TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound,
May, 1882.

19481.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME II. — 1er MARS 1874.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

TUFTS COLLEGE LIBRARY

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1874

19481.

MA SŒUR JEANNE

DERNIÈRE PARTIE (1).

I.

Le lendemain donc, au lieu de descendre à la ville, je me promenai dans le faubourg, sans perdre de vue notre enclos. Il ne vint personne, et j'entendis presque sans interruption le piano de Jeanne. J'avais oublié cette aventure, que je devais regarder comme insignifiante, lorsque, huit jours plus tard, comme je travaillais dans ma chambre, il me sembla qu'on marchait furtivement dans la maison. Il était près de minuit, et tout le monde se retirait à onze heures. Je craignais que ma mère ne fût malade. Elle était quelquefois prise d'étouffemens nerveux et s'en cachait pour ne pas nous inquiéter. Je voulus la surprendre pour l'empêcher de s'enfermer sans répondre, et je descendis sans bruit à sa chambre. Lorsque je m'arrêtai en route, un bruit de pas légers et de paroles à mi-voix partait du salon. Je m'y rendis sans faire craquer une seule marche de l'escalier. La porte du salon n'était pas fermée, et par la fente qu'elle offrait je vis Jeanne dans les bras d'un homme que je distinguai mal, mais qui, autant que le permettait la lueur d'une bougie placée de côté, me parut être M. Brudnel. Il me répugnait d'espionner ma sœur, je remontai précipitamment à la chambre de ma mère. Il y avait de la lumière chez elle, je frappai, je la trouvai en train de s'habiller.

— Tu sais donc, lui dis-je tout ému, qu'il y a quelqu'un en bas?

— Oui, quelqu'un que nous n'attendions pas ce soir et qui sans doute a quelque chose de pressé à nous dire.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, des 1er et 15 février.

— Quelqu'un qui est seul avec Jeanne au salon, tu le savais?

— Certainement, reprit ma mère sans se troubler. Elle a été prête la première. Allons, calme-toi, tout cela est fort naturel. On te dira de quoi il s'agit. Remonte chez toi, tu nous gênerais.

— Vous avez donc des secrets pour moi?

— Tu le sais bien!

— Je croyais qu'il n'y en avait plus. M. Brudnel...

— Eh bien! M. Brudnel?..

— C'est lui qui est ici?

— Quand ce serait lui. Je ne veux pas que tu le voies encore, fais ce que je te demande, remonte chez toi et dors, à moins que tu ne sois encore jaloux de Manoela Perez et que tu ne veuilles t'opposer à son mariage?

— Tu sais bien que j'ai des idées tout à fait différentes; mais je trouve bizarre et, permets-moi de te le dire, je trouve révoltant que M. Brudnel vienne ici avec mystère comme un amoureux espagnol... Enfin je trouve inadmissible et intolérable qu'il embrasse Jeanne comme si elle était sa fille ou sa sœur. Que signifie cette soudaine intimité? Il vient donc souvent? C'est sans doute lui que j'ai aperçu déjà...

— Laisse-nous donc tranquilles avec tes soupçons! dit ma mère en riant, cela n'est pas de mise chez nous. Va-t'en, obéissez à maman, monsieur! — Elle m'embrassa tendrement et descendit, me laissant stupéfait.

Je restai où j'étais, dans la chambre de ma mère, les coudes appuyés sur la fenêtre, que j'ouvris brusquement pour ne pas étouffer, la tête dans mes mains, en proie à une agitation inconcevable.

Que se passait-il en moi? Pourquoi cette sorte de rage? Je haïssais sir Richard de toutes les puissances de mon être. Jamais je n'avais été jaloux de Manoela comme je l'étais de Jeanne. N'est-ce pas tout simple? me disais-je; Jeanne est ma sœur, c'est-à-dire mon honneur même, et, non content de m'avoir repris sa maîtresse, il vient me prendre, jusque dans ma maison, l'idéal de pureté que j'ai le droit et le devoir de défendre! Lui, un homme chaste! Ma mère est une véritable enfant sur ce chapitre. Une femme peut donc être trop honnête et pécher par excès de vertu! Peut-elle croire que ce vieillard expérimenté embrasse Jeanne paternellement, lorsqu'elle avoue elle-même qu'il a eu une jeunesse trop ardente? Qu'est-ce que tout cela? Pourquoi Jeanne, si réservée, jette-t-elle ses bras au cou d'un étranger, quand elle tend tout au plus la main aux vieux amis de la famille, quand je n'ose, moi, poser mes lèvres que sur son front? Et ce mystère! pourquoi venir le soir par des chemins dérobés? Jeanne était seule avec lui au jardin

l'autre soir! Et cette nuit elle était levée la première, elle l'embrassait sans témoins! Elle l'aime donc? Est-ce elle qu'il épouse? Me trompe-t-on? me laisse-t-on pour consolation la problématique fidélité de la Manoela? Mais tout cela ne peut se décider sans moi, et ma mère exige une patience par trop aveugle! Je ne veux pas que Jeanne, dupe de la froideur de ses sens ou des bizarreries éthérées de son imagination, séduite peut-être par le nom et la fortune, devienne, dans la fleur de son âge, la compagne, la garde-malade d'un vieillard; non, je ne le veux pas, je ne le souffrirai pas!.. à moins pourtant,... — un éclair trouble passait devant mes yeux, — à moins qu'elle ne soit sa fille!

Mille souvenirs vagues se pressèrent dans mon esprit. Elle n'était, disait-elle autrefois, ni la fille de ma mère, ni celle de mon père. J'ai pourtant vu des actes irrécusables, Cécile-Jeanne, née du légitime mariage de mes parens... D'ailleurs pourquoi me cacherait-on ce secret de famille? Quel qu'il soit, je l'accepte; mais s'il n'existe pas, si Jeanne est ma sœur, je ne permettrai pas qu'elle dispose d'elle-même sans me consulter, et, quittant la fenêtre, j'allais descendre au salon au risque d'offenser ma mère, lorsqu'on ouvrit la porte au-dessous de moi; je me glissai jusqu'à la rampe de l'escalier et j'entendis Jeanne dire à demi-voix dans le vestibule : — Oui, oui, mon père, nous irons certainement; comptez sur nous. Embrassez-la pour moi.

Ma mère et Jeanne reconduisaient sir Richard par le jardin. Je pus remonter à ma chambre et me jeter sur mon lit. Puisqu'on dissimulait avec moi, je pouvais dissimuler aussi et paraître ignorer le secret qu'on ne daignait pas me révéler.

Mais, au lieu de dormir, je pris encore ma tête dans mes mains et retombai dans des perplexités poignantes. Jeanne, née du légitime mariage de mes parens et pourtant fille de sir Richard, ne pouvait être que la fille de ma mère, une faute acceptée par son mari, une faute de cette sainte femme, objet d'une vénération sans bornes! Non, m'écriai-je en me levant sur mon lit et en me tordant les bras, cela n'est pas, cela ne peut pas être! Et pourtant combien de probabilités péniblement ressassées pour que cela dût être! L'amour immense de ma mère pour Jeanne, son émotion quand je lui avais appris que sir Richard était mon client, l'intimité qui régnait de nouveau entre eux, leur correspondance qu'il m'était interdit de lire, ces rendez-vous mystérieux... Je ne pus y tenir, je redescendis chez ma mère, qui déjà s'était recouchée, mais qui ne dormait pas. Je tombai à genoux devant son lit, que j'arrosai de mes larmes. — Je suis fou, lui dis-je. Je suis désespéré, pardonne-moi! Dis-moi que Jeanne n'est pas ta fille!

— Ah! me dit-elle en me prenant par les cheveux avec un bon rire tendre, tu l'as donc enfin deviné?

— Merci, merci! lui criai-je en couvrant ses mains de baisers. Si tu savais quel bien tu me fais!

— Je craignais justement de te faire de la peine! D'où vient donc ta joie?

— Tu me le demandes!

— Il faut donc deviner? Tu savais quelque chose, et tu n'aimais pas Jeanne comme ta sœur?

— Si, ma mère! je te jure que si! Je ne savais rien, je ne devinais pas : j'aimais Jeanne aussi saintement que je t'aime.

— Eh bien! alors... je ne comprends plus! dit naïvement ma mère.

Elle ne pouvait pas admettre que je l'eusse soupçonnée. Je me hâtai de détourner sa clairvoyance. Je lui parlai de mes folles suppositions sur un mariage projeté entre Jeanne et M. Brudnel, et je lui avouai que j'avais surpris le secret du lien qui les unissait.

— Alors, reprit ma mère, tu sais que nous nous rendons à sa prière. Nous allons assister demain à son mariage avec Manoela. J'ai à vaincre et à taire quelques préventions qui me restent; mais Jeanne, qui ne sait rien et ne doit jamais rien savoir de ton aventure, est toute disposée à aimer la femme de son père.

— Sa mère à elle est donc morte?

— Elle est morte peu de jours après l'avoir mise au monde, à Bordeaux.

— N'était-ce pas?..

— Fanny Ellingston.

— Marquise de Mauville; je me souviens, le tombeau où tu as prié avec Jeanne. Dans ce moment-là, j'ai cru comprendre, et Jeanne a compris certainement. Pourquoi nous avoir abusés depuis et si longtemps? J'étais en âge, moi, de garder un secret.

— Je devais au contraire détourner de ton esprit tout soupçon de la vérité.

— Pourquoi?

— Parce que tu aurais aimé Jeanne, et que son avenir ne m'appartenait pas.

— Je l'eusse aimée, dis-tu? Oui, c'est possible, qui sait? J'étais si jaloux d'elle tout à l'heure!.. Mais apprends-moi donc, peux-tu m'apprendre sa véritable situation? M. Brudnel peut-il la reconnaître, l'adopter, se déclarer son père? N'a-t-elle pas été inscrite sur les registres de l'état civil comme ta fille et celle de mon père? Il n'a aucun droit sur elle, elle reste ma sœur, elle l'est devant la loi?

— Qu'elle reste donc ta sœur, répondit ma mère. Pour ce qui concerne sir Richard, attendons le résultat de ses réflexions.

— Quelles réflexions? Il ne peut rien déclarer sans attirer sur toi de graves dangers. Il n'est permis à personne de substituer un enfant à un autre, car mes commentaires me conduisent à penser que, ma vraie sœur étant morte en naissant, Jeanne a pris sa place, et que mon pauvre père, qui ne respectait pas beaucoup la loi, a fait dresser un acte de naissance à la place d'un acte de décès. S'il en a été ainsi, je ne veux pas que tu sois recherchée comme complice d'une pareille irrégularité, et dans ce cas j'interdis à sir Richard de faire acte d'autorité paternelle dans ma famille.

— Pauvre sir Richard, dit ma mère, je vois qu'il sera bien difficile de te réconcilier avec lui! Dans quelque sens qu'il agisse, tu trouves toujours une cause d'hostilité! J'espère pourtant qu'il n'y aura point de lutte ouverte, et jusqu'à nouvel ordre je conférerai avec lui séparément.

— Comme tu voudras! mais dis-lui de ma part que je lui défends de t'exposer au soupçon ou à une affaire très fâcheuse. Il ne peut jamais reconnaître Jeanne, et je lui interdis de l'essayer. Je connais et j'invoque la loi; Jeanne nous appartient. Je serai son frère et son protecteur envers et contre tous. Je m'oppose à ce qu'elle assiste au mariage de Manoela, parce que je ne veux pas que Manoela soit la confidente d'un secret si grave. Elle n'y comprendrait rien et en parlerait avec la Dolorès, qui en parlerait à tout le monde. Les femmes font bon marché de l'autorité légale, et toi-même tu ne me parais pas avoir jamais compris les graves conséquences de ton sublime dévoûment pour la marquise de Mauville.

— Allons! dit ma mère, il faut donc te tranquilliser pour empêcher d'inutiles et pénibles conflits avec M. Brudnel; c'est trop tôt, c'est beaucoup plus tôt que je ne le voulais : j'aurais préféré te laisser croire encore qu'il y avait entre Jeanne et toi des obstacles insurmontables; mais tu m'arraches la vérité. Je ne veux pas que tu puisses supposer que ton père a commis à mon instigation une faute aussi grave que celle de tromper la municipalité. Tu as vu l'acte de naissance bien authentique de ta sœur Jeanne, morte en naissant : je ne t'ai pas montré son acte de décès, voilà tout; mais il existe, et aucun officier civil n'a été trompé. Jeanne, la fille de mon amie Fanny Ellingston, a été portée aux enfans trouvés, d'où on l'a retirée aussitôt pour la mettre en nourrice. Telle était la volonté de sa mère, qui ne voulait pas la laisser exposée au juste ressentiment de son mari. Les circonstances étaient telles qu'il ne pouvait pas douter de sa faute, et c'était un homme terrible, capable de tout; mais, pour te faire comprendre les nécessités que j'ai subies et acceptées, il

faut que je te raconte l'histoire de ma pauvre amie et celle de Richard Brudnel.

— Je sais le commencement, répliquai-je. Tu en as souvent parlé devant moi avec mon père. Fanny Ellingston était orpheline sans fortune, parente de la marquise de Mauville, qui la faisait élever avec ses filles et toi; le jeune marquis de Mauville aima Fanny et l'épousa contre le gré de sa mère, qui eût voulu pour lui un mariage plus avantageux. Ce mariage eut lieu à Mauville, dans les environs de Marmande, et peu après tu quittas ce pays pour épouser mon père, à Bordeaux.

— Jusque-là, reprit ma mère, tu es bien renseigné; mais je dois te dire une des raisons qui me portèrent à me marier. Ma situation à Mauville était devenue pénible.

II.

« Fanny n'aimait pas son mari. Elle avait eu le tort de l'épouser par dépit. Elle avait connu et aimé sir Richard Brudnel durant quelques semaines qu'il avait passées au château de Mauville. Sir Richard était alors un jeune homme brillant et séduisant, trop gâté par son succès dans le monde pour n'être pas un peu frivole. Il avait donné, en repartant pour l'Angleterre, des espérances qui ne se réalisèrent pas pour miss Ellingston. Il ne revint pas. Le marquis la pressait de se décider en sa faveur. Elle se décida.

« Je ne l'approuvai point; je prévoyais de grands malheurs. Le marquis était jaloux jusqu'à la fureur. Elle était l'imprudence même, elle avait toujours aimé Richard, elle l'aimait encore, elle lui écrivait des lettres alors innocentes, par conséquent inutiles et dangereuses. Elle voulut me prendre pour intermédiaire et confidente, je m'y refusai. Elle me trouva trop rigide et se plaignit de n'avoir pas mon affection comme j'avais la sienne. Je sentis qu'elle se perdait et qu'elle pouvait me perdre avec elle en me rendant complice de relations suspectes. J'avoue aussi que j'étais offensée des vivacités de Fanny. Elle m'avait dit, dans un moment de colère, que j'étais jalouse d'elle parce que j'étais, comme toutes les femmes de la maison, même sa belle-mère, éprise de sir Richard. Il y avait peut-être du vrai dans cette idée; mais pour ce qui me concerne c'était absolument faux. J'étais raisonnable malgré mon jeune âge, et, de toutes les femmes de la maison, j'étais la seule à laquelle sir Richard n'eût pas osé chercher à plaire. Au moment où Fanny me blessa ainsi, ton père m'aimait, et je m'étais attachée à lui. Nous nous rendîmes à Bordeaux avec mon père, et nous y fûmes mariés. Là nous eûmes la douleur de perdre cet excellent père. Il nous

laissait un petit héritage que mon mari crut augmenter par le commerce. Nous prîmes donc auprès de Bordeaux un modeste établissement. C'est là que tu es né et que j'ai eu trois ans de bonheur sans mélange.

« Après ces années paisibles arrivèrent de grands chagrins. Je voyais approcher avec joie le moment où j'espérais avoir une fille, lorsque je reçus de Fanny la lettre suivante : « J'ai été bien coupable envers toi. Les malheurs et les fautes que tu m'avais prédits se sont réalisés. Mon mauvais destin s'accomplit. Je vais être mère, et l'absence de mon mari à l'époque de ma faute rend impossible la tentative de le tromper. — Viens à moi, accours, mon Adèle ! Jusqu'ici j'ai pu cacher ma situation; mais dans quinze ou vingt jours, si R... ne vient pas et si tu m'abandonnes, je suis perdue. Je t'ai offensée,... raison de plus pour une âme comme la tienne!

« *P. S.* — Je me promène tous les soirs au bout du parc, sous les cèdres. »

« Je voulais partir tout de suite pour Mauville; par le bateau à vapeur, le voyage n'était ni long ni pénible. Bielsa s'y opposa. — Ta présence, me dit-il, ne ferait que confirmer les soupçons, s'il y en a, et il doit y en avoir. Le marquis est trop soupçonneux, la douairière est trop malveillante, les belles-sœurs sont trop jalouses pour qu'il n'y en ait pas. Il faut que les choses inévitables se passent hors du château. J'emmènerai la jeune marquise, je l'enlèverai, s'il le faut; je la conduirai et je la cacherai ici près. Laisse-moi faire; s'il y a quelque chose de possible, je le ferai, mais seul, non avec toi. — Il partit après m'avoir donné ses instructions détaillées et précises.

« Il avait un grand cœur, ton père le contrebandier, nous avons eu bien raison de l'aimer. Résolu, actif, prudent et audacieux, il mena son entreprise à bonnes fins. Il ne se présenta pas au château, on eût facilement reconnu le Moreno; c'était son ancien sobriquet de berger. Il guetta Fanny, la joignit le soir dans le parc, et lui persuada aisément de fuir avec lui. Le marquis était absent pour trois jours. Fanny s'était vivement querellée avec sa belle-mère le soir même. — Prenez ce prétexte, lui dit ton père. Courez chez vous, écrivez et laissez-y une lettre où vous direz que la haine de la marquise vous chasse, et qu'elle ne vous reverra pas vivante. Rien de plus, rien de moins. On croira à un suicide, on vous cherchera autour de Mauville; vous aurez le temps d'aller à Bordeaux sans qu'on soit sur vos traces.

« — Et après? dit Fanny.

« — Après, on verra. Surtout n'emportez rien, ni effets ni argent. On ne fait pas de préparatifs quand on veut se tuer. »

« Au bout d'un quart d'heure, Mme de Mauville, ayant suivi les conseils de Bielsa, s'éloignait avec lui, couverte d'un vêtement de dessus qu'il avait pris dans notre boutique et qui lui donnait l'aspect d'une paysanne. Il y avait joint des chaussures épaisses afin que l'on ne pût reconnaître la trace de ses petits pieds. Il eut soin d'ailleurs d'effacer les premières empreintes et les siennes propres sur le sable du parc. Ils gagnèrent à pied le rivage peu éloigné de la Garonne, où ils prirent le bateau. Ils se firent descendre à Podensac, à peu de distance de Bordeaux. Je les y attendais et je les conduisis chez la Ramonde, une brave sage-femme, sœur aînée de mon mari. C'était une personne sûre, dévouée et habile, obligée d'ailleurs par état au secret le plus absolu. Mon mari avait calculé toutes les chances qui favorisaient son projet.

« Fanny n'était pas trop fatiguée, elle mit Jeanne au monde deux jours après. Forte et courageuse, pleine d'espoir et d'illusions, elle se croyait sauvée. Sa fille, belle et bien constituée, fut portée à l'hospice, inscrite, comme née de parens inconnus, sous le nom de Jeanne, mais reprise aussitôt et emportée par une bonne nourrice que la Ramonde nous indiqua dans son voisinage.

« Huit jours après, Fanny était assez rétablie pour venir chez nous, où elle passa pour une de nos parentes. C'est alors qu'il fallut la faire expliquer sur ses projets ultérieurs. Elle ne voulait pas retourner chez son mari, elle comptait que sir Richard, dès qu'il la saurait en état de voyager, viendrait la chercher pour la conduire en Amérique. Il connaissait sa position, il était allé chercher l'argent nécessaire au voyage, car il était gêné à ce moment-là; mais sans nul doute il se le procurerait et serait en mesure d'enlever Fanny comme il le lui avait promis.

« — Mais où vous trouvera-t-il? lui demanda Bielsa.

« — Nous allons lui écrire.

« — Où?

« — Ah! je ne sais pas, il est allé en Angleterre; il devait être de retour et caché aux environs de Mauville lorsque, ne le voyant pas reparaître au jour convenu, j'ai écrit à votre femme de venir à mon secours.

« — Il y a de cela dix jours; il s'est donc trouvé retardé, peut-être est-il encore en Angleterre, peut-être est-il en route. Où lui écriviez-vous?

« — Oh! partout, il me donnait chaque fois une nouvelle adresse. Depuis quelque temps, il ne tient pas en place; je sais qu'il va cherchant de tous côtés les moyens d'effectuer notre fuite et notre séjour en Amérique.

« Je fis observer doucement à Fanny qu'il ne fallait peut-être pas

compter absolument sur les promesses de sir Richard, il y avait déjà manqué une fois...

« — Tais-toi, s'écria-t-elle; dans ce temps-là, il ne m'aimait pas comme il m'a aimée depuis, et d'ailleurs il ne m'avait pas fait de promesses positives. A présent je compte sur lui, j'y compte absolument. Écrivons-lui, j'écrirai dix lettres, s'il le faut, à toutes les adresses qu'il m'a données; d'ailleurs celle de sa sœur lady C...

« — S'il a tenu parole, dit Jean Bielsa, il doit être à présent du côté de Mauville. Pouvez-vous nous dire l'endroit où il avait coutume de se tenir caché pour vous voir en secret?

« — Il se cachait déguisé chez un braconnier qui demeurait à trois lieues de chez nous, — et elle nous donna des indications assez nettes cette fois. — N'écrivez pas, lui dit ton père, j'irai; mais auparavant réfléchissez!

« — A quoi? dit Fanny étonnée.

« — Oh! il faut réfléchir, lui dis-je. Ta faute est un fait accompli, caché, sauvé; tu as une fille à aimer, elle vivra loin de toi, mais je veillerai sur elle; je t'en réponds, elle sera heureuse et bien élevée. Le temps et la bonne conduite effacent les soupçons; un moment, que tu peux hâter par ta volonté, viendra où tu pourras la rapprocher de toi sans qu'on sache qui elle est. Pour cela, il faut retourner chez ton mari, dire que tu as voulu mourir, mais que tu n'en as pas eu le coupable courage, et que tu es venue me trouver, moi ton ancienne amie... L'effroi qu'aura causé ta disparition forcera ta belle-mère à des ménagemens, et quant à ton mari, malgré ses violences, il t'aime encore, et avec de la patience et de la soumission tu peux gagner beaucoup sur lui. La vie est toujours possible à qui fait son devoir. Il faut rompre avec M. Brudnel, crois-moi, il le faut absolument, il faut même lui cacher l'existence de l'enfant...

« — Non! non! s'écria Fanny, je veux au contraire qu'il en soit informé. J'ai prévu que je pourrais mourir en couches, et je lui avais écrit une lettre... Depuis j'en ai écrit une autre de chez la Ramonde pour lui dire la naissance de Jeanne.

« — C'est une effroyable imprudence; donne-moi ces lettres!

« — Il y en a d'autres, il y a toutes celles que Richard m'a écrites. C'est la seule chose que j'aie emportée de Mauville.

« — Donne-moi tout cela; il faut le brûler.

« — Non, il ne faut rien brûler, dit Bielsa. Il ne faut pas rompre le seul lien qui existe entre la petite Jeanne et son père; c'est son droit, à cette enfant, et un jour peut venir où elle nous reprocherait de l'en avoir privée. Ce n'est qu'un droit moral, j'en conviens, mais ces droits-là valent quelquefois les droits écrits. Donnez-moi toutes

ces lettres, madame la marquise, je vous réponds sur mon honneur de les bien garder.

« Fanny donna le paquet de lettres qu'elle tenait caché sur elle à mon mari, qui le mit aussitôt dans la poche de devant de son vêtement. Ce fut une inspiration du ciel, car on montait l'escalier de notre petit appartement. Bielsa crut qu'on l'appelait à la boutique et alla ouvrir la porte pour regarder sur le palier. Il n'eut que le temps de se retourner vers nous avec un geste énergique, et nous l'entendîmes s'écrier d'une voix claire et joyeuse : — Ah! on ne peut pas venir plus à propos, monsieur le marquis! J'allais vous écrire, et justement nous parlions de vous... Entrez, entrez, vous êtes, ma foi, le bienvenu! — Et il s'effaça pour laisser passer le marquis de Mauville, qui parut sur la porte, pâle et les dents serrées. Jeanne se renversa sur son fauteuil et ferma les yeux pour ne pas rencontrer les siens.

« — Non, dit le marquis, je n'arrive point à propos, vous le voyez bien!

« — Pardonnez-moi, reprit ton père avec sa jovialité hardie. Le saisissement... c'est que... juste nous disions : Si le marquis arrivait, il serait bien content et Mme la marquise aussi. — Et, sans laisser à personne le temps de reprendre la parole : — Vous avez eu tant d'inquiétude! n'est-ce pas? Vous avez cru à un grand malheur! Dieu merci, ce n'a été qu'un chagrin, un coup de tête. Madame dit que votre mère ne l'aime pas. Cela se peut, cela s'est vu, mais ce n'est pas une raison pour se tuer. Elle a pensé à Dieu et elle est revenue à elle-même. Elle s'est sauvée, elle est venue trouver ma femme, et voilà huit jours que nous la tourmentons pour qu'elle retourne chez elle, nous l'eussions accompagnée, ou pour qu'elle nous permette de vous écrire, elle ne le voulait pas. Dame! elle avait la tête montée.

« — Vous deviez écrire quand même, dit le marquis, que Bielsa interrompit vivement.

« — Oui, nous l'aurions dû; mais elle nous menaçait de se sauver de chez nous et d'aller se cacher ailleurs. Ma femme a pensé qu'il valait mieux obtenir la chose par persuasion, et voilà qu'elle cédait quand vous êtes entré.

« — Est-il vrai, madame, dit le marquis à sa femme, que vous consentiez à revenir chez vous?

« — Oui, monsieur, répondit Fanny, que ma femme avait ranimée et qui sentit qu'en niant elle nous perdait avec elle; puis se levant, elle ajouta : Je suis prête à vous suivre.

« — Vous êtes en état de partir tout de suite? reprit-il d'un air de doute.

« — Pourquoi ne le serait-elle pas? reprit mon mari. Madame la marquise a eu du chagrin, elle pleurait tous les jours, mais, grâce à Dieu et aux bons soins de ma femme, elle n'a point été malade. Ah! vous regardez notre pauvre logis? Ce n'est pas bien beau, mais c'est propre, et bientôt ce sera plus meublé; nous n'avions qu'un enfant, nous allons en avoir deux.

« Bielsa parlait ainsi en suivant de ses yeux pénétrans les regards de M. de Mauville, qui s'étaient fixés sur le berceau destiné à mon second enfant. Il reporta son attention sur moi et vit de reste que mon mari ne mentait pas, car, si Fanny avait réussi à cacher sa situation, il m'eût été impossible de cacher la mienne. Il parut calmé et prit un air de fausse bonhomie pour dire qu'il n'était pas nécessaire de séparer si brusquement la marquise de ses amis dévoués. — Et puis, dit-il, en s'adressant à Bielsa, je voudrais vous parler.

« Ils sortirent ensemble, et le marquis, froissant un papier entre ses mains, le donna à Bielsa en lui disant d'un ton impérieux : — Où est l'enfant?

« Bielsa vit que c'était une lettre de sir Richard que le marquis avait surprise. Il ne fallait pas espérer de le tromper sur tous les points. — L'enfant est mort en naissant, répondit-il.

« — Quelle déclaration a-t-on faite?

« — Parens inconnus.

« — Qui a enlevé la marquise? Qui l'a amenée ici?

« — Moi.

« — Pour la réunir à son amant?

« — Oh! non certes; mais pour sauver son honneur et le vôtre.

« — *Moreno*, dit le marquis en tirant un portefeuille de sa poche, tu m'as toujours bien servi, et je t'aimais. Tu viens de me rendre un plus grand service. Je puis compter sur ton silence et sur celui de ta femme?

« Bielsa repoussa le portefeuille avec un geste si énergique que cet objet tomba par terre, et que le marquis fut forcé de le ramasser lui-même, ton père ne voulant pas même y toucher.

« — J'aime bien, dit-il, l'argent que je gagne avec mon travail, mais non pas celui qui est une marque de mépris. Si vous ne comptez pas sur ma discrétion, c'est que vous ne m'avez jamais estimé. En ce cas, vous auriez tort de me payer, on ne peut pas compter sur les gens qui acceptent ces conditions-là. D'ailleurs je n'ai pas de conditions à accepter; c'est à moi d'en faire. Je me tairai donc, à la condition que vous pardonnerez à votre femme et que vous la traiterez avec douceur.

« — A cette heure, dit le marquis avec un sourire singulier qui n'échappa point à Bielsa, je peux oublier le passé, pourvu que madame accepte le présent...

« Ils rentrèrent. En leur absence, Fanny, en proie au désespoir, s'était beaucoup exaltée. Je n'avais pu la calmer qu'en lui disant qu'elle pourrait s'enfuir plus tard et en prenant mieux ses mesures.

« — Madame, lui dit le marquis en rentrant, tout est éclairci et accepté. Il vous est pénible de demeurer auprès de ma mère, nous ferons un autre établissement; d'ailleurs Mauville ne vous rappellerait que des souvenirs pénibles. Un de nos amis vient d'y périr de mort violente. Sir Richard Brudnel, votre compatriote, en voulant franchir un fossé du parc, s'est tué avec son propre fusil.

« Et, se penchant vers elle, il ajouta à voix basse, mais ton père l'entendit : — Et ainsi périra l'enfant de sir Richard, s'il vient jamais rôder autour de moi. Maintenant je pardonne, que tout soit oublié.

« Il avait ajouté ces paroles, frappé comme nous de l'expression du visage de Fanny. Elle n'avait pas tressailli, mais ses yeux étaient devenus fixes, sa figure livide. Il lui tendit la main, elle ne souleva pas la sienne et resta immobile, glacée; elle était morte.

« Nous voulûmes en douter; tous nos soins furent inutiles. Le marquis épouvanté était devenu comme fou. — Fermez-lui les yeux, s'écriait-il, ces yeux terribles qui ne veulent pas quitter les miens!

« Il sortit et ne reparut que quinze jours plus tard dans son château, aliéné, furieux, quand il n'était pas abattu et sombre. Il est mort deux ans après en se précipitant du haut d'une des tourelles de son château.

« Quant à nous, terrifiés et désespérés, nous appelâmes en vain un médecin de nos amis. Rien ne put rappeler Fanny à la vie; elle était morte foudroyée, tuée par une parole de ce mari outragé, qui croyait pardonner en lui donnant la mort.

« Quelques jours plus tard, je mettais au monde un enfant mourant auquel on donna le nom de Jeanne et qui ne vécut que quelques heures. Brisée de douleur et de fatigue, j'avais pris ma maison en horreur, et j'en voulais changer lorsque ton père fut forcé de m'avouer un nouveau désastre. Nous étions réduits à quitter notre commerce, qui avait absorbé nos ressources sans nous offrir la moindre compensation! Après avoir payé les frais du modeste tombeau que nous fîmes élever à Fanny et dont personne ne s'occupa, il nous restait à peine de quoi aller chercher du travail dans un pays où l'on pût vivre à bon marché. Ton père avait déjà conçu un projet qu'il ne me confia point. Il n'était ni abattu, ni découragé. Il jurait de nous sauver tous trois du désastre, car Jeanne comptait comme notre fille, et nous étions résolus à l'emmener avec sa nourrice n'importe où nous irions. Nous pensions que sir Richard était mort et qu'elle était désormais orpheline.

« Nous partîmes donc tous aussitôt que je fus en état de voyager,

et nous avons passé deux ans à Saint-Jean-de-Luz, où je fis l'état de couturière et où ton père commença à mon insu les opérations que tu sais et dont je ne connaissais pas le fond.

« Nous sûmes conjurer la misère, mais nous étions encore bien pauvres quand il nous amena ici, où Jeanne passa aisément pour notre fille, puisque nous n'y étions connus de personne. Nous ne savions pas ce qu'était devenu le marquis. J'avais toujours peur de lui pour cette pauvre enfant. Je ne fus rassurée qu'en apprenant sa mort par une marchande ambulante que j'avais vue plusieurs fois à Mauville. Je m'informai alors de M. Brudnel. Elle ne put m'en rien dire, elle ne se souvenait pas de l'avoir jamais vu. Je lui demandai si, deux ans auparavant, il n'y avait pas eu une personne tuée par accident dans le parc de Mauville. Elle ne l'avait pas ouï dire.

« Je pensai alors que le marquis s'était vanté d'un crime qu'il n'avait pas commis, et que sir Richard avait bel et bien abandonné Fanny. Je priai cependant ton père de s'enquérir de la vérité. Nous avions gardé l'indication du lieu où il avait dû se cacher aux environs de Mauville. Bielsa s'y rendit et parvint à donner confiance au braconnier, dont il tint les détails suivans.

« Il avait effectivement donné asile à plusieurs reprises au *beau monsieur anglais*, et même il l'avait accompagné souvent la nuit jusqu'au bas du parc de Mauville avec le valet de chambre de l'Anglais, car ces rendez-vous étaient très dangereux. Le braconnier ne savait pas si son hôte avait une intrigue avec la jeune marquise ou avec une de ses belles-sœurs. L'Anglais fut assez longtemps sans reparaître. Un soir du mois de juin 1825, environ quinze jours avant la fuite de Fanny, — c'était bien l'époque où elle l'avait attendu, — il revint mystérieusement, et le braconnier aida John, le valet de chambre, à tout disposer pour un enlèvement. Ils se rendirent la nuit même à la lisière du parc. C'était encore loin des cèdres. L'Anglais voulut s'y rendre seul; mais à peine avait-il franchi la clôture qu'un coup de fusil le renversa. John s'élança, le braconnier le suivit. A leur approche, le meurtrier s'enfuit. L'Anglais était étendu par terre et paraissait mort. Ses deux compagnons l'emportèrent et le mirent dans la voiture préparée pour l'enlèvement. Ils gagnèrent ainsi le rivage de la Garonne. Là, le valet de chambre fit descendre le braconnier, lui donna une *bourse d'or*, et la voiture disparut dans l'obscurité. Jamais, depuis ce moment, il n'avait entendu parler du beau monsieur anglais et jamais il n'avait osé demander de ses nouvelles.

« Nous renonçâmes dès lors à l'espérance, autant vaudrait dire à la crainte, de voir Jeanne réclamée par son père. Nous chérissions cette enfant comme nous eussions chéri celle que j'avais perdue.

Bielsa l'appelait, tu t'en souviens, la fille de son cœur. Par la suite, divers hasards nous ont fait savoir que M. Brudnel avait reparu à Londres après une longue et cruelle maladie, et qu'ensuite il était parti pour de grands voyages. C'est toi qui m'as fait connaître son retour par la singulière coïncidence de votre rencontre aux Pyrénées et de votre subite sympathie réciproque. »

Ma mère ayant terminé là son récit, je lui demandai de m'expliquer comment sir Richard avait retrouvé sa fille et pourquoi il l'aimait tant, après avoir si longtemps oublié volontairement son existence. Je voyais dans cette soudaine tendresse plus de caprice que de véritable sentiment paternel. Comment se faisait-il d'ailleurs que mon nom ne l'eût pas frappé lorsque nous avions fait connaissance au Bergonz? C'eût été une bonne occasion de s'informer au moins de ce qui concernait la mort de Mme de Mauville, et il eût dû aller sur-le-champ questionner la personne qui lui avait été si attachée.

— Il y a à cela une raison bien simple, répondit ma mère : c'est que M. Brudnel, qui avait connu Adèle Moessart, fille du régisseur de Mauville, n'avait jamais connu Mme Bielsa. Si, lorsqu'il retourna au château après mon départ, on put lui dire que j'avais épousé Moreno le berger, il n'y avait pas de raisons pour qu'il en demandât davantage, et même, voyant que mon souvenir était pénible pour Fanny, il évita de la questionner sur mon compte. Il était loin de penser que, dans un cas désespéré, c'est à moi qu'elle s'adresserait.

« Ton nom ne lui a donc rien rappelé, rien appris, et quand je t'ai chargé de lui parler de moi, ce que tu as beaucoup tardé à faire, je ne sais pourquoi, j'ignorais s'il avait conservé de ses terribles amours un souvenir tendre ou amer.

« Je dois t'apprendre maintenant pourquoi, au milieu des affreux événemens dont il fut victime, il ignora les véritables circonstances de la mort de Fanny et l'existence de son enfant. Emporté mourant par son fidèle valet de chambre, il fut recueilli et soigné secrètement dans une maison de campagne aux environs de Bordeaux; ainsi au moment où la pauvre Fanny expirait dans mes bras, il était fort près d'elle, bien près d'expirer aussi.

« La blessure n'était pourtant pas très grave par elle-même, bien qu'il eût eu l'épaule entièrement traversée par une balle; mais l'agitation de la fuite et l'exaspération morale lui occasionnèrent de tels accès de fièvre nerveuse qu'on désespéra souvent de sa vie. Il tomba ensuite dans une prostration complète, dont il ne sortait que pour demander à John des nouvelles de Fanny. John le trompa pour l'apaiser, et dès qu'il le vit en état de quitter sa retraite, il lui fit accroire que Mme de Mauville l'attendait à Londres. Il le fit donc embarquer au plus vite. John voulait à tout prix éloigner Richard

du funeste milieu où la vengeance du marquis pouvait toujours l'atteindre.

« Arrivé à Londres, Richard courut chez sa sœur pour avoir des nouvelles de Fanny; mais au lieu d'une lettre d'elle il trouva une lettre de faire part de sa mort. En outre lady C..., qui était en relations avec la marquise douairière de Mauville, avait reçu deux mois auparavant une lettre de cette dame où elle annonçait sur un ton de consternation glacée que sa belle-fille, en état de grossesse, ayant été fort imprudemment et contre son gré faire des emplettes à Bordeaux, y était morte avec l'enfant dont elle était enceinte. La douairière n'élevait aucun doute sur la légitimité de cet enfant. Il est probable qu'elle tenait à éviter toute nouvelle cause de rencontre fâcheuse entre son fils et sir Richard. Celui-ci fut complétement trompé par cette version, qu'il ne pouvait vérifier, et qui avait toutes les vraisemblances pour elle. Comme la douairière ajoutait en *post-scriptum* que son fils était comme fou de douleur, Richard vit là un appel à sa générosité et prit la résolution de ne point se venger. Il se persuada même que le marquis avait cru tirer sur un voleur introduit dans son parc, qu'il n'avait jamais douté de la fidélité de Fanny, et que cette malheureuse femme était morte par accident avant d'être mère.

« Écrasé de douleur, il entreprit alors les grands voyages qui l'ont distrait et soutenu durant de longues années. Il m'a confié la vérité sur ses véritables sentimens dans le passé. Il avait aimé Fanny avec plus d'emportement que de tendresse, mais du jour où elle lui avait donné l'espoir d'être père il s'était consacré entièrement à elle. Il avait aliéné entre les mains de sa sœur la liberté de son avenir afin d'obtenir d'elle les moyens d'enlever Fanny et de lui assurer en Amérique une existence aisée avec son enfant, qu'il se flattait d'élever. Depuis la catastrophe, sa vie avait été un long remords, et il n'avait aimé aucune femme. Il n'avait vu en Manoela vendue par son père que l'occasion d'une bonne œuvre expiatoire, et plus tard, comme je te l'ai dit, comme il le répète souvent, l'illusion de la paternité.

« Il me reste à te dire comment sir Richard a reconnu Jeanne pour sa fille avant de rien savoir. Aussitôt que tu lui eus rappelé mon nom, il résolut de me voir afin de recueillir quelques détails sur les derniers momens de Fanny. Il ne pensait pas que j'y eusse assisté; mais je pouvais savoir quelque circonstance qu'on l'avait forcé d'ignorer. Il n'eût osé questionner aucune autre personne, dans la crainte d'éveiller des soupçons sur la mémoire de cette malheureuse femme.

« Donc, aussitôt qu'il eût rendu les derniers devoirs à sa sœur, il partit pour Bordeaux, mais non sans faire un détour pour venir me

voir. Le hasard voulut que Jeanne fût seule à la maison. Il fut si frappé de sa ressemblance avec Fanny qu'un moment il crut la voir elle-même et balbutia des paroles éperdues. Jeanne l'aurait pris pour un fou, si elle n'eût été très émue elle-même. Il y a longtemps que Jeanne avait surpris ou deviné le secret de sa naissance. Romanesque, elle a toujours attendu son père comme une sorte de génie bienfaisant, et toute figure nouvelle d'un certain âge l'a toujours plus ou moins troublée. J'arrivai à temps pour dissiper leur mutuel embarras. Je reconnus sir Richard tout de suite et fis signe à Jeanne de se retirer.

« Alors, me saisissant les mains, sir Richard s'écria : — Fanny! cette jeune fille!.. Expliquez-moi cette ressemblance! Parlez-moi de Fanny Ellingston! pauvre chère Fanny!

« Je ne voulus rien avouer avant d'avoir pénétré ses sentimens et connu les causes de son apparent oubli. Quand je fus bien sûre de lui, je lui révélai la vérité et lui remis ses lettres à Fanny avec celles qu'elle lui avait écrites de chez la Ramonde. Je lui montrai l'acte de naissance de sa fille et l'acte de décès de la mienne; mais il n'avait pas besoin de ces preuves pour ne pas douter de ma parole.

« Tu vois donc bien que tu n'as rien à craindre de l'autorité de sir Richard sur Jeanne. Il ne peut ni la reconnaître, ni l'adopter sans faire deviner le mystère de sa naissance. Elle est et sera toujours à nous. »

— Hélas! pas tant que tu crois, répondis-je tristement. La voilà engouée de ce père romantique et fatal, et comme en somme elle est libre, elle peut le suivre et l'appeler mon père en pays étranger. Je crois qu'elle le préférera bien vite à nous.

— Pas à moi! reprit ma mère; depuis que Jeanne sait sa propre histoire, sa tendresse pour moi s'est encore accrue; nous ne nous séparerons jamais.

— Mais je te l'ai dit, et j'avais un pressentiment de la vérité, tu la suivras où elle voudra que tu la suives, et je resterai seul. Je ne pourrai aller avec vous, moi. M. Brudnel ne pourra me souffrir auprès de Manoela.

Ma mère essaya de me tranquilliser, mais elle était fatiguée et n'avait plus que quelques heures à dormir, la nuit étant très avancée. Je la quittai en lui disant que je l'aimais encore plus que je ne l'avais aimée, mais j'emportais au fond du cœur une tristesse inquiète qu'elle ne put dissiper.

III.

Le lendemain, elle partit pour Montpellier avec Jeanne, après m'avoir expliqué en peu de mots que Manoela ni personne au monde ne

saurait rien de l'histoire de Jeanne. Ma mère avait simplement promis d'assister au mariage comme le public et sans avoir à se faire connaître, non plus que Jeanne, de Manoela. M. Brudnel tenait simplement à ce que sa fille vît à son aise la figure de sa femme, afin de consentir ou de se refuser à la voir intimement par la suite, selon le degré de sympathie qu'elle lui inspirerait. Jeanne était décidée d'avance à chérir Manoela. La précaution était donc assez inutile. Je crus comprendre que sir Richard craignait dans l'avenir quelque doute sur un mariage qui en avait déjà tant suscité. Il ne voulait pas que personne pût dire à sa fille : — Êtes-vous bien sûre qu'ils soient mariés?

L'absence de ma famille ne devait être que de quelques jours. J'essayai de m'en distraire par le travail et la promenade, mais j'étais envahi et comme brisé par une tristesse profonde. Si Vianne m'eût vu en ce moment, il m'eût peut-être accusé de regretter Manoela, et j'aurais pu cependant lui jurer que je ne pensais point à elle. Je ne songeais qu'à Jeanne et ne m'expliquais pas pourquoi cette pensée m'était si douloureuse. Puisqu'elle devait rester dans les conditions où elle avait vécu, rien ne s'opposait à ce que nous vécussions toujours ensemble. Mon titre de frère était sacré à ses yeux, puisqu'elle m'avait témoigné une tendresse plus vive depuis qu'elle savait n'être pas ma sœur. Cette situation assurait donc le repos et les douces joies de l'avenir. Quant à la crainte de la voir enlevée par son père, ce n'était encore pour moi qu'une appréhension sans fondement et ne motivait pas le chagrin et l'espèce de jalousie que j'en éprouvais.

Je ne voulais pas descendre au fond de ma pensée. Quand il s'était agi de Manoela, je m'étais confessé moi-même sans ménagement; mais Jeanne n'était pas Manoela. Un être si pur et si grand, si longtemps enveloppé de mon respect et de ma religion, ne pouvait pas faire naître en moi des agitations du même genre, et effectivement mes angoisses ne partaient que d'un cœur profondément pénétré. Ce ne peut être que de l'amitié fraternelle, me disais-je; mais ici il y a une nuance de plus, c'est que le monde seul est entre nous et que nous nous sentons libres dans notre affection. S'il nous est interdit de nous appartenir, et nous nous estimons trop l'un l'autre pour nous en plaindre, je sais maintenant que Jeanne m'a toujours aimé comme je l'aime depuis mon retour ici; pourra-t-elle se contenter toujours d'un sentiment si contenu et si stérile? Ma mère veut qu'elle se marie, il est difficile d'admettre que Jeanne ne le voudra jamais. Moi-même je dois vouloir qu'elle connaisse les joies suprêmes de la famille; alors nécessairement son mari et ses enfans seront tout pour elle. — Et je me surprenais, non pas en proie

aux tortures d'une jalousie sensuelle, mais déchiré de cœur au point que des ruisseaux de larmes me brûlaient les joues.

La vérité, dont je me rends compte à présent, est que j'aimais Jeanne de toutes les forces de mon être, mais que mon amour était comme imprégné et sanctifié par l'habitude de l'aimer comme ma sœur.

Ma mère avait fixé le jour où elles reviendraient. Ce jour s'écoula, et je les attendis en vain. Je rentrai fort triste, me disant que M. Brudnel les avait retenues, que Jeanne avait voulu se lier avec Manoela pour réjouir le cœur de son père et qu'elle resterait quelques jours de plus auprès d'eux; mais alors le secret de la naissance de Jeanne, dont j'étais si jaloux à cause de l'honneur de ma mère, serait donc confié, autant dire ébruité?

Le courrier du lendemain m'apporta une lettre de ma mère que je lus avec une avidité mêlée de stupeur.

« Nous retardons notre départ jusqu'à demain, mais je ne veux pas que tu passes une journée dans l'inquiétude, et je profite d'une heure de répit pour te faire part de l'étrange événement qui vient de s'accomplir dans la vie déjà si agitée de R. B.

« Nous sommes arrivées à Montpellier en bonne santé, ta sœur très ingénument enchantée d'assister au mariage, moi un peu soucieuse d'un si grand sacrifice à des convenances ou à des scrupules que je trouvais fondés, mais non pas aussi impérieux qu'il semblait à R. B. Je le lui avais dit, il n'était plus temps de le lui dire. Il vint nous voir un instant le soir à l'hôtel où nous étions descendues et nous dit que tout était prêt pour le lendemain. Ce serait un mariage et non une noce, car, aussitôt après la cérémonie, les époux monteraient en chaise de poste pour se rendre à ce chalet que R. B. a loué dans notre voisinage. Seulement il voulait donner un peu d'apparat au mariage; il avait invité les personnes avec lesquelles il était en relations, et la mariée aurait une toilette exquise, un très bel équipage pour se rendre au temple protestant.

« A cinq heures du matin, nous fûmes réveillées par R. B., qui nous fit prier de nous habiller au plus vite. — Venez chez moi, nous dit-il. Laissez vos effets ici. Je vous parlerai chez moi, ma voiture vous attend. — Et il nous quitta précipitamment.

« Il habite une belle maison qu'il a louée à un kilomètre de la ville. Nous y fûmes rendues un instant après lui, qui était venu et s'en était retourné à cheval.

« Il nous fit monter dans sa chambre et nous dit : — Personne ne vous connaît ici, vous pouvez y passer pour des amies ou des parentes, peu importe, vous serez censées venir, à ma prière, soigner Manoela, très gravement malade.

« Jeanne s'élança pour courir vers elle, R. B. l'arrêta en lui disant : — Ne la cherchez pas, c'est inutile, elle n'est plus ici, elle n'y reviendra jamais, elle ne mérite plus de pardon, elle s'est enfuie cette nuit avec la Dolorès, et voici la lettre qu'elle m'a laissée.

« Il parlait avec un calme absolu. Sa figure n'était pas altérée, il nous montra la lettre de Manoela, que je te transcris fidèlement.

« Non, non, je n'abuserai pas plus longtemps de votre paternelle bonté; vous ne pouvez avoir d'amour pour moi, et je serais méprisable, si j'abusais plus longtemps de votre générosité sublime. Je pars avec celui qui me donne l'amour avec le mariage, et je crois faire mon devoir envers vous. Je crois vous prouver ma reconnaissance sans bornes, mon respect et ma tendresse filiale inaltérables.»

« — Elle est partie si mystérieusement, reprit R. B., que personne ne s'en est aperçu et ne saurait dire par où elle a passé avec sa camériste; le hasard a voulu que John, chargé d'éveiller celle-ci, ait seul découvert leur absence, au point du jour. Sans rien dire à personne, il m'a apporté la lettre qui était sur le bureau de Manoela. Nous avons refermé son appartement, nous avons défendu qu'on en approchât, *madame* est censée très malade; j'ai mandé M. Vianne, qui va sans doute venir pendant que vous m'aiderez à écrire à toutes les personnes averties ou invitées que ma fiancée a été prise d'une subite et sérieuse indisposition, et que mon mariage est retardé de quelques jours. Dans quelques jours, je serai probablement la fable de la ville. Peu m'importe, faisons en sorte que d'ici là je n'en sois que la légende. Restez aujourd'hui et demain chez moi, vous n'y verrez personne, John seul nous servira. Mes autres domestiques croiront que la malade est dans sa chambre, le genre de vie qu'elle menait rend l'erreur possible; après-demain nous partirons tous avant le jour, et nous serons censés emmener Manoela au bord de la mer par prescription du docteur Vianne.

« Jeanne était inquiète de la présence d'esprit de sir Richard. Quant à moi, je devinais que, s'il était attristé et stupéfait, il était comme allégé d'un grand poids et comme rendu à sa propre dignité.

« Nous écrivîmes tous les billets, qu'il signa et que le facteur vint prendre. Il avait envoyé tous ses domestiques, excepté John, à la mairie, au temple, partout où il était nécessaire, sans rien oublier, ni omettre. Nous attendions M. Vianne afin de nous concerter avec lui pour sauver les apparences; mais nous ne le vîmes pas. On vint nous dire qu'il était parti dans la nuit pour assister un malade dans un cas d'urgence, qu'il y aurait peut-être une opération à faire et qu'il ne pourrait sans doute pas revenir le soir.

« Alors R. B. nous dit avec un sourire singulier : — Qu'en pensez-vous?

« — Rien, répondit Jeanne. C'est un fâcheux hasard, voilà tout.

« R. B. me prit à part. — C'est M. Vianne, me dit-il en riant tout à fait, qui enlève Manoela!

« Je lui répondis que c'était impossible. — Au contraire, me dit-il, c'est la seule chose possible.

« — Mais pourquoi? Ne voyait-elle donc que lui?

« — Elle voyait d'autres personnes; elle sortait souvent; deux fois par semaine, elle recevait des visites. Je lui ai présenté les quelques Anglais que j'ai rencontrés ici. Tous nous regardaient déjà comme mari et femme; quelques jeunes gens riches en ont plaisanté probablement et ont pu se dire que Manoela trouverait facilement mieux que moi, sauf le mariage. Plusieurs, j'en suis certain, l'ont vue avec des yeux ardens et ont pu songer à me l'enlever; mais un seul homme a dû éprouver pour elle la passion soudaine et irrésistible qui avait féru votre fils : c'est le docteur Vianne. Décidément la faculté était destinée à éterniser mon célibat. Grâces en soient rendues à elle et à Dieu!

« — Mais pourquoi M. Vianne, si froid, si positif, si posé?..

« — Justement! Il a tant raillé la passion devant *elle*, qu'il a rallumé l'invincible besoin qu'éprouvent la plupart des femmes de vaincre celui qui résiste. Il a beaucoup blâmé Laurent d'avoir ingénument joué ce rôle d'amorceur et d'avoir succombé. Il a joué encore plus candidement le même rôle, et il a succombé plus complétement. Cela est dans la nature; on peut rire de ce que la nature a de comiquement fatal, mais il n'y a point à s'en fâcher. Croyez-moi, mon amie, tout ici est pour le mieux. Votre fils eût épousé Manoela par point d'honneur. Il eût été victime d'une velléité; Vianne agit plus résolûment; il enlève à la veille du mariage, il obéit à une passion véritable d'autant plus violente qu'il a plus refoulé et raillé la passion en lui-même. C'est un très honnête homme; il n'y a pas de raisons pour que Manoela ne soit pas heureuse, n'y songeons plus. A présent je vous appartiens pour toujours. Écrivez à mon cher Laurent que je l'ai toujours tendrement aimé et qu'il n'y aura, Dieu merci! plus jamais de femme entre nous. J'irai où vous voudrez, mon chalet auprès de votre ville m'attend. Rien ne s'oppose à ce que nous partions ensemble.

« Voilà, mon enfant, tout ce qui s'est passé et où nous en sommes. Nous disparaissons d'ici après-demain matin et nous déposons sir Richard à sa nouvelle résidence, pour t'embrasser une heure après; mais pourquoi ne viendrais-tu pas nous attendre à ce chalet où il doit passer l'été? Nous te verrions une heure plus tôt et nous rentrerions ensemble à la maison. »

Je n'hésitai pas, et le lendemain soir j'étais à pied sur la route

du chalet, le cœur très soulagé de la crainte de perdre la présence de Jeanne. Je sentais revenir tout entière mon ancienne amitié pour M. Brudnel désormais libre et pur de tout reproche. Notre situation respective pouvait être un peu délicate encore, mais il s'y mêlait je ne sais quel besoin de rire discrètement ensemble de l'arrivée du *troisième larron*, et une pointe de gaîté nous venait très à propos pour effacer les chagrins ou les dépits du passé.

Quant à Vianne, je ne croyais pas un mot des suppositions paradoxales de M. Brudnel. Je pensais que Manoela était partie pour échapper à ce mariage sans amour qui était tour à tour son ambition et son épouvante. Qui sait, me disais-je, si elle n'a pas menti pour dégager généreusement M. Brudnel de sa parole? Ne se faisant plus d'illusion sur la possibilité de le passionner, elle a eu du courage, du désintéressement et de la fierté. Étrange nature, capable de s'être fait engager comme danseuse à quelque théâtre, tout aussi bien que d'aller s'enfermer dans un couvent; il m'a semblé que la prière et la danse remplissaient ses journées avec la Dolorès. En somme, cette fidélité à l'instinct spontané, au mépris de la raison et des intérêts positifs n'est point tant à dédaigner. Les inspirations sauvages ont leur grandeur.

Le chalet de M. Brudnel était charmant avec ses lumières roses dans la nuit bleue. La campagne était parfumée comme pour un jour de fête. Je n'eus pas le temps d'aller à lui quand il descendit de voiture. Il se jeta dans mes bras, m'appela son cher enfant, et il était non-seulement heureux, il était gai. Jeanne fut aussi charmante pour moi que de coutume. Elle ignorait que l'on m'eût confié son secret; M. Brudnel seul savait que je l'avais surpris et que ma mère avait été forcée de me le révéler.

M. Brudnel était attendu au chalet; on nous y servit un souper très bon, et tout le monde mangea avec appétit. Le nom de Manoela ne vint sur les lèvres de personne, et il y eut comme un bonheur enjoué dans toutes nos paroles. Après le repas, sir Richard prit une lumière pour voir comment était disposé son nouvel établissement. Nous le suivîmes, et comme je trouvais une chambre particulièrement jolie : — Ce sera la vôtre! dit-il vivement, car j'espère bien que vous allez redevenir mon médecin et mon compagnon.

— Mais non, lui dis-je, vous êtes guéri!

— Guéri à la condition de ne pas vivre seul! — Et me parlant bas, il ajouta : — D'ailleurs c'est très nécessaire. Votre mère vous dira pourquoi.

J'étais impatient de le savoir. Dès que nous fûmes chez nous, je questionnai ma mère. — Il est en effet au moins très utile pour nous, me dit-elle, que jusqu'à nouvel ordre tu ailles demeurer chez ton

patron. Autrement on ne saurait pas, ou on ne croirait pas qu'il était ton meilleur ami avant d'être le nôtre, et il ne pourrait venir nous voir tous les jours sans qu'on prétendît bientôt qu'il épouse ou *protége* ta sœur.

IV.

Je trouvais très dur d'être éloigné de Jeanne une partie de la journée; mais je me soumis. J'eus une délicieuse installation au chalet. Je fus forcé de reprendre mes magnifiques honoraires, et mon patron fut plus aimable, plus affectueux qu'il ne l'avait jamais été. Je me repris à l'aimer comme autrefois. Et pourtant je souffrais du changement de mes douces habitudes de famille. Nous allions chez moi tous les jours pendant quelques heures; mais je n'étais plus jamais seul avec Jeanne, et son affection pour moi était tellement partagée que je commençai vite à trouver ma part trop petite. Je n'en fis rien paraître. Elle adorait son père, elle m'eût peut-être haï d'en être jaloux.

J'essayai de me distraire. Je m'éloignais de temps en temps sous prétexte d'excursions de naturaliste; je n'accompagnais pas toujours M. Brudnel chez nous. Mes efforts ne servirent qu'à me rendre plus triste et plus porté à l'amertume.

L'été s'écoula ainsi, et je me sentis, non pas malade, mais inquiet et nerveux. Le sommeil et l'appétit disparaissaient insensiblement. Un soir que M. Brudnel était allé rendre à ma mère sa visite quotidienne et que, sous prétexte de travail, j'avais refusé de le suivre, il me prit un grand dépit contre moi-même, et je voulus vaincre mon découragement. Je partis à pied et arrivai vite à la petite porte de notre jardin; mais là je me sentis tout à coup si faible que j'eus à peine le temps d'entrer et de me jeter sur le gazon pour ne pas m'évanouir. Décidément je dépérissais. Je restais là baigné d'une sueur froide, lorsque j'entendis M. Brudnel passer devant les buissons avec ma mère et s'asseoir sur le banc à deux pas de moi. Je n'avais pas repris la force de me lever. Je ne voulais pas effrayer ma mère, je restai immobile.

— Il faut en finir, disait M. Brudnel, l'épreuve est plus que suffisante. Il l'aime à en être déjà malade, il l'aimerait jusqu'à mourir, si la situation se prolongeait. Il est jaloux de moi, le pauvre cher enfant, et c'est tout simple; il faut les marier!

— Vous savez mes scrupules, répondit ma mère. La grande fortune que vous avez assurée à Jeanne... Nous sommes des gens de rien, mon fils et moi. Je n'ai pas ces scrupules vis-à-vis de vous qui me connaissez; mais Laurent les aura, j'en suis sûre...

— Eh bien! ma chère amie, vous lui répondrez qu'il est un fils de famille, et que Jeanne est une enfant trouvée, cela se compense. La seule question sérieuse était de savoir s'il l'aimait réellement, si, après l'avoir chérie comme sa sœur, il pourrait l'adorer comme sa femme. Jeanne a beau nous dire qu'elle veut plus de tendresse que de passion, elle est tout flamme et tout amour sans le savoir. Il a été le rêve de sa vie entière, et depuis qu'elle me l'a dit je n'ai plus songé qu'à les unir. Aussi quel chagrin pour moi quand je l'ai vu épris d'une autre! Heureusement ce n'était qu'une rafale, et le soleil s'est levé plus radieux qu'auparavant. J'ai voulu paraître un rival haïssable, car j'ai bien vu qu'il m'a un moment détesté, quand j'ai lutté pour lui reprendre le cœur mobile de Manoela. Épouser cette pauvre fille était le seul moyen de la lui faire oublier. J'ai réussi, et, grâce à M. Vianne, la cure est encore plus complète. Quant aux empêchemens légaux, il n'y en a pas : vous n'êtes plus retenue que par la crainte de faire deviner le secret de la pauvre Fanny en déclarant que Jeanne n'est pas née de votre mariage. Ma présence ici peut aussi faire pressentir la vérité. Ces tristes événemens sont presque oubliés; pourtant il faut peu de chose pour réveiller les anciens commentaires, et Jeanne est si jalouse de la réputation de sa mère qu'elle mourrait plutôt que de laisser percer la vérité. Et moi aussi, je suis jaloux de cette chère mémoire, mais je ne peux pas y sacrifier ma fille, je ne le dois pas. Ayons donc du courage; je m'éloignerai d'ici pendant un an, deux ans, s'il le faut, afin qu'on m'oublie et n'établisse pas de coïncidences. Vous déclarerez dès demain à toutes vos connaissances que Jeanne a été prise par vous aux enfans trouvés pour vous consoler de la mort de votre fille, et vous ferez publier les bans. Je le veux, ma chère madame, ma digne amie, je le veux absolument! Laurent ne sera plus jaloux de moi quand je serai son père. Un jour viendra où nous pourrons ne plus nous quitter. Il m'aimera alors comme je l'aime...

Je m'étais levé et approché d'eux sans bruit; je tombai aux genoux de cet excellent homme trop souvent méconnu par moi, et je fondis en larmes.

— Attends! me dit-il en m'embrassant avec tendresse. Le piano de Jeanne s'est arrêté, elle va venir ici. Je crois que tu as quelquefois douté de son affection exclusive, il faut que nous la fassions parler librement. Où t'étais-tu donc caché pour nous entendre?

J'expliquai que je ne me cachais pas et que j'étais tombé de fatigue en arrivant sur le gazon du talus. — Eh bien! retournes-y, reprit-il, et ne bouge pas.

J'obéis, Jeanne arriva; ils la firent asseoir près d'eux. — Ah çà, lui dit sir Richard, nous sommes donc triste aujourd'hui? Il y avait

comme de la plainte et du découragement dans l'improvisation que nous entendions d'ici. Est-ce parce qu'il n'est pas venu?

— Eh bien! oui, répondit-elle, c'est pour cela! Maman s'est crue obligée de lui persuader que j'étais sa sœur pour qu'il n'eût jamais l'idée de m'aimer : elle a trop bien réussi. Il ne peut plus m'aimer autrement.

— Il est pourtant très jaloux de moi! dit M. Brudnel.

— Belle raison! Est-ce que les frères et sœurs n'ont pas aussi leurs jalousies?

— Mais il est malade du chagrin de n'être plus ici à toute heure.

— Ou il aime quelque autre personne qu'il va voir aux heures où il pourrait être ici!

— Ah! Jeanne, s'écria ma mère, te voilà donc jalouse aussi?

— Pourquoi ne le serais-je pas?

— Et tes belles théories sur l'amour désintéressé, sur l'égoïsme qu'il faut vaincre, sur la joie de sacrifier son bonheur à celui des autres?

— Oui, dit Jeanne en se levant, j'en suis toujours capable; qu'il aime quelqu'un et qu'il le dise, qu'il me le confie, je le servirai de tout mon pouvoir, je m'oublierai, et le dévoûment me sera une force invincible.

— Et tu seras heureuse de ton sacrifice? Non-seulement plus tard, quand tu l'auras accompli, mais tout de suite en voyant Laurent aux pieds d'une autre?

— Oui, dit Jeanne avec effort.

— Bien vrai? Songe que c'est très sérieux ce que tu vas répondre. — Jeanne s'était levée. — Où vas-tu? lui dit ma mère en la retenant.

— Laisse-moi, répondit-elle d'une voix étouffée, il faut que je pleure. C'est lâche, je le sais, mais ai-je dit que je n'aurais pas des momens de faiblesse et de souffrance? Si la vertu ne nous coûtait rien, elle ne serait rien!

— Mais si elle coûtait la vie? dit M. Brudnel en la retenant aussi.

— Si elle coûtait la vie, dit Jeanne, on serait trop heureux!

— Ah! ma Jeanne, c'est du désespoir, cela!

— Eh bien! peut-être, s'écria-t-elle éclatant en sanglots. N'importe! dites-moi la vérité, je veux la savoir à présent! Dites-moi qui il aime...

— Toi, toi seule au monde, m'écriai-je en la serrant dans mes bras, où elle s'évanouit suffoquée par le bonheur.

Je n'étais pas beaucoup plus fort qu'elle. Nos bien-aimés parens durent nous soutenir tous deux. Ils nous firent asseoir à leur place et s'éloignèrent. Ils étaient aussi heureux que nous.

Je me souviendrai toujours de cette première effusion de nos âmes comme d'un rêve dans quelque île enchantée en dehors des limites du monde possible. Nous n'appartenions plus à la réalité, cette réalité qui avait été si longtemps comme un mur entre nous. Il est peu d'enfans élevés ensemble qui ne se soient trop connus pour s'idéaliser mutuellement. Ce n'est pas seulement une moralité dès longtemps établie qui les préserve de s'aimer trop, c'est aussi l'habitude de se voir sans illusion. Il se trouva, quant à moi, que Jeanne était un être si parfait et si pur que je ne pouvais lui en comparer aucun autre dans mes souvenirs. Quant à elle, qui n'avait jamais été dupe de notre parenté, elle s'était attachée à moi invinciblement et n'avait jamais pu admettre que je ne dusse pas être à un moment donné le compagnon de sa vie entière.

Tout cela était bien simple, mais il nous fallut des heures pour nous le dire, et il nous semblait encore ne nous être rien dit de ce que nous avions à nous dire.

M. Brudnel voulait nous quitter avant les fiançailles. Je résolus de savoir par moi-même si les craintes relatives à la mémoire de Fanny Ellingston étaient fondées. Il me semblait que ni ma mère ni lui ne se rendaient bien compte de la rapidité avec laquelle plus de vingt ans écoulés emportent chez les indifférens l'impression des événemens particuliers. La personne qu'il pouvait le mieux consulter à cet égard était son banquier de Bordeaux, qui avait été celui de la famille de Mauville, et que précisément il n'avait pas osé interroger dans la crainte de se trahir.

Je me rendis chez lui de sa part pour y prendre quelques fonds, et je réussis à lui plaire assez pour qu'il me retînt à dîner. Voici les renseignemens que me fournirent sa conversation et celle des autres personnes que je pus tâter plus tard, avec toutes les précautions voulues.

Le marquis de Mauville, mort fou, était, de l'avis général, un malheureux caractère sans consistance et que personne ne pouvait prendre au sérieux. On allait, comme il arrive toujours, jusqu'à l'injustice, on n'admettait pas qu'il eût jamais eu de griefs sérieux contre sa femme, qui, malgré sa faute, restait blanche comme neige. On la disait victime de la haine de sa belle-mère et de la jalousie insensée de son mari. On assurait qu'elle n'avait jamais eu de relations avec sir Richard Brudnel, absent du pays à l'époque où le marquis avait tué dans son parc un braconnier qu'il prenait pour un rival. On ajoutait des détails que je ne pus vérifier. On accusait une des belles-sœurs de Fanny d'avoir eu dans le château une intrigue sérieuse qui avait égaré les soupçons du marquis sur sa malheureuse femme. Enfin l'opinion était unanime en faveur de celle-ci,

et ses relations avec mes parens à l'époque de sa mort avaient passé inaperçues dans une grande ville où nous avions tenu si peu de place. Il eût fallu une enquête pour retrouver les circonstances dont nous redoutions le rapprochement, et cette enquête, personne au monde n'avait de motifs pour la faire ou la demander. Presque toute la famille de Mauville avait disparu. La terre avait été vendue, et aucune personne de ce nom n'habitait plus le pays.

De Bordeaux je me rendis à Marmande, où mon nom était complétement inconnu, et je trouvai la même version encore plus arrêtée avec des détails, vrais ou non, encore plus défavorables au marquis, à sa mère et à ses sœurs. Quelques personnes se souvenaient de Mlle Moessart, digne et douce jeune fille que le marquis avait chassée, disait-on, sans motifs, dans un accès de colère. On n'avait plus entendu parler d'elle.

Je pus donc détruire les craintes de Jeanne et celles de M. Brudnel. Les bans furent publiés avec la joie de n'avoir plus à se séparer. On s'étonna beaucoup dans le pays; mais notre position était si nette et si facile à prouver, Pau est une ville si exclusivement absorbée par l'exploitation des étrangers, ma mère et ma sœur étaient d'ailleurs tellement irréprochables et respectées, que l'étonnement n'eut rien de malveillant ni d'obstiné. M. Brudnel passa bien pour notre bienfaiteur, mais on n'attribua son attachement pour nous qu'aux soins que je lui avais rendus, et ce fait me mit vite en plus grande réputation que si j'eusse opéré des cures admirables. J'ai été depuis lors le plus heureux des époux, des fils et des pères, en même temps que le plus occupé des médecins. Nous avons pu acheter une maison plus vaste et plus rapprochée de la ville que le chalet de M. Brudnel et nous y réunir à notre meilleur ami, dont j'espère prolonger assez la vie pour qu'il bénisse ses petits-enfans; mais je ne dois pas clore ce récit sans transcrire une lettre de Vianne, que je reçus à Pau quelques jours après mon mariage.

« A présent, mon ami, tu sais de reste pourquoi j'ai cessé avec soumission et respect de prétendre à la main de celle que tu regardais comme ta sœur. Elle a dû te dire que, me voyant très affecté de son hésitation et connaissant la solidité de mon caractère, elle avait daigné me confier le secret de sa naissance et celui de son attachement pour toi. Présente-lui l'hommage d'un éconduit qui sera toujours pour elle et pour toi l'ami le plus dévoué.

« Quant à moi, j'ai disposé de ma destinée. Après avoir disparu de Montpellier pendant quatre mois, j'y suis revenu marié avec une bonne, jolie et aimable personne que tu connais. Je l'ai enlevée la veille de son mariage avec cet excellent et chevaleresque Anglais, qui m'en veut peut-être, et qui a grand tort, car je crois lui avoir

rendu le plus grand service qu'un homme puisse rendre à un homme, celui de le préserver d'une folie aussi funeste que généreuse. Je me suis trouvé avec eux dans les mêmes relations que toi, avec cette différence que je ne m'étais pas follement attaché à l'un et à l'autre et que je n'ai bâti pour mon compte aucune espèce de roman. J'ai constaté les faits sans m'en laisser imposer par les apparences : d'une part, un homme rassasié d'émotions violentes, arrivé au besoin du repos, préoccupé avant tout d'un sentiment paternel qui est la seule passion saine à cet âge, et sacrifiant aux scrupules prévus de Jeanne son repos et sa liberté, entrant enfin avec un sourire triste et désillusionné dans les épines d'un mariage déraisonnable; d'autre part, une fille ennuyée, malade, bonne aussi, bonne avant tout, mais lasse d'aimer en vain et de courir après des fantômes, se dévouant sans logique à un vieillard qui ne la désirait pas et qui, ayant une autre famille, n'avait pas besoin d'une jeune femme pour le soigner. Manoela ignore trop le monde et la vie pour qu'elle puisse se passer d'un conseil sain et sévère. Elle m'a donc consulté sans me rien cacher des niaiseries et des légèretés de sa vie, que du reste je savais déjà. Elle ne s'est pas présentée à mes yeux comme aux tiens, sous l'aspect d'une énigme piquante à débrouiller. Je l'ai prise comme elle est pour lui dire sans humeur et sans tremblement nerveux des vérités moins dures, mais plus positives que celles que tu lui as dites. Je tenais beaucoup à la guérison de sa prétendue lésion au cœur, ayant acquis la certitude de mon diagnostic. Je lui ai offert, non pas mon culte idolâtrique, c'eût été mentir, ni mes caresses enivrantes, ce n'est point une spécialité, mais tout simplement le mariage. Elle a eu peur, elle s'est méfiée jusqu'au dernier moment, et tout à coup, devant se marier à huit heures, elle est arrivée chez moi à deux heures du matin. Je lui ai su gré de son courage, et une heure après nous courions sur la route d'Italie, laissant le fiancé surpris sans doute, mais délivré.

« Je ne l'ai pas trompée, je l'ai épousée, et je la ramène ouvertement, au grand scandale de mes concitoyens, qui ne lui présenteront pas leurs femmes; mais je les attends tranquillement chacun au lendemain d'une bonne maladie que j'aurai su conjurer et guérir. Je ne suis pas en peine du bon accueil qui sera fait alors à ma petite femme, si douce, si timide et si gracieuse. Je ne suis certes pas un berger d'Arcadie, un Lara encore moins, et si je ne porte pas de préjugés dans le choix d'une compagne, je n'y porte pas non plus d'illusions. C'est parce que Manoela est un être sans aucun lien avec le monde social et sans aucune appréciation des choses humaines que je l'ai préférée à toute autre. Celle-là m'appartient absolument, ne voit que par mes yeux, n'entend que par mes oreilles,

ne comprend que par ma bouche. Elle est ma chose, et je le lui dis sans l'offenser, car je lui prouve par mes soins et mon amitié qu'elle est une chose très belle et très précieuse. Enfin je l'ai guérie, elle n'a plus que quinze ans, et l'espérance d'un poupon qui sera son idéal et son tout me garantit la sagesse d'une personne qui s'est longtemps contentée des roquets et des perroquets de son harem. Je lui ai retranché cette ressource contre le *vague de l'âme*, mais je lui ai laissé sa terrible Dolorès, que je ne crains pas, ayant, je m'en flatte, beaucoup plus de clairvoyance et d'esprit qu'elle. Tout ce que je te dis là est pour nous seuls; je te le dis pour que tu ne te croies pas obligé de plaindre ma folie. De mon côté, je suis loin de douter de ton bonheur. Il te fallait le haut de l'empyrée, comme il me faut, à moi, la satisfaction de plain-pied. Je ne nie pas le bonheur dans des conditions élevées, et un moment j'y ai aspiré moi-même; mais je suis arrivé à une saine et philosophique appréciation de ce que l'on appelle le bonheur dans nos langues incomplètes et privées de nuances. Ce mot bonheur désigne un absolu qui n'existe pas. *Satisfaction* te paraîtrait et me paraît aussi trop brutal pour le remplacer, j'admets les joies de l'esprit. Je dis donc que le bonheur, chose essentiellement relative, a cela d'excellent qu'il se prête à tous les genres d'aspirations. Autrement il serait le partage de trop peu d'élus. Sur ce, que Dieu te conserve en santé, et sache bien que je suis comme auparavant ton fidèle Médard Vianne.

« *Post-scriptum.* Ma femme me demande s'il est convenable de t'envoyer ses complimens. Je l'autorise à dire ses amitiés. Dans dix ans d'ici, rappelle-toi la date, nous irons vous serrer les mains, et les choses réputées pénibles ou délicates seront comme si elles n'avaient jamais été. »

Cette lettre, que je crus devoir faire lire à sir Richard, le rassura sur le sort de Manoela, à laquelle, bien que joyeux d'avoir recouvré sa liberté, il s'intéressait toujours. Il y a quelques années, songeant à mettre ses affaires en ordre, il nous demanda avec une charmante bonhomie la permission de lui restituer, par une disposition testamentaire, la dot qu'il lui avait toujours destinée et que de son vivant Vianne eût refusée. D'accord avec Jeanne, il fut convenu que ce legs serait maintenu.

Certes Vianne avait raison de regarder ce que nous appelons le bonheur comme une chose relative à l'idée qu'on s'en fait; mais il nous semble, à Jeanne et à moi, qu'il existe une félicité qui échappe au contrôle des définitions, et qui consiste dans l'aspiration constante aux plus hautes jouissances de l'esprit et du cœur.

GEORGE SAND.

ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS

M. VITET, SA VIE ET SES ŒUVRES.

Il y a quatre ans à peine, pendant quatre mois, du 15 octobre 1870 au 31 janvier 1871, la *Revue* a publié sept lettres adressant d'ardens appels au patriotisme parisien pour l'exhorter à supporter, à braver les périls et les souffrances du siége prussien. « Je supplie Paris, disait l'écrivain, de tenir ferme jusqu'au bout. C'est, avant tout, pour la question d'honneur, car j'ai la bonhomie, je l'avoue, de croire encore à ce vieux mot, et d'être pris d'une douleur profonde devant l'abaissement de mon pays. Ce ne sont pas là des phrases, n'en déplaise à nos pacifiques. Pour les nations, aussi bien que pour l'individu, l'honneur c'est la vie même, la première des réalités. Je voudrais bien les voir, ces raffinés, ces sybarites, devenus citoyens d'un peuple qui tout à coup perdrait le sentiment de sa force et de sa dignité; quelle chute, même pour eux! Que seraient-ils et que serions-nous tous? Mais quand je supplie Paris de tenir ferme jusqu'au bout, ce n'est pas seulement l'honneur qui me préoccupe; j'entends aussi servir nos intérêts. Si vous voulez que l'ennemi n'abuse pas de sa victoire, qu'il ne vous dépouille pas, ne vous pressure pas sans pitié, ne lui laissez pas voir, pas même deviner que vous mourez d'envie de n'être plus en guerre. Vous n'avez qu'un moyen de gagner quelque chose avec lui, c'est de le faire attendre. Il vous surfait, ne cédez pas. Persuadez-le que vous subirez tout, dangers et privations, aussi longtemps qu'il ne sera pas traitable et modéré. »

Qui donnait ces énergiques conseils? qui les signait de son nom? était-ce un guerrier vieilli dans les camps, ou un politique consommé et affermi dans les épreuves de la vie? Non, c'était un aca-

démicien, un ami passionné des lettres et des arts, des œuvres et des joies de la paix; c'était M. Vitet, et M. Vitet à soixante-huit ans.

Dans sa jeunesse, au début de sa vie morale, il avait subi les mêmes épreuves et connu les mêmes tristesses qui en devaient marquer la fin. Né à Paris, le 18 octobre 1802, au sein d'une famille originaire de Lyon, où elle avait occupé avec honneur les principales charges municipales, il avait vu en 1814 et 1815 la France vaincue, et Paris non pas assiégé, mais envahi et occupé par les étrangers. Il avait assisté au douloureux spectacle de l'Europe victorieuse de nous, chez nous, et nous imposant les conditions de la paix; mais c'était l'Europe, la coalition européenne qui nous avait vaincus, et non pas une seule des nations européennes. Nous avions succombé sous tous nos rivaux réunis après avoir été arrogamment provoqués, et non pas dans un duel sans cause claire et digne. Nous avions de plus trouvé, non pas des amis, mais des influences éclairées et modérées qui avaient compris l'intérêt européen et ce qui nous était dû malgré nos revers. L'Angleterre et la Russie, l'empereur Alexandre et le duc de Wellington, avaient fait repousser les prétentions envahissantes de la Prusse déjà géographiquement rédigées. Nous n'avions perdu ni l'Alsace, ni aucune portion de la Lorraine. La France restait intacte. Elle entrait d'ailleurs, après de longues années de guerre et de despotisme révolutionnaire ou militaire, en possession des deux grands biens de la civilisation, la paix et des institutions libres. Le gouvernement auquel elle avait aspiré dans les premiers jours de 1789, la monarchie traditionnelle et constitutionnelle, devenait le sien. Il y avait là pour notre patrie des garanties de stabilité, de liberté et de progrès bien propres à nous donner dans le présent les consolations, et pour l'avenir les espérances qui, au milieu des plus tristes désastres, relèvent et rassérènent l'âme des peuples.

C'est un rare spectacle que celui d'une grande nation passant tout à coup des violentes passions et des rudes épreuves de la guerre et du pouvoir absolu aux œuvres laborieuses et lentes, quoique très animées, de la paix et de la liberté. Ce fut le spectacle qu'offrit la France après ses revers de 1814 et 1815. En même temps, un puissant mouvement intellectuel y éclatait : dans les sciences politiques et économiques, en philosophie, dans l'histoire ancienne et moderne, dans la critique littéraire, dans la poésie, dans les arts, des idées nouvelles et fécondes fermentaient; des hommes nouveaux et éminens les développaient et les appliquaient dans des œuvres qui devenaient populaires. MM. Royer-Collard, Maine de Biran, Cousin, Jouffroy, relevaient puissamment le spiritualisme en face du sensualisme et du scepticisme du XVIIIe siècle. La-

martine, Victor Hugo, Alfred de Musset, ouvraient aux imaginations et aux âmes des régions bien autrement poétiques que celles où se promenaient avant eux Saint-Lambert et l'abbé Delille. MM. Villemain, Rémusat, Dubois de la Loire-Inférieure, Sainte-Beuve, portaient dans la critique morale et littéraire une élévation et une richesse de vues, une intelligence des caractères et de la nature humaine bien supérieures aux appréciations classiques ou mondaines de La Harpe et de Grimm. MM. Augustin Thierry, Thiers, Mignet, rendaient à l'histoire sa vérité à la fois pittoresque et simple. J'ai retracé ailleurs ma vie politique; il ne me convient pas de parler ici de mes travaux historiques et d'en marquer avec précision le caractère; ils ont pris leur place et exercé leur influence dans le mouvement intellectuel qui signala l'époque de la restauration, et c'est l'honneur auquel j'attache le plus de prix de pouvoir affirmer une intime harmonie entre mes propres actes contemporains et mes appréciations historiques des faits et des hommes des temps passés.

Ce fut au milieu de ce grand mouvement intellectuel du XIXe siècle naissant que s'ouvrit et se forma l'esprit de M. Vitet. Il y trouvait à la fois des maîtres et des compagnons. C'est un fait plein de charme que l'élan spontané de la pensée jeune qui n'a encore connu ni les épreuves, ni les mécomptes de la vie pratique; elle ne cherche que la vérité et la sympathie; elle se tient pour satisfaite et elle en jouit avec confiance dès qu'elle les rencontre. M. Vitet était dans les plus favorables dispositions pour goûter sans trouble cette jouissance; il entrait dans la vie sans y poursuivre aucun but déterminé et intéressé; il ne se proposait d'être ni magistrat, ni administrateur, ni avocat, ni professeur savant, ni même acteur politique : en possession héréditaire d'une situation honorable et d'une fortune suffisante, il eût pu se livrer aux plaisirs frivoles et mondains; il s'adonna librement à ses goûts intellectuels, à ses études favorites, et ne s'inquiéta que de remplir, selon de nobles penchans, son âme et sa vie. Il se donna de bonne heure cette satisfaction; en 1819, à dix-sept ans, tout en terminant son droit et en faisant de la prose juridique dans une étude d'avoué, il se complaisait à lire et à comprendre l'histoire de France; ce fut alors qu'il eut la première idée de la mettre en scènes véridiques sous une forme dramatique, et qu'il commença d'écrire *les Barricades* de 1588 sous Henri III. Ce n'était qu'une incomplète ébauche qu'il ne termina et ne publia qu'en 1826; mais il avait entrevu dès son premier coup d'œil et entr'ouvert dès son premier pas une voie historique nouvelle qui convenait également à l'esprit de son temps et à son propre esprit. Il donnait à l'histoire sa grande et naturelle sphère; il y faisait rentrer ses plus divers

acteurs, le peuple comme les rois, les petits comme les grands, les faubourgs comme la cour, les fanatiques comme les esprits libres, les intrigans et les badauds. « Je me suis imaginé, dit-il, que je me promenais dans Paris au mois de mai 1588, que j'entrais tour à tour dans les salons du Louvre, dans ceux de l'hôtel de Guise, dans les cabarets, dans les églises, dans les logis des bourgeois ligueurs, politiques ou huguenots, et chaque fois qu'une scène pittoresque, un tableau de mœurs, un trait de caractère sont venus s'offrir à mes yeux, j'ai essayé d'en reproduire l'image en esquissant une scène... Toutefois ces scènes ne sont pas détachées les unes des autres, elles forment un tout, il y a une action au développement de laquelle elles concourent; mais cette action n'est là en quelque sorte que pour les faire naître et leur servir de lien... L'art intervient dans ces essais, il lui est permis d'arranger, de façonner un peu les hommes et les choses; mais c'est pour leur donner l'air encore plus historique : c'est l'histoire seule qui domine et qui brille, c'est à elle que tout est sacrifié. »

Il s'aperçut bientôt que les scènes des *Barricades* n'avaient pas été un fait isolé, et que, pour être bien comprises, elles ne devaient pas rester isolées; il fallait montrer les scènes qui les avaient amenées et celles qu'elles avaient suscitées. Il commença par les dernières; il mit en drame l'assassinat du duc Henri de Guise aux états de Blois en 1588, vengeance des barricades, puis l'assassinat d'Henri III par Jacques Clément en 1589, vengeance de celui du duc de Guise; mais à ces événemens manquait encore leur source, la formation et les premiers pas de la ligue. Vingt ans après seulement, en 1849, M. Vitet sentit la lacune et le besoin de la remplir; il écrivit et publia alors dans la *Revue des Deux Mondes* les scènes des *États d'Orléans* en 1560 (1), sous le court règne de François II, berceau de la domination de Catherine de Médicis, de la ligue, de la Saint-Barthélemy et des guerres de religion auxquelles Henri IV fut seul capable de mettre un terme en payant de sa vie la paix rendue à son pays. L'œuvre dramatiquement historique de M. Vitet fut alors complète, et le genre nouveau qu'il avait créé fut mis dans son ensemble sous les yeux du public.

Le succès fut grand et légitime. Une portion considérable de la nation française, sa démocratie, prenait enfin dans son histoire une place que depuis des siècles elle travaillait péniblement à conquérir. La conquête avait été lente et douloureuse; l'histoire n'en avait pas marqué tous les pas et toutes les peines; au XVIe siècle, elle apparut à peu près accomplie à travers les souffrances et les efforts

(1) Voyez les livraisons des 15 avril, 1er et 15 mai 1849.

qu'elle avait coûtés. M. Vitet la proclama, non pas seulement en l'affirmant comme un fait, mais en mettant en scène les classes et les personnages qu'elle avait mis en lumière; il fit parler et agir les bourgeois et les paysans, les artisans et les campagnards qui avaient pris part aux événemens de cette longue lutte et influé sur ses résultats. Il lui arriva quelquefois de leur prêter des idées plus nettes et plus complètes, des paroles moins grossières et des passions moins brutales que n'étaient réellement au XVIe siècle les idées, les passions et les paroles des classes populaires et des partis ennemis: il n'est au pouvoir d'aucun homme, historien ou poète, de se détacher tout à fait de son propre temps, et de se transporter en arrière dans les mœurs et le langage d'une société bien moins avancée; mais, à tout prendre, la vérité ne manquait nullement aux acteurs bourgeois ou populaires des *Scènes historiques* de M. Vitet, et elles donnaient une juste et vivante idée des relations des diverses classes sociales de cette époque, et de leur part d'influence aux événemens dans lesquels elles avaient agi, chacune pour son compte et avec son caractère.

En même temps qu'il créait ainsi un nouveau genre d'histoire et de drame, M. Vitet publiait, dans les recueils périodiques du temps, œuvres collectives des hommes de sa génération et de ses opinions, un grand nombre d'articles, modèles d'une critique originale et féconde. Sous la restauration, de novembre 1824 à janvier 1830, je relève dans *le Globe* et dans la *Revue française* trente et un essais sur les questions et les productions du temps, littéraires, philosophiques, historiques, poétiques, françaises ou étrangères, sur l'indépendance en matière de goût, sur l'état de la musique théâtrale en France, sur l'école de peinture de David, sur le musée de sculpture ancienne et moderne de M. de Clarac, sur les salons de peinture, sur les poésies de Michel-Ange, sur la Société des antiquaires de Normandie, sur la théorie des jardins, sur les vignettes des chansons de Béranger, etc., petites dissertations toutes pleines d'idées élevées et fines, d'appréciations à la fois impartiales et sympathiques, — rares exemples des impressions et des jugemens d'un amateur supérieur également capable d'admirer et de critiquer, de sentir les beautés et de reconnaître les défauts.

Le genre et le nombre de ces essais, tous étrangers à la politique contemporaine, n'empêchaient pas que M. Vitet ne prît à ses incidens et à ses luttes un vif intérêt, moins par goût et dessein personnels que par sympathie et fidélité envers ses amis, le duc de Broglie, M. de Barante, M. Duchâtel et moi-même, tous plus attirés et plus engagés que lui dans cette voie. Il parlait et agissait comme nous avec une sincérité désintéressée. Quand le pouvoir passa du

centre au côté droit et des ducs Decazes et de Richelieu à M. de Villèle, M. Vitet nous accompagna sans la moindre hésitation dans les rangs de l'opposition constitutionnelle, et lorsqu'en novembre 1827 M. de Villèle en appela aux élections pour se défendre de ses ennemis de chambre et de cour, M. Vitet entra avec moi dans la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, au sein de laquelle se réunirent des hommes très divers d'idées générales et d'intentions définitives, dans l'unique dessein d'amener par les moyens légaux le changement de la majorité dans les chambres et la vraie politique légale et libérale. Depuis six ans déjà, en 1821, peu après la publication de mon *Essai sur les conspirations et la justice politique*, je m'étais hautement expliqué sur le sens et les limites de mon opposition; un des meneurs du parti qui conspirait dès lors, homme d'esprit et d'honneur, mais passionnément engagé dans les sociétés secrètes, cet héritage des temps de tyrannie qui devient le poison des temps de liberté, vint me voir et me témoigna sa reconnaissance de l'appui indirect que je leur avais apporté par l'écrit que je venais de publier. Quand le péril éclate, les plus hardis conspirateurs sont charmés de se mettre à couvert derrière les principes de justice légale et de modération que soutiennent les hommes qui ne conspirent pas. En me quittant, mon visiteur me prit vivement le bras et me dit : « Soyez donc des nôtres! — Qu'appelez-vous des vôtres? — Entrez avec nous dans les *carbonari*; c'est la seule force efficace pour renverser un gouvernement qui nous humilie et nous opprime. — Vous vous trompez sur mon compte, lui dis-je; je ne me sens ni humilié ni opprimé, ni moi, ni mon pays. — Que pouvez-vous donc espérer de ces gens de l'ancien régime? — Ce n'est pas en eux, c'est en nous-mêmes qu'il faut espérer; nous avons tout ce qu'il faut pour nous faire nous-mêmes un gouvernement libre, et je veux garder tout ce que nous avons. Le pouvoir actuel méritera peut-être souvent d'être combattu, pas du tout d'être renversé; il n'a rien fait qui nous en donne ni le droit ni la force, et nous avons, j'espère, de quoi le redresser en le combattant. Je ne veux ni de votre but ni de vos moyens; vous nous ferez à tous, comme à vous-mêmes, beaucoup de mal sans réussir, et, si vous réussissiez, ce serait encore pis. » Il me quitta sans humeur, mais point ébranlé dans sa passion de complots. C'est une fièvre dont on ne guérit pas quand on lui a livré son âme, et un joug dont on ne s'affranchit pas quand on l'a longtemps subi.

Dans la biographie que le chansonnier Béranger a écrite de lui-même, je lis ce judicieux paragraphe : « En tout temps, j'ai trop compté sur le peuple pour approuver les sociétés secrètes; véritables conspirations permanentes qui compromettent inutilement

beaucoup d'existences, créent une foule de petites ambitions rivales, et subordonnent des questions de principe aux passions particulières, elles ne tardent pas à enfanter les défiances, source de défections, de trahisons même, et qui finissent, quand on y appelle les classes ouvrières, par les corrompre au lieu de les éclairer. » — Béranger ajoute : « Dans les élections de 1827 contre le gouvernement de l'ancien régime, la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, qui agissait ostensiblement, a seule rendu de véritables services à notre cause. »

Les élections de 1827 une fois accomplies, la dissidence entre les élémens conservateurs et les élémens conspirateurs de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera* ne pouvait manquer de se manifester; nous cessâmes de nous associer à son action, et M. Vitet s'en écarta, comme ses amis. A tout prendre, nous avions réussi dans les élections; en janvier 1828, M. de Villèle tomba victime tantôt de ses résistances, tantôt de ses concessions au parti de l'ancien régime et de la cour. Il fut remplacé par M. de Martignac; les alliances comme les tendances du gouvernement devinrent libérales, non sans efficacité, quoique avec mesure; mais les partis parlementaires n'étaient encore ni assez expérimentés ni assez unis pour savoir soutenir le gouvernement qu'ils avaient créé; le cabinet Martignac essuya à propos de son projet de loi sur l'administration départementale un échec qu'il ne crut pas pouvoir accepter. Le roi Charles X saisit avec empressement cette occasion de se défaire d'un cabinet qui déplaisait à ses routines et à ses goûts, quoiqu'il n'eût pour sa race et pour son trône aucune raison de s'en méfier. M. de Polignac remplaça M. de Martignac. C'était le drapeau de l'ancien régime, expression des sentimens du roi et préface de ses actes. Je placerai ici ce que pensait et écrivait M. Vitet dans la *Revue des Deux Mondes* le 1er avril 1870, quarante ans après la révolution de juillet 1830. « Le sort en fut jeté, dit-il : ces ministres nouveaux, dont les noms seuls semblaient une menace, eurent beau d'abord ne rien dire et presque ne rien faire, l'émotion ne se calma point; jusqu'à l'issue fatale, pendant toute une année, la France fut dans cet état de stupeur et de fièvre, dans ce malaise et cette angoisse qui précèdent un violent orage. De part et d'autre, la confiance était morte, et la force était le seul arbitre qui désormais devait tout décider. Bientôt la crise alla se précipitant; les rudes, mais sincères et loyales remontrances de l'adresse des 221 de la chambre des députés provoquèrent un appel au pays; lorsque, par les nouvelles élections, le pays eut confirmé les remontrances de la chambre, le roi Charles X, sortant, par ses ordonnances de juillet 1830, de la charte qu'il avait jurée, lança au régime constitutionnel le fatal défi du pouvoir absolu. Huit jours après, la monarchie relevée en 1814 avait disparu.

« Au lendemain de la catastrophe, que devaient faire les fermes esprits respectueux envers le malheur, mais fidèles, avant tout, aux institutions libres qu'ils convoitaient pour leur pays? Ce n'était plus le temps des paisibles études, des controverses spéculatives, des théories philosophiques; l'esprit de révolution, ivre de sa victoire, ne se contentait pas d'avoir vengé la charte, il voulait la détruire; les idées constitutionnelles, les libertés publiques greffées sur la monarchie lui étaient odieuses non moins que la royauté même, et il entendait bien s'en délivrer du même coup. Le devoir était donc, pour les libéraux éclairés, de rompre avec cet esprit et de grossir les rangs de ceux que la société appelait à sa défense, et qui, pour s'abriter, venaient d'improviser une royauté nouvelle. Sans doute il eût mieux valu qu'un compromis fût possible, qu'on pût laisser intact le droit héréditaire, le fondement traditionnel du pouvoir, et n'imposer au dévoûment du prince appelé à gouverner qu'une charge temporaire, une simple régence; mais cet expédient, facile en apparence quand on y pense après coup, n'était, au moment même, qu'une pure utopie. Il faut n'avoir pas vu ces terribles journées, il faut ne pas savoir combien la France, dès que son sort est en jeu, est incapable de se donner le temps de réfléchir et de laisser en suspens, seulement pendant douze heures, sa confiance et son espoir, pour supposer que l'établissement d'une régence royale, c'est-à-dire le rétablissement du principe qui venait d'être vaincu, pût être seulement tenté au lendemain des trois journées de juillet 1830... Il n'y avait de possible qu'une résolution soudaine, une situation tranchée, une responsabilité complète, irrévocable. Et ce n'était pas l'ambition d'un homme, c'était le sentiment de la conservation surexcité chez tout un peuple qui se refusait aux demi-mesures et aux atermoiemens. Aussi, tant que la sécurité, à peu près rétablie, n'eut pas comme effacé le souvenir du péril social, ce fut à qui remercierait M. le duc d'Orléans de s'être résigné au rôle ingrat qu'il avait dû subir. *Le Moniteur* est là pour témoigner de ces adhésions qui aujourd'hui nous étonnent, et certaines paroles prononcées devant la chambre des pairs de 1830 par les plus honorables et les plus dévoués royalistes démontrent à quel point la royauté nouvelle était l'œuvre de tous et l'œuvre nécessaire. »

Après cette judicieuse et légitime appréciation de l'état des esprits et des faits en 1830, M. Vitet a relevé en 1870, dans la *Revue des Deux Mondes*, une question bien souvent posée; il s'est demandé si la monarchie de 1830 n'aurait pas dû se faire accepter et consacrer (je ne veux pas dire *sacrer*) par le suffrage populaire universel, comme le fit en 1851 le second empire. Je pourrais me contenter de dire que cette consécration n'a pas sauvé le second empire

de ses périls, et qu'elle n'aurait probablement pas été plus efficace pour la monarchie de 1830; dans l'état actuel du monde et des peuples, les causes de la chute comme de l'élévation des gouvernemens sont plus profondes et plus puissantes que les expédiens et les apparences par lesquels on tente de les prévenir. J'aime mieux remercier M. Vitet des motifs qu'il donne de notre abstention, en 1830, de toute charlatanerie populaire peu digne du peuple comme du pouvoir. « Nous prîmes, dit-il, cette résolution par un sincère et courageux désir de maintenir envers et contre tous, quoi qu'il pût arriver, les droits de la liberté légale. Au lendemain d'une catastrophe, en face de passions déchaînées aussi sourdes qu'aveugles, et que la force seule semblait pouvoir dompter, c'était là une conception hardie, originale, sans exemple dans nos fastes révolutionnaires, et qui fait honneur au gouvernement de 1830. Ce qu'il a dépensé de dévoûment, d'intelligence, de généreux efforts pour ne pas tomber dans l'ornière de 1791, pour retrouver, avec l'expérience de plus, les premières traces de 1789, pour soutenir enfin cette périlleuse gageure d'une révolution jalouse du droit de tous, aimant la liberté même après la victoire, » peu de gens aujourd'hui semblent s'en douter; la France s'en souviendra un jour.

Ce fut à cette œuvre difficile que, depuis le premier jour jusqu'au dernier, s'associa M. Vitet avec une constance d'autant plus honorable qu'elle n'était suscitée par aucune ambition, aucune passion personnelle; le bien public, la confiance dans la vérité et la fidélité à ses amis, c'étaient là les seuls mobiles de sa conduite; il n'avait nul goût pour la lutte et assez peu le don naturel de la parole publique; le laisser-aller de la méditation et de la conversation libre lui convenait mieux que l'effort de la discussion, et il se plaisait bien davantage dans la contemplation du beau que dans la recherche de l'utile. C'était, pour le pouvoir, un conseiller d'un esprit admirablement juste, prévoyant, sagace, plutôt qu'un compagnon d'armes ardent et efficace. Tel fut, après la révolution de 1830, le caractère de son attitude et de son influence générale auprès du duc de Broglie, de M. Duchâtel et de moi-même, ses amis personnels en même temps que ses chefs politiques. Il fut nommé en 1834 secrétaire-général du ministère du commerce, qu'occupait M. Duchâtel, puis conseiller d'état en 1836 et vice-président de la section des finances de 1846 à 1848; il avait été élu dès 1834 membre de la chambre des députés par le collége de Bolbec (Seine-inférieure), qu'il y représenta jusqu'en 1848. Il s'acquitta de ces fonctions diverses avec un soin scrupuleux, toujours attentif à bien faire même ce qu'il ne faisait pas par goût, et il y réussissait toujours; mais il avait trouvé, dès les premiers jours du gouvernement de 1830, sa

vocation naturelle, spéciale et efficace. Le 25 novembre 1830, M. le comte de Montalivet, alors ministre de l'intérieur, le chargea d'aller parcourir, dans l'intérêt de l'étude et de la conservation des monumens historiques, les départemens de l'Oise, de la Marne, de l'Aisne, du Nord et du Pas-de-Calais, et le 10 août 1837 M. de Montalivet, redevenu ministre de l'intérieur, confirma et compléta cette mission en adressant à tous les préfets cette circulaire : « Le culte des souvenirs qui se rattachent à l'histoire des arts ou aux annales du pays est malheureusement trop négligé dans les départemens; on laisse en oubli des monumens précieux; on passe avec indifférence devant des vestiges qui attestent la grandeur des peuples de l'antiquité; on cherche en vain les murs qui ont vu naître les grands hommes dont s'honore la patrie ou les tombes qui ont recueilli leurs restes, et cependant tous ces débris vivans des temps qui ne sont plus font partie du patrimoine national et du trésor intellectuel de la France.... Il importe de mettre un terme à cette insouciance... Je vous invite à recueillir tous les documens propres à me faire connaître les anciens monumens qui existent dans votre département, l'époque de leur fondation, le caractère de leur architecture et les souvenirs historiques qui s'y rapportent... Le fruit de vos recherches sera soumis à une commission que je viens d'instituer, et je me ferai un plaisir de diriger les fonds dont je puis disposer vers les départemens qui auront le mieux apprécié l'importance de ce travail. »

On sent dans cette circulaire, dont M. Vitet fut probablement le rédacteur aussi bien que l'inspirateur, l'âme d'un patriote antiquaire et artiste qui porte à l'histoire et aux monumens historiques de son pays un intérêt aussi tendre qu'intelligent, et qui connaît la puissance des souvenirs. La bonne intention ne demeura pas inefficace; le 29 septembre 1837, la commission des monumens historiques fut nommée; elle se composa de sept membres, MM. le comte de Montesquiou, Vitet, Auguste Le Prévost, le baron Taylor, Caristie, Félix Duban et Mérimée, tous très compétens pour cette mission. Pour les mettre en mesure de l'accomplir en pleine connaissance de cause, M. Vitet avait déjà entrepris la visite des cinq départemens qu'en novembre 1830 M. de Montalivet lui avait spécialement désignés. « J'ai déjà parcouru, dit-il dans son premier rapport au ministre, les départemens de l'Oise, de la Marne, de l'Aisne, du Nord et du Pas-de-Calais. Comme le but de mon inspection n'était pas unique, et qu'indépendamment des monumens j'avais à visiter les bibliothèques, les musées, les écoles de dessin, je crois devoir, pour vous rendre compte avec plus de clarté de ce que j'ai vu, diviser ce rapport en quatre parties. Je parlerai : 1° des monumens, 2° des bibliothè-

ques et archives, 3° des musées et objets d'art, 4° des écoles de dessin, de musique, etc. » Il fut fidèle à ce plan dans la série des rapports qu'il adressa successivement aux divers ministres de l'intérieur et à la commission des monumens historiques.

Ces rapports ont été publiés en 1862 par le ministère d'état impérial, non pas en entier et textuellement, mais dans de longs extraits qui remplissent soixante et dix pages in-quarto. Ils contiennent des renseignemens scrupuleusement recueillis et discutés : 1° sur l'origine et la date des monumens d'architecture, de sculpture et de peinture en France du xe au xvie siècle; 2° sur l'état de ces monumens au xixe siècle et sur les mesures à prendre pour les conserver; 3° sur le mode d'exécution des travaux de conservation et de restauration; 4° sur le classement des monumens et les choix à faire pour procéder à l'œuvre successive de leur entretien. Il faut lire avec soin ces rapports pour reconnaître combien ils sont précis, complets et pratiques. Je n'en veux citer que trois passages où se révèlent la vivacité des sentimens de l'écrivain en présence de ces œuvres de l'art, et le mélange d'admiration tendre et de critique libre qui caractérise ses jugemens.

Il rencontre à Tracy, près de Noyon, une charmante église de village. « Ce petit monument, dit-il, mérite une attention toute particulière; il est à peu près inconnu, et c'est presque à titre de découverte que j'en parle. On ne peut s'imaginer un travail plus suave et plus hardi, des proportions plus ravissantes. L'ogive s'y montre, mais à peine sensible et entourée de ce cortége d'ornemens et de zigzags qui n'accompagnent d'ordinaire que le plein cintre. Il y a d'ailleurs dans l'église des parties purement à plein cintre... Il faut signaler cette petite église comme œuvre de l'art et comme preuve que cette élégante architecture qui, au xiie siècle, florissait sur les bords du Rhin, avait aussi pénétré en Picardie, et y était cultivée avec plus de finesse peut-être, sinon avec autant de grandiose et de majesté qu'en Normandie. »

« Les monumens de la sculpture, dit ailleurs M. Vitet, sont plus fragiles que ceux de l'architecture... Aussi faut-il s'estimer heureux quand le hasard vous fait découvrir, dans un coin bien abrité et où les coups de marteau n'ont pu atteindre, quelques fragmens du noble et bel art du sculpteur. Ce plaisir, cette bonne fortune, j'en ai joui à Reims. Une partie du portail de la cathédrale exigeant quelques réparations, un échafaudage a été dressé jusqu'à mi-hauteur de la façade. Je suis monté sur cet échafaudage, et dans les enfoncemens des ogives, des festons et autres ornemens architectoniques, j'ai trouvé une profusion de bas-reliefs et de statues dont le style, le caractère et l'expression m'ont causé l'admiration la plus

vive. Le costume, aussi bien que le genre de travail, annonce que ces figures sont du XIIIe siècle, l'âge d'or de notre sculpture nationale, et, grâce à la manière dont elles ont été abritées, presque toutes sont dans un état parfait de conservation. »

De la sculpture, M. Vitet passe à la peinture, art dont les monumens sont encore plus difficiles à conserver ou à restaurer. « On ne comprend pas, dit-il, l'art du moyen âge, on se fait l'idée la plus mesquine et la plus fausse de ses grandes créations d'architecture et de sculpture, si, dans sa pensée, on ne les rêve pas couvertes, du haut en bas, de couleurs et de dorures. De toutes les importations de l'Orient, il n'en est peut-être pas qui se soient répandues avec plus de faveur et plus universellement que le goût et le besoin des couleurs. On en vint à vouloir que tout fût coloré, tout, jusqu'à la lumière, et les rayons du soleil ne pénétrèrent plus dans les habitations qu'à travers du rouge, du jaune et du bleu. L'usage des vitraux peints n'a pas eu d'autre origine. Déjà aux VIIe et VIIIe siècles, au commencement du IXe, puis au XIe, cette passion avait fait quelques conquêtes, mais partielles et peu durables; au retour de la croisade, la couleur triompha, et pendant trois siècles la France en fut amoureuse, comme la Grèce l'avait été de tout temps. »

Nul ne saurait lire ces rapports sans être frappé du vif, profond et tendre sentiment pour les chefs-d'œuvre qui s'y révèle à chaque pas. M. Vitet avait lui-même la conscience du caractère particulier et original de sa sympathie pour l'art quand il disait de M. Mérimée, son collègue dans la commission des monumens historiques : « Mérimée admire les beaux monumens, mais il n'a jamais senti ses yeux se mouiller à l'aspect de leurs ruines. »

A la fin des rapports, on trouve la liste complète des monumens de la France énumérés et classés provisoirement par départemens. Cette liste provisoire comprend 1,882 monumens (1), et dans le texte même des rapports on lit : « Les édifices qui peuvent être classés

(1) *Liste des monumens historiques de la France classés provisoirement en 1862.*

Ain	8	Calvados	59	Eure	42
Aisne	34	Cantal	9	Eure-et-Loir	32
Allier	21	Charente	25	Finistère	23
Basses-Alpes	13	Charente-Inférieure	23	Gard	22
Hautes-Alpes	4	Cher	29	Haute-Garonne	16
Ardèche	7	Corrèze	14	Gers	6
Ardennes	9	Corse	16	Gironde	39
Ariége	8	Côte-d'Or	36	Hérault	16
Aube	31	Côtes-du-Nord	13	Ille-et-Vilaine	10
Aude	11	Creuse	8	Indre	21
Aveyron	10	Doubs	10	Indre-et-Loire	37
Bouches-du-Rhône	42	Drôme	13	Isère	13

parmi les monumens historiques dignes d'être conservés s'élèvent jusqu'à présent au nombre de 1,420. Les tournées annuelles d'inspection, si elles font effacer quelques noms de cette liste, en font inscrire un bien plus grand nombre, et les progrès des études archéologiques appellent chaque jour l'attention des autorités sur de nouveaux édifices dont on fait, pour ainsi dire, la découverte... Jusqu'à ce jour (1860), quatre cent soixante-deux affaires seulement ont été suffisamment instruites pour que la commission soit en état d'apprécier exactement le chiffre des dépenses reconnues utiles et même nécessaires. Ces quatre cent soixante-deux devis s'élèvent ensemble à la somme de 5,959,217 francs. »

En même temps qu'il adressait à l'administration ces *Rapports* qu'elle provoquait, M. Vitet se livrait, pour son propre compte, à une série d'*Études* sur les principales époques de l'histoire des arts, la vie, les œuvres et les divers caractères de leurs plus éminens acteurs. Publiées de 1826 à 1863 dans divers recueils, ces *Études* ont été réunies, de 1864 à 1868, en 4 volumes divisés en 4 séries distinctes : 1° l'antiquité, 2° le moyen âge, 3° les temps modernes pour la peinture en Italie, en France et dans les Pays-Bas, 4° les temps modernes pour les arts divers, y compris la musique. Ces *Études*, au nombre de 39 essais séparés (1), forment, quoique frag-

Jura	3	Morbihan	18	Seine	65
Landes	5	Moselle	22	Seine-Inférieure	73
Loir-et-Cher	38	Nièvre	23	Seine-et-Marne	46
Loire	8	Nord	17	Seine-et-Oise	58
Haute-Loire	25	Oise	57	Deux-Sèvres	26
Loire-Inférieure	10	Orne	10	Somme	32
Loiret	32	Pas-de-Calais	8	Tarn	6
Lot	18	Puy-de-Dôme	39	Tarn-et-Garonne	10
Lot-et-Garonne	13	Basses-Pyrénées	16	Var	13
Lozère	3	Hautes-Pyrénées	3	Vaucluse	36
Maine-et-Loire	45	Pyrénées-Orientales	15	Vendée	9
Manche	38	Bas-Rhin	23	Vienne	27
Marne	29	Haut-Rhin	12	Haute-Vienne	9
Haute-Marne	15	Rhône	14	Vosges	4
Mayenne	15	Haute-Saône	8	Yonne	42
Meurthe	24	Saône-et-Loire	33	Algérie	35
Meuse	9	Sarthe	12	Italie	1

(1) En voici la liste dans l'ordre des dates de la publication : 1825, *De la Musique théâtrale en France;* — 1826, *De l'Harmonie pratique et de l'Harmonie scientifique;* — 1827, *Ch. M. de Weber;* — 1827, *Des Nielles et de l'origine de la gravure en taille-douce;* — 1828, *la Musique mise à la portée de tout le monde;* — 1828, *Rossini et l'avenir de la musique;* — 1828, *De la théorie des Jardins;* — 1830, *De l'Architecture lombarde;* — 1830, *l'Église Saint-Cunibert à Cologne;* — 1831, *les Monumens historiques du nord-ouest de la France;* — 1833, *le Musée de l'hôtel de Cluny;* — 1839, *l'Architecture du moyen âge en Angleterre;* — 1841, *Eustache Lesueur;* — 1842, *Paul*

mentaires, une histoire générale des arts aussi remarquable par la profonde connaissance des faits et les détails anecdotiques que par la richesse et l'élévation des vues sur la théorie des arts et par l'équitable appréciation en même temps que par l'admiration passionnée de leurs chefs-d'œuvre. Je ne terminerai pas cette notice sans en donner quelques frappans exemples; je reprends maintenant le cours des événemens et des travaux qui ont rempli ou momentanément distrait de leur pente naturelle la vie et l'âme de M. Vitet.

Pendant qu'il s'adonnait à ces élégantes et paisibles études, la révolution de 1830 éclata. Il en comprit admirablement, dès les premiers jours, le vrai caractère, ainsi que les conditions du régime nouveau qui en devait résulter. Nous n'avons pas encore réussi, bien s'en faut, à reconnaître et à mettre en pratique tous les enseignemens de cette grande époque, et il importe à notre avenir encore plus qu'à notre situation actuelle de nous en rendre exactement compte. La restauration n'avait pas fait en France en 1830 toutes les conquêtes que lui avait promises la charte. Inactives, mais non résignées, les sociétés secrètes et révolutionnaires étaient encore là, prêtes, dès qu'une circonstance favorable se présenterait, à reprendre leur travail de conspiration et de destruction. D'autres adversaires, plus légaux, mais non moins redoutables, épiaient toutes les fautes du roi et de son gouvernement, et les commentaient assidûment devant le public, attendant et faisant pressentir des fautes bien plus graves qui amèneraient les conséquences suprêmes. Dans les masses populaires, les vieux instincts de haine et de méfiance pour tout ce qui rappelait l'ancien régime et l'invasion étrangère continuaient de fournir aux ennemis de la restauration des espérances et des armes inépuisables. Le peuple est comme l'océan, immobile et presque immuable au fond, quels que soient les coups de vent qui agitent sa surface. Cependant, même au milieu de la fermentation électorale de 1830, l'esprit de légalité et le bon sens poli-

Delaroche; — 1847, *l'Art et l'Archéologie;* — 1850-1862, *Raphaël à Florence;* — 1851, *les Arts et les Artistes en France au seizième siècle, les Clouet;* — 1852, *Essai sur les anciennes notations musicales de l'Europe;* — 1853, *de l'Architecture byzantine en France;* — 1853, *de la Peinture murale;* — 1854, *Histoire de l'harmonie au moyen âge;* — 1855, *Athènes aux quinzième, seizième et dix-septième siècles:* — 1856, *Marc-Antoine Raimondi;* — 1858, *Ary Scheffer;* — 1859, *M. Charles Lenormant;* — 1859, *Monumens antiques de la ville d'Orange;* — 1860, *Pindare et l'art grec;* — 1860, *les Marbres d'Éleusis;* — 1860, *l'Architecture chrétienne en Judée;* — 1860, *Nouvelle explication des neumes;* — 1860, *les Peintres flamands et hollandais;* — 1861, *Nouvelles fouilles à Éleusis;* — 1861, *De l'Orfévrerie religieuse au moyen âge;* — 1862, *Projet d'un nouveau musée de sculpture grecque;* — 1862, *la Collection Campana;* — 1862, *la Chapelle des Saints-Anges, par Eugène Delacroix;* — 1863, *les Mosaïques chrétiennes de Rome.*

tique avaient fait de notables progrès; le sentiment public repoussait toute révolution nouvelle. Jamais la situation des hommes qui voulaient sincèrement le roi et la charte n'avait été meilleure ni plus forte : ils avaient, dans l'opposition légale, fait leurs preuves de fermeté persévérante; ils venaient de maintenir avec éclat les principes essentiels du gouvernement libre; ils possédaient l'estime et même la faveur publique; les partis violens par nécessité, le pays avec quelque doute, mais aussi avec une espérance honnête, se rangeaient et marchaient derrière eux. S'ils avaient, à ce moment critique, réussi auprès du roi comme dans les chambres, si Charles X, après avoir, par la dissolution de la chambre des députés, poussé jusqu'au bout le droit de sa couronne, avait accueilli le vœu manifeste de la France, et pris ses ministres parmi les royalistes constitutionnels investis de la considération publique, je le dis avec une conviction qui peut sembler téméraire, mais qui persiste aujourd'hui, on pouvait raisonnablement espérer que l'épreuve décisive de la restauration était surmontée, et que, le pays prenant en même temps confiance dans le roi et dans la charte, l'ancienne dynastie et le gouvernement constitutionnel étaient fondés ensemble.

Mais ce qui manquait précisément au roi Charles X, c'était cette étendue et cette liberté d'esprit qui donnent à un prince l'intelligence de son temps et lui en font sainement apprécier les ressources comme les nécessités. « Il n'y a que M. de Lafayette et moi qui n'ayons pas changé depuis 1789, » disait un jour le roi, et il disait vrai; à travers les vicissitudes de sa vie, il était resté tel qu'il s'était formé dans sa jeunesse à la cour de Versailles, sincère et léger, confiant en lui-même et dans ses entours, peu observateur et peu réfléchi, quoique d'un esprit actif, attaché à ses idées et à ses amis de l'ancien régime comme à sa foi et à son drapeau. Sous le règne de son frère Louis XVIII, il avait été le patron de cette opposition royaliste qui fit hardiment usage des libertés constitutionnelles, et il s'était fait alors en lui un singulier mélange de son intimité persévérante avec ses anciens amis partisans de l'ancienne monarchie et de son goût pour la popularité nouvelle d'une physionomie libérale. Monté sur le trône, il se flatta sincèrement qu'il gouvernerait selon la charte avec ses idées et ses amis d'autrefois. M. de Villèle et M. de Martignac s'usèrent rapidement à son service dans ce difficile travail. Après leur chute, aisément acceptée, Charles X se trouva rendu à sa pente naturelle, au milieu de conseillers peu disposés à le contredire et hors d'état de le contenir. Deux erreurs funestes s'établirent alors dans son esprit : il se crut menacé par la révolution plus qu'il ne l'était réellement, et il cessa de croire à la possibilité de se défendre et de gouverner par le cours légal du régime

constitutionnel. De là les ordonnances de juillet 1830. La France ne voulait point d'une révolution nouvelle. La charte contenait, pour un souverain prudent et patient, de sûrs moyens d'exercer l'autorité royale et de garantir sa couronne; mais Charles X avait perdu confiance dans la France et dans la charte. Quand l'adresse des 221 sortit triomphante des élections, il se crut acculé dans ses derniers retranchemens, et réduit à se sauver malgré la charte ou à périr par la révolution. Peu de jours avant les ordonnances de juillet, l'ambassadeur de Russie, le comte Pozzo di Borgo, eut une audience du roi. Il le trouva assis devant son bureau, les yeux fixés sur la charte ouverte à l'article 14. Charles X lisait et relisait cet article, y cherchant avec inquiétude le sens et la portée qu'il avait besoin d'y trouver. En pareil cas, on trouve toujours ce qu'on cherche, et la conversation du roi, bien que détournée et incertaine, laissa à l'ambassadeur peu de doutes sur ce qui se préparait.

La révolution de 1830 une fois accomplie, M. Vitet fut un des premiers à comprendre que ce que la France avait de plus pressé, c'était de la transformer en un gouvernement régulier et durable qui la terminât en la consolidant. Il comprit en même temps la condition vitale de ce gouvernement, que son pouvoir fût stable et efficace sous la double garantie de la libre discussion de ses actes et de la responsabilité de ses conseillers. La monarchie constitutionnelle offrait et avait déjà donné ailleurs pleine satisfaction à cette grande condition. M. Vitet se voua à la cause de la monarchie constitutionnelle, et les tentatives républicaines, si on en avait fait quelqu'une dès lors pour obtenir son concours, n'auraient pas même réussi à lui donner des tentations. Il n'avait peut-être contre le régime républicain aucune de ces objections de principe que peut élever une philosophie haute et exigeante; mais il savait trop bien l'histoire pour ne pas reconnaître que, de toutes les formes de gouvernement, la république est celle dont les conditions sont le plus difficiles à réunir, la durée plus incertaine et le succès plus rare. Dans l'antiquité européenne, la Grèce fut une collection de glorieuses petites républiques qui passèrent leur vie à se faire la guerre jusqu'au jour où elles succombèrent devant la monarchie macédonienne. La république romaine ne conquit le monde que pour tomber dans une sanglante anarchie, qui aboutit bientôt au despotisme et à la décadence de l'empire. Dans le monde moderne, trois républiques, la Suisse, les Provinces-Unies de Hollande et les États-Unis d'Amérique, ont seules réussi à acquérir la consistance et la durée d'états vraiment constitués. C'est qu'elles ont été des confédérations de petits états républicains unis pour certaines circonstances graves et déterminées, mais conservant pour leur régime intérieur leur

séparation et leur autonomie. La France de 1830 n'avait aucune de ces bases historiques et ne se prêtait à aucune combinaison semblable; l'unité avait été l'œuvre lente, mais définitive de son histoire. Elle était et elle resta monarchique en 1830 malgré ses luttes révolutionnaires avec son ancienne monarchie, et malgré les coups que, soit en l'attaquant, soit en se défendant contre elle, elle lui avait elle-même portés.

En embrassant en 1830 la cause de la monarchie constitutionnelle, M. Vitet se conformait donc au vœu de son pays autant qu'à sa propre pensée. Je l'ai déjà dit et je prends plaisir à le redire, il le fit avec un désintéressement, un amour du vrai et du bien qui est de tout temps fort rare; il n'apporta dans la vie publique point d'ambition du pouvoir et des honneurs, point d'amour-propre impatient et rival, point d'effort pour obtenir le succès populaire. Plus il observa et réfléchit, plus il demeura convaincu que le meilleur gouvernement pour notre temps et pour la France, c'était le régime qu'assez improprement chez nous on a appelé *parlementaire*, le pouvoir exercé, de concert avec le roi, mais sous leur propre et publique responsabilité, par les représentans les plus éminens et les plus éprouvés des principes d'ordre et de liberté inscrits dans la charte du pays et livrés dans les chambres à de constans débats. M. Vitet travailla sans relâche à la formation d'un tel gouvernement en le laissant incessamment soumis à la critique et à la concurrence de ses rivaux. Quand il crut le voir formé, il se dévoua à le soutenir, sans aucune prétention personnelle, à travers les difficultés et les luttes de la politique quotidienne. Il apporta dans cet assidu et modeste travail une habileté loyale et prudente, s'appliquant à prévenir les dissentimens entre ses amis conseillers de la couronne, à écarter les rivalités, à éclaircir les malentendus, à dissiper les ombrages et les doutes qui s'élèvent aisément, même entre des hommes en général sympathiques et engagés dans la même cause. Il excellait dans cet art délicat, et il exerçait ainsi dans le gouvernement une influence d'autant plus efficace qu'elle était moins aperçue.

Pendant qu'il s'acquittait ainsi, dans sa vie publique, d'un rôle librement limité, il lui arriva dans sa vie privée un grand bonheur bien justement mérité; le 30 octobre 1832, il épousa Mlle Cécile Perier, fille de M. Scipion Perier et nièce de M. Casimir Perier, qui venait de mourir cinq mois auparavant dans toute sa gloire, car il avait su rétablir l'ordre sans attenter à la liberté. C'était ce qu'on appelle dans le monde un bon mariage; à l'épreuve, il fut excellent. Mlle Perier était belle, sérieuse, passionnée et digne, capable de comprendre et de conquérir son mari. Pendant vingt-cinq ans, ils

se donnèrent l'un à l'autre ce qu'ailleurs j'ai appelé de son vrai nom, l'amour dans le mariage. M. Vitet perdit sa femme le 12 février 1858. Il ne chercha et ne trouva de consolation que dans le progrès de sa foi chrétienne et dans le pieux souvenir de son bonheur.

Aux joies du foyer domestique étaient venus s'ajouter pour lui les succès littéraires. Il publia en 1833 son *Histoire de la ville de Dieppe*, en deux volumes; ce devait être le début d'une série d'histoires des principales villes de France destinées à montrer pourquoi et comment les divers régimes municipaux avaient été amenés à se fondre dans l'unité nationale. L'*Histoire de Dieppe* donnait l'exemple d'une narration claire et animée, sans lacunes et sans longueurs, propre à servir de guide dans une telle entreprise générale. Par malheur, l'entreprise ne fut pas continuée; l'exemple était trop difficile à suivre. M. Vitet fut élu le 8 mai 1845 à l'Académie française, en remplacement de M. Soumet, et son discours de réception, prononcé le 26 mars 1846, surpassa l'attente publique. Après avoir mêlé de fines et justes critiques à la louange de son prédécesseur, il revint à l'éloge avec une dignité morale et une équité littéraire rares et saisissantes. « Où sont, dit-il, les hommes qui obtiennent sans condition les dons que le ciel leur envoie? Le plus divin de tous les peintres trouva-t-il jamais sur sa palette ces teintes suaves et profondes qui naissaient d'elles-mêmes sous le pinceau du Corrége?.. Savoir aimer le beau dans les œuvres des hommes, c'est savoir accepter d'inévitables imperfections; les qualités ne s'achètent que par des défauts... Celles de M. Soumet partaient d'un principe unique, l'amour le plus vrai, le plus profond de son art... Ne l'oublions pas, messieurs, les qualités saillantes et exclusives sont, dans le domaine des arts, le plus sûr préservatif contre la médiocrité. M. Soumet appartenait à la famille des coloristes, il ne dessinait pas ses figures nues avant de les draper, il n'étudiait pas les mouvemens de leurs muscles jusque sous l'épaisseur d'une armure,... et en même temps il aimait tous les beaux vers, ceux des autres aussi bien que les siens; un grand succès était une fête pour lui, quelle que fût la main qui dût cueillir la palme... Cette généreuse passion, que purifiait encore le sentiment religieux, l'avait rendu comme étranger au monde; il ne vivait plus que dans cette atmosphère des idées désintéressées où notre âme se dépouille de nos mauvais penchans et n'est pas même accessible aux plus innocentes faiblesses. Des titres, des honneurs lui furent offerts quelquefois par le roi Louis XVIII, qui prisait fort ses vers; le poète en fut presque offensé; il croyait trop à sa noblesse littéraire pour croire qu'il eût besoin d'une autre. Heureuse exaltation qui ne lui donnait pas seulement le premier des biens, l'indépendance, mais une vie

sans orages, aussi naïve que sur les bancs des écoles, aussi calme que dans le fond d'un cloître! » Au nom de l'Académie, son directeur, M. le comte Molé, répondit dignement à ce noble état d'âme et à ce beau langage.

Deux ans après la réception de M. Vitet à l'Académie française, la révolution du 24 février 1848 éclata. J'en ai retracé, dans mes *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps,* les causes dominantes et les principaux incidens. Ce n'est pas ici le lieu d'y revenir. Je n'ai rien à changer dans ce que j'en ai déjà pensé et dit; le temps n'est pas venu où je pourrai porter plus loin ma pensée et mon récit; je n'ai nul goût aux réflexions et aux révélations prématurées qui aggraveraient, pour le gouvernement de mon pays, les difficultés de sa situation. Je ne ferai maintenant, sur le fait même de cette révolution, qu'une remarque : elle fut, pour les ministres que le roi Louis-Philippe nomma le 24 février 1848 en remplacement du cabinet conservateur du 29 octobre 1840, sinon une complète surprise, du moins un grave mécompte; ils avaient souhaité une réforme constitutionnelle, non une révolution républicaine; eurent-ils le tort de ne pas prévoir le mouvement républicain et ses conséquences, ou celui de ne pas le combattre quand il éclata? Je n'en déciderai pas. On assure que l'un d'eux, loyal et fier, dit aussitôt après la crise où ils s'étaient montrés si imprévoyans et si impuissans : « Nous n'avons plus maintenant qu'à nous faire oublier. »

Quoi qu'il en soit, le succès momentané du mouvement républicain ne fonda point la république, et rejeta la France dans l'état révolutionnaire. Deux assemblées nationales s'usèrent en quatre ans à ce rude service; l'une, l'assemblée constituante, fit la constitution républicaine du 4 novembre 1848; l'autre, l'assemblée législative, essaya de la mettre en vigueur. Sous la première, M. Vitet ne reparut comme homme public que pour défendre le gouvernement de juillet dans son administration financière en démontrant par les faits qu'elle avait été régulière, éclairée et propice à la prospérité du pays (1). En 1849, il fut élu membre de l'assemblée législative, et il y siégeait comme l'un de ses vice-présidens lorsqu'elle subit, le 2 décembre 1851, le coup d'état qui mit fin à son existence et inaugura l'empire. M. Vitet prit part ce jour-là, avec l'autorité de sa fonction et la dignité de son caractère, à tous les actes de résistance légale qu'opposa l'assemblée aux violences dont elle était l'objet; arrêté, comme la plupart de ses collègues, dans la salle de la mairie du Xe arrondissement, rue de Grenelle, il fut conduit au

(1) Dans un écrit intitulé *la Vérité sur les finances du gouvernement de juillet,* publié d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1848.

fort de Vincennes et mis bientôt en liberté. Ménager les personnes en même temps que violer les droits, c'est le procédé des pouvoirs qui se croient habiles tant qu'ils ne sont pas féroces, et qui espèrent se faire pardonner l'iniquité générale de leur politique.

Tant que dura l'empire, de 1851 à 1870, M. Vitet resta complétement étranger au gouvernement, point conspirateur et point adhérent. Il était de ceux qui savent que la société humaine ne peut se passer d'un gouvernement, et que, lorsqu'elle en a un qui se maintient en conservant une certaine mesure d'ordre et de légalité, elle l'accepte très imparfait plutôt que de tomber dans l'anarchie. Durant toute cette époque, M. Vitet reprit sa vie vouée et dévouée aux lettres et aux arts; le public lettré et artiste lui en savait gré et lui témoignait une faveur marquée. De 1859 à 1868, il fut élu trois fois directeur de l'Académie française, et à ce titre il eut à recevoir trois académiciens nouveaux aussi distingués que divers, un poète, M. de Laprade, un romancier, M. Sandeau, un philosophe chrétien, l'abbé Gratry. Ses trois discours de réception, remarquables par l'élégance et la convenance du langage, ne le furent pas moins par la nouveauté et l'élévation des vues qu'il y sema à pleines mains et sans recherche factice. M. de Laprade, dans ses débuts poétiques, s'était particulièrement attaché à peindre la nature animale et végétale, les oiseaux, les fleurs, les fontaines, les arbres, les rochers. — « Vos plus sincères admirateurs, lui dit M. Vitet, avaient d'abord conçu quelque inquiétude de vos prédilections pour le désert; ils s'étaient demandé si vous ne risquiez pas, à votre insu, de porter dans les âmes certains principes énervans, certaine contagion de molle rêverie. Vous auriez pu dire que la solitude, dont on a si grand'peur, est aussi bien un baume qu'un poison, qu'elle amollit les faibles et fortifie les vigoureux. Vous avez mieux aimé, de bonne grâce, calmer toutes les craintes, prévenir tous les malentendus. De là, dans vos récens recueils, une légère transformation : la scène est encore la même, les horizons, les premiers plans, les forêts, les vallées, les montagnes, tout est là; mais une autre lumière colore les objets, on lit mieux les salutaires conseils, les pensées généreuses que le spectacle de la nature vous inspire. Sans descendre encore dans les villes, vous entrez dans les métairies; vous vous mêlez aux laboureurs; vous prenez part à leurs plaisirs, et au milieu des joies de la famille vous donnez de solides leçons, vous prêchez le travail, le devoir, la vertu. Croyez-vous que vos paysages en soient moins pittoresques pour être peuplés de quelques habitans? Laissez-moi vous dire qu'en donnant aux acteurs humains plus large part dans vos idylles, ce n'est pas seulement le but moral de votre œuvre que vous avez rendu plus clair;

c'est surtout l'art lui-même que vous avez mieux compris. La poésie, croyez-moi, ne remplit pas toute sa tâche, elle se prive à plaisir de sa plus vive source d'émotion et de puissance, si l'homme reste en dehors de ses créations, s'il n'y tient pas toute la place que Dieu lui a faite en ce monde... Ma pensée, malgré moi, me transporte devant un monument qu'un pieux respect protége encore, j'espère. Ce n'est qu'une masure à la porte de Rouen, à l'entrée du vallon de Bapaume; un modeste gazon, trois ou quatre pommiers séculaires, en font tout l'ornement. C'est là que l'auteur de *Polyeucte* a mis au monde ses chefs-d'œuvre. Il ne se doutait guère, cet innocent génie, qu'il éteignait sa flamme et qu'il compromettait sa gloire à végéter dans ce manoir obscur, content de son frugal repas, craignant Dieu, respectant le devoir et la règle, sans voyager autrement qu'en pensée, sans autres aventures que celles de ses héros, et ne se croyant pas le cœur vide en ne cherchant pas d'émotions loin de lui lorsqu'il avait la joie de créer de beaux vers et de sentir autour de soi sa femme et ses enfans. »

Quand il reçut M. Sandeau, M. Vitet était en présence d'un genre et d'un talent tout autre que celui de M. de Laprade; ce n'était plus à un poète rêveur, c'était à un romancier, à un peintre de portraits et d'incidens sociaux qu'il avait affaire. « Le roman, dit-il, s'était bien jusqu'ici introduit dans nos rangs, mais toujours à l'abri d'autres œuvres estimées moins légères et de meilleure réputation. Aujourd'hui c'est grâce à vos romans, et à vos romans seuls, que vous êtes au milieu de nous... D'où vient qu'il a fallu deux siècles pour en arriver là? Le roman n'appartient-il pas à cette famille littéraire dont le sanctuaire est ici? N'en est-il pas un des enfans, comme la comédie par exemple, à qui jamais nous n'avons refusé notre accueil fraternel?.. Ses règles sont moins étroites; il n'est pas tenu de parler à voix haute devant tout un public; il dit les choses à son lecteur comme à l'oreille, et il ose ainsi risquer souvent ce qu'il ferait mieux de taire. De là plus d'un danger; mais en revanche quelle source intarissable de vérités sous forme de fictions! Quel merveilleux moyen de peindre à fond le cœur de l'homme! Il y a dans le roman, sans parler de ses autres charmes, toute une veine littéraire si féconde et si variée qu'on a vraiment peine à comprendre cette sorte d'exil qu'il subit depuis deux cents ans. L'Académie, je crois pouvoir le dire, ne demandait pas mieux que d'être moins sévère; mais elle a des devoirs qui contrarient ses goûts. Pour ne parler que de notre temps, jamais assurément elle n'avait senti plus forte tentation de donner au roman droit de siéger ici; jamais il n'avait fait ses preuves avec un tel succès... Il semblait que, pour l'Académie, le moment fût venu de lui tendre la main. Eh bien! jamais nous

n'avions eu plus sérieux motif de persister dans la rigueur. Le roman de nos jours n'a pas grandi seulement en puissance, en crédit, en talent; il a fait des progrès plus rapides encore et d'un tout autre genre; les peintures les moins chastes du roman d'autrefois sont devenues presque innocentes, car elles n'offensent que la pudeur, tandis que maintenant on entremêle à la licence je ne sais quelles prédications cyniques et venimeuses contre tout ce qu'il y a de sacré en ce monde. Ainsi l'Académie, malgré ses désirs d'indulgence, devait se résigner à maintenir son interdit; mais par bonheur, monsieur, elle s'est aperçue qu'en dehors de la foule quelques adeptes du roman échappaient à la contagion, et osaient s'imposer encore certain frein et certain respect. Vous étiez dans leurs rangs, marchant comme à leur tête, les soutenant de votre exemple, et consacrant votre talent à prévenir les naufrages au lieu de pousser aux écueils. Par une contradiction heureuse, le public, tout en restant fidèle à de moins pures admirations, s'est laissé prendre aux charmes de vos gracieux récits, et vous avez eu le secret de lui faire aimer le remède au moins autant que le poison. Dès lors, pour l'Académie, la question changeait de face; sans abandonner son rôle et sans rien compromettre de la sévère bienséance dont le dépôt lui est confié, elle pouvait tout concilier, accueillir le roman et ne pas laisser croire qu'elle encourage ses excès. Votre présence ici, monsieur, aura le double caractère d'un hommage et d'une protestation. »

Neuf ans après la réception de M. Sandeau, le 26 mars 1868, M. Vitet eut à recevoir à l'Académie française non plus un poète ni un romancier, mais un prêtre, un chrétien catholique et philosophe, catholique fidèle et philosophe sympathique aux esprits émus des instincts naturels et des besoins profonds de l'âme humaine. M. Vitet le comprit admirablement et lui parla, en le recevant, la langue que le père Gratry lui-même devait comprendre. « C'est au secours de la raison humaine, lui dit-il, que vous avez été appelé. Fénelon l'a dit, nous manquons encore plus, sur la terre, de raison que de religion... L'abbé de Lamennais, lorsqu'il était encore le champion de la foi, ne concevait d'autre remède à notre indifférence philosophique, d'autre moyen de nous faire croire en Dieu que de nous forcer à douter de notre esprit, de nous en démontrer l'impuissance et de courber la raison sous un joug absolu. Au rebours de ce scepticisme étroit et anti-catholique, vous soutenez que l'intelligence, telle que Dieu l'a créée et par la seule lumière qu'elle reçoit en naissant, est en état de percevoir l'existence d'une cause première, intelligente et libre, et toutes les grandes vérités qu'on peut appeler *les préambules de la foi*. Est-ce à dire que, par ses propres

forces, la raison puisse monter plus haut, s'élever jusqu'à Dieu lui-même et supplanter la religion? Vous ne lui permettez pas cet orgueil. Pour vous, la vraie philosophie est celle qui, dans le champ de l'invisible, s'arrête à un premier degré qui lui est vraiment propre, sans se dissimuler qu'il en existe un autre, et que les vérités où elle ne peut atteindre, les hommes peuvent les voir par une autre lumière que la sienne, par la lumière d'en haut. Cette lumière qui lui échappe, non-seulement la raison humaine l'admet, mais elle l'invoque, elle l'appelle, elle s'en autorise, sachant bien qu'à soi seule elle ne peut embrasser l'immensité des choses, pas plus le monde physiologique, où elle ne descend pas, que le monde théologique, où elle ne peut monter. A ses yeux, la faute est la même et le travers aussi grand de vouloir, comme les rationalistes, séparer la raison de la lumière surnaturelle, et l'isoler, comme les idéalistes, de la lumière terrestre et du témoignage des sens. Ce spiritualisme chrétien est, de tous les systèmes, le plus large et le moins incomplet, le plus soucieux de la dignité et de la liberté humaines, le plus apte à tenir compte de tous les faits moraux et intellectuels, si compliqués et si mystérieux, dont l'esprit de l'homme est le théâtre, et cette conviction, disait M. Vitet au père Gratry, vous n'avez pas craint de la dire hautement, et vous avez redressé le piédestal de tous les grands esprits qui, depuis tant de siècles, ont professé cette philosophie. »

Presque en même temps que le père Gratry tenait au public et M. Vitet à l'Académie ce digne et religieux langage, je publiais sur le christianisme, sur ses croyances fondamentales et son état actuel dans les sociétés modernes, trois *Méditations* qui firent quelque bruit dans le monde. En 1865, 1867 et 1869, M. Vitet en fit, dans la *Revue des deux Mondes*, l'objet de trois articles où il en résumait les idées et leur donnait son entière approbation. Quoique séparés entre les deux grandes églises chrétiennes qui se sont disputé le monde civilisé, nous nous étions placés l'un et l'autre au-dessus de leurs dissidences, et nous n'éprouvions aucun embarras à parler librement de leur foi et de leur destinée communes. Ce qu'en a pensé et dit M. Vitet à l'occasion de mes *Méditations* doit être réimprimé dans ce volume même, comme l'un de ses *Essais* où il a exposé les principes et les sentimens qu'il avait le plus à cœur.

La défense de sa foi chrétienne ne le détourna point de ses études favorites. Après la révolution de 1848, quand il disposa librement de son temps et de sa pensée, les arts, tous les arts sous leurs diverses formes et dans leurs diverses histoires, l'architecture, la sculpture, la peinture et la musique, devinrent son occupation habituelle et une distraction efficace à ses tristesses. Je viens d'énu-

mérer ses nombreux travaux; je ne veux plus qu'en signaler le grand et original caractère.

Tout esprit de parti ou de coterie, tout système exclusif et préconçu, y furent étrangers. M. Vitet ne fut ni classique, ni romantique, ni grec, ni italien, ni anglomane, ni allemand, ni flamand, ni espagnol. Le beau, le vrai, le naturel, obtenaient seuls son admiration, et l'obtenaient, quels que fussent leur origine, leur date, leur nom propre, leur célébrité publique. J'ai dit quelle vive émotion le saisit lorsqu'en montant sur un échafaudage dans la cathédrale de Reims il découvrit, « dans les enfoncemens des ogives et des ornemens architectoniques, une profusion de statues et de bas-reliefs dont le style, le caractère et l'expression le pénétrèrent d'enthousiasme. » C'était de la sculpture française du XIIIe siècle. Plusieurs années après, en 1859, des fouilles grecques à Éleusis mirent à découvert un bas-relief de trois figures du style le plus pur, Cérès, Proserpine et Triptolème, appartenant au siècle de Périclès et groupées ensemble. A la vue de ce monument, M. Vitet éprouva un sentiment plus vif encore, mais analogue à celui que lui avaient inspiré les bas-reliefs du XIIIe siècle à Reims. « Bientôt, dit-il, l'émotion vous gagne; vous sentez ce frémissement secret qu'inspire la vraie beauté; vous êtes tout entier au bonheur d'admirer; bonheur si rare, même devant des antiques! » M. Vitet savait goûter ce bonheur, que ce fût devant la Grèce du siècle de Périclès ou devant la cathédrale de Reims du moyen âge. Il savait plus, il était reconnaissant du bonheur d'admirer le beau, et il n'hésitait pas à témoigner sa reconnaissance à ceux qui le lui avaient procuré. C'était à M. Charles Lenormant, alors voyageur en Grèce pour la troisième fois, que la reconnaissance était due, et M. Lenormant mourut à Athènes le 22 novembre 1859, après avoir fait mouler et envoyer le bas-relief d'Éleusis à Paris, à l'école des Beaux-Arts, où tous les amateurs du beau vinrent l'admirer. M. Vitet se donna le noble plaisir d'acquitter envers M. Lenormant la dette publique en consacrant par un court essai le souvenir des fouilles d'Éleusis et celui du voyageur qui avait payé de sa vie son voyage dans la patrie du monument qu'elles avaient découvert.

Je veux donner, à propos de l'architecture et de la peinture, deux autres exemples de ce sentiment et de ce jugement à la fois passionnés et impartiaux que portait M. Vitet dans l'étude des arts et dans la contemplation du beau. J'ai déjà parlé de la « charmante église qu'il découvrit à Tracy, près de Noyon, petit monument, dit-il, à peu près inconnu, du travail le plus suave et le plus hardi, et des proportions les plus ravissantes. » Je ne sais si ce fut la découverte de l'église de Tracy qui le détermina à porter sur l'église

épiscopale de Noyon, plus célèbre historiquement, une attention spéciale et prolongée; il a consacré à la fondation ou plutôt aux fondations successives de cette église, à l'histoire de ses évêques, une *étude* de 232 pages, modèle accompli de la critique la plus minutieuse et la plus scrupuleuse appliquée à la vie matérielle d'un monument ecclésiastique. — Cette étude a conduit M. Vitet à cette conclusion, que la reconstruction d'un grand nombre d'églises en France, du XIIe au XIIIe siècle, fut le résultat d'une révolution dans la classe des constructeurs, que les confréries *laïques* des francs-maçons prirent dans ces travaux la place des corporations ecclésiastiques, et que ce fut là une conséquence de la formation naissante des communes et une cause efficace de leurs progrès. Si cette conjecture, qui me paraît probable, est confirmée par de nouvelles études appliquées à d'autres églises que Notre-Dame de Noyon, ce sera un pas considérable dans l'histoire des communes elles-mêmes et la découverte de l'un des échelons par lesquels elles se sont successivement élevées.

La peinture est le plus populaire des arts, c'est-à-dire le plus soumis au jugement du grand nombre et à l'état si variable des goûts, des modes et des mœurs. Elle en fit l'épreuve dans les plus beaux temps du règne de Louis XIV; quatre grands peintres se disputaient alors le domaine de l'art, Nicolas Poussin, né en 1594, Philippe de Champagne, né en 1602, Eustache Le Sueur, né en 1617, Charles Lebrun, né en 1619. Poussin avait vécu depuis 1624 à Rome, où il était arrivé à grand'peine : « à son air grave et recueilli, dit M. Vitet, on l'aurait pris pour un docteur de Sorbonne; mais son œil noir lançait, sous un épais sourcil, un regard plein de poésie et de jeunesse. Sa façon de vivre n'était pas moins surprenante que sa personne; on le voyait marcher dans les murs de Rome, ses tablettes à la main, dessinant en deux coups de crayon tantôt les fragmens antiques qu'il rencontrait, tantôt les gestes, les attitudes, les physionomies des personnes qui se présentaient sur son chemin... Son impassible austérité, l'audacieuse indépendance dont il faisait profession, avaient produit dans Rome un grand effet; en présence de l'orgueil délirant des ateliers, au milieu de leurs triomphes et de leurs colères, on l'entendait proclamer tout haut qu'il regardait comme non avenues toutes les écoles, toutes les traditions académiques, et ne travaillait qu'à se faire à soi-même sa méthode, son style, sa poétique, sans vouloir ressembler à personne. C'était s'exposer à passer pour fou, pour visionnaire et, qui pis est, à mourir de faim. Cependant, après avoir bien ri de pitié, les gens de bonne foi s'aperçurent que l'artiste n'en était pas ébranlé, qu'il ne transigeait pas, qu'il persévérait comme Galilée;

ils furent saisis de vénération pour sa personne, et bientôt il fallut reconnaître que cette constance ne provenait que du génie... A quelque titre qu'il se fût fait accepter, le grand homme avait accompli son œuvre, et, après quinze ans d'efforts et de patience, c'est-à-dire vers 1639, Poussin avait acquis dans Rome une célébrité presque populaire. »

Il avait laissé en France un jeune compagnon de ses goûts et de ses études, Philippe de Champagne, né à Bruxelles, et qui, après avoir un peu couru avec lui le monde, s'était fixé à Paris, où Marie de Médicis lui avait donné un logement au Luxembourg, la direction des peintures du palais et une pension de 1,200 livres. Content de son sort, Champagne avait poursuivi sur place ses travaux et ses succès; le cardinal de Richelieu en fut frappé et voulut l'engager à quitter la reine-mère et à ne travailler désormais que pour lui. « Si votre éminence, lui dit Champagne, pouvait me rendre plus habile peintre que je ne suis, c'est la seule chose que j'ambitionne; mais cela surpasse votre pouvoir, et je ne désire que l'honneur de vos bonnes grâces. » Richelieu, qui avait le cœur grand, lui sut gré de sa franchise. Philippe de Champagne persista dans sa voie modeste; quand la vieillesse vint, il se retira à Port-Royal, où sa fille était religieuse, et fit d'elle un portrait célèbre. Un de ses amis lui demanda aussi de faire le portrait de sa fille qui allait se faire religieuse; Champagne refusa parce qu'il aurait fallu la peindre un dimanche. Sa piété était profonde, son talent justement admiré pour le naturel du dessin et du coloris, quoique un peu froid. Quand, à la fin de 1640, Poussin retourna momentanément à Paris, il y retrouva le compagnon de sa jeunesse en possession d'une bonne situation et d'une assez grande renommée, surtout comme peintre de portraits.

Il y trouva un autre peintre beaucoup plus jeune, moins célèbre et destiné à le devenir bien davantage. Né à Paris en 1617, Eustache Le Sueur avait d'abord été mis à l'école de Simon Vouet, peintre de Louis XIII, école peu digne de recevoir et peu capable de former un tel élève. Le Sueur avait l'instinct qu'elle ne lui convenait pas. Il eut occasion de voir quelques peintures des maîtres italiens du xve et du xvie siècle, entre autres deux ou trois copies de Raphaël exécutées sous ses yeux. « De ce jour, dit M. Vitet, il comprit qu'il faisait fausse route; il devint soucieux, rêveur, mécontent de tout ce qu'il essayait. Il avait été comme frappé de révélation; la simplicité de l'ordonnance, le calme du dessin, la justesse des expressions lui étaient apparus comme des vérités; il se sentait intérieurement prédestiné. Ce genre de peinture était pour ainsi dire familier d'avance à son esprit, mais c'était une nouveauté pour ses yeux. »

Pendant que telle était la disposition de Le Sueur, Poussin revint à Paris. On a beaucoup discuté pour savoir si, pendant les deux années qu'il y passa à cette époque, Le Sueur avait pu ne pas chercher à le connaître. « Il eût fallu presque un fâcheux hasard, dit M. Vitet, pour qu'il n'eût pas occasion de le voir, de lui parler, de s'en faire remarquer, et du moment qu'entre eux certaines relations devenaient nécessaires, comment ne pas admettre qu'elles devaient être bienveillantes? L'élève de Vouet avait avec Poussin des affinités naturelles, et mille liens secrets les préparaient à s'unir. Chez eux, tous les instincts, tous les penchans étaient les mêmes; c'était même candeur, même sérieux amour, même respect de l'art, et d'un autre côté pas un seul germe de discorde, la différence d'âge excluant toute rivalité. » Quelques admirateurs passionnés de Le Sueur craignaient que le mérite de ses œuvres dans sa nouvelle méthode ne parût exclusivement le fruit de l'influence de Poussin. M. Vitet écarte cette crainte comme puérile et presque comme injurieuse. « Ne nous hâtons pas, dit-il, d'effacer toute trace de la rencontre de ces deux hommes et même de leur amitié. Et si la tradition nous dit encore qu'après le départ du grand peintre pour retourner à Rome le jeune artiste se sentit tristement isolé, qu'en prenant un tel guide il avait encouru l'inimitié de son ancien maître, la froideur de ses camarades, la malveillance de toutes les médiocrités ameutées contre l'homme de génie, ne haussons pas les épaules, il n'y a dans tout cela rien que de très plausible; même à la rigueur nous admettons aussi, comme on l'affirme encore, que les amis de Poussin furent, après son départ, l'appui principal et comme le refuge de Le Sueur. Il est vrai que le nombre n'en était pas très grand, et tout ce petit cercle était composé de personnages ou trop solitaires ou trop obscurs pour être d'un grand appui dans le monde. »

Pendant que Le Sueur hésitait, se cherchant pour ainsi dire lui-même, une fortune imprévue lui survint qui fit éclater sa vraie vocation et son génie. On ne sait pas bien quelles étaient alors ses relations avec les chartreux, et comment elles s'étaient formées : « le prieur de cet ordre faisait restaurer, dit M. Vitet, le petit cloître de son couvent, qui dès l'an 1350 avait été peint à fresque et dont on avait renouvelé les peintures une première fois en 1508; les nouvelles réparations exigeaient ou qu'on blanchît les murailles ou qu'on les peignît de nouveau. Il fut décidé qu'on devait les peindre, et ce fut à Le Sueur qu'on en confia le soin. Le prix offert était modeste; mais Le Sueur accepta avec joie cette pieuse tâche sans regarder au salaire. Il avait alors vingt-huit ans (1645); marié depuis un an, il allait être père. L'œuvre qu'il entreprenait eût de-

mandé de longues préparations, beaucoup d'études de détail, beaucoup de réflexions; on ne lui en laissait pas le loisir, les frères étaient impatiens de jouir de leur cloître. Dès 1647, la plupart des tableaux avaient reçu la dernière couche, et vers le commencement de 1648 les vingt-deux tableaux étaient complétement terminés. Ils excitèrent d'abord un sentiment de surprise encore plus que d'admiration; l'étonnement était respectueux, une œuvre si capitale n'est jamais traitée légèrement par la foule, même quand la foule ne la comprend pas. On louait la grande facilité de l'artiste, la promptitude de l'exécution; puis, comme les conceptions supérieures finissent toujours, sur un point quelconque, par triompher des préjugés, on convenait que ce style était bien approprié au sujet, que c'était de la peinture comme il en fallait aux chartreux; on admirait cette harmonie locale, cette unité d'impression qui est le premier mérite de ces tableaux. La curiosité et l'estime ne firent que s'accroître d'année en année, sans rien changer cependant au goût du public ni à la direction d'études de nos peintres. Il est peut-être sans exemple qu'une production à la fois si neuve et si supérieure n'ait pas éveillé l'esprit d'imitation; mais Le Sueur n'en vit pas moins croître presque aussitôt sa renommée, et de ce jour l'opinion générale le plaça à un rang éminent, même parmi les peintres en faveur. »

Un peu avant qu'il fût chargé de peindre le cloître des chartreux, une autre bonne fortune inattendue lui était survenue; un riche magistrat, M. Lambert de Thorigny, avait fait récemment construire, à la pointe de l'île Saint-Louis, un hôtel ou plutôt un petit palais qu'il voulait, à l'exemple des Chigi et autres seigneurs romains, faire décorer par force peintures exécutées sur place.

Sa bonne étoile l'avait mis en rapport avec Le Sueur, alors encore à ses débuts, et c'était à lui qu'il avait confié le soin de décorer son hôtel. C'était avant 1645 et la grande entreprise du cloître des chartreux. Le Sueur, qui avait pris avec feu ce travail de l'hôtel Lambert, dut pourtant l'interrompre pour commencer sa *Vie de saint Bruno*, mais non sans s'y être fait déjà grand honneur. Son cloître terminé, il revint chez M. de Thorigny; mais celui-ci, dans l'intervalle, voyant Charles Lebrun accueilli et vanté par tout le monde depuis son retour de Rome, l'avait prié de mettre aussi la main à la décoration de son hôtel, et la salle principale, la grande galerie qui offrait à la peinture un champ très favorable, était devenue le partage de Lebrun. Heureusement Le Sueur avait l'esprit bien fait; loin d'éviter la lutte, il la cherchait plutôt; il accepta la part qui lui était laissée, et dans ce modeste cadre il ne négligea rien pour la soutenir. Lebrun, de son côté, avait choisi le sujet le plus propre à le faire va-

loir, *l'Apothéose d'Hercule;* il le traita avec savoir, ampleur et majesté, tandis qu'à ses côtés Le Sueur redoublait de grâce, de distinction, de sentiment et de délicatesse. Il n'était guère possible, malgré les préjugés et les erreurs du goût, qu'on restât insensible à tant de séductions. Lorsque le président de Thorigny ouvrit sa maison au public, la foule, qui suit son plaisir et ne s'arrête qu'à ce qui la charme, passa rapidement devant les magnificences de la *galerie d'Hercule*, et ce fut dans les salons décorés par Le Sueur qu'elle s'arrêta de préférence. Lebrun, après avoir fait au nonce du pape, qui visitait l'hôtel, les honneurs de sa galerie, se mit à doubler le pas en traversant les pièces peintes par Le Sueur; mais le nonce, l'arrêtant, lui dit : « Pas si vite, je vous prie; voici de bien belles peintures. »

« *Les Chartreux* et *l'Hôtel Lambert de l'île Saint-Louis*, voilà dans la vie de Le Sueur, dit M. Vitet, les deux points dominans, les deux œuvres où le regard s'attache. La lutte entre lui et Lebrun ne datait pas de ce jour, elle avait pris naissance dès leur rencontre à l'atelier de Vouet; lutte de convictions encore plus que de personnes, la meilleure volonté du monde ne pouvait faire qu'ils fussent du même avis. Ils vivaient bien ensemble et poursuivaient de concert une grande réforme de l'Académie royale de peinture et de sculpture, instituée en 1260 sous le règne de saint Louis et déjà réformée plus d'une fois depuis cette époque; mais, en faisant campagne ensemble pour une réforme nouvelle, Le Sueur et Lebrun la poursuivaient chacun dans une intention toute différente : Le Sueur était franchement ami d'une large liberté de l'art; Lebrun ne travaillait à l'affranchir que pour le mieux réglementer et l'organiser à sa mode... Littérairement parlant, le règne de Louis XIV semble, au premier aspect, empreint d'un même esprit : tous ces maîtres du style et de la pensée ont un air de famille, même grandeur et même perfection; mais, à les voir de près et à les mieux connaître, bientôt on les distingue : ils sont de deux générations et presque de deux races. Avant et après l'établissement de Louis XIV et de sa cour à Versailles, c'est là le point de partage; les uns plus châtiés, plus exquis, les autres plus indépendans et, à génie égal, plus simples et plus vrais. Ce que nous disons là des lettres, il faut le dire de nos arts du dessin; là aussi, avant et après Versailles deux générations, deux familles, deux esprits différens. L'Académie avant Versailles, c'est l'Académie de Le Sueur, l'Académie qui s'éclipse au même instant que lui, en 1655, celle dont personne ne parle plus, et dont il faudrait, selon nous, non-seulement mieux garder la mémoire, mais consulter plus souvent les leçons. Quant à celle qui lui succéda et qui domina dans les arts de la mort de Le Sueur à celle

de Colbert (de 1655 à 1685), ce fut l'Académie proprement dite, cette compagnie souveraine qui posséda, pendant un quart de siècle, l'exclusif privilége de faire tous les travaux de peinture et de sculpture commandés par l'état, et de diriger seule, d'un bout du royaume à l'autre, l'enseignement du dessin. Jamais un tel système d'unité et de concentration ne fut appliqué nulle part à la production du beau. Incompatible avec l'inspiration individuelle, ce système est funeste, on peut même dire absurde en théorie. En pratique, il a par exception, grâce à de merveilleuses circonstances, produit quelque chose de grand, grandeur abstraite, inanimée, qui étonne sans émouvoir, qu'on admire sans l'aimer, et qui semble le produit d'un mécanisme obéissant plutôt que l'œuvre d'intelligences disciplinées, mais libres. »

Malgré leur étendue, je n'hésite pas à faire ici ces citations, parce qu'elles caractérisent les idées et les jugemens de M. Vitet sur le sujet dont il s'est le plus constamment et le plus affectueusement occupé, l'histoire de la peinture et le régime le plus favorable à la prospérité et à la gloire de l'art. Elles constatent en même temps l'état actuel des faits et la libérale sagesse de nos lois et de nos mœurs modernes comparées à celles du siècle de Louis XIV. Nous aussi, nous avons une Académie des Beaux-Arts; mais elle ne porte atteinte à aucune liberté; elle ne possède aucun privilége, si ce n'est celui d'accorder à nos artistes, par des suffrages libres et librement discutés, l'honneur de siéger parmi leurs égaux. Quant à l'hôtel Lambert, il est encore debout, dans l'île Saint-Louis, avec ses magnificences un peu vieillies, mais toujours très dignes et très admirées, et il est maintenant habité, non plus par un riche financier, mais par les descendans de deux glorieuses familles royales, l'une française, l'autre polonaise, qui ne se font remarquer qu'en donnant à leurs voisins le spectacle de leurs bienfaits et de leurs vertus.

Ainsi se passait depuis 1848 la vie de M. Vitet, et telles étaient ses préoccupations habituelles; elles se partageaient entre les arts et les lettres ou même les méditations religieuses. Absent de Paris en 1869, il était très curieux des nouvelles du concile réuni alors à Rome; il écrivait le 26 décembre à une personne de ses amies : « Je suis heureux de ce que vous me mandez; l'évêque d'Orléans est héroïque, mais l'héroïsme n'est ni compris ni goûté du vulgaire; la grande moyenne des humains n'aime la vérité qu'à *mezza voce;* avoir raison si bruyamment, c'est, pour bien du monde, un trouble et un embarras. » Quelques mois après, il passait à Lourdes au moment du grand pèlerinage qui s'y était réuni. « J'ai pu visiter la fameuse grotte miraculeuse, écrivait-il, vous ne sauriez croire les proportions que prend cette dévotion. Vous dirai-je que,

tout en me réjouissant de cette foi encore si jeune et si puissante, je ne pouvais me défendre d'une grande tristesse; notre pays n'est donc qu'un grand enfant en religion comme en politique; je pensais à cette poignée d'évêques luttant pour la vraie foi, soutenant avec héroïsme les saintes vérités, et je me disais que la foule complaisante qui les opprime est bien la fidèle image de ces populations crédules, obéissantes et à moitié païennes au fond. Il y a sans doute un côté sublime dans ces dévotions populaires, et je comprends qu'on en soit parfois transporté; mais l'exploitation est toujours trop voisine, trop visible, et un certain désenchantement est par suite inévitable. »

Pendant que M. Vitet s'abandonnait à ses mélancoliques et véridiques réflexions, la foudre éclatait sur la France. Je ne prends nul plaisir à retracer les fautes du gouvernement de mon pays, même quand il est justement tombé. Je répugne encore plus à redire les revers de mon pays, même quand il a absolument besoin de les bien comprendre pour ne pas retomber dans les fautes qui les lui ont attirés. Il faut du temps aux leçons de l'expérience. J'arrive donc sans préface à la guerre engagée par le gouvernement impérial, à Paris assiégé par les Prussiens après une campagne non pas sans honneur, mais sans succès pour l'armée française, morcelée et bloquée elle-même. M. Vitet était rentré dans Paris et il assistait, que dis-je? il prenait part à ce siége de cinq mois, la plus imprévue et qui serait restée la plus belle de nos gloires, si elle ne se fût laissé ternir et presque effacer par les folies et les crimes de la démagogie parisienne ou accourue de toutes parts dans Paris. C'est la grande faiblesse de la France, dans tout le cours de son histoire, de n'avoir su ni prévenir ni réprimer les régimes odieux qu'elle devait maudire après les avoir supportés sans résistance. Pendant toute la durée du siége, un seul sentiment, une seule passion régna dans l'âme de M. Vitet, la passion de la résistance patriotique au vainqueur étranger : les 15 octobre, 15 novembre, les 1er, 15 et 31 décembre 1870, et les 15 et 31 janvier 1871, il adressa à la *Revue des Deux Mondes* sept lettres, chefs-d'œuvre d'intelligence et d'éloquence politique, dont je n'ai pas besoin de parler ici. C'était au nom de la république, alors le seul gouvernement établi et agissant, que M. Vitet conseillait et invoquait la résistance, et, dans l'élan de son patriotisme, il acceptait pour l'avenir le gouvernement qui, dans le présent, était le seul pratique et efficace. « Que les libéraux sincères ne s'alarment pas, disait-il, la république qu'il leur faut soutenir, la seule qui puisse prévaloir, la seule que la France voudra sanctionner, ce n'est pas celle qui s'est toujours montrée étroite, jalouse, exclusive, sorte de monopole et patrimoine de quel-

ques-uns; c'en est une autre ouverte à tous, généreuse, impartiale, protectrice de tous les droits et de tous les intérêts, c'est-à-dire, je l'avoue et j'aime à le reconnaître, un genre de gouvernement qui sera pour la France absolument nouveau : point de copie du passé; jeunesse, vie nouvelle, intelligence, travail, moralité, voilà le besoin du présent, la garantie de l'avenir, la condition du salut. »

Trois ans se sont écoulés depuis que M. Vitet tenait ce langage; avons-nous marché vers le but qu'il nous indiquait? sommes-nous plus près d'une solution définitive que nous ne l'étions en 1871? plus près de considérer la république comme cette solution sérieusement et sincèrement adoptée par la France? Je ne le pense pas. Nous avons tenté la solution monarchique par la réconciliation et l'union des deux branches de la famille royale. Cette combinaison a échoué. M. le comte de Chambord n'a pas voulu en accepter les conditions nationales. Nous sommes rentrés dans la combinaison républicaine, mais en lui maintenant son caractère provisoire; c'est pour sept ans seulement que la majorité de l'assemblée nationale a remis à la loyauté de M. le maréchal de Mac-Mahon le soin de maintenir l'ordre en France sans y proclamer définitivement la république. Quand le maréchal aura accompli son septennat, nous nous retrouverons en face de la même question, monarchique ou républicaine, ou mêlée peut-être de ces deux caractères comme au XVIIe siècle chez les Hollandais, quand ils ont fait du stathoudérat une institution permanente de la république des Provinces-Unies. Je n'ai garde de prédire laquelle de ces combinaisons prévaudra; tout ce qu'on peut affirmer aujourd'hui, c'est que nous ne sommes pas sortis de l'état provisoire; seulement nous avons pris le temps de la réflexion pour en sortir, et un peu plus d'expérience des diverses combinaisons par lesquelles nous pourrions en sortir. Notre habileté n'a pas fait plus de progrès, et ma prévoyance ne va pas plus loin.

Pendant ces trois années d'efforts infructueux pour arriver à un régime définitif accepté par l'assemblée nationale et acceptable sans violence ni mensonge par la France, M. Vitet se prêta, avec une grande largeur d'esprit et une complète absence de tout système préconçu et absolu, aux diverses tentatives dirigées vers ce but. Il avait accepté pendant le siége la tentative républicaine; il appuya ensuite de son adhésion la tentative monarchique. Forcé de reconnaître que, par l'aveuglement ou l'entêtement des partis et des personnes, le jour n'était pas venu, ni pour l'une ni pour l'autre de ces combinaisons, il réussit, non sans peine, à faire adopter par l'assemblée l'expédient provisoire du septennat confié au maréchal de Mac-Mahon, et il travaillait, non sans peine encore, à faire respecter

et à maintenir ce régime nouveau lorsqu'il fut atteint d'une bronchite qui l'obligea à se renfermer dans le repos.

Du 23 mai 1873 au 4 juin, le mal ne parut pas grave; M. Vitet continuait à s'occuper, dans son lit, des affaires publiques. Il avait auprès de lui Mme Aubry-Vitet, sa sœur tendrement chérie et qui méritait toute sa tendresse; il dictait des lettres à son neveu, M. Aubry-Vitet, qu'il avait élevé comme son fils. On remarquait seulement que ses forces diminuaient de jour en jour et que la conversation le fatiguait. Dans la nuit du 4 au 5 juin, des symptômes plus graves apparurent; on craignit une lésion du rein. Le 5 juin à huit heures du soir, toute espérance était perdue, le père Pétetot accourait de l'Oratoire; M. le curé des Missions étrangères était appelé et apportait le viatique; quand il s'approcha du lit du malade, M. Vitet ne prononçait plus qu'à grand'peine quelques paroles. Cependant, à la vue du prêtre et à l'ouïe des prières, il reprit toute son âme, s'unit visiblement, sans parler, aux actes pieux, reçut les sacremens et s'éteignit sans agonie, plus tranquille et plus serein dans la mort qu'il ne l'avait été pendant les dernières anxiétés de sa pensée en présence des épreuves de sa patrie.

C'était une belle âme, naturellement belle, et dont les expériences et les mécomptes de la vie n'avaient point altéré la moralité et la droiture. Il avait l'esprit très libre, très juste, très fin et toujours prêt à être grand quand les événemens publics ou les circonstances personnelles l'y provoquaient. Fidèle à ses amis, équitable envers tous ses contemporains, même ses adversaires, connaissant bien les hommes et les jugeant sans complaisance en même temps qu'il vivait avec eux sans rigueur. J'ai connu des natures plus fortes, des volontés plus puissantes, des voix plus éloquentes; je n'ai point connu d'esprit plus charmant sans prétention, ni de caractère plus sûr sans promesse et plus digne avec simplicité.

GUIZOT.

LES

DERNIERS PEAUX-ROUGES

SOUVENIRS DE VOYAGES DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.

Dans le courant du mois de juin 1870, j'étais à New-York. Les grands chefs sioux, dont j'avais trois ans auparavant rencontré les bandes nomades dans les prairies, au pied des Montagnes-Rocheuses, alors que j'accompagnais la commission de paix chargée de traiter avec les Indiens, se trouvaient également dans la métropole de l'Union. Ils venaient de Washington, où ils avaient rendu visite à « leur grand-père, » le président des États-Unis, et lui avaient exposé dans de beaux discours leurs griefs contre « leurs frères blancs. » Le général Grant avait prêté l'oreille à leurs doléances, avait fumé le calumet avec eux, leur avait fait cadeau de pipes en écume de mer, de boîtes d'allumettes en argent, de paquets de tabac; il leur avait même donné une soirée à la Maison-Blanche, et l'on y avait servi des sorbets aux sauvages, qui eussent préféré du rhum ou du whisky.

Sitegaleshka ou la *Queue-Bariolée,* chef de la bande des Brûlés, Makhpiatluta ou la *Nuée-Rouge,* de la bande des Ogalalas, étaient les deux grands *sachems* qui venaient d'arriver à New-York avec leurs *braves* ou lieutenans. En 1867, ils avaient brutalement refusé de se rendre au fort Laramie pour traiter avec les commissaires de paix; maintenant, devenus plus humbles, plus soumis, ils avaient, en consentant à faire le long et pénible voyage de Washington, rendu hommage au chef de l'Union, et s'étaient en quelque sorte déclarés ses fidèles vassaux. Avant de rentrer dans les prairies, d'aller revivre sous la tente et chasser le bison, ils venaient visiter « la cité impériale. » Le général Smith, MM. Beauvais et Bullock,

agens du gouvernement auprès des Indiens, les interprètes Richard et Mac-Clusky, accompagnaient les Ogalalas. La Queue-Bariolée avait avec lui le capitaine Poole, agent auprès des Brûlés, et l'interprète Guérut. On avait logé les Peaux-Rouges comme de bons Américains, les uns à *Astor-house*, les autres à l'hôtel Saint-Nicolas, et on les avait promenés par la ville. Les Brûlés s'étaient même rendus à bord de la frégate française la *Magicienne*, ancrée dans la baie de New-York et commandée par l'amiral Lefèvre, qui fit à ces étranges visiteurs une réception des plus cordiales. Pour répondre aux politesses de l'amiral, les sachems lui dirent en s'en allant qu'ils préféraient de beaucoup sa frégate au monitor qu'on leur avait montré sur le Potomac à Washington.

I.

J'avais connu au fort Laramie en 1867 quelques-uns des lieutenans de la Nuée-Rouge et de la Queue-Bariolée, ainsi que M. Beauvais et les interprètes Richard et Guérut. Ces trois derniers étaient pour moi comme des compatriotes. M. Beauvais est natif de Saint-Louis, état de Missouri; il est d'origine française, et descend de ces hardis planteurs de la Louisiane qui les premiers colonisèrent le bassin du Mississipi. Richard est enfant des prairies, de sang mêlé, mais son père est Français. Quant à Guérut, c'est du Havre qu'il est venu, il y a quelque trente ans, courir les aventures au pays des Peaux-Rouges. Il eût été difficile d'avoir de meilleurs introducteurs auprès des grands sachems.

La nation des Sioux est la plus puissante parmi les tribus indiennes du *far-west;* elle compte environ 25,000 individus, partagés en différentes bandes ou clans. On vient de voir que la Nuée-Rouge commande les Ogalalas, et la Queue-Bariolée les Brûlés. Le nom de ceux-ci est français, et il est resté comme tant d'autres dans la langue des Américains; il rappelle le temps où nos braves trappeurs du Canada et de la Louisiane parcouraient seuls les prairies que nous possédions alors et où notre langue se parle encore. La plupart des noms géographiques de ces contrées lointaines sont français. Un jour que je demandais à Pallardie, un traitant de Montréal qui nous accompagnait dans le Dakota, le pays des Sioux, d'où venait ce nom de *Brûlés :* « Ils s'appellent ainsi, me dit-il, parce qu'une fois, comme ils étaient campés dans les prairies, celles-ci prirent feu tout à coup; les sauvages eurent à peine le temps de fuir et en eurent le... dos et les cuisses brûlés. » D'après mon guide, le nom de la *Nuée-Rouge* aurait été donné au chef des Ogalalas à la suite d'une bataille qu'il gagna : un nuage y couvrit

un moment le soleil d'un voile rougeâtre; mais d'autres disent que c'est parce que les soldats de Sitegaleshka portent une couverture de laine rouge, d'où le mot qu'on lui prête : « mes guerriers couvrent les collines comme une nuée rouge. » Quant à la Queue-Bariolée, il paraît que le père de ce chef s'appelait le *Chat-Tigre;* les trappeurs et les traitans disaient à son fils : « Toi, tu es la queue du Chat-Tigre, » et le nom lui est resté de *Queue-Tigrée* ou *Bariolée.* C'est ainsi que se forment les noms des Indiens; on y ajoute quelquefois des sobriquets fort comiques, mais qui sont intraduisibles, car les sauvages n'ont pas de pudeur. Dans les tribus, on donne aussi des noms indiens aux blancs; les Ogalalas ont baptisé M. Beauvais du nom de *Gros-Ventre* à cause de sa corpulence. Les lieutenans de la Nuée-Rouge s'appellent le *Chien-Rouge*, *Peau-d'Ours*, le *Faucon-Noir*, l'*Ours-Couché*, le *Corbeau-Mâle*, *Celui qui porte l'Épée* — ceux de la Queue-Bariolée, les *Cheveux-Jaunes*, l'*Ours-Agile*, l'*Ours-Vif*, etc. La fille du chef des Brûlés s'appelait *Moneka*, nom qui signifie, m'a-t-on dit, la *Perle-des-Prairies.* La jeune Indienne est morte d'amour dans des circonstances émouvantes qui tiennent du roman. Elle aimait un officier du fort Laramie, et sa tribu était en guerre avec les blancs. Son père rapporta son cadavre dans ses bras, et, suivant ses dernières volontés, le remit au commandant américain pour être enterré dans le cimetière du fort, où j'ai vu le tombeau de Moneka (1). Il y a plusieurs années qu'elle est morte, et cependant Sitegaleshka pleure toujours sa fille bien-aimée. Comme je parlais de Moneka devant lui : « Ne prononcez pas ce nom, me dit l'interprète, cela lui fait trop de peine. » En effet, la figure du sachem, d'ordinaire si mélancolique, était devenue plus sombre encore.

La Queue-Bariolée n'était venu à New-York qu'avec trois de ses lieutenans; mais la Nuée-Rouge avait amené les seize chefs qui composaient son état-major et quelques-unes de leurs femmes. Les *squaws* sont loin d'offrir un type aussi beau que celui des hommes; tandis que ceux-ci, pour la plupart grands, élancés, ont les traits nobles et fiers, l'œil profond, pénétrant, la figure ovale, bien dé-

(1) Le cercueil est une caisse rectangulaire en bois de cèdre. Il est en plein air, selon la coutume indienne, et porté sur quatre piquets. On a jeté dessus une couverture de laine rouge, la couleur que préférait Moneka. Entre autres cérémonies, on immola pour cet *enterrement* les deux poneys de la jeune Indienne. On cloua leurs têtes sur les piquets qui portaient la sienne, leurs queues où elle avait ses pieds, et l'on mit devant les têtes deux petits tonnelets remplis d'eau. J'en demandai la raison. « C'était afin, me répondit un Sioux, que les chevaux pussent boire dans leur longue course vers les prairies heureuses où ils allaient emporter Moneka, vers ces prairies où l'Indien chasse le bison sans jamais être fatigué. » Les débris des deux petits tonneaux défoncés gisaient à terre au mois de novembre 1867, lors de mon séjour à Laramie.

coupée, les femmes sont plutôt de petite stature, de formes pesantes et sans élégance; leur regard a je ne sais quoi de triste, de résigné, de fatigué, et il en est de même chez toutes les tribus. Certes ce n'est pas ici qu'on peut dire que la femme est la plus belle moitié de l'espèce humaine. Tout le monde méprise les pauvres *squaws*. « Je ne retiens jamais le nom des sauvagesses, » me répondit dédaigneusement M. Beauvais, quand je lui demandai le nom des Indiennes qui accompagnaient les Ogalalas. Chez les Peaux-Rouges, la femme est en servitude, on la regarde comme un être inférieur. Elle seule fait tous les gros travaux, ploie et déploie la tente conique ou *loge* qu'elle installe sur ses longs piquets, fait la cuisine, soigne les enfans, tanne les peaux, habille toute la maison, porte en route tout le bagage. Avec cela, on n'a point le loisir d'être belle, tandis que l'homme ne fait absolument rien que chasser, songer à sa parure, discourir et aller en guerre.

Chez les Indiens, comme chez beaucoup de peuples nomades, on pratique volontiers la polygamie, et le peu de cas que l'on fait des *squaws* n'empêche pas quelques maris d'éprouver le plus vif amour pour leurs femmes, surtout pour la favorite, et d'en être extrêmement jaloux. Un matin, le Faucon-Noir peignait sa femme avec ce soin et cette lenteur particuliers à sa race, et lui dessinait au vermillon, sur le milieu de la tête, la raie que toute Indienne doit porter. Je me laissai aller à prendre à pleines mains les cheveux de la Vache-Blanche et je fis mine d'en couper une mèche, non pour la garder en souvenir, mais pour l'envoyer à un savant anthropologiste qui a classé les races d'après l'étude microscopique de la section des cheveux (1). Le Faucon-Noir me regarda de travers en grommelant et mit la main sur son couteau à scalper. Je ne pus parvenir à le convaincre de l'honnêteté de mes desseins, et tout le jour nous restâmes brouillés à mort.

Tous les sachems et les squaws que j'avais devant les yeux présentaient les mêmes caractères physiques, ceux de la race indigène des deux Amériques. La peau est bistrée, allant de la couleur du chocolat à celle du cuivre; de là le nom de Peaux-Rouges sous lequel on distingue les Indiens, surtout ceux de l'Amérique du Nord. Les cheveux, noirs, longs, raides, jamais crépus, ne blanchissent pas. La barbe est rare et même absente, parce qu'on s'épile soigneusement. La prunelle de l'œil est noire, le regard sérieux, les paupières sont obliques. Dans les crânes, l'orbite de l'œil est large, carrée; les pommettes sont saillantes, les lèvres fines, serrées; le

(1) La section des cheveux, examinée avec un fort microscope, est, paraît-il, ronde chez les blancs, ovale chez les Indiens, elliptique allongée chez les noirs.

nez est aquilin. Les extrémités des membres sont délicates comme les membres eux-mêmes. La démarche est sévère, majestueuse, principalement chez les chefs. Ceux-ci, qui sont tous choisis à l'élection parmi les plus intelligens, les plus valeureux, les plus éloquens de la tribu, semblent avoir conscience de leur mérite. Les caractères que l'on vient d'indiquer se retrouvent chez tous les Indiens, mais sont encore plus prononcés chez ceux des États-Unis.

Quelques-uns des chefs sioux m'avaient vu naguère dans les prairies; ils me reconnurent tout de suite. « Quand ils ont vu un homme une fois, me dit M. Beauvais, ils ne l'oublient plus. » Je lui demandai de leur faire comprendre que je venais du pays du soleil levant, de là-bas, bien loin, derrière la mer. « Ils ne me croiront pas, répondit-il; ils prétendent qu'après l'Océan tout est fini et qu'après l'eau il n'y a plus de terres. » J'allai plusieurs fois visiter « les barbares, » comme les appellent volontiers les interprètes canadiens, et fumer le calumet avec eux. D'habitude ils étaient tous assis en rond dans une chambre commune, accroupis, roulés dans leur couverture. Ils se tenaient là immobiles, fumant silencieusement. En entrant, suivant la formule de politesse en usage dans les prairies, je leur serrais la main à tous en laissant échapper le cri guttural *h'aou*, qui sert à la fois de salutation et de signe approbatif chez les Peaux-Rouges. Ils poussaient chacun à leur tour la même interjection, et c'était tout. Si je m'asseyais à côté d'eux, ils me passaient la pipe, j'en tirais une bouffée, la passais à mon voisin de droite, et le calumet faisait le tour de l'assistance sans que personne dît un mot. Tous affectaient, comme chez certains peuples, les Arabes par exemple, de ne prendre aucun intérêt à ce qui se passait autour d'eux; c'est à peine s'ils levaient les yeux sur leurs visiteurs. Dans la rue, les bandes de curieux dont ils étaient suivis les gênaient fort. A Philadelphie, une troupe nombreuse s'étant attachée à leurs pas en criant, la Queue-Bariolée se tourna vers l'interprète et lui dit : « Chez nous, on ne permettrait pas aux enfans de se conduire de la sorte. » C'est pourquoi, quand les Brûlés furent sur la frégate française, où la sévère discipline du bord n'autorisait à leur égard ni une curiosité indiscrète, ni la moindre approche familière, ils se déridèrent peu à peu. « Ici, au moins, nous sommes tranquilles, disaient-ils, on ne nous importune pas. »

Le calme, l'impassibilité des Peaux-Rouges, ne se démentent en aucune occasion; même quand ils partent pour la première fois en chemin de fer, ils feignent de n'éprouver aucune surprise à la vue de la locomotive, « le cheval de feu, » et pourtant cet engin leur inspire une secrète terreur. Généralement ils ont peur de tout ce

qu'ils ne comprennent point, de ce qu'ils n'ont jamais vu. A bord de la *Magicienne*, ils n'ont pas osé tirer eux-mêmes le canon, ni le chassepot, qu'on avait fait au préalable manœuvrer en leur présence. Les inventions des blancs répugnent à leurs habitudes; eux aussi ont leur routine. Quand ils sont loin du logis, dans les centres civilisés, une espèce de nostalgie les prend, ce *spleen* de l'homme du désert qui veut à tout prix retourner dans sa solitude. La Nuée-Rouge faillit ne pas venir à New-York; il voulait repartir tout de suite pour les grandes plaines en quittant Washington. « Ce sont partout les mêmes maisons, les mêmes faces, disait-il, cela commence à m'ennuyer. Si j'ai besoin d'acheter quelque chose, il y a assez de magasins le long de la route. » Ce qui le séduisit, ce fut l'idée de venir faire un grand *speech* à New-York. Il s'était grisé des succès obtenus à Washington, et voulait remporter une seconde victoire.

La nouvelle conférence que l'on allait tenir n'avait pas été du goût de la Queue-Bariolée; il ne se sentait pas porté à disputer la palme à son rival, et toujours il était resté silencieux. Il venait de partir pour le cantonnement que le gouvernement fédéral lui avait indiqué vers le haut Missouri, et allait y conduire sa bande. Il avait signé à Washington le traité qu'on lui avait présenté, tandis que la Nuée-Rouge avait refusé d'y apposer sa griffe en disant que ce n'était qu'un tissu de mensonges. Les sachems ont souvent recours à cette échappatoire quand est venu le moment décisif de signer. La Nuée-Rouge était du reste furieux contre le général Grant et ne cessait de déblatérer contre lui, parce que le président lui avait refusé les dix-sept chevaux qu'il avait demandés pour lui et son état-major, afin de rentrer à cheval dans les prairies, comme il convient à des guerriers.

Ce fut le 16 juin que tous les Ogalalas et les femmes qui les avaient accompagnés ouvrirent devant les blancs leur solennelle conférence dans la vaste salle de *Cooper-Institute*. Dans la langue des Indiens, on appelle cela un *pow-wow*, mot que les Américains traduisent par *big talk*, « un gros parler. » La salle était comble; la réunion comptait plus de 3,000 auditeurs, attentifs, recueillis, sympathiques. On me permit, en ma qualité d'étranger, de m'asseoir sur l'estrade à côté des Indiens, des interprètes, du général Smith et des principaux invités et *reporters* de journaux. C'était pour tous un véritable régal des yeux et de l'esprit, et l'on aurait vainement cherché ailleurs, pour une démonstration publique de ce genre, une salle aussi belle, aussi grande, aussi bien disposée. Rien n'y laissait à désirer, ni l'éclairage, ni l'acoustique, ni la ventilation. Les Indiens avaient mis pour ce jour-là leurs plus beaux orne-

mens; mais tous portaient la cravate, la chemise, le gilet européens, et jusqu'au chapeau de feutre mou, qui défigurait affreusement ces visages cuivrés. La couverture de laine, bleue ou rouge, que l'on jette sur les épaules ou qu'on serre autour de la taille, remplaçait la robe indigène velue en peau de bison. Le pantalon de drap, dont ils enlèvent toujours le fond, ce qui fait de singuliers hauts-de-chausse, avait détrôné chez quelques-uns les jambières en peau de daim ou bas de cuir. Il n'y avait presque pas de différence entre le costume des hommes et celui des squaws. Tous les Indiens étaient chaussés de mocassins ou sandales en peau de daim, ornées par les femmes de dessins élégans faits de perles enfilées. Tous avaient aux doigts de nombreuses bagues et portaient diverses parures en métal, en os, en coquilles nacrées, au cou, sur la poitrine, aux oreilles, — tout cela travaillé par les artistes indigènes et d'un goût fort original. Le Chien-Rouge se faisait remarquer par une énorme paire de pendeloques en argent, de forme étrange; c'étaient des roues dentées à six rayons, mesurant au moins 10 centimètres de diamètre, et qui tombaient de ses oreilles sur son épaule. Chez tous, les longs cheveux noirs étaient divisés en deux tresses, chacune pendant sur le côté, enroulée dans une bandelette de drap, comme la queue dorsale des Chinois. La raie sur le milieu de la tête était, selon l'usage, peinte en vermillon. Une petite queue tressée descendait par derrière, et celle-ci était libre; c'est la queue du scalp, celle que le guerrier arrache avec la peau du crâne, quand il a tué son ennemi à la guerre; il la porte alors comme un trophée, comme une décoration. Celui qui, dans un combat, a pris beaucoup de ces scalps est bien près d'être nommé chef. On avait laissé pour ce jour-là ces hideuses chevelures au logis (on ne les montre jamais aux blancs, quand on est en paix avec eux).

Le président de l'assemblée était le vénérable M. Peter Cooper, à la générosité duquel on doit la fondation du Cooper-Institute, cette magnifique école technique libre, dans une des salles de laquelle se tenait la réunion. Quand le calme se fut établi et que, suivant la coutume américaine, les sachems eurent été présentés à l'auditoire par le président, la Nuée-Rouge se leva pour parler. Par exception et pour cette fois seulement, on ne fuma pas en rond le calumet avant de prendre tour à tour la parole; on laissa les Peaux-Rouges fumer tout seuls. Le discours de la Nuée-Rouge fut prononcé dans la langue harmonieuse des Sioux, d'une voix lente, sonore, cadencée, accompagnée de gestes nobles, quoique nombreux. L'orateur s'anima peu à peu. Jusque-là, sa figure sévère ne s'était aucunement déridée, et tandis que son premier lieutenant, le Chien-Rouge, avait quelque peu plaisanté avec « les visages-

pâles, » Makhpiatluta s'était toujours montré réservé et pensif. On eût dit qu'il avait conscience d'être le dernier des grands sachems venus pour traiter avec leurs pères blancs. Debout sur l'estrade, il avait serré sa couverture autour de sa taille comme un jupon, ce qui faisait encore ressortir son imposante stature. MM. Beauvais et Richard, à tour de rôle, traduisirent à haute voix, phrase par phrase, le discours de l'orateur, pendant que celui-ci regardait l'assemblée avec assurance, et ne perdait aucunement le fil de ses idées. « Vous êtes mes frères et mes amis, venus pour m'entendre, dit en substance la Nuée-Rouge; le Grand-Esprit nous a faits tous. Vous ne m'avez pas payé les terres que vous m'avez prises. Le Grand-Esprit vous a faits blancs et riches, et nous rouges et pauvres. Quand vous vîntes la première fois dans ce pays, vous étiez peu et nous étions en nombre; aujourd'hui c'est nous qui sommes peu. Je représente la race indigène, la première qui parut sur ce continent. Nous sommes bons et non mauvais : nous vous avons donné nos terres. Connaissez-vous quelqu'un qui soit venu chez nous et que nous n'ayons pas bien traité?.. » Puis, comme dans tous les discours des sachems, des demandes de secours pour son peuple, pour leurs enfans, des plaintes sur les traités violés par les blancs, sur les incursions des soldats qui sortent des forts de l'ouest pour ravager les prairies, sur la disparition des marchandises et des cadeaux envoyés par le gouvernement aux Peaux-Rouges, sur les mauvais traitemens infligés par les colons aux Indiens qui ont voulu, comme on le leur conseillait, cultiver la terre, enfin des récriminations contre le « grand-père » qui est à Washington, qui promet toujours de faire rendre justice à ses frères rouges et ne le fait jamais, et, en passant, un coup de bec à l'adresse de son rival, la Queue-Bariolée, « qui dit aujourd'hui une chose, demain une autre. » Dans sa péroraison, Makhpiatluta rappelle qu'il veut rester en paix avec les blancs, qu'il ne leur demande aucune richesse, rien que paix et amitié, — les richesses ne s'emportent pas dans l'autre monde. Il dit encore que les derniers traitans et agens des Indiens les ont toujours trompés, et qu'il est temps que cela finisse. Il remercie les auditeurs qui sont venus le voir et l'entendre; enfin, à la façon des héros d'Homère et de Virgile, et de tous les sachems à la peau cuivrée, il clôt son discours par la phrase sacramentelle : « j'ai dit. »

Les Indiens avaient écouté d'une oreille attentive la harangue de leur grand-chef. A la façon dont ils en avaient applaudi les principaux passages, en laissant tous ensemble échapper avec une unanimité plaisante le son guttural *h'aou*, on aurait pu deviner, si on ne l'avait su déjà, que c'était le plus illustre et le plus brave parmi tous les guerriers sioux qui venait de prendre la parole. La Nuée-

Rouge, le chef suprême des Ogalalas, *Red-Cloud*, comme l'appellent les Américains, est en effet le plus connu des modernes sachems dans toute l'Amérique du Nord. Quand nous nous rendions au fort Laramie en 1867, il n'était question que de lui et de ses hauts faits dans toute l'étendue des grandes plaines, et les pionniers du Colorado, qui colonisaient ce naissant territoire, nous racontaient avec terreur ses récentes dévastations. *Red-Cloud* avait répondu hautainement aux messages que lui avaient adressés les commissaires fédéraux; il n'avait pas daigné se déranger pour venir voir « ses pères blancs » et signer la paix avec eux. « Il faisait froid, il ne voulait pas se mettre en route et préférait chasser le bison. A quoi bon aller rendre visite aux visages pâles, qui l'avaient toujours trompé et avaient bâti des forts sur ses terres? » Depuis, la Nuée-Rouge était revenu à des idées plus conciliantes et avait consenti à faire le long voyage de Washington pour aller conférer avec le général Grant. C'était une visite qui avait dû plaire au président des États-Unis. Le grand-chef avait plus de 10,000 individus dans ses campemens, et pouvait mettre 3,000 hommes en ligne de bataille; il avait assisté à quatre-vingt-sept combats et reçu nombre de blessures. Les Paunies, les Serpens, les Pieds-Noirs, les Yutes, les Corbeaux, les Omahas, les blancs, en maintes rencontres, avaient tour à tour été témoins de sa valeur. D'une stature imposante, haut de plus de six pieds, calme, fier, son masque impassible, impénétrable, n'avait trouvé d'égal que celui du président des États-Unis, dont aucun trait ne s'anime, aucun muscle ne vibre, et le général Grant avait sans doute serré la main avec une sorte de plaisir maçonnique au chef suprême des Ogalalas.

Le lieutenant Chien-Rouge parla après son grand-chef; c'est le premier orateur de sa tribu. Il eut de ces tirades pleines d'humour comme les aiment les Américains, et son discours n'eut qu'un défaut, celui d'être prononcé trop vite. Tandis que la Nuée-Rouge a des traits austères et sérieux, le Chien-Rouge est d'aspect plaisant, rieur, plein de verve et de santé, une sorte de chanoine bon vivant près la gent cuivrée. « Les hommes rouges assemblés en conseil sont sages, dit-il, mais les blancs sont mauvais. Voyez mes jeunes hommes et mes guerriers; ils sont tous pauvres parce qu'ils sont honnêtes. J'étais maigre et fluet jadis, je suis gros et gras maintenant par suite de tous les mensonges que vous m'avez fait avaler. » Et il continue sur ce ton aux applaudissemens des blancs. Il termine en disant à l'assemblée qu'elle paraît composée d'hommes de sens, favorables aux Indiens, et qu'il serait à propos qu'elle usât de son influence pour leur faire rendre la justice qui leur est due et qu'ils attendent depuis si longtemps.

Le président de la réunion, M. Peter Cooper, parla après les sachems. Les docteurs ou révérends Crosby, Washburne, Bellows, le juge Daly, enfin un voyageur qui revenait des prairies, prirent aussi tour à tour la parole. Un même esprit de fraternité animait tous les orateurs. « Nous ne voulons pas la guerre et l'extermination, nous demandons l'alliance et la paix, » s'écria le docteur Washburne. « Le chemin de fer du Pacifique n'est pas votre ennemi, c'est votre ami, puisqu'il vous apporte rapidement des secours et des vivres, » dit de son côté le docteur Bellows aux Indiens. Avant de clore la séance, M. Cooper annonça que le gouvernement accordait enfin à la Nuée-Rouge les dix-sept chevaux qu'il avait demandés pour lui et son état-major. L'assemblée applaudit, et la Nuée-Rouge dit que cette nouvelle « lui rendait le cœur tout joyeux. »

La conférence fut bonne pour tous. Le public, en se retirant, fit entendre à plusieurs reprises les cris accoutumés : *hip, hip, hip, hurrah!* jetés en faveur des Indiens; il n'y a pas sans cela de vrai *meeting* en Amérique. La foule se pressa même sur l'estrade pour voir « les diables rouges » de plus près, et l'on faillit un moment s'étouffer. En sortant, je rencontrai M. Beauvais, qui me recueillit dans sa voiture; les Indiens suivaient dans deux omnibus de l'hôtel Saint-Nicolas. « Ils garderont longtemps le souvenir de cette séance, me dit mon compagnon; jamais ils n'avaient vu autant de monde réuni pour les entendre, et surtout des gens si bien disposés pour eux. »

II.

La conférence dont on vient de retracer les principaux traits ressemble à toutes les conférences d'Indiens. Que ce soit à la Maison-Blanche devant le président des États-Unis, ou dans les salles du département de l'intérieur devant le ministre et le commissaire des affaires indiennes, au Cooper-Institute devant la foule, ou dans les prairies en présence des généraux de l'armée fédérale et des commissaires de paix, ces réunions se tiennent presque toujours de même façon. Quand il s'agit d'une assemblée officielle, le sachem qui doit parler se lève, serre la main aux personnages groupés en rond autour de lui, allume le calumet, en tire une bouffée, et le passe à chacun : « Père, fume et écoute ce que je vais te dire; » puis il vient prendre sa place au milieu du cercle et fait son discours. Les Germains de Tacite tenaient ainsi leurs parlemens en plein air, sauf la cérémonie du calumet. Depuis le temps des premières colonies anglaises, la formule des palabres d'Indiens n'a pas varié. C'est de la sorte qu'il fut préludé au traité signé par Penn avec les sauvages

delawares en 1682. Plus tard, le roman a initié les profanes à ces sortes de choses, sur lesquelles Cooper ne raconte que l'exacte vérité. Les Peaux-Rouges ont un penchant décidé pour l'art oratoire, et recherchent toutes les occasions de faire une harangue. Ce besoin de parler est inhérent à l'espèce humaine, et l'on retrouve la coutume de la palabre chez les nègres de l'Afrique, chez les indigènes de Madagascar, chez les Polynésiens. « Envoie-moi un grand parasol rouge, le plus grand que tu pourras trouver, sous lequel on puisse *palabrer* et même conspirer à l'aise, » écrivait à l'un de ses correspondans de Paris un chef nègre de la côte d'Afrique. Chez les nations civilisées, le parlement a remplacé la palabre des sauvages. A chaque événement de quelque importance, déclaration de guerre, signature d'un traité, translation d'un campement, départ pour une grande chasse, élection d'un chef, souvent pour des raisons moins sérieuses, les tribus indiennes tiennent un *pow-wow*. Il est des tribus bavardes où l'on parlemente sur le moindre sujet; il en est peu où l'on ne tient conseil que dans les grandes occasions. C'est une école utile pour les jeunes braves qui veulent se former à l'éloquence, et qui ne réuniraient jamais à l'élection les suffrages de leur bande, s'ils n'étaient pas en même temps aussi bons orateurs que guerriers intrépides.

Bien que beaucoup de sachems aient au plus haut point le don d'improviser, leurs discours sont généralement préparés d'avance. Ils en étudient soigneusement le sujet, en disposent les preuves d'après les règles de l'art de bien dire, qui sont les mêmes partout. La nature est ici maîtresse et non les livres; c'est au plus si les vieux orateurs donnent aux jeunes quelques leçons. La pose, le débit, le geste, laissent rarement à désirer, alors que chez les peuples policés certains avocats en renom auraient tout à apprendre de ce côté. Le sauvage retient de mémoire l'ordonnance de son discours, et, quand il parle devant les blancs, s'arrête à chaque phrase pour laisser à l'interprète le temps de traduire; cela ne le gêne nullement : on dirait qu'il récite par cœur; nul trouble, nulle hésitation. Quelquefois, quand il s'agit de discours importans, l'orateur est aidé par les agens et les interprètes, qui lui soufflent ce qu'il doit dire, j'entends qui lui conseillent de parler dans tel sens, d'arriver à telle conclusion, à laquelle les uns et les autres sont le plus souvent également intéressés. « Demain matin, ne venez pas voir les sauvages, me dit un soir M. Beauvais; je leur fais répéter le discours qu'ils vont prononcer au Cooper-Institute. »

Toutes les harangues des Peaux-Rouges sont composées sur le même moule, formées de phrases courtes, hachées, sans périodes, procédant par alinéas distincts, à la façon de celles qu'Homère prête

si volontiers à ses guerriers, ou mieux de ces versets si communs dans la Bible et dans tous les livres en langues sémitiques. Comme dans ces langues, les images sont fréquentes, et parfois l'orateur atteint à des effets d'une singulière éloquence. On se plaît à citer, en Amérique, quelques-uns des plus célèbres discours prononcés par les Indiens, et l'on peut les retrouver tous dans les archives du bureau des affaires indiennes à Washington. Il en est qui sont de vrais modèles, tel le discours du fameux Logan, le chef des Mingos, prononcé devant un envoyé de lord Dunmore, gouverneur de Virginie en 1754, ou celui du vieux Faucon-Noir, — *Black-Hawk*, comme l'appellent les Américains, — quand le major Garland lui demanda de reconnaître Keokuck pour chef de sa tribu, les Sacs et les Renards. On cite encore l'allocution adressée au président Buchanan lui-même, à la Maison-Blanche, par un des chefs paunies, qu'accompagnait une députation d'autres chefs, ponkas et pottowatomies.

Le discours prononcé par la Nuée-Rouge à Washington, devant le secrétaire ou ministre de l'intérieur et le commissaire des affaires indiennes, mériterait d'être rapporté en entier. La harangue du même orateur à Cooper-Institute n'en fut qu'une paraphrase bien affaiblie. Voici du reste quelques passages du premier discours : « Je suis venu du pays où le soleil se couche. Vous, vous avez été élevés sur des chaises; pour moi, je veux m'asseoir ici comme dans le pays du soleil couchant. » En disant cela, l'orateur s'assied sur le parquet à la mode indienne, et poursuit en ces termes : « Le Grand-Esprit m'a fait nu et m'a élevé nu... Ce que j'ai à vous dire, à vous et à ces hommes, et à mon grand-père, le voici : Regardez-moi, j'étais né où le soleil se lève, et maintenant je viens du pays où il se couche (1). Quel est le peuple qui le premier a fait entendre sa voix sur ce continent? C'est le peuple rouge, qui fait usage de l'arc... Notre nation fond et disparaît comme la neige sur le penchant des montagnes quand le soleil est chaud, tandis que votre peuple est nombreux comme les brins d'herbe de la prairie à l'approche de l'été... Regardez bien, quand je m'en irai, si je suis taché de sang; vous, vous avez arrosé de sang le gazon des grandes plaines sur la ligne du fort Fetterman (2)... Vous faites passer des chemins de fer à travers mon pays, et pour la surface qu'ils occupent je n'ai pas seulement reçu la valeur d'un anneau de cuivre... Vous fabriquez toute sorte de munitions; pourquoi ne m'en donnez-vous pas? Avez-vous peur que je vous fasse la guerre? Vous êtes nombreux et puissans, nous ne sommes plus qu'une poignée

(1) La Nuée-Rouge veut dire que sa tribu occupait jadis la rive gauche du Missouri, et que les blancs l'ont refoulée à l'extrême ouest, au pied des Montagnes-Rocheuses.

(2) Un fort sur la Rivière-Plate, au-delà du fort Laramie.

d'hommes. Ce n'est pas pour vous faire la guerre que je veux des munitions, c'est pour chasser. Je vois bien qu'il me faudra finir par cultiver la terre, mais je ne puis le faire à présent. J'ai dit. »

Dans ces dernières années, des orateurs moins fameux que la Nuée-Rouge ont fait aussi devant les blancs de très remarquables discours. C'est ainsi qu'en 1867 il me fut donné d'entendre au fort Laramie quelques-uns des orateurs de la tribu des Corbeaux, Pied-Noir, Dent-d'Ours, le Loup. Les deux premiers furent d'une éloquence émouvante, Pied-Noir surtout, doué de traits imposans, majestueux, et dont les longs cheveux tombaient jusque sur les hanches. A ses lamentations touchantes, on aurait cru entendre un des prophètes d'Israël exposant devant les rois de l'Asie les plaintes du peuple juif. Le Loup fut au contraire plaisant, diseur d'apologues, à la manière du Chien-Rouge. Les commissaires de paix, les généraux Harney, Augur, Terry, habitués aux palabres des Peaux-Rouges, surtout le premier, qui avait conquis tous ses grades dans les forts de l'ouest, disaient qu'ils avaient rarement entendu de meilleurs orateurs que ceux-là, et cependant ils venaient de visiter les cinq nations du sud, les Chayennes, les Arrapahoes, les Comanches, les Kayoways et les Apaches, où de vaillans interprètes, entre autres une femme de sang mêlé, mistress Adams, qui avait reçu une bonne éducation à Saint-Louis, avaient traduit en anglais, avec une entière intelligence de l'original, les éloquens discours des chefs des cinq nations.

Si les préludes de ces harangues se ressemblent toujours, si la rhétorique en est toujours la même, le thème traité est aussi invariable : l'envahissement par les blancs, par les colons, par les pionniers, des champs de chasse des Peaux-Rouges, — le refus que font ceux-ci de vendre leurs terres au gouvernement et de se confiner dans les cantonnemens qu'il leur impose, de cultiver le sol, d'élever du bétail, d'apprendre un métier, d'envoyer leurs enfans à l'école ou au prêche, — les plaintes incessantes qu'ils font entendre à propos de la violation des contrats signés avec eux, de la disparition des cadeaux et des marchandises qu'on leur envoie, à propos des forts construits dans l'extrême ouest pour les tenir en respect, des incursions des soldats sur leurs terres, des chasses sans trêve auxquelles ceux-ci se livrent contre le bison et autres animaux du désert pour le plaisir de les abattre, tandis que le Peau-Rouge y trouve son unique nourriture. Les Indiens adressent aussi aux blancs des lamentations sans fin sur ces défrichemens, ces routes, ces chemins de fer, ces télégraphes, qu'ils jettent au milieu des prairies. Ces étapes toujours plus rapprochées de la civilisation refoulent la race indigène, en restreignent de plus en plus les do-

maines, et font diminuer la population cuivrée à mesure que le sol qu'elle occupe se rétrécit et que les ressources en décroissent.

Malheureusement pour le sauvage, il s'agit, dans sa rencontre avec le blanc, de l'éternel combat de la vie, de cette lutte pour l'existence qu'a si bien définie Darwin. Ignorant des lois économiques, l'Indien accuse les blancs d'un phénomène social dont la nature seule est la cause. Voici 300,000 hommes qui ont besoin pour vivre d'un espace presque aussi grand que l'Europe centrale, parce que, tribus errantes, n'ayant pas même franchi la première étape de l'humanité, celle de peuple chasseur, émigrant du nord au sud suivant la saison, ils ne font sur cette vaste étendue qu'une chose, chasser le bison, l'animal primitif des prairies. Sur cet espace, 100 millions d'hommes pourraient vivre, à la condition de le féconder de leurs sueurs, de le défricher, de le planter. Ces 100 millions d'hommes viendront peu à peu, par essaims de plus en plus serrés, et ils auront à la fin raison des 300,000 sauvages; ainsi le veut la force inéluctable des choses, ou mieux la loi du progrès et de la civilisation, qui est la seule loi de l'histoire. A cela, les philanthropes, qui voudraient défendre les droits de l'Indien au nom de la fraternité humaine, ne peuvent rien. Depuis les premiers temps de la colonisation américaine, le même phénomène se poursuit, et les Peaux-Rouges disparaîtront jusqu'au dernier, parce qu'ils n'ont pas voulu se plier au travail, parce qu'ils n'ont pas su utiliser, autrement que par la chasse, le vaste domaine que la nature avait mis en leurs mains. Ce n'est pas le cas de dire qu'ils succombent sous le nombre, car dans le principe les Peaux-Rouges étaient plus nombreux que les visages pâles, les Indiens eux-mêmes le reconnaissent dans tous leurs discours. « Autrefois mon peuple avait d'immenses étendues de terres, disait la Nuée-Rouge, aujourd'hui on ne m'a plus laissé qu'une île. » A la conférence de Laramie, Dent-d'Ours, usant d'une figure analogue, s'écriait : « Le Grand-Esprit a mis l'homme rouge au centre et le blanc tout autour. »

Ce n'est que par l'effet d'une loi générale de la nature que les sauvages des prairies s'éteignent devant l'envahissement de l'homme civilisé. Celui-ci n'y apporte le plus souvent aucun esprit de domination, d'asservissement, de cruauté. Je ne veux innocenter personne; je sais que la colonisation n'a pas toujours été faite d'une manière pacifique par l'Anglo-Américain : le Français, l'Espagnol, surtout aux premiers temps de leurs conquêtes, n'ont pas été plus doux que lui. On peut lire ce que Charlevoix et d'autres anciens auteurs ont écrit de notre colonisation autour des grands lacs et le long du Saint-Laurent et du Mississipi. Quant aux Espagnols, leurs historiens nous ont raconté ce qu'ils ont fait au Mexique et au Pérou,

et les cruautés qui ont accompagné la mort d'Atahualpa et celle de Montézuma, éternel opprobre au nom de Pizarre et à celui de Cortez n'ont été égalées par aucune autre race de colonisateurs. Toutefois ce ne sont là en quelque sorte que des actes de sauvagerie individuelle qu'on peut opposer à ceux des Indiens eux-mêmes. Il faut chercher ailleurs la cause de la disparition graduelle des Peaux-Rouges, et cette cause ne peut être que cette lutte pour l'existence qui, dans le même milieu, fait fatalement disparaître l'espèce la plus faible devant l'espèce la mieux douée, l'espèce qui ne travaille pas devant celle qui travaille, l'espèce enfin qui a besoin d'une trop grande étendue de territoire pour vivre devant celle à qui suffit une étendue réduite au minimum.

Ce n'est pas, on le devine, sans un combat quotidien que s'établit cette prédominance de la race blanche sur la race cuivrée dans des régions que celle-ci regarde, non sans une apparence de raison, comme son domaine propre, et qu'elle ne veut pas abandonner aux envahisseurs. Ce que le pionnier, le colon, ont de luttes à soutenir dans les lointains territoires contre la race indigène qui leur dispute pas à pas le terrain, sentant qu'à la fin elle sera inexorablement vaincue, tout cela a été dit maintes fois par l'histoire, le roman, la poésie, tout cela pourrait être redit encore, car la lutte dure toujours et ne sera finie qu'avec le dernier Indien. Tocqueville, dans son admirable livre de *la Démocratie en Amérique*, parle du pionnier isolé dans son *log-house*, cabane de troncs d'arbres liés par des mottes de terre, portant avec lui son *rifle*, fusil à longue portée, sa Bible, et venu avec une charrette où il a chargé quelques vivres, quelques outils, une hache, une pioche, sa femme, ses enfans. A mesure que la foule des émigrans approche, le pionnier, sentinelle avancée, fait une étape en avant, et s'enfonce encore plus dans le désert. Ce portrait n'est pas de fantaisie; nous avons rencontré dans toutes nos courses sur le continent américain cet éclaireur de la colonisation, mineur dans les plus lointaines stations du Colorado, maître de poste dans les relais si espacés de la diligence transcontinentale, alors que le chemin de fer du Pacifique ne traversait pas encore d'un bout à l'autre l'immense empire des États-Unis, défricheur, forestier, planteur, dans nombre de lieux perdus de la Californie, de l'Utah, de la Nevada, du Dakota, du Nebraska, du Wyoming. Il en était de même dans l'Arizona, le Montana, l'Orégon, l'Idaho, le territoire de Washington, le Texas, le Nouveau-Mexique, le Kansas. Et ne croyez pas que la vie fût facile et que l'Indien fût loin! Chaque jour, il fallait se défendre contre les attaques du Peau-Rouge, qui se venge sur un blanc quelconque des injustices que les blancs peuvent avoir commises

contre sa tribu. On se croirait dans les anciens clans de l'Écosse ou dans les clans encore existans en Corse et en Sardaigne. C'est bien pis quand toute la tribu se met en guerre. Alors la dévastation s'étend sur des centaines de kilomètres à la fois. Tout le Colorado, en 1864-66, a été ainsi plusieurs fois pillé, incendié, et au mois de septembre 1867, sur la route qui mène de Julesburg, sur la Rivière-Plate, à Denver, capitale du territoire au pied des Montagnes-Rocheuses, sur une étendue de 300 kilomètres, nous avons pu relever, mes compagnons et moi, les traces des incursions des Chayennes, des Sioux et des Arrapahoes. Les pionniers n'en étaient pas moins revenus peu à peu, et dans leurs blockaus munis de meurtrières ils auraient vendu chèrement leur vie au cas d'une nouvelle attaque. La diligence du désert, arrêtée encore quelquefois par le Peau-Rouge, avait recommencé, comme aux plus beaux temps, sa course accoutumée. Les femmes étaient les premières à donner aux hommes l'exemple de ce courage froid et résolu qui distingue l'Américain, et chacun avait repris son poste au cri traditionnel de *go ahead*, en avant, toujours en avant! En Amérique, on ne doute de rien, et l'on ne compte jamais que sur soi-même; c'est pourquoi le désert s'y peuple et s'y colonise si vite et si sûrement.

III.

En relisant le livre de Tacite sur les mœurs des Germains, on est étonné de trouver autant de points de ressemblance entre les barbares de la Germanie et ceux de l'Amérique du Nord. Les uns et les autres se revêtent de peaux, vivent sous la hutte, chassent le bœuf sauvage, sont divisés en tribus commandées par des chefs, et qui se font entre elles une guerre acharnée, s'assemblent en parlemens où les princes de la tribu prennent la parole. Les tribus indiennes, restées nomades, ne vivent que de chasse; aucune n'a encore atteint la seconde étape de l'humanité à ses débuts, celle de peuple pasteur. Elles campent toutes sous la tente, qui est faite de peaux de bison ou de grosse toile; les sauvages reçoivent celle-ci des blancs, car, si l'Indien sait tanner les peaux, son industrie ne s'est point élevée jusqu'à tresser les fibres textiles, bien qu'il y ait dans les prairies des plantes au tissu filamenteux, comme certains yuccas. La tente, la *loge* ou *wigwam*, est pour l'ordinaire conique, elle est soutenue par de longs piquets croisés. On y entre par une ouverture étroite, en rampant. Au milieu, suspendu à une chaîne ou à une corde, est le chaudron où l'on cuit les alimens. Le feu est toujours allumé, la fumée sort par le haut de la tente en remplissant l'étroit logis; le sauvage n'en a cure, et se fume résolûment.

Les peaux de bison, étendues par terre, en dedans, tout autour de la loge, servent à la fois de lits, de canapés, de siéges; on y dort, on y fait la sieste. Toute la famille couche dans la même hutte, le père, la mère, les jeunes hommes, guerriers à leur aurore, les enfans. Dans le jour, on reçoit là ses amis, et l'on joue aux cartes, au *jeu de la main*, sorte de *morra*, comme celle des Italiens, ou bien l'on cause. La conversation est lente, et se fait à voix basse, d'une façon presque solennelle; chacun parle à son tour et peu, tandis que le calumet circule à la ronde, présenté et reçu d'après les rites de la tribu. Les hommes s'amusent, la femme va et vient, porte de l'eau, allaite les enfans, dépèce les quartiers de venaison, tisonne le feu, prépare au dehors les peaux de bison ou de castor, étrille même les chevaux.

Un certain nombre de huttes composent ce qu'on nomme « un village indien. » Le géomètre, l'explorateur, qui auraient marqué ce village sur leur carte seraient bien étonnés au bout de quelques mois, peut-être même de quelques jours, de n'en plus retrouver l'emplacement, tant les bandes sont vagabondes. Le cadastre n'a rien à faire ici, et le fisc n'y lève aucune taxe. On n'y paie de terme à personne, on déménage selon le vent et la saison, pour suivre les animaux que l'on chasse, changer le pâturage des chevaux, s'éloigner ou se rapprocher de l'ennemi. Il est des villages stables, mais ils sont vus de mauvais œil par le nomade guerrier. Là résident ceux des Indiens que les Américains ont appelés *loafers*, comme qui dirait paresseux, mendians. Ces gens sans foi ni loi s'établissent auprès des forts, vivent d'aumônes, leurs femmes se vendent aux passans, ils ne chassent et ne pêchent presque plus, ne vont plus à la guerre, et ont complétement oublié les nobles traditions de leurs aïeux. J'ai vu au fort Laramie un de ces villages d'Indiens dégénérés; on les appelait les *Laramie-loafers*. C'étaient des Sioux rejetés de leur tribu pour quelques méfaits, paresseux, indolens, voleurs, et que les soldats avaient peine à tenir en respect. En Californie, dans la Nevada, j'ai vu aussi de ces villages de *loafers*, notamment près des *camps* de mineurs. Les chercheurs d'or, mieux encore que les soldats, savaient les mettre à la raison.

Les Indiens font la guerre et la chasse à cheval, avec la lance, l'arc, la hache ou plutôt la massue ou casse-tête, le *tomahawk*, comme armes offensives, et souvent un vieux fusil à percussion et un pistolet ou un revolver. Comme armes défensives, ils ont le bouclier. On se prépare à la guerre et aux grandes chasses par des chants, par des jeûnes, par des prières, et par les invocations du magicien, qui est à la fois le savant, le prêtre et le médecin de la tribu, quelque chose comme le marabout et le *tabib* des Arabes; les blancs l'ap-

pellent pour cette raison du nom étrange « d'homme de médecine. » Les premiers coureurs des plaines de l'ouest, les Canadiens et les Louisianais, qui étaient loin d'être des lettrés, ont fait dans la traduction de certaines expressions indiennes un grand abus de ce mot de « médecine, » qui est maintenant partout adopté, même par les Anglo-Américains, et qui est comme l'équivalent de tout ce qui, dans la langue des sauvages, veut dire merveilleux, surnaturel, divin ou diabolique, par exemple le mot *waken* en sioux. « L'arme de médecine, » c'est le fusil, « l'eau de médecine » toute liqueur forte. Dieu ou son représentant, c'est « l'homme de médecine. » Quand le pianiste Henri Herz vint se faire entendre à la Nouvelle-Orléans, un Natchez appela son piano « la boîte de médecine. » La « loge de médecine, » qui existe dans toutes les tribus, est la demeure sacrée du prêtre, celle où les croyans suspendent leurs amulettes, celle où il reçoit les initiés, les soumet à certaines pratiques qui rappellent celles des francs-maçons, mais sont quelquefois en réalité terribles. Il y traite aussi les malades et y applique aux patiens des ventouses de sa façon ou les bains de vapeur torrides, qui les font suer jusqu'à extinction de force vitale.

C'est pour les éternelles raisons qui ont toujours divisé, qui diviseront toujours, hélas! l'humanité, que deux tribus se font souvent une guerre à mort. Pourquoi se battent les tribus? Pour un territoire neutre, pour une limite de frontière, qui n'ont pas été respectés, — pour un champ de chasse qu'on se dispute, ou bien encore pour une femme, pour une Hélène enlevée à la tribu par quelque Pâris d'un camp rival. L'arme principale du combattant est l'arc. Le guerrier porte une trentaine de flèches et plus dans un élégant carquois fait de la peau d'un animal sauvage. La pointe des flèches est généralement en fer; à cause de sa forme même, elle reste souvent dans la blessure, mais elle n'est presque jamais empoisonnée. On scalpe invariablement son ennemi mort, et cet usage existe chez toutes les tribus. Pour scalper, on couche le mort la figure contre terre, et avec un instrument tranchant, un couteau, un os effilé, une pointe de fer acérée, on incise en rond soit toute la calotte, soit seulement la partie culminante du crâne. L'Indien appuie alors un genou sur sa victime, saisit une touffe de cheveux et tire à lui. « Ça vient tout seul, » me disait le traitant Pallardie un jour qu'il me donnait dans les prairies une leçon de scalp, car les blancs ne se font pas faute de scalper aussi les Indiens. J'ai vu à Washington en 1869, aux mains d'un soldat de l'Union, un scalp entier, c'est-à-dire avec toute la peau du crâne bien nettoyée et bien tannée, et dont les cheveux mesuraient plus d'un mètre de long. C'était la chevelure d'un Indien que le soldat avait lui-même tué et scalpé dans

une des rencontres qui venaient d'avoir lieu dans le Kansas. Il refusa de me vendre pour 20 dollars (100 francs) ce trophée, que je voulais acheter pour le Muséum de Paris. — Quelques personnes scalpées vivantes sont revenues de cette terrible opération. En 1867, à Omaha, sur le Missouri, j'ai vu un blanc qui avait été scalpé trois mois auparavant par les Indiens. Il n'est pas rare de rencontrer dans l'extrême ouest, sur les confins des tribus, des pionniers dans le même cas.

Quand la chevelure est belle et qu'il a enlevé avec elle toute la calotte du crâne, l'Indien porte ces scalps à la guerre au bout d'un bâton, et souvent il en peint la peau en vermillon à l'intérieur, ce qui pourrait faire croire qu'ils sont encore saignans; mais ils ont été nettoyés et tannés avec grand soin. Les scalps plus petits sont portés en franges le long de la couture des hauts-de-chausse, ou sur le bord et le devant de la robe de bison. A voir ces filasses noires, soyeuses, on les prendrait pour de l'astrakan. Les scalps sont reçus avec des cris de joie par les femmes de la tribu qui attendent les guerriers; elles s'emparent de ces hideux trophées pour leur donner la dernière préparation, et préludent avec des sauts de tigresses à la « danse du scalp. » Les prisonniers que l'on ramène sont gardés en esclavage, et quelquefois on les livre aux femmes, qui les font mourir lentement dans d'affreuses tortures, en leur arrachant un jour un œil ou les ongles, leur coupant l'autre jour un pied, et à la fin leur allumant du feu sur le ventre, pendant qu'elles dansent en rond. Ce n'est pas là un moyen d'apaiser les vieilles haines; aussi existe-t-il des tribus qui ont toujours été en guerre entre elles de temps immémorial, comme les Paunies et les Sioux.

Aucune des nations indiennes n'a de légendes bien certaines sur leur première apparition en Amérique, sur leurs anciennes migrations. Quelques-unes croient que la race primitive a un jour été emportée dans une grande inondation, et qu'un homme seul et une femme ont été sauvés par Manitou, le Grand-Esprit, et destinés par lui à repeupler le monde. On retrouve là la tradition du déluge de Noé, qui existe partout, même chez les Chinois. Les Indiens croient aussi que Manitou a fait les prairies, ces immenses champs de graminées naturelles qui s'étendent du Missouri aux Montagnes-Rocheuses, exclusivement pour les Indiens, pour y chasser éternellement, et non pour être colonisées par les blancs. Ils regardent les étoiles comme des lampes suspendues au firmament pour égayer la terre la nuit; lorsqu'ils voient filer une étoile, ils disent que c'est le fil qui s'en est cassé et que la lampe tombe. Selon eux, le firmament est une calotte d'azur solide. La lune est éclairée par le soleil, et un animal fantastique la mange peu à peu jusqu'à ce qu'elle re-

pousse. Le soleil est un globe de feu qui tourne autour de la terre pour l'éclairer et la réchauffer; sans lui, tout mourrait. Les éclipses ne les effraient point; tout feu ne s'éteint-il pas et ne se rallume-t-il pas? Le vent est produit par les coups d'aile d'un oiseau merveilleux que personne ne voit; l'éclair, c'est le reflet du soleil sur ses ailes; le tonnerre, le bruit de sa voix. Quand l'air est calme, c'est que l'oiseau est satisfait. C'est dans les étoiles et la lune que sont les prairies heureuses où l'homme en mourant émigre pour recommencer une autre vie; c'est pourquoi chez les Indiens on n'enterre jamais les corps, mais on les ensevelit en plein air, quelquefois au milieu des branches d'un arbre, et cela pour que le départ de l'âme se fasse plus commodément.

Il serait hors de propos de nous étendre ici davantage sur les coutumes et les croyances des Peaux-Rouges, qui souvent varient d'une nation à l'autre; nous ne nous arrêterons pas surtout à relever toutes les erreurs qui ont cours sur leur compte. Le Peau-Rouge, fatigué d'être questionné, souvent répond affirmativement à tout ce qu'on lui demande, si bien que les uns ont cru pouvoir faire venir l'Indien, d'après ses prétendues traditions mêmes, d'Europe, voire du pays de Galles, les autres d'Asie, au temps de la dispersion des tribus d'Israël. Comment les traditions de ce peuple seraient-elles positives dans des questions aussi délicates, quand nous sommes si peu fixés nous-mêmes sur nos origines? Cependant nous avons plus de deux mille ans de traditions écrites, quand les Peaux-Rouges n'ont encore pour toute écriture qu'une grossière représentation de la pensée par un dessin tout à fait primitif, ce qu'on a nommé l'écriture *pictographique*, sur laquelle les hiéroglyphes des Égyptiens sont déjà un incommensurable progrès.

L'origine des Indiens prêtera toujours à controverse. Cette race est-elle venue d'Asie par le détroit de Behring ou le courant marin du Japon, et s'est-elle épanchée de là dans les deux Amériques, comme le veulent la plupart des ethnologistes, partisans de l'unité de l'espèce humaine, qui s'autorisent surtout pour appuyer leur assertion des caractères crâniologiques de la race rouge : pommette saillante, œil oblique, etc., — ou bien cette race est-elle un produit indigène, le fait d'une apparition spontanée, comme le prétendent d'autres naturalistes, par exemple le regrettable Agassiz, ce défenseur si résolu de la fixité des espèces? Le problème est peut-être insoluble. Pour nous, il nous paraît évident que le Peau-Rouge est en quelque sorte le produit du sol qu'il habite, un homme primitif qui n'a pas progressé, et qu'il a pris naissance dans les prairies avec l'animal primitif des prairies, le bison ou le bœuf sauvage américain, ce frère de l'*urus* d'Europe qu'ont chassé les Germains et les Celtes.

Quelle que soit, en cette délicate matière, l'opinion que l'on adopte, il n'en est pas moins vrai que, de l'Atlantique au Pacifique, du nord au sud des deux Amériques, la race rouge est la même ethnologiquement, sauf les variations de langage et de coutumes signalées par tous les voyageurs, et quelques modifications physiques, produites peut-être par le climat. « Lorsqu'on a vu un Indien, de quelque région que ce soit, on les a tous vus, » disaient avec raison les Espagnols de la conquête. Assurément il y a dans les hommes de race blanche, Allemands, Français, Espagnols, Persans, plus de différences qu'entre les Peaux-Rouges de la Californie et du Chili par exemple. Ceux-ci ont invariablement le même teint, la même couleur d'yeux et de cheveux, la même saillie des pommettes, la même obliquité de l'œil, et de plus, phénomène très important à noter, leurs langues, bien que n'ayant entre elles aucune racine commune, même dans les tribus dont les frontières sont limitrophes, leurs langues obéissent toutes au même mécanisme, ce que les linguistes nomment l'*agglutination*, qui permet de combiner ensemble plusieurs mots pour en faire un seul, représentant une idée complète et dont participe chacun des mots composans. C'est ainsi, pour ne citer qu'un cas, qu'en joignant ensemble les mots *bâtir*, *maison*, *rivière*, les langues américaines, notamment celle des Astèques, une des mieux étudiées, peuvent composer et conjuguer un seul verbe qui signifie : « bâtir une maison près de la rivière. » Les langues âryennes sont au contraire analytiques, ou, comme on dit encore, *à flexion*, et elles offrent, sauf quelques cas familiers à tous ceux qui connaissent le grec et l'allemand, un phénomène absolument contraire à celui des langues agglutinatives. Humboldt disait de celles-ci : « C'est une disparité totale des mots, à côté d'une grande analogie dans la structure, qui caractérise les langues américaines. Ce sont comme des matières différentes revêtues de formes analogues. » Il exprimait ainsi très heureusement l'affinité que ces langues avaient entre elles dans toutes les tribus du Nouveau-Monde.

Il peut être intéressant de computer le nombre total d'Indiens nomades répandus sur toute la surface des États-Unis. En 1870, on l'estimait à 228,614, non compris les Indiens du territoire d'Aliaska (1), dont on portait en bloc le nombre à 70,000. Entre le Missouri et les Montagnes-Rocheuses, dans le nord des prairies, dans le Dakota, se fait surtout remarquer la grande nation des Sioux, qui ont donné leur nom à ce territoire (2). Ils sont au nombre d'environ

(1) Naguère l'Amérique russe, achetée à la Russie en 1867-68 pour la somme de 7 millions de piastres.

(2) Les Sioux s'appellent dans leur langue *Dakotas*.

25,000, et parmi eux se distinguent les Brûlés et les Ogalalas. Les Corbeaux, les Gros-Ventres, les Têtes-Plates, les Nez-Percés, les Cœurs-d'Alêne, les Pend'-d'Oreilles, les Pieds-Noirs (1), occupent, principalement dans le nord-ouest des prairies, les territoires d'Idaho, de Wyoming et de Montana, et offrent ensemble un chiffre de population inférieur à celui des Sioux, mais qu'on peut encore estimer à 20,000. Dans le centre et le sud, les Paunies, les Arrapahoes, les Chayennes, les Yutes, les Kayoways, les Comanches, les Apaches, les Navajoes, les Pueblos (2), atteignent tous ensemble le chiffre de 60,000. Le Nebraska, le Kansas, le Texas, les territoires de Colorado, du Nouveau-Mexique, d'Arizona, sont ceux que ces tribus parcourent ou sur lesquels elles sont installées. Les Paunies sont cantonnés dans le Nebraska, au voisinage du chemin de fer du Pacifique, et les Yutes dans le Colorado, dans les *Parcs*, plateaux boisés et gazonnés des Montagnes-Rocheuses. Entre le versant occidental de cette chaîne de montagnes et le Pacifique sont les Pah-Yutes, les Bannocks, les Serpens ou Shoshones, qui occupent surtout l'Utah et la Nevada, enfin les Indiens de la Californie, de l'Orégon et du territoire de Washington; prises ensemble, toutes ces tribus atteignent le chiffre d'environ 80,000 individus.

Il y a des degrés en tout, dans la barbarie comme dans la civilisation. La plupart des dernières tribus qu'on vient de nommer vivent dans une condition encore plus précaire que les premières; elles n'attendent leur nourriture que du hasard. Elles ne chassent guère, pêchent peu; il est vrai que le bison est ici disparu, et que les rivières, sauf dans l'Orégon, ne sont pas poissonneuses. Comme les premiers hommes dont parle Ovide, ces Indiens se nourrissent de glands et vont jusqu'à manger des sauterelles, voire de la vermine. Ils arrachent à la terre vierge les maigres végétaux comestibles qu'ils peuvent y trouver, surtout des racines, et c'est pourquoi les Américains appellent tous ces sauvages *Indian diggers*, les Indiens piocheurs. Cette dénomination a du moins l'avantage d'être commode pour le classement des Indiens, et elle est généralement adoptée en Amérique. Ces tribus, restées ainsi au dernier échelon de la barbarie, ne vivent pas même sous la tente, elles s'abritent sous des cahutes en branchages; elles ont encore la pointe de flèche en obsidienne ou en silex, voire en cul de bouteille, et le mortier de lave volcanique pour broyer les glands.

Dès le premier jour, le droit du Peau-Rouge à l'occupation du sol qui l'a vu naître a été reconnu par les fondateurs des colonies

(1) Tous ces noms sont restés français.

(2) Ces deux dernières tribus ont conservé leurs noms espagnols.

américaines. William Penn, avant de fonder la Pensylvanie avec ses quakers, paya aux Delawares la partie de leur territoire qu'il allait coloniser. Précédemment l'île de Manhattan, où est bâti New-York, avait de même été payée aux possesseurs naturels, les Mohicans, par les colons hollandais. Les premiers actes constitutionnels de la république américaine s'empressèrent aussi de constater les droits primitifs des Indiens, et Washington fut sur ce point fort explicite. Nous avons fait voir comment l'expropriation du Peau-Rouge était en quelque sorte dictée par des raisons d'utilité publique. La politique américaine a toujours tendu à refouler les Indiens dans des réserves ou cantonnemens, des enclaves soigneusement délimitées, pour livrer à l'agriculture, à l'industrie, le territoire trop étendu que les sauvages ne conservaient que pour la chasse.

Les affaires indiennes comprennent une des principales divisions du département de l'intérieur à Washington, et ce bureau a des ramifications dans toute l'Union, par le moyen de surintendances et d'agences. Il est largement doté, car il doit pourvoir au maintien d'environ 300,000 Peaux-Rouges. Il est vrai que ceux-ci donnent leurs terres en retour. On leur paie ces terres par des cadeaux, de l'argent, des fournitures de vivres, d'habits, des munitions, on leur envoie dans leurs réserves des cultivateurs, des minotiers, des forgerons, des maîtres d'école, des médecins, des missionnaires, pour leur apprendre à bêcher le sol, à moudre le grain, à travailler le fer, pour former leur esprit, soigner leur corps et leur âme; mais ce n'est pas là malheureusement leur souci, et la moindre chasse au bison, à l'antilope dans les grandes plaines, dans le pays des hautes herbes, ferait bien mieux leur affaire. Trouvés hors de leurs réserves et mettant en danger la paix et la vie des blancs, les Indiens sont punis; en revanche, il est défendu aux blancs d'entrer dans les réserves indiennes et de s'y établir. Le Peau-Rouge y cultive le sol, s'il lui plaît, et peut y chasser, y errer à son gré du matin au soir. Ces réserves ont été toujours choisies de manière qu'elles soient assez isolées des dernières habitations des blancs et qu'elles aient à leur portée l'eau courante et des pâturages naturels. Parfois les animaux sauvages, le bison, l'antilope, le castor, l'élan, l'ours, y sont encore en quantité, et cela permet au Peau-Rouge d'y installer avec avantage des champs de chasse et d'y tendre ses trappes. Dans quelques réserves abondent aussi les bois et les terres d'alluvion, mais le sauvage ne veut rien entendre à l'art du forestier ni de l'agriculteur. Aujourd'hui la plupart des difficultés qui surgissent entre les blancs et les Indiens viennent à propos de ces cantonnemens, dont les limites ne sont pas toujours bien marquées, et que les blancs envahissent volontiers, souvent sous le plus futile pré-

texte. « Qui terre a guerre a, » et toute frontière est sujette à procès. Ici le procès se vide presque toujours les armes à la main.

Dans son message de 1873, le général Grant rappelait les dernières luttes entre les blancs et les Peaux-Rouges, qui ont éclaté parce que chaque race oubliait les droits de l'autre au lieu de les respecter. Depuis que la civilisation marche à pas si rapides à travers le désert, ces luttes se renouvellent presque chaque année, et quelques-unes ont fait assez de bruit pour retentir jusqu'en Europe, notamment celles avec les Indiens modocs, qui vivent sur la frontière qui sépare la Californie de l'Orégon. Tout récemment le gouvernement fédéral a dû procéder à une punition exemplaire des principaux chefs de cette bande, dont quelques-uns ont été pendus comme traîtres, entre autres le *capitaine Jack,* qui avait assassiné par surprise le brave général Canby et le commissaire de paix. — Revenant à la politique adoptée par ses prédécesseurs vis-à-vis des Peaux-Rouges, le président de l'Union, dans son dernier message, proclamait qu'il n'en voulait pas suivre d'autre, et il indiquait la partie de l'Amérique du Nord qu'on nomme *le Territoire Indien,* au sud du Kansas, à l'ouest de l'Arkansas, comme suffisante en superficie et en terres cultivables pour recevoir toutes les tribus indiennes disséminées à l'est des Montagnes-Rocheuses. « Il faut y rassembler tous les Indiens aussi rapidement que possible, disait-il, leur enseigner là les arts de la civilisation, et leur apprendre à gagner eux-mêmes leur vie... Le temps viendra, je n'en doute point, ajoutait le président, où tous, excepté un petit nombre qui préféreront s'établir au milieu des blancs, seront réunis dans ce territoire (1). »

Le Territoire Indien, que le général Grant, et avant lui les présidens Lincoln et Johnson, ont choisi comme lieu de cantonnement définitif des sauvages des prairies, est en partie occupé, depuis quarante ans, par d'autres tribus qu'on pourrait appeler les tribus mississipiennes ou appalaches, et qui autrefois vivaient principalement dans les parties de l'Amérique du Nord où sont aujourd'hui les états des Carolines, de l'Alabama, de la Floride, de la Georgie, du Mississipi, du Missouri. Ces tribus se sont pliées peut-être de meilleure grâce que d'autres à ce cantonnement. Les Cherokees, les Muscogees ou Creeks, les Chactas, les Chickasaws, les Osages, les Séminoles, auxquels on a joint quelques tribus atlantiques, telles que les Shawnees, les Senecas, les Delawares, venus des états de Pensylvanie et de New-York, se sont peu à peu civilisés ou du moins assouplis à la vie sédentaire, dans cette vaste enclave où chaque tribu distincte a elle-même sa réserve. Les Che-

(1) *Message of the president of United-States,* Washington 1873.

rokees, les Creeks, se sont fait surtout remarquer dans cet essai de passage graduel de la vie sauvage à la vie policée. Ils habitent des maisons couvertes, cultivent le sol, exercent quelques métiers, sont dociles aux enseignemens du maître d'école et du pasteur. Un grand nombre d'entre eux savent lire et écrire. Ils ont une imprimerie, publient des livres, un journal. Les Cherokees écrivent leur langue avec des caractères particuliers, syllabiques ou phonétiques, c'est-à-dire représentant chacun un son complet, et qui ont été inventés par un des leurs en 1830. Ces caractères sont au nombre de soixante-dix-sept. Les Creeks écrivent leur langue avec les caractères européens ordinaires; les lettres sont au nombre de dix-neuf (1). Les Cherokees et les Creeks ont voté des constitutions calquées sur celle des États-Unis; ils ont une chambre haute et une chambre basse, la chambre des rois et celle des guerriers, comme disent les Creeks. Enfin ces tribus envoient chaque année, à l'instar des autres territoires américains qui ne sont pas encore reconnus comme états, un délégué à Washington pour représenter la tribu auprès du congrès et du gouvernement fédéral. J'ai rencontré dans la capitale de l'Union, en 1869, plusieurs de ces délégués, et même le grand chef ou président des Cherokees, Tzwanôski ou le *Plan-Incliné*, appelé Lewis Downing par les Américains, qui donnent à tous ces délégués des noms anglais. C'est un métis parlant très bien l'anglais, vêtu à l'européenne, de manières dignes, réservées. Il est venu visiter Londres et Paris en 1872. Quelques-uns des Cherokees et des Creeks ont, comme lui, reçu une éducation complète, à Saint-Louis, à la Nouvelle-Orléans, à New-York; plusieurs sont en outre de riches propriétaires fonciers, et possèdent un nombre d'hectares cultivés ou de têtes de bétail qui feraient envie à beaucoup de nos agriculteurs. Avant la guerre de sécession, les Creeks, les Cherokees, les Chactas avaient des esclaves noirs comme les Américains; on prétend qu'ils en ont conservé par fraude quelques-uns. Ce trait indique encore mieux que tout autre l'état de civilisation auquel ils sont arrivés; mais les autres Peaux-Rouges cantonnés dans le Territoire Indien, notamment ceux des cinq nations du sud qu'on y a également confinés à la suite des solennelles conférences tenues en octobre 1867 dans le Kansas, ne paraissent nullement vouloir marcher sur la trace de leurs intelligens devanciers.

(1) Revenant d'une mission dans l'Amérique du Nord en 1869, nous avons eu l'honneur de remettre à M. V. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, tout un carton de documens écrits et imprimés se rapportant à ces tribus. La plupart de ces documens ont été déposés depuis à la Bibliothèque nationale à Paris.

En 1866, la population du Territoire Indien était estimée à 53,500 individus, distribués de cette façon :

Creeks	14,500
Cherokees	14,000
Chactas	12,500
Chickasaws	4,500
Osages	3,000
Séminoles	2,000
Shawnees, Senecas, Delawares, etc.	3,000
Total	53,500

Au commencement de 1868, les Kayoways, les Apaches, les Comanches, les Chayennes et les Arrapahoes du sud, qu'on venait de cantonner dans ce territoire, auraient dû grossir ce chiffre d'environ 10,000 individus; mais il est certain que les sauvages des cinq nations du sud, non plus que d'autres, auxquels on a depuis également indiqué ce territoire, ne se sont pas rendus en nombre dans leurs cantonnemens, puisque le récensement officiel de 1870 ne fixe, pour la population totale du Territoire Indien, que le chiffre de 59,367 individus, tandis que nous venons de voir que ce même chiffre était de 53,500 en 1866; un récensement de 1858 indiquait une population dépassant 58,000 âmes.

Que les Indiens se résignent à être cantonnés dans des enclaves, à vivre même au milieu des blancs, ou qu'ils persistent obstinément à rester à l'état nomade, le même phénomène a lieu : on les voit graduellement disparaître. Sans doute les maladies, notamment la petite vérole et la syphilis, la famine, l'abus des liqueurs fortes, de l'eau-de-vie, du whisky, que les sauvages appellent « l'eau du diable, » entrent pour quelque chose dans cette disparition; mais la raison principale est toujours cette grande loi naturelle de la lutte pour l'existence. Les deux races, la rouge et la blanche, ne sauraient coexister l'une à côté de l'autre; l'une, a-t-on dit, se développe en travaillant le sol, l'autre est détruite, faute de vouloir se plier à cette culture. Les chiffres qui marquent la diminution progressive de la population cuivrée parlent d'eux-mêmes. En 1866, d'après un tableau dressé par le commissaire des affaires indiennes à Washington, le nombre de tous les Indiens des États-Unis, non compris les Indiens citoyens de l'Union ou vivant sous la protection de certains états, était de 306,475. Le même nombre était en 1865 de 307,842, ce qui indiquait une différence en moins de 1,367 individus en un an; mais la diminution est en réalité encore plus rapide. En 1870, le chiffre des Indiens nomades ou cantonnés était déjà descendu à 287,981; en comparant ce chiffre à celui de 1865, on relève une

perte de 19,861 Indiens en cinq ans, soit près de 4,000 par an. De quelque manière que l'on groupe les chiffres, cette loi de diminution progressive se vérifie, même parmi les Indiens qui vivent librement au milieu des blancs. Ainsi en 1860 le nombre d'Indiens civilisés était estimé à 44,201; en 1865, il était descendu à 39,898; en 1870, il n'était plus que de 25,731 (1), ce qui indiquait une diminution de 18,470 Indiens en dix ans ou plus de 1,800 par an. Dans aucun état, aucun territoire, si clément en soit le ciel, les Indiens ne sont à l'abri de cette implacable mortalité qui les frappe. Aucune partie de l'Amérique ne jouit d'un climat aussi salubre que la Californie. En 1852, on estimait à 32,266 le nombre des Indiens civilisés de cet état; en 1860, il n'était plus que de 17,798, en 1870 de 7,241, diminuant ainsi de plus de 50 pour 100 à chaque décade d'années, c'est-à-dire qu'à la fin du siècle il n'y aura plus en Californie que quelques centaines d'Indiens civilisés et peut-être plus d'Indiens nomades. En 1870, le nombre total des Indiens de Californie était de 29,025; il était environ le double en 1860.

Ce phénomène va partout se vérifiant depuis que les blancs ont mis les pieds en Amérique. Les Delawares, qui ont jadis été si puissans, ne comptent plus que de rares représentans. Cooper a célébré le dernier des Mohicans, et les Mandanes, qui jadis allèrent des embouchures du Mississipi jusqu'auprès des grands lacs, les Mandanes, qui avaient bâti des villes et pouvaient lever des armées, n'étaient plus en 1866 que 400; ils étaient même moins nombreux en 1838, année où ils disparurent presque tous dans une épouvantable épidémie de petite vérole. La maladie fut apportée dans leur camp, sur le haut Missouri, par un navire à vapeur qui venait y faire la troque. Où sont maintenant toutes ces tribus atlantiques et celles des grands fleuves et des grands lacs que les premiers colons rencontrèrent en si grand nombre, et quelques-unes si florissantes, ces Iroquois, ces Algonquins, ces Hurons, ces Chactas, ces Séminoles, ces Natchez et tant d'autres? Des unes, on a oublié jusqu'au nom; les autres, jadis si populeuses, n'ont plus que des représentans épars. J'ai vu à Caughnawagah, près Montréal, les derniers des Iroquois chanter au lutrin, mener des convois de bois sur le Saint-Laurent, ou guider les bateaux à vapeur sur les rapides, qu'eux seuls ont la hardiesse de franchir (2). A la Nouvelle-Orléans, j'ai aperçu

(1) *Ninth Census of the United-States, statistics of population,* Washington 1872.

(2) Sur le dernier rapide, le plus dangereux, on stoppe, on appelle Baptiste, qui arrive en pirogue, monte à bord, prend la barre, et l'on franchit, entre deux murs de rochers, l'abîme vertigineux. Le navire craque, les eaux montent en poussière jusqu'à bord; les passagers inquiets, haletans, trouvent la minute bien longue. Un marin français, l'amiral R....., à bord d'un de ces *steamers,* avouait que, dans tous ses voyages

les derniers descendans des Natchez, dont les infortunes émurent jadis la plume de Chateaubriand, installés au marché public comme vendeurs d'herbes. Qui eût jamais songé qu'Atala et Chactas devraient ainsi finir? Enfin au bord du lac Érié, près la chute du Niagara, j'ai acheté pour quelques dollars aux derniers enfans des Six-Nations, que Fenimore Cooper avait connues dans toute leur gloire, des colliers de coquillages et des mocassins ornés de perles. Au commencement du XVIIe siècle, on estimait à 2 millions le nombre des Indiens répartis sur toute la surface occupée aujourd'hui par les États-Unis; à la fin du XVIIIe, ce nombre était déjà diminué du quart, c'est-à-dire qu'il n'était plus que de 500,000. On a vu qu'il était descendu à 300,000 environ en 1866, et à 288,000 en 1870 (1).

Cette diminution progressive des Peaux-Rouges est donc désormais un fait historique qui se réalise suivant une loi fatale, irrésistible. Néanmoins il y a encore en anthropologie une école, sans doute bien intentionnée, qui persiste à méconnaître ce fait indéniable, qui même prétend que la population indienne est partout en croissance, et se mêle utilement aux blancs. « Lorsqu'elle diminue, dit-on, c'est uniquement par suite des mauvais traitemens des colons, qui n'acceptent pas le Peau-Rouge comme un égal, comme un frère, » et l'on oppose alors aux chiffres officiels nous ne savons quelles statistiques des républiques espagnoles, comme si les colonies hispano-américaines, qui sont en si grande décadence, pouvaient être mises en parallèle avec celles des Anglo-Américains, comme si en pareille matière le *self-government* hardi des pays

sur mer, il ne s'était jamais trouvé dans une situation aussi chanceuse, et il admirait le sang-froid de Baptiste, qui, calme à la barre, guidait le *steamer*, incliné, suspendu sur le rapide, entre deux écueils qui le touchaient presque.

(1) Le chiffre exact, 287,981, se décompose ainsi :

Indiens de l'*Indian Territory*.	59,367
Indiens des autres réserves et nomades.	228,614
Total.	287,981
A quoi il faut ajouter les Indiens du territoire d'Aliaska, acquis en 1868 et estimés en bloc à.	70,000
Et les Indiens civilisés de tous les États-Unis.	25,731
On arrive ainsi à un total de.	383,712

qui représente le chiffre de tous les Indiens disséminés en 1870 sur la surface de l'Union. Il sera curieux, quand le dixième cens sera dressé en 1880, de comparer ce chiffre avec celui qui sera alors relevé. — Le nombre des femmes est chez les Indiens plus grand que celui des hommes. La différence en faveur des femmes est souvent d'un tiers. On a signalé le même fait chez toutes les nations polygamiques, les Turcs, les Persans, les Chinois.

protestans ne l'emportait pas sur la centralisation étroite et mesquine des pays catholiques. Il y a longtemps que Chateaubriand l'a dit, « les descendans de Pizarre et de Fernand Cortez valent-ils les fils des *frères* de Penn et ceux des indépendans? »

Quelques-uns ont parlé d'assimilation, d'absorption lente, qui permettrait à l'Indien de se fondre avec le blanc. Les faits sont aussi contraires à cette théorie. Combien avons-nous relevé de Peaux-Rouges au milieu des blancs en 1870? Pas même 26,000, et le nombre en va diminuant d'année en année. Depuis trois siècles et plus que les Indiens assistent à la colonisation de leur pays par les Européens, aucun ne s'est réellement rapproché de l'homme civilisé. Il y a entre les deux races comme une répulsion instinctive, une antipathie naturelle qui ne permet pas à l'une de se joindre fraternellement à l'autre. Dans toute l'étendue des États-Unis, on ne peut citer qu'un seul Indien vraiment civilisé : c'est le général Parker, qui a succédé comme chef des Senecas au fameux *Red-Jacket;* encore est-il métis. Ce qui se passe pour le Peau-Rouge a lieu aussi pour le nègre. Dans tous nos voyages, nous n'avons entendu citer qu'un noir réellement instruit, parlant et écrivant bien : c'est Lislet-Geoffroy, que plusieurs créoles encore vivans ont connu. Il était de l'île Maurice, mulâtre, bien qu'il eût la peau et les cheveux d'un nègre; il se connaissait en sciences physiques et mathématiques, en topographie, et fut nommé correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Arago le mentionne dans ses écrits. Cet exemple est le seul en ce genre dont on puisse arguer; il n'est même pas probant, puisque le sujet est de sang mêlé.

Un rêve tout aussi chimérique que la fusion des races, c'est la civilisation graduelle du Peau-Rouge par le cantonnement, par la culture du sol. Combien de ces Peaux-Rouges qui ont réellement accepté ces enclaves, et qui y ont quelque peu prospéré? Les premiers seuls que l'on cantonna, il y a quarante ans, dans le Territoire Indien. Ils étaient alors peut-être 100,000; combien sont-ils aujourd'hui? Un peu plus de 50,000. Tous les autres Indiens ne veulent pas entendre parler de cantonnement. « Nous voulons vivre comme nous avons été élevés, en chassant les animaux des prairies. Ne nous parlez donc plus de nous envoyer dans des réserves et de nous faire cultiver la terre, » disait le grand sachem des Corbeaux, Pied-Noir, aux commissaires venus au fort Laramie, et il ajoutait : « Laissez-nous aller où va le buffle. Envoyez vos fermiers, mais que ce ne soit pas pour nous. Le Corbeau promène son camp à travers la plaine, et chasse l'antilope et le buffle. C'est là ce qu'il aime. Pères, regardez-moi et regardez tous les Corbeaux, ils sont de la même opinion que moi. » Dent-d'Ours, l'autre grand sachem, qui avait parlé avant

Pied-Noir, avait été non moins explicite que lui. « Pères, vous m'avez dit de bêcher la terre et d'élever du bétail; je ne veux pas qu'on me tienne de ces discours. J'ai été élevé avec le buffle et je l'aime. Depuis ma naissance, j'ai appris comme vos chefs à être fort, à lever ma tente quand il en est besoin et à courir à travers la prairie selon mon bon plaisir. » Nous savons que la Nuée-Rouge n'a pas autrement parlé à Washington et à New-York. Les seuls parmi les sauvages qui acceptent sans se plaindre d'aller dans les enclaves où on les confine et d'y cultiver la terre sont ceux de caractère faible et chez lesquels a diminué l'esprit guerrier. « Celui-ci est un bon sauvage, me disait le traitant canadien Pallardie en me montrant un pauvre Sioux, il va partir pour sa réserve et mener la charrue cet hiver. »

Une dernière école de philanthropes voudrait réunir tous les Indiens des États-Unis, quels qu'ils fussent, dans un seul et même territoire, qui entrerait comme une unité dans l'Union, et qui resterait soumis à une sorte de fédération intérieure comme territoire indien. Ce seraient de petits États-Unis rouges, si l'on peut ainsi parler. M. R. de Sémallé, qui le premier a conçu cette idée, nous dit que le général Parker, comme grand chef des Senecas, s'est mis enfin à la tête de ce projet, et qu'il a jeté les bases de la future constitution qui régira « l'état des hommes rouges. » Déjà des difficultés se rencontrent, ce projet subit un temps d'arrêt, et il en sera sans doute de la formation de cet état comme de l'installation des réserves. En toutes ces choses, on oublie de consulter le principal intéressé, l'Indien, qui ne veut ni de réserve, ni de territoire, ni de constitution, ni d'état, mais qui entend vivre et mourir nomade, comme il est né. Nous avons la plus grande estime pour la personne et les talens du général Parker; néanmoins nous croyons que lui aussi poursuit un rêve, généreux, il est vrai, qui est de tous le plus réalisable, mais qui malheureusement ne se réalisera jamais.

Les preuves si nombreuses que nous avons données de l'anéantissement fatal des Peaux-Rouges dans une limite de temps assez rapprochée sont, hélas! hors de toute contestation. Soit que l'Indien aille se confiner dans les réserves que les blancs lui indiquent, et où il trouve toujours plus de protection, plus d'abri que dans l'isolement du désert, — soit qu'il persiste à vivre à l'état nomade dans les prairies, dans les grandes plaines, dans les plateaux élevés de la Nevada, du Grand-Bassin (1) ou des Montagnes-Rocheuses, — soit enfin que, venant se perdre au milieu des blancs, il se ré-

(1) Plateau de l'Utah, dont les eaux n'ont aucune issue vers l'Océan, mais vers des lacs salés ou mers intérieures. La principale de ces mers est le grand Lac-Salé, près duquel est la capitale des mormons.

signe à vivre de la vie de l'homme civilisé, la loi de sa disparition graduelle est partout la même, et toutes les étapes qu'il peut essayer de faire aujourd'hui vers un autre genre de vie ne le sauveront pas, il est trop tard; le barbare et l'homme policé, paraît-il, ne peuvent ici vivre côte à côte. La nature avait fait présent à celui-là du champ le plus étendu qu'elle eût donné à aucune autre nation pour le coloniser, le peupler. Là sont les plus belles eaux, les plus vastes plaines, les plus fertiles alluvions, les plus riches mines, les plus denses forêts, les plus grands lacs, les rivages les mieux défendus. La nature, généreuse et patiente, a laissé au Peau-Rouge le temps nécessaire pour tirer profit de tous ces trésors, de tous ces avantages. Le Peau-Rouge n'a pas voulu se plier à la dure loi du travail, qui est celle de toute l'humanité; il n'a pas voulu labourer le sol, le féconder de ses sueurs; les plaines, les forêts, il ne les a utilisées que pour la chasse, — les eaux, que pour une pauvre pêche faite le plus souvent à l'arc, et à la fin, comme si la nature s'était lassée d'attendre, le blanc est venu, qui a porté sur tout ce continent une énergie, une ardeur indomptables. Il a bâti des villes, créé des ports, jeté sur les lacs et les fleuves des navires sans nombre, et uni par une canalisation savante, la plus longue qui existe sur le globe, les eaux douces aux eaux de l'Océan. Il a partout exploité les mines, installé des fermes, des manufactures, des usines, défriché les bois, construit des routes, des chemins de fer, des télégraphes, et un jour, dans un accès d'audace que plus d'un croyait ne devoir pas réussir, il a joint les deux océans, l'Atlantique et le Pacifique, par un ruban de fer continu à travers l'immense étendue des prairies. Ce jour-là a sonné le glas du Peau-Rouge. On peut plaindre le pauvre indigène, mais on ne doit accuser que lui de sa défaite et de sa mort.

Curieuse et mélancolique destinée que celle de cet enfant du désert condamné fatalement à disparaître, parce qu'il n'aura pas voulu se mêler à ses vainqueurs, et profiter des leçons qu'ils lui apportaient, alors qu'en une autre circonstance mémorable c'est le barbare, ce sauvage de Germanie, qui a tant de ressemblance avec les Peaux-Rouges, qui a vaincu et régénéré l'homme civilisé! Ici le barbare envahisseur a détruit le vieux monde romain pour en former l'Europe moderne, là le sauvage aborigène aura regardé passer sans le comprendre le civilisé venu d'Europe, et la jeune Amérique se sera faite sans lui; bien plus, sa race aura entièrement disparu le jour où le grand continent sera tout à fait colonisé.

L. Simonin.

LES

CONTEURS FRANÇAIS

AU XVIIE SIÈCLE

L'histoire littéraire des règnes de Louis XIII et de Louis XIV se résume tout entière pour nous dans quelques grands noms, et l'on peut justement appliquer aux écrivains contemporains de Corneille, de Pascal, de La Bruyère, de Molière, de La Fontaine, la vieille et classique image des étoiles qui disparaissent devant le soleil. La plupart reposent en paix dans ces nécropoles de la pensée humaine qu'on appelle des bibliothèques, et c'est à peine si de loin en loin quelque critique à court de sujets, quelque bibliographe passionné pour les livres que personne ne lit, viennent les troubler dans leur tranquille sommeil. Ont-ils tous mérité l'oubli profond sous lequel ils sont restés comme ensevelis? le succès que quelques-uns d'entre eux ont obtenu de leur temps n'a-t-il été qu'une affaire de mode, comme la poudre, les mouches et les paniers? Nous ne le pensons pas, et, tout en nous défiant des réhabilitations tardives, nous croyons que parmi les conteurs du XVIIe siècle il en est quelques-uns, même un assez bon nombre, qui méritent un souvenir. L'hôtel de Rambouillet a monopolisé à son profit la curiosité des chercheurs. On ne s'est point donné la peine, du haut des fenêtres du salon bleu d'*Arthénice*, de regarder dans la rue, ou de fureter dans la boutique de Toussaincts Du Bray, qui étalait bien avant Barbin les nouveautés du jour dans la galerie des prisonniers, au Palais de Justice. On y aurait cependant trouvé quelques livres qui ont fait dans leur temps les délices de la cour, et qui peuvent encore aujourd'hui, qu'il n'y a plus de cour, être lus avec plaisir par la ville,

comme on disait dans les vieilles préfaces. Les maîtres de la critique moderne nous ont promenés dans les grandes allées du jardin de Versailles, au temps des perruques à marteau, des gardes de la manche, des gentilshommes à bec-de-corbin; nous allons aujourd'hui suivre les petits sentiers, en cherchant dans les grandes herbes quelques-unes de ces fleurs de l'esprit qui ne se fanent jamais, et peut-être constaterons-nous qu'en ce XVIIe siècle, qui nous apparaît si grave et si sérieux dans sa majesté classique, le vieil esprit gaulois ne s'est point réfugié seulement dans *Pourceaugnac* et les contes de La Fontaine.

I.

Malgré son enthousiasme pour l'antiquité grecque et romaine, malgré ses tendances positives et railleuses, le XVIe siècle à son début se sentait encore attiré vers la littérature féodale et chevaleresque. Les manies guerrières de Charles VIII, qui voulait montrer aux dames de sa cour que, « s'il était petit de taille, il était grand de cœur, » et la gentilhommerie vaniteuse de François Ier avaient remis en honneur le cycle de Charlemagne et les romans d'aventures. Les douze pairs, les neuf preux, les Amadis, retouchés, allongés et défigurés, avaient fait la campagne d'Italie dans les bagages du vainqueur de Marignan; ils étaient les héros du jour, lorsque le grand mouvement de la réforme provoqua contre eux une violente réaction. Les terribles réalités des guerres de religion, où périrent plus de 800,000 personnes par le fer ou la faim, rendirent complétement ridicules aux yeux des contemporains, « tout saignans encore des batailles, » les exploits contre les enchanteurs et les géans, et quand Henri IV eut rétabli la paix dans le royaume, les esprits et la curiosité publique prirent une autre direction.

L'année même où le poignard de Ravaillac enlevait à la France un de ses plus grands rois, Honoré d'Urfé inaugurait par l'*Astrée* un genre nouveau. Il faisait dans ce livre la peinture des bergers du Lignon, et le public accueillait avec une faveur extrême cette fade idylle, qui le reposait, comme un rêve de l'âge d'or, du souvenir de ses malheurs. Pierre Camus, évêque de Belley, créait en même temps le roman dévot; il dramatisait les coups de la grâce, les épanouissemens de l'amour divin, et lorsqu'à la fin de ses jours il quitta son évêché pour se retirer aux Incurables de Paris et soigner les malades, il n'avait pas écrit moins de cent quatre-vingt-neuf volumes divers, où la bizarrerie des sujets le dispute à la bizarrerie du style et des titres, car le vertueux et prolixe évêque est l'un des premiers écrivains français qui aient cherché à attirer les

cliens par l'étrangeté des étiquettes : *Élise ou l'innocence coupable*, *Hélène et son heureux malheur*.

Quoiqu'il portât la crosse et la mitre, Pierre Camus a donné aux aventures d'amour une grande place dans ses romans, mais au lieu de les dénouer, suivant l'usage, par un enlèvement, un mariage, un suicide ou un assassinat, il les dénoue par une conversion. Rien n'est plus édifiant et plus monotone que ce scénario mystique tout parsemé d'homélies, et cependant les cent quatre-vingt-neuf volumes ont trouvé dans leur temps des lecteurs empressés parmi les femmes, car au XVIIe siècle comme aujourd'hui les âmes dévotes étaient indulgentes aux pauvretés littéraires; il suffisait pour les attendrir de leur parler des joies du paradis. Les moines, encouragés par l'exemple d'un évêque, s'adonnèrent à ce genre facile, et publièrent de pieux volumes avec la double approbation du roi et des supérieurs de leurs ordres. En 1622, le Dijonnais Lourdelot, des frères prêcheurs, fit paraître *la Courtisane solitaire* « pour opposer, disait-il dans sa préface, les triomphes du parfait amour aux triomphes de l'amour mondain, et faire germer dans les cœurs, au lieu des myrtes que la concupiscence y cultive, l'herbe salutaire que Dioscoride nomme *vitex*, autrement *agnus castus*, et qui a la propriété d'émousser les aiguillons de la chair. » L'intention était excellente, mais le livre n'en fut pas meilleur. Lourdelot et Pierre Camus étaient venus trop tard. Le mysticisme, effarouché par la réforme, s'était envolé vers le paradis, comme les mouches qui pétrissaient leur miel dans la main d'Asseneth, et seul, sous le règne de Louis XIII, saint François de Sales rappelait les grands docteurs des siècles de foi, saint Thomas, Hugues de Saint-Victor ou Bonaventure. Le roman dévot eut le même sort que l'*Astrée*, parce qu'il était tout aussi faux au point de vue de la réalité humaine, et chacun le croyait mort et bien mort lorsqu'on le vit tout à coup reparaître, il y a une trentaine d'années, en même temps que les miracles.

Ce n'étaient pas les gémissemens de la colombe mystique qui charmaient sous Louis XIII le peuple de Paris, c'était la voix criarde et narquoise des petits-fils de la Mère Sotte et de l'abbé Mau-Gouverne. En 1618, la foule se portait sur la place Dauphine pour s'égayer aux contes et aux joyeux propos de Tabarin, ce bateleur « fertile en gaillardises, » qui forme comme le trait d'union entre le XVIe siècle et le XVIIe, entre Rabelais et Molière. En compagnie de son associé Mondor, il débitait aux badauds des baumes et des lazzis, et dans un dialogue improvisé les deux triacleurs qui savaient « des merveilles merveilleusement merveilleuses » faisaient oublier à leur auditoire populaire la cherté du pain, la taille et les gabelles. Tabarin posait une question : « en quel temps on a commencé à fron-

cer les chemises? — Pourquoi les femmes sont plus blanches que les hommes? — Qui doit visiter le malade, du médecin ou de sa mule? » — Mondor, qui était chargé « de verser le suc emmiellé du langage éloquent et scientifique, » donnait toujours la raison des choses par la philosophie et le pédantisme, comme Macroton, Desfonandrès ou Vadius; Tabarin au contraire la donnait par le simple bon sens, comme Toinette ou Martine, plus souvent encore par des facéties rabelaisiennes, et c'est dans ce contraste qu'est la force comique des *Tabarinades*. Si loin qu'elles soient de *Sganarelle*, de *Pourceaugnac* ou du *Malade imaginaire*, il est impossible cependant de ne point reconnaître dans Mondor et son compagnon les précurseurs enfarinés du *Contemplateur*, et c'est un fait digne de remarque que le signal de la réaction contre les vaines subtilités de la scolastique et l'empirisme de la science ait été donné chez nous par les contes, les farces populaires et les comédies. Rabelais avait le premier ouvert la voie; Béroalde de Verville, Guillaume Bouchet, Henri Étienne, y étaient entrés après lui, et Molière, les résumant tous, vint à son tour combattre, à côté de Descartes, le vain savoir qui se payait de mots.

Les *Caquets de l'accouchée* sont du même temps que les *Tabarinades*, mais la donnée est différente. Ce ne sont plus des triacleurs qui amusent la foule du haut d'un théâtre en plein vent, ce sont des commères en visites de politesse qui échangent des médisances et de joyeux propos. Une riche bourgeoise vient de donner le jour à un fils, et, suivant un usage qui remontait fort loin dans le passé, elle reçoit dans sa chambre ses parentes, ses amies et ses voisines. Les visiteuses font cercle autour de son lit et du berceau du nouveau-né sur de petits fauteuils fort à la mode sous Louis XIII, et qu'on appelait des *caquetoires*, parce que les femmes qui venaient y prendre place tenaient à honneur de montrer « qu'elles n'avaient point le bec gelé. » Pendant huit jours, les après-midi se passent à raconter les aventures et les scandales de la ville. C'est une véritable revue parisienne où la fiction tient plus de place que la vérité, ce qui n'empêche pas, comme le dit la préface, d'y voir les actions et les façons de faire du monde. Depuis le grand seigneur jusqu'au plus petit bourgeois, personne n'est épargné, et, comme toujours dans les joyeux devis, les infortunes conjugales y tiennent la première place. Mme La Bruyne, « nouvellement érigée de tavernière en grosse marchande, » excelle surtout dans ce genre de récit. Le *Pèlerinage de trois bourgeoises de Paris à Notre-Dame des Vertus* est un modèle de raillerie, et l'on ne peut s'empêcher de plaindre en riant les trois époux qui s'étaient déguisés en religieux pour surveiller les dévotions de leurs femmes et qui rentrent chez eux « actéonisés, »

— c'est un mot du temps, — sans avoir pu remettre leurs chaperons sur leur tête.

Les Essais de Mathurine font suite aux *Caquets de l'accouchée*; ils roulent, comme eux, sur les mauvais tours que « les femmes jouent aux pauvres hommes, » et l'école de la reine de Navarre se continue ainsi en plein XVIIe siècle dans une foule de petits livres (1) où la source gauloise jaillit comme aux meilleurs jours de la gaie science. Les auteurs de ces livres s'inquiètent fort peu de la gloire littéraire. Ils n'écrivent que « pour chasser les humeurs mélancoliques et inciter les rêveurs à vivre de gaîté. » Ils y réussissent quelquefois; *le Facétieux réveille-matin* égale en plus d'une page *les Cent nouvelles nouvelles* ou *l'Heptaméron*, et *Verboquet le Généreux* dans ses *Discours récréatifs* ne fait point mentir le sixain qui sert de préface à son volume :

Mon livre, si d'adventure
Quelqu'un de bonne nature
Te demande qui je suis,
Dis-lui que je suis un homme
Qui son temps point ne consomme
En tristesse et en ennuis.

L'historiette des *Trois ivrognes et de leurs femmes* peut soutenir la comparaison avec les contes de Henri Étienne. Ces trois compagnons s'enivrent dans une taverne avec « les meilleurs biberons » de l'ordre des frères prêcheurs. Rentrés chez eux, ils se couchent et s'endorment comme les guerriers de l'*Énéide*, *vino sepulti*. Leurs femmes conviennent entre elles de leur donner une leçon. « La première commère, dit Verboquet, voyant son mari surpris d'un si profond sommeil qu'on l'eût plutôt écorché qu'éveillé, prend des ciseaux, lui fait une couronne de la grandeur de celle d'un moine, lui mettant le froc en sa tête et le vêtement de moine qu'elle avait emprunté de l'un de ses confesseurs; elle le laisse en cet équipage reposer jusqu'au matin que le jour commençait à poindre, et que le compagnon, ayant accoutumé de déjeuner, dressa la tête pour demander pâture. La femme, tout étonnée, commence à lui dire : — Comment, monsieur le beau père, vous êtes endormi! voulez-vous pas aller après ceux de votre religion? Je le dis pour ce que vos compagnons sont partis, craignant que vous ne demeuriez seul, qui ne

(1) Les livres de cette série sont nombreux; ils tenaient lieu de nos petits journaux. Voici les titres de quelques-uns, aujourd'hui presque introuvables : *Trésor des récréations pour consoler les personnes qui ont été frappez au nez du vent de bise*, 1603, in-8°; — *la Galerie des curieux*, 1646, in-8°; — *les Lamentations d'un procureur*, 1649, in-4°; — *la Sage folie*, 1650, in-8°; — *les agréables Divertissemens français*, 1654, in-8°; — *le Courrier facétieux*, 1668, in-8°; — *le Bouffon de la cour*, 1695, in-8°.

serait chose honnête et décente à personne de tel habit. — Le mari, tout ébloui, se sentant la tête rasée, enfroqué comme un moine, se tâte de tous côtés et s'écrie : — Dieu! est-ce pas moi? est-ce pas Jean? — Sa femme, continuant de l'appeler monsieur avec mille révérences, le manie si bien du plat de la langue qu'il ne se souvient que des moines avec lesquels il avait bu; pour se voir ainsi habillé, il crut que par vengeance divine il était transmué en moine, tellement qu'à cette opinion il voulut courir après eux. » Sa femme, en le voyant si convaincu, le prie de dire une messe pour elle, le conduit à l'église voisine, et lui fait vêtir les ornemens propres à chanter le *Requiem*. Pendant ce temps, la deuxième commère, qui ne voulait faillir à l'entreprise, en voyant son mari éveillé, lui dit que son compère a pris l'habit religieux, qu'il va dire sa première messe, et elle l'engage à aller lui demander l'absolution. Le mari, quasi malade du regret de trop boire, commence à pleurer ses péchés, va tout de suite à l'église, et, voyant son ami Jean prêt à dire l'office, prend une poignée de chandelles et les présente à deux genoux, demandant le pardon de ses fautes. La troisième commère, qui désirait avoir le prix de la tromperie, avait fait porter son mari le matin dans une bière découverte à l'église, lequel, ouvrant les yeux et se sentant encore des fumées du soir, douta fort bien de sa vie. Ils demeurèrent ainsi dans l'église, se croyant moine, se croyant mort ou se confessant, jusqu'à ce que le soleil un peu plus haut leur eût éclairci la vue, et fait connaître quelles dévotions peuvent engendrer le bon vin et la malice des femmes.

On ne s'attend pas à rencontrer au XVIIe siècle des plaisanteries aussi peu édifiantes; elles abondent cependant, et nous en retrouvons de la même force à peu près partout dans les recueils destinés « à égayer le pauvre monde. » Il suffira de citer encore *l'Écolier qui trompe une villageoise*. Cet écolier, mal garni d'argent, passe devant la porte d'une paysanne; celle-ci lui demande d'où il vient : — De Paris, lui dit-il. — Elle entend mal et s'écrie : — Quoi ! vous venez du paradis? — Oui, madame, ma mie, répond l'écolier.

« Lors la villageoise le fit entrer et asseoir, puis lui dit : — J'ai eu autrefois un mari nommé Hans, trépassé depuis trois ans. O mon cher Hans, Dieu veuille avoir ton âme; je crois qu'elle est en paradis, car tu étais bon homme. Mon ami, l'avez-vous pas vu là-haut? Le connaissez-vous point?

« — Quel est son surnom?

« — On ne l'appelait que Hans Bonne Brebis, et est un peu louche.

« — Oui, oui, je le connais.

« — Lors, mon ami, comment se porte-t-il, ce bon Hans?

« — Pas trop bien, car ce pauvre homme n'a ni accoutremens ni argent, et si aucunes gens de bien ne lui eussent aidé, il serait mort de faim.

« — Ah ! mon cher Hans, dit la femme en pleurant, rien ne vous a manqué chez nous, et si j'avais un messager, je vous les enverrais avec quelque argent.

« — S'il ne faut qu'un messager, je les lui porterai bien moi-même, car je vais bientôt retourner en paradis. »

La villageoise, aise au possible, présenta à boire et à manger à l'écolier, et chercha quelques habits du défunt, quelques chemises et quelques mouchoirs, qu'elle mit en une mallette pour être plus facilement portés, avec quelques ducats et une pièce d'argent pour l'écolier, afin qu'il fît le voyage avec plus de diligence. — On devine le reste : l'écolier, bien réconforté, se remit en route avec la mallette, et la paysanne pleura de joie en songeant que le bonhomme Hans ne resterait pas dans le paradis sans un sou et sans chemises.

Nous sommes loin, on le voit, de Pierre Camus et du Dijonnais Lourdelot; mais il en est ainsi dans toutes les littératures, car l'esprit humain est emporté par deux courans contraires, dont l'un l'entraîne vers l'idéal, et dont l'autre le ramène vers la réalité la plus triviale et souvent même la plus cynique. Celui-ci a coulé pour ainsi dire à pleins bords sous Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche. Richelieu n'y mit point d'obstacle et laissa les conteurs s'ébattre librement, à la condition qu'ils ne toucheraient point à la politique. Mazarin, qui créait l'Opéra pour distraire les Parisiens des impôts et des banqueroutes sur les rentes de l'Hôtel de Ville, ne se montra point plus sévère; mais, quand Louis XIV émancipé eut pris le pouvoir en main, il voulut faire oublier par les rigueurs de la pruderie officielle le scandale des galanteries publiquement affichées. Il fallut aller chercher, pour les joyeusetés, des imprimeurs en Hollande ou se résigner à livrer aux ciseaux des censeurs *le Réveille-matin*, *le Chasse-ennui*, *les Délices de Verboquet le Généreux* ou *la Gibecière de Mome;* les petits contes en prose qui rappelaient par leur brièveté, leurs gaillardises et leurs vives allures nos plus anciens fabliaux, devinrent de plus en plus rares dans les dernières années du siècle. Les auteurs cherchèrent à plaire au roi plutôt qu'au public. Arlequin lui-même s'attrista, et les Parisiens, qu'il avait tant de fois fait rire, ne trouvèrent plus dans ses menus propos, publiés en 1693 (1), qu'un vieillard morose comme le roi lui-même.

(1) Sous le titre d'*Arlequiniana*. — L'origine du nom d'Arlequin est assez singulière pour être indiquée en passant. La voici : sous le règne de Henri III, une troupe de

II.

L'*Astrée* sous le règne de Louis XIII était resté dans le genre noble l'œuvre magistrale, la plus haute expression des fictions romanesques à l'usage des gens de qualité; mais pendant la minorité de Louis XIV il trouva des rivaux, et d'Urfé s'éclipsa devant Madeleine de Scudéry. Le premier roman de la « vierge du Marais, » comme l'appelaient ses contemporains, *Ibrahim*, parut en 1641, et, suivant le mot consacré de nos jours, ce fut un grand événement littéraire. Les fadaises de l'hôtel de Rambouillet, qui jusqu'alors étaient restées renfermées dans le cercle étroit des *alcôvistes*, se vulgarisèrent rapidement; *Artamène ou le Grand Cyrus* et *Clélie* suivirent *Ibrahim* en 1649 et 1656. Le succès fut inoui, *le Grand Cyrus* fit gagner à lui seul plus de 100,000 écus à son éditeur, et peu s'en fallut que la vierge du Marais ne fût mise au-dessus du grand Corneille. Dans ses belles études sur *la Société polie au* XVIIe *siècle*, M. Cousin a fait à Madeleine de Scudéry les honneurs d'une réhabilitation : il lui attribue sur les mœurs de son temps, sur les progrès de la langue, une influence salutaire; mais peut-être son jugement n'a-t-il point infirmé l'arrêt de Boileau, qui place *le Grand Cyrus* au nombre des bouquins les plus redoutables du combat de lutrin. La curiosité littéraire peut seule faire supporter aujourd'hui ces Orientaux apocryphes qui couvrent leur turban d'une perruque, ces Romaines affadies qui quittent la quenouille des matrones ou le poignard de Lucrèce et d'Arria pour tracer la carte du pays de Tendre, cette carte, dessinée de la main de Clélie, qui enseignait « par où l'on pouvait aller de *Nouvelle-Amitié* à *Tendre*, et ressemblait tellement à une véritable carte qu'il y avait des montagnes, un lac, des rivières, des villes et des villages. Pour aller de *Nouvelle-Amitié* à *Tendre*, il faut commencer par cette première ville, qui est au bas de la carte, pour aller aux autres, car, afin que vous compreniez bien le dessein de Clélie, vous verrez qu'elle a imaginé qu'on peut avoir de la tendresse pour trois causes différentes : ou par une grande estime, ou par reconnaissance, ou par inclination, et c'est ce qui l'a obligée d'établir les trois villes de Tendre sur trois rivières qui portent ces trois noms, et de faire aussi trois routes

comédiens italiens vint donner des représentations à Paris. L'un de ces comédiens, celui qui avait le talent de plaire le plus au public, fut très bien accueilli par la famille de Harlay, qui comptait alors parmi ses membres le célèbre président de ce nom. Ses camarades lui donnèrent, à cause de l'amitié que lui avait témoignée cette famille, le surnom d'*Harlequino*, petit Harlay; d'Harlequino, les Parisiens firent *Arlequin*, et c'est ainsi que le nom de l'un de nos plus grands magistrats est devenu, en se francisant, celui du bouffon le plus trivial des théâtres de la foire.

différentes pour y arriver, si bien que, comme on dit Cumes sur la mer d'Ionie, et Cumes sur la mer Tyrrhène, elle fait qu'on dit *Tendre sur Inclination*, — *Tendre sur Reconnaissance*, et *Tendre sur Estime*. » Ces trois belles villes ne sont que les premières étapes du voyage. On passe ensuite, pour arriver à *Grand-Esprit*, par les villages de *Jolis-Vers*, de *Billet-Galant* et de *Billet-Doux*; on va de là à *Sincérité*, de *Sincérité* à *Petits-Soins* et autres localités du même genre, mais il faut toujours avoir soin d'éviter les villages qui sont à la gauche, car on arriverait à *Tiédeur* et l'on courrait grand risque de se noyer dans le *Lac d'indifférence*, « qui par ses eaux tranquilles représente fort bien la chose dont il porte le nom. » Clélie termine son excursion en informant le lecteur qu'elle n'a jamais dépassé *Tendre sur Estime*, parce qu'elle sait que la *Rivière d'inclination* se jette dans une mer que l'on appelle la *Mer-Dangereuse*, où beaucoup de gens, hommes ou femmes, se sont noyés.

Mlle de Scudéry, qui trouvait dans sa laideur la sauvegarde de sa vertu, et qui ne fut aimée que de Fouquet, encore plus laid qu'elle (1), se proposait sans doute, comme Pétrarque l'a fait dans ses *Triomphes*, de ramener l'amour au *Temple de Chasteté*; mais ce n'étaient point les bretteurs et les aventuriers de la fronde qu'elle pouvait retenir sur les grèves glissantes de la *Mer-Dangereuse*, et l'une de ses plus belles lectrices s'est chargée de le lui dire dans ce joli quatrain :

Où peut-on trouver des amans
Qui nous soient à jamais fidèles?
Je n'en sais que dans vos romans
Et dans les nids des tourterelles.

Malgré leurs dix volumes, *le Grand Cyrus* et *Clélie* avaient eu dix éditions. Les imitateurs, affriandés par ce succès, s'empressèrent d'exploiter la même veine; la vierge du Marais avait tracé la carte du *pays de Tendre*; l'abbé d'Aubignac publia la *Relation du royaume de Coquetterie*. La question de savoir à qui appartenait l'idée première de ces belles allégories, comme on les appelait alors, mit en révolution la république des lettres. La Calprenède consacra dix-huit ans et dix volumes à *Cassandre*, dix volumes à *Cléopâtre*, sept volumes à *Faramond*; l'abbé de Boisrobert dédia à Fouquet les *Nouvelles héroïques et amoureuses*, et le Normand Desfontaines essaya de faire concurrence à la vertueuse *Clélie* par

(1) « Je ne sais, dit Furetière, si l'amour fit d'une flèche deux coups, ou si Polymathie (Mlle de Scudéry) fut touchée des pointes poétiques que son amant (Fouquet) lui décocha, tant il y a qu'elle eut pour lui un amour réciproque, et elle fit judicieusement de ne pas laisser échapper cette occasion, car elle aurait eu de la peine à la rattraper. »

l'*illustre Amalasonthe*. On vit ainsi se former autour de nos premiers grands classiques une école de romanciers, aussi faux que prétentieux, auxquels on pourrait justement donner le nom de classiques de l'ennui. Quoiqu'ils aient pu en bien des pages soutenir la comparaison avec Mlle de Scudéry, leurs œuvres attendaient vainement les cliens sur le perron de la Sainte-Chapelle. Ne pouvant se faire acheter par le public, ils cherchaient à se faire pensionner par le roi, et ce qu'ils ont laissé de plus curieux, ce sont leurs dédicaces, qui montrent jusqu'où la sottise humaine peut reculer les bornes de la bassesse.

Le premier ministre, Mazarin, était Italien, la reine-mère était Espagnole; les courtisans de la plume allèrent chercher leurs personnages en Italie et surtout en Espagne, ce qui était encore une manière de flatter. On put dire en littérature aussi bien qu'en politique qu'il n'y avait plus de Pyrénées, mais on n'importa guère que de la pacotille, et pendant les dix dernières années de la minorité Scarron fut à peu près le seul qui ait tenté de se frayer des voies nouvelles et qui ait produit des œuvres vraiment originales. Poète, fantaisiste burlesque, auteur dramatique, romancier, Scarron a laissé des œuvres que l'on ne saurait mieux comparer qu'à ces boutiques de bric-à-brac où s'étalent les bibelots Louis XIV. Remercîmens, chansons, rondeaux, ballets, billets, courantes, épigrammes, épîtres, épithalames, odes, stances, sonnets, tragédies, tragi-comédies, nouvelles tragi-comiques, romans, lettres, poèmes burlesques, on y trouve de tout. Aujourd'hui on ne se souvient que de *l'Énéide travestie*, qu'on ne lit plus, du *Roman comique*, qu'on lit et que l'on réimprime encore, et de quelques nouvelles qui ne manquent ni d'agrément ni de moralité. Tel est entre autres le *Châtiment de l'avarice*. Molière n'eût point désavoué certains traits de l'Harpagon espagnol, que le joyeux paralytique a choisi pour son héros. Cet Harpagon exotique est un jeune Navarrais, don Marcos, qui déserte ses montagnes, où les ours sont plus nombreux que les piastres, pour venir chercher fortune à Madrid. Là, il se met au service d'un gentilhomme qui lui donne toute sa confiance. Tout en s'appliquant à flatter ses goûts, à prévenir ses moindres caprices, il le vole à pleines mains, et fait si bien qu'au bout de quelques années il se trouve en possession de 10,000 écus. Les ruses qu'il emploie pour amasser ce trésor sont très agréablement racontées, et font souvenir des propos de maître Jacques. Marcos, devenu riche et rentier, fut convoité par quelques veuves qui cherchaient dans une nouvelle union un placement avantageux. L'une d'elles, dona Isidora, qui se faisait passer pour avoir 3,000 écus de rente et 10,000 livres de meubles, lui dépêche un agent matrimonial, « courtier de toute

sorte de marchandises, et marchand en gros de veuves inconsolables. » — Vous devriez, lui dit ce courtier, songer à vous marier. Je connais une dame, de l'une des meilleures maisons d'Andalousie, qui vous a remarqué depuis longtemps et qui serait heureuse de vous connaître. Si vous le souhaitez, je vous présenterai chez elle. — L'offre est acceptée, don Marcos achète un habit neuf, et le voilà qui présente ses hommages à dona Isidora. Il est séduit par la beauté de l'appartement, l'élégance des suivantes, la vaisselle qui s'étale sur les dressoirs. Isidora lui présente son neveu, qui touche le clavecin, les suivantes dansent et jouent des castagnettes, et, pour achever l'enchantement, on sert un souper somptueux sur une table éclairée par quatre chandeliers d'argent massif. C'était plus qu'il n'en fallait pour séduire don Marcos; il se dit en lui-même qu'en vendant les chandeliers, la vaisselle et les meubles, il pourra se faire de bonnes rentes. — Faites ma demande, dit-il au courtier. — La réponse arrive le lendemain, le soir même on signe le contrat, et quelques jours après l'église le ratifie.

Don Marcos, en entrant pour la première fois dans la chambre nuptiale, avait oublié de mettre les verrous; le matin, il sommeillait doucement auprès d'Isidora, lorsque tout à coup Inès, l'une des suivantes, entre à grand bruit. « Ma compagne Marcelle, dit-elle, s'est levée la nuit, elle a emporté mes hardes, et volé du même coup les habits de noces de monsieur et de madame, qui n'avaient point fermé leur porte. » Don Marcos saute au bas du lit, Isidora se dresse sur son séant, sa perruque roule sur le parquet, et elle voit avec terreur l'une de ses dents postiches accrochée dans les moustaches de son époux. La pauvre dame, qui n'avait pas eu le temps de donner à son visage « les façons journalières, » se sauve dans un cabinet voisin, et don Marcos, qui trouvait la neige des hivers là où il avait cru trouver les roses du printemps, tombe anéanti dans les bras d'un fauteuil. Il se lamentait et se frappait la cuisse, lorsque dona Isidora sortit de son cabinet avec de nouveaux cheveux et si bien peinte, que Marcos s'imagina qu'on lui avait encore une fois changé sa femme. Après quelques éclats de colère, les choses s'arrangèrent au mieux, et le soir les époux étaient à table, lorsque deux hommes vinrent prier Isidora de rendre au maître d'hôtel de l'Amiral de Castille la vaisselle qu'il lui avait prêtée. Il fallut s'exécuter. Les envoyés du maître d'hôtel étaient à peine sortis qu'un fripier, accompagné de valets et de portefaix, vient enlever les meubles qu'il avait loués pour quinze jours, et qu'on avait gardés un mois sans les payer. Une lutte s'engage. Le propriétaire de la maison accourt au bruit, et donne l'ordre aux malencontreux locataires de déguerpir au plus vite, car ils faisaient trop de tapage,

et le terme était dû. Don Marcos se met en quête de logemens, et, pendant qu'il en cherche, Isidora charge sur un chariot les 10,000 écus renfermés dans le coffre-fort qu'il avait eu l'imprudence d'apporter au domicile conjugal. Il trouve en rentrant la maison vide et se livre, comme Harpagon après le vol de sa cassette, à des lamentations, qui, suivant le mot d'un poète épique du temps, auraient fendu l'estomac d'une roche.

Nous laisserons don Marcos courir l'Espagne à la recherche de son coffre, et nous arriverons tout de suite à Barcelone, où il trouve, avec ses dix mille écus, le *châtiment de son avarice*. En entrant dans cette ville déguisé en pèlerin, il voit Isidora, son neveu le joueur de clavecin et la suivante Inès, qui font charger son coffre sur la chaloupe d'un navire prêt à partir pour Naples. Il rabat son chapeau sur ses yeux, se drape dans son manteau, et sans être reconnu prend place auprès des fugitifs. Au moment où la chaloupe accoste le navire, un matelot attache une corde au coffre-fort pour le hisser sur le pont, Marcos saisit la corde; Isidora et son neveu, qui l'ont reconnu, la saisissent en même temps pour lui disputer leur proie, et les voilà tous trois suspendus en l'air le long des flancs du navire; mais, au moment même où ils vont atteindre le pont, la corde casse, et le coffre tombe avec eux au fond de la mer sans qu'il soit possible de les repêcher. La suivante Inès, qui avait survécu à la catastrophe, arriva seule à Naples sans autre ressource qu'une chaîne d'or qu'elle avait volée à Marcos; elle y vécut en courtisane, comme l'avait fait à Madrid sa maîtresse Isidora, et mourut, dit Scarron, en courtisane, c'est-à-dire à l'hôpital.

Bien qu'elle soit vieille de plus de deux siècles, la nouvelle dont nous venons de donner un rapide aperçu a un fond qui est encore vrai et le sera toujours. Le burlesque chez Scarron s'allie avec un sentiment très vif de la réalité, et c'est ce qui donne à ses nouvelles une verdeur que le temps ne leur a point fait perdre. Il savait que la fiction ne doit être que le voile de la vérité et le roman le miroir du monde. Au lieu d'aller chercher ses personnages sur les bords du Lignon ou dans le royaume des Mèdes, au lieu de déguiser en précieuses des princesses ostrogothes et wisigothes, il a peint les hommes tels qu'il les voyait autour de lui, avec les vices éternels de leur nature et les ridicules, qui sont comme les modes changeantes des mœurs. Le *Roman comique* est sorti de cette donnée, et la tentative fut heureuse. Scarron eut le rare mérite de créer des types qui lui ont survécu, et que nous avons vus plus d'une fois reparaître dans les œuvres contemporaines. Il a ouvert la carrière que Le Sage et l'abbé Prévost ont parcourue avec tant d'éclat, et s'il n'avait point rabaissé son talent à des œuvres grotesques comme

l'Énéide travestie, il aurait pris rang parmi les réformateurs littéraires de son siècle. Toujours est-il qu'à dater du *Roman comique* une nouvelle école tend à se fonder, et que le genre se modifie, comme la comédie s'était modifiée après *le Menteur*. Cependant l'*Astrée* et *le Grand Cyrus* étaient loin d'avoir perdu leur prestige. Louis XIV, qui avait dansé en 1656 et 1659 dans les ballets de *la Nuit* et de *Psyché*, montrait un goût très vif pour les allégories mythologiques et bocagères; il patronnait *le Grand Cyrus*, parce qu'il y retrouvait l'image du despotisme galant dont il était la vivante incarnation. Ses sujets, pendant la période ascendante et glorieuse du règne, se firent un devoir d'admirer ce qu'il admirait lui-même, et Madeleine de Scudéry eut longtemps encore des lecteurs et des imitateurs. Dans la seconde moitié du siècle, *Nicandre*, *l'Amant de bonne foi*, *Asterio et Tamerlan*, *Axiamire*, et quelques autres romans de la même force vinrent de temps en temps consoler les vieux alcôvistes des progrès du goût; mais c'était le glorieux privilége du XVIIe siècle de faire oublier dans chaque genre les pauvretés littéraires par un chef-d'œuvre; et ce chef-d'œuvre, ce fut l'année 1664 qui le vit éclore par l'apparition de *Joconde*.

III.

Nous ne reviendrons pas après tant d'autres sur les contes de La Fontaine; ils sont connus des lecteurs français. Nous n'aurions rien à en dire dans l'éloge ou dans la critique qui n'ait été dit vingt fois; nous ferons seulement remarquer que leur influence, comme type littéraire, a été beaucoup plus grande qu'on ne le pense généralement. Au XVe siècle, le fabliau s'était absorbé dans la *farce*, et quand il essaya de revivre au XVIe, il abandonna, sauf avec Passerat, Sébillet et les auteurs de la *Vie de saint Raisin* et de *saint Harenc*, *glorieux martyrs*, sa forme primitive, qui était la forme poétique. La Fontaine le fit remonter vers sa source; il le replaça, en le rajeunissant, dans le cadre étroit où il s'était enfermé d'abord, et c'est par lui, et par lui seul, qu'il a refleuri sur la vieille terre gauloise. Louis XIV fit à *Joconde* un très maussade accueil. Jupiter fronça le sourcil; mais cette fois les sujets n'attendirent pas, pour lire et pour admirer, que le maître leur en donnât la permission. Le succès se fit sans privilége du roi; il fut très grand, et les contes comme les fables créèrent toute une école. A dater de *Joconde* en effet, le conte en vers reprend dans notre littérature la place que le fabliau y avait tenue au moyen âge. La source, une fois rouverte, jaillit avec une intarissable abondance (1), et c'est de

(1) Les contes en vers sont extrêmement nombreux au XVIIIe siècle; mais, s'il en est beaucoup qui méritent l'oubli, il en est aussi d'autres qui peuvent être lus avec

La Fontaine que procèdent *l'Homme à bonnes fortunes* de Boursault, *l'Esprit fort* de Perrault, *les Complimens* de Desmarets, *le Serpent mangeur de Kaimack* de Sénecé, *les Jeux olympiques* de Fontenelle. Écrits la plupart en vers libres, les contes de cette époque se distinguent par la vivacité de leur allure, une grande finesse d'observation, et surtout par une simplicité charmante. Les poètes n'affichent aucune prétention à la gloire; on dirait qu'elle ne les regarde pas, et la manière dont ils parlent d'eux-mêmes et de leurs œuvres forme un singulier contraste avec les apothéoses que nos bardes contemporains se décernent volontiers.

Lorsque je fais des vers, c'est par amusement;
J'entre avec mon esprit au chemin qu'il me montre,
J'y chemine au hasard : tôpe, si je rencontre...
Pour coudre une pensée au bout de quelques rimes,
Suis-je en droit de prétendre à des honneurs sublimes,
Me consacrer moi-même et dire arrogamment :
Ce que Malherbe écrit dure éternellement?

Voilà en quels termes Sénecé parlait au public en lui présentant ses œuvres, et ces quelques vers suffisent à montrer qu'il était en même temps homme d'esprit et homme de bon sens, ce qui ne se rencontre pas toujours.

Ce ne fut pas seulement sur les poètes que s'exerça l'influence souveraine de l'auteur de *Joconde*. Les prosateurs comprirent comme lui que les *longs ouvrages font peur*, ils se renfermèrent dans de plus étroites limites, et ceux dont on a gardé le souvenir tournèrent plus particulièrement à l'étude des mœurs et à l'allusion politique : *le Roman bourgeois* fit une concurrence heureuse au *Roman comique*. Comme tous les écrivains de son temps, Furetière, dans sa première page, entre amicalement en conversation avec son lecteur. « Quoique tu n'achètes, dit-il, et ne lises ce livre que pour ton plaisir, si néanmoins tu n'y trouvais autre chose, tu devrais avoir regret à ton temps et à ton argent; aussi je puis t'assurer qu'il n'a pas été fait seulement pour divertir; comme il y a des médecins qui purgent avec des potions agréables, il y a aussi des livres plaisans

plaisir; Grécourt et Piron, quand ils ne tombent point dans l'obscène, rencontrent de très heureuses inspirations. Dorat lui-même, au milieu de ses fadaises, a quelques pages vives et gaies, et sans parler de Voltaire, qui reste dans ce genre le maître de ses contemporains, La Monnoie, Du Cerceau, le chevalier de Boufflers, Florian, l'abbé Le Monnier, Imbert, le pseudo-abbé de Colibri, Pons de Verdun, forment un véritable groupe classique qui reste sans doute loin de La Fontaine, mais qui cependant l'approche de plus près que les fabulistes. L'*Almanach des Muses*, qui parut pour la première fois en 1762, contient quelques jolis contes signés pour la plupart de noms complétement oubliés aujourd'hui; quelles sont en effet, même parmi les lettrés, les personnes qui savent que M. Guillaume, M. de La Louptière, M. de Chénevières, le chevalier de Nigris, étaient des gens de beaucoup d'esprit qui faisaient de très jolis vers?

qui donnent des avertissemens fort utiles. On sait combien la morale dogmatique est infructueuse; on suit les bonnes maximes avec plus de peine encore qu'on ne les écoute, mais quand nous voyons le vice tourné en ridicule, nous nous en corrigeons, de peur d'être l'objet de la risée publique. » Peut-être Furetière s'abusait-il en attribuant au ridicule une aussi grande puissance de correction, mais du moins il ne se trompait pas en annonçant au public qu'il lui offrait « une potion agréable. » *Le Roman bourgeois* est en effet une œuvre alerte et discursive, où les Parisiens du XVIIe siècle revivent avec une vérité saisissante : les amours de Javotte, la jolie quêteuse des messes de midi à l'église des carmes de la place Maubert, qui trouvait dans sa bourse autant de cœurs que de pistoles, servent de cadre au récit, mais l'auteur ne s'attache pas longtemps au même sujet. Il quitte Javotte pour Lucrèce la Parisienne, qu'il ne faut pas confondre, dit-il, avec Lucrèce la Romaine, car elles ne se ressemblent guère, et il quitte Lucrèce pour raconter l'*Historiette de l'Amour égaré*. « S'il y eut jamais, dit-il, un enfant incorrigible, ce fut le petit Cupidon. » Il mettait en rumeur la cour céleste. Diane se plaignait qu'il lui débauchait ses nymphes, Junon qu'il troublait son ménage. Vénus, assourdie par les réclamations des habitans de l'Olympe, le menaça de lui donner le fouet; elle fit tremper des branches de myrte dans du vinaigre pour procéder à la correction, et Cupidon, sachant, comme tous les enfans terribles, que les grand'-mères sont indulgentes, prit son arc et ses flèches et se sauva chez Thétis.

A peine arrivé chez la reine de l'humide empire, le fils de Vénus recommence ses espièglerie. Il met en révolution les tritons et les néréides, les huîtres et les cancres. Thétis le gronde et cueille une branche de corail pour le fustiger. Cette fois encore il n'attend pas le châtiment, et, comme ses ailes étaient mouillées, il se sauve à la nage et gagne la terre ferme. Des bergers qui le voient prendre terre lui prodiguent leurs soins et s'empressent de lui donner des habits. Touché de ce bienveillant accueil, il leur enseigne l'art d'aimer et l'art de plaire, et ses élèves profitent si bien de ses leçons que bientôt il n'a plus rien à leur apprendre. Cependant son carquois était encore bien garni, et, pour utiliser ses flèches, il se rendit dans une ville voisine; là il se mit en condition chez une dame nommée Landore, et lui décocha quelques traits en la visant au cœur; par une rare exception, ce cœur était si dur que les traits tombaient émoussés aux pieds de la belle. — Si je reste ici, dit l'Amour, j'aurai bientôt vidé mon carquois pour rien; cherchons ailleurs.

Du service de Landore, Cupidon passe au service de Polymathie,

la fille la plus studieuse et la plus insensible de son temps. Il la vise au cœur, et les flèches s'émoussent encore. Il ne savait plus de quelles pointes les armer, lorsque l'idée lui vint d'en garnir une de la lame du canif avec lequel Polymathie taillait ses plumes pour écrire ses romans. On voit qu'il s'agit ici de Madeleine de Scudéry. Cette fois le trait porta juste, et depuis ce moment Cupidon eut à faire un rude service. « Il n'avait pas sitôt porté quelque poulet dans la ville, qu'il fallait reporter des stances, et pendant le temps qu'il employait à ce message un madrigal se trouvait fait qu'il fallait encore porter tout frais éclos. » La fatigue était grande, la cuisine était maigre. Cupidon chercha un autre emploi, il entra chez Archélaïde, qui lui confia la haute mission de porter les queues de ses robes; mais Archélaïde recevait si nombreuse compagnie qu'il avait presque épuisé son carquois contre les visiteurs, et, comme il trouvait cette fois la victoire trop facile, il résolut de tenter quelque entreprise plus glorieuse, et fut s'offrir chez Poléone, jeune et belle marchande, citée dans son quartier pour sa vertu ombrageuse et sauvage. Quelques flèches furent d'abord tirées sans succès, parce que Poléone ne s'occupait que de son commerce et de sa caisse. Comment blesser ce cœur bourgeois, tout entier aux soucis de l'achat et de la vente? — Si je prenais une flèche à pointe d'argent, dit Cupidon, elle entrerait peut-être mieux. — Le moyen lui sourit, et il en use. Cette fois Poléone est percée de part en part. Les cliens, qui jusqu'alors n'avaient acheté que la marchandise, vinrent en foule acheter la marchande. « C'est ainsi qu'en souvenir de la flèche de Poléone l'amour mercenaire est devenu à la mode depuis la duchesse jusqu'à la soubrette, de sorte que l'on a pu appliquer aux dames le proverbe inventé autrefois pour les Suisses : « point d'argent, point de femmes. » Pendant ce temps, Vénus, qui était bonne mère, s'ennuyait fort de l'absence de son fils; un beau matin, elle alla dans son colombier « prendre deux pigeons de carrosse, » elle fit atteler et se mit à la recherche de son cher enfant, qu'elle trouva installé dans *la grande ville*, c'est-à-dire dans Paris. Après une verte réprimande, elle l'embrassa, et lui fit promettre de ne plus se servir de flèches d'argent; il le promit, et l'on sait comment il a tenu parole.

La satire littéraire marche de front dans *le Roman bourgeois* avec la satire des mœurs. Comme Molière et Boileau, Furetière est sans pitié pour les pédans. Le catalogue de la fantastique bibliothèque du savant Mythophilacte lui fournit un cadre heureux pour bafouer les interminables poèmes ou romans qui « s'allongent en autant de volumes que les libraires veulent bien en payer. » Il fabrique pour eux des titres imaginaires : *la Vis sans fin ou le roman perpétuel*,

l'Amadisiade ou Gauléide, contenant les dits, faits et prouesses d'Amadis de Gaule et autres nobles chevaliers, divisé en vingt-quatre volumes, et chaque volume en vingt-quatre chants, et chaque chant en vingt-quatre chapitres, et chaque chapitre en vingt-quatre dizains, le tout formant une œuvre de 1,724,800 vers, sans compter les argumens. La critique se glisse ainsi en de nombreuses pages dans les romans du XVIIe siècle, mais elle y prend toujours, comme dans Molière, une forme légère et railleuse, et ce n'est que dans les querelles entre savans qu'elle tourne au pédantisme.

A côté du *Roman bourgeois* et dans la même veine spirituelle et gaie, il faut citer le *Recueil des diverses pièces comiques* de Préfontaine. Les filous, les filles perdues, les procureurs chargés de leurs sacs à procès, les apothicaires armés du pistolet d'Esculape, défilent dans cette joyeuse revue parisienne comme dans une ronde de carnaval; mais c'est surtout contre les Vadius et les Trissotin « qui barbotent dans les roseaux du Permesse, » et contre leurs confrères en platitudes, auteurs de « vers impotens, » que s'exerce la verve de Préfontaine; il les peint de main de maître dans *le Poète extravagant*, dont il fait le type accompli du rimeur orgueilleux et famélique qui va recruter ses admirateurs parmi les garçons de cabaret et les débardeurs du quai Saint-Jean. Ce poète, vêtu d'un pourpoint de satin blanc moucheté, d'un haut-de-chausse de drap de Berry noir, d'une roupille de serge couleur de musc, porte un chapeau de castor gris, des bas de soie jaunes, et des souliers qui respirent par la semelle. Son cerveau, détraqué par les muses, est à l'avenant de son costume; il enfante trente mille vers en quatre jours, et quand l'argent lui manque pour acheter des plumes, ce qui arrive souvent, il taille un de ses ongles, qu'il conserve pour cet usage aussi longs que le bec d'un héron, et, le trempant dans l'encre, il en griffonne ses inspirations. « Ce parnassien, » ne se relit jamais que pour s'admirer, et, quand on lui parle de corriger et d'améliorer son œuvre, il répond : « Pour parler sans vanité, j'appelle gâter ce que d'autres appelleraient une belle réformation, et suis persuadé que, chaque personne aimant sa géniture, un homme n'aurait pas agréable, s'il avait un enfant bossu, que pour le rendre droit on lui rasât sa bosse. » Que de parnassiens aujourd'hui pensent encore comme le poète au pourpoint de satin blanc moucheté!

Charles Coypeau, qui s'était donné le surnom de d'Assoucy, et s'intitulait *empereur du burlesque premier du nom*, se rattache à l'école de Scarron et de Préfontaine; s'il les égale quelquefois, il reste le plus souvent au-dessous d'eux, parce que chez lui la gaîté est toujours cherchée, et que sous le conteur on retrouve toujours

le *goinfre* et le bohème, qui remplace le comique par le trivial et le burlesque. Né dans un temps où les fous des rois commençaient à passer de mode, il fut chargé d'amuser Louis XIV enfant; mais la cour ne pouvait convenir à son humeur vagabonde, et, comme les trouvères du moyen âge, il se mit à courir les châteaux en compagnie de deux prétendus pages, quêtant avec des sonnets et des dédicaces des habits et des dîners, tantôt fêté, tantôt éconduit, et, comme il le dit lui-même, « mâchant souvent à vide. » Décrié pour ses mœurs et discrètement voleur quand il en trouvait l'occasion, il eut de nombreux démêlés avec la justice sans perdre jamais sa gaîté, et, tandis qu'il mangeait dans les prisons le pain du roi, il se consolait en travaillant à l'*Enlèvement de Proserpine* et à l'*Ovide en belle humeur*, parodies du poème de Claudien et des *Métamorphoses*. De tous ses ouvrages, les *Aventures burlesques* sont le seul dont on se souvienne aujourd'hui. On leur a même fait dans la Bibliothèque elzévirienne les honneurs de la réimpression, et, si l'on tourne impatiemment bien des feuillets sans les lire, on est du moins arrêté çà et là par quelques pages agréables. C'est surtout lorsqu'il raconte ses mésaventures culinaires que d'Assoucy se montre véritablement écrivain; mangeur infatigable plutôt que gastronome raffiné, il ne célèbre pas, comme Berchoux ou Brillat-Savarin, les délicatesses de la table : il préfère les gros morceaux aux morceaux friands, les dîners solitaires aux dîners d'apparat. Une épaule de mouton et la liberté lui plaisent mieux que les cailles farcies et les perdrix rouges qui défilent six par six au milieu des gênantes solennités de l'étiquette sur la *table des grands*, « où les sauces, si excellentes qu'elles soient, paraissent toujours insipides, parce qu'il y manque cette sauce des sauces qu'on appelle l'appétit, où l'on ne commence à manger que quand les viandes sont froides, où, dans la presse qui s'y rencontre, on a grand'peine à trouver pour la moitié d'une cuisse la moitié d'un siége; le plaisir d'honorer ses amis à sa table surpasse d'ailleurs infiniment celui d'être honoré à la table des autres, car il n'est pas de plus grand plaisir au monde que de commander dans son petit empire, d'y être maître de son plat, d'y recevoir au sortir de la broche une éclanche de mouton toute fumante, et, la dissection faite, d'en voir les morceaux nager dans une chopine de jus. » Cette critique des grands dîners n'est pas seulement la protestation fantaisiste d'un *goinfre*, c'est aussi une vive satire contre les mœurs du temps. L'art de manger était poussé au XVIIe siècle à la dernière limite. Tandis que le peuple mourait de faim, la noblesse et la riche bourgeoisie déployaient un luxe de table vraiment insensé. On payait les primeurs un prix fabuleux. En 1663, les premiers petits pois qui parurent sur le marché furent achetés 100 fr.

le litron; en 1693, on alla jusqu'à 50 écus, ce qui équivaut à 500 francs de notre monnaie. Le bouillon était surtout l'objet d'un soin particulier; la bisque aux écrevisses figure dans tous les menus à côté du potage de perdrix aux choux verts et du potage de canards aux navets, mais les perdrix et les canards n'étaient là que pour la forme, et comme accompagnement des grosses viandes, surtout lorsqu'il s'agissait du bouillon du roi, car, pour douze assiettes de cet auguste bouillon, on n'employait pas moins de 64 livres de mouton et de bœuf. Avec un pareil régime, Louis XIV, qui était un des plus grands mangeurs de son royaume, avait besoin de précautions, et, pour parer aux accidens, ses médecins, dans une seule et même année, lui firent prendre une centaine de purges et le saignèrent pour le moins autant (1).

Sous une forme badine, les aventures du *Louis d'or politique et galant* sont au fond plus sérieuses que celles de d'Assoucy, et que ne semble le promettre leur titre. L'auteur raconte qu'un soir, au moment où il allait s'endormir, il entendit dans sa chambre un bruit singulier. D'où venait ce bruit? Il chercha longtemps sans pouvoir s'en rendre compte, et finit par découvrir qu'il venait des poches de sa culotte, qu'il avait placée sous son chevet. Était-ce quelque souris qui venait y faire tapage? Il voulut s'en assurer, et, vidant ses poches sur une table, il en fit rouler sa monnaie. En ce moment, il entendit un louis d'or qui lui demandait d'une voix claire et brève : « Cherches-tu la pistole parlante? Tu la chercheras en vain, car il y a longtemps qu'elle est muette. Moi, qui suis d'or fin, j'ai, seul au milieu des louis de pacotille qui circulent aujourd'hui, conservé le don de la parole. Ce soir, je m'ennuyais dans tes poches; voilà pourquoi j'ai fait tapage. Maintenant que te voilà réveillé, si tu le veux, je te dirai mon histoire, car j'ai grande envie de causer. — Parle, dit l'auteur, je t'écoute. » Sur ce, le louis d'or raconte avec beaucoup d'esprit les grands services qu'il avait rendus au roi dans ses négociations et ses guerres, les embarras des ministres quand il fut parti le dernier des caisses du trésor, les vilaines actions que les financiers lui firent commettre, l'amour profond et sans mélange qu'il avait inspiré à une foule de femmes qui quittaient tout pour lui; mais personne ne se serait douté que c'était à lui et à lui seul qu'était due l'une des plus belles découvertes de la médecine. Avalé par un voleur qui voulait le faire disparaître pour éviter d'être convaincu, il s'était promené par tout son corps. En arrivant près du cœur, il entendit un petit bruit « à peu près comme celui de la

(1) Ces chiffres sont authentiques; on les trouve dans le *Journal de la santé de Louis XIV*, édité par M. Leroy, bibliothécaire de Versailles, à qui l'on doit diverses autres publications historiques très intéressantes.

chaussée d'un moulin où les eaux entrent par un côté et sortent par l'autre, » et quand il eut bien écouté, il reconnut que ce bruit était produit par le mouvement du sang. Sorti peu de jours après de sa prison vivante, comme Jonas du ventre de la baleine, il passa aux mains d'un médecin, auquel il fit part de ses observations, et ce médecin, qui n'était autre qu'Hervey, écrivit sous sa dictée le traité célèbre : *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, d'où l'auteur conclut que l'or, qui est la clé des cœurs, est aussi la clé du cabinet de la science.

IV.

L'année même où La Fontaine publiait le premier de ses contes, Bussy-Rabutin inaugurait un genre nouveau, auquel on a donné le nom de *roman historico-satirique*. Né en 1618, de la même famille que Mme de Sévigné, Bussy fut activement mêlé à toutes les intrigues de son temps. Sous la première fronde, il prit le parti de Condé; sous la seconde, il prit le parti du roi, et quand la paix fut rétablie, il chercha dans les lettres les distractions qu'il avait jusque-là cherchées dans la guerre civile. Pour occuper ses loisirs, il écrivit l'*Histoire amoureuse des Gaules* « sans aucun dessein d'en faire mauvais usage contre les intéressés. » Des copies manuscrites en furent prises à son insu : elles causèrent un grand scandale, car une foule de personnages importans s'y trouvaient compromis. Louis XIV l'envoya pendant un an réfléchir à la Bastille sur le danger des indiscrétions littéraires qui s'attaquent, sous un gouvernement despotique, à l'entourage du prince. Quand il sortit de la vieille forteresse, il se retira dans ses terres en Bourgogne, et c'est là qu'il réunit et mit en ordre sa correspondance, l'un des livres les plus piquans du XVIIe siècle.

On a quelquefois reproché à La Bruyère de s'être montré sévère à l'excès dans le chapitre *des femmes*; mais l'*Histoire amoureuse des Gaules* justifie pleinement le grand moraliste, du moins en ce qui touche l'époque de Louis XIV. En prenant Mmes d'Olonne et de Châtillon pour types des aventurières de la galanterie, Bussy-Rabutin a montré combien la corruption était profonde, souvent même vénale, dans certains recoins de cette société en apparence si élégante et si polie. Les tristes héroïnes qu'il met en scène avaient encore plus de rivales en effronterie qu'en beauté; la dégradation des mœurs qui déshonora la régence et le règne de Louis XV s'annonçait déjà sous la fronde, et ce n'étaient pas les exemples d'un maître qu'on imitait pour le flatter jusque dans les désordres de sa vie privée qui pouvaient arrêter les progrès du mal. Il faut sans

doute, dans le livre de Bussy, faire une large part à la fantaisie du conteur, aux rancunes personnelles, aux exagérations de la satire; il faut enlever de ce musée du vice le portrait de Mme de Sévigné, que l'auteur accuse d'avoir aimé le comte de Lude « sans soupirs, sans larmes et sans hélas! » parce qu'elle avait peut-être refusé de l'aimer lui-même. Cependant, si le roman pénètre et s'insinue un peu partout, la vérité historique se retrouve aussi en de nombreuses pages, et bien des misères morales se découvrent derrière la tenture magnifique qui nous dérobe trop souvent les perspectives du XVIIe siècle.

Le *Pays de Braquerie* soulève aussi bien des voiles, et peut-être même en fait de révélations scandaleuses dépasse-t-il l'*Histoire des Gaules*. Dans cet étrange pays, habité par les cornutes, les braques, les ruffiens et les prudomagnes, les femmes connues par leurs aventures sont métamorphosées en villes de guerre et décrites stratégiquement. Les unes, protégées par des ouvrages avancés, c'est-à-dire par des pères ou des maris, n'ont battu la chamade qu'après une vigoureuse résistance; les autres, en plus grand nombre, ont capitulé aussi promptement que Namur devant les canons de Louis XIV, et les premières capitulations ont été suivies de beaucoup d'autres. Quelques-unes, malgré les siéges, sont restées agréables, les voyageurs aiment encore à s'y arrêter; mais la plupart, comme des bastions démantelés, n'offrent que des ruines, et c'est à peine si de loin en loin elles trouvent pour gouverneurs, au lieu des ducs et pairs qu'elles avaient eus d'abord, quelques vieux satrapes comme M. de Clairembault, quelques ecclésiastiques en froideur avec la morale comme l'abbé Fouquet.

Les *portraits*, qui étaient, on le sait, en grande vogue au XVIIe siècle, sont nombreux dans Bussy-Rabutin; il y excelle, et celui du grand Condé donne peut-être en quelques lignes une idée plus juste et plus vraie du vainqueur de Lens et de Rocroi que la splendide rhétorique de Bossuet. « M. le prince, dit Bussy, avait les yeux vifs, les joues creuses et décharnées, la forme du visage longue, la physionomie d'un aigle, les cheveux frisés, les dents mal rangées et malpropres, l'air négligé, peu de soin de sa personne et la taille belle. Il avait du feu dans l'esprit, mais il ne l'avait pas juste. Il riait beaucoup et désagréablement; il avait le génie admirable pour la guerre, surtout pour les batailles... Le jour du combat, il était doux aux amis, fier aux ennemis. Il était né fourbe, mais il avait de la foi et de la probité aux grandes occasions. Il était né insolent et sans égards, mais l'adversité lui avait appris à vivre (1). » Tous les

(1) Quelques pamphlets du XVIIe siècle portent contre Condé une accusation qui le rabaisserait, si elle était fondée, jusqu'à l'infamie de Henri III. Une chanson latine, qui circulait en 1643, la formule en termes exprès. Condé et son ami *Mussœus* des-

portraits sont de cette touche ferme et nette, et ce n'est point faire à Bussy une trop belle part dans notre histoire littéraire que de le placer entre Brantôme, qu'il continue, et Saint-Simon, qu'il fait pressentir.

Les livres à grand succès ont eu dans tous les temps le privilége de faire éclore d'autres livres; il en fut ainsi pour l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Des branches nouvelles vinrent se greffer, comme dans les poèmes chevaleresques, sur l'œuvre primitive, et le pamphlet cette fois passa par-dessus la tête des courtisans pour aller souffleter le roi et ses maîtresses. Louis XIV devint le *grand Alcandre*. Les feuilles volantes et les petites brochures imprimées clandestinement, signées de faux noms et datées de Hollande ou de villes imaginaires, circulèrent comme les insaisissables pamphlets jansénistes en dépistant les sergens et les archers. Lavallière, Montespan, Fontanges, défilèrent en toilette d'apparat devant le public, comme les mousquetaires rouges et noirs devant le roi un jour de grande revue dans la plaine des Sablons. Mme de Maintenon eut surtout à souffrir de cette exhibition des reines interlopes, et il est curieux de voir, dans le roman historico-satirique intitulé *les derniers Déréglemens de la cour*, quel tableau les contemporains ont tracé de cette fortune inouie qui a fait de la fille de l'un des plus illustres chefs du protestantisme l'épouse inavouée du persécuteur implacable des protestans. L'auteur anonyme des *Déréglemens* nous montre Mlle d'Aubigné, Guillemette, comme il l'appelle, inspirant dans un village du Bas-Poitou une passion violente au paysan le plus laid de la paroisse. Il ne se chantait pas de grand'-messe qu'il n'y fût, point d'assemblée dans le village qu'il n'y eût part, et, s'il arrivait une foire de conséquence, il n'y avait aucune sorte de rubans qu'il n'achetât pour lui en faire présent; mais il n'avançait pas beaucoup dans ce langage muet, et toutes ses assiduités eussent été de nul effet, s'il n'eût trouvé l'occasion de l'aborder un jour qu'elle puisait de l'eau. « Voulez-vous que je vous aide? dit-il. — Hélas! reprit-elle, vous m'obligerez. » Il se mit en devoir,

cendent le Rhône en bateau; un orage éclate, les vagues du fleuve se soulèvent, et le vainqueur de Rocroi chante ce couplet :

Carus amicus Mussœus,
Ah! bone Deus, quod tempus!
Landerirette!
Imbre sumus perituri
Landeriri!

Mussœus le rassure, et, lui rappelant une catastrophe biblique, dit qu'ils ne peuvent périr que par le feu qui consuma les villes maudites :

Igne tantum perituri
Landeriri!

Nous ajouterons que rien ne justifie ces allusions infamantes.

et par excès de civilité porta sa cruche jusque dans sa chambre. — C'est par cette triviale idylle que débute la biographie romanesque de la femme qui devait un jour voir à ses pieds « le plus puissant monarque du monde. » Après les hommages des paysans, Mlle d'Aubigné reçoit ceux des ducs. Chevreuse la recherche; son ambition s'allume. « Je veux l'aimer, dit-elle, il me fera grande dame, je relèverai par là l'obscurité de ma naissance; » mais déjà, songeant en elle-même qu'une conduite irréprochable est souvent pour une femme jeune et belle le plus sûr moyen de parvenir, elle cherche à concilier les réalités discrètes avec les apparences de la vertu la plus rigide et de la piété la plus fervente. Le roman roule tout entier sur cette donnée, et dans le salon de Scarron comme à Versailles l'auteur nous montre toujours Tartuffe en cornette travaillant à l'avancement de sa fortune.

Il y a là sans doute bien des exagérations, et le romancier doit être rangé parmi les calomniateurs lorsqu'il nous montre Mme de Maintenon organisant dans la maison de Saint-Cyr un sérail pour Louis XIV. Cependant on est bien forcé de convenir que la reine anonyme du déclin a parfois abusé outre mesure de l'austérité dont elle faisait un si grand étalage, et son mariage avec Louis XIV en fournit la preuve. Pour conserver intacte auprès de son royal époux la réputation de vertu qu'elle s'était faite, elle se montrait, comme Armande, jalouse de conserver la charmante douceur du nom de fille, et voulait réduire le roi à l'état de mari honoraire; mais celui-ci s'accommodait mal de cette prétention, et, pour lui montrer qu'elle tenait avant tout à se conduire saintement, elle demanda une consultation à l'évêque de Chartres. Le prélat prit des accommodemens avec le ciel et répondit par ce chef-d'œuvre de casuistique courtisanesque : « C'est une grande pureté de préserver celui qui vous est confié des impuretés et des scandales où il pourrait tomber; c'est en même temps un acte de soumission, de patience et de charité... Malgré votre inclination, il faut rentrer dans la sujétion que votre vocation vous a prescrite. Il faut servir d'asile à une âme qui se perdrait sans cela. Quelle grâce d'être l'instrument des conseils de Dieu et de faire par pure vertu ce que d'autres font sans mérite et par passion! » Une fois munie de ce laisser-passer épiscopal, Mme de Maintenon croit avoir assez fait pour l'édification du roi, et c'est sans doute en souvenir de cette consultation que de notre temps même on lit dans des livres sérieux que la mission de la veuve Scarron était de « purifier la vieillesse de Louis XIV. » Le romancier ne lui donne pas une mission si haute; il se contente de dire qu'elle travailla fort habilement à la disgrâce de la Montespan, afin de se mettre à sa place, et, pour être juste, il convient d'ajouter que cette disgrâce était parfaitement méritée, car certains dossiers de l'affaire

des poisons, longtemps soustraits à la curiosité publique, fixent définitivement le jugement de l'histoire sur la trop célèbre favorite (1). On sait par ces dossiers à quelles indignes pratiques elle se livrait pour gagner ou fixer le cœur du roi. Elle entretenait avec les pythonisses et les empoisonneuses de l'époque des relations très suivies et très intimes, et des interrogatoires de la chambre des poisons il résulte avec la dernière évidence qu'elle eut à certain moment l'intention « de faire opérer contre le roi » les infâmes créatures qu'elle comblait de présens.

Les romans historico-satiriques eurent un grand succès de scandale, mais il fallait les imprimer, les vendre en cachette, car on jouait trop gros jeu en s'attaquant au grand Alcandre. Un petit nombre d'écrivains seulement, cinq ou six au plus, qui sont restés inconnus, abordèrent ce sujet scabreux, qui menait sûrement à la Bastille et qui pouvait mener au gibet. Les autres se bornèrent prudemment à cultiver le genre héroïque, galant, comique ou tragicomique (2). Renaud de Segrais s'y distingua particulièrement, et les *nouvelles* publiées sous le titre de *Divertissemens de la princesse Aurélie* sont encore aujourd'hui d'une lecture agréable. Il en est une, *Floridon ou l'Amour imprudent*, qui donne lieu à une curieuse remarque, c'est que Racine, dans sa tragédie de *Bajazet*, n'a fait qu'arranger pour la scène l'œuvre de Segrais, et qu'il s'est bien gardé de le dire. *Floridon* est de 1656, *Bajazet* de 1672. La nouvelle et la tragédie roulent sur la même catastrophe, — l'exposition, les personnages, les situations, sont les mêmes; les mêmes idées se retrouvent dans le dialogue, et souvent Racine ne fait que mettre en vers la prose de Segrais, ce qui ne l'empêche pas de dire dans sa préface que le sujet de sa pièce « ne se trouve encore dans aucun ouvrage imprimé. »

De même que pendant la minorité de Louis XIV le premier rang parmi les romanciers avait appartenu à une femme, Mlle de Scudéry, de même ce fut encore une femme, Mme de La Fayette, qui obtint les lettres de grande noblesse pendant la seconde moitié du siècle; elle a traité l'histoire avec le même sans-gêne que la vierge du Ma-

(1) Ces dossiers ont été retrouvés par M. François Ravaisson. On peut les lire dans les *Archives de la Bastille*, l'un des livres les plus curieux qui aient été publiés de notre temps.

(2) Nous citerons entre autres *Tarsis* et *Zélie*, par le sieur de Revay, — *Nicandre*, par l'Inconnu, — *l'Amant de bonne foi*, — *Axiamire ou le Roman chinois*, — *Adélaïde de Champagne*, — *le Prince de Longueville*, par Lescouvel, — *le Comte d'Amboise*, par Mlle Catherine Bernard, — *Marie Stuart*, par Le Pesant de Boisguilbert, — *Zizime, prince ottoman*, par Guy Allard, etc. Cette série est très nombreuse de 1670 à 1690, la plupart des livres qui la composent sont devenus très rares; mais on se console facilement de ne point les trouver en dehors de quelques bibliothèques publiques, parce que la plupart ne valent pas la peine d'être cherchés.

rais; mais elle eut plus qu'elle le sentiment profond des passions, dont elle avait fait pendant vingt ans une étude pratique avec un grand moraliste, le duc de La Rochefoucauld, ce qui lui donnait sur l'auteur du *Grand Cyrus* l'inappréciable avantage de l'expérience. Elle eut aussi la grâce, la simplicité, la mesure, qualités fort rares parmi les romanciers de son temps, qu'elle efface tous par *Zaïde*.

C'étaient aussi les femmes qui devaient faire revivre la littérature de la féerie. Quelques-uns des contes de Mmes de Murat et d'Aulnoy ont en effet précédé *le Chat botté* et *la Barbe-Bleue*. Quoique *la Biche au bois*, *la Chatte blanche*, *le Prince Marcassin*, *la Belle aux cheveux d'or* et *l'Oiseau bleu* brillent par une grande richesse d'imagination et de charmans détails, Perrault est resté dans ce genre le maître inimitable. Lorsqu'il écrivait ses contes, Perrault, comme La Fontaine, laissait courir sa plume sans s'inquiéter de savoir si les fantastiques récits que *la Mère l'Oye* faisait à ses petits enfans étaient venus de la Chine, de l'Inde ou de la Grèce; mais les savans ont été plus curieux, ils ont pris la piste et sont arrivés jusque sur les bords du Nil ou du Gange, et même au-delà. Suivant eux, la pantoufle de Cendrillon aurait pour aïeule directe la pantoufle qu'un aigle aurait enlevée à la courtisane Rodope pour la jeter sur les genoux d'un Pharaon au moment où il siégeait sur son trône; ce prince, qui avait pour les petits pieds une sympathie très vive, aurait fait rechercher la propriétaire de la merveilleuse chaussure, et l'aurait invitée à partager son trône. La Belle au bois dormant, d'origine âryenne, serait arrivée jusqu'à Paris, en passant par la Grèce au temps d'Hésiode, et par le Danemark au temps des Niebelungen. La mesure des bottes du petit Poucet aurait été prise sur les sandales d'or qui, dans l'*Odyssée*, font voyager Athéné sur terre et sur mer avec la vitesse du vent; peut-être aussi ces fameuses bottes descendent-elles des souliers enchantés de Poutraka, roi de Cachemire. C'est une question que les frères Grimm, Max Müller et Callaway n'ont point suffisamment éclaircie (1). Quant au terrible Barbe-Bleue, en sa qualité de mari jaloux et méchant, il a des ancêtres partout, dans les poèmes sacrés de l'Inde, où il figure sous le nom d'Indra, dans les contes grecs, slaves et armoricains. Il y a sans doute dans ces rapprochemens bien des hypothèses, mais le fond n'en est pas moins très réel. Les contes ont émigré comme les oiseaux voyageurs, et quand on voit les fables de Bidpaï arriver à La Fontaine en passant par Ésope, on n'a point à s'étonner que Cendrillon et Barbe-Bleue aient fait le même chemin pour arriver à Perrault.

Les *Contes des fées* avaient paru en 1697; deux ans plus tard, au

(1) Voyez *la Chaîne traditionnelle*, contes et légendes, par Hyacinthe Husson, Paris 1874.

moment où le XVIIe siècle allait tomber dans l'éternité, un nouveau chef-d'œuvre, *Télémaque*, vint s'ajouter à tous ceux qu'il avait vus éclore. Ces deux livres, restés populaires, ont eu tous deux une destinée bien différente. Les contes, écrits pour l'amusement des enfans, ont trouvé un lecteur de plus dans chaque enfant qui sait lire et sont restés les amis du foyer. *Télémaque*, écrit pour l'enseignement des rois, a été proscrit par ceux-là mêmes qu'il devait éclairer et instruire. Fénelon avait vu tout ce que le faste d'une cour brillante, tout ce que les mensonges de la flatterie cachaient aux yeux du maître de misères et de souffrances; il connaissait les dangers que le despotisme et la corruption traînent à leur suite, et pour les prévenir il fit parler la sagesse par la bouche de Mentor. Voilà ce qui fait la beauté et le succès du *Télémaque*, bien plus que le charme du style, car ce roman, le dernier venu de son siècle, dépasse tous les autres par sa portée. Ce n'est pas une vaine fiction, c'est un de ces livres précurseurs qui annoncent les révolutions et la chute des trônes, comme les oiseaux de tempête annoncent les ouragans.

On le voit, au-dessous des grands classiques, *des vieux illustres*, comme les appelle Sainte-Beuve, le XVIIe siècle est riche encore en œuvres de pure imagination, beaucoup plus riche qu'on ne le suppose d'ordinaire. On sait à la cour de Louis XIV des contes qui ne le cèdent en rien à ceux de la reine de Navarre. Le fabliau renaît avec La Fontaine; les joyeusetés du XVIe siècle se continuent par Tabarin, *le Courrier facétieux*, *les agréables Divertissemens français*, *Verboquet le Généreux*; le roman se produit comme le conte et la nouvelle sous les formes les plus diverses, il est tour à tour sentimental, quintessencié, dévot, comique, tragi-comique, héroïque, pastoral, allégorique, satirique, historique, féerique et bourgeois; il côtoie la tragédie et la comédie, et donne l'exacte mesure des variations de l'esprit dans ses manifestations les plus populaires. Il serait sans doute aussi injuste que faux de chercher, dans des livres pour la plupart oubliés, des rivaux à Molière, à Boileau, à La Bruyère; mais on peut dire, sans s'écarter du respect dû à ces grands écrivains, que Charles Sorel, Scarron, Furetière, Préfontaine, Bussy-Rabutin, et d'autres encore que nous avons nommés en passant, sont de leur famille, car ils ont combattu avant eux ou à côté d'eux l'empirisme qui régnait dans les sciences, l'hypocrisie du langage ou de sentiment, les pédans et les cuistres; ils ont comme eux défendu la cause du bon sens, et c'est l'honneur de leur mémoire que leurs noms se présentent d'eux-mêmes à côté des noms qui sont la gloire de notre plus grand siècle littéraire.

CHARLES LOUANDRE.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

V.

L'ÉGLISE RUSSE.

I.

L'ORTHODOXIE ORIENTALE ET LE CULTE GREC EN RUSSIE.

Pour assurer notre marche à travers ce monde russe, qui demeure encore pour l'Europe une sorte de *terra incognita*, nous en avons successivement exploré le sol, les races et l'histoire (1); il nous reste à en décrire la religion, l'église. Par là nous achèverons l'étude des grandes influences physiques et morales sous l'empire desquelles vit la Russie, en même temps que nous entrerons dans la constitution même de la société russe. La religion a partout encore les premiers droits à l'observation du politique. C'est comme un moule traditionnel où les générations se viennent successivement modeler et dont l'empreinte sur les peuples persiste à travers les siècles. Chez aucune nation de l'Europe, la religion n'a tenu une plus grande place qu'en Russie : la rudesse du sol et du climat avait préparé son empire, les vicissitudes de l'histoire l'ont confirmé, l'état de culture le maintient. Lorsque, au-dessus d'un pauvre village des plaines russes, nous apercevions l'église, qui de ses coupoles vertes ou bleues dominait les cabanes de bois du paysan, il nous semblait voir un emblème de cette royauté de la religion sur les masses populaires.

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 15 septembre, 15 octobre 1873, et 15 janvier 1874.

Ici se rencontre un des contrastes que l'on retrouve partout en Russie; ici surtout se fait sentir cette réforme de Pierre le Grand qui a coupé la nation en deux. Nulle part en Europe la religion n'a une telle influence, nulle part elle n'en a si peu. Des classes presque entières semblent en dehors d'elle, et sur le gros de la nation elle exerce un pouvoir qui paraît presque absolu. Cette opposition explique comment en Russie l'importance du culte est jugée d'une manière si diverse. Pour le peuple, il ne saurait y avoir de doute, la religion y donne une incontestable preuve de vie, la fécondité; elle y enfante encore des sectes dont le nombre même est difficile à fixer. Tandis que depuis Pierre le Grand les classes dirigeantes sont, comme les nôtres, entrées dans la crise de scepticisme dont l'issue est un des plus redoutables problèmes du monde moderne, le peuple semble n'avoir pas encore franchi ce degré de civilisation où toutes les conceptions prennent spontanément une forme religieuse. Chez les classes qui lui demeurent soumises, la foi n'a pas le même caractère que dans les campagnes les plus chrétiennes de l'Occident. S'il est toujours religieux, le paysan russe n'est pas toujours chrétien, ou ne l'est pas uniquement. En dehors même de ces tribus d'origine finnoise ou tatare qui n'ont de chrétien que leur inscription sur les registres de l'église, le christianisme, dans une grande partie de la Russie, ne paraît pas avoir pénétré aussi profondément qu'en Europe et aussi complétement triomphé de ses prédécesseurs. Ce ne sont pas seulement les rites du paganisme que le paysan a souvent conservés, ce sont ses croyances, c'est, sous une enveloppe chrétienne, l'esprit même du polythéisme. Peu de peuples ont plus aisément que les Russes accepté l'Évangile; mais par la faute du climat, de la race ou plutôt du manque de préparation historique, cette conversion, au moins parmi les colons d'où sont sortis les Grands-Russes, semble avoir été plus superficielle que nulle part en Occident. Il en résulte qu'on trouve superposées et parfois juxtaposées dans les mêmes classes, presque dans le même individu, trois conceptions ou trois états religieux correspondant chez la plupart des autres peuples à trois phases consécutives de la civilisation, — le paganisme, le christianisme, le scepticisme. Entre le paganisme grossier des uns et le scepticisme raffiné des autres, il semble qu'il reste en Russie peu de place pour la foi chrétienne, et qu'elle n'y garde qu'un rôle extérieur. Il est loin d'en être ainsi. Si le christianisme n'a pu toujours atteindre le fond obscur de la conscience populaire, s'il n'en a pas encore pu déloger entièrement l'esprit de superstition païenne, il n'y a pas pourtant inutilement travaillé pendant des siècles. Il est encore en Occident des campagnes où se rencontrent de ces vestiges inconsciens du

vieux polythéisme naturaliste; cela ne suffit point à mettre un peuple en dehors du christianisme. Les destinées mêmes de l'Évangile en Russie offrent à ce point de vue une singulière leçon. Le sentiment encore en partie païen de la population influe sur la conception religieuse de l'individu : il n'a point eu de prise sur la religion nationale elle-même. La foi importée dans ces sauvages contrées du nord s'y est conservée sans corruption, sans altération, aussi pure qu'aux bords du Bosphore. Le paganisme intellectuel de certaines classes ne s'est fait jour que dans quelques sectes latérales, dont il explique en partie l'existence et la bizarrerie.

Le christianisme en Russie n'est point seulement une religion, c'est une église, une institution nationale, la première, la plus ancienne et l'on peut dire la plus populaire de toutes. Le scepticisme est commun en Russie, l'esprit de négation est parfois plus radical, plus bruyant que partout ailleurs, l'église y est rarement attaquée. L'indifférence n'est point, comme en Occident, seule à retenir dans le sein de la religion les hommes qui dépassent les limites du dogme. En perdant la foi de ses enfans, l'église russe garde généralement leurs sympathies, ils reportent sur elle quelque chose de l'attachement qu'ils ont pour leur patrie. Les deux choses paraissent à tous si bien liées ensemble que le Russe qui renonce au culte national excite la colère publique moins comme un apostat que comme un transfuge. Tous les partis s'entendent avec le pouvoir et le peuple dans cette affection pour l'église, et la plupart lui font une place dans leurs plans. L'intérêt politique se joint ainsi à l'intérêt religieux pour attirer l'attention sur un culte regardé comme le ciment du plus vaste empire du globe. Notre ignorance de la confession chrétienne dont elle est le principal membre nous rend l'étude de l'église russe plus difficile en même temps que plus nécessaire. Cette forme du christianisme lui étant toujours restée étrangère, l'Occident n'en a qu'une idée confuse. Catholiques et protestans, croyans et libres penseurs, se sont habitués à la regarder avec un dédain qui leur en a rarement permis l'examen. On a fait beaucoup de théories sur la supériorité relative des peuples protestans et des catholiques, on n'a guère mis en doute l'infériorité des peuples du rite orthodoxe oriental, et on en a toujours rendu la religion plus ou moins responsable. Nous voudrions essayer de faire connaître dans son esprit et dans ses formes cette église tant méprisée, à laquelle les siècles ont lié l'avenir de la Russie. Nous ne voulons ni l'attaquer ni la défendre; nous voulons seulement la dépeindre. Notre tâche est d'en rechercher les principes et la constitution, d'en peser la valeur morale et politique, pour en apprécier l'influence sur le grand empire dont les destinées sont attachées aux siennes.

I.

Comme l'église anglicane, l'église russe est une église nationale; comme notre ancienne église gallicane, c'est en même temps une branche d'une grande communion chrétienne élevée au-dessus des divisions de peuples et d'états. Cette communion se donne à elle-même le nom de *sainte église catholique, apostolique, orthodoxe*; nous la désignerons sous cette dernière dénomination, qu'emploient de préférence ses fidèles, réservant le terme de catholique pour sa grande rivale d'Occident. A l'époque de sa rupture avec Rome, l'église orthodoxe orientale ne comptait peut-être point 20 millions d'adhérens; aujourd'hui elle en a environ 80, dont près de 60 sont sujets de la Russie (1); sur le reste, la moitié sont des Slaves de Turquie ou d'Autriche. Dans cette église, originairement tout hellénique et que nous appelons encore du nom de grecque, le nombre a passé aux Slaves, et la civilisation comme la puissance donne le premier rôle à la Russie. Il n'y a pas besoin de rappeler quel parti la politique russe a longtemps tiré en Orient de cette double parenté de race et de religion. On a souvent vu dans le catholicisme la forme latine du christianisme, dans le protestantisme la forme germanique; les Russes aiment à regarder l'orthodoxie comme la forme slavonne. Il y a au moins cette différence qu'au lieu de se la façonner à eux-mêmes, les Slaves, selon leurs habitudes d'emprunt et d'imitation, ont reçu d'autrui leur foi toute faite, et par suite se sont presque également partagés entre les deux églises rivales ou ont flotté indécis de l'une à l'autre. L'élément slave prédomine dans l'église orthodoxe; il ne l'enferme point dans les limites d'une seule famille humaine. Comme le catholicisme et le protestantisme, l'orthodoxie compte parmi ses fidèles des nations de toute race, en Europe les Hellènes et les Roumains, et au milieu même des Russes de nombreuses tribus finnoises, — à l'entrée de l'Asie les Géorgiens, et au cœur de la Sibérie des peuples d'origine mongole comme les Jakoutes, et plus loin les Aléoutes, qui relient le Nouveau-Monde à l'ancien. Elle a des prosélytes jusque dans l'Amérique du Nord, et, en abandonnant l'Aliaska aux États-Unis, les Russes y ont laissé un évêque orthodoxe. Grâce à la Russie, elle a des missions en Chine et au Japon; de la Mer-Noire au Pacifique, elle prend l'Asie à revers, et, si le christianisme s'empare jamais de ces vieilles contrées, il est probable que la propagande religieuse et politique

(1) Il faudrait défalquer de ce nombre plusieurs millions pour les sectaires russes; mais, comme nous le verrons, le chiffre est difficile à déterminer, et beaucoup sont en révolte contre l'église officielle de l'empire plutôt que contre l'église orthodoxe.

des Russes fera à l'orthodoxie une large part dans ces conquêtes.

Ses fidèles ne sauraient le nier, cette grande église n'a pas dans l'histoire de la civilisation tenu une place comparable à celle du catholicisme latin. A cet égard, il y a eu une fâcheuse coïncidence entre l'église orthodoxe et la race slave. Notre culture européenne se fût aisément passée de l'une comme de l'autre, tandis qu'on ne saurait, sans la mutiler, lui retrancher la part des protestans ou des catholiques, des peuples germains ou des latins. Cette frappante infériorité, dont la Russie a doublement souffert, est-elle réellement le fait du culte ou de la race? En Occident, catholiques et protestans ont souvent cherché dans l'orthodoxie byzantine la principale raison du retard des peuples de l'est sur ceux de l'ouest de l'Europe. On a vu dans cette église un principe d'arrêt et d'engourdissement; on a fait de cette forme orientale du christianisme une sorte d'islamisme stationnaire frappant d'immobilité les peuples qu'il retenait en ses liens. Dans cette question, on semble avoir pris l'effet pour la cause; on a oublié que les religions n'agissaient point sur un milieu inerte, et que, si les peuples sont souvent formés par leurs cultes, les cultes sont encore plus souvent ce que les peuples les font. Est-ce la foi de Byzance qui, comme on l'a dit, a momifié l'Orient, ou le génie oriental qui a pétrifié l'orthodoxie grecque? Est-ce bien l'église qui a entravé la civilisation du Russe, du Bulgare et du Serbe? Ne serait-ce pas l'infériorité ou l'infortune de ces peuples qui a fait celle de l'église? A nos yeux, ce sont des influences extérieures indépendantes de la religion comme de la race qui ont le plus contribué à retenir les nations orthodoxes dans une culture plus primitive et plus lente. La longue stérilité de l'église tient de la stérilité des peuples, et l'une comme l'autre vient des lacunes de leur éducation séculaire. La faute vulgairement attribuée à l'église orientale doit, pour la plus grande partie, être rejetée sur les destinées politiques de ses enfans, sur une histoire tourmentée, incomplète et comme tronquée, et à son tour la faute de l'histoire retombe sur la géographie, sur la position de toutes ces nations orthodoxes aux avant-postes de la chrétienté, dans les régions de l'Europe les moins européennes et les plus exposées aux incursions de l'Asie. A Byzance comme aujourd'hui en Russie, le principe des maux dont souffrit l'église fut plutôt politique que religieux. Au lieu de créer le despotisme stationnaire du bas-empire, l'orthodoxie en fut la première victime. Le schisme des deux églises accrut le mal en séparant l'Orient de l'Occident, où l'élément classique et l'élément barbare s'étaient mieux fondus. L'isolement géographique fut aggravé de l'isolement religieux. Abandonnés de l'Occident, parfois même assaillis par lui, les peuples du rite grec succombèrent

tous comme les Russes sous les barbares de l'Asie, et, comme leur vie nationale, leur développement religieux fut interrompu pour des siècles.

Pour le politique, ce n'est point en elle-même qu'est la cause première de l'infériorité historique de l'église gréco-russe vis-à-vis de l'église latine. Ce n'en est pas moins aux usages et à l'esprit de l'orthodoxie orientale qu'il faut demander les raisons secondaires de la diversité de son rôle dans la civilisation. Peu de questions sont aussi importantes, et peu ont été aussi rarement abordées. L'examen des différences des deux églises peut seul permettre de juger de la différence de leur action sur les sociétés. Séparées à l'origine par de simples questions de prééminence et de discipline, elles le sont aujourd'hui par le dogme : de schismatiques, elles sont l'une pour l'autre devenues hérétiques. Rome proclame la double procession du Saint-Esprit et la purification des âmes dans le feu du purgatoire. L'Orient, sans avoir solennellement condamné ces deux croyances, se refuse à les admettre. A ces différences dogmatiques, le Vatican en a dans ces dernières années ajouté deux autres, également repoussées par les théologiens russes et grecs, l'immaculée conception et l'infaillibilité du pape. De ces divergences dans la foi, une seule, la dernière, a une réelle importance religieuse et politique. Le fait même de la proclamation de certains dogmes par les latins alors que les grecs repoussent toute définition dogmatique nouvelle a une sérieuse gravité. Cette opposition révèle une conception toute différente du rôle de l'église et de la marche du christianisme. Pour les catholiques, la période des définitions doctrinales reste toujours ouverte; pour les orthodoxes, elle a été close par les grands conciles antérieurs à la rupture de Rome et de Constantinople. Certains théologiens romains ont réduit la proclamation successive des dogmes en théorie; ils l'ont représentée comme une sorte de manifestation graduelle de la vérité se dévoilant de plus en plus clairement aux fidèles. Cette application des idées modernes de développement et de progrès à la théologie est repoussée par l'église gréco-russe. Elle se refuse à rien laisser ajouter à son symbole comme à y rien retrancher. A cet égard, l'orthodoxie est presque aussi éloignée des catholiques que des protestans. L'Orient, qui jadis a élucidé et formulé pour l'Occident les dogmes fondamentaux du christianisme, condamne toute adjonction comme toute dérogation à l'œuvre des vieux conciles. A ses yeux, l'édifice est achevé depuis des siècles, et rien n'en doit altérer l'ordonnance.

Pour l'intelligence individuelle comme pour les sociétés, cette divergence a des conséquences capitales. Dans l'orthodoxie gréco-russe, ni la conscience des fidèles ni la législation de l'état n'ont à

se préoccuper de la possibilité de décisions dogmatiques nouvelles. Les limites de la foi étant à jamais fixées, il n'y a de son côté ni motif ni prétexte à des inquiétudes privées ou publiques. Soumis aux décisions de l'église dans le passé, le fidèle n'a point à craindre de se heurter contre elles dans l'avenir; il peut sans scrupule se mouvoir à son gré dans l'enceinte du dogme. Tandis que Rome, en transformant en croyances obligatoires des opinions libres, se réserve le droit d'enfermer ses enfans dans un cercle dogmatique de plus en plus circonscrit, l'Orient, cantonné dans ses frontières théologiques, ne resserre ni n'élargit les bases de la foi et de la pensée humaine. Chez lui, le champ occupé par le dogme étant plus étroit et ne pouvant être agrandi, l'espace abandonné à la discussion est plus vaste et moins exposé aux empiétemens. C'est une des différences entre les deux églises dont on ne s'est pas assez rendu compte; dans la foi orthodoxe, il y a moins de points déterminés, moins de précision dans l'enseignement, moins de rigueur dans les définitions, partant plus de liberté d'opinion, plus de place à la variété des points de vue et des écoles. Le plus illustre des adversaires catholiques de l'église orientale, J. de Maistre, a lui-même tiré parti de cet avantage, lorsque, dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, il mettait sur les lèvres du sénateur russe les plus hardies de ses hypothèses religieuses. L'orthodoxie grecque n'ayant pas plus d'autorité centrale pour condamner les erreurs que pour proclamer les vérités, il y a double raison pour que l'horizon ouvert à la pensée ou à l'interprétation individuelle y reste plus étendu.

Si la liberté de l'esprit est un élément de progrès, ce n'est pas à ce point de vue que la foi grecque le cède à la foi latine. Dans l'avenir, les Orientaux peuvent se flatter de tirer profit de cette latitude théologique; dans le passé, il est difficile de n'y point voir une cause ou mieux un signe d'infériorité. Cette immobilité dogmatique, devenue comme un garant de liberté, est sortie d'une espèce de somnolence. Elle a été un des effets de l'engourdissement spirituel où la compression des causes extérieures, où les obligations d'une existence toute précaire et militante ont pendant des siècles réduit l'Orient. Un des esprits les plus originaux de la Russie, apologiste brillant et parfois paradoxal de l'orthodoxie orientale, Khomiakof, s'est plu à montrer dans le catholicisme romain et dans le protestantisme un principe commun, développé seulement en sens opposé. Ce que le slavophile russe reprochait à la fois à Rome et à la réforme sous le nom de rationalisme latin, c'est le goût des déductions logiques, des définitions, des abstractions, goût qui, répandu dans toutes les sphères de l'activité humaine, a été un des principes de la philosophie et de la science modernes aussi bien que de la scolastique

et de la réformation. Quand ses malheurs firent perdre ce penchant à l'église byzantine, le monde orthodoxe perdit un des principaux fermens de progrès en des temps où toute la pensée humaine se concentrait sur la religion. Pour le passé, il en est résulté une grande lacune dans la vie des peuples du rite grec; pour le présent, où devant l'activité intellectuelle s'ouvrent des champs plus sûrs que la théologie, les disciples de l'église gréco-russe peuvent trouver plus d'avantage que d'inconvénient à ce que chez eux ces obscures régions aient été moins explorées ou moins déterminées.

Entre les latins et les grecs, il y a une différence considérable dans la manière de concevoir le développement du dogme chrétien; il y en a une plus profonde encore dans l'organisation du pouvoir ecclésiastique. Avec une hiérarchie analogue de prêtres et d'évêques, le mode de gouvernement des deux églises est en complète opposition. Dans l'orthodoxie gréco-russe, il n'y a point de concentration de la puissance de l'église, point d'autorité vivante devant laquelle tout doive s'incliner. Selon les catéchismes russes, l'église n'a d'autre chef que Jésus-Christ et ne connaît pas de vicaire qui tienne sa place. Au milieu des disputes soulevées dans le monde catholique par la proclamation de l'infaillibilité papale, les Orientaux, les Russes en particulier, se montrent fiers de n'être point soumis à la monarchie spirituelle de Rome. Ils se plaisent à mettre en relief ce contraste des deux églises, à en exposer toutes les conséquences. « Vous appelez, disent-ils, la Russie la patrie de l'autocratie, et vous en admettez en France une plus absolue, l'autocratie religieuse des papes. Votre principe de la division des pouvoirs, si nous ne l'avons pas dans l'état, nous l'avons dans l'église. Dans cette orthodoxie si méprisée de vous, la puissance législative réservée aux conciles et la puissance exécutive et administrative déférée aux évêques ou aux synodes nationaux ne sont jamais unies, au lieu de l'être indissolublement sur une seule tête comme à Rome. Dépourvue de chef visible, la religion ne peut intervenir de la même manière vis-à-vis des consciences individuelles ou vis-à-vis des peuples. Toute la puissance qu'elle a reçue du ciel ne se concentre pas en une seule voix pour commander aux hommes. L'autorité collective de l'église, qui chez nous tient la place de l'infaillibilité personnelle du pape, n'a pas pour s'exprimer d'organe permanent. Aucun de nos pontifes n'a le droit de nous parler au nom de l'église entière, c'est le privilége des conciles œcuméniques, et de telles assemblées sont toujours malaisées, souvent impossibles à réunir. Chez nous, l'inquisition eût été plus difficile à établir, plus difficile à maintenir. Ce n'est point que notre clergé n'ait souvent eu recours au bras séculier, ce n'est point qu'il ne se mêle aussi d'approuver ou de prohi-

ber les opinions ou les livres, c'est que tout cela se fait avec moins de logique et avec un poids moins accablant d'autorité. Notre synode a bien sa censure spirituelle, à laquelle sont soumis les ouvrages traitant de sujets religieux. Il en résulte qu'en ces matières la liberté de la presse n'a point en Russie la même latitude que dans la plupart des pays catholiques. La faute n'en est pas à l'orthodoxie : c'est le fait de l'état, qui croit devoir encore donner aux décisions des autorités ecclésiastiques une sanction que chez vous leur a généralement retirée le pouvoir civil. Alors même que nous sommes condamnés ou réduits au silence, nos opinions, nos consciences, restent dans le for intérieur plus libres que les vôtres. Les décisions du saint-synode de Pétersbourg ou du patriarcat de Constantinople ne peuvent avoir qu'une valeur locale; ni les unes ni les autres ne se prétendent infaillibles. Nous n'avons pas de juge dont l'autorité vis-à-vis des consciences se puisse comparer à celle du pape ou des congrégations instituées par lui; nous n'avons pas de ces censures sans appel auxquelles un Fénelon se soumet, auxquelles un Lamennais ne résiste qu'en sortant de l'église. En Russie même, notre *doukhovnaïa tsenssoura* n'est guère qu'une affaire de police ecclésiastique. »

L'absence d'un chef unique environné du prestige de l'infaillibilité a des conséquences peut-être plus importantes encore pour la constitution extérieure de l'église, pour sa situation vis-à-vis des peuples et des gouvernemens. Privée de chef suprême, l'orthodoxie orientale n'est point obligée de lui chercher une souveraineté indépendante et de revêtir un monarque spirituel de la puissance temporelle. Dénuée de centre local comme de tête visible, elle n'a point besoin de capitale internationale, de ville sainte ou d'état ecclésiastique placé pour la sauvegarde de la religion en dehors du droit commun des peuples et au-dessus de toutes les péripéties de l'histoire. Elle échappe à une des grandes difficultés de l'église latine, contrainte par son principe de réclamer une royauté terrestre dont les idées libérales ou nationales semblent rendre la durée impossible. Elle échappe du même coup à toute tentation de suzeraineté théocratique; sans unité monarchique dans l'église, il ne saurait être question d'un représentant de la Divinité élevé au-dessus des peuples et des couronnes. Par là, l'Orient se croit à l'abri de ces luttes entre les deux pouvoirs qui pendant si longtemps ont désolé l'Occident, et de nos jours même troublent encore une partie du monde catholique. Comme en politique il n'y a guère d'avantage qui n'ait un revers, chez les orthodoxes, ainsi que chez les réformés, ce fut rarement l'église qui s'assujettit l'état, ce fut plus souvent l'état qui empiéta sur l'église.

Sans souverain spirituel, sans capitale internationale, l'orthodoxie gréco-russe, au lieu de s'avancer comme Rome dans la voie de la centralisation et de l'uniformité, devait tendre à la décentralisation, à la variété. Aucune église locale n'avait le droit d'imposer aux autres ses usages, sa liturgie, sa langue. En réunissant les peuples dans la même foi, le christianisme oriental ne pouvait les soumettre à la même juridiction. Au lieu de subordonner les nations à une domination étrangère, l'église devait tendre à se constituer par peuple ou par état, en églises nationales et indépendantes, en églises *autocéphales*, comme disent les canonistes grecs. C'est là le fait qui domine toute l'histoire ecclésiastique de l'Orient, toute celle de la Russie en particulier, et qui seul explique les querelles intestines et les révolutions de l'église byzantine. L'autonomie religieuse des diverses nations réunies dans son sein est la forme naturelle et rationnelle, la forme logique et définitive de l'orthodoxie gréco-russe. Elle tend invinciblement à se modeler sur les contours des peuples, à calquer l'organisation ecclésiastique sur les divisions politiques, et les limites des différentes églises sur celles des états ou des nations. Il n'y a incertitude ou malaise, il n'y a place aux prétentions et aux rivalités locales que là où ces deux termes, état et nationalité, ne concordent point ensemble, car alors l'église ne sait lequel des deux lui doit servir de cadre.

C'est cette tendance progressive de chacun de ses membres à l'autonomie ecclésiastique qui a été le principe de l'évolution historique de cette église immobile en son dogme et en sa discipline. De là le mouvement en sens opposé qui au catholicisme grec et au catholicisme latin, à Constantinople et à Rome, a fait des destinées si diverses. En Occident, c'est une force d'attraction qui fait tout converger vers un centre commun, effaçant de plus en plus toute différence locale et nationale; en Orient, c'est une force centrifuge qui multiplie les centres de vie, et donne à chaque peuple une église indépendante. Pendant que Rome marchait à la monarchie unitaire, sa rivale byzantine se subdivisait, se morcelait par nations. Les peuples comme les Russes, conquis au christianisme par les Grecs, ne furent point pour Constantinople des provinces éternellement destinées à la sujétion ou au vasselage; ce ne furent que des colonies religieuses, gardant chacune leur langue et leurs usages, et reliées à la métropole par un lien de plus en plus lâche pour s'émanciper un jour complétement de sa juridiction. Dans l'orthodoxie grecque, il n'y a point de siége perpétuellement désigné comme centre de l'unité. Selon ses théologiens, c'est comme première et seconde capitale de l'empire romain que Rome et Constantinople eurent la primauté, l'une en Orient, l'autre en Occident et

dans l'empire entier. A leurs yeux, il n'y a point là de titre définitif, imprescriptible, autorisant à perpétuité la suzeraineté d'un siége pontifical sur les autres. Ne pouvant asseoir sa suprématie sur l'héritage du chef des apôtres, l'église byzantine doit tôt ou tard, de force ou de bonne grâce, sanctionner l'émancipation de ses filles spirituelles. L'église russe a été la première à établir son indépendance; son exemple a été suivi de tous les états orthodoxes, Grèce, Serbie, Roumanie. Pour ces derniers comme pour l'ancienne Moscovie, la dépendance où la Porte-Ottomane tient le patriarcat n'a été que le prétexte du rejet de la suzeraineté ecclésiastique de Constantinople. En se morcelant avec les divisions politiques, l'église orientale ne fait qu'obéir à son principe, comme Rome obéit au sien en tout centralisant. La juridiction du patriarche de Constantinople est liée à l'autorité des sultans, qui ont pris la place des empereurs grecs; tout démembrement de l'empire turc amène un démembrement de l'église byzantine, et chaque affranchissement d'un peuple chrétien rétrécit le domaine spirituel du premier pontife de l'Orient. Dans l'orthodoxie gréco-russe, le clergé d'un état indépendant ne saurait reconnaître de chef étranger. Avec leur titre fastueux et irrationnel de patriarche œcuménique, les évêques de Constantinople n'auront bientôt plus dans la communion orientale qu'une primauté nominale, une présidence honoraire.

Cette tendance des églises à se délimiter sur les états ou les peuples soulève des questions délicates, souvent mal comprises de l'Occident. L'état donnant ses frontières à l'église, aux scissions nationales correspond une scission ecclésiastique, aux annexions politiques une annexion religieuse. La Russie en offre un double exemple dans la Géorgie et la Bessarabie. En entrant sous la domination russe, ces deux contrées ont passé sous la juridiction de l'église russe. Ce qui donne à cette incorporation ecclésiastique un intérêt spécial, c'est que les Roumains de Bessarabie, comme les Géorgiens du Caucase, étaient en possession sinon d'une liturgie, au moins d'une langue liturgique nationale. En les soumettant au saint-synode qui dirige son propre clergé, la Russie, en dépit de son penchant à l'unification, n'a point imposé à ces peuples d'origine étrangère l'usage de la langue slavonne, la seule employée dans les églises russes. Les Roumains de Bessarabie n'ont point d'évêque particulier; soumis à l'évêque russe de la province, ils ont seulement des paroisses où ils célèbrent l'office en roumain. La petite église géorgienne, de cinq ou six siècles l'aînée de la grande église russe dans la foi chrétienne, en possession de traditions et de saints particuliers, doit au respect des Russes pour son antiquité une position un peu plus favorable. Elle forme dans la hiérarchie de l'em-

pire une petite province ecclésiastique ayant à sa tête un prélat décoré du titre d'exarque, qui d'ordinaire est membre du saint-synode. L'exarque actuel est Russe, et dans sa cathédrale de Tiflis l'office est, comme en Russie, célébré en slavon : dans les couvens et la grande majorité des paroisses du pays règne encore le géorgien.

Les annexions de l'église russe trouvent leur contre-partie dans le démembrement progressif de l'église de Constantinople. Le schisme bulgare, qui, dans ces dernières années, a tant embarrassé la diplomatie russe, est un exemple actuel de ces tendances séparatistes. Jusqu'ici, les peuples chrétiens de Turquie avaient attendu leur émancipation politique pour signifier au patriarche de Constantinople leur indépendance religieuse; les Bulgares suivent une route inverse. En attendant de pouvoir former une nation, ils réclament de la Porte et du patriarcat la constitution d'une église bulgare autonome. Le patriarche ne pouvait accueillir favorablement la prétention de rétrécir encore le territoire directement soumis à sa juridiction. Des deux côtés, il s'agissait au fond d'une question nationale; aussi est-ce la limitation de la nouvelle circonscription ecclésiastique qui met le plus de difficultés à l'entente. Fixer les bornes réciproques de la jeune église bulgare et de la vieille église grecque, c'est déterminer les frontières des deux nationalités et délimiter d'avance le champ des prétentions des Slaves et des Hellènes sur l'héritage des Ottomans. Les questions de revenus compliquent encore les rivalités nationales. L'église orientale n'ayant point de pouvoir central pour juger de tels procès, on n'en sort que par des compromis. En attendant, comme aujourd'hui dans l'affaire bulgare, le patriarcat condamne et excommunie les communautés en révolte. Il en avait été de même lors de la proclamation de l'autonomie ecclésiastique du royaume de Grèce ou de la Roumanie. Tant que les limites réciproques des états et des nationalités de l'Orient ne sont point définitivement fixées, l'église orthodoxe reste par son principe même exposée à de semblables schismes; mais ces schismes n'ont de religieux que l'extérieur. Ce ne sont en réalité que des scissions politiques, par leur nature même essentiellement locales et temporaires.

Ces ruptures passagères n'empêchent pas la Russie, les petits états chrétiens de l'Orient et les anciens patriarcats de prétendre ne former qu'une église. Ils en ont le droit, leurs querelles intestines ne sont que des guerres civiles bientôt pacifiées. Les peuples orthodoxes appartiennent à la même église, à la même confession, mais le lien qui les unit n'est pas aussi étroit que celui qui enchaîne les contrées catholiques. L'église russe et ses sœurs ont l'unité de dogme et de croyances sans l'unité de gouvernement. Grande

ou petite, chacune garde son administration, ses rites, sa langue liturgique. Le lien spirituel de la foi est le seul qu'elles connaissent; pour elles, une communion internationale n'exige point de juridiction internationale. L'unité dans l'obéissance de l'église romaine fait place, chez l'église orthodoxe, à l'union dans l'indépendance réciproque. D'un côté, c'est une monarchie unitaire et absolue, de l'autre une confédération où aucun pouvoir central permanent ne gêne l'autonomie de chaque état particulier. Pour amener toute l'église orientale sous une autorité unique, il faudrait l'unification politique de l'Orient; il faudrait, comme on l'a parfois rêvé, l'annexion de tous les peuples orthodoxes à la Russie. Pour demeurer unies de foi et de communion, les différentes églises de l'orthodoxie n'ont point besoin d'un centre commun. L'immutabilité du dogme en assure l'unité; la foi traditionnelle ne recevant ni accroissement, ni diminution, les églises qui la professent ont pu jusqu'ici se passer de toute autorité internationale, pontife ou synode, congrès permanent ou périodique. Le lien de la communion ne saurait guère être rompu, comme entre les Grecs et les Bulgares, que par des querelles de juridiction qui le laissent bientôt renouer. Cette division de l'église par peuples a, selon ceux qui en jouissent, l'avantage de concilier deux choses ailleurs séparées, l'unité religieuse et l'indépendance ecclésiastique, la catholicité et la nationalité. En Russie, quelques patriotes sont assez épris de cette constitution du christianisme gréco-slave pour y voir le germe de la rénovation religieuse de l'Europe, comme dans la commune à demi socialiste de la Grande-Russie ils prétendent voir le moyen de notre rénovation économique. Aux yeux de l'histoire, la nationalisation des églises orientales a fait leur faiblesse en même temps que leur force.

II.

La constitution nationale des églises de rite grec a pour première conséquence l'influence du pouvoir civil dans leur sein : indépendante de toute autorité étrangère, chacune d'elles l'est moins de l'état. C'est là un phénomène général dans tous les pays orthodoxes, dans la démocratie grecque comme dans l'autocratie russe. A cet égard, la situation de la Russie n'est nullement différente de celle des pays de même foi; seulement, le gouvernement y étant plus fort, le lien qui lui rattache l'église est plus étroit. La religion, ne pouvant s'isoler du milieu politique, s'est, comme toutes choses en Russie, ressentie de l'atmosphère qui l'entourait. L'église russe a été tout ce que peut être une église nationale dans un état autocratique.

Il n'a manqué à la Russie aucun des avantages attribués aux églises nationales : concorde des deux pouvoirs, harmonie des deux plus nobles, des deux plus vigoureux penchans du cœur humain, le sentiment religieux et le sentiment patriotique. Dans les grandes crises historiques, l'alliance de l'église a doublé la force de l'état; dans le développement de la civilisation russe, elle a été plutôt une entrave qu'un stimulant. Si les empiétemens du pouvoir spirituel ont été plus aisément contenus, le pouvoir civil a pour son propre bénéfice été plus souvent tenté de faire sortir l'église des limites de la conscience; le prêtre a été plus fréquemment assimilé à un fonctionnaire, le laïque plus exposé à se voir traiter par l'église d'état autant en sujet qu'en fidèle. En transformant les devoirs religieux en obligations légales, la loi a fait de la religion un moyen de gouvernement, parfois un moyen de police. Le rôle de l'église, diminué d'un côté, s'est agrandi de l'autre au profit apparent de l'état, au dommage réel de la nation comme de la religion.

Ce défaut, dont nous aurons à chercher les effets et les remèdes, n'a pas été le seul de cette intimité de l'état et de l'église, qui a contribué à introduire chez les Russes le mal propre à l'Orient, la stagnation, et accru le mal particulier à la Russie, l'isolement. L'union des deux pouvoirs comprimait tout mouvement de l'intelligence nationale, elle arrêtait aux frontières toute invasion des idées du dehors. La liberté spirituelle, que semblait garantir à l'orthodoxie le manque d'une autorité centrale infaillible, fut ainsi longtemps compromise par un des résultats indirects de cette absence d'autorité centrale. La limitation de l'église aux bornes de l'état resserra l'horizon intellectuel de l'un et de l'autre : la religion renforça les préventions nationales en même temps que le patriotisme. Les Vieux-Russes fuyaient le contact de l'Europe comme une contagion; pour beaucoup, un voyage à l'étranger était un péché qui mettait l'âme en péril. On connaît l'histoire de ce seigneur que Pierre le Grand avait envoyé visiter l'Allemagne ou l'Italie, et qui, après avoir séjourné dans une des principales villes, revint sans avoir rien vu. Une fois arrivé, il n'avait jamais mis le pied dehors ni ouvert sa porte à personne : il avait ainsi obéi à la fois au tsar et à sa conscience. Il y a encore en Russie des sectaires capables de ces scrupules. L'orthodoxie laissait la Russie en relation avec le monde oriental; elle ne les unit point par des liens aussi intimes que ceux dont Rome enlaçait les nations catholiques. L'absence d'un centre commun n'obligeait pas les peuples orthodoxes à des rapports aussi fréquens; le défaut d'une langue commune rendait ces rapports moins fructueux en même temps que plus rares. Une des choses qui pendant le

moyen âge ont le plus favorisé l'éclosion de la civilisation moderne, c'est la possession d'un idiome clérical et savant d'usage international : l'Orient en manqua. L'église grecque semblait avoir plus de titres qu'aucune autre à imposer à ses colonies spirituelles sa langue, qui était celle du Nouveau-Testament; elle n'en fit rien, elle laissa l'usage de l'idiome de ses aïeux à chaque peuple. L'église russe, depuis saint Vladimir, célèbre l'office divin en slavon. Ce slavon d'église n'est point le père des langues slaves, comme le latin est celui des langues latines. Apparenté surtout au slovène et au bulgare, il n'est qu'une forme vieillie d'un des dialectes parlés dans l'ancienne Slavie avant que l'établissement des Hongrois au cœur de leur pays n'eût coupé les tribus slaves en peuples isolés. Plus ou moins corrompu sous l'influence de l'idiome vulgaire, le slavon ecclésiastique resta jusqu'à Pierre le Grand la langue écrite de la Russie. Pour l'église et la nation, l'emploi de la liturgie slavonne eut avec des avantages durables des inconvéniens qui disparaissent, mais dont les traces sont encore profondes. Il y a bénéfice pour la piété du peuple, qui dans le dialecte sacré trouve une langue assez voisine de la sienne pour lui demeurer transparente, assez différente et assez ancienne pour donner plus de solennité aux hymnes sacrés. Il y a bénéfice pour l'éloquence et la poésie savantes, qui, après s'être débarrassées des formes slavonnes, y peuvent encore puiser des tournures ou des expressions auxquelles l'âge et la religion prêtent une majesté particulière. Il y a bénéfice enfin pour le sentiment national, pour l'influence politique, qui dans la langue liturgique trouve un trait d'union entre tous les peuples slaves orthodoxes, tandis que l'extrême diffusion du latin a cessé d'en faire un lien de parenté entre les nations latines. A regarder le développement de la civilisation russe, le profit a dans le passé été égalé par le dommage. C'est toujours le même défaut : la liturgie slave a augmenté le mal historique de la Russie, l'isolement. Ce n'est point seulement dans l'espace, en la séparant à la fois de l'Occident et de l'Orient, c'est dans le temps aussi, en la laissant étrangère aux langues des civilisations classiques, que le slavon ecclésiastique a contribué à l'isolement et à la stagnation de la Russie. Privé de littérature et d'histoire, le slave ne pouvait, comme le grec ou le latin, dont il prenait la place dans la liturgie, ouvrir à la Russie l'accès de l'antiquité, et par là lui offrir, dans la langue même de l'église, un instrument d'émancipation. L'emploi du slavon fut une des causes secondaires de l'infériorité des clergés slaves, ainsi éloignés des sources chrétiennes en même temps que des sources classiques. Cette question de l'idiome liturgique, en apparence indifférente, a eu sur le développement de la Russie une influence peut-être su-

périeure à celle de l'église orientale. De combien de siècles eût été retardé le monde germanique, si l'un de ses dialectes, comme le gothique d'Ulfilas, eût pendant le moyen âge tenu dans ses églises la place du latin, si, avant que Luther la rejetât de ses temples, la langue de Rome n'eût préparé l'Allemagne à la renaissance en même temps qu'à la réforme! Il a fallu qu'au latin aient, sans toujours le remplacer, presque partout succédé nos idiomes vulgaires pour que la Russie ait été reliée à l'Europe. Aucun peuple n'a autant cultivé le grand instrument de connaissance du monde moderne, les langues vivantes; la double privation du commerce du moyen âge latin et de l'antiquité classique n'en reste pas moins un des traits qui distinguent le plus les Russes des nations protestantes comme des catholiques.

La langue slavonne en usage dans la liturgie peut servir de symbole à la situation de l'église russe au milieu des autres confessions chrétiennes. Comme les catholiques, les Russes se servent d'une langue ancienne restée invariable dans les livres sacrés; comme les protestans, ils emploient un idiome national, un dialecte hérité de leurs ancêtres slaves, et non emprunté à des hommes d'une autre race. Ressemblant à la fois aux uns et aux autres, ils sont sur ce point demeurés également éloignés de Rome et de la réforme. Il en est de l'église gréco-russe elle-même comme de ses langues liturgiques. L'orthodoxie orientale est à une distance presque égale du catholicisme romain et des sectes protestantes qui se disent orthodoxes. Vis-à-vis des deux grands partis qui, depuis le XVIe siècle, divisent le christianisme occidental, l'Orient se trouve à beaucoup d'égards dans une situation intermédiaire et comme moyenne. Par la conception de l'autorité et de l'unité de l'église, par la liberté de l'interprétation, la constitution et la discipline du clergé, par son mode de gouvernement, ses relations avec l'état et les fidèles, par tout le côté moral et politique du christianisme, par l'esprit sinon les pratiques de son culte, l'orthodoxie diffère presque autant de Rome que de ses filles révoltées. Contrairement à l'opinion vulgaire, elle est, par le fond de sa doctrine, moins voisine de la papauté romaine que des églises épiscopales sorties de la réforme. Le pauvre prince d'Anhalt, père de Catherine II, n'était pas en réalité aussi dupé qu'il en avait l'air alors que, pour la conversion de sa fille à l'église russe, il se laissait persuader que luthéranisme ou culte grec, c'était au fond à peu près la même chose (1). A cette situation mitoyenne entre Rome et certaines confessions issues de la réforme, l'église orthodoxe a dû les propositions d'union

(1) Voyez l'étude de M. A. Rambaud sur Catherine II dans la *Revue* du 1er février.

qui à différentes reprises lui ont été faites des deux côtés. L'immobilité séculaire de l'Orient explique aisément cette position intermédiaire vis-à-vis des églises de l'Occident. Rivée à sa vieille constitution et comme pétrifiée dans ses traditions pendant que catholiques et protestans développaient chacun leur principe, les uns marchant à droite vers l'autorité et la centralisation, les autres à gauche vers la liberté et l'individualisme, l'orthodoxie gréco-russe s'est, au sortir de son isolement, réveillée à un intervalle presque égal des deux grands partis dont la rupture a déchiré le monde occidental. Cela ne veut point dire que l'église d'Orient soit un milieu et comme un compromis anticipé entre le catholicisme et le protestantisme; elle a ses tendances propres, originales, qui la distinguent de l'un et de l'autre, et l'opposent à tous deux à la fois. Il n'en est pas moins vrai qu'à beaucoup d'égards elle est à moitié route entre Rome et la réforme, et ses apologistes l'ont plus d'une fois reconnu. L'église orthodoxe, disent-ils (1), est demeurée au centre du christianisme, également éloignée de ses deux pôles contraires, parce qu'elle est l'église primitive, initiale, dont ont dérivé les deux formes extrêmes qui, par un développement graduel, ont abouti à l'autocratie catholique et à l'anarchie protestante. Ce que ses adversaires lui reprochent comme de l'apathie et de la stérilité, ses avocats l'en glorifient sous le nom d'immutabilité; ils la félicitent d'avoir soustrait la constitution de l'église comme le dogme à la loi du développement ou du progrès qui régit les choses humaines.

Catholiques ou protestans se font illusion lorsqu'ils se représentent l'attitude de l'orthodoxie gréco-russe comme humble et honteuse vis-à-vis de ses antagonistes occidentaux. Appuyés sur l'immobilité de leur église comme sur un roc, ses théologiens contemplent avec une fierté mêlée de pitié les discussions religieuses qui nous agitent. L'accueil fait par les membres de l'église russe aux offres d'union des *vieux-catholiques* ou des anglicans est à cet égard d'un singulier intérêt. Vis-à-vis des uns ou des autres, les orthodoxes sont loin de montrer aucun empressement hâtif, loin surtout d'admettre aucun compromis contraire aux traditions ou aux usages de leur église. Il existe à Pétersbourg, sous le nom de *Société des amis de l'instruction religieuse*, une réunion composée de laïques et d'ecclésiastiques qui, par des écrits et des délégués, s'est mise en rapport avec les *vieux-catholiques* d'Allemagne ou de Suisse. Nul mouvement ne pouvait être plus sympathique aux orthodoxes russes, qui pour l'infaillibilité papale ont la même répulsion que

(1) Par exemple Samarine, *Iézouity i ikh otnochénié k Rossii*, p. 363, et chez les Grecs Nicolas Domalas, dans l'ouvrage intitulé Περὶ ἀρχῶν, Leipzig 1865.

les protestans allemands. A toutes les avances des transfuges latins, ils n'en ont pas moins toujours répondu avec réserve, sur le ton d'une église qui a foi dans son principe et ne transige point avec lui. Dans leurs encouragemens à ces vieux-catholiques, parfois près de verser en pleine réforme, les Russes ne leur ont point ménagé les leçons. Si vous voulez vous unir à nous, leur disait un des esprits les plus éminens de la Russie, ce n'est point assez de rejeter le dernier concile du Vatican, c'est sur neuf ou dix siècles de traditions latines qu'il vous faut revenir (1).

Cette église si fière devant les adversaires qui l'attaquent à la fois des deux côtés opposés ne peut entièrement échapper à leur influence. Comme toute confession placée dans une position intermédiaire, entre la centralisation catholique et l'individualisme protestant, elle ne peut manquer de subir une certaine attraction vers l'un ou l'autre des deux pôles du christianisme. Tant qu'elle se fait équilibre, cette double attraction en sens contraire peut même contribuer à la maintenir à distance des deux extrêmes. Ainsi que l'église anglicane, l'église russe est par sa situation mitoyenne et par les besoins mêmes de la controverse exposée à deux tendances divergentes : d'un côté, à droite, non point vers le catholicisme romain, mais dans la même direction que Rome, vers la concentration de l'autorité et la suprématie de la tradition, — de l'autre, à gauche, non point précisément vers le protestantisme, mais vers la liberté d'interprétation, vers la foi individuelle et l'influence du clergé inférieur et des laïques. Cette double aimantation remonte aux premiers jours du contact de la Russie avec l'Occident; c'est un des aspects les moins remarqués et non les moins curieux de l'influence de l'Europe sur la Russie. Sous Pierre le Grand, les deux penchans se personnifient dans les deux membres les plus influens de l'église, Étienne Javorski, le suppléant du patriarche dans l'intervalle laissé par Pierre entre la mort du dernier titulaire et l'érection du saint-synode, et Théophane Procopovitch, le collaborateur du tsar dans sa réforme ecclésiastique. De là, depuis Pierre Ier, deux écoles dans le clergé, l'une mettant davantage en relief l'opposition de l'orthodoxie au catholicisme, l'autre son opposition au protestantisme, — la première prenant dans sa lutte contre Rome une teinte protestante, la seconde une teinte catholique dans ses attaques contre la réforme (2). De la controverse cette double tendance a passé dans les catéchismes et les traités de théologie, parfois même dans les questions de rite et de discipline, les uns se montrant plus strictement conservateurs, les

(1) Khomiakof, *Brief an Döllinger von einem Laien der russischen orthodoxen Kirche*, Berlin 1872.

(2) Voyez à ce sujet l'introduction de Samarine aux œuvres de Khomiakof.

autres moins éloignés des réformes ou des innovations. On pourrait trouver un signe de ce mouvement dans les sociétés bibliques fondées et patronnées par le clergé sous Alexandre Ier, puis abrogées et supprimées, pour de nouveau triompher aujourd'hui. Un symptôme plus grave, c'est l'attitude de l'opinion et du clergé inférieur vis-à-vis du clergé monastique, qui pendant des siècles a dominé l'église. C'est ainsi qu'à l'épiscopat, jusqu'ici réservé aux moines, quelques personnes osent parler d'élever des prêtres mariés. Dans tout cela, il n'y a pas de sérieux sujet d'alarmes pour les orthodoxes ou de joie pour leurs adversaires; l'esprit traditionnel est assez puissant dans l'église russe pour contrôler et modérer le penchant contraire. Au lieu d'un germe de dissolution, le culte officiel de l'empire peut trouver dans les tendances réformatrices un principe de vie et de renouvellement. La lutte entre ces deux courans, dans un milieu si longtemps en proie à la stagnation, en agite encore à peine la surface. Il n'y a rien de semblable à l'antagonisme qui a coupé l'église anglicane en deux partis hostiles. Les divisions sur le dogme ou les rites sont aujourd'hui remplacées en Russie par la sourde rivalité des deux clergés, le haut clergé monastique et célibataire et le bas clergé, pourvu de famille. C'est là son *high church* et son *low church*. Au lieu de disputes théologiques, c'est une lutte de situation, une querelle de classes; mais sous ces compétitions, en apparence toutes personnelles et économiques, se retrouvent souvent les deux tendances ecclésiastiques que nous signalions. Par sa situation, par son genre de vie, par l'effet même de leurs rivalités, le haut clergé est plus conservateur, plus aristocratique, le clergé inférieur plus novateur, plus égalitaire.

Il y a un côté important par lequel, au lieu d'occuper une position intermédiaire entre Rome et la réforme, l'orthodoxie gréco-russe semble se montrer simultanément opposée à toutes deux, ce sont les rites, le culte extérieur. L'immobilité traditionnelle qui à tant d'égards l'a placée au milieu des catholiques et des protestans l'a laissée sous ce rapport à l'écart, et comme en arrière des uns et des autres. Les usages de l'antiquité chrétienne, souvent simplifiés par Rome avant d'être réduits ou rejetés par la réforme, se sont pour la plupart religieusement conservés en Orient. Strictement attaché aux formes chrétiennes des IVe et Ve siècles, le culte orthodoxe est essentiellement ritualiste. Cette fidélité à des pratiques abandonnées ou modifiées par les confessions d'Occident lui donne vis-à-vis d'elles un air archaïque et vieilli. Ce ritualisme a valu à l'église grecque l'attaque simultanée des deux partis entre lesquels se divise le christianisme occidental. Catholiques et protestans, qui d'ordinaire lui font des reproches contradictoires, l'ont également

accusée d'étouffer la religion dans les pratiques extérieures et de matérialiser le christianisme. C'est là le danger de tout culte ritualiste; l'âme risque de s'arrêter aux formes, de s'embarrasser et de s'attarder dans les cérémonies qui la doivent mener à Dieu. L'église gréco-russe a longtemps souffert de ce mal, dont le catholicisme romain n'a pu toujours se défendre : était-ce entièrement la faute de l'orthodoxie ou celle des peuples orthodoxes? Il est à remarquer, contrairement à l'opinion habituelle, que l'église grecque a dans son culte pris plus de précautions contre les sens, contre la superstition, contre l'esprit mondain que ne l'a fait l'église latine. Elle s'est mise davantage en garde contre le culte extérieur le plus périlleux de tous, celui des images. Pour n'avoir point d'idoles de pierre ou de métal comme les païens, elle a interdit ses temples aux statues; pour ne point laisser les peintures sacrées dévier de leur but religieux et s'humaniser pour le plaisir de l'œil, elle les a circonscrites dans des types traditionnels d'une immuable austérité. De même que des arts du dessin elle n'admet que le moins matériel, le moins réel, la peinture, des arts acoustiques elle n'admet que le plus spirituel, le plus lié à la prière, le chant de la voix humaine, fermant les portes de l'église aux instrumens de musique comme aux images sculptées. Les malheurs de l'Orient ont rendu cette sévérité infructueuse; ces prohibitions n'ont abouti qu'à placer l'orthodoxie dans de nouvelles conditions d'infériorité en lui enlevant l'éducation de l'art, qu'elle avait ainsi banni ou enchaîné. La solennelle immobilité des formes extérieures a peut-être augmenté pour elles l'attachement et le respect des hommes; l'orthodoxie ne peut sans injustice en être rendue uniquement responsable. La principale cause de ce formalisme, de ce fétichisme tant reproché au culte, est l'esprit même des nations orthodoxes, leur ignorance, leur état de civilisation; c'est en Russie le caractère réaliste du peuple russe, son attachement inné au rite et aux cérémonies, à ce qu'il nomme l'*obriad*. Sous des dehors chrétiens, la foi et la piété du paysan sont restées à demi païennes : pour le mougik, le cérémonial et le rituel constituent toute la religion; il garde encore des pratiques et des superstitions polythéistes, et les formes matérielles sont tellement l'essence de son culte que les corrections liturgiques les mieux justifiées et les plus régulièrement ordonnées ont été pour a Russie le point de départ d'un schisme obstiné.

L'esprit conservateur et ritualiste de l'église orthodoxe n'aboutit point nécessairement à ce culte des formes. L'observation des tendances religieuses amène à de tout autres conclusions. Avec plus de êtes et plus de jeûnes, plus d'observances de toute sorte que l'église latine, l'église grecque enveloppe les âmes de moins de liens. Dans la

pratique des rites comme dans l'interprétation des dogmes, elle laisse à ses enfans plus de liberté. Elle ne prétend pas pour elle ou ses ministres à une domination aussi entière, aussi constante, aussi minutieuse; la soumission au prêtre, à l'autorité ecclésiastique, n'y est pas glorifiée au même degré, et l'obéissance érigée en vertu suprême du christianisme. Chez elle, l'exercice du culte ne donne point la même influence au clergé. Cette différence n'est pas la seule : en poussant l'examen plus loin, on voit que par une espèce de réaction le ritualisme mène souvent au symbolisme; l'abondance même des formes ou des cérémonies peut disposer l'âme à n'y voir que des enveloppes, des vêtemens étrangers, parfois même des emblèmes ou des allégories. Cette sorte de conversion sur soi-même n'est pas rare en Russie; loin que la lettre y étouffe toujours l'esprit, l'esprit, chez les âmes les plus religieuses, se met parfois singulièrement à l'aise avec la lettre. Il y a sous ce rapport une grande différence entre les classes instruites et les classes ignorantes, à tel point qu'elles semblent souvent ne pas appartenir à la même foi. Si dans la société russe la dévotion est moins fréquente que dans quelques pays catholiques, elle y est souvent plus large et plus spirituelle, même chez le sexe qu'un hymne de l'église appelle le sexe pieux et qui partout est le plus esclave des dehors du culte. On s'y croit moins obligé à réclamer une permission particulière pour chaque légère infraction aux pratiques prescrites; on y a moins de scrupule à se fier à sa propre conscience. « A quoi bon, nous disait pendant le grand carême une femme d'une sérieuse piété, à quoi bon demander au pape la permission de ne pas observer le jeûne, alors qu'en me donnant une santé délicate Dieu me défend de jeûner? » Par ce côté, nous retrouvons au milieu même du ritualisme l'église orientale moins opposée à l'esprit de la réforme que ne l'est l'église romaine. Dans cette tendance d'une partie de ses enfans, nous reconnaissons un des deux grands courans que nous signalions dans l'orthodoxie. Il est dans ces pratiques religieuses mêmes un autre aspect, non moins important, qui nous montre l'église russe peut-être plus éloignée des catholiques que des protestans : c'est le peu de goût pour les nouvelles dévotions, les nouveaux saints, les nouveaux miracles. Elle ne les repousse pas absolument : depuis sa séparation d'avec Rome, elle a comme sa rivale eu ses miracles et ses saints. L'église russe en a dans ce siècle canonisé un ou deux. De pareilles mesures sont chez elles rarement spontanées; elle s'y laisse pousser par le peuple plutôt qu'elle ne l'y provoque. La tendance à l'immobilité rend l'orthodoxie peu favorable à l'acceptation des visions, des prophéties ou des dévotions modernes; elle n'éprouve point à cet égard le besoin de rajeunisse-

ment qui renouvelle sans cesse la piété catholique. Si l'antiquité a légué à l'orthodoxie beaucoup de pratiques extérieures, elle n'en accroît point le nombre par d'incessantes adjonctions. A ce point de vue, il y a un singulier contraste entre l'Orient et l'Occident : les dévotions les plus populaires du dernier sont étrangères au premier. Un des résultats de cette différence, c'est que dans l'église gréco-russe le champ du surnaturel est sinon moins étendu, du moins plus rarement mis à contribution et plus facile à borner.

III.

Pour se rendre compte de l'efficacité morale et de la valeur politique d'un culte, c'est dans ses rites et ses pratiques religieuses, c'est dans les relations du prêtre et du fidèle qu'il convient surtout de l'étudier. Des modifications de discipline ou de rituel qui semblent à première vue de simples variantes liturgiques ont parfois sur l'esprit des peuples une influence plus considérable que de grandes divergences dogmatiques. Il suffit du changement des formes extérieures pour donner à des cérémonies en apparence identiques un caractère étranger et à deux églises un esprit différent. A cet égard, on ne paraît pas en Occident s'être rendu compte de l'intervalle que la diversité de leurs usages a mis entre les deux églises. Toutes deux ont les mêmes sacremens; elles les entendent à peu près de la même manière; elles les confèrent avec des rites ou dans des conditions qui sur la vie pratique leur donnent souvent une tout autre influence.

Avant tout, il est bon de remarquer que la situation respective des deux églises vis-à-vis de leur liturgie et de leurs usages réciproques n'est point identique. La défiance des Orientaux contre toute innovation religieuse ne leur saurait inspirer autant de tolérance pour les rites des latins que ceux-ci en montrent pour les leurs. L'église latine, qui plus d'une fois a sciemment corrigé ou simplifié les anciennes formes du culte, n'a point de motifs de répulsion pour les rites conservés par les grecs; il lui est loisible de les proclamer saints et vénérables et d'en admettre la pratique chez les Orientaux qui consentent à reconnaître la suprématie romaine. La liturgie latine ne peut, dans sa forme actuelle, toujours inspirer le même respect ou la même confiance aux orthodoxes. Les rites qui dans le cours des siècles se sont modifiés en Occident leur paraissent souvent écourtés ou tronqués; pour eux, telle simplification est une mutilation qui défigure le sacrement et en altère l'essence.

Des divergences de ce genre se rencontrent dans les deux principaux sacremens du christianisme et d'abord dans celui même

qui confère la qualité de chrétien. Comme la primitive église, Constantinople et Moscou baptisent encore par immersion et mettent en doute la valeur du sacrement administré par ablution selon l'usage latin. Les Russes ont longtemps refusé aux Occidentaux le titre de *baptisés;* ils ne voulaient les appeler qu'*aspergés,* et montraient pour eux d'autant plus de répulsion que le droit des latins au nom de chrétien leur semblait plus douteux. Jadis les Russes, comme les Grecs, rebaptisaient les Occidentaux qui voulaient entrer dans l'orthodoxie. L'église de Constantinople le fait encore; celle de Russie y a renoncé; les fiancées impériales, auxquelles leur conversion au culte grec ouvre l'accès des degrés du trône, sont dispensées de l'incommode cérémonie du bain baptismal. Cette différence de jurisprudence ecclésiastique est la seule divergence de quelque valeur qui se soit introduite entre l'église grecque et l'église russe. C'est là la principale des diversités dont se sont autorisés quelques théologiens romains pour faire malgré elles de l'orthodoxie russe et de l'orthodoxie grecque deux églises, deux confessions séparées. La question du second baptême des Occidentaux n'a jamais mis en péril la communion de la Russie avec le patriarche byzantin; un latin admis dans l'église de Russie est sans difficulté reçu dans la communion du patriarche, ce qui a fait dire à un Anglais que, pour entrer dans l'église grecque, un voyage à Pétersbourg tenait lieu de baptême à Constantinople. On pourrait s'étonner que les églises orientales n'aient point arrêté une discipline commune sur un point qui décide de la qualité même de chrétien, si l'on ne savait que l'orthodoxie gréco-russe n'a ni le même besoin, ni les mêmes moyens que le catholicisme romain de tout définir et de tout régler.

Des différences peut-être plus importantes parce qu'on a pu leur donner une portée morale et politique se retrouvent dans le second des deux principaux sacremens, l'eucharistie. L'église orientale l'entend à peu près comme les catholiques et l'administre à peu près comme les protestans. Elle croit à la présence réelle; comme d'habitude, elle a seulement moins que l'église latine précisé le mode et le moment du mystère, ce qui lui permet de se vanter de l'entendre d'une manière plus spirituelle. Chez les orthodoxes comme chez les protestans, la communion du fidèle est semblable à celle du clergé; selon le rite de l'église primitive, le peuple, comme le prêtre, a part à la fois au pain et au vin, au corps et au sang du sauveur (1). Ce droit des laïques à la communion sous les deux espèces, qui nous paraît parfois insignifiant, a toujours eu beaucoup de prix

(1) Il y a dans le rite de l'eucharistie une autre différence fort agitée entre les deux églises, mais qui n'a qu'une valeur symbolique : c'est l'usage du pain fermenté pratiqué par les grecs, repoussé par les latins.

pour les adversaires de l'église romaine; pour l'obtenir, les Slaves de Bohême soutinrent après Jean Huss une guerre terrible, et une des premières mesures des réformateurs du XVIe siècle fut partout de le proclamer. C'est qu'à leurs yeux cette double participation aux saints mystères constituait une sorte de privilége du clergé et l'élevait d'autant plus au-dessus des laïques, que dans les idées anciennes le sang représentait plus particulièrement la vie. Pour les Orientaux, la communion réduite à l'élément du pain est une communion tronquée en même temps qu'un signe de l'abaissement du peuple chrétien devant ses prêtres. Comme pour encourager les Russes à conserver dans son intégrité le rite eucharistique primitif, le plus vénérable de leurs monumens religieux, Sainte-Sophie de Kief, montre dans ses admirables mosaïques du XIe siècle le Christ présentant à ses disciples le calice en même temps que le pain. De même que le baptême et l'eucharistie, la plupart des sacremens offrent quelques différences dans les deux églises. La confirmation par exemple est bien par les orthodoxes considérée comme un sacrement, un *mystère*, comme disent les grecs, mais elle n'a chez eux ni le même nom, ni le même rite, ni le même ministre, ni tout à fait le même sens. On l'appelle le *sacrement du saint-chrême*, et au lieu de l'évêque c'est un prêtre qui l'administre, non point après la première communion, mais, selon l'usage de l'antiquité chrétienne, immédiatement après le baptême. Le sacrement de l'extrême-onction n'a non plus chez les orthodoxes ni le même nom, ni le même emploi. Toutes ces divergences, dont la liste serait longue, peuvent sembler indifférentes ou puériles aux profanes; pour l'observateur comme pour le croyant, elles ont leur importance. Ce n'est point seulement que dans les religions la masse du peuple s'attache surtout au côté extérieur, c'est que sous ces diversités de forme ou de discipline se cachent souvent des différences d'esprit qui altèrent ou modifient l'efficacité religieuse et politique du culte.

Il en est ainsi des deux sacremens par où l'église intervient dans la vie civile, le mariage et l'ordre sacerdotal. Sur l'un et sur l'autre, les orthodoxes sont en théorie d'accord avec les catholiques, et en pratique ils se rapprochent de certaines sectes protestantes. Dans l'église gréco-russe, il n'y a point d'incompatibilité absolue entre ces deux sacremens, dont les latins se sont habitués à regarder l'un comme aussi essentiellement laïque que l'autre est ecclésiastique. Loin que la renonciation au mariage soit la condition indispensable du sacerdoce, l'ordination, en Russie en particulier, n'est communément accordée qu'au lévite pourvu d'une femme, en sorte que c'est le mariage et non le célibat qui ouvre l'accès de l'autel. De telles coutumes peuvent se blâmer, on n'en saurait contester

l'importance sociale. Marié et père de famille, le prêtre, plus rapproché du fidèle par le genre de vie, s'en sépare moins par les idées et les sentimens. La constitution de l'orthodoxie par état ou par peuple faisait déjà de ses ministres un clergé uniquement national; le mariage et la vie domestique en font des citoyens ayant dans l'état des intérêts analogues à ceux des autres. A cette différence entre les deux églises s'en joint une autre non moins digne d'attention. Chez les orthodoxes, le sacerdoce n'est pas, comme chez les catholiques, un sceau indélébile. Un crime, une faute, un simple changement dans les conditions de la vie, le veuvage par exemple, c'en est assez pour faire perdre les droits et souvent le caractère même de la prêtrise. Un prêtre russe peut, avec l'agrément du saint-synode, être délié de ses vœux et rentrer dans la vie civile; un pope convaincu d'un crime est dégradé comme un officier. Jadis, des prêtres dont on était mécontent on faisait des soldats. En dehors de ce clergé marié, l'orthodoxie orientale en a un autre voué au célibat; elle a des moines qui, pour le genre de vie, ressemblent aux prêtres catholiques comme les popes mariés aux ministres protestans. De même que l'église latine, elle a un clergé régulier à côté du clergé séculier; mais cette analogie recouvre de profondes différences. En Russie comme en Grèce, il y a des moines, il n'y a point d'ordres religieux; il y a des couvens isolés, il n'y a point de ces fédérations monastiques pourvues d'un gouvernement central, qui dans la nation et dans l'église forment comme des états spirituels. En Occident, les ordres religieux renoncent le plus souvent aux honneurs de l'épiscopat pour se consacrer à un ministère plus pénible ou plus spécial. En Orient, en Russie surtout, les couvens sont des pépinières d'évêques et de dignitaires ecclésiastiques.

Le contraste entre les deux églises est moindre pour le mariage. Fidèle aux répugnances des premiers chrétiens pour le renouvellement du lien conjugal, l'orthodoxie ne tolère que les secondes et les troisièmes noces, et se refuse à bénir les quatrièmes. Une autre différence a des conséquences pratiques plus fréquentes, et met encore l'église gréco-russe à une distance presque égale de Rome et de la réforme : avec les catholiques, elle fait du mariage un sacrement et en proclame l'indissolubilité; avec les protestans, elle admet d'après l'Évangile (saint Matthieu, v, 32) que l'infidélité d'un des époux autorise l'autre à s'en séparer. Selon ses traditions, l'adultère est la mort du mariage, et la violation du serment conjugal annule le sacrement. Les canons de l'église autorisent l'époux injurié à contracter une nouvelle union, ils interdisent les secondes noces à l'époux qui n'a pas tenu les promesses des premières. En Russie, où il n'y a pour les orthodoxes d'autre mariage que le mariage religieux, cette jurisprudence ecclésiastique tient lieu de législation civile. Elle a

l'inconvénient de provoquer des procès scandaleux sur des matières délicates où nos lois répugnent à entrer. Dans l'application, elle a même, dit-on, prêté parfois à de frauduleux compromis, à de honteux marchés. On a vu des maris se reconnaître coupables du crime commis par leur femme et l'aider à épouser son complice. On cite un homme qui, pris du désir de se remarier alors que, grâce à sa complaisance, sa femme l'était déjà, intenta une action nouvelle et demanda la révision d'une sentence fondée sur des faits supposés. Quand il se serait produit de tels scandales, la faute en serait plus aux mœurs ou à la procédure qu'au droit canon orthodoxe. L'avantage de ces règlemens ecclésiastiques est moins d'offrir plus de garantie à la moralité, plus de recours à la vertu trompée que d'élargir la sphère où la législation civile n'a point à craindre d'entrer en opposition avec l'église et la loi avec la religion.

Dans une étude politique des sacremens, il est impossible de laisser de côté celui qui fait l'originalité morale du catholicisme, la pénitence, la confession. L'église grecque est d'accord avec l'église romaine pour exiger la confession auriculaire. La théorie du sacrement est à peu près semblable chez les grecs et chez les latins; en est-il de même de la pratique, de l'application, qui seule décide de la valeur d'une telle institution? Pour un étranger appartenant à une autre église, il ne saurait en pareille matière être question d'expérience personnelle, ni de comparaison directe. Il faut se contenter de réponses plus ou moins nettes, plus ou moins sûres, arrachées à des gens qui sont eux-mêmes hors d'état de rapprocher des leurs les usages catholiques. Entre la confession orientale et la confession latine, il semble s'être établi dans la pratique un intervalle que les années pourront élargir ou combler. La première paraît plus brève et plus sommaire, moins explicite et moins exigeante; elle est moins fréquente et elle est moins longue, ce qui diminue doublement l'influence qu'elle a sur le fidèle et l'autorité qu'elle donne au clergé. Elle semble se restreindre davantage aux fautes graves, parfois même se contenter de déclarations générales sans désignation de péchés particuliers. Elle n'aime pas autant à spécifier, à préciser; elle pénètre moins dans les détails intimes de la vie, de la conscience ou de la famille. Les Russes ne mettent point entre les mains des fidèles de ces examens minutieux qui, jadis surtout, se rencontraient dans tous les pays catholiques; ils ne mettent pas non plus, croyons-nous, aux mains des prêtres de ces théologies morales où l'anatomie du vice est poussée jusqu'à la plus répugnante dissection. Par tous ces côtés, la confession orthodoxe paraît plus simple et plus discrète, à la fois plus formaliste et plus symbolique que la confession romaine; elle semble garder quelque chose de primitif et comme d'embryonnaire. Ici encore, l'église d'Orient se

montre moins éprise de précision et de définitions exactes que l'église latine, moins disposée à pousser sa doctrine à ses dernières conséquences logiques.

En Russie, près du peuple au moins, c'est par questions que procède d'ordinaire le confesseur. Avec le paysan, le pope en a, dit-on, deux habituelles : « as-tu volé? t'es-tu enivré? » à quoi le mougik répond en s'inclinant : « Je suis pécheur. » Une réponse de cette généralité à une ou deux demandes rapidement posées suffit souvent pour obtenir l'absolution. Quelques personnes prétendent même se blesser de questions trop directes. Un pope ayant demandé à un fonctionnaire s'il s'était laissé corrompre, ou, selon l'expression du narrateur, s'il s'était laissé graisser la patte, le pénitent aurait répondu au confesseur qu'il allait trop loin. Parfois à la suite ou au lieu de ses interrogations habituelles le prêtre se contente de s'enquérir si l'on se sent la conscience chargée, ou si l'on a quelque faute particulière à déclarer. Selon beaucoup de personnes, une confession en bloc, un simple aveu de culpabilité comme la vague formule « je suis pécheur » est une réponse suffisante à tout; il n'est pas besoin d'entrer dans des désignations plus précises. On semble avoir un mode de confession analogue, peut-être même plus simple, dans l'église arménienne, qui pour les rites et les pratiques religieuses est restée très voisine de l'église grecque et plus fidèle encore aux usages primitifs. J'ai rencontré dans la Transcaucasie un évêque arménien, homme instruit et intelligent, qui ne craignait pas d'ériger ce mode sommaire de confession en théorie théologique. « Reconnaître qu'on a péché, disait-il, comprend toutes les fautes. Quand vous avez dit « je suis pécheur, » vous avez tout dit. La confession est le rite extérieur de la pénitence; exiger d'elle des aveux plus précis, c'est la matérialiser au profit du clergé. » Cette doctrine, qui pouvait se ressentir de quelque influence protestante, n'est point celle des théologiens russes. Pour la théorie, on ne trouve sur ce sacrement entre eux et les catholiques qu'une différence notable : c'est à propos de la pénitence qu'impose le confesseur. Selon l'enseignement orthodoxe, ce n'est point une satisfaction pour le péché, une compensation des fautes commises; c'est simplement une correction, un moyen de discipline pour le pécheur, et ce remède ne lui est d'ordinaire prescrit que s'il le réclame. Cette doctrine sur la pénitence se lie à celle sur les bonnes œuvres, et fait rejeter à l'orthodoxie orientale toute l'économie des indulgences latines, tout ce que les Russes appellent ironiquement les comptes en partie double et la banque spirituelle de l'église romaine.

Si l'oreille de l'étranger ne peut juger par elle-même de la confession orthodoxe, ses yeux lui en peuvent apprendre quelque chose.

Il n'a pour cela qu'à se rendre dans une église, au commencement ou à la fin du grand carême. Dans les pays orthodoxes, il n'y a point de confessionnaux; rien dans les temples catholiques de Kief ou de Vilna n'intrigue davantage le paysan russe. La présence ou l'absence de ces monumens spéciaux, de ces petites guérites (*boudki*), comme les appelait naïvement un mougik, est déjà un signe du plus ou moins d'importance de la confession dans les deux églises. Il n'y a en Russie ni siége pour le prêtre, ni prie-Dieu pour le pénitent : tous deux se tiennent dans l'église debout en face l'un de l'autre, derrière un paravent qui les sépare de la foule sans les enlever aux regards; souvent même cette mince barrière est supprimée, et le prêtre reçoit la confession au pied d'un mur ou d'un pilier dans la nef, ou un des bas côtés, sans que rien l'isole du commun des fidèles. En certains jours du carême, on voit dans les paroisses des villes se dérouler de longues files de fidèles de tout sexe et de toute classe rangés à la queue les uns des autres, tous debout et tenant chacun à la main un petit cierge. La tête de ces colonnes se presse contre le paravent derrière lequel s'abrite le confesseur, qui, serré par le flot sans cesse renouvelé de la foule, peut à peine donner une ou deux minutes à chaque pénitent. Chacun s'avance à son tour, se courbe et se signe plusieurs fois de suite selon l'usage russe, répond à deux ou trois questions du pope, qui, en prononçant l'absolution, lui impose sur la tête un pan de l'étole. Comme tous ceux de l'église grecque, le rite est à la fois simple et digne. Le fidèle absous se redresse, allume le cierge qu'il tenait à la main, et, après avoir recommencé devant quelques images ses signes de croix et ses salutations, sort pour revenir communier un des jours suivans.

La plupart de ces confessions, accumulées à certaines époques fixes, sont naturellement rapides, sommaires, parfois tout extérieures. Il n'en est pas cependant toujours ainsi. Il y a des âmes scrupuleuses ou repentantes, il y a des prêtres zélés qui ne se contentent pas de ces confessions presque uniquement cérémonielles et ont besoin de demander ou de donner des conseils ou des consolations. On retrouve à cet égard les deux tendances opposées que nous avons signalées dans l'église gréco-russe, l'une dans le sens catholique allant au développement de la confession, l'autre dans le sens inverse qui en réduit et en simplifie les formes. Dans les classes les plus instruites, parmi les âmes les plus pieuses, c'est le premier penchant qui semble dominer. Il y a des jeunes filles qui s'effraient d'approcher du pope, des mères qui s'inquiètent des questions que l'on peut poser à leurs filles. Tantôt le prêtre interroge le pénitent sur les dix commandemens, tantôt il laisse le fidèle s'accuser lui-même. Un sectaire du nom d'Avvakoum, brûlé sous la minorité de Pierre le Grand, nous a laissé dans une espèce d'auto-

biographie un exemple de la pratique de la confession auquel l'antiquité et la sincérité bizarre du narrateur donnent un intérêt singulier. Ce passage montre que dès lors la confession russe était loin d'être toujours purement cérémonielle (1). Aujourd'hui encore, dans quelques églises de couvent par exemple, l'œil de l'observateur croit parfois distinguer une confession plus animée et plus intime que d'habitude. La pratique du sacrement de la pénitence n'en semble pas moins être restée plus primitive et plus discrète en Orient qu'en Occident. Elle y est plus flexible, plus élastique, plus capable de se rétrécir ou de s'élargir selon les habitudes ou les besoins des âmes. Dans la confession comme en toute chose, l'église gréco-russe serre le cœur et l'esprit de ses enfans de moins près que l'église romaine. La *direction*, cette institution catholique si chère au XVIIe siècle, est peu connue de l'Orient. La généralité même des aveux de la confession en diminue l'attrait et la fréquence; le prêtre a moins de prise sur les âmes, et le sacrement qui lui assure le plus d'empire chez les latins lui donne peu d'influence chez les grecs.

IV.

Il y a dans les usages mêmes de l'église orthodoxe, dans ceux de l'église russe en particulier, plusieurs raisons pour que la confession y soit restée moins exigeante qu'en Occident. L'une est le mariage des prêtres. L'exemple de l'Orient prouve que la confession n'exige pas le célibat du confesseur. Rome même le reconnaît en admettant le mariage du clergé chez les grecs-unis, les arméniens et les maronites. Il n'en est pas moins vrai que l'homme attaché à une femme inspire moins de confiance ou, pour mieux dire, moins d'abandon. Plus exposé à des soupçons d'indiscrétion, le prêtre marié sera lui-même plus discret avec le pénitent. En Russie, la loi punit la violation du secret sacramentel. Si on y entend plus d'histoires de ce genre qu'en Occident, elles y sont cependant fort rares et le plus souvent sujettes à caution. En voici une. Une jeune fille ayant eu un enfant d'un amour secret l'avait étouffé de concert avec son complice. Le carême l'ayant, avec tout le village, amenée devant le pope, elle confesse humblement son crime, et l'absolution la délivre de ses

(1) Le voici dans la traduction de Mérimée, qui a cherché à rendre la naïveté de l'original. « Comme j'étais parmi les popes, vint une fille pour se confesser, chargée de gros péchés, coupable de paillardise et de toute vilenie, *s'accusant avec larmes* et me *contant son fait debout devant l'Évangile*. Alors moi, trois fois maudit, moi médecin des âmes, je pris l'infection, et le feu brûlant de paillardise m'entra au cœur. Rude pour moi fut la journée. J'allumai trois cierges que j'attachai à un pupitre, et mis ma main dans la flamme jusqu'à ce que s'éteignît cette ardeur impure. Puis, ayant congédié la fille, je pliai mes habits... » *Jitie protopopa Avvakouma*, page 12. *Journal des Savans*, 1867, p. 426.

remords. A quelques semaines de là, dans une réunion de femmes un jour de fête, elle se trouve par hasard près de l'épouse du prêtre. Au contact de la jeune fille, la popesse laisse échapper un cri d'horreur et manifeste si clairement sa répulsion, que d'explication en explication tout finit par se découvrir. Le pope fut, dit-on, dégradé, et la jeune fille criminelle graciée par l'empereur. De tels faits sont trop exceptionnels pour arrêter souvent l'aveu des péchés sur les lèvres du coupable; ce que le mariage du prêtre peut entraver, c'est moins la confession des crimes et des fautes graves que les confidences et l'effusion de l'âme religieuse. Marié et père de famille comme un simple mortel, le pope n'est point entouré de l'angélique auréole que donne au prêtre catholique le vœu de chasteté, et qui sur les cœurs pieux, sur les femmes surtout, exerce une mystérieuse attraction.

Une autre cause de cette simplicité de la confession et en même temps du formalisme qui a envahi l'église grecque, c'est l'usage de faire payer immédiatement au fidèle chaque fonction que le prêtre remplit pour lui. En Russie comme en Grèce, tous les sacremens se paient, la pénitence et l'eucharistie, aussi bien que le baptême ou le mariage. C'est là une triste nécessité de la pauvreté du clergé, qui en Russie même n'a point encore de budget suffisant pour affranchir le fidèle de ces redevances. Ces offrandes n'ont pas de tarif : pour la confession du mougik, c'est 1 ou 2 kopecks (4 ou 8 centimes), pour celle du riche quelques roubles. Les dons dépendent de la condition ou de la générosité, de la vanité ou du repentir. Cette aumône, remise comme un salaire à la fin de la confession, incline à l'indulgence et à la réserve le prêtre ainsi intéressé à la libéralité et à la pratique du pénitent, qui pour l'église et son ministre devient une sorte de client.

Un autre inconvénient, plus regrettable et plus particulier à la Russie, contribue à faire souvent de la confession et des autres pratiques de dévotion une chose purement extérieure et cérémonielle : c'est l'intimité des deux pouvoirs, la force légale que l'état prête aux commandemens de l'église et qui parfois transforme les devoirs religieux en obligations civiles. La législation russe ordonne à tout orthodoxe de recevoir les sacremens au moins une fois par an; d'après un article du code, le soin de veiller à l'exécution de cette loi est confié aux autorités civiles et militaires en même temps qu'au clergé. Ce sont là, dit-on, des règlemens tombés en désuétude, dont on n'exige plus l'application. Le plus souvent en effet ils ne sont point appliqués; la civilisation et la liberté ont déjà fait trop de progrès en Russie pour que l'exécution en puisse être stricte. Des milliers de personnes violent impunément la loi; elle n'en subsiste pas moins pour intimider les uns et servir de prétexte au zèle indiscret

des autres. Grâce à cette législation, les pratiques religieuses et l'église même sont représentées comme un moyen de police; le gouvernement et le clergé restent exposés à des reproches ou à des soupçons souvent immérités, toujours exagérés. Dans certaines provinces, on entend dire que parfois le pope demande au pénitent s'il aime le tsar et la Russie, question qui n'admet naturellement qu'une réponse. On entend citer un article du code qui ordonne au confesseur de dénoncer les complots contre l'état, si l'homme qui s'accuse de ce crime ne se montre pas *sincèrement repentant*. De pareils textes de loi, en eux-mêmes contradictoires, sont des restes de ces législations barbares moins destinées à l'application qu'à l'intimidation. Les tyrans les plus soupçonneux, aux plus mauvais jours de la Russie, ont rarement pu arracher aux lèvres du clergé le secret qui leur avait été confié devant l'autel. L'église russe a eu comme l'église latine ses martyrs de la confession. Pour obtenir quelques aveux du confesseur de son fils Alexis, Pierre le Grand fut obligé de le mettre à la torture.

Ce qui pèse sur l'église, ce n'est point le manque de confiance en ses ministres, c'est la consécration légale donnée par l'état à des prescriptions religieuses qui ne regardent que la conscience. Là est une des principales raisons du formalisme tant reproché à l'orthodoxie russe. La contrainte matérielle est rare, presque uniquement bornée à des sectaires dont le gouvernement se refuse à reconnaître le culte; la contrainte morale est fréquente, presque générale. Grâce à l'intimité de l'église et de l'état, les mœurs religieuses de la Russie ne sont pas sans analogie avec celles de Rome sous le gouvernement papal. L'amour du repos et le désir de se trouver dans la règle, le besoin d'avancement ou la crainte d'attirer une surveillance désagréable amènent au pied de l'autel ceux que n'y conduit point la piété : le mougik ou le petit employé trouve sage d'aller *prendre Pâques*, ainsi que s'exprimaient les anciens sujets du saint-père. Pour beaucoup, les actes les plus mystérieux du christianisme deviennent ainsi une pure formalité. D'ordinaire, quand le prêtre leur a donné l'absolution, les employés ou les soldats reçoivent du sacristain leur billet de confession; en outre le pope tient registre des fidèles qui s'approchent des sacremens. Chaque année, les listes des paroisses sont envoyées aux évêques, celles des diocèses au saint-synode, qui en dresse un tableau d'ensemble, sur lequel son procureur-général fait un rapport à l'empereur. D'après cette statistique officielle des dévotions, il y a en dehors des enfans une quarantaine de millions de Russes orthodoxes qui remplissent leurs devoirs religieux. Ceux qui s'en dispensent, environ quatre ou cinq millions, sont divisés en plusieurs catégories;

il y a les malades et les infirmes, il y a les tièdes et les indifférens, il y a les gens suspects d'inclination au schisme ou à l'hérésie. Cette dernière catégorie, qui comprend les adhérens des sectes non reconnues, devrait en réalité, dans les campagnes au moins, embrasser la presque totalité de ceux qui se refusent au devoir pascal. En dehors de ces sectaires retenus par la conscience, peu de Russes se laissent volontairement classer parmi les négligens. Le pope, doublement intéressé à l'accomplissement des prescriptions religieuses, dont il est responsable devant son évêque, et qui sont le gagne-pain de sa famille, ne peut les laisser oublier à ses ouailles. Comme il arrive partout où l'église exige le certificat d'un acte de piété, chez nous par exemple pour la confession avant le mariage religieux, les mœurs amènent souvent le clergé à dispenser lui-même l'indifférent ou le sceptique de la pratique d'une règle qui lui répugne. Au moyen d'une certaine offrande, on peut se faire inscrire sur les listes du pope sans se soumettre aux actes religieux dont elles enregistrent l'accomplissement. Le fait n'est point rare en Russie parmi les membres des sectes populaires. Le croyant ou l'indifférent paie ainsi pour recevoir le sacrement, l'incrédule et le sectaire pour en être dispensés. Dans un cas comme dans l'autre, le prêtre touche de son paroissien la redevance que lui attribue l'usage. La vie religieuse, l'esprit même de la piété, ne peuvent échapper entièrement à l'influence de pareilles coutumes. L'habitude de voir approcher de l'autel des âmes tièdes ou indifférentes rend le prêtre lui-même moins difficile sur les conditions spirituelles de la participation aux sacremens. Il est plus souvent porté à se contenter des dehors et de la soumission matérielle aux rites, et par là les dévotions extérieures, officielles, diminuent indirectement la valeur des autres. Des raisons analogues ont amené des mœurs à peu près semblables dans l'ancien empire byzantin, où sous la domination turque le clergé grec a conservé un rôle politique. C'est ainsi que des causes extérieures ont entretenu chez la plupart des peuples orthodoxes le formalisme religieux, auquel les inclinait déjà leur tempérament ou leur état de civilisation.

Le plus grand acte de la vie chrétienne, la communion, suggère dans l'église gréco-russe les mêmes remarques que la confession. La grande masse du peuple qui remplit si scrupuleusement les prescriptions religieuses ne s'approche du sacrement eucharistique qu'une fois l'an pendant le grand carême. La communion fréquente, qui, grâce à saint François de Sales et à saint Philippe de Néry, à Fénelon et aux jésuites, a prévalu dans la dévotion catholique, est étrangère à la piété orientale. S'il y a de ce côté chez quelques âmes un mouvement dans le sens où depuis deux ou trois siècles

est entraînée l'église latine, il est encore loin d'arriver aux mêmes résultats. En Russie, les personnes pieuses ne s'approchent de la sainte cène que quatre fois l'an, et chez les plus dévotes la communion mensuelle est plus rare que chez les catholiques la communion hebdomadaire. Les raisons qui diminuent la fréquence de la confession diminuent également celle de la communion. Pour elle aussi, il faut payer, et l'offrande d'usage se renouvelle plusieurs fois; on donne pour les prières qui précèdent et celles qui suivent, on donne au moment même, on donne encore pour se faire inscrire. La rareté de la participation au plus auguste des sacremens de l'église en pourrait augmenter la solennité; l'habitude qui à une époque déterminée conduit en troupe à la sainte table le gros de la nation en diminue l'effet individuel. Une autre raison enlève à la communion quelque chose de la grandeur de son impression sur les âmes. Selon l'ancien rite, l'église orthodoxe y admet les petits enfans sous l'espèce du vin, qui leur est administré au moyen d'une cuiller. A proprement parler, il n'y a donc pas de première communion. Cette solennelle initiation aux saints mystères qu'on environne de tant de crainte religieuse, qui, chez les catholiques et certains protestans, a une si grande influence sur l'enfant, manque aux églises orientales. Par là, non-seulement le sacrement de l'eucharistie en impose moins à l'enfance, habituée à y participer dès ses premiers jours, mais la religion, n'ayant point à la préparer à ce grand acte, perd de son importance dans l'éducation et par suite de son influence sur la vie. La première communion est remplacée par une première confession qui ne peut donner au cœur et à l'imagination la même émotion. Ce n'est point que la communion annuelle ne soit en Russie entourée de préparation et de recueillement; on s'y dispose d'ordinaire par le jeûne, la prière et la retraite. Dans la semaine de carême, où elles s'approchent des sacremens, les femmes les plus délicates observent rigoureusement la sévère abstinence de l'église orientale, dont les hautes classes se dispensent en temps ordinaire. Pendant quelques jours, les femmes les plus élégantes s'isolent du monde et de leurs amis. On y met à la fois plus de solennité et de simplicité que chez nous. On s'enferme, mais on ne fait point mystère du motif. On ne met pas dans ses pratiques religieuses le même mystère, la même pudeur qu'en France. Pour le plus grand nombre, c'est une chose toute naturelle, une habitude respectable à laquelle chacun se conforme, dont on annonce aux autres l'accomplissement. Dans la société russe, on dit à ses connaissances que l'on va faire ses dévotions, et, la chose faite, on en est complimenté dans le monde comme pour une fête ou un événement de famille. La communion de l'empereur, de l'impéra-

trice et des grands-ducs est enregistrée dans le journal officiel et de là publiée par toute la presse.

Il serait facile de pousser plus loin cette analyse du culte orthodoxe et des mœurs religieuses en Russie. Nous en avons assez dit pour montrer que, sous des ressemblances extérieures, il y a le plus souvent entre l'église gréco-russe et l'église latine des différences importantes, au point de vue moral comme au point de vue politique. L'étude comparée des rites et des pratiques religieuses amène à une conclusion fort éloignée des opinions reçues. On dit d'ordinaire qu'ayant même foi et mêmes traditions, même hiérarchie et mêmes sacremens, les deux églises ne diffèrent que par les rites et les formes. Il serait peut-être plus juste de renverser l'opinion vulgaire, et de dire que c'est par les formes et les rites, par l'extérieur et le dehors du culte que les deux églises se rapprochent le plus, par le fond et l'esprit qu'elles sont le plus loin l'une de l'autre. Nulle part cette différence n'est plus sensible que dans le sacerdoce. Avec même origine et mêmes fonctions, les deux clergés ont dans les deux églises une position et une influence bien diverses. Comme chez les latins, le prêtre est chez les orthodoxes le canal unique et nécessaire des sacremens et de la grâce divine; mais entre le fidèle et lui ni la discipline ecclésiastique, ni les pratiques religieuses n'ont mis le même intervalle qu'en Occident. Le prêtre n'est pas élevé aussi haut au-dessus de l'humanité, il n'est point par l'ordination tellement mis en dehors des laïques qu'il ne puisse retomber à leur niveau. Les fidèles et le clergé n'ont point deux manières de communier différentes, ils n'ont point deux langues séparées. L'église n'a pas de langue spéciale, de langue à la fois universelle, cosmopolite et cléricale, particulière aux prêtres. Le mariage enfin est le grand trait d'union qui joint le clergé aux laïques; cette seule divergence pratique compense toutes les analogies spirituelles du prêtre orthodoxe et du prêtre catholique. Pourvus de famille et privés de tout chef étranger, les popes ne peuvent former entre eux un corps aussi étroitement associé et aussi distinct de tous les autres. Par cela même qu'elle met moins de distance entre le peuple et le sacerdoce, l'église gréco-russe accorde une plus grande influence aux laïques et à l'état, qui en est le naturel représentant. Chez elle, le caractère mystique, divin du prêtre, est moins continuellement mis en lumière, l'éclat de la religion rejaillit moins sur lui et l'accompagne moins en dehors des cérémonies sacrées. Le clergé a une moins grande part dans le respect imposé par l'église, il se confond moins avec elle, et, pour tout dire, il est moins regardé comme le représentant de Dieu et le roi du temple que comme le ministre et le serviteur de l'autel.

Avant d'étudier l'organisation intérieure du clergé et les rapports de l'église et de l'état en Russie, nous pouvons déjà nous rendre compte de l'influence de l'orthodoxie sur les destinées du peuple russe. Nous n'avons pas craint de laisser voir les plaies ou les misères de l'église orientale; à force de les accuser, nous les avons parfois presque exagérées; l'équité oblige à reconnaître que la plupart de ces défauts tiennent à l'ignorance du peuple, à la pauvreté du clergé, à la situation politique, toutes choses qui peuvent se modifier sans altérer la religion. Ce que nous voulions déterminer, c'était moins l'état actuel de l'église russe prise en particulier que l'efficacité morale et politique de l'église orthodoxe elle-même. La plupart des formes religieuses ont une secrète affinité avec une forme politique et inclinent les peuples vers le gouvernement qui correspond au leur. Par sa concentration et sa hiérarchie, par son esprit d'obéissance et la puissance dont il a revêtu son chef, le catholicisme tend à l'autorité, à la centralisation, à la monarchie. Par la foi individuelle et l'esprit d'examen, par la variété des sectes, la plupart des églises protestantes mènent au contrôle et à la liberté, à la décentralisation, au gouvernement représentatif ou à la république. L'église orthodoxe ayant une constitution mixte, moins décidée dans l'un ou l'autre sens, ses tendances spontanées sont plus difficiles à saisir. Gardant, comme toute religion, un rôle conservateur, pondérateur dans la société, elle semble n'avoir de parenté innée avec aucune forme politique. Elle a pour toutes une sorte d'indifférence qui lui permet de se concilier aisément avec tout régime conciliable avec l'Évangile. Elle laisse agir librement le génie des peuples et les causes historiques, et, renfermée dans le monde intérieur, elle exerce sur le monde du dehors moins d'influence qu'il n'en a sur elle. Ce qui distingue cette église, en apparence desséchée ou pétrifiée dans son immobilité, c'est sa flexibilité politique, sa facilité à s'adapter à toute constitution, à tout ordre social. L'orthodoxie ne porte point en elle-même de type défini, d'idéal de gouvernement vers lequel diriger les nations. Liberté ou despotisme, république ou monarchie, démocratie ou aristocratie, elle n'est impérieusement poussée d'aucun côté et se plie à tout ce qui lui vient du dehors. Si elle n'a pas dans son sein de principe de liberté, elle n'a pas davantage de principe de servitude. L'église gréco-russe, si souvent accusée de l'infériorité de l'Orient, n'est par elle-même un obstacle à aucun progrès, à aucune transformation : c'est une des raisons du respect ou de l'indifférence que lui témoignent tous les partis dans les pays où elle domine.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES ÉLECTIONS

AU PARLEMENT D'ALLEMAGNE

I.

Pour la seconde fois depuis la fondation de l'empire d'Allemagne, le suffrage universel vient d'élire les députés au *Reichstag*. Tous les partis reconnaissaient à l'avance la gravité du jugement que le peuple allemand allait rendre sur le nouvel ordre de choses, déjà éprouvé par une expérience de trois années. Beaucoup de questions politiques, sociales, religieuses, étaient en effet portées devant les électeurs, et il n'était point facile de dire comment ils y répondraient, car dans un pays mal centralisé le suffrage universel n'est pas un instrument qu'on manie à sa guise, et les 397 circonscriptions électorales n'ont pas encore été si bien étudiées qu'on puisse, avant le dépouillement du scrutin, faire le compte des voix dont chaque opinion y dispose. Aussi l'on était en général sobre de prévisions, et personne ne se sentait sans inquiétude. Les journaux d'Allemagne ont coutume de jeter un regard au 1er janvier sur l'année qui finit et de sonder les mystères de celle qui commence : au 1er janvier 1874, ils avaient le ton mélancolique. L'événement a justifié cette prudence et cette sorte de tristesse, puisque le résultat des élections devait surprendre tout le monde sans donner à personne le droit de se dire satisfait.

La lutte a été vive presque partout, acharnée sur quelques points. On pourrait dire qu'elle ressemble à beaucoup de celles que nous avons vues en France, si la haine qui anime les partis les uns contre les autres, jointe à la rudesse du tempérament germanique, n'avait trop souvent inspiré des violences de langage et d'action dont la grossièreté répugne à notre goût. Pendant un mois, la presse a été remplie d'articles sur les élections, d'appels aux réunions électorales, de manifestes des partis, de professions de foi des candidats.

Les journaux officieux se distinguaient par leur ardeur; or ces sortes de feuilles sont nombreuses en Allemagne. Tout récemment, dans la chambre des députés de Prusse, à propos de la discussion sur les fonds secrets, qu'on appelle communément à Berlin *le fonds des reptiles*, un progressiste, M. Richter, a décrit l'ensemble très complexe des moyens employés par le gouvernement pour corrompre l'esprit public; M. Richter n'évalue pas à moins d'une centaine le nombre des journaux qui s'inspirent aux diverses officines fondées par M. de Bismarck. Cette phalange de mercenaires a vigoureusement donné sur l'ennemi ou plutôt sur les ennemis, car M. de Bismarck en a de plusieurs sortes; les conservateurs, qu'effraie la politique révolutionnaire du chancelier, les progressistes, qui ont gardé la prétention de discuter les lois militaires et de défendre énergiquement contre l'impôt « l'argent du peuple, » sont malmenés par les officieux, mais avec un certain mépris qu'inspire leur petit nombre. Le principal ennemi, c'est le parti catholique; contre lui, toute arme semble bonne, car la lutte contre les ultramontains est décorée du nom de « combat pour la civilisation. » Les catholiques sont des hommes dégénérés, oublieux de la dignité de leur sexe, et qui reçoivent de leurs femmes un bulletin de vote que celles-ci sont allées quérir au confessionnal, comme Adam reçut jadis la pomme des mains d'Ève inspirée par le démon; ce sont des traîtres qui conspirent en faveur de l'ennemi héréditaire. « Vous attendez les Français; vous êtes l'avant-garde française! » leur crie-t-on de toutes parts. Contre eux, on excite à parler les vétérans des dernières guerres, et l'on publie à grand fracas des lettres d'invalides qui font devant le public le compte de leurs blessures pour la plus grande confusion des « ennemis de l'empire. » Ennemis de l'empire! les officieux ont vraiment abusé de cette qualification, sans penser qu'on pouvait les prendre au mot et leur demander, après le dépouillement du scrutin : « Que pensez-vous d'un empire qui, au bout de trois ans d'existence, a déjà tant et tant d'ennemis? »

Les journaux ne suffisant pas à la polémique électorale, maintes circonscriptions ont vu naître des feuilles de circonstance, qui recevaient contre paiement les communications des divers partis. Mayence, où la lutte a été très vive, avait son *parloir*, où catholiques, démocrates et nationaux-libéraux se sont, plusieurs semaines durant, insultés tout à leur aise. On a fait usage aussi des affiches à la main. La ligue des catholiques allemands, dont le siége est à Mayence, a répandu avec profusion son appel aux électeurs. Elle y énumère les insultes dont le parti catholique a été poursuivi depuis trois ans, elle déplore l'exil des plus nobles d'entre ses membres, sacrifiés à la haine des francs-maçons, qu'elle dénonce comme

des conspirateurs qui ont juré de renverser le trône sur l'autel, car le catholique en Allemagne a pour le franc-maçon l'horreur que le libéral y professe pour le jésuite, et l'on dirait, à les entendre, que la loge maçonnique et la société de Jésus sont deux puissances occultes et terribles entre lesquelles est tiraillé l'univers. Libéraux de contrebande, poursuit le manifeste, vous n'avez en vérité nul souci du bien du peuple! Le peuple vous demandait du pain, vous lui avez jeté des pierres. Qu'avez-vous fait pour diminuer la charge accablante des impôts? Qu'avez-vous fait des cinq milliards? Non point des œuvres de paix, mais des œuvres de guerre; aussi où trouver en Allemagne le sentiment du repos et de la sécurité? La crainte de complications nouvelles, l'attente de nouveaux combats, tels sont les fruits amers de victoires qui ont coûté tant de larmes... Et l'écrivain termine par une péroraison passionnée qui ressemble à un appel de guerre civile : « Aux urnes! Que le cri de la liberté qui a éclaté un jour dans l'Irlande asservie retentisse dans les cantons d'Allemagne! Que le mugissement de nos torrens, l'écho de nos montagnes et la voix de nos cœurs le portent au loin! Nous voulons que l'Allemagne soit libre et chrétienne, et, confians en Dieu, nous combattrons comme des frères, épaule contre épaule, pour Dieu et la patrie! »

On a remarqué la question : « que sont devenus les cinq milliards? » Tous les opposans n'ont pas manqué de la répéter, et il y est répondu tout au long par une affiche démocratique qui a circulé dans Francfort. L'auteur met en regard d'un côté les versemens faits par la France, capital et intérêts, d'autre part les dépenses militaires votées par le dernier parlement : pensions d'invalides, dotations de généraux, constructions de forteresses et de chemins de fer stratégiques, acquittement des frais de guerre, rétablissement du matériel de guerre, dotation de la marine de guerre, du trésor de guerre, etc. La conclusion est que la somme demeurée disponible est à peu près nulle, et que toutes les espérances fondées sur le trésor des Niebelungen conquis par les modernes chevaliers de Germanie se sont évanouies. L'école attendait sa part de la riche dépouille, elle ne l'a pas eue. L'homme du peuple espérait une diminution de l'impôt, mais les hauts gouvernemens se soucient bien de l'homme du peuple! Ils donnent des millions aux généraux, dont c'est le métier pourtant de faire la guerre, mais ils laissent mourir de faim les landwehriens que la guerre a ruinés; dans les provinces de l'est, l'huissier chargé de l'exécution judiciaire se fatigue à courir les champs sans suffire à sa besogne. L'officier invalide est richement pensionné, mais le soldat ne peut vivre avec l'aumône qu'on lui donne, et pour la honte éternelle de l'empire allemand on voit mendier des hommes qui ont donné leur sang à la patrie!

Si triste que soit le présent, l'avenir est plus sombre; les grands succès, la conquête de la forte position des Vosges, les énormes dépenses extraordinaires semblaient promettre la réduction des dépenses régulières, et voici que l'on parle d'accroître l'effectif de l'armée en temps de paix, par conséquent d'augmenter le budget de la guerre! Or des cinq milliards il ne reste plus que le souvenir, que l'abaissement de la valeur de l'argent, qui amène l'enchérissement de toutes choses; il faut donc trouver de nouveaux impôts! « Mon pauvre Michel, s'écrie l'écrivain démocrate, — Michel, c'est notre Jacques Bonhomme, — tu avais rêvé que tu étais devenu riche tout à coup. Quelle illusion! Si tu ne veux pas être ruiné à fond, je ne sais qu'un remède : ne vote pas pour les adorateurs serviles de Bismarck, pour ces pagodes dont la tête mobile dit toujours oui! »

Aux journaux, aux affiches à la main, il faut ajouter, pour achever le tableau, les affiches sous lesquelles, dans les circonscriptions disputées, disparaissaient les murs. Il y en avait à Francfort jusque sur la statue de Charlemagne, où l'on prêtait au fondateur de la vieille ville impériale un petit discours en faveur du candidat de la démocratie radicale. Quelquefois la belle humeur des Allemands se manifestait d'une façon malpropre. Nos maisons ont porté pendant l'invasion les traces du goût de l'envahisseur pour les plaisanteries où l'ordure joue le principal rôle : il paraît qu'elles sont dans le goût national et qu'elles trouvent aussi leur emploi dans les luttes civiles; du moins en Bavière on se plaint que les catholiques se soient permis de salir des affiches de candidats qui leur déplaisaient.

Tous ces imprimés étaient élaborés par des comités électoraux, qui étaient nombreux, surtout dans les partis catholique et socialiste, où l'on a bien compris que, pour agir efficacement sur le suffrage universel, il faut déployer une infatigable activité. En Bavière, on a vu des curés se réunir à 40, discuter les candidatures proposées, arrêter un plan de campagne et retourner dans leurs villages pour veiller à l'exécution. Quant aux réunions électorales, il y en avait comme en France de privées, réservées aux amis du candidat, et de publiques, où le candidat s'offrait aux interpellations du premier venu. Les socialistes ne se sont pas contentés de paraître dans toutes les réunions publiques, où la violence de leurs propos a souvent appelé l'intervention du *Comité de l'ordre*, composé d'hommes de bonne volonté qui se chargeaient de la police de l'assemblée; plusieurs fois des ouvriers se sont introduits dans les réunions privées, et là, dans le local loué par leurs adversaires, ils ont pris d'assaut la tribune pour réciter leurs professions de foi. Le gouvernement voulut assurer la liberté des électeurs, mais il s'y

prit de façon à irriter profondément les socialistes. Le procureur-général de Berlin, mis en demeure par l'opinion de prendre des mesures pour assurer la tranquillité publique contre l'audace des criminels de toute sorte qui abondent dans la capitale de l'Allemagne, écrivit le 1er janvier au préfet de police une lettre officielle où, prenant en considération « les progrès de la sauvagerie qui pousse les basses classes à des excès de toute sorte, voisins de la bestialité, » il prescrivit l'incarcération immédiate des malfaiteurs qui maltraitent sans raison les gens tranquilles, se battent dans les auberges, offensent grossièrement la pudeur dans les rues, ou donnent « l'exemple de plus en plus fréquent du mépris de l'autorité » en insultant les agens. C'est en compagnie de ces coquins que le magistrat met les socialistes; il prescrit de les arrêter toutes les fois qu'ils troubleront les assemblées par la violence, attendu que le terrorisme exercé par eux « dépasse toutes limites, et finirait par empêcher les réunions des autres partis. » Cette intervention de la justice n'effraya point ceux qu'elle menaçait : il se produisit de nouveaux scandales dont les libéraux se sont affligés avec raison, car, n'était ces violences, on pourrait dire que dans ces réunions tenues par tout l'empire, où ont été discutées les questions les plus propres à passionner l'auditoire, les Allemands ont usé de leurs droits en peuple mûr pour la liberté.

On pense bien que le gouvernement ne s'est pas désintéressé dans la lutte. Quoiqu'il ait agi avec prudence, quelques fonctionnaires maladroits l'ont compromis par des excès de zèle. Ici c'est un préfet (*landrath*) qui adresse une circulaire aux maires pour leur expliquer « qu'il est du plus haut intérêt que la circonscription élise un député fidèle à l'empire, décidé à soutenir la politique du gouvernement de sa majesté; » bien entendu, le nom du candidat qui donne ces précieuses garanties se trouve au bas de la missive officielle. Ailleurs un inspecteur des écoles écrit aux instituteurs catholiques de son ressort pour leur déclarer qu'il ne veut pas s'immiscer dans les opinions politiques de MM. les maîtres d'école, mais qu'il espère fermement leur voir prendre parti pour sa majesté l'empereur contre sa sainteté le pape. Une autre fois un préfet reçoit les doléances de communes ruinées par une invasion de souris; les maires demandent une réduction d'impôts, à tout le moins un délai pour le paiement : le fonctionnaire les assure de sa commisération, seulement il ajoute que les élections sont proches, et qu'une commune, après avoir voté pour un ennemi de l'empire, ne pourrait en conscience espérer qu'on prît sa requête en considération. Il faut s'attendre à voir les députés catholiques produire ces faits à la tribune, mais les libéraux ne seront pas à court de réplique; ils dénonceront comme

des abus les mandemens épiscopaux et l'intervention des curés dans les affaires électorales. On verra se reproduire les incidens qui ont si longuement prolongé la vérification des pouvoirs dans le premier parlement. Nous retrouverons les curés qui mènent au scrutin leur troupeau, ceux qui font croire aux paysans que les bulletins cléricaux ont été bénis par le saint-père dans sa prison de Rome, tandis que les autres ont été imprimés par le diable. Le clergé sera convaincu de spéculer sur la superstition des masses, et il faut convenir que maints journaux catholiques, en Bavière surtout, donnent de la vraisemblance à ces accusations. Un grand journal de Munich ne s'est-il pas avisé de faire du choléra une sorte d'agent électoral en déclarant que le fléau continuera ses ravages et ruinera la ville tant qu'elle sera la proie du libéralisme?

A mesure qu'on approchait du dénoûment, la lutte devenait plus vive. La veille, on vit paraître les manœuvres de la dernière heure, aussitôt combattues par des contre-manœuvres : la perfidie n'a manqué ni aux unes ni aux autres. Enfin arriva le 10 janvier, et le verdict attendu avec impatience fut connu. On ne se porta point partout avec une égale ardeur au scrutin. Là où le résultat était assuré en faveur d'un parti, le chiffre des abstentions a été considérable. Berlin par exemple est comme inféodé au parti progressiste : les deux tiers des électeurs ne se sont pas dérangés pour voter. Le Berlinois d'ailleurs ne passe pas pour un modèle de vertus civiques : sceptique et médisant, grand discoureur de brasserie, il a sur les questions politiques et sociales son opinion toute faite, mais il n'est pas homme à quitter, pour aller remplir son devoir de citoyen, le cabaret où il disserte autour de ces énormes bocaux remplis de bière blanche que l'on fait passer de main en main et de lèvres en lèvres. Même le grand nom de M. de Moltke n'a point suffi à le tirer de son apathie. Le feld-maréchal n'avait accepté qu'avec répugnance le mandat que lui avaient offert les conservateurs de la capitale. « Bien qu'il ne me plaise pas, avait-il répondu, de courir au-devant d'un échec certain, prenez mon nom, si vous jugez qu'il soit utile à la bonne cause! » Pour le récompenser de ce dévoûment, les Berlinois lui ont fait au total, dans les six circonscriptions où il s'est présenté, l'aumône de 1,500 voix! On ne se serait point douté que le 10 janvier fût un jour d'élection, aucune affiche n'indiquait les lieux de vote, que plus d'un électeur a inutilement cherchés; on a eu de la peine à composer les bureaux des sections, personne ne se souciant de sacrifier sa journée au public. C'est un fait singulier que cette indifférence de la capitale de l'empire, de « la ville de l'intelligence, » en un jour où dans le dernier des villages de Bavière on voyait affluer en masse vers l'urne du scrutin les électeurs ennemis de l'empire!

II.

Les élections du 10 janvier, complétées par les scrutins de ballottage et par les élections d'Alsace-Lorraine, ont constitué à peu près comme il suit les divers partis : 20 conservateurs, 30 membres du parti de l'empire, 14 du parti libéral de l'empire, 148 nationaux-libéraux, 47 progressistes, 93 ultramontains, 4 particularistes hanovriens, 2 démocrates, 9 socialistes, 1 Danois, 12 Polonais, 15 Alsaciens-Lorrains, et 2 députés qui ne sont pas encore classés. Au premier moment, l'opinion ne fut frappée que de la révélation qui lui était faite des progrès des idées socialistes et ultramontaines : les socialistes ont en effet gagné sept siéges, et les ultramontains une quarantaine. Les récriminations éclatèrent dans la presse officieuse et dans la presse libérale. On s'en prit au suffrage universel comme à l'auteur de tout le mal : les uns déclarèrent que le résultat était faussé par le grand nombre des abstentions; ceux qui s'étaient abstenus ne pouvant être que des partisans du gouvernement, il fallait décréter le vote obligatoire; les autres demandèrent qu'on rejetât au plus vite ce dangereux instrument et qu'on revînt au système électoral des classes. Peu à peu cependant les alarmes de la première heure se sont calmées. On a refait ses calculs; en mettant ensemble les conservateurs, le parti de l'empire, le parti libéral de l'empire, les progressistes, les nationaux-libéraux, on est arrivé au total de 259 voix dévouées à l'empire : c'est 60 voix de plus que la majorité absolue. Nous aurons, a-t-on dit, des luttes à soutenir, beaucoup de tapage et de clameurs, mais il en faudra toujours venir au scrutin; là nous sommes assurés de la victoire.

On n'en saurait douter : si l'empire était mis en question, les partis qui viennent d'être nommés réuniraient leurs votes pour le défendre. Quatre ou cinq peut-être parmi les conservateurs, ceux qui représentent le plus fidèlement le vieil esprit prussien, feront à M. de Bismarck une opposition systématique, et dans les questions religieuses voteront avec les ultramontains : le reste, qui a pris le nom de « nouveaux conservateurs, » lui donnera ses suffrages, sans enthousiasme assurément; mais qu'importe? Les voix résignées comptent autant que les autres. Quant aux membres du « parti de l'empire, » à ceux du « parti libéral de l'empire, » nous avons dit ici même (1) que des nuances seulement les séparaient du parti national-libéral. Ces nuances sont malaisées à saisir pour des étrangers, car elles naissent souvent non de différences entre les opinions politiques, mais de certaines convenances personnelles. Si les membres du parti libéral de l'empire ont formé une fraction distincte, c'est

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre, *une Visite au parlement d'Allemagne.*

qu'ils craignaient d'être perdus au sein du grand parti national-libéral, organisé depuis longtemps et pourvu de son état-major. Comme César aimait mieux être le premier dans un village que le second à Rome, maint député aime mieux s'asseoir sur un fauteuil de président ou de vice-président dans une réunion de dix personnes que de se contenter d'une des cent chaises qu'il trouverait dans la salle voisine. Négligeons donc ces divisions et ces subdivisions pour conclure que les conservateurs, sauf quelques dissidens, les membres du parti de l'empire et ceux du parti libéral de l'empire, aussi bien que les nationaux-libéraux, se rangeront aux jours de grande bataille autour de M. de Bismarck. On en peut dire autant des progressistes. Dans leurs journaux comme dans leurs professions de foi et leurs réunions électorales, ils ont affirmé leur volonté de soutenir énergiquement l'empire contre ses ennemis. Ils ont été d'ailleurs fort éprouvés dans la bataille : ici les ultramontains, là les socialistes leur ont fait une rude guerre. Nationaux-libéraux et progressistes éprouvent à l'heure qu'il est quelque chose de ce sentiment que professent les uns pour les autres des gens qui ont le même jour essuyé le feu du même ennemi. Il n'y a donc point de doute que dans toutes les circonstances graves le gouvernement ne soit assuré de la majorité; mais est-ce qu'on délibérera tous les jours dans le parlement d'Allemagne sur l'existence même de l'empire? Non certes, et la voix qui oserait s'élever pour condamner l'œuvre de 1866 et de 1870 serait vite réduite au silence; mais il est des questions très graves qui sont déjà inscrites à l'ordre du jour, et sur lesquelles pourrait bien se diviser ce qu'on appelle « la majorité nationale. »

Le discours lu par M. de Bismarck à l'ouverture de la session annonce deux projets de loi importans, l'un sur l'armée, l'autre sur la presse. Le premier est déjà connu : l'empereur l'avait fait présenter à la dernière assemblée presqu'à la veille de sa séparation, et il s'était montré blessé qu'on n'eût pas trouvé le temps de le voter; il l'a fait porter au nouveau parlement le lendemain de sa réunion. Le 16 février a eu lieu la première lecture. Les députés d'Alsace-Lorraine venaient de faire leur entrée dans la salle, quand M. de Moltke est monté à la tribune pour démontrer qu'il était de toute nécessité qu'on votât sans changement la loi militaire, si l'on voulait que l'Allemagne pût garder sa conquête malgré la France, qui arme, au besoin malgré l'Europe, « où l'Allemagne a gagné l'estime, mais non la sympathie des peuples. » On a beaucoup applaudi le vieux maréchal; on savait qu'il exprimait, en même temps que sa pensée, celle de l'empereur, dont le souhait ardent est de voir, avant de mourir, couronner l'œuvre formidable de l'organisation militaire allemande; pourtant le projet donne lieu à de vives dis-

cussions, surtout l'article premier, qui fixe à 401,659 hommes, sans compter les officiers et les volontaires d'un an, l'effectif de l'armée sur le pied de paix, « jusqu'à ce qu'une décision législative en ait autrement disposé. » Les progressistes ne veulent pas croire que la France soit aussi redoutable que M. de Moltke l'a dépeinte; ils ne concèdent point le chiffre élevé du contingent qui leur est demandé; surtout ils n'acceptent pas les derniers mots de l'article, qui contiennent une menace contre le droit essentiel qui appartient à l'assemblée de voter annuellement le contingent. Il faut donc détacher 47 voix de la majorité sur cette question; un déplacement de 15 autres voix suffirait à faire repousser l'article. Or M. Lasker, chef de la gauche des nationaux-libéraux, non-seulement en son propre nom, mais au nom de plusieurs de ses amis politiques, a fait, après le discours de M. de Moltke, des réserves sur l'article premier; il est donc possible qu'on trouve autour de lui le nombre de voix nécessaire pour faire échec au gouvernement sur ce point capital de la loi nouvelle. — Quant au projet de loi sur la presse, il a été mal accueilli par les progressistes à la première lecture, et le parti national-libéral est si bien engagé par son passé sur cette question que, malgré son désir de ne point créer d'embarras au chancelier, il faudra bien qu'il ait quelques exigences, si petites qu'elles soient. Si M. de Bismarck se montre accommodant, et qu'il veuille bien faire des sacrifices à la nécessité de maintenir l'accord entre lui et la majorité, l'entente ne sera pas troublée; mais on sait que cet homme d'état n'est point un maître en fait de tactique parlementaire, et qu'il s'en vante. Ce n'est pas impunément qu'il a eu si longtemps raison contre tout le monde en Allemagne, et qu'il a vu d'éclatantes expériences justifier son mépris pour ses adversaires. Plus que jamais il a confiance en lui et en sa fortune. « Je suis l'homme le plus fortuné du monde, » disait-il naguère, et il ajoutait : « Je me fais gloire d'être haï ! » Dédaignant les formules hypocrites du courtisan, il parle, comme parlera l'histoire, en s'attribuant le mérite des grands événemens qui ont changé la face de l'Europe; il dit *je* ou *moi*, comme s'il était le vingtième souverain d'une dynastie. Tous les jours croît son aversion pour le parlementarisme, où il n'a trouvé que des obstacles alors qu'il nourrissait ses grands projets : on sait comment il traite ses ennemis, mais il n'est pas homme à ménager ses auxiliaires mêmes, pour peu qu'ils s'écartent de l'étroit sentier de l'obéissance absolue. Il n'a point oublié que les alliés ne lui sont venus qu'au lendemain de sa victoire en 1866 : ils ne lui ont imposé aucune condition; il n'en aurait d'ailleurs accepté aucune. Peu lui importe l'embarras des nationaux-libéraux, obligés de concilier leur passé avec le présent et de sauver au moins les apparences. De la hauteur où il est placé, M. de Bismarck n'aperçoit pas

ces misères. Aussi est-il possible que, faute de prendre les ménagemens nécessaires, le chancelier ne sache pas retenir, dans la discussion de la loi sur la presse, quelques voix nationales-libérales qui, en se joignant à celles des progressistes et de l'opposition, mettraient le gouvernement en minorité.

On dit pourtant que le parti national-libéral est décidé, pour éviter tout conflit, à ne reculer devant aucun sacrifice. S'il en est ainsi, l'Allemagne politique va donner au monde un singulier spectacle. On verra les catholiques se faire les champions de toutes les libertés, défendre le suffrage universel, dont leurs journaux chantent déjà la louange, et repousser toutes les lois d'exception, comme il y a quelques années, sous le ministère Manteuffel, ils renchérissaient sur les projets réactionnaires du gouvernement; on verra les libéraux au contraire, qui adjuraient alors les catholiques de faire cause commune avec eux, rester sourds à leur appel, et voter des lois qu'ils ont autrefois réprouvées. Que penser alors de cette « gravité allemande » tant vantée? Comment soutenir cette réputation d'honnêteté politique, de fidélité inébranlable aux opinions, qu'on représentait jadis comme le privilége de l'Allemagne, tout en déplorant que ces vertus la rendissent ingouvernable? Autant d'Allemands, disait-on, autant d'opinions; mais voici qu'il se découvre plusieurs opinions dans chaque Allemand, et que la foi politique varie avec les circonstances. Cette métamorphose rend plus facile, il est vrai, le gouvernement de l'Allemagne, elle écarte, dans la législature qui vient de s'ouvrir, tout danger de conflit; mais un pays achète chèrement un pareil avantage, lorsque les partis perdent l'estime d'eux-mêmes et de leurs adversaires, et que la nation, scandalisée de ces volte-faces, s'habitue à ne voir dans la politique que le jeu des intérêts et des passions.

Qu'il y ait d'ailleurs dans le parlement actuel quelques journées où le gouvernement se trouve en minorité, ou bien qu'il sorte victorieux de toutes les luttes, les dernières élections ne sont pas moins un fâcheux pronostic pour l'empire d'Allemagne. Le grand événement de la journée du 10 janvier, — on l'avait bien vu dès le premier jour, — c'est le succès des socialistes et des catholiques. C'est peu de chose assurément que la présence de 10 socialistes dans une assemblée de 397 membres. Le parlement d'Allemagne est plus placide que le nôtre; il écoutera les orateurs des « nouvelles couches sociales » toutes les fois qu'ils traiteront des questions dont il se préoccupe lui-même, comme celles du travail des enfans et des femmes dans les manufactures, de la durée normale de la journée de travail, des tribunaux d'arbitrage et de conciliation entre les patrons et les ouvriers; il s'efforcera de démêler, au milieu des exigences dont on fera devant lui la longue énumération, les préten-

tions raisonnables; il rira quand le groupe socialiste proposera, comme amendement à la loi militaire, la suppression des armées permanentes et leur remplacement par la garde nationale; il aura peut-être le tort de se fâcher en entendant certaines violences, qui seront dites précisément pour le fâcher, puis il votera l'ordre du jour et reprendra ses travaux. Ce qui est grave, c'est que les 10 députés ont derrière eux dans l'empire une armée de près de 400,000 électeurs.

Nous ne reviendrons pas sur l'organisation des forces socialistes en Allemagne (1). Les deux partis entre lesquels elles se divisent, le parti démocrate-socialiste et la ligue générale des ouvriers allemands, se sont partagé les votes des ouvriers dans toute l'Allemagne, mais chacun d'eux a sa province particulière : la ligue générale a recueilli dans le Slesvig-Holstein 45,000 voix sur 135,000 votans; les démocrates-socialistes ont recueilli dans le royaume de Saxe plus de 92,000 suffrages sur 310,000. Aux dernières élections en Saxe en 1871, ce parti n'y avait eu que 40,000 suffrages. Les moyens d'action de ces révolutionnaires s'accroissent tous les jours; le nombre des abonnés de leurs journaux est en progression constante; les caisses de leurs différentes associations sont bien pourvues, car elles ont suffi aux frais de propagande électorale, qui ont dû être énormes; des candidats socialistes se sont en effet présentés dans un grand nombre de circonscriptions, où ils ont groupé autour d'eux des minorités considérables. Le pire est qu'en lisant leurs journaux et les comptes-rendus de leurs réunions, on voit que, repoussant plus que jamais l'idée d'une simple réforme, les ouvriers sont endurcis dans la révolte. Les socialistes de la chaire, qui faisaient des efforts pour conjurer par des concessions le péril social, se croyaient en voie de succès; les associations fondées par eux enlevaient, disaient-ils, des milliers d'hommes au parti du désordre. Quelle illusion! M. Max Hirsch, président de ces associations, rédacteur en chef de leur journal, a vu les ouvriers enrégimentés par lui voter contre lui, et il a complétement échoué, à la grande joie des vrais socialistes, qui l'appellent ironiquement « notre petit Max! » M. Schulze-Delitzsch a réussi, il est vrai, dans deux colléges; mais quelle humiliation pour lui que d'avoir à Berlin subi un ballottage avec Hasenclever, le président de la ligue générale! La sixième circonscription, où il s'était porté candidat, passait pour lui appartenir : c'est le quartier des ouvriers mécaniciens, qu'on disait intelligens, modérés, incapables de se laisser prendre aux chimères socialistes, et cependant, comme Hasenclever a réuni plus de 5,000 voix au second tour de scrutin, il faut bien croire que les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1873, *les Partis socialistes et l'agitation ouvrière en Allemagne.*

mécaniciens ont voté en masse pour ce révolutionnaire. Pendant la lutte entre ces deux personnages qui représentent deux tendances si opposées, la presse ouvrière a poursuivi de ses injures M. Schulze, qu'elle appelle « le ridicule apôtre de l'épargne et de l'*aide-toi toi-même.* » L'homme qui a consacré toute une vie de dévoûment à l'amélioration du sort des classes laborieuses, celui qu'on appelait jadis le « roi du royaume social, » n'est plus qu'un vieux charlatan!

Les journaux socialistes avaient salué avec enthousiasme le jour du vote, « ce jour de liberté qui est venu enfin luire sur le travailleur, dont toute la vie se passe le reste de l'année dans la fabrique enfumée ou dans la fosse profonde des mines! » Au scrutin, personne n'a manqué à l'appel. Un ouvrier poète a composé une chanson pour la circonstance; on y trouve la devise : vivre en travaillant ou mourir en combattant, et ce couplet : « nous ne nommerons pas un *noir* (1), mais nous ne nommerons pas non plus un *noir et blanc* (2),... car le diable est noir, et la mort est blanche : noir et blanc, quelle effroyable couleur! Votons rouge; rouge est la couleur de l'amour qui jaillit du cœur! Votons rouge; le rouge nous apporte la liberté! » Ces paroles se chantaient sur l'air de *la Garde au Rhin*, l'air patriotique cher aux gallophobes d'Allemagne. Ce n'est donc pas seulement en France que les chants patriotiques deviennent des appels à la guerre civile. Nous avons *la Marseillaise de l'ouvrier;* ils ont *la Garde au Rhin* du travailleur. Les socialistes n'ont pourtant pas suivi partout le conseil du chansonnier. Dans les scrutins de ballottage, où leurs suffrages devaient décider de l'élection, ils ont choisi pour les appuyer les candidats qui promettaient d'être le plus résolûment hostiles à l'empire, dût leur nuance s'éloigner beaucoup du rouge. A Francfort, M. Sonnemann, du parti démocratique, avait obtenu au premier tour de scrutin 5,016 suffrages, M. Lasker 4,353, M. Schmidt, socialiste, 2,366 voix. Le rouge de M. Sonnemann, qui est un riche banquier, est beaucoup moins foncé que celui des socialistes; les ouvriers avaient d'ailleurs des griefs personnels contre lui : ils l'avaient mal accueilli et même insulté dans les réunions électorales; mais entre lui et le noir et blanc M. Lasker ils n'ont pas hésité. Hasenclever, président de la ligue, envoya de Berlin « aux confédérés de Francfort » un rescrit où, tout en déclarant que le parti a une égale haine contre Sonnemann et contre Lasker, il « requit » les socialistes de voter « pour le plus radical des deux candidats. » Les confédérés obéirent. Au second tour de scrutin, M. Sonnemann a été nommé par 7,194 voix; c'est 2,178 voix de plus qu'au 10 janvier, c'est-à-dire à peu de chose près le nombre des suffrages qui s'étaient portés sur le candidat

(1) C'est-à-dire un clérical.

(2) Ce sont les couleurs de la Prusse.

socialiste. A Mayence, un second tour de scrutin devait décider entre un national-libéral, M. Goerz, et un catholique, M. le chanoine Moufang. Les socialistes avaient d'abord parlé de s'abstenir, mais ils se ravisèrent. Dans une réunion publique qui avait attiré 3,000 personnes, le socialiste Most, élu le 10 janvier dans une autre circonscription, fit d'abord le procès « au parti bismarckien des nationaux serviles, » puis, passant aux ultramontains, il repoussa pour son parti toute communauté avec les noirs; mais, dit-il, « grâce à l'habileté de l'homme de génie qui gouverne l'Allemagne, les catholiques sont aujourd'hui dans l'opposition. Les nationaux sont beaucoup plus redoutables qu'eux, puisqu'ils sont au pouvoir; ils peuvent nous mordre, tandis que les ultramontains n'ont plus de dents. Nous avions voulu nous abstenir; mais, si vous voulez choisir entre le bismarckien et l'ultramontain, ne prenez pas celui qui peut vous mordre; votez pour l'ultramontain, non par sympathie pour lui, mais par haine contre son adversaire. Il y a d'ailleurs deux sortes de jésuites, ceux qui préviennent le public par la robe noire qu'ils portent, et ceux qui se cachent sous la redingote. J'aime mieux un jésuite en robe noire qu'un jésuite en redingote! » Les socialistes usèrent de la liberté qui leur était laissée, et le chanoine fut élu grâce à leurs suffrages.

L'expression des sentimens que leurs succès ont inspirés à ces adeptes de la révolution sociale n'est pas rassurante. Leurs journaux raillent les alarmes des conservateurs, qui, à la vue du drapeau socialiste triomphant, « beuglent comme des bœufs qui ont vu du rouge. » — « Dans toute l'Allemagne, dit l'un d'eux, il n'y aura bientôt plus que deux partis, ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas, les exploiteurs et les exploités, les repus et les affamés!.. Entre eux, la lutte est déjà commencée, elle finira par la destruction de la vieille société. Allons, ouvriers socialistes, courage! Crions tous aux oreilles de ces gens d'ordre, de ces mangeurs de communards : « Vive la commune! » Le même jour, une autre feuille adressait une sorte de manifeste aux électeurs d'Alsace-Lorraine. Elle protestait « qu'elle ne connaissait point les frontières que les souverains tracent entre les peuples, » que « la théorie de l'ennemi héréditaire lui paraissait odieuse et ridicule, » que les travailleurs d'Allemagne et de France se devaient tendre la main et combattre ensemble, et que leurs obligations mutuelles n'étaient pas changées depuis qu'à Strasbourg « le casque de Bismarck brille où flottait la bannière tricolore de France! » Il est permis de conclure de toute la conduite de la démocratie socialiste que la plus grande partie des ouvriers d'Allemagne prend part à la vie politique; refusant de suivre les réformateurs, elle n'espère que d'une révolution sociale l'amélioration de son sort. Elle est en guerre ouverte contre

le gouvernement de l'empire, rejette tout compromis avec les partisans à un degré quelconque de la politique prussienne, tandis qu'elle sympathise avec tous ses ennemis; elle abjure, comme une erreur des temps passés, le patriotisme; en un mot, le royaume social où M. Schulze-Delitzsch vient d'être détrôné forme dans l'empire d'Allemagne comme un état à part.

Il y a des points de ressemblance extérieure entre l'opposition du parti ultramontain et celle du parti socialiste. Certes les catholiques d'Allemagne ont le droit de repousser l'injure qu'on leur fait en les comparant aux gens sans patrie de l'Internationale; mais, en se souvenant qu'ils sont Allemands, ils n'oublient pas que leur église est universelle. Ils lui attribuent en tous pays des droits imprescriptibles; ils repoussent la doctrine de la souveraineté de l'état comme païenne; la nationalité n'est à leurs yeux qu'une idole moderne : ils refusent de sacrifier à cette « Germania » qu'adorent les nationaux-libéraux, et qui a déjà vu couler à ses pieds le sang de tant de sacrifices humains. Ils sont donc en état de révolte contre l'esprit hégélien, qui en politique conclut à la déification de l'état, contre l'esprit protestant, dont l'étroite union avec la monarchie a fait la fortune de la Prusse, contre l'orgueil allemand, qui n'admet point que l'Allemagne ne puisse suffire à tous les besoins intellectuels et moraux de ceux qui ont l'honneur d'être ses enfans ! — Leur programme, délibéré et arrêté à Berlin pendant la lutte électorale, accuse le différend avec netteté. Après avoir réclamé pour l'église « la pleine souveraineté sur le terrain qui lui est propre, » c'est-à-dire le droit d'administrer sa fortune, de régler les affaires du culte, d'élever ses prêtres, de les ordonner, de les déposer et de les reprendre, sans immixtion de l'état, — après avoir protesté contre la fondation de toute église d'état, dite église nationale, ce programme, passant à la politique, donne mandat aux députés « de combattre avec l'énergie la plus décidée le principe que tout droit vient de l'état; » en ce qui concerne l'organisation de l'empire, il se prononce contre l'abus qui est fait par « le libéralisme » du principe des nationalités au détriment des droits historiques (ceux des souverains par exemple), et demande que l'empire d'Allemagne reçoive une forme fédérative sérieuse. Mettez en face de ces principes ceux des nationaux-libéraux, parti qu'on peut dire révolutionnaire, plein de mépris pour les droits historiques, adversaire acharné du particularisme, partisan d'une Allemagne une et indivisible, et qui nous envie « les bienfaits de la centralisation : » le contraste est aussi complet que possible.

Or aujourd'hui, malgré les efforts du gouvernement et des libéraux, le parti catholique arrive au parlement d'Allemagne avec des forces presque doublées. Il a conservé ses chefs, MM. Reichensper-

ger, Mallinkrodt, Windthorst, à qui les plus grandes colères de M. de Bismarck ne font point courber la tête. Il est fier des succès qu'il a remportés dans la province rhénane, c'est-à-dire dans la partie la plus éclairée, la plus industrieuse et la plus florissante de l'Allemagne. Cette force de résistance du catholicisme a surpris ses adversaires, au point que beaucoup regrettent que l'on ait commencé la lutte; mais tout le monde ajoute qu'il est impossible de reculer et qu'il faut aller jusqu'au bout de la voie mauvaise où l'on s'est engagé. Le clergé ne s'est point soumis aux lois ecclésiastiques votées en mai 1873; le gouvernement de Berlin s'est cru dans la nécessité d'en proposer d'autres qui édictent des pénalités nouvelles, et l'on étudie les moyens de pourvoir à l'administration des diocèses en l'absence des évêques, que l'on enfermera ou que l'on bannira. Il faut s'attendre à voir les évêques continuer la résistance, obliger le gouvernement à les frapper l'un après l'autre : on s'y attend en effet, mais on ne recule pas devant cette extrémité. « Tous les évêchés, dit la *Gazette d'Augsbourg*, vont devenir vacans, et l'on ne pourra pourvoir à ces vacances... Un plus ou moins grand nombre de cures vaqueront aussi sans qu'on y puisse remédier. Peu à peu le service divin cessera; le ministère sacré sera en vain réclamé. Si cet état persiste quelques années, il n'y aura même plus de candidats à la prêtrise. Ainsi se prépare en Allemagne une interruption de la vie ecclésiastique... Il est clair que cet état ne peut durer toujours. La question est de savoir qui, de l'état ou de l'église, pourra le supporter le plus longtemps. Déjà l'état a pris ses mesures pour éviter le trouble qu'une telle situation pourrait jeter dans la vie publique; il a présenté la loi sur le mariage civil! » Aucune puissance humaine ne peut intervenir dans cette lutte. M. de Bismarck n'a point à craindre d'ennemis du dehors; il y trouverait plutôt des alliés, s'il en avait besoin : c'est un combat en champ-clos qui va se livrer, et personne ne peut dire quelle en sera l'issue. Aussi bien n'avons-nous pas à interroger l'avenir : qu'il nous suffise de constater que les catholiques, comme les socialistes, forment à l'heure qu'il est dans l'empire une nation à part. Ils se sont mis au-dessus des lois, car un des articles de leur programme avoue qu'ils professent envers et contre tous la maxime « qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. » Ils ont donné mission à leurs députés, qu'ils viennent de la Silésie ou du Rhin, de Westphalie ou de Bavière, de représenter « le peuple catholique d'Allemagne; » enfin l'on trouve dans l'appel aux électeurs rédigé par la ligue de Mayence cette grave parole : « l'unité, chère à notre cœur, est plus que mise en question : *elle a péri* étouffée dans la guerre qu'un parti puissant a déclarée au tiers de la population allemande. »

III.

Le parti national-libéral, quelque irrité qu'il soit de voir l'attitude hostile de ce groupe compacte des catholiques et des socialistes, se console en disant que son vieil ennemi, le particularisme, a disparu dans la lutte. En effet, le particularisme n'a joué qu'un rôle très secondaire, même dans ces élections bavaroises qui ont envoyé au parlement, sur 48 députés, 32 ultramontains, au lieu de 16 qui avaient été élus en 1871 : la Bavière a protesté contre la politique religieuse du chancelier, mais elle n'a donné à personne le mandat spécial de défendre contre les empiétemens de la législation fédérale l'indépendance de sa couronne. En Wurtemberg, en Saxe, dans le grand-duché de Bade, dans la Hesse-Darmstadt, dans les états du nord, aucune démonstration n'a été faite en faveur des dynasties locales. Le Hanovre, sur 15 députés, n'a élu que 4 « guelfes » ou partisans du roi George, parmi lesquels, il est vrai, M. le professeur Ewald, qui renouvellera certainement à la tribune l'anathème qu'il lançait à tout propos dans le premier parlement contre « l'œuvre immorale de 1866. » La Hesse-Cassel peut être considérée comme ralliée définitivement à la Prusse. Seule la ville de Francfort a protesté contre l'annexion, par la faute des nationaux-libéraux, qui avaient chargé publiquement leur candidat M. Lasker de « conquérir moralement » l'ancienne ville libre. Les adversaires de M. Lasker ont accepté la question ainsi posée. Interpellé dans les réunions sur un discours prononcé par lui dans le dernier parlement, où il avait flétri la conduite des agens prussiens en Alsace-Lorraine, M. Sonnemann répond qu'un Francfortois ne peut point ne pas compatir à des misères que sa patrie a connues en 1866; à ce propos, il rappelle l'entrevue de M. de Manteuffel avec les trois banquiers qui vinrent demander au général prussien le retrait de la contribution de 25 millions de florins dont la ville avait été frappée : tout ce que put obtenir la députation, ce fut un délai de trois jours. « Mais, dit un des banquiers, que ferez-vous, si l'on ne vous paie point à l'expiration du délai? Vous ne pouvez pourtant pas... — Je lis sur vos lèvres le mot *piller*, interrompit le général. Eh bien! oui, je ferai piller! — Pourquoi ne pas mettre plutôt le feu aux quatre coins de la ville, comme a fait Néron? » Alors M. de Manteuffel, qui est un homme d'esprit, répondit avec un sourire : « Rome a été rebâtie plus belle après l'incendie. » — Dans la plupart des affiches ou des annonces électorales revient la date de 1866. Ne votez pas pour Sonnemann, disent les nationaux-libéraux : « cet homme n'a d'autre souci que de réveiller dans notre ville, en dépit du changement des temps, les vieilles passions, et de prêcher la haine irréconciliable. » — « Élire un na-

tional-libéral, répond M. Sonnemann, ce serait baiser la main qui nous a soufflétés en 1866; vous ne le ferez jamais! » Or on sait quelle fut l'issue de la lutte : n'en faut-il pas conclure que Francfort n'a pas été moralement reconquis? Enfin dans le parlement d'Allemagne le Danois M. Kryger, les 12 Polonais, les 15 Alsaciens-Lorrains, représentent un particularisme d'une autre sorte que celui de M. Ewald ou de M. Sonnemann. Les Allemands, il est vrai, montrent pour les protestations de ces vaincus le dédain cynique qui est familier aux adorateurs de la force en présence de la faiblesse désarmée. « Si les Alsaciens-Lorrains prennent plaisir à occuper le banc des rêveurs et à protester contre le monde brutal des faits, ce sera un spectacle regrettable, mais non dangereux. » Ainsi parle le principal organe des nationaux- libéraux. Vraiment ce parti ne se laisse pas aisément décontenancer; il est pourtant contraire aux règles élémentaires de la sagesse politique de mépriser tant d'ennemis à la fois. Unis aux catholiques et aux socialistes, les particularistes allemands, polonais, français, danois, ne formeront encore qu'une minorité, mais qui ne voit que ce n'est point là une minorité ordinaire, comme celle qui se rencontre dans tous les parlemens du monde?

M. de Bismarck n'est pas aussi satisfait que ses serviteurs feignent de l'être du résultat des élections, et la mauvaise humeur que, depuis un mois, il fait éclater aux yeux de l'Europe prouve qu'il ne se donne pas la peine de dissimuler ses sentimens. Il voit bien que le second parlement lui apprête des embarras qu'il n'a pas connus avec le premier. D'abord la « majorité nationale, » qui en 1871 comptait 307 députés sur 382, n'en a plus aujourd'hui que 259 sur 397; puis les élémens dont elle se compose se sont modifiés. Dans la majorité de 1871, les trois groupes conservateurs, c'est-à-dire les conservateurs proprement dits, les membres du parti de l'empire et ceux du parti libéral de l'empire, réunissaient 147 voix, les nationaux-libéraux et les progressistes 160; aujourd'hui les trois groupes conservateurs n'ont plus que 64 membres, les deux groupes libéraux en ont 195 : en 1871, les conservateurs formaient donc à peu près la moitié de la majorité nationale; ils n'en sont plus aujourd'hui que le tiers. Or, avec quelque amertune que M. de Bismarck leur ait souvent reproché de l'avoir méconnu et abandonné au cours de ses grands projets, il sent qu'on peut se fier plus résolûment à un parti fidèle à son roi par principe et par tradition qu'à des libéraux qui ne soutiennent que par occasion la politique du gouvernement. Enfin l'esprit d'un homme d'état tel que M. de Bismarck est certainement frappé de la gravité de ce fait, que la minorité du parlement est composée d'adversaires absolus de l'empire. Encore une fois il est possible que les mesures projetées, les nouvelles lois

ecclésiastiques, la loi sur la presse, peut-être une loi électorale, modifient cette situation d'ici aux élections de 1877, admettons même que cela est probable; mais aujourd'hui, en face d'une majorité composée de divers groupes unis sous l'autorité d'un homme exceptionnel, se trouve une minorité considérable, également composée de divers groupes qui mettent en commun leur haine pour l'empire. Une majorité de circonstance, une minorité irréconciliable, voilà le parlement d'Allemagne! Tant que durera l'état actuel, la véritable politique est impossible dans le nouvel empire, ou, pour mieux dire, l'empire n'est pas achevé.

Attaquer résolûment le principal groupe de ces irréconciliables, celui des ultramontains, et le dissoudre, telle est donc la nécessité qui s'impose aujourd'hui au gouvernement de l'Allemagne; tout nous ramène à cette conclusion fatale, la lutte sans merci entre l'état et l'église. Il faut donc comprendre l'extrême susceptibilité que le chancelier témoigne envers ceux qui prétendent se mêler, même en paroles, à ce grand combat. Il prend pour déclarations de guerre les marques de sympathie qui sont envoyées du dehors à ceux qu'il a désignés pour ses victimes. Il veut que son adversaire sente son propre isolement, et qu'il en soit découragé. Non-seulement il faut comprendre cette susceptibilité, il y faut prendre garde. La presse allemande joue contre nous un jeu perfide. Elle épie chez nous tout acte, toute parole, toute pensée où se trahit la douleur que nos revers ont laissée dans nos âmes, et les dénonce comme la preuve d'une haine qui n'attend que l'occasion de se satisfaire, alors qu'elle-même, plus haineuse que jamais, prodigue à notre pays les insultes les plus grossières. En même temps elle se fait adresser de Paris, sous forme de correspondances, des pamphlets quotidiens qui se ressemblent au point qu'on les croirait sortis de la même officine, et qui présentent au lecteur allemand, avec une audace incroyable dans le mensonge, une France de fantaisie, confite en religion, dévote au sacré cœur, prête à partir en campagne contre Berlin et contre Rome, après avoir reçu la bénédiction pontificale. Ces chimères troublent les cerveaux allemands : pendant la période électorale, ils ont vu les Français partout. Ce ne sont point seulement les candidats ultramontains que les journaux ont accusés de nous préparer les voies : le démocrate M. Sonnemann a été obligé de faire venir de Paris un certificat d'huissier, légalisé par plusieurs magistrats et contre-signé par l'ambassadeur d'Allemagne, pour prouver qu'il n'était point venu à Paris boire dans un banquet démocratique à la santé des conscrits alsaciens qui ont opté pour la France : le certificat, couvert de noms français, a été placardé sur tous les murs de Francfort. Ce sont les mêmes plumes

qui, après avoir mêlé le nom de notre pays à des débats où il n'a que faire, nous reprochent de nous immiscer dans les affaires de l'empire, et il n'est si mince écrivain émargeant au fonds des reptiles qui ne se croie le droit d'adresser des « avertissemens à la France : » c'est le mot à la mode dans la presse allemande.

Ces colères, vraies ou feintes, annoncent-elles des projets inquiétans? Il ne manque pas en Allemagne de patriotes qui dissimulent mal le regret qu'on se soit trompé en croyant que le paiement de l'indemnité de guerre équivaudrait à la réduction du contingent imposé à la Prusse le lendemain d'Iéna; ils ne reculeraient pas devant une nouvelle guerre pour nous réduire à l'impuissance définitive. Il n'est pas probable que le gouvernement d'Allemagne s'arrête à de telles pensées; mais le plus vulgaire patriotisme commande qu'on ne lui fournisse aucune raison, aucun prétexte de prendre ce ton hautain et comminatoire dont il n'est que trop porté à user avec nous. On entend de profonds politiques déclarer que la France doit reprendre, mais à rebours, le rôle de François Ier, d'Henri IV et de Richelieu, et chercher chez les catholiques d'Allemagne l'appui que les protestans ont prêté à ces deux rois et au grand cardinal; mais d'abord la France des XVIe et XVIIe siècles était dans la pleine force de la croissance, puis les protestans d'Allemagne avaient une armée : où est l'armée des catholiques? L'empereur est le commandant en chef des forces de terre et de mer; le jour où partirait de son cabinet l'ordre de mobilisation, les forces de terre et de mer obéiraient partout sans hésiter; que personne même de cette aventureuse extrême droite ne garde à ce sujet d'illusions dangereuses! Quant aux témoignages de sympathie platonique que nos évêques envoient à leurs frères d'outre-Rhin, ils sont reprochés aux catholiques d'Allemagne comme une preuve de leur connivence avec l'ennemi avant d'être le sujet d'entretiens diplomatiques entre M. de Bismarck et l'ambassadeur de France; ils compromettent donc ceux qu'ils veulent servir. Supposez qu'ils se renouvellent et que notre gouvernement soit mis en demeure de les interdire : voilà l'église en lutte contre l'état en France comme en Allemagne, et quel beau succès pour M. de Bismarck que d'avoir troublé la paix religieuse dans le seul pays catholique où elle règne encore! Un peu de sagesse suffirait à déjouer ces calculs. Dans la grande lutte qui se poursuit en Allemagne, un seul rôle est possible pour nous, celui de spectateurs recueillis qui observent toutes les péripéties du combat.

ERNEST LAVISSE.

LES RÉVOLUTIONS

DE L'ASIE CENTRALE

I.

L'INDE ANGLAISE.

L'Asie est le plus vaste continent de notre planète; il en est aussi le plus curieux par son aspect physique, par son histoire, par les peuples qui l'habitent. Découpée sur ses bords par des golfes profonds et par de longues presqu'îles, traversée par de larges fleuves, l'Asie est moins compacte et plus accessible que l'Afrique ou l'Australie. Elle a plus de variété que les deux Amériques, dont toute la géographie se réduit à connaître une chaîne de montagnes et les bassins de quelques grandes rivières. L'Asie possède tous les climats depuis les chaleurs de la zone torride jusqu'aux glaces persistantes du cercle polaire; elle renferme les montagnes les plus hautes du globe, des déserts stériles et des plaines d'une fertilité prodigieuse. Enfin elle nourrit les trois quarts de la population du monde; elle fut dans la nuit des temps, elle est encore aujourd'hui le théâtre d'une lutte incessante entre les deux principales races de l'espèce humaine.

Cependant le centre de l'Asie est resté longtemps peu connu. Nos pères n'en savaient que ce qu'en avaient rapporté d'anciens voyageurs dont les récits méritaient peut-être peu de confiance. Les progrès des Russes et des Anglais, qui s'avancent à la rencontre les uns des autres, ont suscité de nouvelles et fructueuses études depuis le commencement du siècle. Les explorateurs isolés, simples savans ou diplomates chargés de missions politiques près des sou-

verains barbares, ont parcouru en divers sens la contrée montagneuse qui fut, suivant certains auteurs, le berceau de notre race. Les expéditions militaires s'en sont approchées. On se fait maintenant une idée nette de ce que sont la Boukharie, le Turkestan, le Thibet, jadis dessinés au hasard sur les cartes géographiques. Les orientalistes ont recueilli dans les annales turques, persanes et chinoises tout ce qui se rapporte aux peuples de ces pays. Nous nous proposons de retracer les résultats les plus saillans de ces découvertes modernes, d'exposer les événemens qui ont modifié la situation politique de l'Asie centrale en ces derniers temps, de montrer aussi quel avenir elle offre aux deux nations européennes, la Grande-Bretagne et la Russie, qui la serrent de près, l'une par le midi, l'autre par le nord, — car, soit qu'elles s'entendent ou soit qu'elles se disputent, ces deux grandes puissances exerceront une influence irrésistible sur l'avenir des nombreux royaumes qui subsistent encore au milieu du continent.

Quelques détails topographiques sont indispensables pour bien définir la région dont il va être parlé. Au cœur de l'Asie se dresse le vaste plateau du Thibet, que surmontent trois chaînes de montagnes d'une prodigieuse élévation, le Kouen-Loun, le Karakorum et l'Himalaya. Vers le nord et vers l'ouest, ces montagnes se prolongent sans beaucoup perdre de leur hauteur; elles forment ainsi l'Hindou-Kouch, le Caucase indien des Grecs, dont les ramifications s'étalent à travers l'Afghanistan, — le Boulor-Tagh, que les anciens appelaient l'Imaüs et que les indigènes appellent, dit-on, dans leur langage, *le Toit du monde*, — puis enfin le Thian-Shan, ou Montagnes-Célestes des Chinois. Tout cet ensemble constitue un massif d'une prodigieuse puissance. L'Himalaya et le Kouen-Loun ont des pics de 8,500 mètres au-dessus du niveau de la mer; ce sont les plus élevés qu'il y ait sur la terre. La surface entière du Thibet, qui est plus étendue que la France, serait, sous notre latitude, couverte de neiges perpétuelles. Lhassa, capitale de cette étrange contrée, dépasse les plus hauts sommets des Pyrénées. Gartok, autre ville importante, où se tient une des principales foires du pays, est presque à l'altitude du Mont-Blanc. Le globe terrestre ne présente nulle part une excroissance comparable à ce massif gigantesque de l'Asie centrale. Les plateaux du Mexique, ceux des Andes sous l'équateur, encore moins ceux de la Suisse, ne lui sont comparables en hauteur ou en étendue.

Bien que salubres, ces régions alpestres ont peu de population. L'homme préfère les plaines alluviales de l'Inde ou de la Chine à ces plateaux d'un climat sévère, où la moisson ne vient pas sans travail. Sur une superficie grande comme l'Europe, on ne trouverait probablement pas 15 millions d'habitans; qu'est-ce en comparaison

des bassins limitrophes du Gange et du Yang-Tsé, où l'espèce humaine pullule? Ces populations clair-semées ne sont pas d'ailleurs homogènes. Quoique les passes du Boulor-Tagh, du Karakorum et de l'Himalaya ne soient accessibles qu'à de petites caravanes, et que les grandes migrations des peuples ne se soient jamais aventurées en de tels sentiers, les invasions et les conquêtes en ont fait le tour par le nord ou par le midi. Ce n'est tout au plus que dans les vallées étroites et d'un accès difficile que l'on retrouve des habitans primitifs ayant conservé le type de leurs ancêtres. A part quelques tribus d'hommes noirs au front déprimé, qui végètent à l'écart, et quelques milliers d'Arabes qui se sont infiltrés au milieu des peuplades autochthones lors des invasions musulmanes, la population de l'Asie centrale provient de deux races bien distinctes, la race âryenne et la race tatare. La première, partie des hauts plateaux où l'Oxus et le Yaxartes prennent naissance, a semé des essaims dans l'Inde, en Afghanistan, en Perse; en passant par l'Oural, elle est venue coloniser l'Europe. L'autre s'est répandue dans la partie orientale du continent, ses enfans débordent de temps immémorial sur le Turkestan et la Boukharie, où on les appelle Mongols, Turcomans, Mandchous. L'histoire de la Boukharie depuis vingt siècles n'est qu'un récit continuel des invasions tatares.

On se ferait une idée imparfaite de l'état social de ces nations diverses, si l'on négligeait d'en étudier les croyances religieuses, car aucun élément n'influe davantage sur la civilisation et n'en donne une mesure plus exacte. Les chrétiens, qui sont presque tous des émigrans européens, les parsis, adorateurs du feu, les juifs, venus là comme ils vont partout, méritent à peine d'être indiqués pour mémoire; les idolâtres, adonnés aux superstitions les plus grossières, sont beaucoup plus nombreux. Les recensemens récens ont fait connaître que l'Inde anglaise, pays d'une culture intellectuelle assez développée, en contient des millions. En réalité, la grande masse de la population se partage entre le bouddhisme et le mahométisme. Cette dernière religion, doctrine de guerre et de conquête, s'est imposée partout. Bokhara est devenue une ville sainte, le sanctuaire des vrais croyans de l'extrême Orient; il y a même en certaines provinces occidentales de la Chine beaucoup de musulmans qui y ont suscité de formidables insurrections. Cependant le bouddhisme est encore plus répandu, peut-être parce que c'est une religion commode, tolérante, qui n'a d'exigences que pour la forme et qui se prête à tous les accommodemens. Quant au brahmanisme, confiné dans l'Hindoustan, il semble y être en décroissance par la faute de l'esprit de caste impitoyable qui le rendit puissant jadis, mais qui se manifeste de nos jours comme une entrave à tout progrès social.

Malgré les barrières naturelles qui les séparent, en dépit des dif-

férences de race ou de religion, les peuples de l'Asie centrale ont sans cesse entre eux des rapports politiques ou commerciaux : les événemens qui surviennent chez l'un ont un contre-coup chez les autres; les révolutions dont ils sont victimes se répercutent au-delà des frontières, quelque infranchissables que la nature les ait créées. Aussi la zone dont nous nous proposons d'exposer ici l'histoire contemporaine n'est-elle pas simplement un massif de montagnes, ce sont de plus les provinces de l'empire britannique au midi et celles de l'empire russe au nord, ainsi que les diverses nations limitrophes dont la politique journalière tombe plus ou moins sous le contrôle de ces voisins ambitieux. C'est par les bords de la grande péninsule de l'Inde que les Européens ont commencé la conquête de l'Asie, c'est aussi là qu'ils se sont jusqu'à ce jour le plus solidement établis, et que avec de plus grandes ressources ils se trouvent le plus souvent en contact avec les royaumes barbares de l'intérieur; c'est donc par l'Inde qu'il convient de commencer cette étude. Au-delà des vallées de l'Inde et du Gange, nous trouvons à l'ouest l'Afghanistan et la Boukharie, puis à l'est des montagnes le Turkestan oriental, le Thibet, quelques provinces de la Chine, si éloignées de Pékin qu'elles se détachent presque du Céleste-Empire. Ce programme déjà vaste ne comprend cependant que la moindre partie de l'Asie; il laisse en dehors l'Asie-Mineure et la Perse, qui vivent en quelque sorte dans la dépendance de l'Europe, la péninsule de l'Indo-Chine, dont l'intérieur est à peine connu, et surtout cette immense nation chinoise, qui est à elle seule presque un monde.

Bien que les contrées de l'Asie centrale fussent demeurées obscures jusqu'en ces derniers temps, à tel point qu'on en ignorait presque l'histoire et la géographie, il serait incorrect de dire que ce sont des découvertes récentes. Peut-être les connaissait-on mieux il y a deux mille ans qu'au commencement du XIXe siècle. La Boukharie n'est autre que la Sogdiane des anciens; le roi Porus, qu'Alexandre détrôna, régnait dans le Pendjab, au pied de l'Himalaya. Même au moyen âge, des voyageurs européens traversèrent plus d'une fois ces régions. Vers l'an 1250, un moine de Palestine venait, de la part de saint Louis, trouver au fond de la Mongolie le grand-khan des Tatars, et l'incitait à prendre les armes contre les Sarrasins. Un peu plus tard, le Vénitien Marco Polo passait vingt ans de sa vie à la cour d'un petit-fils de Gengis-Khan. Au commencement du XVe siècle, Clavijo, ambassadeur de Henri III de Castille, séjournait plusieurs années à Samarcande auprès de l'empereur Timour, que la légende transforme, peut-être à tort, en un féroce potentat. Il n'est pas douteux que les routes de l'Asie centrale furent autrefois ouvertes au commerce. Quels événemens ont interrompu ces échanges pacifiques entre l'Orient et l'Occident? Est-ce

le fanatisme des musulmans ou la barbarie des Tatars qui, sur ce terrain de même qu'en bien d'autres parties du globe, ont fait rétrograder la civilisation? ou bien est-ce la défiance qu'inspire aux peuplades d'allures indépendantes l'esprit envahisseur des Européens? Quoi qu'il en soit, ces pays devinrent impénétrables pendant quatre ou cinq siècles jusqu'au jour où les armées anglaises et russes les entamèrent. Il n'y a eu que trop d'exemples en ces dernières années de la cruauté des princes indigènes. Conolly et Stoddart ont été mis à mort à Bokhara; Adolphe Schlagintweit et plus récemment M. Hayward ont été assassinés dans le Turkestan oriental. M. Vambéry, familier avec les mœurs et les langues du pays, ne put dépasser Samarcande, encore fut-il plus d'une fois sur le point d'être victime de son zèle. Cependant les explorations continuent et deviennent de jour en jour moins dangereuses, elles nous donnent chaque année de nouvelles lumières sur cette zone d'une immense étendue.

I.

L'Inde anglaise est un pays bien délimité par la nature; l'Océan et les sommets neigeux de l'Himalaya en déterminent nettement les contours. A l'intérieur, il n'existe au contraire aucune de ces frontières naturelles. Ainsi s'explique-t-on que l'invasion légendaire des Aryens et, dans des temps plus modernes, les invasions des mahométans, des Tatars et des Anglais n'aient connu d'autres bornes que la mer, n'aient rencontré de résistance durable que dans les cantons les plus sauvages et les moins fertiles. Le sud de la péninsule, habité par des peuples qu'énervent la douceur du climat et la richesse du sol, a toujours suivi le sort politique des provinces du nord; on en vit la preuve lors de la grande insurrection de 1857, qui n'atteignit pas les gouvernemens de Madras et de Bombay. Or la géographie de cette région du nord où gît en réalité toute la force de la domination britannique est des plus simples : ce sont les bassins de deux beaux fleuves, le Gange et l'Indus, qu'alimentent avec régularité les glaciers de l'Himalaya. C'est là que se trouvent les principales villes : Calcutta, chef-lieu des possessions anglaises, Bénarès, la cité sainte des Hindous, Delhi, l'ancienne capitale des empereurs mongols. En dehors de cette zone, le commerce et non plus la politique fait la fortune des grands centres de population, comme par exemple Bombay, dont le port admirable ne craint aucune concurrence dans l'Océan indien.

C'est aussi dans le nord de la péninsule que le climat est le moins défavorable aux Européens. D'octobre en avril, les nuits sont fraîches, l'atmosphère limpide; la chaleur, quelquefois fort élevée au

milieu du jour, se supporte néanmoins avec quelques précautions hygiéniques. Le reste de l'année, la température, qui devient excessive, est vraiment intolérable pour des hommes originaires de nos pays froids. Ceux qui vivent dans les provinces méridionales ne peuvent guère s'en préserver. Les fonctionnaires et les officiers anglais cantonnés dans le nord-ouest se retirent, autant que les exigences de la vie le leur permettent, sur les premiers contre-forts de l'Himalaya, dans les *sanitaria* situés à 1,500 ou 2,000 mètres au-dessus des plaines, et dont l'altitude comporte le climat en même temps que la flore de la zone tempérée. Quoique Calcutta soit toujours la capitale officielle, c'est à Simla que réside en été le vice-roi de l'Inde, accompagné par tout l'état-major de l'administration britannique.

Les provinces du nord-ouest attirent encore plus l'attention, si l'on considère les origines du peuple hindou. C'est dans le Pendjab et dans la vallée du Gange, entre Delhi et Bénarès, que se fixèrent à l'origine des temps historiques les tribus d'hommes à peau blanche descendues de l'Hindou-Kouch et du plateau de Pamir. Ce fut le berceau de la religion des brahmes; c'est là que les doctrines védiques se sont conservées pures, tandis que les peuplades de la même souche qui s'aventurèrent jusque dans le Bengale se convertissaient au bouddhisme. Quant aux aborigènes, que la littérature sanscrite représente comme des géans ou des mangeurs de chair crue, ils s'étaient retirés dans les monts Vindhyas, au centre de la péninsule, où ils se perpétuent dans un état de société primitif. Il en existe, dit-on, des millions aussi peu civilisés que possible dans les vallées hautes de la Nerbudda ou du Godavery. Grossiers, à peine vêtus, plutôt faits, suivant une juste expression de M. Hunter (1), pour le travail manuel que pour la pensée, ils vivent dans les forêts. La création des chemins de fer au milieu de leurs montagnes, l'extension de la culture du coton dans ces provinces, l'exploitation prochaine des riches bassins houillers que l'on y a découverts, les mettront bientôt en relations avec le monde extérieur. Paisibles et soumis d'ailleurs, ils ne semblent pas être un danger pour le gouvernement anglais.

Jusqu'en ces derniers temps, la Grande-Bretagne ne connaissait que par une vague estime le nombre de ses sujets asiatiques, lorsqu'un recensement eut lieu dans les premiers mois de l'année 1872, avec les précautions que l'on prend en Europe pour une telle opération, mais aussi avec les difficultés auxquelles se heurtent les statisticiens chez des peuples ignorans. Les indigènes s'imaginèrent que c'était le prélude de nouveaux impôts. Quelques-uns allèrent jusqu'à

(1) Voyez à ce sujet les *Annals of rural Bengal* du docteur Hunter, directeur-général de la statistique de l'Inde.

dire que les Anglais massacreraient le trop-plein de la population ou le déporteraient tout au moins dans les districts inhabités des montagnes. Malgré de nombreuses inexactitudes, ce recensement a fourni des résultats surprenans. Ainsi le gouvernement du Bengale se trouve avoir 67 millions d'habitans au lieu des 42 millions que les statistiques précédentes lui attribuaient. Pour l'Inde entière, ou du moins pour les provinces appartenant à l'Angleterre ou régies par elle, le total est de 192 millions d'âmes, à quoi se doit ajouter la population des états prétendus indépendans, tels que Hyderabad, le Radjpoutana, les provinces mahrattes, le Cachemire et autres royaumes de moindre importance placés sous le protectorat britannique. Plus que jamais, le vice-roi qui siége à Calcutta peut redire avec fierté le mot attribué à lord Dalhousie : « l'empereur de la Chine et moi, nous régnons sur la moitié du genre humain. » Cette immense agglomération d'hommes occupe un territoire comparable à l'Europe moins la Russie, mais elle n'y est pas répartie d'une façon uniforme. La population est assez clair-semée dans les provinces birmanes annexées et même dans le gouvernement de Bombay; elle est très dense dans le Bengale et dans l'Oude. Le district de Bénarès atteint le taux prodigieux de 306 habitans par kilomètre carré. On saura ce que veut dire ce chiffre en se rappelant que la moyenne est de 70 habitans au kilomètre pour la France entière, et ne dépasse pas 245 pour le département du Nord. Les cantons les plus peuplés sont, comme de juste, ceux qui produisent le plus de riz et de céréales. En temps ordinaire, le peuple est habituellement heureux, peu exigeant au surplus, façonné depuis des siècles à la servitude et plus disposé à recevoir la loi de maîtres étrangers qu'à se soumettre à des despotes indigènes. Les cultivateurs, qui font plus de la moitié du nombre total, ne sont ni pires ni meilleurs qu'en tout pays, honnêtes, pacifiques, dociles. Les salaires de l'ouvrier sont d'un bon marché incroyable; un manœuvre se contente de 60 centimes par jour et souvent moins. L'Hindou a peu de besoins : il est à peine vêtu; quelques poignées de riz suffisent à sa nourriture. Il est vrai qu'il est indolent, imprévoyant, et qu'il déploie peu de vigueur dans son travail de chaque jour. Quelle révolution économique produiront l'industrie moderne et le développement des voies de communication au milieu d'une pareille fourmilière d'êtres humains? Quelles en seront les conséquences et pour le commerce du monde et pour les natifs eux-mêmes? Il serait difficile de le prévoir. Notons seulement que cette révolution commence, et que les chemins de fer causent, là comme partout, une hausse très marquée des salaires.

Dans un pays dont presque tous les habitans s'adonnent à la culture de la terre, la récolte est le grand événement de l'année.

Trop abondante, ils n'en profitent pas, puisqu'ils n'ont ni commerce ni moyens de transport pour envoyer au dehors leur excédant. S'il y a disette, ils périssent auprès de leurs greniers vides. Ils sont comme l'équipage d'un navire dépourvu de vivres au milieu de l'océan. On l'a vu dans le Bengale en 1770, lors d'une terrible famine qui fit périr, dit-on, le tiers des habitans; on l'a vu encore en 1866 dans la province d'Orissa, que les efforts trop tardifs, il est vrai, de l'administration anglaise ne sauvèrent pas d'un désastre, parce qu'il n'y avait alors ni routes, ni chemins de fer, ni canaux, et que la voie de mer elle-même était interdite par la mousson à l'époque où les secours auraient dû arriver. On le voit cette année sans doute sur une échelle réduite, car le gouvernement du vice-roi s'est préoccupé déjà de faire arriver des grains dans les districts du Bengale où la récolte de riz a manqué (1). Or que faut-il pour amener ces famines désastreuses qui se reproduisent deux ou trois fois par siècle? Moins que rien, un simple accident météorologique. La hauteur annuelle de pluie qui tombe dans le Bengale est de $1^{m},50$ à 2 mètres, de juin en octobre. Cet arrosage abondant transforme en marais, vers le mois de juillet, les vastes champs de riz que l'on a semés en mai. Que les pluies viennent trop tôt, la plante est noyée avant d'être sortie de terre; que les pluies s'arrêtent en septembre, la tige se dessèche, et le grain ne se développe pas. C'est ce qui s'est produit cette année, et c'est pourquoi l'on craint que, dès le printemps prochain, les indigènes de Bengale ne soient réduits à la plus affreuse misère. Lorsqu'un désastre peut être prévu de si loin, le remède en doit être facile. Ceci du reste montre aussi quelle importance ont les travaux d'irrigation. Les Anglais s'en sont en effet beaucoup occupés, et, s'ils n'ont pas fait davantage, c'est que la population native ne leur donne pas un concours suffisant, — non pas que les natifs méconnaissent l'utilité de tels travaux; mais la propriété territoriale est si mal assise chez eux qu'il leur répugne, outre qu'ils sont nonchalans, d'améliorer le sol comme il conviendrait.

Habitués que nous sommes en France à posséder la terre en vertu de titres certains, qu'il s'agisse des propriétaires ou des fermiers, il peut nous paraître incompréhensible que des royaumes entiers existent dans lesquels les détenteurs de biens ruraux n'ont ni cer-

(1) Suivant le docteur Hunter, il y a dans le Bengale 9 millions 1/2 de cultivateurs qui ne gagnent pas plus de 45 centimes par jour, et la famille qui vit sur ce faible salaire se compose en moyenne de trois personnes. Dans les années prospères, les 4 livres de riz qui sont leur consommation quotidienne coûtent 15 centimes; en temps de disette, le prix s'en élève à 50 centimes. Le peuple se nourrit en partie alors de racines ou d'autres substances malsaines, ce qui occasionne une mortalité effrayante parmi les enfans et les malades.

titude ni fixité. En principe, chez les Asiatiques, la terre appartient au souverain, qui reste toujours maître d'en disposer à sa guise; il peut s'en réserver la rente pour les besoins de sa cour ou l'attribuer à quelque commandant d'armée pour assurer la subsistance de la troupe, ou bien encore, — et c'est le cas le plus fréquent, — en gratifier quelques favoris, quelques grands personnages qu'il lui plaît d'enrichir. En général, le chef de l'état confie le soin de recueillir les revenus de chaque canton à des fonctionnaires auxquels il accorde pour salaire une part minime des sommes versées par les paysans. Comme il arrive d'habitude sous les monarchies absolues, ces emplois de collecteurs d'impôts, transmis de père en fils, constituent à la longue une sorte d'héritage au profit des familles qui en furent primitivement pourvues; ainsi s'est établie dans l'Inde une apparence d'aristocratie territoriale. Ces intermédiaires entre le souverain et le peuple s'appellent *zémindars* dans le Bengale et *taloukdars* dans le royaume d'Oude. Au-dessous de ces gros locataires, que la coutume transforme peu à peu en propriétaires, se trouve le véritable cultivateur, le *ryot*, dont la situation ne fut pas mieux définie dans l'origine. Tantôt le sol était donné en commun aux habitans d'un village qui s'en faisaient entre eux une répartition annuelle, — tantôt chaque chef de famille avait sa part assignée pour un temps indéfini, mais sans nulle garantie de n'en pas être dépossédé au premier jour. Le taux de la rente payée par le *ryot* au *zémindar* n'était pas non plus immuable. A quelle condition pouvait-il être révisé? Personne n'aurait su le dire. Au fond, tous les rapports entre le suzerain et le tenancier étaient réglés par des coutumes patriarcales plutôt que par une loi inflexible. Les pauvres cultivateurs jouissaient réellement de beaucoup plus de stabilité que ce régime primitif n'en paraît comporter. « Les dynasties s'écroulent, les révolutions se succèdent, disait, il y a longtemps déjà, un vieil administrateur de l'Inde anglaise, les paysans restent. Ils se sauvent devant l'invasion, quitte à revenir dès que la tranquillité se rétablit. Les fils prennent la place de leurs pères, habitent les mêmes cabanes, cultivent les mêmes champs. » Ce n'est pas sans doute dans l'Inde seulement que les choses se passent ainsi, et l'on aurait tort d'en conclure que le régime foncier de l'Asie possède une sécurité suffisante : l'héritage n'existe pas ou n'est qu'affaire de faveur; le détenteur du sol ne se sent pas le courage d'améliorer son bien. Le *zémindar* et le *ryot*, soumis à cette loi, n'ont en effet aucun droit d'aliéner le domaine dont ils jouissent, et, s'il leur plaît de quitter le pays, ils ne peuvent s'en défaire au profit du successeur qu'ils se sont choisi.

Dès les premiers temps de la conquête, les Anglais se crurent tenus de décréter une loi agraire analogue à celles de l'Europe,

d'autant plus que l'impôt foncier couvrait presque seul les dépenses publiques et qu'il leur semblait important de lui donner un caractère de fixité. Ce fut l'œuvre de lord Cornwallis en 1792. Ses conseillers pensaient qu'il eût été plus prudent d'attendre au moins que le Bengale eût réparé les pertes éprouvées pendant la famine de 1770, car de vastes terrains autrefois cultivés s'étaient transformés en jongles et n'avaient plus d'autres habitans que des bêtes féroces. Ce gouverneur-général, se méprenant sur la nature des titres possédés par les *zémindars*, en fit des propriétaires fonciers dans le vrai sens du mot; il prescrivit d'établir un relevé du revenu que payaient à ce moment les *ryots;* puis il décida que les *zémindars* en garderaient la onzième partie pour eux et verseraient le reste dans les caisses du gouvernement. On dressa donc une sorte de cadastre. Pour éviter tout débat ultérieur, les sommes dues par chacun au trésor public furent inscrites en chiffres. Qu'en résulta-t-il? Que l'impôt resta le même, tandis que les terres incultes se défrichaient, et que sur les terres anciennement cultivées le fermage s'élevait d'année en année. La présidence du Bengale perçoit aujourd'hui 75 millions de francs par l'impôt foncier, comme en 1792, quoique la population se soit accrue et que le prix de l'argent se soit abaissé. Il advint en outre que les malheureux *ryots* furent livrés sans défense à des propriétaires rapaces qui les pressuraient pour augmenter leurs revenus.

Ce premier essai n'ayant pas réussi, la question fut remise à l'étude; à vrai dire, elle y est encore. Dans les provinces du nord-ouest, dans le Pendjab, dans le royaume d'Oude, le gouvernement anglais ne concède plus les terres à perpétuité : il préfère garder le droit primordial de propriété qu'il tient des souverains indigènes; il passe des baux de trente ans, sujets à révision. Au bout de cette période, la terre est évaluée de nouveau, la rente en est élevée ou abaissée suivant le cas. Au moins, par ce moyen, les améliorations foncières que l'état exécute lui profitent. S'il multiplie les canaux d'irrigation, s'il construit des routes, l'impôt direct s'en ressent. Ce système d'amodiation périodique avait pour conséquence nécessaire l'établissement d'un cadastre; les champs ont été arpentés, délimités, estimés en contenance et en qualité. C'est un long travail, encore inachevé, qui marche de concert avec le levé topographique du pays. Les résultats politiques en sont d'ailleurs satisfaisans, car rien ne contribue davantage à maintenir en paix la population indigène. L'Hindou n'a aucune idée de la vie politique telle qu'on la comprend en Europe. Les questions de liberté, de suffrage universel, d'unité nationale, n'existent pas pour lui. Il est conservateur par essence; en dehors des rites religieux et de la jouissance du sol, il est indifférent aux actes de ceux qui le gou-

vernent. Un sage règlement de la propriété territoriale est donc un élément essentiel de la vie publique.

II.

Un pays fertile sous un climat trop chaud pour les Européens, une population exubérante, pacifique, imbue d'un respect superstitieux pour des traditions et des usages séculaires, formée par moitié ou environ d'hommes de race blanche à demi barbares, et pour le reste d'hommes noirs à demi civilisés, voilà de quoi se compose l'empire britannique en Asie. Une armée de 190,000 soldats, dont 127,000 indigènes, suffit à maintenir le calme sur cet immense territoire, et fournit même au besoin des corps détachés pour des expéditions en dehors. Les conquérans, depuis Clive jusqu'au vice-roi actuel, ne prétendent pas, comme les colons de l'Australie ou de l'Amérique du Nord, expulser les natifs, s'attribuer leurs terres et leur place au soleil; ils veulent seulement les gouverner : aussi ne sont-ils qu'en très petit nombre en comparaison de la masse des indigènes. Comment ont-ils organisé dans ces conditions un gouvernement efficace et durable? C'est ce que nous allons essayer de montrer. La machine administrative de ce grand royaume est en somme des moins compliquées.

Le vice-roi des Indes occupe la plus haute situation qu'un homme d'état puisse rêver dans le monde. Représentant de la reine d'Angleterre, délégué d'un ministère dont 3,000 lieues le séparent, débarrassé de toute assemblée élective, aidé plutôt qu'entravé par un conseil de gouvernement dont les avis ne sont même point obligatoires pour lui, il règne en maître presque absolu sur 200 millions d'âmes. Sans doute le parlement britannique est le véritable souverain aux Indes de même qu'en Angleterre; mais la chambre des communes écoute d'une oreille distraite discuter les affaires de ses possessions lointaines, même quand il s'agit du budget. Les 50 millions de livres sterling qui sont perçus et dépensés en Asie par le gouvernement se votent le plus souvent aux derniers jours de la session devant des banquettes vides. Le vice-roi est donc bien puissant; la coutume, encore plus forte chez les Anglais que les lois, empêche que cette toute-puissance n'engendre de graves abus. Ce qui est plus singulier, une si haute fonction est soustraite aux vicissitudes de la vie parlementaire. Que le ministère soit whig ou tory à Londres, le vice-roi reste à son poste pendant cinq ans, à moins que la mort ne mette un terme à ses travaux. Cette coutume fort sage rend l'administration locale plus fixe et plus régulière. En dépit de ces avantages que rehausse d'ailleurs une liste civile princière, la vice-royauté n'est pas recherchée par les hommes d'état les plus

marquans de la Grande-Bretagne. Les administrateurs à qui l'on confie de si grands pouvoirs n'ont tenu le plus souvent que des postes secondaires dans le gouvernement de la métropole. Ceci devient évident, si l'on veut bien passer en revue les noms des vice-rois qui se sont succédé à Calcutta depuis vingt ans. Une courte notice sur les œuvres et les tendances de chacun d'eux est d'ailleurs nécessaire pour faire voir dans quel sens marche la politique britannique en Asie.

Lord Dalhousie, dernier gouverneur de la compagnie des Indes, conserva ces fonctions plus longtemps que l'usage ne l'admettait, de 1848 à 1856. Il eut donc le temps de faire beaucoup de choses et même de grandes choses, bien que souvent avec peu d'à-propos. Il eut le tort surtout d'adopter une politique d'annexion à outrance, qui paraît, en mécontentant les natifs, n'avoir pas été étrangère à la révolte de 1857. Ancien président du *board* du commerce sous le ministère de Robert Peel, il avait contribué au développement des chemins de fer dans la Grande-Bretagne, et voulut introduire aux Indes ce puissant instrument de travail. En somme, ce fut un administrateur ardent, parfois présomptueux, qui engagea plus d'affaires que ses successeurs ne devaient en résoudre.

Quand même lord Canning eût eu le même esprit d'initiative, les circonstances ne lui permettaient pas de marcher aussi vite. A peine s'était-il installé dans son palais de Calcutta, qu'éclatait la révolte des cipayes. Les provinces du nord-est furent en proie à la plus formidable insurrection. C'était l'existence même de la domination anglaise dans l'Inde qui se trouvait mise en question. Lord Canning eut, dit-on, le mérite de ne jamais perdre courage ni désespérer du succès. Après la soumission des rebelles, il eut la lourde tâche de reconstituer le pays. Un tel soulèvement s'expliquait mal par les causes secondaires auxquelles quelques-uns le voulaient attribuer. On ne pouvait croire qu'il eût suffi de cartouches enduites de graisse de porc pour justifier l'insurrection des cipayes. C'était dans l'état social du peuple, dans les préjugés plus ou moins légitimes que l'administration anglaise avait fait naître, qu'il fallait rechercher l'origine du mécontentement des indigènes. Cela étant, pour prévenir le retour de semblables malheurs, il était nécessaire de s'occuper des populations plus que par le passé, de relever leur moral par l'éducation, d'assurer leur bien-être par de bonnes lois, de leur rendre la vie facile par des travaux d'amélioration. Ce fut l'œuvre commencée par lord Canning, continuée d'abord par lord Elgin et ensuite par sir John Lawrence.

Lord Elgin, dans une carrière bien remplie, a presque toujours servi son pays au-delà des mers; soit comme gouverneur constitutionnel du Canada, soit comme ambassadeur en Chine, en collabo-

ration avec le baron Gros, pendant les campagnes de 1858 et 1860, il avait donné la mesure d'un homme d'état accompli. La vice-royauté de l'Inde couronnait dignement sa vie; il n'eut pas le temps d'en jouir, car il succomba dix-huit mois après avoir pris possession du gouvernement.

La nomination de sir John Lawrence à la vice-royauté des Indes, en 1862, fut une dérogation aux usages établis. En quatre-vingts ans, depuis Macartney jusqu'à lord Elgin, pendant la période de développement de la puissance anglaise en Asie, jamais aucun serviteur de la compagnie, quelque distingué qu'il fût, n'avait obtenu la première place. C'était en quelque sorte un principe de gouvernement de confier le pouvoir suprême à un homme étranger par sa vie antérieure aux affaires, mais aussi aux rivalités locales. Cette défiance devait-elle survivre à la compagnie dont le ministère anglais venait d'absorber toutes les attributions? On crut bon du moins de faire une exception. Sir John Lawrence, qui avait passé trente années de sa vie au milieu des Hindous, connaissait mieux l'Inde en revenant à Calcutta comme vice-roi qu'aucun de ses prédécesseurs ne l'avait connue au terme de ses fonctions. Préposé par lord Dalhousie quinze ans auparavant à l'administration du Pendjab, il avait fait preuve en ce poste d'une grande capacité, mais aussi d'un esprit dur et personnel. Comme vice-roi, il s'appliqua surtout, avec les convictions profondes que lui inspirait une longue expérience, à des réformes intérieures; les écoles, les voies de communication, les lois agraires, les irrigations, semblèrent absorber toute son attention. Il paraissait ne vouloir tenir aucun compte des révolutions qui s'accomplissaient au-delà de ses frontières, en Afghanistan, dans le Turkestan, dans les provinces occidentales de la Chine, révolutions dont certains de ses prédécesseurs, plus entreprenans, auraient profité pour s'insinuer dans la politique des états avoisinans. Quoique sir John Lawrence ait été récompensé par l'élévation à la pairie lors de son retour en Angleterre, il est probable que l'on n'essaiera pas de nouveau de confier à un ancien fonctionnaire subalterne le gouvernement de l'Inde. L'homme que les circonstances portent à une si haute position a plus besoin de vues d'ensemble que de la connaissance des détails; un honnête bon sens et l'habitude des luttes parlementaires valent mieux, pour le chef d'un gouvernement, que les tendances autocratiques d'un mérite supérieur. Et puis, en face des princes indigènes de la péninsule, devenus vassaux ou même simples sujets de la Grande-Bretagne et restés cependant fiers de leur passé, un parvenu, si distingué qu'il soit par l'intelligence et l'éducation, n'a jamais l'influence d'un grand seigneur de race et d'allures aristocratiques.

Ce fut le grand succès de lord Mayo lorsqu'il prit possession de

la vice-royauté en 1868. Les *durbars* solennels auxquels il convoquait les souverains hindous relevaient à un haut degré le prestige de l'autorité européenne; les races à demi civilisées se laissent prendre en effet par la pompe extérieure et par l'éclat des cérémonies. Esprit médiocre, dit-on, lord Mayo avait bien commencé un règne qui ne devait pas être sans heureux résultats, lorsqu'au mois de janvier 1872 il succomba sous le poignard d'un assassin de bas étage, dans une visite qu'il faisait au pénitencier des îles Andaman. Il a eu pour successeur lord Northbrook, dont les capacités administratives s'étaient déjà montrées en Angleterre dans les postes secondaires de sous-secrétaire d'état du ministère des Indes et du ministère de la guerre. Le premier emploi l'avait familiarisé avec les affaires de l'empire asiatique, le second lui avait appris comment on gouverne une armée, sage préparation qui fait bien augurer de sa conduite dans la péninsule.

Si l'on met à part lord Dalhousie pour la politique étrangère et lord Lawrence pour les affaires intérieures, il est facile de deviner que les vice-rois n'ont pas en général imprimé un essor personnel au gouvernement dont ils étaient chargés. C'est qu'ils ont à leurs côtés un conseil dont chaque membre, avec des attributions bien définies, prend une large part à l'expédition des affaires courantes. Ces membres sont : d'abord le général en chef, qui ne s'occupe que de la discipline et du commandement, et le secrétaire de la guerre, à qui ressortissent toutes les questions d'entretien, de casernement ou de nourriture des troupes,—puis un homme de loi auquel est confié le soin de rédiger les lois et décrets en conformité avec la législation métropolitaine, — puis encore un financier qui dresse le budget, doit balancer les recettes et les dépenses, — enfin trois autres membres qui s'occupent, l'un des travaux publics, le second des affaires de police, d'éducation et d'administration judiciaire, le dernier de l'agriculture et du commerce. Réunis, ces conseillers composent une sorte de ministère dans lequel le vice-roi, qui en est le président naturel, se réserve la politique étrangère. Sa part de travail ainsi réduite n'est pas une sinécure. Bien que délimitée sur presque tout son pourtour par la mer ou par des montagnes, l'Inde a des voisins remuans : à l'est le faible roi de Birmanie, dont les tribus frontières sont insoumises, au nord les habitans belliqueux de l'Afghanistan, les insurgés du Turkestan chinois, — dans le Golfe-Persique, les fanatiques wahabites de l'Arabie, dont les agitations se répercutent au milieu des provinces musulmanes de l'Hindoustan. Au sein même de la péninsule subsistent dans une indépendance plus nominale que réelle des souverains indigènes, le nizam du Deccan, le rajah de Mysore, les petits despotes du Radjpoutana, qui souvent en querelle avec leurs sujets réclament à tout propos l'in-

tervention britannique. La suite de cette étude montrera quelle importance acquiert le département des affaires étrangères dans cette Asie où toutes les dynasties sont chancelantes, où des races et des religions hostiles perpétuent des luttes séculaires.

Large de 2,700 kilomètres, de Kuvrachee à l'Irrawady, long de 3,200 du cap Comorin à Peshawer, l'empire britannique se partage en de nombreuses subdivisions d'une surface fort inégale. Les présidences de Madras et de Bombay, la première avec 31 millions et la seconde avec 14 millions de natifs, conservent une sorte d'autonomie dont les limites sont fort mal définies; cependant leurs gouvernemens n'ont ni armée ni budget qui leur soient propres; en toute affaire d'importance, et notamment pour les relations extérieures, ils sont soumis au contrôle du vice-roi en son conseil. Les provinces du Bengale, de Behar, d'Orissa, peuplées de 67 millions d'âmes, sont régies par un lieutenant-gouverneur qui réside à Calcutta sous les ordres immédiats du vice-roi. Entre Bénarès et Delhi, sur le cours moyen du Gange et de la Jumna, s'étendent les provinces du nord-ouest avec Agra pour capitale; c'est le théâtre de l'insurrection de 1857, et certaines villes, Cawnpore par exemple, sont restées tristement célèbres par les horreurs qu'y commirent les cipayes révoltés. On compte maintenant 31 millions d'habitans dans cette région privilégiée par la nature. L'Oude avec 11 millions, le Pendjab avec 17 millions d'habitans, sont administrés, comme les provinces du nord-ouest et le Bengale, par un lieutenant-gouverneur. La Birmanie britannique, conquête de lord Dalhousie, est un pays fort étendu, mais peu peuplé; les provinces centrales, dont la capitale, Nagpore, est située dans la partie la plus sauvage de la péninsule, comptent sur de vagues appréciations 9 millions d'habitans. Ces deux subdivisions sont administrées par des commissaires. Il en est de même de l'état de Mysore et du district de Berar; mais ici quelques explications deviennent nécessaires pour que l'on apprécie la situation singulière que le gouvernement britannique prend quelquefois vis-à-vis des monarques indigènes.

Vers le milieu du siècle dernier, Hyder-Ali, musulman au service du rajah de Mysore, usurpa le souverain pouvoir par une de ces révolutions de palais dont l'histoire des royautés asiatiques offre de fréquens exemples. Ce fut l'ennemi le plus acharné des Anglais, de même que son fils et successeur, le fameux Tippou-Sahib. Combattu par lord Cornwallis et par le marquis de Wellesley, Tippou périt dans une dernière bataille en 1798. La politique d'annexion n'était pas encore en vigueur dans ce temps-là; le gouverneur-général rechercha donc un légitime héritier de l'ancienne dynastie hindoue pour l'installer sur le trône de Mysore. Par malheur, ce souverain improvisé était un enfant qui grandit dans la vie énervante du harem,

et devint à l'âge adulte le plus détestable monarque. Ses sujets mécontens réclamèrent l'intervention des Anglais, qui, plutôt que de déposséder le jeune rajah, se contentèrent de lui enlever tous les pouvoirs. A partir de 1832, le Mysore fut régi, à la grande satisfaction des habitans, par une commission d'officiers et de fonctionnaires britanniques qui laissait au prince indigène les honneurs royaux avec une liste civile magnifique. Sous ce régime bienfaisant, la prospérité se rétablit dans une province dont le sol assez accidenté convient mieux que les plaines du Bengale au tempérament européen. C'est là que se trouve la petite chaîne des Neilgherries, où les résidens de la présidence de Madras vont s'abriter contre les chaleurs intenses de la côte de Coromandel. Des chemins de fer traversent l'état de Mysore; le coton et la canne à sucre y réussissent aussi bien que le mûrier et l'arbre précieux qui donne le quinquina. L'industrie européenne y a pris pied. Le budget de l'état se solde en équilibre après avoir fourni d'abondantes provisions aux services publics. Faut-il restituer une province si prospère à un gouvernement indigène ignorant, malveillant peut-être, tout au moins dissipateur? Les Anglais ne le pensent pas, et prolongent d'année en année leur tutelle bénévole sur ce petit royaume jusqu'au jour où quelque événement fera disparaître entièrement un monarque qui n'a depuis longtemps que l'apparence du pouvoir.

L'histoire du Berar est peut-être plus instructive encore. Le nizam, qui règne à Hyderabad, fut jadis, au temps de Clive et de Dupleix, un roi puissant dont les Européens recherchaient l'alliance. Aujourd'hui ses états sont enclavés entre le gouvernement de Madras et celui de Bombay. Les Anglais lui ont imposé un traité d'alliance, aux termes duquel il doit fournir à l'armée anglo-indienne un assez gros contingent. Le nizam est besoigneux, comme tous les princes indigènes; il écrase ses peuples d'impôts et ne peut néanmoins faire honneur à ses engagemens. En 1850, la compagnie des Indes, se voyant en avance avec lui de 1 million de livres sterling pour l'entretien des troupes, offrit de l'en tenir quitte à condition d'administrer elle-même le district de Berar, qui contient un peu plus de 2 millions d'âmes. Ce district produisait alors de fort médiocres revenus, car le souverain du Deccan l'avait reçu, quelque temps auparavant, presque ruiné par la guerre pour sa part de butin après la défaite de la confédération mahratte. Un seul fait donnera l'idée de la façon dont il était gouverné : il n'y avait pas de cour de justice pour ces 2 millions d'habitans; il n'y avait pas non plus de police. Les collecteurs d'impôts avaient le droit de faire enfermer les délinquans; mais ils ne s'occupaient pas de nourrir les prisonniers, et ceux-ci n'avaient d'autre ressource que de vivre sur la charité publique. Cet état de choses s'est grandement modifié de-

puis que le gouvernement anglais a pris possession du territoire; il y a partout des tribunaux et des écoles, un chemin de fer favorise la culture du coton. On parle d'exploiter des mines de houille; en fin de compte, tous frais d'administration payés et déduction faite encore pour l'entretien du contingent dû par le nizam, il reste sur le produit des impôts une plus-value de 200,000 livres sterling par an que les commissaires remettent fidèlement au monarque d'Hyderabad.

Voilà, prise sur le fait, la supériorité du gouvernement anglais sur le gouvernement indigène; voilà comment le pays s'est soumis, le plus souvent sans secousse, au régime européen, du cap Comorin à l'Indus. La cause de la civilisation y gagne, c'est incontestable; la population en profite, à part le monde interlope des vizirs, des favoris de cour et des bayadères. Avec ses anciens maîtres, hindous, mahrattes ou musulmans, l'Inde, partagée en une multitude de petits états, ravagée par des guerres incessantes, opprimée par des tyrans cruels ou insoucians, l'Inde ne faisait aucun progrès. Abandonnée aujourd'hui par la race active et vaillante qui l'a soustraite au despotisme de l'ancien temps, elle retomberait, assure-t-on, dans la barbarie. On raconte que les insurgés de 1857, un moment victorieux dans le nord-ouest, s'empressèrent d'établir à leur façon une copie maladroite des institutions britanniques, et que le peuple, après en avoir goûté, se remit avec bonheur sous le joug des Européens. Il est possible que ce soit vrai; toutefois nous pensons que ce gouvernement de 190 millions d'hommes par quelques milliers d'étrangers est fragile et funeste. Voyez quelle part insignifiante les natifs les plus instruits, les plus capables, les plus honnêtes, prennent aux affaires du pays. Il n'existe pas de corps délibérans au sein desquels ils puissent acquérir l'expérience des affaires. Le conseil suprême de Calcutta, et les conseils des présidences de Madras et de Bombay s'adjoignent bien, lorsqu'ils agissent en qualité de législateurs, trois ou quatre notables indigènes; mais le vice-roi désigne pour cette fonction honorifique des hommes de famille princière qui ne peuvent être regardés comme les représentans de leurs concitoyens et qui, souvent incapables de comprendre la langue de leurs conquérans, assistent en témoins muets aux délibérations. On dit encore que les jeunes Hindous, après avoir fréquenté les écoles que le gouvernement multiplie avec le zèle le plus louable, subissent avec succès les examens et sont admis dans les cadres de l'armée ou dans les services publics au même titre que les Européens; mais, outre que ces jeunes prodiges sont des exceptions fort rares, il est douteux que le gouvernement, jaloux de son autorité, les juge jamais capables d'arriver à des postes élevés. On ne saurait découvrir dans l'Inde ce mouvement généreux de tout un peuple vers

la civilisation dont certaines nations moins bien douées que la nation hindoue, le Japon par exemple, donnent la preuve depuis dix ans. Ici le progrès n'a rien de spontané, c'est l'œuvre d'un maître dont la suprématie se fait partout sentir : aussi comprend-on que les peuples de l'Asie centrale, plus nerveux que la population amollie de l'Hindoustan, se défient de l'entrée des Anglais dans leurs montagnes. Cependant cette civilisation moderne, dont ils peuvent suivre le développement au pied de l'Himalaya, accomplit de bien grandes choses. Montrons en résumé quels résultats elle a obtenus; ce sera d'ailleurs une occasion de plus de reconnaître quelle forte position les Anglais ont prise en Asie.

III.

En Asie, plus encore qu'en Europe, le gouvernement est la source de tout progrès, et toute amélioration se réalise par le produit de l'impôt. L'individu est dépourvu d'initiative; les municipalités existent à peine, la province n'est qu'une subdivision administrative, le conseil suprême du vice-roi dispose seul des ressources du pays. L'examen du budget y acquiert donc une importance de premier ordre. L'opinion générale en Angleterre paraît être que l'Inde n'a pas eu d'habiles financiers depuis seize ans que la couronne s'est substituée à la compagnie, ce que l'on explique de plusieurs façons. D'abord la vie habituelle que mènent les Anglais dans cette contrée n'est guère propre à former des financiers. Ils arrivent jeunes encore, vivent au milieu des natifs, étudient les langues indigènes; préposés sur un district de fort grande étendue, obligés de parcourir de vastes territoires et d'entrer en rapports quotidiens avec une population considérable, ils s'endurcissent à toutes les fatigues et négligent les occupations sédentaires. Une telle école fournit de hardis militaires, des administrateurs vigoureux, même des diplomates excellens. La liste des *civilians* et des officiers de l'armée anglo-indienne est pleine d'hommes qui se sont acquis une réputation méritée dans les professions actives, mais qui ont peu de penchant pour les études de cabinet. Ce n'est pas tout. Ces mêmes hommes ont par nature l'instinct des grandes dépenses. Que ce soit pour illustrer leur administration ou même par un zèle généreux pour le bien-être de ceux qu'ils gouvernent, ils réclament sans cesse de nouvelles écoles, de nouveaux travaux, en un mot, sous quelque forme que ce soit, des améliorations onéreuses. Du dernier des collecteurs jusqu'au vice-roi, tous se liguent contre le budget, dont le secrétaire des finances est seul à défendre les intérêts. La compagnie des Indes offrait plus de garanties à ce point de vue; le conseil des directeurs, qui la représentait à Londres, contenait toujours un cer-

tain nombre de négocians habiles à calculer les avantages et les inconvéniens de toute innovation. La couronne n'est plus servie que par des fonctionnaires pour lesquels l'équilibre du budget n'est qu'une considération secondaire.

Toutefois, après avoir pris une allure inquiétante sous le règne de sir John Lawrence, les finances de l'Inde sont rentrées dans une voie normale depuis quelques années. L'impôt sur le revenu, auquel il avait fallu recourir aux époques de détresse, a disparu. Le déficit est remplacé par un excédant de recettes. Le budget de 1871-1872, que nous avons sous les yeux, présente 50 millions de livres sterling à l'actif et 47 millions au passif. L'impôt foncier donne 20 millions, l'opium 9 millions, le monopole du sel 6 millions, les douanes, le timbre et l'accise 7 millions; restent 8 millions de recettes diverses qui se divisent entre une foule de chapitres. Quant aux dépenses, les intérêts de la dette prennent environ 5 millions, l'armée 12 millions, les travaux publics 2 millions 1/2. On remarque avec étonnement que la perception coûte 2 millions 1/2 pour l'impôt foncier, et 1,600,000 livres sterling pour l'opium, ce qui dépasse de beaucoup la moyenne des frais de perception auxquels nous sommes habitués en Europe. Sous ce rapport encore, les Anglo-Indiens se montrent médiocres financiers; néanmoins un budget d'une telle puissance possède, surtout s'il est maintenu en équilibre, une élasticité dont les Anglais sauraient user largement, si des événemens graves surgissaient au-delà de leurs frontières.

La dette actuelle a été contractée en grande partie pour subvenir aux dépenses d'établissement des chemins de fer. Lord Dalhousie, président du *Board of trade* au moment de la fièvre des chemins de fer, avait été témoin des inconvéniens que produit la libre compétition des agioteurs. Par une réaction peut-être excessive, il ne voulut concéder les lignes de l'Inde qu'à des compagnies financières soumises à une très étroite surveillance de l'état, à peu près comme cela se passe en France. Toutes les entreprises de ce genre reçurent une garantie d'intérêts, et toutes en profitent encore, sauf deux ou trois des plus productives. Si onéreuse que cette combinaison ait été pour le trésor public, elle a produit du moins de bons résultats. La péninsule est sillonnée de chemins de fer; il y en avait 8,600 kilomètres exploités en 1872. Les grandes lignes de Calcutta à Lahore, de Bombay à Allahabad, de Madras à Bombay et à Calicut sur la côte de Malabar, ont une importance militaire et commerciale qui se conçoit aisément. Il fallait jadis plusieurs mois pour se rendre de l'un à l'autre des chefs-lieux de présidence; on fait aujourd'hui le voyage en quelques jours. Des embranchemens desservent les villes de Moultar, Baroda, Nagpore, Lucknow. D'autres lignes en construc-

tion ou en projet feront pénétrer la locomotive jusqu'à Darjeeling, Peshawer et Kurrachee, aux limites extrêmes de l'empire britannique, ou traverseront les provinces de l'intérieur, qui produisent en quantité des marchandises encombrantes telles que la houille et le coton. Jusqu'à ce jour, le charbon de terre consommé dans l'extrême Orient venait presque uniquement d'Angleterre et s'y vendait à un prix excessif; on sait maintenant qu'il existe entre le Gange et le Godavery des terrains houillers de très vaste superficie et de grande épaisseur qui commencent à être exploités avec profit.

Les chemins de fer sont cause que les travaux de routes entrepris par la génération précédente ont été un peu négligés; pourtant ils n'ont pas fait oublier les canaux. Ceux-ci sont plutôt creusés pour l'agriculture que pour la navigation. Bien que les grands fleuves de la péninsule soient abondamment alimentés par la fonte des neiges de l'Himalaya, il existe des districts où la sécheresse est extrême parce que les pluies y sont très rares. La vallée inférieure de l'Indus est aride, de même que la contrée fertile comprise entre le Gange et la Jumna. Les anciens empereurs mongols, avec les ressources imparfaites de leur époque, avaient essayé d'établir des canaux d'irrigation. Cette œuvre utile a été reprise par les Anglais. Le canal qui emprunte les eaux du Gange à Hurdwar, à la sortie des montagnes, et se prolonge jusqu'à Allahabad, mesure plus de 500 kilomètres de long, sans compter d'innombrables embranchemens qui répandent dans toutes les directions leurs eaux bienfaisantes. La province de Madras est sillonnée de canaux qui, dans cette région assez sèche, favorisent la culture du riz, principal aliment des natifs. Des sommes considérables ont été consacrées aux travaux de ce genre par le gouvernement anglo-indien, et, en raison du rôle prépondérant que joue dans le budget l'impôt foncier, ces dépenses ont été un placement avantageux en définitive, en même temps que c'était un bienfait véritable pour les populations exposées à de terribles disettes.

Nous passons rapidement, car il serait vraiment trop long d'énumérer toutes les améliorations que l'administration britannique a terminées ou entreprises (1). L'essentiel est de bien distinguer quel en est le caractère. Les dynasties hindoues, mongoles et mahométanes dont l'Hindoustan fut tour à tour l'apanage élevèrent à profusion des monumens magnifiques, témoignages splendides de leurs

(1) On trouvera les détails les plus précis sur les chemins de fer, sur les canaux, et en général sur la situation sociale et économique de l'Inde, dans le dernier compte-rendu annuel (*Progress and condition of India*) présenté au parlement. Ce compte-rendu, dont l'auteur est un géographe distingué, M. Clements Markham, est accompagné de nombreuses cartes et se distingue avec avantage des publications officielles ordinaires.

richesses et de leur puissance. Les œuvres du génie anglais, moins fastueuses, sont plus utiles. Des ponts, des casernes, des gares de chemin de fer, ne sont pas comparables, sous le rapport de l'art, avec le mausolée de la reine Nourmahal, que les touristes admirent encore auprès de la ville d'Agra. Guidés par le même sentiment d'utilité pratique, les conquérans du XIXe siècle se sont efforcés d'introduire en Asie de nouvelles cultures auxquelles le sol et le climat sont favorables. Le coton, qui est une plante indigène, n'alimente pas seulement les manufactures du pays; depuis la guerre de sécession d'Amérique, l'exportation s'est élevée peu à peu jusqu'au point d'atteindre un chiffre annuel de 1,500,000 balles. Le thé est aussi indigène; mais on le négligeait. Il y a maintenant des commissaires spéciaux pour la culture du coton de même que pour celle du thé, et cette dernière fournit aux marchés de l'Asie centrale des produits qui rivalisent avec ceux de la Chine. Enfin en 1860 on est allé chercher jusqu'au Pérou des graines et des plantes de quinquina, afin d'acclimater cette plante médicinale dans les districts montagneux de l'Assam et des Neilgherries. L'essai en a fort bien réussi. Le climat chaud et humide de l'Inde engendre les fièvres; on récolte maintenant autant d'écorce de quinquina qu'en réclame la consommation locale, et l'on en exporte même de grandes quantités en Angleterre.

La mise en valeur du sol, l'exploitation rationnelle des ressources du pays, ont été depuis quinze ans la préoccupation dominante du gouvernement. Toutes les mesures des vice-rois qui se sont succédé pendant cette période ont eu pour objectif principal la prospérité des indigènes, que l'on s'efforçait en même temps de se concilier en répandant l'instruction. On s'est dit que le meilleur moyen de prévenir une nouvelle insurrection est de gouverner les Hindous pour eux-mêmes, mieux qu'ils ne le feraient eux-mêmes, et d'enrichir l'état en les enrichissant. Une paix profonde favorisait de si louables efforts. A peine quelques petites guerres locales contre des tribus montagnardes, dans le Bhoutan, aux environs de Peshawer et sur les confins de la Birmanie, ont-elles rompu la monotonie de la vie de garnison. La seule expédition d'importance à laquelle ait pris part l'armée anglo-indienne a été la courte guerre d'Abyssinie. Ce temps de repos n'a pas été perdu pour la reconstitution des troupes indigènes, que la grande révolte de 1857 avait totalement désorganisées. Avant cette formidable insurrection, la compagnie comptait parfois 240,000 natifs sous ses drapeaux; il n'y en a plus que 127,000 à côté de 63,000 soldats européens. Est-ce assez pour maintenir dans l'obéissance un si vaste territoire, une population si nombreuse? On se dirait plutôt que c'est trop, à voir comment ces forces sont réparties. Plus de la moitié des régimens sont échelonnés d'Allahabad à Peshawer; les plus fortes garnisons sont dans

le Pendjab. Les chemins de fer permettraient sans doute de les faire refluer avec rapidité vers le sud, si les circonstances l'exigeaient. Toutefois ceci indique que les provinces du nord-ouest et la frontière afghane inquiètent le gouvernement vice-royal plus que les présidences de Madras et de Bombay. C'est là qu'est l'inconnu. La domination britannique s'est déjà sentie menacée de ce côté. C'est là qu'elle le serait encore, si quelque puissance étrangère, asiatique ou européenne, voulait lui porter atteinte.

A vrai dire, cette frontière du nord-ouest est une limite que les Anglais n'osent guère dépasser. D'un côté sont les Afghans, en proie à des dissensions intestines au milieu desquelles le vice-roi se garde bien d'intervenir; de l'autre s'ouvre, par le Cachemire et les cols du Karakorum, le Turkestan chinois, dont la situation politique est également incertaine. Entre les deux, des tribus sauvages se maintiennent indépendantes sur les pentes presque inaccessibles de l'Hindou-Kouch et du Boulor-Tagh. Le peu que l'on connaît de cette région d'un accès difficile, on le doit à des voyageurs aventureux qui s'y sont engagés dans ces derniers temps par amour des recherches scientifiques.

On a vu que les Anglais s'attachent avec raison à compléter le cadastre, qui est l'élément essentiel d'une juste répartition de l'impôt foncier. Ils travaillent en même temps à lever une carte exacte de la portion de l'Asie qu'ils occupent. La triangulation géodésique, qui est la base fondamentale de la carte géographique et des plans cadastraux, fut commencée dès 1802 par le colonel Lambton, continuée ensuite par le colonel Everest, auquel on doit la mesure des principaux pics de l'Himalaya. Comme elle s'achevait récemment dans les montagnes du Cachemire, les ingénieurs qui concourent à cette belle entreprise ne désiraient rien tant que de poursuivre leur œuvre à travers le massif de l'Asie centrale. La mesure d'un arc de méridien entre le cap Comorin et la Sibérie serait en effet une opération de premier ordre pour la géographie. Par malheur, la situation politique de l'Asie centrale ne permet guère d'y songer pour le moment. Cependant en 1865 un ingénieur géographe, M. Johnson, qui se trouvait alors à Leh, capitale du Cachemire oriental, reçut du sultan de Khotan une invitation de venir le visiter. Huit ans plus tôt, Adolphe Schlagintweit y avait été assassiné, et depuis lors aucun Européen n'avait franchi la frontière. M. Johnson, bravant le danger, se rendit à Khotan, y séjourna vingt jours et revint sans accident. Un peu plus tard, un autre chef du Turkestan chinois se mit en tête d'entrer en relations régulières avec le gouvernement anglo-indien. Il dépêcha une ambassade au vice-roi, qui répondit par l'envoi d'une mission moitié diplomatique, moitié scientifique, mais au fond en accueillant les avances de ce souve

rain barbare avec une extrême froideur. Ce n'était que prudent, on sait combien sont instables les potentats de cette région. Le massif des montagnes centrales restait fermé aux Européens; le major Montgomerie, chef des opérations géodésiques, eut alors l'idée d'y expédier des indigènes dressés avec soin aux observations astronomiques. L'un d'eux franchit la crête de l'Himalaya et parcourut une partie du Thibet; un autre partit de Peshawer, s'éleva sur le plateau de Pamir jusqu'aux sources de l'Oxus, et redescendit de l'autre côté dans la vallée de Kachgar, prouvant ainsi qu'il existe une route directe, d'un accès relativement facile et peut-être même praticable aux voitures, entre le Pendjab et le Turkestan oriental. C'est intéressant à savoir, car le commerce entre ces deux contrées n'est pas sans importance, quoiqu'il n'ait suivi jusqu'à ce jour que la voie très détournée de Samarcande et de Khokand, ou bien celle de Ladak et du Karakorum, qui n'est guère plus courte. Aussi un Anglais, M. Hayward, encouragé par la société de géographie de Londres, entreprit-il de reconnaître lui-même cette route; par malheur, il fut assassiné au retour par le chef d'une des tribus barbares qui occupent ces montagnes. En somme, le gouvernement vice-royal ne possède actuellement aucune influence au-delà de cette frontière, puisque de courageux explorateurs, avant-garde habituelle de la civilisation européenne, n'y pénètrent qu'au péril de leur vie.

Le gouvernement théocratique qui domine au Thibet n'admet aucun étranger dans l'étendue de ses possessions. Le peu que l'on en connaît est dû à des missionnaires catholiques qui y ont pénétré par la Chine, car du côté de l'Inde nul ne peut dépasser la crête des montagnes. Sur le versant même de l'Himalaya, qui regarde la vallée du Gange, les Anglais ont dans le Bhoutan des voisins incommodes qu'il a fallu châtier par les armes il y a neuf ans. Plus à l'est, sur la limite indécise qui sépare la province d'Assam de l'empire birman, vivent les tribus sauvages des Lushaïs, qui faisaient des incursions fréquentes sur le territoire britannique. Une expédition dirigée contre eux l'an dernier leur a prouvé que les Anglais ne laissent pas les injures impunies; mais, aucune garnison n'étant restée dans ce pays malsain et difficile, les hostilités peuvent reprendre au premier jour.

Tout à fait à l'ouest, le khan de Khelat est le souverain nominal du Beloutchistan. Menacé par le shah de Perse, qui voudrait bien lui enlever le Mekran, il aurait peine à se défendre contre les vassaux qui lui disputent le pouvoir, s'il n'était soutenu par les Anglais, auxquels importe la tranquillité de ce petit état, traversé par la ligne télégraphique indo-européenne. Le khan de Khelat s'est reconnu

l'allié subordonné des Anglais; on sait ce que cela veut dire. Il reçoit un subside annuel de 5,000 livres sterling; un agent politique du vice-roi réside auprès de lui, prêt à intervenir dans les discordes civiles. D'ailleurs le Beloutchistan est une contrée stérile; il ne présente d'intérêt que parce qu'il sépare l'Inde de la Perse et qu'il est une des portes ouvertes sur la vallée de l'Indus en venant de l'Asie centrale.

De tous côtés, l'Inde anglaise semble avoir atteint ses limites naturelles. Elle a des voisins incommodes, turbulens, contre lesquels elle se doit tenir sans cesse sur la défensive; pourtant aucun d'eux n'est dangereux. Ce sont des tribus barbares ou de petits royaumes dont l'armée britannique viendrait à bout facilement. La politique des derniers vice-rois a été empreinte d'une extrême réserve à leur égard. On ne pensait qu'à maintenir de bons rapports avec tous ces voisins, ce qui n'est pas toujours possible, soit parce qu'ils vivent dans un tel état de barbarie que l'on ne peut entamer avec eux de négociations sérieuses, soit parce qu'ils sont en proie à des révolutions incessantes. Cette politique serait sage peut-être, s'il n'y avait au nord des montagnes la Russie, dont les progrès inquiètent à juste titre. Aussi longtemps que les Beloutches, les Afghans et les musulmans du Turkestan oriental conserveront leur indépendance, le péril ne sera pas imminent; mais le khan de Khelat ne subira-t-il pas l'ascendant de la Perse, aujourd'hui l'alliée de la Russie? Candahar, Caboul et Kachgar éviteront-ils le sort de Bokhara et de Samarcande? Et puis, il faut bien le dire, le commerce britannique, dont l'ambition n'est jamais assouvie, demande que de nouveaux marchés lui soient ouverts. Pourquoi le vice-roi délégué dans l'Inde par la reine d'Angleterre se montre-t-il moins entreprenant que les anciens gouverneurs-généraux de la compagnie des Indes? Pourquoi l'Afghanistan après le Pendjab, le Thibet après le Cachemire, ne deviennent-ils pas des dépendances de l'empire britannique? La puissance d'expansion de cet empire s'est-elle donc affaiblie à mesure qu'il acquérait plus de force et d'étendue? Nullement; mais au-delà des frontières qui le bornent aujourd'hui vivent des populations belliqueuses et méfiantes. Montesquieu dit quelque part dans l'*Esprit des lois :* « L'Asie n'a point précisément de zone tempérée, et les lieux situés dans un climat très froid y touchent immédiatement ceux qui sont dans un climat très chaud. » Quoique ceci ne soit pas tout à fait exact, il est réel qu'un autre pays commence au pied des montagnes par lesquelles l'Inde est bornée. Ce sont d'autres races, d'autres mœurs, c'est un autre climat.

H. Blerzy.

LE

ROMAN DE LA RÉVOLUTION

Quatre-vingt-treize, par M. Victor Hugo, 3 vol. in-8°, Paris 1874; Michel Lévy.

Un nouvel ouvrage de M. Victor Hugo, un nouveau recueil de l'auteur des *Feuilles d'automne*, un nouveau drame de l'auteur d'*Hernani*, combien cette simple annonce, il y a quarante ans, éveillait de curiosités ardentes et de poétiques sympathies! Il n'était pas nécessaire de le faire traduire dans toutes les langues, de le faire paraître dans toutes les capitales à la fois. On n'avait pas besoin de notifier au genre humain que l'œuvre du maître serait publiée le même jour en français à Paris, en anglais à Londres, en allemand à Vienne, en hongrois à Pesth, en russe à Saint-Pétersbourg, en suédois à Stockholm, en espagnol à Madrid, en italien à Rome. L'art de la mise en scène, encore dans l'enfance, ne connaissait pas ces effets gigantesques, les annonces d'Eugène Renduel suffisaient; le nom de M. Victor Hugo était le seul talisman. On dévorait les pages du livre, on était avide de savoir quelle surprise le poète avait réservée à ses lecteurs, on voulait juger dans quel sens se développerait cette imagination puissante, quels chants ou quelles clameurs sortiraient de cette âme sonore, toute pleine d'étrangetés et de mystères. L'inquiétude n'était pas moins vive que l'espérance, inquiétude touchante et glorieuse, signe de ces amitiés qui se forment entre un poète et une génération. Si jamais M. Victor Hugo a conquis une popularité profonde, durable et digne de lui, ç'a été dans ces jours de libre essor où la séve courant sous l'écorce éclatait en bourgeons et promettait tant de richesses. Que tout cela est

loin de nous! A cette séve impatiente, il fallait une atmosphère sereine; de formidables ouragans sont venus, des fléaux ont troublé les sources et emporté les grains. A parler sans images, quand on annonce aujourd'hui une création nouvelle de M. Victor Hugo, il y a du bruit, du fracas, il y a des sons de trompe et des battemens de tambour dans tous les carrefours de la littérature européenne; l'auteur ne peut plus compter sur cette curiosité intelligente, sur cette sollicitude amie qui accueillait autrefois chacune de ses œuvres. Comment s'éveillerait la curiosité? A quoi se prendrait la sollicitude? Chez un artiste qui cherche, qui marche, qui déploie ses forces, on peut, suivant le mot de Royer-Collard, s'attendre à de l'imprévu; chez l'auteur de *l'Homme qui rit*, tout est prévu, le bien comme le mal, le vrai comme le faux. On connaît ses procédés, sa manière, sa rhétorique, sa méthode de déclamation et d'amplification, son système de placage et de remplissage. Quant à l'inspiration du poète qui a tracé tant de pages immortelles, ne sait-on pas qu'elle est arrêtée et comme figée désormais sous des influences meurtrières?

Nous faisions involontairement ces réflexions avant d'ouvrir le *Quatre-vingt-treize* de M. Victor Hugo; nous pensions aussi, non sans tristesse, à nos prédécesseurs, à ceux qui, en toute occasion, exprimaient cette curiosité ou cette sollicitude dont nous venons de parler; nous nous rappelions l'intérêt passionné qui s'attachait alors aux appréciations de ces œuvres audacieuses. C'était Gustave Planche qui les jugeait au nom de la vérité humaine, comme il disait, avec sa rectitude et sa précision magistrale; c'était Sainte-Beuve, moins libre, moins précis, obligé à toute sorte de ménagemens, dominé par toute sorte de petites préoccupations personnelles, en revanche plus attentif que Gustave Planche aux choses de l'âme, aux exigences supérieures de la vie morale de l'homme; c'était M. Charles Magnin, si discret, si modeste, si scrupuleux, la conscience même, un lettré accompli dont la bienveillance habituelle rendait les critiques plus redoutables; c'était encore, car en parlant de nos devanciers je ne m'en tiens pas seulement à ceux qui ont écrit dans la *Revue*, c'était M. Alexandre Vinet, le noble censeur de Lausanne, qui, du haut de son esthétique chrétienne, mesurait et fouillait, pour ainsi dire, toutes les œuvres de l'imagination française à la lumière de l'Évangile. Hélas! tous sont morts. S'ils vivaient, que diraient-ils? Autrefois, satisfaits ou mécontens, le poète les obligeait d'exprimer tout haut leur pensée; seraient-ils aussi empressés aujourd'hui? L'annonce d'un ouvrage nouveau serait-elle encore pour eux un appel irrésistible, une mise en demeure de parler? Ne trouveraient-ils pas, comme nous, que tout a été dit, que la nouveauté seule des

inspirations soutient l'ardeur de la critique, que la fête est finie, que la journée du poète décline, que son âme est emprisonnée dans les passions politiques, qu'il n'y a plus à suivre le génie dans les airs, puisqu'il a replié ses ailes et qu'il consent à vivre dans cette geôle?

En lisant le récit que M. Victor Hugo a intitulé *Quatre-vingt-treize*, j'ai senti que ces réflexions n'étaient pas absolument exactes. Les procédés sont toujours les mêmes et le fond de l'inspiration n'a pas changé; cependant il serait injuste de dire qu'il n'y a rien de nouveau dans les intentions de l'auteur. Dès le début, on sent le désir de faire briller à travers cette époque sanglante un rayon d'humanité. Il y a aussi comme un effort pour se montrer impartial, non pas entre les idées aux prises, mais entre les hommes qui les représentent. Les personnages attachés à l'ancienne France, ceux qui restent fidèles à leur foi monarchique et religieuse, ne sont pas tous dans ce tableau du poète des êtres bornés, des cerveaux étroits et sombres, des âmes obstinément fermées à toute lumière; les hommes de 1793 ne sont pas toujours des êtres plus grands que nature, des créatures privilégiées qui, vivant dans la clarté de l'apocalypse révolutionnaire, n'ont plus rien à apprendre pour devenir la plus haute expression de notre race. Il faut remercier l'auteur de cette condescendance; vraiment il est bon prince. Il semble avoir écrit ces trois volumes précisément dans le dessein d'enseigner à un de ses héros les plus chers que, si la révolution est au-dessus de tout, l'humanité est au-dessus de la révolution. On devine enfin dans ce livre une certaine intention de montrer ce que devient au milieu des violences démagogiques le pauvre peuple, le peuple d'en bas, celui qui vit tout près de la nature, naïf, confiant, n'ayant d'autre souci que la tâche de l'heure présente et ne soupçonnant pas l'œuvre infernale des factions. C'est lui surtout, bien plus que les autres classes, qui a besoin des progrès accomplis sans secousse, des lois tutélaires, des abris solides; en temps de révolution, effaré, ahuri, les cataclysmes le brisent, avant qu'il ait rien pu comprendre à tout ce qui se passe. M. Victor Hugo ne dit pas la chose aussi nettement, mais les détails de son récit, qu'il le veuille ou non, amènent cette conclusion inévitable.

Voilà, dira-t-on, des vérités bien simples; sommes-nous donc tellement bas qu'il faille y voir des concessions? C'est bien peu, je l'avoue; rappelez-vous pourtant cette plainte exhalée, il y a quarante ans, par la belle âme si poétiquement malade qui vient de quitter ce monde après avoir tant erré du jour à la nuit et du ciel aux abîmes : « le cœur se serre, disait Michelet, quand on voit que dans le progrès de toute chose la force morale n'a pas augmenté.

La notion du libre arbitre et de la responsabilité morale semble s'obscurcir chaque jour;... cette larve du fatalisme, par où que vous mettiez la tête à la fenêtre, vous la rencontrez. L'artiste même, le poète, qui n'est tenu à nul système, mais qui réfléchit l'idée de son siècle, il a de sa plume de bronze marqué la vieille cathédrale de ce mot sinistre : Ἀνάγκη. Ainsi vacille la pauvre petite lumière de la liberté morale. Et cependant la tempête des opinions, le vent de la passion, soufflent des quatre coins du monde. Elle brûle, elle, veuve et solitaire; chaque jour, chaque heure, elle scintille plus faiblement. Si faiblement scintille-t-elle que dans certains momens je crois, comme celui qui se perdit aux catacombes, sentir déjà les ténèbres et la froide nuit... Peut-elle manquer? Jamais sans doute. Nous avons besoin de le croire et de nous le dire, sans quoi nous tomberions de découragement. Elle éteinte, grand Dieu! préservez-nous de vivre ici-bas! » Assurément ce n'est pas M. Victor Hugo qui choisirait ces paroles pour en faire l'épigraphe de son roman; nous sommes tentés, quant à nous, de les y inscrire d'office, comme un éloge pour les intentions de tel et tel chapitre, comme un avertissement et un blâme pour tout le reste.

Cette première indication suffit en ce moment; prenons garde de conclure avant d'avoir fourni nos preuves. Il faut reprendre tout cela pièces en main, il faut pénétrer par l'analyse au fond de la pensée de l'auteur. Le plus sûr moyen de faire une critique juste et sincère, quand il s'agit d'une œuvre comme celle-là, c'est d'exprimer en toute franchise ce qu'on a ressenti en la lisant. Quel est le sujet? comment l'auteur l'a-t-il traité? Quelles idées y a-t-il introduites? quels sont les procédés de l'artiste et les inspirations du penseur? Je veux dire simplement sur tous ces points l'impression d'un lecteur sans parti-pris.

Rien de plus simple que le sujet. M. Victor Hugo, poète harmonieux et puissant, imagination lyrique d'une étonnante richesse, n'a jamais brillé par l'invention dans ses romans ou dans ses drames. Il lui manque le naturel, la souplesse, la vérité familière, ce qui donne la vie aux fictions de l'art. Ses personnages ne vivent pas d'une vie propre. A les voir, on a l'idée d'un maître hardi qui, le ciseau à la main,

Fait au marbre étonné de superbes entailles;

on ne voit que ce maître et pas autre chose. C'est toujours lui qui est à l'œuvre, toujours lui qui manie l'ébauchoir et le marteau. Cette figure qui se dégage du bloc, n'en doutez pas, c'est la sienne. Le charme des grands inventeurs dans le drame ou dans le roman,

c'est qu'ils s'oublient, qu'ils s'effacent, qu'ils sortent d'eux-mêmes, pour nous représenter la destinée humaine à travers l'infinie variété des hommes et des choses. Les uns excellent à combiner les incidens, à les faire converger vers un but, à inventer des situations qui résument une époque; les autres, plus indifférens à l'intérêt du drame ou moins habiles dans l'art d'imaginer les faits, concentrent leurs efforts sur la peinture des caractères. Tous enrichissent le domaine poétique de figures à jamais reconnaissables. M. Victor Hugo, qui ne sait pas s'oublier lui-même pour s'inspirer simplement du monde réel et créer des personnages vivans, ne sait pas non plus s'emparer du lecteur par l'entrain et la nouveauté des péripéties. Il lui est arrivé plus d'une fois d'emprunter des effets, des couleurs, des scènes, à des conteurs plus inventifs, qu'on n'eût jamais songé à nommer auprès de lui, s'il n'avait lui-même autorisé ce rapprochement par de fâcheuses imitations. Cette fois rien de plus simple, rien de plus bref; le roman tout entier, dégagé des détails parasites, des hors-d'œuvre et des amplifications, pourrait tenir aisément dans une trentaine de pages. Mérimée en eût fait quelque chose comme *Mateo Falcone* ou *la Prise d'une redoute*.

Le marquis de Lantenac est le chef de l'insurrection vendéenne de 1793; le commandant des troupes républicaines est le neveu du marquis, ci-devant vicomte de Gauvain. Le vicomte, aux heures enthousiastes de la jeunesse, a eu pour précepteur un prêtre, l'abbé Cimourdain, qui, entraîné un des premiers par l'esprit du siècle, avant de se lancer à corps perdu dans le courant de la révolution, a pétri à son image l'âme et le cœur de son élève, en a fait l'enfant de sa volonté, l'a brûlé de sa flamme et de sa foi. Au moment où ces deux types de la vieille noblesse, l'oncle et le neveu, l'homme de l'ancien régime et l'homme du monde nouveau, Lantenac et Gauvain, sont en face l'un de l'autre dans cette guerre à mort, Cimourdain arrive auprès de Gauvain comme délégué de la convention. Représentez-vous Saint-Just chargé de surveiller un jeune noble devenu général républicain, avec cette circonstance particulière que le jeune noble est le disciple de Saint-Just. La lutte de Lantenac et de Gauvain se circonscrit avec une précision terrible sur l'échiquier des landes bretonnes. Petites armées et grandes batailles, c'est l'intitulé d'un des chapitres du livre. Enfin, après bien des coups reçus et rendus, Lantenac est bloqué dans une tour avec une poignée d'hommes. Une quinzaine de Vendéens soutiennent un siége contre plus de quatre mille républicains. Nulle ressource, nulle espérance, pas même celle de se faire sauter; la poudre manque. Chacun brûlera sa dernière cartouche, puis du bas en haut de la tour, d'étage en étage, sur chaque marche, derrière

chaque porte, on disputera sa vie à l'arme blanche. Ce n'est plus qu'une question de jour et d'heure; Lantenac est perdu. Il échapperait cependant après une résistance héroïque, si un grand devoir d'humanité ne l'empêchait de mettre à profit les circonstances qui assurent son salut. Pour épargner une horrible mort à trois pauvres petits enfans gardés comme otages par sa troupe, il revient sur ses pas et se livre à la guillotine. La hideuse machine avait été plantée la veille au pied de la tour, en prévision de la défaite inévitable du marquis. Touché de ce sacrifice, qui transfigure à ce moment suprême le vieux chef royaliste, jusque-là inflexible comme sa foi, Gauvain le révolutionnaire se sent à son tour transporté au-dessus de lui-même. Il favorise l'évasion de Lantenac et prend sa place dans le cachot. Traduit en conseil de guerre pour cette trahison, il est condamné à mort par son ami Cimourdain. Cimourdain est tout-puissant, un signe de lui peut arrêter le couperet de la guillotine. Stoïquement inflexible, bien qu'il ait la mort dans l'âme, il applique la loi sans hésiter, puis, au moment où la tête du jeune hëros républicain tombe sous le tranchant du fer, il se tire un coup de pistolet dans le cœur. Les deux âmes ont pris leur vol ensemble.

Voilà le programme d'où un conteur plus sobre aurait fait sortir un bref et dramatique récit; M. Victor Hugo y a trouvé la matière de trois volumes. La première et la seconde partie, qui se décomposent en sept livres, partagés eux-mêmes en une trentaine de chapitres, ne renferment que les préliminaires du sujet. La première porte ce titre : *En mer;* la seconde est intitulée *A Paris.* Si l'on veut savoir comment une simple nouvelle peut devenir un roman de longue haleine, ou plutôt un récit à prétentions épiques, rien de plus instructif que l'examen de ces deux premières parties. Les descriptions à outrance, les dénombremens sans fin, les leçons et expositions hors de propos, de longs détails d'une science inutile ou suspecte, de longues rédactions d'histoire où la besogne du compilateur est dissimulée sous les coups de griffe du maître-écrivain, tels sont les procédés que l'auteur met en usage. On les avait déjà rencontrés plus ou moins dans *les Misérables*, dans *l'Homme qui rit*, dans *les Travailleurs de la mer;* on les retrouve dans *Quatre-vingt-treize*, mais on les retrouve bien autrement accusés par la simplicité même du fond. La fable est si peu de chose qu'on a tout loisir d'y compter les surcharges et d'en mesurer l'encadrement.

Voyez par exemple, dès le début, les deux chapitres consacrés à un accident sur un navire de guerre. Un des canons de la batterie s'est détaché en brisant son amarre. Lancée de droite à gauche par

le tangage, d'avant en arrière par le roulis, la terrible machine brise tout, extermine tout; elle écrase les hommes et démolit le navire. On devine ce que l'imagination de M. Hugo va prêter à ce *tormentum belli*, comme il l'appelle. Ce n'est plus un canon, c'est une brute; ce n'est plus une machine, c'est un monstre. L'auteur nous fait assister à ce qu'il nomme « l'entrée en liberté de la matière. » Opprimé depuis des siècles, l'esclave se venge. Dans ce bloc fondu, forgé, façonné pour le service de l'homme, le poète visionnaire croit apercevoir un instinct, une force cachée, une âme obscure qui perd patience, et, profitant d'un moment d'oubli, d'une négligence fortuite de son tyran, se révolte. « Rien de plus inexorable que la colère de l'inanimé... Vous pouvez raisonner un dogue, étonner un taureau, fasciner un boa, effrayer un tigre, attendrir un lion; aucune ressource avec ce monstre, un canon lâché. » Un premier chapitre intitulé *Tormentum belli* n'avait pas suffi à la verve du peintre; un second chapitre intitulé *Vis et vir* nous montrera la lutte du canonnier contre le canon en rupture de ban. Et la description recommence, effrénée, forcenée, employant les plus violentes images pour égaler la fureur de « cette énorme brute de bronze. » C'est le chariot vivant de l'Apocalypse, c'est une tempête, un bruit monstrueux, une âme de haine et de rage, une cécité qui paraît avoir des yeux, un gigantesque insecte de fer ayant ou semblant avoir une volonté de démon. Entre le canonnier et le canon, le duel, qui vise au sublime, tombe souvent dans le grotesque. L'homme dit au monstre : Viens donc! Le monstre semble écouter et subitement il saute sur lui. « L'homme esquiva le choc. La lutte s'engagea. Lutte inouie! Le fragile se colletant avec l'invulnérable. Le belluaire de chair attaquant la bête d'airain. » S'il ne s'agissait ici que de style et de facture, il faudrait bien admirer les ressources de cette prodigieuse rhétorique; il y en a vingt pages sur ce ton. Malheureusement il suffit d'un mot pour détruire tous ces effets, comme c'est assez d'une piqûre légère pour dégonfler un ballon. Ce tableau ne trompera que des lecteurs de très bonne volonté; les hommes de mer diront que tout cela est faux, que jamais canon décroché de ses amarres n'a causé ces effroyables ravages, qu'il y a des moyens sûrs de conjurer le péril, que la masse de bronze peut être arrêtée au premier choc, et que l'imagination seule d'un poète a pu voir ces évolutions, ces emportemens, ces tourbillonnemens, dans lesquels le canon transformé en monstre représente la revanche de la matière contre l'esprit. Cependant, y eût-il là quelque chose d'exact, l'objection resterait la même; ces choses ne sont pas à leur place, et il sera toujours ridicule que l'auteur, après avoir transfiguré en poète un événement réel, vienne gravement

expliquer la cause du désastre dans le langage technique d'un contre-maître : « la faute, dit-il, était au chef de pièce, qui avait négligé de serrer l'écrou de la chaîne d'amarrage et mal entravé les quatre roues de la caronade ; ce qui donnait du jeu à la semelle et au châssis, désaccordait les deux plateaux et avait fini par disloquer la brague. Le combleau s'était cassé, de sorte que le canon n'était plus ferme à l'affût. La brague fixe, qui empêche le recul, n'était pas encore en usage à cette époque. Un paquet de mer étant venu frapper le sabord, la caronade mal amarrée avait reculé et brisé sa chaîne, et s'était mise à errer formidablement dans l'entre-pont. » Ne dirait-on pas un jeune marin de l'école navale de Brest préparant son examen de fin d'année? Le goût de l'imagination sans frein, la prétention au savoir le plus technique, voilà deux traits caractéristiques de M. Victor Hugo. Je suis persuadé que l'explication ci-dessus est exacte, j'écarte le souvenir de Molière, je n'écoute pas Sganarelle s'écriant : « Entendez-vous le latin? Vous n'entendez pas le latin? *Cabricias arci thuram catalamus...* » Mais enfin en admirant, comme je le dois, tant de poésie et tant de savoir, je suis bien obligé de dire : *Non erat his locus.*

Ce mot si juste, cette règle de bon sens supérieure à toutes les écoles, et que toute école doit revendiquer, M. Victor Hugo l'oublie à tout instant. Il l'oublie aux endroits les plus pathétiques, du moins aux endroits qui, dans le plan du récit, devraient présenter ce caractère. Au moment où les quatre mille cinq cents républicains viennent assiéger les dix-neuf royalistes dans la tour Gauvain, un des dix-neuf, un rude paysan surnommé *l'Imânus*, ardent à venger dans le sang des bleus son père, sa mère et sa jeune sœur, guillotinés tous trois sur la place publique de Laval, se penche du haut de la tour et adresse un discours aux assiégeans. « Hommes qui m'écoutez, je suis Gouge-le-Bruant, surnommé Brise-bleu, parce que j'ai exterminé beaucoup des vôtres, et surnommé aussi l'Imânus, parce que j'en tuerai encore plus que je n'en ai tué... Je vous parle au nom de monseigneur le marquis Gauvain de Lantenac, vicomte de Fontenay, prince breton, seigneur des sept forêts, mon maître. » Que tout cela est naturel et bien en situation, entre gens qui ne cessent de se crier les uns aux autres : Point de quartier! Mais cette rhétorique est peu de chose encore, il faut que la géographie apparaisse : « Sachez que monseigneur le marquis, avant de s'enfermer dans cette tour où vous le tenez bloqué, a distribué la guerre entre six chefs, ses lieutenans ; il a donné à Delière le pays entre la route de Brest et la route d'Ernée, à Treton le pays entre La Roë et Laval, à Jacquet, dit Taillefer, la lisière du Haut-Maine, à Gaulier, dit Grand-Pierre, Château-Gontier, à Lecomte,

Craon, Fougères à M. Dubois-Guy, et toute la Mayenne à M. de Rochambeau... » On ne saurait être plus précis. Toutefois ce n'est pas encore assez; après la géographie, la statistique : « Vous qui êtes ici et qui m'entendez, vous nous avez traqués dans la forêt et vous nous cernez dans cette tour; vous avez tué ou dispersé ceux qui s'étaient joints à nous; vous avez du canon, vous avez réuni à votre colonne les garnisons et postes de Mortain, de Barenton, de Teilleul, de Landivy, d'Évran, de Tinténiac et de Vitré, ce qui fait que vous êtes quatre mille cinq cents soldats qui nous attaquez, et nous, nous sommes dix-neuf hommes qui nous défendons. » Voilà ce qui s'appelle un rapport militaire scrupuleusement circonstancié; quel officier d'état-major que ce paysan! Si l'assiégeant ne sait pas tout ce qui l'intéresse, ce ne sera pas la faute de l'assiégé. Et croyez-vous que tout soit fini? Pas le moins du monde. J'indique et j'abrége, l'auteur ne nous fait grâce de rien. L'Imânus, du haut de la tour, continue de fournir à l'ennemi les renseignemens les plus précieux : « Vous avez réussi à pratiquer une mine et à faire sauter un morceau de notre rocher et un morceau de notre mur. Cela a fait un trou au pied de la tour, et ce trou est une brèche par laquelle vous pouvez entrer... » Vraiment il parle d'or! Je m'aperçois pourtant que l'illustre écrivain a oublié une figure de sa rhétorique, une table de son mécanisme, une octave de son clavier, on n'a pas encore vu le dénombrement des dix-neuf. Patience, le voici : « D'abord, monseigneur le marquis, qui est prince de Bretagne et prieur séculier de l'abbaye de Sainte-Marie de Lantenac, où une messe de tous les jours a été fondée par la reine Jeanne, ensuite les autres défenseurs de la tour, dont est M. l'abbé Turmeau, en guerre Grand-Francœur, mon camarade Guinoiseau, qui est capitaine du camp-vert, mon camarade la Musette, qui est capitaine du camp des fourmis, et moi, paysan, qui suis né au bourg du Daon, où coule le ruisseau Moriandre. » Tout cela pour arriver à dire : Nous avons dans cette tour trois petits enfans que vous aimez; laissez-nous sortir, nous vous rendrons les enfans. « Vous voulez dire : il pleut, dites il pleut. » C'est la recommandation que La Bruyère adressait aux parleurs alambiqués de la cour et de la ville; il ne se doutait pas que nous serions obligé de l'adresser un jour à l'un des plus farouches soldats d'une guerre fratricide. Quoi! le ruisseau Moriandre, et le camp-vert, et le camp des fourmis, et le prieur séculier de l'abbaye de Sainte-Marie, et la messe, la messe de tous les jours fondée par la reine Jeanne, tous ces détails, toutes ces indications précises, toutes ces choses qui sentent le greffier, le tabellion ou le pédant, c'est un paysan qui les débite sans sourciller, et à quel moment, je vous prie? Quand la mort plane sur la tour et qu'il n'y a qu'un mot qui

vaille! Où diable l'érudition va-t-elle se nicher? Ce n'est pas un homme, ce paysan, c'est un dictionnaire.

C'est ce même procédé du dénombrement, ce même placage d'érudition indigeste et d'histoire inutile qui remplit toute la seconde partie de l'ouvrage. Pourquoi M. Victor Hugo a-t-il introduit dans son roman Danton, Robespierre et Marat? Uniquement pour avoir l'occasion de faire le tableau de la convention et le dénombrement de ses membres. Le comité de salut public ordonne d'afficher dans les villes et villages de Vendée et d'exécuter strictement le décret portant peine de mort contre toute connivence dans les évasions de rebelles prisonniers. C'est le décret qui fera tomber la tête du jeune Gauvain, après qu'il aura favorisé la fuite du marquis de Lantenac. En outre le comité de salut public envoie Cimourdain auprès des troupes républicaines de Vendée commandées par Gauvain, avec mission expresse de surveiller le jeune chef. Robespierre, Danton, Marat, sont mêlés à ces deux actes. C'est par ce seul lien qu'ils tiennent au récit; n'importe, le poète met la main sur eux, et, bon gré mal gré, les précipite au premier plan. Cette violence est-elle heureuse? Médiocrement à mon avis. D'abord on est impatienté des continuels arrêts de la narration. Arrivera-t-on jamais? Ce train ne marche pas. Cette fois surtout on sait d'avance que la station sera d'une longueur insupportable. Si l'histoire de Lantenac, de Gauvain et de Cimourdain n'était qu'un prétexte pour mettre en scène Robespierre, Danton et Marat, ce prétexte était-il bien nécessaire? Pourquoi le poète n'est-il pas allé directement à son but? Histoire ou roman, poème ou drame, c'est à lui de choisir, mais il faut qu'il choisisse. Nous les avons déjà vus, ces personnages terribles, sous la plume des historiens et des poètes. Lamartine, dans *les Girondins*, les a montrés à l'œuvre. M. Edgar Quinet, dans un beau chapitre de *Merlin l'enchanteur*, a essayé de deviner l'âme impénétrable de Robespierre; Ponsard enfin a mis les trois tribuns aux prises dans une scène mémorable de sa *Charlotte Corday*. Je ne crois pas que M. Victor Hugo ait dépassé ou même égalé dans cette peinture aucun des trois écrivains que je viens de nommer. Il n'est pas plus vrai que Lamartine, qui pèche si souvent contre la vérité. S'il a plus que M. Edgar Quinet le sentiment de la réalité extérieure, il s'en faut bien qu'il ait comme lui ce don de seconde vue qui fait deviner l'invisible et effleurer l'impalpable; enfin, sans comparer le talent honnête et laborieux de l'auteur de *Lucrèce* au poétique génie de l'auteur des *Feuilles d'automne*, comment ne pas reconnaître que l'honnêteté de l'esprit, aidée d'une laborieuse ardeur, va souvent très haut et très loin? C'est ce qui est arrivé à Ponsard dans cette scène de *Charlotte Corday* où paraissent les trois chefs révolutionnaires.

M. Victor Hugo a voulu refaire cette grande scène à sa manière. Il a conduit Danton, Robespierre et Marat dans le cabaret de la rue du Paon. Le chapitre est intitulé *Minos, Éaque et Rhadamante*. Les trois juges d'enfer sont attablés dans une arrière-salle; il y a devant Danton un verre et une bouteille de vin, devant Marat une tasse de café, devant Robespierre des papiers. Sous leurs yeux est étalée une carte de France. Que font-ils là tous les trois? Ils cherchent l'ennemi de la république; ils sont d'accord pour l'écraser, seulement ils disputent sur la question de savoir où il est. L'ennemi, dit Robespierre, est sur la frontière de l'est; c'est la Prusse, c'est l'Allemagne, c'est l'Europe. Non, reprend Danton, la grande urgence est ailleurs; l'ennemi est en Vendée, avec les Anglais par derrière. Il est partout, s'écrie Marat. Ce dissentiment n'est qu'un prétexte pour faire éclater les trois caractères, pour faire grimacer et siffler les trois têtes monstrueuses. Certes les traits énergiques ne manquent pas à cette peinture; il y a même par instans une terrible impartialité. Que l'auteur l'ait voulu ou non, le lecteur retrouve dans *ces portraits noirs de leur ressemblance*, comme dit André Chénier, l'hypocrisie de Robespierre, la corruption et la violence de Danton, l'infamie de Marat. Voulez-vous savoir comment finit l'entretien? C'est Marat qui a le dernier mot : « Danton, prends garde. Ah! tu hausses les épaules. Quelquefois hausser les épaules fait tomber la tête. Danton, je te le dis, ta grosse voix, ta cravate lâche, tes bottes molles, tes petits soupers, tes grandes poches, cela regarde Louisette (Louisette était le nom d'amitié que Marat donnait à la guillotine). Il poursuivit : Et quant à toi, Robespierre, tu es un modéré, mais cela ne te servira de rien. Va, poudre-toi, coiffe-toi, brosse-toi, fais le faraud, aie du linge, sois pincé, frisé, calamistré, tu n'en iras pas moins place de Grève; lis la déclaration de Brunswick; tu n'en seras pas moins traité comme le régicide Damiens, et tu es tiré à quatre épingles en attendant que tu sois tiré à quatre chevaux. — Écho de Coblentz! dit Robespierre entre ses dents. — Robespierre, je ne suis l'écho de rien, je suis le cri de tout. Ah! vous êtes jeunes, vous. Quel âge as-tu, Danton? Trente-quatre ans. Quel âge as-tu, Robespierre? Trente-trois ans. Eh bien! moi, j'ai toujours vécu, je suis la vieille souffrance humaine, j'ai six mille ans. — C'est vrai, répliqua Danton, depuis six mille ans Caïn s'est conservé dans la haine comme le crapaud dans la pierre, le bloc se casse, Caïn saute parmi les hommes, et c'est Marat. — Danton! cria Marat, et une lueur livide apparut dans ses yeux. — Eh bien! quoi? dit Danton. — Ainsi parlaient ces trois hommes formidables.» Oui, formidables assurément, mais dépouillés ici de l'auréole des légendes menteuses. L'auteur a beau ajouter : Querelle de ton-

nerres, la conscience du lecteur répond : Querelle de scélérats! D'où vient donc que la scène, qui à ce point de vue ne nous déplaît pas, laisse pourtant une impression d'ennui? d'où vient que le doigt impatient se hâte de faire sauter les feuillets? C'est que tout cela ne rime à rien, comme on dit vulgairement, c'est que le remplissage, éclatant de vigueur ou chargé de *concetti*, n'en est pas moins du remplissage.

Et le tableau de la convention, que fournira-t-il à M. Victor Hugo? Des images apocalyptiques et une liste interminable de noms, le délire de l'enthousiasme et l'exactitude du procès-verbal. C'est ce que nous remarquions tout à l'heure dans l'épisode du canon décroché ainsi que dans le discours du paysan vendéen. La convention est une cime, l'une des deux cimes les plus hautes qui aient apparu à l'horizon des hommes. L'humanité chrétienne réclamerait en vain pour le Thabor; il y a longtemps que M. Victor Hugo ne tient plus compte de ces réclamations-là. « Il y a l'Himalaya et il y a la convention. » Voilà pourquoi la convention a d'abord été si mal jugée; on ne peut embrasser l'Himalaya qu'à distance. Il faut la voir de loin et de haut; elle est faite pour être contemplée par des aigles et ce sont des myopes qui l'ont toisée. M. Victor Hugo, qui se range naturellement parmi les aigles, a pourtant toisé aussi la convention, non pas en myope, mais en architecte qui aime à voir les choses de près, à se rendre compte des archivoltes et des architraves. Il nous donnera par exemple, avec une admiration discrète, ce renseignement précieux : « la salle de la convention pouvait contenir deux mille personnes, et, les jours d'insurrection, trois mille. » Que de choses dans ce simple mot! c'est toute une philosophie de l'histoire. Les jours d'insurrection, — on dit cela tout uniment, tout bonnement, comme on dirait les jours de séance solennelle, les jours d'inauguration ou de clôture. C'est une cérémonie prévue, régulière, conforme à la tradition et au programme. Après l'étude approfondie de l'architecture de la salle, après l'examen détaillé des tribunes, des escaliers, des couloirs, des vomitoires, l'auteur procède au dénombrement des députés. Quelle réunion! « Rien de plus difforme, dit-il, et de plus sublime. Un tas de héros, un troupeau de lâches; des fauves sur une montagne, des reptiles dans un marais. Là fourmillaient, se coudoyaient, se provoquaient, se menaçaient, luttaient et vivaient tous ces combattans, qui sont aujourd'hui des fantômes. » Président de cette assemblée de fantômes, le poète les évoque l'un après l'autre. On dirait un appel nominal. Seulement c'est la même bouche qui fait la demande et la réponse. Au lieu du mot « présent, » chaque nom prononcé amène une désignation, un signalement, un souvenir, un fait terrible ou grotesque, et tout cela

tantôt jeté au hasard, tantôt distribué symétriquement, avec parallèles et antithèses : « la Gironde, légion de penseurs ; la montagne, groupe d'athlètes... Sillery, le boiteux de la droite, comme Couthon était le cul-de-jatte de la gauche. » Quelquefois les signalemens rapides sont compliqués d'anecdotes singulières : « Lause-Duperret, qui, traité de *scélérat* par un journaliste, l'invita à dîner... » Quelquefois il se borne à marquer la profession ; on croirait lire une page détachée d'un registre de l'état civil, si le dernier mot de la page ne visait à l'effet : « Topsent, marin ; Goupilleau, avocat ; Laurent Lecointre, marchand ; Duhem, médecin ; Sergent, statuaire ; David, peintre ; Joseph-Égalité, prince. » Cette étude de la convention, architecture et nomenclature, ne contient pas moins de soixante pages. Avouez qu'il y a plus de profit à lire les récits de M. Mignet, de M. Thiers, de M. de Barante, ou les séances de la terrible assemblée dans *le Moniteur universel*. Soixante pages qui ne disent rien ! pour l'histoire, c'est vraiment trop peu ; pour le roman, c'est beaucoup trop.

Nous avons déjà lu près de deux volumes sur trois, et c'est à peine si nous avons une idée générale du sujet. Enfin le récit commence, le drame se noue, tâchons de savoir ce que le poète a voulu. Deux idées principales, assez neuves l'une et l'autre, forment la substance de l'œuvre ; la première est une idée politique et sociale, la seconde une idée d'humanité. La première idée ou plutôt la première prétention de M. Victor Hugo est de faire apparaître derrière les révolutionnaires les plus exaltés, derrière les montagnards, derrière les jacobins, un parti supérieur à tous les autres par une foi plus profonde à la révolution, parti mystérieux, insaisissable, que nul ne voit et qui mène tout. Il l'appelle *le parti du club de l'évêché*. La commune terrifiait la convention ; l'évêché, selon M. Victor Hugo, terrifiait la commune. M. Victor Hugo a trouvé le germe de cette invention dans un fait assez obscur de l'histoire révolutionnaire ; il y eut en effet, du mois de mai au mois de septembre 1793, une réunion d'hommes qui prétendaient surveiller les jacobins, la commune, la convention, et qui se nommaient eux-mêmes *les enragés*. Leur chef, Jacques Roux, est devenu le Cimourdain de M. Victor Hugo ; seulement M. Hugo s'éloigne tout à fait de l'histoire quand il montre Robespierre et Marat lui-même éprouvant une sorte de crainte à la vue de Cimourdain, « ce puissant homme obscur, » et lui parlant avec une sorte de soumission respectueuse. Lorsque Jacques Roux vint à la barre de la convention, le 25 juin 1793, soutenir une pétition impérieuse qui réclamait des lois de spoliation et de pillage, Robespierre lui répondit en termes véhémens. Trois jours après, au club des jacobins, Robespierre, flétrissant la pétition de

Jacques Roux, s'exprimait de la sorte : « Cet homme s'est présenté le lendemain aux cordeliers. Il a fait arrêter que cette adresse serait représentée à la convention, bien plus, qu'elle serait répétée à l'évêché, autre lieu célèbre par les grands principes qui y furent toujours professés et soutenus... » C'est de là que M. Victor Hugo a fait sortir le mystérieux Cimourdain et le mystérieux évêché. Quant à l'inspiration de ce symbole, il ne l'a trouvée qu'en lui-même. Nous avons ici le secret de ses rêves. Prendre dans la révolution une telle place qu'il n'y ait rien au-dessus, dominer les plus violens, dépasser les plus exigeans, obliger Robespierre à la déférence et Marat à la soumission, être puissant et caché, auguste et inconnu, avoir en un mot l'autorité du mystère, voilà l'idéal qu'il a tracé dans cet étrange épisode. Ferait-on une conjecture bien téméraire, si l'on soupçonnait que cet idéal contient précisément quelque chose de ses ambitions personnelles? Nous espérons, dans l'intérêt de la France avant tout, et dans l'intérêt même de M. Victor Hugo, que les événemens n'offriront jamais des tentations de ce genre à l'imagination du poète; elle y succomberait trop misérablement.

Il est vrai que ces aspirations à une puissance révolutionnaire supérieure et suprême sont complétées dans le roman de *Quatre-vingt-treize* par une idée d'un autre ordre. Cimourdain représente la justice inflexible; Gauvain, son élève, représente l'humanité. Cette peinture de l'humanité de Gauvain est, à vrai dire, le récit tout entier. L'occasion du drame, nous l'avons indiqué plus haut, est fournie par le marquis de Lantenac, le vieux chef vendéen, haute et sombre figure où éclatent en traits atroces la fierté, la dureté, l'inflexibilité, un fanatisme politique aussi froid que le marbre et aussi tranchant que l'acier. Le jour où un sentiment humain triomphe de cet homme de fer, Gauvain prend la résolution de le sauver, sachant bien qu'il ne peut le sauver sans se perdre. Lantenac l'inflexible est allé au-devant de la mort pour arracher trois petits enfans aux flammes qui dévorent la tour; Gauvain le révolutionnaire va au-devant de la guillotine pour favoriser l'évasion du chef royaliste. Il a hésité, on le pense bien, et cette hésitation fait la valeur de son acte; il n'y a pas là de coup de tête, d'héroïsme subit et irréfléchi. C'est un sacrifice mûrement délibéré. Ne croyez pas, quand il hésite, que ce soit l'idée de la mort qui l'arrête; il ne songe guère à cette guillotine dressée au pied de la tour où a été pris le chef vendéen, il songe à son devoir et aux conséquences de ce qu'il va faire. Où est son devoir? Est-ce le devoir envers la révolution ou le devoir envers l'humanité? On se rappelle, dans *les Misérables*, l'émouvant chapitre intitulé *une Tempête sous un crâne*. M. Victor Hugo s'est fait ici un emprunt à lui-même, ou plutôt, pre-

nant pour type l'histoire de Jean Valjean, il a surpassé le modèle. La situation de Gauvain est bien autrement compliquée que celle du vieux forçat; les délibérations de sa conscience devaient être bien autrement poignantes. Dans cette casuistique où des obligations contradictoires se heurtent tragiquement et où il s'agit de découvrir laquelle doit être subordonnée à l'autre, les devoirs entre lesquels hésite le jeune chef républicain touchent à de bien plus grands intérêts que les devoirs dont se tourmente la conscience de Valjean. De ces deux *tourmenteurs d'eux-mêmes*, l'un n'engage que des intérêts privés, s'il se trompe; l'autre, s'il choisit mal, compromet des intérêts publics. Et quels intérêts? L'humanité d'une part, de l'autre la révolution. Laissera-t-il le chef vendéen prendre l'avantage sur la révolution par la supériorité du sentiment humain? Ou bien, égalant l'humanité du marquis de Lantenac et par là sauvant l'honneur de son parti, s'exposera-t-il à trahir la France? La peinture de ces perplexités fait honneur à M. Victor Hugo. On n'admire pas seulement dans ces pages la puissance de l'écrivain; on est touché, on est ému, on sent ce que l'auteur gagnerait à quitter les marais ténébreux de la démagogie pour reprendre possession des domaines de l'âme. La fin de la scène est digne de ce grand débat. Gauvain est entré la nuit dans le cachot du prisonnier; le marquis, sans attendre que son neveu ait ouvert la bouche, se donne la jouissance de lui faire sentir la pointe acérée de son ironie. Outrage et persiflage, c'est bien la vengeance d'un grand seigneur. Quelle haine sous cette politesse! Ou plutôt haine et colère sont passées, il n'y a plus que du mépris. Gauvain écoute tout, souffre tout, calme, serein, transporté dans les hautes régions de l'esprit par la résolution qu'il vient de prendre, et quand le marquis a terminé son invective, il lui donne la liberté. Avant que Lantenac stupéfait ait eu le temps de se reconnaître, Gauvain lui a jeté sur les épaules son manteau de commandant, lui a rabattu le capuchon sur la tête, et l'a poussé dehors. Les sentinelles croiront que c'est le commandant qui sort, l'obscurité fera le reste. Gauvain est dans le cachot à la place de Lantenac, Gauvain est prisonnier de Cimourdain et promis dès le lendemain à la guillotine; il apprendra par sa mort à Cimourdain son maître que « l'absolu de l'humanité est supérieur à l'absolu de la révolution. »

On ne peut méconnaître ici, dans l'intention au moins, des beautés du premier ordre. D'où vient donc que le récit, sauf en un petit nombre de pages, nous laisse toujours froids? C'est que le naturel y fait absolument défaut. Quand l'auteur a un sentiment juste, les images violentes ne tardent guère à l'étouffer. N'espérez pas trouver chez lui cette aisance, cette liberté de l'art qui est le signe des grands conteurs; tout est contraint, haletant, amené de force et de

haute lutte. On prierait volontiers l'auteur de se détendre, de ne pas faire saillir ses muscles, de ne pas viser aux exploits herculéens; on lui demanderait presque, si on osait, de parler de temps en temps comme tout le monde. J'ai noté un détail qui rend bien mon impression. L'auteur dit quelque part : « Au bruit du cheval qui s'arrêtait, la porte de l'auberge s'ouvrit, et l'aubergiste parut une lanterne à la main. » Ce cheval qui s'arrête, cette porte qui s'ouvre, cet aubergiste qui paraît, assurément ce n'est rien; on est heureux pourtant de retrouver quelque chose de simple, on respire, on reprend haleine, on se rappelle le début d'un chapitre de Walter Scott ou une toile de Wouvermans. Le plaisir que cause ce détail, détail très insignifiant sans doute et auquel le poète n'attache aucun sens, est la condamnation la plus expressive de ses énormités. Le style, comme la pensée, tout affecte des formes et prend des poses athlétiques; l'héroïsme des cœurs fiers est énorme, la bêtise des pauvres gens est énorme. Passe pour la férocité des révolutionnaires à laquelle conviennent en effet les traits démesurés; mais, si tout est excessif, tout est confondu. Il n'y a plus de proportion, plus de mesure, plus de vérité. On ne reconnaît ni la nature ni l'homme, c'est une sorte de chaos.

Veut-on toucher du doigt ce que nous venons de signaler, voici un exemple emprunté à l'une des parties les plus estimables du tableau. Certainement M. Victor Hugo a été bien inspiré lorsqu'il a montré dans l'épisode de la Flécharde l'humble peuple devenu le jouet sanglant des révolutions. Pauvre Michelle Fléchard! on lui a tué son mari, on va lui tuer ses enfans. Pour qui? pour quoi? elle n'en sait rien. Fidèle image de tant d'existences inoffensives écrasées sous les ruines après que des mains criminelles ont ébranlé la chose publique! Poussé par un sentiment d'humanité qui l'honore, bien qu'il n'ait pas mesuré peut-être toute la portée de son récit, M. Victor Hugo a tracé une peinture d'où résulte une accusation terrible contre les révolutionnaires. Vainement a-t-il représenté les bleus adoptant les trois enfans de la Flécharde, vainement a-t-il décidé que les pauvres innocens seraient détruits par la scélératesse d'un Vendéen, l'impression qui reste, l'image définitive au milieu des péripéties de cette horrible histoire, c'est bien celle-ci : le peuple, le vrai peuple, le peuple laborieux et honnête, écrasé au profit d'un petit nombre d'ambitieux. On dirait en vérité qu'il n'est pas dans ce monde pour autre chose; c'est sa fonction et sa destinée. *Humanum paucis vivit genus*, comme disait le poète du temps des césars. Ces *pauci* dont parle le poète latin, c'étaient autrefois les tyrans d'en haut, un Tibère, un Caligula, un Néron; aujourd'hui ce sont les tyrans d'en bas, ceux qui exploitent les idées gé-

néreuses, ceux qui professent cyniquement cette exploitation des dupes et qui disent ce mot entendu de nos jours : la révolution, c'est ma carrière.

Voilà donc une figure intéressante et singulièrement expressive par le rôle que le poète lui a donné, Michelle Fléchard ou la Flécharde. Eh bien! écoutez ses lamentations à l'heure où ses trois petits enfans sont menacés de périr dans l'incendie de la tour Gauvain, et dites s'il était possible de rendre plus ridicule une situation qui aurait pu être si touchante. Une autre, se tordant les mains, ne ferait que pousser des cris; celle-ci vocifère un discours, et quel discours! tout y est arrangé en vue de l'effet à produire; la simplicité est de la simplicité à effet, les bêtises sont des bêtises à effet. Quand la Flécharde a dit, non sans raison, que tout ce qui se passe dans ce temps est abominable, elle ajoute en manière de preuve : « J'ai marché des jours et des nuits, même que j'ai parlé ce matin à une femme. » Plus loin, la Flécharde fait des antithèses, antithèses de pensées et antithèses de mots, elle construit ce que Pascal appelle de fausses fenêtres : « la main du ciel me les rend, la main de l'enfer me les reprend. » Elle termine enfin par une apostrophe de mélodrame qui, n'étant pas du tout sublime, est le *nec plus ultra* du grotesque : « au secours! au secours! oh! s'ils devaient mourir ainsi, je tuerais Dieu! » Tout cela, ces prétentions, ces antithèses, ce fracas mélodramatique, cette femme qui crie et qui s'écoute crier, M. Victor Hugo l'a rendu plus ridicule encore en prenant soin de nous prévenir qu'il s'agit non-seulement d'une paysanne, d'une Bretonne, d'un être sans patrie, d'une femme née dans la métairie de Siscoignard, paroisse d'Azé (ce qui fait beaucoup rire le sergent de la compagnie du Bonnet-Rouge, ci-devant Croix-Rouge, né rue du Cherche-Midi), mais d'une créature qui ne vit que par l'instinct, par cet instinct maternel « divinement animal. » M. Victor Hugo a écrit cet aphorisme afin de préparer le discours que nous venons d'examiner : « ce qui fait qu'une mère est sublime, c'est que c'est une espèce de bête. »

Le manque de naturel n'est pas le seul défaut qui dépare les plus heureux épisodes de *Quatre-vingt-treize* de M. Hugo. Une autre cause de la froideur qu'on éprouve, c'est l'idée, vaguement entrevue d'abord et de page en page plus visible, de la candidature du poète aux suprêmes fonctions révolutionnaires. Je notais tout à l'heure qu'il avait bien pu songer à lui-même lorsqu'il traçait l'idéal portrait de Cimourdain et faisait apparaître en des lointains mystérieux l'idéale réunion de l'évêché; maintenant, après avoir lu jusqu'au bout l'histoire de Gauvain, ce n'est plus une conjecture que je hasarde, je sens que le roman est un manifeste, — mani-

feste énorme, pour parler comme le poète, — et que dans ce manifeste la figure de Gauvain, du pensif Gauvain, supérieur à Cimourdain par l'humanité, est la personnification dernière de M. Victor Hugo.

Les écrivains qui exaltent la révolution française s'attachent presque toujours à un homme, pour marquer leur point de vue et montrer jusqu'où ils vont. Il y a ceux qui s'arrêtent à Mirabeau ou à Vergniaud, ceux qui marchent avec Danton, ceux qui poussent jusqu'à Robespierre, ceux qui préfèrent Anacharsis Cloots, ceux qui ne reculent pas devant Marat, ou Hébert, ou Jacques Roux, du club *des enragés*. M. Victor Hugo s'attache successivement à Cimourdain et à Gauvain, d'abord à Cimourdain, qui représente « l'absolu de la révolution, » puis à Gauvain, qui représente « l'absolu de l'humanité. » Entre ces deux absolus, il a hésité, non pas tout à fait comme son héros, mais enfin il a hésité. Le combat que se livrent dans l'âme de Gauvain les argumens des deux causes exprime sous une forme idéale l'indécision ou plutôt le calcul du poète révolutionnaire, cherchant sa situation définitive au milieu des partis. Sera-t-il, comme Cimourdain, pour la révolution inflexible? sera-t-il pour l'humanité comme Gauvain? On devine bien qu'il y a ici quelque chose de lui-même, lorsqu'on l'entend s'écrier : « Quel champ de bataille que l'homme! Nous sommes livrés à ces dieux, à ces monstres, à ces géans, nos pensées. Souvent ces belligérans terribles foulent aux pieds notre âme. » Seulement, au lieu d'employer les mots de champ de bataille et de combat, on incline à employer ceux de politique et de calcul. Ce soupçon d'un calcul personnel du poète, cette idée d'une candidature en vue de l'avenir, distrait péniblement la pensée du lecteur. C'est le cas de dire comme dans la comédie de M. Émile Augier : cela jette un froid. Assurément Gauvain s'élève bien au-dessus de Cimourdain, et pourtant qu'a-t-il fait? quel bien a-t-il produit? en quoi a-t-il réformé le régime révolutionnaire? il s'est sacrifié, voilà tout : sacrifice héroïque et inutile. S'il y a jamais un Gauvain à la tête d'une révolution sociale, il n'y restera pas vingt-quatre heures; Cimourdain son maître le fera guillotiner, et lui-même, saisi d'horreur, cherchera un refuge dans le suicide. Voilà le progrès qui nous est promis! voilà comment l'auteur de *Quatre-vingt-treize* aura prouvé « qu'au-dessus des royautés, au-dessus des révolutions, au-dessus des questions terrestres, il y a l'immense attendrissement de l'âme humaine, la protection due aux faibles par les forts, le salut dû à ceux qui sont perdus par ceux qui sont sauvés, la paternité due à tous les enfans par tous les vieillards! »

L'ouvrage que nous venons d'examiner, avec ses trois parties et

ses quatorze livres, n'est lui-même qu'un fragment d'une vaste composition épique où l'auteur peindra la guerre étrangère après la guerre civile, et terminera ses récits par la glorification de Paris et de la France. C'est l'ensemble de ces récits qui porte le nom de *Quatre-vingt-treize*. On a vu comment M. Victor Hugo, par plusieurs passages de son livre, a éveillé l'idée d'un certain progrès moral, on a vu aussi de quelle façon il a réalisé sa promesse. Avec un poète d'une allure si altière et d'une volonté si opiniâtre, la critique n'a point de conseils à donner, elle ne peut que faire des vœux; qu'il nous soit donc permis de souhaiter à M. Victor Hugo de nouveaux progrès, de nouveaux efforts, des efforts mieux conduits et plus efficaces. Puisse-t-il comprendre plus complétement ce que signifie ce mot terrible de responsabilité en des temps comme les nôtres! Puisse-t-il se dégager, en appréciant la révolution, des puérilités et des énormités de la légende! Puisse-t-il respecter toujours et partout cette lueur solitaire de la conscience morale, cette pauvre petite lueur, si incertaine, si tremblante, dont Michelet nous a parlé jadis! Je ne reviens pas sur les observations purement littéraires; il y aurait cependant pour un tel artiste, pour un maître de la forme, pour un homme qui autrefois étonnait ses lecteurs par les métamorphoses de son inspiration, par les renouvellemens de son vers ou de sa prose, il y aurait, dis-je, un moyen infaillible de frapper les esprits de surprise, de leur donner encore la jouissance de l'imprévu, de déployer à leurs yeux un trésor inespéré de ressources; ce moyen, quel est-il? M. Victor Hugo, qui se préoccupe si justement de l'humanité dans son *Quatre-vingt-treize*, me pardonnera de le lui dire en toute simplicité : ce serait de traiter humainement les choses humaines.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1874.

La France est occupée depuis trois ans à résoudre le problème le plus difficile et le plus inexorable. Il s'agit pour elle de se relever, de reprendre son équilibre intérieur, de retrouver sa place et son rôle parmi les nations européennes. Elle le sait bien, si on l'oublie quelquefois pour elle. Ce n'est point l'affaire d'un jour ni même d'une année, c'est l'affaire de tous les jours, de toutes les heures et de bien des années. C'est une œuvre de temps, de patience, de raison prévoyante, de courageuse activité.

Le malheur a une certaine compensation pour ceux qui ont subi de grandes épreuves et qui savent porter leur fardeau; il crée une situation douloureusement simple où tout se résume dans un mot : refaire par le travail et par la sagesse, sans illusion et sans découragement, ce que la guerre a défait par ses folies d'imprévoyance et d'infatuation. Quoi de plus simple aujourd'hui que notre politique extérieure? Elle n'a pour le moment en vérité qu'à regarder, à se recueillir, sans se désintéresser assurément des affaires de l'Europe et surtout sans les ignorer, mais en sachant s'abstenir des interventions inutiles ou inopportunes, en évitant les fautes et en ayant au besoin la fermeté de réprimer les fantaisies de ceux qui seraient tentés de sortir d'une réserve qui est désormais un devoir national. Le danger le plus récent et le plus réel était né justement d'une de ces fantaisies, d'un excès de zèle clérical qui, en croyant servir l'intérêt religieux, avait fini par compromettre l'intérêt du pays ; il est heureusement passé, on peut le croire. M. de Bismarck a peut-être bien assez de batailler avec ses prélats sans songer sérieusement à entrer en guerre avec nos évêques. L'essentiel seulement serait de ne pas recommencer, de ne point exposer le pays et le gouvernement à payer les frais de pastorales peu réfléchies. Pour le reste, pour l'ensemble de la politique européenne, nous sommes un

peu et nous restons des spectateurs; il n'y a guère à sortir de ce rôle. L'influence extérieure et diplomatique que la France peut prétendre exercer, elle la retrouvera un jour ou l'autre; elle la retrouvera bien moins en déployant une impatience chagrine qu'en se dévouant à l'œuvre de sa reconstitution intérieure, en faisant sentir le prix de son alliance et en se pénétrant surtout de cette idée qu'il y a des affaires plus importantes que l'élection d'Avignon, le déplacement d'un maire, l'impôt sur les chapeaux, imaginé par M. de Lorgeril, ou la prochaine manifestation de Chislehurst.

Le rôle diplomatique de la France pour le moment, c'est de suivre sans s'émouvoir ce qui se passe en dehors d'elle, d'écouter ce qui se dit, de rester attentive au mouvement des choses européennes et de faire son profit de tout, du voyage de l'empereur François-Joseph d'Autriche à Saint-Pétersbourg, du discours prononcé par M. le comte de Moltke dans le parlement de Berlin, des querelles que se fait M. de Bismarck, du changement de ministère qui vient d'avoir lieu en Angleterre. Que sortira-t-il en définitive de la situation si nouvelle et si imprévue dont la dernière guerre a été le point de départ? Comment se refera un équilibre public dans ce violent et brusque déplacement de toutes les alliances, de tous les intérêts? Quelles combinaisons inattendues se dégageront de ce malaise, de cette laborieuse confusion où s'agitent et se cherchent en quelque sorte toutes les politiques? C'est là précisément le problème auquel la France ne peut certainement rester étrangère, dont elle est la première à se ressentir, et qui après tout pèse sur tout le monde, sur les neutres, sur les indifférens, sur les victorieux eux-mêmes, comme sur les vaincus d'hier. On cherche à se reconnaître, à se fixer, à reprendre pied sur un terrain si profondément bouleversé. Évidemment, si l'empereur François-Joseph s'est rendu tout récemment à Saint-Pétersbourg, ce n'est pas pour rien, ce n'est point uniquement pour aller déposer une couronne de laurier au tombeau de l'empereur Nicolas, comme s'il voulait faire amende honorable de l'ancienne politique de l'Autriche en Orient. Le voyage d'aujourd'hui est la conséquence de la rencontre des trois empereurs du nord à Berlin l'année dernière, des visites impériales faites à Vienne pendant l'exposition il y a quelques mois. C'est la suite de tout un travail visiblement accompli depuis trois ans pour arriver à renouer des liens à demi rompus, d'anciennes habitudes d'intimité, pour reconstituer une sorte de concert européen dans le désarroi universel des relations.

Eh bien! soit, l'empereur d'Autriche est allé en visite à Saint-Pétersbourg. Il s'est trouvé qu'à ce moment la Russie sortait à peine des fêtes données à l'occasion du mariage d'un fils de la reine Victoria, du duc d'Édimbourg, frère de la princesse royale de Prusse, avec une fille du tsar, et l'empereur Alexandre II, associant ses alliés dans une même

pensée, résumant le sens politique de ces incidens de cour, a dit en portant un toast à son hôte, à son « ami » le souverain autrichien : « Dans l'amitié qui nous lie tous les deux avec l'empereur Guillaume et la reine Victoria, je reconnais la plus sûre garantie de la paix en Europe, si désirée par tous et si indispensable à tout le monde. » Qu'en faut-il conclure? Est-ce que dans ces paroles et dans ces visites qui se succèdent il y a le signe de quelque combinaison positive et menaçante dont la France ait à s'émouvoir?

C'est probablement beaucoup plus simple. La vérité est que les événemens qui nous ont coûté si cher laissaient tout d'abord l'Europe dans une situation qui n'était pas des plus faciles. La France ne pouvait plus rien. L'Angleterre semblait décidée à se tenir en dehors des affaires européennes. Entre l'Autriche et la Prusse, les souvenirs de Sadowa étaient mal effacés. Entre Russes et Autrichiens, il y avait de vieux ombrages, de vieux ressentimens. L'incohérence, au lendemain de la guerre, était complète et certainement dangereuse. Que pouvait-on faire dans ces conditions? La Prusse, malgré l'orgueil de sa force, ne se souciait nullement d'engager de nouveaux conflits et préférait la paix pour consolider ses conquêtes. La Russie n'avait point à désirer des complications auxquelles elle était peu préparée, et elle se tenait d'ailleurs pour satisfaite après avoir reçu, par l'abolition du traité sur la Mer-Noire, le prix de sa neutralité pendant la guerre. L'Autriche n'avait à demander rien de mieux que de la sécurité. De là ces réconciliations impériales, ces rencontres à Berlin, à Vienne ou à Saint-Pétersbourg, ces toasts, ces déclarations d'amitié, qui n'ont en réalité qu'une signification : tout cela veut dire qu'on s'est rapproché prudemment dans l'intérêt même de la paix, pour se garantir des périls d'un trop prochain imprévu, des perturbations qui auraient pu naître de rapports mal définis ou restés mauvais. Le rapprochement a commencé par les trois empereurs; aujourd'hui on semble adresser une invitation plus directe à l'Angleterre. C'est une déclaration générale de bonne volonté pour la paix « désirée par tous et indispensable à tout le monde, » selon le mot de l'empereur Alexandre. Quant à ces coalitions dont on parle encore quelquefois par une vieille habitude, dont on se plaît à évoquer le fantôme, comment seraient-elles possibles? A propos de quoi et contre quel ennemi se coaliserait-on?

Que les journaux allemands, dans leurs savantes élucubrations, représentent le voyage de l'empereur François-Joseph à Saint-Pétersbourg comme une attestation nouvelle de la triple alliance nouée sous les auspices de la Prusse et préparant la solution de la question d'Orient, qu'ils fassent voyager l'ambassadeur de Russie à Constantinople, le général Ignatief, avec des mémorandums disposant des destinées de la Turquie, que les journaux allemands parlent ainsi, ils sont libres; le succès leur donne de l'imagination. Ils voient déjà le triomphe du pan-

slavisme et du pangermanisme! Rien ne serait certainement plus curieux et plus inattendu que de voir l'Autriche dans une alliance qui se proposerait le partage de l'Orient, et l'accession de l'Angleterre ne serait pas un phénomène moins imprévu. Ce qu'il y a d'assez étrange, c'est que les journaux allemands, malgré leur assurance, ne laissent pas de se montrer perplexes; tantôt ils célèbrent le voyage de l'empereur François-Joseph comme la manifestation visible de l'influence de la Prusse renouant la grande alliance du nord qui doit disposer de l'Europe, de l'Orient et de l'Occident; tantôt ils semblent laisser voir une méfiance secrète à l'égard de cette visite, comme s'ils craignaient que l'Autriche, en retrouvant l'alliance de la Russie, ne devînt plus indépendante et plus forte vis-à-vis de l'Allemagne, que le rapprochement particulier des deux empires ne servît à d'autres desseins. Où est la vérité? Dans tous les cas, il est infiniment probable et même certain que le pangermanisme et le panslavisme n'ont point été de l'entrevue de Saint-Pétersbourg, que, si on a parlé de l'Orient, c'est bien moins pour allumer de nouveaux incendies que pour éteindre ceux qui pourraient devenir une menace, pour concerter une politique de concessions amicales, de modération et de prudence. Les journaux allemands n'auront réussi qu'à raviver un instant, par une ardeur factice ou calculée de polémique, une question qui n'existe pas pour la diplomatie et à causer inutilement un peu d'émotion aux Turcs; mais, s'il n'y a pas de coalition possible pour l'Orient, pourquoi y en aurait-il donc? Serait-ce pour faire la haute police de l'Occident? Autrefois cela s'est vu sans doute; alors du moins on avait un but, une politique, on était lié par une certaine solidarité morale et même religieuse : on faisait une croisade contre la révolution. Aujourd'hui où serait le mot d'ordre, le programme de la croisade nouvelle? Serait-ce par hasard la lettre que l'empereur Guillaume vient d'écrire sérieusement au vieux lord John Russell à l'occasion du *meeting* peu sérieux tenu à Exeter-Hall pour applaudir à la politique allemande et pour protester contre les usurpations papistes?

Une coalition, une sainte-alliance! Ceux qui en parlent si légèrement et qui prennent des ombres pour des réalités ne réfléchissent pas qu'on n'a recours à des combinaisons de ce genre que pour faire face à un danger précis, pour réprimer une impatience d'ambition et de conquête, pour contenir quelqu'un. Si aujourd'hui il y a quelque part en Europe un danger ou une menace, la France n'y est apparemment pour rien, et ce n'est point contre elle qu'on pourrait songer à se tenir en garde. La France sait ce qu'elle doit à son malheur et à sa dignité. Elle n'est nullement agitée des passions violentes et batailleuses que ses détracteurs se plaisent quelquefois à lui attribuer; elle n'est en aucune façon disposée à se jeter ou à se laisser entraîner dans une guerre nouvelle et intempestive qui ne ferait qu'aggraver ses épreuves, elle ne

l'ignore pas. Depuis trois ans, deux gouvernemens se sont succédé, et l'un après l'autre ils ont suivi la même politique de prudente réserve, évitant de donner des griefs, s'abstenant de toute immixtion dans les affaires des autres, remplissant les obligations du pays envers tout le monde. Il y avait une question qui excitait de l'inquiétude, qui restait toujours indécise et obscure parce que les passions de parti et l'esprit de secte s'efforçaient de la tenir en suspens, de l'envenimer ou de la raviver sans cesse au détriment de l'intérêt national : c'était la question de nos rapports avec l'Italie. M. le ministre des affaires étrangères n'a point hésité l'autre jour à trancher dans le vif en évinçant l'interpellation Du Temple, en mettant hors de toute contestation, et cette fois d'une manière définitive, il faut l'espérer, notre politique à l'égard de l'Italie nouvelle. Le gouvernement a donné des gages bien autrement décisifs, qui ont dû lui coûter beaucoup plus, de son intention invariable d'éviter tout ce qui pourrait servir de prétexte à des querelles ou à des récriminations pénibles. La France est donc tout entière à la paix et aux œuvres de la paix, elle prépare même pour l'année prochaine une exposition internationale de l'industrie, de sorte que, si l'on fait des ligues pour préserver la tranquillité de l'Europe, notre pays n'a certes ni à s'en préoccuper ni à s'en inquiéter; cela ne le regarde pas. Il ne peut que se réjouir au contraire de tout ce qu'on peut essayer pour reconstituer un ordre malheureusement destiné sans doute à rester longtemps précaire, pour contenir les ambitions remuantes, les impatiences agitatrices, les prépotences abusives. Qu'on prononce ou qu'on omette son nom dans les manifestations publiques de ces tentatives d'alliances plus apparentes que réelles, la France n'en ressent en vérité ni trouble ni déception, elle est parfaitement tranquille sur les résultats. Elle sait qu'il y a des choses qu'on ne voudrait pas permettre contre elle et qu'il y en a même beaucoup d'autres qu'on ne pourrait pas faire sérieusement sans elle. La France sait que, s'il y avait de mauvaises pensées à son égard, l'Angleterre, l'Autriche, refuseraient de s'y associer, la Russie elle-même ne s'y prêterait pas. Est-ce qu'à défaut de la sympathie, qui ne joue qu'un médiocre rôle en politique, ces puissances n'ont point elles-mêmes un souverain intérêt à voir notre pays reprendre sa place à côté d'elles dans les conseils de l'Europe?

Si cet équilibre qu'on s'efforce d'étayer ou de refaire par des rapprochemens de circonstance ne peut être pour longtemps qu'incertain et précaire, si cette paix qu'on proclame « indispensable à tout le monde » inspire tant de défiances, si les protestations pacifiques qu'on prodigue se perdent dans le bruit des armemens qu'on multiplie partout, à qui donc la faute? Un député alsacien, M. Teutsch, a eu le courage de le dire l'autre jour à Berlin en protestant devant les représentans assem-

blés de l'Allemagne contre l'annexion de son pays. Assurément l'Allemagne, après ses victoires, avait le droit de demander le prix de ses succès, de réclamer des garanties, mais elle pouvait aussi, par une modération prévoyante, en renonçant à toute conquête, en laissant intact le territoire français, elle pouvait désarmer son ennemi vaincu, réconcilier les deux nations et devenir la grande pacificatrice de l'Europe; elle aurait gagné aussitôt un ascendant moral plus irrésistible que tout son prestige guerrier. Elle a préféré les avantages de la force et de la conquête, il en est résulté fatalement cette situation à laquelle on essaie de remédier par toutes ces visites impériales laborieusement négociées, et que le représentant de l'Alsace, M. Teutsch, n'est pas seul à décrire dans son langage ému, que M. le comte de Moltke lui-même, par une coïncidence assez étrange, constatait récemment dans un discours sur la nouvelle loi militaire de l'Allemagne.

On a ici le double témoignage du vaincu et du vainqueur sur quelques-unes des conséquences des derniers événemens, sur la situation respective de l'Allemagne et de la France, sur l'état de l'Europe tel qu'il est resté et tel qu'il reste encore aujourd'hui. Rien n'est plus sérieux, plus instructif et même plus éloquent que ce discours du chef de l'état-major prussien, qui a parlé, non-seulement en homme de guerre, mais en politique clairvoyant, habile, se sentant assez fort pour ne rien déguiser, et un peu froidement hautain jusque dans l'équité et la modération à l'égard de ses adversaires. Il y a deux parties dans le discours de M. de Moltke. L'une est consacrée tout entière à démontrer la nécessité d'armemens considérables, proportionnés à la grandeur nouvelle de l'Allemagne, et cette nécessité résulte, cela va sans dire, des armemens de tout le monde en Europe, particulièrement de la France. M. de Moltke, il faut l'avouer, n'entre pas à la légère dans ces discussions; il est muni des données les plus positives sur nos forces, des chiffres les plus précis, qu'il connaît aussi bien et peut-être mieux que la plupart de nos hommes publics. Il s'exagère un peu, nous le craignons, les progrès de notre reconstitution militaire. La bonne opinion qu'il a de nos forces doit être un stimulant pour M. le ministre de la guerre et pour la commission parlementaire depuis si longtemps chargée de la réorganisation de l'armée; elle est peut-être pour le moment plus flatteuse que complétement justifiée. Nous n'avançons pas aussi vite qu'il le faudrait. Les réformes les plus nécessaires ont de la peine à vaincre l'esprit de routine. On y arrivera, nous n'en doutons pas : on ne peut faire moins sous un chef de gouvernement qui est maréchal de France et avec le concours d'un patriotisme que le chef d'état-major prussien voit justement dans tous les partis français.

On y arrivera parce qu'il le faut, parce que c'est la condition d'une renaissance nationale qui doit tout dominer. La France a besoin d'une

armée digne d'elle et faite pour répondre à toutes les nécessités de la situation la plus difficile; elle a besoin de reconstituer ses défenses, son matériel. D'après un projet qui vient d'être présenté, Paris sera désormais environné de nouveaux forts qui étendront le rayon de la défense bien au-delà des anciens forts du premier siége, qui comprendront Saint-Cyr, Versailles, Saint-Germain, Cormeilles, Villeneuve-Saint-Georges, Châtillon; mais tout cela est loin d'être fait, tout cela est soumis encore à bien des vicissitudes, et M. de Moltke, par une confusion qui n'est peut-être pas involontaire, se sert de ce mirage des armemens de la France qui n'existent pas, qui restent un problème, pour justifier des armemens démesurés qui ne sont que trop réels, qu'il veut même soustraire d'avance au contrôle du parlement. La véritable raison n'est pas seulement militaire, elle est surtout politique, et c'est ici précisément que le chef d'état-major prussien ne craint pas d'avouer avec une certaine hardiesse la situation que l'Allemagne s'est créée par son système de conquête.

La vérité de cette situation, elle éclate en quelque sorte dans cet aveu décisif : « ce que nous avons conquis en une demi-année par les armes, nous devrons le défendre pendant un demi-siècle par les armes pour qu'on ne nous l'enlève pas. » M. de Moltke tient à dissiper toutes les illusions dont on pourrait se bercer : « l'Allemagne, depuis ses guerres, s'est fait craindre et estimer sans doute, elle n'est point aimée. » Partout elle rencontre la méfiance qu'excite une voisine trop puissante et qui peut devenir incommode. En Belgique, il y a des sympathies pour la France, il y en a fort peu pour l'Allemagne. La Hollande s'émeut et commence à rétablir la ligne des inondations défensives : « contre qui? je l'ignore, » dit M. de Moltke. Le Danemark augmente sa flotte et fortifie les points de débarquement sur ses côtes. Il n'est pas jusqu'à l'Angleterre où l'on a publié des brochures signalant le danger d'une descente, d'une invasion qui ne viendrait plus cette fois de Boulogne. L'Allemagne est le point de mire universel; on lui attribue toutes les ambitions, toutes les convoitises; elle ne peut faire un pas sans être soupçonnée tantôt de vouloir s'approprier les populations germaniques de l'Autriche, tantôt de méditer la conquête des provinces baltiques de la Russie.

Ainsi parle M. de Moltke. Le tableau tracé par le chef d'état-major prussien est certainement curieux, il n'est pas moins instructif, et M. de Bismarck lui-même depuis quelque temps n'a-t-il pas montré que toutes ces méfiances n'étaient point injustes en s'irritant des contradictions, en essayant de faire sentir son humeur dominatrice? C'est le prépotent de l'heure présente. M. de Bismarck est difficile avec la France, soit; la France n'est pas seule à connaître la mauvaise humeur de M. de Bismarck. Est-ce que le prince-chancelier n'a pas eu aussi récemment la velléité de faire la police de la Belgique et des mandemens des évêques

belges? Est-ce qu'il ne s'est pas laissé emporter par ses impatiences de domination en se jetant, à l'occasion des dépêches du général Govone sur les affaires de 1866, dans cette guerre de gros mots, dans ces tentatives de pression, où il a cru n'atteindre que le général de La Marmora et où il a sûrement atteint le sentiment national italien? M. de Bismarck, c'est entendu, est le meilleur ami, le plus sûr allié de l'Italie, à la condition que l'Italie obéissante se hâte de lui donner ou de lui promettre des lois pour réprimer les indiscrétions du général de La Marmora, et aussi à la condition que lui-même il garde le droit de mesurer à l'Italie les égards qu'il lui réserve en omettant jusqu'à la mention du voyage de Victor-Emmanuel à Berlin dans les discours de l'empereur Guillaume au parlement allemand et au parlement prussien. M. de Moltke a raison de parler des méfiances!

Voilà donc la situation que l'Allemagne s'est faite et dont la rançon est un état militaire formidable, qu'on promet ou qu'on signale comme une nécessité pour un demi-siècle. Sans doute M. de Bismarck est habile, il ne va pas toujours au bout de ses emportemens; il désavoue ses tentatives dès qu'il en voit le malencontreux effet, il s'adoucit à l'égard de l'Italie ou de la Belgique, et, s'il le faut, il invoque comme garantie de ses dispositions pacifiques ces alliances impériales dont il sait se faire une arme ou un bouclier. Il manie la prépotence avec dextérité; mais enfin la situation est ainsi, et s'il y a partout des inquiétudes, des malaises, malgré toutes les précautions qu'on prend pour protéger la paix publique, la France n'y est positivement pour rien; ce n'est point à elle qu'on pourrait dire qu'elle est le trouble-fête de l'Europe.

La France vit pour le moment retirée en elle-même, et cette réserve, elle la garde jusque dans des affaires qui pourraient cependant la toucher. Certes rien n'était mieux fait pour remuer une nation au sang vif, au cœur ardent, tout endolorie encore de ses blessures, que cette scène de la première apparition des députés de l'Alsace-Lorraine au parlement allemand à Berlin. Ils sont allés là tous ces élus, laïques, évêques ou prêtres, choisis indistinctement pour représenter la fidélité de ceux qui les ont nommés à leur ancienne patrie, à la France. L'un d'eux, celui qui a si bien dit à l'Allemagne ce qu'elle aurait pù faire, M. Teutsch, député de Saverne, s'est chargé d'exprimer pour tous les sentimens de l'Alsace et de la Lorraine; il s'est fait éloquemment l'organe de la pensée commune. Seul, l'évêque de Strasbourg, M. Rœss, a cru devoir faire exception en intervenant à l'improviste comme pour affaiblir la protestation de M. Teutsch par une reconnaissance directe et personnelle du traité de Francfort qui a décidé diplomatiquement l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne. Le traité de Francfort! la présence des députés de l'Alsace à Berlin en prouvait assez l'existence, le prélat n'avait pas l'obligation de mettre sa propre signature au traité; il

n'avait qu'à imiter le silence et la réserve de l'évêque de Metz. M. Rœss n'avait pas été certainement nommé député pour prendre l'attitude qu'il a prise. Ses collègues de la députation ont été les premiers à le lui dire; ses électeurs le lui disent aujourd'hui par le désaveu de ses paroles et par une adhésion spontanée au discours de M. Teutsch, si bien que M. l'évêque de Strasbourg va se trouver sans doute dans une position difficile, exposé à rencontrer plus de faveur à Berlin qu'en Alsace. S'il a obéi à des raisons d'intérêt religieux, c'est une preuve de plus du danger de ces confusions de la politique et de la religion. Ce qu'il y a de mieux après tout pour les évêques, c'est de rester tout entiers à leur ministère spirituel; ils ne sont pas ainsi exposés à compromettre leur pays par des manifestations irréfléchies, comme cela est arrivé récemment à M. l'évêque de Nîmes, ou à paraître sacrifier un mandat de patriotisme à un intérêt d'église, comme vient de le faire M. l'évêque de Strasbourg. Assurément ce sont là des choses qui nous touchent intimement, qui vont au plus profond du cœur national. La France cependant sait bien la mesure qu'elle doit garder dans l'expression de sentimens qui ne sont pas douteux. Elle reste un témoin sympathique des affaires de l'Alsace, comme elle reste un témoin indépendant et réservé des affaires de l'Europe. Elle a l'intelligence, l'instinct du rôle que les circonstances lui ont fait; mais de tout cela résulte plus que jamais pour elle la nécessité évidente, impérieuse, d'en venir à se fixer, à s'organiser intérieurement, si elle veut reprendre par degrés une action conforme à ses intérêts et à sa dignité nationale.

Quand les partis se disputent un pouvoir auquel ils refusent soit un nom, soit la durée, soit une organisation définie et stable, ils ne voient pas que c'est le rôle même de la France dans le monde qu'ils affaiblissent. Quelle autorité peut-on avoir lorsqu'il faut se débattre tantôt avec ceux qui préparent des pèlerinages à Chislehurst pour la majorité du prince impérial, tantôt avec ceux qui se réservent un provisoire indéfini où ils espèrent trouver la réalisation de leurs espérances monarchiques, tantôt contre ceux qui attendent d'une circonstance imprévue, d'une défaillance parlementaire, une crise à travers laquelle passerait le radicalisme? Il y a quelques jours à peine, le ministère a cru devoir donner aux bonapartistes un avertissement sous la forme d'une circulaire adressée aux préfets pour les prévenir qu'il y avait un gouvernement légal, qu'aller en Angleterre saluer le jour de sa majorité l'héritier d'une dynastie déchue serait un acte au moins irrégulier, surtout de la part de fonctionnaires publics. Rien de mieux, bien qu'il puisse sembler étrange qu'on ait à rappeler des fonctionnaires au respect du gouvernement qu'ils servent ou qu'ils représentent. L'avis, d'ailleurs bien modéré, donné aux bonapartistes s'applique sans doute à tout le monde, c'est-à-dire à tous ceux qui, par leurs prétentions de parti ou par leurs

réserves, affectent de mettre en doute ce qui existe; mais ces avertissemens donnés aux uns, ces négociations qu'on est incessamment obligé de suivre avec d'autres, ces ménagemens infinis qu'on doit garder, tout cela n'est-il pas la démonstration la plus saisissante d'une incertitude publique à laquelle on ne peut remédier que par une décision un peu moins laborieuse?

Et qu'on ne dise pas que c'est difficile, qu'on ne peut rien brusquer, qu'on doit tenir compte de tout. C'est peut-être difficile; mais il le faut, c'est plus que jamais une nécessité de bien public : une politique nationale ne peut retrouver de la suite et du crédit que dans une organisation précise et incontestée. Le gouvernement lui-même n'en doute pas, parce qu'il est le premier à souffrir des conditions précaires qu'on lui fait dans les relations extérieures dont il a la direction et le secret. Évidemment, lorsqu'il parle, on l'écoute, on l'écoutera, parce qu'il parle au nom du pays et que la France a déjà montré dans ses épreuves une assez énergique vitalité pour qu'on ne doute pas de son avenir. Il y a, si l'on veut, une certaine confiance générale dans les destinées de notre patrie. Cela ne peut suffire cependant. Les gouvernemens, avant de renouer des rapports plus intimes, avant de se lier avec nous et de nous compter dans leurs combinaisons, ont besoin de savoir avec qui ils traitent, quelle sécurité, quelles garanties ils peuvent trouver. Si bien disposés qu'ils puissent être, ils ne sont pas assez aveugles ou assez mal informés pour ne pas voir que tout peut changer d'un instant à l'autre dans nos affaires, que notre politique extérieure peut dépendre d'une oscillation intérieure imprévue, d'un incident en apparence futile et qui pourrait avoir les plus graves conséquences pour le gouvernement. Que, par suite d'absences dans l'assemblée ou par un mouvement de mauvaise humeur dans certaines fractions, la majorité se déplace, le contre-coup se fait aussitôt sentir dans l'action de la diplomatie. Ces crises peuvent survenir à propos de la question la plus étrangère à la politique. Pas plus tard qu'hier, M. Pouyer-Quertier proposait un impôt nouveau par l'établissement de l'exercice sur les raffineries de sucre. L'impôt est-il bon, est-il mauvais? Est-il destiné à produire tout ce que l'imagination de M. Pouyer-Quertier entrevoit? Ce n'est pas le point le plus important pour le moment. L'essentiel est que la France est liée par une convention avec l'Angleterre, avec la Belgique. M. le ministre des affaires étrangères est intervenu, et il a rempli son devoir en intervenant avec fermeté pour maintenir l'autorité des transactions internationales.

Peu s'en est fallu cependant qu'on n'adoptât la proposition de M. Pouyer-Quertier sans tenir compte des convenances diplomatiques, et que de la question de l'exercice des raffineries ne sortît une dislocation ministérielle réagissant aussitôt nécessairement sur tout. Des diffi-

cultés semblables ne sont point impossibles sans doute dans des conditions plus régulières, sous un régime organisé; mais elles trouvent leur correctif dans les institutions mêmes, elles n'atteignent pas l'essence du gouvernement, qui reste le dépositaire invariable de nos relations extérieures, et voilà pourquoi la chose la plus pressée aujourd'hui est d'organiser des institutions fixes où nos traditions diplomatiques aient un refuge et des garanties assurées au milieu des mobilités d'une assemblée souveraine.

Cette malheureuse discussion des impôts nouveaux, du reste, se ressent visiblement de la fatigue et de l'incohérence qui se manifestent un peu partout. Elle marche lentement, assez confusément, et le résultat le plus clair, c'est que deux mois sont déjà passés sans que l'état soit légalement en possession des ressources budgétaires dont il a besoin, de sorte que ces lenteurs constituent déjà un déficit au moins partiel au détriment du trésor. Certes de toute façon cette discussion trop prolongée ne manque pas d'importance, et même en certains jours elle est des plus instructives, des plus intéressantes. L'inconvénient est que dans tout cela il n'y a point un plan d'ensemble s'imposant avec quelque autorité, ou du moins ce plan, s'il existe, disparaît dans une mêlée tumultueuse d'amendemens, de motions de toute sorte. On procède par détails, par fragmens; pour éviter un impôt, on en propose d'autres qui ne sont souvent ni bien calculés ni sérieux. La fantaisie individuelle fleurit en matière financière! Un jour, un jurisconsulte arrivant tout droit de Bretagne découvre la grande nouveauté du timbre des journaux, et il faut que M. Francisque Rive, M. Raoul Duval, lui rappellent avec bon sens, avec justice, que l'impôt sur le papier qui grève les journaux a été voté précisément pour remplacer le timbre. Un autre jour, M. de Belcastel imagine de faire la fortune du trésor par une taxe sur les pianos. A son tour survient M. de Lorgeril, qui, après le voyage le plus minutieux à travers tous les objets imposables, ne trouve rien de mieux que taxer les chapeaux; battu sur ce point, il se rejette sur les photographies, qu'il veut timbrer. Ces imaginations se produisent naïvement, sérieusement; elles se donnent libre carrière, il faut les examiner, les discuter. Les inventeurs de recettes financières ont leur journée, ils font leur discours, c'est au mieux; seulement avec tout cela on fait perdre à l'assemblée un temps qu'elle pourrait employer à organiser le pays, à voter les lois constitutionnelles que la commission des trente met à son tour trop de lenteur à lui soumettre.

Qu'en résulte-t-il? M. Thiers le disait tout récemment dans une lettre à un candidat qui se présente aux élections dans la Vienne : la conséquence est « un état d'anxiété qui interrompt le travail, cause aux classes laborieuses des souffrances cruelles, retarde la réorganisation de la France et compromet gravement sa considération en Europe. »

Est-ce à dire que l'ancien président de la république cède à un découragement amer ou à un esprit de critique acerbe contre le gouvernement qui lui a succédé? Nullement, il voit le danger et il le signale; il garde toute sa confiance, il espère toujours. M. Thiers parle en patriote qui a une foi entière dans les destinées de la France, qui connaît les prodigieuses ressources de notre pays; il parle aussi en homme qui sent le prix du temps, la nécessité de ne pas laisser le mal s'aggraver, et il l'avoue, il ne voit qu'un moyen : « c'est l'établissement en France d'un gouvernement sensé, ferme, stable, autant que possible, et arrêté dans sa forme pour qu'il soit arrêté dans ses vues. » En d'autres termes, M. Thiers demande aujourd'hui l'organisation de la république comme il l'a proposée pendant qu'il était au pouvoir. Qu'y a-t-il là de surprenant? Le gouvernement lui-même ne veut-il pas arriver à la constitution du septennat, c'est-à-dire d'un régime sensé, ferme, stable autant que possible, qui pourrait permettre une politique suivie? Les amis dangereux, qui ne trouvent pas de moyen plus ingénieux pour le défendre que de se livrer à une guerre injurieuse contre M. Thiers, croient-ils servir avec intelligence la cause conservatrice et le septennat en représentant l'ancien président de la république comme un démagogue? Le gouvernement a certainement assez de clairvoyance pour désavouer les passions haineuses de parti, et pour être persuadé au fond que la meilleure politique pour lui est d'arriver à l'organisation de ce régime conservateur dont M. Thiers signale la nécessité. Et si c'est là, comme nous n'en doutons pas, la pensée du gouvernement, pourquoi ne point se hâter? Pourquoi laisser l'opinion s'égarer dans le vague et dans l'obscurité? Pourquoi ne pas couper court à toutes les incertitudes? On le peut aisément si on le veut, il n'y a qu'à prendre une résolution, et dans le cas où la commission des trente s'attarderait dans une étude qui, en deux mois et demi, n'est pas arrivée à déposer les premiers articles de la loi électorale, le gouvernement peut y suppléer par des propositions formelles directement soumises à l'assemblée.

M. Thiers avait certes raison de le dire ces jours derniers encore à une députation américaine qui est allée le voir : — Il ne faut pas désespérer. Avec de l'ordre, de la patience, un respect sérieux de tous les intérêts conservateurs du pays, on arrivera au but.— Les partis eux-mêmes en viendront à reconnaître que ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est d'en finir en organisant la situation qui existe aujourd'hui sous le nom de république, sans prétendre à coup sûr dire ce que la France voudra dans dix ans. Qu'il y ait des hésitations à vaincre, des volontés à stimuler ou des dissidences à calmer dans les partis conservateurs, c'est possible; mais ce n'est pas là certainement la difficulté la plus sérieuse pour la république. Le plus grand danger qu'elle coure en ce moment lui vient de ceux qui se prétendent ses amis par privilége, et qui à

l'heure où nous sommes n'ont trouvé rien de plus utile que d'imaginer la candidature de M. Ledru-Rollin aux élections dans le département de Vaucluse. Il paraît que la république avait trop de chances favorables, qu'elle faisait trop de progrès dans l'opinion, qu'elle rassurait trop tout le monde, et les républicains, les radicaux du moins, avec ce tact, avec ce sentiment des situations qui ne les abandonne jamais, ont jugé le moment opportun pour exhumer le nom de l'ancien ministre de l'intérieur de 1848 ! A quel propos M. Ledru-Rollin? par quoi se recommande-t-il? Sa dernière apparition sur la scène date du 13 juin 1849, elle rappelle un signal d''insurrection en pleine république et une fuite assez piteuse. Exilé à Londres, l'ancien tribun a montré tout de suite sa reconnaissance pour l'hospitalité anglaise et son coup d'œil politique en écrivant un livre sur *la Décadence de l'Angleterre.* Il a passé vingt-cinq ans hors des affaires, vieillissant et déclinant dans une oisiveté stérile. Au moment où la France était dans la détresse, il n'a point paru, il a refusé le mandat qu'on lui avait donné, il est resté à l'écart lorsqu'il n'y avait pas trop de tous les dévoûmens que le pays avait le droit de réclamer, et c'est là le candidat qu'on va tirer de l'oubli pour le charger de représenter la république! Quelle république? C'est là le malheur : le nom de M. Ledru-Rollin n'a aucune signification ou il rappelle les circulaires furibondes de 1848, les tentatives de terreur jacobine, l'appel aux armes de 1849. Si c'est ainsi qu'on pense déterminer l'assemblée à organiser la république, il faut convenir que le calcul est bizarre. On avait eu l'an dernier l'élection Barodet, qui eut un si merveilleux succès; on va donc avoir l'élection Ledru-Rollin, qui aura peut-être les mêmes suites ou des conséquences semblables, et c'est M. Thiers encore qui, en cherchant à détourner des élections de ce genre, a défini d'avance le résultat : on n'aura fait « qu'ajouter aux hésitations de l'assemblée, apporter au pays de nouvelles anxiétés, au commerce de nouvelles pertes, à la réorganisation du pays de nouveaux retards, à sa considération un plus grand affaiblissement. » C'est là un genre de victoire où le radicalisme est passé maître depuis longtemps!

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

UN MUSÉE A CRÉER.

Notre musée de sculpture, l'un des plus riches du monde, manque d'un complément que réclament vainement depuis longtemps les artistes et les amateurs les plus éclairés, et qu'il est pourtant facile de

lui donner. Ce complément, c'est un musée de plâtres. En effet, quoique le musée du Louvre renferme nombre de sculptures de premier ordre, il en est beaucoup d'autres de ce même ordre dans d'autres collections, à Athènes, à Rome, à Naples, à Florence, à Venise, à Mantoue, à Londres, à Munich, à Dresde, à Saint-Pétersbourg, etc. Il y aurait un grand intérêt à réunir, à côté des chefs-d'œuvre que nous possédons en original, des reproductions exactes de ceux qui sont épars dans le monde entier. Or le moulage fournit d'un ouvrage de sculpture une reproduction d'une absolue exactitude, au moins pour l'essentiel, qui consiste non pas dans la matière, mais dans les proportions et les formes. Il n'en est pas ici comme des copies, qui rarement sont bien conformes aux originaux, et qui, le fussent-elles, sont toujours soupçonnées de ne pas l'être. Des plâtres moulés sur des reliefs ou des creux les reproduisent, pour peu qu'on ait mis de soin à cette opération toute mécanique, avec une fidélité qui ne peut être contestée. Considérer des plâtres d'ouvrages de sculpture ou de glyptique (pierres gravées et médailles), c'est donc en quelque sorte considérer ces ouvrages eux-mêmes. Cela étant, quelle utile collection que celle où l'on verrait, traduit dans des *fac-simile* irréprochables, tout ce qui nous a été conservé, mais qui est disséminé de toutes parts, de chefs-d'œuvre de la sculpture en marbre, bronze, bois, ivoire! Que de services ne rendrait-elle pas et à l'histoire de l'art et à l'art même!

L'histoire de l'art antique est encore très obscure. Il n'y a dans les musées les plus riches qu'un petit nombre de monumens de cet art dont on puisse déterminer l'époque avec précision; mais qu'on rassemble en un même lieu les reproductions fidèles de ces monumens de dates certaines, qu'on les y range selon l'ordre de ces dates : on aura établi une suite de points fixes, entre lesquels viendront peu à peu prendre leur place historique, d'après l'observation des ressemblances et des différences, les autres monumens, bien plus nombreux, dont l'époque est restée jusqu'ici incertaine. Il en sera de même pour la reconstitution des différentes écoles entre lesquelles on peut essayer à peine, à l'heure qu'il est, de répartir ce qui nous reste des ouvrages de l'antiquité. Ce seraient là, encore une fois, de grands services rendus à l'histoire de l'art; ce seraient de grands services rendus à l'art lui-même, à qui l'on offrirait non-seulement un plus grand nombre d'œuvres propres à enseigner et à inspirer que n'en contient aucune réunion d'originaux, mais des occasions et des moyens de comparaison propres à rendre délicates et plus justes la perception et l'appréciation de la beauté. Ajoutons que, dans un musée de plâtres tel qu'il devrait être, on ne se bornerait pas, comme on l'a fait jusqu'à présent dans des collections de ce genre, aux statues, aux bustes, aux bas-reliefs; on leur adjoindrait les monumens de plus petites dimensions, mais souvent tout aussi im-

portans pour l'art comme pour la science, de la glyptique et de la numismatique. On chercherait à restituer ainsi, par la réunion d'œuvres de tout genre qui s'éclaireraient les unes les autres, la physionomie, au point de vue de l'art, de chaque époque et de chaque région de l'antiquité.

Ce n'est pas tout. Fût-il possible de réaliser la réunion en un seul lieu de tous les monumens antiques qu'il importerait d'étudier et de comparer entre eux, ce musée universel offrirait des occasions d'erreur, disons plus, de véritables mensonges dont un musée de plâtres, présentant les mêmes monumens, pourrait facilement être exempt.

Les marbres que renferment les musées sont sortis de la terre très mutilés pour la plupart. Le temps n'a guère épargné que des débris. Or à mesure que ces débris étaient rendus à la lumière, on voulait les faire servir à décorer des palais ou des jardins. Pour les placer dans des salles et des galeries somptueuses ou dans des allées régulières, on croyait devoir les remettre complétement à neuf. De là, bien que les musées possèdent en réalité peu de monumens entiers ou presque entiers, les statues, bustes ou bas-reliefs qui y sont exposés, et dont la plupart y sont venus de villas d'autrefois, semblent presque tous, au premier abord, dans un parfait état de conservation.

Pour restaurer ces débris, on cherchait premièrement en général à les compléter avec d'autres débris; surtout à une statue antique privée de sa tête, on ajustait quelque tête antique qui pouvait à peu près y convenir; ce qui manquait encore, bras, jambes, pieds ou mains, nez, lèvres, oreilles, parties de draperies ou attributs, on chargeait quelque sculpteur d'y suppléer de son ciseau. Et au commencement, alors que les antiques étaient rares encore, on s'adressa plus d'une fois pour ce genre de travail aux statuaires les plus renommés. Un Marsyas, qu'on voit dans la galerie de Florence, fut restauré par Michel-Ange. Lorsqu'on trouva l'Hercule Farnèse, les deux jambes manquaient : on recourut, pour les suppléer, à Guglielmo della Porta. Plus tard les jambes antiques furent retrouvées, et on les mit à la place de celles qu'avait exécutées l'artiste moderne. Il manquait au Laocoon le bras droit : ce fut Baccio Bandinelli qui le refit d'abord, et plus tard Agnolo Montorsoli. Montorsoli encore refit le bras gauche de l'Apollon du Belvédère et restaura en quelques parties l'Hercule auquel on donnait alors par erreur et qui a conservé le nom de Commode. En France, la Diane à la biche fut restaurée par Barthélemy Prieur, la Vénus d'Arles et le Jupiter colossal par Girardon. Le plus souvent les restaurations furent confiées à des artistes d'une moindre valeur ; mais qu'elles fussent exécutées avec plus ou moins de talent, elles eurent presque toujours pour effet d'altérer gravement la physionomie des monumens.

En premier lieu, on a créé de cette façon des représentations propres

à donner, soit en fait de mythologie, soit en fait d'histoire, des idées inexactes, ou même tout à fait erronées. En second lieu, en associant des élémens d'époques et de styles différens, on a formé des ensembles d'un caractère mixte et en quelque sorte hybride, de nature à égarer le jugement des historiens et les critiques de l'art, et même à fausser le sens des artistes. Pour ne prendre des exemples que parmi les statues que renferme le Louvre, le Discobole a une tête qui pourrait avoir été celle d'un Hercule, et deux bras modernes; le Jason a une tête d'une beauté supérieure encore peut-être à celle du corps, mais qui ne lui appartient pas; le bras gauche et une partie du bras droit sont des restaurations plus que médiocres. Dans l'Amazone blessée, il n'y a d'antique que la tête et la partie supérieure du corps; la partie inférieure, restaurée avec talent, offre une robe flottante jusqu'aux pieds, tandis que le costume de l'original avait dû consister, comme le montrent un grand nombre de répétitions du même type, en une tunique relevée au-dessus du genou. Au contraire, dans la Polymnie que contient la même salle, il n'y a d'antique que la partie inférieure, depuis les hanches ; tout le reste est l'œuvre d'un artiste moderne. Le prétendu Bonus Eventus, est un Apollon d'ancien style, dont la tête et le torse seulement sont antiques. Une médaille romaine offre une figure assez semblable, mais tenant des épis dans sa main droite, avec la légende *bonus eventus*. Notre statue a été restaurée d'après cette médaille, et d'un dieu des premières époques grecques on a fait ainsi une de ces divinités allégoriques dont la numismatique romaine de l'époque impériale offre de si nombreux exemples. Deux statues placées, l'une dans la salle des Caryatides, l'autre dans la Salle-Ronde, nous montrent de jeunes hommes, les bras et les mains protégés par des courroies entrelacées, comme les avaient chez les Grecs ceux qui exerçaient le pugilat : ce sont des sculpteurs modernes qui ont fait ces bras et ces mains, et qui, sans que rien les y autorisât, ont ainsi créé un Pugile et un Pollux. Ce dernier est un composé, outre les bras et les jambes, faits de toutes pièces par le restaurateur, d'un torse d'ancien style grec, et d'une tête aussi d'ancien style, mais qui avait appartenu à un autre corps. Une statue de femme remarquable par une draperie d'une grande vérité, dont la disposition semble indiquer qu'elle appartenait à une Diane, n'avait plus ni sa tête ni ses bras ; le sculpteur italien l'Algarde lui a donné, avec des bras en bronze, une tête aussi de bronze, coiffée d'une sorte de turban avec mentonnière, de caractère oriental, et la figure a été appelée, d'un nom qui lui est resté, la *Zingarella,* la bohémienne. Des nombreuses statues impériales que nous possédons, il en est peu dont la tête appartienne au corps qui la porte. Le célèbre et admirable Auguste lui-même est un composé d'une belle tête de cet empereur et d'un corps drapé d'une toge aux larges plis, dont le travail nous semble trahir une époque plus ancienne

et meilleure encore que celle à laquelle appartient la tête. Une statue assise est dénommée Trajan : c'est un composé d'une tête de Trajan et du corps de quelque personnage grec, comme l'indiquent et le costume et la chaussure.

Rien ne serait plus facile que de pousser plus loin cette énumération; mais c'en est assez pour faire voir combien le seul musée du Louvre offre d'exemples de tels assemblages formés de pièces de rapport. A peine est-il besoin d'ajouter qu'il en est de même dans tous les autres musées. Dans les collections de marbres antiques, quelles qu'elles soient, il n'y a peut-être pas la moitié des statues où les têtes appartiennent aux corps qu'elles surmontent. En des monumens ainsi composés, il est difficile, pour quiconque ne s'est pas exercé à une telle analyse, de distinguer exactement les élémens hétérogènes dont ils sont la réunion. De là pour les historiens de l'art l'occasion de bien des méprises. Trois antiquaires éminens, Winckelmann, Marini, Visconti, ont signalé dans une statuette de la villa Albani une image de Diogène. Comment en effet ne pas reconnaître Diogène dans un vieillard à la physionomie sévère, tenant d'une main un bâton, de l'autre l'écuelle si connue dans l'histoire du cynique, et ayant auprès de lui un chien, allusion évidente à la qualification qu'on donnait à ce philosophe, et que peut-être il se donnait lui-même? Ce que Winckelmann, Marini et Visconti ne virent pas, c'est que le bâton, l'écuelle, le chien, étaient, ainsi que les bras et les jambes de la statuette, des restaurations modernes, et que c'était l'auteur de ces restaurations qui avait ainsi créé presque de toutes pièces un Diogène.

Pour l'artiste aussi, un mélange trompeur de différens styles a ses inconvéniens. L'un des plus graves, c'est que des pièces de rapport hétérogènes cachent souvent à ses yeux de beaux morceaux auxquels on les a ajoutés, et le privent de l'enseignement qu'il eût tiré de ces morceaux. Au Louvre par exemple, il y a bien plus d'œuvres excellentes qu'on ne le croit généralement; seulement une grande partie en est comme perdue sous des restaurations par lesquelles on a voulu les compléter.

La salle des Caryatides renferme un Alexandre colossal, qui au premier coup d'œil semble n'offrir rien que d'ordinaire; c'est que, la tête, les bras et les jambes étant des restaurations, l'ensemble paraît médiocre, et l'on ne s'aperçoit pas que le torse est de la belle époque et d'un admirable travail. La Némésis attire peu l'attention, parce que le corps est un ouvrage ordinaire d'une époque peu éloignée de la décadence, et dans l'ensemble, dont il forme la plus grande partie, on ne remarque pas assez une charmante tête, l'une des meilleures reproductions d'un type de la grande époque de l'art grec, auquel on a donné sans motif suffisant le nom de Sapho, type dont il existe d'autres belles reproductions à Rome (villa Borghèse), à Oxford et à Berlin. Dans un

Amour, qui est maintenant placé sous une des arcades de la salle du Tibre, Amour qui reproduit, selon toute apparence, un chef-d'œuvre de Praxitèle ou de Lysippe, ce qu'il faut considérer à part du reste, c'est au contraire le torse, d'une souplesse et d'une grâce enfantines qui en font un morceau de premier ordre.

Il est difficile de défaire aujourd'hui sur les originaux ce qu'ont fait les restaurateurs. Les monumens que les musées renferment sont connus dans l'état où les restaurations les ont mis; ils ont été décrits et gravés dans des livres où les savans et les artistes sont accoutumés à les trouver. On ne peut guère songer à opérer un changement qui en réduirait le plus grand nombre à de simples fragmens où on ne les reconnaîtrait plus; mais que; dans tous ces monumens, formés de pièces de rapport, on moule ce qui s'y trouve d'antique et de digne d'être mis en lumière, en laissant de côté tout ce qui y a été ajouté, on formera une collection qui présentera dans leur vérité et leur pureté tous les plus beaux restes de l'art antique que le temps ne nous a pas enlevés. Dans une telle collection, les savans trouveraient enfin, au lieu du mélange de vérités et de faussetés que leur ont offert jusqu'à présent tous les musées, des documens authentiques propres à servir de base à une reconstruction solide de l'histoire de l'art dans l'antiquité. Supposons qu'on voie réunis les plâtres de ces stèles grecques dispersées dans différens musées à Athènes, à Venise, à Paris, à Oxford, etc., sur lesquelles on lit des décrets de date certaine, et qui sont surmontées de bas-reliefs; ces bas-reliefs, rangés dans l'ordre des temps qu'indiquent les inscriptions, fourniront un véritable canon chronologique de l'art grec, d'après lequel ou pourra classer avec quelque sûreté les monumens sans date. On considère en ce moment même avec intérêt, dans une des salles du Louvre, des plâtres reproduisant diverses statues qui, débarrassées des restaurations qu'on y avait ajoutées, offrent des variantes de deux des plus beaux ouvrages que nous possédions, la Vénus de Milo et le Mars Borghèse, reproduction du Mars avec lequel elle dut jadis être groupée. Dans ces variantes, on voit un même type, à des époques différentes, sans perdre l'essentiel de son caractère primitif, se modifier selon les changemens que subissaient et les idées religieuses et l'art même. Supposons aussi que les autres monumens de premier ordre qui nous restent de l'art antique soient l'objet, dans un musée de plâtres, de semblables études comparatives : quelles lumières n'en tirera-t-on pas pour l'histoire des grands types de la religion et de l'art antique, pour la détermination des époques et des régions où ils furent créés et des transformations qu'ils subirent! Que dire de l'iconographie, mêlée encore aujourd'hui de tant d'obscurités que la comparaison immédiate des monumens authentiques pourra seule dissiper? Quant aux artistes, mis en présence pour la première fois de toutes les œuvres les

plus parfaites qui nous restent du plus grand art qui ait existé, pures de toute addition étrangère, n'acquerront-ils pas de cet art un sentiment plus distinct, une intelligence plus pénétrante? Et ne peut-on espérer que leurs ouvrages s'en ressentiront? Souvent la vue d'un seul chef-d'œuvre a éveillé des génies, changé le goût d'une époque; que n'est-on pas en droit d'attendre de l'influence qu'exercerait sur nos sculpteurs et nos peintres une collection dans laquelle seraient rapprochés des chefs-d'œuvre en grand nombre, où se montrerait sous tous les aspects possibles la plus haute et la plus parfaite beauté!

On ne s'en tiendrait pas du reste à l'art grec. Le moyen âge, la renaissance, les temps modernes, ont produit des ouvrages qui ne sont pas indignes d'être placés à la suite et quelquefois même à côté de ceux de l'antiquité. Ils auraient leur place dans le musée des plâtres. Enfin il serait particulièrement utile, en même temps que glorieux pour notre art national, de voir rassemblées dans une section spéciale les reproductions de ce qui a été fait chez nous de plus excellent depuis le XIIIe siècle, où nos sculpteurs, comme nos architectes, se sont élevés si haut, jusqu'à notre temps, où ne les surpassent, non plus que nos peintres, les artistes d'aucun autre pays. Ce serait assurément une collection faite pour stimuler et vivifier le génie national, que celle où l'on trouverait réunis avec les chefs-d'œuvre qui ornent nos cathédrales de Chartres, d'Amiens, de Reims, de Rouen, de Bourges, ou les églises de Brou et de Saint-Bertrand-de-Comminges, les plus beaux produits, disséminés à Paris, à Rouen, à Anet, à Saint-Cyr, à Gênes, etc., du ciseau des Jean Goujon, des Germain Pilon et des Puget.

Il y a des musées de plâtres plus ou moins considérables, plus ou moins bien composés et ordonnés, à Londres, à Berlin, à Dresde, à Bonn, à Zurich; il s'en forme à Moscou, à Christiania : à Paris, où les choses de l'art ont tant d'importance, l'idée même d'un musée de ce genre a peine aujourd'hui à se faire admettre. On avait compris autrefois, parmi nous, l'intérêt qu'il y a à former à côté d'un musée de sculptures un musée de plâtres. Le Primatice, chargé par François Ier de lui acheter des antiques à Rome, fit mouler en même temps, pour les lui rapporter, les beaux morceaux qu'il ne pouvait acquérir; il en coula même en bronze les principaux. Les bronzes du Primatice, après avoir décoré successivement les jardins de Fontainebleau, de Versailles et des Tuileries, vont être placés dans le vestibule du musée des antiques. Le Poussin, sous Louis XIII, renouvela l'entreprise du Primatice. Il envoya de Rome un grand nombre de plâtres. Il y a environ un quart de siècle, le Louvre possédait encore une collection de plâtres, où figuraient peut-être quelques-uns de ceux qu'on avait dus au Primatice et au Poussin. Cette collection occupait principalement la grande salle où se trouvent aujourd'hui les antiquités assyriennes. Lorsque ces antiquités nous arrivèrent, la salle dont il s'agit leur fut

consacrée, les plâtres qui la remplissaient furent cédés à l'École des Beaux-Arts et les autres furent relégués dans des parties du Louvre où le public ne pénétrait pas. En 1856, celui qui écrit ces lignes proposa au gouvernement de faire mouler sous sa direction d'excellens ouvrages grecs, peu remarqués sous les restaurations qui les défiguraient, dans divers palais et jardins d'Italie. Ce devait être un spécimen de ce que serait une collection de plâtres reproduisant de beaux originaux purs d'additions modernes. Ce spécimen, exposé dans le Palais de l'Industrie, frappa les connaisseurs; de bons juges recommandèrent hautement le projet dont il était destiné à donner une idée : citons seulement M. Vitet, M. de Luynes, M. Vinet.

On chercha dès lors où pourrait être placé le musée futur. On songea au château de Saint-Germain, et ce fut le point de départ de l'entreprise qui fut faite par l'empereur Napoléon III de restaurer ce grand et bel édifice, alors abandonné. Il fut décidé ensuite qu'on y formerait un musée d'antiquités gauloises et gallo-romaines. Cependant l'architecte de l'École des Beaux-Arts, M. Duban, proposait de placer les plâtres réunis au Palais de l'Industrie dans une cour de l'École des Beaux-Arts, qui serait à cet effet couverte par un vitrage. Ce projet fut adopté, et l'exécution s'en achève aujourd'hui. Dans la cour dont il s'agit, on dresse en outre les moulages d'un angle du Parthénon et d'un angle du temple de Jupiter Stator à Rome. Ce sera l'occasion de remettre en ordre dans toutes ses parties la collection de plâtres que possède l'École des Beaux-Arts, et c'est ce que saura faire avec succès l'homme de goût et de savoir qui est en ce moment à la tête de cette école; mais, si riche et si bien ordonnée que puisse être la collection d'une école, et quelques dispositions qu'on puisse prendre pour en faire jouir le public, conçue, comme elle doit l'être, en vue d'un service particulier, et ne pouvant être accessible, sinon dans une mesure très restreinte, à d'autres qu'aux maîtres et aux élèves, une telle collection ne saurait jamais équivaloir à un musée conçu, organisé dans l'intérêt de tous et ouvert sans réserve à tous. Et quel musée devrait en effet être ouvert à tous sans aucune réserve, sinon celui qui, n'offrant aux yeux rien que d'excellent, serait de toutes les collections la plus propre à épurer et à développer le goût public?

Opposerait-on au projet du nouveau musée la dépense qu'il nécessiterait? Remarquons d'abord que le Louvre, après les cessions qu'il a faites à l'École des Beaux-Arts, possède encore un grand nombre de plâtres importans : tels sont les restes de ceux que M. de Choiseul fit prendre autrefois à Athènes sur les marbres du Parthénon, et qui reproduisent ces marbres mieux conservés qu'ils ne le sont aujourd'hui dans le British Museum. Il en est de même des nymphes de Jean Goujon, que les plâtres qu'on en possède à Londres représentent telles qu'elles

étaient avant le nettoyage qu'ont subi il y a quelques années les originaux. Ajoutons que le conservateur actuel des antiques a augmenté cet ancien fonds de beaucoup de moulages importans qu'il a fait exécuter à Athènes, à Rome, à Naples et ailleurs. Ajoutons encore qu'on obtiendrait beaucoup des musées étrangers, sans dépense proprement dite, en échange de plâtres des sculptures du Louvre que fournirait l'atelier de moulage qui en dépend. Disons enfin que, le moulage étant une opération de peu de dépense, on pourvoirait au reste de ce qui serait nécessaire au moyen de quelques annuités de chiffre très modéré.

Dira-t-on que l'emplacement ferait défaut? On le trouvera aisément dans les vastes espaces qu'occupe le Palais de l'Industrie, et, bien mieux encore, non loin de notre musée des antiques, dans le Louvre même, et, comme au Palais de l'Industrie, avec les conditions d'éclairage qui manquent à notre musée d'originaux et qu'exigent, pour être appréciés à leur valeur, les ouvrages de sculpture, c'est-à-dire avec l'éclairage d'en haut. En effet, on vient d'éclairer de cette manière plusieurs salles de l'étage supérieur des bâtimens du Louvre qui entourent la grande cour. Ces salles sont occupées momentanément par des peintures qui doivent, d'ici à peu de jours, aller prendre leur place définitive dans la grande galerie du bord de l'eau prolongée. Le musée de plâtres y serait parfaitement placé. Il s'étendrait à mesure que les salles voisines au même étage seraient successivement préparées pour le recevoir.

En résumé, la création d'une grande collection publique de plâtres, ou plutôt le rétablissement, sur un meilleur plan et sur une plus grande échelle, de cette collection qui a existé autrefois au Louvre, offrirait beaucoup d'avantages et peu de difficultés. Espérons donc que ce musée nouveau ou, si l'on veut, renouvelé, le moins coûteux de tous les musées et peut-être le plus utile, et dont le projet et le spécimen ont été soumis à toutes les administrations qui se sont succédé depuis douze ans à la tête des beaux-arts, espérons, avec tous les amis de l'art et de la science, que ce musée ne nous sera pas plus longtemps refusé.

FÉLIX RAVAISSON.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

DEUX PETITS SABOTS

I.

Bébée s'élança hors de son lit au point du jour. Elle avait seize ans! Il lui semblait merveilleux d'être déjà une femme; le coq qui saluait le soleil sous sa fenêtre ne criait-il pas : « Que tu es vieille, que tu es vieille! » avec tout l'éclat d'un clairon? Elle poussa le volet et lui dit bonjour en riant, contente d'être éveillée par lui et de penser que personne ne l'appellerait plus un enfant. Son chevreau bêlait sous le hangar, une grive pépiait dans le feuillage du sycomore, les cloches des nombreux clochers de la ville tintaient rêveuses, assourdies par la distance et par les brumes du matin; tout cela répétait la même chose : « qu'il est bon d'avoir seize ans! »

On eût pu croire qu'en vivant parmi les fleurs Bébée était arrivée à leur ressembler. Elle portait de petits sabots, un petit bonnet et une cotte grise de serge l'hiver, de toile en été; mais les petits pieds nichés dans les sabots étaient deux feuilles de rose, mais le bonnet avait la blancheur d'un lis, et la jupe grise faisait penser à l'écorce qu'entr'ouvre la fleur du pommier pour sourire rougissante au soleil. Les fleurs avaient été les marraines de Bébée, des marraines fées. Le tournesol avait prêté à sa chevelure l'or de ses rayons, le bleu pur du lupin avait passé dans ses yeux, toute sa personne était pénétrée d'un parfum aussi frais, aussi naïf que celui du tilleul, et les vents, les pluies, les ardeurs du soleil, n'avaient eu d'autre effet que de fortifier la souplesse de ses membres, de réchauffer la blancheur de son teint.

Un jour d'été, Antoine Maës, bon vieillard qui, pour vivre, cultivait son jardinet, dont les fleurs se vendaient en ville, avait aperçu un paquet flottant parmi les nénufars sur la pièce d'eau voisine de sa cabane, l'avait amené au rivage, et en avait tiré un petit en-

fant, exposé là pour périr sans doute, mais que le vigoureux réseau des fleurs avait fait surnager. Antoine le porta aussitôt à sa femme, qui n'avait pas d'enfant, et tous deux l'élevèrent en l'appelant *Bébée*. L'église avait ajouté un nom de sainte à celui-ci, mais pour le petit monde qui l'entourait elle resta toujours Bébée, — Bébée quand elle trottait entre les rangées d'œillets rouges plus hauts qu'elle, Bébée quand sa tête blonde atteignit le sommet du buisson de lavande, Bébée encore le jour mémorable où la chanson de la grive et le clairon du coq l'avaient éveillée sur le seuil de sa seizième année.

La cabane du vieil Antoine était jetée dans l'enclos que formait une haie vive sur le chemin de Laeken à Bruxelles, au cœur même des prairies planes et des nobles futaies du Brabant. Près de l'eau que sillonnent des cygnes, et au-dessus de laquelle se balancent les saules, sont groupées quelques maisonnettes, plus loin il y a une vieille église, au-delà s'étendent les champs de blé sans limites et les moulins aux ailes rouges, plus loin encore l'horizon pâle et bleu qui fait penser à celui de la mer. C'était une gentille chaumière, peinte en rose à la mode du pays. Les deux volets carrés étaient assombris par des plantes grimpantes, et le toit, assez bas pour que la main pût y toucher, teint de jaune et de vert par toutes les mousses et tous les lichens connus. Aussitôt que Bébée fut assez forte pour lier des bottes d'œillets et les porter dans une corbeille, elle suivit Antoine, devenu veuf, le long de la route verdoyante jusqu'au marché, où les acheteurs ne manquaient pas; c'étaient de jeunes mères surtout, attirées par la beauté de ce chérubin plutôt que par les fleurs, de sorte qu'Antoine Maës avait coutume de se signer en disant que, grâce à Notre-Dame, le commerce marchait trois fois mieux depuis que la petite offrait les bouquets de sa main mignonne. Cependant les longs hivers qui font de la Montagne de la Cour une pente rapide de glace, qui blanchissent les pinacles de Sainte-Gudule, et qui répandent la mort dans les jardins de campagne, n'en étaient pas moins durs; l'argent gagné au temps des fleurs passait en pain noir et en fagots, ce qui explique que l'héritage du père Antoine se réduisit à quelques écus au fond d'une cruche de terre.

— Vis toujours ici, petite, ne prends avec toi personne qui te tourmente, sois bonne pour la chèvre et pour le sansonnet, soigne bien tes fleurs, dit-il au moment d'expirer, tandis que Bébée sanglotait à son chevet en promettant d'obéir.

Elle n'avait pas encore quatorze ans, et, quand elle eut enseveli son vieil ami, elle se sentit bien seule. Assise dans un coin de la cabane, elle réfléchit tristement aux ordres de celui qui avait été pour

elle père, mère, patrie et roi. Le mois de mai faisait étinceler de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel son petit empire, qu'elle contemplait à travers la porte ouverte. Cinq ou six voisines vinrent; c'étaient de braves paysannes courbées sur le sillon, ou de laborieuses ouvrières en dentelles, toutes honnêtes et bienveillantes, mais rusées néanmoins à leur manière quand il s'agissait d'intérêt personnel. — Tu es trop jeune pour vivre seule, dit l'une d'elles, viens chez nous, je te logerai, je te nourrirai moyennant le revenu de ton jardin.

— Ce serait la voler, dit une autre; ma vieille mère viendra tenir ta maison, Bébée.

— Nous ferons de ton méchant jardin un fameux potager, reprit la plus riche, Trine Krebs, et de ta maison une étable à vaches; quand tu seras en âge de te marier, ta dot se trouvera ainsi arrondie à mes risques, car j'entends t'héberger, et tu ne manqueras de rien.

Bébée n'était qu'une enfant, mais elle n'était pas sotte, et aucun des regards venimeux ni des aigres paroles qu'échangèrent les commères en se disputant le soin de la protéger ne lui échappa. Les larmes se séchèrent soudain sur ses joues, et avec une fermeté inattendue : — Vous êtes bien bonnes sans doute, dit-elle enfin; mais, voyez-vous, il m'a conseillé de vivre seule ici à soigner les fleurs, et je ferai selon son conseil. M. le curé lui-même me dirait que j'ai tort, j'obéirais tout de même. — A toutes leurs remontrances, elle opposa cette réponse invariable. Les voisines l'accusèrent d'être ingrate, volontaire, obstinée; comme les paysans ne comprennent la discussion que sous forme d'injures, elles allèrent jusqu'à reprocher à Bébée d'être un enfant trouvé qui n'avait pas plus de place déterminée dans le monde qu'une des mouches de l'étang d'où le hasard l'avait fait sortir. — Bébée fut remuée au fond du cœur par ces paroles amères qu'elle n'avait jamais entendues; pour la première fois, elle sentit vaguement que ce pouvait être une honte d'avoir été pêchée parmi les nénufars. Antoine lui avait souvent raconté ce merveilleux sauvetage en affirmant qu'elle avait pour mère et pour marraines les fées et les fleurs, origine dont elle était fière plutôt qu'humiliée. Le bon vieux curé lui-même, qui savait que la raison nous vient toujours assez vite avec le chagrin, n'avait jamais jugé nécessaire de lui montrer le néant de cette innocente fiction. Quand les gens de Bruxelles l'interrogeaient sur sa famille, elle répondait donc de bonne foi : — Ma mère était fleur. — Tu es une fleur dans tous les cas, — disait-on, et Bébée était satisfaite. Pour la première fois des doutes lui vinrent; ses amies paraissaient l'accuser d'un péché; peut-être en effet eût-il mieux valu

pour elle avoir une mère selon les lois humaines, capable de la protéger maintenant qu'Antoine n'était plus, au lieu de ces froids et brillans nénufars qui s'endormaient sur leur lit de velours vert sans se soucier des épines qui lui piquaient les doigts, ni des cailloux qui entraient dans ses sabots. Ce ne fut qu'une impression fugitive. Le premier cri de l'alouette lui rendit le courage, sinon la gaîté. — Elles ont toutes voulu tirer de moi quelque chose, pensa la petite paysanne; eh bien! je me passerai d'elles, comme il l'a voulu, et les fleurs sauront me garder, bien qu'elles n'aient pas paru tristes quand sa bière a passé hier au milieu d'elles. — Le vieillard les avait tant aimées, il avait été si bon pour elles! Bébée les grondait de leur insensibilité; quand nous souffrons, tout ce qui sourit nous paraît cruel, un enfant, un oiseau, un brin d'herbe vivace et emperlé qui se balance à la brise. Dans le mur du jardin, il y avait certaine petite niche abritant une image de la Vierge, défigurée par les intempéries des saisons : elle était là depuis des siècles, et Antoine ne manquait jamais de déposer à ses pieds les plus jolis boutons de roses. Bébée, qui croyait aux saints ni plus ni moins qu'aux fées, renouvela l'offrande accoutumée, et, à genoux sur l'herbe, pria d'un cœur confiant les puissances inconnues qui devaient éclairer sa bonne volonté, puis elle se releva pour le travail quotidien, et, son panier au bras, prit le chemin du marché, les yeux encore pleins de larmes, mais l'âme vaillante.

— On m'a parlé de ton entêtement, tu as tort, — dit le curé qu'elle rencontra; mais elle vit bien qu'il ne la blâmait pas sérieusement et s'en tint à sa première résolution. Bientôt les voisines, qui au fond étaient de bonnes créatures, lui rendirent leur amitié. Les fées ou les saints, peut-être tous ensemble, veillèrent sur elle, et il advint ainsi qu'elle atteignit seule cette mémorable matinée de juin où s'épanouirent ses seize ans.

Ces deux années n'avaient pas été toutes de plaisir, pas plus qu'elles n'avaient été toutes de printemps. Quand on n'a ni père ni mère, et que les amis que l'on possède ont juste assez de pain pour eux-mêmes, la vie ne peut être facile : Bébée se levait à l'heure où les oiseaux gazouillent dans la nuit, et se couchait à l'heure où le soleil s'enfonce derrière la ligne droite que dessinent les plaines. Elle sarclait, elle arrosait, elle plantait, et tenait sa cabane propre comme un frais coquillage; elle trayait sa chèvre, et toute la journée on la voyait l'été vendre ses fleurs sous un auvent en face de la Maison du Roi, l'hiver courbée sur un métier à dentelle. C'était beaucoup de travail pour ne réussir qu'à éviter la faim, mais l'enfant était heureuse cependant, et rêvait mille choses charmantes tout en désherbant ses plates-bandes ou en agitant ses

bobines. Sans doute elle ne pouvait errer paresseusement parmi les fleurs, comme aiment à le faire les jeunes filles et les poètes, elle avait à les protéger activement contre le vent, et la poussière et les insectes; mais, si l'amour le plus délicieux est celui qui plane libre au-dessus des tempêtes, l'amour le plus fort est peut-être celui qui, tout en adorant, déchire ses pieds aux épines et brûle son front au soleil pour le bien de l'objet aimé.

A seize ans, Bébée était, nous l'avons dit, la plus jolie fille que l'on pût rencontrer entre l'Escaut et le Rhin : sa chevelure lui couvrait les épaules en masses brillantes et crépelées, sa petite poitrine ronde était blanche comme les pâquerettes du gazon, et ses yeux pleins d'innocence et de courage cachaient sous leur joyeux sourire des rêves qui allaient plus loin que les vertes forêts de Laeken, plus loin même que les nuages blancs de l'été.

Elle avait seize ans. — Est-ce possible? pensa-t-elle en allant s'asseoir sur le pas de la porte. Il avait plu la nuit, et le parfum de la terre humide était plus suave que tous les parfums brûlés dans les palais. Les roses ruisselantes caressèrent ses cheveux lorsqu'elle passa; le sansonnet lui cria : — Bébée! Bébée! bonjour! — C'étaient les seuls mots qu'il sût dire, et il les répétait mille fois la semaine, mais Bébée ne douta pas que le sansonnet ne sût à merveille qu'elle avait seize ans ce jour-là. Tout en rompant le pain de son déjeuner, elle songeait sans bien s'en rendre compte : — Qu'il est doux de vivre quand on est jeune! — Les vieillards disent souvent la même chose, mais avec un soupir, et Bébée souriait.

Les voisines parurent sur leurs portes les unes après les autres, et lui souhaitèrent par-dessus le mur une heureuse année. Les enfans de Vannhart le brûleur de charbon, qui étaient gueux cependant comme rats d'église, s'élancèrent vers elle du bout de la route, apportant un gâteau fait par leur mère en son honneur; la mère Bichot, la plus vieille de Laeken, traversa l'herbe mouillée sur ses béquilles pour dire à Bébée en secouant sa tête blanche : — Je n'ai rien à te donner, petite, que ma bénédiction, si tu t'en soucies. — Et Bébée, échappant aux enfans, courut s'agenouiller sous cette bénédiction. Trine Krebs, la riche meunière, tout en blâmant la prodigalité des Vannhart, jeta dans le tablier de Bébée ses premières cerises avant d'y avoir goûté elle-même; enfin un vieillard l'appela, — ces petites cabanes sont proches les unes des autres, séparées seulement par des pommiers ou une haie d'épines; on peut passer près d'elles sans les remarquer, si l'on ne les cherche pas sous les feuilles comme on ferait d'un nid d'oiseau. Jehan avait été le meilleur ami d'Antoine.

— Viens, mignonne, dit-il d'un air de mystère, entre, j'ai là quel-

que chose pour toi. Elles étaient à ma fille, à mon Aimée, qui est morte, il y aura tantôt quarante ans, à ce qu'ils disent; pour moi, c'était hier. Trine Krebs, — elle a le cœur dur, — s'est mise à rire, comme je parlais de ma petite fille : — Pardieu, fou que tu es, ta petite fille aurait soixante ans aujourd'hui! — Peut-être bien, le moulin neuf a été achevé la semaine de sa mort, et on l'appelle maintenant le moulin vieux; mais ma fille est toujours jeune! Viens, Bébée.

Bébée le suivit, un peu émue, dans l'intérieur sombre. D'une main tremblante, le vieux ouvrit l'armoire où les paysans de France et des Pays-Bas rangent leur linge de ménage, les dentelles qui servent aux noces et aux baptêmes de plusieurs générations. Un parfum de lavande morte et de roses fanées s'échappa de celle-ci. Sur les planches reposaient une toilette et un voile de première communion.

— Toutes ces choses étaient à elle, murmura le père, et quelquefois le soir, sais-tu? je la vois descendre le sentier pour venir les chercher... Rien n'est changé, ni l'herbe, ni les arbres, ni l'étang, ni les maisons... Pourquoi est-elle seule partie?

— Père Antoine aussi est parti.

— Il était vieux, lui! ma fille est jeune! — Jehan resta une minute devant l'armoire, souriant avec la foi sublime de l'amour et l'entêtement immuable de l'ignorance qui le retenait enchaîné à cette même pensée. — Voilà ses habits, regarde!.. Voici la petite branche d'églantier qu'elle avait à la ceinture la veille du jour où cette charrette la renversa, morte... Tu lui ressembles un peu, Bébée. Je veux te donner les agrafes d'argent qui lui venaient de son arrière-grand'mère. Dieu sait combien elles sont anciennes! Il convient qu'une fille ait des bijoux...

Bébée sortit avec les larges agrafes d'orfévrerie autour de la taille, en versant des larmes sur un chagrin qui n'était pas le sien; mourir jeune et aimée, au mois de mai!.. L'agrafe d'argent était froide sous sa main comme si elle eût tenu la main de la morte;... mais aussitôt les enfans du brûleur de charbon accoururent à sa rencontre avec des cris d'allégresse : — Oh! Bébée, comme tu brilles! C'est la sainte Vierge qui t'a envoyé cela? Laisse-moi voir, laisse-moi toucher!.. On dirait des étoiles! — Et Bébée dansa volontiers avec eux. Les bijoux d'argent lançaient des étincelles, les voisins accouraient curieux, les chariots à lait arrivèrent en ville une demi-heure plus tard que de coutume ce matin-là; les hommes eux-mêmes s'arrêtaient pour admirer, leur faux sur l'épaule. — Ces agrafes n'ont pas leurs pareilles en Brabant; tu en ferais de l'or chez les marchands de curiosités de la Montagne,

dit Trine Krebs, sortant de son étable; mais la dépouille d'un corps mort porte malheur quelquefois.

Bébée continuait de sauter avec les petits Vannhart, et ne l'entendait pas.

Cependant la fête ne pouvait se prolonger beaucoup à cinq heures du matin, tandis que Bruxelles attendait ses provisions. Bientôt on vit Bébée installée comme toujours sous la tente qui avait garanti avant elle Antoine Maës contre le vent et la pluie, cette tente tannée comme une poire d'automne, battue par le vent comme une vieille voile qui se déploie en face du Broodhuis.

— Va-t'en donc à la Madeleine, tu y feras fortune avec tes yeux bleus, lui disait-on souvent. — Mais Antoine avait toujours jugé que leur rustique marchandise ne pouvait lutter contre les trésors d'horticulture qui s'étalent dans ce merveilleux marché aux fleurs, établi sur le modèle de celui de Paris, et, se rappelant ses conseils, elle restait comme lui à l'ombre des tours gothiques qui virent mourir Egmont.

Bruxelles est une jolie ville; elle brille coquettement blottie dans sa ceinture de forêts avec ses maisons peintes, ses balcons dorés, ses avenues ensoleillées, où résonne la musique; elle imite Paris, et s'efforce sans cesse de faire croire aux étrangers, de croire elle-même qu'elle est Paris pour de bon; mais ce n'est là que le Bruxelles du beau monde. Il y a un Bruxelles plus intéressant que celui-là, où s'est réfugiée l'âme des hommes libres de Gand, des bourgeois de Bruges, des assiégés de Leyde. Descendez au bord de l'eau, les vieilles murailles se penchent sur le flot jauni, les tonnes vertes des barges anversoises se balancent sous les ponts croulans. Entrez dans les cours désertes et sombres des vieux palais, la tapisserie de Flandre tombe en lambeaux le long des galeries vermoulues; mais surtout arrêtez-vous au milieu de la grande place populeuse, au pied de la Maison du Roi, qui domine rébarbative les clameurs de la foule, devant l'hôtel de ville, qui se détache sur le ciel dans tout le luxe fantasque de l'art du moyen âge. Ce vieux monde étrange dérobé au progrès recèle ici un encorbellement du XIIe siècle qui se couronne de fleurs, plus loin quelque arceau gothique bâillant au-dessous d'un entrepôt de laines; çà et là une gargouille grimaçante rit de son rire de faune au-dessus de la tête inclinée d'une ouvrière en dentelle. Plus mondaine que ses sœurs de Gand et de Bruges, surtout que Fribourg et Nuremberg, ses cousines teutonnes, Bruxelles fait penser à un joyeux vaudeville français qu'illustreraient par un piquant contraste les enluminures héroïques ou dévotes des vieux missels. La place où se tenait Bébée est peut-être la plus belle de toute l'Europe du nord avec ses charpentes noircies, ses sculptures dorées, ses fenêtres à blasons, ses pinacles aé-

riens. En contemplant la sévère beauté du Broodhuis, les arabesques merveilleusement fouillées des maisons espagnoles ou les vitraux de la cathédrale, la petite bouquetière réfléchissait beaucoup au monde inconnu qui l'entourait, elle était oppressée par le sentiment vague de sa propre ignorance. — Si je savais! se disait-elle, si je pouvais apprendre... — Antoine Maës ne lui avait jamais rien dit du Broodhuis, sauf qu'il était déjà debout du vivant de son père, ni de Sainte-Gudule, sinon que sa mère y avait brûlé plus d'un cierge pour son frère aîné, noyé en vue des dunes; pourtant aucun antiquaire, aucun artiste n'aimait peut-être Sainte-Gudule et le Broodhuis comme les aimait l'ignorante Bébée. On lui avait conté que jadis de grands hommes sombres étaient venus bâtir ces choses magnifiques, et elle pensait : — Peut-être quelqu'un viendra-t-il un jour m'en dire davantage, me dire tout. — En attendant, elle vendait ses fleurs au milieu de braves gens qui bavardaient entre eux comme des pies du matin au soir, et qui se demandaient parfois, lorsqu'elle contemplait songeuse les tours imposantes ou le ciel bleu : — Que voit-elle donc là-haut? les morts ou les anges?

Le jour de sa fête fut célébré sur la place comme au village. La marchande de volaille lui apporta des œufs, le confiseur une corne d'or remplie de papillotes, le bimbelotier une cage, le savetier une paire de souliers rouges. Lorsqu'éclata le carillon, Bébée ne put s'empêcher de croire qu'il disait *Laus Deo* à son intention particulière.

La matinée se passa bruyante et affairée; il y avait beaucoup d'étrangers en ville, et ceux-là ne manquent jamais de visiter la place espagnole; elle vendit donc vite et bien ses bouquets. A peine lui restait-il quelques roses quand l'*Ave Maria* sonna le signal du départ. Bébée se dirigea vers la cathédrale pour y remercier le ciel de lui avoir donné tant d'amis. Il y a quelque chose de touchant dans les relations du Néerlandais avec son Dieu. C'est un mélange de vénération et de familiarité humble, affectueux et tout à fait caractéristique. Il parle à son bon ange, au petit Jésus, comme à des compagnons : cette théologie en sabots est à demi grotesque, à demi pathétique, elle a la grandeur de la confiance absolue. Bébée s'endormait chaque soir persuadée que les seize chérubins de la prière flamande montaient réellement la garde autour de son lit.

Les passans la regardaient tandis qu'elle suivait le tortueux lacet des rues, les ailes de son petit bonnet palpitantes à la brise comme celles d'un papillon, et ses larges agrafes d'argent tout en feu comme une cuirasse, mais elle ignorait qu'on la regardât. Quelqu'un qui s'appuyait paresseusement à un balcon de la rue Marie-de-Bourgogne la vit passer. Il descendit l'escalier et la suivit. L'éclat de la ceinture étincelante au soleil avait d'abord frappé son regard, qui

avait glissé ensuite jusqu'aux jolis petits pieds. Ce sont de ces hasards que les femmes appellent la destinée. Bébée entra dans l'église, vide à cette heure, et après avoir fait sa révérence au maître-autel, s'agenouilla dans la chapelle du Saint-Sacrement. La tête renversée, elle contemplait ces fameux vitraux, dont les riches couleurs s'enflammaient aux derniers rayons du soleil; elle sentait certainement la beauté recueillie de ce lieu de prière, si loin du monde, où elle était seule..., seule, quoiqu'elle comptât des amis, car un bluet des champs n'a pas de pareils dans le seigle qui s'en va au moulin ni l'orge qui enivre.

Quand le soleil parut s'éteindre, quand l'histoire que racontent les vitraux devint inintelligible, Bébée se leva brusquement, inquiète de s'être autant attardée.

— Avez-vous un bouton de rose à me vendre? dit près d'elle une voix d'homme douce et basse comme il convient devant le saint sacrement.

Bébée se retourna. Elle ne sut pas trop ce qu'elle voyait... Deux yeux sombres souriaient aux siens. Par habitude, elle chercha dans son panier, y trouva trois roses mousseuses et les lui tendit. — Je ne vends pas de fleurs ici, mais je vous les donne, dit-elle avec une gravité enfantine.

— J'ai souvent besoin de fleurs, reprit l'étranger, où vendez-vous les vôtres?

— Sur la grande place.

— Me direz-vous votre nom, belle petite?

— Bébée. — Elle le salua d'un signe de tête. — Bonsoir,... je ne puis m'arrêter davantage. J'ai un gâteau qui m'attend chez moi et les enfans à souper.

— Ah! c'est une grande affaire en effet! Achetez d'autres gâteaux pour les enfans de ma part.

Elle sentit une pièce d'or se glisser dans sa main et la regarda stupéfaite; dans les verts sentiers de Laeken, on ne voyait point d'or. La lui rendant : — Je ne vends pas dans l'église, répondit-elle, et je ne prendrai nulle part que ce que valent mes fleurs. Bonsoir.

Il retint, pour la laisser passer, la lourde porte et sortit après elle. A peine la nuit laissait-elle percer encore quelques lueurs roses. Les sabots de Bébée claquaient rapides sur les pierres inégales. — Vous êtes pressée à cause de ce gâteau, dit son nouveau client.

Bébée tourna la tête vers lui en souriant.

— Il y aura des cerises aussi, c'est ma fête. J'ai seize ans. — Elle en était si fière qu'elle l'eût dit aux chiens de la rue.

— Bon! vous voilà bien vieille! Et ce sont des cadeaux que vous portez dans votre panier?

— Oui. — Elle écarta les feuilles de vigne pour lui montrer ses

souliers rouges. — Tenez! je porterai cela dimanche prochain à la messe. Je n'avais encore jamais eu de souliers.

— Et vous les porterez sans bas?

Le serpent entrait dans son Éden. Elle n'y avait pas pensé.

— Je pourrai peut-être faire des économies et en acheter, dit-elle après une pause assez triste, mais ce ne sera guère que l'année prochaine. Les bas coûtent cher.

— Qui sait? si une bonne fée vous les donne?

Bébée sourit encore; elle croyait aux fées, ses parentes. — C'est vrai! quand on prie bien, les choses nous viennent quelquefois. Ma *gloire de Dijon* par exemple a failli mourir l'été dernier pour avoir été taillée de trop bonne heure; je ne pouvais penser qu'à elle dans mes prières, et à l'automne les feuilles repoussaient; maintenant c'est un plus beau rosier que jamais.

— Vous l'arrosiez tout en priant, je suppose.

Le sarcasme lui échappa. Elle se demandait s'il serait mal de parler aux saints d'une paire de bas, et se promit de prendre le conseil de M. le curé.

Tous deux avaient atteint le milieu de la Rue-Royale. Les réverbères s'étaient allumés, un régiment défilait, musique en tête, au milieu de la foule.

— Mais vous me faites causer, dit tout à coup Bébée; laissez-moi, s'il vous plaît, monsieur, vous me mettez en retard. — Là-dessus elle s'enfuit, son panier au bras.

— A demain, petite! dit l'étranger avec insouciance.

Au-dessus d'un café, par la fenêtre ouverte, se penchaient des jeunes gens et des femmes peintes qui lui jetèrent des dragées comme en carnaval. — Un nouveau modèle, cette jolie paysanne?

Il se mit à rire pour toute réponse et monta les rejoindre. Les roses mousseuses étaient tombées de sa main, et il marcha dessus en passant.

Bébée cependant atteignit sa demeure, devant laquelle l'attendait toute la petite tribu Vannhart, qui l'accueillit par des acclamations entremêlées de reproche et de bienvenue. Ils guettaient son retour depuis le coucher du soleil, et la lune s'était levée, mais les bonbons qu'elle leur distribua les décidèrent à pardonner; bientôt la troupe joyeuse fut attablée autour du gâteau, arrosé de crème par la meunière et assaisonné d'un rayon de miel par les soins de M. le curé. On sauta ensuite au son d'un méchant violon que savait racler le vieux Krebs, puis tout fit silence, sauf un rossignol, qui dans le bouquet de saules semblait chanter pour les cygnes endormis le chant de Desdémone; mais Bébée n'avait jamais entendu ce nom de Desdémone, et le soupir des saules n'avait pas de sens pour son cœur d'enfant.

— Bonne nuit! dit-elle gaîment à toute la nature, — et elle s'endormit elle-même, heureuse comme une princesse de conte de fées, heureuse de ses seize ans, de ses souliers rouges, de ses boucles d'argent, du parfum des fleurs, du calme de la nuit, de l'éclat silencieux de ce beau clair de lune. Le rossignol chantait toujours, les saules tremblaient, et les cygnes reployaient sous leurs ailes de neige leur col majestueux.

II.

— Si je pouvais épargner un centime par jour, j'achèterais une paire de bas au printemps prochain, — pensait Bébée en admirant ses souliers le lendemain matin; mais un centime n'est pas peu de chose en Brabant, où toutes les femmes jeunes et vieilles font de la dentelle moyennant un salaire dérisoire, les fabricans sachant trop qu'ils ne manqueront jamais d'ouvrières. — D'ailleurs, si je pouvais mettre de côté ce centime, les Vannhart devraient l'avoir, ajouta-t-elle.

Il était si égoïste de désirer le superflu quand ces pauvres petits n'avaient pas le premier nécessaire! Bébée renonça donc bravement à son rêve et s'en alla jardiner. — Avec des bas, je serais moins à mon aise, se dit-elle, armée désormais d'une sage philosophie.

Lorsqu'elle arriva en ville ce jour-là, sa chaise, qu'elle renversait d'ordinaire dans la crainte de pluie, était en place, et sur le siége de jonc s'étalait une boîte élégante comme celles que les gens riches offrent pleines de bonbons au jour de l'an. Bébée, debout, promenait ses regards stupéfaits de la boîte au Broodhuis, du Broodhuis à la boîte, cherchant autour d'elle des explications; mais ses voisins n'arrivaient pas d'aussi bonne heure, l'étameur excepté, qu'absorbait en ce moment une querelle avec sa femme.

La boîte était certainement pour elle, puisqu'on l'avait posée sur sa chaise. Bébée hésita une seconde, puis elle souleva le couvercle petit à petit. Dans un nid de satin rose reposaient deux paires de bas de soie avec les plus jolis coins de couleur. Elle jeta un petit cri, joignit les mains, et le sang monta brûlant à ses joues. Cependant la place commençait à se peupler, les affaires s'engageaient au bruit des cloches; Bébée cacha la boîte derrière elle et fit ses bouquets le cœur palpitant. Jamais encore elle n'avait vu les fées mettre debout une chaise, et cet acte, incompatible avec leur nature éthérée, ne laissait pas de la troubler.

Vers une heure après midi, une question lui fit lever la tête:

— Avez-vous encore trois roses mousseuses pour moi?

C'était son compagnon de la cathédrale; elle avait pensé beau-

coup à ses souliers rouges, à ses agrafes d'argent, mais n'avait pas pensé à lui.

— Vous ne serez pas trop fière aujourd'hui pour vous laisser payer? dit-il en lui donnant un franc. — Il ne voulait plus l'effrayer par la vue de l'or. Elle le remercia, et continua d'assortir ses œillets.

— Vous ne paraissez pas vous souvenir de moi, dit-il avec un peu de tristesse.

— Si fait; mais je parle à tant de gens qui ne me sont rien!..

— Qui donc vous est quelque chose?

A cette demande insidieuse, elle répondit sans hésitation ni détour: — Les petits Vannhart, et la bonne vieille Marie, là-bas, sur le quai, et la tombe du père Antoine, et mon oiseau, et d'abord mes fleurs.

— Les fées aussi, je suppose, bien qu'elles ne fassent rien pour vous.

— Elles ont fait quelque chose aujourd'hui, s'écria vivement Bébée. J'ai trouvé une boîte, des bas... Oh! les beaux bas! tout en soie! N'est-ce pas curieux?

— Il est bien plus curieux qu'elles vous aient oubliée si longtemps. Puis-je les voir?

— Non pas tout de suite, ces dames vont acheter;... mais je vous les montrerai plus tard, si vous voulez attendre.

— J'attendrai en dessinant le Broodhuis.

— Vous êtes donc peintre?

— Un peu.

L'étranger s'assit près de son éventaire, et se mit à dessiner au milieu du marché. Il était plus vieux qu'elle de beaucoup d'années; son beau visage changeant exprimait surtout l'insouciance; vêtu de velours brun, une cravate rouge autour du cou, il ressemblait assez à ce que devait être Egmont amoureux de Claire.

Bébée, tout en vendant ses fleurs, suivait le mouvement de ses doigts. Habituée à la foule, elle passait au milieu d'elle comme dans un champ de blé, seulement dans un champ elle se fût arrêtée pour cueillir un coquelicot, et dans les rues elle ne remarquait personne. Sa conduite avec les hommes était la même qu'avec les femmes, simple et franche : quand on lui disait qu'elle était jolie, elle souriait comme si on lui eût dit que ses fleurs sentaient bon; mais les mains de celui-ci étaient si habiles et sous elles son cher Broodhuis prenait si vite forme et couleur qu'elle ne pouvait s'empêcher d'admirer, et deux fois elle se trompa en changeant la monnaie d'un client. D'autres du reste s'émerveillaient comme elle et de façon moins discrète. Le Flamand n'a rien de la courtoisie française; il reste paysan, fût-il élevé en ville. L'insolence hargneuse

du *gueux* le caractérise; patient, économe, industrieux toujours, il n'est jamais poli. Aussi bon nombre de badauds s'attroupèrent-ils autour du peintre, le dévisageant, chuchotant, se poussant les uns les autres, comme si l'on n'eût jamais vu de pinceau dans le pays de Rubens.

— N'avez-vous pas honte? s'écria Bébée en se levant. Fi! n'y a-t-il pas assez de tableaux dans les galeries et les églises pour que vous tourniez, la bouche bée, autour d'un étranger? Voilà le gendarme, qui vous fera bien finir... Monsieur, asseyez-vous dans ma boutique, ils n'oseront pas vous y déranger.

Il transporta sous l'auvent sa boîte et sa palette, tandis que la multitude se dispersait en riant. On avait l'habitude d'obéir à cet enfant gâté.

Le croquis prit des heures. L'inconnu était pourtant rompu à toutes les difficultés du crayon et de la couleur, il avait l'habileté d'un maître; mais plus de la moitié du temps fut employée à regarder les trésors de Bébée passer aux mains des acheteurs. Comme on n'achetait pas toujours, il l'amenait à lui parler; dans un intervalle plus long que les autres, elle montra les bas merveilleux : — Croyez-vous vraiment que ce soient les fées? demanda-t-elle d'un air inquiet.

— En doutez-vous? Lorsqu'on croit aux fées, peut-on admettre des limites à leur puissance? Ainsi vous porterez des bas de soie! Seulement, croyez-moi, vos pieds sont bien plus jolis tout nus.

Bébée se mit à rire en jetant un nouveau regard furtif dans l'écrin de soie rose; elle semblait perplexe néanmoins. Se tournant tout à coup vers lui : — Ce n'est pas vous qui les avez mis là?

— Moi? Jamais!..

— Vous en êtes sûr?

— Tout à fait. Pourquoi le demander?

— Parce que, dit Bébée, fermant résolûment la boîte, parce que je ne les prendrais pas en ce cas. Vous êtes étranger,... et on m'a enseigné qu'un cadeau était une dette.

— Pourquoi donc en acceptez-vous des petits Vannhart ou du bonhomme qui vous a donné les agrafes?

— Ah! c'est bien différent. Quand les gens sont très pauvres, également pauvres, les petits présens qu'ils se font entre eux à grand'peine sont acceptés volontiers comme tous les sacrifices. Supposez que vous veilliez un malade, il vous le rendra certainement à l'occasion, n'est-ce pas?

— Vous parlez très gentiment; mais pourquoi ne pas prendre le cadeau de qui n'est pas pauvre?

— Parce que je ne pourrais le rendre.

— Croyez-vous?..

Le sourire de ses yeux l'éblouit un instant; il était si étrange et si lumineux! mais elle ne comprit pas.

— Non, répondit-elle sérieusement, j'aurais beau faire des économies, il ne me serait pas possible de rien acheter qui fût digne de vous faire plaisir, et je serais malheureuse avec cette dette sur le cœur. Est-ce vous qui avez mis là les bas?

— Non.

Le mensonge s'éteignit sur ses lèvres. Les yeux de la jeune fille, clairs comme le cristal, l'interrogeaient si naïvement.

— Eh bien! supposons que ce soit vrai?.. Vous les désiriez. Quel mal y avait-il à cela? Auriez-vous la méchanceté de les refuser?

Deux grosses larmes gonflèrent les paupières de Bébée. — Je vous donnerais une fleur tous les jours, pendant une année entière, murmura-t-elle, que je ne pourrais les payer. Pourquoi m'avoir menti? un homme ne doit jamais mentir.

Elle poussa la boîte vers lui et se remit à vendre ses bouquets. Sa voix tremblait un peu lorsqu'elle répondit à quelqu'un qui lui demandait le prix d'une botte de réséda.

Il continuait de peindre. La pauvre fille l'épiait à la dérobée. Peut-être l'avait-elle offensé? Le soir vint, les ombres s'allongèrent, les paniers de Bébée étaient vides. S'il eût voulu seulement lever la tête! mais il la tint obstinément inclinée sur la toile; sans cela, elle aurait vu qu'il souriait, et il était résolu à ne point lui venir en aide. A la fin, elle lui tendit timidement un petit bouton de rose qu'elle avait gardé tout le jour dans un coin de son panier : — Je vous ai fâché? Je n'en avais pas l'intention; mais je ne peux accepter les bas...

Il prit le bouton de rose en évitant toujours de rencontrer ses yeux : — Oublions tout cela. Si vous n'en voulez pas, laissez-les. A quoi me serviraient-ils?

— Je ne peux pas...

Elle savait qu'elle agissait bien; par quelle magie la troublait-il comme si elle eût mal fait?

— Eh bien! laissez-les, vous dis-je. Vous n'êtes pas la première, ma chère, qui ait répondu ainsi à un désir accompli; c'est une façon qu'a votre sexe de récompenser les dieux et les hommes... Hé, sorcière! voici une aubaine pour toi! Cela se vendra toujours dix francs dans la ville. — En parlant, il lançait la boîte et son contenu à une vieille porteuse de pain qui passait avec une charrette traînée par un chien; puis il se remit à nettoyer sa palette. Les larmes jaillirent des yeux de Bébée lorsque le don des fées disparut pour toujours, emporté par cette horrible vieille. S'il l'avait gardé, elle n'eût éprouvé que la joie d'avoir fait son devoir; mais ce n'était pas

le dessein de cet homme qu'elle fût contente. Il fit semblant de ne pas voir ses pleurs : — Bonsoir, Bébée, dit-il froidement. Demain, je reviendrai peindre, mais je ne vous offenserai plus par des cadeaux.

Bébée releva le front, et, le regardant droit dans les yeux avec une énergie soudaine : — Monsieur, dit-elle d'un ton où la fierté se mêlait au chagrin, vous me faites injure. Je vous suis reconnaissante; mais, si j'avais accepté, vous auriez le droit de prendre mauvaise opinion de moi. Je ne sais pas parler et je suis trop vive, cependant je ne suis pas ingrate... non, en vérité; seulement, je ne prends que ce que je puis rendre, comme le père Antoine me l'a recommandé. Voilà tout. Vous n'êtes pas en colère, dites?..

Elle suppliait maintenant, mais il ne fit que rire en répondant bonsoir, et la laissa sur la place. — Le cœur de Bébée était bien lourd lorsqu'elle reprit le chemin de sa demeure. Que lui importait cependant l'opinion de cet étranger? Elle renvoya les enfans, et refusa d'aller prendre du café chez la mère Krebs; ce soir-là, rien ne l'intéressait. Elle voulait être seule avec ses fleurs, à qui elle pouvait dire tant de choses, car les fleurs appartiennent au pays des fées. Les fleurs, les oiseaux, les papillons, sont tout ce que le monde a gardé de l'âge d'or, les seules choses complétement belles qui soient sur la terre, toujours joyeuses, innocentes, presque divines, inutiles, disent les gens qui sont plus sages que Dieu.

Bébée travailla tard dans son jardin et se coucha sans souper. Elle ne savait ce qu'elle avait. — Vilains pieds nus! dit-elle assise sur le bord de sa couchette et les regardant au clair de la lune. — Ils n'auraient pas été aussi jolis à beaucoup près dans le satin; mais elle ne savait pas cela. Le volet était ouvert. Au-dessus du jardin, perdu dans l'ombre, il y avait une bande étroite de ciel où brillait une seule étoile. La vigne cachait le reste; mais Bébée ne voyait que le Broodhuis, qui ressortait noir sur les nuages rouges du couchant, les vieilles pierres grises, le marché désert et deux grands yeux pleins de reproches. Avait-elle donc été ingrate? — Pour la première fois de sa vie, elle dormit mal.

Le lendemain, les fleurs se vendirent à souhait; il faisait beau, tout le monde paraissait joyeux; Bébée trouva cependant la journée longue, la place vide, les vieilles pierres espagnoles plus dédaigneusement muettes que jamais. Jusque-là, elle n'avait point connu l'ennui, même l'hiver dans l'atelier sombre et froid aux vitres glacées où les ouvrières en dentelle se plaignaient de la fatigue et de la faim. Souvent elle avait été attristée par la misère des autres; mais ce n'était pas cet ennui qui ôtait toute gaîté au mouvement qui l'entourait, qui effaçait le bleu du ciel.

Le jour terminé, Bébée poussa un grand soupir. Elle avait si bien abrité contre le soleil une petite rose mousseuse avec une branche

d'églantier et de fins capillaires qui croissaient au bord de l'étang! Et personne n'en voulait! Le carillon la décida enfin à quitter sa boutique. Elle s'en alla jusqu'au quai, où les voûtes, les porches, les pignons, semblent se pencher sur la noire surface du canal, où s'entassent les barils, les balles, les bois de charpente, tout le fret des bâtimens qui d'un bout à l'autre de l'année se rendent au Zuiderzée, à la Baltique, aux dunes sablonneuses de Hollande, aux rivages de Suède, d'Écosse, de France, et qui en reviennent. Bébée aimait aller respirer là l'odeur forte et saline de cette chose inconnue, la mer, et entendre quelques matelots qu'elle connaisait parler des contrées lointaines, qu'elle se figurait, comme il arrive aux poètes pour leur malheur, belles d'une tout autre beauté que celle de la terre; mais cette fois Bébée ne descendit pas sur le quai, elle gravit une échelle aussi rapide que celles qui conduisent au sommet des tours de Sainte-Gudule, et entra dans une mansarde dont l'étroite lucarne donnait sur le canal. De là on voyait tous les navires, depuis le yacht doré qui fait sur la Senne des excursions de plaisir, jusqu'à la barge à charbon, noire comme la nuit, qui porte les rudes diamans de la Belgique aux cheminées de Christiania et de Stromsöon ensevelies sous la neige : devant cette lucarne, une très vieille femme piquait à l'aide d'une épingle des dessins de dentelle sur du gros papier.

Bébée lui sauta au cou : — Tenez, mère Marie! voici des groseilles qu'on m'a données au marché avec un petit pain. Les garder pour moi?.. Oh! vous savez bien que je becquète des fruits partout, comme un moineau. Et cela va mieux aujourd'hui?

La petite vieille, brune comme une noix, sèche et frêle comme un roseau, prit les groseilles avec un plaisir d'enfant. — Pourquoi n'as-tu pas une grand'mère? marmottait-elle tout en grignotant. Tu serais bonne pour elle, Bébée!

Bébée ne songeait jamais qu'aux nénufars quand il s'agissait de famille; elle goûta médiocrement l'idée de son amie. — Voyons votre ouvrage. Vous avez fait tout cela? tout cela?.. Bon! en voici assez pour une semaine. Vous travaillez trop.

— Quand il s'agit de gagner son pain!.. mais j'ai peur que ma vue ne baisse. Est-ce bien fait?

— A merveille. Croyez-vous que le maître prendrait vos patrons s'ils n'étaient pas bons, lui qui coupe un liard en quatre?

— C'est vrai; mais cependant je ne vois plus comme autrefois les pavillons des navires.

— Parce que le soleil brille trop, voilà tout. Moi-même, quand j'ai passé la journée sur la place en plein soleil, je trouve mes fleurs toutes pâles. Et ce n'est pas la vieillesse, vous savez!

Elles éclatèrent de rire ensemble.

— Tu as le cœur gai, petite. Que la sainte Vierge le garde toujours ainsi!

— Puis-je mettre votre chambre en ordre?

— Sûrement, chérie, et merci; je n'ai pas beaucoup de temps ni de force pour la ranger.

— Et il fait si humide ici, sur l'eau! dit Bébée en époussetant et balayant. Vous auriez dû venir demeurer avec moi, Marie, et vous m'auriez rendu grand service en veillant à ce que mes poules n'aillent pas, aussitôt que j'ai le dos tourné, gratter les plates-bandes. Ne changerez-vous jamais d'avis, mère Marie? Je suis sûre que vous seriez heureuse chez nous. C'est si vert, cela sent si bon, et le sansonnet dit déjà votre nom; il n'y a pas de bête plus amusante.

— Non, mon enfant, dit la vieille Marie, tu me l'as souvent offert, et je te remercie de ta bonne intention; mais je ne peux quitter le bord de l'eau, j'en mourrais. Par la fenêtre, j'ai vu s'éloigner le brick de mon homme jusqu'à ce que les mâts eussent disparu dans le brouillard. Chargé de fer pour la Norvége,... un bon navire, la *Fleur-d'Épine*,... un navire sûr,... et lui, digne d'elle, fier comme aucun, avec une petite sainte Vierge en plomb autour du cou. Elle devait rentrer au port sous huit mois, la *Fleur-d'Épine*, rapportant du bois de construction... Huit mois, cela nous conduisait à Pâques;... mais elle ne revint jamais, jamais!.. J'attendais, assise à cette place; mon enfant tomba malade et mourut; l'été s'écoula, puis l'automne... Sans relâche, je guettais... Tous les bricks se ressemblent, seulement je distinguais toujours le sien aussitôt qu'il était en vue, parce qu'il avait coutume d'attacher à son mât de misaine un écheveau de lin, et quand il était rentré sain et sauf à la maison, je filais le lin pour lui faire des chausses. C'était une fantaisie qu'il avait. Il fit onze voyages sans manquer jamais d'attacher la filasse; mais la douzième fois je ne vis ni l'écheveau, ni le brave brick, ni mon homme. Seulement, un jour d'hiver que flottaient de grands bancs de glace, un caboteur entra au port et nous apprit que dans les eaux du Danemark il avait rencontré un brick à moitié coulé, dont la coque était ouverte en deux et tout l'équipage perdu sans doute. Il rapportait une planche de l'arrière sur laquelle était peint en blanc le nom de la *Fleur-d'Épine*, de Bruxelles. Voilà tout ce que nous avons jamais su; personne n'a pu me dire comment il avait péri, s'il était mort en somme. Un jour, qui sait? un de ces navires qui entrent à chaque instant me le ramènera peut-être; il sautera sur le quai, et j'entendrai sa grosse voix réjouie dans l'escalier : « Marie, Marie, voilà de quoi filer. » Tu vois donc bien qu'il n'est pas possible que je m'en aille. S'il arrivait et ne me trouvait plus, il penserait que j'ai drôlement porté son deuil. Et je

ne pourrais pas, moi, me passer de la fenêtre. D'ici, je sens l'odeur de goudron que j'ai aimée toute ma vie, et je vois les hommes ferler, carguer, virer, raccommoder leurs voiles, monter et descendre leurs pavillons... Non, la mer ne l'a pas pris,... car on dit que Dieu est bon.

Bébée savait depuis longtemps que Marie était sourde aux cloches qui sonnent les heures, qu'elle ne se rendait compte ni des rides ni des cheveux blancs, et qu'elle ne pensait qu'à son mari naufragé, tel qu'il était dans sa jeunesse; cette fois pourtant la vieille histoire lui causa une émotion nouvelle. — Est-il possible qu'un seul être soit tout au monde pour un autre être? Cela doit être terrible et cependant bien beau. Est-ce que tout le monde souffre autant? — Elle s'occupait du ménage sans que la pauvre femme prît garde à elle désormais. Marie avait écarté le petit rideau qui couvrait la lucarne et contemplait l'eau à travers le crépuscule. Les matelots s'interpellaient, les navires s'effaçaient dans l'obscurité croissante, de l'autre côté du canal tintait l'*Angelus*. — Onze voyages! et jamais il n'avait oublié l'écheveau de lin, murmurait-elle. Je le vois encore voltiger à un demi-mille de distance, tout blond, tout pâle, comme une tresse de mes cheveux, à ce qu'il disait! Non, je ne m'en irai pas... Il peut revenir ce soir, demain, qui sait?.. Je n'avais que lui, et Dieu est bon.

Bébée l'embrassa tendrement, prit les patrons, qu'elle se chargeait de rapporter à l'atelier depuis quatre ans que la mère Marie ne pouvait plus travailler hors de chez elle, et la laissa tout absorbée dans une méditation dont il était impossible de la tirer quand une fois elle en suivait le cours. Le monde disait qu'elle n'avait jamais été saine d'esprit depuis le fatal hiver où un caboteur avait rapporté dans le port la nouvelle du naufrage de la *Fleur-d'Épine*.

— Ce que ce doit être d'aimer quelqu'un comme cela! répétait-elle pensive. — Par une vague association d'idées, elle souleva les feuilles qui restaient au fond de son panier et regarda le bouton de rose mousseuse. Il était mort, mais à moitié chemin de Laeken une ombre traversa le gazon qu'elle foulait, et une voix qui la fit tressaillir lui demanda gaîment : — La journée a-t-elle été bonne?

— C'est vous! s'écria-t-elle en apercevant son ami aux bas de soie nonchalamment appuyé contre une barrière, le long de la route déserte.

— Oui, c'est moi, — et il la rejoignit, — m'avez-vous pardonné?

Elle leva vers lui des yeux pleins de prière, comme ceux d'un enfant qui se repent. — Je n'ai pas dormi de la nuit. Je me demandais si j'avais bien fait, tout en étant sûre que j'aurais eu tort, si j'eusse agi autrement.

Il se mit à rire. — Voilà ce qu'on tire des cas de conscience! N'y pensez plus, mon enfant, pas plus que je n'y ai pensé moi-même.

Ces derniers mots lui causèrent un vague désappointement. Ainsi il ne s'était pas soucié de cette grande affaire qui lui avait fait appeler toute la nuit à son aide les seize anges du sommeil!

— Et où courez-vous aussi vite que si vos sabots étaient les sandales de Mercure?

— Mercure?.. c'est un cordonnier?..

— Non, ma chère... Demeurez-vous par ici?

— Là-bas, — dit Bébée stupéfaite qu'il eût oublié tout ce qu'elle lui avait dit la veille de sa cabane et de ses voisins. — Pourquoi n'êtes-vous pas venu achever votre tableau? J'avais une rose pour vous, mais elle est morte.

— Vous m'avez attendu un peu?

— Toute la journée, j'avais si peur de m'être montrée ingrate!

— C'est bien aimable à vous. Les femmes ne sont jamais reconnaissantes, petite, sauf quand on les maltraite. La nature leur a donné un cœur de chien.

Bébée se sentait de plus en plus troublée; ce ton léger, moqueur et sceptique la blessait comme une anomalie par cette douce soirée d'été, sereine et paisible.

— Qu'est-ce qui vous presse? Il n'est pas tard. Je vous accompagnerai.

— C'est que j'ai à préparer les patrons de la mère Marie, dit Bébée, heureuse qu'il parlât enfin de choses à sa portée. Sa main tremble, elle ne voit presque plus, de sorte que son point est tout de travers, sans qu'elle s'en aperçoive heureusement! Le maître ne prendrait pas les patrons comme ils sont; je les repique sans rien dire sur du papier neuf, et elle est payée tout de même. C'est bien facile de la tromper, voyez-vous, puisque je fais ses commissions.

— Vous êtes une bonne fille, Bébée, dit l'étranger d'un ton plus sérieux qu'auparavant. Qu'est-ce que cette mère Marie?

— Une bien vieille femme, allez! Son homme a été noyé il y a soixante ans, et elle l'attend encore soir et matin.

— Que vous disais-je?.. Le cœur de chien! Sans doute il la battait et avait d'autres femmes dans une cinquantaine de ports différens.

— Oh! non, fit Bébée avec un petit cri de douleur, comme si cette injustice envers un mort lui eût fait mal. Elle ne m'a jamais dit cela. Il était bon, il l'aimait, et ils étaient heureux entre ses voyages. Comment le regretterait-elle si longtemps sans cela?

Il sourit d'un air de pitié : — Vous ne connaissez pas les femmes; soyez sûre qu'il la battait. Quand deux êtres s'aiment, l'un tient le fouet et s'en sert, l'autre tend le dos aux coups.

— Je ne comprends pas.

— Vous comprendrez.

— Quand donc?

Il sourit encore : — Ah! demain peut-être, ou l'année prochaine, ou quand la destinée voudra... Quand je voudrai plutôt, pensa-t-il tout en reposant son regard avec un certain plaisir sur les petits pieds qui effleuraient l'herbe auprès de lui et sur le joli cou qui se montrait chaque fois que le vent ou la marche rapide déplaçait une guimpe blanche.

Bébée l'observait aussi : elle le trouvait très beau en le comparant aux types brabançons, lourds et sans caractère, qui l'avaient toujours entourée.

— Vous êtes du pays de Rubes, n'est-ce pas? lui demanda-t-elle.

— De quel pays?..

— Celui des gens que l'on voit dans des cadres d'or; seulement vous n'avez pas de faucon ni d'épée. Je ne savais d'où ils venaient, tant ils sont différens des hommes d'ici, mais une femme de peine que je connais, qui gratte le plancher des galeries d'Aremberg, m'a dit : — Nous n'en verrons plus de pareils. Ils viennent du pays de Rubes. — Et pourtant vous en venez aussi.

Il comprit ce qu'elle voulait dire, sachant que *Rubes* était, dans la bouche des Néerlandais, l'abréviation rustique de *Rubens*. — Peut-être bien, répondit-il, jugeant inutile de la détourner de chimères qui le grandissaient à ses yeux.

— Et n'avez-vous pas envie de voir le monde de Rubes, où tout brille? de vivre, comme les faucons des tableaux dont vous parlez, à ne rien faire, avec un collier d'argent et un chaperon brodé de perles?

— Non, dit simplement Bébée, je serais bien aise de voir ce monde-là, mais pour y demeurer j'aime trop ma maison; que deviendrait le jardin sans moi? et les enfans, et la vieille Marie?.. Il n'y a qu'une chose que je désire.

— Laquelle?

— Savoir, n'être plus ignorante. Je ne lis pas trop mal, c'est vrai, mais je n'ai à lire que mes Heures et quelquefois un bout de journal chez les Krebs, et je sais le français, parce qu'Antoine, qui était Français lui-même, ne m'a jamais parlé flamand; mais ce que je voudrais apprendre, c'est ce qui s'est passé avant ma naissance. Tenez, on dit que Sainte-Gudule a été bâtie il y a des milliers d'années, et que Rubes était un peintre-roi quand la vieille Marie elle-même n'existait pas encore. Les livres doivent dire tout cela, car un marchand de livres, dans la rue du Musée, à qui j'ai demandé à quoi servait sa marchandise, m'a répondu : — A rendre les hommes sages. — Bac le savetier n'est pas de son avis. — Ne va pas le

croire, me dit-il; les livres ne servent qu'à embrouiller l'esprit, car l'un soutient ceci et l'autre cela, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on se soit perdu dans des mensonges contraires, et tu ne verras jamais un individu qui aime les livres savoir tenir une pioche ou une alêne. — Mais Bac a tort, n'est-ce pas?

— Je n'en suis pas sûr. C'est peut-être l'observation la plus juste sur la littérature que j'aie jamais entendue, et elle fait grand honneur au jugement de Bac.

— La mère Krebs aussi, reprit Bébée, prétend que, quand une femme sait filer et pétrir le pain, et traire une vache, et faire ses prières, c'est tout ce qu'elle a besoin de savoir de ce côté-ci du ciel. Tous les voisins se moquent de moi; mais ce n'est pas ma faute. Chaque fois que je regarde la cathédrale ou l'hôtel de ville, je me demande quels hommes les ont faits, ce qu'ils pensaient, ce qu'ils disaient, comment ils ont pu tailler la pierre en feuillage, où ils ont trouvé toutes ces têtes d'anges des vitraux. Si vous venez du pays de Rubes, vous devez le savoir...

— La clé du pays de Rubes est dans les livres. Voulez-vous que je vous en donne, que je vous en prête, puisque les cadeaux vous effarouchent?

Les yeux de Bébée étincelèrent. — J'ai lu cinquante fois les livres de M. le curé, la vie de sainte Anne, celle de sainte Catherine, de saint Liéven, mais il n'en a pas beaucoup.

— Très bien! vous lirez des livres à moi; mais comment trouverez-vous le temps de lire? vous êtes occupée comme une petite abeille.

Bébée rit avec délices. — Donnez-moi les livres et ne vous mettez pas en peine. Il fait jour de si bonne heure!

— Savez-vous ce que c'est que la poésie, Bébée?

— Non.

— Vos fleurs vous parlent cependant?

— Ah toujours! mais personne ne les entend que moi, et personne n'y veut croire.

— Eh bien! les poètes sont des gens qui entendent parler les fleurs, et les arbres, et la mer, les pierres elles-mêmes; ils sont seuls à entendre, eux aussi, de sorte que, lorsqu'ils écrivent tout cela, le reste du monde dit : « C'est fort beau sans doute, mais bon pour les rêveurs. On n'en fait pas de pain. » Je vous donnerai de la poésie, Bébée, car je crois que vous vous souciez plus de rêves que de pain.

— Je ne sais pas, dit-elle, — et elle ne savait en effet rien d'elle-même, pas plus que l'œillet ne connaît sa couleur et son parfum.

Avec une sorte de pitié, il pensa : — Est-il nécessaire qu'elle sache? — Dans quelques années, les aspirations vagues de sa pre-

mière jeunesse tomberaient d'elles-mêmes comme les fleurs du tilleul sous les ardeurs de l'été, à peine lui en resterait-il assez pour faire battre son cœur au son de l'*Angelus* ou pour lui inspirer un petit refrain mélancolique près du berceau de son enfant. Faute d'aliment, tout s'épuise et périt. Elle deviendrait une brave Flamande laborieuse, contente de peu jusqu'à la fin de sa simple vie sans tache, sans événement, une vie pure comme une goutte de rosée, mais sans plus de couleur, achevée de même qu'elle avait commencé dans ce vert sentier, au bord de l'eau, où les cygnes nichaient parmi les saules. Il la vit telle qu'elle serait s'il la laissait à elle-même, un peu plus forte, un peu plus brune, la peau moins douce, ayant appris à calculer comme ses voisines le prix de chaque chose et tout oublié, sauf les petites têtes d'enfans qui se presseraient autour du pot-au-feu. Voilà ce qu'elle serait, s'il la laissait à elle-même; mais la laisserait-il? Son regard de colombe était si franc et si candide, elle s'était montrée si bravement honnête à propos des bas de soie! Dans sa rêveuse ignorance, elle ressemblait au bouton de rose fermé de manière à tenter la curiosité des enfans qui l'ouvrent de force sans se douter qu'ils l'empêchent ainsi de devenir une rose épanouie, et que la poussière, le soleil, la guêpe, entreront désormais dans son sein déchiré. Les hommes sont de vrais enfans. La veille celui-ci n'avait été tenté que par la beauté de Bébée; désormais il y avait quelque chose en elle qui l'intéressait différemment. La fin serait la même sans doute, c'était le cours naturel des choses, mais il emploierait d'autres moyens que ceux qui lui étaient venus tout d'abord à l'esprit.

La nuit descendit lentement sur le sentier; dans les maisonnettes lointaines s'allumaient de petites lumières; une bonne pensée le domina : — Je te laisserai, se dit-il. Pauvre petite âme, elle ne sera jamais à vendre, mais elle se donnerait sans réserve. Qu'elle dorme tranquille! Ce serait dommage de s'en amuser un jour!

En ce moment se détacha sur le ciel, d'un rouge obscur, la silhouette d'un jeune homme qui traversait les champs, un fagot sur l'épaule, une cognée à la main.

— Tu rentres tard, Bébée, cria-t-il en flamand.

— Un beau garçon, dit l'étranger.

— C'est Jeannot, répondit-elle, un bon garçon surtout! Il fait vivre sa mère et trois petites sœurs, et après avoir travaillé si dur dans la forêt, il trouve encore le temps de donner un coup de bêche à mon jardin. Il fend tout mon bois pour l'hiver.

Ils atteignirent le point où la route remonte vers le château du roi. Par-dessus un grand mur pendaient des branches fleuries.

— Adieu, Bébée, vous êtes près de chez vous.

— Je vous verrai demain? demanda-t-elle.

— Vous voudriez me voir? — Il balançait encore. S'il ne la revoyait pas, il savait qu'elle resterait fraîche et intacte comme cette fleur de pêcher sur l'espalier là-bas, jusqu'à ce qu'un paysan passât pour cueillir le fruit parvenu paisiblement à sa maturité, ce Jeannot peut-être? Le passage du jeune bûcheron dans le champ de betteraves où s'éteignaient les rouges lueurs du soir suffit à fixer sa résolution chancelante, comme une plume fait incliner la balance suspendue à un cheveu. Peut-être l'eût-il laissée à sa vie de jeune fille et à un avenir vague, bien que prévu; mais, quand cet avenir prit une forme en la personne de ce jeune homme robuste et basané qui passait par hasard, il n'y fut pas indifférent. L'apparition de Jeannot décida du sort de Bébée. — Bonsoir, dit-il, demain j'achèverai le Broodhuis et je vous apporterai votre premier livre. Ne rêvez pas trop, vous piqueriez vos dessins de travers. Bonne nuit, mignonne. — Puis il se détourna vers la ville.

Bébée rentra en courant et employa une partie de la soirée à repasser son plus joli bonnet pour le lendemain. Elle chantait, et ses chansons, flottant à travers l'eau et les champs, éveillèrent dans leurs lits quelques vieilles gens qui se signèrent sur cette pieuse pensée : — C'est la veille de l'Ascension. Les anges sont si près qu'on les entend.

Non pas les anges, mais ce qui est le plus près du ciel assurément, un jeune cœur humain innocent et heureux.

III.

— Est-ce que je peux faire quelque chose pour toi, Bébée? dit le bûcheron Jeannot, au lever du soleil, en poussant timidement d'une main la porte basse du jardin.

— Il n'y a rien à faire. Elles ont besoin de si peu en cette saison, les fleurs, répondit-elle en continuant d'attacher ses pois de senteur à leurs bâtons.

Le bûcheron ne répondit pas; appuyé à la petite porte entr'ouverte, il la faisait aller et venir sous son bras nu. C'était un être inoffensif et doux, noir comme son charbon, simple comme un enfant et fort ignorant, car il avait passé sa vie dans les grands bois de Soignies à faire des fagots quand il était petit, à abattre des arbres et à brûler du charbon quand il devint homme.

— Qui était ce seigneur avec toi l'autre soir, Bébée? reprit-il après un long silence, tout en suivant ses mouvemens.

— Je ne suis pas sûre, je crois qu'il est peintre,... un grand peintre comme autrefois Rubes à Anvers; il m'a demandé des roses avant-hier dans la cathédrale.

— Mais il se promenait avec toi?

— Oui, je l'ai rencontré en rentrant.

— Que te donne-t-il pour tes roses?

— Oh! il me paie bien. Comment va ta mère aujourd'hui, Jeannot?

— Tu ne veux pas parler de lui?

— Pourquoi en parlerions-nous? Il ne t'est rien.

— N'y a-t-il vraiment que deux jours que tu le connais, Bébée?

— Jeannot! ai-je donc jamais menti?

Le bûcheron persistait à faire grincer la porte sous ses bras croisés. Bébée coupa tranquillement ses fleurs, puis elle appuya une échelle contre la cabane et grimpa sur le toit écrasé, ses poules ayant parfois la fantaisie d'aller abriter leurs œufs parmi les plantes parasites qui couvraient le chaume. Elle trouva deux œufs qu'elle se promit de porter à Marie, et, tournant la tête, le pied posé au sommet de l'échelle, vit que Jeannot était encore là : — Tu arriveras tard au bois, lui cria-t-elle. C'est si loin! Pourquoi donc as-tu l'air boudeur?.. Et tu vas démolir ma porte à coups de pied.

— Je n'aime pas que tu causes avec les étrangers, grogna Jeannot de plus en plus sombre.

Bébée, assise au bord du toit, éclata de rire et regarda le ciel gris d'argent, les champs qui déroulaient leur moite verdure, avec des yeux ravis : ce spectacle familier était transfiguré pour elle.

— Oh! Jeannot, quelle sottise! comme si je ne causais pas chaque été avec des centaines d'étrangers! mais je ne vendrais jamais une fleur sans cela! Tu es de mauvaise humeur ce matin, voilà tout.

— Sais-tu le nom de cet homme? demanda brusquement Jeannot.

Bébée rougit; elle crut que c'était de colère contre l'importun.

— Non, qu'est-ce que cela nous fait? Je ne peux demander le nom de toutes les personnes qui achètent mes roses.

— Comme si ce n'étaient que des roses!

Il y avait entre eux toute la largeur du jardin, et Bébée n'entendit pas cette réflexion.

— Allons, entre, dit-elle, et apporte-moi mon déjeuner. On est si bien, perché en l'air comme dans un arbre!

Jeannot obéit, et lui tendit le bol de lait qu'il était allé chercher dans la maison, mais il paraissait toujours soucieux, et poussa un gros soupir en se détournant après avoir ramassé sa cognée.

— Tu reverras cet étranger? demanda-t-il craintif.

— Sans doute, — le triomphe éclata dans ses yeux, elle ne pensait guère à Jeannot. — Dépêche-toi donc, tu seras en retard,.. et ne boude plus, les journées sont trop courtes pour qu'on les gâte par de la mauvaise humeur. — Elle se mit à rompre son pain dans le lait, puis à jeter les miettes aux hirondelles en humant la brise fraîche.

Jeannot cependant s'éloignait triste, dans le silence de l'aube. — Tu ne penseras plus qu'à cet étranger, Bébée, nous ne sommes plus rien pour toi, murmura-t-il.

C'était absurde à dire, mais les amoureux n'ont jamais d'esprit. Bébée n'y prit pas garde; elle ne comprenait ni Jeannot ni elle-même, elle savait seulement qu'elle était bien heureuse, et, quand on sait cela, on n'a pas besoin d'en chercher davantage. Le soleil revint toucher les lichens du toit d'un rayon d'or. Bébée lui sourit comme il montait au-dessus des arbres, éclairant les petits villages qui s'éparpillaient dans la plaine. — Ah! cher soleil, lui cria-t-elle, je vais devenir savante, je vais entrer dans le pays de Rubes, connaître l'avenir et le passé. N'en es-tu pas content pour moi, soleil?..

Le soleil, comme tout le reste de la nature, n'a d'autres paroles que celles que notre cœur lui prête. En réalité, le soleil continua de s'élever et ne répondit pas. Il voit toutes choses mûrir et se corrompre : il peut attendre, il connaît la fin, qui est toujours la même. Il fait sortir le fruit de la fleur, lui donne couleur et parfum; il sait en même temps que le fruit doit infailliblement tomber soit sur la table des rois, soit à terre pour devenir la pâture des fourmis, différence qui importe peu. Le soleil n'est pas un sceptique; il est sage parce qu'il est à la fois la vie et la mort, qu'il crée, qu'il détruit tout; mais Bébée, qui ne voyait en lui que le signe béni du travail quotidien, la lumière du monde, l'ami des fleurs, le compagnon des jeux de l'oiseau et du papillon, Bébée, qui n'avait de lui aucune crainte, lut seulement dans ses rayons matiniers la promesse d'un après-midi sans nuage, tandis qu'elle jetait sa dernière miette aux hirondelles, qui l'hiver vont apprendre de belles choses par-delà les mers. — Bientôt, pensait la jeune fille, j'en saurai aussi long qu'elles.

Sa besogne faite, elle s'habilla avec plus de soin que de coutume, et ne manqua pas d'interroger attentivement la surface polie du puits, — elle n'avait pas d'autre miroir. — Habituée à s'entendre appeler jolie, elle n'y avait jamais pensé jusqu'à ce jour, jamais elle n'avait pris les complimens que comme autant d'expressions de bienveillance, l'équivalent de « Dieu vous garde, » tandis qu'à présent...

Elle resta bien dix minutes penchée sur les profondeurs sombres qui lui renvoyaient le sourire de ses yeux pareils à l'iris bleu, puis elle alla s'agenouiller devant la petite sainte Vierge de la muraille. — Bonne mère de Dieu, murmura-t-elle doucement, je vous remercie de m'avoir faite un peu agréable à voir. Gardez-moi comme vous gardez mes fleurs, et que je sois toujours jolie, parce que c'est un plaisir de faire plaisir. Ah! sainte mère, pardonnez-moi si je suis

vaine, et aidez-moi à devenir sage! — A cette prière, elle ajouta un *Ave* ou deux pour se mettre en règle, puis courut vers la ville, pimpante et gaie comme une alouette. Son premier soin fut d'aller chercher l'argent de la mère Marie; elle le lui porta aussitôt avec d'autres dessins à piquer et les œufs frais.

— Qu'entendait-il par un cœur de chien? — se demandait-elle, après avoir laissé la vieille, installée devant sa lucarne, à piquer le parchemin, sans lever les yeux pour autre chose que pour chercher à travers la forêt des mâts l'écheveau de lin du brick perdu, — qu'est-ce qu'un cœur de chien? — Elle se rappelait un chien qui, après avoir traîné toute sa vie de lourds fardeaux dans les rues de Bruxelles, était mort sur la tombe de son maître, bien qu'il n'eût d'autre souvenir de ce maître que des coups, aucun lien avec lui, sauf des liens de douleur. — Est-ce là, pensait Bébée, ce qu'il a voulu dire? — S'adressant à une commère, ancienne connaissance de la vieille Marie, elle continua tout haut : — Son matelot était-il donc si bon pour elle?

— Eh! non, pas que je sache, répondit celle-ci après avoir réfléchi quelque temps à cette chose lointaine, il l'aimait bien, mais il avait une mauvaise tête et ne manquait pas de la battre quand il s'ennuyait d'être à terre; il ne faut pas en vouloir aux hommes quand ils ont bon cœur du reste. C'est leur manière de se venger des contrariétés qui leur arrivent sur ce qu'ils aiment le mieux.

— Elle parle de lui comme d'un ange pourtant.

Un vague sourire vint rajeunir les traits flétris de la bonne femme. — Mon enfant, quand la gelée a tué ton rosier, penses-tu aux épines qui t'ont piqué les doigts, ou bien seulement aux belles fleurs qui ont embaumé tout ton été?

Bébée sortit pensive de cette vieille maison fléchissante dont la rivière battait le mur; la vie lui paraissait devenir singulièrement compliquée, se nouer autour d'elle comme les fils de la dentelle qu'une méchante fée embrouille pendant la nuit.

IV.

Son étranger du pays de Rubes était un homme célèbre dans un certain monde. La gloire lui était venue jeune, ce qui est peut-être un malheur. A vingt ans, il avait exposé certain tableau fiévreux de couleur et parfait au point de vue du dessin, qui mit Paris à ses pieds. Des vers, des folies politiques, des succès de monde, contribuèrent encore à sa réputation, qui s'affirma chaque année plus brillante. Quelques puristes prétendaient bien qu'il n'y avait pas d'âme dans ses tableaux; rien d'étonnant à cela : il ne représentait que le vice sans âme, il ne connaissait guère que cela.

Un pamphlet, qui frappait trop juste des choses et des personnages qu'on n'attaque point impunément, lui attira quelques difficultés. Il en rit, et passa la frontière du côté des Ardennes. L'occasion lui parut bonne pour aller faire connaissance avec la *Marguerite* de Scheffer. Il voyageait à loisir, remontant le cours de la Meuse, errant dans les blés verts d'un pied de haut où tintaient toutes les cloches rustiques des kermesses de Pâques. Il y a dans cette vie flamande quelque chose de si doux, de si calme, de si soporifique pour ainsi dire, qu'il en ressentit de l'apaisement. Toute sa vie, il avait nagé d'un bras violent dans des *rapides* aux flots corrosifs; ces canaux immobiles et monotones qui reflétaient entre les roseaux de leurs rives des mœurs restées presque les mêmes depuis le moyen âge avaient donc du charme pour lui. Il demeura quelque temps à Anvers, cette ville à la fois laide et admirable qui fait penser à une vieille chope en grès de Flandre incrustée de pierres précieuses au dedans; ses beautés intimes qui se dérobent ne peuvent dater que d'un temps où l'art était une religion. Il courba le genou devant Rubens, qu'auparavant il avait méconnu, ne le connaissant point : c'est que, si vous n'avez pas vu Anvers, il est aussi absurde de parler de Rubens que de Murillo sans avoir vu Séville, ou de Raphaël sans être allé à Rome. Il étudia la *Marguerite* avec intérêt et sympathie, car il aimait Scheffer, mais malgré tous ses efforts ne parvint pas à la priser bien haut. — C'est une jolie paysanne, ce n'est pas un grand poème, se dit-il. Je ferai une *Gretchen* pour le prochain salon. — Mais il avait de la peine à concevoir Gretchen, n'ayant jamais représenté que Phryné, son triomphe ou sa ruine, Phryné dans les palais, sur un lit de roses, Phryné à l'hôpital ou à la Morgue, toujours Phryné, — Phryné qui vivante porte la mort dans son sourire, Phryné qui morte tombe dans le néant, Phryné qui, après avoir vécu d'une vie furieuse chacun de ses jours en ce monde, n'est plus dans l'autre que corruption inerte. Phryné a beaucoup de peintres dans l'école moderne, autant que sainte Catherine et sainte Cécile dans les écoles de la renaissance, et il était le chef de ces peintres-là. Serait-il donc capable de peindre Gretchen quand l'idéaliste Scheffer avait échoué? Non certes, son pinceau eût-il trempé tout le carême dans l'eau bénite, comme celui des moines artistes d'autrefois. Or il ne croyait pas à l'eau bénite.

Un soir qu'il avait laissé les cloches innombrables d'Anvers sonner le glas sur la tombe d'un art mort pour jamais, il songeait, accoudé à la fenêtre d'un des vieux palais d'une vieille rue brabançonne, se demandant s'il attendrait l'inspiration rétive en ce lieu hanté par les ombres de Hemling, d'Otto Veneris et de Philippe de Champagne, ou s'il ne s'en irait pas plutôt en Orient chercher de nouveaux types, créer par exemple la vraie Cléopâtre, ce

qui n'a pas encore été fait, quand il vit passer au-dessous de lui une petite villageoise, ses deux petits pieds blancs dans des sabots, et dont le visage avait le pur éclat d'une fleur. — Voici ma Marguerite, se dit-il à lui-même. — Il la suivit jusqu'à la cathédrale; s'il parvenait à surprendre le secret de cette physionomie virginale, il éclipserait Ary Scheffer assurément. Un peu plus tard, marchant à côté d'elle dans les sentiers verts, il se disait : — C'est bien le visage de Gretchen, mais ce n'est pas son âme; la souris rouge n'a jamais passé le seuil des lèvres de cette enfant. Cependant... — Il se mit à rire, sachant trop bien que, lorsque le chien chasse le fauve, lorsque le serpent fascine l'oiseau, lorsque le roi convoite la vigne, l'issue est fatale : il n'y a dans cette lutte de la force contre la faiblesse, de la subtilité contre l'ignorance, du maître contre l'esclave, ni égalité ni justice; le dénoûment est écrit, voilà tout.

Le jour suivant, Bébée emporta le livre promis sous les feuilles de vigne de son panier. Bien qu'il ne lui eût parlé qu'un instant, elle était heureuse, les portes d'or de la science venaient de s'entr'ouvrir pour elle, et de loin elle apercevait vaguement le jardin des Hespérides; du dragon, elle ne savait rien et n'éprouvait nulle crainte.

— Voudriez-vous m'apprendre votre nom? lui avait-elle dit en échangeant le volume contre le bouton de rose habituel.

— On m'appelle Lionel. Quel besoin avez-vous de mon nom?

— Jeannot me l'a demandé.

— En vérité!

— Oui, et d'ailleurs, dit Bébée baissant la voix, d'ailleurs je compte prier pour vous tous les jours, et si je ne sais pas votre nom, comment me faire comprendre de la sainte Vierge, qui doit s'occuper de tant de monde? — Il lui jeta un regard singulier et la laissa rentrer seule ce soir-là.

Sa besogne fut bientôt faite. A la lueur de la lune, elle étala son livre sur ses genoux. En vain les enfans vinrent tirer sa robe et la prier de jouer. C'était l'histoire de *Paul et Virginie*, remplie de belles gravures presque à chaque page. D'abord elle eut quelque peine, il y avait des mots qu'elle ne connaissait pas, des passages au-dessus de sa portée; mais, les images aidant, elle tomba bientôt sous le charme du récit. Les doigts enfoncés dans sa chevelure blonde, les yeux passionnément fixés sur la page qu'illuminait une clarté blanche et forte, Bébée laissa fuir les heures sans y prendre garde. Elle n'entendit pas les bruits familiers du voisinage, les gens qui lui criaient bonsoir, les petites cabanes se fermer une à une comme les liserons de la haie, ni des pas lourds qui résonnèrent dans le sentier, tandis qu'une voix disait très haut : — Que fais-tu, Bébée, à cette heure de nuit?

Interpellée, elle tressaillit comme si on l'eût surprise dans quelque mauvaise action, étendit les bras et promena des regards effarés autour d'elle, cherchant ce qui l'arrachait à son rêve. — Pourquoi es-tu debout si tard? demanda Jeannot, qui revenait de la forêt. — Souvent il employait une partie de la nuit à cette longue course entre Soignies et Laeken, pour apporter le pain de sa famille sans empiéter sur le travail du jour.

Bébée ferma son livre.

— Je lisais... Son nom est Lionel, Jeannot.

— Que m'importe son nom!

— Tu l'avais demandé ce matin.

— Sot que j'étais! Pourquoi lire? La lecture n'est pas faite pour de pauvres gens comme toi et moi.

A peine l'entendait-elle, son visage radieux levé vers la lune qui glissait au-dessus des bois.

— Tu n'es qu'une paysanne, dit rudement Jeannot, c'est tout ce que tu peux faire de gagner ton pain. Que deviendras-tu quand les limaces dévoreront tes œillets et que tes poules crèveront de faim, parce que tu perds dans les livres le goût des plaisirs simples et du travail honnête?

— Tu es toujours maussade, répondit-elle; bonsoir.

Une seconde après, un verrou était tiré à l'intérieur, et Jeannot, seul dans la nuit, se disait que sa colère avait été absurde. Il traversa le jardin aussi doucement que le permirent ses sabots et frappa au volet.

— Bébée, Bébée, écoute-moi. Je t'ai parlé durement; j'ai eu tort, je m'en repens. Es-tu fâchée encore? Soyons amis comme auparavant.

Elle entr'ouvrit le volet. — Qu'est-ce que cela fait, mon bon Jeannot? Certes oui, nous sommes amis, nous serons amis toujours;... seulement tu ne sais pas...

Il s'en alla le cœur bien gros et d'un pas fatigué. Il eût préféré qu'elle fût en colère. Quant à Bébée, elle embrassa le livre et le plaça sous sa tête. Tout en dormant, ses doigts remuaient comme s'ils eussent compté des grains de chapelet, et ses lèvres murmuraient : — Sainte Vierge, protégez-le. Il s'appelle Lionel, il demeure dans la rue Marie-de-Bourgogne; n'y manquez pas, et si, grâce à vous, les anges ne le quittent plus, je vous donnerai mon cactus, le seul que j'aie, cette année même, pour votre fête des roses.

Le lendemain, la femme du sabotier, tout en étendant son linge sur la haie mitoyenne, gronda Bébée. — Les enfans m'ont conté que tu avais lu toute la soirée, lui dit-elle. Prends garde! un mal en amène toujours un autre.

— Où donc est le mal, ma bonne Reine? demanda Bébée, qui,

respectueuse avec ses aînés, savait nonobstant se défendre au besoin.

— N'est-ce pas un grand mal d'être mécontente? répondit la sabotière. Antoine n'aurait jamais dû t'apprendre tes lettres; je le lui avais bien dit. Aucun de mes enfans ne sait ni *a* ni *b*, Dieu merci. Les gens simples vivent chacun dans son coin, comme une noix dans sa coquille, en croyant que c'est là le monde; mais quand on se met à lire, un tas de choses qu'on n'a jamais vues vous fourmillent dans la cervelle, et vous vous désolez de ne pas les avoir, et pendant ce temps-là votre soupe brûle ou s'en va dans le feu. Vous ressemblez à ces mouches à miel qui quittent leur ruche pour aller se heurter en bourdonnant contre les vitres d'une serre. — Bébée ne répondit rien. A quoi bon? Déjà les amis de son enfance lui paraissaient bien loin d'elle; c'étaient comme les habitans d'un monde qu'elle avait abandonné pour toujours. Elle compta les minutes jusqu'à celle où le coucou de la mère Krebs, la seule horloge de l'endroit, sonnait l'heure d'aller en ville. — Sûrement il y sera! pensa-t-elle en partant plus tôt qu'à l'ordinaire. — Elle avait besoin de lui dire dans quel ravissement l'avait jetée son livre. Nul autre ne pouvait comprendre. Cependant la journée s'écoula sans qu'il lui donnât signe de vie. Une terreur confuse dominait Bébée, plus poignante que tout ce qu'elle avait éprouvé jusque-là. — Où pouvait-il être? s'il n'allait plus revenir?..

Le soir, elle passa devant le café des Trois-Frères, qui donne sur les arbres du parc et dont les fenêtres ouvertes laissent entrer le son de la musique militaire. Elle l'aperçut à une de ces fenêtres. Des flots de satin et de velours, un éventail peint et brillant de pierreries, des figures de femmes, des fruits, des glaces, chatoyaient autour de lui. Il riait, sa belle tête brune ressortant sur le panneau blanc et or. Bébée s'arrêta une seconde, puis continua sa route, une épine dans le cœur. Il ne l'avait pas vue.

— C'est naturel, se dit-elle, il est là dans son monde et ne pense plus guère à moi. Il n'y a pas de raison pour qu'il soit même aussi bon qu'il l'est. — Pourtant les pleurs ruisselaient sur ses joues. Ce qu'elle avait vu était si gai, si scintillant, et ces femmes!.. Elle avait déjà rencontré leurs pareilles; dans les nuits d'hiver, en revenant de son atelier, il lui était arrivé de s'arrêter à la porte des palais ou de l'Opéra, lorsque les voitures y déposaient leurs élégans fardeaux, sans se demander si le velours valait mieux que la serge, si les diamans étaient plus légers au front que son petit bonnet; mais aujourd'hui ces femmes lui paraissaient éblouissantes d'une splendeur surnaturelle, pareilles aux dahlias orgueilleux qui effaçaient dans son jardin l'éclat plus doux des roses; pourtant les dahlias ne sentaient rien, et Bébée, qui était elle-même un brin de

serpolet sauvage, sain, vivace, embaumé, plein de miel, bien qu'il puisât sa séve dans les cailloux du chemin, Bébée se demandait si cette beauté avait une âme, ou si ce n'était qu'éclats de rire et paillettes. Elle n'aurait pu raisonner là-dessus; toutefois elle sentait qu'au plus opulent dahlia manque l'essence divine des fleurs, puisqu'il est sans parfum. Elle se confessa de ses mauvaises pensées au vieux curé. — J'ai vu de belles dames, dit-elle, et je n'ai pu prier le soir tant je pensais à elles, tant je les haïssais! — Elle n'ajouta pas : — Je les haïssais parce qu'elles étaient avec lui. — Dès qu'il entre dans l'âme la plus pure, l'amour en chasse la candeur.

— Cela ne te ressemble guère, Bébée, répliqua le bon prêtre. Tu n'avais jamais envié personne, ma fille, ni paru avide des choses de ce monde. Je regrette que Jehan t'ait donné ces boucles d'argent; elles t'auront mise sur le chemin des vanités.

— Ce ne sont pas les boucles, et je ne suis pas envieuse, dit Bébée fondant en larmes sans écouter la fin de ses admonestations.

Le lendemain cependant ramena Lionel devant son éventaire, et les jours suivans il en fut de même; une belle partie de l'été s'écoula ainsi : Bébée se trouvait heureuse lorsqu'elle avait pu le matin lui offrir une rose, ou qu'elle l'avait le soir rencontré sur son chemin. Un amour qui s'ignore a besoin de bien peu d'aliment. Le délire, la fièvre, le désespoir, inséparables des passions d'un âge moins tendre, sont bien éloignés de lui, autant que l'éclair d'un ciel d'orage peut l'être du myosotis bleu qui s'épanouit dans la prairie au-dessous. Bébée s'émerveillait qu'un homme du féerique pays de Rubes condescendît à se mettre au pas de ses petits sabots dans l'humble poussière du grand chemin; elle passait la moitié des nuits à dévorer les livres qu'il lui prêtait. Quant à Lionel, il étudiait sa *Marguerite* en ayant soin de ne pas l'effaroucher, comme un homme abaisse doucement et graduellement la main sur le papillon qu'il veut saisir, et qu'un seul mouvement trop vif ferait envoler.

De lui Bébée ignorait tout, même pourquoi il était venu, combien de temps il resterait dans la ville, et elle eût rougi de s'en informer comme d'une trahison. Psyché, si elle avait été aussi loyale, n'eût jamais allumé sa lampe; mais Psyché elle-même n'eût jamais emprunté la lampe d'autrui pour éclairer les ténèbres de l'amour. A ses yeux, il était un être sacré, le bonheur parfait, indiscutable, qui venait de tomber dans sa vie, un don de Dieu comme le soleil. Elle acceptait ses allées et venues comme celles de cet astre, sans imaginer jamais de lui reprocher son absence, sans se demander si dans la nuit il éclairait d'autres mondes que le sien. C'était en elle moins une foi qu'un instinct; la foi doit raisonner avant de se rendre compte qu'elle est la foi, et Bébée ne raisonna jamais plus

que ses roses. Les bonnes gens du marché l'observaient avec un peu d'inquiétude; ils ne pensaient pas de bien du petit bouton mousseux qui chaque jour s'en allait aux mêmes mains, mais après tout que savaient-ils? Les voisins du village savaient moins encore, car jamais l'étranger ne reconduisit Bébée jusqu'à sa demeure; parfois il venait faire des esquisses dans le jardin, mais personne ne s'en étonnait : les peintres ne sont pas rares en Brabant. A peine si les petits Vannhart s'attroupaient autour de lui, et les gens sérieux se bornaient à dire avec cet intérêt qu'inspire la question d'argent à tout bon Flamand : — Combien te paie-t-il, Bébée? — Étourdie, ajoutaient-ils, tu devrais gagner assez pour acheter du bois tout l'hiver. Quand ce peintre de Gand a fait le portrait de Trine et de sa vache, il lui a donné une pièce d'or. Trine ne refuserait pas de te prêter sa vache, si c'est elle qui est cause de la différence.

Du reste Lionel ne fut jamais amoureux d'elle, pas plus que des boutons de rose qu'elle passait à sa boutonnière. Il jouait avec cette chose gracieuse et aimante parce que la voir rougir, faire battre son cœur, éveiller en elle des sentimens nouveaux, l'amener de la timidité à la confiance, la rejeter de l'expansion dans la crainte, était un passe-temps tout naturel sous le ciel indolent de l'été. C'est ainsi qu'on sépare les pétales d'une rose doucement, avec précaution, pour mieux voir la rose profonde de son cœur. La réserve relative qu'il gardait avec elle lui semblait de sa part une vertu nouvelle qu'il était près de tourner en ridicule; mais tant qu'il ne séduisait pas le corps, il pensait pouvoir impunément tuer l'âme, cette petite âme que le travail et la pauvreté avaient gardée honnête et heureuse.

Leurs rencontres ne furent épiées et commentées que par une seule personne, Lise, grande et robuste fille qui se tenait l'été au coin de la Montagne de la Cour avec un étalage de fruits, et qui l'hiver poussait une charrette à lait sur la neige. Souvent elle avait parlé à Bébée, en cherchant à l'entraîner, des étudians qui l'emmenaient danser et boire du vin bleu aux kermesses; mais les braves matrones de la grande place ne manquaient jamais de la faire taire, et Bébée ne comprenait rien à ses mauvais conseils. Lise triompha et fut dévorée d'envie tout ensemble quand elle vit Bébée céder, elle aussi, à la tentation. — Ah! ah! petite rusée, lui disait-elle (pour le vice, l'innocence n'est qu'une supériorité dans l'astuce), te donne-t-il de belles choses au moins?

— Personne ne me donne rien.

— Par exemple! Tu ne me le feras pas croire! Jules n'est qu'un fils de petit marchand, et cependant il m'achète tout ce que je veux. Sans cela, crois-tu que je prendrais la peine de rajuster

mon bonnet quand il passe? Il m'a donné ces pendans d'oreilles, regarde, et à ton tour montre-moi tes cadeaux.

Mais Bébée s'éloignait en rêvant de Jeanne d'Arc et de Juliette, dont il lui avait raconté l'histoire. Une fois qu'elle passait avec lui devant l'échoppe de Lise : — Eh! la belle innocente, cria insolemment celle-ci, tu ne vaux donc pas mieux que les autres! Ce n'était pas la vertu qui t'empêchait de regarder les étudians et les soldats! Mademoiselle ne se contenterait ni de noix ni de nèfles, voilà tout, elle les laisse aux pauvres diables de notre espèce, il lui faut un ananas de serre. Prends garde! Les fruits communs durent toute l'année, il y en a des tas au coin de chaque rue; mais l'ananas ne mûrit qu'une fois, ne dure qu'un jour, et ne se trouve pas le long des haies!

Bébée se sentit offensée instinctivement, et leva des yeux inquiets vers Lionel : — Qu'a-t-elle voulu dire? Lui ai-je donc fait quelque tort?

— Vous lui avez fait le tort, répondit-il en riant, d'avoir un teint frais quand sa peau est noire, et un petit pied quand le sien est grand comme celui d'un troupier. Il n'y a pas de plus grand crime possible entre femmes. N'y prenez pas garde... C'est une brute jalouse.

— Jalouse?.. — Ce mot n'avait pas de sens pour Bébée.

— Jalouse de ce que je ne sois pas un étudiant ou un soldat comme le sont ses amans.

Était-il donc son amant? L'enfant tressaillit corps et âme de délices et de crainte. Elle n'eut pas de repos avant de s'être agenouillée ce soir-là devant le Dieu des pauvres filles en le suppliant de la rendre digne de son trop grand bonheur.

V.

Bébée était seule un matin, au bord de la pièce d'eau, rêvant à cette félicité sans bornes, quand ce qui lui parut être une musique céleste fit tout à coup bondir son cœur.

— Bonjour, ma belle! Éveillée comme l'alouette! Je m'en vais à Malines, et j'ai voulu vous voir en passant.

Bébée ne se doutait pas du joli spectacle qu'elle lui offrait, les pieds étincelans de rosée, les joues chaudes de plaisir et de santé, ses cheveux ensoleillés échappant en désordre au petit bonnet blanc; on eût dit une rose sauvage lavée par la pluie. Lionel pensa qu'il pourrait passer la journée plus agréablement qu'à Malines. — Voulez-vous me donner à boire? demanda-t-il en entrant.

— Je vous donnerai à déjeuner, s'écria Bébée avec allégresse. —

Elle écarta les branches de lierre pour qu'il pût passer. — J'ai du lait de chèvre et du miel, une salade, si bon vous semble.

Lionel pénétra dans la cabane en regardant autour de lui avec un mélange d'étonnement et de compassion, mais elle n'était nullement embarrassée de la pauvreté de sa demeure. Une paysanne peut avoir autant de dignité qu'une reine, cette dignité qui vient de l'absence absolue d'effort et de prétention. — Asseyez-vous, dit-elle en lui montrant son petit lit, afin qu'il fût mieux, car elle ne possédait que deux escabeaux de bois. Elle le débarrassa de son chevalet, de sa boîte; elle se serait mise à genoux pour essuyer la poussière de ses souliers, s'il l'eût permis. Elle eut en un clin d'œil cueilli pour lui le cresson et les laitues fraîches de son jardin; elle apporta le rayon de miel de M. le curé sur des feuilles de vigne, tout cela lestement, sans apparence de servilité, mais avec une grâce souriante qui disait mieux que des paroles : — Si je ne peux faire beaucoup, ce que je fais est de bon cœur.

Il l'observait charmé; le parfum rustique de l'humble lavande plaît à ceux qui sont las des camélias effeuillés autour des soupers de minuit. Cet homme n'était pas bon; il était froid et vaniteux au contraire, gâté par le monde où il avait passé sa vie; mais il avait un tempérament d'artiste et des fantaisies de poète : il se sentit ému.

— Tout le monde est en pèlerinage, dit Bébée pour expliquer que le village fût silencieux ce matin-là. Ils sont allés prier afin d'obtenir une belle moisson; moi, je crois que l'on peut prier aussi bien à la maison. La mère Krebs est de mon avis, mais elle dit : « Si je n'y vais pas, cela sera d'un mauvais effet; on ne me croira point dévote, et comme nous faisons beaucoup de farine, le bon Dieu pourrait s'étonner de ne pas me voir. D'ailleurs cela ne coûte que sept francs, aller et retour, et nous serons payés au centuple en paradis. »

— Vos pèlerins seront absens toute la journée?

— Oui; ils sont partis pour le Sacré-Cœur de Sainte-Marie-ès-Bois; c'est sur le chemin de Liége. On emporte un déjeuner que l'on mange sur l'herbe. Prosper Bac, qui est protestant, prétend qu'il ne faut pas mêler le plaisir et la prière, le miel et le vinaigre, mais je ne sais pourquoi il appelle la prière du vinaigre. La prière est douce plus que tout au monde. Quand je demande à la sainte Vierge la grâce de vous voir le lendemain, je m'endors contente, parce que je sais qu'elle m'exaucera, si c'est pour mon bien.

— Et si ce n'était pas pour votre bien, Bébée, cesseriez-vous de désirer me voir?

Il se leva, et, saisissant sa main, qui séparait du chanvre, la caressa entre les siennes comme il eût fait de la fourrure d'un jeune

chat, en s'amusant à observer les alternatives de tristesse, de désir, de peur, de fascination sur son visage. La question qu'il posait ainsi jeta la perplexité, les ténèbres du doute dans cette conscience d'enfant. Le devoir ne lui avait jamais coûté, il n'avait cessé pour elle de marcher côte à côte avec la joie. Une première fois la lutte entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas s'engageait sous ses yeux.

— Je n'ai jamais fait de mal, que je sache, dit-elle timidement. — Il lui semblait que, comme la petite barque retenue longtemps au port par des liens solides tout à coup rompus, elle fût lancée à la dérive sur une mer inconnue. — Mais quel mal peut-il y avoir à causer avec vous, qui êtes si bon, et qui m'avez rendue moins ignorante? Vous dites cela pour m'éprouver.

Lionel arracha le feuillage du lierre nerveusement, avec impatience, honteux comme pourrait l'être un spadassin de se mesurer à l'épée contre un petit enfant nu, armé seulement de buis bénit. Elle avait dégagé sa main et continuait de le servir, lui offrant tout ce qu'elle possédait. Il mangea pour lui faire plaisir, et reprit d'un ton qui lui parut étrange : — J'ai rompu le pain avec vous, Bébée, je ne peux plus vous trahir.

— Me trahir!.. quelle idée! Je sais bien que vous ne le voudriez pas.

Il garda le silence. — Asseyez-vous donc et filez, dit-il enfin avec impatience, ne restez pas là debout, les yeux sur moi.

— Pardon, dit Bébée, craignant de s'être montrée importune, et elle s'assit à son rouet. Sous le vieux lierre de la fenêtre, c'était un joli tableau. Lionel pensa qu'il aurait de la peine à le fixer sur la toile. Il fallait saisir cette expression comme on saisit le vol de l'hirondelle dans le ciel bleu. Si Bébée eût posé, elle eût cessé d'être l'idéal dont il avait besoin.

— Je veux faire de vous une *Gretchen*, dit-il.

— Qui est cette Gretchen?

— Vous lirez son histoire plus tard. Est-il vrai que vous ne vous ennuyez jamais toute seule ici?

— Non, j'ai tant à faire!

— Vous prenez trop de peine, pauvre petite fille!

— Beaucoup font davantage. La Vannhart a tous ses enfans à soigner et elle s'en tire, bien que la misère soit grande chez eux.

— La misère est partout laide et pénible à voir; mais vous, Bébée, vous êtes une idylle.

Bébée leva des yeux sourians et cassa son fil. Elle ne savait ce qu'il entendait par là; pourvu que ce fût quelque chose qui lui plût, elle était satisfaite. — Qui étaient ces belles dames? demanda-t-elle en rougissant.

— Quelles dames?

— Celles que j'ai vues l'autre soir à la fenêtre avec vous.

— Ah! vous avez vu...

— Je vous ai vu rire, et elles avaient des bijoux, elles étaient belles...

— A leurs propres yeux peut-être, pas aux miens.

— Vraiment?.. — Elle cessa de filer et l'interrogea d'un regard incrédule. Pouvait-il ne pas les trouver superbes, ces dahlias empourprés? Du reste elle ne leur en voulait plus; il les avait quittées pour elle.

— Ce devaient être de grandes dames, ajouta Bébée pensive, et elles paraissaient bien heureuses; auprès d'elles, je me sentais laide et misérable sans doute, et j'en étais triste,... pourtant... — Elle s'interrompit, comme si elle eût craint de le fâcher.

— Pourtant?

— Eh bien! elles ne me semblaient pas bonnes, ces femmes, et je ne changerais pas avec elles.

— Vous êtes sage sans livres, Bébée. Que comptez-vous faire ce matin?

— J'irai au marché comme d'habitude.

— Vous ne prenez jamais de congé?

— Pas souvent. Les jours de fête surtout, on a besoin de fleurs.

— Vous n'êtes jamais allée vous promener dans les bois?

— Une fois ou deux, mais c'est un jour perdu.

— Eh bien! perdez un jour pour moi! Vos voisins sont sortis, ils n'en sauront rien. La soirée sera belle pour dîner en forêt; venez!

— Sérieusement?..

Elle sauta de joie.

— Sans doute. J'allais à Malines pour voir *les Mages* et *le Christ* de Van Dyck; nous irons à Soignies de préférence faire des études de feuillage, et je commencerai votre portrait en plein air. C'est le mieux. Vous appartenez au grand air, Bébée, comme Gretchen.

— Mais je n'ai que des sabots...

Elle rougit, de honte cette fois, en regardant ses pieds. Lui, qui avait voulu lui donner des bas de soie, oserait-il bien se montrer en compagnie de ces deux petits sabots bruyans et lourds?

— N'importe, ma chère! J'ai eu assez de souliers de satin et de talons dorés; ils font autant de bruit que les vôtres et coûtent plus cher à ceux qui les escortent, en admettant qu'ils daignent marcher. Vos sabots sont pittoresques, Paganini a fait un violon d'un sabot; qui sait quelle musique il y a dans le vôtre? Bac, celui qui vous a donné les souliers rouges, était un barbare; moi, j'ai des goûts différens. Venez.

— Mais au marché on remarquera mon absence.

— On vous croira en pèlerinage.

— Et si on me le demande?

— N'arrive-t-il jamais que vous disiez autre chose que la vérité?

— Autre chose que la vérité?.. Ma foi, non ! Les gens admettent que vous dites vrai; il me semblerait les voler en mentant... Et vous allez m'emmener dans les bois? Vous me conterez des histoires comme celles que vous me donnez à lire?

— Une plus belle histoire. Fermez votre porte et venez!

— Vous n'êtes pas honteux?

— Honteux?..

— Oui, de mes sabots?..

Bébée prit contre les voleurs la précaution qu'avait toujours prise Antoine de glisser la clé sous le tonneau d'arrosage, et se laissa enlever dans un char-à-bancs qui attendait sur le chemin désert. Les petits chevaux partirent grand train en secouant leurs grelots de cuivre, d'abord à travers la plaine verte, puis sous les épaisses futaies.

Le plaisir lui faisait perdre haleine. Elle n'avait jamais été en voiture, à moins qu'on n'appelât une voiture la charrette du meunier; elle ignorait l'ivresse de planer pour ainsi dire sur l'aile du vent le long des larges routes bordées de canaux et de villages.

— Que c'est donc bon de vivre! s'écria-t-elle en battant des mains.

— Oui, ce serait bon, si l'on ne s'en fatiguait pas si vite, dit-il. — Mais rien ne pouvait l'attrister en un pareil moment.

Soignies n'est pas une forêt hantée par les fées comme la Forêt-Noire, ou par les rois comme Fontainebleau; elle ne commande pas en souveraine à deux cours d'eau historiques comme les beaux bois de Heidelberg, elle ne trône pas sur de puissantes montagnes comme ceux de la Souabe; c'est une forêt flamande jetée au milieu de champs et de pâturages plats, sans autre panorama qu'elle-même; elle n'a que sa verdure à offrir pendant des lieues de suite, mais il y règne ce vague mystère qu'ont toutes les forêts et qui fait qu'elles semblent infinies; sous les nefs interminables qui s'entre-croisent en labyrinthes, une merveilleuse végétation de fougères et de broussailles abrite le gibier dont les jeux troublent seuls un silence frais, délicieux, parfumé, qui ajoute à la magie du crépuscule, car cette forêt épaisse s'emplit dès l'après-midi des ombres du soir.

Jamais Bébée n'avait pénétré avec les sœurs de Jeannot, ses compagnes, au-delà des clairières de la Cambre; elle n'était jamais entrée au cœur même de la forêt, restée la même qu'à l'époque où les bourgeois brabançons y taillaient les arcs et les bois de piques dont ils se servaient contre les armées espagnoles. Pour Bébée, ce fut un pays enchanté où tout était tableau, poème et trésor sans prix. Lionel avait aux jours de sa jeunesse conduit plus d'une petite ouvrière dans les bois de Meudon et de Montmorency, mais ces pâquerettes,

bien que la vue de la campagne leur fît d'aventure monter une larme aux yeux entre deux chansons, n'étaient après tout que des pâquerettes fanées, ternies par la poussière des bals publics, tandis que Bébée était aussi fraîche que les fleurs humides d'églantier qu'elle arrachait gaîment aux épines. Il comptait pourtant la traiter comme on traite ces filles-là : un peu de folie et de passion fugitive comme l'arc-en-ciel, puis une poignée d'or, une caresse, un adieu, un oubli; mais Bébée sut lui dire ce que jamais les grisettes parisiennes ne lui avaient dit, tandis qu'il errait avec elle sous les grands arbres en parlant de ce ton à demi tendre et à demi cynique qui lui était particulier. Tout enivrée qu'elle fût, elle éprouvait cette vague tristesse que le soleil d'été apporte à ceux qui ont une âme pour la sentir; elle répondait d'une manière si simple, si touchante, bien que déraisonnable souvent, qu'il finit par découvrir en elle une sagesse qui n'était pas de ce monde, et qu'il baissa les yeux devant la lumière divine que sa pensée, telle qu'une lampe d'albâtre, laissait transparaître. Rarement ses paroles étaient à la hauteur de ce qu'elle voulait dire, mais Lionel savait reconnaître la perle dans la coquille brisée.

— S'il y a un Dieu quelque part, pensait-il en lui-même, cette petite Flamande est bien près de lui. — Elle était si près de lui que Lionel, quoiqu'il ne crût pas en Dieu, n'osa la traiter comme il eût fait d'une grisette de Montmorency.

— Pour être Gretchen, il faut compter les feuilles de vos marguerites, lui dit-il en esquissant son portrait tel qu'elle était là, ses deux sabots mignons l'un auprès de l'autre, le feuillage épais derrière elle, sa petite robe gris sombre sous le corset blanc. Il voulait que tout le charme de son œuvre fût dans le visage enfantin et sérieux levé vers lui, dans le regard souriant et profond.

— Je sais ce que vous voulez dire, s'écria Bébée. Un peu, beaucoup, jusqu'à la mort, pas du tout!.. ce que disent les filles pour savoir si quelqu'un les aime. Croyez-vous que les marguerites le sachent vraiment? demanda-t-elle en écartant les pétales avec ses doigts. Les fleurs savent bien des choses, cela est certain.

— Demandez-leur vous-même.

— Leur demander quoi?

— Combien quelqu'un vous aime.

— Tout le monde m'aime. Le père Antoine avait coutume de me dire : Ne pense jamais à toi, Bébée; pense toujours aux autres, et tout le monde t'aimera.

— Ce n'est pas de cet amour-là que parlent les marguerites. Les filles que vous voyez effeuiller ces fleurs ne pensent pas à tout le village, mais à quelqu'un de différent des autres, dont l'ombre passe sur leur chemin au clair de la lune. Vous savez cela?

— Oui, et ils se marient ensuite, — dit-elle sans embarras. Les pauvres ne se préoccupent guère d'amour. Ils n'ont pas le temps. L'amour pour eux, c'est quelques bouches de plus à nourrir. Par-ci par-là une fille de la commune se mariait et reprenait le lendemain son train de vie habituel.

— On se marie ou on ne se marie pas, cela dépend, répliqua Lionel avec un sourire. Bébée, je veux vous peindre en Gretchen avant qu'elle eût parlé aux marguerites... Non, vous ne comprendriez pas cette histoire-là encore...

— Mais que lui ont dit les marguerites?

— Ma chère, elles disent toujours la même chose, parce qu'elles disent la vérité et qu'elles connaissent les hommes. Les marguerites répondent *un peu*, et c'est l'oreille de la jeune fille qui lui fait entendre *jusqu'à la mort*, une sottise, un mensonge, dont la marguerite n'est pas responsable.

— Qui donc le dit, si ce n'est la marguerite?

— Le diable peut-être, qui sait? Il se mêle volontiers de ces sortes de choses.

Bébée n'eut garde de rire; ses yeux bleus exprimèrent une horreur profonde, elle fit le signe de la croix et jeta sur l'herbe en frissonnant les fleurs qui remplissaient sa robe. — Pensez-vous que le diable y soit? demanda-t-elle effrayée.

— Quand vous les compterez, il y sera sans doute.

Elle réfléchit une seconde, puis les ramassa : — Non, dit-elle, je vous comprends, ce n'est pas elles qui ont tort, ce sont les filles qui ne veulent pas croire une vérité qui les humilie; moi, je ne leur demanderai jamais rien, de sorte que le diable n'entrera pas en elles.

— Ni en vous, pauvre Bébée.

— Pourquoi me plaignez-vous?..

— Parce que les femmes qui ne voient jamais la face du serpent ne respirent jamais non plus les fleurs du paradis, et il sera dur pour vous de mourir sans une seule rose d'amour dans votre joli sein, hélas!

— Vous me faites peur.

Il quitta son chevalet, et, se jetant à ses pieds dans l'herbe, prit les petits sabots entre ses mains, comme s'ils eussent été les pantoufles brodées d'une duchesse. — Pauvre petite, répéta-t-il tendrement, je vous ai fait peur, j'ai failli gâter cette belle journée! Il n'y a pas de diable, il n'y a que des hommes... tels que moi. Demandez aux marguerites si je ne vous aime pas comme vous aimez vos fleurs!

Son visage s'épanouit de nouveau : — A quoi bon? Je le crois, et vous le dites, ce qui vaut mieux.

— Beaucoup mieux, — répondit-il, tenant toujours les petits sa-

bots. Sa propre ignorance de ce qu'elle éprouvait avait à ses yeux un charme indicible. Il aimait lever graduellement le voile, épier chaque pulsation. Pour lui, c'était une vieille histoire : il en avait lu tous les chapitres jusqu'à satiété, bien qu'il n'y eût pas d'histoire à laquelle, malgré cela, il revînt aussi souvent; c'était un sentier battu dont il connaissait chaque tournant; mais pour elle tout était si nouveau ! Elle se laissait guider par lui comme un enfant aveugle; quand il arrivait que sa main l'effleurât, elle sentait un bonheur si parfait qu'elle eût voulu mourir ainsi.

Tandis qu'ils poursuivaient leur route, un bûcheron parut courbé sous le faix. — Regardez, s'écria Bébée, c'est Jeannot! comme il sera surpris de me voir!

Mais Lionel l'entraîna, de sorte qu'il put passer sans les apercevoir.

— Pourquoi faites-vous cela? dit Bébée. Ne faut-il donc pas que je lui parle?

— Il parlerait à son tour aux voisins.

— Mais je leur dis toujours tout! s'écria Bébée, dont l'imagination enregistrait déjà les merveilles qu'elle aurait à raconter à la mère Krebs et aux enfans Vannhart.

— Apprenez à être silencieuse, Bébée; c'est le premier devoir d'une femme et le plus difficile.

— Je suis bien aise que vous me le disiez, quoiqu'en effet je n'aime pas trop leur parler de vous, pas plus que de la musique de la cathédrale, des tableaux des galeries, et de ces grandes soirées tranquilles où la campagne est silencieuse comme si le Christ s'y promenait. Je ne sais point parler de tout cela.

Il lui demanda d'un ton moqueur quel rapport il pouvait y avoir entre lui et le Christ se promenant dans les blés.

— Je ne peux pas bien expliquer; mais, quand je suis dans les champs et que je pense au bon Dieu, il me semble voir le ciel ouvert derrière les étoiles, et, quand je suis avec vous, c'est la même chose; seulement ces soirs-là, étant seule, j'aurais voulu m'envoler là-haut, et maintenant, si j'avais des ailes, je les fermerais et ne bougerais pas.

Il lui baisa les mains presque craintif, comme un croyant baise un reliquaire. En cet instant, elle lui était sacrée. Il aurait été aussi impossible à Lionel de l'outrager par un amour impur que de la frapper. Cette émotion ne dura pas; mais, tant qu'elle dura, elle fut sincère. Puis il l'emmena dîner dans un des cafés sous les arbres, un café à jet d'eau, à balcon, à escalier de bois extérieur, à tonnelles abritant de petites tables bien blanches. Ils eurent un bosquet pour eux deux, et on leur servit un repas délicat tel qu'elle n'en avait jamais mangé. — Si seulement les petits Vannhart étaient ici! s'écria-t-elle; — mais ce vœu n'eut pas d'écho.

Le soleil se couchait, des frissons d'or couraient sur l'eau, de l'autre côté du jardin quelqu'un jouait de la guitare, sous un tilleul des jeunes filles se balançaient en criant : — Plus haut! toujours plus haut! — Des éclats de rire, adoucis par la distance, arrivaient jusqu'à Bébée avec les couplets d'un opéra-bouffe en vogue. Tout cela était joli, gai, pimpant; tous les instincts naturels de la jeunesse s'éveillaient confusément dans l'âme de Bébée aux rayons de la joie.

— La vie est-elle toujours ainsi dans votre pays de Rubes? demanda-t-elle.

— Oui, répondit-il, seulement au lieu de ce feuillage il y a des fleurs de serre et des grenades, au lieu de ces chansons des voix d'artistes dont chaque note est estimée comme un bijou de roi, au lieu de ces tonnelles des palais magnifiques. Aimeriez-vous y venir, Bébée, porter les dentelles que vous avez autrefois tissées, entendre rire, chanter toute la nuit, ne plus filer, ne plus vendre au marché les produits de votre jardin?

Bébée prêtait l'oreille, ses coudes arrondis sur la table, ses joues appuyées sur ses mains, comme un enfant écoute gravement des contes de fées; mais on ne tente pas, en lui offrant un rubis au lieu d'une cerise, le pinson des bois qui se nourrit de baies sauvages et de rosée. — Quant au travail, dit Bébée, il ne me déplaît pas, parce que j'ai travaillé toute ma vie, et je ne tiendrais guère aux dentelles. On doit craindre de remuer, tant elles se déchirent aisément, et puis je sais ce qu'elles coûtent à faire : j'ai vu trop de malheureuses pleurer sur chaque point; les belles dames qui les portent ne s'en doutent pas, mais moi, si je les portais, je serais triste, et, si un clou les accrochait, il me semblerait déchirer la chair de mes amies. Je parle mal peut-être, mais voilà ce que je sens.

— Vous parlez bien au contraire, vous parlez du cœur, répondit-il honteux de l'avoir tentée par les prestiges d'un monde indigne d'elle. Et cependant vous aimeriez voir des pays nouveaux. Que comptez-vous donc y trouver?

— Ah! d'autres choses que celles-là! s'écria Bébée. Danser et chanter, c'est gai sans doute, mais nous chantons et nous dansons aussi chez nous. Le vin, c'est peut-être très bon, mais je préfère beaucoup du lait frais; non, ce n'est rien de tout cela que je veux. Je veux savoir comment sont faites les étoiles, pourquoi le vent souffle, où s'en va l'alouette quand nous la perdons de vue si près du soleil, comment les vieux peintres s'y sont pris pour voir Dieu et ses anges, comment il se fait que les cloches aient une voix. Je veux savoir pourquoi le matin quand je me promène dans les champs, tandis que le grillon chante et que les petites souris se sauvent vers leurs trous, je suis triste et contente à la fois, comme

si j'étais tout près de Dieu, et cependant toute seule et toute petite!.. car, voyez-vous, la souris a son gîte et le grillon sa famille, tandis que moi...

La voix lui manqua; jamais encore elle n'avait exprimé son isolement par des paroles. Sous une autre tonnelle, des voix d'étudians et de grisettes s'élevaient en chœur : *Ah! le doux son d'un baiser tendre!*

Lionel ne disait rien. Il était troublé comme l'homme le plus dur peut l'être par le regard d'un chevreuil expirant ou par l'écho de la chanson d'une personne aimée qui est morte. Il se leva enfin, écarta ses mains de son visage, qu'il prit entre les siennes, et dit doucement, presque avec un soupir : — Pauvrette, envier le grillon et la souris!

Elle fut un peu saisie; ses joues devinrent brûlantes sous les doigts de Lionel, mais elle continua de le regarder sans crainte. Il s'inclina et toucha son front de ses lèvres, doucement, avec une sorte de vénération. Elle devint rouge jusqu'à la racine de ses cheveux dorés, et fit un mouvement en arrière, mais elle n'eut ni confusion ni frayeur : Jeannot n'embrassait-il pas sa sœur Fanchon? Cependant les arbres et le ciel bleu tourbillonnaient indistinctement autour d'elle, et les chansons se perdirent dans un bruit pareil au bouillonnement de l'eau sous l'influence de la joie soudaine qui semblait emporter sa jeune vie, comme une vague emporte un enfant.

— Vous ne vous sentez plus seule, Bébée? demanda-t-il tout bas.

— Non, répondit-elle plus bas encore, tandis que tout son être tremblait comme une feuille.

Non, elle ne serait plus jamais seule, avec ce souvenir; comment pourrait-elle souhaiter désormais d'être autre chose que ce qu'elle était? En ce moment, un étudiant passa, une plume de papier à son bonnet. Il leur jeta un coup d'œil rapide.

— Il est temps de rentrer, Bébée, dit Lionel.

Il advint donc que la journée de Bébée dans les bois s'écoula aussi pure que celles où elle jouait avec les petits Vannhart à l'ombre des grands hêtres, et, quand il la reconduisit à sa cabane, avant le retour des pèlerins, il n'y avait au milieu du joyeux tumulte de son cœur nul souvenir qui pût empêcher Bébée de saluer en la remerciant la petite Vierge de son jardin.

Elle prit une rose mousseuse pour remplacer celle qu'elle avait donnée le matin à Lionel et qui était fanée.

— Pas un mot à vos voisins, Bébée!

— Bon!.. Je me rappelle votre recommandation. Je ne vais pas leur dire chaque fois que je prie; je me tairai de même. L'un ne sera pas plus mal que l'autre. — Mais sa voix trahissait de l'inquiétude; elle n'était pas bien sûre... Il ne la rassura point, son anxiété

lui plut, et il la laissa dans son cœur comme une abeille dans la corolle d'un lis.

Entre eux, il n'y avait que la petite barrière basse; il se demanda s'il ne la pousserait pas une fois de plus. Sa destinée dépendait de cela, bien qu'elle ne s'en doutât pas. Lionel était resté interdit devant sa confiance, sa naïveté, l'élévation inconsciente de son âme;... mais après tout... — Après tout, qu'arriverait-il? se demandait Lionel en l'observant, tandis qu'elle essayait de fixer le bouton de rose à son habit; elle pleurerait un peu demain, et puis elle épouserait Jeannot, qui serait trop content d'une poignée d'or de plus, ou bien elle le suivrait à Paris, où elle perdrait pour jamais ses deux petits sabots et ses visions du Christ dans les champs, où elle ferait comme tant d'autres! Cela lui avait paru tout simple le premier jour, et maintenant elle l'aimait, elle ouvrait la porte d'elle-même, en lui disant : — N'entrerez-vous pas vous reposer encore un peu? Vous ne resterez pas longtemps parce que j'ai à piquer ce point pour la mère Marie, mais je vous montrerai les roses que je veux porter demain matin à l'église, en actions de grâces d'aujourd'hui. Vous les choisirez vous-même, et si vous les avez touchées, il me semblera que c'est vous qui les donnez à la sainte Vierge. Voulez-vous? — Elle parlait avec sa franchise ordinaire, tempérée cependant par une sorte d'hésitation timide et bienheureuse comme si elle se fût sentie à la fois plus près et plus loin de lui, depuis qu'il l'avait embrassée sous la tonnelle.

Lionel se détourna. — Non, dit-il, cueillez seule vos roses, Bébée; si j'y touchais, elles seraient flétries. — Avec un regard rapide sur la route pour s'assurer que personne ne l'observait, il l'embrassa une fois encore, repoussa violemment la porte derrière lui et disparut dans l'ombre. Bébée le suivit des yeux tant qu'elle put. Le village était tranquille; les beuglemens lointains d'une vache dans la prairie indiquaient seuls la présence d'un être vivant.

A moitié chemin, Lionel, qui réfléchissait, fit volte-face par une impulsion soudaine. Les élans les plus contraires dirigeaient toujours sa conduite. Il avait senti que l'heure était venue, qu'il fallait la quitter, l'épargner comme il le disait lui-même, ou lui apprendre ce que les marguerites disent tout bas aux femmes. — Pourquoi pas? se répéta-t-il; de toute façon elle épousera Jeannot. — Puis une étrange pitié le reprit. Puisqu'il fallait lui dire adieu si vite, que Paris le rappelait, qu'il allait reprendre sa vie accoutumée, qu'après tout il avait trouvé la *Gretchen* idéale et la gloire avec elle, autant laisser intacte cette pauvre fleurette des champs. Son monde rirait trop, s'il ramenait une maîtresse en sabots.

Cependant il avait regagné la porte de la cabane, il frappa et ouvrit. Bébée commençait à se déshabiller; elle avait ôté son fichu et

ses sabots. La lune blanchissait encore ses épaules rondes, son cou de neige, ses petits pieds nus sur la glaise battue du sol. Elle tressaillit, et, avec un léger cri, jeta le fichu autour d'elle, par pur instinct de jeune fille, sans avoir peur de lui du reste.

Lionel pensa un instant qu'il ne s'en irait que le lendemain.

— Que voulez-vous? demanda-t-elle, un peu inquiète qu'il ne lui fût arrivé quelque accident pour qu'il revînt si tôt.

Sans répondre, il l'enveloppa de ses bras et la sentit palpiter sous cette étreinte tandis que le clair de lune découpait bizarrement sur le sol les feuilles du vieux lierre.

— Dis-moi, Bébée, tu as passé une heureuse journée, tout à fait heureuse avec moi, n'est-ce pas, mignonne?

Elle exhala un soupir de bonheur plutôt qu'elle ne répondit : — Oui, — pressée contre lui avec la douceur de ses lèvres sur son front. Était-il possible qu'il ne fût revenu que pour demander cela?

— C'est quelque chose, Bébée,... tu t'en souviendras toujours?.. Je n'ai pas voulu troubler ton plaisir par un seul nuage, car tu m'aimes un peu, n'est-il pas vrai? de sorte que j'ai attendu jusqu'ici pour te dire que je pars demain.

— Vous partez?

Il la sentit devenir froide comme la glace; une profonde terreur, d'infernales ténèbres passèrent sur elle; jamais l'idée ne lui était venue qu'il pût partir.

Il la caressa comme un écolier cruel caresse un oiseau avant de lui tordre le cou.

— Mais vous reviendrez?

— Sûrement.

— Demain?

— Un peu plus tard.

— Dans une semaine?

— Je ne sais.

— Dans un mois alors?

— Peut-être.

— Avant l'hiver en tout cas?

Il détourna les yeux des yeux baignés de larmes qui l'imploraient, baisa ses cheveux, son front, son cou, et répliqua : — Sans doute!

Elle s'attachait à lui, pleurant en silence. Lionel ne pouvait souffrir de voir pleurer les femmes. — Écoute, Bébée, dit-il pour la calmer, tu n'es pas sage et tu me désoles. En mon absence, tu auras tant à faire! Ne m'as-tu pas dit, folle, que tu voulais apprendre? Eh bien! je te laisse des livres, je te retrouverai savante. Crois-moi, les jours passeront vite. M'aimes-tu?

Pour toute réponse, elle lui baisa la main.

— Tu travailleras donc plus que jamais, murmura-t-il, la bouche

appuyée aux jolis bras qui entouraient son cou; de cette façon, tu oublieras... non, ce n'est pas là ce que je voulais dire... tu prendras patience, — et songe que j'achèverai ton portrait, Bébée, que tout Paris le verra, que les grandes dames envieront cette petite fille en sabots...

Elle sanglotait sans bruit : — Vous reviendrez, vous reviendrez...

Il sentit ses yeux se voiler à leur tour, mais il sut mentir. — Je te le promets. — C'était bien plus facile pour lui de répondre ainsi, et pour elle c'était moins dur;... il le croyait du moins. Une dernière fois Lionel fut tenté de l'emmener; une dernière fois il se dit qu'il se lasserait d'elle et ne pourrait plus s'en débarrasser. Tout en la couvrant de baisers, il la détacha de lui et s'échappa. Elle le suivit, se jeta désespérée à ses pieds, sur la terre humide qu'elle battait de son front; mais, bien qu'il eût le cœur serré, Lionel ne céda pas. — Je reviendrai bientôt,... sois tranquille... Adieu ! — Il la força de rentrer et ferma la porte sur elle. Un cri étouffé parvint jusqu'à lui, mais il ne se détourna pas. Il traversa le petit jardin où il avait trouvé la paix et laissé le désespoir, et s'en alla comme il l'avait dit. Elle épouserait Jeannot, et il avait sa Marguerite, plus belle que celle de Scheffer.

VI.

Les voisins virent que Bébée était devenue très silencieuse, ce fut tout; les acheteurs la trouvaient pâle, tandis qu'assise au marché elle offrait ses fleurs d'automne, et quand les petits Vannhart l'appelaient pour jouer avec eux, elle répondait doucement qu'elle avait trop à faire pour pouvoir s'amuser.

Lise, la marchande de fruits, ne lui épargna pas les quolibets : — Déjà parti ! Qu'est-ce que je disais ? Au moins la moisson a-t-elle été belle tant qu'elle a duré ? Jeannot te prendra-t-il avec une grosse dot ?

Le vieux Jehan, qui était la meilleure âme du village, la regardait parfois en hochant la tête, tandis qu'elle travaillait au jardin : — Chérie, lui disait-il, tu as quelque peine qui te vient de cette image peinte. Tu ne ris plus... Ma fille riait... On aurait dit un carillon de clochettes, et puis cela s'est arrêté tout à coup, elle était morte; mais tu n'es pas morte, toi, Bébée, et cependant tu deviens muette comme si tu l'étais.

Ni aux railleries de Lise, ni à la tendresse de Jehan, Bébée ne répondait. Dans ses yeux, il y avait un appel pathétique et navré comme celui que l'on remarque dans ceux d'un chien battu, qui, tout en souffrant par lui, ne cesse pas d'aimer son maître. Une

seule pensée la soutenait : apprendre, être patiente et sage, afin qu'au retour il vît qu'elle avait fait sa volonté en toutes choses.

Les moissons étaient à l'abri, la terre brune fraîchement retournée, les chrysanthèmes blanches et violettes s'épanouissaient auprès des rosiers dépouillés de leurs fleurs, les feuilles commençaient à tomber, les écureuils à rentrer leurs noix et les pauvres à ramasser le bois mort. — Il a promis de venir avant l'hiver, se disait Bébée en sentant chaque matin qu'il faisait plus froid que la veille.

Elle avait la foi que rien ne tue; elle ne doutait pas, mais elle était lasse, lasse des insomnies fiévreuses, des longues journées vides, de l'attente perpétuelle sur le chemin désert, lasse de prêter l'oreille à chaque pas qui retentissait, de tendre dans le vide un regard anxieux qui ne rencontrait jamais ce qu'il cherchait, lasse comme un enfant perdu dans les bois, à bout de forces pour marcher, et dont le cœur se brise en songeant qu'il ne retrouvera plus jamais sa route.

Cependant elle allait à la ville comme de coutume porter les dernières fleurs de la saison, et, quand celles-ci lui manquèrent, à l'atelier pour revenir chaque soir user ses yeux sur les livres qui devaient lui faire comprendre la vie et la rendre un peu plus digne de Lionel. A ce régime, elle maigrit, elle s'étiola. Jeannot, en revenant de la forêt la nuit, s'approchait parfois du volet entr'ouvert, derrière lequel brillait une petite lumière, et la voyait courbée sur quelque bouquin, la main enfouie dans ses cheveux, les sourcils rapprochés, les lèvres serrées par l'effort qu'elle faisait. Il s'en allait la rage dans le cœur, les larmes aux yeux, n'osant rien dire, mais sachant trop que Bébée ne l'aimerait plus jamais, pas même d'amitié, car il avait parlé sévèrement de l'étranger du pays de Rubes, et depuis Bébée l'avait toujours évité.

— Tu m'en veux? avait dit le pauvre Jeannot d'un ton suppliant.

Elle répondait toujours : — Non, mais ne me parle plus. — Et comme il avait maudit son amant, Bébée était rentrée chez elle en fermant la porte au verrou.

Elle ne soupçonnait pas le mal que pensaient d'elle les voisins, mais leur froideur croissante ajoutait à sa tristesse. Les jugemens du village sont à peu près ceux du monde, il n'y paraît pas vraisemblable qu'une fille s'enferme et maigrisse pour rien. On lui eût encore pardonné le péché, si ensuite, devenue raisonnable, elle eût épousé Jeannot; mais son chagrin muet était taxé d'hypocrisie, d'endurcissement. Le curé lui-même paraissait mécontent, persuadé qu'elle lui cachait quelque faute. Elle n'en était pas moins assidue à la première messe, car c'était tout ce qu'elle pouvait faire pour l'absent, et elle se sentait moins loin de lui quand elle priait le Christ d'avoir soin de son âme et de son corps. Tous ses jolis

rêves étaient évanouis; le chant du rouge-gorge ne lui racontait plus d'histoires, il n'y avait plus de promesses pour elle dans les nuages du couchant, les anges n'entouraient plus son lit, et il lui arrivait de s'écrier la nuit : — Pourquoi m'a-t-il jamais parlé! J'étais si heureuse! si heureuse! — Mais aussitôt elle se reprochait cette ingratitude, cette trahison envers lui, et se haïssait elle-même pour avoir, dans sa pensée, péché contre Lionel un seul instant.

L'hiver vint avec des neiges épaisses; on ne vit jamais Bébée aux veillées. Peu à peu, chacun s'éloigna d'elle, effrayé de sa morne tristesse. — Quelle honte, quel crime cette enfant a-t-elle donc dans l'âme? se demandaient les commères. Tu l'as échappé belle, mon garçon, disaient-elles à Jeannot. Il est clair que ce peintre l'a conduite à mal; c'est une fille perdue. Elle n'aurait jamais fait le bonheur d'un honnête homme. Prends ton parti, épouse la grande Lise. — Mais Jeannot ne voulut jamais écouter les mauvais propos, ni regarder Lise seulement, bien que la porte de Bébée restât fermée pour lui, et qu'elle ne semblât pas plus le voir quand il passait près d'elle que la neige foulée par ses sabots.

Une nuit d'hiver, la mère Marie mourut en murmurant : — Regardez bien! guettez! il entrera au port cette nuit. — Le matelot n'entra jamais au port, mais sa veuve alla enfin le rejoindre, et Bébée resta plus seule que jamais à réfléchir au sort de cette femme qui avait attendu pendant cinquante ans un homme mort et un navire naufragé. Elle n'avait plus à travailler pour personne, ni le moindre lien avec qui que ce fût. L'hiver s'écoula cependant, elle ne put comprendre comment. Elle avait perdu sa fraîcheur, ses yeux et son front avaient pris en revanche une expression qu'ils n'avaient jamais eue; elle avait tiré des livres mille bribes éparses de science; chaque soir, en s'endormant, elle les fermait sur cette pensée : — Je suis un peu plus près de lui; je sais un peu plus. — L'amour pour être parfait doit être non pas seulement une passion, mais une religion. L'amour de Bébée en était une. Toutes ses actions, comme celles des saints, s'accomplissaient en vue du Seigneur; seulement le seigneur de Bébée était un roi de la terre pétri de poussière et de vanité humaines; mais qu'en savait-elle? L'hiver s'écoula, et les perce-neige, les crocus, les pâles hépatiques, sortirent de terre souriantes. Toujours au printemps on avait vu Bébée courir d'un pied léger vers la ville, chargée de bouquets de violettes.

— L'hiver est fini, avaient coutume de dire les citadins, voici Bébée avec ses fleurs; — mais cette année-là ils ne virent pas sa tête blonde se détacher sur le mur noirci de la Maison du Roi. Bébée n'avait plus le cœur de dépouiller son jardin; elle y laissait tout

vivre et tout s'épanouir, afin qu'il fût dans sa plus grande beauté quand la main de Lionel viendrait soulever le loquet de la barrière. Hélas! Lionel tarda tant à venir que la saison des violettes fit place à celle des roses pendant que Bébée se consumait à l'attendre matin et soir. Rien n'est plus pénible dans la jeunesse que d'attendre. On supporte chagrins, privations, coups violens, mais attendre, laisser les longues journées languissantes, uniformes, s'évanouir une à une dans le passé, voilà ce qui tue lentement et sûrement, comme la chute perpétuelle d'une goutte d'eau finit par user le rocher.

Il y avait près d'un an que Lionel était parti et Bébée ne doutait pas encore qu'il ne revînt, car il l'avait promis, et elle se fiait à sa parole comme à celle de Dieu. Elle avait été forcée de s'apercevoir enfin de l'isolement où chacun la laissait, elle en souffrait sans le raisonner, de même qu'un petit enfant souffre de la faim et du froid sans savoir leur donner un nom. Une fois cependant Reine, la sabotière, lui adressa la parole pour la prier, n'ayant sous la main personne qui pût lui rendre ce service, d'aller en ville appeler le médecin au secours de son enfant malade. Bébée fit la commission avec empressement; elle éprouvait plus de sympathie que jamais pour les malheureux, ceux-ci lui eussent-ils témoigné de l'injustice. En passant par les rues qui lui étaient jadis familières, comme elle se demandait si c'était bien elle, cette Bébée qu'on avait vue suivre la même route, une année auparavant, choyée par tout le monde, sans autre souci que d'abriter ses fleurs contre le vent et le soleil, la voix forte de Lise la fruitière éclata brusquement derrière elle : — La sotte! s'écriait-elle, il ne lui reste plus aux mains que des épines. Pourquoi ne t'es-tu pas fait donner au moins un rouleau d'or avant que ton amoureux ne s'en soit allé mourir à Paris? Sans doute, malgré ses grands airs, il était gueux autant que les autres. Dame! ce n'était qu'un peintre après tout.

— Vous avez dit mourir? balbutia Bébée devenue blême.

Lise lui jeta une feuille déchirée dans laquelle elle pesait des fraises. C'était un journal vieux de trois semaines; il disait que le peintre Lionel dont *la Gretchen* avait fait sensation au Salon de cette année-là était gravement malade à Paris, en danger de mort.

Bébée lut avec un cri de détresse qui arrêta le rire brutal de Lise : — Malade,... entendez-vous, il est malade, murmura-t-elle l'œil fixe,... et vous dites qu'il est pauvre?..

— Sans doute, fit la marchande de fruits en haussant les épaules,... puisque c'est un peintre.

Elle jugeait les peintres d'après les nombreux rapins de sa connaissance.

— Vous avez été bien méchante envers moi, Lise, mais aujour-

d'hui je vous bénis, je vous aime, que Dieu vous récompense! dit Bébée d'une voix brisée qui changea en pitié les sentimens haineux de son ennemie. Puis, sans ajouter un mot, elle glissa le papier dans son sein et s'enfuit. Il était malade, il était pauvre; comment hésiter? Tous les dangers, toutes les difficultés, s'effacèrent devant cette pensée. Elle courut jusque chez elle, puis, sans perdre une seconde, fit un petit paquet de linge et porta la clé de sa cabane au vieux Jehan. — Je m'en vais à la ville, lui dit-elle. Si je ne reviens pas ce soir, voudrez-vous donner à manger aux poules, au sansonnet et arroser mes fleurs? Faites-le pour l'amour de votre fille morte.

Elle ne lui laissa pas le temps de l'interroger. Chaque minute qu'elle perdait lui semblait précieuse et terrible. Bébée partit avec l'intrépidité de la jeune hirondelle, qui, du nord, où elle est née, s'envole d'instinct à tire-d'aile par-delà des mers inconnues, vers des pays nouveaux, quand commence l'automne. Elle avait eu la force d'attendre en silence pour lui obéir, quitte à ce que la vie se tarît chez elle goutte à goutte; elle avait la force maintenant de se jeter dans des périls et des misères sans nombre, avec l'unique espérance de pouvoir le servir.

VII.

Il faisait nuit. Elle avait son petit manteau d'hiver en drap de Frise, ses sabots et un panier où elle avait glissé parmi son linge quelques œufs frais et le rameau bénit des dernières Pâques. Elle ne savait pas au juste où était Paris, mais, ayant vu tant de gens y aller et en revenir, elle ne craignait nullement de ne pouvoir le trouver.

Bébée se rendit droit à la place du quartier Léopold, où les locomotives fument et grondent jour et nuit sur la voie ferrée. Des cloches sonnaient, des lumières s'entre-croisaient rapides, avec de longs sifflemens; la foule se pressait bruyante, affairée.

— Pour Paris?.. dit-elle avec un accent de prière en suivant les autres voyageurs vers un guichet grillé.

— Vingt-sept francs! Allons, vite! lui répondit-on.

Bébée demeura tremblante, atterrée; elle n'avait jamais pensé à l'argent, elle ignorait que la jeunesse, la force, l'amour, la bonne volonté, la prière, ne comptent pour rien en ce monde-ci. Une inspiration lui vint: elle détacha ses agrafes d'argent et les tendit à l'employé: — Voudriez-vous prendre ceci, qui vaut beaucoup plus?

On se mit à rire autour d'elle. La pauvre enfant restait le bras tendu, suppliante: — Emmenez-moi, de grâce, emmenez-moi! J'i-

rai avec les moutons, avec les bestiaux, emmenez-moi seulement!

Mais le tumulte grossissait; personne ne prit garde à elle, sauf un voleur qui lui arracha ses agrafes des mains et disparut dans cette cohue.

Ce qui lui parut être un énorme animal passa devant elle comme l'éclair en soufflant par ses naseaux d'airain des tourbillons de flamme et de vapeur; il y eut comme un roulement de tonnerre, puis tout rentra dans la nuit; le train direct pour Paris venait de passer.

Un instant, Bébée demeura immobile, écrasée par ce bruit, ce désastre, cet abandon : — Ne pourrais-je donc partir sans argent? — demanda-t-elle à l'employé. Celui-ci la regarda d'un air de surprise et de pitié : — Vous devez certainement savoir que c'est impossible! dit-il en fermant son guichet.

Elle sortit sur la grande place, le cœur endolori, mais non pas abattu. — Ainsi, dit-elle à une vieille femme qu'elle connaissait un peu et qui vendait des jouets de bois à l'entrée de l'avenue, il n'y a aucun moyen d'aller à Paris sans argent?

La vieille secoua la tête : — Il n'y a rien à faire au monde sans argent.

— Est-ce loin pour y aller à pied?

— Loin! mon doux Jésus! C'est au cœur de la France, à deux cents milles et plus, dit-on. Je ne connais que mon garçon qui y soit allé à pied, et il est cordonnier, il sait ce qu'il en coûte de marcher. Maintenant il fait de bonnes affaires là-bas; non pas qu'il me le marque par écrit. Quand ils n'ont besoin de rien, les gens n'écrivent pas.

— Votre fils est allé à pied, dites-vous?

— Eh! oui, il y a une dizaine d'années. Il n'avait que quelques sous et son bâton, il a voulu tenter le sort. Après tout, nos pieds nous ont été donnés pour voyager. Si vous y allez et que vous le rencontriez, dites-lui donc de m'envoyer quelque chose. Je suis lasse du métier.

Bébée s'éloigna résolue. Puisqu'il n'y avait pas d'autre moyen que de marcher, elle marcherait. La fatigue n'effrayait pas ses deux petits pieds, habitués à braver la poussière brûlante de l'été, les boues glacées de l'hiver; mais combien, hélas! il faudrait de temps pour le rejoindre, et il était malade, elle le voyait dévoré par la fièvre... Bah! de bonnes âmes lui donneraient bien de temps en temps une petite place sur une charrette. Le monde avait toujours été bon pour elle, jusqu'en ces derniers temps. Pour atteindre Paris en quinze jours, il fallait faire des étapes de vingt milles; elle en aurait la force. Bébée compta ses sous et ses œufs, en se disant

qu'elle vivrait de cela. D'abord elle avait pensé lui offrir les œufs, mais l'important était d'arriver à Paris.

Elle fit une courte prière devant une petite chapelle au coin de la rue, essuya les larmes d'angoisse qui roulaient encore sur ses joues, et prit bravement la grande route sud-ouest de Paris.

La nuit était claire, étoilée. Bébée fit dix milles sans aucun effort, bien qu'elle n'eût jamais été aussi loin de sa vie qu'une fois à la kermesse de Malines. Avec le mouvement et la pensée que ce mouvement la portait vers Lionel, il lui revenait quelque chose des douces visions d'autrefois; elle souriait aux étoiles, et les peupliers agités par le vent lui faisaient l'effet des ailes et des épées d'une armée d'archanges. La route traversait la forêt; elle y était à l'aise et rassurée comme les fauves eux-mêmes. A Boisfort, ce fut différent : les restaurans en plein air, les tonnelles ouvertes aux amateurs d'excursions champêtres et devant lesquelles stationnaient des chars-à-bancs égayés de grelots, lui rappelaient trop vivement cette journée funeste et délicieuse où il l'avait embrassée pour la première fois. Elle frissonna et se mit à courir jusqu'à ce qu'elle eût retrouvé la solitude. Minuit sonnait quand elle atteignit le vieux prieuré en ruines de Groenendael. Le village tout entier dormait. Elle avait froid, elle était lasse; cependant elle n'osa frapper à aucune porte et continua son chemin sans faire de mauvaise rencontre; tout au plus quelques rares passans, prenant cette petite forme grise, qui trottait dans deux petits sabots, pour une paysanne des environs qui se rendait à la foire, lui souhaitèrent-ils une bonne nuit en flamand. Quand l'aube commença de blanchir les plaines à l'orient, elle fit halte sous un hangar rempli de trèfle sec et y dormit deux heures; mais elle se hâta ensuite de baigner son visage au ruisseau voisin et de déjeuner d'un sou de lait dans la première chaumière qu'elle rencontra pour reprendre sa route au plus vite, en récitant son chapelet. La forêt l'entourait toujours avec ses mille chansons d'insectes et d'oiseaux. Non, Dieu ne le laisserait pas mourir... avant du moins qu'elle ne l'eût embrassé pour mourir avec lui.

A Rixensart, enfoui dans la verdure, des paysannes lui proposèrent avec bonté de partager leur repas, et remarquèrent entre elles qu'elle avait l'air d'un petit Jésus.

Réconfortée tantôt par un peu de nourriture et une bonne parole, tantôt par quelques heures de repos dans une étable, tantôt par ses propres pensées, car l'espoir seulement de toucher la main de Lionel, d'entendre sa voix, faisait vibrer dans son cœur comme un chant d'alouette, elle arriva en passant par Ottignies, La Roche, Villers, Tilly, Ligny, Fleurus, aux champs de fer et de charbon qui

entourent Charleroi. Là elle demeura consternée devant la sombre et bruyante laideur de ce qui lui parut être l'enfer. Cette épaisse poussière, pareille à de la suie, ces mineurs, ces verriers, ces cloutiers nus, hâves et noirs, le blasphème à la bouche, ces femmes qui n'avaient plus figure de femmes, ces enfans déguenillés qui hurlaient ou qui lâchaient leurs chiens après elle, le fracas qui résulte de l'activité incessante de quatre-vingt mille ouvriers, tout cela ne ressemblait à rien qu'elle connût. Elle préféra ne pas dormir cette nuit-là plutôt que de pénétrer dans aucun de ces antres, et lorsque Charleroi fut derrière elle, il lui sembla, pauvre fille, avoir vieilli de dix ans, depuis l'époque où elle filait paisible dans son petit jardin. La vue même de la vallée de la Sambre ne ranima guère ses forces épuisées par le manque de sommeil et de nourriture. Elle n'osait dépenser trop vite son mince trésor et se serait fait scrupule de mendier. D'ordinaire cependant on était bon pour elle, la voyant si jeune et si pauvre, on lui eût donné l'hospitalité, si elle eût voulu s'arrêter; mais comment aurait-elle cédé à la fatigue dans l'ignorance où elle était de ce qu'il devenait à Paris? Tout au plus faisait-elle halte dans les églises de village, le temps de prier pour lui. Ses petits sabots étaient si usés qu'à travers les pieds sentaient la chaleur de la route. Quand elle atteignit la frontière, elle crut voir tout le pays qu'elle venait de parcourir tournoyer autour d'elle; cet étourdissement se dissipa, chassé par une nouvelle angoisse. Le pire de tous les obstacles, le plus imprévu, le plus incompréhensible pour elle, était encore à surmonter. Elle n'avait point de papiers, on la repoussait comme une criminelle. Bébée ne savait rien de la loi, mais elle comprit vaguement qu'il lui était défendu d'entrer en France, et se laissa tomber sous un arbre avec des sanglots de désespoir. Pourquoi ne passerait-elle pas? C'était la même route, les mêmes haies, les mêmes maisonnettes blanches, les mêmes paysans en blouses bleues, les mêmes attelages de bœufs; elle ne voyait point de séparation, point de différence, et ces hommes lui disaient qu'elle était en Belgique, qu'ils étaient en France, qu'elle ne passerait pas! Cette déclaration faite, ils lui tournèrent le dos. Les nuages blancs continuaient à voyager vers le sud, mais elle,... elle pouvait mourir ici, tandis que lui mourrait là-bas; nul ne s'en souciait.

Un colporteur passa cependant, chargé d'horloges de la Forêt-Noire. Il s'arrêta pour lui demander ce qu'elle avait. Aussitôt elle fut à genoux devant lui. — Venez à mon secours, ayez pitié de moi! Je suis venue à pied de Bruxelles, mon pays, et les soldats refusent de me laisser passer parce que je n'ai pas de papiers... Quels papiers? Je n'ai jamais fait de mal, je ne dois un sou à per-

sonne, j'ai marché tout le temps. Est-ce de l'argent qu'ils veulent? Je n'en ai pas, on m'a volé mes agrafes, et, si je n'arrive pas enfin à Paris, je ne le reverrai plus jamais,... plus jamais, grand Dieu!

Ses cris, ses larmes, touchèrent le colporteur, qui avait vu des gens de toute sorte et savait reconnaître la vérité du mensonge. — Levez-vous, dit-il tout bas, et je vous ferai passer. C'est contre la loi, je risque d'être mis en prison,... tant pis! Ma fille est restée à Marbois avec un amoureux; son nom et son signalement serviront pour vous. Je ne sais pas quelle est votre peine, mais elle est grande, et vous êtes gentille, pauvre petite! Debout, suivez-moi, pas un mot surtout! Il faut que l'on vous prenne pour une Allemande muette comme souche.

Elle obéit, ne comprenant rien, sauf qu'il était bon et qu'il la ferait passer en France.

Alors le bonhomme joua fort bien une petite comédie pour tromper les douaniers, la grondant d'avoir perdu son chemin, de n'être pas restée avec lui, de pleurer comme une sotte. Les douaniers regardèrent Bébée tout juste assez pour plaisanter le prétendu père sur sa jolie figure, examinèrent les papiers, et les laissèrent passer tous deux. — Maintenant, dit le colporteur, ne me remerciez pas et ne faites pas mine de me quitter, nous sommes encore trop près de la douane. Racontez-moi votre histoire plutôt.

Mais Bébée ne pouvait parler ni de lui ni d'elle-même, et son silence offensa le colporteur, qui l'appela ingrate, en regrettant, disait-il, de ne l'avoir pas abandonnée à son sort, ce qui ne l'empêcha point, après l'avoir rudoyée, de lui glisser de force une pièce d'argent dans la main lorsqu'il se sépara d'elle sur le chemin de Saint-Quentin.

Ce chemin était plat et triste, mais d'un aspect qui lui rappelait son Brabant natal; elle était à bout de forces, mais elle se sentait en France, dans sa patrie à lui. Dieu était bon!

Cependant Bébée avait parfois le vertige, le sol semblait trembler sous ses pas, ou bien elle s'éveillait en sursaut dans des lieux inconnus, croyant voir la vieille Marie; mais Marie ne pouvait lui faire de mal, elle n'avait pas peur. Jamais en somme, depuis le soir où il lui avait dit adieu, elle n'avait été aussi heureuse. A mesure que son corps devenait plus faible, son imagination s'exaltait. Elle se rappelait nettement tout ce qu'elle avait appris dans les livres. Certes, auprès de lui, elle allait être encore bien ignorante,... un peu moins pourtant; elle se promettait de lui faire la lecture, elle se voyait à genoux devant lui, le soignant, le servant, l'adorant, trop récompensée s'il daignait seulement l'effleurer de ses lèvres.

Les pensées de Bébée n'allaient pas au-delà. Quand l'amour atteint ce degré de ferveur, il ne se souvient que de lui-même, le reste cesse d'exister.

Quiconque se rappelle le monde extérieur peut jouer avec la passion ou s'amuser du sentiment; il n'aime pas. Bébée n'entendait rien de ce qu'on lui disait, n'avait point conscience de ce qu'elle faisait, sauf de marcher, de marcher toujours, sur la route qui se déroulait comme un interminable ruban pâle. Dans ses yeux bleus finit par s'allumer une flamme intense qui effrayait ceux qui la rencontraient; ils la croyaient prise de fièvre ou folle.

Sa jupe était déchirée par les ronces, tachée par toutes les intempéries des saisons; elle n'avait soin que de ses boucles blondes auxquelles il tenait tant et sur lesquelles il promènerait bientôt sa belle main effilée. Quinze jours après celui où elle avait quitté son village, Bébée vit Paris resplendir au soleil. Le moyen de se reposer maintenant si près du but! Ses oreilles bourdonnaient, sa tête était alourdie par une douleur persistante. Quelqu'un qui cueillait des cerises dans un jardin de banlieue lui demanda : — Êtes-vous malade? — Bébée répondit avec un radieux sourire : — Je ne sais pas, je suis contente!

Il y avait vingt-quatre heures qu'elle n'avait mangé quand elle passa une rivière dorée par le soleil couchant. Paris l'environnait dans sa gloire; mais le pigeon qui regagne son pigeonnier ne regarde pas autour de lui. Personne ne fit attention non plus à cette petite paysanne qui portait sur l'épaule un paquet au bout d'un bâton. Il en vient tant d'autres à Paris chercher fortune, trouver la honte ou la misère! — Bien qu'elle ne regardât rien, Bébée aperçut quelques paquets de roses mousseuses qu'une bouquetière vendait sur le quai, comme elle avait vendu les siens devant la Maison du Roi. Il ne lui restait que deux sous, elle acheta deux de ces petits boutons que Lionel avait aimés. La bouquetière lui indiqua la rue qu'elle cherchait; il lui semblait maintenant avoir des ailes et entendre autour d'elle une délicieuse musique. Bébée tira son chapelet de sa poche et dit rapidement quelques *Ave* d'actions de grâces. La nuit était venue quand elle entra dans la maison de Lionel. Elle prononça son nom à voix basse comme si c'eût été une chose sacrée qu'on ne pouvait nommer tout haut. Le concierge lui indiqua l'étage et se mit à rire en écoutant ses sabots claquer languissamment sur les marches. Elle en compta dix, vingt, trente, quarante, trois étages enfin! — Il faut qu'il soit bien pauvre, pensa-t-elle, pour demeurer si haut! — Et cependant la maison était belle, on eût dit un palais.

Le cœur de Bébée battait si fort qu'elle était comme suffoquée, ses

membres tremblaient, elle avait devant les yeux un brouillard rouge, mais elle remerciait Dieu à chaque marche. Encore un instant, et elle verrait le visage du seul être qu'elle aimât au monde. — Comme il sera content! se répétait-elle pour combattre une inquiétude éveillée pour la première fois. Ne le fût-il pas, qu'importait après tout? Puisqu'il était malade, elle serait là pour le soigner, et quand il guérirait, s'il lui ordonnait de s'en aller, eh bien! on pouvait toujours mourir. Elle était devant la porte; elle sonna. La porte parut s'ouvrir d'elle-même, et, n'apercevant personne, elle avança. Elle vit des lampes allumées, elle respira des parfums lourds, étranges; il y avait dans toutes les chambres une profusion de tapisseries, d'armes, de vieux tableaux qu'elle trouva tristes et magnifiques. Le clic-clac de ses sabots était étouffé par l'épaisseur moelleuse des tapis. Non, ce n'était pas la demeure d'un homme pauvre.

Une terreur profonde la glaça. Au bout de la troisième chambre, elle se trouva devant un rideau qu'elle écarta timidement. — C'est moi, Bébée, dit-elle en tendant les deux boutons de roses mousseuses.

Les paroles moururent sur ses lèvres; elle demeura immobile, rivée au sol. Une grande chambre éclairée à demi lui était apparue comme en rêve. Étendu sur son lit, le coude enfoncé dans un oreiller de dentelle, il jouait aux cartes. Des femmes parées, dont les cheveux flottaient artistement crépelés sur des épaules nues, des hommes qui riaient et qui buvaient entre eux, faisaient cercle autour du lit, et, plus rapprochée de lui que les autres, son bras superbe, auquel s'enroulaient des anneaux d'or, passé autour du cou de Lionel, Bébée vit surtout, dominant toute cette scène, une belle créature brune et rieuse qui lui fit l'effet de quelque serpent velouté. Des nuages de fumée, des éclats de voix joyeuses et perçantes, l'odeur du vin et des fleurs, troublèrent ses sens; elle restait là, pétrifiée, ses boutons de roses à la main. Soudain elle les laissa tomber, et, avec un cri déchirant, se détourna. Lionel, à ce cri, avait levé la tête. Il la vit et poussa un sourd blasphème en secouant l'étreinte de la courtisane qui l'enlaçait; mais Bébée était déjà loin. Elle avait fui à travers les salons vides et l'escalier comme un lièvre devant la meute; elle courait maintenant le long des rues éclairées. Elle continua toujours ainsi jusqu'à la rivière et arrivait au bord quand un bras d'homme vigoureux la saisit, l'arrêta. La malheureuse luttait contre lui. — Laissez-moi mourir! laissez-moi! criait-elle, s'élançant de toutes ses forces vers l'eau silencieuse qui semblait l'attendre, puis elle perdit connaissance.

Lorsqu'elle revint à elle, le visage de Jeannot était penché, tout humide de larmes, sur le sien. Il était parti pour Paris en appre-

nant sa disparition du village, il l'attendait depuis de longs jours à la porte de la maison de Lionel. Bébée recula en frissonnant, et l'œil sec, égaré : — Ne me touche pas, emmène-moi!

Ce fut tout ce qu'elle lui dit. Elle ne parut jamais remarquer comme un fait étrange qu'il se fût trouvé là, au bord de l'eau. De son côté, il ne lui adressa aucune question et l'emmena, puisqu'elle le voulait. Dans le wagon, elle se tenait droite et muette, l'expression de son visage effrayait Jeannot. Quand il voulait la toucher, elle se rejetait en arrière, tremblante. Le pauvre brûleur de charbon finit par se blottir dans un coin pour pleurer comme un enfant, le visage caché entre ses mains. Cette affreuse nuit se passa de la sorte; elle ne comprit rien de ce qui lui arrivait jusqu'à ce que, entrant vers l'aube dans son petit jardin, elle entendit le sansonnet crier : — Bonjour! bonjour! — Même alors elle promena autour d'elle des regards effarés, sans prononcer une parole. Ces seize jours étaient-ils un rêve? Elle n'en savait rien.

Les femmes du village, que Jeannot appela, s'empressèrent d'accourir en déplorant la dureté dont elles s'étaient rendues coupables. Elles la déshabillèrent, la mirent au lit. Bébée les laissa faire. Tout ce que put raconter Jeannot fut qu'il l'avait trouvée à Paris et qu'il l'avait empêchée de se noyer. Les voisines se reprochèrent entre elles de lui avoir fermé leurs portes et leurs cœurs; en admettant qu'elle eût été coupable, elle était si jeune! Les trous dans les semelles des petits sabots les touchaient profondément. Qu'avait pu voir la pauvre petite dans ce terrible Paris qui l'eût changée à ce point? Elles ne s'en doutaient pas; Bébée n'en parla jamais.

Le coq chantait gaîment au soleil, les abeilles bourdonnaient dans les poiriers fleuris, les feuilles jetaient sur le sol leur ombre capricieuse. Tout était exactement de même que l'année précédente, où Bébée s'était éveillée dans la joie d'avoir seize ans; mais Bébée, inerte sur son petit lit, ne paraissait reconnaître personne.

Jeannot resta tout le jour assis sous la porte auprès du rouet abandonné, la mère Krebs la gardait, le vieux Jehan murmurait sans cesse : — Morte aussi!

Le soleil allait se coucher, quand Bébée, se soulevant, appela tout à coup. On courut vers elle. — Allez me chercher un bouton de rose, de ceux qui ont de la mousse, dit-elle. — On lui en apporta un tout humide de rosée. Elle le baisa et le coucha dans un de ses petits sabots.

— Vous lui enverrez cela, reprit-elle épuisée; vous lui direz que j'ai marché tout le temps. — Sa tête retomba, la vie s'éteignit de nouveau sur ses traits.

Les voisines avaient laissé le bouton de rose dans le sabot, sans comprendre ce qu'elle voulait dire.

La nuit venue, Jeannot était en prière à la chapelle des Sept-Douleurs avec le curé, la mère Krebs dormait sur sa chaise; elle était vieille et avait beaucoup travaillé. Une seconde fois Bébée regarda autour d'elle. Bébée ne vit pas sa petite maison remplie des objets familiers qui lui avaient été chers; elle ne voyait que cette femme brune et hardie, un bras passé autour de son cou. Ses deux pieds se posèrent à terre, ces jolis pieds qu'il avait voulu vêtir de bas de soie. Pauvres petits pieds! elle les plaignait, ils l'avaient si bien servie, ils étaient si las! Son corps, son cerveau, lui faisaient mal. Elle baisa le bouton de rose une fois de plus et le remit dans le sabot, en pensant qu'elle était dans une grande ville, bruyante, insensible, avec la rivière tout près et ses rêves morts qui s'en allaient à la dérive, tandis que cette femme l'embrassait, lui! En un instant, elle fut debout. La porte sur le seuil de laquelle elle avait filé, chanté pendant mille heureux jours, était ouverte. Les lis se balançaient au vent, elle ne les reconnut pas. Tout ce qu'elle voyait, c'était cette femme qui l'embrassait. Là-bas s'étendait la pièce d'eau, l'eau douce et calme, assombrie par l'ombre des noisetiers et des saules, où les cygnes dormaient dans les roseaux, où se berçaient les larges nénufars; mais elle prenait cette eau amie pour la cruelle rivière de la ville étrangère, et elle sortit dans les allées familières à son enfance, elle courut faiblement parmi les buissons, se croyant toujours au milieu des rues de Paris. — Il n'a pas besoin de moi! disait-elle aux étoiles, il n'a pas besoin de moi! D'autres femmes sont là pour l'embrasser... Puis, avec un petit cri tremblant comme celui de l'oiseau qui reçoit du plomb dans l'aile, elle demeura une minute en suspens au-dessus de l'eau et lui tendit les bras. — Il n'a pas besoin de moi, et je suis si lasse, mon Dieu! — Elle se pencha en avant, telle qu'un enfant fatigué qui se traîne vers sa mère, et laissa les eaux vertes et profondes la reprendre où naguère on l'avait trouvée souriante parmi les nénufars. Là, elle reposa bientôt paisible, le visage tourné vers les étoiles. Elle n'avait été que Bébée : les voies de ce monde s'étaient trouvées trop rudes pour elle.

Quand les messagers de Lionel arrivèrent ce jour-là, ils ne purent que lui reporter un bouton de rose mort et une paire de petits sabots percés par la marche.

— Quelqu'un m'a aimé une fois, dit-il aux femmes qui s'étonnent de voir ces sabots chez lui.

OUIDA.

LES DÉCOUVERTES

DE

L'ÉGYPTOLOGIE FRANÇAISE

LES MISSIONS ET LES TRAVAUX DE M. MARIETTE.

Les travaux de M. Auguste Mariette sont de deux sortes : ses fouilles et ses publications. Il y a près de dix ans, M. Ernest Renan a tracé ici même une rapide esquisse des premiers résultats obtenus alors (1). L'instant est venu de faire connaître dans leur ensemble ceux qu'ont produits vingt-trois années de recherches et d'études en Égypte. Les plus récentes surtout marquent un progrès considérable dans la science, et le titre principal du savant archéologue est moins peut-être la découverte du Sérapéum, qui date de 1851, que la révélation du vrai sens religieux des temples.

On comprendrait mal l'étendue et l'importance des fouilles de M. Mariette, si l'on ne se rendait compte des secours exceptionnels dont il a disposé. Le vice-roi est le seul souverain qui puisse mettre de pareilles ressources au service des savans. Nous ne sommes plus au temps où les dominateurs turcs étonnaient le monde par la sauvage grandeur de leurs guerres, et conservaient dans les pays soumis par leurs armes, avec les habitudes des camps, le redoutable appareil des conquérans. Les descendans de Méhémet-Ali ont contracté, sur la vieille terre d'Égypte, des habitudes plus pacifiques et plus douces, et les deux derniers khédives surtout n'ont eu garde d'oublier qu'ils gouvernaient le pays des Pharaons et des Ptolémées. Ismaïl-Pacha a fait plus encore que ses devanciers pour ho-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1865.

norer ces grands souvenirs; aussi lui tient-on compte en Europe de ses efforts persévérans pour encourager les hommes voués au culte du passé et à la recherche des civilisations disparues. Rien n'égale les puissans moyens d'exploration qu'il a mis sous la main de notre compatriote. Nous avons vu 2,000 fellahs travailler tantôt à Tanis et dans la nécropole de Memphis, tantôt à Thèbes, à Abydos et à Edfou. La science était créée par Champollion, mais les textes nous manquaient. M. Mariette nous les a donnés; il a fait revivre tout un monde disparu, il a retrouvé, classé, et il publie aujourd'hui les élémens enfouis et épars de cette immense bibliothèque de pierre où sont consignés les conquêtes, les croyances, les institutions, la littérature et les arts de ce « peuple constant, » de cette civilisation unique qui, pendant quatre mille ans, s'est développée et a prospéré dans la longue et fertile vallée du Nil. On ne dira jamais assez ce que M. Mariette lui-même, ce que l'Europe savante, doivent à la munificence du vice-roi; mais, dans cette vaste carrière ouverte également à tous les peuples civilisés, la France a le devoir de se montrer plus reconnaissante envers Ismaïl-Pacha qu'aucun autre pays de l'Europe. N'oublions pas que, parmi les sciences historiques, il n'en est pas dont les conquêtes appartiennent, autant que l'égyptologie, à notre patrimoine national. C'est un Français, Champollion, qui l'a créée de toutes pièces; ce sont des Français, Letronne et Biot, qui en ont étendu le domaine par l'enquête féconde ouverte sur les âges ptolémaïques et sur les systèmes astronomiques des peuples du Nil. Ne sont-ce pas des Français, et M. Chabas, dont l'esprit est si net, le savoir si sûr, et M. de Rougé, qui fut deux fois maître, par ses leçons et par ses écrits? Il est Français aussi, par l'adoption du moins, ce jeune Maspéro, qui s'est fait seul et que nous avons vu, il y a quelques années à peine, s'exerçant à l'École normale, et comme pour se reposer de ses études classiques, à expliquer les textes les plus difficiles de la chrestomathie égyptienne. La France revendique enfin avec orgueil l'homme dont nous allons raconter les travaux.

Pour apprécier les travaux de M. Mariette, il faut savoir où en étaient nos connaissances quand a commencé sa carrière; il nous paraît utile de raconter ensuite sa vie si laborieuse, de suivre pas à pas ses traces au Sérapéum d'abord, puis dans ses principaux chantiers, car l'histoire de ces fouilles, c'est l'histoire de la science elle-même, ou tout au moins des informations sur lesquelles elle repose; il est nécessaire enfin de montrer les résultats qu'il en a tirés pour le grand travail de synthèse qui se poursuit depuis la mort de Champollion. Marquant ainsi le départ et l'arrivée, nous saurons exactement ce qui appartient en propre à M. Mariette et dans quelle proportion, grâce à lui, le champ de l'histoire se trouve accru et enrichi.

La science de l'égyptologie a une date précise : on peut dire

qu'elle est née le 17 septembre 1822, jour de la séance mémorable où Champollion fut admis à lire devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres le premier exposé de sa grande découverte du déchiffrement des textes hiéroglyphiques. Sa *Grammaire* et son *Dictionnaire* n'étaient pas encore achevés lorsqu'il mourut en 1831, à peine âgé de quarante et un ans, accablé de fatigues et consumé par le travail. Le manuscrit unique de cette précieuse grammaire lui avait été dérobé par Salvolini, et l'on ne connut l'auteur du vol que longtemps après. Le manuscrit, providentiellement retrouvé, fut publié aux frais de l'état. Malheureusement Champollion était mort sans avoir eu le temps de former des élèves. Il n'eut pas d'héritier direct, et, jusqu'à l'apparition du *Mémoire sur Ahmès* par M. de Rougé, il s'écoula une période de dix-huit ans pendant laquelle les grandes études égyptologiques, dont la base est la science technique du déchiffrement, subirent un temps d'arrêt. La tâche était immense à la mort du fondateur : il restait à étudier les divers dialectes du copte, les lois qui avaient présidé à la dégénérescence de cet idiome, reconstituer l'ancien dialecte en procédant du connu, c'est-à-dire de la langue relativement moderne des manuscrits, à l'inconnu, c'est-à-dire à la langue des âges pharaoniques; il restait encore à trouver la clé du *démotique*, car Champollion s'était borné à en constater l'existence; il fallait compléter le dictionnaire hiéroglyphique, rechercher, réunir et étudier les manuscrits coptes, source et départ de toute étude ascendante; avant tout, il était nécessaire d'acquérir les principaux instrumens du travail, et de demander au pays des Pharaons des monumens et des textes nouveaux.

Pour aborder, même en une seule de ses parties, un programme aussi vaste, la France n'avait personne alors à placer dans la chaire de Champollion. On appela à ce poste difficile Letronne, qui s'empara de l'Égypte ptolémaïque et donna un excellent enseignement sur la civilisation grecque exportée sur les bords du Nil. Ce n'était pas de l'égyptologie, c'était du moins encore quelque chose de l'Égypte. Dans un ordre d'études également accessoire ou, si l'on veut, parallèle à la science du déchiffrement, M. Wilkinson, en Angleterre, facilitait les voyages en Égypte par ses études d'archéologie descriptive; M. Birch, son compatriote, se faisait connaître par quelques estimables essais de traduction; enfin M. Lepsius seul, pendant cette période, fit faire un pas à la science du déchiffrement par sa *Lettre à Rosellini*, imprimée en français dans les Annales de l'Institut de Rome (1837). Cette étude, de cent pages environ, fut la première tentative pour introduire une méthode plus rigoureuse dans l'application de la découverte de Champollion. Malheureusement M. Lepsius en resta là; il utilisa peu depuis lors les rares facultés dont il était doué et le savoir étendu qu'il avait acquis. Il

obtint la direction de la mission allemande de 1842 à 1845 en Égypte et en Nubie, expédition productive assurément, et qui lui valut le titre de représentant quasi officiel de l'égyptologie au-delà du Rhin. Quant à la dispendieuse publication prussienne dont ce voyage fournit les matériaux (douze volumes in-folio), ce n'est guère, à proprement parler, qu'un somptueux album de planches sans grande valeur aujourd'hui, parce qu'on ne croit plus qu'à l'estampage et à la photographie. Le *Livre des Rois*, manuel toujours indispensable, et un certain nombre de bons mémoires surtout archéologiques ont conservé à M. Lepsius le rang qu'il avait conquis par sa première étude; mais celle-ci constitue encore son titre le plus sérieux pour prendre place parmi les successeurs de Champollion. Quant à son système chronologique, il faut bien avouer qu'il n'a été adopté par personne jusqu'à ce jour. M. Lepsius a su du moins former des élèves dont le plus connu est M. Duemichen. L'Italie avait aussi son représentant dans la science nouvelle; mais le mérite de Rosellini se borne à avoir réuni des élémens et publié, avant M. Lepsius, son grand recueil intitulé *Monumenti dell' Egitto e della Nubia* et un dictionnaire hiéroglyphique, que les progrès accomplis depuis lors rendent tout à fait insuffisant aujourd'hui.

A l'époque même où M. de Rougé s'annonçait, en 1846, par sa réfutation de l'ouvrage allemand du célèbre Bunsen, qui, fort heureusement pour lui, avait des titres scientifiques plus sérieux que cet écrit, l'Angleterre et l'Allemagne faisaient entrer dans la lice deux jeunes égyptologues : le regrettable Hinks, qui déterminait les valeurs exactes des lettres hiéroglyphiques à l'aide des transcriptions des mots sémitiques, — M. Brugsch, qui préludait à ses immenses travaux d'interprétation par quelques essais heureux, bientôt suivis de sa fameuse *Grammaire démotique* et de sa *Géographie ancienne de l'Égypte*. Personne ne comprend et ne traduit les textes avec plus de facilité que M. Brugsch; mais c'est là son principal et presque son seul mérite. Si bien doué pour ce louable et utile labeur, il n'est pas homme à composer une œuvre synthétique de vulgarisation, témoin son *Histoire d'Égypte* (1859), écrite en français, à ce qu'il croit du moins, et que le défaut d'art et de méthode rend insupportable à la lecture, sans parler de sa chronologie chimérique. Rendons toutefois à M. Brugsch la justice qu'il n'a ni rendue, ni, — il faut le dire, — refusée à M. Mariette, auquel il doit tant, et dont il n'a même pas cité le nom dans son dernier ouvrage, composé depuis les tristes événemens de 1870; M. Brugsch est, jusqu'à cette heure, sans en excepter M. de Rougé lui-même, l'interprète le plus exercé des textes hiéroglyphiques, hiératiques ou démotiques, toujours prêt, toujours prompt à la besogne, suivant la demande, ou la commande; c'est en un mot un

incomparable drogman au service des Pharaons, mais c'est un drogman et rien de plus.

M. de Rougé est incontestablement, avec M. Mariette, le vrai successeur de Champollion. L'un et l'autre ont leur domaine distinct et leur mérite différent. M. de Rougé, dont la science déplore la perte récente, n'était pas un savant dans le sens de M. Birch ou de M. Lepsius; il ne possédait pas les connaissances variées et étendues que l'on ne peut contester aux deux égyptologues de Londres et de Berlin; mais son esprit juste et pénétrant acquit bientôt, par la discipline à laquelle il le soumit, une grande rigueur méthodique sans rien perdre en profondeur. Ne se sentant pas préparé pour aborder le champ des études philologiques et historiques comparées, il n'en dirigea que plus sûrement tous ses efforts vers un but unique, l'égyptologie. Il voulait y être initié, il y fut maître. Ses travaux publiés, — ils ne le sont pas tous, — et son enseignement du Collége de France ont donné les plus remarquables modèles que nous ayons d'interprétation analytique et raisonnée, et l'on peut dire que chacun de ses mémoires, chacune de ses leçons, marquent un progrès dans la formation méthodique de la grammaire, dans l'œuvre du déchiffrement, et souvent dans celle de la restitution chronologique des dynasties. M. de Rougé voyait dans la religion des anciens Égyptiens un monothéisme tel que Jamblique l'avait expliqué; le panthéon égyptien n'était pour lui qu'une expression symbolique et matérielle. Sous ces figures multiples du culte et de la liturgie, il reconnaissait et cherchait à dégager l'idée philosophique et la croyance raisonnée au Dieu « se perpétuant et s'engendrant lui-même, » au Dieu un dans son essence, bien que la religion dont il est le fondement semble revêtir dans ses manifestations variées toutes les apparences du polythéisme. Quoique, dans ses dernières leçons, il ait entrevu la notion plus vraie du panthéisme, c'est en somme à la conclusion de Jamblique qu'ont abouti et que se sont arrêtées ses recherches touchant ce grand problème; or c'est précisément pour la connaissance nette et précise du dogme, clé de voûte de tout le système, que les derniers travaux de M. Mariette constituent un pas de géant.

En 1850, époque où commence sa première mission, on ne possédait, comme instrument et comme matériaux de travail, que les monumens et les textes réunis alors dans les musées de Paris, de Londres, de Berlin, de Leyde, de Turin, sans parler des collections secondaires de Vienne et de Rome. Il faut ajouter à ce fonds les copies, plus ou moins exactes, que l'on trouve dans l'ancien ouvrage de la commission d'Égypte, dans les *Monumenti* de Rosellini, dans le *Denkmaeler* de M. Lepsius, enfin dans les recueils isolés ou dans les publications individuelles qui sont antérieures à

cette même année 1850. Quant à l'interprétation de ces monumens et de ces textes, on n'avait encore à cette époque que les écrits de Champollion, la lettre de M. Lepsius à Rosellini, les premiers essais de M. Brugsch, quelques travaux de MM. Hinks et de M. Birch, enfin les applications, déjà si fécondes, que M. de Rougé avait faites des principes posés par le fondateur, et les procédés nouveaux qu'il avait découverts et éprouvés lui-même.

Les fouilles de M. Mariette ont été le fruit de deux missions distinctes. La première est comprise entre le mois de septembre 1850 et le mois d'octobre 1854; le gouvernement français en a fait les frais : la seconde, commencée en novembre 1858, dure encore; elle a été entreprise et se poursuit aux frais du gouvernement égyptien. La première a procuré la découverte du Sérapéum de Memphis et les sept mille monumens qui sont au Louvre; la seconde a ouvert trente-cinq chantiers, a eu pour résultat la fondation du musée de Boulaq et la découverte des vingt-deux mille monumens qui y sont catalogués et classés aujourd'hui. L'une et l'autre mission ont en outre fourni la matière d'importantes publications, en quelque sorte parallèles aux fouilles elles-mêmes, et que nous examinerons dans l'ordre chronologique où elles se sont produites. Nous avons visité tous les chantiers de M. Mariette et passé un hiver en Égypte à parcourir avec lui la vallée du Nil, nous avons lu en entier ses ouvrages, manuscrits ou imprimés; notre prétention se borne quant à présent au rôle de narrateur exposant ce qu'il a vu, de lecteur se rappelant ce qu'il a lu.

I.

Malgré ses heureuses facultés et sa précoce intelligence, M. Auguste Mariette, né à Boulogne-sur-Mer le 11 février 1821, eut les débuts les plus pénibles et fut de bonne heure aux prises avec les difficultés de la vie. Sans fortune et sans appui, dès l'âge de dix-huit ans, il fut contraint de se faire maître de dessin en Angleterre, puis régent de septième dans le petit collége communal de sa ville natale. Dévoré de la soif ardente de s'instruire, il consacrait à l'étude ses rares instans de loisir dans la bibliothèque, située près du collége. Un cercueil de momie, que l'on peut voir encore aujourd'hui sous les vitrines de la troisième salle du musée de Boulogne, attirait surtout ses regards curieux. Il résolut de déchiffrer les textes qui y étaient figurés, et il réussit à se procurer les livres de Champollion. Sans guide, sans maître et sans encouragemens d'aucune sorte, il parvint à comprendre les hiéroglyphes peints sur la boîte de sa momie et ne tarda pas à se rendre maître du système de déchiffrement des écritures égyptiennes; il étudia à fond la langue

copte et se mit au courant de tous les travaux publiés jusqu'alors; mais le principal du collége jugea bientôt que les aspirations scientifiques de son jeune régent devenaient incompatibles avec les exigences étroites des modestes fonctions qui lui étaient confiées, et en 1848 M. Mariette perdit sa place au moment même où ses besoins matériels s'étaient singulièrement accrus, car il s'était marié à l'âge de vingt-trois ans et était déjà père de deux enfans. Force lui fut de venir à Paris chercher d'autres moyens d'existence.

Heureusement un de ses compatriotes, M. Jeanron, était alors directeur du musée du Louvre. Le jeune savant lui fut présenté. Il n'avait alors publié qu'un opuscule, peu connu aujourd'hui, c'était une *Lettre sur la vraie position du Portus Itius de César*, que M. Mariette, non sans de bonnes raisons, proposait de placer à Boulogne ou aux environs. Ceux qui s'occupent de ces questions de topographie comparée de notre pays feront bien de lire cet essai d'un débutant, qui révèle déjà les qualités de pénétration et de critique dont il a donné depuis de si éclatans témoignages. Il régnait en 1848 un certain désordre dans l'administration de nos musées et les greniers du Louvre renfermaient alors, notamment sur l'ancienne Égypte, une foule de précieux documens, qui gisaient pêle-mêle avec des journaux et des papiers d'emballage; M. Jeanron pensa qu'ils méritaient d'être examinés de près, triés et classés. Parmi ces documens figuraient surtout des papyrus en langue copte. Le directeur du musée ne disposait que de ressources restreintes; il réussit toutefois à procurer de cette manière à son protégé une besogne quotidienne. M. Mariette vécut ainsi en travaillant, pendant deux années entières, avec des appointemens prélevés sur le budget des musées, chapitre des *frais de collage et de réparation* dans les magasins du Louvre. En 1850, le protecteur et le protégé perdirent leur place du même coup. Jeanron remonta résolûment dans son atelier de la rue Bonaparte, et M. Mariette, réduit à une sorte de dénûment, vint lui demander conseil et appui. Adressé par lui à son ami M. Génin, alors secrétaire-général au ministère de l'instruction publique, il ne put obtenir la place qu'il sollicitait, mais il reçut mieux que cela : une mission en Égypte. Le jeune savant n'avait encore publié, en fait d'études sur les antiquités pharaoniques, qu'une douzaine de pages sur *quelques fragmens du papyrus de Turin*; mais on savait ce qu'il pouvait faire, et au mois d'août 1850 MM. de Parieu et Baroche, ministres de l'instruction publique et de l'intérieur, demandèrent à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de déterminer l'objet de cette mission. La savante compagnie proposa de charger M. Mariette de la recherche et de l'acquisition de nouveaux manuscrits égyptiens qui se trouvaient, disait-on, dans les couvens coptes de la vallée du Nil. M. Mariette partit plein de joie pour Marseille,

où il s'embarqua, comme autrefois Champollion, portant dans son cœur tout un monde d'espérances.

Il arriva le 12 octobre à Alexandrie. Un hasard des plus heureux conduisit ses pas vers les jardins artificiels du consul-général de Belgique, le comte Zizinia. Son attention y fut éveillée tout d'abord par la vue des sphinx en pierre calcaire qui décoraient cette somptueuse villa. Arrivé au Caire, il se mit en devoir de solliciter des autorités religieuses l'accès des couvens coptes; mais les formalités, toujours longues en tout pays dès qu'on s'adresse aux administrations cléricales, sont interminables en Orient. Il eut donc le temps de visiter plusieurs personnages du pays connus par leur sympathie pour la France, quelques-uns se souvenant même qu'ils étaient Français, comme Linant-Bey, Varin-Bey et Clot-Bey. Il retrouva chez eux d'autres sphinx absolument pareils à ceux du comte Zizinia, et il put remarquer sur tous des *graffitti*, gravés anciennement à la pointe du couteau, et associant toujours les noms d'*Osiris*, d'*Apis* et de *Sérapis*. S'étant informé de la provenance, certainement unique, de ces monumens semblables entre eux, on l'adressa à un marchand juif du Caire, qui en faisait pour son négoce l'extraction au-delà du petit village de Saqqarah, sur la rive gauche du Nil, dans un des quartiers de cette immense nécropole de Memphis qui forme la limite du désert au sud des grandes pyramides. Le jeune voyageur, prévoyant que la lenteur des archimandrites lui laisserait encore des loisirs, partit pour le désert, résolu d'y passer quelques jours. Il y resta trois ans.

La nécropole de Memphis a environ douze lieues d'étendue du nord au sud. Elle est tout entière dans le désert, dont la lisière est formée, à l'ouest du Nil, par les collines libyques au pied desquelles serpente la vallée verdoyante avec ses riches cultures. Entre le fleuve et le Bahr-el-Yousouf, canal qui lui est parallèle, sont les deux petits villages de Myt-Rahineh et de Saqqarah et la célèbre forêt de palmiers qui ombrage les ruines ou plutôt l'emplacement de Memphis. Dès qu'on a traversé le canal et gravi la colline libyque, on est dans le désert. Une seule chose frappe d'abord les regards sur ce plateau de sables où s'étend le cimetière cinquante fois séculaire de la capitale des Pharaons, ce sont les divers groupes de pyramides. Au nord, celles de Giseh, ou grandes pyramides, marquent de ce côté le point extrême de la nécropole; puis viennent celles d'Abousir, plus au sud encore est la fameuse pyramide à degrés de Saqqarah, la plus ancienne de toutes et la plus rapprochée de l'ancienne ville, enfin celle de Dashour, limite méridionale du cimetière. Dans cette section de la colline libyque comprise entre Giseh et Abousir, le sable du désert, uniforme et muet

pour le vulgaire, est rempli d'indices et de renseignemens précieux pour l'œil pénétrant de l'archéologue. M. Mariette s'habitua bientôt à lire dans ce mystérieux livre funéraire qui renfermait tant de secrets; il se proposa même de résoudre un problème que ni Champollion, ni Lepsius n'avaient osé aborder, et qui consistait à dresser un plan chronologique des différentes parties de la nécropole. Il pensa retrouver dans ce dédale de sépultures les cimetières de chaque époque, se persuadant qu'ils représentaient chacun tout un ensemble en quelque sorte dynastique. Du haut de la pyramide de Saqqarah, il distinguait déjà sur ce plateau jaune et brûlant les quartiers pharaoniques des IVe, XVIIIe et XXIVe dynasties, puis les tombes ptolémaïques; il avait déjà esquissé le plan général de ce vaste champ de la mort, et il s'occupait d'en délimiter les régions funèbres, lorsqu'il vint à heurter du pied une pierre portant des hiéroglyphes. Il la prend et y déchiffre, accouplés comme dans les *graffitti* des sphinx d'Alexandrie et du Caire, les noms d'*Apis* et d'*Osiris*... Il lève les yeux et voit se dresser devant lui une tête blanche sortant du sable et le regardant avec ce sourire béat et immobile qui semble saluer un familier : c'était un sphinx évidemment très proche parent de ceux qu'il avait rencontrés chez le comte Zizinia et chez Linant-Bey. Cet heureux rapprochement lui livrait les deux élémens d'une recherche nouvelle à tenter; sa mémoire, remplie des souvenirs de ses textes classiques, lui fournit sur l'heure même la troisième donnée du problème et le mit sur la voie de sa grande découverte. Il venait de se rappeler les termes mêmes du passage de Strabon où il est dit que le Sérapéum de Memphis se trouvait dans un lieu très sablonneux, et que le géographe grec y avait vu des sphinx enfouis jusqu'aux épaules et d'autres engagés à mi-corps dans le sol du désert. A partir de ce moment, il tint le fil qui devait le conduire au but à travers ce labyrinthe souterrain et inconnu. Il résolut aussitôt de se livrer sans relâche à la recherche du Sérapéum; mais n'était-ce pas risquer beaucoup que d'abandonner ainsi l'objet d'une mission qui était tout autre, pour appliquer les fonds de l'état à une entreprise différente, que bien des gens ne manqueraient pas de taxer de chimérique, si le résultat tardait, de coupable, s'il trompait l'attente de l'audacieux chercheur? Il fallait, par un effort d'intelligence aidé d'un coup d'œil sûr, guidé par cet instinct merveilleux qui est comme le génie propre de l'archéologue, se tracer dans sa tête un plan exact, plonger des regards de l'esprit dans les profondeurs des sables et voir déjà distinctement, à l'extrémité de cette avenue de sphinx dont on tenait les abords, la tombe d'Apis avec ses trésors et ses mystères.

Le lecteur ne confondra pas ici le cimetière ou la demeure funèbre d'Apis, objet des recherches de M. Mariette, avec le temple

d'Apis vivant, que Psamméticus Ier avait décoré du colosse d'Osiris et qu'Hérodote a décrit. Ce temple se trouvait dans la ville même de Memphis, et il a été détruit comme les autres monumens de cette capitale, dont les matériaux ont servi à bâtir Le Caire. Ainsi le dieu avait deux habitations distinctes : l'une qu'il occupait pendant sa vie sous le nom d'Apis, l'autre où il reposait après sa mort sous le nom d'*Osorapis* ou de *Sérapis*. Il importe aussi de ne pas confondre le Sérapis égyptien, aussi ancien que le culte du taureau divin lui-même, puisqu'il n'est autre qu'Apis mort, avec le Sérapis des Grecs et des Romains, divinité hybride et bâtarde, fruit du mélange bizarre de deux conceptions d'origine différente, moitié égyptienne, moitié grecque. Il ne s'agit ici, bien entendu, que du Sérapis égyptien, divinité nationale antérieure à tout compromis, à toute confusion avec les cultes étrangers, et dont le dogme est aussi ancien que la civilisation pharaonique elle-même. M. Mariette se demanda quels faits nouveaux allait lui révéler cette tombe divine : elle aura dû, pensait-il, être violée par les chrétiens; mais, si les richesses qu'elle renfermait dans son sein lui ont été arrachées avant l'envahissement définitif des sables, les violateurs auront sans doute épargné les trésors archéologiques et historiques, bien autrement précieux que l'or et l'argent. Champollion avait dit que Sérapis était à la fois Osiris et Apis; saint Clément, que le nom même de Sérapis était formé des mots Apis et Osiris; Phylarque enfin associait aussi ces deux divinités. Le Sérapéum de Memphis devait donc être la tombe d'Apis, c'est-à-dire le lieu de sépulture de tous les taureaux qui s'étaient succédé dans le temple de cette ville pendant le cours des siècles pharaoniques, et qui n'étaient autre chose que l'incarnation perpétuelle d'Osiris, le dieu bon, le dieu fécond, nourricier et à la fois protecteur de l'Égypte. Ce n'était encore qu'une hypothèse, mais elle s'imposait déjà à l'esprit du jeune chercheur avec la force impérieuse d'une conviction. Il avait acquis la certitude d'une révélation prochaine. Il ne savait pas que le désert la lui disputerait deux années entières !

Le lendemain du jour où le sanctuaire funèbre d'Apis était apparu comme en songe à M. Mariette, le soleil levant, Horus lui-même, comme il disait, le surprit avec une vingtaine de fellahs, les uns la pioche à la main, les autres la couffe sur la tête, creusant le sable du désert et allant le jeter au loin dans une ronde sans fin, s'encourageant eux-mêmes au travail par leurs chants nationaux, mélodies traditionnelles qui ont dû accompagner leurs premiers pères quand, sous le bâton des *reïs* de Chéops, ils bâtissaient les pyramides. — Le travail des fouilles commença le 1er novembre 1850.

Un second sphinx sortit de son linceul, montrant sur ses flancs les mêmes noms, *Apis* et *Sérapis*, gravés, à la mode des écoliers,

par les pèlerins grecs qui venaient visiter la tombe du dieu. Bientôt un troisième sphinx apparaît, puis un quatrième, puis un autre encore, et les jours se succèdent, et les semaines, et les sphinx. Après le vingt et unième, une légère déviation fit perdre un instant la direction de l'avenue, aussitôt retrouvée; mais la profondeur à laquelle on découvrait les sphinx allait toujours en croissant, car cette avenue plongeait toujours davantage à mesure qu'on avançait. Les difficultés de la fouille augmentant sans cesse, M. Mariette dut renoncer à dégager l'avenue dans son entier, et se contenter d'exécuter des sondages symétriques à des distances exactement calculées de manière à pointer verticalement sur ces sentinelles de pierre qui gardaient et indiquaient la route de la tombe divine. Après deux mois de travail, on mit au jour le cent trente-quatrième sphinx, mais on ne lui trouva pas de successeur. On cherche, on interroge le sol à droite, à gauche, — rien! C'était le 1er janvier 1851. L'année commençait mal pour M. Mariette! En proie à une agitation fébrile, il se disait que le Sérapéum aura sans doute été détruit de fond en comble par les chrétiens, que cette avenue trompeuse ne conduit qu'au néant; mais il ne se rebute pas, il remue le sable, le fait enlever dans un rayon de 20 mètres de surface sur 12 de profondeur. Enfin le cent trente-cinquième sphinx se montre au soleil, l'*uræus* dressé sur le front; l'avenue fléchissait vers le sud par un coude de 85 degrés.

Après le cent quarante et unième sphinx, M. Mariette put croire qu'il touchait au but, car à ce point l'avenue s'arrête et aboutit à un *dromos* spacieux, pavé de belles dalles de pierre, et qui coupe brusquement à angle droit la double haie des sphinx. Ce *dromos*, à peine entamé par les pas des adorateurs d'Apis, n'offre aucune issue en face; c'est un hémicycle décoré de statues grecques : Lycurgue, Platon, Sophocle, Pindare, barrent la route au fouilleur, libre seulement de s'engager à droite ou à gauche dans les deux directions que lui ouvre cette allée. Avant de prendre parti, M. Mariette se demande ce que viennent faire en ce lieu ces graves personnages, devenus d'une façon si imprévue les hôtes de Sérapis. Sont-ce bien là les abords de la tombe divine? Tout en inclinant vers la direction de droite, qui s'éloignait de Memphis en pénétrant plus avant dans le désert, il voulut avoir le cœur net de la direction de gauche.

La rampe de la chaussée était ornée d'une petite chapelle portant le cartouche d'Amyrtée, roi de la XXVIIIe dynastie, et de Nectanébo II, roi de la XXXe, époque relativement toute moderne, puisqu'elle coïncide avec la domination persane. Pourtant l'image d'Apis les accompagne, et le disque lunaire qui s'épanouit entre ses cornes assure la marche et soutient le courage du fouilleur; mais cette

chapelle lui ferme bientôt la route à gauche. Néanmoins il sonde les environs, cherchant partout quelque issue secrète, car il sait avec quel soin jaloux les Égyptiens dérobaient aux profanes l'accès des tombes les plus vénérées. Les magnificences inouies des sépultures pharaoniques offrent cette particularité remarquable, qu'elles étaient exclusivement consacrées au défunt. Rien n'y était concédé au faste d'une vanité mondaine. La piété de ces peuples voués au culte de la mort ne souffrait aucun partage; les richesses décoratives dont on se plaisait à parer la dernière demeure étaient ensevelies à tout jamais dans la profondeur du sol, et ces chambres décorées de mille peintures étaient murées pour l'éternité dès que la momie s'y trouvait déposée. La recherche d'une tombe égyptienne est donc une sorte de *chasse* où les ruses et les calculs du chercheur sont sans cesse mis en défaut par les feintes, les fausses issues et les subtiles inventions de ces ingénieux protecteurs de la mort. Après avoir vainement exploré la route de gauche, M. Mariette se décide à suivre la direction opposée aussi loin que le permettront les ressources matérielles dont il disposait. Hélas! ces pauvres 8,000 francs destinés à couvrir tous les frais de la mission tirent bientôt à leur fin, et les dépenses augmentent en raison inverse de la distance parcourue, car il n'est plus possible de se borner à de simples sondages. Dans le *dromos* et sur les côtés, formés de deux murs à hauteur d'appui, tout devient intéressant; il faut tout mettre au jour. Voici deux chapelles encore : l'une donne un des précieux Apis que l'on admire aujourd'hui au Louvre, au pied de l'escalier Henri IV; l'autre est de l'époque grecque. Apparaît ensuite un petit génie assis sur un cerbère, un autre à cheval sur une lionne, puis un paon, et aucune inscription; toujours l'imprévu, pas une seule indication précise. Enfin, après deux mois de fouilles dans le *dromos*, la pioche des fellahs vint heurter, vers les premiers jours de mars, le seuil du Sérapéum. M. Mariette cette fois pouvait se croire près du but; il n'était pas même au commencement de ses épreuves.

Les *cheik-el-beled* ou chefs de village sont en Égypte de petits personnages. Ils lèvent les impôts, administrent les bourgades presque sans contrôle, règlent le travail, en un mot exercent sur les habitans une véritable dictature; on ne peut rien sans eux et surtout malgré eux, car, autorisant les corvées et en fixant le tarif, quand elles sont payées, ils peuvent aussi s'opposer à l'embauchage des fellahs pour le service des étrangers. Le village le plus rapproché du chantier des fouilles était Saqqarah. Or c'est au moment même où le pylône de Sérapéum venait d'être reconnu que le cheik de ce village refusa de laisser venir les travailleurs gagés au désert. Un coup de vent ayant déchiré et abattu les tentes de M. Mariette, il ne put même obtenir de la rigueur inexplicable de ce cheik les

hommes et les matériaux nécessaires pour réparer son unique abri. Il lui fallut passer à la belle étoile les nuits toujours fraîches et fécondes en ophthalmies sur la lisière de la colline libyque et de la vallée. L'eau, tirée du Bahr-el-Yousouf, à une lieue du chantier, ne vint plus, et défense fut faite de porter des vivres à « l'homme du désert. » C'était la guerre. Il fallait tout abandonner ou lutter. Tant qu'il n'eut affaire qu'au cheik, la lutte, bien qu'inégale, fut possible. M. Mariette n'est pas seulement doué d'une grande vigueur d'esprit, il est pourvu d'une force physique peu commune. Il descendit aux villages d'Abousir et de Myt-Rahineh avec son brave auxiliaire Bonnefoi, mort depuis, et qui repose à Thèbes, entre Karnak et Luqsor; ils saisirent et rassemblèrent une trentaine de jeunes gens robustes, les chassèrent devant eux à la barbe des cheiks étonnés, les payèrent bien et les firent travailler à la tombe d'Apis. Les chefs de village firent publier à son de trompe la défense de fournir à l'Européen l'eau, le riz et les poules maigres qui composaient sa nourriture; il fallut alors commencer une guerre plus sérieuse. Ce furent chaque jour de nouveaux enlèvemens de travailleurs entraînés au désert par les deux Français. Une fois ils pénétrèrent à cheval dans la cour, dans la maison et même dans le harem du cheik de Saqqarah, qui fit mine de se défendre; ils résolurent alors de donner à ses propres administrés le spectacle d'une rigueur devenue nécessaire : ils saisirent son turban, qu'ils dévidèrent en prenant leur course au galop, le cheik attaché à l'autre bout et suivant. On se croirait en Sicile, au temps des exploits de Roger et des chevaliers normands. Toutefois, malgré quelques heureux coups de main, M. Mariette comprit qu'il avait affaire à un ennemi caché, à une puissance occulte plus forte que lui, et que de tels expédiens ne pourraient longtemps protéger ses travaux.

L'Égypte obéissait alors à Abbas-Pacha, fils de Toussoum et petit-fils de Méhémet-Ali. Il avait succédé en 1849 à Ibrahim-Pacha, le vainqueur de Nésib, dont le règne avait été éphémère. A cette époque, l'influence française, déjà sacrifiée à celle de l'Angleterre par la prédilection du nouveau souverain, le fut bien davantage encore par suite du peu de crédit dont nous jouissions en Orient. On commençait à parler des fouilles de Saqqarah, et l'on savait que M. Mariette était à la veille de quelque grande découverte, on disait même qu'il trouvait des trésors au désert, ce qui pouvait s'entendre en deux sens très différens : pour les gens du pays, le mot trésor ne signifiait ni les stèles, ni les statues, ni les inscriptions d'Apis; mais ce mot perfide, tombant dans l'oreille d'un Turc, voulait dire de l'or. Le jour où ce bruit fut semé dans l'entourage du vice-roi, les moins clairvoyans durent penser que M. Mariette était perdu. Quelques Européens, qu'il est inutile de désigner plus clairement, esti-

mèrent alors que, si l'on parvenait à rendre les fouilles impossibles à l'instant même où elles allaient donner les plus importans résultats, telle collection publique, rivale du Louvre, pourrait en recueillir les fruits. C'était un riche aliment offert à de jalouses convoitises, et jamais instant n'avait été mieux choisi pour les satisfaire à l'aide d'un coup fourré, préparé avec autant d'art que d'opportunité. Au fond, Abbas-Pacha était assez indifférent, comme on se l'imagine sans peine, au succès des fouilles; mais il était facile de tirer parti de cette indifférence même et d'exploiter adroitement son peu de sympathie pour la France. Un règlement de Méhémet-Ali interdisait d'entreprendre des travaux en Égypte sans une autorisation préalable du gouvernement. Personne, il est vrai, ne se conformait à cette prescription périmée depuis longtemps, les moudyrs ou préfets de province donnaient eux-mêmes l'exemple des infractions, les étrangers, à la faveur de la même tolérance, devenue universelle, se livraient à des fouilles sur tous les points où la récolte promettait d'être fructueuse, et c'est ainsi que s'alimentait le vaste négoce des marchands d'antiquités du Caire et d'Alexandrie. On persuada sans peine au vice-roi de remettre en vigueur, — mais contre M. Mariette seul, — le règlement de Méhémet-Ali. L'ordre fut signé et bientôt signifié à « l'homme du désert » par le moudyr de la province de Giseh, dont dépendait la nécropole de Saqqarah, et la suspension de tout travail lui fut enjointe peu de jours après la découverte des pylônes du Sérapéum et avant même qu'il eût pu pénétrer dans la demeure du dieu; mais on ne trouva plus le fouilleur sur son chantier. Une de ces terribles ophthalmies si fréquentes en Égypte, et qui sont produites par la fraîcheur des brumes du Nil et par la brusque alternative de température entre le jour et la nuit venait de tomber sur ses yeux, brûlés par un soleil tropical succédant aux brouillards nocturnes; la poussière de sable soulevée incessamment autour de lui, l'âpre et continuel travail, les irritations de toute sorte, aggravèrent le mal, et il se trouva bientôt affligé d'une paralysie momentanée du nerf optique. Pour avoir trop bravé le soleil, il fallut se condamner pendant plusieurs semaines aux ténèbres. Avant même que l'ordre du vice-roi lui eût été transmis, force avait donc été à M. Mariette de suspendre ses travaux; il put craindre, en apprenant cette décision, qu'ils ne fussent arrêtés pour toujours.

Il guérit et revint au Sérapéum pour tenter de nouveaux efforts, et continuer avec des forces plus inégales que jamais la lutte commencée. Comme on le croyait découragé, presque perdu, on ne s'était pas trop hâté de le dépouiller du fruit de son travail, et, comme on ne songeait plus à lui, il put d'abord reprendre ses fouilles sans bruit; mais on ne tarda pas à en être instruit à Giseh, et un certain jour, — le 4 juin 1851, — pendant qu'il était sur son chantier, on

vint lui apprendre que « son domicile, » — c'était sa tente qu'il appelait ambitieusement ainsi, — avait été violé. Il y court, et trouve quatre *cawas*, gendarmes du moudyr, buvant son café et fumant ses cigares. Il les chassa, et ils allèrent se plaindre au préfet des coups qu'ils avaient reçus pour son service. Le lendemain, un effendi vint poliment rappeler à l'Européen que les fouilles avaient été et qu'elles devaient demeurer suspendues (5 juin 1851). C'était plus franc, plus honnête que de le prendre par la faim. S'il n'avait pas en face l'ennemi qui se tenait soigneusement caché sans renoncer à ses pratiques ténébreuses, il connaissait du moins l'obstacle officiel, qu'il était peut-être moins difficile de surmonter. Le consul-général de France était sans instructions, et, en eût-il reçu, n'était-il pas désarmé et sans aucune autorité pour les exécuter? M. Mariette comprit qu'il ne pouvait compter que sur lui-même. Il se rendit chez le moudyr, qu'il trouva entouré de ses cawas et occupé à faire griller lui-même son café, opération délicate et sérieuse, œuvre grave, et le seul des soins domestiques qu'il répugne parfois en Orient de commettre à des mains mercenaires. En voyant entrer l'Européen, le fonctionnaire laissa échapper en arabe certaine parole malsonnante de « chien de chrétien... » Il n'avait pas achevé que le vigoureux athlète de l'archéologie lui prouva sur l'heure qu'un chrétien est un homme capable de se faire respecter même par un préfet turc. Les cawas mirent sabre au poing, mais la fière attitude du Français leur imposa, et le moudyr, élevé comme tout fonctionnaire égyptien dans le respect de la vie des étrangers et la crainte des réclamations consulaires, se releva tout étourdi, « calma les courages émus, » et combla son hôte des politesses les plus orientales. Quelques jours après, le 20 juin 1851, M. Mariette reçut l'autorisation de reprendre ses fouilles.

C'est vers cette époque que M. de Saulcy, revenant de Palestine, se trouva sur le bateau qui ramenait en France M. Batissier, notre consul à Suez. Or ce dernier connaissait les travaux de M. Mariette; il était venu le voir au désert et avait pu se rendre compte par lui-même des premiers résultats obtenus, gage de prochaines et importantes découvertes. M. de Saulcy fut émerveillé de ce qui lui en fut rapporté; dès son arrivée à Paris, sans perdre un instant, il fit grand bruit des fouilles du Sérapéum. Il trouva d'ailleurs les esprits bien préparés, car la nouvelle des premiers succès de ces fouilles était déjà connue du monde savant, et dans sa séance du 16 mai précédent l'Académie des Inscriptions, sur la proposition de M. Charles Lenormant, avait recommandé l'œuvre de M. Auguste Mariette à la sollicitude du gouvernement. L'assemblée nationale fut saisie de la demande des ministres, et le 16 août un crédit de 30,000 francs fut voté pour la poursuite des fouilles.

Les travaux, repris le 29 juin 1851, avaient été poussés avec une grande activité à l'aide de quelques emprunts, les fonds de la mission étant épuisés. Entre cette date et celle où le vote de l'assemblée nationale fut connu en Égypte, il s'écoula donc une période de trois mois, qui ne fut pas la moins difficile à traverser. Quelque temps après la reprise des fouilles, les *reïs*, ou chefs des escouades de fellahs employés sur les chantiers, furent mandés à Giseh et interrogés par le moudyr sur le nombre et la nature des monumens déjà découverts. On tenait à en posséder l'état exact, afin, disait-on, d'en faire présent à la France. Cette sollicitude inusitée pour l'archéologie et les dispositions amicales dont on se disait subitement animé pour notre pays ne laissèrent pas d'inspirer à M. Mariette la plus légitime défiance. Comme il s'attendait à de nouvelles persécutions, il avait eu soin de cacher les monumens à mesure qu'il les découvrait, en achetant, bien entendu, le silence de ses hommes. Cependant l'aide-de-camp du moudyr vint vérifier par lui-même la déclaration des reïs. Cette visite, faite à l'improviste, causa un grand trouble au fouilleur de Saqqarah, car cinq cent treize monumens se trouvaient sur le théâtre même de la fouille, et il n'eut pas le temps de les dérober aux regards de cet espion, qui s'empressa d'en dresser l'état.

A quelques jours de là, « l'homme du désert » fut mandé au Caire chez Stephan-Bey, qui lui donna l'ordre de faire transporter ces cinq cent treize monumens au ministère égyptien de l'instruction publique. Cinq officiers furent dépêchés au Sérapéum « pour veiller à la conservation de tout ce qui pouvait être transporté. » On signifia de plus, par une lettre officielle adressée à notre compatriote, la décision prise par le gouvernement; les termes en étaient formels et paraissaient bien difficiles à éluder : « tous les objets provenant des fouilles de Saqqarah sans exception sont la propriété du vice-roi, qui en disposera selon son bon plaisir. » Que faire? Demander du temps? C'est ce que fit M. Mariette, qui en référa au consul-général de France. Ce dernier venait de recevoir précisément un message de M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, qui lui enjoignait d'expédier en France, à destination du Louvre, tous les objets découverts au Sérapéum. Le ministre n'oubliait qu'un point, c'était la manière de s'y prendre pour exécuter son ordre. Cependant les cinq officiers « surveillans » s'établirent sur le chantier des fouilles, où ils passaient les journées entières, retournant tous les soirs à leur casernement. En dépit de tout, M. Mariette, en attendant la réponse du consul-général, ne voulait pas perdre son temps, et, ne pouvant travailler le jour, il résolut d'employer activement les nuits; mais il ne savait plus à qui se fier, — un jour il trouva du poison dans son café.

Pour comprendre le travail secret auquel il se livra dès lors, il faut savoir que dans la nécropole on trouve des tombeaux anciennement fouillés et auxquels donnent accès des puits carrés de 10, 20 et 25 mètres de profondeur; on y descend à l'aide de cordes passées autour des reins, que deux fellahs, debout à l'orifice sur deux troncs de palmiers placés en travers, laissent filer entre leurs mains, jusqu'à ce que le visiteur soit arrivé au fond du puits, dans la chambre funéraire, assez spacieuse d'ordinaire, creusée elle-même dans le roc et formant un enfoncement en retraite. Il est facile de dissimuler l'entrée du puits, et, lors même qu'on néglige cette précaution, il est impossible de voir du dehors ce qui se passe dans le caveau, d'abord à cause de l'obscurité qui y règne, ensuite parce que jamais le centre de ce caveau ne se trouve dans l'axe du puits. C'est dans quelques-uns de ces tombeaux que M. Mariette faisait descendre et cachait les monumens au fur et à mesure des découvertes; c'est là qu'il avait organisé ses ateliers d'emballage pour le Louvre. Il en avait déjà réuni et expédié deux mille environ, dont ses surveillans n'avaient même pas jusqu'alors soupçonné l'existence; mais ils eurent quelque indice de ces dépôts secrets et de ce travail souterrain. Ce qui les rendit moins gênans, c'est qu'un d'entre eux s'était, par mégarde, laissé choir dans un de ces puits et s'y était tué; un autre ayant demandé à y descendre, il fut satisfait avec d'autant plus d'empressement à ce désir que le trou désigné par lui ne servait d'accès à aucun atelier d'expéditions; on l'y laissa jeûner quarante-huit heures, quoiqu'on ne fût pas en temps de rhamadan. Ces deux circonstances expliquent suffisamment la répugnance que montrèrent dès lors les surveillans pour *exercer* au fond des puits.

Cependant la plus grande partie des cinq cent treize monumens enlevés par le gouvernement égyptien avaient été transportés dans les magasins du village de Saqqarah. Il s'agissait de reprendre sur l'ennemi cette propriété deux fois sacrée, fruit d'une découverte personnelle faite dans le désert, qui est à tous, et devenu pour nous bien national, conquête de la science et du pays. M. Mariette fit alors, avec son fidèle Bonnefoi, des expéditions nocturnes qui leur permirent de rentrer en possession des monumens, qu'ils rapportèrent comme des trophées, pour les livrer aux ateliers d'emballage. Il est juste de nommer leurs généreux complices dans cette œuvre difficile et méritoire. M. Delaporte, consul de France au Caire, et le docteur Burguières venaient souvent visiter le Sérapéum, et bourraient des monumens les plus portatifs les sacoches et les grandes selles arabes de leurs ânes et de leurs chevaux, puis envoyaient ensuite secrètement pendant la nuit ces précieuses dépouilles à Alexandrie; les plus gros monumens y étaient expédiés par la voie du

désert à dos de chameaux. Le consulat-général de France servait d'entrepôt à toutes les antiquités trouvées à Saqqarah, et de là elles étaient dirigées sur Marseille à destination du Louvre. Toutefois, comme il fallait mettre beaucoup de personnes dans la confidence, le mystère fut bientôt découvert, et l'on renouvela la défense expresse aux fellahs de se rendre aux chantiers du Sérapéum. Alors M. Mariette imagina de détruire en une nuit son petit pavillon, unique refuge qu'il eût contre le soleil; il priva ainsi les officiers de l'abri dont ils ne purent se passer aussi facilement que cet homme du nord. Cela fait, il demanda poliment des ouvriers au moudyr, non pour fouiller le sol, mais pour rebâtir la maison qui abritait les surveillans. C'est sur ces entrefaites qu'il reçut les 30,000 francs votés par la France; à partir de ce moment, tout devint plus simple. Les agens de tous degrés qui l'entouraient commencèrent à s'intéresser aux fouilles et cessèrent de susciter des entraves; leur surveillance mollit, car l'archéologue français avait, comme le Plutus des Grecs, la main toujours ouverte, et, comme l'Harpocrate égyptien, la bouche toujours fermée. Aussi lui envoya-t-on vingt ouvriers pour réédifier son pavillon. Ils y travaillèrent lentement le jour, et, bien payés, ils s'employèrent activement la nuit au déblaiement du Sérapéum, si bien que les fouilles, en dépit de toutes les interdictions, ne furent jamais interrompues. Les officiers consentirent, malgré le Koran, à boire des vins de France et à fermer les yeux. On gagna ainsi le 1er novembre. Il y avait un an que M. Mariette était au désert.

Dans la nuit du 8 au 9 novembre 1851 eut lieu le dégagement complet de la rampe qui descendait de l'extrémité du *dromos* au souterrain funèbre d'Apis. Les nuits furent bien employées et les travaux poussés avec une activité extraordinaire; on parvint au bas de la rampe. Le chambranle de la porte était couvert des inscriptions cursives gravées en copte ou en grec par les pèlerins; les pierres qui le composaient sont au Louvre sous l'escalier Henri IV. Enfin, pendant la nuit du 12 au 13, on enleva les dernières couffes de sable, et l'on se trouva dans une grande galerie couverte à espace libre. M. Mariette voulut y pénétrer, mais sa lampe s'éteignit, il fallut attendre que l'air respirable s'y fût introduit; il y entra enfin... Il était dans la tombe d'Apis! Le soleil allait se lever, et l'on pouvait entendre d'un instant à l'autre les pas des chevaux qui amenaient chaque matin les surveillans. Il eut toutefois le temps de prendre possession de son nouveau domaine; il put se promener une heure entière jusqu'au fond de ces vastes souterrains, creusés dans le roc, et passer en revue toutes les chambres où étaient déposés les sarcophages gigantesques des Apis. Il vit ces murs tapissés de stèles, ces milliers de textes, ces images divines, un trésor de

documens historiques sans analogue dans le monde; mais le signal d'alarme est donné, le soleil se lève! On n'a que le temps de regagner l'entrée, de la dissimuler avec soin et d'aller au-devant des officiers, auxquels on fit ce jour-là bon visage.

Le 19, six jours après la grande découverte, arrive une lettre du consul-général : les monumens déjà exhumés, au nombre de cinq cent treize, sont libéralement octroyés à la France par son altesse le vice-roi; mais les fouilles demeurent strictement interdites, comme étant « intempestives. » Ce dernier mot était heureusement trouvé, comme on voit! Quant aux cinq cent treize monumens, on se rappelle qu'ils n'étaient plus à Saqqarah; ils étaient en sûreté à Alexandrie en compagnie de deux mille autres. M. Mariette se garda bien de s'en vanter, et ne songea qu'à user de la faculté qui lui était accordée pour en expédier cinq cent treize nouveaux, provenant cette fois, non du *dromos* et des abords du Sérapéum, mais de la tombe divine dont il venait de prendre possession, et qui lui offrait une incomparable mine de richesses. Pour ce qui regardait l'ordre de suspension des travaux, il ne songea pas un seul instant à s'y soumettre; les officiers d'Abbas-Pacha s'humanisant chaque jour davantage, il put bientôt travailler sans contrainte, avant comme après le coucher et le lever du soleil.

Il découvrit vers cette époque d'autres tombes d'Apis, situées, non dans les galeries communes, mais sous le sable moderne et à la surface du sol antique. Il reconnut que chacune de ces sépultures était composée d'un édicule et, à l'étage inférieur, d'un caveau carré auquel donnait accès une rampe creusée dans le roc. Ces tombeaux isolés étaient d'un âge beaucoup plus reculé que ceux du grand souterrain; on y trouva le sarcophage du plus ancien des taureaux divins connus jusqu'à ce jour : il était daté du règne d'Aménophis III. Cette disposition fut en usage jusqu'à l'an 30 du règne de Ramsès le Grand, époque où l'on commença de creuser la tombe commune découverte le 13 novembre, qui a servi à l'inhumation des Apis depuis Ramsès II jusqu'à Psammétichus. Ce souterrain est composé d'une galerie de 100 mètres de long et de chambres, également creusées dans le roc, s'ouvrant sur la galerie, dans chacune desquelles fut trouvé un sarcophage monolithe, du poids de 60,000 à 70,000 kilogrammes, et muni de son couvercle. Le sol de ces chambres était jonché des statuettes de grands personnages admis à déposer ainsi leur propre image près des dépouilles divines. Une fois les cérémonies funèbres terminées, la chambre était murée pour l'éternité, de sorte que les pèlerins qui venaient dans la suite rendre hommage à Sérapis ne voyaient jamais le sarcophage où les restes du taureau sacré étaient déposés. Vers le temps de Psammétichus Ier, un éboulement s'étant produit

dans quatre chambres d'Apis, cette partie du souterrain fut abandonnée. Une nouvelle galerie fut inaugurée l'an 53 du règne de ce prince. La splendeur des tombes de la dernière période, qui commence à cette date, contraste avec la simplicité et la négligence qui président aux anciennes. Les sarcophages sont à peu près de la même grandeur; ils sont toujours en granit et monolithes, et l'on demeure étonné, quand on en considère les dimensions (plus de 3 mètres de haut sur 4 de long), des difficultés inouies qu'il a fallu surmonter pour les transporter de la carrière à cette hauteur dans le désert et à cette profondeur dans le souterrain.

Le 11 février 1852, une nouvelle lettre du consul-général de France transmettait à M. Mariette l'autorisation de reprendre ses travaux, — qui n'avaient jamais cessé, — lui enjoignant en outre de procéder à l'emballage des cinq cent treize monumens, qui étaient déjà au Louvre ou sur la route. Il demeurait bien entendu d'ailleurs qu'à part ces monumens concédés à la France tous ceux qui proviendraient des fouilles à l'avenir appartiendraient au gouvernement égyptien : c'était la part de l'Angleterre. Notre compatriote, qui naturellement ne pouvait entrer dans les vues politiques d'Abbas-Pacha, ne songeait qu'à sauver le produit de ses fouilles; payées par la France, elles ne devaient profiter qu'à la France. On comprendra combien il importait, à ce moment-là surtout, de n'en laisser rien distraire, lorsqu'on saura que, dans une des tombes isolées, il venait de s'apercevoir que le mur masquant la chambre funéraire était intact. Le son creux l'avertit que l'espace était libre derrière ce mur; l'ayant fait abattre, il pénétra dans une tombe divine vierge de toute spoliation et inviolée. Tous les objets y étaient à la place où les avaient laissés, trois mille ans auparavant, les prêtres d'Apis après les dernières cérémonies accomplies. Il ne put contenir son émotion, et des pleurs s'échappèrent de ses yeux, qui portaient encore les glorieuses cicatrices des blessures reçues au service de la science et de son pays.

Le bruit ne tarda pas à se répandre que « l'homme du désert » trouvait de l'or. L'effet en fut si prompt que, peu de jours après, il dut se munir de fusils et de revolvers. Il fut attaqué par les Bédouins, et, retranché dans sa petite maison avec son fidèle Bonnefoi, il y soutint un assaut en règle, essuya un feu de mousqueterie assez nourri et contraignit enfin les agresseurs à lever le siége. Comme il n'avait jamais laissé échapper la moindre occasion de se faire craindre et respecter, il inspirait aux Orientaux une estime singulière, et lorsqu'il s'agit d'user de l'autorisation officielle d'expédier ses cinq cent treize monumens, on lui envoya un effendi, le plus courtois qui se pût trouver, afin de remplir la pénible mission de veiller à l'emballage. M. Mariette lui persuada d'abord que ce qui

distinguait un monument pharaonique de tous les autres monumens, c'est qu'il se composait invariablement de plusieurs pièces. Ce principe, nouveau dans l'archéologie égyptienne, une fois admis, ils se mirent en devoir, lui et l'effendi, qu'il trouva piquant d'employer à cette besogne en qualité d'auxiliaire, de bourrer littéralement les vases creux ou canopes d'une foule de menus objets, puis de superposer quatre ou cinq de ces vases ainsi remplis, en les fixant les uns aux autres, et en ayant soin de retourner tous les couvercles excepté celui du haut : Anubis, dressant ses oreilles, dominait l'édifice, et cet ensemble factice était soigneusement enregistré par l'effendi pour *un* monument, — de sorte que les deux mille cinq cents objets nouveaux provenant du souterrain et expédiés au Louvre ne formaient que cinq cent treize colis. Mais comment échapper à l'attribution qui devait être faite au gouvernement égyptien de tous ceux que recélaient encore les galeries et les chambres? car on savait que les fouilles étaient plus fructueuses que jamais. Un heureux hasard avait fait tomber entre les mains de M. Mariette un très grand nombre de stèles en blanc qui avaient été préparées dans l'intérieur du Sérapéum pour y recevoir les inscriptions votives des adorateurs d'Apis, et qui étaient demeurées sans emploi. L'ingénieux archéologue se rappela qu'il avait été professeur de dessin; il imagina de composer et de tracer lui-même avec du noir de fumée, et en s'inspirant des textes authentiques placés sous ses yeux, des figures d'Apis et des caractères hiéroglyphiques; il y passa plusieurs nuits et s'y prit si adroitement qu'il put donner le change non-seulement aux surveillans, mais à des gens beaucoup plus habiles, et, tandis que les proscynèmes historiques étaient secrètement expédiés à Alexandrie et embarqués pour la France, les stèles factices étaient chargées sur les chameaux, avec les précautions les plus attentives, et conduites au Caire pour y former la galerie pharaonique du vice-roi. Abbas-Pacha ayant témoigné le désir de visiter lui-même ces monumens qui se trouvaient déposés à la citadelle, pour les rendre plus dignes de comparaître devant son altesse, on se mit en devoir de leur donner une sorte de toilette; on les lava même avec tant de soin que les inscriptions disparurent et que le gouvernement égyptien se trouva ainsi privé des autographes hiéroglyphiques de M. Auguste Mariette.

A la fin de 1852, il reçut du ministère de la maison de l'empereur le montant d'un nouveau crédit de 50,000 francs qui lui permit d'achever en paix l'exploration de la tombe d'Apis. Il avait terminé sa tâche vers les premiers jours de 1853. Le Sérapéum était entièrement déblayé, et tous les monumens transportables qu'il en avait tirés, au nombre de 7,000, étaient au Louvre. Quant aux sarco-

phages des Apis, ils sont naturellement restés à leur place, et ils composent avec les galeries et les chambres du souterrain la seule partie qui soit accessible aux visiteurs. Malheureusement le *dromos*, l'avenue des sphinx, les tombes isolées, tous les abords, tous les annexes de la tombe divine, ont disparu de nouveau sous l'action permanente et envahissante des sables. Il est évident qu'au temps où les adorateurs d'Apis se rendaient au Sérapéum on avait soin d'entretenir les tranchées artificielles qui avaient dû être faites à grands frais pour établir et protéger l'accès de cette nécropole. Le sable est comme l'eau : il cherche incessamment et retrouve son niveau; c'est une erreur de croire que le vent a pu modifier sensiblement la hauteur de la couche superficielle. Le jour où l'entretien des avenues a été négligé, le désert a repris ses droits, c'est-à-dire son aspect primitif, et a replacé sur ce champ de la mort le linceul que l'industrie humaine en avait écarté.

La découverte du Sérapéum donnait lieu à deux publications différentes : l'une devait initier le public au plan, à la marche des travaux, et donner l'inventaire des monumens provenant des fouilles; l'autre, en présenter les résultats historiques et les conséquences au point de vue des études religieuses, et en particulier du dogme de l'ancienne Égypte. De ces deux ouvrages, il n'a paru que quelques fragmens; il nous reste donc à faire connaître, — en suppléant par nos informations personnelles à l'insuffisance de ces notices, — et à préciser les principaux résultats que cette grande découverte a procurés.

II.

Le compte-rendu détaillé des fouilles du Sérapéum avec les plans et les explications techniques n'est pas encore publié ; les élémens seuls en sont préparés. Un manuscrit perdu, l'exécution de magnifiques livraisons de planches chromolithographiques interrompue brusquement, la reprise des fouilles sur d'autres points, enfin les occupations incessantes que réclame le musée créé à Boulaq, ont jusqu'à ce jour empêché M. Mariette de donner son grand ouvrage d'ensemble sur les résultats de sa première mission. Il a voulu du moins en faire comprendre l'intérêt au double point de vue de l'archéologie et de l'histoire religieuse et politique : tel a été le but qu'il s'est proposé dans les trois seuls écrits qu'il ait livrés au monde savant sur les fouilles de Saqqarah. Le premier de ces essais, intitulé *Renseignemens sur les soixante-quatre Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum*, n'a pas même été publié entièrement. Par une fatalité étrange qui semble s'attacher à la divulgation de sa découverte, le recueil où s'imprimait ce travail a cessé de paraître

dès le septième numéro; la suite en a été tirée à part et est devenue très rare aujourd'hui. La seconde publication de M. Mariette offre un *Choix de monumens et de dessins découverts ou exécutés pendant le déblaiement du Sérapéum* (1856); c'est une simple brochure renfermant douze pages de texte et dix planches fort intéressantes, car c'est le seul témoignage qui nous reste de la marche des fouilles et de l'aspect des lieux aujourd'hui disparus sous le sable. Le troisième écrit, *Mémoire sur la mère d'Apis*, a une tout autre importance : c'est la première révélation qui nous ait été faite d'un des dogmes fondamentaux de la religion égyptienne.

Nous avons déjà reconnu deux époques archéologiques distinctes dans le Sérapéum : la plus ancienne commence à Aménophis III (XVIIe siècle avant Jésus-Christ) et s'arrête à Ramsès II ou Sésostris; la seconde comprend les Apis inhumés entre les règnes de Sésostris et de Psammétichus Ier. Il existe une troisième époque qui s'étend de l'an 53 de ce règne jusqu'au Ier siècle de notre ère. Si les tombes des taureaux sacrés avaient été trouvées intactes, le classement chronologique n'aurait présenté aucune difficulté; mais quatre sépultures seulement étaient vierges. Dans le reste du cimetière régnait un tel désordre qu'il a fallu recueillir avec un soin minutieux tous les indices que le temps avait respectés, s'inspirer de la vue des lieux, tenir compte des divers modes de construction et de décoration, interroger surtout les inscriptions encore en place et rapprocher de celles-ci les monumens de même style épars dans le souterrain, reconstituer enfin, à l'aide de tous ces élémens, la tombe divine telle qu'elle avait existé au temps de sa splendeur. C'est ce travail de synthèse archéologique qui a permis à M. Mariette de retrouver soixante-quatre Apis et de les classer chronologiquement.

Dans la chambre du plus ancien Apis, daté du règne d'Aménophis III, une peinture représente ce roi accompagné de Toutmès, son fils, et faisant au taureau divin l'offrande de l'encens. La tombe du quatrième Apis dans l'ordre chronologique était inviolée. Le sarcophage était intact, mais les dépouilles du taureau étaient méconnaissables; il n'y avait aucune trace de bandelettes, ce qui prouve que l'inhumation du dieu ne ressemblait en rien aux autres; la tête avait été détachée du corps, et le fond de la cuve présentait, sur un support, un amas confus de bitume et d'ossemens brisés, le tout amoncelé confusément sous une enveloppe de mousseline. Le septième et le huitième Apis ont été trouvés dans un même caveau; ils appartiennent tous deux au long règne de Ramsès le Grand. C'est la plus belle découverte faite au Sérapéum; c'est la tombe vierge dont nous avons parlé et dans laquelle furent trouvés les bijoux d'or et d'émaux cloisonnés. M. Mariette, en y péné-

trant, vit le sol jonché de feuilles du même métal, il en retira une centaine de statuettes en pierre dure, en calcaire, en terre cuite émaillée; le premier sarcophage, en pierre, en cachait un second en bois, qui en couvrait un autre encore. Ce dernier enlevé, on vit la partie supérieure ou le couvercle d'une grande boîte de momie à tête humaine, visage doré, sans *uræus*. Sur la poitrine était tracée cette légende : « voici Osiris-Apis, celui qui réside dans l'*Amenti* (le paradis); voici le Dieu grand, le seigneur éternel, le dominateur à toujours. » Quand ce couvercle fut écarté, on trouva un énorme monceau de *détritus* noirs, moulé dans la forme de la cavité où il était logé. La tête du taureau était absente, mais on y reconnut une matière bitumineuse, encore très odorante, et qui tomba en poussière au contact de la main; elle entourait une quantité de petits débris d'ossemens de bœuf intentionnellement brisés avant l'ensevelissement. Parmi ces restes étaient quinze statuettes bucéphales et les fameux bijoux, merveilleux spécimens d'orfévrerie qui datent de trente-quatre siècles. Il faut examiner ces objets à la loupe, sous la vitrine du Louvre, et surtout l'épervier d'or et d'émail aux ailes éployées et à tête de bélier; cette tête a une finesse de modelé, une perfection de détails, dignes du ciseau d'un Cellini.

L'art égyptien ne saurait être considéré au même point de vue que les productions plastiques des Grecs, car il n'était, à l'époque des Ramsès du moins, qu'un instrument docile au service de la pensée théocratique; sa mission unique consistant dans l'interprétation du sentiment religieux, il devait se borner à traduire des symboles. L'écriture n'étant d'autre part que la représentation d'objets matériels et procédant des arts du dessin, ceux-ci devinrent fixes et immuables comme elle. Le perfectionnement y fut interdit; toute aspiration de l'artiste, sorte d'hiérogrammate, vers l'idéal eût été tout à la fois une dérogation aux conventions alphabétiques et une atteinte portée à la religion. L'observation des formes sacrées étant imposée à tous, à peine le ciseleur pouvait-il s'écarter de ces lois inflexibles dans les plus menus détails, et encore, un sens mythique étant attaché à ces petits objets, la disposition, le caractère, le contour, y demeuraient-ils conventionnels. Si le dessin général de l'épervier du Louvre, par exemple, est imposé à l'orfévre par le formalisme religieux, on lui abandonne du moins le travail de la tête de bélier; dans ce domaine ainsi limité, son burin peut s'exercer librement et rendre les accidens de la nature avec toute la fidélité dont une observation fine et une grande habileté de main le rendaient capable. Au temps de l'*ancien empire*, sous la IVe dynastie par exemple, il s'en faut de beaucoup que les arts d'imitation aient été asservis à des règles aussi étroitement exclusives; ils ont pro-

duit, à cette époque reculée, des œuvres qu'on aurait pu croire, à cause de cette haute antiquité, primitives et informes, et qui n'ont cependant rien d'archaïque, dans lesquelles on rencontre, avec une certaine science de modelé académique, le sentiment de la vérité et de la vie. Le scribe assis du Louvre et le célèbre cheik en bois de cèdre de Saqqarah, que l'on a pu admirer à l'exposition de 1867, la statue de Chephrem du musée de Boulaq, enfin les têtes de Meydoun récemment publiées, nous en offrent, en des genres différens, de curieux modèles. Sous le *moyen* et le *nouvel empire* au contraire, l'imitation est remplacée par l'austère convention religieuse; tout devient froid, compassé, hiératique; le dessin est désormais un signe, comme les lettres; les contours en sont prescrits par les lois du temple; il traduit des dogmes, des pensées, et jamais la nature. La petite tête du bélier, le *lion passant* de l'anneau de Ramsès, la bague aux coursiers (vitrine centrale de la salle n° 1 du musée Charles X), enfin le diadème et le poignard d'Aah Hotep (musée de Boulaq), nous avertissent seulement de ce que l'art égyptien de cette seconde époque eût pu donner sans les règlemens sévères qui emprisonnaient son génie et arrêtaient son essor.

C'est surtout la XXIIe dynastie, dite *Bubastite*, qui a été restituée par M. Mariette avec la généalogie de cette famille royale. On peut même dire qu'il a réuni et classé tous les élémens de cette période pharaonique; deux rois nouveaux sont venus y réclamer une large place. La simultanéité, démontrée aujourd'hui, de certains règnes et le parti-pris de Manéthon d'exclure les usurpateurs expliquent les lacunes de ses listes. C'est l'époque des luttes ardentes et des morcellemens, c'est le temps où le prophète Isaïe faisait dire au dieu des Juifs : « J'exciterai l'Égyptien contre l'Égyptien, l'homme combattra contre son frère, l'ami contre l'ami, ville contre ville, royaume contre royaume. » C'est ainsi que le conquérant éthiopien Sabacon (Schéwek), si clairement désigné par Isaïe dans ce passage : « je livrerai l'Égypte aux mains d'un maître sévère, un roi victorieux dominera sur eux, » ne figure pas dans le Sérapéum, parce que Memphis était d'abord restée au pouvoir de ses maîtres indigènes pendant que la dynastie étrangère dominait dans le reste du pays; mais deux Apis de cette dynastie prouvent que la simultanéité des deux gouvernemens ne fut qu'éphémère. Il faut se rappeler aussi qu'à la mort d'un taureau sacré on ne rencontrait pas toujours parmi les bœufs de l'Égypte les signes infaillibles, les marques hiératiques auxquelles on reconnaissait une nouvelle incarnation d'Osiris. Pomponius Méla a noté la longue attente qui séparait quelquefois ces manifestations divines. Quant à l'anarchie des *dodécarques* ou, comme on dit communément, des *douze seigneurs* qui ont précédé immédiatement Psammétichus, elle ne pouvait

laisser aucune trace sur les proscynèmes du Sérapéum; mais pour la XXVIe dynastie, qui commence avec ce même Psammétichus, quatre cents personnages de Memphis, dont aucun ne porte un nom étranger, et qui figurent sur les 168 stèles escortant le premier Apis de ce long règne, prouvent qu'il inaugura la restauration de la monarchie nationale, et coïncida avec l'expulsion des dominateurs éthiopiens.

Champollion avait distingué, dans son panthéon, et nommé la plupart des divinités égyptiennes; M. Wilkinson a complété ce premier travail; M. Lepsius a démontré que ces personnages divins formaient des groupes auxquels on pouvait donner le nom de *triades* locales dans les divers nômes où ils étaient adorés; enfin M. Birch a publié à son tour, dans sa *Galerie du British Museum*, des résumés qui sont une des meilleures sources auxquelles il soit permis de puiser encore aujourd'hui. Tous ces travaux n'étaient en quelque sorte que la constatation des faits observables pour tous sur le nombre, les attributs et les répartitions des dieux de l'Égypte; c'est la science française qui, la première encore, portant le flambeau dans les entrailles de la terre, a dégagé des textes et des peintures du Sérapéum les dogmes de l'incarnation et de la trinité divines.

M. Mariette avait remarqué sur quelques-unes de ces stèles un personnage féminin de forme humaine avec une tête de génisse supportant entre ses cornes le disque lunaire. Cette figure est assise, et tient de la main droite la croix ansée, de la gauche le sceptre à tête de lévrier, signes de la divinité. C'est donc une déesse. Elle est étroitement liée au taureau sacré et ne se rencontre jamais sans lui; Apis « semble marcher en partant d'elle. » Élien est le seul, parmi les écrivains classiques, qui ait parlé des épouses d'Apis; Pline, Ammien Marcellin et Solin nous apprennent qu'on présentait des génisses au taureau divin, mais qu'elles étaient mises à mort sans qu'il y eût eu de rapprochement. En effet, s'il eût connu des épouses charnelles, qu'auraient été ses produits? Évidemment des *Apis*, et il y aurait eu plusieurs Apis, ce qui n'était pas. D'ailleurs Strabon dit qu'une partie du temple de Memphis était réservée à la mère d'Apis. Ce dernier témoigagne est confirmé par le texte d'un monument trouvé au nord du Sérapéum : c'est la tombe d'un personnage qualifié de *prophète de la mère d'Apis*. Donc Apis avait une mère, qui était déesse, et était elle-même l'objet d'un culte avec ses prêtres attitrés. Qu'était-ce maintenant qu'Apis? L'auteur du livre *de Isidi et Osiridi* nous dit qu'on entretenait à Memphis « le taureau Apis, image d'Osiris, » que le nom de Sérapis était composé de ceux d'*Apis* et d'*Osiris*, et que les prêtres justifiaient ce point de doctrine en alléguant qu'A-

pis était la plus belle image d'Osiris; Diodore rapporte que le culte d'Apis s'explique par la tradition « que l'âme d'Osiris avait passé dans un taureau, et que depuis lors elle se manifestait aux hommes sous cette forme. » De nombreux textes hiéroglyphiques peuvent, sur ce point, servir de preuves justificatives aux passages cités des écrivains classiques : un de ces textes proclame « qu'Apis est Osiris résidant dans l'*Amenti* (le paradis). » Apis y est toujours identifié à Osiris; bien plus, c'est Osiris fait chair, Apis est l'incarnation d'Osiris. Les auteurs anciens nous fournissent déjà d'importans éclaircissemens sur le mystère de cette incarnation. Le premier en date, Hérodote, s'exprime ainsi (III, 28) : « Apis ou Epaphos est enfanté par une génisse qui ne doit pas porter dans son sein un autre fruit; les Égyptiens disent qu'un éclair descend du ciel sur cette génisse et qu'alors elle donne naissance à Apis. » Pomponius Méla est plus explicite encore sur le point capital de l'enfantement, qu'il distingue de l'engendrement : « Apis n'est pas le produit du taureau et de la génisse, mais il est conçu d'une façon divine par le feu céleste. » D'après le livre *de Isidi et Osiridi*, « Apis est conçu lorsque la flamme fécondante tombe de la lune sur la génisse. » Plutarque dit « qu'Apis est enfanté par le contact de la lune. » Les textes hiéroglyphiques donnent un sens plus précis à ces traditions en faisant intervenir Phtah dans l'accomplissement du mystère de l'incarnation divine. Phtah est la force éternelle, antérieure à toute création, c'est la règle du monde, c'est l'esprit et le souffle de Dieu. D'autre part, Osiris est le dieu bon, le principe du bien, il personnifie le triomphe de la vie sur la mort, de la lumière sur les ténèbres. Si Apis est nommé dans les textes sacrés « l'incarnation d'Osiris, » il est aussi appelé « la seconde vie de Phtah, le révivifié de Phtah; » sur une table à libations du Sérapéum, il est « le souffle vivant de Phtah, » enfin, sur un grand nombre de monumens, « le fils de Phtah. » En rapprochant ces divers documens, on arrive à la solution suivante : Apis est l'incarnation d'Osiris, le dieu du bien par excellence, il est enfanté, et non créé, par une génisse qui est déesse et qui devient mère sans cesser d'être vierge. La conception se fait par le souffle de Phtah, dieu incréé comme Osiris. Apis est dieu, Osiris est dieu, Phtah est dieu; ce sont trois dieux en un seul, ou plutôt trois manifestations de la divinité. Pourtant l'incarnation n'est pas une simple manifestation; Dieu descend sur la terre sous l'humble forme du taureau, il vit parmi les hommes; il mourra parmi eux de mort violente à un âge marqué d'avance par les légendes d'Osiris. Après sa mort, il ressuscite et retourne dans le sein de Dieu sous le nom de Sérapis; il s'identifie plus étroitement à la substance divine d'Osiris, qui est, dans les régions infernales, le protecteur et le sauveur des hommes, absorbés eux-mêmes, après

leur justification, dans le sein de la divinité et introduits au partage de la vie éternelle.

Tel est le dogme de l'incarnation d'Osiris, fondement principal de la religion égyptienne, dogme qui est resté debout, entouré du respect et de l'adoration des peuples civilisés de la vallée du Nil pendant plus de trois mille ans, car l'hypothèse de M. Mariette, qui regarde la pyramide à degrés de Saqqarah, avec ses trente chambres intérieures, comme étant la tombe commune des Apis de l'ancien empire, paraît à peu près confirmée aujourd'hui par la découverte récente d'autres textes qui font remonter le culte du taureau divin jusqu'à la seconde dynastie.

III.

Le printemps de 1853 trouva M. Mariette, avec ses ouvriers, au pied des grandes pyramides. Le duc de Luynes l'avait prié de dégager à ses frais la base du grand sphinx des sables qui l'enveloppaient jusqu'aux épaules. Le travail s'acheva en quelques semaines, et l'on reconnut que ce monument célèbre, taillé dans un rocher dont la disposition naturelle avait sans doute suggéré l'idée d'en tirer cette figure, avait été à peine dégrossi à sa partie inférieure. Les artistes de ces âges reculés, — car le grand sphinx est plus ancien, ou tout au moins contemporain des pyramides de Giseh, — avaient seulement donné leurs soins à la tête, dont le caractère grave et la belle expression, appréciables encore aujourd'hui malgré les mutilations qu'elle a subies, font l'admiration de tous les vrais connaisseurs. Quant aux pattes, elles avaient été exécutées en maçonnerie. Le grand sphinx n'avait été dégagé par Caviglia que sur la face antérieure, où l'on avait trouvé trois autels; M. Mariette découvrit son nom, *Hor-hem-khu*, qu'il est facile d'identifier avec l'*Armachis* des Grecs. Malheureusement le sable, n'ayant pas été contenu aux abords du monument, a repris son niveau, et le dieu ne laisse voir à ses visiteurs, comme avant la fouille, que sa tête, impassible et sévère comme la vieille civilisation de l'Égypte, dont il est un des plus antiques témoins; mais la munificence du duc de Luynes permit de faire, à une centaine de mètres au sud-est du grand sphinx, une découverte d'un bien autre intérêt. On mit au jour un édifice tout entier en granit rose d'Éléphantine, dont les piliers carrés sont monolithes et les murs construits en gros blocs irréguliers. Aucune inscription, aucun dessin ne décore les parois ni les colonnes de cet édifice étrange, le plus ancien peut-être qui soit au monde, et dont il est malaisé de déterminer la destination. On a tiré d'un puits, pratiqué dans une des parties de cette construction, l'incomparable statue en brèche verte de Chephrem, le fondateur de

la seconde pyramide, spécimen unique de la belle statuaire officielle de l'ancien empire.

C'est en 1853 que mourut Abbas-Pacha. Son oncle, Saïd-Pacha, fut appelé au gouvernement de l'Égypte. Animé d'un tout autre esprit que son neveu, il fut, comme on sait, l'ami de la France. Pendant l'hiver de 1857-1858, il pria le gouvernement français de lui envoyer M. Mariette, qui était alors conservateur-adjoint du Louvre. Il s'agissait de préparer des fouilles pour le voyage projeté du prince Napoléon en Égypte, voyage qui n'eut lieu d'ailleurs que bien des années après. Les premiers travaux s'accomplirent en partie aux frais du prince; mais bientôt Saïd-Pacha donna à M. Mariette le titre de bey, il autorisa les corvées, encouragea les fouilles, en multiplia le nombre, décréta la conservation des antiquités, défendit aux moudyrs des provinces d'y toucher, donna commission au nouveau directeur des travaux de veiller lui-même à l'exécution de ses ordres, et fonda le musée de Boulaq pour y déposer les monumens. Trente-cinq chantiers furent ouverts successivement sur différens points de l'Égypte et de la Nubie. Il faudrait écrire des volumes pour faire un compte-rendu, même sommaire, de ces immenses travaux; nous voudrions toutefois faire connaître, en les groupant dans l'ordre géographique, les principales découvertes et les faits historiques, archéologiques ou religieux qui s'en dégagent.

Si l'on remonte la vallée du Nil du nord au sud, on rencontre d'abord dans le Delta un point très important près de l'ancienne branche Pélusiaque, au sud du lac Menzaleh : c'est Sân, l'ancienne Tanis. Ce chantier a donné d'importans résultats et a fourni les monumens les plus précieux du temps des pasteurs. Un des rois Hycsos y est représenté sous la figure d'un sphinx colossal, dont quatre analogues ont été découverts par la suite. Les mêmes traits caractéristiques qui distinguent les peuples de race sémitique donnent à ces sphinx un intérêt inappréciable. D'autres statues, appartenant au même type, ont été trouvées à Sân, et prouvent que Tanis, nom sémitique de la ville égyptienne d'Avaris, était bien la capitale de ces rois étrangers, oppresseurs du pays des Pharaons. La conformité de ces types avec celui des habitans actuels des rives du Menzaleh a même conduit Mariette-Bey à reconnaître dans ces derniers les descendans des conquérans, et à les rattacher à la grande famille sémitique fixée de tout temps dans la région voisine de l'Asie, de l'autre côté de l'isthme. Sans croire avec l'historien Josèphe que l'invasion des Hycsos n'est autre que l'immigration de la famille de Jacob en Égypte, il est du moins permis d'attribuer un grand fonds de vérité à l'histoire du patriarche Joseph et d'admettre même qu'il a pu être le ministre d'un de ces Pharaons envahisseurs appartenant à la même race que lui. Le sphinx sémitique de Tanis

porte sur l'épaule le cartouche d'un de ces rois pasteurs, *Apapi* (Apophis). Il résulte encore des fouilles de Sân que l'invasion et la domination des Hycsos furent moins terribles qu'on ne l'a cru, puisque, dans leur capitale même, ils ont laissé subsister les images des anciens rois nationaux, comme Amenemha Ier, fondateur de la XIIe dynastie, Osortasen Ier et Sévekhotep III (XIIIe dynastie), dont les colosses ont été trouvés debout. Si Tanis a été le centre de la domination des pasteurs pendant les cinq siècles qu'elle a duré, nous savons aujourd'hui que cette domination ne s'est jamais étendue jusqu'à Thèbes.

Les résultats des fouilles pratiquées à Saïs, à Thmuis, à Cynopolis, à Bubastis, à Athribis, à Héliopolis, sont loin d'avoir la même importance. Nous avons hâte de retourner aux environs de Memphis et des pyramides, où les explorations ont été, pour ainsi dire, incessantes, et qui ont, à chaque campagne, apporté un contingent aussi riche que varié au musée du vice-roi. Un des premiers monumens trouvés aux pyramides de Gisch fut le sarcophage d'un certain Choufou-Anch, contemporain et portant le nom du fondateur de la grande pyramide. Choufou est le Chéops d'Hérodote, si mal placé par l'historien grec après Sésostris, quoiqu'il lui soit antérieur de dix-huit siècles environ. Le précieux sarcophage de Choufou-Anch représente, sur sa face principale, la décoration réduite d'un temple de cette époque reculée; nous n'avons aucun édifice remontant à l'ancien empire, et l'on se persuade facilement que le système d'architecture dont ce monument nous offre le spécimen décoratif devait frapper l'esprit par son ordonnance harmonieuse et sobre, et par une heureuse alliance de grandeur et de simplicité.

Les différens quartiers de la nécropole de Memphis ont fourni de nouvelles tombes des six premières dynasties, qui viennent s'ajouter à celles que M. Lepsius avait publiées. Ces sépultures, offrant souvent des représentations très variées, sculptées en creux et peintes de riches couleurs, ont été étudiées avec soin par Mariette-Bey. Le mémoire qu'il a publié sur ces *mastaba* (tombes) prouve que, si les arts du dessin sous l'ancien empire étaient tout autres qu'aux époques plus récentes, c'est qu'ils servaient sans doute d'autres besoins, étaient l'expression d'autres idées et témoignaient de mœurs différentes. Les tombes de Saqqarah s'éloignent autant, quant à leur disposition générale, des sépultures du moyen et du nouvel empire à Thèbes que l'ornementation et les tableaux intérieurs des unes et des autres répondent à des préoccupations opposées. Rien de plus imprévu que les scènes représentées dans ces tombes de l'ancien empire pour ceux qui, n'ayant de l'Égypte qu'une connaissance superficielle, attribuent *a priori* à cette civilisation des bords du Nil une monotone uniformité. Les découvertes archéologiques

de M. Mariette révèlent au contraire une grande variété et une frappante dissemblance dans les âges successifs qu'elle a traversés. Avec quel étonnement ne voit-on pas dans les peintures des chambres funéraires de Saqqarah des scènes riantes de la vie terrestre d'où la pensée de la mort semble avoir été soigneusement écartée! Elles sont égayées par les épisodes les plus agréables : on y voit le personnage enseveli dans la tombe se livrer aux plaisirs de la chasse et de la pêche; il assiste à des joutes sur l'eau, pendant que les femmes l'amusent par leurs chants et leurs danses et que les musiciens le récréent par les accords des instrumens. D'autres peintures le représentent faisant l'étalage de ses trésors et présidant à des travaux variés : on met des barques sur le chantier; des maçons lui bâtissent des maisons pendant que des ébénistes fabriquent les meubles destinés à les orner. Ces tableaux correspondent évidemment au passage de l'homme sur la terre, d'autres semblent relatifs à la période de transition entre la vie et la mort; mais cette transition, si redoutable dans l'esprit des peuples d'un autre âge, est si faiblement indiquée ici qu'il est même difficile de l'apercevoir. De grandes barques naviguent à la voile ou à la rame, ayant à bord un nombreux équipage : on voit sur quelques-unes un édicule dans lequel le défunt « traverse les eaux, se dirigeant, dit l'inscription, vers l'*Amenti* (le paradis); » mais ce même défunt est représenté sous la figure souriante d'un personnage debout, le bâton de commandement à la main et dirigeant lui-même sa propre dépouille au tombeau. Plus loin le mort grandit, il atteint des proportions colossales et se trouve assis devant une table d'offrandes que ses serviteurs chargent de présens; ils en portent sur leur tête, dans leurs mains, tenant en laisse des animaux domestiques. Le tombeau est appelé dans les textes hiéroglyphiques « la demeure éternelle, » comme dans Diodore. Le défunt y passe gaîment le temps de l'autre vie à voir défiler ses propriétés, personnifiées par des figures portant dans leurs mains les principaux produits de la terre. Dans la chambre extérieure, il est représenté inspectant ses domaines. On laboure, on sème, on entasse le blé; des troupeaux passent un gué, des veaux jouent dans les herbes, on trait les vaches, on mène boire des ânes. On pourrait ajouter à ces gracieuses images, qui rappellent plutôt la vie pastorale et les scènes des *Géorgiques* que le tribunal d'Osiris et les juges de l'enfer, bien d'autres représentations du même genre où le mort assiste toujours à toutes ces opérations, tranquille, radieux, entouré des siens et jouissant de tous les biens de la vie. Il est vrai qu'il n'est encore que sur le seuil de l'éternité. Au fond du caveau où se cache son cercueil, « le rituel l'a saisi, » il est la proie de la mort, et il compte enfin avec les juges de sa destinée future; mais aucune sombre image n'est venue, dans le

sein de la mort même, troubler la sérénité de son âme ni l'arracher au souvenir présent de la terre qu'il vient de quitter pour toujours. Combien tout cela est loin des idées que nous avaient laissées dans l'esprit nos auteurs classiques, sans en excepter les éloquentes erreurs de Bossuet ! — Une des plus précieuses découvertes faites dans les tombes de Saqqarah fut la nouvelle liste de cinquante-huit rois commençant par Ramsès II et s'élevant jusqu'aux premières dynasties.

Pour trouver d'autres chantiers importans, il faut remonter le Nil, franchir toute la moyenne Égypte, laisser le Fayoum à droite, passer devant Girgeh, Soadj, et débarquer sur la rive gauche à Bellianeh. A trois lieues du fleuve, on arrive au Mastabat-el-Madfouneh ; c'est là que sont les ruines d'Abydos et l'emplacement présumé de This, la plus ancienne ville de l'Égypte, résidence de Ménes, le premier de ses rois. Il s'agissait surtout, à Abydos, de dégager les monumens de l'inondation des sables qui les cachaient, au point qu'on pouvait descendre de cheval sans s'apercevoir qu'on avait mis le pied sur le toit du temple. Les travaux commencèrent en 1858. Abydos comptait trois temples : au sud celui que Strabon appelle à tort le *Memnonium*, et qui n'est autre que le grand temple de Séti Ier, fouillé par M. Mariette; un peu plus loin, le temple de Ramsès II, tout à fait ruiné, mais qui a donné la première liste royale d'Abydos, aujourd'hui à Londres; le troisième est situé plus au nord. On le devine à sa vaste enceinte de briques crues, mais on n'en a rien pu tirer. C'est là qu'était le principal sanctuaire d'Osiris, honoré d'un culte universel en Égypte et qui, pour les peuples de la vallée du Nil, jouait le même rôle que Jérusalem et le saint sépulcre pour les chrétiens, puis la nécropole, mine inépuisable de monumens pour le musée de Boulaq. Le grand édifice religieux de Séti est aujourd'hui déblayé en entier. Il appartient à une seule époque et même à un seul règne; mais, lorsque M. Mariette eut sous les yeux pour la première fois le majestueux ensemble d'un temple de la belle époque pharaonique, il reconnut qu'à part une importante série de tableaux représentant l'apothéose du père de Ramsès II et une seconde liste royale, le reste ne nous apportait aucune révélation importante. Quand on compare surtout la banalité des textes qui décorent ces murs avec les documens si intéressans que nous fournissent les temples ptolémaïques sur le dogme et le culte de l'Égypte, il faut se persuader que les édifices pharaoniques devaient être intentionnellement mystérieux, car ils ne donnent aucun renseignement précis ni sur leur destination propre, ni sur le caractère des divinités qui y étaient adorées, ni sur les cérémonies qui y étaient célébrées. Tout y est fermé, le dogme y est sous-entendu, le sens religieux obscur ou caché. Dans les temples de la période des Lagides au contraire, les textes sont abondans,

clairs, prolixes même; le sanctuaire s'ouvre, les dieux descendent de leurs nuages avec leurs cortéges d'attributs; quelle que soit la richesse des documens, on ne tarde pas à en saisir le fil, les chambres livrent tous leurs secrets, le temple s'illumine ainsi de ses propres clartés, on en comprend l'esprit, on peut en éclaircir le mystère. Il est possible toutefois que le temple d'Abydos réserve aux savans interprètes de l'avenir d'intéressantes surprises, et révèle un sens plus précis par l'étude de textes méconnus ou incompris aujourd'hui. Quant à présent, il faut bien avouer qu'il a trompé toutes les espérances. La disposition en est étrange, et l'on ne peut même reconnaître la divinité qui y était principalement en honneur.

Si nous remontons encore le Nil, nous découvrons, vers le coude qu'il forme à sa sortie de Qéneh, près de l'emplacement de l'ancienne Coptos, sur la rive gauche du fleuve, le fameux temple de Dendérah (*Tentyris*), que l'on regardait, avant Champollion, comme un des plus anciens édifices des âges pharaoniques, et qui date cependant des derniers Ptolémées, de Cléopâtre, de Césarion, fils naturel de César, et ne fut achevé que sous Tibère; on y trouve même les cartouches des empereurs jusques et y compris Antonin le Pieux. Cette erreur des membres de la commission d'Égypte, bien explicable à une époque où la clé du déchiffrement n'était pas encore trouvée, témoigne du moins de l'immutabilité apparente de ce peuple, puisque ni la perte de ses rois indigènes, ni deux siècles de domination persane, ni trois cents ans d'occupation grecque n'avaient pu altérer le caractère général et la décoration de ses temples, et que rien n'indiquait aux visiteurs non initiés s'ils avaient affaire à un édifice des plus anciens ou des plus bas temps. En présence du temple de Dendérah, l'attribution chronologique flottait indécise dans une période de deux mille ans. Aussi la première visite qu'y fit Champollion, le 24 novembre 1828, fut-elle une divulgation des plus imprévues pour le monde savant et pour le public.

Remontons encore le Nil en laissant le temple de Dendérah à droite, Qéneh et Coptos à gauche, et arrivons à Thèbes. Pour se rendre bien compte des fouilles accomplies dans les différens quartiers de cette ville et de sa nécropole, il est nécessaire d'exposer sommairement la topographie des points où furent ouverts les chantiers. Thèbes a été bien mal nommée la *ville aux cent portes*, car, n'ayant jamais eu d'enceinte, elle a bien possédé sans doute des portiques, comme celui de Ptolémée Évergète, des portes servant naturellement d'entrée aux palais et aux temples, mais elle n'en a jamais eu une seule donnant accès à la ville. La capitale de la Haute-Égypte se composait de deux parties distinctes, séparées par le Nil : sur la rive droite est la ville des vivans; sur la rive gauche la ville des morts. Les édifices de la première se groupent autour de deux villages dont les

noms modernes servent à désigner les deux grands quartiers des ruines, — Luqsor au sud, avec son temple daté des règnes d'Aménophis III, d'Horus et de Ramsès le Grand, d'où a été enlevé l'obélisque de Paris, — Karnak, avec le hameau de Kafr, au nord, qui forme le plus imposant ensemble de monumens religieux qui soit au monde, assemblage confus d'édifices de tous les temps, depuis l'obélisque d'Hatasou, fille de Toutmès Ier, et la fameuse salle hypostyle de Séti jusqu'au sanctuaire où se lisent les noms de Toutmès III et de Philippe Arrhidée, enfin jusqu'à la grande cour qui porte les cartouches de Ptolémée Philopator. — La ville des morts, sur la rive gauche du fleuve, comprend deux régions distinctes : la nécropole dans le désert, sur les deux versans de la colline libyque, et la région des temples, située dans la plaine. Dans la première région, en partant du nord, on rencontre la *Vallée des Rois*, aujourd'hui Biban-el-Moluk, où étaient creusées les sépultures royales avec leurs entrées secrètes, dont quelques-unes seulement ont été retrouvées, car nous n'avons pas même le tombeau de Ramsès le Grand. Ce chemin de la mort, aride, sans ombre, sans un brin d'herbe, tout hérissé de débris de rochers, encaissé entre deux contre-forts de la chaîne libyque, conduit aux splendides caveaux de Séti, découverts par Belzoni en 1818, puis à ceux de Séti II et des Ramsès III, IV, VI et VIII; sur le revers méridional et oriental de la chaîne, qui est littéralement perforé de myriades de trous creusés pour y loger des tombes, on distingue les cimetières de Drah-Abou'l-neggah, de l'Assassif et de Deir-el-Bahari. Dans la région de la vallée sont les quartiers de Qournah avec son temple daté de Séti et de Ramsès II, le *Ramesseum*, si connu par son temple et par le colosse monolithe de Sésostris, renversé et brisé aujourd'hui; le *Memnonium*, qui doit son nom aux deux colosses d'Aménophis III, dont celui du nord nous représente la fameuse statue de Memnon; Deir-el-Medineh avec son petit temple de Ptolémée Philopator; enfin plus au sud encore, Medineh-Tabou, dont les édifices forment un groupe considérable comprenant le temple de Toutmès III, le grand temple et le palais de Ramsès III.

C'est d'abord dans la ville des vivans, à Karnak, que Mariette-Bey ouvrit son premier chantier, dans une des cours intérieures. Il parvint à déblayer entièrement le sanctuaire où avaient été trouvés antérieurement les fragmens du *mur numérique*, qu sont au Louvre et nous font connaître en partie les tributs payés par les peuples soumis à Toutmès le Grand. Il put compléter ce texte historique et restituer dans leur ensemble les annales militaires de ce règne; il dégagea, dans le même sanctuaire, la liste des 230 peuples vaincus par le même souverain, tant en Asie qu'en Afrique, liste qui nous offre la plus ancienne nomenclature géogra-

phique qui soit au monde; enfin c'est encore à Karnak qu'a été découverte la stèle du même Toutmès III, dont le texte nous rapporte, dans un langage noble et poétique, les paroles du dieu de Thèbes, Ammon-Ra, au roi conquérant, et énumère ses principales victoires.

Mais c'est dans la ville des morts que s'accomplirent les plus grands travaux. A l'Assassif, on a fouillé des milliers de sépultures; c'est là qu'on a trouvé le cercueil en bois doré de la reine Aah-Hotep, mère d'Ahmès, qui a expulsé les pasteurs et fondé la XVIIIe dynastie. On se rappelle avoir vu, à Londres en 1862 et à Paris en 1867, les bijoux qui avaient été déposés sur la momie royale : le diadème d'or accosté de deux petits sphinx incrustés de lapis, le poignard, également en or incrusté de bronze noir et cloisonné d'émaux, ayant pour garde la tête d'Apis, le collier formé d'un fil d'or tressé sur lui-même à la façon de ces chaînes de Venise dont le secret est perdu, — les bracelets à fonds de lapis incrusté dans l'or, le *naos* ou broche pectorale, sans parler du miroir, de la hache d'or massif, du *flabellum* et de la barque symbolique portant le mort aux régions infernales. Ces produits d'un art merveilleux, quant aux procédés du moins, et qui datent de 3,300 ans environ, ne pourraient être exécutés aujourd'hui par l'orfévrerie moderne, d'après ce qu'avouaient Froment Meurice et Castellani. Dans le quartier de Deir-el-Bahari, on a déblayé ce qui reste du temple d'Hatasou, dont les peintures nous ont rendu une page de l'histoire du nouvel empire : c'est l'expédition maritime entreprise, sous cette régente, fille de Toutmès Ier, au pays de *Pount*, c'est-à-dire en Arabie; on y voit retracés les moindres épisodes de cette conquête : la flotte traversant la Mer-Rouge, abordant en Arabie, les vainqueurs recevant la contribution de guerre; le lapis, l'ivoire, l'or, les sycomores, transportés en Égypte dans des corbeilles d'osier, et même des singes, destinés sans doute à l'amusement de la régente. C'est à Medineh-Tabou qu'ont été exécutés les plus grands déblaiemens. Les deux temples et le palais sont entièrement dégagés aujourd'hui; des tableaux et des textes religieux en grand nombre sont livrés à l'étude.

Entre Thèbes et Éléphantine, on rencontre sur la rive gauche du Nil le temple d'Esneh (*Latopolis*), qui appartient au plus bas temps, ayant été construit entre le règne de Philométor et celui de l'empereur Caracalla. Un peu plus loin, également sur la rive gauche, est le temple d'Edfou (*Apollinopolis Magna*), sur les terrasses duquel s'élevait naguère un village moderne, aujourd'hui détruit par Mariette-Bey, qui a déblayé en entier ce splendide édifice, le spécimen le mieux conservé et le plus complet que nous possédions des temples égyptiens. Rien n'y manque : les pilônes, l'enceinte, le

temple lui-même avec toutes ses chambres. Il ne s'y trouve pas une ligne de texte, pas un détail des tableaux sacrés et de l'ornementation qui ne soit accessible aux recherches du savant et à la curiosité du voyageur. Il a été construit en entier par les Ptolémées, entre les règnes de Philométor et d'Évergète II, en l'espace de quatre-vingt-quinze ans. Les dimensions sont de 76 mètres de façade sur 137 de profondeur. Nous ne parlons que pour mémoire des fouilles d'Assouan (Syène), de l'île où fut Éléphantine, et des travaux de déblaiement de la petite île de Philae, puis de ceux d'Ipsamboul et du Gebel-Barkal au fond de la Nubie. Il faut rappeler cependant que c'est de ce dernier point qu'a été tirée la stèle qui a éclairé d'un jour nouveau toute l'histoire de l'invasion et de la domination éthiopienne de Tahraka dans la vallée inférieure du Nil.

Les vingt-deux mille monumens du musée de Boulaq ne sauraient d'autre part donner qu'une idée très imparfaite des résultats obtenus : ils ne constituent, si l'on peut ainsi parler, que le menu mobilier des temples, des palais et des tombes. Il faut voir sur place ces édifices eux-mêmes dans toute leur majesté, ces sépultures si variées avec leurs richesses décoratives; il faudrait surtout, — et cette bonne fortune nous a été donnée, — pouvoir assister à ces découvertes, voir par centaines les momies surprises dans leurs demeures, tirées de leur sommeil de quarante ou cinquante siècles, et arrachées à la couche où Anubis les avait déposées; il faudrait visiter la torche à la main ces chambres couvertes de peintures vierges, d'un éclat et d'une fraîcheur qui laissent bien loin derrière elles les maisons de Pompéi; mais ce qui dépasse tout le reste en intérêt, c'est une visite à Dendérah et à Edfou en compagnie de Mariette-Bey. Depuis vingt-trois ans qu'il interroge la terre des Pharaons, il est devenu le familier d'Ammon et de Ramsès, car il a forcé les portes du sanctuaire, et là, seul avec le dieu, comme autrefois les Pharaons et les Ptolémées, il a vu face à face Osiris à Abydos, Apis au Sérapéum, Horus à Edfou, Hathor à Dendérah. Ils ont eu de longs entretiens ensemble dans le silence et les ténèbres. Ce qu'ils lui ont révélé, nous allons le dire.

IV.

Le premier, M. Mariette a compris qu'un temple n'était pas une suite de chambres, de tableaux et de textes sans liens entre eux, et dont il soit permis de détacher des fragmens pour leur attribuer un sens complet et indépendant. Un temple est un livre bien fait dont l'idée principale est développée d'après un plan arrêté, dans un ordre voulu, et dont toutes les parties étroitement liées entre elles concourent à l'intelligence de l'ensemble. C'est dans cet esprit qu'a

été publié pour la première fois un temple entier, et l'auteur a pris comme départ de ce grand travail synthétique du panthéon égyptien le temple de Dendérah. Nous nous arrêterons seulement à la conclusion qui termine son cinquième volume, encore inédit. Cette conclusion résume toutes les explications tirées des textes, nous divulgue le dogme fondamental de l'Égypte, et l'on peut ajouter le dernier mot de cette civilisation et de ce pays, où la politique, les lois, les arts et les mœurs étaient subordonnés à la religion.

Le temple de Dendérah s'élève en un lieu que les traditions faisaient considérer comme sacré : c'était là qu'Isis était née sous la figure d'une femme. L'édifice doit donc son existence à Isis, et cependant Hathor en est la déesse éponyme. C'est que, dans son rôle de divinité naissante, Hathor prenait le nom d'*Isis;* mais en somme c'était bien elle qui était née à Dendérah sous la figure d'Isis.

Ptolémée XI a construit et non fondé le temple tel que nous le voyons aujourd'hui. Le *pronaos* n'a été achevé que sous l'empereur Tibère; mais l'édifice n'appartient aux bas temps que par sa construction matérielle. Il a certainement été édifié, distribué et décoré d'après un plan et un système antérieurs, et celui que nous voyons a simplement remplacé un monument beaucoup plus ancien, comme une copie peut remplacer un original. Or l'édifice religieux auquel il succédait avait indubitablement précédé l'âge des grandes pyramides; on en a la preuve. Il ne pouvait exister sans Hathor, et Hathor elle-même ne peut se concevoir sans le dogme fondamental qu'elle personnifie. Donc ce dogme, avec le culte qui en est l'expression, remonte aux plus anciens temps de l'Égypte; il doit dater de six mille ans environ, pour ne prendre que le calcul le plus modéré. Le jour où le culte d'Hathor s'est établi, cette déesse, dit Mariette, a dû représenter le type de l'harmonie générale de la nature, qui assure au monde sa grandeur et sa durée. Le temple n'était pas seulement sa résidence; « l'âme d'Hathor, » sous la forme mystique d'un épervier à tête humaine, était présente dans ses images, et les autres représentations des dieux étaient de même « hantées » par ces dieux. On croyait fermement à la présence réelle de la divinité dans son temple. Tout d'ailleurs en était non-seulement sacré, mais divin : le plan, l'ordonnance et la décoration. Le dieu Chnouphis en avait posé les limites et élevé les murs; Phtah, l'intelligence supérieure, avait présidé à l'exécution des détails; enfin l'habitation terrestre d'Hathor était l'image sensible de sa demeure céleste. Le roi fondateur est l'ouvrier qui exécute d'après l'inspiration divine. Il inaugure l'édifice, y introduit le mobilier, consacre les objets liturgiques; c'est lui qui règle les apprêts et les cérémonies du culte, prescrit les fêtes et en fixe la date.

Les tableaux sculptés et peints sur les murs, avec les longs textes

qui les accompagnent, nous permettent de reconnaître d'abord le caractère général du temple. Si nombreux qu'ils soient, la disposition en est uniforme. Le roi y est toujours figuré seul, face à face avec la divinité; il lui présente une offrande et en sollicite une faveur, toujours accordée. Le prêtre n'y paraît jamais; c'est le roi qui fait tout; offrandes et prières viennent de lui, tous les biens, toutes les grâces divines s'adressent à lui. Cependant le temple a été construit à frais communs par les habitans du nôme et de la métropole; mais ils n'y étaient jamais introduits; bien plus, l'édifice religieux était absolument caché aux habitans de Tentyris par les quatre grands murs de l'enceinte, plus élevés que les terrasses du temple. Les prêtres ne sont pas, comme on l'avait pensé, les intermédiaires entre le peuple et la divinité. Il n'y a ni oracles ni divinations, ni sacrifices, il n'y a que des offrandes, et c'est le roi qui les fait. En Égypte, comme on voit, les souverains n'étaient pas seulement les dépositaires de l'autorité et les représentans de la nation; ils étaient les « fils bien-aimés » de la divinité, et c'est à ce titre qu'ils pouvaient la voir et converser avec elle dans le silence et la retraite du sanctuaire. Le temple est donc autant un hommage rendu à la majesté royale qu'un témoignage d'adoration de la puissance divine. Une des choses qui frappent le plus le visiteur à Dendérah, c'est l'obscurité profonde qui règne dans les salles intérieures. Dans le sanctuaire, cette obscurité est complète. Ces ténèbres étaient propices aux entretiens secrets du roi avec le dieu; mais l'exclusion absolue du prêtre de tout rapport direct avec la divinité n'empêche pas le sacerdoce d'avoir été nombreux et puissant. On voit dans les textes qu'il avait le soin des processions et de leurs apprêts, qu'il était chargé d'oindre les statues, de les habiller, de les promener, d'immoler les victimes offertes et d'entretenir le temple.

Hathor était la divinité principale de Dendérah, mais un certain nombre d'autres dieux prenaient place à côté d'elle sans rompre l'unité divine. Ces dieux, sortes de parèdres, d'acolytes, s'absorbaient dans Hathor, qui demeurait toujours la divinité unique. Parmi les parèdres de Dendérah, Osiris occupe une place si importante et il complète si bien les idées représentées par Hathor, qu'on lui a élevé sur les terrasses supérieures un monument spécial, qui forme le complément du grand temple.

Il faut distinguer dans le grand temple l'intérieur et les cryptes. L'intérieur se divise en deux sections : l'une réservée au culte, l'autre au dogme. Les chambres réservées au culte ont toutes une destination spéciale. Le *pronaos* est le passage commun. La grande porte ne s'ouvre que pour le roi, les portes latérales pour les prêtres, qui se réunissent dans la chambre où se forment les processions; d'autres chambres renferment les barques symboliques que

l'on promène dans les cortéges, les essences et les onguens destinés à oindre les statues des dieux et les objets du culte, les offrandes, le trésor, c'est-à-dire les bijoux, diadèmes, colliers, etc., servant de parures aux statues divines, enfin les bandelettes, tissus ou étoffes diverses propres à les habiller. La section postérieure du temple est réservée au dogme; on y compte onze chambres. Hathor y occupe celle du fond, située dans l'axe de l'édifice; c'est le sanctuaire. Les représentations de toutes les chambres de droite nous montrent la lutte du bien contre le mal; dans la chambre de gauche, la lutte est terminée et le mystère accompli; le bien triomphe. Osiris, le dieu bon, mis à mort par le mal, ressuscite avec tout le cortége des attributs qui expriment l'idée de cette résurrection.

L'une des cérémonies nombreuses qui s'accomplissaient à Dendérah est un emprunt visible fait à la Grèce et ne doit certainement pas remonter aux âges pharaoniques : c'est la *fête des pampres*, pendant laquelle les habitans de Tentyris, ivres de vin, parcouraient la ville en chantant, la tête couronnée de fleurs, les membres parfumés, tandis que les femmes exécutaient des danses. Ces orgies dionysiaques sont aussi éloignées de la gravité austère du culte indigène qu'Hathor elle-même est éloignée d'Aphrodite, à laquelle les Grecs l'avaient identifiée. La fête vraiment nationale était celle du *nouvel an*, panégyrie de tous les dieux et de toutes les déesses, pendant laquelle la statue d'Hathor, revêtue de magnifiques habits, était portée sur les terrasses supérieures, à l'aurore; on la découvrait alors, et le soleil levant frappait de ses premiers rayons l'image divine. — Quant aux cryptes du temple, elles sont l'asile figuré du chaos et des ténèbres qui précèdent la naissance. Dans cette période antérieure, Hathor apparaît environnée des élémens primordiaux au sein desquels elle va naître. Elle est encore cachée comme le germe dans le sein de la terre, germe inerte d'où va sortir la vie. L'intérieur du temple nous la montre dans tout son épanouissement.

Les titres donnés à Hathor dans le temple de Dendérah sont nombreux. Parmi ces titres figurent ceux de *déesse à la belle face, palme d'amour, maîtresse de l'amour, belle déesse, reine des déesses et des femmes, belle dans le ciel, puissante sur la terre*. Quand Hathor usurpe le rôle d'Isis, elle devient la divine mère, fait germer les plantes et porte, par sa fécondité, l'abondance dans toute l'Égypte; mais le caractère le plus fréquemment rappelé par les inscriptions du temple est celui qui lui attribue le rajeunissement, la résurrection et la renaissance universelle : ses insignes sont alors le phénix, le scarabée et les fleurs sortant de leurs tiges, symboles de l'éternelle jeunesse et de l'éternelle beauté de la nature. Comme manifestation de ces idées de renouvellement, Hathor est appelée la divine Sothis; elle est alors l'étoile qui fixe le retour périodique de

l'année et ramène la crue du fleuve, l'étoile dont l'apparition à l'horizon oriental annonce le reverdissement de la campagne et le retour de la richesse. Hathor personnifie donc excellement le beau, l'ordre et l'harmonie; c'est par elle que tout se renouvelle et que tout dure. Elle correspond à la fois aux aphrodites *Uranie*, *Demeter* et *Génitrice* des Grecs. Un des parèdres de la triade mystique de Dendérah était *Hors-sam-ta-ui*; il personnifie, comme *Eros*, fils d'Aphrodite, l'amour, le désir et l'ardeur; le sistre qu'il tient à la main exprime les idées de mal vaincu, de purification, mais aussi de désir de voir, de connaître, de posséder le beau. Est-il besoin de faire remarquer qu'une différence profonde sépare le culte d'Aphrodite et d'Eros du culte égyptien d'Hathor? Les unes sont des divinités sensuelles, présidant à la fécondité charnelle, l'autre représente et satisfait un besoin plus noble. Hathor est avant tout la notion et la personnification du beau.

L'auteur du livre *de Isidi et Osiridi* (attribué à tort à Plutarque) s'exprime ainsi : « Isis est dans la nature comme la substance femelle, c'est l'épouse qui reçoit les germes fécondans. Platon dit qu'elle est le récipient universel, la nourrice de tous les êtres... Elle a un amour inné pour le premier être, le souverain de toutes choses, qui est le principe du *bien*; elle le désire, le recherche, et repousse le principe du mal... Elle a une inclination naturelle pour le bien, elle s'offre à lui pour qu'il verse dans son sein les influences actives et lui imprime sa ressemblance; elle éprouve une joie et un tressaillement indicibles lorsqu'elle sent en elle les gages certains d'une heureuse fécondité. » Ainsi, de même qu'Hathor est le *beau*, Isis est une des formes du *bien*. Isis, identique à Hathor, sera donc, d'une manière générale, le bien identique au beau.

Dans toutes les chambres du temple de Dendérah, le roi fait à Hathor d'un côté, à Isis de l'autre, l'offrande d'une petite statuette de la Vérité; mais dans le sanctuaire, le roi invoque Isis et Hathor comme étant la Vérité elle-même. Elles ne sont donc plus seulement le bien et le beau, elles sont aussi le *vrai*. L'intention philosophique est indubitable. Ce ne peut être par un effet du hasard que, dans toutes les chambres et toujours à la même place, le beau, le bien et le vrai sont réunis dans un même tableau et confondus dans un même personnage qui est la divinité du temple. Il est impossible de ne pas considérer ce temple lui-même comme résumant, sous le voile de la divinité locale et de ses attributs, les trois principes de toute philosophie : le beau, le bien et le vrai. Faisons un pas de plus. De même que le petit temple d'Osiris est le complément matériel de l'édifice, de même le dieu Osiris et les idées qu'il symbolise forment le complément des idées morales symbolisées par le culte

d'Hathor. Tout ce qui existe, tout ce qui se produit dans le monde, résulte de deux causes opposées : le principe du bien, Osiris, et le principe du mal, Typhon. Au premier appartient tout ce qui est bon, utile, bien ordonné, sagement réglé dans l'univers; il est le soleil, par qui tout croît et se nourrit, — il est l'eau, élément générateur de toutes choses, — il préside à l'éternelle production, il est la vie; Typhon au contraire représente le désordre, la violence, la révolte contre le bien, la sécheresse, les ténèbres et la mort. Osiris est donc excellemment le bien. Si la déesse Isis, dans sa fonction de déesse-mère, usurpe ce rôle, Osiris n'en demeure pas moins le principe souverain, la personnification du bien. Osiris trouve ainsi sa place naturelle à côté de la personnification du beau, qui est Hathor, d'autant mieux que, sous son nom d'Isis, la déesse qui règne à Dendérah est l'inséparable compagne d'Osiris; mais la présence du temple d'Osiris sur les terrasses supérieures s'explique mieux encore par l'épisode de sa vie qu'on a choisi pour en décorer les murs. La légende nous montre ce dieu vaincu et mis en pièces par Typhon; or, comme le bien finit toujours par triompher du mal, Osiris ressuscite. Hathor, nous l'avons vu, est l'harmonie générale du monde, harmonie sans laquelle le mal l'emporterait et le bien serait vaincu. La résurrection d'Osiris, principe du bien, victime des embûches de Typhon, et renaissant à la lumière, est la parfaite image de la nature toujours féconde, bienfaisante et sans cesse renouvelée. Osiris qui ressuscite, c'est la victoire du bien sur le mal, de la lumière sur les ténèbres, de la vérité sur le mensonge, de la vie sur la mort.

Des fêtes lugubres, commémoratives de la mort du dieu, se célébraient à Dendérah du 12 au 30 choïak de chaque année; c'était le 30 de ce mois que le dieu ressuscitait. Nous savons d'autre part qu'Apis est l'image d'Osiris, c'est Osiris qui se dévoue, qui s'incarne et consent à vivre au milieu des hommes; arrivé à l'âge où périt Osiris, Apis est mis à mort, et comme nous savons par les textes que le culte d'Apis existait à l'époque de la IIe dynastie, il est certain que le culte d'Osiris, ne faisant qu'un seul corps de doctrines avec celui d'Apis, remontait à la même antiquité. Si la Grèce eut ses fêtes orgiaques en l'honneur de Dionysos, comme Dendérah avait la fête des pampres, si Dionysos lutte contre les géans, comme Osiris contre les génies du mal, si Dionysos, toujours jeune et beau, rappelle la jeunesse et la beauté sans cesse renaissante d'Osiris, si enfin le dieu des Grecs, mort de mort violente, descend aux enfers et ressuscite comme Osiris, il faut bien reconnaître que celui-ci a été honoré quelques mille ans auparavant dans la vallée du Nil; ce que nous avons dit du Dionysos des Grecs, on peut l'appliquer aussi à l'Atys phrygien et à l'Adonis de Byblos. De plus, dans les jardins du temple de Dendérah, on confiait à la terre le grain, représentation

symbolique du corps du dieu mort et enseveli, l'épi sortait ensuite de terre et symbolisait le dieu ressuscité. La vie sort de la mort et révèle d'une manière figurée et sensible l'éternité de la nature. Ne sont-ce pas là les jardins d'Adonis, n'est-ce pas là la passion, la mort et la résurrection du dieu syro-phénicien? Enfin Osiris, sur les terrasses de Dendérah, n'est-il pas avec Hathor dans le même rapport que Dionysos avec Aphrodite, Atys avec Cybèle, et Adonis avec Astarté? On s'accorde assez communément à reconnaître que le berceau des trois cultes grec, phrygien et syro-phénicien est l'Asie centrale. L'explication du temple de Dendérah déplace ce berceau dans le temps comme dans l'espace, elle le reporte à quelques siècles plus haut et nous le montre dans la vallée du Nil.

La place que prend Hathor dans le panthéon égyptien est donc aujourd'hui parfaitement déterminée, mais il est évident que cette religion ne s'est pas formée tout d'une pièce en un seul jour; elle semble résulter de deux courans distincts. D'un côté est Osiris, dieu national de toute l'Égypte, personnifiant la nature, qui ne vit et ne dure qu'en luttant et en faisant succéder par un effort sans cesse renouvelé le bien au mal, la vie à la mort. De l'autre côté sont les divinités locales, personnifiant une des lois, un des attributs de la nature, si bien que la base de l'édifice religieux des nômes n'est pas la même partout, et que les différences capitales qui les séparent sont telles qu'ici le dogme a pu s'élever jusqu'à la conception d'un dieu unique, du dieu tel que l'a compris Jamblique, s'engendrant et se perpétuant lui-même, tandis que sur un autre point l'adoration des forces multiples de la nature divinisée paraît régner en souveraine. Ainsi l'Égypte aurait parcouru sa longue carrière, conduite et en quelque sorte régie par une étonnante diversité de cultes. Quant à celui qui était en honneur à Dendérah, c'était une sorte de dogme panthéiste; mais, si ancien que soit ce dogme, quel que soit le lien évident qui le rattache aux doctrines du vieux culte indigène, il faut reconnaître qu'à la fin de l'ère des Lagides, époque de la construction dernière du temple que M. Mariette a étudié, une part assez large doit être faite aux influences grecques et même aux écoles platoniciennes, qui avaient déjà reçu leur complet épanouissement à Alexandrie. Cette vérité est surtout frappante, si nous comparons le temple pharaonique d'Osiris à Abydos avec le temple d'Hathor à Dendérah. Ce dernier est soumis à un plan beaucoup plus méthodique. Les anciennes idées y sont rajeunies par la discipline d'une philosophie plus précise. Cette identification des notions abstraites, symbolisées ici, du beau, du bien et du vrai, devenant en quelque sorte l'enseigne du temple et l'esprit du culte, tout cela semble accuser sinon un emprunt, du moins un reflet. Il n'en est pas moins incontestable qu'Hathor était antérieu-

rement et dès la plus haute antiquité la personnification de ces grands principes.

D'après le célèbre passage de Jamblique que l'on a présenté jusqu'à ce jour comme le pivot sur lequel tourne tout le système religieux de l'Égypte, les Égyptiens auraient placé leur dieu dans les espaces sans limites qui constituent l'univers; ils l'auraient fait un, inaccessible, incommensurable, incréé, étant à la fois son propre père et son propre fils, auteur de tout ce qui est, et au-dessous de ce dieu abstrait ils auraient groupé les puissances de la nature divinisées. « Considéré comme force cachée qui amène tout à la lumière, le dieu égyptien s'appelle Ammon; quand il est l'esprit intelligent qui résume et anime tout, il est Emeth; quand il accomplit toute chose avec art et vérité, il s'appelle Phtah; est-il le dieu bienfaiteur, il a nom Osiris. » Nous devrions, d'après cela, ramener l'ensemble des doctrines égyptiennes au monothéisme, c'est-à-dire à la conception d'un dieu unique et incréé se subdivisant en autant de divinités secondaires qu'il a d'attributs; mais l'étude de Dendérah ne confirme pas cette théorie. Le nom du dieu unique n'y paraît pas une seule fois; Hathor y est bien la déesse *une*, qui existe dès le commencement, mais ces mêmes qualités de divinité suprême et unique appartiennent aussi à Phtah, à Ammon, à Chnouphis, à d'autres encore, et jamais à un Dieu sans nom, qui serait l'être par excellence; en d'autres termes, tous les grands dieux de l'Égypte participent des qualités du dieu de Jamblique. Ils sont tous, pris séparément, la divinité unique, universelle, puis, selon leur rang, ils composent le grand et le petit cycle des dieux du temple; on ne peut pas même dire que leur union constitue une personne divine, inaccessible dans son essence infinie. Le temple de Dendérah nous oblige à placer le fondement des croyances égyptiennes, non dans le monothéisme abstrait de Jamblique, mais dans une sorte de panthéisme dont le point de départ est la déification des forces du monde physique. Dans ce système, Dieu n'est pas distinct de la nature, c'est la nature elle-même, à la fois une dans son ensemble et multiple dans ses manifestations. Les Égyptiens voyaient un dieu dans tout ce qui les entourait, dans l'âme humaine, dans les propriétés de la matière, dans le soleil, dans les animaux mêmes. Tout naît pour mourir, et tout meurt pour renaître. La durée n'est qu'une série d'évolutions de la vie et de la mort avec un germe éternel et une force immuable. Le monothéisme n'aurait donc existé chez les peuples de la vallée du Nil qu'autant qu'on voudrait considérer l'univers comme étant dieu lui-même; en d'autres termes, le panthéisme est, selon M. Mariette, la base sur laquelle s'élève tout l'édifice religieux de l'ancienne Égypte.

ERNEST DESJARDINS.

L'ÉTAT CIVIL

A PARIS

Pour apprécier d'un coup d'œil l'énorme mouvement qui modifie sans cesse les élémens individuels dont se compose la population de Paris, il faut un matin, de dix heures à midi, se rendre dans une de nos paroisses les plus fréquentées, — Saint-Roch, la Madeleine, Saint-Sulpice. C'est l'image même de la vie; près des fonts baptismaux, des vagissemens indiquent qu'un nouveau-né vient demander sa part au soleil; les orgues retentissantes célèbrent le joyeux épithalame de deux époux que le prêtre bénit au milieu des lumières et des parfums, tandis que les chants redoutables du *Dies iræ* annoncent qu'une âme, rejetant son enveloppe, s'est élancée vers les régions inconnues. On naît, on se marie, on meurt à toute minute dans cette vaste ville, où, pendant que l'homme poursuit le labeur forcé, l'impassible nature ne se soucie que de son œuvre, qui est la propagation de l'espèce et l'élimination des faibles. Quoique les vieillards ne manquent pas à Paris et qu'on puisse même y découvrir quelque centenaire qui venait au monde lorsque mourait Louis XV, on peut affirmer que la population parisienne est renouvelée en l'espace de cinquante ans. On sait avec une certitude mathématique dans quelles proportions se produisent les naissances, les mariages et les décès; mais on ne saura jamais dire d'où sont partis, quelles routes ont parcourues, quel but ont atteint, de quelle manière ont fini ceux dont on a enregistré l'apparition au jour et dont on a constaté la mort. Ce serait là une recherche intéressante entre toutes, mais qu'il est impossible d'entreprendre; les documens n'existent pas, et nulle administration n'est assez puissante, assez riche, assez nombreuse pour tenter même de les recueillir.

A défaut de cette statistique morale, la statistique matérielle abonde en renseignemens qui ont du prix et peuvent éclairer bien des points obscurs de la vie parisienne. Sous ce rapport, nous n'avons rien à désirer; les gouvernemens, qui se succèdent rapidement en France, ont tous attaché une importance exceptionnelle à la bonne tenue de ce que l'on nomme *les registres de l'état civil*. Au fur et à mesure que les relations sociales ont pris une assiette régulière, que la justice s'est dégagée des formules dont le moyen âge l'avait obscurcie, que la religion a vu une garantie pour elle-même dans la constitution légale de la famille, on a cherché à établir et à conserver les preuves testimoniales des trois grands actes de la vie humaine. En constatant par des pièces authentiques la naissance, le mariage et le décès des individus, on confirmait le passé des familles, et l'on en assurait l'avenir; la preuve légitime de la filiation et des alliances consacrait le droit à la possession; l'état civil a donc été dans les pays coutumiers, dans les pays de droit romain et même dans les pays saisis par la conquête, la base la plus sérieuse de la propriété et de la société; il éclaire la justice, détermine les relations des hommes entre eux et préside à leurs transactions. Ce rôle multiple et bienfaisant n'a pas toujours été compris; mais aujourd'hui notre état civil offre toute garantie et rend d'inappréciables services à la population parisienne, pour laquelle il représente le cartulaire des papiers de famille.

I. — LES REGISTRES.

L'état civil, comme nous le voyons fonctionner, est très moderne; il date de 1792. Avant cette époque, il était exclusivement confié au clergé, qui, dans chaque paroisse, devait tenir des registres appelés *registres curiaux*, sur lesquels on inscrivait les baptêmes, les bénédictions nuptiales et les services funèbres. L'extrait, certifié conforme, de ces registres servait d'acte authentique et faisait foi. Ces cahiers, tous détruits aujourd'hui, mais que nous avons vus jadis, étaient rédigés assez régulièrement; pourtant il n'en avait pas toujours été ainsi, et il fallut bien des ordonnances royales pour que les curés y missent quelque soin. Dans le principe, le registre déposé à la sacristie était une sorte de *memento* sur lequel on relatait, à côté de certains actes accomplis dans l'église, toute sorte de choses qui très souvent n'avaient aucun caractère officiel ou sacré. M. Berriat-Saint-Prix relève d'étranges annotations dans un des registres de Saint-Paul, rédigé par un vicaire qui n'oublie pas les étrennes qu'il a reçues, entre autres, une bouteille d'hippocras, une talmouse, un lapin de garenne, une pistole d'Espagne. A la suite d'un service funèbre fait le 29 octobre 1650, il ajoute :

« M. de Saint-Paul (le curé) me commanda d'aller dîner avec lui, où de sa grâce je fis bonne chère : *vivat ad multos annos!* » Le lendemain, la bonne chère avait porté fruit, car, — je demande pardon au lecteur de cette citation, — il écrit : « Je pris un lavement pour apaiser une colique. »

Les faits inscrits à la date où ils se sont produits ne sont pas tous de si triviale nature, et parfois ils offrent quelque importance historique, car ils peignent nettement l'état des esprits en présence d'événemens considérables; sur le registre de Saint-André-des-Arts, à la suite d'un acte de baptême du 23 décembre 1588, on lit : « En ce même jour du samedi 24 décembre 1588 est venu un courrier de la ville de Blois qui a apporté nouvelle que M. le duc de Guise avoit été tué et massacré le vendredi précédent au cabinet du roi, lui estant présent, lequel sieur estoit allé à son service à l'assemblée des états, faict trop exécrable et qui ne demeurera pas impuni. *Anima ejus requiescat in pace, amen!* Et encore non content, comme estant possédé du diable, comme il est vraisemblable, a depuys faict massacrer M. le cardinal de Guise et non pour autre cause sinon qu'ilz s'oposoient aux entreprises du Biarnoys qui se dict roy de Navarre, hérétique, excommunié, que le dit roy, jadis roy de France, nommé Henry de Valoys, vouloit instaler après lui à la couronne de France contre la volonté de notre saint-père le pape, Sixte cinquième, quy l'en avoit jugé indigne par sa mauldite hérésie et pour avoir été relaps. » Après avoir constaté un mariage célébré le 31 juillet 1589, le prêtre raconte l'assassinat de Henri III « estant à Saint-Cloud... ayant juré la mort de toutes sortes de gens de bien, permestant seulement de sauver les hérétiques et leurs adhérens, pour puys après ruiner l'église et notre Seigneur et planter l'hérésie au beau milieu de la France. » Il nomme Jacques Clément « religieux de l'ordre des Jacobins, » et il écrit : *Anima illius requiescat in pace.*

Le plus ancien registre d'état civil appartenant à Paris est celui de la petite paroisse de Saint-Jean-en-Grève : il remonte à 1515, il ne relève que les mariages. En 1525, on trouve un registre de baptêmes à Saint-André-des-Arts et à Saint-Jacques la Boucherie; en 1527, les décès sont inscrits à Saint-Josse et à Saint-Landry. Les actes que l'on rappelait sur ces cahiers ne ressemblent en rien à ceux que les employés de nos mairies libellent aujourd'hui avec tant de précautions; l'orthographe des noms était rarement respectée, bien souvent même ceux-ci étaient omis : « le 29 août 1574 furent baptisées deux filles gemelles et de la même ventrée. » (Saint-André-des-Arts.) Pour les enfans ou les domestiques, on ne prend pas grand'peine : « J'ai inhumé l'enfant de M... » (Saint-Paul, 1640); « a été inhumé le domestique de M... » (Saint-Eustache, 1657). Sur

le registre des mariages de Saint-Jean-en-Grève, pour l'année 1603, on lit : *Hic desunt multa matrimonia, — ici ont été omis beaucoup de mariages.* On voit par ces exemples, qu'il serait facile de multiplier à l'infini, que des actes d'état civil tenus de cette sorte ne sont que des curiosités historiques où l'on peut parfois découvrir quelques renseignemens précieux, mais qu'ils n'offrent aucune sécurité, et qu'ils ne devaient être que d'un secours douteux pour les familles.

La royauté intervint, et à propos d'une question incidente et toute spéciale imposa aux curés l'obligation de mettre quelque régularité dans certains des actes portés sur les registres curiaux. Ce n'est pas la première fois que, voulant faire disparaître un abus très circonscrit, on a produit un bien général. Lorsqu'un ecclésiastique en possession d'un bénéfice mourait, il y avait un intérêt majeur pour ceux qui ambitionnaient sa succession à cacher sa mort, et, comme on le disait à cette époque, à prendre date à Rome, car le pape jouissait alors d'un *droit de prévention* qui lui permettait de nommer à un bénéfice vacant lorsque le roi n'y avait pas pourvu. Il y eut des prêtres qui furent embaumés, salés, dissimulés dans des caves par la complicité de quelques inférieurs, pendant que le postulant « courait le bénéfice. » C'est pour faire cesser ce scandale, qui portait préjudice aux prérogatives souveraines, que fut rendue en août 1539 la célèbre ordonnance de Villers-Cotterets, qui fut enregistrée le 6 septembre de la même année. On ne peut douter du motif qui la détermine lorsqu'on voit, à l'article 56, qu'elle défend, sous peine de confiscation de corps et de bien, de garder les cadavres des ecclésiastiques (1). Elle visait d'autres points, elle exige (art. 52) que l'on constate l'heure et le jour de la nativité; elle recommande de faire contre-signer les registres par un notaire, et enfin, très prévoyante et devançant l'avenir, elle veut (art. 54) que les registres soient déposés tous les ans dans les greffes des bailliages et des sénéchaussées. Par les extraits d'actes postérieurs à l'ordonnance que nous avons citée, on peut voir que le clergé ne fit pas grand cas des prescriptions royales (2).

Ce ne fut point une petite affaire d'amener les ecclésiastiques à donner aux registres curiaux une tenue à peu près régulière; par paresse, par insouciance, par ignorance des suites qu'un acte in-

(1) Voyez, pour les origines de l'état civil, Berriat-Saint-Prix, *Recherches sur la législation et la tenue des actes de l'état civil;* Mémoires des antiquaires de France, 1832, t. IX; — *Notice historique sur les anciens registres de l'état civil à Paris,* A. Taillandier, 1847; — *Recherches sur les actes de l'état civil au quatorzième et quinzième siècle,* par Harold de Fontenay, bibliothèque de l'École des chartes, 1869.

(2) Antérieurement à l'ordonnance de Villers-Cotterets, certains évêques avaient compris l'importance des registres curiaux. J'en trouve la preuve dans les archives du département de l'Yonne; en 1491, le curé de Videlis (Sens) est condamné à payer une amende de 10 sols pour n'avoir pas tenu registre des mariages faits dans sa paroisse.

complet pouvait entraîner, ils ne se préoccupaient guère de la rédaction des pièces indispensables, ils regardaient ce travail comme superflu ou comme indigne d'eux; ils en laissaient le soin à des prêtres inférieurs, parfois même à des bedeaux illettrés, et ils échappaient ainsi à la lettre et à l'esprit de l'ordonnance de Villers-Cotterets. En vain différens édits de 1579, de 1595, de 1629, de 1667, les rappelèrent à l'accomplissement du devoir imposé; ils n'en tinrent compte, et les choses restèrent en cet état, plus que défectueux, jusqu'à la déclaration royale du 7 avril 1736, qui fut enregistrée le 13 juillet au parlement, et que d'Aguesseau avait rédigée. Au nom de l'intérêt commun des familles et du bon ordre de la société, il est ordonné aux curés de tenir régulièrement les actes de l'état civil concernant les naissances, les mariages, les décès, de se conformer aux prescriptions des lettres royales de 1667, et de déposer chaque année dans les greffes un double de leurs registres. Cette fois il fallut obéir, ne fût-ce que pour échapper à l'action des parlemens, qui se plaignaient avec amertume du désordre apporté dans les œuvres de la justice par les irrégularités nombreuses dont des pièces prétendues authentiques, émanant des paroisses, fourmillaient à chaque ligne. La déclaration de d'Aguesseau est irréprochable : elle prévoit tout et ne laisse rien au hasard; plus tard on n'aura qu'à la reprendre et à lui donner une forme législative pour qu'elle devienne la loi qui régit la matière aujourd'hui.

Les choses marchèrent régulièrement jusqu'à la révolution, et le clergé resta en possession des actes de l'état civil; mais, lorsque le décret des 12 juillet et 24 août 1790 eut jeté dans l'église de France une perturbation profonde, on se trouva en présence d'une difficulté qu'il fallut résoudre sous peine de voir les relations de famille se compliquer d'une étrange façon. Beaucoup de gens, animés de scrupules religieux très respectables, regardaient les prêtres assermentés comme des renégats, déchus, par le seul fait du serment prêté, de tout pouvoir pour administrer un sacrement. Qu'arrivait-il alors? Ces personnes pieuses, lorsqu'un enfant leur naissait, le portaient à des prêtres restés fidèles; on procédait à un baptême clandestin, mais nul acte sérieux ne prouvait la naissance, car les prêtres insermentés ne tenaient point de registres. Ce fait, qui n'était grave que par les conséquences possibles, fut dénoncé à l'assemblée nationale dans la séance du 15 mai 1791. C'était une députation de la municipalité de Paris qui venait signaler le danger, et Bailly portait la parole; il demande, en présence des opinions religieuses qui semblent séparer la nation en deux camps adverses, que dorénavant les officiers municipaux soient seuls chargés de la rédaction des actes de l'état civil. Le président Treilhard et le député Lanjui-

nais approuvent l'orateur et estiment qu'il sera bon de se hâter. Le 19 mai, la question portée à la tribune est ajournée; elle y revient le 27 août, et l'on vote que « le pouvoir législatif établira pour tous les citoyens sans distinction le mode par lequel les naissances, mariages et décès seront constatés, et désignera les officiers publics qui en recevront et conserveront les actes. » Les discussions des lois les plus importantes étaient déjà fort lentes à cette époque, et l'on devait attendre plus d'une année avant de voir résoudre ce facile problème.

L'initiative pratique de la réforme ne vint ni de Paris ni de l'assemblée : ce fut la ville de Privas qui paya d'audace et donna l'exemple; Boissy-d'Anglas, procureur-général-syndic du directoire du département de l'Ardèche, arrête le 2 novembre 1791 « que l'assemblée nationale sera suppliée de porter une loi qui prescrive les formes civiles nécessaires pour constater la naissance et le décès des citoyens, » et il ordonne « qu'en attendant les municipalités du département tiendront un registre où elles constateront l'époque de la naissance des enfans dont elles sauront que l'enregistrement sur les registres curiaux aura été différé. » Les considérans de l'arrêté de Boissy-d'Anglas prouvent que le nombre des baptêmes clandestins tend à constituer une sorte de péril social. L'assemblée ne désapprouva pas le directoire du département de l'Ardèche, mais elle ne hâta point ses travaux. La discussion continue le 15 février 1792, et le 17 mars on fait un effort pour obtenir un ajournement indéfini de la question; François de Neufchâteau est très affirmatif : « J'ose dire que la France ne supportera pas en ce moment une innovation qui paraîtrait toucher aux dogmes religieux; quoique nous soyons dans le siècle de la philosophie, le peuple n'est pas encore philosophe. » L'assemblée fut plus sage que le futur ministre. Elle comprit que l'état civil et les dogmes religieux n'avaient aucun point de contact, et elle rejeta la motion « comme injurieuse au peuple français. » Le 18 juin, on revient à l'élaboration de cette loi, qu'on semblait hésiter à formuler. Pastoret avait parlé avec beaucoup de sagesse en faveur des municipalités, lorsque Gohier, le même qui fut un des chefs du directoire au 18 brumaire, fit un discours digne de ne point être oublié, car il prouve à quel degré d'aberration l'influence des milieux peut entraîner les esprits les plus calmes. La simple transcription des actes de la vie civile semble à l'orateur manquer de dignité, il veut un peu plus de cérémonie; on constatera la naissance en déposant l'enfant sur l'autel de la patrie, et les parens s'engageront pour le nouveau-né « à vivre libre ou mourir. » Pour les mariages, la formule est la même : « Que les deux époux, dans ce moment intéressant, annoncent eux-mêmes que les plus doux sentimens de la nature ne leur font point oublier

qu'avant d'être l'un à l'autre ils appartiennent à la patrie, et que le vœu matrimonial soit scellé du cri : vivre libre ou mourir ! » On ne pouvait de bonne foi constater un décès par de telles acclamations; mais Gohier tourne facilement la difficulté, et il exige « que le grand homme soit placé au Panthéon, tandis que le traître sera traîné dans la fange et livré à l'exécration publique. » Quoique l'assemblée, électrisée par cette niaise rhétorique, ait voté l'impression du discours, elle adopte des moyens plus simples et surtout plus pratiques pour la constatation des naissances, des mariages et des décès.

Deux fois la discussion de la loi fut interrompue dans des circonstances que l'histoire n'a pas oubliées. Le 28 juin, sur la proposition de Vergniaud, on reprit la question des mariages, et Lagrevol parlait lorsque le général Lafayette, se présentant devant l'assemblée pour lui demander compte de la journée du 20 juin, s'attira la dure apostrophe de Guadet : « nous n'avons donc plus d'ennemis extérieurs? » Le 3 septembre, pendant que les massacreurs, régulièrement payés comme des ouvriers à la tâche, faisaient leur horrible besogne dans les prisons de Paris et que les députés affolés ne savaient à quel parti se résoudre, on réglait le mode de constatation des décès. Après tant d'ajournemens et de fortunes diverses, la loi fut enfin adoptée le 20 septembre 1792. Les municipalités restent seules chargées de la rédaction des actes authentiques assurant la légitimité de la filiation, du mariage, et la date précise du décès; tous les registres doivent être tenus en double, afin qu'une copie soit déposée dans les greffes; les registres des paroisses seront portés aux archives des maisons communes à partir du 1er janvier 1793; des répertoires alphabétiques seront dressés tous les ans, et tous les dix ans on relèvera les tables décennales.

Tel fut l'état civil établi par les législateurs de la révolution, tel il est encore. Toutes les prescriptions édictées étaient fort sages, et nulle ne fut éludée. En ce qui concerne Paris, deux vastes dépôts existaient où régulièrement et conformément à la loi on réunissait les précieux registres sur lesquels se trouvaient inscrits les actes nominatifs prouvant l'authenticité individuelle de chaque membre de la grande association parisienne : l'un aux archives de la préfecture de la Seine, placé dans une maison faisant face à l'Hôtel de Ville, l'autre au Palais de Justice, dans le greffe du tribunal de première instance. Toute mauvaise chance de destruction semblait évitée; si l'un de ces dépôts venait à être anéanti, l'autre fournirait immédiatement, au moyen des doubles, les documens nécessaires à une reconstitution. Les hommes de 1792 n'avaient point deviné les hommes de 1871. Tous les registres des paroisses, des consistoires protestans et israélites, les archives des ambassades de Suède, de Danemark,

de Hollande, qui enregistrèrent l'état civil des protestans entre la révocation de l'édit de Nantes et la réunion des états-généraux, tous les registres municipaux des mairies depuis le 1er janvier 1793 jusqu'au 1er janvier 1860, des liasses énormes de documens de toute espèce et de toute provenance, étaient méthodiquement accumulés, rangés, et formaient un trésor historique d'une incalculable richesse. Il existerait encore à l'heure où nous sommes, ce livre d'or de notre population, si Paris n'avait été saisi de cet accès de folie furieuse que l'on a nommé *la commune*. Les légères feuilles de papier où chacun pouvait trouver la preuve de sa propre légitimité, dévorées par les flammes et emportées au vent, n'ont plus été qu'un peu de cendres noires. L'Hôtel de Ville, la maison du peuple même, n'a pas été épargné plus que le Palais de Justice; tout est brûlé.

En présence d'un tel sinistre, où la sottise le dispute à la férocité, on se demande sur quelles pièces il sera possible d'établir dorénavant la réalité des relations des familles. Nul ne peut plus faire preuve d'ascendance, ni de filiation, ni de mariage. La justice civile se trouble; nulle certitude en ces délicates matières, à peine reste-t-il quelques présomptions; c'est le chaos. On essaie d'en sortir, et l'on en sortira. Ce ne sera pas facile, car les deux dépôts contenaient en moyenne 10 millions d'actes, et il faut en reconstituer au moins 3 ou 4 millions pour faire face aux exigences prévues. Des lois votées par l'assemblée nationale le 10 et le 19 juillet, le 23 août 1871, le 12 février 1872, ont prescrit dans quelle forme et dans quel délai cette œuvre essentielle, importante entre toutes, devait être accomplie. On n'a pas compté avec l'insouciance parisienne, le terme fixé primitivement par la loi est dépassé, on travaille toujours sans relâche, et l'on n'est pas près d'avoir fini.

La préfecture de la Seine, à laquelle incombait la besogne principale, a établi deux services chargés de réunir tous les documens authentiques à l'aide desquels il est possible de rétablir sérieusement les actes détruits : l'un fonctionne à la Bourse dans les salles de l'ancien tribunal de commerce; l'autre grelotte à l'archevêché dans une antichambre coupée en deux et dans une moitié de remise. Le service de la Bourse est très vaste, il occupe un nombre considérable d'employés, et il a centralisé entre ses mains tous les actes que l'élément civil a pu lui fournir. Les ministères, les grandes administrations, les facultés, les greffes de justice de paix, les greffes des tribunaux dépositaires d'actes annexés à des preuves matrimoniales, ont envoyé les pièces qu'on leur demandait; la chambre des notaires s'est signalée par un zèle exceptionnel et a remis la meilleure part des actes que l'on utilise aujourd'hui. Quant au public lui-même, il est resté indifférent toutes les fois que son intérêt direct n'a pas été compromis : il est venu réclamer avec instance

tous les actes dont il avait besoin, mais il a mis, il met une nonchalance inexcusable à apporter les renseignemens que la loi exige de lui. Le terme expirait légalement le 31 décembre 1873; ce jour-là, les salles de la Bourse regorgeaient de monde, et les galeries supérieures ne suffisaient pas à contenir la foule qui les encombrait. On prévint tous les retardataires qu'un nouveau délai était accordé; depuis ce moment, l'on ne voit plus personne. Le travail de reconstitution en souffre plus que l'on ne peut croire; tout devait être terminé le 1er janvier 1874; à cette date, on n'avait reconstitué que 708,107 actes. La population de Paris est de 1,800,000 habitans, 147,020 seulement s'étaient présentés aux bureaux de la Bourse.

Le service de l'archevêché a dû rassembler tous les documens provenant de l'élément religieux, qui sont les registres des paroisses, que le clergé tient comme avant la loi de 1792, et les registres des cultes dissidens. Il s'en faut que tous ces registres aient été confiés aux employés de la ville, et il est difficile de découvrir pourquoi la mesure prescrite n'a été exécutée qu'avec une certaine restriction. A l'heure qu'il est, il existe dans les 66 églises de Paris 5,283 volumes qui, du 1er janvier 1793 jusqu'à ce jour, contiennent l'énumération des baptêmes, des bénédictions nuptiales et des services funèbres que chacune d'elles a célébrés, et les registres déposés dans les bureaux de l'archevêché, qui cependant sont en terre ecclésiastique, comme l'on eût dit jadis, ne sont qu'au nombre de 2,621. Il en est donc resté 2,662 dans les sacristies, ce qui a nécessité la création d'un service d'employés ambulans qui vont relever dans les paroisses mêmes les actes qui leur sont demandés. Les consistoires protestans et israélites n'ont rien livré; ils ne refusent pas de laisser prendre copie de leurs documens, c'est à peu près tout ce que l'on peut dire. Il y a là une sorte de méfiance de la part des dissidens, qui du reste a toujours été constatée lors des recensemens généraux de la population; elle s'explique naturellement et ne doit point surprendre dans un pays où les juifs ont subi les persécutions que l'on sait, et où l'édit de Nantes a été suivi des dragonnades : les protestans et les israélites ne se soucient pas de se dénoncer eux-mêmes. L'œuvre des bureaux de l'archevêché, malgré les difficultés qui ne lui ont pas toujours été épargnées, n'a point été stérile; au 1er janvier 1874, sur 46,495 actes demandés par 50,608 personnes, 41,945 ont été expédiés, et 4,520 n'ont pu être retrouvés sur les registres curiaux.

Jamais on n'avait réduit des employés à travailler dans des conditions extérieures aussi déplorables : la préfecture de la Seine s'est ingéniée à rendre habitable le local qu'on lui livrait, et malgré les dépenses qu'elle a faites, elle n'y est guère parvenue. Le public,

s'il est nombreux, peut attendre en plein air, dans une cour pavée; les employés expéditionnaires sont dans une vieille remise, où l'on a tant bien que mal agencé un plancher en bois pour leur éviter le contact glacial des pierres ou de la terre nue; le bureau du chef de service a une fenêtre en guise de porte, grâce à un double escabeau, on peut y pénétrer; à peine trouve-t-on la place nécessaire pour ranger les volumes; l'espace laissé aux employés est plus qu'insuffisant. Ne pouvait-on déléguer un prêtre à la surveillance de ces volumes et installer le service à l'hôtel des Invalides, où du moins la place ne manque pas et où l'on aurait pu mettre à la disposition des agens de l'Hôtel de Ville un local convenable et à l'abri du froid? Le bureau de l'archevêché ne relève sur les registres des paroisses que les actes dont les particuliers lui demandent une expédition. A mon sens, c'est là un tort, et ce service gagnerait à être étendu. Tous les actes devraient être copiés d'office et transmis au bureau central de la Bourse; là, on les rangerait par ordre de date et de catégorie; quant aux doubles, qui seraient nombreux et feraient emploi superflu avec les actes que l'on aurait déjà reconstitués, on les livrerait au greffe du tribunal de première instance, qui, aux termes de la loi du 20 septembre 1792, doit posséder et garder une copie de tous les registres de l'état civil.

Le greffe n'est pas resté oisif; il a fait preuve de bon vouloir, car c'est la préfecture de la Seine qui doit faire exécuter la copie à laquelle il a droit. Les salles du Palais de Justice où il avait enfermé les registres étaient situées au rez-de-chaussée; les forts volumes reliés, pressés les uns contre les autres, se sont carbonisés et n'ont point été dispersés par le vent ou par l'effondrement des planchers comme ceux de l'Hôtel de Ville, qui étaient fort sottement placés dans les combles (1).

Tous ces registres qu'on a pu sauver, qu'on a pu arracher à l'inintelligente brutalité des ouvriers chargés de déblayer les ruines du Palais de Justice, ont été pieusement recueillis par M. Rathelot, chef du bureau de l'état civil au tribunal de première instance. Or, entre les mains d'un homme perspicace et dévoué, les épaves de l'incendie ont été un véritable trésor; il s'est dit que, puisque l'on restituait les palimpsestes d'Herculanum, il serait peut-être possible de restituer aussi les actes dont toute trace n'avait pas été détruite. Une dif-

(1) Dans la reconstruction des annexes de l'Hôtel de Ville destinés à contenir les archives et par conséquent les pièces de l'état civil, on retombe dans la même faute, et c'est encore dans les combles qu'on juchera les registres. Il est cependant élémentaire de réserver au rez-de-chaussée les salles où le public vient incessamment faire des recherches, et il est puéril de les mettre à un cinquième étage : on croit conjurer tous les inconvéniens inévitables en remplaçant l'escalier par un ascenseur; il serait humain et prévoyant de s'opposer à un tel projet; il n'est que temps de le modifier.

ficulté se présentait : les registres, quoique ayant conservé la forme primitive, avaient si longtemps séjourné au milieu du brasier que chacun d'eux faisait un tout homogène et que, dès que l'on essayait de détacher une feuille, celle-ci tombait en poussière. Des savans vinrent voir ces débris noircis qui contenaient tant de secrets; ils les regardèrent longtemps et promirent de chercher un moyen de les utiliser. Ce moyen, qu'ils cherchent encore, M. Rathelot le trouva par inspiration; il enleva d'un coup de tranchet le dos du registre de façon à n'avoir plus qu'un amas de feuilles isolées que l'incendie avait rendues adhérentes l'une à l'autre; il fit tremper dans l'eau ce paquet, qu'on eût volontiers pris pour une planche en charbon, puis il l'exposa tout humide à la bouche d'un calorifère; l'eau, en s'évaporant à la chaleur, souleva une à une toutes les feuilles, qu'on put alors séparer, à la condition de les manier avec des précautions extraordinaires. On déchiffra les actes qu'elles contenaient, on les transcrivit, et le greffier en certifie l'expédition conforme en y ajoutant la mention : « copie faite et collationnée sur une minute carbonisée. » Quoi ! lire sur une feuille de papier brûlé une écriture que le feu a dû effacer à jamais ! Certes, et chacun peut en faire l'expérience. Le feuillet si habilement sauvé ressemble à un lambeau d'une étoffe que les femmes connaissent bien et qui fut fort à la mode au temps de nos grand'mères; je parle du droguet, qui a une trame en soie brillante et des dessins en velours mat, couleur sur couleur. La feuille de papier, c'est la trame, — l'écriture, c'est le dessin; l'une est luisante, l'autre est veloutée, noir sur noir, cela se lit très bien. L'ingénieux chef de bureau sauvera-t-il beaucoup d'actes? Environ 70,000. C'est là, on le pense bien, une partie infime des actes qui doivent légalement être déposés au greffe; au 1er janvier 1874, le service central de la Bourse avait envoyé au Palais de Justice 62,400 copies et 2,100 extraits authentiques qu'il avait en double. *Festina lente*, ont dit les sages.

L'expérience faite au mois de mai 1871 nous éclairera-t-elle? Je l'espère, mais j'en doute; nous excellons à ne pas nous souvenir, et nous aimons paresseusement à nous persuader que les faits accomplis sont un accident qui ne se renouvellera pas. Après l'insurrection de juin 1848, tous les hommes de mon âge ont dit cette niaiserie : jamais on ne reverra une pareille catastrophe ! Nous avons revu la commune et ce qui s'en est suivi. C'est le contraire qui est vrai; par cela même qu'un fait s'est produit, il y a toutes chances pour qu'il se reproduise, car la médiocrité humaine, douce ou féroce, tourne invariablement dans le même cercle. Puisque les documens de l'état civil ont été brûlés, ils peuvent l'être encore; la précaution de séparer les originaux et les copies, de garder les uns à l'Hôtel de Ville et les autres au Palais de Justice, a été superflue,

et l'on n'a rien sauvé. Au lieu de posséder ces actes précieux en double, il faut les avoir en quadruple expédition. Rien n'est plus facile; il suffit d'ajouter à la loi de 1792 un article qui obligera le clergé à faire un travail analogue à celui des officiers municipaux; les registres des paroisses seront tenus en double, et, pour éviter une erreur de déclaration que les parens commettent volontiers dans les sacristies, l'acte de baptême des enfans légitimes devra relater qu'un extrait de l'acte de mariage des ascendans a été présenté. L'original des registres restera en la possession des paroisses, et la copie sera remise au ministère de la justice, qui saura bien lui trouver un refuge à l'abri de l'incendie. Les Invalides ne se refuseraient pas à donner l'hospitalité à ces volumes, où l'histoire de Paris est écrite au jour le jour : au besoin, on pourrait les disposer méthodiquement dans les salles intérieures que l'Arc-de-Triomphe abrite dans ses flancs. C'est là un monument en pierre de taille qui défie les torches et l'huile de pétrole; en cas de cataclysme possible, nous éviterions ainsi la perte totale de documens qui sont indispensables aux hommes vivant en société (1).

II. — LES NAISSANCES.

Un document de 1328 dit que les villes de Paris et de Saint-Marcel renferment 35 paroisses et 61,091 feux; à 5 personnes par feu, la population de la capitale de la France était alors de 305,455 habitans. Cette méthode vicieuse de compter par paroisses et par feux fut longtemps usitée : la statistique est une science très moderne; tous les calculs sur lesquels on fondait autrefois les chiffres de dénombrement étaient approximatifs et très souvent conventionnels. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, et depuis le recensement de 1817, qui nous apprend que Paris comptait alors 713,966 âmes, on marche à coup sûr, appuyé sur des documens d'une exactitude irréprochable : c'est d'abord la *Statistique générale de la France,* publiée par le ministère de l'agriculture et du commerce, et c'est surtout le *Bulletin de statistique municipale,* publié par les ordres du préfet de la Seine. Ce dernier recueil, qui paraît tous les mois et donne à la fin de chaque année un tableau récapitulatif, est une œuvre consciencieuse, très bien conçue, claire, et qui fournit des renseignemens du plus haut intérêt. L'ensemble de ces cahiers formera plus

(1) L'Arc-de-Triomphe contient au niveau de l'imposte du grand arc deux salles de 10 mètres sur $8^{m},79$ chacune; au-dessus de celles-ci deux salles de même dimension; entre ces deux salles une autre, faisant le dessus du grand arc, de $19^{m},84$ sur $8^{m},79$; sous la plate-forte une salle de $40^{m},08$ sur $9^{m},34$. Placer là le double registre des paroisses, ce serait constituer une sorte de réserve *in extremis* à laquelle on n'aurait recours que si les autres dépôts étaient encore détruits.

tard des archives spéciales, détaillées, quotidiennes, où les historiens de l'avenir trouveront sans peine les élémens qui permettront de reconstituer notre vie actuelle; l'économie politique, la philosophie, la science abstraite, y découvriront des renseignemens dont elles profiteront au grand bénéfice des populations futures, et que malheureusement le passé ne nous a pas légués.

Le dernier recensement date de 1872; nous avons donc des chiffres contemporains, qui nous permettent de parler avec précision du nombre d'habitans répandus dans notre ville. Paris renferme un groupe de 1,851,792 individus, parmi lesquels il faut compter la garnison, qui s'élève à 33,082 hommes. C'est là la population de Paris, mais ce n'est point la population parisienne; celle-ci n'est en réalité que de 642,718 personnes qui sont comme noyées au milieu de 1,031,865 provinciaux et de 177,209 étrangers établis à demeure parmi nous. Ces chiffres sont très importans, il est bon de les retenir; ils contiennent des révélations que nous aurons à faire valoir lorsque nous nous occuperons spécialement du Parisien, être peu connu et trop souvent calomnié par ceux qui en parlent sans l'avoir étudié. A Paris, le nombre des hommes dépasse légèrement celui des femmes; si chacun cherchait et trouvait « sa compagne, » 2,656 hommes resteraient dépourvus (1). Ceci n'est pas à craindre, car la population semble se diviser en deux parties à peu près égales, 948,877 célibataires des deux sexes, et 902,915 mariés ou veufs. Il n'y a donc que la plus faible moitié du groupe parisien qui concourt légitimement à l'accroissement de la population : aussi les naissances ne sont point en rapport avec la totalité des habitans; c'est là un danger grave qui peut compromettre l'avenir et qui n'existe pas seulement pour Paris, car il est commun à toute la France.

Les économistes se sont souvent préoccupés de cette question, et ils ont poussé plusieurs fois des cris d'alarme qui n'ont point été entendus; l'intérêt personnel domine et fait oublier l'intérêt général. On sait que l'Angleterre double sa population en cinquante-deux ans, la Prusse en cinquante-quatre, et que, pour obtenir les mêmes résultats, la France emploie cent quatre-vingt-dix-huit ans (2). A propos du dernier dénombrement, M. le docteur Lagneau a lu à l'Académie de Médecine un mémoire qui devrait donner à réfléchir; le recensement quinquennal précédent, clos en 1866, avait établi que dans une période de cinq ans la population de la France avait augmenté de 38 habitans pour 10,000, ce qui est une proportion

(1) Le contraire a lieu pour Londres, Vienne, Bruxelles, Naples, Lyon, Bordeaux, etc. Pour Lyon, le recensement de 1872 donne 156,700 hommes et 166,717 femmes.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1870, l'étude de M. Léon Le Fort sur *la Mortalité des enfans nouveau-nés.*

très faible; mais le recensement de 1872 nous réservait une surprise singulièrement douloureuse : notre population a diminué de 16 pour 10,000. Quant à la cause de cette *natalité* inférieure, M. Lagneau n'hésite pas à l'attribuer au sentiment de prévoyance égoïste des parens. Dieu bénit les familles nombreuses, dit un vieux proverbe, et le vieux proverbe a raison. C'est l'accroissement de la population, c'est la confiance dans la destinée, qui ont grandi la fortune de l'Angleterre et lui ont permis de coloniser le monde; ce sont les mêmes causes qui ont établi la puissance de l'Allemagne et qui, sans l'appauvrir, lui laissent peupler l'Amérique, où plus tard elle trouvera peut-être des alliés redoutables pour l'Europe.

Ce vice de la stérilité volontaire paraît essentiellement catholique et latin; les protestans y échappent plus que nous, les Juifs le condamnaient dès la Genèse. Il a toujours régné chez nous, il a été dans bien des cas l'auxiliaire des grandes fortunes, et dans les lettres de Mme de Sévigné on peut voir comment la mère de Mme de Grignan et Bussy-Rabutin l'envisagent; mais les résultats qu'il a produits sont de nature à nous éclairer. Nous lui devons notre incapacité coloniale, et le peu d'utilité, sinon la perte, de nos possessions d'outre-mer; nous semblons prendre à tâche de nous amoindrir chaque jour en présence de la fécondité imposante et normale de la race saxonne. L'existence matérielle est très onéreuse en France, on peut en convenir; mais notre vanité l'est encore plus, et le besoin de vivre ou, pour mieux dire, de paraître vivre dans un luxe supérieur à la situation réelle a amené une diminution telle dans les naissances qu'il y a péril en la demeure. Les théories néfastes de Malthus sont devenues une sorte de doctrine secrète qui a pour adhérens tous ceux qui redoutent l'avenir et veulent laisser à leur enfant une propriété non morcelée. D'autre part, la population est généralement en rapport avec l'étendue et surtout avec la fécondité du sol qu'elle habite : défrichez, et vous peuplerez; il n'y a que trop de landes, que trop de marécages en France; les groupes qui en sont voisins augmenteront au lieu de diminuer le jour où l'on y mettra sérieusement la main. Vauban a dit : « C'est par le nombre de leurs sujets que la grandeur des rois se mesure; » soit, c'est par le nombre des habitans que les nations affirment leur richesse et leur puissance. En matière de population, on ne peut rester stationnaire, il faut s'accroître ou périr. Espérons que la France comprendra le péril, et qu'elle aura l'énergie d'y échapper!

Les calculs établis par le docteur Ély (1), d'après les tables de recensement de la période 1863-1869, prouvent que la natalité

(1) *Paris, étude démographique et médicale,* 1872.

moyenne à Paris a été de 59,293 enfans par année, y compris 4,408 mort-nés, ce qui donne le chiffre minimum de 324 naissances par 10,000 habitans. Les bulletins statistiques de 1872 accusent une nouvelle diminution : le total des naissances a été de 56,894, ce qui réduit la proportion à 316 pour 10,000. — 41,478 enfans légitimes et 15,416 enfans naturels ont été inscrits sur les registres de l'état civil. Un détail prouvera que l'inconduite et la misère s'engendrent mutuellement : 5,805 naissances ont été constatées hors du domicile, c'est-à-dire dans les prisons, les hôpitaux et les hospices; 1,172 de ces pauvres petits, nés sur les grabats hospitaliers ou pénitentiaires, étaient issus d'unions régulières, 4,633 étaient le fruit de la débauche; parmi ceux-ci, combien ont été reconnus et ont pu porter le nom de leur père? Quatre. Les deux mois qui produisent le plus de naissances sont mars (5,065), qui correspond aux jours d'été, aux sollicitations de la nature, aux longues promenades du dimanche dans les bois voisins de Paris, et juillet (5,259), qui, se rapportant à novembre, rappelle qu'à ce moment tous les gens qui ont passé l'été à la campagne, maîtres et domestiques, rentrent ordinairement à la ville. Le Xe et le XIe arrondissement sont les plus féconds, et fournissent l'un 5,694, l'autre 5,596; le plus stérile est le XVIe, qui ne compte que 984. La natalité urbaine est bien peu élevée, comme on vient de le voir; mais elle tombe au-dessous de toute moyenne lorsque des causes extérieures lui font obstacle et troublent la vie organique de Paris : en 1871, les naissances ont diminué dans des proportions doublement douloureuses, car, pendant que la mort frappait sur la cité, les lois de l'existence y semblaient suspendues, — 37,410 pour l'année tout entière! Là l'influence des événemens se dénonce par des chiffres et se passe de tout commentaire. Le mois de mai 1870 trouve le pays calme et en prospérité, janvier 1871 nous apporte 5,378 nouveau-nés. Au mois de juillet 1870, un vent de folie passe sur toutes les têtes; à propos d'un incident grave, mais dont les conséquences pouvaient être conjurées, on saisit la passion publique avant même d'essayer des ressources multiples de la diplomatie : la guerre éclate en pleine paix, les esprits s'inquiètent, tous les cœurs sont écrasés par l'angoisse d'une telle aventure; mars 1871 ne nous donne déjà plus qu'un contingent de 3,606 naissances. Nos premières rencontres avec l'Allemagne ne laissent aucun doute sur le sort misérable qui nous attend, c'est l'invasion qui entre en France; le désespoir du mois d'août se lit dans les tables d'avril 1871, qui descendent à 3,299. Au milieu de septembre, la ville est fermée, la vie devient difficile; au fur et à mesure que les jours passeront, les forces de la population iront s'affaiblissant; on dirait que les pauvres petits êtres se refusent à venir dans ce monde fait de perturbation et de violence. Octobre

fournit 2,965 à juin 1871; novembre va jusqu'à 3,001, qu'on inscrit à juillet. Décembre, qui fut le mois des grands froids et des durs combats, s'arrête pour août à 2,429. Janvier 1871, où l'on souffrit tant, où tout manqua, le pain et l'espérance, tombe au misérable chiffre de 1,729, qui s'inscrit au mois de septembre. Octobre est bien bas encore, on n'y compte que 1,875 naissances; novembre et décembre se relèvent un peu. Pour trouver un chiffre régulier, il faut attendre janvier 1872, qui déclare 4,238 enfans correspondant au mois de mai, pendant lequel tomba la commune. Malgré l'absence de police dans Paris, malgré une liberté dégénérée en licence, la proportion des enfans naturels ne dépasse guère la moyenne ordinaire, car sur les 37,410 naissances on n'en trouve que 9,715 qui soient illégitimes.

Tout enfant doit être déclaré à la mairie de l'arrondissement sur lequel il est né; la loi accorde un délai de trois jours pour remplir les formalités prescrites. Si on le laisse écouler, un jugement du tribunal de première instance peut seul constituer un état civil régulier pour le petit retardataire; ce cas se produit assez rarement, grâce aux employés qui talonnent l'insouciance des parens. Autrefois l'enfant était apporté à la mairie, escorté de deux témoins qui certifiaient son origine; on a prétendu que cette sorte de promenade était préjudiciable aux nouveau-nés, et maintenant les constatations se font à domicile par un médecin relevant de l'administration municipale. Je crois que l'on a dépassé le but, et que les promoteurs de cette mesure pleine d'humanité ne se sont pas rendu compte des inconvéniens qu'elle comporte, que l'expérience a démontrés et que l'on peut remarquer en étudiant le mode adopté pour la constatation des naissances. Le père d'un enfant nouveau-né vient, accompagné d'un voisin ou d'un ami, faire la déclaration à la mairie; on prend son nom et son adresse, et on le prévient que le médecin délégué ira s'assurer de la réalité du fait et lui remettra un certificat qu'il devra rapporter à l'employé de l'état civil, en ayant soin cette fois d'amener deux témoins avec lui. Le médecin est avisé par une note; il sait que la loi lui accorde un délai de trois jours : il ira donc au domicile indiqué selon l'itinéraire de ses courses, le jour même peut-être, le lendemain sans doute, quelquefois seulement le surlendemain. Sur une formule imprimée, dont il n'a plus à remplir que les blancs et sur laquelle un employé a déjà relaté la date de la naissance, la profession et la demeure du père, il certifie le sexe de l'enfant, écrit le nom de la mère et signe. Ce certificat, qui tient lieu de l'ancienne présentation, est laissé entre les mains du père; celui-ci devra le rapporter à l'employé de l'état civil, qui alors rédigera l'acte de naissance. Donc actuellement trois opérations au lieu d'une; la présentation était plus rapide, plus simple, et évitait une

foule de complications qui se présentent aujourd'hui. Pour beaucoup de parens pauvres, la présence de l'enfant à la maison est un grave embarras : on a déjà fait prix avec une nourrice qui, si elle est venue chercher son nourrisson, est une cause de gêne dans un domicile trop étroit; mais il faut bien qu'elle y reste jusqu'à ce que le médecin ait fait la constatation légale, un jour au moins, trois au plus. Si au contraire on doit envoyer l'enfant à la nourrice, la mère fort dolente, qui ne veut ou ne peut nourrir, reste seule en tête-à-tête avec un nourrisson qui souffre et crie; le père est au travail, il n'y a pas de domestique, il faut nécessairement attendre le médecin, et tout le monde en pâtit. En outre souvent, lorsque le certificat est remis au père, qui peut être un illettré et n'avoir jamais entendu parler des articles 55 et 56 du code civil et 346 du code pénal, le pauvre homme s'imagine que tout est bien, que cette paperasse est l'acte de naissance même de son enfant, et qu'il n'y a plus aucune formalité à remplir. Les trois jours s'écoulent; on est passible d'une amende, d'un emprisonnement même, et il faut aller devant le tribunal faire régulariser une situation que l'on croyait régulière. La constatation à domicile, qui a été surtout imaginée en faveur des gens pauvres, leur est préjudiciable, et ce serait peut-être leur rendre service que de rétablir la présentation directe, telle qu'elle était pratiquée avant 1869.

Les registres sont tenus en double, l'employé principal dicte l'acte en même temps qu'il l'écrit, et un employé subalterne transcrit les paroles qu'il entend; l'un de ces registres reste à la mairie jusqu'à ce qu'il soit transmis aux archives de l'Hôtel de Ville, l'autre est destiné au greffe du tribunal de première instance. On fait la plus scrupuleuse attention pour donner aux noms une orthographe régulière, car une lettre de plus ou de moins peut amener des complications nombreuses et faire naître des doutes sur l'identité d'un individu. Autrefois il n'en était pas ainsi, on se préoccupait fort peu d'exactitude en si importante matière, et les noms patronymiques étaient des vocables qui variaient suivant la fantaisie des scribes; *Sevigny* ou *Sévigné*, c'est tout un pour les écrivains du XVIIe siècle, et dans *Piquelin* on doit savoir reconnaître ce cadet de Gascogne, Puyguilhem, qui devint duc de Lauzun et faillit épouser Mademoiselle. Il ne faut rien moins aujourd'hui qu'un jugement solennel pour rectifier un nom dont l'orthographe n'est pas irréprochable; chaque jour, les tribunaux ont à se prononcer sur des réclamations de cette nature. Dans certains cas, les irrégularités sont presque inévitables : trois enfans nés du même père s'appellent de La Palme; les actes d'état civil donnent trois noms différens : de Lapalme, de la Palme, Delapalme. La justice seule peut déterminer l'orthographe qui doit être irrévocablement adoptée. La rectification est alors

transcrite en marge des actes de naissance. Il en est de même de toute pièce légale qui modifie la condition civile d'un enfant. Lorsqu'un enfant naturel, quel que soit son âge, est reconnu par ses parens, père ou mère, l'acte de reconnaissance est écrit sur le registre en regard de l'acte de naissance, sur la marge blanche qui est toujours ménagée intentionnellement à côté du libellé; parfois le jugement ne peut être reproduit par extrait, il faut, pour que toute valeur lui soit assurée, qu'il soit transcrit en entier. J'ai vu des jugemens qui ne tenaient pas moins de cinquante pages; une note indique alors à quelle date, à quel nom, à quel registre, à quel feuillet ils se rapportent. Chaque feuille est numérotée et signée, toute intercalation est interdite, nul acte, nulle rectification ne peut trouver place sur une feuille volante; l'article 192 du code pénal a prévu le cas : il s'agit d'un mois à trois mois d'emprisonnement, sans compter une amende de 16 à 200 francs.

Les reconnaissances d'enfans sont assez nombreuses sur les registres de l'état civil; mais il est de pauvres petits êtres qui jamais ne jouiront de ce triste et tardif bénéfice : ce sont ceux que l'on trouve au coin des bornes, sur l'escalier des maisons, sous le bénitier des églises. On les porte au commissaire de police, qui fait d'autorité les déclarations nécessaires. Il est le parrain du misérable abandonné; avec une intelligence prévoyante, parmi le nombre des prénoms il en choisit un qui ressemble à un nom patronymique, *Lazare, Martin, Denys*. Sur l'acte, on indique l'endroit précis où le nouveau-né a été découvert, on n'omet pas les signes de reconnaissance que les langes peuvent contenir; mais la date reste inconnue, l'âge est approximatif : « un enfant qui nous a paru être âgé de quinze jours, de trois semaines. » Ces malheureux sont rarement plus jeunes : il faut que la mère ait pu se lever, sortir, faire une course assez longue pour dépister les recherches possibles, et ce n'est pas le lendemain du jour où l'enfant est venu au monde qu'elle est en état d'affronter tant de fatigues. La police, qui fait aujourd'hui œuvre de saint Vincent de Paul, qui recueille les enfans trouvés, les remet à la mère adoptive de tous ces êtres anonymes, à la ville de Paris; comment l'assistance publique les reçoit, les nourrit, les élève, leur apprend un métier, nous l'avons dit autrefois.

III. — LES MARIAGES.

Déjà en son temps Mercier constatait la répugnance du Parisien pour le mariage, et, dans le style à la fois emphatique et obscur qui lui était familier, il dit : « Effrayé des charges qu'entraîne le titre de mari, l'homme ne veut plus payer le tribut à une patrie ingrate ou abusée. » Et il ajoute : « La beauté et la vertu n'ont parmi

nous aucune valeur, si une dot ne vient à leur appui. » C'est l'éternel refrain de toutes les chansons, le nœud de toutes les comédies, la trame de tous les romans; mais tous les lieux-communs du monde n'y feront rien, nous souffrons du mal social qui envahit les vieux peuples agglomérés dans des villes trop étroites et dévorés par des besoins matériels qui vont augmentant de jour en jour : c'est la maladie du célibat. Quel remède à cela? Un seul, la colonisation de vastes espaces; or le Français, le Parisien surtout, est réfractaire à l'émigration. On aurait beau proclamer parmi nous la loi *Papia Poppea*, qui frappait à Rome un impôt, — *æs uxorium*, — sur les célibataires, on n'obtiendrait peut-être pas un mariage de plus. Nos mœurs inclinent de plus en plus vers une sorte de solitude relative, vers la répudiation de ce qu'on peut appeler les devoirs naturels; la morale, l'économie politique, la religion, font de vains efforts : à chaque recensement quinquennal, on constate que le nombre des mariages tend à diminuer. On pourrait dire aujourd'hui aux Parisiens ce que, du temps des Gracques, le censeur Metellus disait aux Romains : « Citoyens, si nous pouvions vivre sans femmes, nous nous passerions tous de cet embarras (*ea molestia careremus*); mais, puisque la nature a voulu qu'il fût aussi impossible de s'en passer qu'il est désagréable de vivre avec elles, sachons sacrifier les agrémens d'une vie si courte aux intérêts de la république, qui doit durer toujours (1). »

La loi française, quoiqu'on l'ait souvent sollicitée, n'est jamais intervenue dans cette question, qui touche aux prérogatives les plus sacrées de la liberté individuelle, elle n'atteint le célibataire ni d'une peine, ni d'une réprimande; elle se contente d'apporter quelques restrictions aux alliances contractées dans certains cas de parenté prévus par le code civil, et pour lesquels il faut obtenir du chef de l'état des dispenses qui jamais ne sont refusées. En ligne directe, le mariage est prohibé entre ascendans et descendans légitimes ou naturels; en ligne collatérale, le mariage est prohibé entre le frère et la sœur et les alliés au même degré, entre l'oncle et la nièce, la tante et le neveu; cependant l'article 164 autorise le souverain à lever les prohibitions dont les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, oncles et nièces, neveux et tantes sont frappés. En résumé, l'union n'est réellement interdite d'une façon formelle qu'entre parens du second degré, frères et sœurs; au troisième, il est toléré, sinon admis, mais nul officier de l'état civil ne peut procéder à un mariage dans de telles conditions, si les époux ne lui présentent pas des dispenses qui, comme tout acte souverain, sont écrites sur par-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1864, *Cœlius et la Jeunesse romaine au temps de César*, par M. Gaston Boissier.

chemin, signées par le chef du pouvoir exécutif lui-même et scellées du grand sceau de la chancellerie. C'est l'écho des *Institutes* de Justinien, qui ne permettent le mariage qu'à partir du quatrième degré, c'est-à-dire entre cousins germains.

L'église, qui en cette matière a toujours été d'une perspicacité remarquable, va plus loin que la loi française; elle a été forcée de céder sur bien des points pour ne pas voir les époux échapper absolument à son action, car aujourd'hui elle ne fait que consacrer par ses prières l'acte que l'état civil a seul pouvoir de rendre indissoluble; elle accorde donc les dispenses qu'on lui demande, mais les formalités même qu'elle exige sont une sorte de protestation qui semble mettre sa responsabilité à l'abri. Elle interdit les unions au quatrième degré canonique (1), elle les trouve dangereuses pour la pureté des relations de famille, et dans un ordre exclusivement physiologique elle estime qu'elles ne sont pas sans inconvéniens. Ce n'est pas d'hier qu'elle pense ainsi et qu'elle avoue nettement que l'intérêt de la propagation de la race la préoccupe vivement. En effet, le pape Grégoire le Grand écrit au moine Augustin, le convertisseur de l'Angleterre, à propos de mariages entre cousins issus de germains, cette phrase, qui mérite d'être retenue et prouve des connaissances très avancées pour l'époque : *experimento didicimus ex tali conjugio sobolem non posse succrescere* (2). Un professeur de physiologie expérimentale ne dirait pas mieux. L'église, ayant repris certaines prescriptions des lois de Moïse et des épîtres de saint Paul, avait d'abord poussé les choses à l'extrême, car elle defendait les unions aussi loin que la parenté pouvait être constatée; c'était, à peu de chose près, mettre obstacle à tout mariage dans certaines contrées isolées : on revint à des idées moins exclusives, et l'opinion de saint Grégoire paraît avoir dominé au quatrième concile de Latran, en 1215, lorsque l'on régla définitivement ce point longtemps controversé de discipline ecclésiastique.

Au courant des siècles, selon les exigences complexes de la politique, la cour de Rome, qui si souvent avait besoin d'être protégée par les petits souverains dont elle était entourée, céda sur plus d'une alliance que ses principes interdisaient. Tous les hommes étant égaux devant Dieu, on ne put refuser aux seigneurs, aux bourgeois, aux artisans, ce que l'on avait bénévolement accordé à des princes; les dispenses se multiplièrent, et les prescriptions du concile de Latran ne furent plus réservées que par les formalités dont on en entourait l'abandon. Est-ce la société civile, est-ce l'église qui a eu le plus de sagacité en ceci? Grave question qui partage les esprits

(1) Le quatrième degré canonique correspond au huitième degré civil et comprend les enfans des cousins issus de germains.

(2) L'expérience montre que par de telles unions la lignée ne peut s'accroître.

sérieux, que la science a effleurée plusieurs fois, mais qu'elle n'a point définitivement résolue. Selon quelques savans, les mariages consanguins constituent un véritable péril pour la race, qu'ils abâtardissent et détruisent avec certitude. Le produit qui en résulte se distribue entre les sourds-muets, les aveugles-nés, les épileptiques, les idiots, les imbéciles et ces demi-monstres qui offrent des conformations singulières telles que l'hydrocéphalie ou la polydactylie; si les malheureux issus de ces mariages échappent aux terribles infirmités dont on les menace, ils sont faibles, étiolés, d'une intelligence douteuse, et arrivent souvent à une incohérence de pensées qui ressemble bien à l'aliénation mentale. Tous ces faits sont très vrais, et des observations approfondies les affirment; mais sont-ils le résultat exclusif des mariages consanguins, ou sont-ils la preuve que les ascendans, atteints eux-mêmes aux sources essentielles de la vie, appauvris par une constitution défectueuse, n'ont pu léguer à leurs enfans qu'une des formes multiples de la débilité congénitale? C'est ce que nul physiologiste n'a su nous dire. Tant que la science n'aura pas prononcé un verdict positif, il sera bon d'écoute les prescriptions de l'église, qui sont très sages, très prudentes, et que l'expérience générale semble confirmer.

Si la loi est restrictive à propos de certains degrés de consanguinité, elle est muette dans les cas pathologiques où le mariage est un danger manifeste que la moindre prévoyance suffirait à conjurer. M. le docteur Trélat, dans son livre sur *la Folie lucide*, demande que le pouvoir législatif intervienne pour empêcher les unions avec les familles atteintes de certaines affections nerveuses et mentales. Il y a là en effet un péril grave qui mériterait qu'on s'en préoccupât; mais comment résoudre ces difficultés, et sur quelles données établir une règle pour des matières si délicates? La ruse et l'intérêt détourneraient bien vite toutes précautions, car il n'y a pas de fait humain qui engendre plus de fraudes, plus de mensonges que le mariage. Des gens fort scrupuleux pour tout le reste n'hésiteront pas à marier une fille scrofuleuse qu'on accouplera peut-être avec un fils ruiné et couvert de dettes. Les mères, qui considèrent le célibat comme une honte pour leurs filles, ne reculent devant rien pour leur trouver un mari : faux renseignemens sur la fortune, sur la santé, sur la filiation, sur ce que l'hypocrite langage du monde appelle des espérances, fausses appréciations des mœurs, du caractère, rien n'est oublié, tout est mis en œuvre pour parvenir à un mariage qui sera malheureux et d'où sortiront des avortons rachitiques. Les seules considérations dont on tienne compte sont d'un ordre médiocre; l'union entre deux êtres également jeunes, sains, intelligens, est un spectacle assez rare à Paris; c'est peut-être à cela

qu'il faut attribuer la faible proportion des naissances et les décès précoces qui frappent si brutalement les enfans en bas âge.

Les événemens d'où sort une perturbation générale exercent une influence plus directe encore sur les mariages que sur les naissances. Les mariages, qui en 1872 ont été au nombre de 21,373, n'avaient été que de 14,657 en 1870 et étaient descendus à 12,928 en 1871; il y a même augmentation en 1872 sur les années qui ont précédé la guerre, car 1869, qui dans les calculs de la statistique reste l'année normale par excellence, ne fournit qu'un total assez médiocre de 18,948, ce qui est à peine 1 pour 100. En décomposant ce chiffre de 21,373, on obtient certains éclaircissemens qui ne manquent point d'intérêt : ainsi les unions entre filles et garçons sont dans une proportion considérable, 16,839; celles entre les garçons et les veuves s'arrêtent à 1,476; celles entre les veufs et les filles vont un peu plus haut, à 2,029; quant aux veufs et aux veuves qui se remarient ensemble, on voit qu'une première expérience n'a pas été perdue, car le total est faible : 1,029. Les mariages consanguins aux degrés interdits par l'état et par l'église sont singulièrement rares, on n'en compte que 409. Le degré d'instruction a été aussi noté : il n'est pas encore irréprochable, mais il prouve que de sérieux progrès ont été accomplis depuis une vingtaine d'années, car sur 42,746 conjoints 1,939 seulement n'ont pu signer leur nom.

La proportion des mariages suit exactement celle de la population; ainsi le XIe arrondissement, qui renferme l'agglomération des quartiers Folie-Méricourt, Saint-Ambroise, la Roquette, Sainte-Marguerite, et qui, contenant 149,641 habitans, est le plus dense de Paris, fournit 2,090 mariages, tandis que le XVIe, qui dans les vastes terrains d'Auteuil, de la Muette, de la Porte-Dauphine, des Bassins, n'abrite que 42,187 âmes, apporte seulement 432 unions au contingent matrimonial. A Paris, on est marié à tout âge : sur 373,163 hommes vivant en ménage légitime que relèvent les tables statistiques de 1872, on en rencontre deux âgés de dix-sept à dix-huit ans, qui font pour ainsi dire pendant à deux centenaires que l'on remarque sur les mêmes tables. C'est dans la force même de la vie, entre trente-cinq et quarante ans, que l'on trouve la plus grande quantité d'hommes mariés, 61,080; pour les femmes, le maximum se présente un peu plus tôt, entre trente et trente-cinq, 60,880; les plus vieilles épouses, âgées de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze ans, sont au nombre de cinq, et la plus jeune a quatorze ans.

D'après la loi de septembre 1792, on ne peut être « uni en mariage » que par le maire ou l'un de ses adjoints, c'est-à-dire par un officier de l'état civil. C'est plus qu'une formalité, c'est une petite

cérémonie, bien sèche, il est vrai, bien froide, mais qui risquerait fort de devenir puérile ou théâtrale, si on voulait lui donner un caractère plus accentué. Le fonctionnaire municipal, délégué du pouvoir, représentant l'ensemble des citoyens, reçoit, non pas le serment, mais la réponse affirmative des deux fiancés qui veulent vivre légitimement l'un près de l'autre, et au nom de la loi, qui est la sauvegarde et le contrat de la société dont ils font partie, les déclare unis. Cela est suffisant; la pompe grandiose et émouvante appartient à l'église, qui invoquera d'autres idées, mais n'imposera pas d'autres devoirs. Les « bans » ont été publiés et deux fois affichés pendant quinze jours à la porte de la mairie; on s'est muni du consentement légalisé des ascendans, s'ils sont absens, — de leur acte de décès, s'ils ne sont plus; — on a prouvé que l'on n'était parent à aucun des degrés prohibés par le code, on a produit les actes de naissance; on a, en vertu de la loi excellente du 10 juillet 1850, déclaré, en fournissant des pièces à l'appui, que l'on se mariait avec ou sans contrat; les employés ont d'avance libellé les actes, dont les élémens sont entre leurs mains, tout est prêt; le maire a indiqué son jour et son heure; on n'attend plus que les « futurs. »

C'est un samedi qu'il faut aller à la mairie lorsque l'on veut suivre les faciles péripéties d'un mariage; ce jour-là, que les gens du monde ne choisissent jamais, semble réservé spécialement à la classe qui travaille, vit de son labeur et n'a point de temps à perdre; on a le dimanche pour « faire la noce, » — le mot n'est que trop souvent exact dans toute l'acception, — et le lundi on se remet à la besogne. Vers onze heures généralement, les fiancés, leurs parens, leurs témoins, sont réunis; on a amené les enfans de la famille vêtus de neuf, frisés, pommadés, débarbouillés pour la circonstance. Les garçons de noce sont flambans, les mariées, dévisagées par tous les assistans, essaient de prendre un air modeste et n'y réussissent pas toujours. Le maire ou l'adjoint est prévenu; il met en sautoir l'écharpe tricolore qui, aux yeux du vulgaire profane, lui confère seule le pouvoir de prononcer les paroles sacramentelles dont nulle puissance humaine n'a le droit de briser l'effet, il prend à la main un petit livre relié en maroquin rouge et il se dirige vers le prétoire, où une estrade de deux marches soutenant un bureau d'acajou représente le tribunal des unions indissolubles. Un domestique faisant fonction d'huissier l'annonce; il entre, tout le monde se lève; il s'assoit, tout le monde en fait autant. Quelle que soit la saison, quelque froid qu'il fasse, les portes de la salle restent ouvertes à deux battans, car l'acte du mariage est essentiellement public.

Cependant un greffier s'est assis devant un pupitre chargé d'un gros registre qui ressemble de loin à un « grand-livre » de commerce. On appelle un nom, un certain nombre de personnes s'a-

vancent vers l'estrade; voici les fiancés, les parens, les témoins : ils s'installent précisément devant le maire, dans des fauteuils en velours de laine rouge qui évoquent l'idée des stalles d'orchestre de nos théâtres. Le greffier lit le commencement de l'acte, puis il s'interrompt, « la noce » se lève; appelant les fiancés l'un après l'autre par leur nom et leurs prénoms, le maire leur demande individuellement s'ils consentent à se prendre pour époux. La réponse doit être nettement formulée, à claire et haute voix, de façon à pouvoir être entendue par toute l'assistance; s'il y a des ascendans, le maire leur demande s'ils donnent leur consentement au mariage de leurs enfans; puis, ouvrant le petit livre rouge, il y lit les articles 212, 213, 214 du code civil, relatifs aux droits et aux devoirs respectifs des époux; il termine par le 226e, qui est ainsi conçu : « la femme peut tester sans l'autorisation de son mari. » Le plus souvent *tester* est de l'hébreu, surtout le samedi. Aucune des prescriptions de la loi n'a été négligée, le maire déclare les époux « unis en mariage; » le greffier reprend la lecture, l'achève; les témoins, les parens et les mariés sont invités à signer l'acte rédigé sur les doubles registres de l'état civil. Le garçon de bureau crie : « N'oubliez pas les pauvres, s'il vous plaît ! » et chacun en passant met une piécette dans une bourse déposée sur la table.

J'ai assisté un samedi à ces cérémonies municipales dans la mairie d'un des principaux arrondissemens de Paris; j'ai vu huit « noces » défiler successivement devant moi; lorsque tout fut fini, je pris la bourse, elle contenait 3 fr. 90 cent. Il n'en faut pas rire; les gens qui venaient d'être mariés appartenaient tous à la catégorie la moins riche de notre population : c'étaient des domestiques, de petits employés, des artisans; selon leur possibilité, ils avaient fait l'aumône, et, tenant compte de la recommandation, ils n'avaient point oublié les pauvres. Ils avaient fait acte de bon cœur, et c'était bien là le denier dont parle l'Évangile; mais que faut-il penser de ce financier opulent qui obtient d'être marié à une heure exceptionnelle, qui arrive dans la cour de la mairie avec grand fracas de voitures, de livrées, et qui ferme l'oreille lorsque l'on invoque sa charité, passe devant la bourse béante sans y déposer un sou et s'en va léger comme un cerf, n'imaginant pas que dans certains cas c'est commettre une mauvaise action que de n'en point faire une bonne!

Tous les gens qui se marient font-ils bon ménage? C'est là une question bien indiscrète; la statistique serait fort embarrassée pour y répondre, et cependant elle a des chiffres dont il est possible de tirer quelques renseignemens. L'union prononcée par le pouvoir civil, consacrée par l'église, semble réellement indissoluble, et ceux qui l'ont contractée vivent côte à côte pendant les longs jours de la

vie, malgré toutes les causes de désagrégation dont elle peut être atteinte; 373, 163 ménages existaient à Paris en 1872, et, pendant le cours de la même année, le tribunal de première instance n'a reçu que 482 demandes en séparation de corps et 554 en séparation de biens. Quel éloge de nos mœurs conjugales ou de la longanimité des époux!

IV. — LES DÉCÈS.

Paris semble être le pays de la ballade de Bürger; on y peut dire aussi : « Les morts vont vite! » La moyenne des décès constatés de 1865 à 1869 a été de 46,831 par année : en 1872, la totalité a légèrement fléchi, et s'est arrêtée à 45,780; mais entre 1869 et 1872 Paris a traversé une période d'angoisses et de misères qui a élevé la mortalité à des chiffres extraordinairement douloureux. Il est bon de les étudier avec quelque détail; on se convaincra ainsi que la guerre dépasse le but qu'on lui assigne ordinairement, car non-seulement elle tue, mais elle fait mourir et empêche de vivre. Sur les listes mortuaires, qui s'allongent de plus en plus, il est facile de voir les progrès homicides que fait l'influence de la faim, du froid, des tourmens de toute sorte dont la population est harcelée. La vie se retire peu à peu de la cité dolente; on peut en conclure qu'un investissement prolongé, suivi d'une insurrection sans merci, équivaut à l'un de ces grands fléaux morbides que le moyen âge appelait invariablement une peste et que nous nommons une épidémie. Notre obituaire de 1870-1871 est plus chargé que ceux qui nous ont été légués par les choléras de 1832 et de 1849. La guerre proprement dite, le combat, n'y a qu'une part relativement très faible; ce qui tue mieux et plus sûrement que la balle et le boulet, c'est la fièvre, le typhus, l'anémie (1). Un recensement général de la population de Paris fut ordonné dès les premiers jours du siége; il y avait un intérêt majeur à savoir avec exactitude à quel nombre d'individus devaient suffire les ressources alimentaires qu'on s'était hâté d'accumuler; en connaissant le chiffre réel des assiégés, en calculant le rationnement du pain, on pouvait déterminer à un jour près la date à laquelle la famine ouvrirait nos portes et subirait la paix. On évaluait à 75,000 environ la quantité de gens qui avaient quitté Paris soit pour fuir le danger, soit pour aller le chercher ailleurs,

(1) Ce fait a été prouvé d'une façon irréfutable par M. le docteur Chenu dans son *Rapport au conseil de santé des armées sur les résultats du service médico-chirurgical aux ambulances de Crimée et aux hôpitaux militaires français en Turquie.* Pendant la durée de la campagne, l'armée française a fourni 7,272,201 journées d'hôpital, dont 1,934,313 pour blessures, et 5,337,888 pour maladies.

ou tout simplement parce qu'ils se rangeaient dans la catégorie des « bouches inutiles » dont les proclamations avaient parlé; mais le vide laissé par ce nombre restreint d'émigrans, qui comprenait les étrangers et les Allemands expulsés, avait été promptement comblé et au-delà par la masse de paysans, d'habitans des petites villes voisines, qui s'étaient hâtés de venir s'abriter derrière l'enceinte de nos fortifications aussitôt qu'ils avaient entendu retentir la marche de l'armée prussienne. Au mois de décembre 1870, le travail de dénombrement fut complet; Paris avait alors une population de 2,020,017 habitans, dont 234,219 réfugiés. C'est donc sur ce chiffre que portent les observations relatives à la période d'investissement.

Le dernier mois normal de Paris est août 1870; les décès sont de 4,942, c'est une moyenne ordinaire. Dès le mois de septembre, la proportion tend à s'accroître, cependant rien n'a encore manqué aux exigences de la vie matérielle : on a des bestiaux vivans, la température est douce, la nourriture d'aucune sorte n'est rationnée, on a plus d'espérances qu'il n'est raisonnable; mais l'inquiétude vague qui plane partout fait déjà son œuvre, et l'état civil enregistre 5,222 décès. En octobre, la progression est très vive, elle peut faire comprendre vers quelle destinée l'on s'avance; un mal nouveau va envahir la population et la ravager, car il rendra mortelles des maladies qu'il eût été possible de guérir; 7,543 décès sont inscrits. Novembre n'est pas beaucoup plus meurtrier malgré les brumes et le premier refroidissement de l'atmosphère : il fournit un total de 8,238; mais voici décembre avec les longues nuits énervantes, avec le froid qui sur trente et un jours descend au-dessous de zéro pendant vingt-deux, et atteint le maximum d'intensité le 24 et le 25 par 11 degrés; le mal dont j'ai parlé se développe d'une façon redoutable, c'est l'alcoolisme. On n'a plus à manger que des salaisons, de la viande de cheval débilitante, un pain que les chiens auraient refusé en temps ordinaire; plus de bois pour se chauffer, pour faire cuire les rares alimens que l'on pouvait se procurer en attendant des heures entières à la porte des marchands, les pieds sur le pavé glacé, le corps baigné par d'insupportables courans d'air, à peine quelques bûches enlevées aux arbres de nos promenades, — bûches vertes, humides, baveuses, brûlant mal, ne produisant que de la fumée et ne développant aucune chaleur. Pour résister à tant de causes d'affaiblissement, pour combattre ces deux grands ennemis de la vie, le froid et la faim, la population se mit à boire. Est-il surprenant, après cela, que le mois de décembre se ferme sur 12,885 décès? Le contingent excessif des trois derniers mois modifie tout rapport avec les moyennes des années précédentes :

Paris en 1870 a perdu 73,563 habitans. L'année qui va s'ouvrir sera-t-elle meilleure et nous consolera-t-elle de toutes ces hécatombes humaines sacrifiées aux dieux de la violence et de la déraison? Elle sera plus mauvaise encore.

Dès le début, elle annonce ce qu'elle doit être, cette année maudite qui vit la chute de Paris et les flamboiemens de la commune; janvier donne un chiffre de décès fait pour épouvanter : 19,233 (1). C'est le plus haut total que nous ayons atteint; les effets engendrés par les causes multiples que produisit ce cruel hiver ne cessent pas subitement; Paris a été ouvert, les vivres sont apportés en abondance, les réfugiés nous quittent et beaucoup d'autres avec eux, la population tombe au-dessous de la moyenne normale, et cependant le mois de février marque 16,592 à ce que l'on pourrait nommer le *nécromètre*. Mars commence la période décroissante, qui ne s'arrêtera qu'au moment où la mortalité débordée sera rentrée dans son lit; on y compte encore 11,289 décès; avril descend à 7,026, et si le mois de mai semble reprendre une marche ascensionnelle par 7,639, c'est que ce fut le mois où la bataille des sept jours ensanglanta Paris qu'elle sauvait. Dès ce jour, on revient au point de départ; entre août 1870 et juin 1871, il n'y a qu'une différence de 307 au bénéfice de celui-ci; le total de 1871 n'en est pas moins supérieur à celui de 1870, car il accuse 86,760 décès : donc en deux années 160,323 individus sont morts à Paris. On va invoquer sans doute les actions de guerre livrées contre les armées allemandes et contre les armées rouges de la commune; les décès par suite de blessures militaires ne figurent que pour une proportion bien médiocre dans ce douloureux nécrologe : en tout 6,083, dont 2,625 pour la période de l'investissement et 3,448 pour celle de la commune.

Ce dernier chiffre cependant n'est pas exact; la statistique n'a pu se servir que des documens qui étaient mis à sa disposition, et elle ne les a pas eus tous. Les décès survenus par suite de faits de guerre pendant l'investissement ont été régulièrement enregistrés; le total accusé touche la vérité d'aussi près que possible; mais il n'en est plus ainsi pour les journées de mai : on tuait partout, on enterrait au hasard, — sur les quais, sur les bastions, dans les terrains vagues. On ne se préoccupait guère de constatation; un cadavre gênait, on l'enfouissait quelque part. La statistique n'a donc pu compulser des bulletins de décès qui n'existaient pas, car la salubrité publique, compromise par tant de foyers d'infection dispersés dans la ville, eut des exigences auxquelles il fallut se soumettre. Les morts furent inhumés sans mandats, c'est-à-dire sans une seule des formali-

(1) Nulle compensation aux pertes de ce sinistre mois : 2,487 naissances, 770 mariages.

tés justificatives que l'état civil impose en temps ordinaire. Ces décès, — anonymes pour la plupart, — n'ont donc point été recueillis et ils ne figurent pas sur nos tables mortuaires. J'en dirai le nombre, il est considérable et grossit le total officiel dans des proportions douloureuses. L'inspecteur-général des cimetières, — un fonctionnaire actif, intelligent et dont la tâche est souvent bien lourde,—fut chargé du pénible labeur d'arracher à leur sépulture provisoire ceux que l'on avait cachés sous quelques pieds de terre dans nos squares, dans les caves des maisons en construction et ailleurs; il eut à les réunir aux morts que des fourgons, des charrettes, des tapissières, avaient été verser en tas dans nos champs de repos, et il fit creuser pour tous, — vaincus ou vainqueurs, — une tombe convenable et respectée. 5,322 cadavres portés dans les cimetières aux dernières heures de la bataille et 1,328 corps exhumés à travers Paris (1) élèvent le total de l'année 1871 jusqu'au chiffre probable de 93,410. Le démon des révoltes impies doit être satisfait : l'oblation a été magnifique. La sécheresse de certains procès-verbaux donne le frisson : « rue Haxo, exhumé 57 corps : 11 prêtres, 46 gendarmes. » C'est sinistre.

Tout le monde a souffert pendant ces implacables mois qui vont de septembre à juin, mais surtout les enfans : les pauvres petits, chétifs, grelottant, n'ayant nulle nourriture pour se refaire, n'ont pu résister aux causes de destruction qui les assaillaient, et ils ont succombé en nombre prodigieux; beaucoup ne sont pas arrivés à la lumière, 4,921 mort-nés en 1870, 3,465 en 1871, sont entrés dans les limbes sans passer par le dur chemin de la vie; la proportion entre les sexes est restée la même, car il est à remarquer qu'il meurt toujours plus d'hommes que de femmes, ce qui tient sans doute aux occupations masculines et à l'esprit d'aventure qui, principalement dans les momens de trouble, travaille le cerveau des hommes; aussi sur le total des deux années que j'ai citées plus haut, les femmes ne figurent que pour 70,387, tandis que les hommes ont atteint le chiffre de 89,936. Un fait tout moral et qui prend racine dans les sentimens les plus généreux a augmenté la mortalité dans d'importantes proportions : bien des femmes, bien des vieillards, ont tenu à honneur de ne point abandonner leur ville assiégée. Sans réfléchir que la seule obligation de pourvoir à

(1) Le chiffre des morts de la commune ne sera jamais exactement connu. Nulle exhumation n'a été faite dans le bois de Boulogne ni dans les terrains bordant la route qui va des fortifications à Versailles; le périmètre de Paris même n'a pas été complétement fouillé. Des fédérés morts, évalués à 700 ou 800, ont été enterrés dans un ancien puits d'extraction des carrières d'Amérique. L'excavation a été comblée, nivelée, et ces tristes épaves de nos discordes n'ont point reçu d'autre sépulture.

leur subsistance créait une difficulté considérable et abrégeait le temps possible de la résistance, ils ont voulu souffrir avec ceux qu'ils aimaient, ne point avoir l'air de déserter à l'heure du péril; peut-être avaient-ils rêvé quelque grande tentative héroïque qui nous délivrerait. Quoi qu'il en soit du mobile spécial qui les a déterminés, ils sont restés, et ont en partie succombé aux misères qui les ont accablés.

En reprenant les conditions de vie auxquelles il est accoutumé, Paris a fait retour vers sa mortalité ordinaire : nous avons donné le chiffre de 1872, année favorable qui n'a vu ni guerre, ni insurrection, ni épidémie. Les décès se répartissent dans des proportions presque mathématiques, selon la population de nos vingt arrondissemens; les plus peuplés sont naturellement les plus éprouvés, et ce sont ceux aussi dans lesquels les lois de l'hygiène sont le moins observées. A Paris en effet, dans cette ville qui paraît immense au premier coup d'œil, ce qui manque c'est l'espace : jamais ruche, jamais fourmilière ne vit agglomération pareille ; le kilomètre carré, villes et campagnes, qui en France ne renferme que 70 habitans, en contient, en comprime 23,400 à Paris. C'est là une moyenne obtenue par le rapport qui existe entre la population et la superficie; mais dans certains arrondissemens cette moyenne est singulièrement renversée : le IIe (la Bourse) a 82,200, le IIIe (le Temple) 79,900, le IVe (l'Hôtel de Ville) 63,000 individus par kilomètre carré. La vie a-t-elle toute facilité de se développer, de s'affirmer, de se prolonger dans de semblables conditions d'entassement? Il est permis d'en douter. On a fait quelques efforts pour purifier ces quartiers populeux, pour y ouvrir des squares, y planter des arbres, y amener de l'eau vive, mais il reste encore bien des améliorations à tenter avant d'avoir donné à certains quartiers la part d'air et de soleil qui leur est due. L'espèce de jardin prétentieux sous lequel on a caché les anciennes buttes Chaumont peut étonner les amateurs de curiosités aussi médiocres que dispendieuses, cela vaut mieux sans contredit que les collines lépreuses que l'on voyait autrefois; mais au lieu d'improviser tant de verdure égayée de souvenirs archéologiques au milieu d'un arrondissement où d'énormes voies de communication et de très nombreux terrains vagues laissent facilement circuler un air toujours renouvelé, n'était-il pas plus humain d'installer un jardinet quelconque, un lieu de repos pour les femmes et les enfans dans le IIe arrondissement, qui est le plus encombré, le plus laborieux, le plus chargé d'impôts de Paris?

Est-ce à cet entassement dans des ruelles malsaines, dans des maisons où les logemens sont loin d'avoir toute la salubrité dési-

rable, qu'il faut attribuer les ravages que les maladies des voies respiratoires exercent sur notre population, à laquelle en 1872 elles ont enlevé 14,987 individus, dont 7,436 ont succombé à la phthisie pulmonaire? Les autres affections semblent indulgentes à côté de celles-ci, et quoiqu'il y ait 1,966 cas de méningite et 2,131 apoplexies sanguines, 2,018 entérites, on peut affirmer que la poitrine et tout ce qu'elle contient est le côté faible de l'habitant de Paris. Le bon résultat des gestations doit être souvent compromis, car les registres ont eu à tenir compte de 4,443 enfans mort-nés. Dans cette ville, où toutes les déceptions succèdent à toutes les espérances, les âmes sont assez bien trempées et résistent avant de sombrer tout à fait. Je ne compte que 577 suicides, ce qui est bien peu lorsque l'on réfléchit au nombre d'aliénés qui se promènent dans nos rues et à la quantité prodigieuse de projets avortés que chaque heure du jour anéantit. A voir que l'on n'a constaté que dix décès par suite de meurtre, dans tout le cours d'une année, on croirait volontiers que notre population est un modèle de douceur : on ne se tromperait guère; lorsqu'elle n'est pas grisée par de la rhétorique et du vin frelaté, elle est de composition fort débonnaire; les voleurs et les filous pullulent à Paris, les assassins y sont rares.

Les deux époques favorites de la mortalité, à Paris et ailleurs, c'est le printemps et l'automne; à ce moment de l'année où la nature tressaille, la mort semble s'éveiller chez certains malades, tandis que la vie s'endort chez certains autres lorsque la création se prépare au repos de l'hibernage; les mois de mars et d'avril, de septembre et d'octobre dépassent quelque peu les autres moyennes mensuelles; juin au contraire, le mois de la lumière et de la chaleur, apporte avec lui les effluves d'existence qui diminuent les chances mauvaises et rendent les décès moins nombreux. Les premières années de la vie sont dures à passer, de un an à trois ans la proportion de la mortalité est considérable, 3,755 décès; lorsqu'on a franchi heureusement l'adolescence et la jeunesse, il faut doubler un âge assez difficile, qui va de vingt-huit à trente-deux ans; jusqu'à cinquante-trois ans, la moyenne varie entre 318 et 470, puis elle s'abaisse progressivement, les extinctions se font petit à petit, mais d'une façon invincible. Au-dessous de quatre-vingt-six ans, il n'y a plus que deux chiffres à la colonne; après quatre-vingt-onze, il n'en reste plus qu'un; on trouve encore un centenaire; après cent ans, on voit un zéro.

A quelque âge, de quelque maladie que l'on meure, l'état civil apparaît avec ses registres; il a noté la naissance, il a relaté le mariage; pour achever son œuvre, il lui reste à constater le décès. Lorsqu'une créature humaine a passé de vie à trépas, on doit venir dans

le plus bref délai en donner avis à la mairie de l'arrondissement que le défunt habitait. Un « mandat de visite » est immédiatement adressé à l'un des médecins vérificateurs des décès; celui-ci se rend au domicile indiqué et s'assure par lui-même que la personne désignée est morte. Il laisse alors entre les mains des parens ou des ayant-droit un certificat dont la formule imprimée a tout prévu; lorsque les blancs sont remplis, on peut y lire les nom et prénoms du décédé, son âge, son lieu de naissance, le jour et l'heure du décès, son adresse, l'étage de son appartement, et à quel point cardinal celui-ci était exposé; on y voit en outre de quelle maladie il était atteint, quel est le médecin qui l'a soigné, chez quel pharmacien les médicamens ont été pris; de plus, si le logement était insalubre, on doit l'indiquer; en un mot, c'est un véritable rapport d'enquête si ingénieusement disposé qu'il tient sur le verso d'une seule feuille de papier. Ces renseignemens sont extrêmement utiles : ils permettent de rédiger un bulletin statistique des plus intéressans et de remonter, en cas de besoin, à des responsabilités qu'il est bon de connaître. Ce certificat est apporté par deux témoins à l'employé de l'état civil qui, en leur présence, libelle l'acte de décès qu'il leur fait signer.

La mairie délivre alors le mandat d'inhumation, dernière formalité qui clôt toutes celles dont on a fait autant de garanties pour notre sécurité. Par ce mandat, l'ordonnateur municipal des pompes funèbres particulier de l'arrondissement reçoit ordre de faire transporter et inhumer le corps au cimetière désigné, à jour et à heure déterminés. C'est ici que s'arrête l'action de l'état civil. Il a recueilli et précieusement conservé les documens qui assurent à l'individu les prérogatives dont on jouit dans les sociétés civilisées; ces documens, il les communiquera aux enfans, aux arrière-petits-enfans de ceux qui ont été, et de cette façon il maintiendra intacts les droits de la famille, de la justice et de l'état. Il est le gardien des relations sociales; lorsque l'homme est mort, il n'a plus à s'en occuper; mais la grande vigilante ne s'est point endormie, la ville de Paris est toujours là, l'œil aux aguets et sur le qui-vive. C'est elle qui écoute et recueille le premier vagissement des nouveau-nés; c'est elle qui, lorsque l'homme a traversé les affres de la vie et qu'il n'a plus laissé parmi nous qu'une dépouille périssable, prend ces pauvres restes, les entoure de respect et les conduit dans les vastes nécropoles qu'elle a disposées pour servir de dernière demeure à ses enfans.

MAXIME DU CAMP.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

I.

L'EMPIRE ET L'INVASION (1).

I. *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, rapport de l'état-major prussien. — II. Enquêtes parlementaires. — III. *Opérations des armées allemandes*, par le colonel Borbstædt, 1 vol. — IV. *Opérations du Ve corps prussien*, par le capitaine Stieler von Heydekampf, 1 vol. — V. *Opérations de la Ire armée allemande*, par le major de Schell, 1 vol. — VI. *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, par le lieutenant-colonel Ch. Fay, 1 vol. — Documens inédits, etc.

III.

LA CAMPAGNE DE LORRAINE. — REZONVILLE ET SAINT-PRIVAT.

Il y a des heures où les événemens se précipitent avec une violence irrésistible et décisive. Les premiers actes de la campagne de 1870 avaient ce caractère frappant : d'un seul coup, ils dépassaient peut-être les espérances des vainqueurs, et ils laissaient les vaincus en face d'une crise militaire et politique subitement démasquée et aggravée. Si Frœschviller et Spicheren n'avaient été que deux batailles perdues, deux pénibles accidens de guerre, le malheur, si grand qu'il fût, n'eût point été sans doute irréparable, il n'eût pas été même sans une certaine compensation, puisqu'il serait toujours resté vrai qu'à Frœschviller du moins on s'était battu un contre trois

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 1er février.

ou contre quatre, et que les Allemands avaient été assez éprouvés pour se sentir émus d'une victoire si chèrement achetée; mais les sanglantes affaires du 6 août avaient une bien autre portée. Sous une apparence d'imprévu, elles n'étaient que le dernier mot douloureusement logique de tout ce qui se passait depuis un mois, depuis vingt jours surtout; elles résumaient au seuil de la guerre les inégalités, les dangers, les fatalités d'une situation ruinée d'avance, désastreusement compromise dès l'origine. Vainement on pouvait chercher encore à se flatter d'une suprême illusion en se disant que la plus grande portion de nos forces n'avait été « ni vaincue, ni même engagée, » la réalité éclatait dans ce qu'elle avait de plus saisissant et de plus redoutable. La frontière était enfoncée d'un double coup de massue; l'Alsace restait ouverte et sans défense, les corps de la Lorraine étaient surpris dans la plus dangereuse dissémination. L'armée française était rompue par son centre, et les tronçons dispersés ne pouvaient se rejoindre que bien loin, par-delà les Vosges; avec un peu de malheur et des hésitations, des contradictions nouvelles, ils étaient même exposés à ne pouvoir plus jamais se rejoindre.

Entre un lever et un coucher de soleil venait de se jouer au hasard, en détail et dans une sorte d'obscurité, une terrible partie qui décidait peut-être de la fortune de la guerre, qui dans tous les cas changeait étrangement toutes les conditions de la lutte. Les Allemands n'avaient eu qu'à peser un peu énergiquement, du poids de leur masse, sur nos premières défenses pour les faire voler en éclats, et maintenant chaque heure tournait au profit de l'ennemi victorieux, maître des entrées de la France, rassuré contre l'intervention de ceux qui auraient pu être nos alliés en Europe et contre nos tentatives par le nord, libre d'appeler toutes ses forces à l'exécution d'un plan longuement prémédité. Chaque heure au contraire ne pouvait qu'ajouter aux périls de la France, réduite à reculer sur son propre territoire, à livrer ou à disputer péniblement nos provinces frontières et à se ressaisir elle-même au milieu des émotions fiévreuses d'une défaite qu'on n'avait su ni détourner, ni prévoir. Le premier résultat sensible, palpable, de la journée du 6 août, c'était la confusion dans la retraite de nos corps vaincus, la déroute morale et politique de l'empire à Paris, l'aggravation du trouble et de l'incohérence dans nos conseils militaires; c'était de plus, en face d'une désorganisation croissante, le succès déjà presque assuré de ce mouvement d'invasion qui allait se déployer, passant à travers nos lignes rompues, s'attachant à nos pas, pour aboutir d'abord au refoulement de notre armée de Lorraine dans Metz, puis à l'effroyable catastrophe de la Meuse, avant de reprendre son chemin au cœur de la France. Tout est en germe dans ces premières affaires.

I.

On s'était battu tout le jour sur la Sauer comme sur la Sarre, le soir du 6 août on était en retraite. Tant que l'armée du maréchal de Mac-Mahon avait gardé une chance, elle avait certes vaillamment disputé le terrain. Bientôt assaillie, débordée, menacée sur tous les points, elle avait fini par plier sous le poids des masses allemandes, qui se pressaient sur les plateaux, qui arrivaient jusqu'à Frœschviller, dont l'église était en flammes. On abandonnait, la rage au cœur, ce champ de bataille couvert de morts et tout en feu. Une fois le mouvement commencé, on se précipitait de tous les côtés, par les bois, par la route de Frœschviller, par l'Éberbach, vers Reichshofen, dernière issue par où l'on pouvait se sauver, et on n'avait plus même de temps à perdre; on était serré de près, les Allemands, tournant toutes les positions, arrivaient sur nos traces et harcelaient déjà les débris de l'armée française jusque dans Reichshofen, qu'ils couvraient d'obus. Heureusement l'ennemi, épuisé lui-même par cette lutte meurtrière, se montrait d'abord peu pressant dans la poursuite, et on avait les Vosges, où l'on pouvait se dérober. Après quatre heures du soir, la retraite était définitive, complète et, il faut le dire, passablement désordonnée. Ces malheureux soldats décimés, exténués, n'avaient plus ni cohésion ni organisation, ils allaient au hasard. Les uns, au nombre de plusieurs milliers d'hommes, turcos, zouaves, soldats de la ligne, artilleurs débandés, couraient par Haguenau vers Strasbourg. D'autres se jetaient dans les défilés les plus voisins, à travers les bois. Le gros du 1er corps, ce qui en restait, prenait la route de Niederbronn, où l'on rencontrait la division Guyot de Lespart, du 5e corps, dont on ne pouvait plus se servir que pour se protéger, pour tenir en respect les coureurs ennemis. Le maréchal, demeuré au feu jusqu'au bout, était dans cette foule, donnant à tous pour point de ralliement Saverne. Il y avait près de 40 kilomètres à parcourir après dix heures de combat!

Ce fut assurément une rude étape. On marchait tristement, par une claire nuit d'été, à travers ces magnifiques défilés des Vosges, si faciles à défendre. « C'était pitié, a-t-on dit, d'abandonner tant de belles positions. » Généraux, officiers, soldats de toutes armes et de tous les régimens, canons, voitures, tout se confondait. On n'avançait que péniblement. Les hommes, qui n'avaient pas mangé de la journée, qui avaient tout perdu, sacs et vivres, seraient tombés sur la route de fatigue et de besoin, s'ils n'avaient trouvé quelque secours dans les villages, dont les habitans offraient de modestes provisions les larmes aux yeux, en songeant que d'un instant à l'autre ils allaient être livrés aux Prussiens. Au matin, malgré

toutes les misères, on arrivait à Saverne, où l'on pouvait prendre un peu de repos et chercher à se rallier. A peine est-on campé cependant que sur une fausse alerte on reprend sa course. On se dirige en toute hâte par Phalsbourg sur Sarrebourg, qu'on atteint dans la nuit du 7 au 8. Le 10, on est à Lunéville. Le 1er corps avait entraîné du même coup dans sa retraite précipitée le 5e corps. Le général de Failly, qui avait passé la journée du 6 août à Bitche dans la situation la plus singulière, entre le canon de Frœschviller et le canon plus lointain de Spicheren, le général de Failly s'était trouvé le soir dans un embarras extrême, ne sachant plus que faire et en définitive n'ayant servi à rien. Averti de tout ce qui se passait et se croyant lui-même menacé en avant de Bitche, où il y avait en effet quelques démonstrations de l'ennemi, il avait pris le parti de décamper à son tour dès la nuit venue. Il n'avait plus en ce moment la division Guyot de Lespart, qui suivait le 1er corps; il avait laissé en même temps à Sarreguemines une partie d'une autre de ses divisions, la brigade Lapasset, qu'il ne pouvait plus rappeler. Avec ce qui lui restait, avec la division Goze et la division de Labadie diminuée de la brigade Lapasset, il s'était jeté à neuf heures du soir dans les Vosges, laissant à Bitche ses bagages, du matériel d'artillerie. Il avait gagné la Petite-Pierre, puis Sarrebourg, et après trois pénibles journées il était, lui aussi, le 10 à Lunéville, où il rejoignait le 1er corps.

On était arrivé à Lunéville comme on avait pu. Ici la question devenait grave et peut-être décisive. La direction naturelle de la retraite qu'on était obligé de poursuivre semblait être évidemment sur Nancy. De là on devait être en mesure, selon les circonstances, de se replier jusqu'à Châlons, s'il le fallait, ou de se remettre en communication avec Metz par la rive gauche de la Moselle, par Frouard et Pont-à-Mousson. On pouvait suivre cette ligne sans un danger trop pressant, puisqu'on était le 10 à Lunéville, et que l'ennemi n'arrivait en force à Sarrebourg que le 12; les premiers cavaliers de la division du prince Albert de Prusse ne devaient atteindre Nancy que le 14. Les corps français avaient une avance de plusieurs marches; tout ce qu'ils avaient à craindre pour le moment se bornait à quelques entreprises de hardis éclaireurs. Se croyait-on plus menacé qu'on ne l'était réellement? Se laissait-on aller au trouble de la défaite? Obéissait-on à des ordres venus de Metz? Toujours est-il qu'au lieu de se diriger sur Nancy on se rejetait de côté (1). Le 1er corps prenait par Neufchâteau, le 5e corps allait

(1) On avait dû d'abord marcher de Lunéville sur Nancy le 11 au matin; dans la nuit, ce départ fut contremandé. Une brigade du 5e corps, qui n'avait pas reçu le contre-ordre, était sous les armes à trois heures du matin; elle attendit quatre heures sous une pluie diluvienne. Les hommes, excédés de fatigue, trempés jusqu'aux os,

passer à Mirecourt, l'un et l'autre tendaient vers Chaumont, de sorte que pour échapper à un danger qu'on s'exagérait, qui n'était pas encore sérieux le 10, on élargissait l'espace qui séparait les divisions en retraite de l'armée française de Lorraine, et on laissait la route de Nancy absolument ouverte. Ce n'est pas tout : le contre-coup de ces événemens s'était fait sentir aussitôt jusque dans la Haute-Alsace, où, sur de faux bruits, sans avoir vu l'ennemi, une division du 7e corps, qui s'était avancée jusqu'à Mulhouse, se repliait dans le plus grand désordre, semant la panique sur son passage, offrant le spectacle d'une troupe que les chefs avaient de la peine à rallier et à contenir. C'était là le résultat de la malheureuse affaire de Frœschviller. L'Alsace était perdue d'un seul coup, les Vosges étaient abandonnées, la ligne de la Moselle, de Toul à Pont-à-Mousson, restait sans défense. L'aile droite de ce qu'on avait appelé l'armée du Rhin, de ce qui devait être l'armée d'invasion en Allemagne, n'existait plus, ou du moins elle n'existait que comme une force errante, à moitié débandée, bien démoralisée; elle se trouvait pour l'instant rejetée, par un mouvement de retraite nécessaire sans doute, mais précipité et confus, jusque dans la direction de la Haute-Marne, vers le chemin de fer de Chaumont à Châlons, par Saint-Dizier et Blesme.

La situation n'était pas moins grave sur la Sarre. L'affaire de Spicheren, sans avoir les mêmes proportions et des résultats aussi soudains que la bataille de Frœschviller, livrait l'entrée de la Lorraine et le versant occidental des Vosges. Forcé dans ses positions en avant de Forbach, menacé de tous côtés par des masses croissantes vers la fin du jour, le général Frossard n'avait plus qu'à se mettre en sûreté, dès qu'il n'était pas secouru par les divisions du corps de Bazaine. Que ces divisions, dont l'arrivée aurait pu tout changer, eussent manqué à l'heure décisive sur le champ de bataille, c'était assurément un malheur, c'était de plus une faute, une suite évidente d'ordres mal donnés et mal compris; mais enfin ces divisions ne devaient pas être loin, elles avaient été prévenues, elles avaient dû marcher au canon et se rapprocher de Forbach. On ne risquait rien à se replier dans la direction où elles devaient être, à rejoindre cette force intacte avec laquelle on pouvait s'appuyer aux belles positions de Calenbronn indiquées comme un point de concentration

cherchaient un abri partout où ils pouvaient. Un certain nombre, plus de 200, traversèrent la ville et s'engagèrent sur la route de Nancy, pensant être rejoints par la colonne; mais la colonne ne vint pas. Après quatre heures d'attente et de misère, elle avait fini par recevoir l'ordre de prendre une autre direction. Les soldats débandés arrivèrent à Nancy sous la conduite de quelques sous-officiers, qui les rallièrent et les ramenèrent à Châlons par Toul et Bar-le-Duc. — Voyez un rapport du commandant de la brigade, le général baron Nicolas-Nicolas.

possible. Le général Frossard en jugeait autrement, et, se dérobant le soir à l'ennemi, il se retirait par les plateaux vers l'extrême droite de la ligne française, sur Sarreguemines. Il partait sans prendre le temps ou sans essayer d'envoyer un officier au maréchal Bazaine, aux divisions qu'il devait supposer derrière lui pour les prévenir de sa marche. Il avait même oublié la brigade de dragons du général de Juniac, qu'on lui avait envoyée assez inutilement, et qui aurait pu être enlevée pendant la nuit, si elle n'eût pris le parti de décamper spontanément. Le général Frossard, en accomplissant ce qu'il appelait une « retraite latérale » sur Sarreguemines, croyait faire merveille sans doute. Il ne remarquait pas que par ce mouvement des plus excentriques, des plus imprévus, qui démasquait brusquement Forbach et la route de Saint-Avold, il exposait les divisions du 3e corps à une surprise et à un désastre, ce qui eût fait payer au maréchal Bazaine les faiblesses de son commandement pendant la journée, mais ce qui n'eût point réparé la déroute du 2e corps; il risquait de plus d'aller lui-même se jeter dans un guêpier, sur les têtes de colonnes de l'armée du prince Frédéric-Charles, déjà rapprochées de Sarreguemines. Le péril était si clair que dès son arrivée, dès la matinée du 7, après quelques heures de repos, le général Frossard, rectifiant sa marche, revenait vers l'ouest, sur Puttelange, emmenant avec lui la brigade Lapasset, du 5e corps, qu'il avait trouvée à Sarreguemines, et dont il se faisait une arrière-garde.

De toute façon, Spicheren était fatalement le signal d'une retraite générale non-seulement pour le 2e corps, seul engagé jusque-là, mais pour les divisions du 3e corps, pour le 4e corps du général de Ladmirault, pour la garde elle-même, qu'on rappelait sur Metz. Évidemment entre la frontière de la Sarre et la Moselle il y avait des lignes naturelles de défense qu'on aurait pu disputer; il y avait la Nied avec ses fortes positions, au-delà il y avait un autre affluent de la Moselle, la Seille. Tout ce terrain mamelonné, accidenté et boisé avait de quoi tenter un homme de guerre. On s'arrêtait à peine un instant sur la Nied, on avait hâte d'aller se concentrer sous Metz, et cette retraite, qui finissait, il est vrai, par se régulariser et se raffermir à mesure qu'on se rapprochait de la grande citadelle de la Lorraine, cette retraite ne laissait pas d'être aux premiers momens une pénible épreuve pour l'armée. Ces malheureuses troupes, excédées, poussées dans tous les sens, souffraient des oscillations perpétuelles du commandement, de ces marches rétrogrades ou incohérentes qu'on leur infligeait, des imprévoyances administratives; elles souffraient matériellement et dans leur moral. Un des plus fermes divisionnaires, le général Decaen, était réduit à écrire le 9 au commandant en chef : « Je vous supplie en grâce de ne pas me faire faire

de mouvement aujourd'hui. Les hommes sont rendus de fatigue, la soupe n'est pas mangée... Hier, arrivés à onze heures et demie du soir avec une pluie battante, manquant de moral (j'ai regret de vous le dire), il leur faut un peu de repos et la soupe le soir... »

Ce n'était pas tout à fait sans doute la retraite désespérée du 1er et du 5e corps à travers les Vosges, c'était pourtant encore assez triste, et partout, en Lorraine comme en Alsace, le résultat était le même : du premier coup, on se voyait obligé de livrer toute une partie de la France en abandonnant à Forbach, à Sarreguemines, à Haguenau et jusqu'à Lunéville des approvisionnemens considérables de campagne, sans compter un équipage de pont envoyé sans attelages à Forbach et perdu à la suite de Spicheren! La défaite et la retraite avaient leurs conséquences fatales; mais ce n'était là qu'un côté et même jusqu'à un certain point le côté le moins grave de la situation qui éclatait en quelque sorte à la lueur sinistre du 6 août. Le mal le plus sérieux était dans la direction ou dans l'absence de toute direction, dans les défaillances du commandement devant le péril, dans la démoralisation passant du gouvernement au quartier-général, du quartier-général au gouvernement. Le mal en définitive était surtout à Metz et à Paris, où se nouait, où s'aggravait à vue d'œil la crise militaire et politique.

A Metz, l'effet des batailles perdues avait été instantané et désastreux. Sans connaître encore toute l'étendue du double malheur de la journée et même sans avoir de nouvelles du général Frossard, qui semblait avoir disparu dans la nuit du 6 au 7, on en savait assez pour mesurer l'abîme qui venait de s'ouvrir. Le désarroi et la stupeur étaient à l'état-major au moment où il aurait fallu le coup d'œil, l'esprit de ressource, l'activité de vrais hommes de guerre se redressant sous l'aiguillon du danger. L'empereur, qui depuis son arrivée jouait son rôle de généralissime indécis et impuissant, s'affaissait sous le poids des événemens et de la responsabilité, atterré par la défaite, par l'invasion, et ne se sentant plus d'ailleurs, selon son propre aveu, « assez de forces physiques pour les fatigues d'une campagne active. » L'insuffisance du maréchal Lebœuf comme tête de l'armée éclatait dans cette épreuve, aussi bien que dans les préparatifs de la guerre. Empereur et major-général, passant des illusions les plus vaines à une sorte d'abattement effaré, ne savaient plus que faire. Sans le vouloir, par leur attitude, ils propageaient autour d'eux l'alarme et l'indécision. Ils adressaient à Paris des dépêches comme celle-ci : « pour nous soutenir ici, il faut que Paris et la France consentent à de grands efforts de patriotisme. Ici on ne perd ni le sang-froid ni la confiance, mais l'épreuve est sérieuse;... elle n'est pas au-dessus des efforts du patriotisme de la nation... »

Que l'épreuve fût sérieuse, ce n'était pas douteux; quant au sang-

froid et à la confiance qu'on prétendait garder, on se flattait assurément. Le fait est que pendant quelques jours, à partir de la nuit du 6 au 7, les résolutions et les projets variaient d'heure en heure à mesure que les nouvelles arrivaient. Tantôt, sous le premier coup d'aiguillon de la défaite, on avait comme une velléité de rallier tout ce qu'on avait de troupes et de reprendre sur-le-champ l'offensive; tantôt, — et on en était là dès la matinée du 7, — on songeait à ramener l'armée tout entière à Châlons, on demandait même assez naïvement à Paris quel effet produirait cette retraite générale. Puis, soit qu'on eût réfléchi, soit que les nouvelles de Paris ne fussent point encourageantes, on finissait par se résoudre à se concentrer provisoirement sous Metz en attendant de prendre un parti. Naturellement cette indécision de pensée et de volonté se traduisait pendant quelques jours en une multitude d'ordres incertains, saccadés et contradictoires. On disait d'abord au général de Failly de se retirer sur Châlons, le lendemain, on voulait le ramener en Lorraine. Dans une seule journée, le matin on lui prescrivait de « marcher aussi vite que possible sur Toul, » d'où il pourrait être « appelé à Metz; » dans l'après-midi, on lui disait : « L'empereur annule cet ordre, et vous prescrit de vous diriger sur Paris en suivant la route qui vous paraîtra la plus convenable. » Le 7 août, le 6e corps de Canrobert, qui était à Châlons, mettait une de ses divisions en chemin de fer pour Nancy; le lendemain, cette division était renvoyée à Châlons. Le 9, nouvel embarquement pour Metz. On faisait si bien qu'une partie du 6e corps, devancée sur le chemin de fer par les coureurs ennemis, ne pouvait plus passer. Le maréchal Canrobert ne cachait pas qu'il voyait « un peu de décousu dans les ordres donnés. »

C'était le triste signe des fluctuations du quartier-général entre tous les projets qu'il caressait, abandonnait ou reprenait tour à tour. Que faire? On ne le savait plus. La retraite sur Châlons offrait certainement des avantages. On n'en pouvait plus douter : le premier choc avait suffi pour révéler une effrayante inégalité de forces, la ligne de bataille française se trouvait déjà rompue; l'armée se voyait coupée, menacée d'être débordée. En revenant sur Châlons, on se repliait sur la France, on s'appuyait sur Paris, on était en mesure de se concentrer, de rallier tous les renforts qu'on pourrait réunir, et on échappait dans tous les cas à un péril imminent. C'était la première pensée de l'empereur, et c'était aussi la pensée du général Trochu, qui, étant alors à Paris, jugeant la situation avec la plus rare sûreté de coup d'œil, écrivait à un aide-de-camp du souverain, au général Waubert de Genlis, le 10 août : « Le répit que vous donne l'ennemi veut dire qu'il évacue ses blessés, fait prendre leur équilibre à ses têtes de colonnes, et qu'il opère sa concentration définitive : elle comprendra trois armées, dont l'une au moins aura

la mission de vous tourner. L'effort lui coûtera cher, mais il sera soutenu par des forces considérables et incessamment renouvelées. Si vous tenez trop longtemps ferme devant Metz, *il en sera de cette armée, qui est le dernier espoir de la France, comme il en a été du 1er corps, qui a péri après de si magnifiques preuves...* » — A défaut de la retraite sur Châlons, si l'on croyait que c'était perdre trop de terrain d'un seul coup, si l'on voulait tenter encore une fois la fortune des armes avant de se replier jusque-là, on pouvait aller attendre l'ennemi sur un point favorable, vers la haute Moselle. Il y avait là, entre Toul, Nancy et Pont-à-Mousson, de fortes positions connues, étudiées, indiquées depuis longtemps, les plateaux de Haye, offrant les meilleurs moyens de tenir le cours de la rivière et le nœud des chemins de fer à Frouard. Avec le 2e, le 3e, le 4e corps et la garde, moins ce qu'on laisserait à Metz, on pouvait aller prendre position au-dessus de Frouard, rallier le 6e corps venant de Châlons, les corps de Mac-Mahon et de Failly, au besoin le 7e corps du général Félix Douay. On était ainsi en mesure de disputer la Moselle, et à tout événement on gardait une ligne de retraite assurée, la Meuse, l'Argonne ou la Champagne, à la dernière extrémité Paris.

Oui, tout cela était possible à la condition de se décider dès le premier jour, de ne pas perdre un instant et de ne pas s'attarder dans des positions déjà menacées. Pourquoi perdait-on quelques jours bien précieux à se concentrer autour de Metz? Je ne dis pas qu'on restait à Metz parce que c'était un abri commode, parce que cela semblait dispenser de prendre sur-le-champ un parti plus décisif. Il y avait certainement d'autres raisons. D'abord abandonner la Lorraine au moment où l'on perdait l'Alsace, c'était dur de toute façon, et un tel aveu d'impuissance militaire devant l'Europe ne devait guère aider au succès des négociations sur lesquelles on avait la simplicité de compter encore pour gagner des alliés. Par calcul diplomatique autant que pour le moral de l'armée, on croyait avoir intérêt à ne pas s'éloigner, à tenir le plus possible près de la frontière, de façon à paraître manœuvrer, non reculer. De plus on expiait ici comme partout l'imprévoyance qui avait présidé à la guerre; on craignait sérieusement pour la sûreté de Metz, dont les nouveaux forts, mis en construction par le maréchal Niel, n'étaient ni achevés ni armés. Avec quelques jours de répit et de travail, on espérait mettre la place en état de résister par elle-même. Enfin il est bien certain qu'on avait la préoccupation fixe de l'opinion de Paris; on subissait plus ou moins la pression du ministère, qui écrivait ou faisait dire par un des siens envoyé à Metz que « l'abandon de la Lorraine ne pouvait produire qu'un effet déplorable sur l'esprit public; » on cédait « pour le moment » à ce conseil. Rester à Metz avec la pensée de s'y défendre à outrance après avoir massé ses forces et préparé

des approvisionnemens suffisans, se servir de ce vaste camp retranché pour menacer l'ennemi, pour contenir ses progrès en laissant au gouvernement de Paris le temps d'organiser une armée nouvelle, c'eût été peut-être encore une idée comme une autre, quoiqu'elle fût déjà bien hasardeuse. Ce qui n'avait plus de nom et ne ressemblait plus à rien, c'était de s'agiter sur place, de s'attarder autour de Metz sans vouloir sérieusement y rester, d'appeler tardivement le 6e corps, au risque de l'exposer à être en partie coupé, pour en revenir bientôt à la retraite sur Châlons lorsqu'il ne serait plus temps. C'est là cependant ce qui se passait entre le 7 et le 14 août au quartier-général de Metz.

II.

On se préoccupait de Paris, ce n'était pas sans raison. Ici la débâcle politique éclatait à côté de la débâcle militaire. L'effet des désastres de Frœschviller et de Spicheren avait été d'autant plus poignant que dans la journée du 6 la ville, déjà enfiévrée, avait été surprise et remuée tout à coup par le bruit d'une victoire merveilleuse de Mac-Mahon. Le lendemain, le 7 au matin, on se réveillait devant l'affreuse réalité, et comme toujours on passait des illusions les plus démesurées à une sorte d'angoisse et d'exaspération de patriotisme. Sans connaître encore la vérité tout entière, on la devinait à travers le décousu des dépêches officielles; on commençait aussi à pressentir les causes de ce qui arrivait, et la passion publique, s'échauffant par degrés, allant droit à ceux qu'elle pouvait croire responsables des malheurs qui la désolaient et l'irritaient, la passion publique accusait tout le monde, le gouvernement, l'empereur, le major-général, les militaires de cour à qui on avait prodigué les commandemens, dont le nom se trouvait mêlé à ces premiers revers. Le gouvernement n'agissait point certes de façon à maîtriser ce déchaînement d'émotion publique, à rester le guide d'une opinion rassurée et confiante; il ajoutait au trouble de tous son propre trouble. L'impératrice, laissée comme régente à la tête des affaires, agitée d'impressions aussi douloureuses que légitimes, accourait aussitôt de Saint-Cloud à Paris et publiait une proclamation où elle disait très vaillamment, peu sérieusement, qu'on la verrait « la première au danger pour défendre le drapeau de la France. » Le ministère, qui, lui aussi, affichait sur les murs ses proclamations, était le pouvoir le plus vain, le plus frivole, auprès d'une femme de plus de cœur que de tête, et formait avec elle un gouvernement dont l'insuffisance éclatait dans le péril. Le ministère croyait sans doute se populariser ou tout au moins s'assurer un appui dans la redoutable crise qui s'ouvrait en se hâtant de convoquer

le corps législatif et le sénat d'abord pour le 11, puis pour le 9 août; il ne faisait que trahir son impuissance et son effarement par ses premières paroles, par ses premières déclarations devant les chambres.

A entendre le gouvernement, rien n'était compromis; on paraissait être vaincu, on ne l'était pas, quelques corps seulement avaient éprouvé des échecs. « Aucune de nos défenses naturelles, disait-on, n'est entre les mains de l'ennemi. Nos ressources immenses sont intactes... » Puis aussitôt on proposait « la levée en masse de tout ce qui était valide dans la nation. » On allait organiser partout la garde nationale, appeler à l'activité les hommes de l'inscription maritime, les douaniers, jusqu'à des « régimens de pompiers, » augmenter la garde mobile et former une armée nouvelle de 450,000 hommes. « Tout est préparé, ajoutait-on; Paris va être en état de défense, et son approvisionnement est assuré pour un long siége... » D'abord rien de tout cela n'était vrai. On n'avait rien préparé à Paris, on n'y avait pas même pensé, il n'y avait aucune espèce d'approvisionnement, et c'était une hâblerie déplacée de parler d'une armée nouvelle de 450,000 hommes lorsque, pour commencer la guerre, tout ce qu'on avait pu faire, en prenant presque tous les régimens de l'armée française, avait été de réunir un peu plus de 200,000 hommes. Que signifiait après tout cet exposé futile et inconséquent? Si rien n'était compromis, comme on le disait, où était la nécessité de ces mesures extrêmes qui ressemblaient à un tocsin d'alarme? Si la situation était assez grave pour exiger du pays les derniers sacrifices, si on était à ce point qu'après une journée de combat sur la frontière on dût prévoir un siége de Paris, qu'il fallût appeler à l'activité jusqu'aux pompiers, quel était donc ce gouvernement qui avait exposé la France à de si terribles surprises, à de si soudaines catastrophes? Quelle confiance pouvait-il inspirer?

La vérité est qu'il n'inspirait aucune confiance à qui que ce soit, et que le ministère était le premier atteint dans sa situation, dans son crédit, par ces malheurs auxquels il ne savait opposer qu'une vaine agitation, après les avoir préparés par son imprévoyance. Si M. Émile Ollivier ne le voyait pas, c'est qu'il avait la vanité de se croire toujours nécessaire et qu'il espérait encore se servir de la popularité du général Trochu, qu'il essayait tardivement et inutilement d'appeler à la direction des affaires militaires. Si la veille de l'ouverture des chambres l'impératrice avait refusé le renvoi du cabinet à une députation du corps législatif, qui s'était rendue aux Tuileries pour le demander, le lendemain la question était tranchée par le corps législatif lui-même dès la première séance. Le cabinet avait à peine paru, il avait à peine lu une partie de son exposé qu'il était déjà jugé et condamné; il s'affaissait sous une sorte

d'animadversion universelle et sous un vote, faisant place à ce qu'on appelait un ministère de défense nationale, où entraient un peu pêle-mêle le prince de Latour d'Auvergne, M. Jérôme David, M. Jules Brame, M. Magne, M. Clément Duvernois, sous la présidence toute militaire du général Montauban de Palikao, appelé à l'improviste de Lyon.

Premier résultat politique des événemens de la frontière : le ministère auteur de la guerre avait disparu dans l'émotion publique; c'était un commencement de satisfaction; mais l'opinion ne s'en tenait plus là. Après le ministère Ollivier, qui s'en allait chargé d'un désastre national, l'opinion ne cessait de poursuivre de ses défiances, de ses animosités ceux qui n'avaient su conduire nos soldats qu'à la défaite. Elle se montrait inflexible pour le général de Failly, qu'elle accusait de ne s'être point trouvé à Frœschviller, pour le général Frossard, le vaincu de Spicheren, pour le maréchal Lebœuf, l'organisateur bien peu sérieux de la guerre, pour l'empereur lui-même. On ne se fiait plus à une direction militaire qui venait d'être si cruellement déjouée, de se montrer si tristement impuissante, et avec cette mobilité ou cette superstition du sentiment public ébranlé par le malheur, inquiet de l'inconnu, on cherchait des chefs nouveaux, on faisait volontiers une popularité au maréchal Bazaine à Metz, au général Trochu à Paris, de même qu'on acceptait sans y regarder le général Montauban, qui avait le mérite d'avoir paru délaissé jusque-là, et de passer pour un homme de ressource depuis son expédition de Chine. Dès les premiers jours, sans créer des difficultés au nouveau ministère, l'opposition avancée du corps législatif n'avait pas caché qu'à ses yeux la cause de tous les revers était dans « l'insuffisance absolue du commandement en chef; » elle demandait sans plus de déguisement que l'empereur revînt, que le maréchal Lebœuf fût rappelé, sinon mis en accusation, que le commandement passât en d'autres mains, et les amis les plus dévoués de l'empire, en livrant le major-général, défendaient peu l'empereur lui-même. De là une situation assurément difficile, pénible et obscure, où tout le monde avait un rôle, l'impératrice, le ministère, le corps législatif, les familiers, les conseillers secrets, sans oublier le public. De là aussi un malentendu croissant et redoutable. Si à Paris on voyait bien peu clair dans ce qui se passait à Metz, au camp de Metz on n'avait guère l'idée de ce qui se passait à Paris. Pendant quelques jours, du 7 au 14 août, après comme avant la chute du ministère Ollivier, c'était un véritable drame télégraphique, plein de péripéties et d'émotions, entre les Tuileries et le quartier-général.

Aux premiers momens, l'impératrice écrit ces dépêches saccadées d'heure en heure : « Ne vous préoccupez pas de Paris, j'en ré-

ponds... Je suis en crise ministérielle, ne vous inquiétez pas... Tout va bien ici, l'ordre ne sera pas troublé... » Bientôt, à quelque marque de surprise ou à quelque observation, elle répond avec un emportement douloureux : « Vous ne vous rendez pas compte de la situation... Les difficultés sont immenses. M. Schneider me met le couteau sur la gorge pour un ministère presque impossible. Pour faire face à cette situation, je suis sans commandant de troupes, et l'émeute est presque dans la rue... » Le 8, la malheureuse femme écrit : « Ne vous privez pas de Canrobert, il peut vous être utile... » Le lendemain, elle dit : « Canrobert m'est indispensable. Prenez Trochu à sa place, vous donnerez satisfaction à l'opinion publique, et vous me donnerez un homme dévoué, ce dont je manque complétement. Dans quarante-huit heures, je serai trahie par la peur des uns, par l'inertie des autres... » La question la plus grave est de faire comprendre à l'empereur que l'opinion devient impérieuse, qu'il faut absolument éloigner le maréchal Lebœuf, rendu « responsable de tous les ordres et contre-ordres qui transpirent à Paris, » qu'il est nécessaire de s'entendre « avec Bazaine, qui seul inspire confiance, » et lui remettre au besoin le commandement. L'empereur ne comprend pas en effet, il ne comprend ni cette prétention de vouloir lui enlever son major-général, ni rien de ce qui se passe à Paris, et il ajoute assez mélancoliquement : « J'apprends avec peine que la chambre s'est déclarée en permanence, c'est une violation manifeste de la constitution... Je crois que nous revenons au beau temps de la révolution, où l'on voulait conduire les armées par des représentans de la convention... » De guerre lasse, l'impératrice s'adresse au maréchal Lebœuf lui-même en lui disant d'un ton fébrile : « Au nom de votre ancien dévoûment, donnez votre démission de major-général, je vous en supplie... Dans les circonstances actuelles, nous sommes tous obligés aux sacrifices; croyez qu'il n'en est pas de plus dur que la démarche que je fais auprès de vous... » Notez que ce drame intime des relations de Paris et de Metz, le nouveau ministère était obligé de le voiler dans ses réponses aux incessantes questions dont on l'assaillait dans le corps législatif; il se voyait réduit, pour couvrir les incertitudes de la direction militaire, les irrésolutions de l'empereur, à représenter souvent comme accompli ce qui ne l'était pas, ce qu'on s'efforçait d'obtenir du souverain en l'assiégeant de télégrammes, de supplications, d'insinuations, de démarches directes ou dissimulées.

Le résultat de cette dramatique et laborieuse diplomatie était de faire tomber le commandement des mains du major-général et de l'empereur lui-même aux mains du maréchal Bazaine proposé par l'opposition, poussé par l'opinion, désiré aussi par l'armée, qui se lassait de tergiversations. La faveur publique, par une de ces inexpli-

cables révolutions de la popularité, se déclarait tout à coup pour l'ancien commandant de la désastreuse expédition du Mexique, pour le chef du 3e corps de l'armée du Rhin, qui après tout n'avait pas fait plus que d'autres, qui le jour de la bataille de Spicheren n'avait peut-être pas montré tout le zèle possible. L'opinion ne laissait même pas la liberté du choix au souverain, au gouvernement, et ici se passait une scène qui est l'honneur d'un vaillant homme. Le maréchal Canrobert arrivait en ce moment à Metz; il avait eu autrefois Bazaine comme colonel sous ses ordres à l'armée d'Orient; il était depuis près de quinze ans maréchal de France, et il pouvait paraître étrange de lui proposer de servir sous un de ses anciens colonels. L'empereur semblait le sentir; Canrobert allait aussitôt au-devant de la difficulté en disant avec une bonhomie modeste et fière : « Ne faites pas attention, dans les circonstances où est la patrie les individualités ne sont rien. Mettez-moi sous les ordres de Bazaine; je ferai là ce que j'ai fait toute ma vie, mon métier d'honnête soldat, et je serai le plus obéissant des subordonnés tout en conservant ma dignité... » Canrobert s'effaçait avec une simplicité généreuse, et c'est ainsi que le maréchal Bazaine devenait le commandant en chef de l'armée du Rhin par la toute-puissance d'une opinion mobile et inquiète.

Le danger de ces mouvemens de faveur populaire est toujours de demander aux hommes plus qu'ils ne peuvent donner. Bazaine était assurément un vigoureux soldat; seulement on voulait voir en lui un victorieux, un chef destiné à relever la fortune des armes françaises, et ceux qui le connaissaient avaient moins de confiance dans sa supériorité militaire, ils doutaient de son activité, de l'élévation de son esprit, de son aptitude à conduire de grandes opérations. De plus le commandement qu'il recevait venait bien tard, lorsque tout était déjà compromis, le 13 août, après sept jours passés à revenir sous Metz, laissés par conséquent à l'ennemi, — et cette combinaison tardive avait d'autant plus d'inconvéniens que le pouvoir du général en chef était censé s'étendre à l'armée tout entière, au 1er, au 5e, au 7e corps, avec lesquels on commençait à n'avoir que des rapports lents et difficiles. Enfin le commandement suprême était peut-être encore plus apparent que réel. Le maréchal Lebœuf avait disparu sans doute comme major-général; l'empereur restait toujours à Metz, fatigué, affaissé sous les épreuves, à bout de volonté et de forces, persistant encore néanmoins à jouer son rôle, à exprimer des désirs quand il ne donnait plus d'ordres, embarrassé et embarrassant, de sorte que tout était difficulté.

C'est dans ces conditions étrangement graves que le maréchal Bazaine prenait le commandement supérieur de cette armée du Rhin

ou plutôt de Lorraine, qui, après sept jours de retraite et de mouvemens laborieux, se retrouvait le 13 au soir devant Metz, grossie de la division de cavalerie du général de Forton, de la division de chasseurs d'Afrique du général Du Barail, du 6e corps, qui n'avait pu passer à Frouard qu'en laissant toute sa cavalerie, la plus grande partie d'une de ses divisions d'infanterie, onze batteries d'artillerie sur vingt. Telle qu'elle était à ce moment, l'armée de Bazaine s'élevait à un peu plus de 170,000 hommes. C'était assurément une force capable de soutenir de formidables chocs, elle allait bientôt le montrer, mais placée aussi dans une position d'heure en heure plus difficile par les lenteurs et les tiraillemens qui, en l'épuisant et en la troublant depuis quelques jours, ne pouvaient au contraire que profiter à un ennemi vigilant et actif.

III.

Cet ennemi, où était-il? Comment employait-il le temps qu'on lui laissait?

Au premier moment, s'il y avait au camp français la stupeur de la défaite, il y avait au camp allemand comme une stupeur de la victoire, une surprise triomphante qui se révélait presque naïvement dans le mysticisme soldatesque des dépêches du roi Guillaume à la reine de Prusse : « Quel bonheur! c'est Fritz qui a remporté la nouvelle et grande victoire. Loue Dieu pour les grâces qu'il répand sur nous! » Évidemment l'état-major prussien, si confiant qu'il fût, n'avait pas rêvé une si prompte et si étonnante fortune. Victorieux, les Allemands l'étaient pour sûr, ils ne se sentaient pas moins très éprouvés, et peut-être même tout d'abord ne mesuraient-ils pas toute la portée de leurs succès. Aussi le soir du 6 semblaient-ils hésiter un peu à profiter de leurs avantages. Le prince royal, voyant les Français se dérober devant lui à Reichshofen, n'avait pas trop distingué sur le moment la direction de leur retraite; il supposait à Mac-Mahon la pensée de se replier par Bitche sur le gros de l'armée française de Lorraine; il avait fait suivre le maréchal par de la cavalerie, mais assez faiblement pour n'apprendre une partie de la vérité que le lendemain. D'ailleurs, à l'issue du combat, aux approches de la nuit, le prince royal ne s'était nullement soucié de se jeter hasardeusement dans les défilés des Vosges; avant tout, il tenait à rallier, à raffermir ses corps. Le 7 était un jour de concentration et de repos pendant lequel on avait cessé un instant de se mettre sur nos traces, de sorte que, lorsque ce jour-là le malheureux 1er corps quittait précipitamment Saverne, il se croyait serré de plus près qu'il ne l'était. Sur la Sarre, l'ennemi était encore moins en mesure de poursuivre l'avantage de Spicheren. Les corps

prussiens qui s'étaient succédé au combat pendant toute la journée restaient confondus. Une partie de la Ire armée de Steinmetz était encore en arrière, au-delà de Sarrebruck; le IIIe corps, qui n'avait pu arriver au feu qu'après une marche forcée, appartenait à la IIe armée, qu'il précédait à distance. Les chefs allemands, maîtres du champ de bataille, n'avaient songé le 6 au soir ni à poursuivre le général Frossard, qui leur échappait dans la nuit, ni surtout à s'avancer sur la route de Saint-Avold, où ils pouvaient se jeter avec des corps en désordre sur nos divisions qui n'avaient pas été engagées. Là aussi les premiers jours étaient employés à un travail de ralliement et de concentration. On prenait pied sur le sol français, sans dépasser encore Forbach, qu'une division du VIIe corps enlevait le 7 au matin presque sans coup férir. La IIe armée de son côté arrivait par Sarreguemines, envoyant un de ses corps, le IVe, dans la direction de Bitche, où l'on pouvait croire qu'il y avait des forces françaises, balayant le terrain devant elle de façon à pouvoir déboucher tout entière.

En un mot, avant d'aller plus loin, sur toute cette ligne de la Lorraine à l'Alsace, l'ennemi, maître des entrées de la France, faisait justement ce que le général Trochu caractérisait d'un mot pénétrant : il imprimait « l'équilibre à ses têtes de colonnes. » Non-seulement il se concentrait, mais encore, comme s'il n'avait pas été assez nombreux, il trouvait moyen d'appeler dès ce moment des forces nouvelles. Ainsi la Ire armée recevait le Ier corps du général de Manteuffel, qui lui arrivait de Berlin, et elle comptait maintenant trois corps, plus la 1re et la 3e division de cavalerie. La IIe armée du prince Frédéric-Charles était augmentée du IIe corps, et allait pouvoir s'avancer avec la garde prussienne et six corps, — les IIe, IIIe, IVe, IXe, Xe, XIIe (saxon), plus la 5e et la 6e division de cavalerie. La IIIe armée du prince royal, récemment grossie du VIe corps, pouvait marcher désormais avec cinq corps, dont deux bavarois, la division wurtembergeoise, la division badoise et deux divisions de cavalerie. Tout cela, qu'on le remarque bien, était réel, effectif; le corps le plus éloigné devait se trouver aux plus prochains combats. Certes avec de telles forces les Allemands auraient peut-être pu montrer plus de hardiesse; ils préféraient procéder méthodiquement, ne rien risquer, ne s'engager dans ce qu'ils ont appelé « la poursuite » qu'après avoir réuni tous leurs moyens d'action. Ils n'avaient que l'apparence de l'audace par ce tourbillon de cavalerie qu'ils jetaient aussitôt en avant, qui les précédait souvent de plusieurs marches et qui avait pour eux l'avantage de battre et de démoraliser le pays, de les éclairer en masquant à nos yeux leurs desseins et leur marche. Au fond, ce plan d'invasion à outrance, dont ils commençaient l'exécution dès le 8, était pour notre malheur

aussi prudemment conçu qu'il allait être redoutable par ses effets.

Le plan allemand, à peu près renouvelé de la campagne de Bohême, depuis longtemps médité, naturellement simplifié par nos premiers revers, surtout par la bataille de Frœschviller et la retraite de Mac-Mahon, ce plan consistait dans un grand mouvement de conversion sur la Moselle. Tout était minutieusement prévu et combiné. Tandis que la Ire armée restait chargée de faire face directement à Metz par la route de Sarrebruck, la IIe armée devait se porter sur la moyenne Moselle, vers Pont-à-Mousson, avec la pensée de déborder l'armée française, de l'atteindre sur sa ligne de retraite et peut-être de la rejeter sur Metz; la IIIe armée, à son tour, devait s'avancer par les Vosges vers Nancy et la haute Moselle, de façon à être sur la route de Paris, à rejeter au loin les corps qu'on venait de rencontrer en Alsace et à couper nos communications de l'est à l'ouest en restant liée à la IIe armée par les versans occidentaux des Vosges et la haute Sarre. C'était un réseau de près de 500,000 hommes qui allait se tendre en mailles d'airain sur nous. Dans ce vaste mouvement appuyé et tournant sur l'aile droite, sur la Ire armée, comme sur un pivot, c'était la IIIe armée, formant l'aile gauche dans la marche générale, qui avait évidemment le plus long chemin à parcourir pour se retrouver sur la ligne de bataille, et c'était elle aussi qui s'ébranlait la première le 8, laissant la division badoise du général de Beyer chargée d'aller par Haguenau et Brumath mettre le siége devant Strasbourg.

On s'engageait dans les Vosges en cinq colonnes parallèles, le IIe corps bavarois se portant à droite par Bitche, Lemberg, vers Fénétrange, le Ier corps bavarois côtoyant le IIe, les Wurtembergeois se dirigeant par Ingwiller, Meisenthal, sur Rauwiller, le Ve corps marchant par la Petite-Pierre sur Sarrebourg, le XIe corps sur la gauche prenant par Saverne et Phalsbourg. Le VIe corps suivait le mouvement, ayant une de ses divisions détachée auprès des Bavarois; la cavalerie précédait la marche. Quoiqu'il n'y eût plus un soldat français dans ces montagnes fatalement abandonnées, on s'avançait avec une extrême prudence. Les seuls obstacles qu'on pût rencontrer étaient les quelques places qui défendent les principaux défilés. A Bitche, les Bavarois laissaient quelques forces d'observation et de blocus sans s'arrêter. Le petit fort de Lichtenberg se rendait après un jour de canonnade. La Petite-Pierre avait été précipitamment évacuée. A Phalsbourg, la question était différente; un officier énergique, le commandant Taillant, repoussait fièrement toutes les sommations, prêt à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. C'était un siége en règle qui restait à faire, qui pouvait être gênant, mais qui ne troublait pas le mouvement général. Le 12, le prince royal avait franchi les Vosges, il était à Sarrebourg, s'avan-

çant sur Lunéville et Nancy, déjà relié au prince Frédéric-Charles.

Pendant ce temps en effet, la IIe armée, qui avait débouché par Sarreguemines, s'était avancée de son côté, inondant la Lorraine de ses masses, poussant un de ses corps, le IVe, à l'ouest des Vosges, vers Sarre-Union, pour se rejoindre à l'armée d'Alsace, et le reste de ses forces, la garde, les IIe, IIIe, IXe, Xe et XIIe corps, droit sur Pont-à-Mousson par Faulquemont. A son tour, la Ire armée, s'ébranlant la dernière, malgré l'impatience du vieux Steinmetz, que M. de Moltke avait quelque peine à contenir, la Ire armée se mettait en mouvement et, avec ses trois corps, serrait Metz de plus près; elle était le 13 sur la Nied, tandis que ce jour-là la IIe armée avait déjà dépassé Faulquemont et se hâtait vers Pont-à-Mousson pour s'emparer des passages de la Moselle. Jusque-là au camp prussien on ne savait au juste ce qu'était devenue l'armée française. On avait cru d'abord la rencontrer sur la Nied, puis on l'avait vue disparaître, et on en était à se demander si elle ne se serait pas dérobée au-delà de la Moselle. Ce n'est qu'en arrivant sur les hauteurs de la Nied que le Ier et le VIIe corps prussiens pouvaient voir « se dérouler le vaste panorama » des campemens français établis sur la rive droite de la Moselle en avant de Metz. Il n'y avait pas plus de 15 kilomètres de distance.

Ainsi on se retrouvait en présence. Les Allemands se rapprochaient d'heure en heure; l'armée française, successivement ramenée par une retraite laborieuse, concentrée depuis deux jours en avant de Metz, formait une sorte d'arc de cercle sur les coteaux de la rive droite de la Moselle, plus ou moins protégée par les forts avancés de Queuleu et de Saint-Julien, dominant les routes de Strasbourg, de Sarrebruck, de Sarrelouis. Le maréchal Canrobert, qui venait d'arriver avec son 6e corps incomplet, tenait la droite à Montigny, entre la Seille et la Moselle, au-dessus de Metz. Au centre, en avant de Borny, des crêtes de Peltre au ravin de Vallière, s'étendaient les divisions du 2e et du 3e corps. Le 4e corps de Ladmirault formait la gauche en avant du fort Saint-Julien. La garde était en arrière. C'est là ce que les Prussiens avaient aperçu des hauteurs de la Nied. On se touchait presque, et les reconnaissances de l'ennemi venaient jusque sur nos avant-postes. Malheureusement entre ces deux adversaires, séparés à peine par quelques kilomètres, il y avait une redoutable différence. Les Prussiens savaient maintenant où étaient les Français, ce qu'on savait de notre côté sur les Prussiens se réduisait aux renseignemens les plus incertains. On ne connaissait ni l'importance de leurs forces ni la direction et les progrès de leurs mouvemens, et jusqu'à la dernière heure, jusqu'à l'heure où l'on allait être attaqué, on prétendait naïvement que « les reconnaissances n'avaient signalé la présence d'aucun corps. » L'armée

que l'ennemi avait devant lui, la seule qui nous restât pour le moment et qui pût relever la fortune de la France ou lui épargner un nouveau désastre, cette armée, encore placée en avant de Metz, s'élevait tout au plus à 170,000 hommes, et nous avions, nous, sur notre front quelque chose comme 330,000 hommes divisés en deux masses prêtes à s'avancer pour tenter de nous étouffer d'une étreinte violente. Dans cette série de combinaisons qui se déroulaient depuis quelques jours, qui menaçaient de se précipiter, c'étaient les Allemands qui avaient l'initiative, qui conduisaient en quelque sorte les événemens, — nous étions, nous, réduits à les subir, et la question au camp français était moins de savoir ce qu'on voulait que ce qu'on pouvait faire. C'est là qu'on en était le 13 août, au moment où le maréchal Bazaine prenait le commandement sans connaître au juste la situation, sans être même mis au courant du peu que savaient l'empereur et le major-général, sans être préparé à un si redoutable rôle, sans avoir peut-être le sentiment de la responsabilité qui pesait sur lui.

Que pouvait-on faire? De toute façon, il fallait se décider, il n'y avait plus un instant à perdre. Peut-être même avait-on trop attendu pour repasser la Moselle, si on voulait la repasser, — pour pouvoir reprendre avec sûreté cette idée d'une retraite sur Châlons par Verdun, dont l'empereur s'était laissé un instant détourner par des raisons politiques, mais qu'il n'avait pas abandonnée. C'était déjà le 13 au soir l'impression du maréchal Bazaine, qui venait de visiter les positions de l'armée et qui avait senti l'ennemi sur son front à courte distance. Passer la rivière sous l'œil de l'ennemi, s'exposer à être attaqué, à se battre dans ces conditions, lui semblait un péril des plus sérieux. Le nouveau commandant en chef se faisait encore l'illusion qu'il pouvait avant tout aller aux Prussiens « par un mouvement général d'offensive, » les surprendre dans leur marche de flanc, et, avec un peu de bonheur, « couper l'armée allemande par la vallée supérieure de la Moselle,... arriver jusqu'à Frouard... » C'était l'idée, soutenue au premier moment avec chaleur par quelques chefs militaires, qui reparaissait à la dernière heure. Seulement ce qui était possible quelques jours auparavant ne l'était certainement plus le 13 ou le 14. Le maréchal Bazaine ne savait pas, il ne pouvait guère savoir qu'il se serait jeté sur des forces démesurées, qui n'étaient pas si disséminées dans leur marche qu'elles ne pussent se concentrer rapidement; il aurait eu devant lui toutes ces masses de la Ire et de la IIe armée, en dernière ligne le prince royal. Il aurait fallu un bonheur que nous ne connaissions plus, une audace, une souplesse et une rapidité de manœuvre dont nous semblions n'avoir plus le secret, pour se tirer d'une telle aventure.

Chose étrange cependant, ce n'est pas pour cette raison, dont on ne

connaissait pas la puissance, que Bazaine renonçait à l'idée qui avait traversé son esprit comme un éclair. Il y renonçait parce que l'empereur lui écrivait au même instant : « Les Prussiens sont à Pont-à-Mousson,... et on dit que le prince Frédéric-Charles fait un mouvement tournant vers Thionville. » Et d'où l'empereur tenait-il cette nouvelle de la marche du prince Frédéric-Charles? Il la tenait de l'impératrice, car tout le monde en ce temps-là faisait de la stratégie, jusqu'à l'impératrice, qui venait d'écrire en toute hâte le 13, à sept heures du soir, de Paris : « Ne savez-vous rien d'un mouvement au nord de Thionville, sur la frontière du Luxembourg? On dit que le prince Frédéric-Charles pourrait bien se diriger sur Verdun, il peut se faire qu'il ait opéré sa jonction avec le général Steinmetz, et qu'alors il marche sur Verdun pour y rejoindre le prince royal... » On en était à ce degré d'information ou de perspicacité, — et sur cette « grave nouvelle » qu'il recevait, Bazaine n'avait plus qu'à « franchir la Moselle au plus vite. »

C'était la pensée fixe de l'empereur, qui même après avoir abdiqué le commandement ne cessait, à vrai dire, de commander. L'empereur tenait à revenir sur la rive gauche de la Moselle, à se hâter désormais vers Châlons, et il avait peut-être raison; mais ici s'élevait une autre question. Après ces huit jours passés en tergiversations, ne serait-on pas devancé maintenant sur le chemin de Verdun par les Prussiens, qui étaient déjà effectivement à Pont-à-Mousson, non à Thionville? S'était-on préoccupé de faire couper au-dessus de Metz les ponts de la Moselle pour ralentir tout au moins la marche de l'ennemi? Avait-on suffisamment préparé pour l'armée française elle-même les moyens de passage, de façon à éviter les cohues et les retards? Avait-on fait reconnaître les routes de retraite dans la direction de Verdun de manière à simplifier la marche des divers corps? D'un autre côté, ce que Bazaine avait prévu ne se réaliserait-il pas? Ne serait-on pas attaqué au moment où l'on allait lever le camp sur la rive droite? Il y avait à vaincre bien des difficultés auxquelles on n'avait songé que légèrement, dont on avait peu préparé, peu étudié les solutions pratiques. On était plus que jamais sous le poids du temps perdu, des résolutions incertaines et d'une sorte d'insouciance obstinée.

Qu'on se rende bien compte de cette situation tristement simple. L'armée française, trop retardée jusque-là, devait être pressée de partir, si elle voulait échapper. Les Prussiens, qui avaient été heureux de retrouver nos traces, qui se réjouissaient de nous voir, par nos lenteurs, « abonder dans les vues de l'état-major allemand, » et qui désormais nous surveillaient de près, les Prussiens ne pouvaient avoir d'autre pensée que de nous retenir, de nous retarder pour donner au prince Frédéric-Charles le temps de dessiner son

mouvement. Tout était là, et c'est justement l'origine de ce qui allait arriver le lendemain 14, de cette affaire de Borny, dernier mot d'une incohérente campagne de huit jours, prélude de ces autres affaires gigantesques, glorieuses, inutiles, où nos soldats, toujours les mêmes au combat, allaient déployer tant d'héroïsme pour rester fixés à la place arrosée de leur sang.

IV.

Le 14 août, tout se disposait pour la retraite irrévocablement décidée dans la nuit. Elle devait commencer sur les deux ailes, d'un côté par le 2e et le 6e corps, de l'autre côté par le 4e corps de Ladmirault, tandis que le 3e corps, campé en avant de Borny, se replierait le dernier sur la garde, qui alors repasserait elle-même la Moselle pour traverser Metz. L'empereur semblait donner le signal du départ en quittant Metz vers midi avec le prince impérial, après avoir adressé aux habitans une proclamation assez mélancolique, où il leur recommandait de défendre leur ville, « boulevard de la France, » et où il faisait appel à des « temps plus heureux. » Il s'éloignait tristement, le visage abattu, l'esprit agité de préoccupations sombres, ne rencontrant qu'une population morne et silencieuse qui voyait passer cette majesté à demi découronnée. L'empereur allait, pour première étape, s'établir à quelques kilomètres de Metz, à Longeville, sur la route de Verdun, précédant l'armée et résolu à précipiter son voyage aussitôt qu'il la verrait en marche. Rien n'avait troublé les mouvemens militaires de la matinée. Le maréchal Canrobert, qui se trouvait à portée de la Moselle et du pont du chemin de fer, ne rencontrait aucune difficulté. Le 2e corps passait sans plus d'obstacle. De son côté, le général de Ladmirault avait acheminé déjà au-delà de la Moselle ses bagages et une partie de son corps; il avait encore sur la rive droite la division Grenier, demeurée la dernière en position. Le général de Ladmirault se retirait avec prudence, gardant de l'artillerie et de la cavalerie sous sa main, se méfiant beaucoup, parce que depuis le matin il voyait l'ennemi se rapprocher. Le 3e corps enfin commençait lui-même son mouvement. Il était à peu près trois heures, lorsque tout à coup on se voyait violemment assailli en avant de Borny par le bois de Colombey.

Que se passait-il donc? C'était une action des plus sérieuses et des plus vives s'engageant presque à l'improviste sur ce plateau ondulé et accidenté de la rive droite de la Moselle, qui va en se relevant vers le nord jusqu'au point culminant de Sainte-Barbe, que traversent les routes de Strasbourg, de Sarrebruck, de Sarrelouis, et où se dessinent comme de fortes coupures le ravin profond de Vallières,

le ravin de Vantoux. En réalité, les Prussiens de la Ire armée, — Ier et VIIe corps, — arrivés depuis la veille sur la Nied, et assez rapprochés par leurs avant-postes des camps français, n'avaient pas reçu de l'état-major allemand la mission d'engager une affaire. Placés comme nous sur une ligne circulaire, ils étaient là sur notre front moins pour prendre l'offensive que pour nous surveiller et attendre eux-mêmes l'attaque au besoin; mais depuis le matin ils distinguaient tous les signes d'un mouvement de retraite, et c'est en voyant notre 3e corps se préparer à quitter ses positions en avant de Borny que le général de Goltz, placé avec sa brigade en avant-garde à peu de distance, à Laquenexy, avait pris la résolution soudaine, spontanée, de brusquer l'action pour nous arrêter. C'était une sorte de coup de tête qui avait pourtant sa raison, qui s'inspirait de cette idée qu'il fallait à tout prix retenir l'armée française sous Metz, pour donner au prince Frédéric-Charles le temps de gagner du terrain par la région supérieure de la Moselle. Tout plein de cette pensée, le général de Goltz n'avait attendu aucun ordre; il avait prévenu les divisions du VIIe corps, auquel il appartenait, les divisions voisines du Ier corps, même une division de la IIe armée, qui se trouvait sur la gauche, et, se précipitant par le ravin de Vallières vers Colombey, il s'était jeté sur les divisions Metman et Cassagny, qui se retournaient pour recevoir cette attaque inattendue. Au bruit du feu, le général Decaen, qui avait remplacé le maréchal Bazaine dans le commandement du 3e corps, accourait au milieu de ses soldats; le maréchal lui-même ne tardait pas à se rendre sur le théâtre de l'action.

C'était une véritable bataille engagée par une seule brigade, bientôt soutenue par les divisions Glumer et Kamecke, qui arrivaient successivement au secours du général de Goltz. Pendant ce temps, le général de Manteuffel, prévenu de ce qui se passait, partait de son côté pour soutenir l'action sur la droite de la ligne allemande. Il s'avançait dans la direction du fort Saint-Julien, par Montoy, Nouilly, Servigny, Noisseville, aidant l'imprudent de Goltz par une attaque contre la division Aymard du 3e corps, et abordant la division Grenier du 4e corps autour du petit village de Mey. Le général de Ladmirault, qui était aux bords de la Moselle, présidant au passage de ses troupes, suspendait aussitôt son mouvement. Il ramenait une partie de ses forces par les pentes de Saint-Julien. La division de Cissey, accourant au pas de course sous l'intelligente impulsion de son chef, se lançait sur les Prussiens de Manteuffel et les faisait reculer. A toutes les attaques, on opposait la plus ferme attitude, de sorte que pendant quelques heures, sur le front du 4e corps, comme devant le 3e corps, c'était une lutte opiniâtre, violente, meurtrière. A huit heures du soir, tout était fini; sur tous les points, les positions

françaises étaient intactes. Ce combat rapide et après tout brillant pour nos armes nous coûtait, il est vrai, plus de 3,000 hommes; il coûtait aux Prussiens plus de 5,000 hommes. Un de nos plus vaillans chefs de corps, le général Decaen, mortellement blessé, avait payé de son sang l'avantage et l'honneur de la journée. Le maréchal Bazaine lui-même avait été légèrement atteint. Le soir, à Longeville, l'empereur recevait le maréchal en lui disant de l'accent d'un homme à demi soulagé : « Vous avez donc rompu le charme? » Du moins on s'était bien battu, le feu de l'armée française semblait s'être ravivé, nos soldats retrouvaient, avec une certaine gaîté guerrière, le sentiment de leur valeur. En un mot, cette courte et rude rencontre avait suffi pour raffermir en un instant et relever l'esprit militaire.

Après cela, il est bien certain que, s'il y avait un éclair ou une apparence de victoire, c'était surtout une victoire morale. Stratégiquement le résultat restait aux Prussiens, qui, même repoussés, avaient atteint leur but. Le coup de tête du général de Goltz avait réussi, puisqu'il nous avait retenus, puisqu'il nous avait fait perdre un jour qui profitait singulièrement au prince Frédéric-Charles en marche pour nous arrêter au-dessus de Metz, de sorte que dans les deux camps on pouvait revendiquer une part de succès. Des officiers allemands ont dit que le maréchal Bazaine aurait dû ce jour-là, en vrai homme de guerre, prendre un parti plus décisif : ou bien se jeter avec toutes ses forces sur les corps prussiens qu'il avait devant lui, auxquels il pouvait infliger une défaite signalée, ou bien refuser le combat et poursuivre à tout prix une retraite à laquelle les heures étaient si dangereusement comptées. Toujours est-il que rien n'était décidé, que le combat de Borny, décoré par les Allemands du nom de bataille de Colombey, restait une affaire honorable sans influence sur l'issue définitive des événemens, qu'après comme avant la vraie et grande question était à vider par les armes ou par la rapidité des marches sur la route de Verdun.

La question en effet, elle était tout entière sur cette route, sur le massif montueux et accidenté de la Lorraine occidentale qui se déroule depuis Toul, entre la Moselle et la Meuse, s'abaissant du côté de la Moselle par des pentes abruptes et boisées, coupées par intervalles, entre Pont-à-Mousson et Metz, de déchirures profondes, de gorges, le Rupt de Mad, le ravin de Gorze, qui débouche à Novéant, le vallon d'Ars, où coule la Mance. C'était là peut-être un champ de bataille à disputer, si on se laissait devancer, et dans tous les cas une région à traverser pour marcher sur Verdun. Il fallait commencer par gagner ces hauteurs qu'on aborde par des passages tortueux et difficiles en quittant Metz. Il y a plusieurs routes : la principale, la plus directe, remonte d'abord la Moselle, passe à Longeville, où

s'arrêtait l'empereur le 14, puis s'élève par d'étroits défilés pour arriver sur le plateau, à Gravelotte, où elle se bifurque, l'un des embranchemens allant droit sur Verdun par Rezonville, Vionville, Mars-la-Tour, — l'autre aboutissant également à Verdun par Doncourt, Conflans, Étain. Un peu plus loin, un autre chemin, passant entre le fort Plappeville et le mont Saint-Quentin, qui couvrent le sud de Metz, conduit au col de Lessy, à Chatel-Saint-Germain, d'où l'on peut gagner Amanvilliers ou Vernéville. Une dernière route enfin sortant de Metz par l'ouest passe à Woippy, pour se diriger sur Briey, par Saint-Privat-la-Montagne et Sainte-Marie-aux-Chênes, d'où l'on peut revenir sur Vernéville et Doncourt. Toutes ces routes pouvaient être utilisées dans une marche nécessairement difficile et forcément combinée de façon à tenir tête à l'ennemi, si on le rencontrait. La première condition était une extrême prévoyance dans la préparation du passage de la Moselle d'abord, puis dans l'organisation de la marche sur la rive gauche, dans le choix des directions que devaient suivre les divers corps, dans la reconnaissance des routes, dans les dispositions à prendre pour les bagages, pour les convois. Malheureusement on s'était fié sans doute au hasard pour « se débrouiller. » Le désordre se mettait dès la première heure dans cette armée, qu'un officier d'état-major appelait « l'armée de Darius. » Le passage de la rivière ne laissait pas d'être difficile. La traversée de Metz devenait une véritable confusion. Les troupes ne savaient où se diriger et se trouvaient à chaque instant arrêtées. D'immenses convois mal réglés encombraient les routes; de là les contre-temps et les lenteurs de ce mouvement si compliqué par lui-même, interrompu et troublé par l'affaire de Borny.

Le 2e et le 6e corps, qui étaient partis les premiers le matin du 14 et qui devaient se porter par la route directe sur le plateau, à Gravelotte, n'avaient pas fait beaucoup de chemin dans la journée. Le général Frossard n'avait pu dépasser les hauteurs de Rozerieulles, en arrière de Gravelotte; le corps de Canrobert se trouvait entre Moulins et Longeville. La garde, appelée à Queuleu pendant l'affaire du 14, ne pouvait commencer son mouvement qu'à dix heures du soir, et au milieu de tous les encombremens elle était à peine au pied des défilés dans la matinée du lendemain. Le 3e et le 4e corps, tout chauds encore du combat qu'ils venaient de soutenir, n'avaient pu nécessairement se replier que beaucoup plus tard dans la nuit. Le 3e corps, qui venait de perdre son chef, le général Decaen, et dont on se hâtait de donner le commandement au maréchal Lebœuf, au major-général de la veille, passait une partie de la journée du 15 à se reconnaître, à reconstituer ses services et à trouver une direction qu'il prenait sur la fin du jour par le col de Lessy, pour ne point aller s'engouffrer sur la route principale de Grave-

lotte, à la suite du reste de l'armée. Le général de Ladmirault, informé de la confusion qu'il allait rencontrer sur les voies qui lui avaient été indiquées, prenait sur lui de se détourner et de diriger son 4e corps par Woippy, où il arrivait après bien des heures avec des troupes fatiguées de combattre et de marcher depuis la veille. En réalité, où en était-on le 15 au soir? Le maréchal Canrobert et le général Frossard avaient fini par gravir le plateau avec leurs corps, dépassant Gravelotte, le premier campant à Rezonville, le second s'arrêtant sur la gauche. Ils avaient en avant la cavalerie du général de Forton et du général de Valabregue vers Mars-la-Tour. La garde s'était portée à Gravelotte, où l'empereur l'avait suivie pour la nuit; mais les deux autres corps n'étaient point aussi avancés. Le maréchal Lebœuf, qui devait aller à la droite du 6e corps, à Vernéville, avait rencontré des difficultés, il ne pouvait arriver qu'assez avant dans la soirée avec une seule de ses divisions, les autres le suivant lentement. Le général de Ladmirault, qui devait être à la droite de la ligne de marche, sur la route d'Étain, à Doncourt, se trouvait encore à Woippy, où il passait la nuit.

On en était là le soir du 15, après une journée pénible passée en mouvemens lents et confus. Le 16 au matin, à l'aube, l'empereur, qui était à Gravelotte et qui avait hâte de gagner Verdun, sortait d'une mauvaise auberge où il avait passé la nuit. L'empreinte du chagrin était sur son visage, comme l'affaissement moral était dans sa démarche. Après s'être entretenu un instant avec le maréchal Bazaine, qui arrivait, Napoléon III, croyant peut-être précéder l'armée à Verdun, partait par la route d'Étain escorté par une brigade de cavalerie de la garde jusqu'à Conflans, où le général de France laissait le service d'escorte du souverain fugitif à la brigade de chasseurs d'Afrique du général Margueritte, qui ne devait plus revenir. Il n'était que temps, et l'empereur avait été bien inspiré de prendre par Étain; s'il avait pris la route directe de Mars-la-Tour, il tombait sur l'ennemi! Peu après ce triste départ en effet, le maréchal Canrobert et le général Frossard, qui avaient dû se remettre en marche dès le matin, mais qui avaient été retenus, voyaient se replier sur eux avec une certaine confusion la cavalerie de Forton et Valabregue. Sur le front du 2e et du 6e corps, le feu éclatait tout à coup.

C'était la suite fatale de ces quelques jours qu'on venait de perdre, des lenteurs des dernières quarante-huit heures en face d'un ennemi entreprenant qui, par son mouvement de Pont-à-Mousson, se proposait justement de gagner l'armée française de vitesse sur cette ligne de retraite de Verdun où nous commencions à peine à nous engager. Tandis que nous perdions du temps, le prince Frédéric-Charles, quant à lui, avait hâté la marche de la IIe armée. Dès

le 14, le xe corps avait pu franchir la Moselle à Pont-à-Mousson, précédé par la division de cavalerie Rheinbaben. Le IVe corps passait plus loin. De leur côté, les IIIe, IXe, XIIe corps et la cavalerie du duc de Mecklenbourg se rapprochaient de la Moselle entre Pont-à-Mousson et Metz, en face des positions que nous allions prendre sur la rive gauche. Le 15, la cavalerie de Rheinbaben s'était avancée sur la route de Verdun, poussant les brigades Bredow et de Redern jusqu'aux approches de Mars-la-Tour, et avait pu s'assurer que l'armée française n'était pas passée. Aussitôt on avait redoublé d'activité, pressant la marche du xe corps par Thiaucourt, portant le IIIe corps et la cavalerie de Mecklenbourg sur la rive gauche de la Moselle par le pont de Novéant, qu'une négligence de notre état-major avait laissé intact; d'un autre côté, on hâtait l'arrivée des autres parties de la IIe armée, et même on rapprochait de la Moselle le VIIe et le VIIIe corps de la Ire armée, qui ne laissait plus que le corps de Manteuffel devant Metz, sur le champ de bataille de la veille. Tout cela s'était fait le 15, de sorte que, le 16 au matin, les Allemands se trouvaient déjà sur la rive gauche de la Moselle, disposant de deux corps complets et de deux grosses divisions de cavalerie, se sachant suivis de forces nombreuses et de plus ayant, par Novéant et le vallon de Gorze, un accès vers nos positions. Ils avaient l'audace du succès, ils se sentaient assurés d'être secourus, et ils attaquaient. Le feu, qui avait éclaté tout à coup sur les hauteurs de Tronville, en face de Mars-la-Tour, et devant lequel avait dû se replier la cavalerie de Forton et de Valabregue, n'était que le prélude de la grande bataille.

V.

A neuf heures du matin, l'attaque se dessinait violemment sur le 2e et le 6e corps. Le général Frossard, à qui on avait pris la division Laveaucoupet pour la laisser à Metz, n'avait plus que les divisions Bataille et Vergé, et la brigade Lapasset, avec lesquelles il occupait la gauche de Rezonville. Au premier bruit du canon, qui étonnait un peu les troupes du 2e corps sans les ébranler, la division Bataille se portait en avant entre Vionville et Flavigny; elle était appuyée par la division Vergé, qui en se repliant sur la gauche se rejoignait à la brigade Lapasset, chargée de faire face au bois de Saint-Arnould et au vallon de Gorze, par où pouvait déboucher l'ennemi. L'attaque venait en effet des deux côtés par Vionville et par Saint-Arnould. Elle était soutenue par l'infanterie du IIIe corps prussien et par une puissante artillerie, qui se multipliait devant nous. Pendant quelques heures, on se battait énergiquement, souffrant beaucoup sans reculer néanmoins. Bientôt la position devenait

difficile vers Vionville. La division Bataille, dont le chef était blessé, commençait à plier, et la division Vergé cédait à son tour sous un feu effroyable, non sans avoir eu, elle aussi, un de ses chefs, le général Valazé, hors de combat. A ce moment, le maréchal Bazaine, arrivant sur le terrain au milieu des troupes du 2e corps, jetait un régiment de lanciers et les cuirassiers de la garde sur l'ennemi. Ces vaillans soldats, conduits par le général du Preuil, se précipitaient, arrivaient jusque sur les batteries allemandes, sabraient les canonniers; mais ils se voyaient bientôt repoussés, après avoir essuyé les pertes les plus graves; ils se repliaient, poursuivis par les hussards prussiens de Brunswick, qui s'avançaient un instant sur nos lignes et menaçaient d'envelopper le maréchal Bazaine lui-même, qui était obligé de mettre l'épée à la main. Ce n'était qu'une échauffourée. Le maréchal, voyant les deux divisions du corps de Frossard trop éprouvées pour rester en première ligne, venait d'appeler la division des grenadiers de la garde, accourue aussitôt pour rétablir le combat que la brigade Lapasset, de son côté, n'avait cessé de soutenir sans se laisser ébranler. Il était plus de midi; rien n'était compromis. Le 2e corps avait été ramené en arrière de Rezonville et restait chargé de surveiller, avec les voltigeurs de la garde, le vallon d'Ars, le bois des Ognons, par où l'ennemi pouvait essayer d'arriver sur nos lignes. Les grenadiers de la garde du général Picard, placés en avant, opposaient la plus ferme contenance sans perdre de terrain. On gardait ses positions.

En même temps, le maréchal Canrobert, qui s'étendait sur la droite de Rezonville avec les divisions Lafond de Villiers et Tixier, ayant en réserve la division Levassor-Sorval, avait été assailli à son tour et ne s'était pas laissé entamer. Il avait affaire au xe corps prussien. A la formidable artillerie qui tonnait sur lui et qui faisait éprouver à la division Lafond de Villiers les pertes les plus sérieuses, il ne pouvait opposer qu'une artillerie bien moins forte; mais les batteries du 6e corps avaient été assez bien placées pour contenir et déjouer tous les mouvemens prussiens. L'ennemi essayait vainement de renouveler ses assauts, il souffrait cruellement à son tour, il ne pouvait ni prendre pied à Vionville ni dépasser la route de Verdun, lorsque tout à coup il tentait une charge à fond sur cette artillerie gênante et meurtrière. Le général de Bredow, avec ses cuirassiers, — ceux qu'on appelait les cuirassiers de M. de Bismarck, — et ses uhlans, se précipitait sur les batteries françaises, sur notre infanterie, sabrant les servans de nos pièces, traversant nos lignes. Au moment où ces cavaliers, épuisés de cet effort, remontent la pente d'un ravin, le général de Forton, placé à peu de distance, les aperçoit, se jette sur leur flanc avec ses dragons et ses cuirassiers, les charge avec la dernière vigueur et les détruit presque complé-

tement. De ces 900 cavaliers allemands, il n'en restait pas 150.

Jusque-là, on n'avait ni reculé ni avancé. Assurément les Prussiens montraient une audace qu'ils auraient pu expier, si le 3e et le 4e corps avaient été sur la ligne de bataille, à Vernéville et à Doncourt, au moment où s'engageait la lutte; ils auraient pu être culbutés et en partie précipités dans la Moselle avant midi. Malheureusement le 3e corps tardait à se montrer à Vernéville; le 4e corps, parti le matin de Woippy, à 30 kilomètres de distance, mettait nécessairement encore plus de temps à gagner Doncourt; les uns et les autres ne pouvaient arriver qu'assez avant dans l'après-midi, lorsque les Prussiens de leur côté avaient pu recevoir des renforts, et à ce moment la bataille se ravivait, s'engageait sur toute la ligne, plus générale, plus violente, plus meurtrière que jamais. Le maréchal Lebœuf, il est vrai, était arrivé peu après midi; mais on lui avait pris une division, les autres ne le rejoignaient que lentement. Le maréchal Lebœuf n'avait par le fait tout d'abord qu'une division qu'il employait d'ailleurs de son mieux à repousser l'ennemi devant lui en appuyant le 6e corps engagé depuis le matin. Le général de Ladmirault apparaissait un peu plus tard à Doncourt; il n'avait pas lui-même toutes ses forces, une de ses divisions s'était égarée et ne se retrouva qu'à dix heures du soir. Avec ce qu'il avait, la division Grenier, puis la division de Cissey, le général de Ladmirault se portait au combat avec autant de résolution que d'habileté. Il voyait devant lui les Prussiens débouchant par Mars-la-Tour et couronnant les hauteurs de Tronville au-delà de Mars-la-Tour. Il prenait cette direction, s'avançant sans hésiter, gagnant la ferme de Greyère, au bord d'un ravin qui le séparait des positions allemandes, et, dès qu'il entrait en action, la bataille prenait de ce côté une intensité extrême. Dans ce duel aux mille péripéties, la brigade prussienne de Wedel, qui avait été chargée un instant de tourner les forces du 4e corps, fut culbutée et détruite presque en entier. Les dragons de la garde royale, accourus au secours de cette infanterie, furent eux-mêmes taillés en pièces. L'épisode le plus extraordinaire de cette journée était la charge que le chef du 4e corps organisait vers six heures du soir contre des masses de cavalerie allemande qu'il voyait devant lui. L'ennemi se préparait à fondre sur lui avec vingt-huit ou trente escadrons. A la vue de cet orage qui le menaçait, Ladmirault prenait tout ce qu'il avait sous la main, la division Legrand, la division de Clerembault, que lui prêtait le maréchal Lebœuf, ce qui restait des chasseurs d'Afrique du général Du Barail, la brigade de lanciers et de dragons de la garde qui le matin avait escorté l'empereur et qui se trouvait là. Il y avait onze régimens. Ce fut une gigantesque mêlée de plus de 9,000 cavaliers se heurtant le sabre à la main. Qui fut vainqueur? Qui fut vaincu?

Il y eut assurément des morts sans nombre. Dans tous les cas, Ladmirault restait sur son terrain, gardant la plus fière attitude.

Pendant que les soldats de Ladmirault se conduisaient avec cette énergie, la lutte ne s'interrompait nullement sur tout le reste de la ligne. Les Allemands avaient fait arriver sur le champ de bataille des forces nouvelles, le VIIIe, le IXe corps, qui passaient la Moselle à Novéant. Avec la division du prince de Hesse, ils essayaient de tourner nos positions par le bois des Ognons derrière Rezonville; mais ils étaient tenus en respect par les voltigeurs et les chasseurs de la garde. Devant Rezonville même, ils renouvelaient leurs attaques d'infanterie, de cavalerie, sur le front des grenadiers de la garde et sur le 6e corps, ils échouaient toujours. Ils faisaient leur dernière tentative à huit heures du soir. Une charge à outrance était dirigée sur Rezonville par la cavalerie du général Rauch, elle venait se briser sur les baïonnettes des zouaves et des grenadiers de la garde, énergiquement conduits par le général Bourbaki. C'était la fin de la bataille, une des batailles les plus acharnées et les plus sanglantes, qui avait couché par terre 32,000 hommes, 16,000 de notre côté, 16,000 du côté des Allemands. En réalité, à qui restait la victoire? Évidemment, si l'armée française n'avait pas pu enlever Vionville et Mars-la-Tour, où étaient encore les Prussiens, elle ne restait pas moins maîtresse de ses positions; elle campait à Rezonville comme le matin, et même le général de Ladmirault passait la nuit plus en avant sur la droite, à la ferme de Greyère. On faisait face à l'ennemi, on ne reculait pas devant lui; mais ici s'élève la plus grave, la plus douloureuse de toutes les questions : pouvait-on renouveler cet effort le lendemain pour s'ouvrir décidément la route de Verdun? l'a-t-on voulu un seul instant? en eut-on même la pensée? Il est bien clair dans tous les cas que, si on l'avait voulu, il fallait se hâter; laisser un jour à l'ennemi, c'était lui donner le temps de grossir devant nous, d'appeler des forces nouvelles en marche de tous côtés pour le rejoindre.

Que le maréchal Bazaine, avant de se décider, eût réfléchi et qu'il ne se fût pas laissé emporter par une impatience toujours facile à ceux qui n'ont pas la responsabilité, qu'il eût pesé les chances d'un nouveau combat à livrer dès le lendemain matin avec une armée qui venait de passer onze heures au feu, de perdre 16,000 hommes, rien n'eût été plus simple. Ce qu'il y a de plus frappant, de plus caractéristique, c'est que Bazaine ne paraît pas avoir délibéré un moment avec lui-même sur cette possibilité de poursuivre immédiatement son effort. A ceux qui lui disaient le soir qu'il fallait pousser les Prussiens dans la Moselle, il répondait : « Vous ne savez pas ce qui se passe ailleurs, je ne suis pas si libre de mes mouvemens. » Il n'en savait pas lui-même beaucoup plus que ceux

qui lui proposaient le parti de l'audace. Plus que ceux qui se montraient impatiens d'action, le commandant en chef avait sans doute à se préoccuper des moyens de faire vivre l'armée, de son approvisionnement de munitions qu'on lui représentait presque comme épuisé. C'était la considération qui paraissait le déterminer, qui lui servait au moins de prétexte. En réalité, depuis le matin, surtout depuis que le départ de l'empereur lui laissait sa liberté, il semblait tourner sa pensée bien moins du côté de Verdun que du côté de Metz. Il s'était défendu, il avait tenu tête à l'ennemi énergiquement et même avec une intrépidité personnelle qui n'avait rien de nécessaire dans sa position; pas un seul instant dans la journée il n'avait laissé voir le dessein de pousser un mouvement offensif, même lorsque l'arrivée du 3e et du 4e corps lui en donnait les moyens.

Chose étrange, il avait bien plutôt la préoccupation fixe de se tenir en garde contre des tentatives des Prussiens pour couper ses communications avec Metz, et l'ennemi n'y songeait guère, puisque depuis huit jours il manœuvrait précisément pour arriver sur notre ligne de retraite vers le sud. Bazaine obéissait-il dès lors à quelque calcul inavoué, à la pensée secrète de rester indépendant autour de Metz? n'était-il tout simplement qu'un soldat qui s'était bien battu et qui, trouvant la route fermée devant lui, ne voyait rien au-delà? Toujours est-il que dans la nuit du 16 au 17, au lieu de recevoir l'avis de se porter en avant, tous les chefs de corps recevaient l'ordre imprévu de se replier, de se rapprocher de nouveau de Metz. C'était une retraite qui n'avait rien de définitif, il est vrai, qu'on représentait comme une halte nécessaire avant de reprendre la marche sur Verdun, mais qui frappait chefs et soldats d'une surprise douloureuse autant qu'elle étonnait l'ennemi lui-même, qui, accablé de ses pertes, ému de la lutte sanglante de la journée, ne croyait pas avoir si complétement réussi. Les Prussiens s'inquiétaient bien plutôt de l'attaque à laquelle ils se croyaient exposés; ils s'attendaient si peu à ce qui arrivait que le matin du 17 ils s'avançaient avec une circonspection extrême sur le plateau qu'ils trouvaient évacué, et c'est alors qu'éclatait le cri de triomphe; ce n'est qu'après vingt-quatre heures qu'on annonçait à l'Allemagne la grande victoire, — la victoire chèrement achetée, — dans les bulletins envoyés à Berlin!

La situation se trouvait par le fait étrangement changée. Si l'on n'avait pu du premier coup forcer le passage sur la route de Verdun, il devait être certainement beaucoup plus difficile de reprendre cette marche après deux ou trois jours, lorsque l'ennemi, maître des plateaux avancés, de tous les débouchés, aurait eu le temps de se fortifier, de faire arriver des masses nouvelles. On s'exposait, non-

seulement à ne plus pouvoir se reporter en avant, mais à être assailli, poursuivi, à continuer cette série d'opérations où l'on semblait se débattre sans aucune idée arrêtée, où l'on était réduit à recevoir sans cesse l'attaque, et c'est en effet ce qui allait arriver encore une fois avant que quarante-huit heures fussent écoulées. Les positions assignées à l'armée française ne manquaient point sans doute de force; elles formaient en avant du mont Saint-Quentin et de Plappeville une ligne assez étendue, couverte par des accidens de terrain. Le 2e corps avait dû se placer à Rozerieulles, faisant face par la gauche aux débouchés des pentes de la Moselle. A la suite de Frossard venait le 3e corps Lebœuf, en avant du col de Lessy, plus loin le corps de Ladmirault à la hauteur d'Amanvilliers. Canrobert, qui avait dû d'abord rester à Vernéville, allait en fin de compte s'établir à l'extrême droite de la ligne, à Saint-Privat-la-Montagne. La garde revenait sur les derrières en réserve sous Plappeville, non loin du quartier-général, qui allait s'établir au Ban Saint-Martin. Pour accomplir ces mouvemens, la journée du 17 n'était pas de trop, et encore tout se ressentait-il de la confusion des services et du découragement que causait la marche rétrograde qu'on exécutait sans savoir désormais où l'on pouvait aller.

Les Allemands au contraire profitaient de cette journée avec une ardeur stimulée par le sentiment croissant d'un avantage auquel ils n'avaient pas cru d'abord. Outre le IIIe et le Xe corps, qui avaient terriblement souffert la veille, ils avaient déjà le 17, sur la rive gauche de la Moselle, le VIIe, le VIIIe et le IXe corps, qui n'avaient été que partiellement et faiblement engagés. Ils pouvaient compter sur la garde royale et le XIIe corps, qui arrivaient à marches forcées. Le IIe corps, qui touchait à Pont-à-Mousson, recevait de son côté l'ordre de se hâter pour arriver au moins le 18. Une grande partie de ces forces se rapprochait le 17, de sorte que dès le soir, dans la nuit, on était de nouveau en présence. Après avoir coupé à l'armée française la route de Mars-la-Tour, les Prussiens tendaient à lui fermer la route de Conflans et d'Étain, même la route de Briey, et de l'enfermer définitivement sous Metz : c'était là leur but, ils le poursuivaient avec plus de 200,000 hommes.

Qu'on se représente cette situation le 18 au matin. Le VIIe et le VIIIe corps prussiens s'avançaient par notre gauche sur les positions de Frossard et Lebœuf. Le IXe corps avait sa direction sur Amanvilliers, où était Ladmirault. Le XIIe corps et la garde, décrivant un mouvement plus étendu, se dirigeaient sur notre droite à Saint-Privat, de façon à déborder notre ligne. Le IIIe et le Xe corps appuyaient la marche générale. Dès le matin, le vieux roi Guillaume, arrivé la nuit de Pont-à-Mousson, montait à cheval pour aller se placer avec le grand état-major allemand au milieu de son armée.

Le plan de bataille avait été délibéré, arrêté : c'était l'assaut définitif de la grande partie de la Ire et de la IIe armée sur les forces françaises qu'on avait rencontrées l'avant-veille. Vers onze heures, l'attaque engagée par le IXe corps prussien se prononçait sur le centre de nos positions pour s'étendre bientôt sur les deux ailes par l'entrée en action successive de toutes les forces de l'ennemi. C'était une ligne tout en feu de plus de 12 kilomètres. Par une fatalité qui commençait malheureusement à n'avoir rien de nouveau, cette attaque n'était pas prévue; elle était si peu prévue que les états-majors des divers corps s'occupaient en ce moment de choisir un peu plus en arrière encore des positions nouvelles où le maréchal avait l'intention d'établir l'armée le lendemain. Par un contre-temps de plus, le commandant en chef ne paraissait pas de la journée sur le champ de bataille; il était à plus de deux lieues vers Plappeville, d'où il ne pouvait juger la gravité des événemens. Qu'en résultait-il? Les chefs de corps restaient livrés à eux-mêmes, ne voyant nécessairement que ce qui se passait devant eux. Les ordres se croisaient, n'arrivaient pas ou n'arrivaient que lentement, lorsque la situation avait déjà changé!

Malgré tout, cette bataille, plus grande et plus sanglante encore que celle du 16, était certes intrépidement soutenue par l'armée française sur tous les points. Le 2e et le 3e corps, assaillis vers midi, recevaient sans faiblir les assauts du VIIe et du VIIIe corps prussiens, renouvelés avec une inutile opiniâtreté, et même à un certain moment le vieux Steinmetz, entraîné par sa témérité, exposait à un véritable désastre une partie de ses troupes qu'une division de Frossard et une division du maréchal Lebœuf accablaient de leurs feux. Le général de Ladmirault, attaqué le premier, se maintenait énergiquement de son côté, sans laisser avancer l'ennemi, gagnant même par instans du terrain. En réalité, malgré la violence croissante de la lutte sur tous ces points, le plus fort de la bataille portait sur la droite, sur le maréchal Canrobert, qui, placé à Saint-Privat, recevait l'attaque du Xe corps, du XIIe corps saxon et de la garde, appuyés par une formidable artillerie de 240 pièces. Le maréchal avait avec lui ses trois divisions, diminuées de ce qu'elles avaient perdu l'avant-veille, et 66 canons contre les 240 que l'ennemi lui opposait. Il avait tout à la fois à faire face aux assauts de front et à un mouvement du corps saxon, qui tendait à le déborder par Auboué et Roncourt.

Pendant ces terribles heures, Canrobert se battait avec la plus entraînante vigueur, se tenant au milieu du feu, encourageant ses soldats avec une familiarité héroïque. Déjà les Prussiens avaient eu la plus grande peine à enlever vers quatre heures le village de Sainte-Marie-aux-Chênes, défendu par le 94e de ligne; ils avaient

cependant fini par réussir; ils avaient emporté cette position, qui leur permettait de poursuivre le mouvement tournant dont ils espéraient le succès. Bientôt, à mesure que ce mouvement se dessinait, le commandant de la garde prussienne, le prince Auguste de Wurtemberg, croyant sans doute le moment décisif venu, prenait trois de ses brigades qu'il lançait de front sur Saint-Privat. Cette troupe solide et énergique, après s'être avancée d'abord intrépidement, ne tardait pas à être arrêtée par le feu de Canrobert, qui la faisait reculer en lui infligeant des pertes colossales. Bientôt pourtant le mouvement du corps saxon achevait de se prononcer et atteignait déjà Roncourt, où nos troupes ne pouvaient plus se maintenir, de sorte que le malheureux 6e corps se trouvait menacé de toutes parts. La lutte devenait impossible. Évidemment, si à l'heure où s'accomplissaient ces dernières péripéties la garde impériale, qui servait de réserve, était arrivée, tout aurait pu changer; mais, par un fatal contre-temps, la garde était loin, elle se trouvait derrière le corps de Ladmirault, qu'elle essayait de soutenir. Malgré toute sa bonne volonté, le général Bourbaki ne pouvait connaître la position de Canrobert. Le commandant en chef présent au combat aurait pu seul prendre une décision opportune; il n'y était pas! Canrobert restait sans secours; il était nécessairement obligé de se retirer, et sa retraite entraînait celle de l'armée tout entière. Cette bataille de 100,000 Français contre 220,000 Allemands coûtait aux vainqueurs près de 20,000 hommes; la garde royale seule avait perdu plus de 8,000 hommes. Nous avions perdu, quant à nous, près de 12,000 hommes, et la conséquence de cette journée nouvelle était de rejeter tout à fait l'armée française sous Metz. Le maréchal Bazaine semblait en vérité se rendre un compte bien peu sérieux de la situation lorsque le soir, pour consoler un de ses officiers, il disait que ce n'était pas la peine de s'inquiéter, qu'on allait tout simplement prendre le soir des positions qu'on aurait prises le lendemain.

Ainsi la guerre était à peine ouverte depuis douze jours, elle aboutissait à ces deux sanglantes rencontres, qui, en montrant tout ce qu'il y avait de virilité héroïque dans nos soldats, résumaient le temps perdu, les imprévoyances et les irrésolutions du commandement. Saint-Privat après Rezonville, après Borny, après Spicheren, après Frœschviller, les fatalités s'enchaînaient! Le dernier mot, c'était cette armée française, qui avait reçu le nom d'armée du Rhin, violemment rejetée sous le canon de Metz, enfermée désormais dans un cercle de fer, séparée de la France, victime de la frivolité et de l'impéritie de ceux qui avaient préparé ce désastre, d'où allaient naître de nouveaux désastres.

CH. DE MAZADE.

LES RÉVOLUTIONS

DE L'ASIE CENTRALE

II.

L'AFGHANISTAN ET LA TRANSOXIANE (1).

I.

Le voyageur qui sort des plaines brûlantes de l'Inde par la frontière du nord-ouest, après avoir franchi le Sind et gravi les premiers escarpemens des monts Soleïman, se trouve dans un pays nouveau, sous un autre climat. La végétation tropicale disparaît; les arbres de l'Europe centrale commencent à se montrer. La neige recouvre le sol en hiver; en été, l'air est toujours vif, la chaleur modérée. L'homme subit l'influence de cette atmosphère fortifiante: autant l'Hindou est indolent, apathique, autant l'Afghan est vigoureux. C'est pourtant la même race; au climat seul il faut attribuer la transformation des mœurs et des caractères. Les Afghans sont les *Assaceni* des historiens d'Alexandre. D'origine âryenne comme les Hindous et les Iraniens, ils acceptèrent de bonne heure la religion musulmane. Ils se souviennent que leurs ancêtres sont descendus jadis en vainqueurs dans la vallée du Gange; ils en sont fiers et gardent avec soin leur indépendance. Il leur est arrivé aussi de s'étendre vers le nord. Au XVIIIe siècle, un de leurs émirs s'empara du territoire compris entre l'Hindou-Kouch et l'Oxus; mais, s'ils conservent encore cette province, ils n'ont pu se l'assimiler entièrement. Quoiqu'elle obéisse toujours au souverain de Caboul, des chefs d'o-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

rigine ousbeg commandent encore dans tous les villages. Si le royaume de Boukharie n'était pas dans un état complet de décadence, il ne lui eût pas été difficile de reconquérir les villes de Balk, de Koundouz et de Maimene, pendant les dix années de guerre civile que l'Afghanistan vient de traverser.

Lorsque lord Dalhousie annexa le Pendjab en 1849, les avant-postes anglais se trouvèrent reportés au pied des montagnes, dans une plaine chaude et insalubre, en regard de peuplades sauvages et indisciplinées. Il ne s'est guère passé d'année depuis cette époque sans que le vice-roi fût obligé de faire marcher ses troupes contre ces voisins incommodes. Pour être conforme à la vérité géographique, l'empire britannique aurait dû s'arrêter à l'Indus, large cours d'eau facile à défendre; mais les Anglais ont pris le Pendjab tel que le vieux sultan de Lahore, Rundjet-Singh, l'avait fait, avec la bande de terrain fertile que ce potentat s'était appropriée récemment au-delà du fleuve. Pourquoi, s'est-on dit plus d'une fois, conserver cette frontière mal tracée? pourquoi ne pas prendre sur les hauteurs de bonnes positions stratégiques? Ce n'est pas seulement une question politique, c'est surtout une question d'hygiène, les troupes européennes y vivraient sous un climat plus sain; mais les souvenirs de la désastreuse retraite de 1842 subsistent encore. On n'a pas oublié que lord Auckland fit entrer une belle armée dans le royaume de Caboul, et que quelques soldats en revinrent à peine; même au milieu des discordes intestines qui ont désolé depuis lors l'Afghanistan, le gouvernement anglo-indien s'est montré passif, presque insouciant. S'il s'est prononcé pour l'un des partis en lutte, ce fut pour le vainqueur, et seulement lorsque la victoire fut bien assurée.

L'émir Dost-Mohamed, que lord Auckland voulut renverser en 1840, ne conserva pas de rancune contre les Anglais pendant les vingt dernières années de sa vie. La révolte des cipayes en 1857 était une belle occasion pour lui de reconquérir la frontière de l'Indus; s'il en eut la tentation, il eut aussi la sagesse de s'abstenir. Non-seulement il était devenu le maître incontesté de l'Afghanistan, qui a joui sous sa domination d'une période de paix inconnue depuis sa mort, mais encore il sut étendre son territoire au nord et à l'ouest. Les Persans avaient souvent revendiqué la ville de Hérat; le dernier fait d'armes du vieil émir fut la prise d'assaut de cette grande forteresse, que les Anglais considèrent avec raison comme un des boulevards de l'Inde du côté de l'Occident, et que, pour le même motif, les Russes auraient voulu voir entre les mains de leur allié le shah. Douze jours après cette victoire, Dost-Mohamed mourut à l'âge de quatre-vingts ans (juin 1863). De ses diverses épouses, il laissait

seize fils vivans. Quelques-uns d'entre eux étaient alors trop jeunes pour réclamer quoi que ce soit, quelques autres bornaient leur ambition au gouvernement d'une province; cinq seulement prétendaient hériter de l'autorité entière de leur père. Cinq ans auparavant, l'émir avait désigné lui-même l'un d'eux, Shire-Ali, pour son successeur, et cette décision, notifiée au vice-roi de l'Inde britannique, lord Canning, avait été acceptée sans nulle observation. Shire-Ali n'était cependant qu'au troisième rang par ordre de primogéniture. La préférence que Dost-Mohamed lui témoignait tenait, dit-on, à cette circonstance, que sa mère était de meilleure naissance que la mère des deux aînés. Il avait accompagné son père à Hérat; dès que celui-ci eut succombé, l'héritier présomptif reçut les hommages de ses frères et de l'armée. On put croire d'abord que la transmission du pouvoir s'opérerait sans troubles. Le nouveau souverain était au surplus un homme intelligent, brave, habile; un caractère violent était son plus grave défaut. Les deux aînés, Afzul-Khan et Azim-Khan, étaient aussi de bons généraux, influens dans les provinces soumises à leur autorité. Afzul s'était retiré dans le pays au-delà de l'Hindou-Kouch, dont il était vice-roi depuis déjà longtemps. On apprit bientôt qu'il s'y préparait à la guerre, et en effet Shire-Ali, s'étant avancé avec ses troupes, rencontra l'armée ennemie au sortir des défilés des montagnes. Cependant les deux frères se réconcilièrent; puis, on ne sait trop pour quel motif, une nouvelle brouille survint, si bien qu'Afzul-Khan, fait prisonnier, fut ramené dans la forteresse de Caboul, le Bala-Hissar, avec des fers aux pieds et aux mains; ceci se passait à l'automne de 1864. L'hiver est si rude en cette région que les opérations militaires sont interrompues; comment faire la guerre lorsque le sol est recouvert de neige et que les sentiers deviennent impraticables? Au printemps de 1865, l'insurrection éclata de tous côtés. Amin-Khan, l'un des frères utérins de Shire-Ali, se révolta dans Candahar; Azim, qui s'était d'abord réfugié dans le Pendjab, revint prendre la direction des tribus qui lui étaient dévouées; Abdoulrahman, fils d'Afzul, alla chercher des secours auprès du roi de Bokhara. Tous ces princes coalisés avaient d'ailleurs des partisans dans l'armée, et jusque dans le palais du souverain légitime. Les Afghans aiment la guerre, ils se battent volontiers; seulement ils n'aiment pas à être battus : aussi s'empressent-ils de passer dans le camp opposé dès que la mauvaise fortune atteint la cause qu'ils ont d'abord épousée. Après diverses alternatives de revers et de succès, les confédérés entrèrent à Caboul en février 1866; Afzul-Khan fut proclamé émir de l'Afghanistan, sous le protectorat de son frère Azim et de son fils Abdoulrahman. Shire-Ali restait maître de Candahar et de Hérat, qui lui fournissaient des

hommes et de l'argent pour continuer la lutte. L'Afghanistan parut alors sur le point de se démembrer, car les vainqueurs ne possédaient en réalité que Caboul et Ghuzni, tandis qu'un autre frère, Fyz-Mohamed, se déclarait indépendant dans les provinces au nord de l'Hindou-Kouch.

Le règne de l'émir Afzul-Khan n'était pas prospère. Ce prince, abruti par les débauches dont il avait pris l'habitude tandis qu'il était captif, vivait au fond de son palais. Abdoulrahman, jeune et vaillant, n'était pas écouté. Le vrai maître était Azim, homme cruel et rapace, dont les continuelles exactions mécontentaient le peuple. On raconte que les caravanes venues de l'Asie centrale étaient soumises à des impôts forcés et à des droits de douanes réitérés qui ruinaient tout commerce, et que même, un jour qu'il était à court d'argent, il n'imagina rien de mieux que de s'attribuer le monopole des grains arrivés dans la capitale, afin de les revendre à des prix exorbitans. Se défiant avec raison de ses innombrables neveux et cousins, que le succès lui avait d'abord ramenés, il fit tuer les uns, emprisonner les autres. Toutefois en janvier 1867, la fortune parut encore lui sourire, car il battit Shire-Ali, qui s'avançait avec une assez belle armée, et qui cette fois perdit la ville de Candahar. La guerre civile était du reste strictement confinée aux frontières de l'Afghanistan. Le shah de Perse était neutre. Sir John Lawrence, bien que favorable en paroles à l'héritier légitime de Dost-Mohamed, ne lui fournissait aucun secours, il ne refusait même pas d'entrer en rapports avec l'usurpateur qui régnait à Caboul. Cependant, Afzul étant mort, Azim-Khan se fit proclamer émir à sa place. Il ne jouit pas longtemps du pouvoir suprême. Menacé vers le nord par Fyz-Mohamed, en même temps que Shire-Ali s'avançait par Candahar et Ghuzni, il n'avait plus la force de retenir autour de lui ses anciens partisans. Ceux-ci désertaient à l'envi, sentant que la cause de leur chef était perdue. Shire-Ali rentra dans sa capitale le 8 septembre 1868. Ce fut la fin de cette lutte de cinq années, qui avait ruiné le pays, mais qui avait eu du moins l'avantage de diminuer le nombre des prétendans; plusieurs avaient succombé sur les champs de bataille, quelques-uns s'étaient volontairement exilés, d'autres avaient fait preuve d'une telle versatilité d'opinions, passant tour à tour de l'un à l'autre parti, que la population n'avait plus confiance en eux.

Quelle fut l'attitude des Anglais pendant cette longue guerre civile dont le commerce du Pendjab avait sans doute beaucoup à souffrir, puisque les caravanes dirigées vers l'Asie centrale étaient pillées ou rançonnées? Le vice-roi semblait avoir pris la résolution de s'en tenir à l'écart. Bien que l'Afghanistan fût la frontière des pos-

sessions britanniques, le gouvernement de Calcutta n'était même pas représenté à la cour de Caboul. Ce gouvernement eut longtemps un ambassadeur auprès du shah de Perse, et maintenant que cet ambassadeur est nommé par la métropole, il reste au moins un résident anglo-indien sur la côte du Golfe-Persique; il y a un autre résident à Aden pour servir d'intermédiaire avec les sultans de Zanzibar et de l'Arabie; il y en a d'autres encore dans le Beloutchistan, dans la Birmanie. A Caboul, les intérêts britanniques sont confiés à un natif de l'Inde, sans initiative et sans autorité, qui rend compte de ce qu'il apprend, de ce qu'il voit, et ne peut en aucun cas entamer une négociation.

Or cet indigène avait reçu d'Azim-Khan, au moment de sa splendeur, tour à tour des promesses et des menaces. Azim voulait obtenir de sir John Lawrence une déclaration favorable à ses prétentions. Le vice-roi ne refusa pas d'entrer en rapports avec le parti le plus fort; il déclara seulement que, Shire-Ali étant l'héritier légitime et régnant encore sur une partie étendue du territoire, le souverain *de facto* ne serait pas inquiété par la Grande-Bretagne, tant qu'il respecterait les traités signés jadis par Dost-Mohamed. Mécontent de cette réponse, Azim fit entendre qu'il allait se mettre sous la protection des Russes, à quoi sir John répondit que l'Angleterre était en paix avec la Russie, et que cette dernière puissance ne ferait certainement rien de nuisible aux intérêts de ses alliés européens. En même temps Shire-Ali sollicitait en vain des secours en armes, en munitions, en argent; bien plus la légation britannique de Téhéran lui faisait refuser les subsides que le shah était peut-être d'humeur à lui accorder. Toutefois, dès que Shire-Ali eut décidément pris le dessus, le vice-roi se dit que le moment était venu de sortir de cette indifférence; par son ordre, des fusils et des canons furent expédiés au monarque de l'Afghanistan, ainsi que des sommes importantes qui permirent à l'émir victorieux de payer la solde de ses troupes. De plus, Azim et Abdoulrahman ayant demandé la permission de se réfugier sur le territoire britannique, il leur fut répondu que ce serait à la condition de ne plus intriguer avec leurs amis de Caboul et de ne pas en partir avant d'en avoir obtenu la permission. Ces deux fugitifs se dirigèrent alors vers la Perse, qui ne leur fut pas plus hospitalière; l'un d'eux mourut sur ces entrefaites, l'autre se vit obligé de chercher asile chez les Turcomans du nord-ouest. Le bon accord entre le vice-roi et Shire-Ali-Khan fut au surplus attesté bientôt après par un acte solennel. L'émir avait manifesté souvent le désir d'avoir une entrevue personnelle avec le représentant de la reine d'Angleterre. Lord Mayo, qui venait de succéder à sir John Lawrence, se plaisait à ces visites

d'apparat; il donna donc rendez-vous au chef afghan à Umballah dans le Pendjab. C'était peut-être la première fois que le souverain de ces montagnes descendait dans la vallée de l'Indus sans traîner une armée derrière lui ou sans venir implorer un asile. Cette fois, si ce n'était pas un fugitif, ce n'était pas non plus un souverain victorieux, car on raconte qu'il dut acheter par des présens la neutralité des chefs insurgés qui occupaient les défilés de la rivière de Caboul. Shire-Ali aurait bien voulu profiter de la circonstance pour conclure un traité complet d'alliance avec le gouvernement anglo-indien; il n'obtint qu'une réception courtoise, des promesses bienveillantes et quelques riches cadeaux dont sa cassette dégarnie avait grand besoin. Lord Mayo lui accordait son appui moral, ce qui était de nature, il est vrai, à décourager les factieux; il refusait de s'engager pour l'avenir, et ne permettait pas même que l'émir embauchât des officiers anglais pour réorganiser son armée. La politique anglaise était dominée par une idée fixe : éviter toute apparence d'intervention au-delà des montagnes, et l'on expliquait cela par la crainte d'éveiller quelques susceptibilités chez la nation afghane, toujours jalouse de son indépendance; mais il est douteux que cette politique d'abstention réussisse à concilier au gouvernement anglais l'amitié durable des souverains de Caboul.

Cependant l'émir n'était pas encore à cette époque le maître incontesté de tout l'Afghanistan. Si la Perse et l'Inde ne lui inspiraient aucune inquiétude, il n'en était pas de même de la Boukharie. Quoiqu'il fût à peu près admis que l'Oxus était la limite entre les deux états, il y avait souvent matière à dispute. En réalité, le khan de Bokhara, Mozaffer-Eddin, s'était montré l'allié fidèle des ennemis de Shire-Ali. Chose singulière, qui prouve à quel point les nations européennes ont pris pied dans ces montagnes de l'Asie centrale, ce fut l'Angleterre et la Russie qui s'entremirent entre ces deux potentats; ce fut un savant anglais, sir H. Rawlinson, qui délimita sur la carte la frontière commune aux deux royaumes. Il fut convenu ensuite que le cabinet de Londres pèserait sur Shire-Ali en même temps que le cabinet de Saint-Pétersbourg sur Mozaffer-Eddin, afin de faire respecter cette frontière. C'est un acte habile sans doute de la part des deux puissances européennes d'imposer ainsi la paix aux peuples barbares dont elles sont voisines. Toutefois il se produisit pendant les négociations un fait qui prouve quelle terreur l'une d'elles inspire dans le fond à ces nations barbares. On raconte que le général Kauffmann, gouverneur-général du Turkestan russe, ayant envoyé une lettre, fort amicale d'ailleurs, à Shire-Ali, ce monarque s'écria, avant même d'en avoir pris connaissance : « Quelle querelle les Russes viennent-ils me chercher? »

Les souverains de l'Asie centrale, quelque sages et prévoyans qu'ils soient, ne sont jamais certains de vivre en paix avec la série innombrable de frères, neveux et cousins que leur donne la polygamie musulmane. On l'a vu, la guerre civile de l'Afghanistan n'a pas été autre chose qu'une suite de luttes fratricides. Débarrassé de ses premiers rivaux, Shire-Ali retrouva bientôt un ennemi redoutable dans celui de ses fils sur lequel il devait le plus compter, tant sont fragiles les liens de la famille sous l'empire de cette religion.

Mohamed-Yakoub-Khan, second fils de l'émir, a joué, malgré sa jeunesse, un grand rôle dans les discordes de ces dernières années. A la mort de Dost-Mohamed, — il avait alors dix-sept ans, — le gouvernement de Hérat lui fut confié sous la tutelle d'un chef afghan, homme d'âge et d'expérience. La mère de Yakoub est originaire des frontières du Pendjab; lui-même a été élevé par un musulman de l'Inde : aussi ne s'étonnera-t-on pas que ce jeune prince ait pris les Anglais pour modèle en beaucoup de choses, notamment pour les exercices militaires. D'un esprit fin et pénétrant, ce fut lui qui faillit découvrir le déguisement de M. Vambéry lorsque ce voyageur passa par Hérat au mois de novembre 1863, en costume de derviche mendiant, à son retour de Samarcande. Le gouvernement de cette ville était du reste un poste fort difficile; placée entre la Perse, l'Afghanistan et la Boukharie, elle a appartenu tour à tour aux souverains de ces divers états. Les Hératis se ressentent de ces dominations successives; cependant, conquis d'assaut et pillés comme de juste par l'armée de Dost-Mohamed, ils ne cachaient pas leur regret d'être séparés de la Perse. Ils avaient donc besoin d'être tenus par une main rigide. Yakoub fit voir tout de suite qu'un tuteur lui était inutile. Quelques révoltes partielles furent comprimées sévèrement, quoique sans excès de cruauté, eu égard au temps et aux mœurs du pays. En résumé, Hérat fut l'asile le plus sûr de Shire-Ali jusqu'au jour où ce monarque put rentrer dans sa capitale. Il y trouvait des renforts, de l'argent, et pouvait se diriger de là, suivant les événemens, soit sur les provinces de Caboul et de Candahar, soit vers les provinces turkestanes comprises entre l'Hindou-Kouch et l'Oxus. Cette situation favorable était surtout l'œuvre de Yakoub, qui se montra de plus fort habile général dans la dernière campagne, terminée par la chute définitive d'Azim et d'Abdoulrahman.

L'émir était-il jaloux de l'influence que son fils avait acquise sur les troupes et sur le peuple? C'est possible; mais on croit qu'il voulait surtout dépouiller Yakoub de la succession au trône que l'opinion publique semblait lui attribuer, afin de la reporter sur un autre enfant plus jeune, Abdoulah-Khan. Quand Shire-Ali se rendit auprès

de lord Mayo à Umballah, Yakoub resta dans les montagnes comme lieutenant du royaume; Abdoulah fut présenté au vice-roi comme l'héritier présomptif. Yakoub n'eut plus de grand commandement. Shire-Ali, violent par caractère envers tous ses serviteurs, sans doute ne ménagea pas davantage son fils. Celui-ci se mit en campagne, au mois de septembre 1870, avec ses plus fidèles adhérens, leva des contributions sur les paysans, réunit des déserteurs, toujours nombreux dans ce malheureux pays, et finalement, avec la connivence des autorités persanes, qui lui donnèrent libre passage sur leur territoire, il s'empara de Hérat, où il s'était fait précédemment beaucoup de partisans.

C'était une révolte d'autant plus dangereuse pour l'émir que le chef des insurgés lui touchait de très près, outre qu'il était réputé le plus habile homme du royaume. Shire-Ali fit marcher ses troupes contre Hérat. Au moment où les deux armées allaient en venir aux mains, un brusque dénoûment que l'on n'attendait guère mit fin à l'affaire. Lord Mayo s'était entremis dans un esprit de conciliation. Yakoub laissa entendre qu'il était disposé à se soumettre. Tout à coup il part de Hérat, arrive à Caboul et se réconcilie avec son père. Depuis lors il se tient à l'écart, dit-on, et refuse même d'accepter aucun commandement. Est-ce repentir ou dissimulation? Personne ne saurait le dire. Ce n'est pas en ce pays qu'il faut chercher des hommes francs d'allures et fidèles à leur serment.

M. Vambéry a raison de dire que Dost-Mohamed fut le véritable fondateur de l'Afghanistan, car lui seul sut donner à cette vaillante nation quelque unité politique. Le règne de son successeur se prolongera-t-il assez longtemps, et sera-t-il assez calme pour que le pouvoir se transmette sans trouble après sa mort? On le croirait volontiers, si ce redoutable Yakoub était le successeur désigné; mais Shire-Ali manifeste plus que jamais ses préférences en faveur de son jeune fils Abdoulah. Ce petit prince, élevé dans le harem, n'a fait preuve jusqu'ici ni de sagesse ni d'énergie. Que l'émir vienne à succomber, Yakoub ne résistera pas sans doute à la tentation; un autre prétendant, Abdoulrahman, fils d'Afzul, aujourd'hui réfugié dans Bokhara, peut retrouver des partisans. Le vice-roi de l'Inde anglaise, dominé par la crainte de faire sentir aux Afghans l'influence d'une intervention étrangère, reprendra la politique hésitante de sir John Lawrence, et ces montagnes seront encore désolées par la guerre civile, tandis que le shah de Perse et le khan de Bokhara, s'ils sont quelque peu entreprenans ou poussés par la Russie, s'efforceront de reprendre l'un Hérat et l'autre la rive gauche de l'Oxus. Cela étant, la ligne de défense des possessions britanniques sera de nouveau menacée.

Et maintenant on peut déjà juger quelles difficultés doit rencon-

trer le projet de M. de Lesseps dont on a parlé depuis quelques mois. Les chemins de fer de l'Inde, s'est-il dit, feront bientôt communiquer Peshawer avec Calcutta, Bombay, Madras. Les voies ferrées de la Russie s'avanceront jusqu'à Orenbourg, sur le Volga; réunissons donc Orenbourg à Peshawer par un *railway* qui desservira Samarcande, Balk et Caboul. Nous n'avons à nous occuper en ce moment que du passage de cette ligne à travers l'Afghanistan. L'Hindou-Kouch ne sera pas sans doute un obstacle insurmontable, car il existe le long de cette chaîne des cols aisément accessibles; mais les ingénieurs, que les neiges perpétuelles et les accidens de terrain n'arrêtent point, n'ont aucun moyen technique de lutter contre une insurrection. La barbarie des hommes est plus puissante contre eux que les élémens de la nature. On serait assurément tenté de traiter de chimère ce projet de grand central asiatique, n'était la persévérance et la fécondité de ressources dont a fait preuve jusqu'ici le créateur du canal de Suez.

II.

L'empire afghan s'étend de nos jours jusqu'à l'Amou-Daria, l'Oxus des anciens; mais avant d'arriver sur les bords de ce beau fleuve, nous éprouvons encore une fois un changement de climat. Tandis que les derniers nuages de la mousson, chargés des vapeurs de l'Océan indien, remontent les pentes des montagnes jusqu'à l'Hindou-Kouch, après avoir abondamment arrosé les plateaux du Caboulistan et de Kandahar, au-delà de cette chaîne l'air est d'une sécheresse extrême. Il ne tombe presque pas de pluie; les rivières qu'alimentent les neiges perpétuelles du massif central se perdent souvent dans les sables, ou bien, dès que le sol se montre fertile, sont ingénieusement divisées par l'industrie des habitans en des milliers de canaux d'irrigation. Les eaux que les steppes n'ont pas absorbées se réunissent dans la mer d'Aral. Est-ce bien une mer que cette vaste lagune sans profondeur? Il semble établi qu'elle s'est tarie plusieurs fois depuis deux mille ans. Les voyageurs européens du XIIIe siècle n'en parlent pas, bien qu'ils aient traversé la dépression de terrain dont elle occupe le fond. Les explorateurs modernes ont retrouvé dans le désert turcoman les traces d'un ancien lit de l'Oxus qui, s'inclinant vers le sud au-dessous de Khiva, venait déboucher dans la Caspienne près de Krasnovodsk. Certains géographes prétendent avec assez de vraisemblance que l'Oxus a quitté et repris tour à tour ce lit aujourd'hui desséché. Ainsi s'expliquerait-on que l'Aral se soit présenté, suivant les époques, tantôt comme une mer, tantôt comme un marécage rempli de roseaux, tantôt comme une plaine aride.

Les Russes se proposent, dit-on, de rejeter encore une fois l'Oxus vers la Caspienne; ils y trouveraient l'avantage incomparable de s'ouvrir une voie navigable du bassin du Volga jusqu'au pied du Caucase indien. Le khan de Khiva, devenu leur vassal, ne saurait plus mettre opposition à ce grand projet; mais un tel changement pourrait bien avoir des conséquences inattendues, car la nature ne se laisse pas violenter sans prendre sa revanche, et les problèmes d'hydraulique sont toujours ceux qui démentent le plus les prévisions des ingénieurs. Que deviendrait l'Aral privé du tribut que lui apporte l'Amou-Daria? En ce moment, un certain équilibre s'est établi entre les eaux que cette méditerranée reçoit des rivières affluentes et les eaux que l'évaporation lui enlève. Que l'on rompe cet équilibre, il est à craindre que la mer ne se transforme en marécage, et le marécage en une steppe stérile au milieu de laquelle le second fleuve de cette région, le Yaxartes ou Syr-Daria, s'évanouirait. L'Oxus lui-même, large et profond dans la partie moyenne de son cours, mais encombré de bancs de sable en aval de Khiva, se maintiendrait-il navigable tout au long des 600 kilomètres de désert qui le séparent de la Caspienne? Le défaut capital du bassin de l'Aral tout entier est de ne pas recevoir les brises humides de l'Océan. L'eau, principe de toute vie et de toute végétation, y fait défaut. Les habitans de cette contrée trop sèche ont beau s'ingénier à répartir de leur mieux le peu que la nature leur en accorde, ils ne parviennent qu'à faire fructifier quelques oasis au milieu des steppes. Le niveau de la mer Caspienne est de 25 mètres au-dessous de l'Océan; cela seul indique que les pays environnans sont condamnés à une sécheresse irrémédiable.

Les peuples de la Transoxiane ont eu contre eux, depuis deux mille ans, un fléau plus redoutable que la sécheresse : c'est la guerre, et la guerre la plus cruelle que l'on puisse imaginer. Cette vaste région, entrecoupée de bandes sablonneuses que l'homme s'efforce de mettre en culture, s'élève à un certain degré de prospérité pendant une période de paix. L'irrigation donne au sol une fertilité artificielle; puis survient une invasion barbare qui anéantit le travail de toute une génération. Telle a été, avec des chances diverses, la fortune des riverains de l'Oxus et du Yaxartes depuis les temps historiques. Aussi pourra-t-on s'étonner que les khanats de Bokhara, de Khokand et de Khiva soient restés longtemps prospères, après que l'on aura considéré combien ces invasions ont été fréquentes. Le territoire de Bokhara produit du froment, du coton, de la soie, des fruits délicieux; les races de chevaux qui s'y trouvent sont renommées dans l'Asie entière; le mouton et le chameau sont une des richesses du pays. Les montagnes des environs de Samarcande abondent en métaux précieux; les Russes y ont découvert récemment des

gisemens de charbon de terre. Sous la domination musulmane, Bokhara était devenue une grande capitale; on y comptait, dit-on, 360 mosquées; c'était la ville savante de l'Orient et l'entrepôt du commerce entre la Chine et l'Occident. Samarcande, quoique en dehors des routes commerciales, eut un moment de grande splendeur sous Tamerlan et ses successeurs. Si ces deux cités ont beaucoup perdu, la faute en doit être attribuée aux conquérans qui les ont soumises et quelquefois ruinées. La population elle-même a été corrompue par cette longue série de désastres.

Les premiers habitans de la Transoxiane furent sans doute les Iraniens ou Aryens de l'Occident qui vivaient dans la fertile vallée du Zerefchan à l'époque où les Aryens de l'Inde ou Hindous descendaient du plateau de Pamir. Ce fut là, dans cette contrée connue plus tard sous les noms de Sogdiane et de Bactriane, que Zoroastre, prophète et législateur légendaire, enseigna la religion du feu qu'adoptèrent les peuples du Kharism (1) et de la Perse. Les souvenirs de ces époques primitives sont bien obscurs, car il ne subsiste pas dans l'Asie centrale des monumens ou des inscriptions comme dans la Médie et l'Assyrie. Il n'y reste d'autres vestiges de l'ancien temps que des mots géographiques pour révéler aux orientalistes modernes à quelle race appartenaient les premiers venus et quelle langue ils parlaient. A quelle date les Tartares du nord-est, les Touraniens, envahirent-ils pour la première fois ces provinces possédées jusqu'alors par des peuples à peau blanche? Le colonel Rawlinson estime que, de l'an 700 avant Jésus-Christ à l'an 300 de l'ère chrétienne, le Yaxartes fut franchi par des tribus nomades, — les mêmes que les Romains appelaient les Scythes, — et de même origine, suivant lui, que les Finnois et les Hongrois. Ces barbares apportaient une nouvelle religion, le bouddhisme, qu'ils avaient reçue du Thibet ou de la Chine, et qu'ils implantèrent dans le pays conquis. La population âryenne n'émigra pas; elle se soumit au vainqueur. En effet, malgré les invasions plus formidables encore du moyen âge, de nombreux Iraniens habitent toujours les bords de l'Oxus. On les appelle Tadjicks à Bokhara, Sartes à Khiva, où ils vivent dans une sorte de servitude. Dans ces grandes villes, vainqueurs et vaincus se sont plus ou moins mélangés, tandis que dans les âpres vallées des montagnes, dans le district de Badakchan par exemple, subsiste le type presque pur de la race primitive.

Depuis deux mille ans, les Tartares n'ont cessé de gagner du terrain. La ligne séparative entre l'Iran et le Touran, qui fut d'abord le Yaxartes, se trace maintenant à travers le grand désert de sable

(1) Le pays de Khiva, que les géographes grecs appelaient *Chorasmia*, fut désigné plus tard par les écrivains arabes sous le nom de Kharism que l'usage a fait prévaloir.

qui va de l'Amou-Daria aux montagnes de la Perse; encore ce désert appartient-il plutôt aux Turcomans, qui ont ruiné la ville de Merv, et qui poussent leurs razzias jusque dans le Khorassan. Il y a d'ailleurs entre les Touraniens de la Transoxiane et les Persans, en outre des mauvais souvenirs de plusieurs siècles de lutte, un antagonisme religieux. Devenus musulmans sunnites, les habitans de Samarcande et de Bokhara ne peuvent vivre en bon accord avec les chiites de la Perse. Les côtes plates de la Caspienne, redoutées des navigateurs, les isolent vers l'ouest. L'Afghanistan, bouleversé par des dissensions intestines, les soustrait à l'influence de l'Inde anglaise. C'est donc au nord, vers l'empire russe, qu'ils vont chercher le bienfait de la civilisation. Ainsi s'explique par l'histoire et par la géographie la prépondérance que les Russes acquièrent de jour en jour dans cette contrée lointaine avec laquelle ils ne communiquent cependant que par les provinces les moins connues de leurs immenses possessions.

Récapitulons, d'après M. Vambéry (1), les principaux événemens dont la Transoxiane fut le théâtre. C'est une étude nécessaire à quiconque veut juger sainement l'état présent de cette contrée. On a vu que les premières incursions des Touraniens du nord-est sont probablement antérieures à l'ère chrétienne. Quelques siècles plus tard, Bokhara se trouva menacée par des conquérans d'une race toute différente. Dès l'année 46 de l'hégire (666 après Jésus-Christ), les Arabes, mis en mouvement par les doctrines de Mahomet, s'emparaient du Khorassan, faisaient de Merv une capitale, et de là s'en allaient ravager à tour de rôle les grandes villes du bassin de l'Oxus. Le pays cependant était rebelle aux prédications musulmanes. Bokhara, qui devint un peu plus tard l'un des foyers de l'islam, se révoltait dès que l'armée conquérante avait disparu. A la quatrième révolte, les vainqueurs se partagèrent les maisons de la cité conquise; ils y installèrent leur culte bon gré mal gré, puis, des débris des palais qu'ils avaient détruits, ils édifièrent une foule de mosquées, sur les murailles desquelles subsistaient en conséquence des sculptures et des ornemens idolâtres dont les vrais croyans s'indignaient.

Toutefois, bien qu'ils eussent converti de force les riverains du Zerefchan et même ceux du Yaxartes, bien qu'ils eussent été poussés par leur esprit ardent de prosélytisme jusqu'au-delà des monts Thian-Shan, dans la contrée qui s'appelle maintenant le Turkestan oriental, les Arabes ne séjournèrent pas en grand nombre dans les

(1) Voyez *History of Bokhara from the earliest period down to the present*, by Arminius Vambéry. Cet ouvrage, composé d'après des manuscrits orientaux peu connus ou récemment découverts, présente sous un jour nouveau le récit des grandes invasions tartares dans la Transoxiane.

provinces qu'ils avaient soumises. La Boukharie était, comme le Khorasan, une dépendance lointaine du sultan qui régnait à Bagdad. La population indigène resta sensiblement, à la religion près, ce qu'elle était d'abord, un mélange de Persans et de Turcs, ceux-ci turbulens et belliqueux, adonnés au métier des armes, les autres paisibles et industrieux. La Perse et la Transoxiane, réunies sous un même souverain, l'émir Ismaël, de la dynastie des Samanides, traversèrent, au IXe siècle, une des époques les plus brillantes de leur histoire. Issu d'une vieille famille iranienne qui s'était convertie de bonne heure à l'islamisme, Ismaël se fit, entre Ispahan et Samarcande, un royaume presque indépendant. En réalité, cette ère de prospérité fut l'œuvre des Iraniens seuls, qui, malgré l'invasion arabe au midi et l'invasion tartare au nord, conservaient encore l'esprit national dont ils avaient été animés au temps de Zoroastre. Le peuple aimait ses souverains samanides, qu'il soutenait volontiers contre les envoyés du calife. Ce fut alors, grâce à la vieille civilisation âryenne dont les émirs indigènes de la Transoxiane étaient les héritiers directs, que Bokhara devint la capitale d'une moitié de l'Asie mahométane. L'activité intellectuelle de ce temps ne se portait, il est vrai, que sur la théologie; mais la langue et la littérature persanes furent remises en honneur. Bokhara, Balk et Samarcande devinrent des foyers d'études où se réunissaient les docteurs les plus instruits et les écoliers les plus studieux du monde musulman. La première de ces villes fut alors la Rome de l'islamisme, de même que Médine en était la Jérusalem. N'est-ce pas un fait remarquable que les Arabes, au cœur de l'Asie de même que dans l'Afrique septentrionale, après de si grandes conquêtes, ne soient par eux-mêmes parvenus à rien fonder de durable? Il faut que cette suprématie religieuse de la Transoxiane ait été bien incontestée au IXe siècle, puisqu'elle s'est conservée jusqu'à nos jours sans trop perdre de son prestige, en dépit des invasions mogoles et des bouleversemens prodigieux dont cette région fut ensuite le théâtre.

Les souverains samanides ne se montrèrent pas capables de conserver longtemps leur couronne, parce que leurs sujets indigènes n'aimaient pas le métier des armes et que les Turcs, dont se composaient leurs armées, manifestèrent bien vite l'intention de devenir les maîtres. Après comme avant l'invasion arabe, la Sogdiane fut l'une des portes par où les tribus tartares de l'Orient se ruaient sur le monde civilisé. Les premiers venus, peu nombreux, se confondirent dans la population native; puis survinrent, par cette même voie, d'autres peuplades plus redoutables. Ce furent d'abord les Ouigours, qui avaient acquis dans le Turkestan un certain degré de civilisation, sans doute par l'influence du christianisme, dont les nestoriens leur

avaient porté les doctrines. Ce furent ensuite des Turcs, connus des Arabes et des Persans sous le nom de Gizz ou Kirghiz, et qui vivaient à l'aventure dans les vastes déserts entre les frontières de la Chine et le littoral de la mer Caspienne. Parmi ces derniers, une tribu, celle des Seldjoucides, est devenue fameuse dans l'histoire. Son chef, Seldjouk, n'était pourtant qu'un nomade des steppes qui vers le xe siècle, expulsé de son pays natal pour quelque crime, s'établit près du Zerefchan avec 100 cavaliers, 1,000 chameaux et 50,000 moutons. Converti à l'islamisme, il se fit le protecteur des habitans sédentaires qui l'entouraient contre ses anciens compatriotes. Sa réputation et sa puissance croissaient de jour en jour; aussi laissa-t-il à ses deux fils un royaume bien affermi dont la limite occidentale atteignait presque Bokhara. Les enfans de cet heureux chef de bande s'avancèrent eux-mêmes jusqu'au Khorassan, enhardis dans leur marche par la faiblesse des émirs de Bokhara et par la négligence des sultans ghaznévides, qui ne songeaient alors qu'à la conquête de l'Inde. A la génération suivante, les Seldjoucides étaient maîtres de la Syrie, de l'Asie-Mineure; ils s'attaquaient aux empereurs de Constantinople et ne songeaient plus à la Transoxiane, où de nouveaux immigrans avaient pris leur place.

Ces invasions successives des Tartares dans les provinces de l'Oxus se terminaient toutes de même façon, les nouveau-venus prenant les mœurs et la religion du pays conquis et considérant alors comme des barbares leurs anciens frères de la steppe. C'est ce que l'on vit notamment à Khiva, dont les maîtres, Ouigours de naissance, et par conséquent Turcs d'origine, avaient adopté toutes les coutumes de l'Iran. Ils regardaient donc avec un profond mépris les Mogols du désert de Gobi, parce que ceux-ci n'habitaient pas des villes, ne cultivaient pas la terre et erraient sans cesse à la recherche de frais pâturages pour leurs troupeaux. Par leurs croisemens réitérés avec les Aryens et les Sémites, les Tartares de Khiva et de Bokhara étaient en effet devenus tout à fait différens des Tartares du nord-est par les mœurs, par le langage, même par la physionomie. Ils avaient sans doute aussi perdu en partie leur valeur militaire. Or les Mogols eurent en ce temps, pour le malheur de leurs voisins, un chef fameux, Temurdji, surnommé Gengis-Khan ou le souverain victorieux, que la civilisation occidentale attirait. Non content de repousser les avances de ce grand chef, le khan de Khiva le provoqua en faisant exterminer, dans un moment de colère, une caravane de quatre cents marchands mogols qu'il feignit de prendre pour des espions. Cet acte de cruauté eut les plus terribles conséquences; il attira vers l'occident une nouvelle et plus horrible invasion, qui fit presque oublier les précédentes.

Les Mogols, qui jouèrent un rôle considérable en Asie pendant les siècles suivans, étaient restés jusqu'alors fort inconnus du monde occidental. Leur humeur belliqueuse s'était manifestée aux dépens de la Chine et du Turkestan oriental bien avant que les pays musulmans n'en eussent à souffrir. Gengis-Khan fut sans contredit un homme de génie, bon général et législateur en même temps. Avant de s'abattre sur les provinces de la Transoxiane, il avait eu le talent de réunir sous son sceptre de nombreuses tribus errantes auxquelles il avait imposé un même code; aussi, quand il se mit en campagne vers l'occident, conduisait-il une armée de 600,000 hommes, dit-on. Les historiens musulmans, que l'on ne doit pas s'attendre à trouver impartiaux, parlent des Mogols comme Tacite des Germains : c'est un peuple sauvage, belliqueux, qui ne connaît que de grossiers plaisirs et suit aveuglément ses chefs à la bataille. En réalité, si les riverains de l'Oxus et du Yaxartes furent incapables de résister à cette avalanche de barbares, c'est que la population iranienne était efféminée, et que les Turcs, seuls capables de se défendre avec succès, aimèrent mieux se joindre au vainqueur afin de partager le butin avec lui. Les résultats de l'invasion furent terribles; Bokhara fut réduite en cendres, Samarcande fut rasée jusqu'au sol. Pendant des années, la Transoxiane fut ravagée par des bandes innombrables qui, après l'avoir ruinée, se jetèrent sur la Perse et sur l'Inde. Les paysans étaient enrôlés de force dans les armées mogoles, les artisans des villes étaient emmenés captifs par milliers dans les provinces de l'extrême Orient, où Gengis-Khan voulait transporter l'industrie des pays musulmans. Les tribus turques, qui depuis des siècles n'avaient cessé de franchir le Yaxartes, avaient fait bien du mal aux campagnes; la population urbaine n'en avait été que médiocrement victime, par quoi elles n'avaient guère nui à la civilisation. Ce nouveau conquérant, en détruisant de grandes capitales comme Bokhara et Samarcande, anéantit la vie intellectuelle. Sans doute ces villes se relevèrent plus tard; Gengis-Khan et ses fils, fort indifférens en matière religieuse, couvrant d'une égale protection les bouddhistes, les musulmans et les chrétiens, laissèrent les mosquées se rebâtir et les colléges se rouvrir; mais les Iraniens avaient tant souffert que leur nombre était bien diminué. L'élément tartare avait pris le dessus. Une théologie superstitieuse fut seule enseignée dans les nouvelles écoles de la Transoxiane; la poésie en avait disparu. Si les émirs mogols tombèrent sous la domination de mollahs fanatiques, ni le peuple ni la religion n'en profitèrent.

De la mort de Gengis-Khan (1226) à l'avénement de Timour (1363), pendant un siècle et demi, les annales de la Transoxiane ne contiennent plus qu'une série monotone d'insurrections et de guerres

civiles : c'est l'anarchie sauvage, la dévastation érigée en principe. Samarcande et Bokhara n'ont plus d'histoire, non pas que le peuple vive heureux et paisible, mais parce que les malheurs du temps ne laissent à personne le loisir d'en être l'historien. Le peu qu'il en raconte sur cette époque néfaste, M. Vambéry l'a puisé dans les récits des écrivains chinois ou persans. Est-ce donc que Tinour, le Tamerlan en qui nous avons l'habitude de voir un grand destructeur d'empires, fut un régénérateur? Le fait est exact, quelque peu vraisemblable qu'il paraisse. Les fils et petits-fils de Gengis-Khan, après s'être partagé ses états, continuèrent de résider au-delà du Yaxartes; ils avaient de la défiance et de la haine contre la civilisation iranienne dont la vallée du Zerefchan conservait les vestiges; les steppes et les montagnes de leur première patrie leur semblaient un domaine plus sûr. Ils laissèrent donc les Turcs régner en maîtres au sud-ouest. Timour, fils d'un chef de tribu turque, naquit à Sheri-Sebz en 1333. A l'âge de trente ans, il avait expulsé les Mogols de son pays natal, et se trouvait par la force des armes le souverain incontesté de la Boukharie. Samarcande fut sa capitale favorite; ce fut là qu'il entassa toutes les richesses rapportées de ses expéditions lointaines. Après s'être avancé jusqu'à Moscou, jusqu'aux sources du Gange ou jusqu'au littoral de la Méditerranée, il revenait en triomphateur à Samarcande.

Il ne s'agit pas ici de réhabiliter la mémoire de Timour, ce conquérant sanguinaire qui érigeait à Ispahan une pyramide de 70,000 crânes humains, qui massacrait sur les bords de l'Indus 100,000 prisonniers dont il était embarrassé, et qui en définitive, de Moscou à Smyrne et Delhi, n'a laissé derrière lui que des traces de feu et de sang sans rien créer de durable. Néanmoins il est certain que son règne fut une époque de gloire, et il n'est guère contestable que ce fut une ère de prospérité pour les provinces de l'Oxus. Jamais aucune ville de l'Asie septentrionale, ni Cambalu, capitale des souverains mogols, ni Ghazni, ni Bokhara, n'avaient connu le luxe extravagant que Timour déployait dans Samarcande. Gonzalez de Clavijo, ambassadeur du roi d'Espagne, en a laissé des descriptions emphatiques. Ce luxe était, il est vrai, la dépouille de tous les états musulmans d'alentour; mais Samarcande, où le conquérant amenait de force les artisans les plus habiles des pays qu'il avait parcourus, Samarcande était devenu une ville de 150,000 âmes. L'Inde y envoyait des épices, la Chine des soies et des porcelaines, les marchands de la Transoxiane trafiquaient avec Nijni-Novgorod par Khiva et Asterabad, avec Gênes et Venise par Hérat et Trébizonde. Les lettres ne furent pas oubliées non plus; les écoles, aussi bien que les hôpitaux et les mosquées, reçurent alors d'opulentes donations dont la plupart subsistent encore.

Timour n'eut pas de successeurs dignes de lui. L'Asie centrale, qui avait ressenti sous ce monarque un véritable enthousiasme pour les raffinemens de la vie civilisée, retomba bientôt dans la barbarie, dont elle n'est plus sortie. « Avec la civilisation disparut l'importance politique. Les princes de Samarcande et de Bokhara avaient régné des siècles durant sur les plus belles provinces de l'Asie mahométane; mais leur rôle dans l'histoire était fini, et ce qui fut jadis le splendide empire de la Transoxiane n'est plus de nos jours que le misérable khanat de Bokhara. » Telle est la réflexion mélancolique par laquelle M. Vambéry termine l'histoire de Timour et de ses enfans. Ce passé glorieux ne doit pas cependant être laissé dans l'oubli, d'abord parce que ces souverains du moyen âge asiatique valent bien d'autres potentats contemporains dont on s'occupe beaucoup plus, et aussi parce que la lutte de races qui se révèle à chaque page de ce récit a laissé des traces profondes dans l'état social actuel et est en définitive l'explication naturelle de la plupart des événemens modernes.

Après Tamerlan, la Transoxiane fut une dernière fois victime d'une invasion touranienne dans les premières années du XVIe siècle. Un peuple turco-mogol vivait alors entre la mer d'Aral et le Volga; on l'appelait *les Ousbegs* en souvenir d'un de ses chefs les plus renommés. Quoique convertis depuis longtemps à l'islamisme, les Ousbegs avaient conservé les mœurs sauvages de la steppe. Ils habitaient sous la tente et se vêtaient de peaux de moutons. On les vit arriver à Samarcande en l'an 1499, puis il s'avancèrent au sud jusqu'à Meched et Hérat; la Perse avait alors un souverain valeureux, Shah Ismaïl, de la dynastie des Sefides, qui écrasa fort à propos les envahisseurs sous les murs de Merv. C'est à ce moment, on peut le dire, qu'une rupture complète se fit entre l'Iran et le Touran. Les Sefides, en qualité de mulsulmans chiites, ne voulaient plus reconnaître la suprématie religieuse des sunnites de Bokhara. L'Iran eut d'ailleurs, à partir de cette époque, des princes énergiques, capables de repousser les invasions des Turcs. Une barrière presque insurmontable parut s'élever alors entre l'Occident et l'Asie centrale. Celle-ci, abandonnée à son sort, n'eut plus à enregistrer dans ses annales que des luttes de famille et des guerres de succession. On eût dit qu'elle retournait vers la barbarie, dont les grands conquérans du moyen âge l'avaient fait sortir. Toutefois Bokhara semblait toujours, par un reste d'habitude, la capitale intellectuelle de l'islamisme. Les monarques de Kachgar, de la Crimée, même de l'Inde, où s'était établi le grand Akbar, un descendant de Timour, envoyaient au nord de l'Oxus des ambassades chargées de présens magnifiques; c'étaient de vaines marques de déférence. Nous voici au XVIIIe siècle. Tandis que les cours d'Ispahan, de Lahore, de Constantinople, re-

çoivent les voyageurs européens et se laissent pénétrer par les mœurs occidentales, la Transoxiane est isolée du monde par un boulevard de tribus nomades. La population boukhariote demeure étrangère à ce qui se passe au dehors ; les écoles, jadis si fameuses, n'enseignent plus que la théologie ; le piétisme est la vertu des grands. On cite trois monarques de cette époque qui renoncent à la couronne pour prendre le bâton de pèlerin et se rendre à La Mecque. Ceux qui restent sur le trône s'abandonnent au fanatisme le plus intolérant : l'un d'eux prohibe le vin et le tabac; ses sujets se rejetèrent sur l'opium. Un autre édicte des lois draconiennes contre les réunions où les deux sexes étaient mêlés; ce fut le signal de désordres les plus honteux. Bokhara, la ville sainte de l'islam, ne fut plus dès lors qu'un repaire de derviches ignorans.

Le khanat de Bokharie ne redevient plus intéressant pour nous qu'au commencement de ce siècle, lorsque ses princes, malgré l'intolérance qui les anime, ne peuvent se soustraire au contact des Européens. L'empire de Timour est alors bien réduit; les Afghans lui ont enlevé les provinces comprises entre l'Hindou-Kouch et l'Oxus; la Perse reste en possession du Khorassan ; les Kirghiz au nord, les Turcomans à l'ouest, ne reconnaissent aucun maître. Cependant les émirs de Bokhara, soit orgueil, soit fanatisme, défient les Russes aussi bien que les Anglais. Ce qu'il en advint, on va le voir.

III.

L'émir Masoum, de la tribu des Manghits, auquel les habitans de Bokhara décernèrent la couronne en 1784, est bien l'un des plus hypocrites potentats que le monde ait jamais connus. Comme il n'était pas de famille princière, son élévation au trône n'eut d'autre cause que le respect superstitieux qu'inspirait sa dévotion : il passait son temps à méditer dans les mosquées, fréquentait de préférence les derviches mendians dont l'aspect était le plus repoussant; à la mort de son père, il fit distribuer aux pauvres sa part d'héritage sous le prétexte que c'était une fortune mal acquise. Tant d'humilité lui valut le pouvoir suprême; il parut qu'il y visait depuis longtemps, et que, connaissant le fanatisme de ses compatriotes, il avait pris le meilleur moyen d'y parvenir. Il resta sur le trône, pendant dix-huit ans de règne, ce qu'il avait été dans la vie privée, intolérant et rigide observateur des prescriptions les plus futiles. Les Bokhariotes connurent alors le *reïs-i-sheriat*, gardien officiel des lois religieuses, inquisiteur ambulant auquel ne se soumirent jamais les habitans de Constantinople ou d'Ispahan, et que l'on vit tout au plus à Médine ou à La Mecque aux époques de la plus grande ferveur. Le reïs parcourait chaque jour les rues de la ville suivi d'une escorte

de police; il arrêtait les passans pour leur faire réciter les prières du Koran, et quiconque manquait de mémoire était puni du fouet ou de la prison. Non content de la réputation de sainteté qu'il s'était acquise, Masoum voulut aussi se couvrir de gloire militaire. Au surplus, les Persans chiites lui offraient l'occasion de satisfaire les armes à la main ses passions religieuses. N'était-ce pas une œuvre méritoire de combattre des hérétiques? Depuis longtemps déjà, les bandes turcomanes insoumises avaient pris l'habitude de piller les villages frontières du Khorassan : elles levaient des contributions de guerre sur ces populations mal défendues par les shahs de Perse, et leur enlevaient de nombreux prisonniers, revendus ensuite à vil prix sur les marchés de Bokhara. Deux villes fortes, Merv et Meched, résistaient seules à ces brigands. L'émir, à la tête d'une armée d'Ousbegs et de Turcomans, s'empara de Merv après un long siége, dévasta la ville et ses environs, et repartit emmenant avec lui toute la population. Cette cité, où l'industrie persane était florissante, ne s'est jamais relevée de ses ruines, qui ne sont plus occupées maintenant que par des nomades de la steppe. Les marchés de l'Asie centrale furent alors tellement encombrés d'esclaves qu'ils ne se vendaient plus que 1 franc par tête. Meched sut résister au vainqueur; mais depuis cette invasion calamiteuse la paix ne s'est pour ainsi dire pas rétablie entre les Persans et les Bokhariotes.

Après le successeur de Masoum, l'émir Saïd, dont le règne de vingt-trois ans n'est marqué par aucun événement, Nasroullah-Khan monta sur le trône en 1826. Il n'y arrivait pas naturellement, dit-on. Assassin de son père, qu'il avait empoisonné, de ses frères aînés, auxquels il arrachait la couronne à main armée, après s'être emparé de vive force de Bokhara, qui lui résista quarante jours et ne se rendit que faute de vivres, Nasroullah commença par mettre à mort ses plus jeunes frères avec un grand nombre de leurs adhérens. Il savait par expérience quels implacables ennemis tout souverain musulman rencontre dans sa propre famille. La place ainsi dégagée, il fit preuve d'abord d'un grand zèle pour le bien-être de ses sujets, à tel point que l'Anglais Burnes, qui fit à ce moment le voyage de Bokhara, en revint émerveillé. Cette période de modération ne fut pas de longue durée; il se débarrassa bientôt par l'exil ou par la mort des grands personnages de l'état qui l'avaient aidé à s'emparer du pouvoir, puis il ne s'entoura plus que d'aventuriers aussi malfaisans et débauchés que lui-même. Un brigand turcoman fut plusieurs années durant chef de la police, c'est-à-dire maître de la vie et de la fortune de chacun. Un Persan, expulsé de son pays pour divers crimes, qui avait ensuite séjourné quelque temps dans l'Inde et y avait acquis quelques notions d'art militaire, devint de simple instructeur le grand-maître de l'armée bokhariote. Dès lors

on vit Nasroullah s'abandonner à tous les excès que peut rêver un potentat asiatique : les marchands étrangers étaient mis à rançon sous le plus futile prétexte; les natifs eux-mêmes, dès qu'ils laissaient soupçonner quelques richesses, n'échappaient à la prison qu'en offrant à l'émir des présens considérables. D'innombrables espions surveillaient les gestes et les dires de chacun, au bazar, à la mosquée, dans les promenades publiques. Les prêtres musulmans étaient seuls épargnés; ce monarque les ménageait à tel point qu'il accordait au chef des oulémas une sorte de *veto* sur ses propres actions. La religion, telle qu'on la comprenait alors dans l'Asie centrale, n'avait au reste rien de gênant. Nasroullah y gagnait d'être appelé publiquement « le prince des vrais croyans, l'ombre de Dieu sur la terre, » — titres pompeux qui ne le satisfaisaient pas. Jaloux de marcher sur les traces de ses ancêtres Timour et Baber, il voulut mériter comme eux le surnom de « conquérant du monde. » Il ne craignait ni les Russes ni les Anglais, dont le peuple s'entretenait beaucoup dans les bazars. Avant de parler de ses campagnes, il est utile d'exposer quelle était alors la situation politique de cette région.

L'ancien empire de Timour s'était bien fractionné depuis quatre siècles, et la famille ousbek des Manghit, à laquelle était échu le trône de Bokhara, était loin de posséder toutes les provinces qui avaient appartenu jadis aux souverains de Samarcande. Tout près de la vallée du Zerefchan, la ville de Sheri-Sebz, berceau de Timour, et le territoire environnant vivaient dans une complète indépendance. Au nord-est, les khans de Khokand, de famille mogole, avaient secoué le joug des émirs. Vers l'ouest, les Ousbegs du Kharism ne s'entendaient pas avec leurs frères de Bokhara; quoique de même origine, ces deux peuples voisins se sont toujours disputés. Au dire des gens de Khiva, les Bokhariotes sont des hommes de mauvaise foi, comme les Tadjiks au milieu desquels ils vivent, tandis que ceux-ci reprochent aux Khiviens des mœurs grossières et barbares. En réalité, Khiva, Khokand et Bokhara étaient les capitales de trois khanats de puissance à peu près égale. Si, au lieu de se diviser, ils avaient réuni leurs forces contre la Russie, qu'ils auraient dû considérer comme l'ennemi commun, ils auraient peut-être résisté longtemps à l'invasion européenne. Loin d'agir ainsi, Nasroullah choisit au contraire le moment où les Russes attaquaient Khiva ou Khokand pour venger ses propres injures. Du côté du midi, il ne vivait pas en meilleure intelligence avec ses voisins. Comment le shah de Perse eût-il pu s'entendre avec ce despote, qui détenait dans ses états plus de 100,000 esclaves persans?

Nasroullah passa donc la plus grande partie de son règne à combattre tantôt contre Khiva, tantôt contre Khokand ou contre Sheri-

Sebz. Bien qu'il se fût emparé plusieurs fois de ces deux dernières villes, il lui fut impossible de s'y maintenir en paix; à peine s'était-il éloigné que le peuple conquis s'insurgeait de nouveau. Ces guerres incessantes n'eurent en définitive d'autre conséquence que de favoriser les progrès des Russes, qui s'avançaient lentement, mais sûrement, le long du Yaxartes, et devaient bientôt s'établir en maîtres à Samarcande.

Peut-être Nasroullah s'inquiéta-t-il davantage un moment de l'avance que les Anglais prenaient en Afghanistan. C'était en 1840. L'armée britannique avait franchi l'Indus; elle s'était emparée de Caboul, et le brave émir des Afghans, Dost-Mohamed, était venu chercher un refuge à Bokhara avec toute sa famille. On ne savait guère alors dans la Transoxiane ce que c'était que l'Angleterre, et les Anglais ne savaient guère mieux ce qu'était devenu l'empire légendaire de Gengis-Khan et de Timour. Cependant la sainte Bokhara, capitale religieuse et politique de l'Asie centrale, se présentait toujours à l'esprit avec une auréole de gloire, avec les traditions d'une grandeur passée dont la décadence n'apparaissait pas aux yeux. Alexandre Burnes avait traversé ces pays quelques années auparavant; ce jeune voyageur, qui ne se présentait avec aucun titre officiel, n'avait pu nouer aucun rapport entre l'émir et le gouverneur-général de l'Inde.

Autant que les événemens permettent de le deviner, lord Auckland, gouverneur-général de l'Inde, poursuivait alors un double but dans sa politique envers les khanats de l'Asie centrale. D'abord il voulait se les concilier, en raison des rapports fréquens que la conquête de l'Afghanistan devait lui donner avec eux, et de plus il avait la prétention de balancer l'influence que la Russie était supposée acquérir dans les vallées de l'Oxus et du Yaxartes. Peut-être accidentellement entrait-il dans ses idées de détruire l'affreux commerce d'esclaves qui se continuait dans les bazars du Kharism et de la Bokharie. Comment pénétrer au cœur de cette région inconnue? Les Afghans étaient en révolution : la Perse n'eût pas mieux demandé que de déclarer la guerre à Nasroullah, pourvu qu'on lui eût fourni des armes, de l'argent et des officiers; mais le shah était suspect de partialité en faveur des Russes. Il ne restait donc qu'un moyen, envoyer des ambassades aux émirs des trois khanats. Le premier qui partit fut le colonel Stoddart, excellent militaire, qu'un caractère brusque et violent rendait impropre pour une mission diplomatique. A peine arrivé à Bokhara, Stoddart encourut le déplaisir de l'émir, parce qu'il refusait de se soumettre au cérémonial habituel des ambassadeurs, et surtout parce qu'il se présentait les mains vides. Deux jours après l'audience de réception, il était mis en prison. Un peu plus tard, deux autres officiers, le capitaine Ab-

bott et le lieutenant Shakespear partirent pour Khiva, — avec quelles instructions? On ne saurait le dire au juste. Il paraît que la Russie menaçait de s'emparer de cette ville afin de délivrer les prisonniers que Allahkhuli-Khan retenait en esclavage, et que les Anglais se flattaient d'empêcher les Russes de se mettre en campagne en leur faisant obtenir satisfaction. Abbott et Shakespear eurent du moins le talent de revenir sains et saufs.

Malgré l'insuccès de Stoddart, les Anglais ne renonçaient pas à s'entendre avec l'émir de Bokhara; bien plus, ils nourrissaient l'espoir chimérique de réunir en une seule confédération les Ousbegs de l'Asie centrale. Le capitaine Conolly, qui se mit en route au mois de septembre 1840, alors que les Anglais occupaient Caboul, devait, paraît-il, négocier l'alliance des khans de Khiva, Bokhara et Khokand. A Khiva, on le reçut bien, quoiqu'en ayant l'air de ne pas comprendre ce que voulaient dire les mots d'alliance et d'abolition de l'esclavage. Le khan de Khokand ne fut pas moins hospitalier; il espérait se servir de cet officier européen dans la guerre qu'il soutenait à ce moment contre Nasroullah. Quant à ce dernier, il eut la malice de faire écrire par Stoddart une lettre à Conolly, l'engageant à venir le visiter dans son camp. Conolly se rendit sans défiance à cette invitation; quelques jours après, il était en prison à côté de son compatriote. Il est juste de dire que de puissantes intercessions s'efforcèrent d'arracher ces deux victimes à la mort qui les menaçait. Le shah de Perse, le sultan de Constantinople, engagèrent l'émir à se montrer clément. Le major Boutenief, qui était à Bokhara chef d'une ambassade russe, moitié scientifique, moitié politique, sollicitait avec le zèle le plus louable la permission d'emmener ces deux officiers en Russie. Nasroullah ne voulait pas lâcher ses prisonniers. Aussi longtemps que les Anglais restèrent maîtres des passes de l'Hindou-Kouch, il se crut obligé de garder quelques ménagemens, car en dépit de la confiance qu'il avait en ses soldats, il ne se souciait guère de voir une armée européenne s'avancer par Balk et Karchi; au commencement de 1842, on apprit à Bokhara que les Afghans s'étaient insurgés contre le protégé de lord Auckland, vers la même époque, l'ambassade russe se remit en route pour Orenbourg. Débarrassé de tout frein et de toute crainte, Nasroullah fit exécuter Stoddart et Conolly sur la grande place de sa capitale au milieu d'une foule nombreuse à laquelle le malheureux sort des deux Anglais n'inspirait nulle pitié. Ainsi se termina par l'échec le plus complet la première et dernière tentative du gouvernement anglo-indien de s'insinuer dans les affaires intérieures de l'Asie centrale. C'est qu'aussi lord Auckland et ses conseillers étaient vraiment par trop présomptueux de prétendre intervenir pacifiquement au milieu de ces nations corrompues, d'autant plus que cette inter-

vention maladroite n'était pas dépourvue d'hostilité envers les Russes, qui commençaient d'aborder les souverains de la Transoxiane avec beaucoup plus d'adresse sinon avec plus de succès.

A partir de cette époque, Nasroullah n'eut plus affaire aux Européens, bien que son règne se soit prolongé jusqu'en 1860. Il ne cessa de guerroyer tantôt contre les Ousbegs de Khiva, tantôt contre les Mogols de Khokand, sans toutefois réussir dans ses entreprises. Plus il vieillissait, et plus il se montrait cruel. Peu de jours avant sa mort, il apprit que son vassal, l'émir de Sheri-Sebz, qui s'était tant de fois déclaré indépendant, venait enfin d'être fait prisonnier. Il donna l'ordre de le mettre à mort, ainsi que tous ses enfans; puis, non content de cette vengeance, il fit couper la tête sous ses yeux à la sœur de cet émir, sa propre femme, dont il avait eu deux enfans. Ce fut sur cette sanglante tragédie qu'il rendit le dernier soupir. L'Asie centrale, au temps de ses plus fameux conquérans, avait peut-être connu des tyrans plus sanguinaires; elle n'en avait pas eu de plus inhumains.

Mozaffer-Eddin, qui était appelé au trône par la mort de son père Nasroullah, avait eu une jeunesse studieuse. Au milieu de la décadence générale des études et de la corruption des mœurs, il passait pour un musulman instruit; il se plaisait dans la société des mollahs plus qu'à la vie des camps. Une fois tout au plus, vingt ans auparavant, l'avait-on soupçonné de conspiration contre l'émir défunt. Celui-ci, qui s'en défiait beaucoup, l'avait toujours maintenu dans une situation subalterne et ne lui avait jamais confié de grand commandement. Malgré ces apparences modestes, Mozaffer-Eddin n'eut pas plus tôt pris le souverain pouvoir qu'il se montra presque aussi cruel que son père et tout autant désireux de signaler son règne par de vastes conquêtes. Il continua la guerre contre les rebelles de Sheri-Sebz, il reprit les hostilités contre les Khokandiens; derrière ceux-ci, il allait se heurter bientôt aux Russes, qui s'avançaient à grands pas dans la vallée du Yaxartes.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter par quelle suite d'événemens le tsar en est arrivé à mettre une garnison dans Samarcande et à imposer aux khans de Bokhara et de Khiva des traités de paix qui transforment ces souverains jadis puissans en simples vassaux de l'empire russe. Ce récit trouvera place plus tard. Rappelons seulement les dates principales. En 1853, le général Perofsky s'était emparé d'Ak-Mesdjid, forteresse importante qui commande le cours du Yaxartes. Après un temps d'arrêt imposé par la guerre de Crimée, les Russes s'établirent un peu plus loin, à Tachkend, grande ville commerçante. Mozaffer-Eddin se dit à cette époque que le khan de Khokand, dont il se prétendait le suzerain, avait droit à sa pro-

tection. C'était un peu tard, car personne plus que lui et son père Nasroullah n'avait contribué à affaiblir ce souverain. D'ailleurs il s'imaginait volontiers que ses soldats étaient les dignes descendans des compagnons de Tamerlan qui avaient détruit jadis les armées moscovites. Cette croyance était générale sur les bords du Zerefchan; qui eût osé apprendre à ce puissant émir que les troupes russes combattaient sans désavantage contre des bataillons ousbegs dix ou quinze fois plus nombreux! Mozaffer-Eddin se mit en campagne, et naturellement il se fit battre à Yerdjar le 20 mai 1866. Il y perdit ses équipages, son artillerie, et s'en échappa lui-même à grand'peine. Cependant, comme il ne s'avouait pas battu, les hostilités continuèrent encore quelques années. En mai 1868, le général Kauffmann s'empara de Samarcande; puis, quelques semaines plus tard, il anéantit une seconde fois l'armée bokhariote à la bataille de Serpoul. Mozaffer comprit qu'il était temps de se soumettre. Le vainqueur ne lui imposa pas du reste des conditions trop dures. Les Russes gardaient Samarcande; pour eux, c'était le principal, car ils prenaient ainsi position au cœur du Turkestan et s'y trouvaient en mesure d'imposer leurs volontés dans tout le bassin de l'Oxus.

Mozaffer-Eddin aura été le dernier souverain indépendant de la Bokharie; à partir du jour où le représentant du tsar lui a dicté la paix, ce successeur de Timour et de Gengis-Khan, cet émir que M. Vambéry avait vu encore si puissant en 1863, n'a plus été qu'un vassal de la Russie, comme le nizam du Deccan et le rajah de Mysore sont des vassaux de la Grande-Bretagne. C'est peut-être le dommage le plus grave qu'ait reçu depuis des siècles le monde musulman. Bokhara, qu'on ne le perde pas de vue, était en ces derniers temps le repaire de l'islamisme, c'était de là que tous les enthousiastes recevaient leurs inspirations par le canal des innombrables pèlerins qui, de l'Asie centrale, se rendent à La Mecque, à Médine ou à Constantinople. La Turquie, l'Égypte, la Perse, mêlées aux affaires européennes, ont adouci, sans peut-être s'en douter, cette théologie fanatique, cet ascétisme de mauvais aloi que les écoles de la noble Bokhara enseignaient encore, et dont les mollahs du Zerefchan, bien plus, dont les émirs de la Transoxiane étaient restés les patrons convaincus.

Ce qu'il y a de singulier dans cette histoire des conquêtes russes au cœur de l'Asie, c'est le défaut d'entente entre tous ces souverains de même religion, de même race, qui n'ont pas senti un seul jour que réunis ils pouvaient offrir une résistance sérieuse à l'invasion européenne. En contact avec trois puissances occidentales, la Grande-Bretagne, la Russie et la Turquie, la Perse sait bien, elle, avoir une

politique; les Afghans aussi en ont une au milieu de leurs plus violentes discordes civiles : ils veulent rester indépendans et ne souffrir aucune intervention étrangère. La première armée européenne qui pénétrera dans ses montagnes sera traitée en ennemie; tous les partis, Douranis ou Baroukzies, se coaliseront contre elle; la seconde sera considérée comme une libératrice. Au contraire, les trois états ousbegs sont divisés au moment le plus critique de leur histoire. Que les Russes attaquent le Kharism ou le Khokand, l'émir de Bokhara ne songe qu'à profiter de la circonstance pour arracher quelques provinces à ses voisins, et, s'il prend enfin les armes contre l'ennemi commun, c'est trop tard; battu lui-même, il est réduit à implorer une paix honteuse. L'ensemble des événemens qui ont amené ce résultat s'est suffisamment révélé dans le récit qui précède; le fanatisme, l'isolement politique et religieux, la tyrannie la plus absolue et la corruption qu'elle engendre, voilà par quelles causes les souverains des trois khanats et leurs sujets ont perdu leur indépendance. Les états ousbegs devaient périr; ils ont péri. Le drapeau russe flotte sur la plus haute mosquée de Samarcande; les touristes peuvent aujourd'hui s'y promener sans péril; les officiers du tsar s'y donnent des fêtes et des concerts. C'est un nouveau centre de civilisation qui se crée au cœur de l'Asie; la ville de Timour y retrouvera peut-être sa splendeur des temps passés.

Que pense l'Angleterre de ces conquêtes russes dans l'Asie centrale? Si elle est mécontente, elle n'ose trop le faire voir. Quelles bonnes raisons ferait-elle valoir d'ailleurs, après avoir si largement pratiqué la politique d'annexion dans les limites où cela lui était possible, après avoir réduit en vasselage les plus glorieux potentats de la péninsule, après avoir enseigné dans l'Inde aussi bien qu'en Amérique, en Afrique et dans l'Australie, que les sociétés barbares sont incapables de conserver leur indépendance dès qu'elles entrent en relations quotidiennes avec un gouvernement européen? N'est-ce pas aux hommes d'état anglais que nous devons cette maxime de politique internationale, qu'il est plus prudent et moins onéreux de soumettre des peuplades sauvages que de repousser leurs attaques? Cependant, lorsque la récente campagne contre Khiva fut annoncée, le cabinet de Londres s'en émut au point que le gouvernement de Saint-Pétersbourg se crut obligé de fournir quelques explications. Entre Samarcande et le port de Krasnovodsk sur la Caspienne, le Kharism était presque une enclave des territoires russes; de plus, perdue au milieu des steppes, Khiva ne saurait être une base d'opérations pour une marche en avant au-delà de l'Oxus. Néanmoins, avant que les colonnes russes ne se missent en marche, le comte Schouvalof fut dépêché à Londres en mission extraordinaire, chargé

sans doute de faire entendre que l'expédition projetée n'avait aucune intention hostile contre la domination britannique. Ce diplomate s'expliqua tant bien que mal avec les ministres anglais. En tenant compte des réserves et des sous-entendus que comportent les négociations diplomatiques, ceci parut convenu, qu'il était temps de tracer une zone neutre entre l'Inde et le Turkestan russe.

Cette zone neutre doit être formée par l'Afghanistan; dès le premier jour, on fut d'accord sur ce point, que les Russes acceptaient aisément parce que cela leur laissait toute liberté d'action dans la Transoxiane, et que les Anglais proposaient sans doute parce qu'ils ne pouvaient demander mieux. Depuis le meurtre de Stoddart et de Conolly, quelques voyageurs anglais ont visité les pays ousbegs; mais ni le vice-roi de l'Inde ni le gouvernement de la métropole n'ont envoyé aucun personnage officiel jusqu'à Bokhara. En second lieu se posait une autre question non moins importante. Quelles sont les limites actuelles de l'Afghanistan? Cet état n'est pas borné par l'Hindou-Kouch, comme on se le persuade souvent en Europe. Au-delà de cette chaîne, l'émir de Caboul prétend exercer la souveraineté sur les provinces de Maimene, de Balk et de Koundouz, qui s'étendent jusqu'à l'Oxus, et aussi sur les districts montagneux du Badakchan et du Ouakchan, situés près des sources de ce grand fleuve. Soit, répondit le négociateur russe, votre proposition est admise; nous pourrions bien contester que cette région soit partie intégrante du territoire afghan, puisque c'est une conquête récente dont la population est plutôt tartare qu'iranienne d'origine, et que Shire-Ali fait administrer maintenant encore par des chefs indigènes, se contentant d'en recevoir le tribut annuel. Les troupes du tsar ne franchiront pas cette frontière tant que l'émir de Caboul s'abstiendra de la franchir lui-même. L'influence anglaise prédomine en Afghanistan; que le gouvernement anglo-indien sache empêcher l'émir de Caboul de chercher querelle à ses voisins du nord qui seront nos protégés.

Telle paraît être l'issue de cette négociation, autant que les dépêches échangées et les déclarations des ministres devant le parlement permettent d'en juger, car il n'y a pas eu de traité. Au reste, il n'y aurait rien de plus lors même que la Russie se serait engagée par écrit à ne point passer l'Oxus; il lui resterait toujours le prétexte d'une provocation. Le traité de Paris, par lequel elle s'engageait, il n'y a pas longtemps, à ne pas avoir d'escadre dans la Mer-Noire, était bien autrement solennel qu'une convention relative aux frontières de l'Asie centrale; l'Angleterre sait comme la Russie s'en est peu embarrassée le jour où elle s'est trouvée d'humeur à s'en délier. Le résultat le plus clair est que le vice-roi se trouve

chargé de maintenir la paix entre l'Afghanistan et la Bokharie, deux états où il n'ose faire entrer un soldat, où il n'a même pas de représentant attitré.

Un jour ou l'autre et peut-être dans un avenir très proche, l'attitude des Anglais envers les Afghans devra nécessairement se modifier; sans doute aussi, le gouvernement vice-royal regrettera tant d'occasions perdues. En 1857, Dost-Mohamed, à la veille de guerroyer contre les Persans, avait une entrevue sur la frontière avec le commissaire en chef du Pendjab. Il demandait un subside, qui lui fut accordé, et laissait entendre en outre qu'il prendrait volontiers à sa solde des troupes auxiliaires commandées par des officiers anglais. On n'en tint aucun compte, ce qui fut sans contredit une faute, puisque la présence à Caboul de quelques bataillons fidèles aurait comprimé dans son germe la guerre civile d'où son successeur eut tant de peine à sortir victorieux. Plus récemment, Shire-Ali ne cessa de réclamer le concours de la Grande-Bretagne; ses compétiteurs en demandaient autant de leur côté. Quelle belle occasion d'intervenir en médiateur et de s'assurer un allié fidèle au-delà des montagnes! L'Angleterre pouvait peut-être profiter de la circonstance pour se faire remettre une de ces villes fortes qui sont la clé de l'Afghanistan, non pas Caboul, qui en est la capitale, et qui d'ailleurs est adossé à l'Hindou-Kouch, mais Candahar ou Hérat. Conquérir le pays tout entier eût été une folie, comme les désastres de 1842 l'ont démontré; occuper une forteresse, se réserver une sorte de Gibraltar au cœur de ces montagnes n'eût pas été plus difficile que de s'emparer de l'Abyssinie; c'eût été plus fécond en conséquences. Sur ces plateaux élevés, sous ce climat salubre, on pouvait attendre de pied ferme les événemens, rendre la Perse neutre en cas de guerre, surveiller les progrès de la Russie et tendre une main amie aux khans de l'Asie centrale. La guerre ne se fait plus, comme au temps passé, avec des multitudes d'hommes armés; il n'est pas probable que les invasions de Timour et de Nadir-Shah se renouvellent. Non, ce qu'il y a lieu de craindre, c'est une armée européenne peu nombreuse et disciplinée, à laquelle il faut des lieux d'étapes, une ligne d'opérations assurée. Avec une forteresse bien approvisionnée, la marche de l'ennemi peut être retardée. En tout cas, la guerre serait reportée en avant des frontières de l'Inde. On conçoit que la Russie trouverait aisément des alliés parmi les peuples barbares de l'Asie centrale en leur faisant voir qu'il est facile de descendre dans les riches plaines de l'Indus et du Gange, où le butin serait abondant. Les entraînerait-elle aussi bien à une guerre de montagnes? Ces réflexions ont été présentées par des généraux de l'armée anglo-indienne, par des

administrateurs autorisés; les gouvernemens de Londres et de Calcutta n'en ont tenu aucun compte. Ils ont répondu qu'il en coûterait trop cher de se lancer si loin en avant, que la situation du budget ne permettait pas d'y consacrer les 2 ou 3 millions de livres sterling nécessaires, que d'ailleurs c'est une chimère de prévoir si longtemps d'avance une guerre contre la Russie sur les pentes de l'Hindou-Kouch. Ils se sont résignés à assister en témoins impassibles aux révolutions récentes de l'Afghanistan et de la Bokharie.

En laissant même de côté toute pensée belliqueuse, cette insouciance ne se justifie pas, car la première préoccupation des Anglais devrait être de créer une voie de communication terrestre entre l'Inde et l'Europe. L'établissement d'un chemin de fer indo-européen leur serait d'un si grand profit qu'il y a sans cesse quelque projet de ce genre en discussion. D'abord ce fut par Scutari, Erzeroum, Téhéran et Hérat; la ligne ne traverse que l'Asie-Mineure et la Perse, mais elle parcourt un sol tellement accidenté que la construction en eût été bien difficile. Depuis que les Russes ont gagné du terrain, d'autres tracés ont été indiqués. Une voie ferrée, venant de l'intérieur de la Russie, atteindra bientôt Vladicaucaz en Circassie. Il serait aisé de la prolonger, à travers un pays plat et peuplé, par Bakou, jusqu'à Recht, l'une des extrémités du vaste réseau de railways que le shah de Perse avait récemment concédé. De Téhéran à la frontière anglo-indienne, par Meched et Hérat, les obstacles sont médiocres, mais la contrée est sujette aux razzias de tribus turbulentes qui n'obéissent à aucun maître. De plus, les provinces du Caucase, la Perse et le Khorassan que traverserait cette ligne sont pauvres et ne fourniraient à la voie projetée qu'un trafic insignifiant.

Il n'en est plus de même, si l'on remonte vers le nord, comme le voudraient les Russes et aussi les Allemands. Il y a longtemps déjà que l'opinion publique s'occupe en Russie d'un chemin de fer vers la Chine à travers la région que le tsar a récemment conquise au sud de la Sibérie. Que cette ligne parte d'Orenbourg ou d'Ekaterinebourg, elle se dirigerait à travers les steppes kirghises vers le lac Balkach et la vallée de l'Illi, où les mines de houille paraissent abondantes, où la vigne, le tabac et l'indigo sont acclimatés. Le mouvement commercial de Tachkend, ville de 100,000 âmes et le principal entrepôt de la Transoxiane, s'opère déjà dans cette direction. De cette grande voie internationale se détacherait comme un embranchement le chemin de fer de M. de Lesseps, qui doit passer par Samarcande et Balk avant d'atteindre l'Hindou-Kouch. Ce railway, qui réunirait l'Europe, l'Inde et la Chine, deviendrait assurément l'artère magistrale du commerce du monde. Les patrons de cette entre-

prise gigantesque affirment qu'il s'est produit de tels changemens depuis dix ans dans les sociétés de l'Asie centrale que les populations, exposées jadis à des révolutions continuelles et dégradées par le despotisme le plus barbare, accueilleraient maintenant avec joie les ingénieurs européens. Nous craignons qu'il n'y ait beaucoup d'illusions dans ces projets, auxquels on peut reprocher tout au moins d'être prématurés. Le chemin de fer en question ne serait pas plus long sans doute que celui de New-York à San-Francisco, il ne traverserait pas une contrée plus sauvage ni plus accidentée; mais quelle différence entre les points extrêmes! De l'Atlantique au Pacifique, il n'y a qu'une seule et même race, un seul et même peuple plein d'entrain et de vigueur. Entre Orenbourg, Péking et Peshawer, ce sont au contraire des races hostiles, en lutte depuis deux mille ans. Les promoteurs du grand-central asiatique se sont-ils rendu compte de ces difficultés (1)?

Qu'ils possèdent ou non des chemins de fer, l'Afghanistan et la Bokharie ne peuvent se soustraire plus longtemps à l'influence de la civilisation occidentale; c'est là le point capital. Que ce soit le drapeau russe ou le drapeau britannique qui flotte sur les tours de Bokhara, de Samarcande, de Caboul et de Hérat, il ne nous importe guère, pourvu que cette région soit ouverte aux Européens. Il serait préférable sans doute que ces contrées conservassent leur antique indépendance, sous l'œil et la protection de leurs puissans voisins, et prissent place d'elles-mêmes au milieu des nations civilisées; mais en seraient-elles capables? Voilà la question. Pourraient-elles s'ouvrir comme la Chine, se régénérer comme le Japon? Les Anglais préfèrent transformer l'Afghanistan par leur exemple et par leurs conseils plutôt que de le soumettre par les armes. Les Russes indiquent assez clairement qu'ils aiment mieux conquérir. Le bassin de l'Oxus, qui a subi tant d'invasions dans les siècles passés, a bien peu de chance d'en éviter maintenant une dernière qui lui apportera la paix et les bienfaits de la civilisation moderne.

H. Blerzy.

(1) Dans une lettre à lord Granville, que les journaux ont reproduite récemment, M. de Lesseps commet une erreur que les Anglais ne lui pardonneront pas volontiers : « Je ne crois pas, dit-il, qu'il existe des causes sérieuses de conflit entre la Grande-Bretagne et la Russie dans l'Asie centrale. Les deux empires ont un champ assez vaste : l'Angleterre au midi, la Russie au nord de l'Hindou-Kouch. » Les récits qu'on vient de lire expliquent suffisamment que lord Granville conteste aux Russes le droit de s'avancer jusqu'au pied septentrional de l'Hindou-Kouch. La mission du comte Schouvalof à Londres n'a eu d'autre résultat que d'élucider ce point du débat.

LA

QUESTION CUBAINE

SIX ANS D'INSURRECTION. — L'AFFAIRE DU *VIRGINIUS*.

I. *Réformes dans les îles de Cuba et de Porto-Rico*, par Porfirio Valiente; Paris 1869. — II. *The Cuban question and American Policy*, New-York 1869. — III. *Las dos banderas. Apuntes históricos sobre la insurrecion de Cuba*, Séville 1870. — IV. *Morales Lemus y la revolucion de Cuba*, por Enrique Piñegro, New-York 1871. — V. *Los Voluntarios de la Habana en el acontecimiento de los estudiantes de medicina*, Madrid 1873.

I.

S'il est une qualité qu'on ne saurait dénier à la race espagnole, c'est bien la ténacité dans la résistance et l'indomptable énergie. Sans en chercher d'autre exemple, nous n'avons pas oublié en France comment les Espagnols, retranchés dans leurs montagnes, surent tenir en échec et user à la longue les redoutables armées de Napoléon Ier; mais le courage et la persévérance dont ils avaient fait preuve contre nos soldats, ils les retrouvèrent au même degré dans les colons issus de leur sang lorsque les états de l'Amérique du Sud voulurent secouer le joug de la mère-patrie. Après une lutte acharnée, l'Espagne dut s'avouer vaincue et renoncer à ses riches possessions d'outre-mer. Le même cas se présente aujourd'hui. Cuba, le dernier et le plus beau joyau de cet immense empire colonial qui sous Charles-Quint embrassait les deux tiers du Nouveau-Monde, Cuba s'est révoltée à son tour; depuis six ans bientôt, les deux partis sont en présence, créoles d'un côté, péninsulaires de l'autre, et, malgré la supériorité réelle que donnent à ces derniers leur nombre, leur discipline, le concours de leur flotte, la perfection de leur armement, en dépit de quelques avantages par-

tiels obtenus à grand'peine, l'Espagne n'est guère plus avancée que le premier jour, les Cubains résistent et semblent devoir résister longtemps. Peut-être, il est vrai, cette longue résistance prouverait-elle non pas seulement l'énergie de la race, mais aussi la légitimité d'une insurrection qui puise dans les convictions et le désespoir de ses partisans la force de défier ainsi le temps et les revers.

Il en coûte d'avoir à le dire, mais les malheurs de l'Espagne sont dus surtout à ses fautes. Avec beaucoup d'à-propos, au début même de l'insurrection qui nous occupe, M. Édouard Laboulaye rappelait un pamphlet anonyme publié en 1773 par Franklin dans un journal de Londres et intitulé malicieusement *Règle pour faire d'un grand empire un petit*. C'était le moment où la querelle s'envenimait entre l'Angleterre et ses colonies d'Amérique. « Si vous voulez qu'une séparation soit toujours possible, disait aux ministres anglais le spirituel vieillard, prenez un soin particulier afin que les colonies ne soient jamais incorporées à la métropole; ne les faites point jouir de vos libertés, gouvernez-les par des lois de votre fabrique. Exploitez leur commerce, réglez leur industrie, imposez-les à votre gré, dépensez suivant votre caprice cette richesse qui ne vous coûte rien. Donnez un pouvoir despotique au général qui commande en votre nom, affranchissez-le de tout contrôle colonial. Si les colons réclament, ne les écoutez pas; accusez-les de haute trahison et de rébellion, dites que toutes ces plaintes sont l'invention de quelques démagogues et que, si on pouvait attraper et pendre ces misérables, tout irait bien. Au besoin, attrapez-en quelques-uns et pendez-les : le sang des martyrs fait des miracles. A suivre cette voie, vous en arriverez infailliblement au but de vos désirs; soyez sûrs qu'en peu de temps vous serez débarrassés de vos colonies. » Le programme de Franklin, fidèlement appliqué par l'Espagne et par l'Angleterre, a pour l'une et l'autre porté les mêmes fruits : après l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, elle aussi, s'est déclarée indépendante; mais, tandis que l'Angleterre aujourd'hui, revenue à des idées plus pratiques, laisse les colonies qui lui restent vivre, se développer, s'administrer librement, seule, l'Espagne s'entête dans ses vieux erremens et veut perpétuer à Cuba, en plein XIXe siècle, une politique digne des jours les plus tristes de son histoire.

De 1812 à 1837, le gouvernement de Cuba a passé par les mêmes vicissitudes que celui de la mère-patrie, avec lui profitant des révolutions libérales, avec lui aussi retournant à l'absolutisme, et c'était là peut-être pour les créoles une consolation; mais du jour où par un article additionnel de la constitution de 1837 ses députés furent exclus des cortès, quels que soient les hommes ou les idées qui aient triomphé dans la Péninsule, Cuba a toujours vécu sous le

régime du bon plaisir. Les Espagnols en effet sont presque unanimes sur ce point : à leur sens, toute colonie est une ferme qu'il faut exploiter sans autre préoccupation que d'en tirer le plus d'argent possible; leur libéralisme, si ardent qu'il soit, ne passe pas la mer; les réformes qu'ils réclament à grands cris pour eux-mêmes leur sembleraient dangereuses pour les colons. C'est ainsi que Cuba est restée régie par des lois spéciales, si du moins on peut appeler ainsi la violence, la concussion, l'arbitraire, érigés en système de gouvernement : tout en haut de l'échelle, le capitaine-général, sorte de vice-roi, nommé tous les deux ans, aux appointemens annuels de 50,000 piastres, et jouissant du pouvoir accordé aux gouverneurs des villes en état de siége, — à ses ordres, une flotte et une armée considérable où chaque homme touchait double solde, — puis au-dessous de lui, occupant les places, une multitude de fonctionnaires et d'employés, créatures faméliques de quelque puissant du jour, venus aux Antilles pour faire fortune et ne regardant pas aux moyens, tous Espagnols jusqu'au dernier, tous aussi, comme les soldats, transportés, soldés, pensionnés même par les caisses de la colonie. L'Espagne compte à elle seule presque autant d'employés à Cuba que la Hollande et l'Angleterre dans leurs possessions réunies. Quant aux Cubains, sans existence politique, exclus de tout emploi civil et militaire, ils n'étaient bons qu'à payer, et, à vrai dire, ils avaient fort à faire. Croirait-on qu'outre les dépenses d'un budget déjà grevé par les exigences et les malversations des agens péninsulaires, Cuba était forcée chaque année de trouver un excédant d'une trentaine de millions pour subvenir aux besoins de la métropole? Encore si d'habiles mesures, en favorisant les progrès du commerce et de l'industrie, avaient permis aux Cubains de tirer de leur travail tout le parti possible; mais l'Espagne, comme à plaisir, par des tarifs vexatoires, semblait s'appliquer à ruiner la prospérité de sa colonie : un système absurde de protection fermait aux produits étrangers l'entrée des ports de l'île, les États-Unis en retour chargeaient le sucre de droits excessifs, et le planteur cubain de la sorte était frappé doublement. Qu'on ajoute à tant de griefs la morgue castillane, l'insolence de ces employés parasites, leur dédain suprême pour tout ce qui n'était pas né sur le sol sacré de l'Espagne, et l'on comprendra sans peine que les créoles, blessés dans leurs droits, dans leurs intérêts, dans leur orgueil, aient enfin perdu patience et tenté de secouer le joug étouffant qui pesait sur eux.

A s'en tenir aux apparences, ce n'est là qu'une lutte de famille, une scission entre deux branches d'un seul et même peuple. Grâce aux cruautés trop fameuses des premiers conquérans, la race indienne indigène, si nombreuse autrefois, a depuis longtemps disparu : les Cubains actuels ont eu l'Espagne pour mère-patrie; la

langue est absolument la même, les mœurs et les idées sont semblables par bien des points. Il n'en est pas moins vrai qu'à la longue, par le seul fait du climat et du milieu où elles vivaient, les familles espagnoles qui vinrent jadis s'établir dans l'île ont formé une race à part, proprement nommée la race créole, plus molle et plus délicate, mais plus fine aussi, plus intelligente : c'est elle qui a créé la richesse du pays; c'est elle qui, débarrassée des entraves d'une administration tracassière, pourrait faire des Antilles un des centres les plus commerçans du monde. Dès maintenant l'instruction est plus répandue à Cuba que dans la Péninsule. Longfellow se flattait d'avoir rencontré dans cette île, *cette île de l'Éden*, comme il l'appelle, les poètes les plus nobles et les mieux inspirés de toute l'Amérique espagnole. Quoi qu'il en soit, sitôt débarqué, du fait de sa naissance, le moindre petit employé se croit fort au-dessus de l'indigène le plus distingué; le créole à bon droit s'irrite de cette situation qui lui est faite, et au mépris répond par la haine : aussi y aurait-il peut-être plus de rapports, plus de sympathies entre le créole et l'homme de couleur qu'entre le créole et l'Espagnol. Par cela même en effet que celui-ci ne distingue guère le créole du nègre et veut toujours voir en lui un simple métis, le créole se trouve inévitablement porté à se rapprocher du noir, à prendre sa défense, à l'élever à lui. On ne saurait nier d'ailleurs que depuis bien des générations déjà des unions plus ou moins légitimes n'aient amené fréquemment la fusion des races : aujourd'hui parmi les habitans de l'île le sang noir se retrouve à tous les degrés, et ces mulâtres ou métis, comparés aux blancs, ne sont peut-être ni les moins intelligens ni les moins actifs. Enfin le créole, qu'il ait ou non du sang africain dans les veines, a été, selon l'usage du pays, allaité et nourri par des négresses : c'est avec leurs enfans qu'il a été élevé, qu'il a grandi; il s'est habitué à traiter l'esclave noir, sinon comme un égal, du moins comme un être de la maison, avec une bienveillance, une douceur, que n'aura jamais pour lui le fier Espagnol entiché de ses préjugés de race.

Nous touchons ici à cette question tant débattue de l'esclavage, question secondaire au fond dans le conflit. On est allé trop loin chez nous quand on a voulu y voir le principal motif de l'insurrection cubaine : les créoles eux-mêmes, pour recommander leur cause, ont aidé tout les premiers à cette opinion. Or il s'agit surtout pour eux de leur indépendance. Les Cubains sont fatigués de payer les frais du plus détestable régime colonial; ils ont cette prétention bien légitime de vouloir être maîtres dans leur pays et croient, non sans raison, que leurs affaires n'en iraient que mieux. Tout compte fait, dit un correspondant du *Times*, il y a probablement autant de possesseurs d'esclaves chez les Cubains que chez les Espagnols; mais

les créoles, en thèse générale, sont des maîtres moins avares, moins exigeans, moins despotes : ils ménagent l'esclave, et il s'ensuit qu'avec eux l'esclavage ne rend pas tout ce qu'il pourrait rendre; ils se flattent que, s'ils ne dépendaient que d'eux-mêmes, ils parviendraient bien vite à organiser dans l'île un système de travail libre qui serait tout à la fois plus rémunérateur et plus humain. S'élevant à un ordre d'idées plus hautes, ils ont compris que l'esclavage n'est pas moins démoralisant pour le maître que pour l'esclave; ils se sont rendu compte des vices et des maux qu'il traîne à sa suite; ils se sont aperçus enfin que cette institution funeste faisait la plus grande force de leurs oppresseurs, « que toutes les libertés sont solidaires et qu'on est mal venu à fonder l'indépendance des blancs sur la servitude des noirs. » Voilà pourquoi en 1866, en tête de leurs demandes de réformes, les Cubains réclamaient l'abolition de l'esclavage; voilà aussi pourquoi un des premiers actes de l'insurrection a été de proclamer la liberté des noirs. C'était sans doute froisser bien des intérêts et réveiller bien des craintes : le moment venu de s'exécuter, nombre de planteurs ont pris peur et ont reculé; mais, dans la situation, un moyen-terme n'était pas possible. Pendant plus de trente ans, pour contenir les créoles par la terreur, le gouvernement espagnol s'est plu à rappeler l'exemple de Saint-Domingue, à présenter toujours comme imminente une révolte des noirs, et l'on connaît cette menace terrible d'un représentant aux cortès : « Cuba sera espagnole ou africaine. » Aujourd'hui, grâce à l'initiative prise par Cespedes et les siens, cet argument s'est retourné contre ses auteurs; la cause de l'abolition de l'esclavage et celle de l'indépendance sont définitivement liées, toutes deux luttent ensemble contre l'Espagnol, et les noirs libérés, combattant auprès de leurs anciens maîtres, ne font pas le moins ferme soutien de l'armée insurgée.

Jusqu'en 1868, malgré les plus justes griefs, on ne voit pas que Cuba ait sérieusement cherché l'occasion de se révolter ou compliqué beaucoup par son attitude les embarras de la métropole. La lutte des colonies continentales se prolongea huit ans sans qu'elle y prît part; en 1837, lorsqu'un décret arbitraire chassa ses députés des cortès, elle ne bougea pas, elle était « la toujours fidèle, » *la siempre fiel isla de Cuba*, comme portaient les documens officiels. A vrai dire, cette soumission était plus apparente que réelle; tous les Cubains souffraient et s'irritaient déjà du régime qui leur était imposé. De 1850 à 1854, plusieurs tentatives de soulèvement eurent lieu, mais sans grand succès; ainsi les deux expéditions de Lopez, qui furent bientôt réprimées et aboutirent à l'exécution de leur chef, ainsi encore celle projetée par le général américain Quitman, qui avait réuni plus de 2,000 hommes, et qui fut arrêté dès le début par l'intervention des grandes puissances européennes. Toutes ces expé-

ıs, quoique soutenues par des fonds cubains, comptaient surtc sur la connivence des États-Unis, dont les ports leur étaient ou erts et les sympathies assurées. Dans l'île en effet, parmi les créoles, deux partis étaient en présence : les annexionistes et les réformistes. Les premiers, séduits par la grandeur et la prospérité de la puissante république, ne rêvaient pour leur patrie d'autre sort qu'une fusion complète et immédiate dans les états de l'Union; les autres, les réformistes, voulaient rester dans la légalité, et aspiraient simplement à l'autonomie politique sous les couleurs espagnoles. Était-ce une dernière preuve d'attachement à la mère-patrie? était-ce plutôt sentiment de leur impuissance? Prévoyaient-ils tous les maux qu'un soulèvement amènerait à sa suite, combien la lutte serait longue et l'issue incertaine? En résumé, c'est ce parti qui entravait par son abstention toutes les tentatives de révolte, et qui, contraire aux moyens violens, avec une patience digne d'un meilleur succès, s'obstinait à attendre du gouvernement de Madrid des réformes quelquefois promises, toujours différées.

D'ailleurs dans l'île même existait un troisième parti, comprenant tous les employés, tous les fonctionnaires, tous les parasites nourris du budget colonial, tous ceux qui profitaient des priviléges et des abus, tous ceux qui se livraient à la traite des noirs, le plus riche trafic qu'on connaisse; c'était proprement le parti espagnol ou esclavagiste. Il faut dire qu'en dépit de tous les traités et des efforts de l'Angleterre, grâce à la complicité plus ou moins gratuite des autorités, qui volontairement fermaient les yeux, la traite des noirs d'Afrique a duré à Cuba jusqu'en ces dernières années. — Ceux-là, comme de juste, ne se plaignaient pas, et même ils prétendaient que personne ne se plaignît autour d'eux; à chaque pétition des réformistes, ils répondaient par des assurances de satisfaction complète : « Cuba vivait heureuse et riche; toute réforme était inutile; les mécontens n'étaient que des factieux, une poignée de misérables indignes de l'attention du gouvernement. » Ils allèrent même, pour aider au mensonge, jusqu'à porter sur leurs listes d'adhésions de fausses signatures. Vingt mille créoles s'adressèrent à la reine : « Non, madame, disaient-ils en terminant, il n'est pas vrai que la majorité des Cubains ait l'âme assez basse pour refuser et redouter des réformes politiques; la vérité est qu'ils les désirent ardemment, ces réformes, et qu'ils les réclament par tous les moyens. »

Vint un jour où le gouvernement ne put résister davantage, et le 25 novembre 1865 parut une ordonnance royale créant un comité d'enquête chargé d'étudier la question des Antilles. Ce comité ou *junte* devait se composer d'un nombre non limité de fonctionnaires, de vingt-deux commissaires élus par les créoles et de vingt-deux autres au choix du gouvernement. Tous les détails sont connus au-

jourd'hui de cette triste comédie jouée par le cabinet espagnol pour égarer l'opinion de l'Europe. Bien que la façon même dont se recrutait le comité d'enquête assurât d'avance la majorité à leurs adversaires, les députés réformistes n'hésitèrent pas à se rendre à Madrid. Là, dès le début, on leur déclara qu'ils pouvaient discuter, — à huis-clos, — sur toute question sauf celles de l'unité nationale, religieuse et monarchique! Et cependant, sans se rebuter, fidèles à leur programme, les délégués cubains proposèrent successivement l'abolition des droits de douane et la substitution d'un impôt direct sur le revenu, un projet de gouvernement local embrassant le mode de représentation aux cortès, enfin un plan complet pour l'abolition de la traite et l'émancipation graduelle des esclaves. Les délégués de Porto-Rico, où du reste le nombre des noirs est moins élevé, allèrent jusqu'à réclamer l'émancipation immédiate. Que fit le gouvernement? On lui avait demandé l'abolition des douanes et à la place la substitution du 6 pour 100 sur le revenu : il se contenta de modifier légèrement les tarifs et adopta l'impôt direct, mais en l'élevant à 10 pour 100, de manière à faire rentrer dans les caisses le double au moins des contributions supprimées. Bien plus, il se permit d'avancer que « le nouveau système émanait des commissaires cubains. » Ceux-ci eurent beau se plaindre, s'indigner, protester, ils durent retourner chez eux sans avoir rien obtenu.

Dès lors une insurrection était inévitable. Les réformistes passèrent presque tous dans les rangs des séparatistes; le journal *El Siglo*, organe du parti modéré, perdit du même coup les deux tiers de ses abonnés. De toutes parts se formaient des comités secrets pour préparer la lutte; quelques patriotes de la partie orientale de l'île prirent la tête du mouvement. On envoya des émissaires dans les divers districts, on réunit de l'argent, on acheta des armes, quoique en petite quantité encore, de peur d'éveiller les soupçons; Francisco Aguilera, du district de Bayamo, mit en vente une de ses plus riches propriétés et en consacra le produit à la cause de l'insurrection. Déjà rendez-vous était pris pour le 3 janvier 1869 : ce jour-là, les conjurés devaient se réunir en armes et appeler leurs compatriotes à la liberté; mais le gouvernement avait eu vent du complot, des plis compromettans venaient même d'être saisis; il fallut devancer la date indiquée. Juriste distingué, élevé en Europe et possesseur d'une grande fortune, Carlo Manuel de Cespedes jouissait dans son entourage d'une considération et d'une estime que devaient pleinement justifier son désintéressement et son énergie; il était devenu bientôt avec Aguilera l'un des principaux chefs du parti. Pressé par les circonstances, il convoqua ses voisins les plus proches, et le 10 octobre, dans ses plantations de Demayagua, sur la côte, auprès de Yara, à la tête de 150 hommes à

peine, il levait l'étendard de l'indépendance. Aussitôt prévenus, son frère, ses amis le rejoignent; chacun d'eux lui amène des renforts : en moins de trois jours, ses troupes s'élèvent à 3,000 hommes, avec lesquels il marche sur Bayamo et s'en empare.

En ce moment même, par une curieuse coïncidence, arrivait à Cuba la nouvelle de la chute d'Isabelle II. C'est du reste le seul rapport qu'on puisse établir entre la révolution espagnole et l'insurrection cubaine. D'un côté, des officiers du plus haut grade, mus plus ou moins par des ressentimens personnels, poussés par l'ambition, conspirent entre eux contre l'ordre établi, gagnent peu à peu l'armée entière et les politiques des divers partis, puis d'un seul coup renversent le gouvernement sans que le peuple, désaffectionné des Bourbons, tente rien pour le soutenir; de l'autre, une poignée d'hommes, avocats, médecins, propriétaires, ignorant le métier des armes, s'irritent de l'esclavage de leur patrie, et presque seuls, mal armés, avec des fusils de chasse et des pistolets de salon, osent entamer la lutte contre leur puissant oppresseur. Là-bas, après plusieurs essais éphémères de gouvernement, l'Espagne pourrait bien revenir au passé et rétablir les Bourbons; ici, après six ans d'une guerre d'extermination, les insurgés résistent plus résolus, plus confians que jamais. A peine semblaient-ils capables de tenir huit jours contre les troupes régulières qui occupaient leurs cantons; le nom du chef audacieux qui les appelait à la révolte était pour beaucoup inconnu; on n'avait eu le temps ni de se préparer ni de s'entendre, et cependant telle était l'impatience de tous les créoles, leur haine unanime contre l'ennemi commun, qu'ils n'hésitèrent pas davantage, et se levèrent en foule au cri de *vive Cuba libre!* En moins de quatre mois, tout le département oriental, sauf les ports, le Camagüey, les districts du centre, à peu près les deux tiers de l'île étaient au pouvoir de l'insurrection.

Tout en poursuivant la lutte, les insurgés songeaient à se donner une constitution; mieux eût valu en finir d'abord avec l'ennemi sans s'inquiéter d'aucune autre question que celle de l'indépendance. Tel était du moins l'avis des chefs du parti; ils durent céder pourtant au désir secret du gouvernement des États-Unis, dont ils avaient grand intérêt à se ménager la bienveillance, et qui, lui, voyait déjà dans l'adoption d'une constitution semblable à la sienne un moyen de rendre, le jour venu, l'annexion de Cuba plus facile. D'autre part, en réponse aux attaques des Espagnols, qui les dénonçaient partout dans leurs journaux et leurs dépêches comme une bande de pillards recrutés parmi les esclaves marrons, il n'était pas mauvais pour les Cubains qu'ils fissent preuve de vie politique, et qu'une organisation complète et régulière vînt donner à leurs actes une sanction légale. Durant les premiers jours, Cespedes s'était

trouvé de fait le chef suprême de l'insurrection, mais en déclarant hautement qu'il était prêt à résilier ses pouvoirs entre les mains des délégués du pays. Le 10 avril 1869, à Guaimaro, petite ville du centre, se réunit la chambre des représentans du peuple libre de Cuba : son premier acte fut de proclamer la république fédérale; on discuta ensuite la constitution qui devait régir le pays durant la guerre de l'indépendance. L'esclavage et toutes les distinctions sociales furent abolis. A l'unanimité, C. Manuel de Cespedes fut élu président de la république, C. Manuel de Quesada, ancien officier dans l'armée de Juarez, notre adversaire au Mexique, reçut le titre de général en chef de l'armée de la liberté; en même temps une loi spéciale autorisait l'émission de 20 millions de piastres en papier-monnaie. L'insurrection eut son drapeau (1), son armée divisée en trois corps et douze brigades, son administration civile et judiciaire, jusqu'à son corps diplomatique, et des représentans nommés pour les États-Unis, la France, l'Angleterre. Qu'il y eût un peu d'exagération dans tout cela, en somme ces dispositions n'étaient pas inutiles pour discipliner l'insurrection et en affirmer l'existence aux yeux des autres pays.

Déjà les peuples hispano-américains du continent ne cachaient plus leurs sympathies pour la nouvelle république. Le Chili, la Bolivie, le Pérou, reconnaissent les Cubains comme belligérans : à la majorité de plus de 100 voix contre 12, la chambre des représentans du Mexique autorise le gouvernement à prendre une résolution semblable; mais l'adhésion la plus utile aux Cubains était sans contredit celle des États-Unis, tant pour les ressources matérielles considérables que pour l'appui moral qu'ils devaient y trouver. L'Union sortait alors plus forte que jamais de la terrible guerre civile où elle avait failli se briser; un désir à peine exprimé du cabinet de Washington avait forcé Napoléon III à rappeler ses troupes du Mexique; d'autre part, l'opinion publique se prononçait hautement en faveur des Cubains, et cela jusque dans la chambre. Morales Lemus, patriote cubain distingué et envoyé extraordinaire de la nouvelle république auprès des États-Unis, eut avec le président Grant plusieurs conférences, mais il se heurta tout d'abord à de graves difficultés. C'est le moment en effet où s'agitait la question de l'*Alabama*, et il ne semblait guère possible d'accorder aux Cubains le titre de belligérans, alors que l'Angleterre, tant blâmée, n'avait eu d'autre tort que de reconnaître aux sudistes les mêmes droits et dans les mêmes circonstances. En outre, depuis la chute d'Isa-

(1) Le bleu et le blanc sont proprement les couleurs cubaines. Voici du reste, en termes héraldiques, la description exacte de l'étendard des insurgés : au drapeau bandé d'azur et d'argent, de cinq pièces, au pennon triangulaire à la hampe, de gueule, à l'étoile d'or en pointe.

belle II, les relations diplomatiques avaient pris entre l'Espagne et les États-Unis un certain caractère de cordialité. Ceux-ci, des premiers, avaient reconnu le gouvernement provisoire installé à Madrid, comme s'ils comptaient déjà que le mouvement espagnol aboutirait à l'installation d'une république amie et alliée naturelle en Europe du peuple libre d'Amérique. Quelques paroles inconsidérées du général Prim donnèrent à penser que ni lui ni ses collègues ne répugnaient à l'idée de se défaire de Cuba contre indemnité; on crut pouvoir tout régler à l'amiable, et sans plus tarder voici sur quelles bases le secrétaire d'état, M. Hamilton Fish, entama de lui-même les pourparlers : « l'Espagne reconnaîtra l'indépendance de l'île de Cuba; celle-ci paiera en retour une indemnité fixée à 100 millions de piastres au maximum; l'esclavage sera aboli à Cuba, et un armistice conclu pendant toute la durée des négociations. »

Instruit par l'expérience, connaissant à fond la duplicité et les pratiques du cabinet espagnol, Morales Lemus prévoyait trop bien que le gouvernement des États-Unis allait compromettre sa dignité sans aucun profit pour les insurgés. Cependant il n'avait pas de conditions à imposer à ses protecteurs; on venait en ce moment même de le reconnaître officiellement comme agent autorisé du parti révolutionnaire de Cuba; pour ne pas s'aliéner cette bonne volonté des Américains, il fit taire ses appréhensions et adhéra au plan du secrétaire d'état. Un chargé d'affaires, au titre d'ambassadeur, partit aussitôt pour l'Europe avec les instructions les plus précises : c'était le général Sickles, autrefois avocat, qui avait pris du service pendant la guerre de la sécession, s'y était vaillamment conduit et avait même perdu une jambe sur le champ de bataille de Gettysburg. En arrivant à Madrid, M. Sickles trouva les affaires beaucoup moins avancées qu'on ne l'avait cru de loin; on avait pris pour une proposition sérieuse, tout au moins pour un consentement indirect, ce qui n'était que paroles en l'air et simple causerie, sans intention et sans portée. Dès l'abord en effet, la négociation se convertit en une sorte de duel diplomatique où tout le désavantage était pour l'Américain, plein d'illusions libérales et confiant dans la puissance de son pays, aux prises avec les ruses et les détours d'une politique byzantine : ce furent des difficultés, des retards sans nombre. Tantôt M. Silvela, ministre d'état, tombait subitement malade et refusait sa porte, tantôt le général Prim, tout en protestant bien haut de son libéralisme, s'excusait sur les opinions moins avancées de ses collègues. Ils durent parler pourtant et notifier leurs conditions eux aussi; or la première était inadmissible : il ne s'agissait de rien moins pour les insurgés que de déposer les armes, après quoi généreusement l'Espagne s'engageait à laisser le suffrage universel décider du sort de Cuba.

Cette attitude des ministres espagnols était-elle tout à fait désintéressée? S'il faut en croire les Cubains, plusieurs hauts personnages se seraient laissé gagner par le parti esclavagiste. Toujours est-il que ce parti ne négligea rien pour rompre un projet qui pouvait lui être si funeste. Depuis quelque temps déjà, trente canonnières, commandées par l'Espagne dans les ports de l'Union, y étaient retenues officiellement, sans raisons bien nettes, il est vrai. Cette question, subitement soulevée, vint fort à propos fournir au cabinet de Madrid le prétexte qu'il cherchait pour couper court aux pourparlers. Il se plaignit de la conduite peu amicale des États-Unis, parla de l'honneur castillan et se déclara prêt à affronter la situation qu'on lui créerait : il protestait du reste de ses bonnes intentions et s'engageait à faire aux Cubains les concessions les plus précieuses, pourvu qu'on ne voulût pas lui forcer la main; en même temps, des bruits de guerre étaient habilement semés dans le public et dans la presse. A New-York, le général Rawlins, secrétaire de la guerre, le partisan le plus zélé des Cubains, venait de mourir; le président Grant avait en M. Fish une entière confiance; celui-ci eut peur de faire naître des complications politiques et retira sa médiation. L'échec était complet. L'histoire des diverses phases de la négociation, quand elle fut connue en Amérique, souleva des tempêtes à la chambre des représentans; soutenus par l'opinion publique, les députés furent sur le point de porter un vote en faveur de l'insurrection cubaine; la discussion dura trois jours, et, pour calmer les esprits, il ne fallut rien moins qu'un message du président Grant, qui allégua les difficultés du moment, donnant d'ailleurs à entendre qu'il avait d'autres moyens plus sûrs pour obtenir l'indépendance de Cuba. En dépit de cette assertion, le rôle de la diplomatie était bien fini, et les événemens désormais allaient suivre leur cours.

II.

Il est fort difficile de connaître la vérité sur ce qui se passe aujourd'hui à Cuba. Plus que jamais le gouvernement se fait une politique de couvrir d'un voile épais les affaires de la colonie; on n'a donc rien ou presque rien d'officiel, et, si chaque jour les journaux espagnols reviennent sur cette question irritante, les faits qu'ils avancent sont si contradictoires, leurs jugemens si partiaux, qu'on ne peut raisonnablement y ajouter foi. Les Cubains, de leur côté, soutiennent leur cause par tous les moyens : divers journaux ont été fondés tant dans l'île qu'en Amérique; il existe même une *junte* ou comité cubain, créé avec l'autorisation du gouvernement révolutionnaire et résidant à New-York, qui travaille à gagner des

sympathies à l'étranger, centralise les secours et les souscriptions, publie en foule des livres, des brochures, et les répand jusqu'en Europe; là encore et dans un autre sens, on trouverait trop de partialité. C'est aux journaux étrangers qu'il faut s'adresser, américains ou anglais, si bien servis par leurs correspondans : n'ayant plus le même intérêt à dénaturer les faits, ils voient plus juste et plus clair. Grâce à eux, on peut encore juger de la situation militaire dans son ensemble et affirmer que la lutte, pour n'être pas ce qu'on appelle la grande guerre, n'en est peut-être que plus affreuse.

Au moment où éclata l'insurrection, l'Espagne avait à Cuba 25,000 hommes de troupes disponibles ou à peu près. Plus que suffisante en temps ordinaire, cette armée ne répondait plus aux besoins d'une guerre aussi cruelle que celle qui s'annonçait. Pour laisser aux renforts le temps d'arriver de la Péninsule, le général Lersundi, alors gouverneur de Cuba, eut l'idée de lever dans l'île même des bataillons de volontaires dont le nombre s'accrut graduellement. Recruté dans la tourbe des grandes villes, formé de ces émigrans sans aveu, venus aux Antilles pour faire fortune, ce corps ne tarda pas à devenir dangereux à ceux mêmes qui l'avaient créé. Pendant que les troupes régulières allaient chercher l'ennemi, les volontaires restaient officiellement chargés de la police et de la sécurité des villes : or Dieu sait comme ils s'acquittèrent de cette fonction. Ils se sentaient nécessaires, ils en usèrent pour terroriser le pays entier, forcer la main aux autorités et diriger à leur gré la politique de la colonie. Leur club ou *casino* tint en échec le palais du gouvernement; constitués en une sorte de comité central, quelque chose comme ce qui existait à Paris pendant la commune, ils prennent de leur propre chef les mesures les plus arbitraires, dressent des listes de proscriptions, pillent les biens des suspects, arrêtent, emprisonnent et fusillent sans la moindre apparence de légalité. Un soir, à La Havane, sur de simples soupçons que le produit de la représentation devait servir à la cause libérale, ils entourent en force le théâtre de Villanueva, pénètrent dans la salle, et tirent à deux reprises sur les spectateurs sans défense; deux jours après, au retour d'une promenade militaire, passant devant le café du Louvre, où de nombreux consommateurs étaient assis, pour quelques sifflets qu'ils prétendent avoir entendus, ils font une décharge générale qui jonche le sol de morts et de blessés. Un autre jour, un Américain, M. Isaac Greenwald, est assassiné en pleine rue, et ses deux compagnons s'échappent à grand'peine; son crime était de porter inconsciemment une cravate aux couleurs cubaines. Cette fois du moins le meurtrier fut passé par les armes; mais le plus souvent, si patens ou si horribles qu'ils soient, les crimes restent impunis. Qui donc parmi les autorités oserait s'attaquer aux terribles

volontaires? C'est eux au contraire qui font la loi, lancent des accusations, dénoncent les traîtres ou les lâches. Ils veulent contre les créoles la guerre d'extermination, la guerre sans pitié ni merci; pour peu que le gouvernement semble faiblir, ils se mutinent. Le général Dulce avait remplacé Lersundi; homme d'un caractère honorable, autrefois gouverneur de l'île, et marié à une créole, il avait laissé à Cuba les meilleurs souvenirs, il apportait les concessions tardives de la métropole et promettait de gouverner « le pays pour le pays : » c'était là peut-être la dernière chance de conciliation. A peine débarqué, Dulce porta un décret d'amnistie pour tous les insurgés qui déposeraient les armes dans les quarante jours. La lutte commençait à peine, beaucoup de créoles n'étaient pas éloignés de se prêter à quelque arrangement; mais les volontaires ne voulurent rien entendre, et Augusto Arango, un des chefs cubains, qui, muni d'un sauf-conduit, venait à Puerto-Principe chercher les bases d'une convention, fut par eux odieusement massacré. Quelque temps après, pour arracher au même sort 250 des notables de La Havane qui comme suspects remplissaient les prisons, Dulce se décide à les embarquer sur un navire de guerre et à les faire déporter dans l'île insalubre de Fernando-Po, où bon nombre de ces malheureux devaient trouver la mort. Lui-même d'ailleurs était entouré de défiances et de haine; un jour, les miliciens en armes envahissent son palais, et lui, le représentant de l'Espagne, le chef suprême du gouvernement colonial, sous les menaces et la pression des factieux, il est forcé de donner sa démission. Un moment, le général Caballero de Rodas, successeur de Dulce, parut par sa brillante réputation militaire en imposer aux volontaires; mais soit découragement, soit faiblesse, il dut se résigner bientôt aux concessions les plus fâcheuses, jusqu'à flatter et ménager les mutins. Aujourd'hui ils forment véritablement un état dans l'état : comme les prétoriens de l'ancienne Rome, auxquels les comparait dans les cortès un député espagnol, ils osent entrer en révolte ouverte contre les ordres de la métropole, et l'on a pu dire que l'Espagne avait à Cuba deux insurrections à combattre.

Les excès des volontaires sont favorisés du reste par l'absence à l'intérieur des villes de toutes troupes régulières; celles-ci tiennent la campagne. Si quelques milliers de volontaires ont été mobilisés et prennent part aux opérations de l'armée active, ce sont surtout les bataillons récemment formés. Quant aux autres, ils préfèrent de beaucoup passer leur temps dans les villes, dépensant leur ardeur guerrière en parades, en revues, en manifestations de tout genre. Les créoles par dérision ont baptisé les péninsulaires du sobriquet de *moineaux*, *gorriones;* la raillerie est aussi une arme dans la main des partis. Certain jour, un des volontaires ayant trouvé par

hasard un moineau mort sur la place d'armes, nos Espagnols aussitôt relèvent le cadavre, on le transporte à la caserne de la Force, on le place religieusement dans un riche cercueil, on lui rend les honneurs funèbres, puis en grande pompe il est promené par les rues de la capitale; de là, toujours en triomphe, il passa dans les autres villes, où la comédie se continua. Le principal objet pour les volontaires était d'atteindre et de persécuter ceux qui ne voudraient pas se prêter à cette charge ridicule et rendre hommage au *gorrion* mort. C'est ainsi que ces invincibles, ces héroïques, ces vaillans, *los invictos, heroicos, valientes señores voluntarios,* prétendent prouver leur *espagnolisme,* leur zèle et leur dévoûment à la mère-patrie! Que d'autres scènes pourrait-on citer encore, les unes simplement grotesques, la plupart cruellement sanglantes! L'épisode le plus affreux peut-être est celui dont la ville de La Havane fut témoin le 27 novembre 1871. Quelques étudians en médecine de seconde année, en attendant l'heure de la leçon, étaient entrés dans le cimetière voisin de la salle des cours et sans réflexion avaient cueilli des fleurs sur les tombes; deux jours après, à la demande des volontaires, tous au nombre de quarante-cinq étaient arrêtés et conduits en prison. On les accusait d'avoir profané les sépultures, celle entre autres de Gonzalo Castañon, un des anciens chefs du parti espagnol, autrefois rédacteur de la *Voz de Cuba* et frappé en duel par une main créole. Un premier conseil de guerre choisi par le général Crespo fut récusé par les volontaires; le second, tiré presque tout entier de leur sein, se montra docile à leurs vœux. Sur les 45 accusés, 8 furent condamnés à mort, 31 à six et à quatre ans de galère : ceux-là ont fini par être graciés après plusieurs mois de souffrances; les autres furent immédiatement passés par les armes; le plus âgé avait vingt ans et le plus jeune seize à peine!

Pour en revenir à la formation même du corps des volontaires, de bonne heure et à plusieurs reprises leurs rangs se sont grossis d'un élément nouveau. En même temps qu'il envoyait à Cuba des troupes régulières, le gouvernement de Madrid tirait de l'Espagne des bataillons de volontaires pour renforcer l'armée de la colonie. Que plusieurs, dans une nation brave et fière, se soient levés par patriotisme, pour défendre l'intégrité du territoire et soutenir au-delà des mers l'honneur du nom national, nous ne le nierons pas; il est probable cependant que l'appât d'une haute paie de 16 réaux (3 fr. 60 c.) par jour, le goût des aventures et la soif du butin ont, autant que le patriotisme peut-être, fourni des soldats à cette cause compromise. Pas plus que ceux de Cuba, sauf des exceptions trop rares, les volontaires espagnols n'étaient de la partie saine de la population. Il ne semble pas du moins que cet appoint ait rien

changé aux mœurs sauvages et à l'indiscipline de la milice irrégulière instituée par le général Lersundi.

Tandis que le parti espagnol se comptait, se serrait, s'organisait pour la résistance, les insurgés de leur côté ne négligeaient aucun moyen de propagande auprès de leurs compatriotes. En cela, il est vrai, ils étaient singulièrement gênés par la nature même et la configuration du pays. L'île de Cuba s'étend toute en longueur, et l'on a pu la comparer fort bien à une langue d'oiseau. C'est dans la partie orientale que se trouvent la capitale de l'île, La Havane, peuplée de 200,000 âmes, et les autres villes les plus importantes; c'est là aussi que domine l'élément espagnol. Parti de la pointe occidentale de l'île, le mouvement gagna assez facilement les districts du centre, où il trouva en foule, au milieu d'une population congénère, secours et sympathies; mais il ne put aller plus loin. D'ailleurs les routes manquent, les communications d'une extrémité de l'île à l'autre sont des plus difficiles. Depuis plus de deux mois déjà, Cespedes avait poussé le premier cri de l'indépendance, et l'on se demandait encore à La Havane s'il ne s'agissait pas simplement, comme le disait la presse officielle, d'un soulèvement d'esclaves marrons. Néanmoins, dès que la vérité fut connue, une grande agitation se manifesta dans la capitale; la cause des insurgés était trop bien celle de tous les créoles pour qu'elle ne trouvât pas là aussi de nombreux partisans. Une société fut formée qui prit le nom de Société des travailleurs, *los Laborantes*, un nom vraiment bien choisi et qui mérite de rester, comme le titre de *Gueux* que prirent autrefois contre ces mêmes Espagnols les insurgés des Pays-Bas. Cette société fournissait en secret aux rebelles des vêtemens, des vivres, de l'argent. Quelques jeunes gens même se préparaient à rejoindre l'armée de la liberté; le gouvernement redoubla de rigueur, et à l'instigation des volontaires il prit contre les *laborantes* les mesures les plus sévères. Les preuves faisaient-elles défaut, un simple soupçon suffisait. Chaque jour voyait se renouveler les emprisonnemens, les confiscations : c'était l'état de siége dans toute son horreur. Dans les premiers temps, les Espagnols avaient imaginé, comme moyen d'intimidation, de dresser une liste exacte et détaillée de toutes les exécutions. Les créoles ont repris et continué ce travail, et ils en ont fait le *Livre du sang*, publié à New-York, et qui est comme le livre d'or de l'insurrection; c'est par centaines, par milliers que se comptent les victimes (1). Il vint un moment où les gens les plus tranquilles, les plus éloignés de la politique, ne purent plus vivre sous ce régime, qui était une menace perpétuelle pour leur fortune et

(1) « Un homme meurt, — disait un de ces martyrs, Domingo Goicouria, vieillard de soixante-cinq ans montant à l'échafaud, — mais un peuple va naître : *muere un hombre, pero nace un pueblo.* »

pour leur vie; ils durent s'expatrier, et alors commença cette émigration qui a jeté aux quatre coins de l'Europe et du Nouveau-Monde une foule de familles cubaines qu'on voit à l'étranger promener désespérément leur exil. A La Havane seulement, deux mille passeports furent expédiés en un jour, et vingt mille dans la première quinzaine du même mois.

Pendant ce temps, à l'intérieur de l'île, les événemens militaires se poursuivaient sans relâche. Les renforts reçus d'Europe, et qui en moins de deux ans montèrent à plus de 60,000 hommes, avaient permis aux généraux espagnols de prendre efficacement l'offensive. Également renforcée, l'escadre, déjà fort considérable, croisait le long des côtes, bloquait les insurgés et leur fermait ainsi toute communication avec le dehors. Nous ne ferons point pas à pas l'historique de cette interminable campagne. Aussi bien, quoi qu'en disent les rapports officiels et les récits des journaux espagnols, il n'y a pas là, à proprement parler, de bataille en règle, d'action vraiment sérieuse; tout se borne à des escarmouches, à de petits engagemens partiels, souvent renouvelés, mais d'ordinaire assez peu décisifs : une des affaires les plus importantes, avec l'attaque de las Tunas, est sans contredit celle de Palo-Quemado, où les insurgés vainqueurs avaient au plus 3,000 hommes. Le soldat espagnol est brave, d'une bravoure incontestable, patient à la fatigue et aux privations, très suffisamment instruit et discipliné; en outre, dans le cas présent, il a l'avantage immense d'une organisation et d'un armement supérieurs : tout cela fait de lui pour les insurgés un adversaire redoutable. Ceux-ci, à la longue, ont pu se procurer des armes de guerre, — de modèles différens il est vrai, — fusils ou carabines, et jusqu'à des canons, soit en les faisant venir des ports de l'Union, soit en s'en emparant sur leurs ennemis; mais ce sont surtout les munitions qui leur manquent, et beaucoup d'entre eux se servent encore, pour combattre, de piques et du *machete*, sorte de long couteau en usage dans les plantations de cannes, et dont les indigènes ne se séparent jamais. Aussi leur avantage n'est-il point d'opérer en rase campagne; ils se montrent par petites bandes et sans trop s'engager jamais, nuit et jour harcelant l'ennemi, fondant à l'improviste sur les corps détachés, dressant des embuscades dans les défilés et les bois. Leur coup vient-il à manquer, aussitôt ils lâchent pied, et vont attendre au milieu de fourrés impénétrables, qu'eux seuls connaissent, une meilleure occasion. La petite race des chevaux du pays, vigoureux et agiles, leur est d'un merveilleux secours pour multiplier les attaques ou tromper à l'occasion la poursuite des Espagnols. Le plus souvent, pour le vaincu même, la perte se borne à quelques hommes, et cependant, comme ces en-

gagemens se renouvellent chaque jour, comme plusieurs bandes opèrent sur divers points à la fois, le nombre des victimes de la guerre finit par devenir fort considérable.

En outre le grand danger de cette sorte de combats, c'est que la lutte y dégénère fatalement en guerre d'extermination, et que le soldat y prend bien vite les allures et les mœurs d'un bandit. Ainsi est-il arrivé pour les Espagnols et les insurgés. Là encore, les deux partis se renvoient le blâme et s'accusent réciproquement des plus affreuses cruautés. Et de fait, dès le début de l'insurrection, trop certains de la haine qu'ils inspiraient, n'espérant plus regagner le cœur des créoles par la clémence, les Espagnols voulurent du moins les contenir par la terreur. On connaît la proclamation que le comte de Valmaseda, général en chef de l'armée d'Orient, datait de Bayamo le 4 avril 1869. « Tout individu au-dessus de quinze ans qui sera trouvé hors de sa propriété et qui ne pourra justifier de son absence sera immédiatement fusillé. Toute habitation inoccupée ou sur laquelle ne flottera pas un pavillon blanc, en signe que ses habitans demandent la paix et sont dévoués au gouvernement national, sera réduite en cendres. » Ces ordres terribles ne furent que trop bien suivis. Le soldat espagnol est cruel par nature; aussi cruel que vaillant, rien n'égale son énergie dans l'action, sinon sa férocité après le combat, et plus d'une fois ses chefs eux-mêmes ont eu à se plaindre de ses instincts sanguinaires, qui déshonoraient jusqu'à la victoire. Ici les excès commis dépassent toute imagination. Les exécutions, les massacres n'étaient du reste que le complément de mesures préventives, plus funestes encore et plus odieuses, s'il est possible. Ainsi le décret rendu vers la même époque par le général de Rodas, en vertu duquel la population tout entière des districts du centre, pour être plus facilement surveillée, fut *concentrée* dans la petite ville de Santi-Spiritus; il fallait bien obéir. Une épidémie ne tarda pas à se déclarer parmi ces malheureux privés d'espace et de nourriture; beaucoup périrent, et avec eux la majeure partie des soldats préposés à leur garde.

Comme on pouvait le prévoir, les Cubains provoqués de la sorte ne sont pas demeurés en reste, et de ce côté aussi la lutte a pris trop souvent un caractère d'odieuse sauvagerie. Déjà, par représailles, Cespedes avait déclaré que tout prisonnier convaincu d'avoir pris volontairement les armes contre les Cubains serait aussitôt fusillé; seuls les simples soldats de l'armée régulière pouvaient compter sur quelque pitié. Un autre décret, autorisé par la chambre même des représentans cubains, pour faire le désert devant l'ennemi, ordonna de brûler les champs de cannes et les plantations. Enfin, au milieu de l'exaltation générale, les mauvaises passions de chacun trouvaient à se donner carrière. Il faut avoir lu le récit de la guerre

de l'indépendance soutenue en 1816 par les colonies espagnoles du continent, il faut connaître les horreurs qui s'y commirent, les mutilations, les tortures que l'on faisait subir aux prisonniers, pour savoir jusqu'où peut aller dans la cruauté, lorsque sa haine est excitée, cette race créole, ardente et vindicative. A Cuba, des officiers espagnols, tombés aux mains des insurgés, ont été liés la tête en bas à un tronc d'arbre, au-dessus d'un amas de bois vert, puis brûlés ainsi à petit feu; mais ce sont là des faits tout particuliers et qui n'engagent point la responsabilité des chefs. Ceux-ci ont tout fait au contraire pour que la guerre se poursuivît avec moins de férocité. A défaut d'humanité même, l'intérêt bien entendu le leur conseillait. Des officiers, des soldats ennemis, ayant contre toute attente obtenu grâce de la vie, se sont engagés par reconnaissance dans les rangs des rebelles ou leur ont servi d'instructeurs. Quoi qu'il en soit, comme le général Quesada proposait l'échange de quelques officiers espagnols prisonniers contre un nombre égal de soldats de l'armée cubaine, le brigadier Lesca, à qui il s'adressait, répondit : « L'Espagne est trop fière pour accepter de pareilles propositions. Elle a 17 millions de fils fidèles qui la défendent, et peu lui importe la vie de dix ou douze d'entre eux, s'ils meurent pour leur patrie. Je n'ai aucun prisonnier, parce que j'ai fusillé tous ceux qui me sont tombés entre les mains, et je continuerai de faire de même à l'avenir. » Aujourd'hui on ne fusille même plus; les victimes sont égorgées avec le *machete*, ce long coutelas dont certains soldats ou volontaires de l'armée espagnole ont appris à se servir tout aussi bien que les indigènes. Leur habileté est telle qu'ils tranchent une tête d'un seul coup. Ces *macheteros*, comme on les appelle, marchent d'ordinaire à l'arrière-garde des détachemens, et tout individu suspect qu'on arrête leur est immédiatement expédié. Les corps des victimes restent abandonnés sans sépulture à l'endroit même où ils sont tombés.

On ne saurait nier après tout que ces mesures de rigueur des Espagnols n'aient jusqu'à un certain point réussi. L'insurrection, qui dans les premiers mois avait gagné les deux tiers de l'île, est maintenant confinée dans la partie orientale. Les ports de la côte méridionale, comme Manzanilla, dont les créoles s'étaient emparés d'abord, ont dû presque aussitôt être abandonnés : maîtresse de la mer, l'escadre espagnole les bombardait tout à l'aise; d'ailleurs le département du centre, ce qu'on appelle la région des Cinq-Villes, n'est qu'un plateau uni, semé de rares plantations et très difficile à défendre contre une armée régulière. En revanche, la région orientale, qu'occupent les Cubains, est tout entière couverte de montagnes et de forêts où se réfugiaient autrefois les nègres marrons et où, de l'avis des gens compétens, la guerre peut se prolonger indéfiniment.

Un fait donnera l'idée de l'acharnement de la lutte et des ravages qu'elle a causés dans les districts pacifiés : d'après les statistiques officielles, la population du département central, qui forme le tiers de l'île, se trouve réduite à 75,000 âmes, blancs et noirs compris. Les pertes des péninsulaires sont également très considérables. Chaque mois, presque chaque jour, arrivent d'Europe de nouveaux renforts, plus de 25,000 hommes par an; là-dessus, sans parler du feu, le climat, le choléra, la fièvre jaune, toutes les maladies des pays chauds, prélèvent régulièrement la moitié, et cependant la campagne active ne dure guère que trois mois, de décembre à mars. Au 1er février 1871, la presse de Madrid avouait une perte de 30,000 soldats et de 1,748 officiers; le chiffre a plus que doublé aujourd'hui.

Ces efforts, jusqu'ici stériles, l'Espagne peut-elle les renouveler longtemps? peut-elle surtout en attendre un meilleur succès? Un Espagnol écrivait en 1821, à propos de la révolte des Amériques, dans un curieux mémoire adressé aux cortès : « Nos expéditions, pour n'être pas infructueuses, ont besoin de vaincre, et ces victoires sont cause de leur ruine. Ne nous y laissons pas tromper : pour étouffer la révolte de nos colonies, il faudrait avoir un pont de navires entre l'Espagne et chacun des foyers de l'insurrection; il faudrait constamment des armées en Amérique, des armées en chemin, et dans la Péninsule des armées prêtes à partir; il faudrait enfin une coalition de l'Europe entière en notre faveur, et malgré tout, avec le temps, l'Amérique arriverait à être indépendante. Quand bien même il serait possible d'en finir avec tous les Américains, il n'en serait pas de même avec l'insurrection, parce que les fils de nouveaux colons aimeraient ce sol, leur sol natal, et combattraient contre leurs pères mêmes pour le faire indépendant et se délivrer, eux aussi, de toute oppression. » Ces paroles sont également vraies pour Cuba; en vain l'Espagne cherche-t-elle encore à prolonger la lutte; en vain le maréchal Serrano, comme tous ses prédécesseurs, à peine parvenu au pouvoir, s'engage-t-il à régler promptement la question des Antilles. Affaiblie par les dissensions intestines, ruinée par les erreurs ou les concussions de ses gouvernans d'un jour, sans argent, sans crédit, la patrie de Pizarre et de Fernand Cortez n'a plus même assez de soldats pour maintenir l'ordre chez elle et réprimer les tentatives révolutionnaires des divers partis. Du nord au sud, la guerre civile désolant les provinces, et partout, dans le peuple, dans les administrations, jusque dans l'armée, la corruption, l'indiscipline et l'anarchie. Cela établi, est-il possible de mettre un terme à l'insurrection cubaine, si vivace, si lointaine aussi? Est-il possible surtout d'assujettir le pays après l'avoir vaincu? Les Espagnols eux-mêmes n'oseraient l'affirmer.

La situation des insurgés est en effet bien meilleure qu'elle ne peut sembler au premier abord. Ils n'occupent, il est vrai, qu'un tiers du pays, mais ils y sont certainement plus forts que ne l'est le gouvernement espagnol dans le reste de la colonie. Si celui-ci est maître des points stratégiques, ils ont pour eux l'avantage du climat, des retraites impénétrables, la sympathie des populations, et pour se recruter une pépinière de 150,000 insurgés latens qui depuis cinq ans maintient leur effectif à peu près sur le même pied et comble les vides faits dans leurs rangs. L'armée cubaine un moment compta une quarantaine de mille hommes plus ou moins armés; aujourd'hui, depuis le décret abolissant l'esclavage et la défection de plusieurs riches planteurs, elle est réduite à 10,000 ou 12,000 combattans environ. A tout prendre, ce nombre est très suffisant : les insurgés peuvent ainsi s'approvisionner et se nourrir plus facilement; d'ailleurs, tant qu'ils manqueront de navires pour tenir la mer et occuper les ports, sauf quelques cas particuliers, ils ne sauraient se hasarder bien loin. Qu'ils gardent seulement fermée l'entrée des districts orientaux, se tenant prêts à profiter de toute occasion. A l'heure qu'il est, il s'agit bien moins pour eux de vaincre l'adversaire que de l'user; mais déjà, sur le territoire soumis à ses ordres, le gouvernement insurrectionnel fonctionne régulièrement : il y a une chambre élective qui fait des lois, un pouvoir exécutif qui les applique, un corps judiciaire qui rend des arrêts; on annonçait dernièrement que le marquis de Santa-Lucia, un des membres les plus actifs de la junte cubaine de New-York, avait, en remplacement de Cespedes, été nommé président. Cette nouvelle, de source espagnole, mérite confirmation; elle prouverait en tout cas que Cespedes n'a rien perdu de son désintéressement et de son patriotisme. Maintenant qu'un événement imprévu, qu'une complication politique surgisse tout à coup soit en Europe, soit en Amérique, du jour au lendemain Cuba peut se trouver libre, et obtenir d'un trait de plume les droits qu'elle revendique par les armes depuis plus de six ans.

III.

Non moins que l'Espagne elle-même, la république des États-Unis est intéressée aux événemens et au sort futur de Cuba. Dans un livre très intéressant, très nourri, publié en 1869 à Paris sur la question des Antilles, M. Porfirio Valiente, Cubain lui-même et partisan de l'annexion, énumérait les diverses causes qui, selon lui, rendent cette solution nécessaire. Située à l'entrée du golfe du Mexique, à six heures de Key-West, à deux jours et demi des bouches du Mississipi, à quatre jours de New-York, l'île de Cuba au

point de vue géographique est une continuation du territoire des États-Unis. La mer américaine, que par habitude on appelle encore golfe du Mexique, baigne les côtes de cinq des états de l'Union; le grand fleuve du Mississipi arrose la moitié du continent nord américain, et constitue avec ses tributaires le système de navigation le plus vaste qui soit au monde; une flotte ennemie qui en temps de guerre tiendrait le port de La Havane porterait aux intérêts de tout ce pays un préjudice incalculable. D'autre part, avec ses 700 lieues de côtes, ses ports nombreux, ses forêts où abondent les bois de construction, Cuba, aux mains d'une nation maritime, doit devenir bien vite un magnifique arsenal. Qu'on songe après cela aux liens multiples que créent entre les deux peuples non pas seulement le fait du voisinage, mais les besoins commerciaux et les intérêts de tout genre, qu'on mesure la redoutable puissance de l'Union, ses forces immenses, l'attraction fatale que doit exercer un si grand état sur les états limitrophes plus petits, et l'on se croira peut-être en droit de conclure avec M. Valiente que les Antilles tôt ou tard seront américaines.

Un fait certain, c'est que depuis longues années déjà Cuba excite l'attention ou, pour mieux dire, les convoitises des hommes d'état américains. En 1823, consulté par le président Monroe sur la politique à suivre vis-à-vis des puissances européennes, l'illustre Jefferson, l'auteur de la déclaration de l'indépendance, répondit, parlant de Cuba, que l'acquisition de cette île lui semblait des plus utiles pour les États-Unis, qu'il fallait cependant éviter la guerre, s'en remettre aux circonstances, et pour le moment repousser sans faiblesse toute ingérence étrangère dans les affaires cisatlantiques. C'est ce programme, fidèlement suivi par les États-Unis, qui a pris le nom de « doctrine de Monroe » et se résume dans l'axiome fameux: l'Amérique aux Américains. Quelque temps après, Bolivar, le libérateur de l'Amérique du Sud, conçut le projet de former avec les anciennes colonies espagnoles une ligue où entreraient les Antilles, également délivrées; mais il trouva dans l'opposition du cabinet de Washington un obstacle insurmontable. Celui-ci voulait en effet réserver l'avenir; devenue membre de la ligue du sud, Cuba eût été perdue pour jamais. A la mort de Ferdinand VII, quand la guerre dynastique soulevée par don Carlos mit en danger le trône d'Isabelle II, le cabinet américain put croire un moment à la réalisation de ses vœux. En Espagne, les caisses étaient à sec, les besoins de la guerre immenses : on sonda le gouvernement de Madrid sur le prix qu'il exigerait pour la cession de Cuba; les négociations étaient en bonne voie, et la somme était à peu près fixée à 500 millions, quand une indiscrétion vint tout perdre : l'Angleterre, prévenue à temps, fit avorter le projet. En 1852 enfin, justement inquiète de l'avenir

de ses colonies, l'Espagne voulut, par l'entremise de la France et de l'Angleterre, obtenir des États-Unis qu'une convention formelle, conclue entre les trois puissances, lui assurât pour toujours la possession de Cuba. Aux notes diplomatiques qui lui furent transmises à ce sujet, M. Everett, ministre d'état, répondit que la question du sort de Cuba était, selon le président, purement américaine; pour le moment, l'incorporation de cette île aux États-Unis pouvait paraître aventureuse à cause de l'appoint qu'elle fournirait aux esclavagistes, mais elle était dans l'ordre naturel des choses... Sans doute le gouvernement américain reconnaît le droit actuel de l'Espagne sur sa colonie, il ne peut oublier pourtant que ce droit devra céder un jour à la nécessité fatale pour l'Union de posséder Cuba comme complément de son pouvoir et de son territoire, et même comme garantie de sécurité extérieure. « Il serait aussi facile, poursuivait M. Everett, de construire une digue entre la Floride et Cuba pour contenir le courant du golfe que de vouloir fixer la destinée de cette île, à présent et pour toujours, au moyen d'un traité comme celui dont il est question. »

Après une déclaration si franche et si nette, le gouvernement des États-Unis parut rentrer dans l'expectative; mais, s'il n'essayait pas par lui-même de provoquer un dénoûment jugé dès lors inévitable, du moins les particuliers ne se faisaient-ils aucun scrupule d'aider aux tentatives des annexionistes cubains. C'est d'un des ports de l'Union, nous l'avons vu, que sortirent les deux expéditions de Lopez. Bientôt d'ailleurs la triste issue de notre guerre du Mexique, la retraite précipitée de l'armée française, la mort de Maximilien et la chute de son éphémère empire devaient donner à la doctrine de Monroe l'importance et l'autorité d'un principe international. Lorsqu'enfin éclata la révolution cubaine de 1868, le peuple américain et le congrès lui-même ne cachèrent point pour quel parti étaient leurs vœux et leurs sympathies. La proclamation de la république à Madrid ne permit plus guère, il est vrai, d'intervenir ouvertement et d'accroître les embarras de la malheureuse Espagne. Et cependant quelle a été la conduite des États-Unis, sinon celle qu'ils reprochaient eux-mêmes aux Anglais lors de la guerre de la sécession? Que signifie l'embargo mis sans raison valable sur les trente canonnières espagnoles, alors que dès ce moment des croiseurs sous pavillon américain allaient porter aux insurgés d'utiles secours d'hommes et de munitions? New-York n'est-il pas le centre avoué de la propagande cubaine, le lieu d'où partent les publications, les protestations, les emprunts? Est-ce qu'au vu et au su de tous la junte insurrectionnelle ne recrute pas des soldats? Croit-on enfin que des expéditions comme celles du *Virginius* pourraient se renouveler souvent sans la tolérance tacite du gouverne-

ment fédéral? La cause des Cubains y a trouvé son avantage; mais, de bonne foi, cette politique des États-Unis est-elle désintéressée? Agissent-ils seulement par humanité, par sympathie pour les créoles, par amour de la justice et de la liberté? On les voit fortifier Key-West, à la pointe extrême de la Floride, d'où, avec La Havane, ils tiendraient la route de l'isthme; ils viennent de donner l'autorisation à une compagnie américaine d'acheter à Saint-Domingue tout un des côtés de la baie de Samana. D'après cela, il ne paraît point qu'ils aient renoncé sur les Antilles à leurs projets d'annexion; l'indépendance de Cuba, telle que l'entendent aujourd'hui les Cubains, doit rencontrer chez les hommes d'état américains peu de partisans, peut-être même croient-ils avoir assez attendu et ne cherchent-ils qu'un prétexte plus ou moins spécieux pour trancher à leur profit le débat entre l'Espagne et sa colonie. L'affaire du *Virginius* tendrait du moins à le prouver.

L'escadre espagnole des Antilles, de tout temps fort considérable, compte aujourd'hui, outre les canonnières, plus de vingt vaisseaux de guerre qui croisent continuellement dans les eaux de Cuba et s'opposent au débarquement des expéditions cubaines. Ces expéditions, frétées par la junte de New-York, partent toutes d'un des ports voisins : les passagers qui vont renforcer l'armée insurgée sont d'origine créole pour la plupart; quant à l'équipage, il est composé de matelots étrangers, allant au plus offrant et habitués à courir ces sortes d'aventures : ce sont les *flibustiers*. Le plus souvent, soit que les autorités du pays officiellement instruites retiennent le navire au départ, soit qu'il ne puisse forcer le blocus et qu'il se fasse arrêter en mer par les croiseurs ennemis, l'entreprise échoue misérablement; souvent encore, à peine débarqués, sans avoir eu le temps de gagner l'intérieur, les arrivans sont cernés sur la côte et paient de la vie leur audacieuse tentative. Cependant, malgré les déceptions, les périls, personne à New-York ne se décourage, et la junte trouve toujours des hommes et de l'argent. A l'heure qu'il est, elle possède plusieurs navires, employés uniquement à tromper la surveillance des Espagnols : c'est ce que les insurgés nomment pompeusement « leur marine. » L'un d'eux était le *Virginius*, vapeur à roues de 400 tonneaux, entièrement en fer; il avait été construit en Angleterre pour le compte des confédérés pendant la guerre de la sécession. Capturé par les fédéraux avec un chargement de coton lors de la prise de Mobile, il fut vendu aux enchères après la guerre et acheté sous main par les agens de l'insurrection cubaine, qui venait alors d'éclater. Il reprit aussitôt son aventureuse carrière, et ses voyages furent plusieurs fois heureux. Un Louisianais le commandait, Joseph Fry, qui s'était acquis dans ces parages par son audace et sa présence d'esprit une

véritable réputation. Le 4 octobre dernier, le *Virginius* quittait New-York à destination de Cuba; on fit voile d'abord pour Kingston, port de la Jamaïque, où le navire compléta la riche cargaison d'armes, de munitions, d'approvisionnemens de tout genre, qu'il s'agissait de débarquer secrètement sur la côte et de faire tenir aux insurgés : 150 hommes environ devaient escorter le convoi. Plus avisé que son collègue de New-York, le consul espagnol de Kingston eut vent de l'affaire et en informa le général Burriel, gouverneur de Santiago de Cuba. Celui-ci se hâte d'expédier à la recherche du flibustier la canonnière espagnole le *Tornado*, qui l'aperçoit le lendemain à 18 milles à peu près de la côte cubaine. Se voyant reconnu, le capitaine Fry fit force de voiles et de vapeur, car il n'était pas armé pour lutter contre un navire de guerre; mais le *Virginius* tenait la mer depuis plus d'un an : le mauvais état de sa coque lui avait fait perdre de sa vitesse d'autrefois et, pour comble de malechance, le combustible vint à manquer. Vainement on jeta à la mer les caisses d'armes et de munitions, autant pour alléger le navire que pour se débarrasser d'une cargaison suspecte, vainement on entassa dans les fourneaux les boiseries, les tonneaux défoncés, et jusqu'à des barils de lard qui se trouvaient à bord; l'Espagnol gagnait de vitesse, et après une poursuite de huit heures le *Virginius* dut amener son pavillon. Un moment encore, et il entrait dans les eaux anglaises de la Jamaïque, où il était sauvé. Le vainqueur rentra triomphalement avec sa prise dans le port de Santiago de Cuba.

Une cour martiale s'installa aussitôt à bord du *Tornado*. Tous les prisonniers furent jugés comme pirates, dix-huit seulement échappèrent à une sentence de mort, sur lesquels quatre ou cinq à peine, qui ignoraient évidemment le but de l'expédition, durent être remis en liberté. Les consuls étrangers eurent beau protester en faveur de leurs nationaux, le gouverneur Burriel n'attendit même pas la fin du procès pour commencer les fusillades. Voulait-il ainsi faire acte d'autorité et prévenir l'intervention du gouvernement? Cédait-il seulement à la pression des volontaires? Cela est encore possible; à La Havane, comme à Santiago, dit un correspondant américain, on fêta le massacre par des banquets, des bals, des sérénades, des courses de taureaux. A la première nouvelle de cette affaire, justement effrayé des conséquences qui pouvaient en résulter pour l'Espagne, M. Castelar avait envoyé de Madrid l'ordre formel de surseoir à toute exécution; mais l'interruption plus ou moins fortuite des communications télégraphiques entre La Havane et Santiago laissait pleine liberté d'action au général Burriel, et cinquante-sept exécutions avaient déjà eu lieu quand arriva la dépêche du gouvernement. Le capitaine du *Virginius*, ses officiers et trente-quatre hommes de l'équipage, Américains ou Anglais, se trouvaient au

nombre des fusillés; les autres étaient des Cubains, et parmi eux Jesus del Sol, Varona, deux noms illustrés dans la guerre de l'insurrection, un fils du général Quesada, Pedro Cespedes, le frère même du président. En Amérique cependant l'opinion s'émut; du nord au sud des États-Unis, ce ne fut qu'un cri de colère, une explosion unanime d'ardeur belliqueuse et patriotique : pas de ville, de village, qui n'eût son *indignation meeting;* déjà les journaux faisaient le calcul des frais que pouvait entraîner une expédition, et l'on ne parlait rien moins que de conquérir Cuba. De son côté, la presse anglaise demandait bien haut réparation.

Or en cette affaire l'Espagne avait-elle vraiment tous les torts? Sans doute il est douloureux pour l'humanité que de malheureux prisonniers aient été ainsi fusillés en masse après un procès sommaire, alors que la cruauté était au moins inutile; sans doute aussi le commandant espagnol a violé les lois internationales en capturant en pleine mer un navire étranger. Le *Virginius* naviguait sous pavillon américain; ses papiers, tous en règle, portaient le visa du consul américain de Kingston, et le but désigné du voyage était de transporter une troupe d'ouvriers à Costa-Rica, où s'exécutent en ce moment des travaux de chemin de fer. Ni l'Amérique ni l'Espagne n'ont jamais reconnu aux séparatistes cubains la qualité de belligérans; donc, en théorie, l'état de paix existe à Cuba, et le gouvernement espagnol ne peut hors des eaux de ses possessions exercer le droit de visite ou de saisie sur des vaisseaux étrangers. Malgré tout, et en vertu du même principe, la grande faute ici est au gouvernement fédéral, qui n'a pas su empêcher le départ d'une expédition militaire préparée sur son territoire et dirigée contre une puissance amie; quelles que soient ses sympathies secrètes pour la cause des séparatistes, tant qu'il ne les aura pas officiellement reconnus, il ne peut que voir en eux des rebelles et leur refuser tout appui, même le plus indirect, sous peine de faillir, comme il l'a fait envers l'Espagne, à ses devoirs internationaux. Enfin, à considérer les victimes, sont-elles toutes également dignes d'intérêt? Ces Américains, ces Anglais, engagés à prix d'or dans une lutte étrangère, méritent-ils de leurs nationaux tant de regrets et de larmes? Qu'ils n'aient rien su des projets de leur capitaine, c'est chose invraisemblable. Les manœuvres répétées du *Virginius*, ses nombreux voyages, son chargement même, la grande notoriété dont il jouissat dans les ports de l'Union, ne permettaient guère d'ignorer sa complicité avec les insurgés, et, sauf quelques matelots anglais embarqués à la Jamaïque au dernier moment, tout le monde à bord était évidemment renseigné sur le but caché de l'expédition. Ces gens-là savaient donc fort bien à quels dangers ils s'exposaient, mais ils y trouvaient leur profit et consentaient à courir la chance. La liberté

de Cuba leur importait assez peu. Quel droit auraient-ils à notre pitié? Les seuls à plaindre véritablement, ce ne sont pas les flibustiers, mercenaires perdus par l'appât du gain, ce sont les malheureux créoles qui, comme Cespedes, comme Varona, voulaient l'indépendance de leur pays et sont tombés martyrs d'une idée.

Quoi qu'il en soit, les États-Unis se déclaraient offensés; une note comminatoire fut envoyée au gouvernement de Madrid, réclamant la restitution immédiate du *Virginius* et la remise des prisonniers survivans en même temps qu'un salut au pavillon fédéral et le désaveu formel de tous les fonctionnaires compromis dans cette affaire. L'Espagne voulut d'abord s'en référer à un arbitrage; l'orgueil castillan s'irritait surtout, comme d'une condition humiliante, de cette clause du salut; la presse de Madrid s'emportait en vaines rodomontades et lançait contre l'ambassadeur américain, M. Sickles, les attaques les plus violentes. A Cuba, l'émotion n'était pas moins vive; les volontaires menaçaient de brûler le *Virginius* plutôt que de le rendre; ils se faisaient fort de soutenir la guerre à eux seuls, en dépit même de la métropole. Effrayé, le capitaine-général, M. Jovellar, demandait son rappel; mais l'Amérique, de son côté, pressait les préparatifs : elle avait mis sa flotte sur le pied de guerre, et quarante-trois navires avec six cent quarante-trois pièces d'artillerie étaient déjà prêts à prendre la mer. L'issue de la lutte n'était pas douteuse. Cédant à la nécessité, après avoir pris l'avis des cabinets européens et consulté en Espagne même les politiques des divers partis, M. Castelar déclara au nom de son gouvernement qu'il était prêt à en passer par toutes les exigences du peuple américain; mais il fallait encore ménager la susceptibilité des terribles volontaires : le *Virginius* fut conduit de La Havane à Bahia-Honda, sur la côte nord de Cuba, et là remis aux autorités fédérales. Force était dès lors aux États-Unis de se tenir pour satisfaits, et cependant ils n'ont pas dû sans dépit renoncer à cette magnifique occasion de saisir la précieuse Antille. Ce n'est certes pas la peur des dépenses qui les a pu retenir : une guerre contre l'Espagne n'eût été ni bien longue ni bien coûteuse; ce n'est pas non plus la crainte d'une intervention étrangère : les puissances européennes ont assez à faire chez elles sans s'engager de gaîté de cœur dans une question aussi lointaine et aussi redoutable; ce n'est pas davantage un sentiment de sympathie pour la république espagnole : la politique des *Yankees* n'a point de ces faiblesses; mais il fallait un ennemi, et au dernier moment, quand déjà ils partaient en guerre, l'ennemi leur a fait défaut. Peut-être avaient-ils compté sur l'intraitable orgueil espagnol pour envenimer les débats et rendre un conflit inévitable. D'ailleurs, s'ils parlaient bien haut de leur droit lésé, eux-mêmes, ce

semble, n'y croyaient guère : une fois résolus à la paix, avec une franchise un peu tardive ils n'ont fait aucune difficulté d'avouer que le *Virginius* avait indûment arboré le pavillon américain, l'attorney-général rendit même une déclaration conforme, et déjà les Espagnols s'apprêtaient à revendiquer leur prise; mais le trop fameux *steamer* venait précisément de sombrer par suite du mauvais état de sa coque, durant la traversée qu'il faisait de Cuba à New-York, sous la conduite d'un navire de guerre américain. Quelques-uns prétendent que des ordres partis de Washington auraient aidé à l'accident et coupé court ainsi à toute nouvelle complication. Pendant ce temps, à Madrid, M. Castelar, en qui l'orgueil national blessé cherchait un coupable et une victime, succombait sous le poids de l'impopularité que lui avaient value ses concessions nécessaires.

L'incident est vidé maintenant, mais il peut se représenter encore, et il se représentera sûrement, car tel est l'intérêt des États-Unis. Tant que la république fédérale a eu quelque chance de s'établir en Espagne, le gouvernement américain a pu croire aussi que la perle des Antilles se détacherait naturellement de la métropole et entrerait sans coup férir dans son système d'états; aujourd'hui cet espoir ne paraît plus permis. Qui sait si quelque jour, à bout de ménagemens et de patience, l'Américain n'ira pas brutalement rétablir à son profit l'ordre dans Cuba et y implanter le pavillon étoilé? De toute façon, rien ne saurait être plus funeste aux véritables intérêts des créoles qu'une intervention directe des États-Unis. Mieux leur vaudrait lutter dix ans encore, souffrir même un écrasement complet, tôt ou tard suivi de revanche, que d'être absorbés ainsi par la trop puissante confédération, et de payer de leur nationalité une liberté fictive. Comme on l'a dit plus d'une fois, « si la race espagnole opprime les races étrangères qu'elle rencontre sur son chemin, la race américaine les supprime. » Le créole n'a rien de commun avec le *Yankee*, ni le sang, ni la langue, ni les idées, ni les intérêts, ni les mœurs : grâce à l'énergie supérieure de l'Anglo-Saxon, à ses instincs plus pratiques, à l'entente plus grande qu'il a des affaires, les fils du pays seraient bientôt dans leur patrie même annihilés, supplantés, dépouillés. D'ailleurs il n'est idée si belle en principe qui ne souffre dans la pratique quelques imperfections. Ce grand corps de l'Union, si fort, si puissant, si solide, n'existe pas sans secousses et sans tiraillemens; trop souvent les légitimes intérêts du sud sont sacrifiés à la jalousie ou à la cupidité du nord, et les Cubains, leurs proches voisins, pourraient nous dire, pour le bien savoir, que tout n'est pas parfait encore dans la meilleure des républiques. Ayant avec les anciens états révoltés une grande communauté d'idées et de besoins, les Cubains auraient

comme eux à souffrir de l'omnipotence des fédéraux : mieux gouvernés que par l'Espagne, nous voulons le croire, mais beaucoup plus heureux ou beaucoup plus libres, non pas; ils l'ont eux-mêmes compris. Le parti annexioniste n'existe guère plus chez eux, et s'est fondu dans celui de l'indépendance absolue; sans cela, tout donne à penser que la république des États-Unis leur eût prêté un appui plus efficace encore et accordé le titre de belligérans; mais les insurgés ne combattent pas seulement pour changer de maîtres, ils veulent Cuba aux Cubains. Fiers de la résistance qu'ils opposent depuis six années à la métropole, ils s'imaginent complaisamment qu'ils pourraient tout aussi bien tenir tête aux plus redoutables ennemis; on peut affirmer du moins que, du jour où elle aurait mis la main sur Cuba, l'Amérique soulèverait contre elle dans le cœur des créoles les mêmes haines qu'ils nourrissent contre l'Espagnol, et, s'ils sont prêts aujourd'hui à profiter de la bonne volonté des États-Unis pour chasser les péninsulaires, ils saisiraient également une occasion pour se débarrasser des Américains.

La capture du *Virginius*, pas plus que celle de la goëlette *Guanahani*, du *Salvador* et de tant d'autres tombés aux mains des Espagnols, n'a porté un coup bien sensible à l'insurrection : plus que jamais les dons d'argent, les offres de service, affluent à New-York; à Cuba même il semble que les insurgés aient repris l'offensive, et aux dernières dépêches les journaux de La Havane signalaient plusieurs combats assez importans livrés dans le département central. Que va-t-il arriver? L'Espagne voudra-t-elle jamais s'avouer vaincue? Les États-Unis sauront-ils faire taire leur ambition et ne s'occuper de Cuba que pour la protéger? Même en ce cas, devenus libres, comment les créoles useraient-ils de leur liberté? On sait trop les mœurs politiques que l'Espagne laisse après elle, et qui sont comme la dernière et la plus terrible vengeance de la métropole vaincue sur ses colons émancipés. Cuba doit-elle, comme le Mexique et la Colombie, rester des années encore en proie au militarisme, à la guerre civile? La lutte contre l'Espagne, en se prolongeant, si elle a pu tremper les caractères et développer les énergies, aura aussi coûté au parti insurrectionnel bien des hommes sages et intelligens dont la perte se ferait cruellement sentir le jour où l'île, rendue à elle-même, voudrait jouir de son autonomie : on trouve plus facilement des soldats que des politiques. Enfin la question des noirs viendrait tout compliquer : comme, par la tolérance des autorités espagnoles, la traite s'est perpétuée jusqu'à ces derniers temps, il existe encore maintenant dans l'île bon nombre d'esclaves natifs d'Afrique et complétement barbares. Peut-on d'un jour à l'autre en faire des hommes libres? L'exemple de Saint-Domingue n'est guère rassu-

rant. N'est-il pas à craindre que les noirs de Cuba, eux aussi, à peine débarrassés de leurs fers, ne se réfugient dans les parties boisées et montagneuses de l'île pour y reprendre leur vie sauvage et de là semer la terreur dans tout le pays? La situation n'est donc pas sans périls, et il y aura sans doute pour les créoles une crise douloureuse à traverser; mais ils se trouvent dans des conditions bien meilleures que les autres états hispano-américains pour prospérer et grandir. La richesse de leur sol est proverbiale : « sèmes-y des cailloux, dit l'Espagnol, tu récolteras de l'or. » Malgré la guerre qui depuis 1868 ravage les deux tiers du pays, le chiffre de l'exportation annuelle s'est élevé à 500 millions de francs. Toutes les cultures, et les plus riches, le riz, le coton, le café, le tabac, y réussissent admirablement; néanmoins c'est encore le sucre qui donne les meilleurs produits : *à Cuba, le sucre est roi;* à lui seul, dans les bonnes années il a fourni pour 375 millions à l'exportation. Or un dixième de l'île à peine est aujourd'hui cultivé. La population, qui compte en tout de 16 à 1,800,000 âmes, blancs et noirs compris, pourrait facilement monter à plusieurs millions. Que le planteur cubain sache attirer de ce côté les travailleurs de tout pays, qu'il prenne les précautions nécessaires pour conjurer dans la mesure du possible les différentes maladies, choléra, vomito, fièvre jaune, qui effraient les Européens, à coup sûr les bras ne lui manqueront pas. La population nègre se fondrait bien vite dans les flots toujours croissans de l'immigration étrangère, et du même coup serait ainsi résolue la double question économique et sociale que va soulever l'abolition de l'esclavage. Quant à la question politique proprement dite, les trois Antilles espagnoles, Cuba, Porto-Rico, Saint-Domingue, unies par tant de liens, voudraient plus complétement encore fondre leur destinée. Cette solution compte de nombreux partisans parmi les patriotes des trois pays, et ils y voient pour eux une garantie de grandeur future et de sécurité. Quoi qu'il arrive d'ailleurs, que Cuba demeure isolée, ou qu'elle s'unisse à ses deux voisines et forme avec elles une république fédérative où son étendue, sa position, sa richesse, lui donneraient nécessairement la prépondérance, — pour peu qu'elle sache user prudemment de la liberté, elle semble appelée à un brillant avenir. A défaut d'autre titre, sa persévérance et son courage le lui ont presque mérité.

L. Louis-Lande.

L'ALCOOLISME

ET

L'ABSINTHISME

I.

L'abus des boissons fermentées est aussi ancien que le monde; mais l'extension que cet abus a prise, le caractère d'aggravation qu'il a revêtu, en ont fait une des calamités particulières de notre époque. L'homme d'aujourd'hui ne s'enivre pas seulement, comme l'homme d'autrefois, dans l'entraînement des repas, avec des liqueurs naturelles et généreuses, le vin, la bière ou le jus des fruits; il s'administre des préparations artificielles hors de table, à jeun, comme on use d'un poison ou d'une médecine que l'on veut rendre plus efficace. L'alcoolisme moderne est autre chose que la brutale et passagère intempérance du passé. Il en a tous les défauts : comme l'excès du vin, que l'Ecclésiaste défendait aux Hébreux, « il fait naître la colère et cause beaucoup de ruines; » mais il possède par surcroît des vices qui lui sont propres et une malignité inconnue des anciens. Des études médicales récentes ont mis hors de doute l'efficacité meurtrière du poison alcoolique et l'influence pernicieuse qu'il exerce sur l'organisme et sur l'intelligence de l'homme. C'est donc un fléau qui se manifeste à nous, un fléau nouveau, une production spontanée et caractéristique de notre civilisation. Une habitude si générale doit avoir un retentissement profond sur la condition morale, sociale ou physique de notre société : il est des momens de crise où cette action souterraine de l'alcoolisme éclate tout à coup au grand jour. Nous avons assisté, il y a trois ans, à une éruption de ce genre. A ce moment, le mal est devenu évident à tous les yeux; le guérir était le but de tous les efforts. Tout le monde a compris alors le rôle considérable que l'alcoolisme joue dans nos mœurs, tout le monde a prévu les dangers dont il menace l'avenir.

Maintenant que tout est rentré dans l'ordre et dans le repos, l'attention publique s'est tournée vers d'autres objets; mais la sollicitude des médecins ne devait pas s'endormir. Le 30 novembre 1871, l'Académie de Médecine faisait rédiger par un de ses membres, M. Bergeron, et répandre dans la presse un *Avis sur les dangers qu'entraîne l'abus des boissons alcooliques*. Cet avis émané du corps le plus compétent et le moins suspect de calculs étrangers s'adresse à tous les hommes qui dirigent des ouvriers, aux propriétaires d'usine, aux chefs d'ateliers, aux instituteurs d'adultes. En même temps, quelques députés, s'autorisant des idées exprimées à l'Académie, des vœux d'un grand nombre de conseils-généraux et du sentiment public, essayaient de provoquer au sein de l'assemblée nationale des mesures pour la répression de l'ivrognerie. Grâce à l'initiative intelligente d'un des médecins qui font partie de la chambre, M. Roussel, ces efforts ont abouti à l'adoption de la loi du 3 février 1873 contre l'ivresse publique. Le spectacle de l'ivrognerie sera désormais épargné à la masse de la population saine, si la loi porte les fruits qu'on en attend. On craignait les difficultés de l'application; mais l'expérience a prouvé que ces craintes étaient mal fondées. Dans les quatre mois qui ont suivi la mise en vigueur de la législation nouvelle, c'est-à-dire pendant les mois de février, mars, avril et mai 1873, la police a constaté, pour Paris seulement, 5,325 contraventions; les condamnations prononcées par les tribunaux de la Seine atteignent 4,253. Cette statistique est la justification et la meilleure preuve de la nécessité de la loi. Dans toute l'étendue de la France, l'application des mesures répressives n'a pas rencontré de plus grandes répugnances; les documens signalent seulement quelques petites communes, particulièrement en Bretagne, dont les maires, par des motifs plus ou moins avouables, montrent une complaisance illimitée pour les délinquans.

Mais cette loi elle-même n'est qu'un palliatif; elle couvre d'un manteau pudique les scandales de l'alcoolisme; elle n'en arrête pas les désordres. L'alcoolisme le plus redoutable n'est pas celui qui affecte la forme excessive de l'ivresse complète; c'est plutôt l'empoisonnement lent et insidieux du buveur qui ne tombe jamais, qui s'entretient dans une demi-ébriété continue en fractionnant la ration de spiritueux qu'il absorbe et en espaçant les prises. Celui-là, qui hausse les épaules devant son compagnon ivre-mort, ne se doute pas qu'il est plus malade que lui, et il n'a que dédains pour cette loi qui le visait et qui ne l'atteint pas.

Les promoteurs de la loi n'ont pas cru leur mission épuisée par ce premier résultat. Dès le 2 mars 1872, ils parvenaient à fonder une société de tempérance sur le modèle de celles qui existent déjà en Amérique et en Angleterre. Des hommes éminens, des philoso-

phes, des économistes, des administrateurs, s'adjoignaient aux honorables médecins qui avaient formé le noyau de l'*Association française contre l'abus des boissons alcooliques*. En moins de deux années, la société a pris un développement considérable; elle publie un bulletin, elle répand des brochures destinées à éclairer le public sur les dangers des spiritueux; elle agit sur les chefs d'industrie et sur les instituteurs, elle décerne des récompenses, elle provoque des mesures administratives et des améliorations dont notre pays tout entier devra lui être reconnaissant. — La société française a adopté un principe moins exclusif et moins radical que les associations étrangères : celles-ci poursuivent l'abstinence absolue des boissons alcooliques, vin, bière, liqueurs de toute espèce, et leur doctrine, connue d'abord sous le nom de *teetotalisme*, aujourd'hui sous celui de *néphalisme*, compte plus de 3 millions d'adhérens en Angleterre; mais elle n'aurait pas de chance d'être accueillie chez nous. La ligue française est seulement une ligue contre l'alcool; elle se propose un but pratique, celui d'encourager la substitution des boissons inoffensives et salutaires, comme le thé et le café, aux liqueurs spiritueuses, en dehors des repas, dans les réunions d'ouvriers, avant le travail ou après la journée finie. Elle accepte et préconise l'usage de la bière, surtout du vin naturel dont le titre alcoolique n'est pas exagéré par les pratiques du vinage; elle ne méconnaît point les qualités généreuses et hygiéniques d'un produit qui est en même temps l'un des élémens les plus importans de notre richesse nationale.

De fait, le vin ne se prête pas à un abus aussi facile que les liqueurs spiritueuses. Il ne renferme généralement qu'une proportion d'alcool assez faible, variant de 9 à 11 pour 100. La substance active et enivrante s'y trouve ainsi diluée et par conséquent atténuée dans ses effets; la dilution s'exagère encore, si le vin est pris pendant le repas et réparti dans toute la masse des alimens. L'effet toxique et pernicieux exige alors l'absorption de quantités assez considérables que l'estomac n'est pas toujours en humeur de supporter; il se révolte le plus souvent contre le surcroît qui lui est imposé. Il n'est pas aisé de dompter la répugnance de l'estomac et de devenir un grand buveur; c'est un art difficile, qui aux temps de la décadence romaine avait ses règles, ses pratiques et ses admirateurs. Peu de buveurs seraient capables aujourd'hui de l'exploit de ce Novellius Torquatus qui avait conquis la faveur de Tibère et le consulat en avalant d'un trait devant lui trois conges (9 litres 1/2) de vin de Falerne.

Un moyen aussi laborieux d'arriver à l'ivresse n'aurait pu convenir au génie moderne, qui simplifie tout. Par la distillation, il

sépare le principe enivrant que contient le vin, l'alcool, qui, teinté ou aromatisé de diverses façons, possède sous un volume plus faible une activité plus grande. L'alcool a les défauts du vin, il n'en a point les vertus. En effet, dans cette opération de la distillation, toutes les substances qui donnaient au vin une valeur hygiénique et alimentaire ont disparu; le tannin, les tartrates, les phosphates, les acides végétaux, sont restés comme résidus. La production des esprits de vin, tout en favorisant l'ivrognerie, n'aurait pas suffi à lui donner le développement qu'elle a pris, sans le concours d'une circonstance bien plus importante, la découverte des alcools de pomme de terre, de betterave, de riz, de seigle, de maïs. Les eaux-de-vie, le cognac, la fine champagne, l'armagnac, ont toujours été d'un prix élevé qui en empêchait la diffusion. Les alcools de grains au contraire n'ont qu'un prix avili, la production en est illimitée. Dès lors l'abus des spiritueux ne rencontrait plus d'obstacles; sans compter les dispositions morales du buveur et la puissance des habitudes vicieuses, tout conspirait à l'extension de l'alcoolisme : l'activité enivrante, l'abondance et le bon marché de la liqueur.

Cela même n'était pas encore assez. Les alcools, qui sont la base des liqueurs spiritueuses, s'y trouvent le plus souvent mélangés à des substances nuisibles par elles-mêmes : les unes, comme l'absinthe, y sont introduites à dessein; les autres, telles que les huiles empyreumatiques de l'eau-de-vie de betterave et de l'eau-de-vie de pomme de terre, y persistent malgré les efforts du fabricant. Ces principes possèdent une odeur extrêmement pénétrante; ils communiquent aux eaux-de-vie de grains une sorte de bouquet désagréable qui offense le goût le moins délicat. Le distillateur s'ingénie à le dissimuler par mille pratiques : il ne livre l'alcool à la consommation qu'après l'avoir mélangé, coupé, transformé en liqueurs, — le kirsch, le bitter, le genièvre, — dont l'amertume ou la force couvre tous les autres défauts. Si l'on en croit le témoignage des médecins, ces élémens accessoires seraient loin d'être innocens; ils contribueraient à revêtir l'ivresse d'un caractère plus terrible, ils expliqueraient la variété des formes qu'elle présente de nos jours et surtout la différence avec l'ivrognerie ancienne. On est tenté d'accepter cette manière de voir, si l'on tient compte des expériences et des observations récentes de M. Magnan (1), qui ont mis en lumière les propriétés toxiques de l'essence d'absinthe et les accidens qu'elle provoque chez beaucoup de buveurs. D'ailleurs on sait dans les centres vinicoles que les dégustateurs ne peuvent plus supporter impunément le même nombre d'expertises qu'à l'époque où les al-

(1) *Les diverses formes du délire alcoolique*, par le docteur Magnan, Paris 1874; Delahaye.

cools industriels n'étaient pas encore employés pour la consommation ou le vinage.

II.

Les anciens n'avaient pas su opérer la distillation du vin et en isoler la partie volatile et inflammable, l'esprit subtil et ardent si commun aujourd'hui sous le nom d'*esprit-de-vin*. La cornue et l'alambic sont des inventions du moyen âge; le premier alchimiste qui eut l'idée de soumettre dans ces appareils le vin à l'action du feu découvrit l'alcool : il fut le premier « bouilleur de cru. » On fait honneur de cette inspiration à Arnaud de Villeneuve, célèbre savant qui fut médecin de Pierre III d'Aragon vers l'an 1280; mais il est certain que celui-ci ne fit que vulgariser la préparation de cette substance, qu'il avait apprise en Espagne des médecins arabes. Il devint l'historien de cette « eau de vin » ou « eau de vigne, » *aqua vini*, *aqua vitis*, et il lui attribua, entre autres vertus merveilleuses, celles de guérir la plupart des maladies, « de retarder la vieillesse et de nourrir la jeunesse. » De là le surnom d'*eau-de-vie* donné à ce prétendu régénérateur de l'humanité, que plus tard et avec plus de raison les successeurs d'Arnaud appelèrent « l'eau de mort » ou le « démon alcool; » Guy Patin disait que cette eau inestimable faisait vivre ceux qui la vendaient, mais tuait ceux qui en usaient. Au milieu de tous ces débats, le nom arabe d'*alcool* a prévalu.

L'alcool a donc été introduit par les médecins, et comme un médicament des plus précieux. Malheureusement les maladies qu'il a causées sont plus nombreuses que celles qu'il a guéries; toutefois il a rendu des services. On l'a dit, il n'y a point de substances pernicieuses, il n'y a que des emplois pernicieux, et, comme le prétend Montaigne, « c'est nous qui corrompons par nostre maniement les choses qui d'elles-mêmes sont belles et bonnes. » Dans ces dernières années, une école médicale s'est fondée en Angleterre qui a tenté de systématiser l'usage de l'alcool et d'en faire une méthode de traitement général des maladies fébriles et inflammatoires. Le promoteur de ce mouvement, le médecin R. Bentley Todd, a résumé sa doctrine dans un ouvrage publié en 1860 à Londres, sous le titre de *Clinical Lectures*. Le traitement à l'alcool a été adopté en Allemagne; l'un des médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris, M. Béhier, l'a introduit dans la pratique française, et l'a employé avec succès dans les formes adynamiques de la fièvre typhoïde, de la pneumonie, dans les cas en un mot où il existe une dépression considérable des forces. Administré judicieusement, c'est-à-dire à doses fractionnées, l'alcool a pu produire ainsi les plus heureux résultats. La potion de Todd, qui n'est essentiellement qu'un mélange d'alcool et

d'eau, est définitivement entrée dans la thérapeutique habituelle de nos hôpitaux. — En résumé, l'alcool n'a jamais cessé d'appartenir à la médecine : autrefois par ses propriétés, aujourd'hui surtout par ses ravages. Il est comme la lance d'Achille, qui blessait par un côté et guérissait par l'autre. Recommandé jadis comme un remède, il est proscrit maintenant comme un poison, et on lui cherche à son tour un remède.

L'alcool s'est popularisé lentement dans notre pays. Jusqu'aux commencemens du XVIe siècle, il ne fut pas autre chose qu'une potion pharmaceutique dont la préparation était le monopole des apothicaires, qui partagèrent en 1514 leur privilége avec la corporation des vinaigriers. De celle-ci à son tour, vers la fin du règne de François Ier, sortit la corporation des distillateurs. Les distilleries se multiplièrent, mais avec lenteur, plutôt pour satisfaire aux demandes du commerce étranger qu'aux besoins intérieurs. L'eau-de-vie et les liqueurs qui en dérivent se faisaient accepter difficilement dans notre pays de soleil et de coteaux, où le vin est abondant et généreux. Si, au dire des historiens grecs et latins, nos pères les Gaulois ont été le premier peuple qui « s'adonna au vin, » nous avons été le dernier qui se soit adonné à l'alcool. Les distilleries, qui s'étaient répandues en France pendant le cours du XVIIe siècle, et dont les plus célèbres étaient celles de Nantes et de Strasbourg, exportaient la plus grande partie de leurs eaux-de-vie en Angleterre. Quelques liqueurs spiritueuses étaient cependant très appréciées sous le règne de Louis XIV, et le grand roi lui-même estimait fort le *rossolis*. C'était une liqueur d'origine italienne, où l'alcool était aromatisé par le suc d'une plante appelée *drosera* ou *rossolis*, c'est-à-dire *rosée du soleil*. Ce nom lui vient de ce qu'une espèce de suc transparent s'y dépose sur les feuilles en formant autour du limbe une couronne de gouttelettes. Les alchimistes, émerveillés des particularités que présentait cette plante, dont les cils glanduleux s'agitent quand on vient à les irriter, la tenaient en grand honneur et la faisaient entrer dans une multitude de préparations. C'est à ces souvenirs ou simplement à la mode que le rossolis dut probablement une faveur qu'il ne méritait guère : le suc de la plante est âcre, il possède même des propriétés nuisibles, et les prairies où le drosera est abondant sont réputées de mauvais pâturages. La liqueur favorite des gens de cour et des bourgeois pendant tout le XVIIe siècle, celle dont la vogue s'est prolongée le plus longtemps, fut le *ratafia*. On fabriquait plusieurs espèces de ratafia; la principale n'est autre chose que la préparation appelée aujourd'hui « liqueur de noyau. » Les conserves de fruits portaient aussi ce nom générique; mais de toutes ces boissons anodines on faisait peu d'abus, du moins en France.

Avec le XVIIIe siècle, l'eau-de-vie pénétra plus avant dans les habitudes, et l'on commence à signaler les excès qu'elle entraîne. Une des causes qui ont le plus contribué à la propager, c'est la guerre. Pour ce qui concerne l'Angleterre, le fait est hors de doute. Les soldats anglais avaient pris dès le XVIe siècle le goût du *brandwine* ou « vin brûlé » pendant leurs campagnes dans les Pays-Bas; en rentrant dans leurs foyers, ils conservèrent et répandirent l'usage de ce cordial, de ce *brandy* qui les avait mis en état de supporter les fatigues sans nombre auxquelles ils étaient exposés. Il en est de même aux États-Unis, où l'ivrognerie est un legs de la guerre de l'indépendance, à en croire le témoignage de Baird. Plus près de nous, les guerres de l'empire ont amené un résultat analogue. De notre temps enfin, la funeste passion de l'absinthe nous a été rapportée d'Afrique par nos soldats, et de l'armée s'est répandue ensuite dans une grande partie de la population. Cependant les origines du mal ne doivent pas être cherchées si loin; elles datent de l'exploitation dans notre pays des alcools de grains, c'est-à-dire de 1824. A ce moment, l'industrie de la distillation prit une extension considérable; elle devint même en peu d'années l'une des plus puissantes de la France. Le prix de l'alcool s'abaissa dans une proportion inconnue, et le pays tout entier fut inondé de ces liqueurs malsaines qui, après avoir imbibé jusqu'à la moelle les populations urbaines, se sont infiltrées ensuite jusqu'au fond des campagnes.

Depuis quarante années, la quantité d'eau-de-vie consommée en France a plus que doublé. La moyenne annuelle était de 1 litre par tête en 1831; en 1869, elle atteignait 2 litres 54. Le nombre des débitans de boissons s'élève, d'après les documens fournis par l'administration des contributions indirectes, au chiffre de 371,151. Il y a donc un débit par 100 habitans, et ce chiffre énorme est évidemment hors de proportion avec les besoins légitimes des populations. Dans cette quantité d'alcool absorbée, le cognac, le roi des alcools, intervient pour la plus faible part et seulement pour la consommation des classes aisées. A la campagne, les eaux-de-vie de betterave, les eaux-de-vie de marc, jouent le rôle principal; dans les villes, ces alcools crus ne conviennent plus aux exigences d'un goût raffiné. Les boissons en faveur sont : les *bitters*, macérations dans l'alcool de plantes aromatiques et amères, telles que l'aloès, la rhubarbe et la gentiane; les *vermouths*, infusions de plantes diverses et trop souvent avariées dans des vins blancs toujours alcooliques et quelquefois piqués. La recette en appartient aux officines. Enfin le breuvage le plus populaire, le *mêlé*, est obtenu par l'addition de cassis, d'anisette ou de liqueur de menthe.

Ce qui aggrave encore l'influence pernicieuse de ces boissons, ce sont les circonstances dans lesquelles on en fait usage; on les

boit à jeun, alors que l'estomac vide est plus sensible aux effets irritans et que l'absorption est plus facile et plus rapide. On ne saurait trop sévèrement condamner, au nom de l'hygiène, une des coutumes les plus chères aux ouvriers des champs comme de la ville, qui est d'ouvrir la journée par *le coup du réveil*, sous le bizarre prétexte de neutraliser les effets de la brume, de « chasser le brouillard, » ou de « tuer le ver. » Cette habitude déraisonnable est aussi l'une des plus efficaces à produire l'alcoolisme chronique avec son cortége habituel d'accidens. Les femmes elles-mêmes, dans certaines régions de la France, ne sont pas restées à l'abri de la funeste passion de l'ivrognerie. Un député du Nord réclamait l'an dernier l'interdiction de la vente des liqueurs fortes par les marchands de denrées alimentaires et d'épiceries. Bien des ménagères, paraît-il, vont boire chez l'épicier qui n'oseraient aller au cabaret. Dans certaines parties de la Bretagne, ce scrupule n'existe pas, et les cabarets sont fréquentés par les jeunes gens des deux sexes, sans avantage pour la morale, comme on le pense bien; aussi n'est-il pas rare, à la suite des foires et des kermesses, de trouver sur le bord des chemins et des sentiers des hommes et des femmes qui sont tombés là ivres-morts. Les femmes qui se livrent à ces excès sont heureusement une exception, telle qu'il en a pu exister dans tous les temps. Les Romains les punissaient sévèrement : au dire de Pline, une matrone fut condamnée à mourir de faim par son mari pour le seul crime d'avoir ouvert le sac qui contenait la clé du cellier.

L'abus des alcooliques n'existe pas seulement dans la classe ouvrière; il est presque aussi fréquent dans certaines catégories d'employés d'industrie et de commerce; il s'étend même jusque dans les classes plus aisées. Là les résultats funestes en sont retardés par une hygiène meilleure et une vie plus confortable; mais ils sont loin d'être entièrement conjurés. Beaucoup de dyspepsies, de gastralgies, chez les gens du monde, ont pour cause l'usage même modéré des liqueurs. Bien des gens enfin s'alcoolisent sans le savoir : ce sont des personnes d'une santé faible, qui sous prétexte d'activer une digestion languissante, de stimuler un estomac paresseux, font un usage déréglé de l'eau de mélisse des carmes, des élixirs, de la liqueur de vulnéraire. M. Magnan rappelle que bon nombre de malheureux ont éprouvé des accidens les plus graves de l'alcoolisme pendant le siége de Paris, pour avoir employé la soupe au vin comme principal appoint à leur maigre repas. Les individus chétifs, surmenés, mal nourris, sont d'une sensibilité extrême à l'action de l'alcoolisme. On a vu chez des convalescens, chez des personnes à santé chancelante, le simple usage de vin de quinquina ou de la potion de Todd amener des troubles digestifs, le tremblement, le délire avec hallucination. Il faut enfin citer parmi les vic-

times innocentes ces enfans en bas âge qui doivent des attaques de convulsions à l'intempérance de leurs nourrices.

Les conséquences désastreuses des abus alcooliques sont si multipliées qu'il serait impossible d'en tenter ici l'énumération. Aux moralistes incombe la charge de décrire toutes les défaillances que l'alcoolisme traîne après lui, la servitude et les misères qu'il engendre; il leur appartient de faire le procès à ce vice, qui est l'agent le plus actif de la détresse, de l'indigence et des désordres de toute espèce. La statistique permet de suivre, par la marche ascendante de la criminalité, les progrès de la consommation de l'alcool. Dans l'intervalle de 1850 à 1870, le nombre moyen des morts accidentelles dues à ce fléau a augmenté dans la proportion de 331 à 587; le nombre des suicides s'est élevé de 240 à 664. La folie alcoolique surtout s'est multipliée dans des proportions effrayantes; les médecins aliénistes, témoins de cette progression redoutable, ont été les premiers à pousser le cri d'alarme et à provoquer, contre les ravages de l'alcoolisme, la croisade actuelle. M. Lunier pour la France entière, MM. Bouchereau et Magnan pour le seul hospice de Bicêtre, ont montré que les cas d'aliénation mentale par excès alcooliques s'étaient élevés progressivement de 12 pour 100, chiffre de 1850, à 29 pour 100, chiffre de 1870. Si l'on considère le tableau des ravages qu'il exerce sur la santé de l'homme, ravages qui se prolongent jusque sur sa descendance, on reconnaîtra qu'une société qui ne se protégerait pas contre un pareil agent de destruction ne serait bientôt plus, comme on l'a dit, qu'une ruine vivante.

III.

Le mot d'*alcoolisme* a été introduit dans la langue médicale vers 1852 par un médecin suédois, M. Magnus Huss, pour résumer l'ensemble des symptômes pathologiques qu'entraîne l'abus de l'alcool. C'est que, pour les chirurgiens comme pour les médecins, l'ivrogne est un malade, et un malade à part, chez lequel tous les phénomènes morbides se présentent avec un aspect spécial et particulièrement grave. L'ivrognerie n'est donc point une simple infraction à la morale et à l'hygiène, c'est un empoisonnement véritable qui a ses formes, ses symptômes, ses accidens, ses complications, ses terminaisons, comme toute autre maladie. Les manifestations de l'alcoolisme sont aujourd'hui suffisamment connues : elles présentent une marche tout à fait caractéristique et une succession prévue. Les irrégularités qui subsistent encore trouveront leur explication quelque jour; il est permis de les attribuer aux substances qui sont mêlées à l'alcool dans les liqueurs spiritueuses, et qui superposent leur action propre à celle de cet agent. Des recherches récentes

donnent un appui expérimental à cette opinion, elles ont démontré en effet que l'essence mêlée à l'alcool dans la liqueur d'absinthe a une influence propre et détermine par elle-même des accidens que l'on avait à tort imputés à l'alcool. M. Magnan a su démêler par une analyse délicate la part qui revenait à l'une et à l'autre substance dans les troubles variés que l'on observe chez les buveurs d'absinthe. La conséquence est que l'on doit aujourd'hui distinguer l'empoisonnement par l'absinthe pure ou *absinthisme* de l'empoisonnement par l'alcool ou *alcoolisme*.

Si l'on connaît la plupart des phénomènes morbides qui constituent l'alcoolisme, on n'en connaît guère le mécanisme intime. On n'a qu'une idée vague de l'évolution que l'alcool subit dans l'organisme. On le suit jusqu'au moment où il entre dans le sang et s'y mélange : on le voit pénétrer avec le liquide sanguin dans la profondeur des tissus et s'y arrêter pendant quelque temps. Le buveur est donc imbibé d'alcool jusque dans l'intimité de ses fibres; l'expression « se noyer dans le vin » n'est pas une simple métaphore. L'alcool est ensuite éliminé par les émonctoires naturels. Le poumon renvoie à chaque expiration des bouffées de vapeurs alcooliques; une autre portion d'alcool prend la voie de la sueur ou de la salive; une autre encore disparaît par le rein. L'alcool ne reste donc pas dans l'organisme; il en sort après un court séjour, et c'est pendant ce séjour qu'il fait subir aux tissus des lésions dont les conséquences se développent, les unes immédiatement, les autres à plus longue échéance.

Est-ce tout l'alcool ingurgité qui disparaît ainsi, ou n'est-ce qu'une fraction, l'excès, le trop-plein? La substance sort-elle tout entière telle qu'elle est entrée, sans rien laisser dans l'organisme, qu'elle n'aurait fait que traverser, ou bien une certaine portion de cette substance se fixe-t-elle dans l'organisme pour participer aux échanges de la nutrition et de la respiration, comme font les véritables alimens? Les deux théories ont été soutenues et sont encore en présence. L'une, la doctrine que l'alcool est un aliment, est la doctrine ancienne, que Liebig et l'école chimique ont créée et soutenue : elle a régné sans conteste jusqu'à ces dernières années. Elle est d'accord avec le préjugé vulgaire qui veut que l'alcool soit l'agent nourricier par excellence, la source de force et de vigueur qui met l'homme en état de fournir aux plus rudes travaux; on a été jusqu'à le désigner comme « l'engrais véritable du corps et de l'intelligence. » Liebig soutenait non-seulement que l'alcool alimente l'organisme, il indiquait encore comment il l'alimente : c'était un aliment respiratoire, destiné à brûler dans l'économie pour en entretenir la température : l'alcool s'oxydait, il se transformait en aldéhyde, puis en acide acétique et acide oxalique, et finalement, par

une série de dédoublemens successifs, il aboutissait à l'acide carbonique et l'eau; il sortait alors, sous cette forme nouvelle, par la surface pulmonaire et retournait à l'atmosphère.

Les physiologistes reprochent aux chimistes de leur montrer les choses telles qu'elles pourraient être, mais non point telles qu'elles sont. C'est ici le cas. Rien de plus logique que l'explication précédente, rien de moins exact. La théorie de Liebig, sa division des alimens en alimens plastiques et alimens respiratoires, aujourd'hui battue en brèche de tous côtés, ne peut plus subsister. Pour ce qui concerne l'alcool, c'est en 1860 que le travail remarquable de MM. Lallemand, Perrin et Duroy vint attaquer de front la théorie classique. Ces observateurs ont trouvé l'alcool en nature dans le sang et dans le tissu des principaux organes; ils n'ont aperçu ni les produits intermédiaires de l'oxydation prétendue, ni les produits ultimes; la température du corps ne s'élève pas, et l'acide carbonique expiré n'augmente point. L'alcool, disent-ils, n'est donc pas un aliment : il ne subit point de transformations dans l'organisme; il s'élimine sans s'oxyder, après avoir séjourné dans les différens organes et provoqué par son seul contact les actions irritantes qui se manifestent par le délire de l'ivresse et les délabremens de l'alcoolisme chronique.

La discussion n'est pas encore close aujourd'hui. Il est probable qu'une très petite proportion d'alcool sert à l'alimentation, la plus grande étant éliminée en nature, comme le veut la théorie nouvelle. Le rôle alimentaire de cette substance se réduirait à peu de chose, sinon à rien : l'efficacité apparente de l'alcool pour apaiser la faim et la soif serait un effet nerveux dû principalement, sinon exclusivement, à la stimulation énergique qu'il exerce sur le cerveau. Ajoutons que la réputation stomachique et apéritive dont l'alcool jouit auprès des buveurs est tout aussi usurpée que sa réputation nutritive. A dose concentrée, M. Claude Bernard a montré que cette substance arrêtait toutes les sécrétions intestinales et suspendait la digestion. Aussi l'alcoolique invétéré mange-t-il très peu. Les journaux ont, l'an dernier, signalé la mort d'un ancien sous-officier d'artillerie adonné à l'absinthe; ce malheureux en était arrivé à ne plus prendre d'alimens que de loin en loin, et en si petite quantité que ses voisins l'avaient surnommé « l'homme qui ne mange pas. » Dans les vins, surtout dans les vins fins à bouquet, l'influence fâcheuse de l'alcool est combattue par celle des substances empyreumatiques et éthérées qui activent les sécrétions et précipitent la digestion. Dans les vins plats au contraire, l'action antistomachique subsiste seule et sans contre-poids.

Les désordres que l'alcool fait naître dans l'organisme qui lui est livré sont infiniment variés. Pour suivre ce long enchaînement

des troubles engendrés par la liqueur enivrante, il nous faut un fil conducteur. L'empoisonnement alcoolique commence à l'ivresse passagère, qui ne laissera point de traces, si elle n'est point suivie de rechutes : il aboutit à ces états irrémédiables qui sont la démence ou la paralysie générale. Entre ce commencement et cette fin, l'alcoolisme subit une série d'arrêts qui en marquent les étapes, arrêts nombreux qui donnent lieu à autant de formes morbides. Ces formes peuvent se réduire à trois états successifs, l'*alcoolisme passager* ou ivresse, qui guérit sans laisser de traces, l'*alcoolisme avéré*, qui est encore susceptible de guérison, mais qui s'accompagne du délire alcoolique et du *delirium tremens*, enfin l'*alcoolisme chronique*, mal à peu près sans remède. Telle est la série des échelons que devra parcourir le buveur incorrigible, à moins qu'une maladie intercurrente ne vienne brusquer le dénoûment fatal.

L'*alcoolisme passager*, c'est l'ivresse de l'homme habituellement sobre qui s'est abandonné à un excès. Que de formes variées ne semble-t-elle point revêtir! Cette variété n'est pourtant qu'une apparence, sous laquelle se retrouve une uniformité réelle. Après une période d'excitation légère, un phénomène qui est toujours le même se produit, la prostration, — prostration d'autant plus profonde que la quantité d'alcool absorbée a été plus forte. L'ivrogne tombe dans un sommeil de plomb, dans un état comateux d'où rien ne peut le tirer. Tandis qu'il « cuve son vin, » pour employer l'expression populaire, l'obtusion de ses sens est profonde, sa sensibilité est émoussée ou éteinte, sa température a baissé, ses fonctions languissent, sa vie est purement végétative. Voilà le véritable caractère de l'ivresse passagère aux yeux du physiologiste : l'identité de terminaison; le début présente également une grande constance. L'excitation, l'animation, la sensation de bien-être, la disposition de l'esprit vers les images gaies et riantes, le sentiment d'une vitalité plus intense qu'éprouve le buveur, font que l'homme qui a connu ces sensations est souvent entraîné à les rechercher de nouveau. Il se met ainsi à la poursuite d'un vain mirage, car, si cette période de début est constante, la durée en est très inégale; elle fait place à un nouvel état où se révèle, par la diversité des manifestations, la diversité des tempéramens et des circonstances. L'intelligence se voile; des combinaisons heurtées et discordantes, des conceptions bizarres, s'y pressent en foule ou s'y succèdent sans aucun lien logique, et dans cette incohérence un seul caractère commun réunit encore les idées débandées, c'est le lien émotionnel. Un même sentiment, tantôt la gaîté, tantôt la colère, tantôt la tristesse ou la sensiblerie, domine toutes les manifestations de l'ivrogne et leur imprime un cachet de ressemblance. Enfin l'exaltation fait place à la torpeur, et le buveur s'achemine rapidement vers l'état comateux, qui vient toujours ter-

miner la scène. Telle est la forme ordinaire de l'ivresse passagère; pendant tout le temps que l'habitude alcoolique ne sera point constituée, cette forme subsistera. Cependant quelques auteurs avaient déjà signalé des discordances dans les accidens de cette première période. MM. Motet, Marcé, Amory, Challand, avaient reconnu que l'ivresse de l'absinthe se présente avec un aspect souvent très particulier : l'essence mélangée à l'excipient alcoolique semblait produire une action toxique qui se greffait sur celle de l'alcool et la défigurait quelquefois. L'étude clinique, en confirmant M. Magnan dans cette idée d'une superposition d'effets chez les buveurs d'absinthe, lui suggéra des recherches expérimentales dont le résultat a été d'établir la forme d'empoisonnement appelée *absinthisme*.

Il fallait d'abord, parmi les symptômes cliniques produits par l'absinthe, distinguer ceux qui sont dus à la liqueur verte et ceux qui dépendent du dissolvant. Pour y arriver, on a enivré des chiens, des lapins, des cobayes, avec de l'alcool et avec de l'extrait d'absinthe isolément, puis on les a observés. L'ivresse du chien est l'ivresse même de l'homme. L'animal passe, lui aussi, par une période d'excitation légère, pendant laquelle il court en tout sens, il saute, il jappe, il aboie, il prodigue les caresses; au bout de quelque temps, il commence à tituber, ses pattes s'entre-croisent, le train de derrière fléchit et se dérobe, le regard est sans expression : l'hébétude arrive, les membres tombent dans une résolution complète. L'anéantissement est moins profond dans le sommeil ou dans la léthargie que dans cet état où le corps semble fluidifié et se prête comme une fourrure vide à toutes les formes qu'on veut lui donner. Si l'on a employé l'essence d'absinthe, le spectacle est tout différent. L'animal est pris d'une attaque véritable de convulsions. Les muscles du dos se contractent énergiquement, comme chez le tétanique, et courbent le corps en arc : les mâchoires sont serrées, les pattes étendues; c'est le premier stade. Puis tout à coup apparaissent des secousses brusques se succédant comme des décharges; les dents claquent et s'entrechoquent, la gueule se couvre d'écume, les yeux sont convulsés, la face est grimaçante, la langue est ensanglantée par les morsures qu'elle subit; c'est le tableau fidèle d'une attaque d'épilepsie avec les deux stades qu'elle présente chez l'homme. On retrouve chez l'animal jusqu'à cet état vertigineux, qui constitue « l'absence » ou « petit mal » de l'épileptique. Le chien, à certains momens, s'arrête tout à coup, les pattes raidies comme s'il essayait de s'affermir sur un terrain qui fuit, le cou tendu, la tête basse, l'œil morne, le regard vide ou absent. — Ainsi l'alcool fait tomber le chien dans la paralysie; l'absinthe le jette dans l'épilepsie.

Une telle violence d'action en une substance qui est la base d'un des liquides spiritueux les plus répandus ne mérite-t-elle pas d'at-

tirer l'attention des hommes qui sont chargés de veiller sur la santé publique? On sait que le nombre des malheureux épileptiques va croissant chaque année, et que d'autre part cette maladie a une origine héréditaire dans les habitudes alcooliques des parens. Ne serait-il pas possible que les buveurs d'absinthe fussent plus aptes encore que les buveurs d'alcool à transmettre ce vice à leur postérité? La transmission héréditaire dont les ivrognes possèdent le redoutable privilége n'est pas l'un des moindres dangers auxquels ils exposent la société; le mal qu'ils font ne disparaît pas avec eux : il se prolonge par une descendance de fous, d'idiots, de scrofuleux et d'épileptiques.

La liqueur d'absinthe est préparée par la macération à froid dans l'alcool des feuilles ou des sommités de la plante *artemisia absinthium*. On y fait intervenir également la badiane, l'anis, l'angélique, le *calamus aromaticus*, l'origan. La liqueur ainsi composée a été introduite par l'armée d'Afrique dans la population civile; la consommation, à Paris surtout, avait pris dans ces dernières années un développement énorme. Le danger de cet état de choses a provoqué des réclamations devant lesquelles les pouvoirs publics étaient d'abord restés sourds; mais, les nécessités budgétaires aidant, on s'est enfin décidé à prendre des mesures efficaces. La loi du 6 avril 1872 a frappé la liqueur d'absinthe du droit énorme de 195 francs l'hectolitre à Paris, et de 175 francs pour la province. De plus l'article 4 de cette loi interdit la fabrication de l'essence concentrée et en réserve la vente aux pharmaciens. Quelques personnes réclamaient une mesure plus radicale, la prohibition absolue; le conseil-général du Finistère en particulier émettait en 1872 le vœu que « le débit de l'absinthe fût formellement interdit. » Pourtant la situation s'est déjà améliorée sous l'influence du nouveau régime, et après un an d'exercice M. Bergeron annonçait à la société de tempérance que la consommation de la liqueur avait diminué de près de moitié à Paris.

Les excès alcooliques répétés constituent bientôt le buveur à l'état d'*alcoolique avéré*. Il entre dans la seconde période. Alors les organes, constamment imbibés par le poison, ont contracté des altérations profondes, l'individu n'est déjà plus le même. Aussi, dans ce second stade, un excès peut-il provoquer, au lieu de la simple ivresse, un phénomène nouveau, sans précédent jusque-là, le délire alcoolique ou le *delirium tremens*.

Certes il est triste que l'homme abdique sa raison pour se faire le jouet des conceptions délirantes qui hantent le cerveau d'un fou. Le mangeur d'opium trouve au moins dans les images riantes qui peuplent ses songes une sorte de compensation à son abrutissement; le délire alcoolique éveille seulement des impressions pénibles ou

repoussantes. Dans les premiers jours, les fausses images défilent sans interruption devant les yeux du malade : les hallucinations ne lui laissent ni repos ni trêve. Bientôt après les crises s'espacent; mais l'attaque délirante gagne alors en violence ce qu'elle perd en durée. Elle éclate souvent pendant la nuit, mais plus souvent encore à la tombée du jour, à ce moment crépusculaire que M. Baillarger a signalé depuis longtemps comme le plus favorable à l'éclosion des troubles hallucinatoires. Le malade voit des animaux, des rats, des chats, des fourmis, des insectes, des scorpions, des crapauds, qui courent autour de lui, sur lui; ce sont des araignées qui se glissent entre sa chair et sa peau, des vers qui rongent son corps, qu'il essaie de saisir, de rejeter loin de lui, en proie à la plus profonde anxiété; ce sont des griffes qui se plongent dans son dos, des bêtes froides et mouillées qui se traînent sur ses cuisses... Pendant que ces hallucinations traversent son cerveau, il est sans cesse en mouvement, il va, il vient, il court, il saisit à terre des objets imaginaires, il les rejette. En lui parlant d'une voix forte, on fixe son attention, et on écarte pour un instant les visions qui l'assiégent, mais elles reprennent bientôt leur empire. Dans son délire, il transforme toutes ses impressions en images effrayantes : le son de la cloche est un glas funèbre, les discours qu'on tient devant lui sont des reproches, des plaintes, des gémissemens, des prières d'un parent; un bruit de voix éloignées lui paraît une clameur tumultueuse, un appel de détresse. Il aperçoit des étincelles, des incendies, des émeutes, des batailles : des boules noires, qui prennent la forme d'animaux immondes, se détachent des murs, grandissent, se précipitent sur lui, rentrent dans la muraille. On massacre ses enfans sous ses yeux; lui-même, on le frappe, on le déchire. Ces exemples suffisent à faire comprendre le caractère terrifiant et la mobilité extrême des illusions délirantes et des perversions sensorielles de l'alcoolique. Les accès durent plus ou moins longtemps, se reproduisent plus ou moins souvent. D'ordinaire la guérison est possible, si le délire alcoolique reste simple et ne prend point les caractères du *delirium tremens*, qui présente un pronostic beaucoup plus sévère et entraîne fréquemment un dénoûment fatal.

Chez le buveur d'eau-de-vie, les attaques délirantes sont tardives, et il faut des mois, des années pour qu'elles apparaissent : chez le buveur d'absinthe, il suffit de quelques semaines ou même de quelques jours. Les conséquences de l'ivrognerie sont alors bien plus précoces. Lorsqu'un homme arrive après un petit nombre d'excès, avec une rapidité inusitée, aux accidens de l'alcoolisme avéré, aux hallucinations terrifiantes ou à l'épilepsie, on peut à coup sûr incriminer l'absinthe.

Le *delirium tremens* est aujourd'hui nettement distingué du dé-

lire alcoolique. Il en offre tous les symptômes : les hallucinations sensorielles, l'apparition des animaux immondes, les impressions d'épouvante; mais il possède en propre deux caractères : la fièvre appréciable seulement au thermomètre et le tremblement généralisé. La main de l'ivrogne tremble toujours; mais l'agitation ne se communique pas au corps tout entier. Le malheureux attaqué du *delirium tremens* est au contraire secoué par des frémissemens et des ondulations qui ne laissent pas un muscle en repos, et tandis que le délire simple est susceptible de guérison, le *delirium tremens* est le plus souvent mortel. Le buveur qui doit atteindre la troisième période de l'empoisonnement, l'*alcoolisme chronique*, ne présente que rarement les accidens suraigus du *delirium tremens* ou même du délire alcoolique simple; il arrive au terme fatal par une marche progressive et lente. Sa condamnation est pourtant certaine. Les ravages de l'alcoolisme, pour être latens, n'en sont pas moins pitoyables; ils se sont accomplis sans bruit, dans le silence de la vie végétative. Deux alternatives seulement s'ouvrent devant le malheureux alcoolisé : la dégénération graisseuse ou *stéatose*, qui le conduit à la démence, — ou l'irritation diffuse, la *sclérose*, qui le fait tomber dans la paralysie générale. Dans les deux cas, c'est une fin odieuse. Quel regret peut laisser aux parens ou aux spectateurs de ces lamentables maladies la catastrophe qui en est le dernier dénoûment? Avant d'être arrivée à ce terme extrême, la vie du vieil alcoolisé ne vaut déjà plus qu'on la pleure. Ce n'est plus un homme que cet être livré aux caprices de ses appétits instinctifs, dont l'imagination est morte, l'intelligence émoussée, le jugement incertain, le caractère hypocondriaque et indifférent. Son visage est défiguré par des éruptions, sa main est agitée par des tremblemens perpétuels, son pied est hésitant, sa démarche traînante; il est la proie de tous les maux.

C'est un miracle si, dans l'état de prédisposition morbide où le met sa déchéance physique, le buveur peut parvenir au terme de l'empoisonnement alcoolique. Non-seulement il est plus sujet aux maladies intercurrentes, mais celles-ci présentent chez lui un caractère spécial de gravité. M. Bergeron fait remarquer que, dans les épidémies de choléra, le chiffre des victimes atteignait toujours son maximum à la suite des grandes libations de la semaine, c'est-à-dire le mardi ou le mercredi. La fièvre typhoïde, la dyssenterie, la variole, sévissent de préférence sur les ivrognes. Le danger de toutes les maladies aiguës est augmenté chez eux par le délire fébrile. Enfin on a constaté les conséquences désastreuses de l'état d'ivresse, et à plus forte raison de l'alcoolisme confirmé, pour les hommes atteints de blessures. Les menaces du phlegmon, de l'érysipèle, de la gangrène, sont constamment suspendues sur eux, la cicatrisation de

la plaie ne se fait pas, la surface prend mauvais aspect. Il n'y a pas de blessure légère pour un ivrogne.

Les aliénistes ont depuis longtemps déjà distingué de l'alcoolisme une affection connue sous le nom de *dipsomanie*, que lui a imposé Hufeland. C'est la folie de l'intempérance : elle se manifeste par accès irrésistibles chez des personnes dont le caractère est au-dessus de tout soupçon et qui mènent la vie la plus rangée. La dipsomanie, perversion instinctive, n'a aucun rapport avec l'alcoolisme, simple empoisonnement; elle peut en être quelquefois le point de départ. Cette affection trahit à un haut degré l'influence héréditaire; c'est là qu'elle puise ses origines. L'alcoolisme aussi se continue à travers les générations, et même il peut revêtir par là un caractère tout nouveau de malignité. Le fils de l'ivrogne s'empoisonne avec des quantités d'alcool qui n'eussent pas même enivré le père; qu'il commette le moindre excès, et tout aussitôt le délire éclate. L'alcoolique ruine d'ailleurs la santé de sa descendance de bien d'autres façons. Il donne très fréquemment naissance à des idiots, des aliénés, des scrofuleux et des phthisiques. On a même soutenu, avec quelque raison plausible, que l'épilepsie ou les convulsions chez quelques enfans n'avaient pas d'autre cause que le simple état d'ivresse passagère des parens au moment de la conception. Un exemple cité par le docteur Morel semble bien propre à justifier ces assertions, c'est celui d'un ouvrier mort d'alcoolisme chronique en laissant sept enfans. Les deux premiers sont enlevés en bas âge par des convulsions; le troisième devient aliéné à vingt-deux ans; le quatrième essaie plusieurs fois de se suicider et finit par l'idiotie; le cinquième est irritable et misanthrope, sa sœur est hystérique; le septième seul est intelligent et d'un tempérament nerveux.

Nous avons esquissé à grands traits les tableaux des misères dont nous accable le fléau de l'alcoolisme. Il nous resterait à indiquer les remèdes qui peuvent combattre ce mal dévorant. Aux États-Unis, on a fondé des hôpitaux spéciaux (*Inebriate asylum*) pour « les frères tombés; » malheureusement, pour empêcher les frères de tomber, nous n'avons pas de secret. Il faudrait cependant que l'état se déshabituât de considérer l'exploitation de l'alcool comme une poule aux œufs d'or et qu'il cherchât sincèrement un moyen de dégrever le vin en frappant l'alcool. On pourrait aussi réduire le nombre des cabarets sans se soucier des réclamations intéressées qui se couvrent du pavillon de la liberté commerciale; mais une propagande morale comme celle qu'a commencée depuis deux ans l'*Association française contre l'abus des boissons alcooliques* nous paraît encore un instrument d'action plus efficace que toutes les mesures législatives ou fiscales. *Quid leges sine moribus?*

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1874.

S'il y a pour un pays des heures favorables où tout est simple, net et vivant, il y a des momens où tout est laborieux et difficile, où la politique, indécise et fatiguée, passe des agitations vaines à une sorte de stagnation. On a de la peine à s'ouvrir un chemin, à se tirer d'une discussion financière ou de la préparation d'une loi, à se décider et à faire tout ce qui serait sérieux. On se repose ou l'on se perd dans une délibération confuse et lente. Il n'y a que les vanités, les fantaisies, les passions futiles et opiniâtres des partis, qui montrent une activité toujours infatigable, qui se déploient avec leur égoïste et audacieuse candeur.

Qu'en est-il donc encore aujourd'hui? Les événemens sont rares, c'est tout au plus s'il y a des incidens. Tandis que l'assemblée vote consciencieusement des impôts ou que la commission des trente arrive à mettre au jour son projet de loi électorale, les journaux mâchent et remâchent d'éternelles polémiques sur l'éternelle conjonction des centres, sur l'organisation du septennat, sur la constitution de la seconde chambre. Les légitimistes s'ingénient à raconter les émouvantes histoires de ce qui se passe entre M. le comte de Chambord et ses amis, ou à se demander comment on pourrait supprimer le nom de la république en attendant mieux, — et les bonapartistes vont à Chislehurst pour saluer demain la majorité du prince impérial, toujours aussi en attendant mieux. Tout cela est fort naturel, à ce qu'il paraît, il ne s'agit que de ne pas faire trop de bruit. En même temps l'élu d'Avignon, M. Ledru-Rollin, introduit par un maître des cérémonies du radicalisme, fait son entrée dans l'assemblée sans que la terre ait tremblé de Paris à Versailles, sans qu'il y ait en vérité rien de changé, et un autre revenant qu'on croyait enseveli sous les ruines, M. Émile Ollivier, oui, M. Ollivier lui-même croit le moment venu de faire sa réapparition sur la scène par un coup de théâtre, par une fausse entrée à l'Académie française. Il y avait si longtemps qu'on n'avait parlé de M. Émile Ollivier, et l'Académie éprouvait un si pressant besoin de le recevoir, ne fût-ce que pour le complimenter

de la gloire qu'il a procurée à son pays! A travers ces incidens et ces diversions cependant la France reste avec ses intérêts et ses nécessités, avec son désir de voir se préciser une situation où elle puisse sans préoccupation et sans trouble se mettre à l'œuvre qui la touche désormais plus que toutes les autres, au rétablissement progressif de ses forces morales et matérielles.

Cette œuvre militaire, politique, financière, morale même, elle est assurément immense, et ce serait déjà beaucoup de l'entreprendre, de la mettre en bonne voie, après avoir délivré le pays des fléaux de la guerre étrangère et de la guerre civile. M. le vice-président du conseil retraçait justement hier encore une partie de ce patriotique programme qui devrait rester présent à toutes les pensées, qu'on ne peut espérer réaliser, si l'on ne s'y attache avec une certaine fixité et un certain ordre, en sachant éviter de se laisser détourner ou retenir par toute sorte de considérations où se mêlent incessamment les calculs inavoués, les préoccupations personnelles et les fantaisies excentriques. Sait-on ce qui démontre le mieux la nécessité d'une organisation constitutionnelle qui en finisse avec toutes les incertitudes? C'est que sans cela, avec la meilleure volonté, on tombe dans de véritables confusions, faute d'ordre et de direction. On ne sait pas toujours ce qu'on veut faire. Dès qu'on aborde une question, on semble s'aventurer dans un pays vague où l'on craint de s'avancer, où l'on se croit obligé de tenir compte à chaque pas des réticences des uns, des prétentions des autres, d'un inconnu que tout le monde réserve. Qu'en résulte-t-il? On met trois mois à étudier, à préparer un projet de loi électorale, sans s'apercevoir de l'incohérence qui éclate dès le premier article. On n'a songé qu'à une chambre des députés, sans s'inquiéter s'il y aura une autre assemblée, comment cette assemblée sera composée. Le rapporteur, M. Batbie, aurait, dit-on, exprimé la crainte que la loi nouvelle ne contentât personne. Ce n'est point impossible, c'est une œuvre assez composite où chaque membre de la commission a mis évidemment son mot, son arrière-pensée, sa préoccupation ou sa précaution.

On s'est proposé d'organiser, de moraliser le suffrage universel, de faire une loi conservatrice. Aura-t-on réussi? ne dépasse-t-on pas singulièrement le but? Qu'on exige des garanties pour la constatation du domicile, rien de mieux. Il faudrait pourtant prendre garde : avec ce luxe de formalités poussées jusqu'à la minutie, on agit quelquefois très aveuglément, on ne sait pas qui on élimine, on croit n'exclure que des électeurs qui seraient dangereux, et on exclut ceux à qui on donnerait un double vote, si on le pouvait. — On proscrit le mandat impératif, et on en fait une cause d'annulation du vote, soit encore : seulement on oublie de dire comment sera constatée l'existence de ce mandat, que les intéressés peuvent aisément dissimuler. La chambre sera-t-elle investie

du droit d'interpréter arbitrairement toutes les paroles d'un député à ses électeurs? — Le vote aura lieu par arrondissement, fort bien : c'est sans nul doute le meilleur moyen de mettre la vérité, la sincérité dans les élections, et de toutes les garanties conservatrices qu'on cherche celle-là est probablement la plus efficace; mais cela n'a pas suffi aux raffinés de la commission, il faut trouver mieux : on n'aura pas le droit d'être élu, si on n'est pas né dans le pays ou domicilié dans le département. La société ne sera sauvée que lorsqu'on aura dans une chambre la fleur des pois de tous les arrondissemens de France! Le secret de la restriction ou de la comédie, on ne le cache pas : on a peur de ce qu'on appelle les « candidatures plébiscitaires. » Allons, qu'on dise toute la vérité, on a voulu surtout se prémunir contre l'élection multiple d'un homme, et, si M. Thiers n'existait pas, on n'aurait sans doute jamais imaginé cette condition de l'indigénat pour les députés. L'inconvénient du projet nouveau, c'est qu'il est tout plein de ces arrière-pensées, de ces précautions inutiles ou puériles, sans compter qu'il est quelquefois d'une correction douteuse, et qu'on s'est probablement mépris en mettant dans un article que « tous les électeurs sont éligibles sans condition de cens, à l'âge de trente ans, *sauf ceux qui ont été députés.* » Les membres de l'assemblée actuelle ne sont donc plus éligibles! Est-ce là ce qu'on a voulu dire? La commission des trente s'est un peu égarée dans ses études, elle n'a pas vu qu'elle perdait bien du temps, sans compter son français, pour arriver à coordonner ces inventions, et qu'elle allait au hasard en séparant la loi électorale des autres projets constitutionnels, si bien qu'après trois mois on n'est pas plus avancé.

Avec ces incohérences et ces lenteurs, à quoi arrive-t-on? Pas plus tard qu'hier, M. le vice-président du conseil était obligé de proposer une prorogation des conseils municipaux, qui devraient être renouvelés le mois prochain et qui ne pourront l'être faute d'une loi organique qui n'est pas faite. On avait pris trois ans pour préparer cette loi, qui est à peine présentée d'hier par la commission de décentralisation, que l'assemblée aura maintenant à discuter. Il est évident que, si on n'en vient pas à mettre un peu d'ordre dans cet immense travail que M. le vice-président du conseil résumait l'autre jour, — lois constitutionnelles, loi municipale, loi de réorganisation militaire, budget de 1875, — si on ne se décide pas à tout simplifier et à commencer par le commencement, on risque de se débattre indéfiniment dans une confusion vaine; on s'expose à renouveler en tout et incessamment ce qui se passe dans cette discussion des impôts nouveaux qui se prolonge depuis plus de deux mois à travers les résistances, les contestations, les propositions improvisées et les motions de fantaisie. A chaque pas, la bataille se reproduit, tantôt sur les chèques, tantôt sur l'alcool ou sur les sucres, le lendemain sur le sel, et c'est toujours au fond la même chose : il s'agit de savoir sur quoi on rejettera le fardeau.

Un de ces derniers jours, à Londres, dans cette heureuse Angleterre à laquelle M. Gladstone laisse d'opulentes finances, le nouveau chancelier de l'échiquier, sir Statford Northcote, recevait une députation de brasseurs venant lui demander une diminution de la taxe sur la bière. « Bien, répondait avec bonne humeur le chancelier de l'échiquier, mais je viens de recevoir une députation d'agriculteurs me demandant de dégrever le malt et de charger la bière; qu'en pensez-vous? » Les brasseurs ne furent pas de cet avis. C'est l'éternelle histoire : la propriété veut généreusement imposer l'industrie, qui rejette le fardeau sur l'agriculture; le sucre se décharge sur le sel. Le malheur est que nous n'avons pas des excédans comme l'Angleterre, qu'il faut tout voter en définitive, parce qu'il faut faire face au déficit, et un des esprits les plus nets, les plus décidés de l'assemblée, M. Bocher, avait certes raison de le dire l'autre jour : « Il n'y a plus ni système ni rien; il n'y a plus maintenant qu'une règle, la nécessité; — plus qu'une mesure, la possibilité! » Tout est là en effet, il faut payer. Après cela, on peut certainement choisir entre les impôts, et puisque dans cette discussion même certains inventeurs ont déployé un tel luxe d'imagination, puisque M. de Belcastel et M. de Lorgeril se sont mis de la partie pour aider de leur génie M. le ministre des finances, pourquoi n'ont-ils pas proposé un impôt sur les titres, même sur les décorations civiles? Il y a en France bon nombre de titres, les uns fort légitimes, les autres de fantaisie, il y a encore plus de décorés de toute sorte. Pourquoi les uns et les autres ne paieraient-ils pas une redevance à l'état? Le travail, l'industrie, le commerce, tout paie, tout est soumis à la charge commune; c'est bien le moins qu'on demande à la vanité le prix des titres et des rubans dont elle se pare. Qu'on ne craigne point, elle ne se cachera pas pour se dérober à l'impôt, et même elle paiera deux fois plutôt qu'une pour se donner un bon air, pour n'être pas soupçonnée d'avoir des contrefaçons de décorations et de titres. Nous ne répondons pas que l'impôt fût encore bien productif; mais il produirait toujours autant que les taxes sur les pianos, sur les chapeaux et sur les photographies qu'on a proposées.

Au demeurant, après avoir passé par bien des détours, après s'être égarée dans bien des minuties ou bien des conflits d'intérêts, elle va finir, cette longue et confuse discussion; elle finit comme elle a commencé par un acte de soumission à la nécessité, par le vote résigné des impôts dont M. Magne a besoin pour remplir son trésor, qui est le trésor de la France. Elle laisse du moins une impression qui doit survivre au vote, c'est que tous ces impôts, qu'on a raison de voter, puisqu'ils sont nécessaires, ne sont cependant qu'un expédient d'une efficacité partielle et transitoire, c'est qu'il faudrait en venir, non pas à remanier dans son ensemble un système financier qui a démontré sa puissance, mais à revoir certaines parties, à chercher des ressources là où s'est créée une

richesse nouvelle. On est entré jusqu'à un certain point dans cette voie en adoptant dès ce moment une motion d'un député, M. Lanel, sur la taxation immédiate des terres défrichées, et en renvoyant à une commission spéciale une proposition plus étendue de M. Feray sur la révision des évaluations cadastrales. C'est incertain et difficile, assure-t-on. Y songez-vous? La révision du cadastre, l'arpentage, la peréquation, pour tout cela il faut du temps et de l'argent, on ne peut dans tous les cas compter là-dessus pour avoir des ressources immédiates. D'abord rien n'est assurément plus juste que ce qu'on propose, tout le monde en convient, et, s'il faut du temps, c'est une raison de plus pour se hâter, pour ne pas se laisser enchaîner par la routine, comme on l'a fait jusqu'ici, de façon à entendre répéter dans dix ans, dans quinze ans : il faut du temps!

Ces nécessités financières, elles sont la rançon cruelle, inexorable, d'événemens qui pèsent sur nous du poids de toutes leurs conséquences matérielles, politiques, morales, et qui resteront longtemps l'obsession de la France. M. Émile Ollivier a cru sans doute que ces événemens étaient assez oubliés et qu'après en avoir été le promoteur futile, après avoir passé trois années en Italie, il pouvait rentrer dans ce monde parisien où la foudre a passé. Si encore l'ancien garde des sceaux de l'empire était revenu simplement, modestement, sans bruit, comme il convenait à un homme chargé d'un tel fardeau! Mais non, le glorieux personnage ne peut pas agir ainsi, il semble n'avoir pas même le sentiment de sa situation, et du premier coup il a voulu donner une représentation nouvelle de sa vanité en faisant autour de sa réception à l'Académie française une sorte de tapage inattendu, provoquant et au bout du compte fort éphémère. A vrai dire, l'Académie française a un peu ce qu'elle mérite, elle a expié ici une vieille faute. Si elle avait réfléchi au mois d'avril 1870, au moment où elle s'est laissée aller à la tentation d'accorder ses suffrages à M. Émile Ollivier, alors garde des sceaux, chef du ministère du 2 janvier, elle aurait un peu plus hésité; elle se serait dit que, puisqu'elle n'avait pas à couronner un talent exceptionnel, puisqu'elle allait nommer tout simplement le ministre, elle devait au moins attendre la fin de la représentation et se donner le temps de savoir ce que c'était que ce premier ministre improvisé de la veille. Elle aurait été d'autant mieux fondée à ne pas aller trop vite qu'elle aurait pu remarquer facilement chez M. Ollivier, dans la plupart de ses actes, même dans ceux qu'on vantait le plus, comme dans ses discours, une inconsistance présomptueuse, un esprit aussi peu sûr que possible. L'Académie a cédé alors à la séduction, et elle l'a payé aujourd'hui en se voyant obligée de maintenir son droit et sa dignité devant les prétentions de celui qu'elle a eu la faiblesse d'élire il y a quatre ans.

Que s'est-il donc passé? M. Émile Ollivier, ayant à faire pour sa réception un discours sur Lamartine, qu'il remplace, a voulu condamner

l'Académie et le public de l'Académie à entendre l'éloge de l'empereur Napoléon III. Au fond c'est là toute la question, et comme M. Émile Ollivier, après une scène assez vive dans une commission, a mis une puérile hauteur à refuser de se rendre devant l'Académie tout entière, seule juge des atténuations qu'elle avait le droit de demander, la réception a été ajournée. L'Académie n'a fait assurément dans cette circonstance que ce qu'elle devait. Que M. Émile Ollivier eût tenu à rendre en passant un discret hommage au souverain qu'il a servi, qui l'a transformé en premier ministre, c'était son affaire. Qu'on cherche à mettre les coupables folies de l'empire sous la protection des malheurs qui en ont été l'expiation, on le peut encore; mais en vérité on semble oublier qu'il y a une sorte d'outrage public dans cette évocation complaisante et calculée de l'empire et de l'empereur devant une assemblée où l'intelligence française a ses représentans, devant une nation qui saigne encore par toutes ses blessures, qui se sent mutilée par le fait de l'empire et de l'empereur. M. Émile Ollivier lui-même se croit-il donc innocent de tous ces désastres? Et qu'on ne parle pas de persécution, de proscription, qu'on n'aille pas, par une comparaison au moins bizarre et disproportionnée, rappeler le nom de Chateaubriand à propos de M. Émile Ollivier! Chateaubriand était atteint par un acte autocratique de Napoléon Ier pour avoir voulu faire entendre une parole de liberté devant l'Académie; M. Émile Ollivier a été tout simplement invité à parler avec discrétion d'un souverain qui a laissé la France démembrée. Le nouvel académicien n'a pas voulu être reçu à ce prix, rien de mieux; il a donné ou laissé donner à son discours le genre de publicité qui lui convenait, soit encore; s'il ne sent pas sa situation, c'est son malheur. M. Émile Augier, dans la spirituelle réponse qui lui était destinée, et qui a été publiée aussi, lui a dit le vrai mot en s'arrêtant à son sujet au mois d'avril 1870. Après cela, M. Émile Ollivier est-il reçu? n'est-il pas reçu? Qu'il aille à l'Académie tant qu'il voudra et qu'on n'en parle plus!

Le voyage de l'empereur François-Joseph à Saint-Pétersbourg est donc un fait accompli. Les ressentimens sont éteints, les mauvais souvenirs sont effacés. Le souverain autrichien a été reçu avec éclat, fêté à la cour d'Alexandre II, entouré de marques de sympathie par la société russe, toujours prompte à suivre le mot d'ordre d'en haut. Il est allé au bal chez la grande-duchesse Marie, l'une des filles de l'empereur Nicolas, il a passé des revues et il a chassé : il a conquis tous les suffrages par ses exploits de chasseur, en tuant un ours d'une balle au front! Pendant ce temps, le prince Gortchakof et le comte Andrassy ont sans doute mis au net la politique des deux empires. Quelles seront maintenant les conséquences de ce voyage, de l'entrevue de François-Joseph et du tsar, du rapprochement des deux puissances? Évidemment c'est une réconciliation, ce n'est pas une coalition. On n'a pas partagé l'Orient,

on n'a pas menacé l'Occident. Le souverain autrichien est allé chercher à Saint-Pétersbourg, non une alliance active pour des desseins précis et arrêtés, mais une garantie de paix échangée au milieu des fêtes, dans un intérêt commun. C'est déjà beaucoup, puisque la situation extérieure de l'Autriche, dégagée de l'incessante préoccupation d'un conflit toujours possible entre les politiques des deux empires, en devient plus simple et plus aisée. N'y eût-il que ce résultat, il suffirait à l'Autriche, replacée dans des conditions de sécurité au centre de l'Europe, et libre de consacrer tous ses efforts à ses affaires intérieures. Aussi l'empereur François-Joseph est-il revenu, dit-on, visiblement satisfait de son voyage, gardant la meilleure impression de la brillante hospitalité qu'il a reçue à Saint-Pétersbourg. Il est revenu pour trouver en rentrant tous les tracas intérieurs de l'empire austro-hongrois, non pas précisément des difficultés comme il y en a eu quelquefois, mais une discussion parlementaire des plus sérieuses à Vienne, et une crise ministérielle à Pesth.

La discussion très animée, très vive, qui s'agite pour le moment dans le *Reichsrath* de Vienne, a trait à une question certainement des plus graves, aux lois confessionnelles proposées pour régler les nouveaux rapports de l'état et de l'église. L'Autriche est devenue une monarchie libérale; elle ne pouvait évidemment maintenir comme une loi souveraine un concordat signé avec Rome dans un temps de réaction absolutiste et cléricale. Le gouvernement autrichien ou cisleithan n'a nullement l'intention de suivre M. de Bismarck dans la guerre où il s'est engagé contre l'église catholique; il veut tout simplement remplacer un régime de prépondérance théocratique par un régime de garanties civiles, mettre l'action et les droits de l'église en rapport avec le caractère libéral des institutions nouvelles. C'est là l'objet des lois confessionnelles. Le ministre des cultes a nettement défini ces lois en disant qu'on veut, « non faire la guerre à l'église, mais régler ses relations, afin qu'elle puisse accomplir librement sa mission sans empiéter sur les droits de l'état, » et le chef du cabinet, le prince Auersperg, répondant à une menace de résistance, a déclaré qu'on ferait énergiquement respecter la législation nouvelle. C'est la même question qui s'agite partout, quoique dans une mesure et dans des conditions différentes. A Vienne, elle est plus qu'à demi résolue par une majorité considérable qui a déjà sanctionné une partie des propositions libérales et modérées soumises au *Reichsrath*, et le début, si vif qu'il soit, n'a rien qui puisse mettre en doute l'existence du ministère cisleithan.

Ce qui se passe à Pesth est d'un ordre différent, et la crise ministérielle que l'empereur François-Joseph a trouvée déjà flagrante à son retour de Pétersbourg tient en définitive à toute une situation qui va depuis quelques années en se compliquant, en s'aggravant. La Hongrie, après le premier essor qui a suivi la grande transaction de 1867, est

entrée dans une période laborieuse et difficile où tout a semblé se réunir contre elle. Des fléaux sont venus décimer sa population, les récoltes lui ont manqué, la crise financière de Vienne a fortement réagi à Pesth. Entraînée tout d'abord à des dépenses publiques excessives, à des entreprises industrielles démesurées, elle n'a pas tardé à subir les mécomptes qui suivent ces mouvemens mal réglés. On a fini par arriver à une condition économique des plus pénibles. Le pays souffre, les impôts ne rentrent pas, et l'état plie sous le poids d'un déficit qu'on ne sait comment combler. C'est là même le prétexte de la crise ministérielle qui s'est récemment déclarée; mais ce n'est que le prétexte ou du moins la cause apparente. La vraie raison est une sorte de décomposition des partis qui n'a fait que s'aggraver dans le parlement depuis deux ans, surtout depuis que la maladie a fait disparaître de la chambre et de la scène politique l'éminent patriote M. Deák, dont l'autorité a manqué tout à coup pour maintenir une majorité compacte.

Déjà, il y a un an, un des premiers symptômes de cette décomposition était la chute du comte Lonyay, qui avait succédé comme président du conseil au comte Andrassy et qui était lui-même remplacé par M. Szlavy. Depuis ce moment, soit qu'il n'ait pas eu l'ascendant nécessaire, soit qu'il ait été aux prises avec des difficultés politiques et financières insurmontables, M. Szlavy n'a pu gouverner que péniblement avec une majorité douteuse, travaillée par les rivalités personnelles et par l'esprit de coterie, toujours prête à lui échapper, et récemment il finissait même par ne plus trouver un ministre des finances pour remplacer celui qui venait de tomber victime du déficit. L'opposition elle-même du reste s'est décomposée comme la majorité. La division s'est mise au camp de la gauche modérée. L'un des deux principaux chefs, M. Ghyczy, est resté avec une fraction, l'autre, M. Koloman Tysza, s'est rapproché à demi de l'ancien parti Deák, sans se confondre encore avec lui. Le résultat, c'est que, si le ministère Szlavy a de la peine à vivre, il est vraiment assez difficile de le remplacer. Un ministère formé, présidé par M. Ghyczy ou par M. Tysza ne répondrait pas à la situation parlementaire et serait sans doute peu en mesure de faire face aux difficultés qui pèsent sur le pays, surtout aux difficultés financières, qu'une commission choisie dans tous les partis est chargée en ce moment d'étudier à fond pour trouver un remède au déficit.

Comment sortir de là? On a songé à diverses combinaisons. La première consisterait à former un ministère de coalition dont M. Szlavy resterait le président et où entreraient M. Ghyczy, M. Tisza. De cette façon on espérerait rallier une majorité composée des amis du ministère et des libéraux modérés; mais ce ministère de circonstance, d'expédient, serait vivement combattu par toute une fraction du parti Deák, par l'ancien président du conseil, M. de Lonyay, qui deviendrait un chef d'opposition redoutable, qui compte des adhérens nombreux groupés autour

de lui. M. de Lonyay lui-même a été mis en avant pour former un cabinet; mais M. de Lonyay, malgré une situation considérable, est resté peu populaire; il rencontrerait probablement aussitôt toutes les difficultés devant lesquelles il est tombé l'an dernier. Un autre nom des plus sérieux, des plus importans, a été enfin prononcé, celui du baron Paul Sennyey, qui a été dans le gouvernement de la Hongrie avant 1867 et qui n'a pas peu contribué à préparer les transformations de cette époque. C'est un homme d'autant d'intelligence que de courage, ayant les plus éminentes qualités pour exercer le pouvoir; mais le baron Sennyey, qui sera peut-être le premier ministre de demain, serait à peu près impossible aujourd'hui avec un parlement qui suspecte ses tendances et ses idées, qui verrait en lui un promoteur de réaction, un conservateur à outrance, et le premier acte d'un ministère Sennyey, aussi bien du reste que d'un ministère de Lonyay, devrait être de dissoudre la chambre actuelle; ce serait aller au-devant d'une crise qui rallumerait toutes les passions, qui deviendrait, comme toutes les crises d'élections en Hongrie, une lutte violente, peut-être non sans péril pour le pays. C'est dans ces conditions que l'empereur François-Joseph, roi de Hongrie, a trouvé les affaires à son retour de Pétersbourg, au moment où M. Szlavy s'est rendu à Vienne pour lui présenter la démission du cabinet. L'empereur ne s'est point hâté, il n'a point accepté d'abord la démission qu'on lui offrait; avant de rien décider, il a voulu aller à Pesth, il a même rendu visite à M. Deák dans sa retraite, et ce n'est sans doute qu'après avoir tout vu, après avoir laissé aux partis le temps de se mettre d'accord ou de proposer leurs combinaisons, qu'il prendra une résolution définitive.

La question ministérielle a été plus vivement enlevée en Angleterre, dans cette vieille patrie des mœurs et des traditions parlementaires; il est vrai qu'elle avait été nettement et souverainement tranchée d'avance par les élections. La fortune s'était prononcée, contre les libéraux et M. Gladstone, pour M. Disraeli et les conservateurs, à qui le scrutin donnait une majorité de plus de cinquante voix. La situation se trouvait fort simplifiée. M. Gladstone n'a pas laissé traîner la crise, il est allé aussitôt porter sa démission à la reine, et immédiatement s'est formé un nouveau ministère, où M. Disraeli a naturellement le poste de premier lord de la trésorerie, où entrent avec lui lord Derby comme chef du *foreign office,* le duc de Richmond avec la présidence du conseil privé, lord Cairns comme lord chancelier, le marquis de Salisbury comme ministre de l'Inde, M. Gathorne Hardy comme ministre de la guerre, M. Cross comme ministre de l'intérieur, sir Statford Northcote comme chancelier de l'échiquier. Le comte de Carnarvon, le comte de Malmesbury, lord John Manners, M. Ward Hunt, complètent le cabinet.

M. Disraeli du reste n'a pas laissé de montrer du tact, une ingénieuse habileté dans la manière dont il a composé le ministère et distribué les

portefeuilles. Ainsi le duc de Richmond semblait désigné pour le ministère de la guerre; mais il s'était montré dans la chambre des lords l'adversaire implacable des dernières réformes militaires, de la législation qui abolit l'achat des grades; on a évité de le placer au ministère de la guerre, où sa présence eût paru peut-être trop significative, presque menaçante, on l'a envoyé au conseil privé. Au premier abord, M. Gathorne Hardy aurait dû rentrer au ministère de l'intérieur, où il a déjà déployé de sérieuses aptitudes; mais M. Gathorne Hardy, dans des discussions économiques, s'est prononcé très vivement en faveur du capital contre certaines prétentions du travail. Or les ouvriers, qui sont maintenant armés du droit de suffrage, ont donné dans les dernières élections un assez large contingent au parti conservateur pour qu'on les ménage, et on a évité de replacer M. Gathorne Hardy au ministère de l'intérieur, on l'a envoyé au ministère de la guerre, où il va remplacer M. Cardwell. On a mis à l'intérieur un ami de lord Derby, M. Cross, qui a des opinions moins tranchées sur toutes les questions qui divisent les patrons et les ouvriers. M. Disraeli a voulu éviter toute apparence de préméditation réactionnaire. Les Anglais sont ainsi faits, un ministère conservateur ne songe pas à détruire ce qui a été réalisé par un ministère libéral, et le torysme s'est modifié singulièrement depuis trente ans; il a su se plier aux nécessités de l'époque, renoncer à l'inflexibilité de ses opinions les plus anciennes. Il ne dédaigne plus les classes populaires, et cette réforme électorale qui vient de lui profiter, c'est lui qui en a été il y a six ou sept ans sinon le promoteur, du moins l'exécuteur, après l'avoir reçue du cabinet libéral auquel il succédait alors.

Quelle sera maintenant la politique du ministère Disraeli? quelles chances de durée lui sont réservées? Il ne s'est manifesté jusqu'ici par aucun acte sérieux, pas même par le discours de la reine, qui n'a point été prononcé à l'ouverture du parlement le 5 mars, qui a été réservé, selon le vieil usage anglais, pour le moment où les ministres récemment nommés auront subi l'épreuve de la réélection. Tout dépendra sans doute de la politique qu'on suivra, des événemens qui pourront survenir. A ne voir que le début, M. Disraeli est aujourd'hui en possession d'une majorité disciplinée, compacte, de plus de cinquante voix en face d'adversaires divisés avant la bataille, plus divisés encore et découragés après leur défaite. M. Gladstone a tout d'abord à recomposer son armée, à la rallier avant de pouvoir profiter des circonstances favorables qui lui seront offertes. Au moment où il entre aux affaires du reste, le nouveau ministère se trouve délivré de cette guerre entreprise par le dernier cabinet sur les côtes d'Afrique contre les Achantis, et que M. Disraeli avait très vertement critiquée. L'expédition est maintenant accomplie et terminée. Le commandant en chef, sir Garnet Wolseley, vient d'annoncer sa victoire, et même un traité a été signé. Le com-

mandant anglais n'avait point hésité à s'engager avec sa petite armée dans l'intérieur du royaume barbare; il était arrivé jusqu'à la capitale, jusqu'à Coumassie, qu'il avait occupée. Le roi des Achantis s'était sauvé, mais il avait envoyé un officier avec la promesse de venir le lendemain pour conclure un traité. Il n'est pas venu, comptant sans doute laisser les Anglais se morfondre avec leur victoire inutile. Alors sir Garnet Wolseley a tout simplement réduit la ville en cendres. Il paraît que le roi nègre s'est laissé convaincre par cet argument de la force, puisqu'il a signé depuis un traité par lequel il consent au paiement d'une indemnité, à l'abandon de quelques postes de la côte aux Anglais et à l'abolition des sacrifices humains dans son royaume. L'expédition contre les Achantis finit comme la guerre d'Abyssinie, moins l'héroïsme du roi Théodoros, qui se tua dans sa capitale avant de la livrer. Elle est finie, et c'est là sans doute ce qu'il y a de plus heureux pour les Anglais.

L'Espagne, quant à elle, n'a point à faire des expéditions si lointaines; elle a la guerre chez elle, dans ses provinces. Elle est réduite à combattre, non un roi nègre, mais à se défendre contre un parti puissant qui est arrivé à disposer de forces assez considérables, qui a son prétendant à la couronne et qui depuis deux ans est sous les armes. La durée de cette lutte, les succès relatifs des carlistes, tiennent évidemment à la désorganisation où se débat ce malheureux pays depuis quelques années, depuis l'an dernier surtout. C'est le déchaînement de toutes les folies révolutionnaires qui a d'abord favorisé les carlistes en provoquant la dissolution de l'armée régulière; c'est l'insurrection socialiste du sud qui est venue ensuite aider aux progrès de la cause absolutiste dans le nord, en obligeant le gouvernement de Madrid à diviser le peu de forces qui lui restait. Le coup d'état du 2 janvier, qui a renvoyé les cortès et créé un nouveau gouvernement, a-t-il modifié sérieusement cette situation? Sans doute on a commencé à s'inquiéter un peu plus de la guerre du nord, on a rassemblé des forces, on a même envoyé un nouveau général, qu'on croyait plus habile, Moriones, pour diriger la campagne contre les carlistes. Malheureusement on s'est beaucoup plus occupé encore à Madrid de rivalités personnelles, de crises ministérielles, d'antagonismes d'influences.

Le fait est que depuis deux mois c'est une lutte permanente entre radicaux, conservateurs, républicains, s'agitant autour du gouvernement et dans l'intérieur du gouvernement. Qui aurait le dernier mot, la prépondérance resterait-elle aux radicaux ou aux conservateurs? Ferait-on un plébiscite pour transformer le général Serrano en lieutenant-général d'un royaume sans roi, en régent ou en président septennal, décennal de la république? C'était là ce dont on s'occupait, et pendant ce temps, les carlistes, gagnant du terrain, arrivaient à cerner Bilbao, à s'emparer

de l'embouchure du fleuve qui met la ville en communication avec la mer, et à organiser un véritable blocus. Dégager Bilbao au plus vite, c'était là ce que le général Moriones avait à faire, et on ne doutait pas plus de son succès que de son habileté. Après une feinte pour attirer une partie des bandes carlistes vers le sud des provinces, Moriones s'est transporté rapidement à Santander, et il s'est avancé vers Bilbao avec sa petite armée. Il avait une quinzaine de mille hommes avec de l'artillerie; il est arrivé non loin de la ville bloquée, à Somorostro. On était plein de confiance, on a commencé l'attaque des lignes carlistes. Deux jours de suite, on s'est acharné au combat et on a été repoussé; on a laissé sur le terrain plus d'un millier d'hommes, ce qui est certes beaucoup dans une guerre semblable. Un moment, la chute de Bilbao a paru inévitable. La ville, bombardée par les carlistes, a résisté néanmoins et elle résiste encore; seulement elle avait perdu l'espoir d'être secourue pour le moment. Une autre conséquence de l'affaire de Somorostro a été l'abandon de la capitale de la Biscaye, de Tolosa, par les forces régulières du général Loma, qui s'est retiré, avec tout ce qu'il avait, à Saint-Sébastien. La situation devenait critique.

L'échec de Moriones n'a eu qu'un bon résultat : il est allé secouer un peu tous les esprits à Madrid. On a senti le coup que porterait au gouvernement la chute de Bilbao. On a quelque peu renoncé, du moins en apparence et momentanément, aux petits jeux de la politique. Le général Serrano a pris le titre de président du pouvoir exécutif, et il est parti pour le nord avec l'amiral Topete, emmenant avec lui tout ce qu'il a pu réunir de forces. C'est maintenant le général Serrano qui dirige lui-même les opérations à la place de Moriones, malade et disgracié! Il est arrivé à Santander et est allé prendre le commandement. Quelle sera l'issue de la campagne nouvelle qui va s'ouvrir avec des forces accrues et des moyens de guerre plus considérables? Le choc sera évidemment décisif. Si Bilbao est délivrée, si les carlistes sont battus, tout ne sera pas fini; mais le coup sera moralement grave pour eux; il n'est point impossible que leurs bandes découragées ne se dispersent. Serrano a certainement bien des chances en sa faveur. S'il échouait cependant, le gouvernement de Madrid serait, lui aussi, fort atteint et bien menacé. Les carlistes, il est vrai, ne seraient pas beaucoup plus sûrs du succès définitif; même dans ce cas, ils auraient encore de la peine à dépasser l'Èbre, mais le nord tout entier leur appartiendrait. Ce serait un véritable péril pour l'Espagne, qui, en présence de cette cause absolutiste en armes, se trouverait avec un gouvernement battu, sans autorité morale. C'est à l'épée du général Serrano de trancher ce nœud redoutable.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

LA NOSTALGIE (1).

Les grands déplacemens temporaires de population qu'a provoqués la dernière guerre ont rappelé l'attention des médecins sur une maladie très bizarre, la *nostalgie* ou mal du pays, dont il s'est présenté, surtout parmi les mobiles rassemblés à Paris pendant le siége, des cas extrêmement curieux. Le mal du pays est en effet une vraie maladie, déterminant un ensemble de symptômes et de perturbations d'un caractère fort net, une maladie d'autant plus réelle qu'elle se termine souvent par la mort. Un médecin distingué, qui a eu occasion naguère, comme officier de santé de la marine, et plus récemment comme chef d'une des grandes ambulances de Paris, d'étudier de près la nostalgie, M. le docteur Benoist de La Grandière, a publié sur ce sujet un mémoire qui va nous fournir quelques faits intéressans.

Sauvage caractérise la nostalgie en quatre mots : *morositas, pervigilio, anorexia, asthenia*, ce qui veut dire : tristesse, insomnie, inappétence, faiblesse. Le nostalgique perd d'abord sa gaîté, son énergie, et recherche l'isolement pour s'abandonner à l'idée fixe qui le poursuit, l'idée de son pays. Il transforme, embellit les souvenirs qui se rattachent aux lieux où il a été élevé, et s'en crée un monde idéal dans lequel son imagination s'enferme si obstinément qu'il est impossible de l'en faire sortir. Il fuit les personnes qu'il aimait le mieux, repousse les distractions et s'irrite quand on cherche à le consoler. Cette certitude imaginaire qu'il a de ne plus revoir son pays, et le regret qu'il en éprouve, déterminent chez lui des troubles fonctionnels qui finissent par envahir toute l'économie. Les traits de son visage s'altèrent, ses yeux sont fixes et inanimés, sa physionomie exprime la stupeur; puis ses mouvemens se ralentissent et attestent une pénible indécision de la volonté. L'anémie survient, la peau devient sèche et terreuse, les muqueuses se décolorent, les sécrétions diminuent, le pouls tombe, des troubles circulatoires apparaissent. Du côté des fonctions digestives, la

(1) Diverses circonstances nous ont empêchés de publier plus tôt la notice qu'on va lire et qui était entre nos mains depuis quelque temps déjà. C'est la dernière que nous ait remise un de nos plus sympathiques collaborateurs, qu'une mort soudaine a enlevé prématurément à ses amis le 2 janvier, à l'âge de vingt-six ans. Né à Belfort en 1847, M. Fernand Papillon avait su très jeune encore acquérir une juste réputation de savant et d'écrivain. Nos lecteurs se rappellent les études où il traitait, avec une réelle compétence et en les prenant de haut, les questions scientifiques à l'ordre du jour; la plupart de ces essais ont été réunis par lui, un mois avant sa mort, dans un volume intitulé *la Nature et la vie*.

perturbation n'est pas moins profonde; comme le malade ne mange presque plus, on voit apparaître des embarras gastriques. Chez les femmes, la chlorose se déclare avec son cortége habituel de névropathies variées, elles négligent leur toilette et toutes leurs passions, y compris la coquetterie; puis viennent des frissons irréguliers, des sueurs nocturnes; c'est ce que Broussais appelait la *fièvre hectique*, et Lorry la *phthisie sèche* des mélancoliques. Enfin le malade meurt avec son intelligence et en soupirant encore après le pays qu'il ne reverra plus! Ce qui caractérise principalement cette névrose, c'est que le malade sait qu'il mourra. Il arrive souvent que les nostalgiques se laissent mourir de faim ou se tuent.

La nostalgie atteint surtout les adolescens et les jeunes gens, et frappe indistinctement tous les tempéramens. C'est le plus souvent parmi les militaires qu'on l'observe. Pendant les grandes guerres de la révolution et de l'empire, elle a souvent régné épidémiquement et exercé de grands ravages dans nos armées. Desgenettes raconte qu'à Saint-Jean-d'Acre elle vint compliquer la peste et la rendre encore plus meurtrière. A bord des pontons de Cadix et de Plymouth, où furent jetés après la capitulation de Baylen les soldats du général Dupont, elle tua autant de Français que la fièvre jaune. En Pologne, en Russie, elle aggrava toutes les autres épidémies. Michel Lévy rapporte qu'en 1831 le 21e régiment d'infanterie légère, alors en Morée, reçut un grand nombre de jeunes recrues corses, dont plusieurs succombèrent à la nostalgie, à l'hôpital de Navarin.

Pendant la dernière guerre, la nostalgie a fait de nombreuses victimes parmi nos infortunés prisonniers disséminés dans toute l'Allemagne. Elle a frappé les militaires et les mobiles pendant le siége de Paris, surtout vers la fin du siége, au moment où les revers successifs et les souffrances commençaient d'abattre les organisations les plus robustes. Plusieurs des cas de nostalgie observés alors dans les hôpitaux et les ambulances faisaient vraiment mal à voir. En voici un dont nous avons été témoin. Le 4 janvier 1871, le jeune marquis de R....., âgé de vingt-quatre ans, mobile du Finistère, entrait à l'hôpital militaire de Bicêtre. Il avait une varioloïde légère et une bronchite dont la guérison était sûre et eut lieu effectivement. Cependant ce mal l'inquiétait peu; il était en proie à d'autres préoccupations. Il mangeait à peine, et passait son temps à prier et à pleurer, repoussant tout divertissement et toute consolation. Le 10 janvier, tout symptôme pathologique avait disparu, mais le dépérissement avait tellement augmenté, la dépression morale du malade était si inquiétante, que le médecin de la salle crut devoir l'admonester paternellement. On plaça près de lui deux soldats et un infirmier qui l'entretenaient constamment de son pays et de sa famille, en breton. Tous ces moyens échouèrent. Le 16, interrogé à nou-

veau par le médecin, le jeune malade soupira amèrement et dit, les larmes aux yeux, à peu près ce qui suit : « C'est fini, je le sens bien, je vais mourir, vous ne pourrez pas m'en empêcher. Je n'avais jamais quitté la Bretagne, j'étais content, j'étais riche, j'étais heureux; mon père est mort sans m'avoir jamais grondé et m'a laissé faire tout ce que j'ai voulu ; j'ai refusé d'aller au collége, et mon éducation s'est faite au château; j'ai grandi, élevé et instruit par le curé, et j'ai mené la vie insouciante, honnête et pure d'un gentilhomme breton. Qui m'eût dit que je quitterais jamais le Finistère et que je viendrais mourir sur un lit d'hôpital à la porte de Paris! J'ai bien senti, le jour de mon départ de la Bretagne, que c'en était fait de moi. J'étais à Villiers, à Champigny, j'ai fait comme les autres, je me suis battu, mais Dieu n'a pas voulu de moi. Il a voulu m'éprouver davantage, et je respecte sa sainte volonté. Si vous saviez comme je souffre! Ne plus revoir mon château, les bois, les troupeaux, mon cheval et mes chiens! Que Dieu abrége ma souffrance et qu'il me pardonne ma faiblesse!.. Comme le canon gronde fort ce matin, ne restez pas ici, la salle va s'écrouler, ma dernière heure est proche, et je vais me préparer à mourir en bon chrétien... » Le 23 janvier, le malade a le pouls à 110, la peau sèche, l'œil brillant, du délire, et il meurt le 28 à dix heures du matin.

M. Benoist de La Grandière donne sur la nostalgie chez les différens peuples des détails bien curieux. Les Français, justement parce qu'ils sont plus que tous les autres attachés à leur pays et éprouvent une véritable répugnance à s'expatrier, sont aussi ceux que la nostalgie atteint de préférence. Les habitans des départemens de l'ouest, surtout les Bretons, puis des provinces méridionales et de la Corse, y sont particulièrement prédisposés. La vie si religieuse, les mœurs si invariables, les coutumes si caractéristiques qui se sont perpétuées en Bretagne créent entre le sol et l'habitant de la vieille Armorique des liens qui ne se relâchent pas impunément. — Les Suisses aussi aiment beaucoup leur pays et ne s'en éloignent qu'avec regret. La nostalgie n'est pas rare en Italie, surtout depuis que les conscrits sont transportés d'une extrémité à l'autre du royaume. De 1867 à 1870, l'armée italienne a présenté un total de 203 cas de nostalgie essentielle, dont 8 décès. Les Anglais et les Allemands émigrent plus volontiers. Les Anglais surtout sont préservés de la nostalgie par leur esprit aventureux, et l'on peut dire que la patrie est pour eux partout où flotte le drapeau britannique. Le caractère cosmopolite des Allemands est moins prononcé. Pendant la dernière guerre, la nostalgie a fait d'assez nombreuses victimes parmi les soldats de la landwehr; dans une récente excursion en Alsace, j'ai pu m'assurer qu'elle atteignait les soldats de Silésie et de Poméranie.

Sagar dit qu'on aime d'autant plus son pays qu'on est plus près de l'état de nature. Cela est très vrai. Les sauvages, les hommes des ci-

vilisations les plus grossières, des climats les plus désolés, ne les quittent qu'avec chagrin. M. Foissac rapporte qu'un Lapon amené en Pologne, où il était entouré de soins, fut pris d'une tristesse insurmontable et finit par se sauver pour regagner son inclémente patrie. Des Groënlandais qui avaient été transportés en Danemark bravèrent une mort certaine en s'exposant dans de frêles canots pour traverser la mer qui les séparait de leur pays. Des faits analogues ont été observés parmi les Indiens de l'Amérique du Nord. Alibert cite l'histoire d'une jeune Indienne, Couramé, recueillie dans une forêt, puis adoptée par une famille opulente. « Ramenez-moi, s'écriait-elle, ramenez-moi au pays où je suis née! Oh! ma mère, suis-je donc oubliée de toi? » Couramé languissait, se desséchait. Un beau jour, ayant aperçu des Indiens de sa tribu, elle s'enfuit avec eux. — Singulière affinité que cet attachement invincible de l'homme pour le sol, le ciel, les aspects de la région circonscrite où s'est écoulée son enfance! Quel argument contre nos philosophes internationaux et humanitaires!

Qu'est-ce donc que cette singulière maladie? La plupart des médecins en ont fait une variété, une forme de la folie, une sorte de manie ou de mélancolie. M. Benoist de La Grandière ne la considère pas ainsi; il y voit une névrose des organes de l'imagination et de la mémoire. Les différences fort nettes qu'il établit entre la nostalgie et les autres genres de démence justifient sa manière de voir. En effet, le nostalgique n'a pas d'idées insensées ou extravagantes comme les fous. Il ne s'imagine pas être possédé du démon, ni changé en loup ou en chien. Il n'est pas dominé, comme les mélancoliques, par la crainte ou la terreur d'un mal imaginaire. D'autre part les maniaques et les hypocondriaques se portent bien en général; malgré le désordre de leurs idées, ils conservent leurs forces et leur embonpoint. La tristesse profonde du nostalgique a au contraire pour premier résultat d'altérer chez lui les fonctions nutritives, et de provoquer des perturbations souvent mortelles. Les états divers de démence sont héréditaires, la nostalgie ne l'est jamais. Enfin ce qui caractérise surtout cette affection, c'est qu'on peut la guérir à coup sûr quand les troubles qu'elle a déterminés n'ont pas encore compromis la santé; il suffit de rendre le nostalgique à sa famille. Au contraire essayez de satisfaire les idées de grandeur ou de richesse d'un fou ambitieux, le trouble de sa raison, loin d'en être diminué, ne fera que s'accroître.

Quoi qu'il en soit, il n'y a qu'un moyen de guérir cet infortuné que l'amour du pays dévore et tue, c'est de le renvoyer dans son pays. Quand un tel remède n'est pas possible, et malheureusement il ne l'est pas souvent, la thérapeutique de la nostalgie se réduit à des palliatifs purement moraux et hygiéniques. Tout d'abord le devoir des médecins, partout où les causes de nostalgie semblent imminentes, est d'agir de

façon à en prévenir la fatale influence. Pour cela, il importe d'occuper activement, de distraire par tous les moyens possibles les soldats et les marins qu'on éloigne de leur pays. Il paraît d'ailleurs prouvé que la nostalgie est beaucoup moins fréquente dans la marine que dans l'armée de terre, et cela tient probablement à la sollicitude avec laquelle les officiers de marine s'efforcent de pourvoir à l'amusement des matelots et de les prémunir contre l'ennui. Rien n'est gai comme un équipage. L'ordre n'y perd rien, et l'obéissance n'en est que plus empressée. « Un bâtiment où on ne chante pas, dit M. Fonssagrives, nous a toujours fait suspecter le régime moral auquel il est soumis. » Pendant la campagne de Chine, à bord du *Forbin,* dont tout l'équipage était composé de Bretons, toutes les grandes manœuvres se faisaient au son du *biniou* national.

Chez les nostalgiques dont la maladie a pour cause l'isolement où les réduit la langue qu'ils parlent, le commerce des gens qui savent cette langue est souvent un remède des plus efficaces. Esquirol, s'apercevant que tous les Bretons placés dans une des salles de la Salpêtrière présentaient des symptômes plus graves que les malades couchés dans les autres salles de cet hôpital, fit placer dans cette salle des étudians bretons, les invitant à causer amicalement avec leurs compatriotes dans leur dialecte natal. Il n'en fallut pas davantage pour guérir les nostalgiques. — Pendant le siége de Paris, des faits analogues se sont présentés fort souvent. Dans les ambulances, on voyait des paysans, surtout des Bretons, maigrir et s'affaiblir à vue d'œil. Le médecin les interrogeait; ils ne répondaient pas, parce qu'ils ne comprenaient que le patois de leur pays. On finissait par découvrir quelqu'un qui fût capable de s'entretenir avec eux dans ce patois, de les consoler, de les remonter, et on voyait ces pauvres désespérés recouvrer les forces et l'espérance. Lorsque tous les moyens ont échoué et que les circonstances ne permettent pas de renvoyer le nostalgique dans son pays, certains stratagèmes peuvent encore améliorer son état. Pendant le blocus de Mayence, les médecins firent annoncer aux soldats décimés par le typhus et la nostalgie que le général en chef avait obtenu des assiégeans un libre passage pour les convalescens. Cet espoir ranima le courage d'un grand nombre de ces malheureux. Marceray guérit un moine employé dans un hôpital militaire en lui faisant lire une lettre apocryphe par laquelle son supérieur l'autorisait à retourner bientôt dans son couvent. — Il en est de la nostalgie comme des autres névroses, où les drogues sont presque complétement inefficaces, et où l'on ne peut attendre quelque amélioration que d'une judicieuse et habile intervention morale du médecin.

FERNAND PAPILLON.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LES

RUSSES A SÉBASTOPOL

D'APRÈS LES DOCUMENS PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES DU CÉSARÉVITCH.

Bien des événemens auraient dû faire oublier l'année 1855. La dernière guerre surtout semblerait devoir effacer de notre mémoire toutes les guerres précédentes, puisque les victoires de Crimée, d'Italie et d'outre-mer ont eu pour épilogue l'affaiblissement de notre puissance. Et pourtant, si quelque souvenir de notre passé militaire pouvait nous rendre confiance en nous-mêmes, ce serait assurément le siége de Sébastopol. Précisément parce que le succès a été laborieusement, longuement disputé au milieu de sanglantes péripéties, et qu'il n'y eut là de surprise pour personne, on peut dire que la victoire a été bien acquise. En Crimée, il a fallu à nos soldats tous les genres de courage contre un ennemi qui les avait tous : tantôt l'élan impétueux du champ de bataille, tantôt la bravoure aventureuse de la guerre nocturne, tantôt la froide intrépidité de la tranchée ou la patience inébranlable à toutes les privations, aux maladies contagieuses, aux rigueurs du climat. Pendant onze mois, les deux armées ennemies sont restées en présence comme en un champ-clos, s'offrant l'une à l'autre la revanche jusqu'au dernier moment. Ni l'intrigue, ni la famine ne sont venues faciliter notre succès. En 1870 et 1871, on a bombardé et brûlé, presque sans péril pour l'agresseur, quinze ou vingt villes françaises qui n'avaient souvent de places fortes que le nom, et qui ont tenu cependant à honorer leurs vieux remparts; mais dans toute cette campagne de siéges combien les Allemands trouveront-ils à citer d'actions comme la prise des Ouvrages-Blancs, l'enlèvement du Mamelon-Vert ou les deux assauts de Malakof? Si cette guerre d'Orient est popu-

laire chez nous, on conçoit qu'elle le soit bien plus encore chez les Russes, qui depuis 1855 n'ont pas eu de guerre européenne. Malgré les campagnes du Caucase, du Turkestan, de Khiva, « malgré tout, écrit un officier russe, ces expressions, *les héros de Sébastopol*, *les vaillans défenseurs de Sébastopol*, prennent à chaque nouvel événement militaire une signification plus haute... Beaucoup d'hommes qui ne connaissent Sébastopol que par ouï-dire, des hommes qui ont pourtant un nom et une réputation, veulent avoir été sur les bastions et se posent en défenseurs de Sébastopol. N'est-ce pas le cas de rappeler le mot de Plutarque : le signe certain qu'une action est vraiment belle, c'est que tout le monde ressent le désir de l'imiter, ou le regret de ne pas y avoir pris part? » Si l'honneur est grand d'avoir emporté cette forteresse, celui de s'y être maintenu si longtemps est à peine moindre. Dans ce duel héroïque, la gloire française n'ôte rien à celle des Russes : elles grandissent au contraire et s'exaltent l'une par l'autre. La ténacité des soldats du tsar fait partie intégrante de notre gloire, de même que l'ardeur et la bravoure souvent téméraire du fantassin français sont le rehaussement de la leur. Le souvenir de Sébastopol est en quelque sorte le patrimoine commun et indivisible des deux armées.

Tout ce qui se rapporte à la grande lutte conserve encore à Saint-Pétersbourg et à Moscou comme un intérêt d'actualité. Il y a quatre ans le grand-duc héritier Alexandre Alexandrovitch fondait le « Musée de Sébastopol. » On n'a pas voulu y réunir seulement des canons, des éclats de bombes, toute cette ferraille sinistre et héroïque, muets témoins sortis du sol de Crimée, *exesa... scabra rubigine pila.* On a fait appel aux survivans de cette épopée guerrière : chez eux comme chez nous, la plupart ont déjà pris congé du drapeau. On les a priés d'adresser au grand-duc leurs mémoires ou leur journal de siége, les lettres qu'ils écrivirent alors à leur famille, leurs impressions de bastion ou de bivouac. On a déclaré qu'aucun fait n'était indifférent, que toute parcelle de vérité avait son prix, et qu'on demandait aux narrateurs non la perfection de la forme, mais la sincérité du récit. Ces documens ont été déposés aux archives du nouveau musée; les plus remarquables ont été livrés à l'impression; publiés sous les auspices du grand-duc, dédiés « à la glorieuse mémoire de tous les défenseurs de Sébastopol, » ils forment déjà trois volumes, œuvre de vingt-cinq collaborateurs (1). L'un nous fait l'histoire de la tour Malakof ou du bastion n° 4; un autre a rédigé les mémoires d'un régiment ou d'un bataillon, ou bien raconté un épisode de l'Alma

(1) *Sevastopolskii Sbornik. — Sbornik roukopiseï predstavlennykh ego imperatorskomou vysotchestvou, gosoudariou nasliédnikou Tsézarévitchou o Sevastopolskoï oboronié Sevastopoltsami,* 3 vol. in-8°; Saint-Pétersbourg 1872-1873.

ou de la Tchernaïa. Quelques-uns se livrent à des appréciations scientifiques sur telle ou telle opération. Les collaborateurs du grand-duc ont usé largement du droit de critique ou d'éloge. Menchikof, Gortchakof, Totleben, ont leurs partisans et leurs détracteurs. Pour celui-ci, Menchikof n'a su ni prévoir le débarquement des alliés en Crimée, ni assurer par des fortifications de campagne la position de l'Alma, ni renforcer à temps les remparts du côté sud, ni même envoyer au gouvernement des rapports sincères sur la situation. Pour celui-là au contraire, il est le sauveur de Sébastopol : en livrant dans les conditions les plus défavorables la bataille du 20 septembre, il a, du premier jour, imprimé à toute la campagne un caractère d'activité audacieuse et de lutte à outrance; en maintenant les communications de son armée avec la ville, et en manœuvrant sur le flanc gauche des cantonnemens ennemis, il a fait tout ce que Bazaine a négligé de faire sous les murs de Metz. Il était, nous dit l'un, « la véritable incarnation du peuple russe armé pour la défense de la patrie. » — Nullement, nous dit un autre; « il ne comprenait pas le soldat russe, et le soldat russe ne le comprenait pas. » On voit percer dans ces documens les préjugés d'arme, de corps, de camaraderie, d'état-major; mais ces contradictions mêmes sont une preuve de l'impartialité avec laquelle ont été accueillies les diverses opinions. A ces savantes dissertations, on préférera peut-être les récits où de vieux officiers racontent longuement au grand-duc ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont souffert, leurs campagnes, leurs décorations, leurs blessures, leur captivité. Plusieurs ont joint à leur envoi, sans doute comme pièces justificatives, une carabine rayée ou un sabre-baïonnette, dépouilles opimes d'un *highlander* ou d'un zouave, dont ils font hommage au musée. Le lecteur qui tient à connaître par le détail les travaux de l'artillerie ou du génie et toute la technique du siége devra recourir aux ouvrages spéciaux du général Totleben ou du maréchal Niel; mais, s'il veut se représenter la vie quotidienne du bastion, les sentimens qui animaient les défenseurs de la place, les qualités morales de l'officier et du soldat russe, il s'intéressera sûrement à ces récits sans apprêt, à ces lettres qui n'étaient écrites à l'origine que pour la famille. Avec les narrateurs, il bivouaquera sur les hauteurs de l'Alma ou d'Inkerman, s'arrêtera sur les remparts au milieu de la grêle de bombes, se blottira dans les cachettes des tirailleurs, se glissera sous les blindages et dans les boyaux de mine, suivra les blessés à l'ambulance et les morts au cimetière du côté nord. Les *Commentaires d'un soldat*, par Paul de Molènes (1), les *Souvenirs*

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 1er et du 15 février 1860.

militaires et religieux de Crimée, par le père de Damas, nous ont familiarisés avec l'existence qu'on menait dans le camp français; ils ont rendu populaires chez nous les abris de nos francs-tireurs, et la tranchée où l'on enfonçait jusqu'à mi-jambe dans la neige fondue, et le théâtre des zouaves, et la jovialité guerrière de nos preneurs de bastions. Passons aujourd'hui dans l'autre armée, essayons de pénétrer dans l'intimité de nos ennemis d'alors; nous pouvons bien compatir à leurs souffrances et admirer leur bravoure. Ainsi firent à cette époque les soldats français en Crimée; à peine l'armistice fut-il proclamé qu'ils coururent en amis au camp des Russes.

I.

Quand les troupes de Menchikof, après la bataille de l'Alma, entrèrent dans Sébastopol, grande fut l'émotion des habitans. Depuis 1812, la Russie n'avait pas vu d'ennemis sur son territoire. La Crimée, protégée par une flotte formidable et surtout par le prestige de l'empereur Nicolas, se croyait mieux à l'abri que toute autre province. Les habitans furent comme éveillés en sursaut par cette double nouvelle : le débarquement des alliés et la défaite des Russes. L'envahisseur, que l'on croyait si loin, était aux portes; nous avons eu de ces surprises. D'abord ils s'en prirent aux soldats, qu'ils accusaient de s'être enfuis du champ de bataille. Le désarroi de certains régimens, les vêtemens en désordre, les armes brisées ou perdues, semblaient donner raison aux accusateurs. « Une bonne femme que je voulais désabuser, raconte le major Gorbounof, ne voulut pas entendre mes explications. A tout, elle répondait : — Pourquoi allez-vous tête nue? — Et en effet, je ne sais comment, j'avais perdu mon casque dans la bataille. » On commençait à regarder de travers tous les visages nouveaux; un inconnu ne pouvait être qu'un espion. Un aide-de-camp du général en chef, étant descendu chez un de ses amis, fut assez étonné d'y voir arriver le maître de police, que d'officieux voisins lui avaient dépêché. Un mot inquiétant, qui avait déjà couru dans les rangs de l'armée, circulait en ville. Le soldat et l'homme du peuple ne sont pas en Russie plus parfaits que chez nous. Autour des feux de bivouacs, après l'Alma comme après Inkerman, on se demandait « s'il n'y avait pas eu trahison. » Dans la ville, on affirmait que Menchikof avait dit : « J'avais l'intention de vendre Sébastopol, mais les Anglais ne m'en donnaient pas assez cher. » Cette absurdité fut, dans les lettres des militaires et des habitans, portée jusqu'à Saint-Pétersbourg. Pourtant, après le premier moment de panique et de confusion, pendant les cinq jours de répit que laissèrent les Français, on travailla

vigoureusement. La grande forteresse se trouvait prise au dépourvu comme tant de places le furent chez nous dans la dernière guerre. « Elle n'était pas, dit le maréchal Niel, à l'abri d'une attaque de vive force; » mais alors on vit se soulever de terre, sous l'effort de milliers de bras, des redoutes, des lunettes, des courtines pour relier entre eux les bastions, si fameux depuis, du Centre, du Mât, du Redan, de Malakof. En quelques jours, on répara des années de somnolence. Ce qu'on avait négligé d'élever en maçonnerie, on l'improvisait avec du sable et des fascines. On creusa des poudrières, on dressa des batteries. L'une d'elles fut élevée par des mains féminines et impures qu'on avait mises en réquisition; elle porta jusqu'à la fin ce nom : *Batterie des demoiselles.*

Une partie de la flotte fut coulée à l'entrée de la rade. En fermant l'accès du port, on priva l'armée anglo-française de la diversion maritime qu'elle avait espérée. De cette flotte condamnée, on tira pour la défense d'immenses ressources : 14,000 ou 15,000 marins, admirables canonniers, devinrent l'âme de la résistance. Les remparts se garnirent des énormes bouches à feu de la marine. Comme à Paris les amiraux Pothuau, La Roncière, Saisset, à Sébastopol on vit les Kornilof, les Istomine, les Nakhimof, les Pamphilof, diriger la défense (1). Chaque bastion devint comme un vaisseau de guerre où le matelot retrouvait ses caronades, ses chefs, ses habitudes du bord, — ou plutôt, suivant l'expression d'un officier russe, Sébastopol était comme un immense navire, aux flancs non plus de chêne, mais de terre et de gabions, qu'on allait pendant des mois entiers protéger contre l'abordage. Et pourtant, si le sacrifice de la flotte était nécessaire, l'accomplissement en fut pénible; officiers et matelots étaient désespérés de voir sombrer ces colosses sur lesquels ils avaient en triomphateurs parcouru les mers d'Orient. Si prompte fut l'exécution qu'on oublia de retirer des bâtimens une partie de leur armement et presque tout l'avoir des équipages. Le plus grand de ces navires, *les Douze-Apôtres,* s'obstinait à ne pas mourir. Bien qu'on eût pratiqué des voies d'eau dans sa cale, il luttait contre l'envahissement des vagues comme un être vivant; les marins qui en avaient formé l'équipage croyaient voir l'expression d'un désespoir presque humain dans le muet regard de ses sabords à demi submergés, et dans l'effort convulsif avec lequel il élevait tantôt sa poupe et tantôt sa proue au-dessus des flots. On fut obligé en quelque sorte de l'*achever*; on tira à boulet au-dessous de la ligne de flottaison. On racontait aussi que, malgré ses blessures, il continuait à surnager jusqu'au moment où quelqu'un se rappela qu'on avait laissé

(1) Voyez *la Marine d'aujourd'hui, la Flotte de la Mer-Noire,* par M. l'amiral Jurien de La Gravière, dans la *Revue* du 15 juillet et du 1er août 1871.

dans les cabines une icône vénérée de tout l'équipage; on courut chercher l'image, et alors seulement le navire consentit à sombrer.

Pendant ce temps, une partie de la population se faisait transporter à Simphéropol d'abord, puis à Odessa. Ce qui resta dans la place recueillait anxieusement les nouvelles. Les rumeurs les plus absurdes et même les plus fantastiques trouvaient des crédules. « Le bruit s'était répandu, raconte un officier russe, que la sentinelle en faction auprès du puits de la Quarantaine avait été témoin d'une chose étrange. Une femme était venue à ce soldat, le priant de la cacher; surtout il ne devait pas dire qu'il l'avait vue, quand même on l'interrogerait avec des menaces de mort. Tout à coup survint un cavalier monté sur un cheval noir, puis un second en manteau rouge, enfin un troisième armé de toutes pièces, en vêtemens blancs, sur un cheval blanc. Tous trois demandèrent au factionnaire s'il n'avait pas vu passer une femme; il répondit qu'il n'avait rien vu. Quand le dernier des cavaliers eut disparu, la femme sortit de sa cachette et expliqua au factionnaire ce que tout cela signifiait. Le cavalier noir annonçait qu'il ne resterait pas pierre sur pierre dans Sébastopol, — le rouge, qu'il y aurait dans la ville incendies et sang versé, — le blanc, que la cité renaîtrait de ses ruines plus belle que jamais. Je ne sais si le conte fut réellement pris au sérieux, mais dès le lendemain un grand nombre d'habitans couraient à la Quarantaine pour demander les détails au factionnaire. Non-seulement on n'eut pas de détails, mais on ne trouva même pas de factionnaire au puits de la Quarantaine. »

Le 27 septembre, on vit apparaître sous les remparts du côté sud les premières masses de troupes alliées. Le 9 octobre, les Français ouvrirent la tranchée; le 17, ils démasquèrent cinquante-trois pièces et les Anglais soixante-treize. Ils étaient loin encore des huit cent quatorze bouches à feu qui, en septembre de l'année suivante, devaient tonner sur la ville; mais le siége de Sébastopol était commencé, — siége prodigieux, même après les prodigieux événemens de 1870. Il présente un autre genre d'intérêt que celui de Paris. Sébastopol n'avait pas une population de 2 millions d'âmes brusquement mise en présence avec toutes les férocités de la guerre; il n'y avait pas là, accumulés sous le canon ennemi, toutes les œuvres d'art, tous les trésors intellectuels d'une grande métropole, si bien que le boulet qui tombe sur la pierre et le marbre semble plus destructeur que celui qui s'abat sur de la chair vivante. Enfin il manque au siége de Sébastopol cet élément de tragique, la famine, qui rendit stériles tous les efforts de Paris, puisque le jour où l'on parvint à avoir des soldats on se trouva n'avoir plus de pain. A Sébastopol, ville de guerre et non pas capitale, où il y avait des casernes et des arsenaux, non des musées et des cathédrales, la population civile

était trop peu nombreuse pour être une cause de faiblesse dans la défense (1). On ne craignait pas le manque de vivres; il n'y avait pas d'échéance fatale comme le fut pour nous celle de janvier. On pouvait prendre non pas quatre mois, mais dix mois, mais un an pour écraser l'assiégeant. Le temps, qui travaillait avec tant d'âpreté contre Paris, était un allié pour la forteresse criméenne, et puis la garnison russe n'était pas livrée à l'isolement, à l'absence de nouvelles; communiquant avec la patrie, elle échangeait parfois la boue de la tranchée et l'ennui du bastion contre l'activité d'une armée d'opération. On se donnait du mouvement et de l'air à Inkerman et à la Tchernaïa.

L'originalité du siége de 1854, c'est son irrégularité. Les Français ouvrirent la tranchée devant une place qu'ils n'avaient pu investir que sur un tiers de sa circonférence. Il y avait moins des assiégeans et des assiégés que deux armées retranchées qui s'attendaient. Laquelle des deux donnerait à l'autre l'assaut? « Nous avons maintenant, écrit le capitaine Lesli à sa famille, deux Sébastopol qui se dressent l'un contre l'autre; le Sébastopol des étrangers est peut-être plus important que le nôtre, car, si l'on en croit les gazettes, ils y ont établi des chemins de fer. » Ces deux Sébastopol s'étaient élevés en même temps; pendant que nos travailleurs creusaient leurs parallèles, les Russes élevaient nuitamment ces ouvrages de Trans-Balkan, de Selinghinsk, de Volhynie, de Kamtchatka, qui formaient à la place comme une couronne de forts détachés. De part et d'autre, sous le canon ennemi, on maniait avec un égal acharnement la pelle et la pioche. Si l'assiégeant poussait ses approches contre la ville, l'assiégé semblait courir au-devant de lui par ses contre-approches et investir à son tour le camp et les ouvrages ennemis. D'autre part, bien que les alliés opérassent à une telle distance de leur pays, comme ils étaient maîtres de la mer, on leur envoyait assez rapidement les renforts, les engins de guerre, les projectiles. Les Russes recevaient tout cela par de lents convois de charrettes à travers les immenses plaines du sud. Comme les envahisseurs avaient des bateaux à vapeur et que l'armée du tsar n'avait pas de chemins de fer, on peut dire qu'en Crimée les Français étaient plus près de la France que les Russes de la Russie. Tels étaient pour nos ennemis les avantages et les inconvéniens de la dé-

(1) A la veille de la guerre, la statistique ne relevait dans Sébastopol que 4,505 femmes; comme une grande partie étaient des femmes d'officiers, de soldats et de marins, on voit combien peu nombreuse était la population civile. En 1864, Sébastopol avait de population fixe 5,747 habitans, dont 1,978 seulement formaient l'élément purement civil. M. Séménof, *Geogr. statist. slovar rossiiskoï imperii*, Saint-Pétersbourg 1872, article *Sévastopol*. — Sébastopol, grand port de guerre, immense forteresse, était donc une fort petite *ville*, presque un bourg, inférieur en population civile à beaucoup de nos chefs-lieux de canton.

fense; mais il faut d'abord leur rendre cette justice : ils ne se laissèrent décourager ni au commencement par l'insuffisance originelle de leurs fortifications, ni à la fin par la supériorité bientôt décisive des approches françaises. Leur défense fut réellement active et offensive. Dans cette guerre à coups de pioche, les soldats russes furent admirables. Travailler sous une grêle de projectiles, la nuit, sans pouvoir rendre coup pour coup, sans pouvoir un moment échanger la pelle contre le fusil, tomber sans vengeance un outil à la main, exige un courage supérieur à celui du champ de bataille. On avait ce courage dans les deux camps, car l'assaillant passa, lui aussi, par les mêmes épreuves. En outre l'armée russe de secours livra trois batailles sanglantes, quatre en comptant l'Alma. La garnison subit cinq bombardemens qui allèrent toujours en augmentant de violence et d'intensité à mesure que s'accroissaient les batteries anglo-françaises. Il n'y eut bientôt plus de ville pour abriter les défenseurs; quand les Russes y rentrèrent après la paix, ils ne trouvèrent debout que quatorze maisons (1). La canonnade s'entendait à plus de 110 kilomètres à la ronde. Jamais les assiégés, aux époques les plus calmes du siége, n'ont perdu moins de 40 hommes par jour. Les bombardemens de mai et de juin enlevaient quotidiennement 300 ou 400 hommes. Celui du 17 août leur coûta 1,500 hommes; les cinq jours suivans 5,000, et ainsi de suite jusqu'à l'assaut définitif. Du 17 août au 8 septembre, rien que par l'effet de la canonnade, ils eurent 18,000 hommes hors de combat. Chaque journée de bombardement était meurtrière comme une bataille. Il y eut des batteries où il fallut renouveler plusieurs fois en un jour les servans et les officiers. Parfois huit ou dix projectiles s'abattaient en même temps autour d'une pièce. Un seul jour, assure un des narrateurs, 70,000 bombes ou boulets creux tombèrent sur la ville (2). L'assiégé était assourdi par les détonations continuelles, les explosions de projectiles, de caissons, de poudrières. Les plus aguerris, comme le général Sémiakine, déclarent que « la tête leur sautait. » Le rapport officiel de Gortchakof reproduisait une expression qui était dans toutes les bouches : un feu d'enfer. En parcourant les récits des officiers russes, on voit que le 21e régiment a perdu 43 officiers sur 50 et 2,000 soldats sur 3,000,—que le régiment d'Olonetz, même avant le dernier assaut, est réduit à la moitié de son effectif, — que celui de Vladimir a pu être reformé à deux bataillons au lieu de quatre. Le prince Sviatopolk-Mirski, sorti de l'hôpital, ren-

(1) Sur 2,000 peut-être. En 1864, Sébastopol en comptait 1,578. Séménof, *Geogr. statist. slovar.*

(2) Suivant le maréchal Niel, on lança sur Sébastopol 510,000 boulets, 350,000 bombes, 236,000 obus, 8,000 grenades, etc., total, en comprenant ceux que lancèrent les Anglais, 1,500,000 projectiles, plus 25 millions de coups de fusil.

contre un clairon de son corps : « Quoi de nouveau dans le bataillon? lui demanda-t-il. — Le soldat d'abord garde le silence, puis, non sans embarras, répond : — Que vous dirai-je? On fait maintenant le gruau dans une seule marmite pour tout le bataillon; nous ne sommes plus que 50. » Comme ces exemples sont pris au hasard, nous avons le droit de généraliser. On peut apprécier par ces faits l'énergie de la défense.

Pour combler tant de vides, il fallait sans cesse du fond de la Russie diriger sur cet insatiable Sébastopol de nouveaux renforts et de nouveaux officiers. Quelques-uns de ceux-ci nous ont laissé leurs impressions de voyage dans la steppe. Ils arrivaient par exemple, comme le prince Sviatopolk-Mirski, par les ardeurs de l'été de Crimée. On marchait dans la poussière brûlante de la plaine desséchée, dépouillée de ses herbes. Le soleil apparaissait comme un disque rouge au milieu d'un air étouffant, à travers la poussière et le sable soulevés. L'hiver, c'étaient en revanche des routes défoncées qui allaient sans cesse s'élargissant par des ornières nouvelles, et qui semblaient bientôt de vastes marécages. Dans cette poussière ou dans cette boue passaient en longs convois les *arabas* tatares, dont les roues de bois grinçaient sur les essieux de bois non graissés : les unes, allant à Sébastopol, charriaient des poudres et des projectiles; les autres, qui en venaient, cahotaient des blessés et des malades; tout le long du chemin, du bétail abattu, des chevaux morts, des voitures que les convoyeurs indigènes avaient abandonnées pour s'enfuir. Faute de chevaux aux relais, on ne voyageait plus en poste; à un certain moment, sur les routes de Crimée, on faisait 10 kilomètres par jour. Les villages étaient déserts, désolés. Si on rencontrait une maison de quelque apparence, il n'était point rare de la trouver pillée et dévastée. Ce n'était l'œuvre ni des Français ni des Russes, c'était celle des Tatars, alors peu sympathiques à la race conquérante. Peut-être le voyageur militaire reprenait-il un peu courage lorsqu'il rencontrait une colonne de recrues dirigées sur Sébastopol. Les journaux et les caricatures de l'Occident affectaient à cette époque de nous représenter ces conscrits sous les traits de mougiks poltrons que l'on traînait à la gloire enchaînés par le cou et à grand renfort de coups de fouet. Le paysan russe n'a jamais eu beaucoup de passion pour l'état militaire : de tout temps, il a préféré sa cabane et son village à toutes les gloires de ce monde; mais la voix du tsar et les exhortations de l'église ne le trouvent point indifférent dans les grandes calamités de la patrie. Or la guerre de Crimée, qui n'était pour nous qu'une guerre politique, on n'avait pas manqué de la lui représenter comme une lutte nationale contre l'envahisseur de 1812, une sainte croisade contre

le Turc et ses alliés hérétiques, les Anglais, ou schismatiques, les Français. L'empereur et les évêques l'appelaient à défendre « cette terre bénie où saint Vladimir reçut l'eau du baptême. » Il y marchait « le fer à la main et la croix dans le cœur, » suivant l'expression du tsar Nicolas. L'image miraculeuse de saint Serge, envoyée par le monastère de Troïtsa, lui montrait le chemin. Malgré l'irritation croissante que soulevait dans les masses rurales le maintien du servage, on peut tenir le tableau suivant pour plus exact que nos caricatures : « De l'autre côté de Mélétopol, dans la plaine déserte, au lever du jour, dans un demi-sommeil, j'entendis tout à coup les chants de la prière matinale, et sur un côté de la route j'entrevis une troupe d'hommes. La prière était finie, le tambour battit, les hommes se mirent en rang et entonnèrent une chanson russe. C'étaient des gens de la milice d'Orel en route sur Sébastopol. L'aspect de ces soldats produisait la plus favorable et la plus rassurante impression. Leurs vêtemens, leurs barbes, leurs façons, leur démarche, annonçaient des conscrits; mais avec leur liberté d'allure et de mouvemens ils présentaient le véritable tableau du peuple russe se levant en masse contre l'invasion étrangère. Je rencontrai dès lors à chaque instant de ces détachemens. Tous marchaient bravement, gaîment, évidemment résolus à sacrifier leurs os pour la défense de la patrie. Là se révélait une force plus puissante que toutes les landwehrs du monde. »

Quand on approchait non pas même encore de la forteresse, mais seulement de Simphéropol, on entendait de sourdes et lointaines détonations. C'était le retentissement de cette grande forge enflammée où pendant onze mois rebondit sur la dure enclume russe le lourd marteau d'Occident. Simphéropol était comme un vaste hôpital; ses rues étaient encombrées de convois funèbres. Pour celui qui arrivait de l'intérieur, c'était déjà la guerre avec ses horreurs; pour celui qui venait s'y guérir, y respirer un peu au sortir du brasier de Sébastopol, Simphéropol c'était déjà presque la paix. Le nouveau-venu, oppressé par une émotion inconnue, y rencontrait, insoucians et endurcis, les officiers qui avaient quitté un moment leur poste de Malakof et du quatrième bastion, et qui venaient faire leurs emplettes dans les bazars. Si le voyageur visitait les hauteurs d'Inkerman ou du côté nord, un spectacle inoui, merveilleux, la nuit surtout, éclatait à ses yeux : le panorama embrasé de Sébastopol. « Ronflement du canon, pétillement de la fusillade, cris, hourrahs, raies lumineuses des bombes et des grenades qui se croisent dans les airs, tous les bruits de la lutte confondus en un seul tumulte, plein d'épouvante et de mystère, voilà Sébastopol. C'est un enfer! tel est le cri qui involontairement vous échappait. Ce

qu'on avait sous les yeux n'avait jamais été présenté aux regards de l'homme et n'avait pas de nom sur la terre. Quelquefois il se faisait un silence, mais ce silence semblait encore plus effrayant et solennel, puis soudain les coups de canon et les clameurs recommençaient avec une furie nouvelle, comme si on touchait à la dernière et décisive minute de ce drame gigantesque. » Cependant il ne faut pas s'attarder à cette contemplation, on a besoin du nouveau-venu. Pour un arrivant, il y a dix vides à combler. A peine a-t-il quelques heures à passer sur le côté nord, qui n'est séparé du côté sud, le véritable champ de bataille, que par la rade. Ici est le cimetière de Sébastopol, cette « grande cité des morts » qui va sans cesse s'agrandissant, et où l'on creuse chaque jour des centaines de tombes nouvelles : bien heureux l'officier débutant, si, « pour lui raffermir les nerfs, » on ne lui commande pas d'abord de surveiller cette lugubre corvée! Enfin il passe la baie en barcasse, non sans voir quelques bombes se croiser au-dessus de sa tête ou faire rejaillir l'eau de la rade autour de lui. Il arrive soit à la ville, soit à la Karabelnaïa, sorte de faubourg que défendent les redans et que domine la tour Malakof. Cette double protection n'a d'ailleurs d'autre résultat que d'attirer sur les quartiers les plus rapprochés de ces ouvrages un ouragan de projectiles. Entrons avec le capitaine Dechtchinski dans un des restaurans à la mode ou dans ce qui en reste. « C'était là que les officiers se rassemblaient pour souper. Le maître de ce *traktir* avait perdu les deux bras lors du premier bombardement. Une bombe avait effondré le toit, crevé le plafond et dévasté le plancher. » Pour aller aux remparts, on peut passer par la rue de la Mer, autrefois si vivante et si belle, maintenant si complétement ruinée et si obstinément visitée par les projectiles qu'elle a mérité le nom de « vallée de la mort, » ou par le « chemin des blessés, » ainsi nommé parce que les civières s'y succèdent à la file.

Arrivé au bastion, le nouveau-venu a au moins une peur, celle de paraître avoir peur. Les vieux matelots bronzés, debout à côté de leurs caronades, le regardent volontiers de travers, surtout s'il est un officier de l'armée de terre. Ils examinent du coin de l'œil sa contenance au sifflement des projectiles. Ils parieraient qu'il « saluera la balle, » ou qu'il se fera tuer bêtement par la première bombe. L'attitude qu'on estime au bastion est entre ces deux extrêmes; il ne faut pas de ridicule nervosité, et il faut une certaine adresse à éviter les éclats de fer. On avait bien construit des blindages et multiplié les traverses, mais l'accroissement énorme des batteries alliées compensait presque l'effet de ces perfectionnemens. C'étaient surtout les bataillons nouvellement amenés aux remparts qui four-

nissaient le plus de victimes : les soldats n'étaient pas encore familiarisés avec la configuration du terrain, la disposition des abris, la direction des batteries ennemies, les endroits découverts à éviter, la gymnastique à pratiquer pour décliner les projectiles. On avait installé en haut des parapets des guetteurs qui, armés d'une lunette et couchés à plat ventre, surveillaient le tir des Français et avertissaient leurs camarades. On entendait constamment crier : « Une bombe ! pour la batterie Gervais ! — un boulet ! pour le Quatrième ! — Pour nous ! gare la bombe ! » Ces renseignemens connus, voici comme un nouvel arrivé raconte la leçon de prudence que lui donna un ancien de ses amis : « Savez-vous ce qu'il faut faire, me demanda le major, quand une bombe tombe auprès de nous? — Je le sais, répondis-je; il faut se coucher à terre le plus près possible de la coquine. » — A ce moment, le guetteur le plus rapproché cria : « Une bombe!... » et après un instant de silence il cria encore de toute la force de ses poumons : « Pour nous!... gare la bombe! — Oui, reprit de son ton le plus paisible le major, elle arrive droit sur nous. La voyez-vous? — Non, répondis-je, j'ai la vue faible et ne puis soutenir l'éclat d'un ciel clair. — C'est un malheur, dit-il. Alors permettez-moi de vous gouverner à ma fantaisie. » Il me prit par le bras droit, et, suivant des yeux le projectile, il commença de manœuvrer d'un côté et de l'autre. Tout à coup il me poussa brusquement sur la droite, et au même instant sur ma gauche, à deux ou trois pas de moi, gronda une bombe. Le sol trembla, deux planches de la plate-forme sautèrent ; nous nous jetâmes à terre. La visiteuse s'agitait sinistrement dans le nid qu'elle s'était creusé. Je retins ma respiration, et, faisant le signe de la croix, je rampai vers elle sur le côté pour raccourcir encore la distance qui m'en séparait. Une explosion soudaine m'étourdit. Les éclats vibrèrent et chantèrent à mes oreilles. Tout couverts de poussière, nous nous remîmes sur pied, nous regardant l'un l'autre, sans pouvoir de quelques minutes échanger une parole. « Mes félicitations ! me dit alors le major. Vous venez de recevoir le baptême de feu : vous voilà membre de la confrérie sébastopolienne. Moi qui, je puis le dire, ai vieilli dans ce siége, je n'ai pas encore vu de si près l'hôte désagréable. »

II.

La vie de bastion était commencée : vie de privations, de fatigues, d'insomnies. Il fallait voir tomber autour de soi ses camarades, ses amis. L'un avait les deux jambes emportées, un autre la tête broyée, un troisième était réduit en sanglante bouillie. On ramassait ses dé-

bris dans un sac à pain qu'on jetait à côté des cadavres. En suivant tel de ces récits pris au hasard, on voit que le narrateur est presque toujours, à la fin, resté seul de tous les officiers qui ont commencé le service avec lui; encore ne s'en est-il pas toujours tiré sans égratignures. On ne peut imaginer ce qu'était un bastion russe dans les derniers jours du bombardement. « Le soleil, dit le commandant Drachenfels, par le jour le plus pur, était éclipsé par la fumée, la poussière, la terre, les éclats de projectiles et autres objets semblables qui littéralement emplissaient l'atmosphère. Nos ouvrages avaient été si diligemment labourés qu'une bombe s'y enfonçait profondément, projetait au loin dans son explosion une masse de terre, et nous mitraillait de cailloux et de gravier. J'avais le visage tout ensanglanté, les bras et les jambes tout meurtris des pierres qui volaient de toutes parts. » Quand la nuit tombait et que le tir de l'ennemi devenait plus incertain, il ne faut pas imaginer qu'on se croisât les bras. Ne fallait-il pas réparer les dégâts occasionnés aux ouvrages, renforcer le parapet dégradé, dégager les embrasures comblées, recharger la terre sur le blindage des poudrières, recompléter l'approvisionnement en poudre et projectiles, changer les pièces mises hors de service, éteindre les incendies, enlever les morts? Souvent le bruit de toutes ces besognes attirait l'attention des artilleurs ennemis. On montait une lourde pièce aux remparts; les soldats épuisés poussaient aux roues. « Une! deux! » criaient-ils pour s'enlever. Aussitôt, comme si on les eût appelées, arrivaient sur le groupe une demi-douzaine de bombes. Le lieutenant-colonel Rosine raconte que, la veille du grand assaut, la mise en batterie d'une seule pièce lui coûta quarante hommes. Et pourtant c'étaient des grenadiers, la joie et l'orgueil du tsar Nicolas, de ceux qu'il contemplait avec amour aux manœuvres de Krasnoé-Sélo et auxquels un jour il avait dit : « Merci! » — Quand on avait bien réparé le dégât, le lendemain recommençait semblable à la veille. De nouveau on se retrouvait sous le « feu d'enfer; » de nouveau il fallait charger, pointer, refouler. Et bombes d'éclater, et boulets de siffler, et soldats de tomber. On était las d'entendre le guetteur crier : « Pour nous! gare la bombe! » De fatigue et d'insomnie, les soldats et les officiers dormaient debout adossés au parapet, sans plus se soucier des explosions et des projectiles que s'ils n'eussent entendu qu'en rêve l'épouvantable canonnade. On sommeillait près d'une embrasure au risque d'avoir vingt balles dans la tête; on ne se réveillait même pas lorsque le canon vous tonnait aux oreilles. Mourir, soit; mais dormir! « Au rempart, chez soi, que l'on causât, qu'on lût, à table, au lit, toujours les mêmes détonations, les mêmes *gare! gare!* toujours et toujours le danger! Et cela le jour après la nuit, la nuit

après le jour, les mois après les mois, sans trêve, sans interruption, sans miséricorde! Un état d'hébétement et de langueur s'était emparé de tout le monde. Physiquement même on respirait avec plus de difficulté. »

A la canonnade des alliés se joignait l'incessante fusillade de leurs « francs-tireurs. » Les tranchées françaises, surtout à la fin du siége, s'étaient tellement rapprochées des ouvrages russes que les zouaves et les chasseurs de Vincennes pouvaient tirer dans les embrasures de la place. On avait bien tendu des espèces de tabliers en cordage pour arrêter les balles; mais les alliés profitaient du moment où ils se relevaient pour laisser passer le feu de la pièce. Sur plusieurs points, le parapet n'atteignait même pas à hauteur d'homme : tous ceux qui passaient par là sans se baisser étaient aussitôt harcelés par les balles comme par un essaim bourdonnant de frelons. Elles tuèrent aux Russes autant de monde que l'artillerie. D'ailleurs l'intervalle compris entre nos tranchées et les bastions russes n'était pas inoccupé; sous terre, mineurs contre mineurs, on cheminait avec la pioche et le pétard, on se préparait mutuellement de terribles surprises : camouflets, écrasemens de galeries, explosions de fourneaux. Sur terre, francs-tireurs contre francs-tireurs, abrités par des pans de murs noircis, blottis dans des trous, on se guettait, on se fusillait tout le jour. Les abris de tirailleurs formaient du côté des Russes de vastes embuscades qui souvent se transformaient en redoutes. La prise de ces réduits a fourni à l'histoire du siége quelques-unes de ses pages les plus mémorables. Si on enlevait aux Russes leurs logemens, ils tâchaient, également à la faveur de la nuit, de bouleverser nos ouvrages. Dans ces sorties nocturnes, l'officier russe se reposait des horreurs du bombardement; mais après la guerre du bastion c'était un nouvel apprentissage à faire que la guerre de surprises. On part, on sort par une poterne ou l'on dégringole par un talus éboulé, en faisant le signe de la croix. Par une nuit noire, on se trouve en pays inconnu, au milieu de cavités, de tranchées, de carrières à pic, d'entonnoirs de mine, sur un sol machiné comme le plancher d'un théâtre. A tout moment, on court le risque de se tromper de réduits et de tomber chez l'ennemi; mais les francs-tireurs cosaques sortent de terre pour guider les détachemens. On approche sans bruit de la tranchée anglaise, — les Anglais avaient la réputation de se garder moins bien que nous. A vingt pas, on fait un feu de peloton, on crie *hourrah!* et l'on se jette à plat ventre pendant que l'ennemi décharge ses carabines. On se relève, on escalade le parapet, on saute dans la tranchée, et alors on s'explique à l'arme blanche.

Le goût pour l'emploi de la baïonnette était commun aux Fran-

çais et aux Russes, les uns plus agiles, les autres plus robustes. Si les zouaves organisaient volontiers « un déjeuner à la fourchette, » les fantassins moscovites, au dire de leurs officiers, « étaient friands du travail à la baïonnette. » Dans leurs récits militaires, ces mots reviennent souvent : « l'invincible baïonnette russe, la terrible baïonnette russe. » Sur le champ de bataille de l'Alma, elle n'avait produit qu'un effet médiocre : les bataillons ennemis avaient beau se précipiter sur nous en colonnes serrées, les zouaves et les chasseurs s'ouvraient prestement devant cette poussée qu'on eût crue irrésistible, et, éparpillés sur les flancs de l'adversaire, le décimaient de leur alerte fusillade. La petite guerre du siége, l'exemple des Français, les leçons de leurs camarades qui avaient vu le Caucase, ne tardèrent pas à « dégourdir » les assiégés. C'était la routine des vieux officiers de caserne, les traditions de l'ancienne école prussienne, qui avaient fait du paysan russe un automate sanglé dans ses buffleteries; dans cette école buissonnière du siége, la souplesse originelle de la race slave reprit ses droits. Ces grands gaillards bien découplés firent honorablement leur partie dans cette guerre d'Afrique que nous avions transportée sous les murs de Sébastopol.

Après une algarade sur les tranchées alliées, la retraite n'était pas une opération sans danger. Déjà les réserves anglaises couronnaient les parapets et dirigeaient, un peu au hasard, une fusillade bien nourrie. On eût dit parfois un formidable roulement de tambour éclatant dans la nuit. Quant au sifflement des balles, « j'ai cherché longtemps, nous dit le commandant Zaroubaef, quel bruit me rappelait leur vol en essaims épais : j'ai trouvé que cela ressemblait au bruit d'une rivière ou d'un torrent qui coulerait au-dessus de votre tête. » D'autres fois les Russes se bornaient à épier les travaux des alliés; on tendait l'oreille, surtout si l'on percevait des coups de pioche. Alors on faisait un signal aux batteries russes, qui envoyaient sur le point suspect d'abord des pots à feu, puis des volées de mitraille qu'on entendait sonner et ricocher sur les pelles de fer. Dans cette vie d'aventures, on devenait dur aux autres et à soi-même. « Nos braves volontaires de Sébastopol, dit le capitaine d'état-major Akouliévitch, n'aimaient pas à faire des prisonniers; s'ils épargnaient les Français, ils expédiaient les Turcs sans miséricorde. » En pareille occurrence, les blessés sont un autre embarras. « Aussi, continue Zaroubaef, nous faisions tous nos efforts pour empêcher nos blessés de crier et même de se plaindre; souvent à de pauvres mutilés nous faisions honte de leurs cris. Ceux qui n'ont pas été dans ces alarmes nous accuseront d'inhumanité; mais que l'on songe à l'impression produite sur leurs camarades par les cris des blessés : sans ces cris, surtout la nuit, ils ne s'apercevraient pas de l'accident. Il faut ajouter que dans les derniers temps, l'ennemi étant si

rapproché de nous, les plaintes des nôtres étaient un encouragement pour lui, une occasion de redoubler son feu. Voilà pourquoi nous avions appris à nos blessés à se taire ou à gémir tout bas. Nous n'épargnions pas nos railleries aux officiers. Un des nôtres eut la clavicule et la mâchoire fracassées par un éclat de grenade; il poussa un cri. J'étais à côté de lui et je lui dis : — Qu'as-tu donc à crier? — Le lieutenant Sabourof ramassa à terre un brin de paille, le lui montra en disant : — Voilà ce que tu as reçu, et tu oses crier! — Tout le monde se mit à rire, et le blessé aussi. »

Sauf les bombardemens et les sorties nocturnes, la vie de l'assiégé présentait une certaine monotonie. On se blasait sur la canonnade, on bâillait au danger; on finissait par prendre, sous le vol des boulets, de véritables habitudes. A dix heures, les ordonnances apportaient aux officiers le déjeuner et l'eau-de-vie; souvent le porteur était tué ou le déjeuner répandu en chemin. L'ordinaire était médiocrement varié; peu de viande, tout ce carnage en avait donné le dégoût. On se réunissait parfois chez un camarade pour célébrer une fête de famille; il était rare que quelque invité ne manquât pas au rendez-vous, quelquefois même l'amphitryon. Alors le dîner préparé chez lui pour fêter un jour de naissance devenait un repas funèbre qu'on prenait silencieusement, le cœur serré, à côté de son cadavre mutilé.

Lorsqu'on se trouvait ainsi réuni, de quoi pouvait-on bien deviser? Du pays et de la famille, on parlait peu pour ne pas s'en augmenter le regret; on se racontait plutôt, comme des exploits de chasse, les aventures de la dernière nuit, et l'on raisonnait ou déraisonnait sur la politique générale. Les lettres que renferme le recueil russe, ayant été écrites au jour le jour, nous mettent au courant des illusions, des espérances et des déceptions quotidiennes. Au commencement du siége, on comptait bien jeter les alliés à la mer avant peu. « Non, écrivait à sa famille un officier de marine, M. Pierre Lesli, non, les Français ne verront pas Sébastopol, pas plus que leur oreille gauche! » Et il expose complaisamment l'embarras terrible où se trouvent les pauvres envahisseurs. S'ils essaient de monter à l'assaut, quelle fête! la mitraille, en chemin, détruira la moitié de leurs colonnes; le reste expirera sous la terrible baïonnette russe. S'ils s'attardent, voici l'hiver, l'hiver russe, qui en fera justice. S'ils veulent se retirer, l'armée d'observation tombera sur leurs derrières : bien peu se rembarqueront. Vraiment leur situation n'est point enviable, et « j'imagine que maintenant ils voudraient bien s'en aller. » Mais le temps se passe; les Français ne parlent encore ni de s'en aller, ni de donner l'assaut, avant d'avoir complété leurs ouvrages. Le marin russe s'impatiente, et leur en veut sincèrement de cet excès de prudence.

« Je les supplie instamment, s'écrie-t-il en décembre 1855, je les conjure humblement de vouloir bien monter à l'assaut. Nous avons cinq cents canons chargés à mitraille. Pas un n'en reviendrait... C'est bien dommage qu'ils ne veuillent pas monter à l'assaut. » Les assiégeans s'obstinant à ne pas comprendre tout ce qu'il y a d'amical dans ces objurgations, on cherche à s'en consoler avec les nouvelles qui courent, et il s'en propageait d'étonnantes! Un jour Canrobert était mort, un autre jour Raglan s'était pendu. Le bruit du voyage de l'empereur en Orient exerçait aussi l'imagination des nouvellistes. « On dit qu'une révolution a éclaté à Paris après le départ de Napoléon, et que Napoléon a été obligé de tirer à mitraille sur les révoltés : il n'y a eu que ce moyen d'en venir à bout. *Si c'était vrai seulement!..* Chaque jour, nous apprendrions de Paris quelque agréable échauffourée. On dit aussi qu'en Angleterre le peuple a tué les boulangers, criant qu'il mourait de faim et qu'il voulait du pain... *S'il y avait une goutte de vérité dans tout cela*, ce serait une excellente affaire pour nous; l'esprit révolutionnaire passerait en Crimée et pénétrerait dans l'armée française. Ce serait bien bon, si un beau matin ils arboraient le drapeau parlementaire, déclarant qu'ils ne veulent plus se battre. »

On se promettait beaucoup aussi des conférences de Vienne. Le plénipotentiaire anglais, assurait-on, s'y était brouillé avec le français, qu'il trouvait trop exigeant. La Prusse allait se déclarer pour la Russie; l'Autriche mettait ses troupes « sur le pied de paix, c'est-à-dire, ajoute ce profond politique, sur le pied de guerre. » Déjà le tsar faisait marcher sa garde sur le Rhin et ses grenadiers sur Cracovie. Le brave marin est tout le premier à déclarer que ces bruits sont faux, qu'ils sont absurdes, ridicules, insensés; il ne peut s'empêcher d'ajouter tout bas : « Et pourtant si c'était vrai? » *Si c'était vrai!* et voilà ses réserves critiques emportées dans le torrent de l'imagination. Du bastion Malakof, il voit déjà les Français hors de Crimée, les Russes en Lorraine, 1812 et 1814 qui recommencent, l'aigle à deux têtes arborée sur les murs de Paris. Quelquefois il s'amuse à interroger des prisonniers britanniques; c'est par eux qu'il apprend qu'une foule d'Anglais ne demandent qu'à déserter et qu'ils passeraient tous à l'ennemi, si l'on n'avait posé des piquets et des cordons sanitaires tout autour de leur camp. D'une source non moins certaine, il est instruit que les Français sont engourdis par l'hiver, gelés dans leurs tranchées, incapables de remuer leur fusil; leurs officiers ne pourraient les pousser en avant qu'avec le knout et le bâton. Le knout dans la main des officiers français, singulière revanche de nos caricatures! A mesure que le temps se passe, fertile en déceptions, le caractère de l'assiégé commence à s'aigrir. Il en

veut à ce tas de diplomates qui au congrès de Vienne n'ont pas su trouver à eux tous un moyen pour empêcher 200,000 braves gens de s'égorger. Il est furieux contre le parlement d'Angleterre, qui n'a pas voulu écouter les discours pacifiques de Cobden et de Bright : « Ce sont évidemment des gens inhumains qui n'écoutent même pas ce qu'on leur dit. » Si au moins Palmerston, au lieu de bavarder sur un bon fauteuil, venait coucher un peu sous la tente et tâter de l'hiver russe ! « On dit maintenant que Sébastopol est à la mode et qu'à Saint-Pétersbourg les *lions*, ceux qui donnent le ton, ne vont plus qu'en grosses bottes et casquettes de toile cirée *à la Sébastopol*. Je voudrais bien un peu qu'on nous les envoyât ici avec leurs bottes et leurs casquettes; nous verrions s'ils sont aussi crânes dans les batteries que sur la Perspective Nevski. » A la fin du siége, les pensées du capitaine russe prennent une teinte de plus en plus mélancolique. Il voit que chaque jour le nombre des matelots et des officiers de marine diminue; ce corps d'élite fond à vue d'œil. « Bientôt il n'y aura plus de flotte de la Mer-Noire. » Il est pris de dégoût pour cette horrible, cette affreuse guerre : « Ah ! Nadia, Nadia, écrit-il à sa sœur, quand donc finira-t-elle? Si l'on songe à tout ce qui est déjà tombé de braves, à tous ceux qui tomberont encore, les cheveux se dressent sur la tête. Quelle idée a pris aux Français de venir à Sébastopol ! ce n'est pas meilleur pour eux que pour nous. Le service des tranchées est aussi pénible que celui de la garnison. »

Ceux qui avaient un instant de loisir allaient visiter leurs amis blessés à l'ambulance. L'ambulance, lieu sinistre où les soins mêmes que prodiguait la science semblaient ajouter aux souffrances des malheureux! Là régnait le grand chirurgien Pirogof, opérateur d'une réputation européenne, admiré des gens du métier; mais comment n'eût-il pas inspiré de la terreur au patient? L'entrée de M. Pirogof dans une salle d'hôpital annonçait toujours quelque redoutable et nécessaire opération. Le lieutenant-colonel Rosine raconte les anxiétés de son ami Stankiévitch, cloué sur son lit d'hôpital par une blessure à la jambe. L'éminent chirurgien était sa terreur; son nom même lui donnait la fièvre. Chaque fois qu'une porte s'ouvrait dans la salle, il frissonnait, pâlissait, et ne se rassurait que pour trembler de nouveau. Un jour, elle s'ouvrit au grand large, un homme entra; c'était Pirogof! Tout un état-major médical l'accompagnait. L'angoisse du blessé était à son comble. On approchait de son lit. « Comment va cette jambe? demande une voix brève. — Parfaitement, — répond Stankiévitch, et, avec un effort inoui, héroïque, il montre qu'il peut la soulever et la mouvoir. — Quel courage tu as! dis-je à mon ami. — Oui, mais j'ai

sauvé ma jambe! » Un autre officier, Korjénevski, s'arrête sous la porte de l'hôpital, attendant des ordres, et contemple le défilé des civières. Ce jour-là, l'artillerie alliée tirait à pleines salves sur les bastions. Après une civière, une autre civière, et partout d'horribles blessures; souvent on retrouvait sur un brancard l'ami qu'on avait laissé une demi-heure auparavant plein de santé sur le rempart. Les chirurgiens rentraient et sortaient d'un air affairé. L'un d'eux avise Korjénevski : — Venez, lui dit-il brusquement; empoignez-moi ce brave homme, — et avec l'aide de Korjénevski, sans préparatifs, sans chloroforme, il pratique sur un patient l'amputation d'un doigt. Le blessé criait. — Tais-toi, interrompt l'homme de l'art, ou je vais te couper le bras. — Mais déjà l'opération est finie, et le pansage commencé. Korjénevski demande à un aide quel est ce praticien si habile et si original. — C'est Pirogof, répond son interlocuteur avec un air de fierté. — Dieu me garde de faire plus ample connaissance avec lui! — reprend en *a parte* l'officier. Quelquefois, à la simple inspection d'une civière, un médecin disait aux porteurs : « A la maison Gonchine!.. Pourquoi l'avoir apporté ici? » La maison Gonchine, c'était l'asile des incurables, au seuil duquel il fallait laisser l'espérance, la dernière étape vers le cimetière. Continuant son exploration, Korjénevski arrive à la grande salle d'opération. Cette fois c'est un marin qu'il faut amputer de la jambe. On l'endort avec le chloroforme, et le voilà à délirer, à « chanter des chansons, » à dire « des mots rouges, » qui ne font pas perdre contenance à l'admirable sœur de charité qui l'assiste. La chose faite, on le réveille, et la scène change. Le malheureux pleure sur le pain de sa famille qui est perdu, sur sa jambe qui est déjà jetée dans un coin de la salle parmi des débris informes. Sur un lit, on voit côte à côte un marin et une femme du peuple, deux amputés. Ils causent fraternellement. « Où as-tu été blessée, *ma tante?* demande le marin. — Dans ma maison, *mon petit père*, par une bombe, et, — montrant un enfant malingre couché à côté d'elle, — voilà le petit qui est blessé aussi et qui est bien malade. » Ce spectacle était fait pour refroidir les plus bouillans courages, mais on ne pouvait s'y dérober; on le retrouvait partout. Souvent l'officier qui entrait dans un restaurant à demi ruiné pour y réparer ses forces y coudoyait d'étranges compagnons de table. « Les chirurgiens et médecins, raconte Zaroubaef, y accouraient de l'ambulance principale avec leur tablier de toile cirée, tout couvert de sang caillé et de fragmens de chair desséchés, les mains luisantes et comme gantées de sang, y déjeunaient à la hâte et couraient de nouveau à leur terrible besogne. »

Ordinairement à la guerre, quand deux armées se poursuivent,

elles séjournent peu sur le champ de carnage. Celle qui est vaincue abandonne ses morts et ses blessés; la victorieuse ne laisse qu'une de ses divisions chargée de faire le sinistre ménage de la bataille. Toutes deux se dérobent ainsi au spectacle de cette terre qu'elles ont ensanglantée, et dont elles n'ont fait qu'entrevoir les épouvantes à travers les fumées de la bataille et les ardeurs de l'action. Ici, on resta onze mois sur le terrain disputé. Le soldat revoyait sans cesse les lieux où étaient tombés ses camarades. Longtemps il avait le spectacle de ses morts; il pouvait assister à l'agonie de ses blessés, qui expiraient sans secours. Pendant les nuits de bombardement, les Russes n'avaient guère le temps d'enlever les cadavres qui encombraient leurs batteries. « A l'angle de chaque bastion, il y avait des images devant lesquelles brûlaient nuit et jour quantité de cierges. C'est là qu'on apportait tous ceux qui avaient été tués pendant la nuit; on les couchait à terre en un rang, et à chaque mort les soldats plaçaient un cierge allumé entre les mains. Les corps restaient là jusqu'au matin, où arrivaient les fourgons pour les prendre; mais souvent les voitures funèbres étaient éventrées par un projectile et répandaient leur chargement sur le pavé. Un sous-officier, — on l'avait surnommé *Charon*, — venait les recevoir au rivage et leur faisait passer la rade en barcasse. Sur l'autre bord, les attendaient les charrettes tatares, les *arabas* aux essieux non graissés, qui avec un grincement plaintif et lugubre les conduisaient au cimetière. Au commencement, on faisait les enterremens des officiers en musique. Les sons de la marche funèbre s'entendaient du matin jusqu'à la nuit noire. On ne tarda pas à supprimer cette musique, qui nous arrachait l'âme. Chaque samedi et dimanche, un prêtre venait célébrer au bastion messe et vêpres. On nettoyait, on sablait la place où les morts avaient été couchés; mais lorsque, pendant la liturgie, on se mettait à genoux, l'odeur cadavérique vous montait aux narines. »

Le 7 juin, à la prise des Ouvrages-Blancs, le 18, à l'assaut manqué de Malakof, il y eut bien des victimes. Après la première journée, les morts et les blessés des Russes étaient mêlés à ceux des Français; après la seconde, il n'y eut que des Français. Jonchés de fantassins, de zouaves et de chasseurs à pied, les glacis de Malakof semblaient « un grand champ où les pavots auraient été mêlés aux bluets. » — « Les blessés français, raconte le colonel Plouchtchinski, nous tendaient les bras d'un air suppliant; ils mouraient de soif. Plus d'un cœur de soldat russe brûlait de porter secours à ses ennemis de tout à l'heure, maintenant pauvres êtres inoffensifs; mais le danger d'exposer soi-même et les siens au feu de l'ennemi modéra cet élan. Beaucoup des nôtres faisaient signe aux blessés

ennemis de ramper jusqu'à nous et leur montraient des bidons pleins d'eau; plusieurs parvinrent à descendre la nuit sur le glacis pour soulager les malheureux; ils en amenèrent quelques-uns à nos ambulances. » En ces circonstances, ordinairement on convenait d'un armistice. Le drapeau blanc, à l'heure fixée, était arboré sur les bastions russes et les retranchemens français. Des soldats sans armes formaient de part et d'autre un double cordon : l'espace entre les deux lignes était réputé neutre et chacun pouvait y ramasser les siens. L'armistice arrivait souvent trop tard pour sauver beaucoup de blessés; le froid ou la chaleur extrême les achevait. En été, les vers se mettaient dans leurs plaies, et les essaims de mouches tourbillonnaient autour d'eux. « Il arrivait parfois, raconte Korjénevski, que les soldats russes, en enlevant les corps, en trouvaient encore de chauds. — Voyez donc, s'écriaient-ils en leur posant la main sur le cœur, il vient seulement de passer. Dieu le reçoive en son royaume! — Et ils faisaient le signe de la croix sans distinguer s'il s'agissait d'un Français ou d'un de leurs frères. »

Ces armistices étaient des occasions de rapprochement entre les deux armées. Pendant que les brancardiers étaient à l'œuvre, on se hâtait de fraterniser. La conversation commençait par des présentations, on échangeait des cartes de visite. Les rapports étaient encore plus cordiaux lorsqu'on apprenait qu'on avait affaire à l'officier qui commandait la batterie dont on recevait le plus de projectiles. On se faisait montrer les chefs les plus renommés : nos compatriotes demandaient où était Khroulef, et nos ennemis où était Bosquet. On causait ainsi familièrement, on s'offrait des cigares, on se portait des toasts avec le champagne. Au témoignage des Russes, tandis que leurs officiers arrivaient en capotes souillées de la boue du rempart, les nôtres avaient des uniformes bien nets et même des gants glacés. Les Français étaient naturellement de meilleure humeur après un succès comme celui des Ouvrages-Blancs; après l'échec de Malakof, comme le remarquent non sans malice nos adversaires, « de dessous leurs sourcils, ils regardaient d'abord avec un air farouche, » mais les prévenances des Russes les avaient bientôt rassérénés. Nos adversaires trouvaient les Français plus communicatifs, plus sympathiques que les Anglais. « Un fait prouvera, dit Rosine, combien les Français ont plus de délicatesse que leurs alliés. Un général anglais, dirigeant une grande lunette vers nos ouvrages, les examinait attentivement. Un général français s'approcha de lui en toute hâte et lui parla avec véhémence. Il semblait qu'il voulût lui arracher cette lunette. A la fin, l'Anglais murmura je ne sais quoi et se retira d'un air irrité derrière la ligne de démarcation. Quelques officiers français qui avaient assisté à la scène s'élevaient fortement contre cette violation des lois de la guerre, et

parlaient avec le plus profond mépris de la conduite de ce général anglais. » Les officiers pouvaient facilement s'entendre, la connaissance de notre langue étant fort répandue chez nos adversaires. Les soldats en étaient réduits à une pantomime qui était parfois des plus animées (1). Les nôtres offraient à leurs ennemis du rhum et du cognac dans de « très petites » gourdes que le fantassin moscovite vidait d'un seul trait. Les Russes offraient en échange d'énormes rasades de l'eau-de-vie nationale dans les couvercles de bidons, et s'égayaient fort que les Français eussent la larme à l'œil de la violence du poison. On échangeait aussi des souvenirs : le chasseur de Vincennes retournait au camp avec une bonne casquette russe; le Russe était tout fier d'avoir le képi de son bon ami le tirailleur ou l'artilleur auquel chaque jour il servait de cible. On trouvait notre képi fort élégant : c'est peut-être de ces échanges peu conformes aux règlemens militaires que date l'introduction de cette coiffure dans l'armée d'Alexandre II.

III.

Nous avons vu à quel orage de fer on était exposé sur les bastions de Sébastopol. On se faisait pourtant un point d'honneur de ne pas déserter le bastion aux heures de danger, fût-on libre de tout service. Le major d'artillerie Démianovski, en proie à la fièvre, s'obstinait à rester à son poste. « Pourquoi n'allez-vous pas à l'hôpital ? lui demandaient ses camarades, émus de ses souffrances. — Écoutez, répondait-il, quand j'aurai attrapé une blessure, j'irai me faire guérir à la fois et de la fièvre et de la blessure. » Un autre, — c'était le dernier jour de Sébastopol, — déclare à ses soldats qu'il y a deux chemins pour se porter contre les assaillans : l'un plus abrité et plus long, l'autre plus court, mais sur lequel tombent les projectiles « aussi nombreux que les pois un jour de récolte dans la Petite-Russie. — Il n'y a pas à choisir, ajoute-t-il; allons par le plus court dégager nos camarades. » Les soldats répondent par une acclamation; il en tombe en route un bon tiers, le reste arrive à temps pour sauver un bastion. Un capitaine s'amusait parfois à se coucher sur le parapet les deux jambes en l'air, criant : « Allons ! va pour la pension entière ! » Pendant la durée du siége, malgré cent autres folies de ce genre, il n'eut pas une égratignure. Rien n'était plus

(1) Un jour cependant Rosine vit un soldat français qui conversait couramment avec les soldats russes. Il s'approcha et apprit que le Français avait servi chez un coiffeur du Pont-des-Maréchaux à Moscou. Rappelé en France par la guerre, il attendait avec impatience la fin de la campagne pour retourner « dans sa chère Moscou, qu'il regrettait si fort et où il faisait si bon vivre. » Du moins il était devenu l'ennemi des Russes et non leur espion.

propre à confirmer le soldat russe dans ses idées fatalistes. Considérant que de tels téméraires étaient épargnés, et que des gens prudens étaient quelquefois tués dans leurs abris, sous de solides blindages, il se persuadait de plus en plus que « l'homme destiné à mourir dans son lit n'est pas tué en bataille. »

Les officiers supérieurs payaient intrépidement d'exemple. C'est ainsi que tant de généraux comme Khroulef furent blessés aux remparts et que sur les ouvrages Malakof tombèrent successivement les trois amiraux Kornilof, Istomine et Nakhimof. Nakhimof surtout, qui tomba le dernier, avait eu le temps de se faire à Sébastopol une popularité inouie; dans la flotte même, sa réputation datait de loin. En 1822, il avait fait le tour du monde avec Lazaref, en 1828 assisté à la bataille de Navarin, puis conquis tous ses grades dans les croisières de la Baltique, de l'Archipel, du littoral caucasien, enfin il avait anéanti en 1853 l'escadre turque à Sinope. Quand les alliés arrivèrent en Crimée, il aurait voulu, avant de couler sa flotte, honorer sa ruine par une dernière bataille, même inégale. La confiance qu'il inspirait aux marins gagna bientôt les troupes de terre. Plus que personne il sut enraciner dans le cœur des soldats cette conviction, que Sébastopol n'était pas une forteresse que l'on pût rendre, et qu'il fallait sur place vaincre ou mourir. Où il se montrait, il créait comme une contagion de dévoûment. Il n'exhortait pas les troupes au courage, à l'intrépidité; il se contentait de prouver qu'être héroïque était facile, et qu'il n'y avait pas même moyen d'être autrement. Soit hasard, soit parti-pris, c'était dans les endroits les plus découverts qu'il s'arrêtait le plus volontiers pour recevoir des rapports ou donner ses ordres. Si on lui faisait remarquer qu'il s'exposait, il répondait de son ton brusque : « Ne dites donc pas de bêtises; croyez-vous qu'ils iront pointer le canon contre un homme isolé! » Un commandant de bastion vint lui annoncer la construction d'une nouvelle batterie anglaise par laquelle on serait pris à revers. « Mauvaise affaire! » répondit-il, et en manière de consolation il ajouta : « Du reste, ne vous tourmentez pas; vous savez bien que nous resterons tous ici. » Quand il voyait un nouveau-venu s'incliner au sifflement des balles : « Qu'avez-vous donc à me saluer? » demandait-il d'un ton goguenard. La construction d'un pont de bateaux sur la rade l'irrita profondément : rendre la retraite possible, à ses yeux c'était une trahison. « Un jour, raconte le colonel de génie Bulmerincq, on vint m'éveiller dans mon blindage et me dire que l'*amiral* me demandait. Je sortis aussitôt; je vis un amiral qui m'était inconnu et qui me demanda si je connaissais le chemin de la redoute Schwartz, me priant de l'y conduire par le plus court. Je sortis par le flanc droit du bastion; l'amiral, avec une suite peu nombreuse, venait après moi. Au lieu de continuer par le mur exté-

rieur, je tournai par derrière les batteries. Ce mur extérieur ne venait pas jusqu'à hauteur d'homme; je trouvais peu sage d'amener l'amiral et sa suite sous le feu des tirailleurs français. Tout à coup il m'appela d'une voix éclatante : — Ah çà! me dit-il, où me conduisez-vous? — Je lui exposai mes raisons. — Jeune homme, répondit-il, vous êtes excusable parce que vous ne savez pas encore qui vous conduisez. Je m'appelle Nakhimof, et je n'entends pas qu'on me cache dans des trous... Veuillez passer par le mur extérieur. — Nous y passâmes en effet; un des marins de la suite de l'amiral fut tué raide d'une balle de carabine. Une fusillade bien nourrie nous fit ainsi la conduite jusqu'à la redoute. L'amiral alors m'emprunta ma lunette, examina longuement les approches ennemies en me demandant souvent mon avis, après quoi, se tournant vers moi, il me tendit gracieusement la main, me fit décliner mon nom et me dit : — Maintenant nous voilà des connaissances; nous ne nous querellerons plus. »

Chaque jour, on voyait un vieux en uniforme d'officier de marine, avec de grosses épaulettes, une cravache à la main, monté sur un cheval cosaque et accompagné d'un cosaque pour toute escorte. Il allait ainsi, son pantalon sans sous-pieds remontant jusqu'aux genoux et laissant voir son caleçon et ses tiges de bottes, sa casquette enfoncée sur la nuque, ses cheveux gris fouettés en avant des tempes. Au pied d'un bastion, il mettait pied à terre et commençait sa tournée. A son apparition, les hommes se sentaient plus braves; on chargeait, on refoulait avec plus d'entrain, et un nom courait de bouche en bouche le long des banquettes : Paul Stépanovitch. On ne l'appelait en effet ni amiral, ni excellence, ni Nakhimof; on lui donnait son prénom et celui de son père : Paul, fils de Stéphane. Les visages des vieux marins s'illuminaient, et le plus hardi d'entre eux, son écouvillon à la main, s'écriait : « Bonjour, Paul Stépanovitch, cela va-t-il bien aujourd'hui? — Très bien, Gradka, comme tu le vois! répondait de bonne humeur l'amiral en poursuivant sa route. — Est-ce qu'on oublierait Sinope? disait-il à un autre. — Oublier! Faites excuse, Paul Stépanovitch; pas de danger! Le Turc en est encore à se frotter les reins. » Et ainsi la tournée continuait. Elle continua jusqu'au moment où, le 10 juin, une balle traversa la tête de l'amiral, laissant deux trous sanglans à sa casquette. Ces exemples n'étaient pas perdus pour les soldats. D'eux aussi, l'archevêque de Moscou, Innocent, pouvait dire qu'il « était venu visiter les défenseurs de Sébastopol, non pour les instruire, mais pour apprendre d'eux le courage, l'intrépidité, la patience au milieu des épreuves. » Souvent, dans les attaques de nuit, on ne pouvait les rappeler à temps de la tranchée ennemie; ils restaient sourds aux signaux, à la voix des chefs, au clairon qui sonnait

la retraite. Un jour, on imagina de leur envoyer le moine-prêtre Joanine, qui se jeta dans la mêlée un crucifix à la main. Il ne parvint qu'à grand'peine à les ramener; encore reçut-il lui-même deux blessures légères, et la partie supérieure de la croix fut emportée.

Il y avait d'humbles corvées militaires qui présentaient souvent plus de dangers que la bataille. « Que de fois, raconte Rosine, en me rendant aux fortifications, il m'arriva de rencontrer les équipages qui apportaient aux bastions l'eau, la poudre et les projectiles! Habitué au spectacle de la mort, ces convois me semblaient plus effrayans que la mort même. Ces hommes du train étaient vraiment des héros. Il fallait voir avec quelle adresse, quel dévoûment ils venaient au secours les uns des autres lorsque, effrayés par les bombes, les chevaux s'abattaient, se cabraient, se jetaient de côté, brisant les roues et les essieux. Avec une incroyable dextérité, ces convoyeurs calmaient les animaux effarouchés, coupaient les traits d'attelage, relevaient les voitures renversées; avec la même insoucieuse prévoyance, on les voyait sauter sur les tonneaux de poudre qui menaçaient de faire explosion à la première grenade qui tomberait sur eux. »

Le soldat russe a toujours été religieux. Or il ne faut pas méconnaître la puissance morale de la religion orthodoxe (1). On l'accuse d'attacher une trop grande importance aux pratiques extérieures; elle n'en inspire pas moins à ses adhérens assez de confiance en un monde supérieur pour leur faire supporter sans trouble les plus redoutables épreuves de l'existence. Nous avons vu que chaque bastion avait son icône : celle du Sauveur, à l'angle saillant du bastion du Mât, était célèbre dans toute l'armée et dans toute la Russie; placée au point en apparence le plus exposé de l'enceinte, les projectiles et les éclats de bombe l'avaient respectée. Beaucoup d'officiers sont de vrais croyans. Après le récit d'un succès, ils ne manquent pas d'en faire hommage « à la mère de Dieu et aux saints qui intercèdent pour la terre russe. » Plusieurs ont été sauvés par une icône, présent de leur mère ou de leur marraine, qu'ils portaient sur la poitrine. Voici un récit où le surnaturel ne fait pas défaut : « J'étais couché depuis une demi-heure dans le blindage, lorsque tout à coup, à ma gauche, là où se trouvait l'icône de la marine devant laquelle brûlait une lampe, j'entends une voix qui m'appelle par mon nom. Je me lève, je vais de ce côté, je n'y vois que des marins endormis sur leur lit. Au même instant, à l'endroit précis où j'étais couché tout à l'heure, tombe une bombe de 200 kilogrammes; elle fait explosion, brise la porte du blindage et tue plusieurs marins. Ainsi donc une force incompréhensible m'avait écarté de l'en-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars, *l'Église russe,* par M. A. Leroy-Beaulieu.

droit fatal. Par la miséricorde de Dieu, j'étais sain et sauf, et tous admiraient comme le Seigneur m'avait préservé. » La croix qui surmontait l'église de l'hôpital inspirait aux soldats une confiance particulière; elle avait survécu à tant de canonnades! Chaque jour, passant devant l'église et voyant la croix encore debout, ils se signaient joyeusement : « Tant qu'elle y sera, disaient-ils, tout ira bien. » Lors du dernier bombardement, elle fut emportée avec le clocher : « Frères, murmuraient-ils, maintenant cela va mal. » C'était en effet le présage de la catastrophe prochaine.

Le soldat russe est gai par momens; mais sa gaîté différait de celle du zouave, de l'enfant de Paris. Sébastopol ne paraît pas avoir eu de théâtre où débutaient des ingénues à tous crins. En revanche, le paysan, le soldat de la Moscovie et de l'Oukraine, a conservé le trésor inestimable des poésies et des contes populaires. A Silistrie, une partie des hommes creusaient la tranchée, tandis que les autres « chantaient des chansons qu'accompagnait le tambour. » On faisait son métier de brave sur un rhythme héroïque, en écoutant les exploits des vaillans d'autrefois, les *bogatirs* de la vieille Russie. Au bastion, dans les blindages, comme à la veillée des villages, il était bien rare qu'un conteur ne réunît pas autour de lui un cercle d'auditeurs. Il disait surtout l'histoire du soldat ivrogne, fainéant, joueur, mauvais sujet, mais qui malgré tout cela était un brave et digne garçon qui après sa mort trouva moyen de surprendre l'entrée du ciel. Si un obus tombait dans la marmite au gruau, on se consolait du dîner compromis avec des calembours : il y avait si rarement occasion de rire dans ce sombre Sébastopol! Les soldats avaient trouvé des mots divertissans pour tous les projectiles que l'artillerie alliée leur envoyait si libéralement. Le boulet s'appelait un *choucas*, un paquet de grenades une *escouade*, les projectiles de plomb, à l'aide desquels les Anglais essayaient de défoncer les blindages, les *lourdauds de Lancastre*, les bombes qui en ricochant semblaient galoper, laissant traîner derrière elles comme une queue lumineuse, des *étalons*, etc. Un Anglais, pour les soldats russes, était toujours un *milord;* ils ne tarissaient pas en plaisanteries sur le costume étrange des *highlanders*. « Voyez-vous les drôles d'hommes? s'écriaient-ils; il paraît que la reine n'avait pas assez de drap pour leur faire des pantalons! » Les zouaves ne furent d'abord pour eux qu'une variété de *Turcs*. Il se forma chez les Russes une bizarre légende sur le nègre blanc qui n'avait qu'un œil et qui, après avoir servi dans l'armée de Pharaon, avait passé la mer pour assiéger Sébastopol : souvenirs incohérens sans doute des imprécations bibliques que leurs prêtres avaient lancées contre nous! Quelquefois ils se divertissaient, pour chasser l'ennui et « amuser le Français, » à lancer un cerf-volant avec une carica-

ture de Turc ou de zouave. Les moins occupés recherchaient les balles ennemies, que l'on refondait pour nous les renvoyer. L'administration leur payait un rouble par kilogramme de plomb. Il se forma bientôt une compagnie de hardis spéculateurs; on voyait les fantassins russes avec leurs grosses bottes, leurs casquettes plates et leurs grandes capotes grises, rôder audacieusement le long des fossés, ramassant les balles qu'on tirait sur eux, riant et causant, « comme s'ils eussent récolté des pommes de terre dans le champ paternel. » Un groupe de ces glaneurs de balles fit preuve de tant de sang-froid et de bonne humeur, que les Français arrêtèrent la fusillade et de la tranchée leur envoyèrent une salve d'applaudissemens.

En général, les rapports entre officiers et soldats étaient faciles et affectueux. « Nous les aimions, ces braves gens, — nous dit un défenseur de Malakof, Drachenfels, — nous ne faisions qu'un avec eux. Pouvait-il en être autrement quand nous mangions la même nourriture, couchions à côté d'eux sur la même plate-forme et qu'eux-mêmes, voyant l'horreur de notre situation, ressentaient comme nous la même douleur amère de l'issue du siége? » Les privations et les dangers rapprochaient les distances; on apprenait à se connaître, à s'apprécier. « Sa noblesse! » l'officier et le paysan en uniforme se sentaient fils de la même patrie. Le soldat russe aimait, vénérait son officier. L'un d'eux, les jambes fracassées par un boulet, priait son capitaine de lui donner sa bénédiction. « J'accomplis avec bonheur, raconte celui-ci, cette dernière volonté d'un mourant. Je le bénis. Quelques minutes après, plein de confiance en Dieu, sans proférer une plainte, il expira. » Il n'est pas question dans ces récits de châtimens dégradans que le règlement autorisait encore à cette époque. Le fouet dans l'armée, comme le servage dans le peuple, avaient fait leur temps; la guerre de Crimée et la défense de Sébastopol achevèrent de mûrir la réforme; des hommes comme nos ennemis d'alors méritaient d'être libres et traités en hommes libres. Les paysans qui défendirent Malakof avaient noblement racheté de l'opprobre et de la servitude leurs frères des villages et de l'armée. Plus d'un affranchissement privé dans les campagnes russes put dater du siége, témoin cette lettre du capitaine Lesli à sa sœur : « J'ai une prière à te faire, chère Nadia; j'espère que tu auras plaisir à l'exaucer, parce qu'il s'agit d'attacher au nom de notre frère Eugène (tué à Sébastopol) une reconnaissance éternelle. Il faut prier le papa d'affranchir Fétis pour son long et fidèle service auprès de mon frère. Une *âme* de moins, ce n'est rien, et en échange la mémoire d'Eugène se conservera dans la famille de Fétis. J'ai déjà écrit au papa que, si je meurs ici, ma dernière prière est celle-ci : qu'il affranchisse mon Ivan. »

IV.

Jusqu'ici, nous avons parlé du défenseur de Sébastopol en général; il est bon de présenter au lecteur certains types militaires ou civils parmi lesquels la place d'honneur semble devoir appartenir aux « marins de la Mer-Noire. » Ils se considéraient comme une élite et prétendaient ne craindre aucune comparaison avec la flotte anglaise. La guerre de Crimée était pour eux comme une affaire personnelle : le but unique de l'expédition anglo-française n'était-il pas de ruiner *leur* forteresse, de détruire *leurs* vaisseaux? Bientôt les loups de mer durent se transformer en soldats. La première fois qu'ils parurent sur un champ de bataille, ce fut à l'Alma. Les troupes de ligne s'amusaient bien un peu de voir chaque matelot armé jusqu'aux dents, surchargé de fusils, sabres, haches, pistolets, comme s'il s'agissait d'un abordage. Malgré ce luxe d'équipement, on devinait à leur allure et à leur mine de rudes combattans. Leur manière d'être avec leurs officiers étonnait aussi les hommes de l'armée. Ils n'ôtaient pas toujours leurs casquettes en parlant à leurs supérieurs et ne disaient pas : « Votre noblesse. » On vit bientôt que cette familiarité ne nuisait pas à la discipline. Un geste de ces mêmes officiers les faisait se précipiter au plus fort du danger. Sur les bastions de Sébastopol, on pouvait dire qu'ils combattaient pour leurs foyers, beaucoup ayant leur femme et leur ménage dans la ville. Aussi les fantassins et les artilleurs de la ligne leur firent d'abord l'effet d'intrus quand ils vinrent s'installer auprès d'eux; mais la mort qui éclaircissait chaque jour leurs rangs les força bientôt d'accepter les nouveaux auxiliaires qui montraient tant de dévoûment à la cause commune. Toutefois le marin ne se résigna jamais de bonne grâce à être commandé par des chefs de l'armée : des capitaines de vaisseau ou des amiraux, à la bonne heure! Il prétendait que les autres « ne savaient pas le prendre. » Ces soldats exemplaires, sous les ordres d'un colonel, étaient capables de tout, même de murmurer.

Les historiens français de la guerre de Crimée ont souvent parlé des « francs-tireurs » russes, qui se donnaient à eux-mêmes le nom de *plastouns*, d'un mot qui signifie *se coucher*. En effet, on les voyait toujours se blottir ou ramper, épiant l'ennemi de derrière une touffe d'herbe. Ils disaient eux-mêmes : « Où la terre est sèche, sur le ventre, — où elle est mouillée, sur les genoux. » La plupart étaient des Cosaques du Don et s'étaient formés à cette tactique de Mohicans contre les montagnards du Caucase : sévère école où il n'y avait point de prisonniers, point de blessés. Qui se laissait sur-

prendre était un homme mort. Les hommes du Don étaient d'ailleurs de singuliers chrétiens. « Avant la bataille d'Inkerman, raconte Rosine, nos silencieux et peu communicatifs *plastouns* ne manquèrent pas de se tourner vers l'orient pour prier ou plutôt pour réciter une conjuration destinée à leur conserver la vie pendant la bataille, ainsi qu'ils le déclarèrent à nos soldats. L'expression de leur visage montrait que ces mystérieuses paroles, qui doivent être une prière de *raskolniks*, leur inspiraient une confiance absolue. » Ces irréguliers étaient les héros de la guerre des ténèbres, les hôtes habituels des trous creusés par la bombe, des entonnoirs ouverts par la mine, de toutes les cavités où peut se cacher un être humain. La nuit ils tenaient campagne, le jour ils dormaient; ils étaient de véritables nocturnes. Souvent, avant de quitter le glacis pour rentrer dans la place, ils préparaient à leurs camarades de la ligne ce qu'ils appelaient un divertissement. Une casquette d'uniforme posée entre deux pierres en faisait tous les frais. Comme ils se couchaient au lever du soleil, ils ne pouvaient jouir eux-mêmes du succès de leur plaisanterie; mais le soir, retournant aux avant-postes, ils prenaient leurs renseignemens aux bastions : « Eh bien ! *le Français* s'est-il amusé? — Je le crois bien, s'écriaient les soldats. — Longtemps? insistait le *plastoun*. — Deux bonnes heures, jusqu'au moment où il a vu de quoi il retournait. »

Pour une autre catégorie de ses défenseurs, Sébastopol était un lieu de purification par le feu. Le premier jour du siége, le général en chef avait rassemblé les détenus et leur avait dit : « Frères, vous avez péché contre Dieu et contre le tsar. En vertu des pouvoirs que je tiens du souverain, je vous appelle à servir les pièces de rempart. A celui qui succombera dans l'accomplissement de ce devoir, Dieu remettra ses offenses; l'église priera pour son âme. Quant aux survivans, ils recouvreront leur liberté et leurs droits comme défenseurs du trône et de la patrie. » Ces paroles excitèrent chez les misérables un véritable enthousiasme. Ils cherchèrent leur réhabilitation dans l'héroïsme. Si on leur confiait des blessés à transporter, ils les traitaient avec une douceur peu ordinaire, une tendresse presque fraternelle. Aux batteries, plus de la moitié se fit tuer. Bientôt ce ne fut plus assez de les traiter comme tout le monde : à ces dégradés, il parut juste d'accorder des distinctions. Beaucoup reçurent la croix de Saint-George. Le capitaine Reiners rapporte à ce propos une touchante histoire : « J'avais un admirable chef de pièce. Un jour, Nakhimof, étant venu au bastion, m'apporta un certain nombre de croix de Saint-George, qu'il appelait ses petits cadeaux. J'en décernai une à mon chef de pièce. Il m'avait dit qu'il était de la compagnie d'ouvriers, et, comme nous n'avions pas de chancellerie organisée, nous ne connaissions pas toujours les états de services de nos

subordonnés. Le lendemain, comme je passais devant cet homme, il se jeta à mes genoux en criant :— Grâce, grâce, je vous ai trompé en ne vous disant pas que j'étais un détenu! — Après lui avoir adressé une réprimande, je priai Nakhimof de le faire passer à la compagnie d'ouvriers et de lui laisser sa croix, qu'il avait réellement bien méritée. Mon protégé ne jouit pas longtemps de ses nouveaux droits. Quelques jours après, il eut les deux bras emportés et fut dirigé sur Nicolaïef. Peu de temps avant sa mort, apprenant que j'étais aussi à Nicolaïef par suite d'une blessure, il demanda à me voir. Quand j'approchai de son lit, il se mit à pleurer, à remuer ses épaules mutilées comme pour me tendre ses bras. Mon cœur se serra, je l'avoue, devant un si profond sentiment de reconnaissance chez l'ancien détenu qui avait si glorieusement racheté son passé. »

Dans la population civile, il faut citer en première ligne les courageuses femmes qui se dévouèrent au soulagement des blessés et des malades. Toutes les dames de la ville se montrèrent noblement : dès qu'elles apprenaient que quelqu'un de leurs amis ou de leurs connaissances était blessé, elles couraient à l'ambulance avec du linge, de la charpie et des cordiaux; mais les auteurs de ces récits ont surtout conservé le souvenir de la sœur Prascovia Ivanovna. Dans sa jeunesse, elle avait vécu à la cour, et les jeunes officiers recherchaient sa société. « Elle m'aime beaucoup, écrivait Lesli, parce que je badine volontiers avec elle. Je l'ai priée, puisqu'elle connaît la cour, de me trouver une riche et jolie fiancée. Ne suis-je pas un marin de la Mer-Noire? Elle me l'a promis et m'a invité, quand j'irais à Saint-Pétersbourg, à descendre chez elle. Elle dit qu'elle veut fermer sa maison à tous les civils et n'y recevoir que des officiers de marine. C'est étrange de voir ainsi une femme sous les boulets sans témoigner la moindre crainte. C'est un héros! » Aussi eut-elle le sort de beaucoup des héros dont elle partageait les dangers. Elle fut écharpée par une bombe au pied de la tour Malakof.

Tous les habitans n'avaient pas fui. Il restait d'abord beaucoup de marchands et de restaurateurs; « il restait notamment, raconte Zaroubaef, un certain cocher, toujours ivre, qui deux fois par jour nous apportait du pain frais. Il était accompagné de sa fille, charmante enfant de dix ans. Quelque épouvantable que fût la canonnade, ils arrivaient toujours à heure fixe au bastion. La fillette fut tuée vers la fin du siége. » Encore pendant l'été on voyait les dames se promener dans les rues et sur les boulevards, leur ombrelle à la main. Au tournant des rues les plus dangereuses, des sentinelles indiquaient aux passans la direction des projectiles. Tous les soirs, il y avait musique auprès du monument de Kazarski. Quand tombait une bombe, les dames fuyaient en poussant de petits cris d'effroi pour revenir un instant après; elles avaient surtout grand'peur des

fusées à la congrève que lançaient les Anglais; cet engin était plus bruyant que redoutable. Il ne faut pas oublier les braves femmes de marins qui venaient, même aux endroits les plus exposés, apporter au père ou au mari leur modeste repas. Sans peur, elles s'asseyaient auprès des gros canons, mangeaient avec *leurs hommes*, souvent aussi pleuraient avec eux sur la petite maison brûlée, un brave disparu, un petit enfant tué par quelque projectile égaré. « Puis la femme de matelot s'en retourne tranquillement avec ses assiettes, sans presser le pas, essuyant ses yeux. Elle ne tressaille pas au sifflement des boulets. » Les horreurs du siége ne la surprennent pas; elle s'est habituée, pendant les tempêtes de la Mer-Noire, à trembler pour son mari absent. Dans cette belliqueuse cité, même les enfans ne discontinuaient pas leurs jeux. « Je m'arrêtais malgré moi, dit Rosine, à les considérer : divisés en deux partis, ils élevaient des retranchemens de neige avec des embrasures, se lançaient mutuellement des os creux remplis de poudre. Une mèche déterminait l'explosion de ces ingénieux projectiles. Les éclats d'os, après l'explosion, blessaient jusqu'au sang nos jeunes héros. — Blessé, Egorka! blessé! — criait la troupe, et l'on traînait Egorka à une sorte d'ambulance où de petites filles, en qualité de sœurs de charité, l'entortillaient de chiffons. »

Ce tableau de la vie guerrière en Crimée serait incomplet, si l'on ne parlait des prisonniers. Nos officiers furent traités dans les villes russes avec bienveillance et respect. Sur les vaisseaux de la rade, les officiers de la garnison faisaient avec eux la conversation en français et leur servaient de partenaires aux jeux. Les prisonniers russes n'eurent pas non plus à se plaindre de nous. On leur donnait une solde égale à celle de nos officiers du même grade, outre le secours que leur faisait parvenir leur gouvernement. Leurs soldats étaient nourris comme les nôtres; seulement ils trouvaient le pain trop blanc et regrettaient le pain noir du village et du régiment. Le récit du capitaine Dechtchinski, fait prisonnier aux Ouvrages-Blancs, donnera une idée des impressions que nos adversaires ont rapportées de leur captivité chez les Français. A peine arrivé au camp ennemi, on désigna à ses camarades et à lui un certain nombre de tentes autour desquelles on plaça des factionnaires. Ils reçurent presque aussitôt la visite d'officiers français qui leur offrirent leur propre lit et les invitèrent à dîner. Le lendemain, ils arrivèrent aux quartiers de la garde impériale : ils y furent également entourés des officiers de ce corps, qui leur firent compagnie toute la journée. Un aide-de-camp de Pélissier leur apporta 200 francs par tête pour leurs emplettes les plus nécessaires et se chargea de leurs lettres, qu'on devait rendre à Sébastopol par la voie des parlementaires. Le jour de leur départ, un régiment de la garde impériale leur offrit un repas d'a-

dieux. Au dessert, on porta deux toasts, qui les touchèrent profondément, le premier « à sa majesté l'empereur Alexandre II, » le second « aux braves défenseurs de Sébastopol. » — « Dans tout ce qu'ils disaient, continue le narrateur, il était facile de remarquer beaucoup de sympathie pour la nation russe. » A bord du vapeur français le *Panama*, ils trouvèrent le même accueil chez les officiers de marine. « Le quatrième jour du voyage, au lever du soleil, nous arrivâmes devant Constantinople, au milieu des splendeurs du Bosphore. On jeta l'ancre : les marins nous donnèrent des costumes civils pour nous éviter d'être exposés, dans la ville, aux importunités des curieux. Ils nous accompagnèrent à terre, où nous pûmes acheter des vêtemens et des objets de toilette. Les jours suivans nous allâmes visiter la ville, également en compagnie d'officiers français. C'était une grande fête musulmane; les cérémonies de la mosquée de Sainte-Sophie nous étonnèrent par leur magnificence. Comme nous étions en bottes, les Turcs ne nous permirent pas d'entrer dans la nef, mais on nous fit monter dans les galeries intérieures qui font le tour de l'église. » A Toulon, « on nous conduisit à la citadelle, où l'on nous garda dix jours, on ne nous laissa pas sortir pendant ce temps; mais il nous vint beaucoup de visiteurs, surtout des dames, et on pouvait voir qu'elles appartenaient à la plus haute société. Le dixième jour, ayant reçu les instructions du ministre de la guerre, le commandant nous déclara que, si nous voulions engager notre parole d'honneur de ne pas sortir de France sans autorisation, on nous permettrait (officiers et *junckers*) de vivre en liberté dans telle ville de France que nous choisirions, Paris excepté. Les soldats devaient rester à Toulon. Nous prîmes l'engagement demandé, et d'après les conseils des officiers français nous demandâmes Roanne, *département de Clermont*, la vie y étant à meilleur marché qu'ailleurs. On nous remit des passeports, des papiers pour voyager en poste, et un mois de solde. »

Dechtchinski ne resta pas longtemps à Roanne. On l'appela à Paris, où il devait être échangé. Tous ceux qui étaient alors dans le même cas, — savoir un général, 2 officiers d'état-major, 31 officiers et 8 junckers, — furent invités à se rendre aux Tuileries. Dechtchinski raconte un singulier épisode de leur présentation à l'empereur Napoléon. « Il s'entretint courtoisement avec nous, demanda combien nous étions qui devions repartir pour la Russie, et passa dans une autre chambre d'où il revint un instant après avec un papier. C'était un bon de 2,000 francs sur le trésorier de la maison impériale. » Les prisonniers se montrèrent fort piqués de cette libéralité et refusèrent le papier, déclarant que leur gouvernement ne leur laissait rien à désirer. Ils passèrent ensuite sept jours à visiter les curiosités de la capitale, puis ils partirent pour

Berlin. « Cette ville nous parut ennuyeuse après Paris. Il nous affligeait de voir que, chez une nation qui était notre alliée, ni les militaires, ni la population, ni même le gouvernement, ne nous marquaient la moindre sympathie. Nous étions curieux de voir une grande cérémonie qui se célébrait ce jour-là dans une église; on nous en interdit l'entrée. Une espèce d'officier supérieur vint à passer; nous lui expliquâmes que nous étions des officiers russes, revenant de France, où nous avions été en captivité, et que nous désirions voir la cérémonie. Il répondit : — Qui vous pouvez être m'importe peu. Vous voulez voir la cérémonie, qu'est-ce que cela peut me faire? — Nous nous retirâmes fort mécontens, n'ayant d'autre pensée que de quitter Berlin au plus vite. »

Le jour suprême de Sébastopol était arrivé. Le dernier épisode du siége fut la défense de 60 Russes dans la tour Malakof. Elle provoqua l'admiration sincère de leurs adversaires; ce fut même sur le témoignage de Pélissier, en quelque sorte sur sa proposition, que l'empereur Alexandre décora quatre officiers russes. L'armée ennemie se retira en faisant tout sauter derrière elle. Bien des cœurs se serrèrent quand il fallut abandonner ces remparts que leurs défenseurs avaient littéralement trempés de leur sang, ce fameux *kourgane* de Malakof, où leurs grands amiraux étaient morts, et le quatrième bastion, « cette colline immortelle où, sur l'emplacement d'une vigne pacifique, on avait construit pour les aiglons du tsar blanc une aire inaccessible. » Et quand, du rivage septentrional, les Russes purent contempler Sébastopol étendu à leurs pieds, fumant comme un titan sous les coups de foudre, bouleversé par des explosions qui étaient comme ses convulsions suprêmes, illuminant au loin la Mer-Noire de ses embrasemens, une poignante douleur envahit ses défenseurs. Ils eurent alors cette défaillance héroïque qui fait envier aux survivans le sort de ceux qui périrent avant d'avoir vu la défaite. Il leur semblait affreux de rentrer sans être vainqueurs dans la « sainte Russie. » Une nouvelle consolante pour eux, heureuse pour tous, vint bientôt faire diversion à leurs souffrances : malgré les proclamations belliqueuses de Gortchakof, on poursuivait activement les négociations. On eut l'armistice d'abord, puis la paix.

La guerre de Crimée est une des plus sanglantes du siècle : elle est peut-être celle qui a laissé après elle le moins de souvenirs pénibles. A l'assaut, en rase campagne, on se battait avec un extrême acharnement; on se faisait le plus de mal possible avec les engins les plus terribles dont on pût disposer : bombes, fusées à la congrève, grenades, mitraille, boulets creux, voire boulets ramés. Hors

du champ de bataille, on ne savait pas se haïr. On ne se faisait pas une guerre de race, ni d'invasion, ni de revanche: les nations n'y étaient pour rien, ni les soldats. Ils se battaient bien : c'était leur devoir; mais dès qu'on avait quelques heures d'armistice, auprès des cadavres qu'on venait enlever, les pieds dans le sang, on fraternisait. Ce n'était pas une de ces guerres qu'aucune paix ne peut expier, et qui laissent subsister tout entières l'amertume au cœur des vaincus, l'insolence dans celui des vainqueurs. Les uns ont fait de leur échec dater une glorieuse régénération, les autres n'ont rien emporté du champ de bataille, rien que de magnifiques et inutiles lauriers et le vague regret peut-être d'avoir été contraints à se battre contre un adversaire auquel ils étaient devenus sympathiques. On n'a pas alors pétrolé des villes ouvertes, enlevé des otages, emprisonné des notables, fusillé des innocens. Sébastopol a été bombardé non comme une cité dont on voulait terrifier les femmes et les enfans, mais comme une position retranchée derrière laquelle il n'y avait guère que des soldats. A Odessa déjà, les Français n'avaient tiré que sur le port militaire; chez nous, les obus allemands ont toujours passé de préférence au-dessus des remparts pour s'attaquer aux bibliothèques et aux monumens. Le jour venu, nous n'avons pas eu un de ces succès qu'on peut discuter devant le tribunal de Trianon : la victoire, on est allé trois fois la saisir à travers une tempête de feu! S'il y a eu des ruines volontaires, c'est le patriotisme ardent de nos ennemis qui les a faites. Cette guerre terrible a été dans son ensemble conduite humainement, courtoisement, honnêtement. Dans les récits des officiers russes, comme dans un miroir sincère, l'officier et le soldat français peuvent se regarder sans embarras. Du côté de nos adversaires, ces détails intimes sur la vie du siége révèlent des qualités militaires de premier ordre : non-seulement la ténacité, la solidité, la résignation religieuse et presque fataliste qu'on a toujours reconnues aux Russes, mais aussi des qualités plus brillantes que nous avions admirées chez les Polonais, qui sont l'apanage des Slaves et qui les rapprochent des Français plus que de toute autre race guerrière. La valeur russe a eu dans cette campagne des allures libres et aventureuses et même cette témérité qui est comme le luxe, souvent coûteux, du courage. La campagne de Crimée, en mettant aux prises les deux nations, les avait pour ainsi dire présentées et révélées l'une à l'autre. On doit savoir quelque gré aux éditeurs du *Sévastopolskii Sbornik :* cette publication ne peut que raviver là-bas comme ici les favorables impressions qu'avait laissées 1855.

ALFRED RAMBAUD.

LE

VIOLON DE JOB

SCÈNES DE LA VIE BRÉHATAISE.

I.

Il est impossible de méconnaître les liens mystérieux qui unissent la nature à l'homme, l'étrange ressemblance qui existe entre ce dernier et le sol qui l'a nourri, ni par conséquent la banalité qui envahit les caractères à mesure que chaque pays s'ouvre aux empiétemens de la civilisation. Les intelligences sont nivelées comme les grandes routes, les mœurs primitives s'effacent avec les précipices et les ravins, un langage commun prend la place de ces idiotismes pittoresques, singulièrement propres à exprimer les goûts, l'esprit, le type moral, pour ainsi dire, de la race qui se les est transmis de siècle en siècle. Légendes et traditions, pareilles aux fantômes de la nuit que disperse l'aurore, s'évanouissent, épouvantées par le sifflement de la vapeur, les lumières de la science, le fracas de l'industrie. C'est le progrès sans doute, et il faut le saluer comme tout ce qui nous rapproche du règne de la vérité, mais le poète cependant assiste avec tristesse à cette fuite des dieux du passé, tandis que l'observateur étudie curieusement les transformations qui s'ensuivent. — Je veux peindre les rudes vertus, les passions énergiques, les inébranlables croyances qui germent encore dans certaines terres vierges, et mon récit, tout vrai qu'il soit, ne paraîtra vraisemblable que si j'en fais d'abord connaître le théâtre.

L'île Bréhat ferme du côté de l'ouest la baie de Saint-Brieuc, et menace les navires comme l'un des écueils les plus terribles que présentent ses côtes déchiquetées, quand elle ne disparaît pas dans

de pâles brouillards. Ces voiles de brume blanchâtre ont un aspect fantastique; en se déchirant, ils laissent entrevoir un réseau de pointes aiguës d'où, à marée basse, se détachent des promontoires qui s'étendent au loin comme les pattes crochues d'un animal monstrueux, susceptible de changer de forme à tout instant, selon les jeux de l'Océan, dont il paraît être un mirage. La mer le ronge incessamment, le frappe avec un bruit de bombe, y creuse des golfes, des passes, lui livre enfin un combat de toutes les minutes et de tous les siècles. Pourtant cette noire forteresse, assiégée sans trêve, est à l'intérieur, comme tout le reste de la Bretagne, la terre de granit à ceinture d'or qu'ont chantée les vieux bardes : dans les plis qu'on aurait supposés arides s'épanouit une riche végétation que favorisent les courans atmosphériques; elle n'empêche pas que l'ensemble de l'île, embrassé du point culminant où se dresse la chapelle Saint-Michel, ne soit d'une tristesse qu'il faut attribuer à l'absence presque complète d'arbres, à l'aspect pierreux de la campagne, morcelée par des murs secs, et à la teinte grise uniforme des habitations. Ce qui étonne surtout, c'est le manque de mouvement : les chevaux ne sont pas moins rares qu'à Venise, il en est de même pour presque toutes les bêtes de somme; aussi les femmes, à qui les travaux de culture restent confiés, tandis que naviguent les hommes, doivent-elles se passer du secours de la charrue. Les vaches, les moutons, attachés sur l'herbe courte et percée de rochers qui l'effleurent d'une ombre mélancolique, sont de petite taille; il semble que la nature minérale se soit développée aux dépens des animaux. Par places, dans le nord surtout, l'herbe manque, ce n'est plus qu'un rude tapis de bruyères; les hauteurs sont couvertes de coquillages lancés par la mer en ses jours de fureur. La partie sud, qui formait jadis une autre île que Vauban relia au nord par une digue, est plus fertile. Au lieu des bancs de granit hachés, noircis et comme chargés de rouille, on y voit de petites plages de sable fin, au lieu de ces landes indéfrichables des tertres bien cultivés; la lame n'arrive qu'amollie par sa lutte contre les brisans. Les gens, les animaux même sont moins sauvages, tout le monde parle français, et de jolies maisons à étages entourées de myrtes et de lauriers-roses attestent que cette république renferme une bourgeoisie.

Dans les salons du sud, qui participent par leur ameublement du navire et de la case créole, on trouve en effet les petits-fils de ces hardis loups de mer dont la république fit des officiers, afin de combler les vides laissés par l'émigration. De la marine militaire, où s'illustrèrent leurs aïeux, la plupart sont retombés dans la marine marchande. La vie est à peu près la même pour les riches que pour

les pauvres : ils n'abandonnent la mer que lorsqu'elle ne veut plus d'eux. Bréhat ne renferme donc la plus grande partie de l'année que des vieillards et des femmes, ce qui explique l'étrange tyrannie qu'y exerçait au temps dont je parle M. le recteur Clech.

M. Clech était assurément le prêtre le plus austère de tout notre austère clergé breton. Dans le pays, il passait pour un saint, et, sous bien des rapports, méritait cette réputation. Les pauvres trouvaient toujours sa porte ouverte, il leur eût donné le dernier morceau de pain que renfermât son presbytère avant de songer à dîner lui-même. On prétendait qu'il portait un cilice et dormait sur la pierre; l'aspect de sa personne autorisait ces bruits étranges. Il faudrait chercher sur les retables d'autels des premiers maîtres flamands ou sous les porches de cathédrales gothiques une figure qui se rapprochât de la sienne par l'expression du fanatisme sincère et obstiné. Sa bouche fortement arquée, sa grosse tête brune que le hâle brunissait encore et qui s'enfonçait entre deux épaules athlétiques aux muscles saillans sous le drap rapiécé d'une vieille soutane, veuve le plus souvent de ceinture et de rabat, les rides prématurées de son visage osseux, où deux yeux caves brillaient d'un feu inquiet sans douceur et sans éclat, toute cette physionomie à la fois violente et ascétique rappelait les siècles de fer du moyen âge. L'abbé Clech vivait dans l'intimité rétrospective de ces « druides chrétiens » qui, lors de l'invasion saxonne, vinrent de Grande-Bretagne ou d'Hibernie peupler le littoral et les îles. Catholique et Breton avant tout, il taxait de félonie, pour peu qu'on le pressât, Duguesclin lui-même, qui fit passer son dévoûment au roi de France avant sa fidélité à la patrie armoricaine. L'indépendance d'un nouveau duché de Bretagne eût comblé ses vœux, mais il cachait le mieux possible ce rêve à ses paroissiens, qui pour la plupart avaient, en parcourant le monde, fait connaissance avec les diverses formes de gouvernement de manière à ne pas regretter outre mesure Alain le Grand ou Alain Barbe-Torte. Il se bornait à cultiver en eux, afin de perpétuer les vieilles coutumes, ce respect qui est si fort dans les âmes bretonnes en même temps que cette dévotion particulière au marin qui lui fait suspendre un *ex-voto* à la chapelle de la Vierge ou suivre la procession, sa part du navire sur l'épaule. Jamais il n'avait permis qu'un médecin portât ombrage aux sœurs de charité. — Chassez le médecin, disait-il, vous chasserez la maladie. — Les procès se plaidaient devant lui. De toute la puissance de ses poumons, il protesta contre la construction de cette tour géante des Héaux, bâtie au milieu de la mer par un Parisien de génie; il la qualifiait de Babel et prédit à mesure que s'éleva chacun des dix étages que le diable soufflerait sur ce monument d'orgueil avant qu'il ne fût

achevé. En réalité, le sujet de ses craintes était l'invasion des étrangers curieux, mais son autorité avait des bases trop solides pour qu'aucune influence du dehors pût l'amoindrir : elle était fondée sur la reconnaissance et l'attachement. Les femmes, les enfans, l'aimaient, celles-là parce qu'il disait chaque samedi une messe à l'intention de leurs maris, de leurs fils en péril, ceux-ci parce qu'ils sentaient en lui un allié contre le maître d'école. Quant aux hommes, s'il leur arrivait de s'apercevoir entre deux voyages que la domination du recteur sur leur famille dépassât les bornes raisonnables, ce dernier leur fermait la bouche en comparant sa paroisse à un navire dont il commandait et sauvait au besoin l'équipage. — Ne faut-il pas à bord, disait-il, une volonté unique? — D'ailleurs les moins dévots admiraient la force de son caractère et de son poignet, le volume formidable de sa voix timbrée pour le commandement, et surtout cet oubli de soi-même, ce désintéressement connu qui lui eût fait refuser de quitter Bréhat, fût-ce en échange d'un évêché. Il s'était juré de se consacrer à la sanctification de ce rocher, d'en faire la barque privilégiée qui toucherait au port tandis que sombrerait le monde, et pour cela tonnait sans relâche contre le progrès en pur breton. Cette langue antique aux sons gutturaux, dont il ne se servait que pour maudire, avait dans sa bouche un accent farouche impossible à rendre. Ses sermons se divisaient en trois anathèmes : anathème relativement modéré contre le cabaret, — anathème contre les livres et contre les colporteurs de ce poison, qu'il savait à l'occasion chasser de son île, — anathèmes plus véhémens, car il s'y mêlait à son insu un sentiment de haine personnelle, cris et vociférations contre les danses ou seulement la musique, qui, tentatrice abominable, ne manque jamais d'y conduire ! Ce troisième point était dédié à un homme qui, perdu dans la foule, se contenta longtemps de hausser les épaules; l'impatience l'ayant pris un dimanche cependant, il sortit de l'église et n'y rentra plus, ce qui lui valut la réputation d'un excommunié.

La vie de Job n'avait ressemblé en rien à celle des autres Bréhatais. Tout petit, il fréquentait l'école assidûment, et s'était montré, — M. Clech le constatait avec un soupir et une allusion à la chute des anges, — le modèle des enfans de chœur. Sa mère, qui était du doux pays de Tréguier, où les belles voix sont communes et dont le dialecte est le plus harmonieux de toute la Bretagne, l'avait bercé jour et nuit de chansons, étant veuve et n'ayant que lui à aimer. Il préférait aux jeux de son âge ces naïves mélodies qui, en s'imprimant dans sa mémoire, façonnaient à son insu ses goûts, ses habitudes et son cœur. La musique, à laquelle ne l'avaient initié jusque-là que la voix de sa mère, les cloches mélancoliques, les

ondes sonores, les échos du passé sous forme de ballades et de complaintes, lui fut révélée tout à fait par la veuve du capitaine baleinier Legorec, la virtuose de l'île. L'ayant entendue jouer du piano, Job en prit une sorte de langueur qui fut attribuée à l'amour. Il ne fit pas, comme les autres, le tour du monde pour gagner de l'argent, il vendit au contraire une pièce de terre pour faire son tour de France, et revint le gousset vide, mais avec un violon dont il jouait comme Mme Legorec n'avait jamais su jouer de son fameux piano.

Bientôt le bruit parvint jusqu'au recteur que le dimanche après vêpres la jeunesse se réunissait pour sauter sur le *Crech'Simon*, devant le menhir mutilé qui servait de trône au violoneux, — que le bal, contre lequel il avait les plus sombres préjugés, devenait le plaisir favori de ses jeunes paroissiennes. Il alla une fois écouter l'instrument séducteur, et déclara en se bouchant les oreilles qu'on ne pouvait entendre de pareils sons sans avoir l'âme ouverte aux piéges du malin. — Cette ivresse-là, dit-il, est autrement dangereuse que celle du vin, que dis-je? un pareil violon est pire qu'un livre, car il sait dire des choses pour lesquelles il n'y a point de mots. — Les jeunes filles versèrent quelques larmes, les garçons allèrent prendre leur revanche au cabaret; mais l'obéissance l'emporta, et on ne dansa plus le dimanche : seulement le recteur savait trop bien qu'on se disputait aux veillées Job et son violon; il savait que, la curiosité ayant été excitée par le bruit de cette lutte entre l'église et l'art, les bourgeois faisaient venir le violoneux. On le demandait à Paimpol, plus loin encore, pour les noces, et des Parisiens de passage avaient loué son talent d'improvisateur en l'engageant à se produire sur un vaste théâtre; mais Job tenait à la maison de ses aïeux, où lui étaient nés trois beaux enfans, il tenait au coin de terre qui lui eût donné de quoi vivre, n'eût-il pas eu d'autres ressources; il aimait Bréhat, où il était né, il aimait la mer pour mêler à sa chanson celle de son violon, que les vagues elles-mêmes semblaient écouter parfois adoucies et charmées. Le démon qui était en lui continua donc de s'acharner à la perte du troupeau de l'abbé Clech, au lieu de se précipiter avec ses pareils, comme l'eût souhaité le saint homme, dans l'enfer de Paris.

Habitant la côte, non loin du passage de l'Arcouest, j'allais souvent chasser à Bréhat le canard ou la bernache. Je marchais des journées entières le long des grèves, m'arrêtant de temps à autre pour répondre au salut d'un douanier, au sourire calme et patient d'une de ces femmes laboureurs qui se traînent ployées sous le goëmon qu'elles sont allées disputer aux vagues pour suppléer à l'insuffisance des autres engrais. D'ordinaire je faisais halte chez

mon ami le *guetteur*, gardien du bateau de sauvetage, qui jadis à bord dans les récits du quart avait obtenu de légitimes succès. L'auditoire lui faisant défaut désormais, il profitait de toutes les occasions d'assouvir le besoin de loquacité qui l'avait fait surnommer Belle-Langue. Adossé à sa porte, son béret de laine rejeté en arrière et tout en pelant l'oignon que dans son langage imagé il appelait une *poule de Provence*, il me disait les secrets de ces parages, les noms des navires qu'il avait contribué à sauver, ceux qu'il avait vus périr sans pouvoir leur porter secours, ceux qui s'étaient engloutis dans la nuit loin de tout œil humain, ou bien devant les vieilles batteries délaissées du Rosido, assis auprès de moi sur les canons sans affût qui se rouillent dans l'herbe, il me contait l'histoire belliqueuse de Bréhat, les siéges qu'il soutint héroïquement contre les Anglais, tentés par son excellente position, jaloux de sa marine, et la cruauté avec laquelle ceux-ci, alliés de Henri IV contre la ligue, firent pendre seize notables aux ailes des moulins. Il ne dédaignait pas non plus les anecdotes locales, et, longtemps avant de connaître Job Sainquer, j'étais au courant de sa querelle avec le recteur.

La première fois que je le rencontrai, ce fut au *pardon* de Bréhat. Ce jour-là, les danses sont de tradition, et M. Clech lui-même n'eût pas osé les interdire, se bornant à regretter la *bombarde* inoffensive et le naïf *biniou*. La grand'messe solennelle avait eu lieu, suivie d'une magnifique procession à travers l'île; durant plus de deux heures, on avait vu tantôt apparaître, tantôt s'effacer entre les rochers, à mesure que montait ou descendait le sentier, une longue file de cierges, de bannières, de grandes coiffes à voiles gonflées comme celles d'un navire, d'habits monastiques noirs ou blancs appartenant aux divers tiers-ordres dont font partie nombre de vieilles filles, puis on était rentré à l'église pour les vêpres; mais, avant même que celles-ci ne fussent terminées, Job Sainquer était à son poste au milieu de la prairie de l'Allegoat, où une fois l'an Bréhat se met en fête. Les danseuses manquaient encore : déjà cependant un cercle nombreux s'était formé dans l'espoir d'entendre les compositions originales qui excitaient à un si haut degré l'enthousiasme des bourgeois de l'île et l'envie des fins musiciens de Paimpol. On lui demandait à la fois celle-ci et celle-là; mais il secouait la tête, songeur, cherchant autre chose.

Tout à coup il préluda; sur un vieil air bien connu des anciens du pays, il se mit à broder des variations d'abord joyeuses et où éclatait la plus vive fantaisie, puis mélancoliques au point d'amener des larmes dans tous les yeux. L'inspiration s'emparait de lui, éclairant de sourires son front haut, un peu dégarni de cheveux, ou gon-

flant d'émotion sa poitrine; elle lui venait inégale, le poussant souvent en dehors des règles de l'art, l'élevant parfois au-dessus d'elles. Il lui arrivait, lorsque son violon ne rendait pas bien la pensée qui le maîtrisait, d'imposer silence à l'interprète infidèle et de se mettre à déclamer, car ce ménétrier était poète comme l'étaient ses pareils aux temps primitifs; musique et poésie s'entremêlaient inséparables sous ses doigts, sur ses lèvres, l'une provoquant l'autre, la mélodie tenant lieu de rime parfois, mais sans qu'il y eût jamais désaccord entre le rhythme et l'expression, les vers et le chant. Ses *zônes*, on les nommait ainsi, avaient une allure sauvage comme la lande même d'où elles avaient jailli. Si par hasard quelque réminiscence s'y glissait, on y trouvait la preuve d'une connaissance étonnante de l'antique poésie bretonne avec ses chants guerriers qui jadis excitaient les héros au combat, ses chants amoureux où l'Orient semble avoir répandu ses rêveries et sa flamme. J'aurais voulu noter quelques strophes pleines de la simplicité, de la grandeur épiques des *Barza-Breiz*. Quand Job en avait trouvé une, il la répétait avec une évidente allégresse et le plus complet oubli de son auditoire, comme s'il eût chanté pour lui seul. On l'écoutait pourtant avec ferveur. Il n'était pas jusqu'à l'*innocent* Fanchik qui ne roulât ses gros yeux vagues dans un transport de béatitude. Une vieille femme auprès de moi se signait comme à l'église; le guetteur avait pris une attitude belliqueuse, tous ces visages battus par la tempête et qui portent l'empreinte d'un travail surhumain se détendaient, perdant quelque chose de la dureté que semble leur prêter le roc natal. J'entendis un géant en suroit de toile cirée pour lequel, à en juger par sa physionomie, les influences énervantes tant redoutées du recteur eussent été un bienfait plutôt qu'un danger, dire à son voisin : — Quand cette musique-là sonne, on ne pense plus à boire, à rire, à se quereller,... les bras vous tombent.

— C'est comme si mon Yma (1) me parlait de là-haut, — disait à son tour la mère en deuil d'un mousse disparu. Plus loin, un jeune couple se tenait debout, muet, les mains enlacées; ce violon leur avait fait comprendre, à eux, qu'ils s'aimaient.

Ainsi chacun était ému selon son âge et sa nature, car c'est le don du génie de parler en même temps à chacun le langage qui lui convient. J'étais curieux, quant à moi, de savoir ce qui se passait dans l'âme d'une grande fille assise seule à l'écart sur la pente du gazon, dans une attitude grave et recueillie. Bien que les Bréhataises, malgré la grossièreté de leurs travaux, soient généralement remarquables par une rare délicatesse de traits et de carnation, il n'y en

(1) Diminutif d'Yves-Marie.

avait pas une qui pût rivaliser avec celle-ci. Ses lèvres s'entr'ouvraient attentives, découvrant des dents admirables; ses yeux, profonds et changeans comme la mer, fixés sur le vaste horizon, semblaient ne rien voir de ce monde-ci, occupés qu'ils étaient à plonger dans celui que leur ouvrait la musique. Cette belle personne n'avait pas changé contre le bonnet du dimanche la coiffure de travail que les femmes de Bréhat ont empruntée aux paysannes anglaises; l'épais bandeau qui sortait du chapeau de paille roussi au soleil, encadrant d'une onde noire la pâleur mate et brune de ses joues, laissait deviner la riche chevelure que les aïeules de nos filles des îles secouaient jadis aux vents avec la lueur des torches, lorsque du haut de ces rochers elles mêlaient au fracas des élémens celui de leurs imprécations.

— Voilà une beauté, dis-je au guetteur.

— La Jeannie? oui, mieux *gréée*, elle ne serait pas mal.

Je m'aperçus alors seulement que la robe qui couvrait cette statue était des plus pauvres, quoique scrupuleusement propre; mais je ne fus pas de l'avis du guetteur, la parure lui était complétement inutile. Cependant des essaims de jeunes filles sortaient de l'église en se tenant par le bras, quelques matelots en congé, les garçons venus pour la solennité des différens points de la côte, les invitaient à danser, et, sous l'archet agile du violoneux, qui avait interrompu brusquement ses mélodieuses divagations, pétillait un air de *branle*. A ma grande surprise, celle qu'on appelait Jeannie se leva d'un mouvement craintif, presque farouche; ses traits, épanouis tout à l'heure, prirent une expression de tristesse morne, et elle battit en retraite les yeux baissés, tandis que les groupes s'écartaient sur son passage sans que personne lui adressât un mot.

— Comment! m'écriai-je, la plus belle ne dansera pas?

— Elle? dit le guetteur stupéfait à son tour. Eh! qui donc la ferait danser? Qu'on la fasse travailler, qu'on l'aide, à la bonne heure! Il faut bien, n'est-ce pas? ajouta-t-il avec un mépris tempéré par la compassion, qu'elle nourrisse son enfant.

La pauvre créature regardait de notre côté d'un air d'inquiétude, comme si elle eût deviné que nous parlions d'elle.

Je baissai la voix. — Séduite par quelque matelot, sans doute?

Le guetteur rougit jusqu'au front. — Nos marins respectent celles de leur pays. Ce qu'ils font ailleurs les regarde, mais jamais on n'a osé dire qu'aucun d'eux ait nui à la bonne renommée d'une Bréhataise; il n'y a que les soldats qui en soient capables. Nous avons quelques désœuvrés à la citadelle; ils passent, on n'entend plus parler d'eux, et dame! si nos filles ne se méfiaient pas;... mais elles se gardent bien toutes seules, soyez tranquille!

— Sauf celle-ci.

— Oh! celle-ci croyait au mariage, et le mariage se serait fait, car son amoureux lui était bien *accoré*, et il avait, à quelques mois près, fini son temps; mais vous comprenez que le père de la fille n'a pas voulu.

— Je ne comprends pas au contraire.

— Le père était un brave homme et mon ami. Je l'entends encore dire à sa fille en refusant son consentement : « Tu seras punie par ton péché. » Et elle a été punie.

Le guetteur fit un geste expressif qui prouvait qu'il eût été également inflexible à l'occasion. Je restai interdit. Dans quel pays l'honneur est-il compris d'une manière aussi rigide? Trouverait-on ailleurs un père capable de voir la honte uniquement dans la faute commise et non pas dans les suites? Et que dire de cette coupable, qui, sans murmure, immolait à l'autorité paternelle l'avenir de son enfant, le repos de sa vie, qui restait volontairement rivée au sol témoin de son malheur et de son abecjtion? Telles étaient les âmes formées par le terrible recteur. — Belle-Langue ajouta, comme la conséquence la plus naturelle, qu'une pécheresse ne pouvant être payée autant qu'une honnête fille, les gens qui la faisaient travailler ne lui donnaient que demi-salaire, bien qu'elle fût la meilleure ouvrière de l'île. — Mais on lui permet d'amener avec elle sa petite, que les parens ne garderaient pas au logis. L'été elle la couche sur l'herbe, l'hiver elle lui fait un nid dans la crèche pour dormir entre les pieds des vaches, et personne ne s'y oppose. La petite se trouve même nourrie chez les gens qui ont bon cœur, quoiqu'il y en ait d'autres qui blâment cela. Moi je suis garçon, j'ai vu toute sorte de choses aux quatre points cardinaux, je n'ai pas de raison pour être bégueule... et, — le vieux marin mâcha résolûment sa chique, — je fais comme ceux qui ont bon cœur.

Tandis que nous parlions, Jeannie était allée prendre sur les genoux d'une fillette un bel enfant qui lui tendit les bras.

— Vous nous la ramènerez ce soir, dit la petite fille, que Belle-Langue m'avait désignée quelques minutes auparavant comme l'aînée des enfans de Job Sainquer.

— Oui, ajouta l'une des matrones qui assistaient de loin aux danses, il faut que ce soit fête aujourd'hui pour toi comme pour les autres, Jeannie. Tu souperas à la maison.

— C'est la femme de Job, me dit le guetteur.

On éprouve une sorte de colère à voir un homme d'une supériorité quelconque enchaîné dans des liens apparemment indignes de lui. — Cette femme si maigre et si jaune!

— Elle a été fraîche; mais la plus fraîche se ressent d'avoir mis au monde et allaité des enfans. C'est une ménagère.

— Elle est plus vieille que lui?

— Un peu, et Job s'en trouve bien. Sa mère défunte, qui avait de l'esprit, l'a choisie exprès, sachant bien qu'il avait plus de cœur que de tête et point d'économie.

— Ils sont heureux ensemble?

— Je crois que les seuls ennuis qu'ils aient jamais eus leur sont venus du recteur; mais la Sainquer en souffre parce qu'elle est dévote,... une bonne dévote, monsieur. Avez-vous vu comme elle a parlé doucement à la Jeannie? Personne n'en aurait eu le courage.

Il était vrai que chez les Sainquer, et chez eux seulement, bien qu'elle allât dans toutes les maisons de l'île, Jeannie Kerlanou trouvait quelque adoucissement à sa condition de paria. On lui témoignait ailleurs soit du mépris, soit une compassion presque aussi offensante; là on l'estimait et on l'aimait. Les Sainquer étaient, par suite de la guerre que leur faisait le recteur, des réprouvés en quelque sorte, et ils pouvaient peut-être pour cette raison se montrer plus indulgens que d'autres. Quoi qu'il en fût, la mère de famille n'avait jamais marqué à Jeannie qu'elle la considérât autrement que comme une honnête femme; elle ne la louait point de son repentir, à l'exemple de quelques bonnes âmes, mais parfois, la voyant triste à la seule pensée de ce que deviendrait sa fille, si elle venait à lui manquer : — Il ne faut pas te tourmenter de cela, disait-elle, trois enfans ou bien quatre à élever, c'est à peu près la même chose, et Job gagne plus d'argent qu'il ne nous en faut. Ta Reinette est un bijou; tu ne refuserais pas, j'espère, de m'en faire cadeau. — Quand les larmes empêchaient Jeannie de la remercier, elle affectait de ne pas s'en apercevoir, et, afin qu'elle pût pleurer sans témoins, l'envoyait au jardin pour quelque commission, car les Sainquer possédaient, outre le courtil que cultivent tous les paysans bretons, un petit jardin de fleurs; Job avait le goût de toutes les belles choses inutiles. C'était sur le banc de mousse qu'il s'était construit, à l'ombre d'un figuier, que le violoneux improvisait les soirs d'été mieux qu'il ne l'eût fait pour le monde, sans autres auditeurs que ses enfans, qui jouaient avec Reinette, et la Jeannie, qui aidait sa femme à quelque travail de couture.

Ce beau visage, calme d'ordinaire, où se reflétaient à son gré les émotions d'artiste qui l'agitaient lui-même, l'inspirait peut-être sans qu'il s'en doutât. Jeannie lui manquait lorsqu'elle était appelée au sein d'une autre famille, et la pauvre fille, de son côté, pensait beaucoup à ces douces soirées pour prendre courage aux heures plus nombreuses où l'implacable réalité pesait sur elle. Quand le souvenir de son amant mort au loin, — en Afrique, avait-on dit, — lui revenait à la fois comme un regret et comme un remords, elle se

rappelait en même temps les précautions délicates que Job Sainquer avait prises pour lui annoncer cette nouvelle après s'être efforcé de la tenir cachée le plus longtemps possible. Jeannie s'était bien affligée alors, quoique depuis son départ de l'île le séducteur ne lui eût pas donné signe de vie, soit qu'il craignît de la mettre dans un plus grand embarras, soit qu'il l'eût oubliée; mais aujourd'hui il lui semblait n'avoir jamais aimé personne autant que Job et sa femme. Elle le disait naïvement à cette dernière, qui souriait et l'appelait « ma fille, » nom que feu son père n'avait jamais prononcé depuis qu'elle était tombée au rang de servante dans sa maison.

Il ne restait à Jeannie que des frères qui paraissaient avoir hérité du courroux paternel. L'orgueil formait le fond du caractère des Kerlanou, la première syllabe de leur nom les autorisant à se croire sortis d'un *château*, d'une caste privilégiée, quoique leur fortune consistât désormais en une barque de pêche. On s'était toujours quelque peu moqué de ces prétentions, on s'en moquait d'autant plus depuis que leur sœur s'était laissé déshonorer par un soldat, et ils ne lui pardonnaient pas cette humiliation.

Pauvre Jeannie! je la vois encore gravir le long escalier du Pan (1), où elle allait une fois la semaine mettre en ordre le ménage du stylite préposé au phare. Elle montait ces marches, taillées à vif dans le granit rouge, d'un pas ferme et dégagé en dépit du vent qui fouettait ses vêtemens, de la mousse blanche et salée qui jaillissait en flocons jusqu'à son visage, — un vase d'eau douce sur la tête, et, du bras qu'elle avait libre, retenant son enfant contre la hanche. Ce double poids imprimait un balancement régulier à sa taille nerveuse; j'éprouvais une véritable colère de ne pas savoir peindre. Il eût fallu d'ailleurs plus d'audace que je n'en avais alors pour oser l'aborder, lui adresser un mot. Elle passait rapidement, les yeux baissés, pour éviter de voir que personne ne la saluât d'un signe amical, portant toujours suspendue à la main ou accrochée au cou la preuve vivante de sa faute, qui riait et jasait ni plus ni moins que si elle avait eu le droit légitime d'être au monde.

II.

Cette année-là, une épidémie terrible fondit sur l'île comme un ouragan et emporta les plus jeunes, les plus forts. De pareils fléaux surviennent rarement à Bréhat, mais, quand par hasard ils éclatent,

(1) On appelle ainsi une sorte de couloir naturel entre les parois duquel un bloc énorme est resté comme étranglé, branlant, suspendu dans le vide. La mer s'y engouffre, et le fracas qui en résulte explique cette désignation imitative.

les ravages sont rapides parmi cette population ramassée sur un étroit espace de terre, loin de tout secours. Contre l'habitude, les médecins furent pourtant appelés de la côte; ils déclarèrent qu'un préservatif très simple aurait pu conjurer le mal, — parole cruelle, qni ne servit qu'à redoubler le désespoir des familles dont ils n'empêchaient pas les enfans de mourir. Ce fut au foyer, jusque-là privilégié, des Sainquer que la mort vint s'asseoir avec le plus de persistance. Elle frappa d'abord l'objet de la prédilection du violoneux, sa fille aînée, déjà grande, qui lui rappelait par les traits, le caractère, le nom et sa jolie voix fraîche, une mère dont il adorait le souvenir. Il l'avait quittée bien portante et gaie pour aller faire sa tournée annuelle sur la grande terre. Tout souriait à Job depuis quelques mois. Les bals de matelots sur les tertres avaient repris de plus belle, un certain nombre de garçons hardis et de joyeuse humeur s'étant trouvés réunis dans l'île à la suite de voyages au long cours. Ces scandales, selon l'expression du recteur, avaient été pour Job une source de succès et de profits, et il rapportait de son excursion, plus fructueuse encore, des présens pour chacun, une belle croix d'or entre autres à la petite Maharit. Sa surprise fut grande, en débarquant, de ne pas la trouver sur la jetée avec ses frères. La porte de sa maison ne s'ouvrit pas d'elle-même, aucune bienvenue ne lui fut faite. Lorsqu'il entra, saisi de pressentimens sinistres, Maharit gisait sur son lit, déjà méconnaissable : — Ah! soupira-t-elle faiblement, je savais bien que tu viendrais... — Il lui remit, sans pouvoir parler, la croix d'or qu'elle avait tant désirée; mais l'enfant secoua la tête : — Va! je ne la porterai point, dit-elle à Jeannie, qui veillait à son chevet, tu la prendras pour ta petite.

Quelques minutes après, s'adressant à son père : — Je t'ai attendu,... je voulais encore une fois entendre ton violon.

Et le pauvre Job, hors de lui, joua tant qu'elle le voulut et tout ce qu'elle voulut. Il joua une partie de la nuit comme jamais il n'avait joué, sans savoir ce qu'il faisait, en proie à une fièvre ardente. Les larmes ruisselaient sur ses joues, mais l'enfant ne les voyait pas. Dès qu'il s'arrêtait, elle répétait : — Encore, — comme si cette musique l'eût emportée plus vite en paradis. A l'aube, Job, épuisé, avait laissé tomber son archet, et le premier rayon du soleil se posa sur les lèvres, entr'ouvertes par l'extase, de Maharit, qui ne respirait plus. Le guetteur et bien d'autres me l'ont dit depuis : dès ce moment, Job eut l'esprit *chaviré*. Aucun des désastres qui suivirent ne le tira de sa stupeur, qui ressemblait à de l'hébétement.

Les progrès de la maladie avaient été chez Maharit d'une si effrayante rapidité que l'on n'avait pas eu le temps de songer au salut de ses petits frères en les éloignant du foyer de contagion. L'un après

l'autre, ils tombèrent comme deux pauvres pâquerettes fauchées du même coup. Dans cette crise, Jeannie s'acquitta envers ses bienfaiteurs par un acte de suprême dévoûment; elle exposa la vie de sa propre fille pour passer les jours et les nuits dans cette demeure infectée. Après avoir enseveli les enfans, Jeannie dut soigner la mère. Il semblait que celle-ci n'eût attendu pour s'aliter à son tour que le moment où elle ne pouvait plus être utile; sans doute elle ne se sentit pas la force de survivre à ce qu'elle avait aimé le plus au monde : — Pardonne-moi, mon pauvre Job, disait-elle à son mari, mais je ne peux pas demander au bon Dieu de rester ici; même auprès de toi, je serais trop malheureuse. — Pour elle, l'agonie fut longue et le délire épouvantable. Le recteur l'assistait, et chacune de ses visites redoublait l'agitation de cette pauvre âme au lieu de la calmer. Elle n'avait plus de connaissance qu'elle criait encore : — Job, c'est ton violon qui nous a tous perdus! c'est lui qui a tué les enfans! c'est par lui que je meurs! Chasse le démon, le démon qui est là.

Les reproches proférés incessamment contre lui par cette bouche si douce d'ordinaire augmentaient l'horreur des nuits de veille et de désespoir durant lesquelles le pauvre Job appelait la mort, qui ne voulait pas le prendre après lui avoir tout ôté; non-seulement ils lui brisaient le cœur, mais ils troublaient sa conscience. Il se rappelait trop que sa femme avait toujours nourri une sorte d'antipathie contre ce violon, qui cependant apportait l'aisance au logis.

— Quitte à gagner moins, lui disait-elle autrefois, tu devrais de préférence cultiver la terre. Le monde te respecterait davantage, tandis que tu ne fais que le réjouir et le dissiper comme ferait un baladin. — Le travail des bras avait de bonne heure, ainsi qu'il arrive pour presque tous les paysans, restreint l'horizon de sa pensée; l'exaltation de son mari lui faisait l'effet d'une faiblesse presque maladive; elle n'aurait pas su dire quelle différence existait entre son violon et le biniou le moins mélodieux. Souvent Job avait éprouvé du regret, presque de l'humiliation, en voyant que ce qu'il avait de meilleur était si mal compris; mais sa femme l'en consolait par une affection qui, l'eût-elle jugé mieux, n'aurait pu être plus forte. D'ailleurs peu lui importait qu'on le traitât de baladin, puisque pour Maharit il était un grand homme; sa fille l'admirait, lui donnait raison, se faisait son élève, mais désormais, hélas! Maharit était loin, et les terreurs superstitieuses auxquelles il avait répondu naguère par de faciles plaisanteries empruntaient au râle de la mort une effrayante solennité. Aussi, quand sa femme eût été rejoindre ses enfans au cimetière, Job, affolé par tant de coups répétés, s'accusait-il d'être leur meurtrier à tous. En vain la Jeannie,

qui conservait sa raison dans l'excès de la douleur, habituée qu'elle était à souffrir et à se résigner, s'efforça-t-elle de l'arracher à ces sombres chimères; il la fit taire avec une dureté qui prouvait qu'il n'était plus lui-même. — Va-t'en, dit-il, pourquoi restes-tu là, puisqu'ils n'y sont plus? Ta vue me les rappelle et ne me fait que du mal!

La pauvre fille, qui venait de remettre en ordre cette maison désormais silencieuse et vide, tout en récitant son chapelet, ne put retenir un sanglot. — Moi aussi pourtant, dit-elle, je perds tout, puisque je n'avais au monde que vous autres.

— Tu as ton enfant, toi! — répliqua-t-il d'un ton qui ressemblait à celui du reproche, et, voyant que malgré son ordre elle hésitait à se retirer, Job sortit en courant. Où allait-il? Le malheureux n'en savait rien; mais la mer était à deux pas, brillante et impassible, comme s'il n'avait rien perdu, prête cependant à lui offrir la seule consolation, le seul refuge dont il voulût, un tombeau. Deux bras vigoureux l'arrêtèrent, et la voix grave du recteur murmura au bord même de l'abîme dont elle semblait sortir : — Que veux-tu donc?

— Les retrouver!

— Tu prends le mauvais chemin, reprit la même voix sans s'émouvoir, le chemin de l'enfer! — M. Clech avait une façon de prononcer ce mot qui eût agi sur des nerfs moins surexcités que ne l'étaient ceux de Job. Ce dernier n'avait jamais été un *esprit fort;* les gens d'imagination ne le sont guère. Lors de sa prospérité, il vibrait aisément au moindre souffle comme les cordes mêmes de son violon, et maintenant la douleur le laissait sans plus de défense qu'un petit enfant. — Que faut-il donc faire? demanda-t-il en regardant son ancien ennemi avec la foi du naufragé.

Les hommes de la trempe du recteur, ne voyant de chaque chose qu'un seul côté, savent tout résoudre ou plutôt tout trancher en un clin d'œil. Celui-ci avait des inspirations hardies et soudaines qu'il attribuait assez gratuitement au ciel et qu'il acceptait d'emblée sans discussion comme venues de là. — Suis-moi, dit-il.

M. Clech prit le bras de Job, qui se soutenait à peine, et, le tenant ferme, car pour rien au monde il n'eût voulu laisser échapper cette proie, le ramena vers sa demeure. Lorsqu'il l'eut fait asseoir sur le banc du petit jardin : — Tu as péché, dit-il, par révolte, par orgueil, le reconnais-tu enfin?

Job ne répondit pas. Il pensait aux soirées où il s'était assis sur ce même banc, la petite main de Maharit dans la sienne, pour contempler la mer avec elle et lui enseigner des chansons.

— Si les yeux de ton âme sont encore fermés au point que tu ne comprennes pas pourquoi tu es châtié, es-tu capable au moins d'un grand sacrifice?

— Pour revoir mes enfans, ma bonne femme? demanda Job, que poursuivait une idée fixe.

— Oui, pour n'être pas séparé d'eux pendant l'éternité.

— L'éternité! répéta Job, l'éternité sans embrasser ma petite Maharit!

— Es-tu prêt au sacrifice? reprit le recteur. Tu la reverras, au nom de Dieu je te le promets, ajouta-t-il avec une intensité de conviction qui transfigura momentanément toute sa personne.

— De quel sacrifice parlez-vous donc? demanda le pauvre père.

— Il s'agit de brûler ce maudit violon, de chasser le diable, comme te l'a ordonné ta femme mourante.

— Mon violon?

— Allons, viens! dit le recteur, pénétrant dans la maison, où il se mit en devoir de ranimer les cendres à demi éteintes.

Bientôt pétilla un grand feu que Job contempla d'un œil fixe en pensant aux joyeuses soirées d'hiver où sautaient sous le manteau de cette même cheminée les crêpes de blé noir qu'aimaient tant ses enfans. Il tressaillit cependant quand le recteur leva la main pour prendre le violon accroché au-dessus. — Non, non, dit-il, ne le touchez pas. Il est resté là depuis la nuit où il a aidé Maharit à mourir.

— En lui faisant oublier Dieu, s'écria le recteur farouche. Ne vois-tu pas, malheureux, que là encore le diable venait disputer au ciel les dernières pensées de ta fille, et que tu étais l'instrument même de la tentation?

— Eh bien! s'il a damné Maharit, je veux être damné avec elle et non sauvé par vous, dit Job avec énergie.

Le recteur sentit que son zèle l'avait emporté trop loin, qu'il venait de faire fausse route. — Tu ne me comprends pas, ajouta-t-il en s'adoucissant, Dieu a triomphé dans ce combat, et ta fille est un de ses anges; mais, si tu l'avais aimée comme tu le dis, tu ne voudrais pas que le violon qui a charmé son agonie servît jamais à un autre usage.

Ce raisonnement touchait un point vulnérable. Job réfléchit une seconde, puis avec exaltation : — Vous avez raison, dit-il, je n'en jouerai plus pour personne;... mais à quoi bon le brûler?

— Parce que tu manquerais à ta résolution, dit le recteur, parce que le flot pousse le flot,... parce que tu oublieras, étant homme de chair et de sang.

— Oublier! s'écria Job avec indignation, oublier mon chagrin, quand rien ne m'est plus au monde!

— Si rien ne t'est plus, qui t'empêche de brûler ce morceau de bois? riposta la logique implacable du recteur.

Pour Job, ce n'était pas un morceau de bois, c'était son unique

ami; mais la pensée qu'on pût croire cet ami capable de le consoler lui inspira une sorte de fureur.

— Brûlez-le donc vous-même! dit-il en se détournant.

Le recteur n'attendit pas qu'il se ravisât, il lança dans le brasier l'instrument complice de Job. Les cordes craquèrent et se rompirent avec le bruit d'un sanglot humain. Job tremblait de tous ses membres, il lui semblait assister au meurtre d'une chose vivante, ou plutôt il lui semblait que son âme même le quittât. Son visage prit une expression qui fit croire à M. Clech qu'il devenait fou, ce qui valait mieux d'ailleurs que de rester criminel.

— Mon fils,... commença le prêtre cherchant des paroles pour le remercier et lui rendre courage; mais que lui dire? Job était tombé lourdement à genoux et battait de son front la pierre de l'âtre où son dernier amour achevait de se consumer. Longtemps le recteur resta près de lui à l'exhorter de son mieux, mais en vain; puis il appela un voisin auquel il enjoignit de veiller sur le malheureux, qui semblait plongé dans une sorte d'anéantissement, — facile à expliquer, dit-il, après tant de nuits sans sommeil. Les cendres du violon s'amassaient dans ce foyer qui avait été le foyer domestique. En sortant, M. Clech leur jeta un regard superbe comme à Satan terrassé; puis, sous un grain qui le trempait jusqu'aux os, par une froide nuit d'automne, il regagna son presbytère, insensible à tout ce qui n'était pas la victoire qu'il venait de remporter.

Le lendemain, on ne parlait à Bréhat que de la conversion de Job. Bien des curieux eussent voulu s'en assurer par eux-mêmes, mais la porte de la maisonnette en deuil ne s'ouvrait plus que devant le recteur, qui chaque jour allait poursuivre son œuvre. Malheureusement les lumières chez lui n'égalaient pas le zèle, et en conduisant Job à la pénitence il le menait droit à la folie. Il lui disait quelles macérations, quels renoncemens sublimes avaient expié les blasphèmes, les voluptés de toute une vie, les grandes leçons données sur le sol bréhatais même par des saints qui avaient fui le monde : saint Modé, dont on montre encore l'oreiller, un roc, dans l'îlot qui porte son nom, saint Judoc, saint Guénolé, qui firent leur Thébaïde de Lavret et de Béniguet. Le recteur parlait ainsi au nom même des morts bien-aimés dans la compagnie desquels Job vivait sans cesse et qui semblaient lui crier d'en haut : — Il dépend de toi de monter jusqu'à nous!

S'il se fût agi de pratiquer des vertus simplement ordinaires, Job fût peut-être resté sourd; il était de ceux qui en toutes choses poursuivent l'oiseau bleu et qui ne savent être rien à demi. Ce qu'il y avait de violent, de merveilleux, d'excessif dans les exemples offerts à son imagination le séduisit surtout; quelquefois cependant

le langage mystique de la religion était encore étouffé dans son cœur par les sons imaginaires d'un violon qu'il prenait pour le spectre du sien et dont les cordes filées d'or avaient une diabolique douceur. Pour échapper à cette hallucination, il s'avisa de quitter sa maison, trop pleine de souvenirs. Ceux qui le virent passer un soir le trouvèrent singulièrement changé. Son visage était hagard; il portait un petit paquet de linge à la main et poussait devant lui ses deux vaches. D'anciens amis l'abordèrent, mais il ne parut pas les voir et continua son chemin dans la direction de Lavret. — On l'aurait cru pris de vin, dit le guetteur, qui, lui ayant adressé la parole avec son indiscrétion ordinaire pour savoir où il allait, obtint de lui cette unique réponse : — Je veux vivre comme saint Judoc, puisqu'on me défend de mourir.

Du côté de l'est se dresse une sorte de pic désolé que rattache à l'île principale une longue chaussée en grande partie détruite. Cette chaussée servait dans un temps qu'il serait difficile de déterminer, avant peut-être les grands incendies ordonnés par le comte de Kent, à relier l'église de Lavret au château de Bréhat, qui n'est plus qu'un pan de mur croûlant. A marée haute, Lavret forme un îlot à part où le granit est d'un autre ton que celui de Bréhat, plus pâle, pailleté de mica, sillonné de veines de marbre qui de loin ressemblent aux neiges arrêtées dans les crevasses. Pas un arbuste dont l'ombre puisse reposer les yeux éblouis par la réverbération du sable des grèves, véritable poussière d'albâtre. De l'église, il reste quelques pierres cimentées en petit appareil roman et entre lesquelles s'insinue, se noue, s'incruste, avec les ondulations d'un serpent et l'audace d'un insolent parasite, le plus beau lierre que j'aie jamais vu; un archéologue aurait grand'peine à en déterminer le plan primitif, et les lapins y prennent leurs ébats comme dans tout le reste de l'île, où on les chasserait facilement à coups de bâton. La hutte que se construisit le violoneux dominait les escarpemens lointains de l'Ile-Blanche (1), de Logodec, de Saint-Riom, d'Ar'hiur, contre lesquels les vagues s'élancent turbulentes pour reculer aussitôt d'un grand bond, comme si elles se fussent blessées aux brisans qui les fouettent en aigrettes neigeuses. Devant cet horizon sévère, je retrouvai Job chantant pour ses enfans et sa femme trépassés, pour lui-même, qui attendait la délivrance et la réunion, un perpétuel *miserere*.

Voici comment eut lieu notre seconde rencontre. J'avais profité d'une de ces matinées de février qui ont tout le charme du mois de

(1) La masse informe de rochers qu'on appelle l'Ile-Blanche borne au nord la rade de Bréhat.

mai pour entreprendre une promenade en barque. A Bréhat, où la végétation est toujours précoce, les touffes épaisses du *burlet*, cette plante grasse qui s'attache en capricieuses guirlandes aux toits de chaume et aux vieilles murailles, se préparaient à fleurir, et les mousses renouvelées verdissaient le rocher lui-même. Étendu dans la barque qui glissait sur la mer, figée pour ainsi dire en un miroir d'or poli où se reflétaient les masses perpendiculaires de granit comme autant de citadelles isolées, j'éprouvais ce sentiment de bien-être qu'apporte le printemps et que le moindre brin d'herbe doit avoir en commun avec nous; la vie semble facile et bonne, on la subit passivement, délivré de toute inquiétude, de toute pensée étrangère. Un bruit lugubre me réveilla tout à coup. C'étaient les vêpres des morts lamentablement psalmodiées d'une voix pleine de sanglots qui ne pouvait partir d'aucune église; elle s'élevait de la mer, s'éteignant par intervalles, perdue dans la distance, puis éclatait, portée par le vent, avec une nouvelle et sauvage énergie; on eût dit des plaintes d'âmes en peine. J'interrogeai mon matelot, brave garçon qui répondait à un nom épique digne de la Table-Ronde, Tanguy. Il m'apprit l'édifiante transformation du violoneux. — Ce sont des idées qui ne viendraient jamais à un marin, ajouta-t-il. On a grand tort de rester toute sa vie arrimé au même cap. L'ennui vous assote. Je sais bien qu'il a eu des chagrins. Qui n'en a pas? Il faut laisser pleurer les femmes et prendre son parti. Allez! ce qu'il regrette le plus, c'est son violon. Il l'aimait comme j'aime mon bateau; mais, si je perdais mon bateau, ce n'est pas le jeûne qui me consolerait. Ce pauvre Job ne vit que du lait de ses vaches et du pain que lui apportent, quand la mer le permet, les petits chevriers qui viennent faire brouter leurs bêtes à Lavret.

Tout en parlant, il ramait, nous approchions de l'île, et la voix de son unique habitant résonnait plus distincte à mes oreilles. Il venait d'entonner sur un rhythme étrange le vieux chant trégorois, contemporain dit-on, de Merlin l'enchanteur :

Pa guz ann heol, pa goenv ar mor,...

« Quand le soleil se couche, quand la mer s'enfle, je chante sur le seuil de ma porte.

« Quand j'étais jeune, je chantais; devenu vieux, je chante encore.

« Je chante la nuit, je chante le jour, et je suis chagrin pourtant.

« Si j'ai la tête baissée, si je suis chagrin, ce n'est pas sans motif.

« Ce n'est pas que j'aie peur, je n'ai pas peur d'être tué;

« Ce n'est pas que j'aie peur, assez longtemps j'ai vécu.

« Peu importe ce qui arrivera, ce qui doit être sera.

« Il faut que tous meurent trois fois avant de se reposer enfin. »

— Mais, dis-je, ce n'est point là un chant chrétien.

— Bah! répliqua mon matelot, croyez-vous qu'il s'en soucie? Il prend ses chants de mort où il peut.

— Si nous abordions?

— Pour lui parler? Il ne répondrait pas. Quoi qu'en disent ses litanies, tout lui fait peur. Il y a quelque temps, un voyageur anglais à qui l'on avait raconté son histoire s'est fait conduire à Lavret exprès pour lui promettre un violon neuf, et un bon, comme il n'en avait jamais eu, s'il voulait renoncer à cette existence oisive et stupide... Voyez-vous, les Anglais sont des hérétiques qui ne comprennent pas qu'on se martyrise. Job a fait un grand signe de croix, et a juré depuis, paraît-il, de ne plus engager de conversation avec aucun étranger. Vous perdriez votre temps à raisonner... — et Tanguy fit force de rames, comme s'il se fût agi de fuir la peste; — nous n'avons rien de bon à prendre ici.

Les lamentations s'affaiblissaient toujours, elles ne nous arrivaient plus que par lambeaux. Notre barque, en regagnant le port, passait au pied de la masse abrupte du Guersido; je crus reconnaître Jeannie, qui se tenait debout, abritant d'une main ses yeux fixés sur la mer.

— D'ici pourtant elle ne peut pas entendre, dit mon matelot; mais tous les jours, à l'heure où il crie ses prières, on la voit au mur du château. Dans les premiers temps, il y avait beaucoup de monde avec elle; mais tout s'use, et, après s'être tant occupé de Job, on ne sait quasiment plus s'il existe. Jeannie Kerlanou n'est pas comme les autres; cette fille-là n'oublie point qui lui a fait du bien, c'est justice à lui rendre, et on n'en pourrait dire autant de beaucoup de gens honnêtes!

III.

Il arriva qu'un jour Jeannie n'entendit point à l'heure habituelle la voix du solitaire de Lavret s'élever au-dessus des flots. Elle interrompit plus de dix fois sa besogne pour courir au rivage, où elle avait coutume d'interroger l'écho. Le jour suivant, même silence insolite. L'un de ses frères, à qui elle fit part de son souci, répondit brutalement : — Qui sait? peut-être est-il mort à force de le souhaiter, — supposition qui glaça le cœur de la pauvre fille. Ce nouveau malheur l'attendait-il après tant d'autres? Elle s'étonnait elle-même de l'effroi qu'elle en ressentait, comme s'il eût été le plus grand de tous. Pourquoi? Elle ne voyait plus Job, il n'était plus rien pour elle ni pour personne au monde; cependant l'heure où elle l'entendait chanter était la seule du jour où elle ne se sentît

pas tout à fait abandonnée. La pensée lui vint qu'en profitant de l'heure du reflux pour aller à Lavret elle serait de retour avant le coucher du soleil, mais un sentiment de crainte l'empêcha de s'y arrêter. — Peut-être m'en voudra-t-il, se disait-elle, et sûrement on me blâmera ici. — Tandis qu'elle s'inquiétait irrésolue, passa le petit *pâtour* qui paissait son troupeau sur le serpolet de Lavret, il portait joyeusement une pinte de lait. — Voilà, dit-il à Jeannie, ce que m'a donné Job Sainquer pour avoir trait ses vaches.

— Il ne les trait donc pas lui-même? demanda-t-elle, n'osant l'interroger d'une manière plus directe.

— Je l'en défierais bien, répliqua le jeune gars, il ne peut remuer bras ni jambes sur sa paille à l'heure qu'il est. — Et, sifflant ses chèvres, il continua de marcher. Jeannie était déjà partie de son côté. Elle suivait, sans réfléchir davantage, le sillon rompu à plus d'une place et tapissé partout d'algues glissantes, le long duquel, selon la tradition, douze belles demoiselles habillées d'écarlate se rendaient jadis du château de Bréhat à l'église de Lavret pour entendre la messe. Il faut croire que le flot a empiété depuis, car ce semblant de digue n'est praticable que pendant la courte durée de la basse mer; il faut espérer surtout, pour l'amour des pieds délicats de ces nobles châtelaines, que les pierres étaient mieux jointes et plus solides qu'elles ne le sont aujourd'hui sous l'épaisse fourrure de goëmon qui les recouvre, servant d'asile à toutes les variétés de coquillages et de crabes.

La petite Reinette, assez forte désormais pour courir, s'arrêtait à chaque instant, captivée par une chasse qui fait les délices des enfans bréhatais. Afin de la décider à presser le pas, Jeannie lui parlait du pauvre homme qu'elles allaient secourir. C'était son habitude d'entretenir cette enfant de tout ce qui occupait sa pensée. Elle l'allaitait encore que déjà elle la prenait pour confidente, — s'accusant de l'avoir jetée dans la vie sur un chemin trop rude, et le sourire de l'enfant lui avait toujours pardonné. Depuis Reinette avait appris à discerner, non pas par les paroles de Jeannie, mais par l'expression de son visage et de sa voix, les momens où elle était plus triste que de coutume; avec une gentillesse au-dessus de son âge, elle lui apportait la seule consolation qui fût en son pouvoir, une caresse; instinctivement elle comprenait que sa mère n'avait qu'elle au monde. Reinette se distinguait par cette douceur, cette humble soumission des enfans qui, loin d'être fêtés dès le berceau, sont forcés de découvrir trop tôt qu'ils ont à gagner la bienveillance de gens hostiles ou tout au moins indifférens. C'était la fille de Cendrillon. Dans la maison où on la tolérait, elle ne faisait ni bruit ni espièglerie d'aucune sorte, moins pour n'être pas grondée que pour ne pas

attirer de reproches à sa mère. Celle-ci lui ayant dit : — Si tu me mets en retard, tes oncles se fâcheront, — elle s'empressa de la suivre de toute la vitesse de ses petits pieds nus, sans plus se laisser distraire. Cependant, malgré sa bonne volonté, elle avait quelque peine à sauter de roche en roche, et le trajet prit beaucoup de temps. Jeannie calcula que la retraite de la mer ne durerait pas plus d'une heure encore; dans quel état allait-elle trouver Job? Ses jambes la soutenaient à peine en approchant de la cabane, dont une pierre retenait la porte, formée de branches entrelacées; elle frappa de plus en plus fort, puis, ne recevant pas de réponse, regarda dans l'intérieur par une étroite ouverture qui servait de fenêtre. Sur un lit de goëmon desséché gisait ce qu'elle prit d'abord pour un vieillard. Job avait laissé pousser toute sa barbe, et ses traits, qui, sans régularité ni beauté réelle, plaisaient autrefois, éclairés qu'ils étaient par la vivacité du sourire, l'animation du regard, l'exubérance de la gaîté, de la jeunesse, une jeunesse indépendante des années, celle du cœur, étaient maintenant voilés de pâleur terne et grise. Ses mains, jetées devant lui sur la couverture de laine brune, paraissaient crispées par le désespoir plutôt que jointes par la prière. La tête de Jeannie ayant intercepté le rayon de soleil qui pénétrait jusqu'à lui, il entr'ouvrit ses yeux démesurément grandis et brillans de fièvre : — Enfin, murmura-t-il, vous venez donc me prendre! — Comme la porte s'entr'ouvrait timidement, il ajouta : — Ce n'est que toi, Jeannie?

— Hélas! répondit-elle, Dieu sait que je donnerais ma vie pour vous rendre ceux que vous demandez; mais, là où elles sont, les chères âmes ne peuvent que vous attendre, et elles m'ont envoyée vers vous.

— Je te crois, balbutia-t-il, je te crois. — Il tendait machinalement les bras, et elle y plaça la petite Reinette, quoique celle-ci se débattît un peu effrayée. — Le dernier que j'ai perdu avait cet âge-là, — dit Job après l'avoir regardée dans une sombre rêverie. La croix d'or qu'elle n'avait jamais cessé de porter attira tout à coup son attention. — Maharit! s'écria-t-il. — Et il embrassa le bijou avec un tel emportement que l'enfant se mit à crier. — Maharit! répéta Job à plusieurs reprises. Il fondit en larmes. Jeannie pleurait aussi, et pour la première fois depuis bien longtemps le pauvre homme sentit son cœur se détendre.

— Mon Dieu! dit Jeannie, promenant des regards navrés autour de cette misérable hutte, est-ce bien vous qui pouvez vivre ici, Job?

— Va! bientôt je ne serai plus seul, répliqua-t-il en montrant le ciel et avec un accent qui disait assez l'horreur du supplice auquel

ce caractère sociable, cette âme expansive, s'étaient volontairement condamnés.

— Je vous comprends, interrompit Jeannie; mais la mort serait un trop triste remède. Vous guérirez, si vous voulez seulement renoncer à cette idée fixe qui vous a fait perdre la tête, et retourner chez vous.

Il répondit : — J'ai juré...

— Si j'avais agi comme vous, cette enfant-là n'aurait pas de pain.

— Tu étais moins coupable que moi, Jeannie ; tu n'avais fait de mal qu'à toi-même, et il paraît que moi j'en ai fait beaucoup aux autres.

— Quant à cela, je ne le croirai jamais, répliqua-t-elle avec indignation. Vous étiez le meilleur et le plus charitable de tout Bréhat. Si la musique était un péché, on ne nous la promettrait pas en paradis, et Dieu ne vous avait pas donné du talent pour n'en rien faire. M. le recteur défendrait volontiers aux oiseaux de chanter; mais les oiseaux ont plus de sagesse que vous, ils ne l'écoutent pas.

Un sourire triste effleura les lèvres de Job.

— Il faut bien se sauver à tout prix de l'enfer quand on a au ciel ce qu'on aime.

— Il faut d'abord, riposta Jeannie en prenant sa fille sur ses genoux, porter sa part de peines sans penser à soi-même, en vivant pour quelqu'un. — Elle se leva, alluma un bon feu de goëmon, le fit boire, le couvrit de sa cape, puis, voyant que la fatigue d'avoir parlé le conduisait au sommeil, voulut prendre congé de lui. — Demain, dit-elle tout bas, je vous amènerai la sœur.

— Reste, balbutia Job, presque endormi et la retenant par la main; reste, répétait-il comme en rêve.

Elle se rassit, partagée entre la compassion et la crainte. Elle voyait le soleil baisser de plus en plus, et croyait entendre ce premier frémissement à la suite duquel la mer se répand avec une prodigieuse rapidité. Pourtant il lui en coûtait de partir au moment même où elle était utile : le contact de sa main semblait en effet rafraîchir la main sèche et brûlante de Job, dont la respiration devenait plus légère, et Jeannie ne s'en étonnait pas, car souvent elle avait calmé ainsi son enfant malade.

Que faire? Chaque fois qu'elle se levait, décidée à s'éloigner, une plainte l'arrêtait. Un peu de temps se passa ainsi; enfin elle prit son parti, non sans effort, et sortit doucement.

A la vue de la mer, un cri lui échappa. Le flot avançait si vite qu'à peine le pied posé sur la chaussée, on eût été enveloppé par lui. La grande bataille périodique qu'il livre aux écueils s'engageait;

il enlaça d'abord les roches les plus avancées avec les mille circonvolutions d'un animal félin qui joue avant de dévorer, léchant leur base comme prélude à l'assaut et gagnant du terrain de tous les côtés à la fois. Sa marche, dissimulée par les accidens de la grève, n'avait encore rien de formidable en apparence; quelques secondes de plus cependant, et l'imprudent qui se fût aventuré au milieu des rochers encore découverts eût été englouti.

Jeannie savait à quoi s'en tenir. Affaissée sur le rivage, elle suivait d'un œil morne les manœuvres perfides de la mer qui rétrécissaient de plus en plus ce plateau semblable tout à l'heure à une lande immense. Un seul espoir lui restait, celui de héler quelque barque à la mer haute, encore était-ce là une ressource douteuse, car on était en pleines *malines* de l'équinoxe, et par ce temps-là les barques ne sortent pas volontiers du port, où d'ailleurs sa voix ne pouvait parvenir. Elle appela cependant de toutes ses forces, et Reinette joignit des cris perçans aux siens; mais un vent furieux qui s'était élevé vers le coucher du soleil empêchait qu'elles ne s'entendissent elles-mêmes. Il souffla bientôt si violemment qu'il fallut, au risque d'être emporté, rentrer dans la cabane. A sa grande surprise, Jeannie trouva Job debout et vêtu d'un méchant habit déguenillé. Ne la voyant plus auprès de lui au réveil, il s'était levé pour s'assurer de ce qu'elle était devenue.

— Ah! dit-il avec un soupir de soulagement, je n'ai donc pas rêvé!

Jeannie lui montra par la porte ouverte les grandes eaux qui s'enflaient de plus en plus.

— Eh bien! s'écria Job, emporté par un mouvement de joie irréfléchie, vous êtes à l'abri toutes les deux. Attendez.

— Attendre demain? Et jusqu'à demain que penseront mes frères? Ils auront un motif de plus pour m'humilier, comme si ce n'était pas assez!.. murmura-t-elle, ne pouvant retenir une larme.

Depuis quelques minutes, Job ne se sentait plus malade d'esprit ni de corps. Sa maladie n'était en somme que le vertige produit par cette contemplation de nous-mêmes qui est une forme ascétique de l'égoïsme; l'intérêt subitement réveillé dans son cœur pour une autre créature l'en avait délivré. Il voulut sortir malgré sa faiblesse, fit des signaux, essaya d'allumer des feux de détresse, mais la fureur des élémens croissait, annonçant de plus en plus une nuit de tempête; le vent éteignait le feu, emportait la voix, et aucune barque ne se montrait sur les liquides montagnes d'un vert écumeux, menaçant, qui avaient pris la place des roches submergées.

— Allons! dit Jeannie le rejoignant après avoir calmé sa fille, qui se désolait de ne point rentrer souper, allons, Job, du temps

qu'il fait vous ne pouvez rester dehors. Le mal est sans remède. Autant n'y plus penser! — Ses yeux étaient rouges néanmoins.

Job voulait qu'elle prît pour la nuit l'avant de la cabane; elle s'y refusa obstinément et coucha Reinette dans l'étable après lui avoir donné sa part d'un repas de laitage et de patates qui excita l'appétit du malade lui-même, habitué à une chère moins bien préparée. Ensuite Jeannie entreprit de raccommoder les haillons de son hôte sans rien dire, car elle avait le cœur serré. Job se taisait aussi. Il était honteux devant Jeannie de la misère et du désordre qui régnaient chez lui; il songeait à son ménage d'autrefois.

— Tu me rappelles, dit-il enfin, ce que ma défunte répétait toujours de toi : « Cette fille-là vraiment a des mains de fée. » Je m'étonne, sais-tu? qu'il ne se soit pas trouvé un garçon d'esprit pour faire de toi sa femme.

— Je crois bien, mon pauvre Job, que vous avez encore la fièvre, personne ne voudrait m'épouser, et, cela vous surprendra peut-être, je ne me soucierais, moi non plus, de personne.

— Parce qu'un seul pouvait te plaire? dit Job avec une pointe de mauvaise humeur.

Jeannie secoua tristement la tête. — Un homme capable de faire son plaisir du malheur d'une fille de dix-sept ans qui n'a pas de mère, un pareil homme, que Dieu lui pardonne, n'est pas digne d'élever son enfant. Ma Reinette est mieux sans lui.

— Pourquoi donc n'en pas vouloir un autre?..

— Qui me reprocherait ma faute?.. Bonsoir, Job. Il est temps de dormir. Cette nuit ne sera pas longue. Je ne veux pas manquer la marée basse encore une fois.

Elle lui sourit de son beau sourire grave et alla retrouver sa fille dans l'étable. Job resta les yeux fixés sur le feu jusqu'à ce que le dernier tison fût éteint. Il était animé d'un besoin vague de dévoûment, d'activité. Quand il eut regagné sa couche, la même rêverie continua de l'obséder, chassant le sommeil. La tempête déchaînée au dehors eût suffi d'ailleurs pour l'empêcher de fermer les paupières, il semblait qu'elle voulût emporter la cahute, tant celle-ci craquait sur ses bases; les éclairs d'un orage terrible brillaient à travers le volet disjoint; une inquiétude toute paternelle lui vint que la toiture délabrée de l'étable ne préservât mal de la pluie Jeannie et son enfant. Il lui avait semblé entendre gémir la petite Reinette. Allumant donc sa lanterne, il écarta un peu les fagots qui séparaient ces deux réduits. Sous l'haleine tiède des vaches paisibles, elle dormait d'un sommeil aussi doux que si les anges l'eussent bercée au lieu du tonnerre et de la rafale. Jeannie n'avait ôté de ses vêtemens que la coiffe qui enfermait d'ordinaire sa chevelure magnifique. A demi

étendue sur l'épaisse litière, le front dans sa main, elle serrait son enfant contre elle, et leur attitude à toutes deux évoqua pour Job une vision de la crèche de Bethléem. Il n'osa faire un pas de plus, ses genoux fléchirent. Pour la première fois, il était frappé de la beauté de Jeannie. En admirant la grâce chaste de son sommeil, il sentait une corde depuis longtemps muette vibrer au plus profond de lui-même, il sentait renaître les transports que l'inspiration lui prêtait autrefois, la joie de vivre! Effrayé d'abord, il laissa rentrer en lui peu à peu, sans leur opposer de résistance, les forces, les aspirations, les désirs si longtemps conjurés par le plus implacable exorcisme. Ce fut pour Job comme un réveil de la nature, de la raison, de l'homme tout entier. La rhétorique farouche du recteur s'envolait en fumée, de célestes violons chantaient plus haut que l'orage, et ce miracle s'opéra par la puissance d'une femme endormie. A l'aube, Job reposait enfin, vaincu par l'accablement qui peut suivre une telle crise; la mer grondait moutonneuse dans le lointain comme un monstre dompté, une belle journée se levait sur les grèves humides que Jeannie traversait d'un pas lent. Son nom fut le premier mot qui vint aux lèvres de Job, mais elle ne l'entendit pas, et lui, ne trouvant plus rien d'elle, aurait pu croire à une illusion de la fièvre et de la nuit, si la place qu'avait foulée son corps ne fût restée tiède sur la litière de l'étable. Il s'y jeta pour verser des larmes de reconnaissance qui furent ce matin-là toute sa prière au vrai Dieu qui l'avait délivré.

IV.

L'orgueil humain est si fort néanmoins que Job dut se donner à lui-même un prétexte, une excuse, pour quitter sa solitude. Il ne lui dit point un adieu définitif, il ne convint point qu'il allait manquer à son vœu téméraire d'y rester toujours; il crut, en cédant à l'instinct qui le poussait sur les pas de Jeannie, n'accomplir qu'un devoir, le devoir impérieux de la défendre. Un beau dimanche de printemps, il se mit en marche. Devant lui, Bréhat souriait comme l'espérance dans sa fraîche robe de petit blé nouveau, toute la partie sud de l'île n'était plus qu'un tapis de jacinthes, d'anémones, de narcisses et de violettes; les papillons ouvraient leurs ailes neuves, les tristes maisonnettes grises étaient devenues roses, de la couleur des fleurs de pêcher qui festonnaient leurs murs et contre lesquelles s'escrimait déjà le bec acéré des mésanges et des troglodytes, ces destructeurs du fruit en germe. Le nord, lui aussi, s'était paré, quoique d'une façon plus modeste; les primevères qu'on appelle *bouquets de Pâques* y prodiguaient leurs étoiles d'or dans toutes les

fissures du granit. Il n'était pas jusqu'aux *doués* qui retiennent l'eau douce dont la surface ne fût couverte d'un réseau de fleurettes blanches que devait écarter le bras nu des jeunes filles pour puiser à ces citernes.

Le printemps est certainement sur toute la surface du globe le plus grand bienfait dont il nous soit donné de jouir, mais le printemps de Bréhat, qui suit un hiver désolé, qui précède un été aride, a dans sa courte durée des attraits incomparables. Il paraît être le résultat d'un coup de baguette magique, ou plutôt il nous force de croire à la fée décrépite laissant tomber du même coup les guenilles de la misère et les rides d'un siècle : le rocher se métamorphose en bouquet; depuis le grain de sable plus brillant, l'algue plus fraîche, jusqu'au ciel dont les étoiles dilatées s'allument d'un feu plus vif, tout est transformé, rajeuni. L'azur prend une prodigieuse transparence qui se communique à la mer. L'aurore et le couchant deviennent si limpides que les îlots, les navires lointains, semblent eux-mêmes à certaines heures découpés dans l'éther bleuâtre ou rosé; plus de crépuscule; les nuits sont chargées de ce parfum enivrant entre tous, odeur de séve qui fermente à la fois dans les touffes tendres d'herbe nouvelle, dans les branches fleuries du lilas, dans la vigne qui pleure, et dans ces prairies sous-marines dont les fruits phosphorescens, les rameaux déliés comme des cheveux d'ondine, sont jetés en tribut au rivage.

Mille influences molles et caressantes s'étaient donc emparées de Job avant même qu'il n'entrât dans le bourg, où tout faisait silence, comme il convient à l'heure des vêpres. Le sémaphore avait replié ses grands bras, l'ombre fugitive des nuages tachait çà et là le sable limoneux du Port-Clos, où quelques barques de pêche dormaient échouées sur le flanc autour d'un cotre à sec, ses voiles nonchalamment carguées; on eût dit que toute la nature se soumît au repos du dimanche. A plus forte raison, les rares boutiques étaient-elles fermées, sauf celle du barbier, — qui est un lieu de réunion pour les causeurs, une sorte de club où se brassent les nouvelles, — et le cabaret. L'un se trahit sournoisement par un bouchon de bruyères, l'autre s'annonce de loin par un plat à barbe violemment enluminé qui se balance à toutes les brises. Une petite glace fait en outre partie de l'enseigne; ce fut là que les yeux surpris de Job rencontrèrent un visage qui leur parut à peine humain, tant il disparaissait dans une épaisse toison. — Grand Dieu ! pensa-t-il, Jeannie m'a vu ainsi ! — Et, comme s'il n'eût pas abjuré toutes les vanités de ce monde, il entra dans la boutique, où, grâce à un rasoir agile, l'ermite de Lavret disparut pour toujours, cédant la place à Job le violoneux, fort amaigri, les joues creuses, vieilli de dix an-

nées au moins, comme on peut l'être au retour d'une excursion en purgatoire.

Avec son visage d'autrefois, il aurait bien voulu retrouver ses anciens habits, toujours d'une propreté recherchée, qui l'avaient fait surnommer le *farôd*. Faute de mieux, le barbier lui prêta un de ces surcots de laine tricotée qui ressemblent à des cottes de mailles, un pantalon de toile et du linge frais, sinon fin. En l'aidant à faire sa toilette, il bavardait sans interruption. Il n'osa le plaisanter sur son retour imprévu, car on se rappelait juste assez Job Sainquer à Bréhat pour savoir que, malgré sa bonhomie habituelle, il n'était point patient; mais après avoir parlé de tout le monde avec plus ou moins de malice, il ne put s'empêcher de faire allusion à ce qui était depuis la veille le gros événement de l'île. — Ma foi! dit-il, on sera diantrement content de te voir rentrer chez toi, rien que pour ne plus entendre M. le recteur jeter du matin au soir ton exemple à la tête de ceux qui n'étaient pas ermites. Pauvre homme! était-il fier de son ouvrage; on aurait dit qu'il parlait de saint Modé en personne. Aussi depuis hier que les Kerlanou t'ont dénoncé, il est comme furieux; ce n'est pas à toi qu'il en veut le plus pourtant, c'est à Jeannie; il se reproche d'avoir jamais cru à rien de bon de la part de cette éhontée... Oh! il l'a nommée en chaire de bien d'autres noms, et il a défendu aux gens qui se respectent de la recevoir dorénavant; c'est d'après son conseil, à ce qu'on dit, que son frère l'a chassée.

— Ils ont chassé Jeannie! répéta Job atterré.

— Cela valait mieux que de la tuer, comme son frère le voulait d'abord. Dame! tu comprends que pour une famille qui a déjà enduré ce qu'enduraient les Kerlanou, c'est un rude affront! Passer de nuit la mer pour damner les saints... — Et le barbier partit d'un gros rire, assez vite interrompu du reste, car le poing de Job s'abattit sur son épaule de manière à lui prouver que les macérations n'ôtent pas toute vigueur.

— Tu mens! cria-t-il, Jeannie est une honnête fille que son bon cœur conduisait auprès d'un malade.

— Malade ou galant, cela m'est égal, dit le barbier en se frottant le dos, mais tu ferais mieux de ne pas assommer les gens parce qu'ils te répètent ce que tout le monde sait... Je ne prendrais pas si chaudement à ta place le parti de Jeannie. Qui a bu boira. Ce n'est point ta faute si elle allait te chercher!

Job comprit que tout ce qu'il pourrait dire serait inutile, et sortit de la boutique éperdu. Il ne savait où retrouver Jeannie, il ne voulait pas achever de la perdre en parlant d'elle à des gens incrédules ou prévenus. Tout à ses réflexions, il marchait droit devant lui, et

se trouva soudain au milieu du cimetière. Le cimetière de Bréhat entoure l'église; une intimité quasi orientale y règne entre les morts et les vivans. Chacun le traverse en allant à ses affaires, on s'y arrête pour causer, quitte à saluer d'une aspersion les tombes amies sur son passage, car un rameau de buis trempe toujours dans le *dahen* qui retient l'eau bénite. Parfois la tombe est vide; on y lit alors : *A la mémoire de..., mort en mer...* Sur d'autres, cette formule est suivie des quatre mots sinistres : *et de tout l'équipage.* Certaines tombes ne portent aucun nom. Les naufrages ne sont pas rares dans ce dédale d'écueils, et plus d'un cadavre a été jeté par le flot sur les grèves, où la piété publique recueille ces tristes débris. Il n'est pas de famille dans l'île à qui l'océan n'ait pris quelqu'un des siens. Les mères peuvent donc dire lorsqu'elles apportent un drap blanc pour ensevelir l'inconnu : — Je rends ce qu'une autre aura donné, j'espère, à mon garçon. — Le même sentiment de solidarité touchante fait entretenir avec soin ces tombes anonymes.

La vue du cimetière changea pour un instant le cours des pensées de Job. Il chercha d'un regard que le remords voilait de larmes la place où reposaient les siens, et, avec autant d'émotion que de surprise, trouva les tertres alignés où se lisait le nom de Sainquer jonchés de coquillages; une couronne fraîche ornait chaque chevet.

— Savez-vous qui prend soin de ces tombes? demanda-t-il à une bourgeoise qui priait agenouillée quelques pas plus loin. — La vieille dame ne leva point la tête.

— Une hypocrite, dit-elle sans le regarder, une fausse Madeleine. Elle nous a bien trompés, nous qui croyions que la reconnaissance l'amenait auprès de ceux qui dorment là, tandis qu'elle venait par ruse pour mieux cacher le mal qu'elle faisait en secret, depuis longtemps sans doute.

Job ne répondit rien, et entra dans l'église, où il se tint sur le dernier rang, cherchant avec angoisse la malheureuse Jeannie. Il ne l'aperçut point, mais l'œil perçant du recteur le découvrit en revanche, si bien caché qu'il crût être. M. Clech prêchait au moment même, et les paroles se glacèrent sur ses lèvres courroucées. Chez lui, la stupeur cédait vite à l'emportement; aussi, le bras tendu dans la direction de l'ennemi dont il désespérait désormais d'écraser la tête: — Oui, reprit-il, continuant son allocution, le diable peut prendre toutes les formes. Tantôt nous le voyons se déguiser en femme impudique pour aller troubler quelque effort de pénitence, tantôt il cherche à nous tromper par les apparences mêmes du repentir. Point d'indulgence coupable, point de lâche atermoiement! Dieu

châtia la concupiscence en l'exilant du paradis terrestre; ne soyons pas plus clémens que Dieu!

Tous les regards se tournèrent vers le point de l'église qu'indiquait le bras vengeur de M. Clech, et des chuchotemens coururent de bouche en bouche lorsqu'on reconnut Job, qui écoutait d'un air d'indignation et de défi l'arrêt prononcé à la fois contre lui et contre Jeannie. Sur plusieurs bancs, jaloux de montrer une ferveur particulière, le chuchotement grossit en murmure plein de menaces, et on ne sait quelle protestation s'en serait suivie, si le guetteur, qui était un homme de sens, n'eût quitté la stalle qu'il occupait dans le chœur pour aller prendre le bras de l'intrus. — Allons, dit-il tout bas, assez de scandale en effet. Tu as eu tort de te montrer ici. Sors avec moi.

Job, dégoûté pour jamais de l'obéissance passive, était résolu d'attendre qu'on osât le relancer; mais le guetteur ayant dit plus bas encore : — J'ai à te parler de Jeannie, — ce nom fit merveille, et il le suivit.

Lorsqu'ils furent dans le cimetière : — Je comprends pourquoi tu es venu, dit le guetteur d'un ton amical, quoique sévère; tu n'as pas voulu la laisser seule en face du danger, mais en courant après elle au lieu de rester là-bas, malade comme elle l'avait dit, tu donnes raison aux mauvais propos. Va-t'en donc et sois tranquille. Je la ferai passer sur le continent, chez des amis qui lui trouveront une bonne place. Mieux vaut servir les étrangers que des parens comme les siens.

— Est-il donc vrai qu'à cause de moi ses frères l'aient maltraitée?

— Bah! ils ne demandaient qu'un prétexte pour se débarrasser d'elle et de la petite; le prétexte était bon. Sans moi, Jeannie aurait été à son retour de Lavret huée dans la rue; aucune porte ne se serait ouverte pour la recevoir.

— Elle est chez vous! s'écria Job avec effusion, vous ne la croyez pas coupable!

— Coupable ou non, elle a besoin d'être défendue. J'ai été autrefois le parrain de son enfant, je n'oublie pas à quoi cela m'engage; mais tu n'as pas comme moi soixante ans et les droits d'un vieux camarade de son père. Un homme de ton âge et de ta réputation ne protége point les filles. Si Jeannie m'avait écouté, elle serait allée moins souvent dans votre maison, du temps même de ta défunte. Sais-tu ce qu'on disait? Que la chère femme n'était point assez jeune ni assez jolie, qu'elle n'avait point assez d'esprit surtout pour t'attacher, toi qui avais si longtemps passé pour volage, et que la Jeannie était ensorcelée par ton violon.

— Vous saviez bien que ce n'était pas vrai.

Le guetteur tira de sa pipe courte une bouffée insouciante. — Je ne m'occupe guère de ce qui ne me regarde pas; mais les gens avaient le droit de parler. Il n'y a pas de raison pour qu'on croie à la sagesse d'une fille qui a été folle une fois, et, s'il faut que je te le dise, je t'ai toujours jugé un peu fou, toi aussi. L'homme n'est pas au monde pour chanter comme une cigale, et tu n'as su faire que cela jusqu'au moment où le désespoir t'a mis de nouvelles sottises en tête. Maintenant je ne m'étonnerais pas que le mois d'avril t'eût féru d'un caprice pour la première venue. Voilà mon opinion.

Ces dures paroles dans une autre bouche eussent irrité Job, mais de l'unique protecteur de Jeannie il pouvait tout supporter. — Eh bien! dit-il avec un demi-sourire, nous allons voir si votre opinion ne changera pas. Vous me faites du tort sur un point, je suis fou peut-être, mais je ne suis pas méchant, et il me semblerait être le pire des hommes, si j'avais eu seulement la pensée d'abuser de la triste position de Jeannie.

— Bah! dit le guetteur d'un ton d'amertume gouailleuse, comment se ferait-on scrupule de perdre les filles déjà perdues?

— Arrêtez! s'écria Job avec feu. On n'appelle pas fille perdue une mère telle que Jeannie, et quant à moi, je l'estime tant que je serais prêt, si je ne craignais d'être trop vieux déjà pour lui plaire, trop fou, comme vous dites, pour qu'elle ait confiance... Tenez, ne vous moquez pas de moi,... cette idée-là m'est venue tout à l'heure à l'église, elle ne peut donc pas être mauvaise... Croyez-vous qu'elle voudrait d'un veuf pour mari?

— De toi! s'écria le guetteur en laissant d'étonnement choir sa pipe.

— Vous me trouvez trop vieux? insista Job.

— Sans doute, fit Belle-Langue, se remettant peu à peu, la différence d'âge est grande; elle n'a guère qu'un an de jeûne (on désignait ainsi les filles majeures à Bréhat sous le règne du recteur Clech), et tu as près de trente-cinq ans; mais ce n'est pas cela que je veux dire... On n'aurait jamais vu dans l'île de mariage pareil...

Tout en longeant le Port de la Corderie, ils avaient atteint l'ancienne demeure de la famille Sainquer. Job détourna la tête pour ne point la voir. — Ma pauvre maison, dit-il, mon pauvre jardin, si propres autrefois, si jolis!...

— Eh! regarde-les, dit le guetteur, ils sont toujours les mêmes. Jeannie ne t'a donc pas dit qu'elle y veillait?

Job joignit les mains suffoquant, hors de lui. — Encore! s'écria-t-il. Elle a gardé ce que j'abandonnais, mon foyer, mes tombeaux, elle m'a sauvé quand je croyais mourir, elle m'a rendu la raison en

me parlant de moi-même dans un moment où il aurait été si naturel de ne penser qu'à elle, qui bravait la calomnie, qui risquait de priver son enfant d'abri et de pain pour secourir un malheureux incapable de comprendre ses bienfaits ni de les reconnaître. Et aujourd'hui elle va partir sans me laisser savoir seulement qu'à cause de moi elle est chassée de sa maison, de l'église, du pays...

— Ma foi, tout cela est la vérité, dit le guetteur, qui depuis quelques secondes persistait à se frotter un œil du revers de la main en étouffant de gros jurons, ce qui était chez lui signe d'attendrissement; quand je disais, comme je ne me suis pas gêné pour le faire plus d'une fois : — Ce maudit Job! — elle me reprenait : — Je ne suis pas fâchée de souffrir un peu pour lui, parrain, il a été si bon pour nous deux. Ayez bien soin qu'il ne devine jamais pourquoi nous avons quitté l'île. Cela lui ferait trop de peine. Si vous allez à Lavret, dites-lui que j'ai trouvé de bons gages sur le continent et que cela m'a décidée.

Le magasin où s'abrite le bateau de sauvetage, et dont fait partie la chambre du guetteur, n'était plus qu'à deux pas. — Me refuserez-vous de la voir? demanda Job.

— Parbleu! dit le guetteur, se frottant l'œil de plus belle; puisqu'il est convenu que tu ne feras jamais que des sottises, fais-en donc une de plus!

La petite Reinette jouait sur le pas de la porte, tandis que sa mère, en prévision du prochain départ, formait un paquet de quelques hardes. Quand Job entra le premier, Jeannie poussa un cri de surprise, presque d'effroi, qu'il étouffa en l'embrassant. Longtemps il la retint frémissante dans cette étreinte, dont elle ne cherchait pas à s'arracher, car ce devait être, pensait-elle, le dernier, l'unique baiser échangé entre eux.

— Je suis contente, murmura-t-elle, d'avoir pu vous dire adieu.

Sa voix tremblait; Job sentit qu'elle partageait son trouble, et le courage de parler lui vint.

— Adieu? répéta-t-il tout bas. Si tu veux, nous ne dirons jamais ce mot-là, Jeannie. Ne m'as-tu pas appris que l'on pouvait toujours porter sa charge de peines en vivant pour quelqu'un? Pour qui veux-tu que je vive, si ce n'est pour toi?

Elle se dégagea de ses bras, n'osant comprendre, et si pâle que Belle-Langue, qui entrait à son tour, courut la soutenir. — Tu ne parles pas comme il faut, dit-il à Job. — Soulevant avec sa brusquerie ordinaire Reinette, qui le suivait : — Ce qu'on te demande, Jeannie, c'est si tu veux donner un père à ma filleule?

Elle s'appuya contre le mur et ferma les yeux, incapable de répondre, prise de vertige; cette joie inattendue l'accablait. — Et il y

avait de quoi vraiment, dit-on plus tard dans le bourg. Tout à l'heure seule au monde, déshonorée, pauvre, sans refuge, rencontrer à la fois la réhabilitation, l'aisance, un mari!.. Non, ce n'était pas cela, et le guetteur le vit bien, tout ignorant qu'il fût des choses du cœur; Job le vit mieux encore. Sur un point, les méchans avaient eu raison; rarement la méchanceté se trompe tout à fait. A son insu peut-être, mais depuis longtemps, Jeannie aimait le violoneux.

Le recteur n'eut pas le chagrin de bénir leur mariage, il périt presqu'à la veille du jour fixé en travaillant avec la vigueur d'un matelot et le zèle d'un apôtre au sauvetage de la *Rose-Marie*, qui se perdit, comme on sait, en vue du Pan. Peut-être mon pauvre ami Belle-Langue n'eût-il pas entrepris ce sauvetage, le jugeant impraticable, si M. Clech n'eût donné un exemple héroïque. Le canot ne revint point, c'était prévu d'avance; du moins l'absolution fut-elle portée aux trois matelots et au mousse qui montaient la *Rose-Marie*. Le pasteur donna sa vie pour le troupeau qu'il avait si rudement conduit par les plus âpres chemins, et son martyre consacra des enseignemens que Bréhat se rappelle encore avec vénération. De fait, M. Clech n'a pas été remplacé; son successeur, un jeune citadin, susceptible de prendre le mal de mer et incapable de prêcher en breton, n'est nullement populaire; on le traite de « poule, » d'autant qu'il ne voit pas grand mal aux danses du dimanche, qu'il invite à dîner le maître d'école, et que souvent le soir il s'arrête, comme moi, sous la treille de Job Sainquer pour entendre un air de violon. Un violon neuf, est-il besoin de le dire? a pris la place de l'ancien sur le manteau de la grande cheminée, théâtre d'un auto-da-fé lamentable. Du reste, Job n'en joue plus guère que pour sa femme et ses enfans,... ses enfans, car la petite Reinette a un frère auquel on trouve les yeux bleus de Maharit.

Une influence aussi douce qu'irrésistible fixe et fortifie tous les jours ce que le caractère de Job avait de faible, d'inconstant, de passionné. Que désirerait-il maintenant? L'idéal dont ce pauvre barde campagnard n'a jamais su le nom, mais qu'il avait poursuivi jusque sur son rocher de torture, s'est donné à lui, il le possède. La petite maison de la Corderie est remplie de chansons comme par le passé, elle est la plus riante, la plus hospitalière de tout Bréhat. Chacun a quelque bonne raison d'aimer les Sainquer. Personne ne se souvient plus de l'ermite de Lavret ni de Jeannie Kerlanou, personne, sauf eux-mêmes, qui n'oublient ni l'un ni l'autre qu'il suffit d'unir deux infortunes dans un esprit d'amour et de dévoûment pour en faire du bonheur.

TH. BENTZON.

JEAN DE BARNEVELD

The Life and death of John of Barneveld, by John Lothrop Motley. London 1874.

I.

M. Motley a raconté la longue lutte soutenue par les Provinces-Unies des Pays-Bas contre la puissance espagnole, et son livre est resté l'un des monumens historiques les plus importans de notre temps. Il avait mené son œuvre jusqu'au moment où, de guerre lasse, l'Espagne consentit, après quarante ans d'efforts inutiles, à une trêve de douze ans. La morgue de ses négociateurs n'avait pas voulu s'abaisser complétement devant les Hollandais : ils s'étaient refusés à reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies d'une façon explicite et définitive; ils se déclaraient seulement dans l'article premier de la trêve « contens de traiter avec lesdits seigneurs estats-généraux des Provinces-Unies, en qualité, et comme les tenant pour pays, provinces et estats libres. »

Le nouvel ouvrage de M. Motley est la suite de l'histoire de *la Fondation de la république des Provinces-Unies*, et l'on y retrouve les mêmes qualités, l'art de peindre, la profondeur des vues, une chaleur généreuse, une ironie puissante. Il avait conduit les états jusqu'au triomphe; il les montre au lendemain de la victoire pendant la période qui servit de prélude à la guerre de trente ans. Cette époque est comme les heures solennelles qui précèdent les tempêtes : on éprouve une sorte d'angoisse singulière pendant l'exposition du grand drame qui devait couvrir l'Europe de sang et de ruines. La Providence, avant de frapper ses coups sur les peuples, semble se préparer en frappant d'abord des hommes, et quels

hommes! Henri IV, Barneveld. En dépit de son titre, le livre de M. Motley n'est pas une simple biographie. Barneveld est la figure autour de laquelle il a groupé l'histoire de l'Europe; les dépêches inédites du grand avocat de Hollande lui ont fourni les élémens d'un ouvrage où la richesse, la profusion des détails, ne font que par instans disparaître une trame forte et unie. M. Motley a pu pendant plusieurs années fouiller les archives de La Haye; dans leur poussière, il a su retrouver les fils embrouillés de la diplomatie la plus savante, la plus prudente à la fois et la plus hardie, et il n'est pas étonnant que le politique qui pendant si longtemps avait tenu ces fils ait captivé son esprit, et qu'il l'ait suivi avec une sorte de pitié jusque sur l'échafaud où il expia le crime d'avoir trop aimé son pays, et d'avoir un moment servi de barrière à l'ambition d'un de ces hommes qui sont les glaives vivans d'une invincible fatalité.

Au moment en effet où s'ouvre la trêve qui couronnait les efforts des Provinces-Unies, deux hommes les résument pour ainsi dire aux yeux de l'Europe : Barneveld et Maurice de Nassau, l'homme d'état, le soldat. Maurice, entouré des trophées de cent combats, regardé par tous les hommes de guerre comme un maître, tirait encore une sorte de caractère sacré, aux yeux de la Hollande et de tous les pays protestans, du souvenir de son père, Guillaume le Taciturne, tombé sous le poignard d'un assassin. Il était la plus grande figure après Henri IV; qui pouvait se comparer à lui? Était-ce Jacques d'Angleterre, poltron, bavard, pédant et théologien couronné, ou le faible descendant de Philippe II, ou l'empereur d'Allemagne, Rodolphe, enfermé dans le Hradschin de Prague, toujours en querelle avec ses frères, réduit à l'impuissance et cherchant l'oubli dans ses galeries de tableaux, ses écuries, ou dans le ciel avec Kepler? Si Guillaume le Taciturne n'avait été assassiné, il est probable qu'il fût devenu roi : son fils pouvait sans crime aspirer à porter une couronne, d'autant plus qu'il n'ignorait point que l'indépendance absolue des Provinces-Unies, pour ne pas déplaire à l'Angleterre et à la France autant qu'à l'Espagne, ne laissait pas que de leur sembler quelque chose d'un peu trop audacieux. Tout le monde se souvenait encore que, dans leur détresse, les Provinces-Unies avaient cherché d'abord des rois à l'étranger. Au moment où Guillaume avait été assassiné, elles s'étaient crues d'abord perdues. Maurice n'avait que dix-huit ans; on avait imploré Élisabeth, Henri III; le roi de France, menacé par la ligue dans son propre royaume, ne songeait qu'à se défendre lui-même. Élisabeth reçut à Greenwich les ambassadeurs qui lui offraient la couronne des Pays-Bas, elle répondit qu'elle était avancée en âge (cela se passait en 1585), sans enfans, et qu'il n'y avait dans sa maison aucun prince qui pût aller prendre

les rênes du gouvernement à La Haye. Elle ne se souciait guère d'augmenter l'héritage du fils de la reine d'Écosse; elle se contenta donc de promettre aux états aide et appui. Au moment où la trêve fut signée entre les états et l'Espagne, Élisabeth ne régnait plus, mais des garnisons anglaises occupaient encore Flessingue, Ramekens et Brille, comme gages de la dette contractée par la Hollande envers l'Angleterre, et Jacques tenait vis-à-vis des états le langage d'un protecteur bien plus que d'un allié. Henri IV lui-même, qui était l'ami le plus sincère des « nobles, hauts et puissans seigneurs, messeigneurs les estats, » les tenait pour libres, mais non pour souverains, Francis Aerssens, l'envoyé des états, fut reçu et traité par lui avec les plus grands honneurs aussitôt après la signature de la trêve. L'ambassadeur d'Angleterre à ce propos demanda au roi s'il entendait continuer sa protection et son assistance aux états pendant la durée de la trêve. « Oui, répondit Henri. — Et pendant quelques années après? — Non, je n'entends pas offenser le roi d'Espagne de gaîté de cœur. — Mais ils sont libres! répliqua l'ambassadeur, le roi d'Espagne n'aurait aucun sujet d'offense. — Ils sont libres, dit Henri, mais non souverains. » — « Jugez, écrivait Aerssens à Barneveld dans la dépêche où il raconte cette conversation, dans quels termes nous serons avec l'Espagne à la fin de la trêve, si nos meilleurs amis font entre eux cette distinction à notre désavantage. Ils insistent sur cette différence entre la liberté et la souveraineté, considérant la liberté comme un état moyen entre la servitude et la souveraineté. »

Henri IV disait vrai : messeigneurs les états étaient libres, ils avaient conquis cette liberté par les plus généreux efforts; mais leur souveraineté était vague et indécise, parce qu'elle n'était point personnifiée dans un homme ou dans une dynastie. Leur état politique n'était défini par aucune constitution. Les Provinces-Unies n'étaient qu'un faisceau de provinces qui avaient fini par tomber dans l'héritage d'une famille étrangère, de cités qui avaient conquis ou acheté des libertés municipales. L'union d'Utrecht contractée en 1579 n'était qu'une ligue de provinces et de villes rebelles, un contrat qui n'était fait que pour la guerre, un traité. Les articles d'union réservaient formellement à chacune des sept provinces tous les pouvoirs qui n'étaient pas nécessaires au gouvernement pour mener à bonne fin la lutte entreprise contre le suzerain espagnol.

Pendant la chaleur de la guerre, les vices inhérens à toutes les ligues n'avaient point apparu; la province de Hollande avait joué le rôle prépondérant, car presque toute la richesse de la confédération y était concentrée, et c'est la puissance de l'argent qui avait fini par

venir à bout de l'Espagne (le revenu des Provinces-Unies allait de pair avec celui des plus grandes puissances; à la fin de son règne, Élisabeth avait de la peine à trouver 15 ou 17 millions par an, les Hollandais fournissaient souvent jusqu'à 25 millions par an au trésor); mais, quand la victoire couronna les efforts des états, on put se demander ce que serait en réalité ce gouvernement que l'Europe était forcée de reconnaître. Les Provinces-Unies ne resteraient-elles qu'une ligue ou deviendraient-elles une nation? L'instinct de conservation, plus fort que les traités et les conventions écrites, devait pousser invinciblement vers l'unité politique un peuple dont le territoire avait été artificiellement découpé par l'histoire. Les Provinces-Unies vivaient bien en république, elles avaient secoué le joug d'un souverain étranger; mais elles n'avaient point de haine héréditaire pour la monarchie, et tout s'inclinait naturellement devant Maurice, issu de la branche la plus illustre de la maison de Nassau, prince national dont la grandeur s'identifiait avec celle de la Hollande et qui à ce titre avait le vrai caractère des fondateurs de dynasties. Son ambition, s'il en avait, ne pouvait profiter qu'à son pays; il était d'assez grande race pour n'être séduit par les caresses ni du roi de France ni du roi d'Angleterre; sa vanité même était une force nationale. S'il ne devenait roi, il fallait que, sous un nom quelconque, il devînt le maître. L'homme qui avait livré tant de combats, fait tant de siéges, se contenterait-il, la paix venue, de donner des fêtes fastueuses comme un Spinola? Contemplez ses portraits, voyez cette face énigmatique, cet œil d'acier, dur et implacable, cette bouche serrée, cette mâchoire puissante, ce front hautain; il affectait la simplicité, portait un costume sombre et ne laissait deviner son rang qu'au collier de diamans négligemment enroulé autour de son chapeau de feutre. Taciturne comme son père, il passait des heures aux échecs; la guerre était son vrai passe-temps, et les hivers lui semblaient toujours trop longs. Il était prince et soldat; il avait son père à venger, son nom, sa nation, sa religion à défendre; en contentant son ambition et ses haines, il pouvait croire qu'il ne travaillait que pour sa patrie. Ayant à choisir, pour remplir ses desseins, entre le peuple, qui saluait en lui son héros, et de petites oligarchies marchandes qui voulaient défendre contre lui des priviléges municipaux et des prérogatives provinciales, il ne devait pas hésiter longtemps. Il se mit avec le peuple contre la bourgeoisie; il brisa tout ce qui pouvait menacer l'unité politique de la république naissante.

Un seul homme était assez grand pour lui faire obstacle : c'était Barneveld. Si Maurice était le général de la république, Barneveld en était le représentant politique. Né en 1547 de la vieille et honorable famille des Oltenbarneveld, il avait été quelque temps soldat

pendant les guerres de l'indépendance; mais son éloquence, son vaste savoir, le poussaient au gouvernement; nommé à vingt-neuf ans grand-pensionnaire de Rotterdam, il devint un des conseillers de Guillaume le Taciturne. Quand celui-ci périt, ce fut Barneveld qui fit nommer Maurice stathouder de Hollande, bien que le fils de Guillaume n'eût encore que dix-huit ans. Lui-même en 1586 fut nommé avocat de Hollande : sous ce titre, il devint le premier ministre des Pays-Bas; il regardait Maurice comme son pupille, le fit nommer stathouder dans les provinces de Gueldre, d'Utrecht, d'Overyssel; à vingt-quatre ans, le prince était stathouder dans cinq des sept Provinces-Unies.

Barneveld avait, sauf en ce qui regarde l'armée, des pouvoirs presque indéfinis. Il était ministre des affaires étrangères, et la collection de ses dépêches, consultées avec tant de fruit par M. Motley, est l'histoire de l'Europe pendant une longue période, écrite pour ainsi dire jour par jour. Vers la fin du règne d'Élisabeth, il alla à Londres pour négocier le départ des garnisons anglaises. Il eut avec la reine des entrevues orageuses. Élisabeth exigeait que les états payassent d'abord leur dette à l'Angleterre; elle menaçait sans cesse, si elle n'était payée, de faire sa paix avec l'Espagne. Barneveld réussit peu à peu à la ramener à d'autres sentimens. Il obtint une convention avantageuse, et quand il alla prendre congé, la reine lui dit : « Je vous aiderai, quand vous seriez dans l'eau jusque-là, » en montrant son menton. Barneveld retourna en Angleterre pour complimenter Jacques au nom des états, quand celui-ci monta sur le trône; enfin il prit la part la plus active aux négociations qui amenèrent la trêve de douze ans. C'est à ce moment que s'ouvre le grand drame que raconte éloquemment M. Motley dans son livre : le duel entre Maurice et Barneveld. Au lendemain pour ainsi dire de la paix, l'antagonisme commence. Louise de Colligny, la quatrième femme et la veuve de Guillaume le Taciturne, alla, à l'instigation de Maurice, demander secrètement à Barneveld si, dans l'intérêt des Provinces-Unies, il n'y aurait pas lieu de mettre la couronne sur la tête de son fils. Elle aimait Barneveld; celui-ci la vénérait profondément. Il lui déclara que son dévoûment à la maison d'Orange ne pouvait lui faire accepter cette pensée. Maurice avait des pouvoirs royaux, il était capitaine-général et amiral-général de cinq provinces. Il avait hérité de toutes les prérogatives des anciens ducs de Bourgogne, de Charles V lui-même, on augmenterait tant qu'il voudrait ses pensions, on ajouterait à ses dignités; mais la Hollande sortait meurtrie des mains d'un roi, elle avait presque toujours été en rébellion contre ses anciens maîtres; il ne fallait point lui parler d'une nouvelle royauté. Louise

de Colligny fut convaincue par ces argumens; elle raconta la conversation à Maurice, qui l'écouta froidement et sans rien répondre (1).

Barneveld avait à ce moment soixante-deux ans, Maurice n'en avait que quarante-deux : ce dernier avait passé vingt ans à faire la guerre, mais pendant trente ans le premier avait occupé le principat politique. Orateur, écrivain, diplomate, financier, il était à lui seul en Hollande plus que Sully, Villeroy, Jeannin, n'étaient en France à côté d'Henri IV. A cette heure critique de l'histoire, le sort de la France comme celui de la Hollande était dans les mains de deux hommes; mais, tandis que l'ambition et l'envie s'apprêtaient à séparer dans les Provinces-Unies le prince et le ministre, en France rien ne pouvait les diviser, car l'un était le roi. C'est l'avantage des monarchies d'incliner les plus grands noms devant un homme qui représente la patrie. On a vu quelquefois dans les démocraties de beaux exemples d'union; Seward et Lincoln ont défendu ensemble l'Union américaine contre des états rebelles, la constitution américaine est déjà assez ancienne pour tenir la place d'un roi. Quels prodiges n'eût pas accomplis l'union cordiale, généreuse, patriotique, de deux hommes tels que Maurice et Barneveld! Malheureusement ils ne trouvaient rien au-dessus d'eux, ni une dynastie, ni de vieilles institutions. La forme du gouvernement était trop élémentaire : les municipalités, qui se recrutaient dans l'oligarchie marchande, envoyaient leurs délégués aux assemblées provinciales; les sept assemblées provinciales nommaient des députés aux états-généraux. Les droits des états provinciaux, des états-généraux n'étaient définis par aucune loi. Si l'épée de l'Espagne n'avait été sans cesse tournée vers la Hollande, la discorde eût promptement séparé les provinces et les villes; la Hollande n'était ni république, ni monarchie, ses frontières politiques étaient aussi vagues que ses frontières naturelles.

La passion religieuse, l'intérêt du protestantisme, pouvaient-ils du moins servir de ciment à une confédération dont les liens étaient si lâches? La Hollande s'était d'abord révoltée contre l'inquisition espagnole; mais les plus terribles excès et l'amour même de la patrie ne déracinent que lentement la foi. La moitié des habitans étaient encore fidèles à la religion catholique, et les protestans vainqueurs se déchiraient entre eux. Un schisme avait failli éclater dans l'église protestante quand Arminius, en 1603, fut nommé professeur de théologie à Leyde. Gomar avait soutenu contre lui la doctrine orthodoxe de la prédestination. La foi populaire était le calvinisme

(1) Voyez les mémoires de Louis Aubéry, seigneur du Maurier, 1680. — Le père de l'auteur de ces mémoires était ambassadeur de France à La Haye.

le plus rigide : c'était celle des huguenots français, des puritains d'Écosse et d'Angleterre; les doctrines plus douces d'Arminius avaient trouvé créance dans la bourgeoisie aisée des villes. La guerre avait longtemps étouffé les germes de ces dissensions; mais dès que la trêve militaire fut signée, la trêve religieuse fut dénoncée. Si aujourd'hui même, dans notre vieille Europe, il semble impossible de séparer l'église de l'état, cette séparation ne pouvait se faire dans un temps où les états luttaient entre eux au nom de la foi. Le protestantisme avait couru, comme une traînée de poudre irrégulière, à travers l'Allemagne, découpée en une multitude de principautés, et chaque prince, si petit qu'il fût, se croyait le droit de dire : *cujus regio ejus religio*. L'Angleterre n'était sortie de l'orthodoxie catholique que pour entrer dans une orthodoxie anglaise. Il fallait bien que la Hollande eût son orthodoxie, qu'Arminius triomphât de Gomar, ou Gomar d'Arminius. Deux hommes seuls, les deux conducteurs politiques de la France et de la Hollande, eurent le rêve de la parfaite tolérance, et l'un finit son rêve sous le poignard, l'autre sur l'échafaud. Henri, qui allait à la messe, se souvenait du prêche. Barneveld, tolérant jusqu'au scepticisme, avait pris pour devise, comme son grand-père : *nil scire tutissima fides*. Il tenait pour la religion protestante, mais voulait réserver premièrement l'indépendance religieuse de chacune des Provinces-Unies, en second lieu les droits souverains de l'état sur l'église. Le gouvernement des petites églises hollandaises appartenait par moitié aux clercs, par moitié aux laïques; les fanatiques voulaient le donner tout entier aux pasteurs, non pas afin de rendre l'église indépendante du gouvernement civil, mais dans le dessein de subordonner le gouvernement civil aux docteurs. Ils prétendaient établir une théocratie calviniste. Les formules théologiques couvraient encore ici l'hostilité naturelle entre la riche bourgeoisie, qui voulait garder le gouvernement des églises et des synodes, et le peuple, mené par les prêcheurs, jaloux de toute autorité qui n'était point spirituelle.

II.

Nous venons de montrer quels germes de discordes fermentaient dans cette petite république, qui venait de jouer un si grand rôle dans les affaires de l'Europe. Henri IV lui en destinait un plus grand encore. Personne plus que le roi de France n'avait admiré la politique de Barneveld. Sully, d'esprit plus implacable, trouvait que les Provinces-Unies avaient eu tort de consentir à la trêve; le vieux huguenot tenait ferme pour la cause protestante, il harcelait sans cesse le roi, lui montrant qu'après des années du règne le plus glorieux et le plus prospère il était toujours entouré d'ennemis; la reine

appartenait à l'Espagne; deux ministres, Villeroy et Sillery, étaient d'anciens ligueurs, Épernon était un ennemi. Aerssens, l'habile ambassadeur des états, voyait sans cesse le premier ministre et le roi. Il raconte à Barneveld dans ses dépêches qu'à de certains momens le roi pressait Sully de se convertir. Un jour, il croit Sully perdu. Henri s'était laissé aller jusqu'à dire qu'il traiterait le duc comme le maréchal de Biron, et le ferait aussi petit qu'il l'avait fait grand. Ces boutades ne duraient pas; le roi savait que son ministre grondeur, haï de la cour, vain, d'humeur soupçonneuse et triste, était son vrai, son seul ami. Il avait deviné aussi dans Barneveld un allié sûr, plus dévoué à la France qu'à l'Angleterre, familier avec tous les ressorts de la politique européenne. « Sa majesté, écrit Aerssens (le 9 février 1609), admire et vante votre sagesse, qu'elle croit nécessaire à la conservation de notre pays, vous estimant un des plus rares et sages conseillers de notre âge. »

On sait comment tout d'un coup la paix se trouva menacée par l'ouverture de l'héritage des duchés de Clèves, de Berg et de Juliers. Les projets mûris par le roi pendant plusieurs années allaient se faire connaître. Ces territoires étaient placés comme une pomme de discorde entre la France, l'Allemagne, les Provinces-Unies, les Pays-Bas espagnols. Il était bien loin de la pensée du roi d'entreprendre une croisade religieuse; il savait mieux que personne que dans toute l'Europe les passions religieuses étaient un instrument des princes. Il ne songeait qu'à la grandeur de la France, comme fit après lui Richelieu; il voulait « couper la veine jugulaire de la prétendue monarchie universelle du roi d'Espagne, » comme le dit une dépêche d'Aerssens à Barneveld. L'archiduc Léopold se jeta dans Juliers; son plan était celui-ci : séquestrer les duchés au nom de l'empereur; si le coup réussissait, revenir à Prague, délivrer l'empereur du joug importun de son frère Mathias, recevoir en récompense la couronne de Bohême et la promesse de l'empire. Henri IV et Barneveld déjouèrent ce projet; les duchés furent occupés avec leur consentement par l'électeur de Brandebourg et par le palatin de Neubourg. « Léopold à Juliers, dit Henri IV, c'est un furet dans un trou de lapin. » Il fit avancer ses troupes vers Luxembourg, amassa son armée près de Metz, Toul et Verdun. Il reçut à Monceaux avec la plus grande hauteur Teynagel, le ridicule envoyé de Léopold, et lui déclara qu'il soutiendrait les princes, qui avaient établi leur *condominium* dans les duchés. Jeannin était présent à l'entrevue, « bien que, dit Aerssens dans sa dépêche, le roi n'eût pas besoin de pédagogue en cette occasion. » Il fit la même déclaration à l'envoyé des archiducs de Bruxelles. L'empereur lui dépêcha, pour expliquer ses intentions, un jeune prince de Hohenzollern, âgé de vingt-trois ans seulement.

« Que ferez-vous, lui dit ce jeune homme, que la timidité rendait audacieux, pour protéger les princes au cas où l'empereur leur commanderait de vider les provinces qu'ils ont injustement occupées? — Il n'y a que Dieu qui puisse me contraindre à dire plus que je n'en veux dire, répliqua le roi. C'est assez que vous sachiez que je n'abandonne pas mes amis dans une juste cause. L'empereur peut beaucoup pour la paix générale. Qu'il ne prête point son nom pour couvrir une usurpation. »

La guerre semblait inévitable : le roi achetait déjà ses chevaux; pourtant tout était encore suspendu à un fil. On sait comment l'amour d'Henri IV pour la princesse de Condé, réfugiée à Bruxelles, tantôt précipita, tantôt traversa ce qu'on est convenu de nommer le grand dessein. Tous les incidens de ce roman, dont la trame est mêlée à l'histoire, ont été racontés par M. le duc d'Aumale dans son *Histoire des princes de Condé*, et les dépêches hollandaises tendent à prouver qu'il ne se trompait pas quand il cherchait à démontrer que « l'ardeur amoureuse du roi n'était pas le vrai motif de sa politique... Ce n'était pas comme un paladin qu'il allait faire la guerre, c'était en grand capitaine et en grand roi. » M. Motley se complaît et s'attarde à ces instans solennels qui précèdent la fin lamentable d'Henri. Il recueille pieusement toutes ses paroles. « Je suis encore assez vert, disait le roi à Aerssens, pour mener une armée à Clèves. J'aurai bon marché de ces provinces; mais ces Allemands (il parlait de Brandebourg et de Neubourg) ne font que manger et dormir. Ils auront le profit et me laissent l'ennui. N'importe, que les états se tiennent prêts. » Le roi, avec 35,000 hommes, appuyé par 14,000 hommes commandés par Maurice, devait prendre les duchés. Le duc de la Force commandait une armée dans les Pyrénées. Enfin Henri IV donnait sa fille, par un traité secret, au fils aîné du duc de Savoie pour acheter son alliance; le duc entrait en campagne avec 12,000 hommes, appuyés par 15,000 Français, sous les ordres du maréchal de Lesdiguières. Henri IV promettait le Milanais au duc de Savoie, « et pourtant on proposa de demander au duc le duché de Savoie en contre-échange des secours du roi et de la cession de ses titres, en outre la ville de Gennes avec plain-pied en Italie (1)... »

Henri IV désirait ardemment que Barneveld vînt le voir à Paris. Il aurait voulu le tenir, le fasciner. Il le demandait sans cesse, mais l'avocat de Hollande était retenu par la crainte de déplaire au roi d'Angleterre, jaloux du roi de France. Il ne voulait pas paraître se livrer tout entier. Son ambassadeur l'alarmait par instans, lui écrivait : « Tout peut encore s'évaporer en fumée, si la princesse re-

(1) Dépêche d'Aerssens du 20 février 1610.

vient. » La souveraineté des Provinces-Unies n'était pas si bien établie qu'elles pussent mécontenter un seul de leurs alliés; Barneveld, en vrai patriote, marchandait un peu son amitié, cachait ses inquiétudes, ses antipathies et ses préférences sous les formes banales d'une diplomatie correcte. La finesse presque miraculeuse d'Henri IV avait deviné la haine secrète de Maurice pour Barneveld, il sentait dans le premier un ami de l'Angleterre, dans le second un ami de la France. A propos de quelques troubles qui eurent lieu à Utrecht, Aerssens écrit à Barneveld (3 avril 1610) : « Le roi désire que tout soit pacifié le plus tôt possible, de façon que les affaires publiques ne souffrent point d'embarras; mais il craint, m'a-t-il dit, que ces troubles ne fassent naître quelque nouvelle jalousie entre le prince Maurice et vous-même. Je ne comprends pas ce qu'il veut dire, bien qu'il m'ait tenu ce langage très explicitement et sans nulle réserve. Je n'ai pu que répondre que vous vivez ensemble dans les meilleurs termes, en parfaite amitié et intelligence. »

Barneveld, ne pouvant aller lui-même à Paris, y envoie son beau-frère en mission extraordinaire; il fait partir en même temps son frère pour Londres afin de tenir la balance toujours égale entre ses deux alliés. Le roi Jacques, qu'Henri IV appelait familièrement maître Jacques, fait sonner bien haut le prix de son alliance; mais déjà, caressant le rêve d'un mariage espagnol pour son fils, il ne parle que de maintenir la paix. Il va jusqu'à invoquer ses droits sur les Pays-Bas. Henri au contraire, exaspéré par la conduite de Condé, irrité contre l'Espagne, sentant l'heure propice, veut « découpler les chiens, » entraîner rapidement le duc de Savoie avant qu'il n'ait eu le temps de mettre son alliance aux enchères. Il reçoit avec les plus grands honneurs Van der Myle, le beau-frère de Barneveld, et ses deux collègues, mais exprime tout d'abord le regret que Barneveld ne soit pas venu lui-même « la bride sur le cou, » et se plaint de la lenteur et de la timidité de messieurs les états. La première entrevue fut orageuse; le roi ne déguisa point sa mauvaise humeur. Il se plaignit qu'on ne lui eût point envoyé quelqu'un qui eût des pleins pouvoirs. Son ton prend une étrange majesté. « Il y a trois choses, dit-il, qui me font vous parler librement. Je vous parle comme à des amis qui me sont chers. Je suis un grand roi et dis ce que je veux dire. Je suis vieux et connais par expérience le train du monde. Je vous le dis, il est important que vous veniez à moi fermes et résolus sur tous les points. »

On éprouve une sorte de piété en relisant dans les rapports hollandais les dernières effusions de cet homme qui avec quelques travers fut si véritablement grand. Henri méditait, après une courte et décisive campagne, de donner à l'Europe les bienfaits de l'ordre, de

la tolérance et d'une paix durable. « Je ne serai pas toujours ici, dit-il après un moment de silence, et vous n'aurez pas toujours le prince Maurice et quelques autres hommes qui connaissent parfaitement l'état de vos affaires. Que messeigneurs les états se lèvent et agissent tandis qu'ils les possèdent. Mardi prochain, je ferai couronner la reine à Saint-Denis; jeudi, elle fera son entrée à Paris. Le jour suivant, vendredi, je partirai. A la fin du mois, je passerai la Meuse à Mézières ou aux environs. »

Toutes ces paroles furent transmises aux états dans un rapport qui n'a jamais été publié. C'est le 6 mai que le roi disait : « Je ne serai pas toujours ici. » Le 14 mai, il était frappé par Ravaillac. La France était décapitée, plus à plaindre que la Hollande : celle-ci gardait Maurice et Barneveld. Rien n'était changé à La Haye, tandis qu'à Paris la reine, Concini, Bouillon, Épernon, Condé, se disputaient les dépouilles d'un grand règne, que Sully était disgracié, que Villeroy reprenait la direction des affaires étrangères. Le vieux secrétaire d'état, rompu sous quatre règnes aux affaires, n'avait ni générosité ni grandeur; il avait été ligueur, il aimait avant tout le pouvoir et l'argent, mais il n'était pas dénué d'une sorte de patriotisme pour ainsi dire professionnel. Il pleura en recevant la première visite d'Aerssens. « Pauvre France, » soupirait-il sans cesse. — « Vous trouverez tous les conseillers de la reine, dit-il, ardens à remuer dans un sens diamétralement opposé aux vues du feu roi. » La reine aussi versa des larmes abondantes en recevant la visite de condoléance de l'envoyé hollandais : elle serait fidèle aux plans de son époux, elle maintiendrait ses alliances, elle protégerait les deux religions. Ces phrases n'étaient que sur les lèvres. Barneveld envoya bientôt Van der Myle en mission extraordinaire pour offrir les condoléances solennelles des états. Villeroy, à travers ses larmes, ne cacha point que la France pendant une minorité serait incapable de rien entreprendre. Les princes se maintiendraient bien dans les duchés avec l'aide seule des états. La France n'était pas sûre du roi Jacques. Il lui faudrait peut-être chercher bientôt d'autres alliés. Il ne nommait point l'Espagne, mais il ne songeait assurément qu'à cette puissance. Que pouvait Villeroy quand tous les princes du sang penchaient de ce côté?

Qu'allait devenir la Hollande? On tâta le roi Jacques, mais ce grand théologien se contenta de faire des sermons aux états. Il leur recommanda l'union et leur donna ses vues sur la prédestination. Le duc de Savoie, pris au piége, envoya son fils en Espagne pour implorer son pardon. Venise tremblait. Les Hollandais restaient seuls, et seuls ils se mirent en campagne. Le 13 juillet 1610, Maurice avec 13,000 hommes de pied, 3,000 chevaux et trente pièces de canon, marche droit sur Juliers et en commence le siége. Après une défense

honorable, l'archiduc se rend, à la condition qu'on le laissera décamper avec ses troupes. Il part, s'en retourne lentement par l'Alsace et la vallée du Danube, et, pillant partout sur son chemin, ne s'arrête que devant Prague. L'audace de Barneveld et de Maurice avait étonné l'Europe. L'archiduc de Bruxelles n'avait pas osé empêcher le passage des convois de Maurice. Le maréchal de La Châtre était arrivé, avec le contingent français de 8,000 hommes promis par les derniers traités, au milieu du siége; Maurice le garda auprès de lui pour être témoin de son triomphe. Il l'avait vu arriver presqu'à regret, et il eut sans doute préféré faire tout seul la loi à l'empereur d'Allemagne. La France offrit un instant de se substituer à l'empereur et de tenir les duchés sous son propre séquestre. Barneveld n'eut pas l'air de comprendre cette ouverture; Maurice laissa une garnison à Juliers, et s'en retourna tranquillement à La Haye.

III.

Les années qui suivent sont presque entièrement remplies en Hollande par les disputes religieuses. On comprendrait mal ces luttes, si l'on n'apercevait pas les dangers politiques qui leur donnaient pour ainsi dire l'aiguillon. Malgré le triomphe presque insolent de Maurice, jamais la Hollande n'avait eu plus de sujets d'inquiétude et de défiance. En France, elle avait presque tout perdu en perdant Henri IV; toutefois, avec une sagesse extrême, Barneveld restait fidèle à la cause de la couronne, sachant bien que la monarchie française renouerait tôt ou tard les fils coupés par Ravaillac; il tenait pour la reine en dépit de tout, tandis que Maurice de Nassau, allié de Bouillon, favorisait ouvertement les princes rebelles, et qu'Aerssens, l'ambassadeur de Hollande, était si mêlé à leurs intrigues que le gouvernement français finit par demander son rappel. Aerssens, longtemps honoré de l'amitié d'Henri IV, n'avait pas su rester un froid témoin des désordres de la cour nouvelle. On avait surpris les dépêches où il annonçait à son gouvernement que la condition mise par l'Espagne à la promesse d'une infante pour le jeune roi était l'abandon formel de l'alliance hollandaise. Il ne pouvait rester à Paris; revenu à La Haye, il comprit bien vite que la Hollande ne garderait pas longtemps deux têtes : entre Barneveld, qui préférait l'alliance française, et Maurice, enclin à l'alliance anglaise, il n'hésita pas. Il devint l'ennemi le plus dangereux de l'avocat de Hollande. Barneveld savait mieux que personne combien l'alliance de Jacques était peu sincère. Le roi d'Angleterre voulait une infante pour son fils, et, pour être plus secret, son désir était mille fois plus âpre et plus importun que celui de Marie de Médicis. Aussi

semblait-il qu'il voulût toujours avoir une querelle prête avec la Hollande; tout sujet lui était bon pour bouder, menacer, prêcher. Il n'était pas seulement l'allié ombrageux des états, il s'érigeait en directeur spirituel. Il entra dans une grande fureur quand l'université de Leyde donna une chaire à Vorstius, ami de Théodore de Bèze et suspect d'arminianisme. Jacques faisait écrire par son ambassadeur : « L'amitié du roi et l'hérésie de Vorstius sont choses incompatibles. » Barneveld craignait d'irriter le roi d'Angleterre, mais il ne voulait pas se laisser dicter jusqu'au choix d'un professeur. Dans ses dépêches, admirables de bon sens et de modération, il s'efface sans cesse devant les états; les états seuls doivent être juges de l'indignité de Vorstius. Il résistait aux puritains hollandais déchaînés contre Vorstius. Jacques les protégeait ouvertement, ce qui ne l'empêchait pas de persécuter les puritains d'Écosse et d'Angleterre. Ce monarque à double face cherchait partout la controverse.

On rirait de ces misérables querelles, si elles n'eussent couvert les plus noirs desseins. L'ambassadeur d'Angleterre, en sortant de chez Barneveld, allait conspirer contre lui chez Maurice. Qu'importaient à celui-ci Vorstius et les professeurs de Leyde? Il se laissa aller un jour à dire sa vraie pensée : « la prédestination! je ne sais si elle est verte ou bleue. » Mais il voyait dans Jacques un ennemi de Barneveld, et il écoutait sans rien dire le jargon théologique de l'ambassadeur. Il interrogeait l'avenir, mesurait le prix de l'alliance anglaise. Il ne pouvait pas ne point mépriser secrètement « maître Jacques, » mais il savait quelles forces puissantes couvrait la frêle royauté des Stuarts.

Le soldat silencieux, on l'avoue presque avec regret, semble avoir eu une vision plus nette de l'avenir que le savant, le noble et généreux Barneveld; il comprenait qu'aux heures de crise on ne peut rester neutre et planer dans la tolérance. Il devinait instinctivement qu'en face de la grande croisade catholique qui se préparait contre les puissances protestantes, le peuple hollandais se donnerait à ceux qui lui souffleraient le plus de haine. Deux sectes se disputaient le gouvernement, les remontrans, qui étaient de simples puritains, les contre-remontrans, qui étaient des doubles puritains. La théologie et la politique ne faisaient plus qu'un. La riche province de Hollande était remontrante, arminienne, c'est-à-dire à demi tolérante, elle admettait les « cinq points (1); » mais à Amsterdam même et dans les autres provinces on tenait pour les « sept points. » Les doctrines

(1) Les doctrines des remontrans sur la prédestination avaient été réunies dans cinq articles ou points. Les contre-remontrans y avaient répondu par sept points. Les arminiens admettaient que Christ était mort pour tous les hommes. Leurs adversaires disaient qu'il n'était mort que pour les élus de Dieu, choisis de toute éternité, et seuls capables d'être réconciliés avec Dieu.

les plus sombres convenaient le mieux à une nation qui se souvenait du duc d'Albe, qui avait eu des martyrs et dont le sang avait coulé à flots. Les théologiens diserts de la grâce et de la demi-tolérance ne pouvaient aller aussi bien au cœur de pauvres gens qui avaient peur de l'enfer, qui ne se croyaient dignes d'être sauvés que par une ardente foi, et qui mesuraient surtout la foi à la haine des infidèles.

Maurice savait, comme Barneveld, que l'indépendance de la Hollande était loin d'être assurée. De toutes parts se levaient les périls; l'Europe était grosse de la guerre de trente ans. Le *condominium* n'avait pu durer longtemps dans les duchés; le palatin de Neubourg s'était fait catholique pour épouser la sœur de Maximilien de Bavière. Les états alarmés avaient grossi la garnison de Juliers. L'Espagne se plaignit de cette violation de la neutralité, et les archiducs de Bruxelles, irrités, permirent à Spinola d'entrer dans les duchés. On vit alors la guerre la plus étrange, une guerre en pleine paix et sans batailles; Maurice et Spinola se suivaient, se fuyaient, avançant et reculant comme des fantômes. Maurice avait dans son armée Brandebourg, et Spinola Neubourg. Ce dernier prit Orsoy et quelques autres places, rasa les fortifications de Mülheim et surprit Wesel, qu'on appelait la Genève du Rhin. Après cette campagne si peu sanglante, des conférences s'ouvrirent à Xanten, où furent représentés l'Angleterre, la France, les archiducs, les états, les électeurs de Cologne, de Neubourg et de Brandebourg, et l'électeur palatin. On coupa les duchés en deux morceaux : d'un côté Clèves, de l'autre Juliers et Berg; Brandebourg et Neubourg eurent chacun leur moitié.

Cet arrangement bâtard dura jusqu'à la guerre de trente ans. La ligue catholique était sans tête depuis la mort de Philippe II; elle allait bientôt en retrouver une. L'anarchie régnait encore dans les états autrichiens; mais déjà Ferdinand de Styrie était désigné pour l'empire. Il avait été élevé chez les jésuites avec son cousin Maximilien de Bavière. Ce jeune prince était l'héritier présomptif de toutes les couronnes de l'empereur Maximilien II. On lui avait inspiré l'horreur de l'hérésie; il la voyait envahir, à la faveur des discordes de la famille impériale, la Moravie, la Silésie, les deux Autriches, et la trouvait dans ses états héréditaires de Styrie, de Carinthie, de Carniole. Prague était un foyer de rébellion. Le protestantisme y était protégé par la « lettre de majesté. » En Bohême, il y avait neuf protestans pour un catholique. Ferdinand fit le pèlerinage de Lorette et de Rome, se promit de rendre la couronne de Bohême héréditaire dans sa maison, de monter au trône impérial et d'exterminer l'hérésie. Si Ferdinand ou ses héritiers n'avaient pas d'enfans, le roi d'Espagne pouvait réclamer sa succession. Cette perspective épouvantait l'Allemagne protestante et les états.

Il faut se replacer par la pensée au milieu de cette Allemagne

coupée en trois cents petites souverainetés, imaginer ce qu'était l'empereur des Romains et le voir, comme Charles-Quint, avec la double couronne. Que deviendraient alors la petite Hollande et la maison d'Orange, quand le roi d'Angleterre lui-même était prêt à mendier une infante? Une force secrète ramenait pourtant toujours Maurice à l'Angleterre; il semble qu'il ait deviné l'avenir réservé à sa maison, et compris que le mariage de l'Angleterre et des Stuarts ne serait plus long. Jacques d'ailleurs, quand il désespérait de rien obtenir de l'Espagne, revenait aussi à la Hollande; le sort de Barneveld, resté fidèle à l'alliance française, fut peut-être décidé dans une entrevue que Maurice eut à Arnheim avec sir Ralph Winwood, l'ambassadeur anglais (M. Motley a trouvé le récit de cette entrevue dans les manuscrits des archives de Hatfield). Maurice parle de la nécessité de former une ligue évangélique, qui ferait obstacle aux plans de la ligue catholique; la ligue évangélique devait embrasser l'Angleterre, le Danemark, la Suède, les princes allemands, les cantons protestans de Suisse, les Provinces-Unies, les huguenots français; le roi d'Angleterre en serait le chef et le protecteur. « C'est là, dit Maurice, le seul coupe-gorge des complots de la France et de l'Espagne. » — « Et quelle apparence, lui dit Winwood, y a-t-il que les Provinces-Unies entrent dans cette confédération, puisque la foi religieuse y est ébranlée chaque jour? Celui qui gouverne la Hollande est le patron de Vorstius et des arminiens schismatiques. Comment les huguenots français peuvent-ils avoir confiance dans un homme qui est à la dévotion de la France? » Maurice avoua que Barneveld n'avait nul souci de la religion, mais, sauf quelques villes, les Provinces-Unies, ajouta-t-il, ne sont pas infectées par l'hérésie. « Il m'est plus difficile de vous satisfaire sur le second point, car je reconnais que Barneveld est tout à fait dévoué au service de la France. Pendant les négociations de la trêve, le président Jeannin vint à moi après un différend que j'avais eu avec Barneveld, me pria, au nom du roi de France, de bien traiter quelqu'un qu'il avait pris sous sa protection. Les lettres que l'ambassadeur des états en France écrivait à Barneveld, Barneveld les envoya en autographe aux mains de Villeroy. »

Pour comprendre cette perfide accusation, il faut se souvenir qu'on avait volé des dépêches à Aerssens; celui-ci, devenu l'ennemi juré de Barneveld, avait répandu l'accusation dont Maurice ne rougissait pas de se faire l'écho, oubliant qu'il parlait du premier ministre de son pays à l'envoyé d'un souverain étranger. Le prince se répandit sur les dangers que courait son pays, quand la France et l'Espagne avaient l'œil partout, et laissa tomber enfin ces menaçantes paroles : « il faut donc que de bonnes résolutions soient prises

pour sauver cet état d'une chute soudaine; mais en ceci il faut user de modération et de discrétion. »

La conduite de Jacques n'était pourtant guère en harmonie avec les assurances qu'il envoyait à Maurice; la France, même aux mains des anciens ligueurs, était encore moins dangereuse que son hypocrite amitié. « N'oubliez pas, écrivait Barneveld à Langerac, le nouvel ambassadeur des états, de caresser le vieux gentilhomme. » Il voulait dire Villeroy, qui, si décrépit qu'il fût, menait encore la diplomatie de la France et qui ne voulait pas se mettre tout à fait dans les mailles de l'Espagne. « Ne croyez pas, disait-il, que la France laissera détruire le duc de Savoie, cela va contre toutes les raisons d'état. » Barneveld voulait, qui pourrait l'en blâmer? gagner du temps, attendre la fin de la minorité du roi de France; il pressentait Richelieu. Il respectait le gouvernement légal de la France; il pouvait bien blâmer ceux que blâmait Duplessy-Mornay, fidèle sujet autant que bon huguenot. Il savait combien Jacques était peu sûr, fuyant, capricieux. Le roi d'Angleterre voulait tout régenter, offrait toujours sa médiation; « il ne fallait qu'un peu de cire pour arranger l'affaire des duchés. » Parfois il était insolent, menaçait les états, il enjoignait à tout le monde de vider les duchés. Il commande aux états de désarmer, se répand en exhortations pompeuses : « hier est le précepteur d'aujourd'hui, etc. » Barneveld le ménageait, répondait à ses textes par d'autres textes, qu'il avait l'habileté un peu dangereuse de tirer des écrits anciens du roi. Ses défiances étaient bien justifiées, car ce bon allié des états pensa sérieusement à partager les Provinces-Unies avec la France. Il écrivait à Cecil : « Si les états sont si faibles qu'ils ne puissent subsister pendant la paix ou pendant la guerre (il les pressait à ce moment pour le remboursement des sommes prêtées par l'Angleterre) sans que je me ruine pour le faire, certainement alors *minus malum est eligendum;*... qu'ils renoncent à leur vaine soif du titre d'état libre et *dividantur inter nos;* je veux dire que leur pays soit partagé entre la France et moi, autrement le roi d'Espagne est sûr de nous dévorer (1). » Après avoir beaucoup crié, il finissait d'ordinaire par céder; il rendit à la Hollande les places que des garnisons anglaises occupaient depuis Élisabeth contre une somme de 250,000 livres, et les régimens anglais restèrent au service des états.

En 1617, Ferdinand, devenu le chef de la ligue catholique, fut nommé roi de Bohême, et peu après, en dépit de la « lettre de majesté, » la persécution commença contre les protestans. La guerre de trente ans date virtuellement du 23 mai 1618, le jour où la po-

(1) Manuscrit de Hatfield.

pulace de Prague jeta par les fenêtres du Hradschin Slawala un protestant bohême converti au catholicisme et Martinitz, les deux magistrats qui avaient donné le signal de la persécution. L'élection d'un empereur approchait; le vieil empereur Mathias alla de sa personne avec Ferdinand à Dresde pour demander à l'électeur, qui était cependant le chef des luthériens, de donner sa voix au jeune roi de Bohême. « L'empereur était malade, dit M. Motley, le roi Ferdinand était frugal, mais l'électeur était un fort buveur. Ce n'était ni son habitude, ni celle de ses conseillers, de se mettre eux-mêmes au lit: on les y portait généralement; mais Ferdinand voulait être conciliant, et se conduisit aussi bien que possible au banquet. L'électeur était aussi un fort chasseur. Aucun de ses hôtes impériaux ne se souciait de chasser, mais on les mit à la fenêtre d'une maison de chasse, et sous leurs yeux l'électeur et ses courtisans tuèrent 8 ours, 10 cerfs, 10 sangliers et 11 blaireaux, sans compter beaucoup d'autres animaux. » La chronique raconte de ce Nemrod qu'avant de mourir il avait tué 28,000 sangliers, 208 ours, 3,543 loups, 200 blaireaux, 18,967 renards, sans compter les cerfs et les daims, ce qui faisait un total de 113,629 animaux. Il est clair, comme dit M. Motley, que le chef du parti protestant n'avait pas vécu en vain. Il promit sa voix à Ferdinand; on s'embrassait avant de se battre. L'empereur avait à peine le dos tourné, que l'électeur de Saxe célébra le grand jubilé, le centième anniversaire de la réforme. Mathias étant mort peu après, il tint pourtant sa parole; Brandebourg, l'électeur palatin lui-même, le gendre du roi Jacques, donnèrent comme lui leur voix à Ferdinand. Le jeune archiduc fut élu à l'unanimité; mais le jour même où le résultat du vote fut annoncé à Francfort, on apprit que les états de Bohême avaient prononcé la déchéance de Ferdinand et élu pour roi l'électeur palatin.

IV.

La guerre était imminente : Maurice résolut, avant d'y jouer son rôle, d'asseoir solidement son autorité dans les Provinces-Unies. Les états de la province de Hollande étaient dans la main de Barneveld : les doubles puritains, les partisans de Maurice, réclamaient un synode national; les états de Hollande se déclarèrent contre le synode en faveur de l'indépendance religieuse des provinces. Barneveld fit plus; il autorisa les villes à faire des levées pour leur propre compte, à défendre leurs temples, leurs fabriques, composées à moitié de laïques, à moitié de ministres; les municipalités enrôlèrent des *waartgelders*, armèrent des gardes civiques. A Leyde, la municipalité entoura l'hôtel de ville de retranchemens, de palis-

sades, que le bas peuple appela les dents de Barneveld. Maurice était devenu le chef avoué des contre-remontrans. Comme il arrive toujours dans les temps de révolution, l'imagination populaire résumait cette lutte entre deux factions théologiques et deux systèmes politiques dans une formule simple, dans un cri : « Orange ou Espagne ! » Orange, c'était le héros, le fils du martyr, le chef victorieux de l'armée; Espagne, c'était Barneveld, bien que toute sa vie il eût lutté contre la tyrannie espagnole, mais il n'avait lutté qu'avec la plume et la parole : son vaste labeur, ses veilles, ses tourmens, sa vie usée au service de sa patrie, n'avaient eu que peu de témoins. Parce qu'il ne voulait point de persécution, on l'accusa d'être un papiste déguisé. Maurice invoquait volontiers le serment qu'il avait prêté lorsqu'on l'avait nommé stathouder : il avait juré de défendre la religion réformée. Barneveld essayait de lui prouver qu'il y avait place dans la religion réformée pour d'autres que les purs calvinistes. « Je ne suis pas un théologien, disait Maurice. Faisons venir les ministres, et qu'un synode décide la question. » Un jour, Barneveld, Grotius et d'autres essaient de lui prouver que, si les contre-remontrans refusent de recevoir la communion des ministres remontrans, s'ils veulent avoir d'autres temples ou s'approprier les temples existans, l'état marche à sa ruine. Maurice mit la main sur son épée : « Il n'est besoin de discours fleuris ni d'argumens savans. Avec cette bonne épée, je défendrai la religion que mon père a plantée dans ces provinces, et je voudrais voir celui qui m'en empêchera ! »

Il fit plus; il quitta la paroisse où il avait coutume d'aller au prêche et se rendit solennellement, au milieu d'une foule immense, à un vieux cloître devenu l'église des dissidens. La procession passa sous les fenêtres de Barneveld. Le gant était jeté : Barneveld le ramassa, et c'est à la suite de cet événement qu'il obtint des états de Hollande une déclaration contre le synode général qui devait ériger la nouvelle secte en église officielle pour toutes les Provinces. Nous voyons ici, dans le microcosme hollandais, remuer toutes les passions qui agitaient l'Europe, les réformateurs, armés d'abord contre la persécution, devenir persécuteurs à leur tour, les fils des martyrs changés en bourreaux, les princes au service des églises et les églises au service des princes, les passions nationales et religieuses tantôt confondues, tantôt en conflit, enfin ce qu'il y a de plus vil et ce qu'il y a de plus noble servant aux mêmes desseins, encore mystérieux.

Personne ne respectait la liberté de l'âme humaine, personne ne trouvait naturelle la diversité des cultes : chaque église voulait dominer la société laïque; l'idée catholique de la soumission de l'état

à l'église, source et maîtresse de vérité, avait pénétré jusque dans les sectes les plus misérables. Les dissidens ne voulaient pas de dissidens. Faut-il s'étonner d'une telle intolérance quand après deux siècles la vision des églises libres, élevées au-dessus de tous les intérêts terrestres, hors des grossières passions humaines, ne traverse encore que si peu d'esprits, quand chacun, aujourd'hui comme autrefois, veut se faire un bouclier de son Dieu et une arme de sa foi? Barneveld avait l'âme véritablement tolérante; il voulait peut-être trop subordonner l'église à l'état, il demandait dans chaque église une orthodoxie un peu large, un peu facile, pour ne pas multiplier les schismes, il ne lui plaisait pas que les pasteurs devinssent les régens de l'état; il repoussait la rigide unité théologique. Malheureusement pour lui, il voulut appuyer le principe de la liberté théologique sur celui de l'indépendance provinciale, et la nécessité réclamait l'unité politique, la soumission des provinces à un gouvernement central. Les Provinces-Unies ne pouvaient vivre à l'état de faisceau toujours dénoué; la main de fer de Maurice prit ce faisceau et le serra de telle sorte qu'elles devinrent une nation.

Maurice résolut trois choses : établir l'unité religieuse au moyen d'un synode national, affermir l'unité politique en brisant les municipalités, se débarrasser de Barneveld. Nous allons le voir suivre ses projets avec une inflexible dureté. La ville d'Utrecht s'était armée à l'instigation de l'avocat de Hollande, non qu'il désirât commencer la guerre civile, mais il voulait que les provinces eussent en quelque sorte leurs places de sûreté. Au printemps de 1618, Maurice commença une tournée dans les provinces. Il va d'abord à Nimègue avec un grand appareil militaire, convoque les échevins, les réprimande et installe de nouveaux magistrats à leur place. Il continue ainsi de ville en ville dans cinq provinces, et partout dissout les gardes civiques. Une caricature du temps, raconte M. Motley, représente une balance. Sur un plateau, il y a de vieux parchemins, des chaînes d'or et des robes d'échevin avec cette inscription : « droit sacré de chaque cité; » sur l'autre plateau un volume, « les *Institutes* de Calvin. » Le plateau municipal est surveillé par Arminius, le plateau calviniste par Gomar. Des juges en perruque et en robe regardent la scène; le stathouder, en grand uniforme militaire, entre et jette son épée du côté des *Institutes*.

Le stathouder s'embarqua à Kampen pour aller par le Zuiderzée à Amsterdam. Il y fut accueilli avec des transports; le canon salua son approche. Il y entra plutôt comme un roi que comme le magistrat d'une république. Maurice se sentait désormais assez fort. Utrecht était le foyer principal du parti provincial attaché à Barneveld; cette ville, où les articles d'union avaient été signés, était

le berceau des libertés bataves. Un beau soir d'été, pendant la kermesse, quand les rues étaient pleines d'une foule oisive parmi laquelle se promenaient les gardes civiques en uniforme, Maurice arrive; il mande les magistrats. « Vous ne m'attendiez pas, leur dit-il, à votre fête. »

Des conférences commencèrent le lendemain entre un comité des états-généraux qui accompagnait Maurice et les états d'Utrecht. Maurice demandait le désarmement des gardes civiques et le synode. « Trois nuits après la dernière conférence, Maurice envoya sous main ordre à des troupes régulières de se trouver en armes à Utrecht le lendemain matin à trois heures et demie : environ 1,000 hommes d'infanterie, outre la garnison régulière de la place, avaient été rassemblés sans bruit de tambour avant trois heures et demie du matin et étaient rangés sur la place du marché. A l'aube, le prince arriva de sa personne, à cheval, entouré de son état-major, sur cette place, un grand rectangle où débouchent les sept ou huit principales rues de la ville. Chacune des entrées de la place avait été gardée par les ordres de Maurice, et le canon était braqué sur toutes les rues. Une seule compagnie de gardes civiques stationnait sur la place. Le prince s'en approcha tranquillement à cheval, et ordonna aux gardes de mettre bas les armes. Ils obéirent sans un murmure. Il fit rechercher tous les gardes dans la ville entière. Cet ordre fut promptement exécuté, et au bout de peu de temps le corps entier des mercenaires, au nombre de mille, avait déposé ses armes aux pieds du prince. » On ne brûla pas une amorce; la plume jaune du stathouder avait fait, sans combat, toute une révolution. Les conseillers les plus mutins prirent la fuite, et quatre jours après le stathouder installa un nouveau gouvernement municipal composé de ses créatures. Il annonça aux nouveaux magistrats qu'il les nommait à vie : l'usage avait été jusque-là de les nommer pour un an seulement. Il donna avant de partir la cathédrale aux contre-remontrans. Peu de jours après, les états-généraux, qui étaient dévoués à Maurice, envoyèrent des convocations dans toutes les provinces pour le synode national.

Barneveld était vaincu. Les états de la province de Hollande lui restaient fidèles; mais Maurice s'appuyait sur les états-généraux, qui représentaient toute la confédération, sur l'armée, sur les classes populaires, sur la secte la plus fanatique et la plus remuante. Il avait brisé les municipalités les plus arrogantes, il s'était promené dans les provinces sans rencontrer aucune résistance, il avait dissous toutes les gardes civiques. Le 29 août, Barneveld se rendit en voiture aux états de Hollande. Ces états, comme les états-généraux, se réunissaient dans le Binnenhof, l'ancien palais des comtes de Hol-

lande. Le stathouder habitait une aile du même palais. Quand Barneveld arriva, un chambellan l'avertit que le prince désirait lui parler. Il le suivit; il rencontra bientôt le lieutenant Nythof, des gardes-du-corps de Maurice, qui l'arrêta au nom des états-généraux et le conduisit dans une chambre du palais. Grotius, qui se rendait aux états, fut arrêté le même jour, ainsi que le pensionnaire Hoogerbeets. Tous deux étaient amis de Barneveld. A Utrecht, on arrêta le secrétaire Ledenberg.

Quand on apprit dans la chambre des états de Hollande l'arrestation de l'avocat, la stupeur fut telle que personne ne parla. Enfin un député se leva et dit simplement : « Vous nous avez pris notre tête, notre langue et notre main; désormais nous n'avons qu'à rester assis et à regarder. » Faite au nom des états-généraux, l'arrestation était bien en réalité l'œuvre de Maurice : huit députés réunis secrètement la veille l'avaient décidée avec lui. Il n'y avait eu ni enquête ni discussion publique.

Il faut le dire à l'honneur de la France, seule elle osa élever la voix en faveur de Barneveld, mais ce n'était plus un Henri IV qui pouvait plaider sa cause ou un Sully. Il y avait alors à La Haye un ambassadeur envoyé en mission extraordinaire, M. de Boississe. Il alla avec Du Maurier implorer Maurice. « Barneveld, leur dit le prince, m'a personnellement offensé. Il s'est vanté de me faire sortir du pays comme Leicester. Il est accusé d'avoir voulu semer le trouble dans le pays pour le ramener sous le joug de l'Espagne. La justice décidera. Les états seuls sont souverains dans cette question. Adressez-vous à eux. » — « Rien ne paraît, écrivait Du Maurier à son gouvernement, contre les prisonniers. Avant de les condamner, on est déterminé à les déshonorer. » Depuis longtemps, d'infâmes libelles cherchaient tous les jours à salir la réputation du malheureux Barneveld; il avait toujours dédaigné les flèches de la calomnie, elles seraient tombées sans force à ses pieds; la haine de Maurice les ramassa et s'en fit une arme mortelle.

Aussitôt après l'arrestation de Barneveld, Maurice recommença sa tournée dans les provinces. C'était dans chaque ville la même scène : « un régiment ou deux, quatre-vingts ou cent voitures d'équipages, entrant par la grande porte et précédant le prince et ses 300 gardes-du-corps, des bruits de hallebarde sur les marches du grand escalier de l'hôtel de ville, des bruits d'éperon dans la salle des séances, le conseil appelé devant le stathouder. Les conseillers étaient informés qu'on n'avait plus besoin de leurs services, et on leur permettait de se retirer avec de grands saluts. Une nouvelle liste était proclamée qui avait été préparée d'avance par Maurice et dictée par ses partisans. » Çà et là on essayait une faible protestation; à

Hoorn par exemple, les magistrats osèrent demander pourquoi ils étaient déposés. « Le repos du pays l'exige, répondit froidement Maurice. Il faut que nous ayons des résolutions unanimes dans les états-généraux à La Haye. Cela ne peut se faire qu'avec ces changemens préliminaires. Je crois que vos intentions sont bonnes, et que vous avez été de fidèles serviteurs du pays, mais cette fois il faut qu'il en soit ainsi. »

A la décharge de Maurice, il faut dire que ces conseils étaient pour la plupart de petites corporations; ils ne représentaient que des intérêts étroits, des monopoles, des familles, des priviléges surannés. Ils ressemblaient de tout point aux corporations anglaises que la chambre des communes fut si lente à réformer. Partout le peuple saluait Maurice de ses acclamations; la populace fanatique s'amusait de la déconfiture des arminiens.

Amsterdam était le quartier-général des sectaires, des ennemis d'Arminius et de Barneveld. La majorité du conseil de la ville était dévouée aux intérêts de Maurice, mais la minorité était très remuante, et le stathouder jugea nécessaire de dissoudre tout le conseil. Quand il annonça sa décision, un vieillard de soixante-douze ans, le père de l'historien Pierre Corneliszoon Hooft, prit la parole. « Personne ici, demanda le vieux conseiller, n'a-t-il rien à dire en défense des lois et de nos priviléges? — Non, » lui fut-il répondu. Il se leva alors, parla avec une grande éloquence, dénonça la dissolution du conseil comme une mesure illégale et inutile, rappela que le conseil avait toujours été dévoué aux intérêts de la maison de Nassau, et que l'opposition de la minorité n'avait jamais été factieuse. Maurice écouta avec une méprisante bonté cette harangue. « Grand-père, répondit-il, il faut qu'il en soit fait ainsi cette fois, la nécessité et le service du pays l'exigent. »

Ce fut tout : l'unité était faite, des municipalités dévouées à Maurice étaient partout nommées, le synode national fut convoqué. Le stathouder avait subordonné les villes et les provinces aux états-généraux; il avait donné au stathoudérat toute la force de la monarchie. L'histoire ne saurait l'en blâmer; notre siècle a vu quels dangers coururent les confédérations quand les confédérés prétendent conserver tous les attributs de la souveraineté. Des flots de sang ont été versés aux États-Unis, pendant la guerre de sécession, pour assurer le triomphe de l'Union. La Suisse a lutté les armes à la main contre la ligue du Sonderbund. Maurice ne violait, n'invoquait aucune constitution : il était lui-même toute la constitution. Il avait mission de défendre la Hollande, et il ne pouvait la défendre, si elle était divisée contre elle-même. Il voulait établir l'unité politique, empêcher les grandes villes de s'armer contre les états; l'indépen-

dance dérisoire de quelques corps d'échevins était peu de chose auprès de l'indépendance d'une nation. L'unité politique était une nécessité suprême dans le nouvel état, sans cesse menacé, qui avait presque autant à craindre de ses alliés que de ses ennemis. L'unité religieuse pouvait sembler aussi nécessaire à Maurice : le temps était passé où il demandait dédaigneusement si la prédestination était « verte ou bleue; » il avait épousé le calvinisme le plus intraitable, la religion la plus haineuse, la plus propre à soulever, à entraîner, à enivrer le peuple. Les prêcheurs contre-remontrans étaient ses tribuns, ses trompettes, ses hérauts; mais il méprisait secrètement les théologiens, le récit de leurs querelles importunait un homme habitué à l'ordre des camps ou au silence d'une cour taciturne. Il pensait que la religion des peuples doit être celle des princes. Le synode national qui devait fixer la liturgie, le gouvernement des églises et le symbole de foi était à ses yeux une mesure d'ordre public. Son triomphe était si complet qu'on se demande pourquoi il ne s'arrêta point sur la route de la vengeance : n'était-ce pas assez d'avoir fait plier les provinces et les cités, les états de Hollande et les vieux sénats des villes, d'avoir chassé les ministres arminiens de leurs temples, et d'avoir livré l'église à une secte devenue officielle? Barneveld n'avait pas levé le drapeau de la guerre civile; dès qu'il avait compris que Maurice serait le maître, son patriotisme avait fait taire ses alarmes, ses passions et ses répugnances; il cédait, et c'est à ce moment même qu'on le jetait en prison, qu'on le dénonçait et qu'on s'apprêtait à le punir comme un traître vendu à la France et à l'Espagne.

Son procès fut une indigne moquerie de la justice : pas un des juges ne croyait sans doute aux accusations qu'on portait contre lui. Richelieu, qui pourtant n'était pas d'âme tendre, fut plus généreux que Maurice de Nassau : il respecta dans Louis de Rohan, longtemps rebelle à son autorité, un grand serviteur de la France; il ne lui demanda que d'aller la servir au dehors, et Rohan avait accepté l'exil, un exil encore actif et utile à son pays. La Hollande était peut-être trop petite pour contenir à la fois Maurice et Barneveld; à Londres ou à Paris, ce dernier, accablé déjà par les années, aurait gémi en silence sur l'ingratitude du stathouder et d'un peuple qu'il avait tiré de l'oppression; jamais il n'eût noué contre cette patrie, qui avait été l'idole de sa vie entière, des intrigues indignes de son grand cœur. Maurice n'en jugea pas ainsi : il vivait dans un temps où la vie comptait pour peu de chose; depuis cinquante ans, les âmes étaient tendues par la violence, raidies par la haine et le fanatisme dans ces provinces où il semble pourtant que tout doive inviter à la paix, les grands horizons, les gras pâturages,

les eaux endormies, jusqu'à ce vaste ciel traversé de nuées, qui de toutes parts semble envelopper l'homme et le détacher de la terre.

« Quand l'avocat, dit M. Motley, brisé par l'âge et sa vie de travail, et appuyé sur sa canne, entra dans la chambre qu'on lui avait donnée, après avoir péniblement monté le raide escalier, il fit cette remarque : « C'est ici l'appartement de l'amiral d'Arragon. » C'est là en effet qu'après la bataille de Nieuwport Maurice avait logé son principal prisonnier. Il y avait dix-huit ans de cela : de ses fenêtres, l'avocat de Hollande voyait de l'autre côté de la cour les fenêtres de la « salle de la trêve, » où si souvent il avait reçu les ambassadeurs de tous les souverains d'Europe, celles de la salle des états, où sa parole grave avait tant de fois été entendue avec émotion et avec respect.

Il fut tenu au secret pendant sept mois, séparé de sa femme, de ses enfans; son procès commença enfin le 7 mars 1619. On avait pris pour former le tribunal six commissaires en Hollande et deux commissaires dans chacune des autres provinces. Tout était irrégulier dans la procédure. Barneveld avait été arrêté illégalement : d'après les anciennes chartes, la détention préventive n'aurait pas dû se prolonger au-delà de six semaines. Il n'y avait pas eu d'instruction; on n'avait pas donné d'avocat à l'accusé. On lui avait refusé tous les documens où il aurait pu trouver les élémens de sa défense.

L'acte d'accusation, un long manuscrit de 136 pages, découpé en 125 articles, est conservé dans les archives de La Haye. M. Motley laisse déborder son mépris et sa colère en remuant tant de mensonges accumulés contre un innocent. Il voit du sang sur cette poussière. Ne sachant où frapper Barneveld, les juges tournent autour de lui, cherchent le point vulnérable. C'est lui qui a permis à Arminius de corrompre l'université de Leyde, lui qui a défendu, soutenu l'hérésie de Vorstius, lui qui s'est toujours opposé au synode national, lui qui a poussé les cités à enrôler des mercenaires, lui qui a prétendu soustraire les gardes civiques à l'autorité du commandant de l'armée, lui qui a averti les échevins de Leyde de l'arrivée prochaine du prince, lui qui a encouragé Utrecht à la révolte, lui qui a diffamé le prince en disant qu'il aspirait à la couronne, lui qui a excité les provinces à la guerre civile. Les juges s'arrêtent pourtant, ils reculent devant l'accusation de haute trahison, ils n'osent. La défense de Barneveld fut telle qu'on pouvait l'attendre de lui; contraint de tirer tous les faits de sa mémoire, il parla plutôt comme un sage qui apprend l'histoire à ses contemporains que comme un accusé.

Du Maurier alla aux états, comme les ambassadeurs de France et

d'Angleterre avaient droit de le faire, et en présence du prince Maurice il parla en faveur des prisonniers, demanda qu'ils fussent élargis, s'ils n'étaient coupables de haute trahison; il fit un éloquent appel aux sentimens de Maurice, et le conjura d'ajouter à sa gloire le lustre de la générosité. La princesse douairière Louise de Colligny, le comte Guillaume, cousin de Maurice, auraient voulu sauver Barneveld. La vieille princesse vit en secret une fille du prisonnier, Mme de Grœneveld, elle insista pour que la famille de l'accusé adressât une supplique aux états; Mme de Grœneveld consulta ses frères et refusa : Barneveld eût approuvé le stoïcisme de ses enfans.

Le 12 mai, on lut à Barneveld sa sentence dans la chambre qui lui servait de prison. Il apprit avec plus d'étonnement que d'émotion qu'il était condamné à mort. Il demanda simplement à écrire une lettre. La voici :

« Ma bien-aimée femme, mes enfans, mes gendres et mes petits-enfans, je vous salue tous avec grande affection. Je reçois en ce moment la douloureuse nouvelle que moi, un vieillard, pour tous les services rendus fidèlement à ma patrie pendant tant d'années (après avoir rempli tous les devoirs du respect et de l'amitié envers son excellence le prince autant que le permettaient mes devoirs officiels, après avoir témoigné de l'affection à des gens de toute sorte et n'avoir volontairement nui à personne), je dois me préparer à mourir demain.

« Je me console dans la pensée de Dieu notre seigneur, qui connaît tous les cœurs et qui jugera tous les hommes. Je vous prie de faire comme moi. J'ai constamment et fidèlement servi messeigneurs les états de Hollande, les nobles et les cités de Hollande. Pour les états d'Utrecht, souverains de mon propre pays, je leur ai, à leur requête, donné des conseils loyaux et fidèles pour les préserver des mouvemens de la populace et du carnage qui les a longtemps menacés. J'avais les mêmes vues pour les villes de Hollande, voulant que chacun pût être protégé et que personne ne fût molesté.

« Vivez dans l'affection et la paix. Priez le Dieu tout-puissant pour moi, ce Dieu qui nous tiendra tous dans sa sainte garde.

« De ma chambre de douleur, 12 mai 1619. »

Les états envoyèrent à Barneveld un ministre, Antoine Walœus. L'avocat, ne le connaissant pas, lui demanda quel était l'objet de sa mission. « Je viens ici, dit le prêtre, pour consoler votre seigneurie dans ses tribulations. — Je suis un homme, dit Barneveld, et je sais me consoler moi-même. » Il regretta ensuite ce mouvement de fierté, rappela Walœus, lui confia même un message pour Maurice;

il le chargea d'assurer le prince qu'il l'avait toujours servi avec fidélité. Si dans l'exercice de ses fonctions il avait fait quelque chose qui fût contraire à ses vues, il le priait de le lui pardonner et de tenir ses enfans dans sa gracieuse faveur. Quand Maurice entendit ce message, ses yeux se mouillèrent; il exprima quelques sentimens de compassion; il avait toujours, dit-il à Walœus, cherché à retenir Barneveld, à lui faire comprendre ses erreurs. Comme tous ceux que trouble un remords, il revint longuement sur tous ses griefs. Deux choses surtout l'avaient indigné : Barneveld l'avait accusé d'aspirer à la souveraineté; à Utrecht, il lui avait fait courir les plus grands périls; mais il pardonnait tout... Au moment où le ministre sortait : « N'a-t-il pas parlé de pardon? dit-il avec une émotion mal déguisée. — Monseigneur, je ne saurais, en vérité, vous dire qu'il y ait fait aucune allusion. » Un mot sans doute aurait sauvé le vieil avocat de Hollande: ce mot, il ne pouvait pas le prononcer... Il n'eut pas un moment de faiblesse; sa sérénité arrachait des larmes à tous ceux qui l'approchèrent pendant ces heures suprêmes. Il disserta tranquillement avec quelques ministres sur la prédestination, leur fit des questions sur le synode : « on veut retourner au système des conciles. » Il avoua qu'il eût mieux aimé des synodes provinciaux. « Vous avez poussé les choses à l'extrême, dit-il aux ministres, vous n'avez pas été assez doux les uns pour les autres. »

Il passa la nuit sans dormir, écoutant les prières que lui lisait un ministre, l'interrompant de temps à autre pour disserter avec lui. Il demanda vers le matin si Grotius et Hoogerbeets seraient exécutés avec lui. Pendant cette même nuit, Louise de Colligny tenta de pénétrer chez Maurice; on lui dit que Maurice dormait. Le bon Du Maurier essayait en vain de réunir les états; il écrivait une lettre qui reste aux archives de La Haye, implorant la grâce de Barneveld.

Le Binnenhof était rempli dès le matin de milliers de spectateurs. A neuf heures et demie, Barneveld fut amené sur un plancher de bois qui avait été échafaudé à la hâte devant le palais. Il jeta les yeux autour de lui, demanda s'il n'y avait point un coussin, puis s'agenouilla tout de suite sur le plancher. « Son domestique, raconte M. Motley, qui le servait avec autant de calme et de tranquillité que s'il eût été à table, le tenait par un bras. On remarqua que ni le maître ni le valet, en vrais stoïques et Hollandais, ne versèrent pas une larme sur l'échafaud.

« La Molle pria un quart d'heure, l'avocat étant toujours à genoux. Il se leva ensuite et dit à Jean Franken : « Vois qu'il ne vienne pas trop près de moi, » en lui montrant le bourreau, qui se tenait en arrière avec sa grande épée à deux mains. Barneveld alors débou-

tonna rapidement son habit de ses propres mains, et le valet l'aida à l'enlever. « Dépêche-toi, dépêche-toi, » lui dit son maître. Il s'avança sur le devant de l'échafaud et dit au peuple d'une voix forte et ferme : « Ne croyez pas que je sois un traître à ce pays. Je me suis toujours conduit honnêtement et loyalement en bon patriote, et comme tel je mourrai. » La foule était parfaitement silencieuse. Il prit ensuite la casquette de Jean Franken, l'enfonça sur ses yeux et s'avança vers le tas de sable, disant : « Que Christ soit mon guide. Seigneur, mon père céleste, reçois mon esprit. » Quand il fut sur le point de s'agenouiller, le visage vers le midi, le prévôt lui dit : « Que votre seigneurie se tourne de l'autre côté, pour que le soleil ne soit pas dans ses yeux. » Il s'agenouilla en effet, le visage tourné vers sa propre maison. Le valet prit congé de lui, et Barneveld dit au bourreau : « Faites vite, faites vite. » Le bourreau lui emporta la tête d'un seul coup. »

Beaucoup de témoins se jetèrent sur l'échafaud et trempèrent leurs mouchoirs dans le sang. Maurice était resté dans son cabinet pendant l'exécution avec le colonel Hauterive. Il écrivit le même jour à son cousin Guillaume, qui avait quitté La Haye pour n'être pas témoin de l'horrible drame : « Les juges ont été occupés de la sentence contre l'avocat Barneveld pendant plusieurs jours; elle a enfin été prononcée, et ce matin, entre neuf heures et neuf heures et demie, elle a été exécutée dans le Binnenhof, devant la grande salle. » Il ajoutait qu'il lui enverrait copie de la sentence, que la famille du coupable n'avait présenté aucune supplique pour obtenir son pardon.

La sentence, nous l'avons dit, ne prononçait point le nom de trahison. On y ajouta, avant de l'envoyer aux provinces, une déclaration des états-généraux, où il était dit, en termes vagues, que les états avaient reçu des juges diverses informations non spécifiées dans la sentence, et qui donnaient de fortes raisons de douter si Barneveld n'avait pas été en rapport avec l'ennemi de la Hollande. Ce n'était pas assez de tuer un innocent, il fallait outrager sa mémoire.

Grotius ne montra pas dans sa prison la fière tranquillité de Barneveld. Pendant que sa femme faisait preuve d'un courage stoïque, il fléchit devant la mort; il chercha des excuses, plaida, plutôt en coupable qu'en innocent; il parut douter même de celui qui, presque aussitôt après avoir entendu sa propre condamnation, avait dit : « Grotius doit-il mourir aussi? Il est si jeune, et pourrait vivre pour servir l'état. » — Grotius, comme Hoogerbeets, fut condamné à la prison perpétuelle. Il chercha sa consolation dans les lettres. Après deux ans de la plus rigoureuse captivité, il réussit à s'éva-

der avec l'aide de sa femme, et alla chercher un refuge en Suède.

La révolution était depuis longtemps accomplie, et quand Maurice apprit la romanesque évasion, il dit en souriant : « Il n'est pas étonnant qu'on n'ait pas su garder Grotius en prison ; il avait à lui seul plus d'esprit que tous ses juges. » Le stathouder était devenu presque un souverain : l'unité politique, l'unité religieuse étaient faites. Le mariage de la maison d'Orange et des Provinces-Unies était devenu indissoluble, il avait été célébré sur un échafaud. Les nations et leurs ministres s'unissent par les crimes comme par les victoires ; il semble qu'un peuple ne sache plus rien refuser à celui qui, pour le servir, a arraché de son cœur toute pitié, qui a renoncé non-seulement au repos, à la paix, au bonheur, mais à l'amitié, à la reconnaissance, à la bonne foi, à la justice. Il se livre presque sans réserve aux hommes qui, à une heure donnée, sont les représentans des intérêts généraux, nationaux, et qui deviennent pour ainsi dire impersonnels. L'instinct politique de Maurice, qu'il fût ou non inspiré par l'orgueil de race et l'amour du commandement, était juste et en harmonie avec les besoins de la nation. Les doctrines de l'avocat de Hollande affaiblissaient un pays qui se sentait déjà trop faible ; celles du stathouder étaient la rude expression du bon sens. Les Provinces-Unies ne voulaient pas un tyran, elles voulaient un chef ; elles aimaient leurs libertés locales, mais elles détestaient bien plus la tyrannie étrangère, et l'anarchie ramenait forcément cette tyrannie.

Maurice de Nassau tient une grande place dans l'histoire ; cependant combien sa gloire serait plus pure, s'il avait apaisé les discordes intérieures, établi la paix parmi les églises, sans souiller ses mains d'un sang inutile ! Le souvenir du malheureux vieillard qui fut la victime choisie du stathouder hanta longtemps les bourgeois, les arminiens, tous ceux qui s'étaient sentis frappés avec lui. La royauté, déguisée sous le nom de stathoudérat, si utile, si nécessaire même aux Provinces-Unies, resta longtemps menacée par les défiances du parti oligarchique. Quand celui qui devint Guillaume III d'Angleterre était encore au berceau, le pensionnaire de Witt, traitant avec Cromwell en 1653, stipula que le stathoudérat serait aboli. Cromwell poursuivait encore dans le jeune prince d'Orange le roi Charles Ier, et de Witt vengeait Barneveld sur la race de Maurice de Nassau.

AUGUSTE LAUGEL.

L'IMPÉRATRICE LIVIE

ET

LA FILLE D'AUGUSTE

Bossuet, dans l'antiquité, ne voit que le peuple juif; Dante, lui, ne voit que Rome. Auguste est à ses yeux le souverain légitime par excellence; Auguste est de droit divin, et voici par quelle dialectique procède le grand théoricien de la monarchie. L'Évangile selon saint Luc porte que le Christ a voulu naître sous l'édit de Rome, ce qui nécessairement implique la légalité de cet édit, et, comme il n'y a qu'un légitime souverain qui soit en état de formuler un édit légal, il s'ensuit que César Auguste est le plus légitime des empereurs. Cette qualité appartiendra également à son successeur, car Jésus-Christ, né sous le règne d'Auguste, est mort sous le règne de Tibère, et pour que l'acte d'éternelle rédemption, pour que le mystère de la croix soit une vérité, il faut qu'il y ait eu là, pour prononcer l'arrêt de condamnation, un juge institué légalement, sans quoi la mort du juste, au lieu d'avoir été le juste châtiment de nos péchés, ne serait qu'une simple et vulgaire iniquité. Or ce juge fut Ponce Pilate, lequel tenait ses pouvoirs de Tibère, empereur par la grâce de Dieu! « Une fois seulement, sous le règne d'Auguste, à l'heure choisie par le Sauveur pour descendre sur la terre, une fois seulement, écrit Dante, il fut donné aux hommes de contempler la monarchie dans la plénitude et la magnificence de son épanouissement. L'univers pacifié reconnaît la loi d'un maître unique, l'humanité respire et frémit d'aise, Paul lui-même nous l'atteste, qui proclame cette période une bénédiction. »

Je me figure Dante (le Dante du traité *de Monarchia*) une sorte de pèlerin du moyen âge circulant à travers l'antiquité classique. Chemin faisant, il distribue sur ce monde du paganisme les foudres

et les auréoles catholiques dont sa besace est pleine. La société qu'il parcourt ne saurait l'entamer, il reste ce qu'il est, sectaire, mystique. Il ne connaît que les armes et les récompenses de son temps, exorcise ou damne ceux qui ne répondent point à sa conception politique et religieuse, canonise les autres. Il a des nimbes pour tous les amis, transforme Auguste en précurseur de Charlemagne, avec la dalmatique au dos; il mêle ensemble le paradis et l'élysée, et fait de Virgile un théologal *in utroque*. Du reste, vue de la sorte, l'antiquité a bien son charme : c'est le procédé de l'incantation, si l'on veut, de la nécromancie; mais ce jeu d'ombres et de reflets donne à la vieille histoire je ne sais quel rajeunissement qui l'aide à se populariser parmi les générations du xve siècle.

De nos jours, la connaissance de l'antiquité n'est le privilége exclusif de personne; tout le monde y peut aller voir. Les musées, les collections de médailles, les bibliothèques, livrent à chacun leurs trésors, et, grâce à la photographie, les documens les plus lointains nous sont transmis. On pourrait presque se mettre en campagne sans aucun bagage de latin ni de grec, tant abondent les excellentes traductions, tant les commentateurs ont aplani la voie : poètes, orateurs, philosophes, historiens, nous les possédons tous au grand air. Ce qui flottait à l'état d'ombres dans l'obscur nuage du passé a pris corps et réalité, ces anciens siècles disparus appartiennent désormais au public, et l'homme du monde peut les aborder au même titre que le savant de profession, bien mieux, je ne jurerais pas qu'il n'y ait pour l'homme du monde un certain avantage que lui vaudra la familiarité dont il usera d'emblée vis-à-vis de personnages avec lesquels un vrai savant de bonne roche n'osera jamais se mettre à son aise. J'ai connu nombre d'honnêtes gens qui refusaient de croire que les Grecs de l'époque de Périclès et les Romains du siècle d'Auguste fussent tout simplement des hommes comme nous, et cependant l'être humain, hélas! ne varie guère. Personne, que je sache, ne croit aujourd'hui à ces héros dont aucun intérêt mesquin, bourgeois, n'influence les actions, à ces demi-dieux qui ne se nourrissent que d'enthousiasme, ne vivent que de passion et de gloire. On bâtissait dans la cité de Romulus comme nous bâtissons sur les bords de la Seine, et les matériaux qu'employaient les maçons de Vitruve n'étaient point différens des nôtres. Les éléphans de Pyrrhus et d'Annibal mangeaient et digéraient comme ceux du Jardin des Plantes, et les fameux pavots sur lesquels Tarquin promenait sa baguette d'augure ressemblaient singulièrement à ces fleurs banales de nos champs que moissonnent les herboristes.

Notre curiosité, qu'elle s'applique à l'avenir ou au passé, n'est point un jeu frivole. Elle prouve d'abord que nous avons le sentiment des choses que nous recherchons, et c'est par le sentiment

qu'on arrive à connaître. Serait-ce donc une prétention si téméraire que de vouloir interpréter l'antique d'après notre impression personnelle? Il s'agit moins de rendre la vérité dans son exactitude absolue que d'animer, de faire vivre; d'ailleurs cette vérité, qui donc parmi les plus savans se vantera de l'avoir possédée? Écrire l'histoire, c'est donner simplement au public notre manière de voir sur l'histoire. Quand vous seriez le cerveau le mieux doué, le plus profond, le plus sagace de votre temps, vous n'empêcherez pas que d'autres viennent après vous qui liront plus avant dans le cœur de l'humanité et feront de votre point de vue si respecté jadis quelque chose de suranné, de hors d'usage. Ces événemens du passé, sous combien d'influences ne les écrit-on pas, influences de climat, de religion, de patrie, de public et de mode! Exiger d'un travail historique la reproduction photographique des personnages et des événemens, c'est émettre la plus belle des contradictions, attendu que le passé ne se compose pas seulement d'élémens matériels, qu'il est loin de nous, et que par le procédé photographique on ne prend sur le fait, on ne fixe que des corps. Donc, qu'on le veuille ou non, quiconque s'adresse à l'antique ne saurait donner que des impressions de voyage et d'étude. Et si ces impressions sont vivantes, si l'écrivain a le sentiment et l'amour du monde qu'il observe, s'il trouve un style et des images pour nous le représenter tel que son imagination le lui montre, je ne vois guère ce qu'on pourrait demander davantage. Par exemple, pour ce qui regarde l'histoire romaine telle qu'on l'écrit aujourd'hui, où mieux que jamais elle est comprise, il est certain que les Romains du siècle d'Auguste et de Tibère auraient quelque peine à se reconnaître dans son miroir. Chacun de nous semble voir là ce qu'il veut; c'est affaire de pays, de mœurs, d'opinion politique. N'avons-nous pas eu sous l'empire un moment où les anciens césars renaissaient au monde l'un après l'autre pour endosser l'impopularité du césar moderne?

C'est que, par le fait, l'histoire est un art comme la peinture, comme la statuaire, comme la poésie. Le mensonge absolu n'existe pas, ou, pour mieux dire, au fond de tout mensonge historique se cache un brin de vérité, à ce point qu'en certains momens les procédés même de l'œuvre d'art semblent indiqués. L'écrivain, quoi qu'il fasse, ne saurait s'abstraire de l'événement qu'il raconte; il croit tenir son sujet, et c'est son sujet qui le tient. Le voilà, malgré lui, composant, arrangeant, forçant la lumière sur tel endroit qu'il s'agit de mettre en relief et plongeant le reste dans l'ombre, — si bien qu'il résulte de cette élaboration quelque chose d'entièrement nouveau, et qui vous rappelle le fait primitif dans sa crudité, à peu près comme une figure idéale placée dans un tableau vous

rappelle les traits du modèle qui a posé pour le peintre. L'historien doit connaître les faits, mais il doit aussi connaître la vie, et par sa propre expérience s'être acquis certaines qualités qui lui paraissent bonnes à répandre. Quiconque s'y prend autrement se fourvoie, car ce que nous admirons chez les grands savans, c'est bien moins l'énorme bagage de leur information que ce mystérieux pressentiment qui les dirige à travers leurs études, et dans leur cerveau coordonne les résultats. L'esprit seul a le don d'évocation, et, s'il est vrai, comme on l'a dit, que sans l'œil humain le soleil serait comme s'il n'était pas, si les plus belles mélodies n'existent que parce que l'oreille humaine est là pour les comprendre, on peut affirmer également que les documens amoncelés dans toutes les bibliothèques du monde ne sont que lettre morte tant que l'esprit n'a pas soufflé dessus. Donc les figures du passé ne sauraient vivre que de la vie que notre cerveau leur communique.

Qui ne connaît une admirable estampe d'après Ingres où Virgile est représenté lisant un chant de l'*Énéide* devant Auguste et l'intimité de sa maison? Cette image me paraît le modèle de ce que devrait être la reproduction d'une scène antique selon la conception moderne. C'est idéal et c'est profondément réel. Empreintes au plus haut degré du calme, de la dignité, de l'harmonie classiques, toutes les figures sont ressemblantes. Ces statues-là sont des portraits, le moment et la situation ne les absorbent pas au point de leur ôter le sens du monde extérieur; détachez-les du cadre, elles vont revivre en plein courant d'humanité; bien plus, même en ce fugitif instant qui les rassemble, chacun des personnages poursuit quelque arrière-pensée dont un œil clairvoyant saisira l'expression sous le masque de circonstance. Le doux Virgile cherche à plaire au maître, ce roseau qui pense est aussi le roseau qui ploie, la bouche aux vers mélodieux est aussi la bouche aux flatteries : *tu Marcellus eris!* Louer un enfant, chose difficile! mais avec du génie on se tire de tout, et quand on n'a point là sous la main de grandes actions à célébrer, on se contente de chanter les espérances, *rhetorice spem laudat in puero quia facta non invenit!* Amateur de belle poésie et familier du prince, Mécène écoute d'un air un peu distrait, car, tout en se laissant bercer à ce divin langage, il songe aux récentes confidences d'Auguste, aux troubles domestiques obscurcissant les jours de son ami. Octavie n'écoute que son deuil, et qui sait ce que ces larmes maternelles cachent d'ambition déçue, de projets de domination personnelle à jamais renversés par la mort de ce fils malingre dont l'image en pied préside à ces assises de famille? Maintenant prenez à part ce Caïus Octave préoccupé, sombre et chagrin; il vous répondra comme tantôt il répondait à Mécène : « Tout ce que l'humaine ambition peut rêver de puissance m'est

acquis, je commande aux armées de terre et de mer, j'exerce sur toutes les provinces d'un empire sans bornes les droits illimités de proconsul, ma personne est inviolable; tribun à vie, je m'impose au sénat; censeur, j'administre les mœurs, — pontife souverain, les choses divines. Regarde, ô Mécène, regarde, c'est bien ton vieil ami, ton Auguste, qui trône au faîte des grandeurs, et qui, morne et découragé, te crie : Oh! rends-moi ma jeunesse tranquille, rends-moi ces temps heureux où le pieux Apollodore m'enseignait le bonheur dans la modestie de la condition, et la simple et douce pratique des devoirs du citoyen et du sage! Ces devoirs, je les ai trahis, mes pieds ont glissé dans le sang. L'ambition et ses furies m'ont emporté, et me voilà, moi, le maître du monde, regrettant et pleurant d'être devenu ce que je suis. » — Ainsi le Caïus Octave d'Ingres semble s'exprimer, et sa Livie, que nous dit-elle? De celle-là, j'en voudrais parler tout à mon aise. Telle que le crayon du peintre l'a saisie avec son visage de camée, ses formes de déesse, habile, séduisante, rusée, pleine d'enchantemens et de précipices, je la prends pour faire de son personnage le centre d'une étude à part. Autour d'elle viendront se grouper des figures qui ne sont pas dans le tableau, mais qui sont dans Pline, dans Sénèque, dans Suétone et dans Tacite, et sur lesquelles l'érudition et la critique modernes ont projeté leurs clartés.

I.

Je m'incline devant la majesté du caractère de Livie, j'admire ces grâces décentes, cette douceur d'accueil, qui la distinguent des rudes figures du passé; il n'en est pas moins vrai que cette vestale des matrones avait au cœur, sous une apparence de placidité, l'ambition la plus remuante et la plus atroce. Son petit-fils Caligula, ce fou qui l'avait d'enfance beaucoup et de très près observée, disait d'elle : « C'est Ulysse en robe de femme. » On ne combat point l'intrigue des autres avec cette habileté suprême sans être soi-même rompu plus ou moins à l'art de l'intrigue. Quand je vois l'histoire travailler imperturbablement pendant un demi-siècle à la fortune d'un personnage, l'idée me vient de rechercher dans quelle mesure de complicité ce personnage peut être avec les événemens, et j'avoue que trop de calme ici me donne à réfléchir. Les circonstances ne nous aident point seules, il y faut bien aussi tenir la main, et cette main, je n'aime pas qu'elle se cache. Livie avait cela de commun avec Auguste, qu'elle savait se dominer, être maîtresse de soi dans la douleur et par occasion jusque dans le crime. Je me défie de Tacite, et cependant comment ne point avoir des doutes en présence de cette suite de catastrophes qui semblent se donner le mot pour venir coup

sur coup aider aux combinaisons dynastiques d'une femme? Auguste n'a point de fils, Livie a Tibère, et c'est maintenant au destin de s'arranger de manière à favoriser le plan de l'impératrice, laquelle entend et prétend que le successeur d'Auguste soit Tibère et non autre. Le destin travaillera-t-il seul? Rien ne nous empêche de le croire. L'histoire a des versions en sens contraire : pures calomnies! Des héritiers au trône du monde ne peuvent-ils sortir jeunes et brillans de cette vie sans qu'on attribue leur mort à la violence? Louis XIV, dont les dernières années par leurs revers et leurs deuils rappellent tant la fin d'Auguste, le grand roi vit également devant ses yeux la solitude s'étendre, les lis tombèrent moissonnés tout à l'entour. On parla de crimes secrets, d'empoisonnemens; l'histoire a depuis instrumenté, et son enquête n'a rien trouvé. C'est possible que toutes ces funérailles répétées fussent dans les décrets des dieux. Oh! ces fameux projets des fondateurs de dynastie, éternelle déception dont l'exemple n'instruit personne! Tant de travaux, de ruses, de scélératesses entassées, pour qu'à un jour donné tout s'effondre!

De cette femme, l'honneur, la joie et l'ornement de son trône, Auguste n'aura point d'enfant. Comment perpétuer la race, faire refleurir le précieux sang? Julie est là, sa fille unique, fille d'un premier lit. Il la donne à Marcellus, né d'Octavie, la sœur bien-aimée, et presque aussitôt Marcellus meurt. Il n'avait pas vingt ans; le peuple l'aimait de cet amour étrange, irréfléchi, qu'il témoigne aux héritiers présomptifs. On met en eux espoir et confiance, on se grise d'illusions à leur sujet; s'ils viennent à succomber jeunes, la mort pose à leur front une auréole dont les rayons brillent ensuite à travers les âges. Toutefois ne nous y trompons pas; ces hyperboliques panégyriques ne sont point les seuls courans par où s'épanche la douleur des peuples, le livre de nos mécomptes est en partie double, et l'éloge du héros défunt n'obtient tout son effet que lorsqu'il renferme un acte d'accusation contre celui des survivans auquel l'événement profite ou semble profiter. Auguste, en le mariant, avait adopté Marcellus. Déclaré prince héréditaire de l'empire, le fils d'Octavie barrait le chemin au fils de Livie. Dion Cassius a bien quelques soupçons, mais il n'insiste pas. « D'ailleurs, écrit-il, cette année et celle qui suivit comptèrent parmi les plus insalubres, nombre de gens furent enlevés. » Le jeune prince était de complexion délicate, point malade cependant; Antonius Musa, médecin d'Auguste, lui prescrivit la cure d'eau froide dont il mourut à Baïa. « Ou ce sera la maladie qui tuera le malade ou ce sera le médecin. » Nul doute que Beaumarchais, plaçant à Rome la scène de sa comédie, n'eût ajouté : « A moins que ce ne soit le poison. » Ce bruit émut, passionna la ville; il passionna surtout la cour. Qu'on se représente les ennuis de Livie au milieu de ces

femmes, toutes ses rivales à divers titres, toutes de la maison et détestant en elle l'étrangère : Scribonia, l'épouse dépossédée, Julie sa fille, que le veuvage rapprochait de sa mère contre la marâtre, Octavie, que l'affection avait élevée au rang même de l'impératrice et au partage des honneurs suprêmes, Octavie, dont le désespoir jaloux ne pardonnait pas à la femme d'Auguste d'avoir deux fils pleins de force et d'éclat, tandis que son Marcellus à elle n'était plus! « Elle détestait toutes les mères, dit Sénèque, et par-dessus toutes abhorrait Livie, qui lui semblait avoir pris pour ses fils le bonheur qu'elle s'était promis. » Marcellus dura peu, et sa prompte fin s'explique aisément. L'époux n'était point de complexion à supporter l'épouse; livré en pâture aux premiers feux d'une Julie, le délicat et fragile enfant n'eut même pas le temps de se reconnaître. On le voit plier, s'affaisser. Laissons dormir les poisons de Livie, nous en retrouverons la trace ailleurs, et ne parlons ici que des brûlans triomphes de Lucine et de la consomption qui en résulte.

Marcellus mort, pleuré, chanté, Julie redevenait un embarras. « J'ai deux filles, disait Auguste, qui me sont un égal tourment, ma Julie et la république romaine. » Le père ne se séparait pas du politique, et ce fut le grand mal. Il y perdit la joie du foyer, spéculation suprême de son égoïsme, et ne réussit qu'à pousser hors des tempéramens la plus insoumise et la plus folle des créatures. A qui la marier? Livie, dès ce moment, n'eût pas demandé mieux que de la prendre pour Tibère; mais Octavie, en bonne sœur, s'interposa. Auguste, toujours préoccupé d'intérêts dynastiques, penchait vers Agrippa. « Tu l'as fait si grand, cet homme, lui soufflait Mécène à l'oreille, qu'il faut à présent qu'il devienne ton gendre, ou qu'il tombe! » Mais Agrippa dépassait la quarantaine, et Julie avait dix-sept ans; de plus, il était marié avec Marcella, sœur de Marcellus. N'importe, ce que voulait Auguste, Octavie le voulait non moins. Déjouer les plans secrets d'une Livie, quelle fête, et comment ne pas interrompre son deuil en pareil cas? La mère éplorée fit trêve à ses douleurs, et travailla de toute son influence au divorce, heureuse, au prix même d'un tel outrage infligé à sa fille, de couper court aux arrogantes combinaisons d'une matrone détestée.

Livie avait le calme des âmes fortes, toujours maîtresses de l'heure, même quand elles n'en profitent pas. Battue dans le présent, ses calculs se portèrent aussitôt sur l'avenir : partie remise, jamais perdue! Dans sa modération, sa patience entrait comme un pressentiment des longues années qu'elle avait à vivre. Le mariage de Julie et d'Agrippa eut lieu selon le vœu d'Auguste, et le vainqueur d'Actium ne tarda guère à connaître les bénéfices d'une si fameuse alliance. Une chose manquait à Vipsanius Agrippa, que ni les services rendus ni la faveur d'Auguste ne pouvaient donner : la

naissance. Aux yeux de l'aristocratie romaine, dont sa femme allait représenter l'exquise fleur, ce fier soldat, ce grand ministre n'était en somme qu'un parvenu! Avec cela, point de jeunesse, l'humeur sévère et la rudesse d'un homme qui, ayant passé son temps au milieu des combats et des affaires, ne connaît rien de la vie, de ses plaisirs ni de ses élégances, et partant les méprise. *Vir simplicitati proprior quam deliciis*, écrit Pline; signalement certain, auquel répond exactement le portrait. On peut voir à Venise, dans la cour du palais Grimani, une statue superbe d'Agrippa, marbre colossal et qui jadis décorait le panthéon d'Auguste. Le héros est représenté nu, à la manière grecque, son glaive dans la main droite, sa chlamyde jetée sur l'épaule, le pas en avant comme pour l'attaque. La poitrine se développe largement, partout la force éclate, mais sans grâce aucune. Vous êtes devant le type d'un robuste laboureur de la campagne de Rome; la nuque tient du taureau, et les attaches de la tête montrent une musculature herculéenne. Le buste que nous avons au Louvre donne la même idée : masque viril, œil renfoncé, regard scrutateur, bref tout ce qui dénonce un caractère sombre et médiocrement fait pour plaire aux femmes. « La liberté dont on jouissait sous le divin Auguste fut si grande, que nombre de gens allèrent jusqu'à reprocher impunément son manque de noblesse à l'omnipotent Agrippa. » Julie en cela ne se gênait point, et du milieu de son cercle de jeunes seigneurs et de beaux esprits donnait le ton. Plus tard, Caligula renia carrément l'ancêtre; plutôt que de passer pour le petit-fils d'Agrippa, il répandit la fable d'un commerce incestueux d'Auguste avec sa propre fille. En attendant que, mort, on le désavouât, Julie rougissait de lui vivant. Sur un sujet, ils auraient pu s'entendre. Julie n'était pas simplement la fille d'Auguste, elle était aussi la personne la plus lettrée, la plus instruite. Agrippa, de son côté, appréciait infiniment les belles statues et les beaux édifices, ne rêvait pour Rome qu'embellissemens : tous deux avaient des goûts artistes, ce qui les rapprochait; mais dans la pratique le point de vue était tout différent. La femme ne songeait qu'à son agrément personnel, au luxe particulier de sa maison, tandis que lui, dont les préoccupations ne cessaient de s'étendre au-delà de la vie privée et d'embrasser l'état, n'aimait les arts que pour les avantages publics qu'ils procurent, et dépensait sa fortune à bâtir des portiques, des temples et des thermes, à construire des aqueducs, à planter des jardins où les statues, les fresques, naissaient et se multipliaient sous la pluie d'or.

Ce malheureux hymen commença pourtant par donner de beaux fruits : Caïus d'abord, Lucius ensuite, puis Julie, puis Agrippine. Auguste voyait s'accomplir ses vœux les plus chers. Sur-le-champ il adopta ses petits-fils, assurant ainsi la succession au trône dans

sa race, et la prémunissant contre les attentats dont il pourrait être l'objet. On n'aborde pas impunément une Circé comme Julie. Malgré le triple airain qui l'entourait, ce cœur de soldat fut envahi. Agrippa subit le charme irrésistible, et, bientôt forcé d'ouvrir ses yeux à l'évidence, combattit le mal sans le vaincre. Sa dignité lui défendait de se plaindre et de rien laisser voir. Les expéditions militaires, les travaux et les fatigues de la vie d'état semblaient devoir offrir un refuge à son chagrin, il n'y trouva que des prétextes pour quitter la place où d'autres, plus brillans, plus heureux, se prélassaient. Vainement refoulée, la possession démoniaque le suivit partout, hâta sa fin. Agrippa meurt à cinquante-deux ans. A peine laisse-t-on à sa veuve le temps de mettre au monde un dernier enfant, — cet Agrippa posthume au sort duquel il sera dûment pourvu au jour donné. Aussitôt l'intrigue se renoue. « Bien coupé, mon fils, dira plus tard la mère de Charles IX, maintenant il s'agit de recoudre. » Livie s'entendait à recoudre. Dix ans, elle avait attendu que Julie redevînt libre, et cette fois il la lui fallait pour son Tibère. Tristes noces, plus funestes encore que les secondes!

Déjà du vivant d'Agrippa, Julie s'était distinguée par les désordres de sa conduite, désordres que facilitaient les continuelles absences d'un mari dont les affaires de l'état sollicitaient la présence tantôt au milieu d'un camp, tantôt à la tête du gouvernement d'une province reculée. Vers cette grande dame, la première dans Rome et la plus belle, affluait tout ce que la jeunesse avait de brillant, et pas n'était besoin de savoir par cœur *l'Art d'aimer* ou tel autre poème d'Ovide pour s'entendre à lier et mener une intrigue de galanterie avec la femme du vieil amiral. Julie, à la faveur du mariage, s'émancipait délicieusement des lourds ennuis endurés sous le toit domestique. Enlevée de bonne heure à sa mère et transportée au palais, elle avait grandi sous la direction d'un père affectant beaucoup la simplicité des mœurs bourgeoises et d'une rigidité souvent pédantesque. Tout n'était point rose dans ce gynécée entre la tante Octavie, l'austère marâtre Livie et Scribonia, la vraie mère, qu'on ne perdait pas une occasion de quereller. Auguste avait cette manie de ne vouloir porter que des vêtemens fabriqués chez lui par les siens; il fallait bon gré mal gré coudre et filer de la laine du matin au soir, et cette attitude rétrospective d'un chef d'état visant la popularité agaçait invinciblement la jeune princesse, qui n'était rien moins qu'une Nausicaa, et par ses impatiences déjà préludait à cette fameuse réponse venue plus tard : « Si mon père oublie qu'il est césar, j'ai le droit de me souvenir, moi, que je suis sa fille! » Quant à des jeunes gens, on n'en voyait pas un seul. Tout le système d'éducation tendait à convaincre les Romains de la divinité du sang de Jules; c'était un cérémonial de sanctuaire avec quelque

chose de l'étiquette de la cour d'Espagne sous Philippe II. Un jour aux bains de Baïa, un jeune homme de qualité, Lucius Vicinius, croit de son devoir de venir présenter ses hommages à la princesse, et tout de suite Auguste le remet à sa place et lui reproche « sa démarche incorrecte » dans un de ces billets qu'il rédigeait en homme d'esprit et traçait en calligraphe.

Julie étouffait à la chaîne, en elle la nature violente se révoltait, et, quand le mariage ouvrit à ses ardeurs le libre espace, elle s'y précipita d'un de ces élans cent fois accrus par la compression. Ici commencent les grands jours de ses désordres. Avec Agrippa, l'ami de jeunesse et l'intime confident d'Auguste, le ferme soutien de l'établissement impérial et le plus populaire des héros de Rome, elle avait pu garder certains ménagemens; mais qu'avait-elle à se contenir vis-à-vis de ce Claudien ténébreux et toujours s'effaçant derrière une mère intrigante, de ce fils d'une Livie, trop honoré de s'unir au sang des princes dont elle était, et qui, — incapable de lui donner cette situation véritablement suprême où l'avait mise son second mari, — à tant de disgrâces joignait celle d'avoir jadis méprisé ses avances (1)? La liaison avec Sempronius Gracchus, entamée du vivant d'Agrippa, reprit de plus belle et comme à ciel ouvert. Après, en même temps, d'autres eurent leur tour : Murena, Cœpio, Lépide, Ignatius, Antoine, fils du grand triumvir, pour le goût des plaisirs, l'ambition, tenant de son père, plus doué cependant du côté des finesses de l'esprit, un délicat, presque un poète et l'ami d'Horace, qui l'a célébré dans une de ses odes. C'était là sans aucun doute une société fort immorale et comme les pouvoirs despotiques réussissent à en établir en faisant refluer dans la vie privée toutes les énergies militantes, toutes les forces habituées à se dépenser dans la vie publique. Plus de forum, plus de politique, mais un besoin effréné de luxe et de jouissances, de misérables intérêts de coterie, la foire aux anecdotes, aux scandales, mille pernicieux canaux par lesquels la dérivation s'opère. Auguste, en constituant sa monarchie, réunit tous les pouvoirs dans sa personne. Alors commence le rôle des femmes de la maison impériale, dont les caprices et les galantes équipées deviennent affaires d'état. Sous ses dehors d'élégance et de savoir-vivre, cette société, — ce grand siècle, ainsi qu'on l'appelle, — cache des abîmes de corruption. Sa littérature, ses beaux-arts, ses raffinemens de goût, pure surface, tapis de fleurs et gazons verts couvrant et dérobant l'infect marais! Le chantre

(1) Parmi les aventures de Julie qui déjà faisaient bruit, on se racontait un caprice qu'elle avait eu (étant la femme d'Agrippa) pour le fils de Livie, un des hommes les plus beaux et les plus robustes de ce temps; mais Tibère négligea l'invite. En place du jeune lion qu'elle cherchait, la chasseresse au bois ne trouva qu'un sanglier grogron, et quitta le jeu sans pardonner.

de la modération dans les plaisirs, de la vie bornée, Horace perd de sa faveur, c'est Ovide qui tient le haut pavé : *l'Art d'aimer* est dans toutes les mains, et l'empereur Auguste, « restaurateur des bonnes mœurs, » n'y voit point de mal. C'est qu'au fond la morale proprement dite l'occupe assez peu, il ne demande que des ménagemens extérieurs : soyez au dedans ce que vous êtes, — des libertins et des courtisanes, — mais au dehors, en public, point de scandale ! Pour le peuple, du pain et des spectacles ; pour la noblesse, toutes les jouissances d'une vie de loisirs.

Il y eut cependant des natures absolument réfractaires à cet esprit de dissimulation ; on en vit qui par opposition affichèrent leurs débauches. Julie était de ces natures, toujours vraie et portant haut même ses vices, — du reste le parfait produit de son temps et de la société qui l'avait élevée. Jugée à ce point de vue, l'effroyable pécheresse ne vaut pas moins que tout ce qui l'entoure, elle vaut peut-être mieux. Outre cette droiture dont je parle, elle avait l'humanité, la bonté d'âme ; *præterea mitis humanitas minimeque severus animus*, dit Macrobe. Livie était assurément une plus honnête femme ; elle, Julie, était un plus honnête homme. Ses crimes n'ont fait d'autres victimes qu'elle-même, jamais vous ne lui surprenez la main dans un meurtre, ce qui ne se peut dire de l'épouse d'Auguste, chaste et pudique, mais cruelle, — sang de vipère, tranquille, froid et venimeux. D'ailleurs à ces désordres que d'excuses ! Son père en la mariant avait-il une seule fois considéré autre chose que la raison d'état ? Des premiers battemens de son cœur, de ses vœux de jeune fille, qui s'était occupé ? Julie sentait les implacables droits qu'elle avait à l'indulgence de son père ; son tempérament de feu et la dépravation de la jeune noblesse firent le reste. Ingénieuse et brillante, elle apportait à la conversation toutes les ressources de l'intelligence la plus diverse et la mieux informée. Parler de sa beauté serait facile ; nous n'avons point ici, comme pour Cléopâtre, à conjecturer sur la foi de quelques documens que l'imagination interprète. Les médailles, les pierres gravées, nous renseignent ; à qui ce genre d'iconographie ne suffit point, le Louvre offre son répertoire. La statue que nous avons d'elle au musée la représente en Cérès, la couronne au front. Vous êtes vis-à-vis d'une femme abordant la trentaine, belle et d'une superbe distinction. Le visage, où se montre la fierté des races royales, n'en respire pas moins un grand charme ; les traits sont fins, délicats, la vie et l'esprit les animent. Involontairement devant ce marbre vous vous dites : « Qui que tu sois, tu seras vaincue, et fille de césar bien plus encore ! » Légèreté, hauteur, coquetterie, tout l'arsenal de la provocation, et rien pour la défense ; aucune volonté, point d'énergie, un large et souple pallium enveloppe le corps élancé dont le maintien trahit la

grande dame. Dans ce costume, décent jusqu'à l'austérité, ne découvrant que la main gauche, tandis que le bras droit se relève sous les plis et doucement sert de support au cou, — l'œil scrupuleux d'Auguste ne trouverait pas un défaut à reprendre.

On sait quel juge morose était César et combien il avait la remontrance aisée en ces questions d'attitude et de toilette. Trop de luxe, de familiarité l'indisposait; il ne permettait pas à sa fille de paraître vêtue librement. Un jour, au théâtre, pendant un combat de gladiateurs auquel assistait la famille impériale, il constata, non sans mauvaise humeur, la différence très marquée d'impression que produisirent sur l'assemblée l'apparition de Livie et celle de Julie. L'une arrivait accompagnée d'un conseil d'hommes graves et déjà mûrs, tandis qu'autour de l'autre avait pris place une députation de la plus frivole jeunesse. Julie, à peine rentrée, eut sa semonce sous forme d'un de ces billets que son père aimait à décocher, et, comme elle avait l'esprit de famille et n'était point une personne à se déconcerter jamais, elle riposta sur-le-champ : « Patience pour mes jeunes gens, et ne me les reprochez pas tant, car eux aussi vieilliront avec moi ! » Auguste sourit et continua son métier d'épilogueur débonnaire. Au fond, il l'adorait et refusait de croire à son inconduite; tout au plus admettait-il ce que nous appellerions des inconséquences. Une autre fois il la surprit se faisant enlever quelques rares cheveux blancs poussés bien avant la saison sur cette jolie tête. La cueillette allait son train, lorsque l'arrivée soudaine de césar dérangea tout; les femmes n'eurent que le temps de s'échapper, emportant ou croyant emporter le secret de l'opération; néanmoins il resta des traces, deux ou trois cheveux égarés. L'empereur les remarqua, se mit à causer de choses diverses, et, sans en avoir l'air, amena la conversation sur l'âge de Julie. « Et penser, lui dit-il, que dans quelques années tu vas commencer à vieillir. Qu'aimeras-tu mieux alors, des cheveux blancs ou de la calvitie? — Moi, cher père, mais il me semble que je préférerais encore des cheveux blancs! — Oh! la fourbe! reprit Auguste. S'il en est ainsi, pourquoi souffres-tu que tes femmes déjà commencent à te rendre chauve! » Je me la représente devant l'autel de sa toilette, environnée de tout le personnel, de tout le cérémonial du culte. Assise sur le siége d'or, — tandis que des servantes empressées passent aux doigts de ses pieds les anneaux de pierreries ou baignent de senteur les draperies de sa tunique, — elle jase et badine, et sa bouche fraîchement teintée de carmin ébauche un sourire à l'esclave qui lui tend le miroir. L'esclave au miroir est de toutes les filles du service la plus rapprochée de sa maîtresse. On la veut jeune, belle, et surtout irréprochablement saine de corps, chose rare à trouver au milieu de la corruption des mœurs romaines. La

pureté de son haleine décide de sa fortune. Elle souffle sur le miroir, et, pour être adoptée, il faut que la surface limpide un moment ternie renvoie à l'odorat de la grande dame un parfum de rose et de violette. Comme elle a son Éthiopien pour l'accompagner et la garder, Julie a son esclave favorite préposée au miroir, aux secrets messages. Phœbé vit dans la contemplation, l'adoration de sa patronne. Cette jeune tigresse devient une gazelle apprivoisée aux genoux de l'auguste princesse, qui, selon les caprices de l'heure, la flatte, l'attife, l'enguirlande, ou s'amuse à lui darder dans les chairs son épingle à cheveux.

On n'en finirait pas avec ces traits anecdotiques qui nous montrent, — chacun dans son caractère et son contraste, — ces deux personnages si peu semblables, quoique si rapprochés, et malgré tout liés d'invincible tendresse : celui-là, dévotieux gardien des convenances, fauteur des vertus domestiques, circonspect, économe, frugal; celle-ci, tout à son luxe, à ses entraînemens, à ses passions, le sang impétueux du grand Jules, sa vraie nièce, et la postérité retrouvée de Vénus, l'immortelle aïeule ! Auguste, ayant un soir désapprouvé l'équipage de sa fille, la vit venir à lui le lendemain mise très simplement, et comme il la félicitait du changement : « C'est qu'aujourd'hui, répondit-elle, je me suis habillée pour mon père, et hier pour mon mari. » Chez une Romaine de la république, le mot pourrait passer; mais chez Julie comment y croire? C'est pour ses amans qu'elle s'habillait et non pour son mari, qu'elle abhorrait, et qui, farouche, à l'écart dévorait sourdement ses colères, ne se sentant point de force à porter plainte. Les bruits promenés par la ville, certains propos licencieux de Julie, lui tintaient aux oreilles. A l'observation d'un de ses amans, lequel, sachant le fond des choses, lui demandait comment il se faisait que tous les enfans d'Agrippa ressemblassent à leur père, l'épouse impudique n'avait-elle pas répondu par ce trait d'une audace dont l'honnêteté de notre langue ne souffre point la traduction : *Nunquam enim nisi navi plena tollo vectorem?*

II.

Revenu depuis peu de sa dernière campagne en Germanie, Tibère, d'un simple coup d'œil, s'était rendu compte de la situation, et, la mesurant bien, avait dû reconnaître qu'elle n'était pas à son avantage. L'influence de Julie régnait sans égale; une riche lignée de princes et de princesses entourait la féconde mère et déjà grandissait pour la dynastie. L'aîné de ses fils, Caïus César, héritier présomptif, s'avançait chaque jour d'un pas plus assuré dans la faveur publique. Auguste l'y aidait de tout son pouvoir, et dans son impa-

tience à le couvrir, à l'accabler d'honneurs, lui et son frère, obtenait du sénat les dispenses d'âge nécessaires. Les infans, salués, acclamés par la foule, occupaient la scène au premier rang; ils habitaient chez Auguste, qui lui-même présidait à leur éducation, les voulait pareils à lui en toute chose et s'évertuait à leur transmettre jusqu'à son écriture. A la table de famille, il les plaçait à sa droite sur le triclinium; en voyage, ils chevauchaient près de l'empereur ou montaient dans une litière qui précédait la sienne. Tibère n'était pas seulement mis à l'ombre, il gênait. Le tribunat même, dont il venait d'être investi, ne le défendait point contre l'outrage. A trente-six ans, malgré ses victoires et ses nombreux services, il lui fallait à chaque instant subir les arrogances des jeunes princes du sang et de leur cour. Le peuple l'accueillait avec froideur et la société n'avait plus assez de sarcasmes pour cet époux si aveugle ou si tolérant, *impudicitiam uxoris tolerans aut declinans.*

Julie cependant réclamait davantage, la présence de Tibère l'importunait pour vingt raisons. Elle entreprit donc de persuader son père, et l'odieux fils de Livie reçut la mission d'aller en Orient guerroyer contre les Parthes. On évitait ainsi toute chance de conflit entre un mécontent dangereux et ces jeunes césars, dont l'astre naissant ne devait pas être offusqué. A l'époque du premier mariage s'était déjà produit quelque chose de pareil à cette situation. Marcellus, qui jouait alors, comme époux de Julie, ce brillant premier rôle que le prince Caïus, fils de cette même Julie, tient à l'heure où nous sommes, — l'imberbe Marcellus, ivre de sa popularité, de sa faveur auprès du maître, avait osé vouloir lutter d'influence avec un Marcus Agrippa, et, — signe caractéristique, — c'était l'enfant présomptueux qui l'avait emporté sur le vainqueur d'Actium. Auguste, malade et en danger de mort, avait remis l'anneau de l'empire à son coadjuteur illustre, de quoi le petit aiglon devint tout rouge et cria si fort que césar, aussitôt rétabli, dut s'incliner devant cette puérile prétention et lui sacrifier Agrippa, ce que Pline appelle à très juste titre la regrettable mission d'Agrippa, *pudenda Agrippæ ablegatio.* On sait comment le vieux soldat prit l'affaire; il accepta cette mission, en chargea des officiers de sa suite et demeura, lui, dans le voisinage de l'Italie. Tibère avait trop de piété, de soumission envers ses bons parens, pour jamais risquer de leur déplaire. D'ailleurs ce que l'indispensable ami d'Auguste pouvait se permettre n'était point là de saison. Tacite vante la modestie de Tibère; cette vertu ne l'empêchait pas de ressentir l'injure, mais elle communiquait à son ressentiment une invincible force de passivité. Le dégoût, la mélancolie aidant, il résolut de rompre à tout prix avec ces relations dont le poids l'accablait. Il en avait assez de ces misères que lui infligeaient de tous côtés la jalousie des jeunes

princes et l'implacable animosité de sa femme. Il voulait l'absolue solitude, une retraite silencieuse et lointaine, et pour seules consolations la science et les lettres. Peut-être aussi qu'un secret calcul n'était pas étranger à ce dessein, et qu'il comptait provoquer de sérieuses réflexions chez son ingrat beau-père en le mettant à même de sentir le vide de son absence et de voir si c'était avec des jouvenceaux qu'on remplaçait un homme tel que lui. Il déclara donc que sa santé non-seulement ne lui permettait pas d'entreprendre une nouvelle campagne, mais le forçait de se démettre pour un temps de tous ses emplois. L'empereur refusait d'y croire, il supplia, peine perdue! La dissimulation implique toujours une certaine faiblesse, et Tibère avait l'entêtement des caractères faibles, qui lentement cheminent vers un point et jamais ensuite n'en démordent.

Il quitta Rome et l'Italie, se dirigeant vers Rhodes. Auguste ne s'y trompa point; c'était son divorce avec Julie que Tibère venait de dénoncer. Le maître du monde reçut l'outrage avec amertume. « La retraite de Tibère, remarque Pline, fut une des hontes et des grandes douleurs de la vie d'Auguste; » mais cet exil volontaire, grâce aux manœuvres de Julie et de Sempronius Gracchus, n'allait guère tarder de se changer en exil forcé. Tibère en effet laissait Livie seule aux prises avec une cabale impitoyable. Julie et Scribonia sa mère l'emportaient; derrière elles se groupaient tous les ennemis de l'impératrice et de son fils, cet odieux pédant, comme on l'appelait dans sa propre famille. Il ne s'agissait plus que de profiter de l'avantage pour creuser entre Tibère et son beau-père ulcéré un de ces abîmes qui rendent les retours impossibles et chasser une fois pour toutes cet intrus de la maison de Jules. Le but n'était pas hors de portée, seulement il eût fallu prendre au sérieux l'aventure, vouloir ce qu'on voulait, et par malheur Julie était bien légère et Livie bien forte. La partie néanmoins s'engagea.

Au premier rang de la jeune noblesse romaine figurait Sempronius Gracchus, très bien doué, très instruit, passé maître dans tous ces agrémens qui vous mettent un personnage à la mode, et d'autant plus dangereux que ces talens, qu'il possédait en quantité, lui servaient de préférence à nuire. Cet homme, l'amant de Julie sous Agrippa, et qu'elle avait voulu quitter en se remariant, ne pardonnait point à Tibère d'avoir jeté un moment le trouble dans ses relations secrètes. Après les premières couches de sa femme, Tibère, ayant perdu l'enfant, s'éloigna peu à peu, et Sempronius, habile à saisir l'occasion, reconquit sa maîtresse et sa proie. N'importe, cette rupture avait aigri le libertin non moins que l'intrigant; c'était donc entre lui et Tibère, — qui d'ailleurs savait tout, — une haine à mort. Le programme était des plus simples : envenimer la bles-

sure faite au cœur d'Auguste vieillissant, pousser à l'irritation, à la colère, le mécontentement contre Tibère impie envers le meilleur des pères, rebelle envers son souverain. Julie écrivait à l'empereur des lettres intimes que dictait Sempronius, correspondance pleine de griefs et de rancunes, acte d'accusation poursuivi pendant quatre ans, au bout desquels l'absent devint un proscrit. Julie avait brisé l'obstacle; débarrassée enfin de son importun surveillant, elle crut pouvoir s'affranchir de tout respect humain à l'égard d'une alliance qui légalement tenait encore. Auguste, pris d'un redoublement de tendresse, la comblait de soins, de prévenances, comme s'il l'eût chérie davantage à cause de la conduite de Tibère. « Les princes, écrit Dion Cassius, savent tout plutôt que ce qui se passe dans leur propre maison, et tandis que leurs moindres actes sont connus de chacun, rien ne leur arrive de ce qui se fait dans leur entourage. » C'était le cas d'Auguste envers sa fille. Il l'estimait un modèle d'honneur et de vertu; ses reproches ne visaient jamais que des oublis de convenance. Il avait bien, du temps d'Agrippa, jadis ouï parler de désordres, mais ces bruits ne résistaient point à la première enquête. Un simple regard promené autour de lui sur les enfans de Julie avait suffi pour le rassurer. Les chers enfans rappelaient, à s'y méprendre, les traits d'Agrippa leur père, et césar, qui naturellement ignorait certains secrets confiés aux seuls élus, ne pouvait que rougir d'avoir douté.

Elle cependant, mettant de côté toute retenue, descendait chaque jour d'un degré l'horrible échelle. Livie, impassible, observait, prête à s'avancer pour jeter au gouffre sa rivale; mais le moment, il fallait l'attendre. Froide, muette, elle guettait; le serpent dans la jungle a de ces affûts : l'oiseau frivole et toujours gazouillant tombe de branche en branche; un mouvement encore, il est mort! L'imprudence, trop de hâte pouvait tout perdre; allez donc disputer son trésor à ce père frappé d'aveuglement et qui, non content de traiter le bruit public de calomnie, en est venu à se faire de sa Julie un idéal de chasteté! « Ainsi, disait-il entre amis, devait être cette Claudie dont parle l'histoire, » — Claudia Quinta, qui jadis, aux temps de la seconde guerre punique, avait par un miracle confondu ses accusateurs. Un navire, apportant de Grèce la statue de la mère des dieux, s'était échoué près du port d'Ostie, et les devins annonçaient que, seule, une honnête femme pouvait le remettre à flot. Alors, d'un groupe de matrones venues au-devant de l'image sacrée, Claudia se détache, elle saisit la rame en invoquant Cybèle : ô prodige! sous cette faible main, la masse pesante s'ébranle, remonte le Tibre et gagne la ville au milieu des acclamations du peuple. Ne croirait-on pas lire une légende du moyen âge? De ce navire de Cybèle, il semble que la barque de Lohengrin soit sortie. Illusion

étrange, comparer Julie à cette femme dont les dieux attestaient le mérite et qu'une statue d'airain immortalisa dans Rome!

Auguste avait soixante et un ans; sa gloire, son pouvoir, son bonheur domestique, touchaient au faîte. En revêtant la robe virile, Caïus d'abord, plus tard Lucius, son frère, avaient été présentés au peuple, et désormais, proclamés princes de la jeunesse, ces deux fils de Julie, dans leur brillante armure d'argent, conduisaient au Champ de Mars l'escadron de la chevalerie romaine. Salué lui-même par le sénat du titre de père de la patrie, le fortuné souverain entendait des millions de voix porter son nom jusqu'aux nues; c'était le plus grand honneur que Rome pût décerner. A l'occasion de cet événement, des fêtes eurent lieu; Auguste les présida, partout accompagné de Julie, orgueil suprême de sa race. Et quel père en effet n'eût été fier d'une telle fille? A ne parler que de sa beauté, la distinction régnait sur tous ses traits, d'une expression ordinairement plutôt sévère; la ligne droite qui, tombant du front, dessinait le nez de forme grecque se courbait légèrement à la hauteur des yeux, et donnait au visage un air sombre, parfois dur, signe caractéristique des césars. La froideur et le dédain se lisaient sur les lèvres. Un sein sculpté dans le marbre, des épaules de déesse, prêtaient à l'ensemble de la physionomie des séductions faites pour tempérer l'excès de dignité. Au front brillait le diadème, tandis que sur la nuque trois rangées de perles cerclaient une masse de cheveux noirs tordus en un seul nœud. Au moment où son père lui présentait la main soit pour sortir du palais, soit pour y rentrer, un cri d'admiration jaillissait de toutes les poitrines, et, parmi tous ces hommes au milieu desquels elle passait impénétrable, combien n'étaient-ils pas ceux qui pouvaient se dire : « Vesta! j'ai soulevé tes voiles! » Malheureux Auguste! quel réveil l'attendait! Tandis qu'il s'abandonnait à ses paternelles effusions, d'horribles rumeurs circulaient par la ville. Il n'était bruit que des amours criminelles de Julie, de ses déportemens; on se racontait ses défis impudens portés à la morale publique, ses folles jouissances que doublait l'attrait irritant du péril.

L'orage se formait, grandissait. Ces fêtes que partageait Livie, ces odieuses solennités en l'honneur de Julie et des jeunes princes, ne lui rappelaient à elle que son Tibère disgracié. Le ramener au pied du trône, lui restituer avec son crédit les espérances d'autrefois, c'était l'œuvre où depuis longtemps s'appliquait la persévérante matrone. Julie, par l'impétuosité de ses déréglemens, semblait vouloir d'elle-même hâter sa perte. Déjà la catastrophe l'enveloppait, elle ne voyait rien; ses pas étaient suivis, de tous côtés des espions éventaient sa trace. Livie sentait son ennemie là où elle la voulait, et, quand elle eut bien reconnu que nul moyen ne

lui restait de s'échapper, tira le filet sur sa proie. Le premier instant fut terrible, jamais pareil scandale n'avait soulevé Rome; les dénonciations arrivèrent foudroyantes, et, grâce aux bons offices de la magnanime impératrice, toutes portaient coup. C'est qu'il ne s'agissait pas aujourd'hui de menus griefs, de galanteries plus ou moins discrètement gouvernées, la fille de César était accusée de s'être ravalée au niveau de la dernière des créatures. Outrages répétés à la foi conjugale, impudicités de toute sorte, flétrissure portée à la maison impériale par de grossières débauches et le mépris des lois et ordonnances du souverain, intelligences politiques et complots avec plusieurs de ses amans reconnus coupables d'avoir conspiré, — tel fut l'acte d'accusation qui, frappant Julie, allait atteindre son père encore plus cruellement peut-être. Il fallait que ces divers crimes eussent pour eux des témoignages publics bien irrécusables, que tout cela fût bien patent, bien avéré, pour que Livie jugeât l'occasion venue de lancer l'attaque.

Auguste adorait cette fille; en outre il avait horreur du scandale. L'opinion lui força la main, et le maître du monde, impuissant à sauver même les apparences, dut se résigner à voir la discussion publique s'emparer de ses secrets et de ses hontes de famille. Son amertume s'accrut de cette circonstance, il se reprochait aussi tant d'affection, d'indulgence, envers cette enfant, hier l'orgueil, désormais l'opprobre de sa vie. Capable de supporter la mort des siens, mais non pas de souffrir leur honte, il se voyait en présence de la plus affreuse catastrophe; la flétrissure imprimée au front de son enfant unique, l'honneur de sa maison violé, profané aussi ce divin sang des Jules dont la pureté constituait la force de la dynastie, et par là compromise à jamais la légitimité des héritiers de son nom et de sa puissance : c'était à perdre la raison. La bonne Livie avait calculé juste. Au saisissement de la première heure succéda bientôt la colère du désespoir; lui-même requit les poursuites, et, ne pouvant se rendre en personne au sénat, chargea son questeur d'aller y notifier l'acte d'accusation. Le témoignage de l'histoire est écrasant, Sénèque surtout vous stupéfie; les autres, Tacite, Suétone, Velleïus, dictent leurs arrêts, prononcent à distance; lui, vous diriez qu'il a devant les yeux les pièces mêmes du procès; il parle d'autorité, raconte, et quels faits il avance! Convenons que ces grandes dames romaines étaient des impures épiques. Il y a dans leurs débauches et leurs vices quelque chose de monstrueux qui rappelle la fable : on se croirait parmi leurs dieux, tant c'est horrible!

Un jour devait arriver où le destin livrerait en pâture à quelques hommes l'univers avec toutes ses jouissances. Après la dernière guerre civile, il semble que la roue du temps cesse de tourner. C'est

un silence formidable dans l'histoire, tout se tait, s'immobilise. Arrêt sinistre précédant l'inévitable écroulement du vieux monde! Auguste règne à l'ombre du passé, les anciennes formes de la république l'aident à gouverner : s'il prospère et va jusqu'au bout, c'est pour avoir conquis le pouvoir qu'il exerce, pour s'être fait lui-même ce qu'il est; mais ses successeurs, eux, n'ont plus rien à prétendre, le monde est à jamais conquis, il ne leur reste qu'à jouir, l'humanité leur appartient, qu'en faire? Ils ne le savent, car la jouissance veut être conquise, et surtout veut être ménagée. La jouissance sans limites, sans intermittences, ne donne que des misanthropes ou des monstres. Tibère à Caprée bâille sa vie; les autres, Caligula, Claude, Néron, sont des hallucinés, des hystériques. La fille d'Auguste est de ce monde-là : insensée, insatiable!

III.

A l'une des extrémités de Rome, dans le voisinage du cirque, s'élevait le temple d'Hercule, vieil édifice d'un mauvais renom et qui datait du temps du roi Numa. Qu'on se figure une immense rotonde avec une double colonnade ionique recevant la lumière par en haut : tout autour régnait une galerie garnie de lits de repos et sur laquelle s'ouvraient les cabines et vestiaires des gladiateurs; au milieu se creusait fraîche et limpide la piscine qui servait à leurs bains et dont une statue de Phidias, — Hercule terrassant l'hydre de Lerne, — formait le rond-point. Les plus fâcheux bruits couraient sur ce temple, qui passait pour un lieu de rencontres clandestines et même pour un coupe-gorge. Une ordonnance du sénat en avait interdit l'accès aux femmes; c'était une raison pour que celles du meilleur monde se fissent un devoir d'y pénétrer. Là se rendait assidûment Julie, le visage masqué, un long voile enveloppant son corps de la tête aux pieds. La princesse emmenait avec elle dans ces expéditions son Éthiopien, grand et bel esclave fièrement découplé, devant qui s'abaissaient toutes les consignes. Reçue à la porte par le prêtre de service, elle enfilait, svelte et furtive, un escalier dérobé qui la conduisait au haut de la rotonde, où l'attendait, avec ses riches tentures, ses tapis, ses coussins de pourpre, un élégant salon, sorte de loge grillée qui par son ouverture livrait au regard tout ce qui se passait à l'intérieur. Voir sans être vue, plaisir de reine! D'aventure, quand une amie se trouvait là, on échangeait ses idées, on se nommait les figures de connaissance qui se cachaient également dans les loges voisines, ou bien, accoudée seule, l'œil ardent et fixe, on rêvait.

Cependant les gladiateurs se préparaient aux combats du cirque,

ceux-ci, plongés à mi-corps dans la piscine de porphyre, se détendant et s'étirant après le bain, ceux-là s'exerçant à l'escrime, quelques-uns frictionnant leurs membres assouplis, d'autres couchés entre les colonnes, causant et plaisantant avec leurs camarades encore dans l'eau. Rome, qui payait fort cher ses jeunes athlètes, les voulait dispos de corps et d'esprit, il fallait pour la satisfaire qu'on mourût avec de belles attitudes. Souvenons-nous ici de ce chef-d'œuvre du musée Capitolin (1) et pensons aux vers de Byron : « Sur un énorme bouclier, l'homme est gisant, blessé à mort, sa main droite, d'où le glaive s'est échappé, s'appuie au sol; l'inclinaison de la tête abandonnée et fléchissante, la fixité du regard, l'horripilation du front, tout indique l'approche du fatal instant où son dernier souffle va s'exhaler par sa bouche entr'ouverte. Il voudrait mourir seul, à l'écart, dérober au public la vue de ses traits crispés par l'agonie. Le cirque retentit d'applaudissemens et de clameurs; lui n'entend rien : ses yeux, son cœur, planent au loin. Encore quelques secondes, et son bras raidi s'affaissera, et sa tête immobile reposera dans l'éternel sommeil, en attendant il revoit sa hutte sauvage au bord du Danube, il sourit à sa jeune femme, qui le pleure au pays des Daces tandis que lui expire ici pour le gaudissement du peuple romain. »

C'était donc à régler ces effets et ces poses que s'appliquaient tous ces Antinoüs, ces Apollons, ces Hermès et ces Adonis, dont la plupart se sentaient sous le regard de leurs sultanes. Succomber avec goût, laisser le glaive s'échapper galamment de sa main, mettre de l'harmonie et du style jusque dans le spectacle de sa blessure, c'étaient les principaux attraits d'un gladiâteur sur la scène; mais dans cette Rome dépravée d'autres théâtres, non publics, s'offraient à son activité, à ses talens. Comme les grands seigneurs du dernier siècle avaient leurs petites maisons, on avait au fond d'un faubourg la maison de sa nourrice : logis discret, d'apparence modeste, un sphinx de granit égyptien gardait l'entrée, nul n'y pénétrait, nul de ses yeux ne contemplait le luxe et les merveilles des appartemens intérieurs, sinon l'hôte mystérieux appelé, désiré, et qui souvent payait de sa vie la fatale initiation. Dire d'une femme qu'elle avait eu pour amant un gladiateur, aucun outrage n'égalait celui-là, mais chez ces natures dévorées d'appétits malsains le vice l'emportait. Voir fléchir sous le fer meurtrier de l'adversaire ce jeune héros qu'une heure auparavant elles serraient entre leurs bras, voir se

(1) Progrès ou décadence, cette statue du *Gladiateur* marque un pas vers le vrai historique, national, typique. A la beauté abstraite du pur hellénisme, à l'idéal de la forme humaine généralisée, succède l'individuel, le caractéristique. Ce guerrier mourant est bien un Dace. Nous sommes sur la voie du naturalisme, du portrait. Lysippe et son école ont passé par là.

décolorer, blêmir la pourpre de ces lèvres, où le sang naguère affluait en baisers de feu, cruauté féroce dont la seule idée vous épouvante, et que ces aimables vampires de l'antiquité goûtaient comme un raffinement de volupté ! C'était du reste pour les superbes curieuses une simple affaire de choix, car jamais plus belle collection de types ne s'offrit. A côté du Nubien taillé en Alcide, l'Africain crépu déployait sa gracilité de faune, et près d'eux se roulait par terre, —avec un tigre,—quelque blanc et nostalgique enfant de la Gaule, insoucieux des regards qui dardaient sur lui des tribunes. L'usage était qu'avant la sortie le prêtre de l'endroit vînt prendre les ordres de la fille de césar, qui négligemment du bout de son masque désignait sa proie. Avec des protections, on se tire de tout en ce monde, et le métier de gladiateur ainsi compris menait souvent un homme à la fortune, aux honneurs. Tous cependant n'acceptaient pas, et Julie elle-même, Julie, trouva sur son chemin des rebelles : chastes fils du septentrion que le souvenir de la patrie vaincue alanguissait jusqu'à la mort, barbares que le pressentiment d'un Dieu nouveau rendait indifférens aux débauches de Rome ! Être la première par le rang, la beauté, pouvoir tout, braver tout, s'appeler Julie et compter avec ses caprices, en connaître d'inassouvis ! rencontrer devant soi des résistances ! Les cheveux dénoués, l'insulte aux lèvres, elle adjurait, gourmandait Vénus, invoquait le Styx, et s'égarait par les nuits obscures, les quartiers déserts.

Morne et farouche, l'Éthiopien toujours sur ses pas, où court-elle? Défier l'ingrate déesse qui la laisse souffrir au mépris de tant d'or versé dans ses temples; son instinct pervers la dirige, malgré trouble et vertige elle arrivera. Le Champ de Mars la reçoit : plaine immense vouée au dieu de la guerre et qu'habite une population à part. D'innombrables abris et constructions militaires forment dans le vaste espace un carré qui s'étend à perte de vue, et au milieu duquel se dresse en airain la statue colossale de Mars projetant sa grande ombre jusqu'au portique de la principale entrée, d'où l'œil plonge sans fin sur une avenue de colonnes. L'armée dort; partout le silence, que seul interrompt l'appel lointain des sentinelles. Tout à coup, de l'obscurité un groupe se détache; des soldats avinés regagnent leur quartier : ils sont quatre. Julie haletante leur apparaît debout sur le degré d'un marbre. Ils l'accostent effrontément. « Prêtresse d'Aphrodite, où vas-tu par ces heures nocturnes? —Et la fille de césar : — Aux mystères de Circé, où l'on voit les hommes se changer en taureaux ! »

De pareils procès s'emparent des esprits pour les occuper ensuite pendant des siècles. A tel jour, tel moment, Némésis frappe du pied le sol, et c'est alors comme une volcanique éruption de scandales dans cette atmosphère calme, étouffée. Ce qui hier encore

pouvait s'appeler médisance, calomnie, aujourd'hui devient de l'histoire, et cette odieuse moisson, poussée, mûrie en un clin d'œil, des milliers de mains s'en arrachent les gerbes, les épis, jusqu'à la folle ivraie. « Horrible à la mémoire des hommes, s'écrie Velleïus, effroyable à raconter! La tempête éclata dans la propre maison de l'empereur. Oubliant tous ses devoirs envers son père, toute espèce d'égards envers son époux, Julie porta l'extravagance et le déréglement au-delà des bornes de l'impudence, mesurant sa licence à la hauteur suprême de son rang. » Velleïus, plus rapproché des personnes, s'en tient aux généralités, et, sous le coup de l'événement, n'ose aborder les détails. Si nous voulons des faits, attendons Sénèque, et demandons à ce contemporain de Claude et de Néron le brutal résumé de l'acte d'accusation. « De nuit, on la vit errer par la ville, au milieu d'une escorte d'amans, promenant ses hontes au Forum et prostituant de son dévergondage cette tribune aux harangues du haut de laquelle son père promulgua la loi contre l'adultère. De jour, c'était près de la statue décriée de Marsyas qu'elle donnait ses rendez-vous, et là, mêlée aux dernières créatures de Rome, elle partageait insolemment leurs vils plaisirs. » Et dans un monde pareil, dans cette société où vivait Julie, quelle considération l'eût arrêtée? Plus on est princesse et moins il vous reste de chance de salut. Une fois lancée sur la pente, c'en est fait. Le vice est un abîme, il attire, il a ses degrés qu'on aspire à descendre, ses secrets qu'on veut découvrir. Danser une ronde affolée autour de la statue de Marsyas, pour une princesse, quel attrait! Bientôt s'accroît la frénésie; cette statue, si on la couronnait? La loi punit de mort cet acte infâme, donc le plaisir en serait double. L'émulation est une si belle chose que tout le monde en a, l'âme qui s'élève comme celle qui se dégrade; qui fait le bien cherche le mieux, qui fait le mal rêve le pire, et la fille de césar en vient à couronner la statue de Marsyas.

Le désespoir d'Auguste fut immense; seul retiré à l'écart au fond de ses appartemens, inabordable à ses amis, il n'avait plus devant les yeux que sa honte, et méditait de laver cette honte dans le sang de la coupable. Une des femmes de Julie, Phœbé, son affranchie et sa confidente, s'était pendue pour échapper à la main du bourreau. On rapporte la nouvelle à césar, qui s'écrie : « Pourquoi Phœbé n'est-elle point ma fille? » La princesse a moins de courage qu'une suivante, elle se cramponne à la vie, laisse vider la coupe d'amertume à son père, et lui, que tant d'infamie épouvante, ne sait plus à quel parti se résoudre. Il voudrait reculer, impossible. Cette publicité, ne l'a-t-il pas voulue? n'a-t-il pas déchaîné le scandale? Où sont les fidèles amis et conseillers des jours heureux? Agrippa, Mécène, qu'êtes-vous devenus? Si la mort les eût épargnés, rien de tout cela n'ar-

riverait peut-être; mais à présent on avait devant soi des faits accomplis, on s'était engagé dans la voie rigoureuse, il fallait y marcher. Ici le politique se retrouve et parle; la sûreté personnelle du monarque et le salut de l'état sont en jeu, que le cœur du père se le tienne pour dit, et que jusqu'au dernier mouvement de tendresse et de pardon tout soit comprimé, étouffé. — L'instruction établit que cette brillante jeunesse de Rome ne se contentait pas d'adresser de criminels hommages à la fille d'Auguste, et que, sous couleur de galanterie, tout ce monde-là conspirait plus ou moins contre la vie de l'empereur. Auguste, à soixante et un ans, aimait à célébrer entre amis les charmes de la retraite, racontait volontiers le plaisir qu'au terme d'une si laborieuse existence il aurait à faire passer sur des épaules plus jeunes le fardeau du gouvernement. Pour le coup, il se crut pris au mot, et, si sincère que fût le souhait, s'irrita fort à l'idée que sa fille eût voulu le réaliser avec l'aide d'un de ses amans. Tous furent poursuivis, frappés, qui de la peine de mort, qui du bannissement, et quels noms! Un Appius Claudius, un Quintus Crispinus, un Scipion! Sempronius Gracchus alla dans l'exil, en Afrique, attendre le cadeau de joyeux avénement que lui réservait la haine de Tibère; Antoine, lui, n'attendit point, et sur l'heure même se tua. Ce fils du grand triumvir et de Fulvie était assurément le plus dangereux de la bande; Auguste, écrasant le nid de serpens, pouvait dire de celui-là qu'il l'avait réchauffé dans son sein. A la chute du père, comme si ce n'était pas assez que de le laisser vivre, il l'avait recueilli, élevé. Il l'avait fait préteur, consul, gouverneur de province, et de plus heureux époux de Marcella, fille d'Octavie, renouant ainsi d'anciens liens qui jadis unissaient les deux familles. Auguste eut nombre de ces erreurs, où du reste la magnanimité n'entrait pour rien; sa clémence lui venait moins de la bonté d'âme que d'un profond besoin de vivre en paix avec lui-même. Par malheur, Octave en avait trop fait, et presque toujours Auguste ne trouva que des ingrats. On ne réconcilie pas l'irrévocable; quand vous avez proscrit les pères, il est bien difficile que les fils vous adoptent jamais sincèrement. Ces faveurs, ces grâces propitiatoires sont peine perdue; ils accepteront les bienfaits sans moins haïr le bienfaiteur. La clémence d'Auguste n'avait qu'un but tout égoïste, l'oubli du passé, supprimer d'incommodes filiations de ressentimens; c'était la spéculation d'un bourgeois vieillissant, et qui ne demande qu'à dormir tranquille. Aussi quelle réaction au moment de la catastrophe, et comme il va se retourner soudain contre cette fille, jadis l'objet de tant d'aveuglement et cause aujourd'hui de tout ce desarroi! Le souverain justicier, le vengeur des morales publiques eût peut-être pardonné, le père dépossédé de ses félicités domestiques sera inexorable. Un jour, — l'exil de Julie durait

déjà depuis cinq ans, — le peuple assemblé demande à grands cris grâce pour elle. Auguste d'abord reste sourd; mais, voyant s'affirmer la démonstration : « Je souhaite, dit-il, que les dieux vous envoient de telles filles et de telles femmes, afin que vous soyez à même d'apprécier mes sentimens et de juger de ma conduite ! »

Expulsée de la maison impériale, bannie de Rome, elle ira, loin des yeux de son père et de la patrie, vivre et mourir gardée à vue dans une île déserte. Par une nuit d'automne, une litière fermée que des soldats escortent sort de la grande ville. La princesse hier si haut placée dans la lumière, celle qui naguère de son rayonnement éclipsait tout, s'en va flétrie, dégradée; l'exil l'attend, non, le tombeau, car c'est une sépulture qu'un pareil exil, et plus effroyable châtiment n'atteint pas la vestale impie qu'on enterre vivante. En Campanie, dans ce merveilleux golfe de Gaëte, à six milles environ de la côte, surnagent les îles de Ponza, lieux inhospitaliers qui, sous les derniers Bourbons de Naples, servaient à l'emprisonnement des condamnés politiques. A ce groupe de méchans îlots appartient l'antique Pandataria, vieux cratère éteint dont un millier de pas mesure la largeur, et qui peut avoir une lieue de long : terre pétrie et de lave et de pierres poreuses, sans ombrage, sans verdure, où rien ne pousse à l'exception de quelques carrés de légumes et de quelques plants de vigne, seule ressource des pauvres habitans. Ce misérable roc pelé, désert, battu des flots, la dernière des servantes de Julie eût tenu à supplice d'y séjourner une saison, et c'était là qu'une princesse du sang d'Auguste, la reine du goût, du ton, des élégances, venait échouer pour jamais. Un tel changement et si imprévu, si rapide, a de quoi terrifier. Comment alors ne pas mourir? Le poignard n'est-il plus de ce monde, et dans cet affreux îlot, en cherchant bien, en fouillant les ronces, les broussailles, ne trouverait-on pas un pauvre aspic? C'est que chez les femmes de l'antiquité le suicide est un héroïsme, et presque toujours procède d'une idée morale. Arria se tue pour donner du cœur à son mari, Porcia pour ne pas survivre à Brutus, Cléopâtre pour sauver son honneur de reine. Julie n'avait à sauver que son honneur de femme, ce qui devait être à ses yeux bien peu de chose. Quant à son honneur de princesse, cela regardait l'empereur et l'empire, que probablement elle n'aimait point jusqu'à leur faire le sacrifice de sa vie. Les grands désespoirs ne secourent que les grandes âmes, et les seuls avantages de la beauté, de l'élégance et de l'esprit ne font pas les Cléopâtre. N'importe, si scandaleusement que Julie eût péché, le châtiment fut terrible. On se représente l'état d'esprit de cette malheureuse posant le pied sur ce coin de terre désolé. Je cherche ici Shakspeare; il me manque. Rien n'était omis de ce qui pouvait aggraver la peine : suppression absolue du bien-être dans l'ordi-

naire de la vie; nourriture, vêtemens, mobilier, tout cela réduit au strict nécessaire, ainsi le veut Auguste, dont c'est de plus l'ordre formel que nul individu, quel qu'il soit, esclave ou libre, n'ait accès près de la prisonnière à moins d'un permis de l'empereur portant signalement de la personne. A cette exorbitante surveillance, Sénèque donne pour motif l'éternelle raison d'état. A l'en croire, Julie avait dans Rome de nombreux partisans, toujours prêts à tenter un coup de main, si bien que lorsque, cinq ans plus tard, la triste victime de Pandataria fut transportée à Rhegium, cette mesure eut moins pour objet d'adoucir que d'assurer sa captivité en la mettant sous la garde d'une ville forte. La vieille Scribonia, jusqu'à la fin, partagea cet exil sans espoir, mais non pas sans consolation, car, dans ce tragique tête-à-tête la mère et la fille confondant leurs regrets, confondant aussi leur haine, Julie pouvait se flatter et croire qu'à la mort d'Auguste les choses s'apaiseraient; mais la rude matrone Scribonia connaissait mieux sa Livie, et durant ces quinze atroces années ne se fit pas une illusion. Auguste quitta ce monde, et son testament, loin de renfermer une parole d'amnistie, vint confirmer l'anathème. Julie, de même que sa fille, était exclue de la maison impériale, et le mausolée de famille ne devait pas recevoir ses cendres. Dans la mort comme dans la vie, le père implacable rompait toute communauté avec les indignes rejetons de son sang.

IV.

Après avoir de son côté huit ans langui en exil, Tibère est de retour dans Rome. Il s'agit maintenant de reconquérir le terrain perdu, il s'agit surtout de déblayer la place, car, si les circonstances l'ont débarrassé de l'odieuse créature à laquelle la politique d'Auguste l'avait uni, si l'infâme Julie est mise à l'écart, ses enfans encombrent les avenues. Combien sont-ils? Comptons : d'abord Caïus et Lucius César, héritiers présomptifs, puis Agrippa, leur frère, à peine âgé de quatorze ans, plus une fille, Julie également, héritière des droits de sa mère. C'est trop de monde tout cela pour Tibère. Peu de mois se sont écoulés depuis sa rentrée, et voilà que soudain Lucius César meurt à Marseille, étant sur le point de se rendre à l'armée d'Espagne. Tibère prononce le discours funèbre, et déploie à cette occasion des trésors d'éloquence et de pathétique, les yeux se mouillent à l'entendre, on se dit : « Quel terrible coup vient de le frapper là, fassent les dieux qu'il s'en relève! » Dix-huit mois se passent, et Caïus, l'aîné des trois frères, expire en Lycie. Rendre Livie et Tibère responsables de ces deux morts, dont l'une a lieu dans les Gaules et l'autre dans l'extrême Orient, ce serait affirmer beaucoup; mais le poison n'a-t-il point ses mystères, et voyons-nous que ses

opérations soient toujours bien soumises aux lois de l'espace et du temps?

Ce double accident coïncide avec l'époque où Tibère revint de Rhodes, et, dit l'historien Dion Cassius, « il n'en fallait pas davantage pour que chacun y crût surprendre la main de Livie. » Restait Agrippa, un prince de seize ans, incontinent de mœurs et de langage, garçon vigoureux et dépravé, d'une force herculéenne et d'un médiocre intellect, brutal dans ses appétits et ses colères, ne ménageant ni l'impératrice, qu'il invectivait à tout propos, ni césar, dont l'économie contrecarrait ses prodigalités, et qu'il accusait de détenir son héritage paternel. D'ailleurs pour la fainéantise un lazzarone, la pêche était son plaisir favori et *Neptune* le nom qu'il aimait à s'appliquer. Point de crime à lui reprocher, mais son attitude offensait la dignité de la maison. On mit à son compte un projet d'entreprise contre Auguste, ou plutôt contre Livie et Tibère. Il s'agissait d'arracher Julie, sa mère, à la terre d'exil et de prendre le commandement des cohortes insurgées. Au nombre des personnages compromis dans cette sotte aventure, qu'on dirait montée par des agens provocateurs, nous trouvons le poète de *l'Art d'aimer*, si goûté jadis par la belle Julie, et qui rendait en dévoûment à son infortunée patronne les bienfaits qu'il avait reçus d'elle. Banni de Rome sans jugement et trop heureux de conserver sa tête sur ses épaules, Ovide n'eut qu'à s'enfuir vers les rivages de la Mer-Noire pour y rêver, sous un ciel inclément, au triste sort que les petits encourent à vouloir se mêler aux grands dans leurs intrigues de famille. Quant à ce fou d'Agrippa et à sa sœur Julie, un décret du sénat les atteignit l'un et l'autre. De tout ce sang de Jules destiné à la survivance d'Auguste, ô chef-d'œuvre! il n'en restait plus dans Rome une seule goutte. A Pandataria, la mère, — à Planasia, le fils, — à Trimeri, la fille!

Livie enfin respirait; des trois femmes dont elle avait à redouter l'influence, aucune désormais n'était là pour l'entraver. Octavie morte depuis des années, Julie et Scribonia en exil, les enfans de Julie également écartés, qui donc lui porterait ombrage? Dirigé, soutenu par elle, Tibère s'acheminait vers l'empire d'un pas tranquille et sûr; elle voyait dans l'avenir sa destinée indissolublement liée à celle de son fils, et se sentait si forte qu'elle prodiguait à ses victimes les témoignages d'une bienveillance presque émue. La fille de Julie recevait au loin les secours de son impératrice, dont le public louait ainsi la grandeur d'âme. Auguste ne jurait que par Tibère; sa plus douce consolation parmi tant de désastres était de pouvoir, avant de mourir, passer les rênes de l'état aux mains d'un tel homme de guerre et de gouvernement; sentant venir sa fin, il abdiquait chaque jour davantage. La froide

Livie, pour le mener à sa guise, n'avait plus besoin d'employer la ruse et l'artifice. Brisé d'ennuis, de lassitude, vaincu par l'âge, les malheurs de sa vie domestique, et ces terribles adversités (qu'on les appelle la défaite de Varus ou Malplaquet) qui éclatent au dénoûment des longs règnes, il en était à ce point où l'on se laisse faire. Le vrai génie de Livie fut de savoir gouverner cette faiblesse du vieillard et de l'exploiter avec audace après l'avoir laborieusement amenée. Ses colères séniles, qui sans elle eussent avorté, par elle se changeaient en résolutions capitales, en décrets de bannissement ou de mort. Auguste, en proie au premier accès, se retire au fond de son palais, et, pendant qu'il laisse croître sa barbe et ses cheveux, qu'il use son ressentiment à se lamenter en citant des vers d'Homère, Livie tourne au profit de sa politique personnelle l'accident dès longtemps entrevu, de telle sorte que le vieil empereur, en se réveillant de sa crise, trouve devant lui des faits accomplis.

Auguste se montra-t-il toujours si résigné? Après avoir de son propre mouvement commis tant de crimes dans sa jeunesse, accepta-t-il sans remords tous ceux qui plus tard furent commis en son nom? Sans remords, oui, peut-être, mais non point sans impatience; autrement Tacite n'aurait pas écrit ce qui suit : « La santé d'Auguste empirant, plusieurs soupçonnèrent quelque attentat de sa femme; le bruit courait en effet que, peu de mois auparavant, Auguste, de concert avec divers hauts personnages, et seulement accompagné de Fabius Maximus, s'était rendu à Planasia pour y visiter Agrippa Posthumus. Dans cette entrevue, l'empereur aurait versé beaucoup de larmes et donné des signes de tendresse et d'émotion de nature à faire concevoir des espérances sur un prochain retour du jeune prince dans la maison de son grand-père. Le secret fut confié par Maximus à sa femme Marcia, qui n'eut rien de plus pressé que de le rapporter à Livie. L'empereur eut vent de la chose, et lorsque bientôt après Maximus mourut, — peut-être par le fait d'un suicide, — on entendit à ses funérailles Marcia s'accuser en gémissant d'avoir causé la perte de son mari. » Quoi qu'il en soit, rappelé par une dépêche de sa mère, Tibère dut quitter l'Illyrie en toute hâte. En arrivant à Nola, que trouva-t-il? Auguste vivait-il encore, était-il déjà mort? C'est ce qu'on ne saurait dire avec certitude, car Livie avait, à grand renfort de troupes, intercepté les abords de la maison et des rues avoisinantes; de temps en temps, on faisait circuler des nouvelles, puis, toutes les mesures de précaution étant prises, on annonça du même coup la mort d'Auguste et l'avénement de Tibère. Dion Cassius raconte également ce bruit, et, parlant de la maladie de cet empereur de soixante-dix-sept ans et

de son décès à Nola, il ajoute : « Un soupçon pesa sur Livie à ce propos. Instruite d'un secret voyage à l'île de Planasia, l'idée lui vint que c'était le dessein d'Auguste de se réconcilier avec Agrippa, et il paraîtrait qu'elle saupoudra de poison plusieurs figues d'un arbre dont Auguste aimait à cueillir les fruits de sa propre main. Tous les deux ensuite mangèrent ensemble de ces figues, Livie ne touchant qu'aux fruits sains et présentant à son époux ceux qu'elle avait médicamentés. »

Nous venons d'entendre l'auteur des *Annales*, puis Dion Cassius, écoutons maintenant Plutarque. « Flavius, ami de l'empereur Auguste, l'entendit un jour se plaindre de l'isolement auquel il était condamné dans sa vieillesse. Ses deux petits-fils, Caïus et Lucius, étaient morts, et le seul qui lui restât désormais, Agrippa Posthumus, vivait proscrit par suite d'une accusation calomnieuse. Ainsi le malheureux empereur en était réduit à prendre pour successeur un fils adoptif, alors qu'il déplorait l'absence de son petit-fils légitime et ne pensait qu'à le rappeler près de lui. Flavius confia cet entretien à sa femme, laquelle en fit part à Livie, sur quoi l'empereur essuya d'amers reproches. Un matin que Flavius, à son ordinaire, se présentait devant son maître pour lui souhaiter le bonjour : — Quant à toi, Flavius, répondit Auguste, je te souhaite un bon entendement. — Flavius comprit. Rentré à la maison, il dit à sa femme : — L'empereur sait que je t'ai livré son secret, je n'ai plus qu'à m'ôter la vie. — Tu n'as que ce que tu mérites, répliqua sa femme. Depuis le temps que nous sommes mariés, n'était-ce pas à toi de connaître mon penchant au bavardage et de t'en garer? En attendant, laisse-moi mourir la première. — Et, s'emparant du poignard, elle se frappa aux yeux de son époux. » L'écrivain le plus rapproché des événemens qui nous occupent, Pline le naturaliste, venu au monde neuf ans après la mort d'Auguste, mentionne également le désir de l'empereur de rappeler Agrippa, sa défiance à l'égard de Fabius, qu'il soupçonnait de l'avoir trahi, enfin « les pensées et les plans » de Livie et de Tibère, objet de ses derniers soucis. Que cet empereur, dont l'énergie allait s'affaiblissant, se soit déchargé de ses regrets, de ses remords, dans le sein d'un ami, qu'il en ait voulu à cet ami d'avoir livré d'intimes confidences, il n'y a rien dans cela que la critique la plus sévère ne puisse admettre, et l'on n'en peut conclure qu'une chose, à savoir que la mort tragique d'Agrippa fut l'œuvre de Livie et point celle d'Auguste. Ordre avait été donné d'avance pour que Posthumus Agrippa eût la tête tranchée à l'instant même où la nouvelle de la mort de l'empereur arriverait à Planasia. Cet ordre fut exécuté, mais non sans peine, car le prince, doué d'une vigueur athlétique, se défendit comme un

beau diable, et, quoique pris à l'improviste et sans armes, força le tribun militaire d'appeler à son aide un de ses plus intrépides centurions.

Tibère, au premier abord, déclina toute espèce de responsabilité. Au centurion qui vint en personne lui faire son rapport, il répondit froidement : « Je n'ai rien ordonné, et l'auteur de cet acte criminel aura à s'en expliquer devant le sénat. » Il voulait décréter l'enquête, et l'affaire ne changea de cours que sur l'entremise pressante de Livie et de Crispus Salluste, neveu de l'historien. Initié aux moindres secrets d'intérieur (1), homme d'état sans emploi distinct, ce Crispus soutenait avoir remis au tribun militaire un ordre de cabinet signé de la propre main de l'empereur défunt. Sitôt en apprenant la résolution de Tibère, il courut chez Livie pour la mettre en garde contre les inconvéniens qu'il y aurait à livrer ainsi à la publicité les mystères de famille, les délibérations du conseil privé, les bons offices rendus par la force armée, disant que de pareilles démarches ne pouvaient que discréditer l'autorité du chef de l'état, et que la bonne constitution d'un gouvernement monarchique voulait qu'un seul eût à demander des comptes; parler de la sorte à Livie, c'était prêcher la plus ardente des converties. Sur ses représentations, le nouvel empereur jugea sage de ne point pousser plus avant, et se contenta de déclarer au sénat que l'exécution d'Agrippa avait eu lieu par ordre spécial d'Auguste.

De tout cela, que faut-il croire? Question délicate et qui se reproduit à chaque instant, quand on se trouve en présence d'un historien romain. Nulle méthode où la critique se puisse appuyer, jamais de notes ni de commentaires justificatifs : *credidere, referunt.* Ainsi vous parlent Tacite, Suétone, et si vous prétendez en savoir davantage, si vous leur demandez : Mais qui a cru cela? qui le rapporte? ils vous répondent : Le bruit public; *rumor!* Avec un tel système, altérer la vérité ou, ce qui revient au même, ne l'employer qu'à sa convenance, devient une besogne aisée; mais nous qui sommes l'impartiale postérité, nous qui sommes le tribunal que tout ce monde invoquait de son vivant, comment nous y reconnaître, comment saisir, trier les parcelles d'histoire que roulent en leurs flots ces torrens de rhétorique? Entre Tacite, qui dit oui, et Suétone, qui dit non, quel arbitre prononcera? La psychologie; c'est en effet, dans certaines circonstances, le seul guide à consulter. Prenons ce fait de la mort d'Agrippa, n'envisageons que les acteurs du drame, bornons-nous à conjecturer d'après ce que nous savons de leurs caractères. Cet ordre concernant l'exécution de son petit-fils, il est vraisemblable qu'Auguste avait dû se le

(1) Voyez Tacite, III, 30.

laisser arracher par les obsessions de Livie; mais ce qui reste non moins évident, c'est que dans un de ces momens où la voix de la conscience avertit les plus grands scélérats, le père de Julie, l'aïeul d'Agrippa avait voulu ravoir cet ordre. L'intermédiaire employé par lui à ce dessein fut sans doute l'homme sur le nom duquel Plutarque et Tacite ne sont pas d'accord, et que l'un appelle Flavius, l'autre Fabius. Après avoir accompli sa mission et repris l'arrêt des mains du centurion, cet homme était revenu prendre sa place à la cour, et bientôt, cédant à quelque intempérance de langue, il avait trahi le secret de son maître, ce dont Auguste s'était aperçu par les mouvemens de Tibère et de Livie. Maintenant l'empereur au lit de mort se laissa-t-il extorquer de nouveau cet ordre, et Livie dirigea-t-elle sa main inconsciente, ou le verdict fut-il, de connivence avec Sallustius Crispus, fabriqué et expédié par elle-même au tribun militaire? Ceci demeure un secret que nous n'essaierons point d'éclaircir.

Quel crime n'a cherché son excuse dans la raison d'état? Il paraîtrait que le salut du monde exigeait cette fois qu'on en finît par un massacre immédiat. Agrippa vivant menaçait le trône de Tibère, et le besoin d'un prétendant se faisait tellement sentir, que tout de suite l'Italie en vit surgir un. Le lion égorgé haletait encore, qu'un jeune loup cherchant aventures se glissa dans sa peau. Les circonstances réclamaient un Agrippa quelconque, — la chose s'est depuis rééditée à tout moment : faux Néron, faux Édouard, faux Démétrius; — mais alors l'exemple était neuf, et, disons aussi, consolant, car il prouve qu'en politique une atrocité ne résout rien. L'esclave qui forma ce plan était un homme. A peine informé de la mort d'Auguste, il s'embarque secrètement et vogue vers Planasia pour enlever son prince; mais la galère impériale portant l'ordre d'exécution émané de Nola file plus vite, le devance, et, lorsqu'il arrive, le glaive du centurion a fait sa besogne. Cet homme, — il se nommait Clément, — avait une certaine ressemblance avec le prince. N'ayant pu le sauver, il le vengera; bien mieux encore, il prendra sa place. Pour commencer, il déterre le mort, facile tâche, la petite garnison s'étant enfuie aussitôt le meurtre consommé. Ensuite il passe en Étrurie, se cache dans un trou de rocher, laisse croître sa barbe et ses cheveux. Cependant les chefs du parti veillent, et la nouvelle se répand. « Agrippa n'est pas mort, les dieux l'ont conservé pour la patrie! » Il se montre alors sur divers points, paraît et disparaît; les populations de la Gaule et de la Haute-Italie vont au-devant de lui. Ostie l'acclame, à Rome les têtes s'échauffent; sa présence est annoncée, il vient revendiquer l'héritage de son grand-père.

Tibère fut imperturbable, et pourtant la situation avait ses périls :

dans Rome, la conspiration de Libo, dans les provinces d'Illyrie et de Germanie les légions ameutées. N'importe, il en coûtait trop à son orgueil de s'opposer militairement à semblable entreprise. Envoyer des troupes contre un esclave, jamais il n'eût daigné, car Tibère savait, à n'en pas douter, que ce prétendant n'était qu'un imposteur. Sallustius Crispus fournissait là-dessus à son empereur les renseignemens les plus certains. On s'en remit donc à la ruse. D'honnêtes gens qui se donnaient pour des transfuges se présentèrent au camp du prétendant. Celui-ci les crut sur parole : armes, argent, prit tout ce qu'on offrait, et se tint si peu sur ses gardes, qu'une nuit ses nouvelles recrues, l'ayant enveloppé, saisi et garrotté, le traînèrent à Rome et jusqu'au palais de l'empereur. L'intrépide comédien ne faillit pas une minute au personnage, et la torture, loin de le contraindre au désaveu, ne servit qu'à surexciter son audace. « Comment t'es-tu fait Agrippa? lui demanda Tibère. — Juste comme toi tu t'es fait césar, » répondit-il. On l'égorgea dans un coin du palais. Il n'y eut aucune enquête, l'empereur aima mieux étouffer l'affaire. Des membres de sa famille et nombre de sénateurs s'y fussent trouvés compromis. Livie appuya cette résolution de toute l'autorité de son crédit, alors au faîte.

V.

Pline raconte qu'un peu avant son mariage avec Auguste Livie Drusilla, tranquillement assise à prendre l'air, vit tomber des cieux dans son giron une poule éblouissante de blancheur, qu'un aigle venait de laisser échapper. Émue, mais non troublée, elle admirait ce présage étrange, quand elle s'aperçut que la poule blanche tenait dans son bec un rameau de laurier chargé de graines. Les aruspices consultés déclarèrent que l'oiseau serait élevé à part ainsi que sa couvée, et la branche de laurier soigneusement plantée et surveillée. « L'expérience eut lieu dans la résidence impériale, dans un terrain situé tout près du Tibre, vers la neuvième borne de la voie flaminienne, et qu'on appelle encore aujourd'hui « le champ aux poules. » Quant au brin de laurier, la poussée tint du miracle, et bientôt ce fut tout un bois où l'empereur et ses successeurs vinrent s'approvisionner pour leurs triomphes. L'usage voulut aussi qu'on replantât les rameaux que les empereurs avaient portés à leur main pendant la cérémonie, et ces diverses souches formèrent à leur tour des bosquets qui furent désignés sous les divers noms des césars. Suétone, un demi-siècle après, reprend le mythe en le variant.

Les augures avaient donc parlé dès l'origine, et, s'ils eussent voulu mentir, Livie s'était comportée de manière à les en empê-

cher. Son fils occupait le trône du monde, et sur ce trône nulle autre qu'elle ne s'assoirait, le nouvel empereur n'ayant point contracté de mariage depuis qu'il s'était séparé de Julie. Quelle femme oserait désormais se porter sa rivale? Auguste, par son testament, l'avait introduite dans la famille de César; elle était *Julia Augusta.* De toutes les antagonistes du passé, il n'en restait pas une. L'autre Julie, la vraie Julie, venait de mourir dans son exil, princesse déplorable, à qui cette longue suite d'attentats commis sur elle et sur sa race par l'implacable marâtre méritera bien des indulgences, et que tant d'infortunes jointes à tant d'esprit, de beauté, d'élégance, rendent presque intéressante malgré ses vices. Les suprêmes dispositions de son père, l'avénement de Tibère, la fin tragique d'Agrippa Posthumus, le dernier de ses fils, c'était plus qu'il n'en fallait pour briser une existence, au moral comme au physique si cruellement torturée depuis quinze ans, et on n'a pas besoin de croire au poison de Tibère pour s'expliquer un pareil dénoûment. Quelques mois à peine cette malheureuse avait survécu à son père, et sa fille, également déshéritée et proscrite, gémissait pour le reste de ses jours dans l'île de Trimeri. Quant à Scribonia, elle non plus ne pouvait nuire. Rentrée à Rome après avoir fermé les yeux de sa fille, la stoïque matrone avait eu pour première consolation le procès de son neveu Libo et le spectacle de sa mort. C'était une Romaine des vieux temps de la république, la mère génératrice d'une lignée de césars. Comme elle s'était associée au long supplice de sa fille, elle voulut aussi sa part dans la chute de son neveu. A quatre-vingt-dix ans, elle parcourt la ville en suppliante; on dirait une Niobé debout sur le seuil de l'empire et pleurant l'outrage commis envers elle par Auguste.

Livie en attendant s'emparait de l'heure présente et la gouvernait à son gré. Tibère avait l'empire, mais elle seule désormais allait régner. Pendant les cinquante-deux ans qu'avait duré son union, Livie s'était attribuée une large part dans les affaires; néanmoins cette influence avait des bornes que la sagesse du maître ne permettait guère de franchir. Ces limites ne tomberaient-elles pas d'elles-mêmes aujourd'hui qu'à la place d'Auguste montait ce fils dont elle avait depuis plus d'un demi-siècle préparé, façonné de ses mains la destinée, et dans lequel elle se complaisait à ne voir que le premier ses sujets? Sa longue expérience politique, l'autorité de son âge, lui donnaient des droits absolus à l'exercice du pouvoir. Cet avénement de Tibère au trône, Livie le considérait comme son œuvre à elle, et peut-être avait-elle bien ses raisons. Si, du vivant d'Auguste, Tibère avait présidé au gouvernement et fait à côté du souverain son apprentissage, si tant de jeunes princes qui semblaient fermer à ses pas le chemin étaient tombés à tour de rôle : Marcellus,

Caïus et Lucius César, Agrippa Posthumus, Germanicus, le mérite en devait cependant revenir à quelqu'un, et cela, Tibère le savait, et sa conscience ne cessait de lui parler de tant de crimes commis pour la conquête d'un pouvoir dont ses exploits et ses services l'eussent fait digne. Aussi de quel poids écrasant pesait sur lui cette mère! L'aveugle sénat, en proie à sa fièvre d'adulation, hébété de platitude, se prosternait devant l'idole; Livie fut proclamée mère de la patrie : *mater patriæ, genitrix orbis, magna mater*. La flatterie alla dévaliser en son honneur tous les vestiaires des divinités protectrices. Elle apparut en Junon, en Cybèle, en Cérès : déesse du salut, de la piété, de la justice, de la pudeur! Pour consacrer la mémoire de son admission dans la famille de Jules, elle eut un autel où son nom serait adoré, et des licteurs qui l'accompagneraient en public. A ne croire que la moitié et même que le quart de ce que les historiens ont écrit touchant les susceptibilités, les caprices et les prétentions de l'illustre dame, on admire déjà la patience de Tibère. « Ses exigences, remarque Dion, dépassaient tout ce qu'une femme s'était jamais permis; il fallait que le sénat vînt lui faire la cour; les décrets impériaux furent contre-signés par elle, et les fonctionnaires eurent à lui soumettre leurs dépêches et leurs rapports comme à l'empereur. Enfin, si ce n'est au sénat, aux assemblées populaires et dans les camps, on la voyait partout se montrer et faire la souveraine. » Inaugurant un jour, devant le théâtre Marcellus, une statue dédiée à son époux défunt, elle mit dans l'inscription votive son nom au-dessus de celui de l'empereur régnant : *Tiberii nomen suo postscripserat*. Tibère se contenta de sourire, mais une autre fois, quand le sénat vint lui demander de placer son nom de prince sous l'invocation de la divine Augusta et d'ajouter au titre suprême, dans les actes publics, le titre de fils de Julie, — le maître, qui semblait dormir, se redressa brusquement, et quelques paroles froides et sévères rappelèrent à la modération ces trop zélés dispensateurs d'hommages.

Comme il savait garder la mesure, il voulait qu'on la gardât aussi pour sa mère; d'ailleurs il détestait l'apparât, et toutes ces divinisations de famille le trouvaient incrédule. « C'est affaire aux dieux de venger leurs propres injures, » répondait-il à je ne sais quel délateur accusant un chevalier romain d'offense envers la divinité d'Auguste. L'épigramme pourrait être du grand Frédéric; Tibère avait ce tour d'esprit malin, sceptique, un peu pédant. Assez longtemps après la mort de son fils, il reçut des habitans d'Ilium une adresse assurément fort tardive à ses yeux, et dit à leurs députés que « lui aussi avait des condoléances à leur offrir sur la perte d'Hector. » Simple de mœurs, endurant mal la flatterie, il répugnait à

ces prosternemens des corps politiques. On dit « le sénat de Tibère, » et ce mot vaut une double injure qui vise en même temps et l'assemblée et le tyran; c'est trop, le sénat de Tibère ne fut point l'œuvre personnelle de Tibère, il fut l'œuvre du régime détestable intronisé par Auguste et surtout de ses proscriptions. Nous avons vu ce que deviennent les corps politiques sous le despotisme; à contempler leur abaissement, leur servilisme, on attribue au tyran tout le mal. Erreur! le tyran lui-même n'y peut rien; quelque peine qu'il se donne à vouloir ranimer ce troupeau, il y perdra son initiative, et le despotisme prévaudra contre le despote. Tibère était un assez grand politique pour n'avoir point à redouter d'associer à son gouvernement des hommes libres. Ce sénat, qu'il avait connu sous Auguste et qu'il méprisait longtemps avant d'arriver au trône, ce sénat, loin d'être façonné à son image, fut au contraire la cause constante de ses plus amers découragemens. *Tristissimum, ut constat, hominum,* s'écrie Sénèque en parlant de lui. Combien de sujets ne s'offraient pas à sa misanthropie, à commencer par cette mère dont les obsessions le harcelaient!

Livie, avec toute sa pénétration, se trompa sur le caractère de son fils : homme de pouvoir, entendant gouverner à sa manière et n'aimant point les ingérences, il la consultait cependant, mais lorsqu'il le jugeait à propos, et lui laissait bien voir que prendre son avis dans l'occasion n'était point l'autoriser à se mêler directement des affaires. Il évita même peu à peu les rapports trop fréquens et supprima les entretiens longs et secrets d'où l'opinion pouvait tirer des conclusions erronées. Cette fureur de se montrer partout, d'affirmer à chaque instant son crédit par sa présence, l'importunait outre mesure. Au plein d'un incendie qui venait d'éclater dans les environs du temple de Vesta, comme elle accourait entourée de peuple et de soldats, dirigeant, ordonnant en impératrice régnante, ainsi qu'elle aurait fait au temps d'Auguste, il la prit à partie et l'invita sévèrement à rentrer chez elle, attendu que cette place n'était point celle d'une femme, et qu'elle avait à pourvoir à d'autres soins. Livie sentit le coup et riposta; entre cette impérieuse princesse et ce tyran jaloux, une lutte sourde et systématique s'établit, elle essayant toujours d'empiéter, lui toujours l'écartant, mais d'une main respectueuse et comme il sied au meilleur des fils vis-à-vis de la plus tendre des mères. Cette déférence hypocrite n'était pour Livie qu'un outrage de plus; son impatience, sa colère, s'en augmentaient : éconduite, elle cherchait à nuire, des scènes déplorables se renouvelaient à chaque instant. Elle accablait de récriminations et de menaces ce fils qu'elle se reprochait d'avoir tant aimé, l'ingrat qu'elle seule avait fait empereur. Nulle rupture cependant

n'éclata. Tibère, grave et froid, poursuivait sa marche solitaire, supportant ce qu'il ne pouvait, ne voulait empêcher, et laissant à ses intempérances d'humeur la matrone dont il se contentait de rogner tous les jours davantage la part d'influence dans les affaires.

Ainsi refoulée, Livie changea d'attitude. Elle resta chez elle, son palais devint le centre d'une coterie, les mécontens s'y donnèrent rendez-vous : anciens débris de la république, politiques désœuvrés, coureurs de places et quémandeurs, il en venait de tous les points de l'horizon. Tous les partis, même celui des Jules, pour lequel Livie, — de quoi l'esprit d'opposition n'est-il capable! — se sentait un faible tardif, tous les antagonismes s'empressaient autour de l'auguste Claudienne, que les plus intrépides partisans de la légitimité monarchique traitaient en descendante d'Énée depuis qu'elle vivait en mésintelligence avec son fils. Au nombre des beaux esprits de cette camarilla figurait un certain Fufius Geminus, discoureur agréable, sachant tourner un distique et non moins habile dans l'art de séduire le cœur des femmes; c'est Tacite qui nous le dit : *aptus adliciendis feminarum animis*. Cet ami des femmes était surtout le protégé de l'impératrice, qui trouva plus tard moyen de le faire consul. On a de lui quelques épigrammes sur Tibère, il suffit de les parcourir pour juger ce qu'était l'esprit de médisance et de haine qui s'exerçait dans le cercle de Livie. Ces morceaux qu'on se passait de main en main, et qui voyageaient sous l'anonyme, s'inspiraient tantôt du désaccord entre le fils et la mère, tantôt des vices et des cruautés de Tibère. Il y en avait sur son exil à Rhodes, sur les humiliations à lui infligées par Auguste, sur son ivrognerie, soif de vin où la soif de sang se mêlait (1), sur son inhumanité, sa barbarie, « causes du présent âge de fer succédant à l'âge d'or d'autrefois. » Et ces méchans propos, ces pamphlets égayaient le forum, les carrefours, sans que l'empereur, qui en connaissait les auteurs, qui savait tout, recherchât personne et songeât à rien empêcher. C'est que Tibère avait au fond moins de scélératesse qu'on ne nous raconte. Volontiers je dirais de lui ce que M. Cousin disait de Napoléon III : « C'était un bon tyran! » L'homme,

(1) Pline raconte que dans sa jeunesse Tibère aimait fort le vin. Qu'un soldat en campagne aime à fêter Bacchus, c'est pourtant assez l'ordinaire. De là néanmoins cette plaisanterie inventée sur son nom, qui de Claudius Tiberius Nero devint par sobriquet Caldius Biberius Mero. Il n'en fallait pas davantage pour établir à travers les siècles la réputation de Tibère. Après l'épigramme, la légende, — celle de Pison par exemple, nommé gouverneur de Rome pour avoir trois jours et trois nuits su tenir tête, le pot en main, à son pantagruélique empereur, ou bien encore celle de Novellius Torquatus, l'homme aux dix bouteilles, *tricongius*, — Sheridan n'en comportait que sept (*sevenbottleman*), — et qui fut mandé de Milan à Caprée pour distraire son gracieux maître en lui donnant le spectacle d'une virtuosité sans modèle.

de même que le souverain, nous rappelle Louis XI : défiant, fermé, soupçonneux, plus bourgeois que prince, en tout et partout un avisé et malin compère.

Tacite a trop forcé la note. Cette manie qu'on a dans l'université de tout admirer chez les anciens est une des choses qui nuisent le plus à la considération des lettres classiques, car plus tard, lorsque notre esprit, une fois émancipé, rapproche les jugemens qu'il s'est formés de ceux qu'on lui servait jadis tout accommodés, il se déconcerte à l'idée des innombrables préjugés dont on l'a nourri. Il s'érige alors en arbitre suprême, et des acquisitions du passé répudie tout, le bon comme le mauvais. Encore faut-il savoir discerner, même dans Tacite. Louons chez lui l'ordre chronologique, le mouvement, les réflexions profondes, les vues d'ensemble, le tableau; mais quant à parler de son impartialité d'historien, autant vaudrait célébrer le pittoresque de Suétone, admirable collectionneur d'anecdotes, biographe correct auquel il ne manque pour être un véritable historien qu'un rayon de cette faculté créatrice, de ce sens artiste dont Tacite a tout un foyer. Aussi, comment le grand poète des *Annales* résisterait-il à l'inspiration de ses colères? Haine vengeresse, mais trop facilement portée à voir partout l'horrible, à croire l'incroyable. Lisez ce qu'imprimait Chateaubriand sur le général *Buonaparte;* un légitimiste passionné écrivant l'histoire de la monarchie de juillet ne nous peindrait pas autrement le roi Louis-Philippe. Lorsque Tacite vous émeut, laissez-vous faire, car, si vous prenez le temps de réfléchir, gare aux mécomptes! Orateur, poète, historien, il est à lui seul une littérature; les traditions du passé, les tendances du présent, ce mouvement de renaissance qui, sous les Flaviens, s'empare à la fois de la langue et des âmes, il contient tout. Son génie, enfiévré de liberté, rue par bonds et par saccades, pareil à un jeune taureau; il brise tous les jougs, même la langue. La période cicéronienne, sous son marteau, vole en éclats, et, comme les morceaux en sont bons, il les refond dans sa phrase condensée, pittoresque, archaïque et moderne, mêlant à certaine âpreté républicaine cette exquise fleur littéraire qu'on a pu appeler « le divin poison de Tacite, » poison dont on aime à se laisser pénétrer, et qui au besoin servirait de contre-poison à toute sorte d'infections que dégage l'atmosphère où nous sommes. Le lecteur émerveillé néglige la plupart du temps de se demander ce qui se cache de vérité sous tant de génie et de haine dont cette histoire est faite. C'était aux critiques anglais et allemands d'éclairer la question, car pour nous ce grand et superbe style nous suffisait; l'idée ne venait point à nos savans de se défier d'un si beau texte, où les citations se cueillent à pleine main. Montaigne pourtant, dès 1569, s'en était avisé; il n'y

a que les sceptiques pour avoir de ces pressentimens. Bien avant les Charles Merivale, les Krüger, les Stahr, les Sievers et les William Ihne, l'auteur des *Essais* touchait à ce thème de la vérité historique dans Tacite. « Que ses narrations soient naïfves et droictes, il se pourroit à l'adventure argumenter de ceci mesme, qu'elles ne s'appliquent pas tousjours aux conclusions de ses jugemens, lesquels il suit selon la pente qu'il y a prinse, souvent oultre la matière qu'il nous montre, laquelle il n'a daigné incliner d'un seul air. J'ai principalement considéré son jugement, et n'en suis pas bien esclaircy partout. »

Ce n'est là qu'un rayon de lumière, mais il suffit pour nous montrer le côté critique de l'historien. Il me semble qu'autant on en pourrait dire de la science psychologique de Tacite. Parlons des traits de style, des fulgurations dans le langage; mais n'allons pas plus loin. La psychologie veut des esprits impartiaux. Shakspeare, Molière, sont des observateurs vrais de l'âme humaine; Tacite n'obéit qu'à son indignation, à travers laquelle il voit tout; c'est Juvénal en prose, et penser que ce même homme se donne pour devise : *sine ira et studio* (1)! Comme on se juge cependant! Aborderons-nous maintenant le chapitre des contradictions? Comment concilier les monstrueuses débauches de Caprée avec ce que Tacite nous raconte du train de vie de Tibère et de ses mœurs, « irréprochables jusqu'à l'âge de cinquante-six ans? » On connaît les maîtresses d'Auguste, on sait les femmes qu'il pensionnait de ses largesses; Tibère n'eut point de ces favorites, ou, s'il en eut, son jeu fut bien caché, car l'histoire n'a conservé le nom d'aucune, et la seule femme qui jamais ait eu sur lui quelque influence fut Livie. Il y a plus, Tibère vécut très vieux, et jusque dans son âge le plus avancé, continua, — toujours au dire de Tacite, — à jouir d'une santé presque imperturbable, phénomène assurément bien curieux chez un vieillard soumis à l'hygiène de Caprée. La corruption des mœurs, pas plus que l'abaissement des consciences, ne vint de lui. Ce monde où trembler devant le maître passait pour le commencement de la sagesse, où la servilité, fruit des longues terreurs d'une époque de proscriptions, le disputait à l'avide soif des jouissances, Tibère l'avait reçu tout façonné des mains d'Auguste, et peut-être Plutarque nous eût-il appris ce que cet héritage lui valut au cœur d'amertume. Malheureusement le témoignage de Plutarque est perdu; nous n'avons ni sa vie d'Auguste, ni sa vie de Tibère : grand dommage, car

(1) C'est bien plutôt à Suétone que la devise conviendrait, au méthodique et laborieux compilateur du cabinet et des archives de l'empereur Hadrien, à l'imperturbable *magister epistolarum* qui froidement, sincèrement, scrute, copie, collige les faits et les éclaire avec le calme et l'indifférence d'un rayon de soleil! Caïus Suétonius *Tranquillus*, jamais nom ou surnom ne dit plus vrai!

celui-là s'entend à lire dans les âmes, et, si les invectives ne sont pas des raisons, on n'en peut dire autant de l'analyse.

Ces impures délices de Campanie, cette île de Caprée transformée en caverne de Vénus, quelle mise en scène pour expliquer le volontaire exil d'un homme porté d'enfance à la retraite, et qui jadis, au plein des espérances et des honneurs, — de son propre gré s'en allait à Rhodes! Les motifs ne lui manquaient pas; il avait, hélas! tous ceux des grands ennuyés de ce monde : l'homme ne me plaît pas, ni la femme non plus! Bien d'autres encore s'y pouvaient ajouter d'un ordre personnel. Ce pouvoir l'accablait, le passé l'écrasait de son poids. Il lui fallait renoncer à cette illusion qu'il avait eue de régénérer, — non, de galvaniser ce cadavre d'empire au moyen d'un absolutisme modéré, presque humain : ce sénat, ce peuple, l'écœuraient. « Vil troupeau affolé de servitude, » murmurait-il au sortir de la curie en se rappelant un vers grec! Il sentait son impuissance à faire le bien, et se l'expliquait par cette idée, qu'il n'était pas du sang de Jules, qu'il n'était qu'un intrus dans la famille souveraine légitime. En outre le destin frappait sur lui à coups redoublés, son fils unique venait de mourir, Germanicus déjà depuis longtemps n'existait plus; de ses arrière-neveux, un seul survivait, Caligula, espèce de méchant drôle troublé d'esprit, être féroce, énigmatique, dont le seul aspect l'intimidait, l'épouvantait. Ai-je tout dit? Non, car Tibère avait aussi sa mère.

Aucun doute que dans les raisons qui le poussèrent à s'exiler le besoin de se soustraire à la présence de Livie n'entrât pour beaucoup. Ne voulant bannir cette mère importune, mais au fond considérée et respectée, il s'éloigna. De ce côté, la situation n'était plus tenable. Livie avait outre-passé les bornes; ses manœuvres perfides, ses récriminations, ses colères et ses menaces rendaient tout commerce impossible. Un jour, comme elle exigeait un poste pour quelqu'un qui n'y avait nul droit, l'empereur obsédé répondit oui, mais à la condition de consigner dans son décret que cette faveur lui était arrachée par sa mère. Livie aussitôt rebondit sous l'injure. Ouvrant une armoire secrète, elle en tira d'anciennes lettres d'Auguste toutes remplies d'amers griefs contre Tibère, de plaintes au sujet de son intolérable caractère, et les lui mit devant les yeux. Libre au défunt souverain d'exhaler ses reproches et ses dissentimens; mais qu'une mère eût précieusement conservé cette correspondance pour s'en faire dans l'occasion une arme si cruelle contre son fils, c'était un de ces traits qui ne se pardonnent point. A dater de ce moment, Tibère prit la résolution de quitter Rome, et cependant cette mère qu'il ne voulait plus revoir et dont la mort lui fut une délivrance, il l'avait tendrement aimée. Séjan lui-même, au plus fort de son crédit, n'eût osé s'attaquer à l'autorité de Livie,

« tant chez Tibère était invétéré le culte de sa mère. » Là-dessus nous pouvons en croire Tacite, qui ne prodigue pas ses complimens. Cette attitude pleine d'égard, de déférence, est partout systématiquement maintenue, il se montre obligeant même alors qu'il voudrait le plus demeurer à l'écart. Prenons pour exemple l'épisode de Plancine dans le procès des empoisonnemens de Germanicus. Au sortir du sénat, Pison, voyant sa cause perdue, rentre chez lui, écrit à l'empereur, se met au bain, soupe à son ordinaire. Sur le tard, il ordonne qu'on ferme, et, resté seul, se coupe la gorge; mais Plancine, sa femme et sa complice, qui ne veut pas d'une pareille mort, Plancine, l'amie de cœur de Livie, se retourne alors vers son impératrice, laquelle interviendra près de Tibère. Il ne s'agissait point ici d'une inculpation secondaire. Le crime de Pison était surtout le crime de Plancine, caractère violent, dur, acharné, très grande dame d'ailleurs, un peu sorcière et corsant au besoin la préparation pharmaceutique d'une dose de surnaturel. En inventoriant la maison d'Antioche où Germanicus rendit l'âme, on découvrit, caché dans les murs et le sous-sol, tout un attirail de nécromancie : ossemens à moitié calcinés et rongés de moisissure, disques de plomb agrémentés de signes cabalistiques et portant le nom du jeune prince, nombre d'autres ustensiles qui servaient, selon les croyances du temps, à vouer une vie humaine aux dieux infernaux. Cet abominable sacrilége, Pison l'a payé de sa vie; mais Plancine, elle, n'a rien payé, et pourtant son crime n'était pas moindre. Si le mari a donné le poison, c'est la femme qui l'a préparé avec l'aide de la stryge Marcilla. Donc il faut que Plancine meure, ainsi le veut Agrippine, et Plancine mourra, si la mère de l'empereur ne se charge de la sauver.

Livie comprit ce qu'elle avait à faire et marcha droit. Pour Tibère, la question était délicate, il savait les bruits répandus sur lui et sur sa mère par Agrippine, qui les accusait l'un et l'autre d'être de complicité dans le crime. Assiégé de démonstrations calomnieuses qui la nuit venaient éclater jusque sous les murs de son palais, où ce cri : « rends-nous Germanicus! » l'empêchait de dormir, il aurait voulu laisser son libre cours à la justice; mais Livie, à force d'insister, triompha de sa résistance. Il céda, et Plancine fut renvoyée de la plainte par égard pour l'intervention de l'impératrice-mère : ainsi prononça le verdict du sénat. Plancine était sauvée, du moins pour le moment, car l'expiation qui cette fois vainement l'avait cherchée devait l'atteindre treize ans après. Menacée de nouvelles poursuites, et, sa toute-puissante protectrice n'étant plus là pour la défendre, elle en finit de sa propre main avec la vie. Quantité de traits prouvent non moins que celui-là combien Tibère

poussa loin ses condescendances envers les créatures de sa mère. A la *camarilla* de la vieille Livie appartenait également une personnalité fort excentrique, un de ces types d'aristocratique impertinence qui du reste ne disparaîtront jamais de ce monde, et dont vers le début de notre siècle la cour d'Autriche offrait encore de si plaisantes reproductions. Je veux parler de cette sérénissime Urgulania que l'amitié de sa souveraine avait élevée au-dessus des lois et qui ne manquait pas une occasion d'affirmer ses droits de prédominance et de bon plaisir. Invitée à se rendre devant le sénat pour y témoigner dans un procès, — sommation à laquelle obéissaient les vestales même, — elle répondit qu'elle ne se dérangerait point, et que, si le préteur voulait l'entendre, il n'avait qu'à venir. Intenter à si haute et si puissante dame une action civile n'était pas une simple histoire. Il s'agissait d'une revendication d'argent; Urgulania, — cela va sans dire, — dédaigna la citation et s'en alla porter plainte chez sa souveraine. Alors Tibère paraissant arrêta que de toute façon Urgulania aurait à se soumettre, et qu'elle se présenterait au tribunal; mais, pour donner à sa mère un témoignage public de bon vouloir, il ajouta qu'il viendrait lui-même en personne assister Urgulania devant le préteur. En effet, à l'heure dite, il sortit de son palais accompagné de ses gardes, qui le suivaient à distance respectueuse, et ce ne fut pas pour le peuple un médiocre étonnement de voir l'empereur, causant et flânant, s'acheminer vers l'audience d'un pas grave et ralenti. C'est que Tibère entendait laisser à sa mère le temps de la réflexion, et son calcul eut plein succès. L'impératrice, mieux avisée, coupa court à l'incident, et par un des officiers de sa maison fit remettre la somme au préteur. Ainsi se termina le litige au plus grand honneur de Tibère, qui sous les dehors d'un justicier imperturbable aimait parfois à laisser voir au peuple l'homme de tact et d'esprit. C'était d'ailleurs, à tout prendre, une âme vigoureuse, cette Urgulania; quand son neveu Plautius Silvanus fut décrété d'accusation pour avoir assassiné sa femme, elle lui envoya le poignard afin qu'il eût à se soustraire par le suicide à l'opprobre d'une condamnation. Mutilia Prisca et son amant Julius Posthumus, le futur empereur Galba, combien d'autres on en citerait de ce cercle intime qui durent à la vigilante influence de Livie les honneurs, la richesse et la sécurité de leur existence!

VI.

Livie touchait à ses quatre-vingts ans, et son activité restait la même. Elle avait une de ces natures foncièrement saines que le

temps respecte, lui qui se plaît à briser souvent les plus robustes. Nulle infirmité, jamais de maladie; elle attribuait cet heureux équilibre à certain vin de la côte d'Istria qu'elle buvait à l'exclusion de tout autre, bien qu'il eût, disait-elle, un goût très âpre : merveilleux élixir de longue vie dont un régime absolument végétal complétait l'efficacité. L'impératrice-mère ne vivait que de légumes et de fruits. On cultivait dans ses jardins une espèce de figues qui portaient son nom et que Pline trouve excellentes. Il parle aussi d'un pied de vigne gigantesque ombrageant de son immense frondaison les vastes arcades de Livie et donnant douze muids de moût. L'esprit sans cesse en éveil, oisivement affairée de politique, s'occupant à la fois d'intrigues et de bonnes œuvres, instituant des écoles pour les orphelins de race noble, bâtissant des portiques, mère d'empereur, maîtresse de maison, prêtresse du temple d'Auguste, elle s'affirmait par tous les côtés, et sa popularité n'avait point d'égale. Voici pourtant qu'un jour le bruit se répand que Livie est gravement malade. Aussitôt la ville s'émeut, les forums se remplissent d'une foule inquiète, avide de nouvelles.

Le fait est qu'elle n'en mourut pas. Informé du danger, Tibère, qui se trouvait alors en Campanie, revint à Rome en grande hâte, et devant l'entrevue si pathétique de cette mère et de ce fils, — qui dès cette époque se détestaient cordialement, — Pluton désarmé lâcha sa proie. Les manifestations publiques avaient accompagné la crise, ce fut bien autre chose lorsqu'il s'agit de célébrer le rétablissement. Cérémonies votives, fêtes religieuses, l'hommage s'éleva jusqu'à l'apothéose. Par décret du sénat, Livie eut le droit, toutes les fois qu'elle paraîtrait au théâtre, d'aller prendre place au rang des vestales. Il était aussi question de lui dresser un temple et des autels en Espagne, quand Tibère, fort à propos, enraya le mouvement. On dira ce qu'on voudra, ce tyran avait du bon. Tacite a beau surcharger le tableau, pousser au noir, telle est la puissance de la vérité qu'elle éclate aux yeux malgré l'effort du grand artiste. Beaucoup de sens commun, d'équité, de sagesse, un grand fonds de patience et de modération, je défie les plus chaleureux partisans de Tacite de nier chez Tibère ces qualités qui se dégagent virtuellement de l'ensemble du portrait, si atroce qu'il soit d'ailleurs. Tibère connaissait bien les hommes de son temps, et, les connaissant, il les méprisait, ce qui pour un gouvernant est un malheur; mais en revanche quel philosophe, ce mélancolique de Caprée n'acceptant des honneurs que la part qui lui revient! On a dit depuis : « L'état, c'est moi. » Lui disait : « Les princes passent, et l'état reste. » Il tenait pour une des plus monstrueuses inventions de la vanité humaine cette façon de diviniser après leur mort des êtres entachés

de toutes les misères de notre pauvre espèce. « Il était inflexible dans son dédain pour les honneurs, écrit Tacite, et son bon sens répudiait tout ce qu'on lui offrait en ce genre. » Il n'employait que dans ses correspondances avec les rois et dynastes d'Orient le nom d'Auguste, qui pourtant était bien le sien par droit d'hérédité, et paraissait toujours hésitant sur le titre à s'attribuer. « On n'est, disait-il, empereur qu'en présence de ses soldats, et seigneur que de ses esclaves; prince tout court vaudrait mieux : *princeps*, premier, le premier entre ses concitoyens. » Son discours prononcé au sénat à l'occasion de la dédicace d'un temple dont la province d'Espagne le voulait gratifier témoigne des clartés d'esprit qu'il avait là-dessus. « Je ne suis qu'un être périssable; ce que je fais, ce que je laisserai ne saurait être que d'un simple mortel, et je n'entrevois pas de plus belle gloire que celle de remplir dignement la première place dans l'état. Que la postérité dise de moi que j'ai bien mérité de mes aïeux, bien pourvu à vos intérêts, qu'on m'a toujours trouvé calme dans le danger, imperturbable dans le gouvernement, et je ne réclame rien davantage. Que ce soient là mes temples, mes statues, je n'en connais pas de plus durables, car devant les autres, édifices de pierre ou de marbre, la foule passe indifférente comme devant des sépultures, lorsque plus tard les jugemens ont varié; c'est pourquoi j'implore mes contemporains et les dieux afin qu'ils m'accordent, ceux-ci le calme et les connaissances nécessaires à mon œuvre de justice, et ceux-là, quand je ne serai plus, le sympathique souvenir que mes actes et mon nom auront mérité. » Un homme qui pensait, parlait et se comportait de la sorte devait assurément passer pour un trouble-fête au milieu d'une pareille cour et d'un pareil peuple. Auguste, le plus vain des tyrans sous son masque de paterne simplicité, avait mis à la mode cette espèce de candidature à l'immortalité. Monarque, princes et princesses, tout le monde en voulait; c'était à qui de son vivant passerait dieu ou déesse, et Rome applaudissait à ces métempsycoses, qui lui procuraient des cérémonies, et se passionnait à ces intermèdes comme elle se passionnait pour les combats du cirque et tous les autres jeux de la vie et de la mort. Avec leurs démonstrations joyeuses ou funèbres, ces populations du midi n'en finissent jamais. Quand Rome perdit Germanicus, elle ne voulait plus être consolée; quatre mois durant se prolongea cette affliction éperdue, quatre mois pendant lesquels il ne fut question ni de politique ni d'affaires, et les dieux savent seuls jusqu'où seraient allées ces lamentations, si le morose empereur, un beau matin, n'eût décrété qu'il était temps d'arrêter ce deuil et de courir aux fêtes de Cybèle, ce qu'on ne se fit pas dire deux fois. « Les princes sont mortels, il n'y a d'éternel que

l'état. Donc, que la vie reprenne son cours accoutumé, et, comme c'est justement aujourd'hui la fête des Mégalésiens, tâchons un peu de nous distraire. »

En fait de consécrations, Livie-Augusta les eut toutes. Elle eut celles de la beauté, du pouvoir et de la fortune, elle eut aussi celle de l'âge. Nous l'avons vue à quatre-vingt-deux ans tomber malade et gravement. Elle se releva; plus de six ans encore, elle assista vivante au spectacle des choses de ce monde qu'elle devait ensuite, comme divinité, considérer d'un œil moins facile à s'émouvoir. Le spectacle allait en s'assombrissant; Drusus mourait au plein de la jeunesse, Drusus, l'unique fils de Tibère, l'héritier de son trône, et pendant ce temps la remuante Agrippine et ses fils manœuvraient pour la ruine de la famille régnante. C'était comme un réveil du sang de Jules, la séve remontait aux branches, et le bois sacré commençait à rendre des oracles. Tibère, battu de la foudre, consumé de chagrins, de misanthropie, avait décidément pris le chemin de Caprée. Sur ce roc solitaire, que le flot mouillait de tous côtés, le vieillard tâchait d'oublier. Il régnait toujours cependant : servitude affreuse à laquelle ces maîtres du monde romain ne pouvaient se soustraire que par la mort! Ou le trône, ou le monument, point de milieu! Cette adorable retraite de Caprée, qu'il eût tant goûtée au sein d'un groupe d'amis, de philosophes, il lui fallait s'y retrancher comme une bête fauve, montrant ses griffes, amoncelant les ossemens humains sur le seuil de son antre, condamné qu'il était à vivre par la terreur pour ne pas mourir par la trahison!

Là fut le secret des tardives cruautés de Tibère; s'il eût dans Séjan, au lieu d'un scélérat, rencontré un ministre capable de gouverner sous son nom pour le bien de l'état, que de forfaits épargnés à cette fin de règne! Il y a dans les actes sanglans qui marquent les dernières années du séjour à Caprée je ne sais quelle furie d'un désespoir sans bornes. Partout trahi, déçu, le vieillard à la fin sort de ses gonds : sa misanthropie, qui n'était que d'un tyran somme toute assez débonnaire et fort enclin aux belles-lettres, — sa misanthropie se change en fièvre chaude. Le mélancolique ne voit plus en noir, il voit rouge, tue à distance, et ces exécutions auxquelles il n'assiste plus ont quelque chose d'abstrait. Il frappe à coups redoublés pour tous ses sentimens méconnus, pour tous les efforts de sa politique, pour tous les bons mouvemens de son âme rendus impuissans par la bassesse et la méchanceté des hommes. La coupe d'amertumes était pleine, la trahison de Séjan la fit déborder : dès lors s'ouvrit l'ère des proscriptions, sorte de sacrifice *in extremis* aux dieux infernaux.

En attendant, il goûtait ses premières délices de Caprée, jouissait

de l'île fortunée dont l'enchantement le plus doux était de lui procurer l'oubli. Se souvenait-il seulement d'avoir encore sa mère? Depuis six ans, elle et lui ne s'étaient revus qu'une fois en Campanie, où Tibère passant vint pour quelques jours. Livie, à l'heure de sa mort, ne comptait pas moins de quatre-vingt-huit ans, mais Tibère en avait soixante-dix, à cet âge on ne se déplace guère; d'ailleurs l'hypocondrie, le souci des affaires, le dévoraient. Il voulut d'abord se rendre près de l'auguste mourante, puis remit au lendemain, et si bien différa qu'il fut trop tard; même pour les funérailles, il ne parut point. Rome attendit, elle eût attendu davantage; mais la nature, qui ne s'émeut de rien et ne respecte aucun cadavre, n'admettait point d'atermoiement; force fut donc de procéder sans la présence de l'empereur, lequel n'intervint du fond de sa retraite que pour mettre à la raison les sénateurs qui s'étaient chargés de mener le deuil en son absence. Cette attitude de Tibère ainsi que sa mercuriale furent généralement peu goûtées des Romains. Les mécontens parlèrent d'ingratitude et d'impiété. Tacite met le mot sur la chose : *nihil mutata amœnitate vitæ*; foncièrement désagréable de caractère, le vieillard entendait ne démordre en aucun cas de ses habitudes, et puis, circonstance bien atténuante, il souffrait de corps et d'esprit et s'était vis-à-vis de lui-même engagé par serment à ne plus jamais rentrer dans Rome, une fois après en être sorti.

Rome néanmoins se montra magnifique dans ses hommages. Malgré l'absence de Tibère et son humeur maugréante, les démonstrations éclatèrent. Celle qu'on ne pouvait déifier fut proclamée mère de la patrie, et le sénat décréta qu'un arc de triomphe s'élèverait à sa mémoire, honneur que jusque-là aucune femme n'avait partagé et que Livie recevait pour avoir, selon l'exposé des motifs, « sauvé la vie à nombre de ses concitoyens, nourri, établi en quantité des jeunes garçons et des jeunes filles pauvres. » L'heure fut donc solennelle où les restes mortels de la première impératrice des Romains allèrent dans le mausolée se mêler aux cendres d'Auguste, et les larmes n'y manquèrent pas; il y en eut beaucoup de sincères, d'autres qui l'étaient moins. Tant de gens assistaient à ce deuil, et semblaient le porter dans le cœur, qui ne pardonnaient point à l'illustre dame d'avoir mis au monde cet empereur Tibère, abatteur entêté des vieux priviléges héréditaires, toujours et partout enclin à préférer le mérite à la naissance, et dont le bras pesait si lourd sur l'antique aristocratie. « Une femme en toute chose plus comparable aux dieux qu'aux hommes, et qui savait n'employer sa puissance que pour détourner le péril de vos têtes et faire avancer les plus dignes, » ainsi parle de Livie son contemporain Velleïus Paterculus. Laissons de

côté les exagérations de circonstance. Cependant l'histoire ne nous dit pas un mot des toilettes de cette impératrice ni de ses bijoux, tandis que tous s'accordent à célébrer la façon dont elle usait d'une fortune colossale : main ouverte aux petits comme aux grands et ne comptant avec personne, grande dame ayant partout ses pauvres, à la cour comme ailleurs, et du cercle de son affection n'excluant pas les plus infimes. Son affranchie Andromède, une naine, l'adorait; pour ses bontés, ses esclaves la portaient aux nues, et de récens témoignages nous prouvent qu'ils n'avaient pas tort. Il y a quelques années, dans un immense columbarium, on découvrit les cendres d'innombrables serviteurs ayant appartenu à sa maison; esclaves des deux sexes, affranchis, employés de toute espèce et de tout rang, ils avaient par millions apporté là leur brin de poussière dûment classée, étiquetée, grâce aux bons soins de l'auguste maîtresse. En considérant la sépulture, on songe à ce que devait être le palais quand cet essaim, enfoui depuis des siècles dans la ruche morte, vivait, bruissait, foisonnait autour du diadème. Tout cela sans doute ne fait pas que Livie fût une sainte, et ces vertus privées, dûment et commodément pratiquées au rang suprême, ne sauraient cependant racheter les crimes par lesquels le rang suprême fut conquis. Il est vrai qu'on peut dire à l'excuse de cette âme, à la fois bonne au pauvre monde et passablement scélérate, que ni l'époque où elle vécut ni la place où le choix d'Auguste l'avait mise ne se prêtaient à la culture du sens moral. Environnée de haines et d'intrigues, elle usa des armes dont ses ennemis se servaient contre elle. Oui, mais ces ennemis acharnés, implacables, qui les alla chercher, les défia? Pour cette fille d'un simple chevalier, pour cette compagne errante d'un soldat d'aventure, ce n'était point assez de partager l'empire du monde avec Auguste; il fallait encore que son fils, à elle, héritât du trône des césars. Esprit dominateur et capable de tout, même de céder quand il s'agissait de préparer la victoire, soixante-sept ans elle soutint la lutte. Sa personnalité occupe deux règnes, toujours et partout la bien accueillie sous Auguste, importune, encombrante sous Tibère. Après avoir depuis son mariage, c'est-à-dire pendant une période de cinquante-deux ans, travaillé à fonder le règne de son fils, elle eut ensuite pendant les quinze années qui lui restaient à vivre, à lutter, à déblatérer contre ce règne, « écroulement de ses espérances. » Tacite, si dur pour Tibère, lui fait pourtant la part très belle quant aux deux premiers tiers de sa carrière. Les cruautés, les débauches, ne seraient, à l'en croire, venues que sur le tard, d'où il suit que l'homme mûr, le politique ayant bien mérité, Némésis n'aurait à demander des comptes qu'au seul vieillard. Livie alors nous offri-

rait l'exemple du contraire; criminelle d'abord, elle aurait terminé ses jours dans la pleine satisfaction du but atteint. Tacite va plus loin; il veut que ce soit purement et simplement par égard pour cette mère vénérée que Tibère ait gardé tant de modération pendant la première partie de son règne, et que ses mauvais instincts aient dû pour éclater attendre qu'elle fût morte. Il est vrai que l'auteur des *Annales* ne cite aucun fait à l'appui de cette prétendue bonne influence d'une personne représentée ailleurs sous les traits d'une horrible empoisonneuse. Livie fut le tracas, le chagrin, le désespoir du règne de Tibère, et cela devait être; elle avait calculé faux : dans ce fils, qu'elle comptait gouverner à son gré, Livie avait trouvé son maître.

Le destin a de ces leçons, toujours renouvelées, mais dont personne ne profite. Livie n'était point la première à qui cette histoire d'ambition maternelle déçue fût arrivée. Agrippine, elle aussi, prendra de longue main la cause de Néron; à ce jeu de l'intrigue et du crime, elle apportera plus encore que Livie, laquelle au moins sut réserver sa pudeur de femme. La fille de Germanicus ne réservera rien; par le fer et par le poison, par l'adultère et par l'inceste, elle poursuivra son idéal d'absolue domination. — Eh bien! et après? Les mêmes démêlés, la même histoire. Tibère d'abord éconduit Livie avec toute sorte de révérences, puis, n'en pouvant plus, quitte Rome pour se débarrasser de ses obsessions. Moyen de comédie! Néron emploie le procédé tragique, tue Agrippine; mais la situation ni la moralité ne diffèrent.

Livie n'est pas un caractère; ceux qui prétendent qu'elle avait en vue de réconcilier les deux grandes factions aux prises par ses œuvres, — d'unir et de fusionner le sang des Claude avec le sang des Jules, — lui font très gratuitement honneur de la politique de Tibère. Livie n'eut jamais l'esprit tourné que du côté de ses intérêts. Si l'intrigue est le commencement de la politique, elle ne dépassa point ce vestibule du temple; une fois installée, elle s'y tint et pour la vie. Auguste, bien que sous le charme, la forçait à transcrire sur le moment tout ce qui se disait dans leurs entretiens intimes, ce qui prouve qu'il n'y avait guère à se fier à la parole de Livie. Cette Romaine-là me rappelle une certaine Florentine de notre XVIe siècle : Catherine de Médicis était, comme Livie, née avec d'immenses appétits de domination qui ne furent jamais satisfaits. Incapables de s'imposer aux circonstances, elles eurent toutes deux l'art de les prendre par le dessous, habiles à tracer des circonvallations, à creuser des mines, et sachant au besoin s'effacer pour reparaître au moment favorable. Plonger du regard dans l'avenir, saisir les connexions qu'il peut avoir avec le présent, entrevoir le fruit

dans le germe, facultés viriles également absentes chez l'une et chez l'autre! Les résultats mesquins, les petits profits, voilà ce qui les contente. Leur caractère est d'observer, de laisser courir les choses, leur politique d'en tirer avantage sans jamais se découvrir que le moins possible, leur jeu d'imiter le chat qui pelote, puis tout à coup de sauter sur la proie et de l'étouffer. Livie demeura fidèle à ce programme. Sa lutte avec la fille d'Auguste nous l'a montrée au plein de son activité, de sa puissance et de ses maléfices. La femme honnête et la courtisane se rencontrant dans un de ces conflits tragiques dont l'histoire offre tant d'exemples, — la courtisane fut vaincue. C'était justice; disons mieux, c'était dans l'ordre naturel; entre la beauté, la grâce, l'élégance, l'esprit de frivolité, et la froide, sévère, implacable raison, le combat ne saurait être longtemps douteux. L'austérité, la dignité, le calme des sens, finiront toujours par l'emporter; seulement ayons pour certain que l'exemple n'en sera pas plus moral, car dix fois sur douze l'honnête femme, pour mieux assurer sa victoire sur la courtisane, emploiera des armes déshonnêtes, et je ne vois guère en quoi les dieux et les hommes auront à se réjouir lorsque, tout compte fait, l'hypocrisie, la calomnie, l'esprit d'audace et d'intrigue, seront venus à bout de l'esprit de désordre et de luxure. Les faiblesses humaines vengées par la scélératesse qui se donne carrière sous le masque de la vertu, quelle conscience tant soit peu douée du sens moral un pareil spectacle peut-il satisfaire? Telle fut pourtant la comédie montée à son propre bénéfice par l'impératrice Livie. La fille d'Auguste y succomba; mais, patience, Julie ne meurt pas tout entière. Elle lègue son sang et sa vengeance à sa fille, chez qui l'emportement et la furie vont remplacer l'inconséquence et la légèreté de la mère; puis, pour que la trilogie soit bien complète et que le châtiment ait son cours, à cette première Agrippine succédera la seconde, celle des *Mémoires*, d'où sortiront à leur tour les *Annales*. Tout vient donc à point dans l'histoire, et Livie, après avoir eu du terrible justicier plus qu'elle ne méritait, semble n'avoir désormais qu'à se recommander aux équitables réhabilitations de la critique moderne, qui verra ce qu'elle peut faire pour elle.

HENRI BLAZE DE BURY.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

V.

SOUVENIRS DU FOREZ.

I. — ROANNE : TROIS PORTRAITS HISTORIQUES. — FEURS : LA STATUE DU COLONEL COMBES.

Roanne ouvre l'entrée du Forez du côté du Bourbonnais; il nous suffira de nous y arrêter quelques minutes. Comme importance et population, Roanne est cependant la seconde ville de cette petite province, dont se compose aujourd'hui le département de la Loire; mais sa destinée a voulu qu'à toute époque elle n'eût jamais qu'un rôle historique assez effacé. Toutes les autres villes de la province ont eu tour à tour la suprématie forésienne, Roanne n'a jamais pu l'obtenir même lorsque les circonstances semblaient lui devoir être favorables. Aux époques féodale et seigneuriale (j'appelle de ce dernier nom l'époque qui va de la mort de Louis XI à la mort d'Henri IV), le mouvement et la vie étaient à Montbrison et dans les localités qui l'avoisinent; puis, lorsque l'époque industrielle arriva, ce fut vers Saint-Étienne, autrement riche en élémens de travail par la houille et le fer que lui livre son sol, que se portèrent l'influence et l'activité nouvelles. Roanne toutefois fit un effort pour profiter de ce courant et se créer un avenir; elle se mit à tisser des cotonnades, et, grâce à cette industrie, elle s'acquit une importance relativement considérable; mais cette importance même, elle n'a pu la conserver intacte, et, pendant le temps de mon séjour dans cette ville, il m'a fallu à plusieurs reprises entendre les plaintes mélancoliques des

habitans sur la concurrence que leur fait dans le nord l'heureux Roubaix. Enfin il n'est pas jusqu'à la petite Feurs, où les lanternes n'ont pas encore pénétré, qui ne présente plus d'importance politique dans le passé et plus d'intérêt dans le présent que Roanne la cossue, toute brillante du moderne éclairage à gaz, tant il est vrai qu'il faut se garder de juger sur la mine les villes aussi bien que les gens.

Une gentille église, dédiée à saint Étienne, et dont le fronton est orné d'une statue moderne du martyr, d'une agréable exécution et d'un bon sentiment, un collége bâti par le célèbre père Cotton, édifice quelque peu lourd, mais bien distribué autour d'une spacieuse cour intérieure, voilà tous les monumens de Roanne. Quelques-uns des livres par moi consultés m'avaient promis des débris de thermes romains; j'ai le regret de les avoir cherchés en vain, et cependant ce n'est pas faute de les avoir réclamés auprès des habitans de la localité. Un hôtel de ville, aujourd'hui condamné et qui attend son successeur, contient un musée composé d'objets de provenance diverse, parmi lesquels sont trois portraits de Forésiens célèbres; ces trois portraits sont les seules choses qui m'aient réellement intéressé à Roanne. Le premier est celui du jésuite Cotton, le confesseur d'Henri IV et de Louis XIII, figure qui arrête et fait réfléchir. Oh! que voilà un visage qui est peu d'un rat d'église et qui est bien fait pour démentir ce type traditionnel du jésuite confit en mièvrerie dévotieuse et en doucereuse humilité que s'est forgé une certaine superstition philosophico-populaire. Une beauté réelle, qui est d'un dandy et d'un cavalier expert à toutes les adresses de l'équitation bien plutôt que d'un religieux, des traits noblement réguliers, arrêtés avec une précision toute classique, un port de tête plein de hauteur, une physionomie marquée d'une fermeté froide et souriante, où se révèle une volonté d'acier à la fois souple et pénétrante, voilà le père Cotton. En regardant ce visage, qui est celui d'un homme du monde accompli, je n'ai plus aucune peine à m'expliquer la séduction profonde et par suite l'influence considérable que Cotton exerça sur Henri IV, à qui l'imagination aurait peine à prêter un confesseur renfrogné et morose, de mine basse, de maintien humble et d'esprit strictement dévotieux. Tout ce qu'il fallait à un roi pareil, entente du monde, connaissance du jeu des passions, liberté de jugement dans l'appréciation des actes, le père Cotton le possédait, ou les traits de ce visage seraient fort menteurs. Il est évident qu'un tel homme épargnait au roi un des ennuis les plus mortels qu'il y ait, celui de changer de monde, ne fût-ce qu'un instant, de se dépayser, et que, lorsqu'il approchait son confesseur pour débattre les affaires de son âme, il devait se sentir aussi à l'aise que lorsqu'il

demandait un conseil de prudence à Jeannin ou qu'il soumettait un ensemble de circonstances diplomatiques à l'examen de Villeroy. Comme les plus grandes choses de ce monde tiennent souvent à des causes singulièrement subtiles ou particulières, il est fort possible qu'il faille rapporter à la seule personne de Cotton la longue sécurité dont l'ordre auquel il appartenait a joui depuis Henri IV jusqu'au ministère de Choiseul, et par suite tout le développement de notre histoire religieuse au XVIIe et au XVIIIe siècle, car c'est à lui que la compagnie dut non-seulement son rétablissement, mais, service plus signalé, son affermissement en France. Le rétablissement, il l'obtint d'emblée de Henri IV, qui, nous dit l'évêque Péréfixe, fut charmé de la douceur de ses manières, et il l'obtint avec tous les honneurs d'un retour triomphant, parmi lesquels le renversement de la pyramide élevée sur l'emplacement de la maison de Jean Châtel, où se lisaient diverses inscriptions accusatrices contre la compagnie. Ce rétablissement cependant, Henri IV l'aurait très certainement accordé même quand la demande lui en aurait été faite par un solliciteur de manières moins avenantes que Cotton, car cet acte rentrait dans le plan général de sa politique; mais le rétablissement n'était pas tout, il fallait obtenir la sécurité, et c'était là chose difficile. La partie de l'opinion qui s'était exprimée naguère par la *Satire Menippée* était hostile et toujours prête à accueillir tous les bruits semés par la malveillance, le parlement était ennemi et toujours prêt à profiter des circonstances possibles pour demander la révocation de l'acte de rétablissement. Rien de pareil ne fut plus à craindre lorsque Cotton fut devenu confesseur du roi; ce fut le second triomphe de ses façons polies, et ce fut le plus considérable. A la mort de Henri IV, l'affermissement était déjà assez solide pour que la société pût braver les accusations de complicité dans le crime commis par un ancien ligueur fanatique, et Louis XIII, dont la nature particulièrement dévotieuse est bien connue, n'était pas homme à troubler cette sécurité, qui à partir de ce moment ne fut plus sérieusement menacée. Que de choses dans notre histoire des XVIIe et XVIIIe siècles ont tenu peut-être à ces grâces polies de Cotton! Les querelles du jansénisme auraient-elles été jamais aussi vives? le jansénisme lui-même se serait-il jamais élevé à la hauteur d'une secte? la constitution *Unigenitus* aurait-elle jamais eu de raison d'être?

C'est dans un état de société analogue à celui qu'évoque l'image du père Cotton que nous transporte le second de ces trois portraits, celui de Champagny, duc de Cadore, car ce que le gouvernement d'Henri IV fut pour la France des guerres religieuses, le gouvernement de Bonaparte le fut à nombre d'égards pour la France de la ré-

volution, mais avec combien moins de sagesse, de prudence et de constance, hélas! C'est encore une image de mondain accompli, cette fois sans rien d'altier ni de volontaire; des traits fins et délicats, une physionomie où se mélangent également la dignité et la modestie, une expression de vive intelligence tempérée de réserve, des yeux doucement spirituels ouverts avec une sorte d'étonnement naïf comme s'ils étaient surpris de voir le peu que dure l'œuvre d'un diplomate, tel est ce portrait, bien d'accord par tous ses détails avec le rôle historique du duc de Cadore. Le troisième est celui d'un homme bien plus obscur que les deux précédens, on pourrait dire même tout à fait obscur, et dont le nom ne se rapporte à rien de général, mais qui m'intéresse ici plus particulièrement que les deux autres, car c'est celui de l'homme qui me sert principalement de guide historique dans ces régions du Forez, Antoine de La Mure, de son vivant chanoine à la collégiale de Montbrison, auteur de l'*Histoire des comtes de Forez et des ducs de Bourbon*, et d'une intéressante généalogie des d'Urfé. L'homme est sans génie, et il ne faut lui demander aucune de ces aimables qualités qui nous ont plu chez les érudits ecclésiastiques de la Bourgogne, Lebœuf et Courtépée; mais, si son érudition est mal présentée, elle est abondante, et il est encore le meilleur guide que nous puissions consulter pour la province où nous voici. La lèvre supérieure est ombragée de cette moustache que les ecclésiastiques portaient encore de son temps, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XVIIe siècle; mais cet ornement ne lui communique rien de cavalier, ni d'aimable. La mine est morose et taciturne, l'aspect grognon, ou plutôt, pour parler comme les bonnes femmes, *bougon;* on dirait tout à fait un portrait satirique de quelque vieux membre de l'académie des inscriptions de l'ancienne école. Pendant que je le regarde, il me semble l'entendre me dire avec une expression fort rechignée que même les bouquins ne font pas le bonheur. Hélas! à qui vous le dites, honnête chanoine!

Le Forez a cela de particulier que ses très anciennes villes, celles qui ont tenu historiquement le haut du pavé de la province, sont tombées dans un abandon à ne pas se relever. Comme Montbrison, comme Boën, Feurs est une ville déchue. Elle a été pourtant une manière de capitale, et, par sa position intermédiaire entre le haut et le bas Forez dans cette plaine que traverse la Loire, elle était faite pour rester capitale, si les mouvemens de l'histoire obéissaient toujours aux conditions de la nature; mais, hélas! c'est tout le contraire qui arrive d'ordinaire, et Feurs en a fait la triste expérience. Au moyen âge, alors que la vie était presque entièrement guerrière, il se trouva trop en plaine, et Montbrison, perché plus haut et ca-

pable de meilleure défense, confisqua sa suprématie; aux époques plus pacifiques, il s'est trouvé trop loin des élémens de travail, et la vie s'est écoulée vers Saint-Étienne; enfin, lorsque les anciennes divisions territoriales ont été abolies et que la vie générale a succédé à la vie locale, Feurs, si bien fait pour servir de centre à une population ramassée en tribu provinciale, s'est trouvé moins bien situé que Roanne pour servir d'entrepôt et d'intermédiaire au commerce. Pour retrouver Feurs dans tout son éclat, il faut remonter jusqu'à l'époque romaine, car c'est alors seulement qu'il a profité de tous les avantages de sa situation. *Forum Segusianorum* s'appelait-il à cette époque, le grand marché des Ségusiens, le lieu de foire central de toute cette région. Tout déchu qu'il est, Feurs n'en a pas moins la gloire d'avoir étendu son nom à toute la province qu'il commandait jadis, car ce même mot de *Forum*, qui par corruption est devenu *Feurs*, par une autre altération plus facile encore à saisir que cette première, a donné le nom de *Forez*, étymologie fort évidente, et sur laquelle pourtant les anciens érudits se sont trompés jusqu'au jour où elle fut mise en lumière par la sagacité d'Honoré d'Urfé, qui avait étudié non-seulement en poète, mais en critique, les origines et les antiquités de sa province natale. Naguère encore l'église de Feurs renfermait scellé dans un de ses murs un curieux souvenir de cette lointaine époque, une pierre gravée d'une inscription latine dédiée par les maîtres charpentiers au dieu Sylvain, patron naturel des charpentiers en sa qualité de dieu des forêts. Voilà une inscription qui n'aurait pas manqué de fournir à l'antiquaire de Walter Scott une preuve décisive que, cette province abondant plus particulièrement en bois, c'était bien dans la traduction française du mot latin *sylvæ* qu'il fallait chercher l'étymologie du nom de Forez. Et que de preuves il aurait pu citer à l'appui de cette opinion! Par exemple, les écussons héraldiques de la province à la *Diana* de Montbrison ne présentent-ils pas les figures de faunes et d'hommes sauvages, habitans naturels des forêts? Malheureusement pour cette opinion, l'art héraldique ne s'est avisé de ce calembour que parce que le mot était déjà créé et qu'il se prêtait de lui-même au double sens. L'église de Feurs ayant été réparée il y a déjà un certain nombre d'années, cette pierre en fut retirée sans doute pour lui épargner cette toilette du badigeon qui a recouvert tant de souvenirs intéressans, et elle est aujourd'hui déposée dans une salle du petit hôtel de ville, destinée à recevoir un musée lapidaire. Il est bien vrai qu'une inscription au dieu Sylvain était singulièrement placée dans une église chrétienne, et cependant je regrette qu'elle en ait été enlevée. Dans un musée, ce n'est plus qu'une inscription latine, souvenir mort d'une société

morte; dans l'église, c'était un souvenir vivant qui montrait comment le culte nouveau se reliait au culte ancien, et qui faisait subitement apparaître à l'imagination du promeneur lettré le spectacle de l'affection si prolongée des populations rurales pour les coutumes religieuses du paganisme, affection qui dut être plus particulièrement résistante dans ces régions du Forez. Ce n'est pas sans raison que dans ce célèbre roman de l'*Astrée*, dont il a placé la scène au ve siècle de notre ère, le très érudit Honoré d'Urfé a tracé le tableau d'une société rustique dominée par le vieux druidisme, qu'il montre en querelle non avec le christianisme, mais avec le paganisme romain, qui est venu altérer les croyances gauloises et envelopper de symboles menteurs la nudité des anciens dogmes.

Si le Forez resta jadis quelque peu en retard avec le christianisme, la ville de Feurs l'est restée bien davantage avec les lanternes. Non-seulement, à cette date du XIXe siècle, le moderne éclairage au gaz n'y a pas encore pénétré, mais les simples réverbères de notre enfance, les réverbères d'avant 1789, y sont inconnus. Comme au temps du druide Adamas, les habitans de Feurs s'éclairent la nuit des rayons de la lune, et, lorsqu'il arrive à cet astre de passer la soirée chez Endymion, ces descendans des bergers de la Loire et du Lignon restent plongés dans l'obscurité la plus profonde. Notez que Feurs est une des localités considérables du département de la Loire, qu'elle compte plus de trois mille habitans, et qu'elle est à proximité des houillères de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier, qui lui fourniraient, sans grands frais de transport, le combustible nécessaire à son éclairage. J'ai demandé si cette absence d'éclairage avait une cause, on m'a répondu que Feurs n'était pas une ville assez importante pour avoir une usine à gaz. Soit, mais au moins, ai-je fait observer, avec quatre ou cinq réverbères placés aux bons endroits, on aurait évité aux habitans le désagrément de se heurter de front dans l'obscurité ou le risque d'être écrasés par les camions qui descendent de la gare. — C'est vrai, m'a-t-on dit, aussi était-il venu, il y a six mois, un individu qui présentait un projet pour éclairer la ville, mais l'affaire n'a pas pu aboutir. Un fait historique fort intéressant résulte pour moi de cette absence de réverbères, c'est que, lorsque sous la révolution française les rares jacobins de Feurs s'avisaient de vociférer la fameuse chanson *les aristocrates à la lanterne*, ils parlaient pour la plupart sans bien savoir ce qu'ils disaient et d'une chose qu'ils ne connaissaient que par ouï-dire. C'est ici cependant qu'un des proconsuls de la terreur fit exécuter un nombre considérable d'habitans de Montbrison comme coupables de royalisme, mais il les fit exécuter par la guillotine, car, s'il avait dû les pendre, les réverbères de la ville n'auraient pu lui fournir ni un poteau ni une corde.

Ce fut un des plus sanglans épisodes de la terreur en province que cette révolte de Montbrison, conséquence de la guerre civile qui désola le Lyonnais. Le proconsul, ex-huissier qui répondait au beau nom de Javogue, procéda à la répression avec toute la rigueur propre à sa profession formaliste; saisies, arrêts, exécutions, se succédèrent avec une impitoyable promptitude. Montbrison y perdit pour un temps et son rang de capitale et son nom, qui, par une raillerie sinistre, fut changé en celui de *Montbrisé*, et pour un temps aussi Feurs hérita des titres et apanages de la sanglante condamnée. A l'une des extrémités de la ville s'élève la chapelle expiatoire que le roi Louis XVIII fit élever sous la restauration en mémoire de ces victimes forésiennes. L'édifice est lourd et sans caractère comme tous ceux du même genre qui ont été construits à cette époque, car c'est une circonstance digne de remarque que la révolution n'a pu laisser aucun monument qui la rappelât avec grandeur et beauté, et que les vaincus ont aussi mal honoré leurs victimes que les vainqueurs ont mal glorifié leurs triomphes. Aux quatre coins du monument on a placé, par une fantaisie dont je ne me suis pas bien expliqué la raison, quatre très hautes pierres milliaires que les pluies et les années ont rendues entièrement indéchiffrables. Peut-être est-ce tout simplement pour utiliser ces pierres d'une manière quelconque qu'on en a flanqué cet édifice; quoi qu'il en soit, je leur dois quelques minutes de bien tristes rêveries, et les inscriptions illisibles m'ont parlé avec plus d'éloquence que si elles n'eussent pas été effacées. Nous sommes de vieilles sentinelles du temps, semblent-elles dire, et nous avons charge de vous apprendre qu'il n'est pas en ce monde de souvenir qui puisse échapper à l'oubli. Voyez plutôt, nous n'avons pu retenir nous-mêmes ce qui avait été confié à notre dur granit! Ainsi en adviendra-t-il un jour des événemens de cette époque terrible dont les grandeurs vous inspirent encore tant d'orgueil et les douleurs tant de pitié. Un jour viendra, jour bien lointain, mais infaillible, où ces victoires et ces conquêtes n'éveilleront pas plus d'échos dans la mémoire des hommes qui vivront alors que n'en éveillent aujourd'hui les conquêtes du roi Sésostris, où les cœurs resteront aussi froidement fermés au récit de ces infortunes que les vôtres au récit des vieilles infortunes du passé. Un jour viendra enfin où tout cela, comme nous-mêmes, n'intéressera plus que les rares érudits de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de cette lointaine époque, où tout cela sera devenu de l'*histoire ancienne*, et sondez, si vous le pouvez, les abîmes de silence, de solitude et de ténèbres que recouvre ce mot *ancien!*

Feurs possède encore un autre souvenir de guerre et de mort, mais de guerre honorable cette fois et de mort faite pour inspirer l'amour et le respect de la vie. Sur la grande place de la ville,

en face de l'église se dresse la statue du colonel Combes, tué à l'entrée des Français dans Constantine en 1837. Voilà un emploi de la sculpture monumentale contre lequel nous n'aurons pas cette fois envie de récriminer. Au contraire des savans et des artistes, qui continuent à vivre lorsqu'ils ne sont plus par les œuvres qu'ils laissent derrière eux, les héros, à moins qu'ils ne soient souverains ou qu'ils n'aient tenu la scène du monde pendant une longue suite d'années, sont condamnés à périr tout entiers, acteurs sublimes qu'ils sont, car leur héroïsme c'est leur personne vivante même. A plus forte raison en est-il ainsi lorsque, comme le colonel Combes, ils n'ont qu'un instant pour se révéler et que cet instant est précisément celui qui les anéantit. De ceux-là, il ne restera rien, pas même le souvenir, car la mémoire humaine est de substance lente et dure, et le temps qui fut donné aux héros de ce genre fut trop court pour qu'ils pussent y faire impression. Il y a là pour ceux qui sont témoins du spectacle rapide de ces subits météores d'héroïsme, ou pour ceux qui sentent à l'égal du héros, quelque chose de particulièrement amer qui porte le regret jusqu'à la vivacité de la souffrance. Une âme admirable était parmi nous, et nous ne la connaissions pas ou nous la soupçonnions à peine, et voilà que la minute où elle nous apparaît est celle-là même où elle nous quitte; le temps de la saluer au départ, et c'en est fait pour toujours! La sculpture monumentale n'a pas de destination plus légitime que celle de fixer de pareilles minutes fugitives et de donner à de semblables carrières héroïques ce qui leur a manqué, la durée. Les concitoyens du colonel Combes ont eu raison de ne pas vouloir que le souvenir d'une telle mort fût perdu; il y en a eu qui ont été entourées de circonstances plus brillantes, il n'y en a pas eu de plus stoïques, ni qui témoignent d'une trempe d'âme plus énergique. Voici comment elle est présentée dans les très beaux récits de la guerre d'Afrique laissés par le duc d'Orléans et publiés par ses fils il y a quelques années. « Atteint de deux balles en pleine poitrine, le colonel Combes donne encore ses derniers ordres, puis il vient dans la batterie de la brèche, debout et l'épée haute, rendre compte au général Valée et au duc de Nemours de la situation du combat. — Ceux qui ne sont pas blessés mortellement, ajoute-t-il ensuite, pourront se réjouir d'un aussi beau succès; pour moi, je suis heureux d'avoir pu faire encore quelque chose pour le roi et pour la France. — C'est alors seulement qu'on s'aperçoit qu'il est blessé. Calme et froid, il regagne seul son bivouac, s'y couche et meurt. » Une inscription gravée sur le socle de la statue nous apprend que, par une noble et légitime reconnaissance, le roi Louis-Philippe voulut que ce cœur si digne de battre longtemps et qui ne s'était arrêté qu'en prononçant

son nom fût enseveli au-dessous du monument qui lui était destiné. Rarement héros a été mieux regretté et plus délicatement honoré.

Cette statue est de Foyatier, l'auteur du *Spartacus* des Tuileries, sculpteur à qui cette dernière œuvre a fait une réputation d'énergie, bien que sa nature le portât peut-être plus encore vers les sujets gracieux, ainsi que peuvent en témoigner plusieurs morceaux charmans que nous avons regardés avec plaisir au musée de Lyon. L'artiste a représenté le héros de Constantine dans tout le feu de l'action même où il reçut le coup mortel; la figure, pleine de vie et de véhémence, est lancée d'un mouvement plein d'énergie, des plis du manteau militaire l'épée jaillit soulevée par le bras d'un geste vif et ferme, la tête se retourne en arrière pour crier en avant, tandis que le corps, obéissant lui-même à cet ordre de la bouche, se précipite avec impétuosité dans la direction commandée. La furie du champ de bataille a été heureusement saisie et heureusement rendue; cependant, il faut bien le dire, ces qualités ont été payées du prix de réels défauts. Tout a été sacrifié à l'effet du mouvement, même la vérité, la nature, et ce que j'appellerai, faute d'un autre mot, la logique de l'anatomie. Il est absolument impossible que la tête qui se retourne n'entraîne pas une évolution analogue du reste du corps, et que les membres puissent marcher dans une direction si diamétralement opposée à celle du chef; on dirait une tête posée sur un pivot au-dessus du tronc, et pouvant tourner d'elle-même sans participation de son support. L'effet obtenu eût été peut-être d'une véhémence moins brusque, si la vérité anatomique eût été respectée; cependant je doute que l'artiste ait eu raison de n'en pas tenir compte, car il y a dans les attitudes commandées par cette logique en quelque sorte fatale du corps une harmonie de lignes dont toutes les violences faites à la nature ne compenseront jamais l'heureuse beauté. Peu importent ces défauts toutefois; cette œuvre possède un mérite plus haut qui les efface. Le sculpteur a intelligemment exprimé par cette figure l'originalité propre à notre armée d'Afrique à l'époque qu'on peut appeler l'époque héroïque, et le caractère particulier de cet assaut de Constantine, dont le roi Louis-Philippe put dire justement « que, si la victoire avait plus fait d'autres fois pour la puissance de la France, elle n'avait jamais élevé plus haut la gloire et l'honneur de ses armes. » Éloge mérité, car les Français de 1837 firent autant à Constantine qu'avaient fait leurs pères à Tarragone sous l'heureux Suchet. C'est à ce dernier siége en effet qu'on peut comparer sans crainte celui de Constantine pour l'énergie, l'opiniâtreté et la patience, s'il ne peut se comparer pour l'importance de la lutte et les proportions du théâtre à d'autres siéges mémorables. Ce qui distingua ce fait d'armes, c'est que

ce fut une victoire non de soldats, mais d'officiers et de militaires gradés. La statue de Foyatier exprime à merveille ce caractère : le personnage que voici devant nous est à la fois un officier et un soldat; les hommes auxquels il commande, il les remplace au besoin; le levier de son autorité, c'est l'exemple qu'il donne; son moyen d'ordonner de marcher, c'est de marcher lui-même, et c'est ce que nous le voyons en train de faire dans ce mouvement plein d'impétuosité.

C'est à Feurs, ainsi que s'en souviennent les lecteurs de l'*Astrée*, que la belle Léonide, nymphe de premier rang auprès de la semi-déesse Galatée, vint chercher son oncle, le grand druide Adamas, pour le consulter sur le cas du berger Céladon; mais la réalité ressemble rarement au roman, hélas! Du temps même de la jeunesse de d'Urfé, pendant les guerres de religion et les batailles de la ligue, Feurs avait vu le Lignon et la Loire rouler d'autres corps que ceux d'amoureux évanouis, et nous venons de reconnaître que le cours de l'histoire s'est chargé d'y déposer depuis cette époque des souvenirs qui, même heureux, n'ont rien de commun avec la bucolique, et n'indiquent pas précisément que le règne de la déesse célébrée par d'Urfé, Astrée, mère de la paix, soit près de commencer parmi les hommes.

II. — SAINT-ÉTIENNE.

Le voyageur curieux d'*effets* pittoresques devra s'arranger pour ne débarquer à Saint-Étienne que de nuit, s'il veut se ménager le plaisir d'un spectacle qui lui paraîtra nouveau, même après en avoir vu les analogues dans les régions du nord. De tous côtés, les usines à gaz, les fours ouverts, les fourneaux incandescens, éclairent sa marche de leurs reflets puissans, mornes, sans rayonnement. Devant soi, on n'y voit goutte, et là-bas, à vingt pas, tous les objets se détachent sur ce fond rouge enveloppé d'ombre avec la force et le relief des tableaux présentés par la chambre noire. Comme ces feux se succèdent en nombre infini sur un très long parcours et que les établissemens où ils brûlent sont nécessairement tous grands ouverts, on dirait une ville formée d'habitations où l'atmosphère se composerait de flamme en place d'air; c'est tout à fait la capitale du royaume des salamandres, et l'on a envie de croire que les êtres que l'on voit s'agiter dans le lointain sont les laborieux citoyens de cette nation décrite par les démonologues. Ce spectacle est d'un effet violent à outrance, morose à force d'intensité, d'une ardeur presque sinistre; cependant il est loin d'être monotone : si le ton général reste invariablement sévère, les aspects varient beaucoup selon la qualité des nuits, le degré de transparence de l'air, la nature des ombres,

et avec ces aspects varient aussi les visions qu'ils évoquent. Ainsi comme ces foyers, bien que singulièrement rapprochés les uns des autres, ne se confondent pas et restent chacun avec une *individualité* bien distincte, j'ai cru voir réalisée un certain soir la vision de l'enfer de sainte Thérèse, la plus effrayante certainement que jamais âme humaine ait eue, un enfer composé d'une longue suite de cachots cellulaires séparés par des cloisons épaisses, et dans chacune de ces cellules un damné brûlant en silence sans compagnon d'infortune avec lequel il puisse échanger les confidences de sa douleur. Un autre soir que la nuit était belle et que la lune, rendant les ombres moins épaisses, enlevait à ce spectacle une partie de sa violence sans lui rien enlever de sa sévérité, ma mémoire, sollicitée par le tableau qui flamboyait sous mes yeux, conduisit à mes lèvres ces vers de l'ode célèbre où Horace a peint les enchantemens du printemps romain :

. . . . . Dum graves Cyclopum
Vulcanus ardens urit officinas.

A la vérité, il manquait ici les nymphes jointes aux grâces dont le poète nous montre les danses sous la présidence de la lune, car il serait bien inutile de les demander à la campagne qui entoure immédiatement Saint-Étienne; mais, si j'avais pu à ce même moment me transporter à deux lieues de là, à Rochetaillée par exemple, j'aurais eu chance de compléter ce tableau d'Horace, dont je n'avais sous les yeux que le coin grave et fort. Quant à ce coin, il était rendu avec une telle réalité, une telle précision et une telle vigueur de coloris, que tout contraste n'aurait pu qu'en diminuer le caractère.

Saint-Étienne n'a pas précisément la réputation d'une ville aimable; cependant un soir que je suis perché sur l'impériale d'un omnibus, j'entends un de mes voisins, contre-maître de la grande usine de Terre-Noire, qui raconte que, lorsqu'il en est absent pendant quelques jours, il éprouve ce malaise et cette tristesse qui sont les signes de la nostalgie. « Quand je n'ai pas vu depuis quelques jours le feu des fourneaux, quand je ne sens plus l'odeur de la fumée, je me dis : Ça va mal, ça va mal, et je me hâte de revenir. » L'Islande est le plus beau pays que le soleil éclaire, disent aussi, au rapport des voyageurs, les modernes habitans de l'île des volcans et des *geysers*. Eh bien! cette affection n'a pour nous rien de grotesque, et nous comprenons qu'on aime Saint-Étienne. A défaut de charmes et d'attraits, cette ville a du caractère, et ce caractère est singulièrement robuste et sérieux. L'aspect en est mâle et populaire, même dans les quartiers nouveaux et qu'on pourrait appeler élégans.

De grandes voies bien éclairées et cependant tristes, bruyamment animées et cependant mornes, des faubourgs spacieux, mais d'où toute joie est exilée, de hautes maisons bien bâties de physionomie grise, des églises sans architecture, des monumens sans goût et sans beauté, voilà Saint-Étienne. Répandez sur le tout un léger badigeon de fumée et semez le sol des grandes voies d'entrée d'un épais tapis de poussière de charbon, et vous aurez le tableau au complet. Si fort est ce caractère de virile vulgarité, qu'il a résisté et qu'il résiste à toutes les tentatives modernes d'embellissement. On a essayé de donner des monumens à Saint-Étienne, on lui a bâti un palais des arts pour loger ses collections; à la cime d'une élévation artificiellement creusée en forme de grotte, on lui a construit une école de dessin qui affecte des airs de palais et à laquelle on monte par deux rampes quasi royales, mais ces édifices, lourds et prétentieux, hors de proportion d'ailleurs avec leur destination, vont à Saint-Étienne comme un habit de fête à un laborieux artisan; la ville en est non embellie, mais *endimanchée* en quelque sorte. Telle la ville, telle la population. Le peuple de Saint-Étienne a la réputation d'être méchant; ce qui est certain, c'est que c'est un des plus moroses que j'aie vus. Je ne l'ai pas surpris à rire, et rarement je l'ai entendu chanter ou vociférer; cependant j'ai séjourné à Saint-Étienne une semaine entière. Cette disposition semble propre, il est vrai, non à Saint-Étienne particulièrement, mais à toute cette région du Lyonnais qu'il avoisine, car le peuple de Lyon, qui passe à trop bon droit, hélas! pour violent, est un des moins bruyans qui existent, et une des choses qui étonnent le plus le voyageur, c'est de trouver si peu tapageuse une cité si grande et où fermentent les volcans dont nous avons vu les explosions. Ajoutons qu'il n'y a rien dans le type physique du peuple de Saint-Étienne pour rehausser cette physionomie morose. Ce type est ingrat, et lorsque la fatigue ajoute ses stigmates à cette absence de beauté, l'aspect en est douloureux sans être attendrissant, car ce n'est que pour les chrétiens à outrance et pour les âmes forcenées de charité que la souffrance non relevée de grâce peut être intéressante. Certes voilà un tableau dur de formes, sec de coloris, sombre de ton; oui, mais l'âme du travail est ici partout présente et a marqué cette ville d'une empreinte ineffaçable, et ce cachet lui crée une originalité qui ne se laisse pas oublier. Bien des villes autrement coquettes, autrement avenantes, autrement gracieuses, ne mordront jamais sur le souvenir avec autant d'énergie, et lorsque la mémoire cherchera leurs images, elle s'étonnera de les trouver si effacées et de voir celle de Saint-Étienne conserver encore toute sa vigueur.

Parmi toutes les villes de France que je connais, il n'y en a

qu'une qui ressemble à Saint-Étienne, c'est La Rochelle; cette ressemblance est aussi étroite qu'elle peut l'être entre une ville du littoral et une ville de l'intérieur des terres. Comme Saint-Étienne, La Rochelle est remarquable par son absence complète de beauté, qui frappe d'autant plus que toutes les villes voisines de l'Angoumois et de la Saintonge sont remarquablement jolies. Pas plus que celle de Saint-Étienne, les enjolivemens modernes n'ont réussi à égayer la physionomie grave et soucieuse de La Rochelle. A la vérité, Saint-Étienne emporte la palme pour la laideur des monumens, car la nature de son emplacement lui refuse l'analogue de cette admirable entrée du port de La Rochelle, qui forme l'un des plus magnifiques sujets de paysages marins à la façon de Claude Lorrain et de Joseph Vernet qu'un grand peintre puisse rêver, et la fortune de son histoire lui a refusé l'analogue de ce noble hôtel de ville qui fait passer comme un courant de l'air vivifiant de la renaissance à travers l'atmosphère quelque peu lourde de la cité marchande; en revanche, les églises de l'une et de l'autre ville n'ont rien à s'envier pour la mauvaise grâce et l'absence d'intérêt. Eh bien ! en dépit de tout, l'image de La Rochelle, comme celle de Saint-Étienne, s'enfonce profondément dans le souvenir, et, pour les mêmes raisons, elle a de la force et du caractère.

Le travail, voilà quel fut de tout temps le génie de Saint-Étienne; il serait vain d'en chercher un autre. Ce n'est pas que Saint-Étienne n'ait pas d'histoire, mais cette histoire est pour ainsi dire de contre-coup et de choc en retour; aucun des mouvemens de notre existence nationale n'est originairement parti de ces régions. Aussi la trace du passé y est-elle bien peu marquée, et a-t-on bientôt fait de glaner les quelques souvenirs qui y conservent encore existence de mânes. Entrons par exemple dans les églises, qui sont partout aujourd'hui en France des manières d'archives vivantes, les seules d'ailleurs que nous voulions consulter dans ces excursions, parce qu'elles sont les seules qui se lient à quelque chose ayant encore forme et couleur, ou palpitant encore d'un reste de grandeur et de passion. Dans la plus spacieuse, dédiée, je crois, à Notre-Dame, j'aperçois un pauvre *bébé* du peuple qui trotte de toute la vitesse de ses petits pieds nus pour aller baiser des reliques exposées à la vénération des fidèles; ce sont celles de saint Ennemond, un vieux saint de l'époque mérovingienne, resté célèbre dans cette région, où plusieurs localités lui doivent leur origine et qui combattit le véritable bon combat de son temps, car il fut compagnon zélé du grand saint Léger dans sa lutte contre Ébroïn. Dans les églises dédiées à saint Louis et à saint Étienne, je rencontre le souvenir de religieux morts au XVIIe siècle en soignant les pestiférés, ce

qui me rappelle que cette ville fut en effet visitée pendant plus d'un siècle par les épidémies avec une insistance particulièrement cruelle. C'est tout, et ce tout est peu, comme vous voyez; maintenant, si j'abandonne les témoignages des monumens pour repasser en ma mémoire les faits dont cette ville a été le théâtre, je n'en vois guère qu'un seul qui me présente quelque intérêt : c'est que Saint-Étienne est une des cités qui ont payé les frais de l'apprentissage militaire de Henri IV. Il était encore presque enfant, seize ans à peine, et servait dans l'armée de Coligny, qui croyait ne mener alors à sa suite que l'espoir du parti protestant, et ne se doutait pas qu'il veillait sur une bien plus grande fortune, celle de la France même. Quant à notre histoire morale et intellectuelle, je ne vois pas que Saint-Étienne y ait pris une part beaucoup plus grande qu'à notre histoire politique. Ceux de ses enfans qui se sont fait un nom dans les lettres et les arts sont peu nombreux et appartiennent tous à notre époque, Fauriel, Jules Janin, Antonin Moine. Encore est-il vrai de dire que, si les uns et les autres sont Stéphanois, ils le sont par le seul hasard de la naissance, et non par la nature du talent, car il est à peu près impossible de surprendre chez aucun l'influence du pays natal. On ne voit pas quels germes Saint-Étienne a jamais pu déposer dans une intelligence de la nature de celle de Fauriel, qu'on imaginerait Provençal ou Catalan encore mieux que Forésien, au moins à ne consulter que ses préférences littéraires. Pour les deux autres que nous avons cités, Jules Janin et Antonin Moine, un des caractères les plus marqués de leurs talens, c'est précisément l'absence complète de tout élément local. Rien chez eux ne sent particulièrement le terroir; l'un et l'autre se sont développés en jetant leurs racines à la façon de nénufars dans l'élément littéraire ambiant de leur époque, c'est-à-dire le courant romantique. Si Saint-Étienne est par hasard pour quelque chose dans la verve fantasque de Janin et dans la grâce tourmentée d'Antonin Moine, cet atome est si subtil que nous renonçons à le distinguer.

En dépit de ces aptitudes très exclusivement industrielles, Saint-Étienne offre beaucoup plus de ressources aux curieux d'art qu'on ne pourrait le supposer. Ses églises sont fort laides comme architecture, cela est vrai, et la principale se présente même dans un tel état de délabrement qu'elle en est à la fois aussi indigne du culte que d'une grande cité. Elles n'en contiennent pas moins plus d'une œuvre agréable et intéressante. Dans l'une, celle qui précisément est si délabrée, je distingue une statue de la Vierge de M. Montagny, sculpteur stéphanois, d'une charmante exécution et d'une expression de pureté naturelle, de chasteté naïve et souriante, tout

à fait conforme au type que peut se former une imagination pieuse et un peu populaire, qui ne cherche pas à mettre trop de philosophie dans sa croyance. Dans une autre, c'est une Vierge de M. Fabisch, le délicat artiste qui a tant fait pour la décoration de Lyon, où nous le rencontrerons si souvent, œuvre minutieusement étudiée, pleine de distinction comme toutes celles de ce sculpteur, et qui semble comme un reflet de quelqu'une des belles figures de Vierges de la renaissance italienne. Plusieurs des autels de ces églises sont très richement sculptés et ornés de bas-reliefs à la manière lyonnaise, car pour cette décoration intérieure des édifices sacrés Saint-Étienne a suivi l'inspiration et le goût du Lyonnais, dont il est d'ailleurs si proche. Un de ces autels, dédié à saint Charles Borromée, présente en bas-reliefs quelques-uns des épisodes de la vie du saint, entre autres la communion des pestiférés de Milan, composition dont nous admirerions la pathétique ordonnance, si nous ne nous apercevions qu'elle n'est qu'une traduction par la sculpture d'un superbe tableau de Gaspard de Crayer que possède le musée de Nancy. Toutes les œuvres de ces églises sont exclusivement modernes; quant aux œuvres anciennes, Saint-Étienne n'en possède pas à proprement parler; mais, à défaut d'œuvres, elle a su réunir dans son musée une très riche collection de précieux débris du passé qui mérite plus d'une visite.

Ce musée est double en quelque sorte, ou du moins se compose de deux sections bien tranchées. L'une, particulièrement intéressante dans cette cité traditionnelle des armuriers, est une belle collection d'armes de toutes époques et de tous pays, dont le noyau principal, cadeau du maréchal Oudinot, est formé de pièces rassemblées par la curiosité militaire de cet illustre homme de guerre. Comme la plupart de ces pièces sont des armes de luxe et de grands seigneurs, et par conséquent travaillées avec un soin excessif, on peut y prendre une notion très complète des arts particuliers de l'armurerie aux trois derniers siècles : ciselures des poignées, sculptures des crosses, incrustations d'ivoire, damasquinage des lames; mais ce qui est plus curieux encore, c'est de voir à quel point les génies des différens peuples sont restés fidèles à eux-mêmes dans ces arts de détail. Entre une arme allemande, une arme italienne et une arme française, il n'y a d'autre ressemblance que leur destination commune, qui, pour toutes les trois, est de donner la mort avec le plus de certitude possible. Les armes allemandes, de forme généralement forte et lourde, sont ornées d'incrustations et de figurines raides et naïvement gauches, d'un goût gothique, où l'on reconnaît les compatriotes d'Albert Dürer. Les armes italiennes, simples de forme ou compliquées par un seul détail sur lequel la

pensée du fabricant s'est portée isolément, sont ornées de riches arabesques et quelquefois de simples figurines dans le style des décorations de la renaissance. Les armes françaises, conformes au goût français traditionnel, sont légères de forme et embellies d'incrustations et de ciselures qui cherchent surtout la grâce et l'élégance, et qui sont comme réglées par une fantaisie sobre. La seconde section de ce musée est une collection rétrospective d'objets de toute provenance des industries d'art d'autrefois, meubles et coffres, faïences et porcelaines, ivoires et tapisseries. La collection céramique, qui est fort belle, se partage à peu près également entre les faïences provençales, fort gaies avec leurs paysages en miniature se détachant sur un fond d'une blancheur éclatante, tout à fait comme les villages et les aspects de ces beaux pays se détachent sur le fond lumineux du ciel méridional, et les faïences de vieux Rouen, celle de toutes les anciennes fabriques qui a le mieux compris à mon gré le genre de décoration à la fois riche et sensé que comportent des vases qui, pour si soignés qu'on les veuille, sont destinés cependant à un service commun et journalier.

Parmi cette foule d'objets divers, il en est deux que nous voulons distinguer de préférence, non parce qu'ils sont parmi les plus beaux, mais parce que quelques atomes de notre âme nationale y sont restés attachés en quelque sorte et qu'ils ont provoqué en nous un retour de quelques instans sur la vie morale de nos pères et les destinées que leur firent les croyances qu'ils adoptèrent avec tant d'enthousiasme. L'un est un meuble du dernier siècle dont les deux battans sont ornés de deux petits tableaux de genre qui ressemblent à des Meissonier sculptés sur bois. Sur l'un des battans, un jeune seigneur en jabot de dentelle et en perruque correctement frisée est assis, écrivant sur un pupitre chargé de papiers et surmonté de quelques rayons de bibliothèque. C'est un des élégans laboratoires où les nobles esprits de l'époque s'occupent à rechercher les moyens de créer la lumière afin de la répandre sur le monde avec une générosité que n'avaient pas connue les âges passés. Sur l'autre battant, nous revoyons le même laborieux sanctuaire, mais occupé par un hôte tout différent, un jeune homme en costume populaire, peut-être un serviteur, peut-être même un frère de lait familier dans la maison, car il a l'air d'être là comme chez lui. Les lumières se propagent, vous le voyez : du jeune seigneur du premier battant, elles sont descendues au jeune plébéien du second; lui aussi connaît maintenant le prix de la science, lui aussi veut savoir ce que contiennent les livres de son maître. L'incroyable enthousiasme moral et la généreuse illusion de l'époque Louis XVI ressuscitent dans l'âme en contemplant ce meuble, devant lequel on

se sent pour quelques minutes le contemporain de Turgot, de Franklin et du Voltaire des derniers jours. Temps de sainte lubie qu'on ne peut s'empêcher de respecter tout en en souriant et surtout d'envier, car il eut ce double bonheur d'avoir oublié ce qu'est la nature humaine et de n'avoir pas eu encore la douleur de le réapprendre! Temps de chimère fatale, mais si noble que, même lorsqu'on en est désabusé, on ne veut pas perdre tout espoir en elle! Le peuple répondit avec ardeur à cette invitation de ses sages, et nous le voyons en effet fort curieux de s'instruire à cette fin du siècle, ainsi qu'en témoigne certaine anecdote racontée par Besenval, qu'aucun historien semble n'avoir aperçue et qui en dit cependant fort long sur l'état des esprits au début de la révolution. C'était dans les jours qui précédèrent la prise de la Bastille, et, comme on sentait venir l'orage, Besenval ne cessait d'aller et de venir entre le maréchal de Broglie et Louis XVI. Un soir, il entre chez le roi et lui remet un message que ce dernier reçoit et décachette debout; or à ce moment le valet de pied qui l'avait introduit et qui n'était pas sorti de l'appartement avance la tête par-dessus l'épaule du roi pour tâcher de lire la teneur du message. Le roi vit le geste, dit Besenval, et s'arma des pincettes; puis ses yeux se remplirent de larmes.

Le second objet présente la nature humaine sous un jour diamétralement opposé; c'est une grande tapisserie qui appartient au XVIIIe siècle, mais qui ne s'est inspirée que des côtés cyniques et de la fantaisie philosophico-libertine de cette époque. Cette tapisserie représente une forêt des régions tropicales peuplée de singes, qui s'y abandonnent à tout l'enjouement de leur pétulante nature. Quelques-uns grimpent aux arbres et s'y suspendent dans toute sorte de postures effrontées, d'autres s'agacent de caresses amoureuses, d'autres encore se tiennent assis, prenant le frais au seuil de leur antre, et jacassent ensemble comme de bons voisins par un soir d'été. Au milieu de tous ces jeux se détache un épisode assez obscur, mais fort spirituel, quelle qu'en soit la signification. Un homme d'âge mûr et de physionomie douce et respectable, une sorte de philosophe, ou, comme on disait alors, d'ami de la nature et des hommes, le dos chargé d'une grande cage remplie de singes, monte péniblement une côte en s'aidant d'un long bâton. Il est assez difficile de dire si ce sont les singes qui sont les captifs de l'homme, ou si c'est l'homme qui est le captif des singes. Je penche plus volontiers pour cette dernière opinion; ce sont évidemment les singes qui se font voiturer pour leur plaisir à travers la campagne par le moyen de ce philosophe, attelage d'un pied moins sûr que celui d'une bonne mule, mais de caractère beaucoup plus docile. Cette cage est leur carrosse, on le voit bien à leurs mines joyeuses; des

captifs auraient l'air plus abattu ou plus courroucé. Il me semble qu'on lit assez facilement dans cette allégorie une leçon épigrammatique à l'usage des philosophes et des philanthropes, qui si souvent croient transporter des hommes et ne transportent que des singes. Probablement encore y a-t-il ici un souvenir transformé de la terrible peinture que l'amer Swift, au début de ce même XVIIIe siècle, traça du peuple des Yahos, peinture qui, lorsqu'elle parut, fit frissonner les uns d'épouvante et souleva les colères des autres, mais que Sarah, duchesse de Marlborough, n'en déclara pas moins le portrait le plus vrai qu'on eût tracé de la nature humaine, et elle s'y connaissait, car elle avait vu les Yahos sous toutes les formes et sous tous les costumes, en velours et en dentelles à la cour de la reine Anne, et sous les vêtemens des mariniers de la Tamise, lorsqu'elle était descendue par jeu dans les rues de Londres déguisée en marchande d'oranges.

Des grands établissemens industriels de Saint-Étienne, je n'ai visité que les deux plus considérables, la manufacture d'armes et l'usine de Terre-Noire. M. le commandant Marduel, à qui j'étais recommandé, a bien voulu me servir de guide à travers ces grands ateliers, dont il a la direction, et dont le spectacle est curieux à d'autres points de vue encore que celui de la fabrication des armes. Ce spectacle est celui d'un peuple de machines servi par un peuple d'ouvriers. Ce n'est pas sans raison que je m'exprime ainsi, car là les machines sont les ouvriers véritables et les hommes ne sont que leurs auxiliaires. Chacune de ces machines a sa spécialité dont elle s'acquitte à merveille. Celle-ci coupe le fer du canon à la longueur voulue, celle-là lui donne la première façon, cette autre achève la forme, cette quatrième le rabote, cette cinquième le lime et le polit, cette sixième le perfore, cette septième le creuse, cette huitième y marque les rayures, cette neuvième les complète, et il faut voir avec quelle intelligence elles accomplissent leur tâche, avec quelle précision ce lourd mouton tombe sur le fer en détonant comme un bruit d'artillerie, avec quelle adresse cette machine bien dentée tire du canon de longs et délicats rubans d'acier, avec quelle impassibilité cette autre scie le dur métal! Même chose pour les pièces qui composent l'âme et le jeu du fusil, même chose pour le sabre-baïonnette qui lui est adjoint, même chose pour le bois de la crosse. En toute opération, la machine se charge du plus difficile et ne demande à l'homme que le *minimum* le plus réduit d'intelligence : c'est le triomphe le plus complet de la méthode de la division du travail. Aussi n'ai-je éprouvé aucune surprise en apprenant que parmi cette multitude d'ouvriers il n'y en a qu'un très petit nombre qui fussent capables de monter un fusil et qui soient véritablement armuriers; quant aux autres, c'est à peine s'ils peuvent

dire qu'ils savent travailler le fer, car pour la besogne qu'ils ont à faire il a suffi de l'apprentissage le plus sommaire. Un fait qui me causa beaucoup plus d'étonnement, c'est que, malgré la rapidité d'exécution obtenue par cette extrême division du travail, il s'écoule cependant plus de cinq mois entre le moment où un fusil est commencé et le moment où il est achevé; mais M. le commandant Marduel m'expliqua très clairement cette singularité en me montrant comment on est obligé de procéder par grandes masses, en sorte que, bien que l'opération de chaque machine soit pour chaque pièce de quelques minutes seulement, comme on est obligé de la répéter sur une très grande quantité de pièces à la fois, afin que le travail n'ait jamais de temps d'arrêt, il s'ensuit nécessairement une série de retards. Par exemple, il ne suffit pas qu'un canon ait reçu sa forme pour passer à l'opération suivante, il lui faut attendre que tous les canons de la masse dont il fait partie aient successivement reçu les leurs. Les nécessités de la distribution du travail retardent donc l'exécution en même temps que la division du travail l'accélère; mais c'est sur la masse des produits obtenus que les avantages de cette méthode sont sensibles.

Comme j'avais également pour Terre-Noire un guide aimable et complaisant, M. de Chavigné, sous-chef du laboratoire de chimie dans cette grande usine, j'ai pu suivre dans tous ses détails l'opération d'ailleurs fort simple de la production de l'acier, ou plutôt du fer aciéré, selon la méthode Bessemer. Beaucoup de nos lecteurs savent certainement en quoi consiste cette méthode mieux qu'ingénieuse, car elle relève d'un esprit véritablement scientifique. Étant donnée une fonte d'une nature déterminée, il s'agit de la transformer en acier en la débarrassant des élémens qui empêchent la conversion, ce qui se fait en introduisant dans le récipient où est versé le métal un courant d'air amené par une soufflerie qui produit l'inflagration et la combustion des élémens hostiles ou rebelles, puis en ajoutant, selon les cas et selon la nature de la fonte, une certaine quantité de matières aciéreuses. C'est un spectacle pyrotechnique de la plus grande splendeur. D'abord la fonte descend des hauts-fourneaux, fleuve de feu liquide, d'où les gaz s'échappent sous forme de flammes rouges et bleues, tout à fait comparable au Phlégéton de l'enfer classique, — qui dut probablement son origine à quelque phénomène de ce genre, — ou mieux encore à quelque courant de notre planète alors qu'elle n'était qu'un immense océan de métal en fusion. La fonte une fois descendue, on la transporte dans le récipient bien nommé *le convertisseur*; on chauffe, on souffle, et alors se produit un ravissant feu d'artifice : des milliers d'étincelles métalliques se dégagent du récipient, chacune de ces étincelles se divisant en parties toujours égales qui se disposent dans un ordre

toujours identique, et prennent la forme invariable d'une étoile, au moins telle que l'éloignement et l'erreur de nos sens nous la figurent, ou plus exactement encore la forme d'une croix de la Légion d'honneur; c'est dans de vastes proportions le même spectacle que celui de ces légères fusées, dites fusées japonaises, aux étincelles courtes, sèches et étoilées, dont les salons de Paris s'amusaient il y a quelques années. A ce fourmillement d'étincelles viennent bientôt s'ajouter les jets d'une flamme bizarre, d'un violet à la fois vif et pâle, tirant sur la nuance des pierres d'améthyste de choix; mais plus bizarre que sa couleur est sa forme : elle s'élance du métal, nette, rigide, tranchante et perçante comme la pointe d'une épée bien aiguisée ou le fer d'une lance, tout à fait semblable dans sa subtilité à cet acier d'où elle se dégage. Enfin les derniers élémens étrangers sont éliminés, le métal est affiné au degré voulu, on vide le convertisseur, et l'acier descend en nappes d'une blancheur éblouissante comme le rayonnement d'un soleil sans impuretés ni alliages; pour la première fois, en le regardant couler, je comprends dans toute sa vérité cette comparaison de l'*Apocalypse*, dans la description du fils de l'homme à la bouche armée des deux épées : « et ses pieds étaient pareils à l'airain fin qui sort de la fournaise. »

J'ai été curieux de savoir quels étaient les salaires des ouvriers employés à cette opération; on m'a répondu qu'ils pouvaient varier entre 12 et 14 francs par jour. Le métier est dur, fatigant, et il n'est pas sans dangers, les explosions sont possibles, la plus légère éclaboussure de ce métal embrasé est irrémédiable; ces jolies étincelles dont nous admirions tout à l'heure la forme et le jeu peuvent aveugler; néanmoins on peut dire que voilà un beau salaire en échange d'un honnête travail. Remarquez en effet que des diverses conditions qui contribuent à élever plus ou moins les salaires des diverses professions, — la participation de l'intelligence au travail, la longue durée de l'apprentissage, le capital plus ou moins considérable exigé pour l'éducation, le jeu des chances favorables ou défavorables qui font ou ne font pas réussir dans la profession adoptée, enfin les risques du métier, — il ne s'en rencontre ici qu'une seule, la dernière, encore ces risques ne sont-ils pas de telle nature qu'on ne puisse les éviter avec un peu d'attention et de prudence. Ce salaire s'élève donc, et de beaucoup, non-seulement au-dessus de la moyenne des salaires des métiers qui doivent réunir les conditions diverses, difficiles et coûteuses énumérées ci-dessus, mais de la moyenne des salaires des professions dites libérales. Rien n'indique mieux l'esprit et le courant de l'époque que ce renversement radical et désormais définitivement accompli entre les salaires des diverses professions; ce sont celles qui exigent le moins de con-

ditions qui l'emportent. L'équilibre aujourd'hui rompu se rétablira-t-il jamais? J'en doute fort; mais ce qui est certain, c'est qu'il faut qu'il se rétablisse, sous peine de déchéance rapide, car au fond le maintien de cet équilibre, — on s'en apercevra un jour, on s'en aperçoit peut-être déjà,—n'est pas autre chose que le maintien même de la civilisation. Non-seulement c'en serait fait de la civilisation, si cet équilibre devait être rompu pour toujours, mais c'en serait fait d'une chose plus restreinte et moins importante, c'est-à-dire de la démocratie elle-même, qui serait la première emportée par un pareil état social.

Il est évident en effet que, le jour où l'on reconnaîtrait que les professions les plus difficiles subissent un désavantage trop marqué, ces professions se verraient de plus en plus abandonnées, que la masse du peuple cesserait de fournir des candidats aux professions intellectuelles et s'interdirait de courir les chances redoutables de ces carrières libérales, dont le jeu ne vaudrait pas la chandelle, et que les paysans eux-mêmes refuseraient de faire des prêtres, ce qui est encore aujourd'hui le but suprême de leur ambition. Le peuple resterait donc avec ses beaux salaires, et les fonctions sociales de toute nature, les emplois de l'intelligence, aussi petits qu'ils fussent, retourneraient nécessairement, fatalement, aux seuls riches et aux très rares individus qui présenteraient, soit par le fait de la naissance, soit par le fait de la faveur capricieuse de la fortune, une très forte assiette sociale. On aimait naguère à parler de questions sociales, sans bien se demander où elles étaient; cette fièvre s'est aujourd'hui quelque peu calmée, et l'orateur le plus intelligent de la démocratie, fatigué sans doute de récriminations dangereuses que démentaient les faits, a pu même déclarer un certain jour qu'il n'y avait pas de questions sociales; il y en a cependant, seulement elles ne sont pas toujours là où on les cherchait. Peu importe au reste, tout travail est digne de salaire, et tout individu est en droit de tirer de son travail le plus d'avantages possible; mais alors il faut supposer que par compensation la paix sociale est d'autant mieux assurée que le mécontentement et l'indignation ont moins de raisons d'être légitimes, que le bien-être et l'aisance sont plus également répartis, et que la richesse générale s'est accrue dans de plus grandes proportions. Sans doute les haines entre les classes sont inconnues, les diverses conditions, satisfaites de leur sort, ignorent l'antagonisme et l'envie, les hommes sont plus disposés à la justice, les individus comprennent et observent mieux le respect qu'ils se doivent mutuellement. Il en doit être certainement comme nous venons de le dire, car, s'il n'en est pas ainsi, où est le profit social de cette plus grande équité dans la rétribution du tra-

vail, et où est pour l'individu le profit moral, le progrès d'âme? Toutes les fois que je rencontre un fait analogue à celui que je viens de signaler dans mes courses à travers cette France si absolument démocratique, et où la paix devrait avoir si peu de raisons sérieuses d'être troublée entre ses enfans, j'achète pour le prix modeste de 50 centimes une édition populaire des *Lettres persanes* de Montesquieu, et je relis pour la centième fois l'histoire de ces Troglodytes qui n'avaient pour richesses que leur amour de la justice, leur haine du mal, et le mutuel respect qu'ils se portaient les uns aux autres.

Les guides m'ont manqué malheureusement pour les houillères de Ricamarie et de Firminy; aussi n'ai-je pu, à mon grand regret, pénétrer dans les mines. J'ai dû me contenter de regarder monter et descendre la longue chaîne des bannes qui portent le charbon, et d'assister aux opérations du triage des diverses qualités de houille et du tamisage des charbons réduits en fragmens ou en poussière, spectacle monotone, salissant et peu intéressant. En allant et en revenant, je vois un peuple de femmes et d'enfans munis de paniers, essaimés sur ces tertres énormes que forment si rapidement autour des mines et des usines les débris des forges et les scories de toute nature du travail; ils y font le glanage des fragmens de houille et de coke qui restent mêlés à ces amas, comme en d'autres régions les pauvres gens font le glanage du bois mort et la récolte des bruyères. Ainsi il ne se perd pour ainsi dire pas un atome de la précieuse substance; mais que peuvent bien devenir ces amas de matière stérilisée sur lesquels ils recueillent leur chauffage? Ils ne laissent pas que d'être embarrassans, car à certains endroits ils forment de véritables montagnes, et chaque jour, dans toutes les régions industrielles de l'Europe, il en naît de nouvelles. Il est difficile de croire que la vie reparaisse jamais dans ces débris d'où tous les élémens créateurs ont été soutirés, ou bien la transformation serait si lente que le monde aurait le temps de cesser d'être avant qu'elle ne fût accomplie. Nous assassinons notre planète lentement, mais sûrement; chaque jour nous lui retirons une partie de sa matière vivante, et nous lui rendons en échange une matière plus que morte, c'est-à-dire stérilisée. Jusqu'à nos jours, ce meurtre de notre planète a été si lent que c'est à peine si les coups ont marqué à sa surface et fait plaie à ses flancs; mais, comme il a pris de notre siècle une activité fébrile qui désormais non-seulement ne connaîtra pas de temps d'arrêt, mais ira s'augmentant d'année en année, il est impossible que quelque redoutable catastrophe ne réponde pas un jour à tant de laborieuse violence. Peut-être abrégeons-nous à notre insu la durée de notre race? Peut-être, dans

notre ardeur d'augmenter les ressources de la vie, réalisons-nous ce vers du poète latin :

Et propter vitam vivendi perdere causas.

Et la nature de cette région? Dans la préface de son *Arcadie*, curieux chapitre d'autobiographie personnelle mêlé de critique, Bernardin de Saint-Pierre rapporte le fragment suivant d'une conversation qu'il eut un jour avec Jean-Jacques Rousseau. « A propos des bergers du Lignon, dit Rousseau, j'ai fait une fois le voyage du Forez tout exprès pour voir les pays de Céladon et d'Astrée dont d'Urfé nous a fait de si charmans tableaux. Au lieu de bergers amoureux, je ne vis sur les bords du Lignon que des maréchaux, des forgerons et des taillandiers. Ce n'est qu'un pays de forges. Ce fut ce voyage du Forez qui m'ôta mon illusion. Jusqu'à ce temps, il ne se passait pas d'années que je ne relusse l'*Astrée* d'un bout à l'autre; j'étais familiarisé avec tous ses personnages. Ainsi la science nous ôte nos plaisirs. » Que voilà bien l'âme de Jean-Jacques, aussi prompte à s'enthousiasmer que prompte à se rebuter! Que voilà bien ses amours de tête et ses injustes mépris! Probablement il n'a pas bien cherché, ou s'est désenchanté dès le premier aspect et le premier jour, car outre que dans le pays proprement dit d'Astrée et de Céladon, c'est-à-dire Montbrison et ses environs, les forges devaient être assez peu abondantes à son époque, ne l'étant pas encore beaucoup de la nôtre, il aurait pu trouver dans la région industrielle même plus d'un paysage harmonieusement sauvage qui lui aurait rappelé sans désavantage sa Suisse et sa Savoie. Tel est par exemple aux environs de Saint-Étienne le paysage que l'on traverse pour aller au barrage du Furens, ingénieux ouvrage qui a permis d'emmagasiner ou, pour mieux dire, de capitaliser les eaux capricieuses de ce torrent qui allaient trop souvent s'éparpillant sans profit, car nous sommes ici au point le plus élevé du bassin de la Loire, et la ville était souvent à sec. La route court tout le long des flancs d'une montagne qu'elle coupe à peu près aux deux tiers de sa hauteur. La partie de la montagne qui domine le voyageur est l'aridité même, rien que rochers et maigre terre où poussent à grand'peine quelques touffes de triste bruyère; mais au-dessous de la route la fertilité, qui se montre d'abord timidement, va en augmentant toujours davantage à mesure que l'on approche du ravin, et sur le versant opposé de ravissantes prairies en pente, où paissent des troupeaux rapetissés par la distance, font contraste à cette stérilité. En contemplant du haut de l'altière, mais morne éminence où l'on est placé, ce tableau charmant, on se prend à envier le sort de ces heureux troupeaux qui paissent dans ces profondeurs, et l'on se dit que dans la nature,

comme dans le monde, le bonheur est dans la vallée et les lieux bas couverts d'ombres. Quel thème mieux approprié au génie de Jean-Jacques que celui que nous indiquons, et que n'aurait pas manqué de lui fournir ce paysage, s'il l'avait vu? Tout à coup, au moment où l'on va toucher la crête de la montagne, le spectacle d'un poste de guerre des anciens jours surgit devant vos yeux avec le relief puissant de sa porte encore intacte et de sa forteresse ruinée, bâtie sur un rocher qui sert de diadème à cette élévation. C'est le village bien nommé de Rochetaillée, village tout féodal et qui n'a pas à craindre de perdre son caractère, car il ne fait qu'un avec son rocher, qui lui impose sa forme et ses limites, et ne lui permet ni de monter plus haut, ni de descendre plus bas. Au sommet du rocher, le château; sur une éminence inférieure et formant plateau, l'église; autour de ses flancs, des sentiers de courte étendue, mais montueux à l'excès, ce sont les rues du village. *Ostium non hostibus*, ce n'est pas là une porte qui s'ouvre aux ennemis, lit-on encore à l'entrée de ce village fait à souhait pour la guerre; rarement devise dut être mieux justifiée. Au-dessous de Rochetaillée, on descend à la gorge qui mène à la cascade du Furens, et l'on suit avec délices un paysage d'une sauvagerie complète, où l'on s'attarde sans se lasser. Tant qu'il reste une heure de jour au ciel et un souffle de chaleur dans l'air, on veut contempler cette montagne fauve aux tournans brusques et bien dessinés, chargée de pins aux aiguilles d'un vert sombre, on veut jouir de cette solitude rafraîchissante dont ne parviennent à troubler le silence ni la cascade du Furens à la faible voix, ni le bruit des habitations placées sous vos pieds dans les profondeurs du ravin. Certes, s'il avait fait ce voyage, Jean-Jacques Rousseau n'aurait pas eu à se désenchanter de l'*Astrée*, car il aurait dû reconnaître que les bergers de d'Urfé ne purent jamais trouver de théâtre plus propre à leurs méditations amoureuses que ces gorges charmantes, que Polémas et Clidamant ne purent jamais posséder de forteresse mieux assise que Rochetaillée, et que le druide Adamas ne connut jamais de lieu de retraite plus favorable aux soliloques d'une âme pieuse que cette solitude de la cascade du Furens.

III. — MONTBRISON. — LE TOMBEAU DE GUY IV. — LA DIANA.

La colline où s'élève Montbrison était sous les vieux Gaulois consacrée à la déesse des songes, et le plus joli monument de la ville, par une de ces altérations de mots dues à cette heureuse ignorance populaire qui a produit parfois des noms si poétiques, s'appelle la *Diana*. Il n'a tenu qu'à moi pendant mon séjour à Montbrison de croire que ces antiques et toujours jeunes déesses avaient voulu me

faire les honneurs de leur ville, car j'y ai été favorisé d'une succession de clairs de lune admirables dont je n'avais pas vu les pareils depuis vingt-cinq ans; j'en ai joui comme si j'étais encore à cet âge où j'aurais pu me figurer que c'était pour moi qu'ils brillaient. Enfin je les revois, ces clairs de lune du printemps et de l'automne de mes régions d'Aquitaine, ces clairs de lune à la si douce splendeur, dont la lumière, comme heureuse de traverser un air plus pur, pénètre tout atome de ce cristal impalpable, fluide et vivant qui nous enveloppe! Ce n'est pas la mélancolie rêveuse et élégiaque des clairs de lune des régions du nord, ce n'est pas la vigueur lumineuse aux fortes ombres des belles nuits d'Italie, toute pareille à une beauté du Titien ou de Véronèse ressortant avec éclat des flots d'un riche velours noir : c'est quelque chose de limpide, de transparent, de gai et de jeune, de moins fait pour la rêverie que pour la réalité du bonheur, de moins fait pour le repos songeur que pour l'activité du plaisir. Ce n'est pas de ces clairs de lune que Lorenzo aurait pu dire à Jessica : « Regarde comme le clair de lune s'est assoupi sur ce banc de gazon, » car ils sont au contraire fort éveillés, et paient même cette vivacité par une certaine absence de mollesse et de langueur. Ils sont trop francs peut-être aussi, trop sans mystères, trop complaisans à répandre sur tous objets une pâleur intéressante : une si douce lumière transformerait tout Ragotin en un sympathique Pierrot blafard, et le visage de Maritorne elle-même en acquerrait la *morbidesse* d'une figure d'Hébert. Du long boulevard planté d'arbres qui entoure la ville, ils ont fait un beau parc seigneurial, aux allées profondes et aux nobles massifs, où les réverbères à gaz brillent comme les lustres d'une fête qui serait présidée par Diane elle-même, car la vieille déesse est ici tellement présente que chaque soir, en me promenant de longues heures sur ce boulevard où je suis seul à me rafraîchir de sa lumière, l'invocation du petit Medoro, cherchant le roi sarrasin, son ami, parmi les guerriers morts, s'échappe de mes lèvres comme une prière involontaire :

O santa dea che dagli antiqui nostri
Debitamente sei detta triforme,
Ch' in cielo, in terra, et nell' inferni mostri
L'alta bellezza tua sotto più forme,
E nelle selve, di fere e di monstri
Vai cacciatrice seguitando l'orme;
Mostrami ove 'l mio re giaccia fra tanti,
Che vivendo imitò tuoi studi santi.

Cette stance de l'Arioste n'a pas voulu me sortir de l'esprit pendant tout le temps de mon séjour à Montbrison; l'image de cette ville restera maintenant pour toujours dans ma mémoire associée à cette prière de Médor et enveloppée de la douce lumière de ce clair de lune persistant.

La physionomie de Montbrison est très particulière, et nous voudrions en bien marquer la nuance. Ce n'est pas celle d'une ville antique, car elle est d'origine fort moderne; ce n'est pas celle d'une ville autrefois vivante et maintenant morte, car même à l'époque de sa plus grande splendeur elle ne dut jamais être beaucoup plus bruyante qu'aujourd'hui; c'est celle d'une ville qui a doucement vieilli, et qui s'est retirée de bonne heure des affaires de l'histoire. Telle a été en effet la destinée de Montbrison : entrée tard dans la carrière, cette ville en est sortie tôt. Montbrison est entièrement une création de la féodalité, et encore de la féodalité de la seconde époque, car elle ne vint au monde que lorsque les comtes issus de la maison fameuse des dauphins du Viennois eurent succédé d'une manière stable aux dominations plus ou moins passagères qui gouvernèrent la province pendant la longue période d'anarchie qui va de la dissolution de l'empire carlovingien à l'établissement assuré de la dynastie capétienne, comtes de Lyon, comtes de Gévaudan, etc. Jusqu'alors, ainsi que nous l'avons déjà dit, Feurs avait été la capitale du Forez; mais, lorsque commencèrent les temps de guerres féodales, les désavantages de la situation de cette ville se firent sentir aux maîtres de la province, comme siége du pouvoir militaire, et ils s'appliquèrent à chercher un lieu de meilleure défense. Ils crurent d'abord l'avoir trouvé à Sury-le-Comtal, gentille petite ville que l'on aperçoit en allant de Saint-Étienne à Montbrison, assise au pied d'une colline coquette, couronnée de la pittoresque carcasse d'un vieux prieuré : le surnom de cette ville garde d'une manière durable le souvenir du séjour passager qu'y firent les comtes forésiens. Enfin au XIIe siècle les maîtres du Forez, sans abandonner Sury, firent choix plus particulièrement de Montbrison, et alors naquit la ville, qui prit son extension complète au XIIIe siècle. Son éclat dura deux cents ans, après quoi ayant été enclavée, par suite du mariage du duc Louis II avec l'héritière du Forez, dans les états des ducs de Bourbon, elle perdit son autonomie propre, et passa dans une condition de demi-dépendance dont ne put que médiocrement la consoler le titre de capitale du Forez, que lui donna, vers le milieu du XVe siècle, le duc Charles Ier de Bourbon. C'était lorsqu'elle n'en portait pas le titre qu'elle avait été réellement capitale; mais dans les choses de l'histoire combien de fois le titre arrive lorsque la puissance n'est déjà plus! Ce titre de capitale, déjà fort illusoire à l'époque où il lui fut officiellement donné, le devint bien davantage quatre-vingts ans plus tard, lorsque le Forez fut étroitement rattaché à la couronne par la confiscation des domaines des ducs de Bourbon, conséquence de la défection du connétable. Montbrison ne fut plus dès lors qu'une ville de province, mais, se souvenant de son origine, il se montra toujours fort atta-

ché aux choses du passé, car rien ne rattache davantage au passé que d'être obligé de se tourner vers lui pour y trouver ses jours de puissance, et ce fut là le cas de cette ville. Aux deux périodes les plus importantes de notre histoire moderne, Montbrison témoigna vaillamment de son esprit conservateur. Pendant les guerres religieuses, cette ville fut ligueuse à toute outrance, et ligueuse même passé la dernière heure et lorsqu'il n'y avait plus de ligue; toutes les cités rebelles s'étaient rendues successivement à Henri IV, Mayenne en avait fini depuis longtemps avec ses tergiversations tortueuses et sa diplomatie à triple jeu, Mercœur lui-même avait déjà entamé des pourparlers avec le roi, que Montbrison tenait encore sous le jeune Nemours avec une obstination digne d'une cause plus sensée. Un fait intéressant pour notre histoire littéraire se rattache à cette défense enragée de Montbrison, car nous verrons qu'il y faut très vraisemblablement chercher la cause première qui donna naissance à l'*Astrée*. Sous la révolution, Montbrison se montra aussi royaliste qu'il avait été ligueur au XVIe siècle, et lutta contre la terreur avec autant d'énergie qu'il avait lutté contre le premier roi bourbon; mais cette énergie lui fut plus fatale, l'huissier Javogue n'ayant pas précisément le même cœur que Henri IV. Cette robuste origine première et cet attachement constant aux traditions établies ont marqué Montbrison de leurs empreintes; par ses monumens, c'est une ville féodale de la plus belle époque; par sa physionomie, c'est une ville de l'ancien régime monarchique dans ce qu'il eut de meilleur et de plus aimable. Ce caractère très prononcé est encore beaucoup plus sensible lorsqu'on arrive directement d'une ville appartenant tout entière au mouvement contemporain, comme Saint-Étienne par exemple; alors le contraste entre ces deux genres de population s'accentue à merveille, et l'on éprouve un sentiment de repos à se trouver au milieu de braves gens dont la bonhomie de ton et la simplicité d'habitudes compensent quelque peu de lenteur dans les mouvemens et quelque gaucherie dans les façons. Il est si bon, par le temps où nous vivons, d'habiter parmi des gens qui ne sont jamais pressés; on est au moins rassuré par là contre toute témérité agressive et toute ridicule présomption. L'*Astrée*, dont les personnages agissent avec une lenteur si marquée et n'osent jamais prendre une résolution qu'après des hésitations prolongées, donne précisément ce même sentiment de sécurité et de repos, et de nos jours cet esprit traditionnel de Montbrison, fait de douceur d'habitudes et de piété envers le passé, a trouvé son expression dans la poésie à demi familière, à demi mystique de M. de Laprade.

Les monumens de Montbrison, ai-je dit déjà, nous font remonter directement à l'époque d'adolescence et de jeunesse de cette ville, sous la domination de ces comtes issus des dauphins du Viennois qui

dura près de trois siècles. De tous ces princes, un seul nous importe aujourd'hui, Guy IV, parce qu'il est le seul dont le souvenir reste debout. Il est vrai que le souvenir est considérable, car ce n'est rien moins que la belle collégiale de Notre-Dame, et son tombeau, ou du moins ce que les huguenots et les jacobins en ont épargné, se voit encore au chevet de l'église, sur l'un des côtés du chœur. Nous l'avons déjà rencontré sans le nommer dans nos excursions précédentes; ce comte de Forez dont nous avons mentionné la domination passagère en énumérant les maîtres successifs du Nivernais, c'est lui. Quoiqu'il soit mort très jeune, il eut le temps d'être marié trois fois, avec une héritière de Bourbon, avec une héritière d'Auvergne, et enfin avec Mathilde, héritière de la maison quasi royale de Courtenay et veuve d'un usurpateur féodal heureux, Hervé de Donzy, comte de Nevers, qui, dans ces temps d'incessantes guerres de clochers, l'avait acquise, comme son domaine, à la pointe d'une épée vaillante et sans scrupules. C'est par ce dernier mariage que Guy se trouva comte de Nevers, titre qu'il ne transmit pas à ses descendans. Guy fut contemporain de la naissance de la nationalité française, et nous trouvons son nom associé pour sa petite part à cette heure mémorable qui fut saluée par les populations d'alors avec un trépignement de joie dont peuvent à peine donner une idée les acclamations les plus bruyantes qui depuis aient jamais salué parmi nous l'avénement des régimes les plus populaires. Guy s'était mis en route pour venir combattre sous la bannière de Philippe-Auguste lorsque ce grand roi fut assailli par la formidable coalition de Ferrand, comte de Flandre, du comte de Boulogne et de l'empereur Othon IV; mais le roi lui fit rebrousser chemin, « ayant été averti, dit l'historien du Forez, que l'oncle dudit Ferrand, nommé par le vulgaire *le bougre d'Avignon,* remontait par la Provence avec de grosses troupes qui devaient fondre sur le Lyonnais et le Forez, et de là passer dans d'autres pays pour aller joindre celles de Ferrand (1). » S'il ne prit pas directement part à la journée de Bouvines, il la facilita en arrêtant sur son propre domaine ces forces qui allaient grossir la coalition. Le *bougre* fut défait et amené prisonnier à Paris, où se trouvait déjà en captivité son neveu Ferrand, et où il put entendre et prendre sa part des quolibets ironiques dont le peuple saluait le comte de Flandre chaque fois qu'il l'apercevait : « Le roi vous a ferré, comte Ferrand. » Guy prit également part à l'autre très grand événement de cette époque, la croisade contre les albigeois, événement sanglant et lamentable, mais sur lequel, même aujourd'hui, un jugement droit ne se sent pas libre de prononcer condamnation, car il servait la même cause que nous venons de voir triompher à Bou-

(1) Antoine de La Mure, *Histoire des comtes de Forez et des ducs de Bourbon,* édition de M. de Chantelauze.

vines. Si nous avons salué à Bouvines l'aurore de la nationalité française, il nous faut bien reconnaître, malgré les larmes, dans le meurtre exécuté avec une si atroce énergie de la charmante civilisation du midi, le premier pas décisif et vigoureux vers la formation de l'unité française. Guy n'assista pas en personne à cette sanglante croisade, qui eut cela de très caractéristique, que tous les seigneurs du pays de France y contribuèrent par leurs troupes, mais en s'excusant autant qu'ils purent d'y coopérer par eux-mêmes, ou en profitant de la plus légère circonstance pour s'en retourner chez eux, ce qui est à peu près comme s'ils avaient dit : « Bonne cause, vilains moyens; j'approuve l'entreprise, mais j'aime autant que ce soient d'autres que moi qui l'exécutent. » Ce sentiment nous paraît expliquer en partie ces désertions si rapides et si souvent répétées des chefs croisés, que nous entendons le fanatique chroniqueur Pierre de Vaulx-Cernay nous dénoncer avec indignation, et la quasi-solitude où nous voyons que fut réduit plusieurs fois Simon de Montfort. Quel que soit le motif qui l'ait retenu dans son domaine, Guy se contenta d'envoyer ses hommes qu'il confia à son cousin, Humbert VI, comte de Beaujolais, issu comme lui des dauphins du Viennois; ce furent ces troupes forésiennes qui prirent Castelsarrasin.

Le tombeau de Guy IV semble avoir été d'une extrême magnificence. Six figures ou cariatides soutenaient la table de ce monument, placé dans le milieu du chœur. Mutilé par les huguenots du trop fameux baron des Adrets lorsqu'ils entrèrent dans la ville, réparé en partie après les guerres religieuses, il est sorti de la révolution réduit à la table de pierre sur laquelle est étendue la statue funèbre du comte. Cette statue est sans mutilations apparentes; seulement, comme elle a été réparée plusieurs fois, il est assez difficile de distinguer, surtout sous la couche de badigeon blanc qui la recouvre, jusqu'à quel point elle a pu être altérée. Toutefois l'œuvre est encore assez belle, même dans l'état où nous la voyons, pour nous permettre de reconnaître qu'elle ne fut pas indigne de la seconde moitié de ce grand XIIIe siècle, auquel elle appartient; elle offre en outre plusieurs particularités intéressantes.

Le comte est étendu, dans toute la raideur de la mort; le visage, qui est d'un homme très jeune encore, — Guy avait trente-huit ans lorsqu'il mourut, — présente des traits de la plus grande beauté, et ces traits, par une singularité remarquable qui est à noter et à retenir, sont exactement ceux de Philibert le Beau de Savoie, tels que nous les montre le monument de Brou à Bourg. Guy et Philibert sont séparés par un intervalle de deux siècles et demi; mais, comme nous savons que dès cette époque il y avait eu des mariages entre la maison de Savoie et la maison du Dauphiné, il est plus que probable que c'est à l'action d'un même sang qu'il faut attribuer cette

ressemblance entre les deux princes. L'effigie de Guy, — comme celle de beaucoup de seigneurs de cette époque, — est revêtue non de l'armure de guerre, mais d'une simple tunique d'étoffe, collante au corps, descendant à peine jusqu'aux genoux et se plissant à la jupe en petits tuyaux, vêtement assez analogue en somme à l'uniforme d'un de nos officiers d'infanterie. Cette tunique est serrée à la taille par un ceinturon auquel est accrochée l'épée du mort, serrée étroitement dans sa gaîne et descendant tout le long de la cuisse; gaîne et ceinturon sont semés de la manière la plus familière et la plus amusante d'innombrables petits poissons qui sont là pour représenter le blason parlant du comte, mais qui ressemblent plus à de petites carpes qu'à des dauphins. Aux deux côtés de Guy, deux anges sont agenouillés : l'un soulève un reste de guirlande, l'autre soulevait un encensoir, aujourd'hui séparé de sa main. Ces anges, qui dans les deux siècles suivans vont devenir un des ornemens ordinaires des monumens funèbres, mais qui sont beaucoup moins communs dans les tombeaux de cette époque, ont ici plus qu'une valeur d'ornement, ils ont charge de rappeler la piété de Guy, de son vivant grand donateur et fondateur d'établissemens religieux, tels que l'abbaye de Valbenoîte, près de Saint-Étienne, et cette collégiale même de Notre-Dame. Enfin l'œuvre, prise dans son ensemble, est remarquable par sa conformité avec la condition du mort qu'elle précise avec honnêteté, sans exagération d'orgueil et sans pointe de vanité princière; le rang du comte dans l'échelle de la souveraineté féodale s'y révèle avec exactitude; c'est la statue d'un vassal puissant et non celle d'un suzerain véritable, d'un chef militaire et politique du premier rang plutôt que celle d'un prince. Avant de nous éloigner de cette statue de Guy, n'oublions pas de jeter un regard sur un autre tombeau de la fin du XIIIe siècle qui lui fait face. Ce monument, plus digne d'être remarqué qu'il ne semble l'avoir été jusqu'à présent, est celui d'un vieux légiste ecclésiastique, Pierre ou Jean de Verneto. Il est d'une exécution simple, mais habile dans sa modestie, qui dit bien que l'homme dont il présente l'image fut un des studieux, non un des puissans de ce monde, et d'une expression pieuse où règne cette douceur souriante que l'imagination aime à prêter aux honnêtes morts et qui s'y rencontre quelquefois.

C'est en 1223 que sur l'invitation de son oncle et tuteur, Renaud de Forez, archevêque de Lyon, Guy jeta les fondemens de cette église de Notre-Dame de l'Espérance où il fut enseveli, et dont il confia le gouvernement à un collége de chanoines; mais l'œuvre mit plus de deux siècles à se compléter, ce qui peut expliquer comment ce bel édifice offre beaucoup plutôt les caractères du gothique des époques qui suivirent que ceux de l'époque où elle fut fondée; si j'essaie de formuler l'impression qu'elle m'a laissée, je trouve

qu'à tort ou à raison c'est la même que laissent les belles églises de style plantagenet, c'est-à-dire une impression d'ampleur lumineuse, d'aisance noble et de majesté princière. Dans un voyage au Forez où nombre de détails propres à cette province ont été bien saisis et bien rendus, publié par un jeune écrivain connu dans la presse parisienne (1), je rencontre une impression tout opposée. « Du pavé à la voûte, c'est comme un élan irrésistible, une sorte de *furia* lyrique. » J'en demande bien pardon au jeune écrivain, mais il me semble qu'il s'est trompé sur la nature de cette hardiesse qu'il dénonce très justement. L'effet très grand que cette église produit sur le spectateur est le résultat de deux causes, l'espèce de liberté que les nefs doivent au vaste espace qu'elles enserrent, et l'absence de transept qui leur permet de se prolonger sans interruption jusqu'à l'extrémité de l'édifice comme des avenues royales. Si ce n'est pas la plus sublime, c'est *la moins étouffée* des églises, caractère que n'atteignent pas toujours les édifices même de dimensions pareilles; de l'air, de la lumière, de l'espace à flots. La hauteur, il est vrai, est en proportion de cette largeur, mais cette hauteur reste plus purement matérielle, et ce n'est pas en elle qu'il faut chercher le secret de l'effet moral produit. Ces colonnes montent vers la voûte avec vaillance plutôt qu'avec amour, et cette vaillance est confiante, assurée en elle-même, sans impétuosité téméraire ni élancement. Pour me résumer en un seul mot, cette église ne vole pas, elle *se dilate;* il semble voir un immense cétacé de formes pures et de proportions harmonieuses dans leur énormité qui, gonflant ses flancs et soulevant sa poitrine, respire avec une régularité aussi puissante que bien rhythmée. Quant à l'extérieur de l'église, sans être à dédaigner, il est loin d'être en rapport avec l'admirable beauté de cet intérieur; le portail a été construit au milieu du xve siècle seulement par le duc Charles Ier de Bourbon; il est généralement loué pour la finesse et la sobriété de son architecture, c'est la partie de l'édifice qui nous en plaît cependant le moins; il est simple sans être grand et sobre sans être sévère, ne charme pas l'œil et laisse l'imagination dans le plus tranquille repos.

Par derrière la collégiale s'élève un ravissant petit édifice qui communiquait autrefois avec elle par un cloître aujourd'hui détruit, c'est l'ancienne salle capitulaire, ou salle du décanat, devenue *la Diana* par une de ces altérations populaires qui donnent si souvent aux choses un nom poétique, en transformant celui que leur avait donné leur destination. Cette salle capitulaire a vu d'autres

(1) *Voyage au pays de l'Astrée,* par Mario Proth, livre d'une lecture agréable et qui le serait bien davantage encore, si l'auteur n'en avait pas employé les deux tiers en polémiques acharnées contre les jésuites et les universitaires, qui probablement ne lui ont rien fait.

réunions que celles des chanoines, car la noblesse du Forez y tenait ses assemblées sous la présidence de ses comtes, et de fait c'est ce dernier usage qui a donné à l'édifice, sinon son architecture première, au moins sa décoration et le caractère avec lequel il est arrivé jusqu'à nous. Ce bijou architectural est très particulièrement aristocratique. La façade, à la fois mignonne et forte comme une belle fille de la noblesse rustique et provinciale, tranche par sa décoration d'une originalité robuste avec la délicate décoration gothique; rien de fleuri, ni de fouillé, quelques ornemens, mais pleins et parlans. Au centre, une rosace environnée de jolies lucarnes qui lui font cortége comme une étoile environnée de petits satellites; au-dessous de la rosace, les armoiries des comtes de Forez avec leur poisson bizarre; au-dessous des lucarnes, quelques figurines humaines très en relief, et tout au sommet de l'édifice, comme suprême couronnement, deux grands lévriers bien allongés dans une attitude de repos, de l'effet le plus inattendu et le plus charmant, décoration qui, comme vous le voyez, répond au nom de l'édifice. C'est bien *la Diana*, ces deux lévriers en font foi. Entrons maintenant dans la salle; c'est tout à fait le local approprié à des réunions de caste, dont les membres sont comptés, aussi nombreux qu'ils soient, et n'ont pas à craindre d'être augmentés par un hasard de curiosité d'un surcroît de visiteurs. Voûtée en ogive et cependant formant berceau comme une longue tonnelle, elle m'a rappelé la forme de ce temple rustique élevé par Céladon à sa déesse Astrée en rapprochant les cimes des arbrisseaux encore flexibles. La décoration de cette voûte, imaginée au commencement du XIVe siècle par le duc Jean Ier, est entièrement héraldique. La surface est divisée en quarante-huit bandes, et chacune de ces bandes est coupée à son tour en trente-six petits carrés. Ces quarante-huit bandes représentent les quarante-huit maisons appartenant à la noblesse du Forez, ou ayant des droits ou des intérêts majeurs dans la province, et le blason de chacune de ces maisons est répété trente-six fois par les carrés de la bande qui lui appartient. Sur la muraille, au point de départ de l'ogive, une longue bande de décorations se déroule tout le long de la salle comme une bordure peinte autour d'une tapisserie; ce sont, comme toujours, des figures héraldiques, des dauphins, — de vrais dauphins cette fois, et non plus de vulgaires poissons, ce qui suffirait pour indiquer que cette décoration est déjà bien loin du temps grossier où le blason des comtes forésiens prit naissance, — des centaures encapuchonnés, des satyres, blason de la province même et non plus de ses maîtres. Une chose à remarquer dans cette bordure, c'est qu'elle n'a rien de gothique et qu'elle rappelle jusqu'à un certain point, par la manière dont elle est trai-

tée, quelques-unes des variétés des décorations antiques; en tout cas, le système des arabesques de la renaissance est déjà là tout formé. Enfin au centre, au-dessus d'une belle cheminée gothique, les armes des comtes, des ducs de Bourbon et de la province de Forez sont distribuées entre plusieurs grands écussons. Si jamais salle de parlement fut aristocratique, c'est bien celle-là : la féodalité est encore là très vivante et très parlante.

« Il y a maintenant bien de ces maisons qui n'existent plus, » me dit, pendant que mes yeux errent sur les blasons de la voûte, le concierge de *la Diana*, ami des traditions, comme il convient que le soit d'ailleurs le gardien d'un tel édifice; puis il conclut par cet axiome de l'économie sociale propre au peuple quand il est conservateur : « ce qui est dommage, parce que d'une grande maison il y a plus à tirer que d'une petite. » Du temps de d'Urfé, nombre de ces familles n'existaient en effet déjà plus; depuis lors, les d'Urfé eux-mêmes ont disparu et bien d'autres à leur suite. Cependant la plupart de ces noms éteints n'appartiennent pas à la noblesse proprement dite du Forez et du Lyonnais, car les familles forésiennes ne figurent qu'en nombre restreint sur la voûte de *la Diana*, où il faut chercher surtout les blasons des maisons de toute province et même de toute contrée alliées aux comtes de Forez. Les plus puissantes et les plus considérées des familles du Forez à l'époque où fut décorée *la Diana* y occupent seules un rang; de ces vieux blasons forésiens particulièrement favorisés, un de ceux qui me semblent subsister encore aujourd'hui de la manière la plus certaine est celui de la maison de Damas. Il s'en est fallu de bien peu que la reliure ne suivît le livre, c'est-à-dire que ce joli édifice de *la Diana* ne suivît dans la mort et l'oubli ces dominations éteintes et ces noms effacés dont elle conserve les insignes. Je vois, par une note du livre publié en 1839 par M. Auguste Bernard sur les *d'Urfé*, qu'à cette date *la Diana* menaçait ruine, et même qu'elle appartenait à un particulier qui parlait de la démolir. Heureusement il s'est rencontré pour cet édifice un protecteur excentrique et puissant. C'est dans cette salle que, sous le dernier règne, M. de Persigny venait exposer chaque année ces théories du pouvoir césarien et de la monarchie démocratique qui lui étaient particulières; son influence aida le bon vouloir des nombreux habitans de Montbrison qui regrettaient la dégradation d'un si intéressant édifice, et *la Diana*, restaurée par M. Viollet-Le-Duc avec le soin et le goût qui sont propres à cet habile homme, et accaparée par les lettrés de la province qui ont voulu se former en société littéraire sous l'invocation de son nom, fut désormais à l'abri de la ruine et des brutalités du hasard.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES ORIGINES

DE LA

MARINE MODERNE

I.

La découverte du Nouveau-Monde, en ouvrant aux navires à voiles un champ forcément interdit aux bâtimens à rames, donna naissance à une marine nouvelle. Les progrès de l'artillerie en assurèrent bientôt sur toutes les mers la prééminence. Le corps royal des galères, créé sous Charles VI, conserva néanmoins en France jusqu'en 1749 son organisation propre, ses crédits spéciaux, ses officiers militaires et ses officiers de finances. Les vaisseaux ronds, — ce fut le premier nom sous lequel on désigna les vaisseaux à voiles, — auront eu, malgré leur perfection relative, une moins longue existence; ils n'auront guère duré plus de deux siècles. Ces deux siècles comprennent toute l'histoire de la marine moderne, histoire héroïque et sanglante qui a traversé dans le court espace de deux cents années trois phases bien distinctes. La première de ces périodes est remplie par les luttes successives que l'Espagne soutient contre les Provinces-Unies, contre l'Angleterre, et en dernier lieu contre la France. Le gros des flottes se compose alors de navires d'une centaine de tonneaux, de trois ou quatre cents tout au plus. C'est le temps où, après en être venu aux mousquetades, on s'efforce de jeter à la faveur de la fumée les grappins sur le bâtiment ennemi. Les piques rendent alors plus de service que les canons. Dans la seconde période, l'Angleterre et la Hollande se disputent la suprématie des mers. Nous assistons à de grands combats éclairés par la lueur d'immenses incendies; ce sont les vaisseaux

qui ébauchent la victoire, ce sont les brûlots qui l'achèvent. Une troisième époque enfin semble s'ouvrir avec l'apparition de la marine de Louis XIV. Les lignes deviennent plus serrées et plus régulières, l'action du canon est plus efficace. Les véritables combats d'artillerie commencent, ils vont se prolonger jusqu'à nos jours. La marine à voiles a en quelque sorte trouvé sa position d'équilibre; elle ne subit plus que des transformations de détail presque insignifiantes. C'est au contraire parce qu'elle se transformait dans ses dispositions les plus essentielles que, pendant presque toute la durée du XVIIe siècle, on la voit modifier sans cesse ses procédés de combat.

Qu'étaient les vaisseaux ronds au début? De grandes barques munies d'un seul mât et pour la plupart non pontées. Quand il partait de Saint-Valery pour envahir l'Angleterre, Guillaume le Conquérant n'emmenait pas moins de neuf cents de ces vaisseaux. Trois cents ans plus tard, Édouard III en conduisait près de sept cents à la bataille de l'Écluse. Ces flottes, jusqu'à un certain point pareilles à celle qui aborda aux rives de la Troade, étaient-elles autre chose que des flottes de chaloupes? Mais lorsque vers la fin du XIVe siècle les Vénitiens eurent introduit l'usage de l'artillerie à bord des bâtimens de guerre, toute une révolution dans l'art naval se laissa soudain pressentir. Les canons furent d'abord placés sur le pont, et tirèrent en barbette par-dessus la lisse des navires. Un constructeur breton inventa les sabords, et à dater de ce moment les étages chargés de bouches à feu de tous les calibres commencèrent à se superposer rapidement les uns aux autres. Fernand Cortès entreprenait la conquête du Mexique, Magellan partait de San-Lucar pour se rendre aux Moluques quand on vit pour la première fois apparaître sur les mers ces grands châteaux ailés qui dans leur inexpérience trébuchaient encore à la moindre brise. Henri VII à Erith, la duchesse Anne à Morlaix, font construire presqu'à la même époque l'un le *Great-Harry*, l'autre la *Cordelière*. Ces deux vaisseaux jaugeaient de 1,000 à 1,200 tonneaux. Ils portaient sur leurs flancs de trente à quarante pièces de 18 et de 9, une dizaine de pièces destinées à tirer en chasse ou en retraite, et de plus une foule de petits canons offrant une certaine analogie avec nos perriers et nos espingoles. Pour se mouvoir, ils avaient quatre mâts, y compris le beaupré, — pour loger leur nombreuse artillerie, trois étages. La batterie supérieure ne s'étendait cependant pas d'une extrémité à l'autre du navire. Coupée par le milieu, elle offrait à la proue, aussi bien qu'à la poupe, un réduit complétement fermé d'où l'on dominait le pont de la seconde batterie et où l'on se retirait à la dernière heure pour repousser l'abordage.

Les caraques des Vénitiens, les galions des Espagnols, le grand vaisseau des Suédois, le *Non-Pareil*, qui portait deux cents canons, et qui périt en 1564, étaient, comme le *Great-Harry* et la *Cordelière*, des navires à plusieurs étages, mais ces constructions massives ne figuraient encore dans les armées navales qu'à l'état d'épouvantail. La gaucherie de leur manœuvre leur réservait généralement un sort funeste. Il était surtout périlleux de les aventurer dans les mers étroites, où tout semblait leur manquer à la fois : l'espace, le fond et les abris. « Ce qui est tempête à un petit vaisseau, écrivait en 1643 l'auteur de l'*Hydrographie de la mer*, le révérend père Fournier, n'est que bon temps à un galion; mais le galion est difficile à loger, car il y a fort peu de havres où il puisse entrer. Aussi les Anglais, les Hollandais et les Portugais, qui se servent de galions, ne reviennent-ils jamais chez eux qu'en été, où les nuits sont courtes, et où l'on peut de loin reconnaître les côtes. »

Le nom de galion emportait l'idée de pesanteur, celui de frégate l'idée de vitesse. La frégate avait d'abord été une sorte de galère pontée, construite pour naviguer à la voile aussi bien qu'à la rame. Il y eut des frégates anglaises plus grandes que la plupart des vaisseaux hollandais; on en compta dont la taille dépassait à peine les dimensions d'une chaloupe. Les charpentiers avaient commencé par donner pour largeur aux vaisseaux le tiers de la longueur. Les Anglais les premiers changèrent cette proportion; ils allongèrent les anciens galions ou, suivant l'expression de Seignelay, ils les *frégatèrent*. En 1626, sous le règne de Charles Ier, les navires de la marine royale furent pour la première fois partagés en six classes distinctes. Les vaisseaux de premier rang eurent trois batteries couvertes et deux gaillards, c'est-à-dire deux portions de pont complétement isolées l'une de l'autre. Le deuxième rang comprit quelques vaisseaux à trois ponts avec un seul gaillard. Le plus grand nombre des navires de cette classe n'eut que deux ponts complets et deux gaillards. Les vaisseaux de troisième et de quatrième rang présentèrent deux ponts et un gaillard d'arrière, ceux du cinquième et du sixième un seul pont et un seul gaillard.

Les charpentiers de la Grande-Bretagne montraient dès cette époque une judicieuse tendance à réduire autant que possible l'antique échafaudage qu'une routine opiniâtre s'efforçait partout ailleurs de conserver. « Ils ménagent, disait Seignelay, jusqu'à un pouce de hauteur, de telle sorte qu'un vaisseau de 2,000 tonneaux construit en Angleterre n'a guère plus d'apparence qu'un vaisseau de 1,200 sorti des mains des charpentiers de France ou de Hollande. » Non contens de réduire à 6 pieds 1/2 la hauteur de leurs batteries, les constructeurs anglais furent les premiers à donner

aux parties hautes du navire une *rentrée* considérable. Rien de plus intéressant que de voir éclore, dans l'espace de quarante ou cinquante ans, sous une lente et graduelle incubation, le vaisseau qui doit suffire, sans modification sensible, à quatre ou cinq générations d'hommes de mer. La poupe des vaisseaux, pareille à celle des barques, avait été d'abord plate et quadrangulaire. Vers le milieu du XVIIe siècle, les Anglais l'arrondissent et en rattachent les bordages à l'étambot. On n'avait, dans le principe, divisé la coque en plusieurs étages que pour y placer des canons. Recevait-on quelque projectile au-dessous de la batterie basse, il fallait dresser des échelles dans la cale pour arriver jusqu'à la voie d'eau. Ce furent encore les Anglais qui songèrent à établir au-dessus des barriques, au-dessus des cordages, un pont léger sur lequel les charpentiers pouvaient circuler pendant le combat. Telle fut l'origine du *faux-pont* actuel.

Quand on étudie de près tous ces détails, on est étonné du peu de différence qui existe entre la coque d'un vaisseau de 1672 et celle d'un vaisseau de 1840. Ce n'est plus que par la voilure et par le gréement que les navires du XVIIe siècle peuvent encore nous sembler étranges. De ce côté en effet, le progrès fut très lent. Les anciennes nefs faisaient surtout usage de leurs basses voiles. Quand par-dessus la basse voile on eut établi le hunier et, plus haut encore, le perroquet, il fallut bien des années pour qu'on sût trouver le moyen de donner quelque solidité aux mâtereaux qui portaient ces voiles supplémentaires. Les basses voiles demeurèrent pendant plus d'un siècle les voiles de résistance, celles sous lesquelles on mettait à la cape quand on se trouvait « chargé d'un gros temps. » Déjà cependant on savait, au témoignage du marquis de Seignelay, prendre des ris aux huniers, c'est-à-dire, suivant la définition de l'auteur, « diminuer ces voiles par en haut lorsque le vent est assez fort pour qu'il y ait danger de démâter, si on les laissait plus étendues. » Rien ne marqua d'ailleurs dans l'antique voilure un progrès plus notable que l'adoption de ces voiles triangulaires qui portent le nom de *focs* et vont de l'extrémité du beaupré à la tête du mât de misaine. Au temps où les Anglais et les Hollandais se disputaient l'empire de la Manche, la voilure était balancée par un appareil bien autrement compliqué. Sous le beaupré des vaisseaux, on voyait se déployer alors une grande voile carrée, traînant jusqu'à la mer, qui servait à favoriser les mouvemens d'arrivée; c'était ce qu'on appelait la *voile de civadière*. On désignait sous le nom de *perroquet de beaupré* une autre voile légère hissée, à la façon des huniers, sur un mâtereau branlant que soutenait le mât horizontal déjà chargé de la voile de civadière.

Dans tous les arts, mais surtout dans l'art de la navigation, il est merveilleux de voir par quelles complications il a fallu passer avant d'arriver à la solution la plus simple. Les focs ne font leur apparition sur la scène navale que dans le cours de la guerre de sept ans, la brigantine ne remplace la voile de poupe enverguée sur la longue antenne qui portait le nom d'*ource* que peu d'années avant la guerre d'Amérique.

N'insistons pas davantage sur de pareils détails, et considérons la marine de ces temps déjà reculés dans son ensemble. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, on ne rencontre rien qui rappelle à un degré quelconque la constitution actuelle de nos armées navales. Charles II et Louis XIV furent les premiers souverains qui entreprirent de donner à leur marine le caractère de permanence sur lequel repose aujourd'hui la sécurité des grands états. Menacée depuis plusieurs années d'une formidable invasion par le roi d'Espagne, la reine Élisabeth ne possédait en propre, quand il lui fallut repousser cette agression, que trente-six bâtimens jaugeant à peine douze mille tonneaux. Ce furent les ports de commerce qui fournirent à la couronne la majeure partie de la flotte qu'on opposa au gigantesque armement de Philippe II. A cette époque, on levait des vaisseaux comme on continuait à lever des soldats, par une sorte d'appel féodal. Chaque paroisse était taxée à un certain nombre d'hommes, chaque ville du littoral à un certain nombre de navires. Cette milice navale se rassemblait autour de la bannière de l'amiral, et c'était l'amiral qui la partageait en escadres et en divisions; c'était également ce grand-officier de la couronne qui choisissait parmi les capitaines le vice-amiral et le contre-amiral destinés à commander l'avant-garde et l'arrière-garde de l'armée.

La distinction entre le navire de guerre et le navire de commerce ne fut pas dans le principe aussi tranchée qu'elle l'est aujourd'hui. Le commerce se faisait au XVIe siècle à main armée, et la course était une industrie des plus répandues. Les ordonnances de François Ier et de Henri II nous peuvent encore donner une idée de ce qu'étaient ces armemens dont les navires de Jean Ango sont restés le type un peu légendaire. Des particuliers s'associaient et obtenaient « congé de l'amiral de faire sortir un bâtiment du port pour aller faire la guerre aux ennemis. » Le bourgeois du navire fournissait le vaisseau d'artillerie, de boulets, de plomb, de cuirs verts, d'avirons, de piques, d'arbalètes (1), de compas et de lignes à sonder. L'avitailleur se chargeait de l'approvisionner de vivres, de poudre, de lances à feu, de lanternes et de gamelles. Le quart du

(1) Instrument servant au XVIe et au XVIIe siècle à prendre les hauteurs des astres.

butin appartenait à ces deux associés, le dixième à l'amiral, le reste aux compagnons de guerre, c'est-à-dire à l'équipage, soldats ou matelots.

De la course à la piraterie, en ces temps troublés, il n'y avait qu'un pas. Aussi fut-il ordonné en 1543 que « de toutes les prises faites en mer, deux ou trois prisonniers au moins, des plus apparens, seraient amenés devers l'amiral, son vice-amiral ou son lieutenant, afin, si la prise avait été bien faite, de la déclarer telle, sinon de la restituer à ses légitimes possesseurs. » Il fallut prendre également des mesures pour prévenir le pillage et la fraude de la part des compagnons de guerre. Ces bandits, à la fois sacriléges et parjures, ne craignaient pas de faire venir un prêtre et de prêter serment en sa présence, sur le pain, sur le vin, sur le sel, de ne rien révéler de tout ce qu'ils pourraient dérober à bord des prises. L'autorité royale édicta contre cet abus les peines les plus sévères. Elle dut s'occuper à la même époque de mettre un terme « à ces mutinations et querelles » par lesquelles les équipages contraignaient si souvent les capitaines « à se soumettre à leur simple vouloir. » Le roi Henri II autorisa, en pareille circonstance, l'emploi des moyens les plus énergiques. Il voulut que les capitaines « restassent les plus forts. » Sur l'avis de sept « des principaux du navire, » la seule vérité du fait étant connue, la sentence était prononcée, et, fût-ce sentence de mort, elle était exécutée sur-le-champ. Il n'y avait à cette époque, on le comprendra sans peine, que des âmes fortement trempées qui pussent affronter ce qu'on appelait déjà, mais avec infiniment plus de raison qu'aujourd'hui, les hasards de la mer. La famine, la peste, le naufrage, étaient les épreuves habituelles de la plupart des expéditions. Quelque sédition grondait toujours au sein des équipages; on n'attendait pas de quartier de l'ennemi, on ne songeait pas à lui en faire. Telle fut la marine au XVIe siècle, la marine des gueux de mer, des corsaires normands et des aventuriers anglais.

Avec le XVIIe siècle s'ouvre une autre époque; les flottes régulières commencent à se constituer. Les deux grandes puissances du nord, la Suède et le Danemark, devancèrent dans cette voie non-seulement la France, qui n'eut une marine que sous Richelieu, mais l'Angleterre même et les Provinces-Unies. La Suède possédait à la fois le bois, le fer et le cuivre; la main-d'œuvre y était à vil prix. Elle ne tarda pas à fabriquer des navires et des canons pour tous les peuples. On comptait en 1643 dans ses arsenaux 8,000 bouches à feu et 50 navires de guerre portant pour la plupart cinquante canons de fonte.

Uni à la Norvége, le Danemark n'en tenait pas moins la flotte

suédoise en échec. Dès l'année 1564, il avait fait passer la victoire de son côté. Plein de vigueur et de courage, le peuple norvégien montrait une merveilleuse aptitude pour les choses de la mer. Le sang des anciens pirates scandinaves ne s'était pas démenti, et les Hollandais eux-mêmes s'estimaient heureux quand ils avaient pu attirer sur leurs flottes ces marins énergiques, qui n'avaient pas alors leurs pareils en Europe. La Flandre avait été, pendant plus d'un demi-siècle, la grande école de guerre des soldats. La Baltique devint, grâce aux rivalités des deux états qui s'y disputaient la suprématie, une école non moins instructive pour les marins de toutes les nations. Elle partagea cet honneur avec la Méditerranée, où l'on trouvait toujours à faire la chasse aux Barbaresques.

Ce n'était cependant ni dans la Méditerranée, ni dans la Baltique que devaient avoir lieu les grandes luttes du XVIIe siècle. L'Angleterre et les Pays-Bas remplirent, pendant près de vingt ans, la Manche de leurs vaisseaux, et la marine moderne naquit de l'acharnement de leur querelle. L'industrieuse et vaillante population des provinces néerlandaises n'entendait pas se contenter de l'étroit territoire qu'elle avait deux fois conquis, — sur l'océan d'abord, sur les armées de Philippe II et de Philippe III ensuite. Son indépendance n'était pas encore reconnue par l'Europe qu'elle faisait déjà flotter sa bannière sur toutes les mers du globe. Les Espagnols et les Portugais virent avec étonnement le nouveau pavillon apparaître dans les Indes. Comment ces pêcheurs de harengs, ces gueux de mer à peine émancipés avaient-ils pu arriver jusqu'aux parages presque fabuleux d'où venaient les épices? Toutes les routes qui y conduisaient ne leur étaient-elles pas interdites? Toutes les stations de repos et de ravitaillement n'étaient-elles pas occupées par leurs ennemis? Pour pénétrer dans les mers orientales, les Hollandais s'étaient d'abord portés jusqu'aux solitudes inexplorées du pôle. Repoussés par les glaces, ils reprirent à regret les voies qu'avaient suivies Vasco de Gama et Magellan. Quand, après avoir échappé à la tempête, aux piéges des princes malais, aux violences et aux trahisons de leurs rivaux, ces honnêtes marchands d'Amsterdam et de Flessingue avaient enfin réussi à remplir la cale de leurs vaisseaux de poivre et de girofle, c'était encore à coups de canon qu'ils devaient se frayer un passage jusqu'aux embouchures de la Meuse. On ne cède pas aisément des richesses si péniblement acquises. Combattant avec leurs épices sous les pieds, les Hollandais se montrèrent en toute occasion héroïques, la plupart du temps invincibles. Aussi entreprenans qu'économes, ils exploitaient par la pêche les mers du nord, par le trafic les mers de l'Europe et les mers de l'Orient. La compagnie des Indes tripla en moins de sept années son capital; le port d'Amsterdam devint l'entrepôt du monde.

Le commerce de l'Angleterre ne prenait pas, pendant cette période, un moins rapide essor. La dynastie des Stuarts avait le goût de la paix; aussi s'appliqua-t-elle à donner à l'activité nationale une direction pacifique. Jacques Ier fonda la compagnie à laquelle devait échoir, deux siècles plus tard, l'empire de l'Hindoustan. Les habitans de Londres avaient fait construire, dans la huitième année de son règne, un vaisseau de 1,200 tonneaux, qui alla malheureusement se perdre aux mers lointaines où il fut expédié. Jacques Ier en fit sur-le-champ bâtir un autre dont la capacité égalait presque celle de nos modernes frégates. Ainsi grandissaient parallèlement, en face l'une de l'autre, ces deux marines destinées à se mesurer bientôt avec un bruit formidable.

Dès que les Hollandais reconnurent la nécessité de placer leurs richesses sous la garde d'une marine de guerre permanente, ils instituèrent cinq conseils électifs qui prirent le nom d'amirautés et furent chargés de disposer des fonds affectés à l'entretien de la flotte. Chacun de ces conseils fut composé de sept députés nommés pour trois ans. La première amirauté fut celle de la Meuse. Elle eut pour siége Rotterdam. Celle de Zélande fut installée à Middelbourg. La troisième amirauté ne comprit qu'une seule ville dans son ressort, Amsterdam. Le conseil du Nord-Hollande s'établit tantôt à Hoorn, tantôt à Enkhuizen. Celui de la Frise fixa sa résidence à Harlingen. Fallait-il entrer en campagne, les cinq arrondissemens maritimes recevaient l'ordre de rassembler chacun leur contingent. Le chiffre à peu près constant de l'armée navale était fixé à cent cinquante-neuf vaisseaux. L'amirauté d'Amsterdam était tenue d'équiper à elle seule le tiers de la flotte. Rotterdam y contribuait pour un quart; la Zélande, la Frise et le Nord-Hollande par portions égales fournissaient le reste.

L'organisation des arsenaux se trouvait singulièrement simplifiée dans cette république marchande. La Hollande n'était alors qu'un vaste marché, le plus riche et le mieux assorti de tous les marchés du globe. Elle tirait les bois de construction des bords du Rhin et de la Norvége, le fer et les canons de la Suède, le cuivre du Japon, l'étain de l'Angleterre ou des Indes, le goudron de la Moscovie. Quant aux toiles et aux petites armes, elle les fabriquait elle-même. L'état n'avait pas d'autres magasins que ceux du commerce; il puisait à pleines mains dans ces approvisionnemens sans cesse renouvelés par une infatigable industrie.

Outre son conseil dirigeant, chaque province avait son corps distinct d'officiers : un amiral, un vice-amiral, un contre-amiral, un chef d'escadre, un certain nombre de capitaines entretenus. L'amirauté d'Amsterdam maintenait en tout temps vingt capitaines dont la solde annuelle était de 1,500 livres, monnaie de France. Tous

ces capitaines avaient commencé par être mousses; c'était en montant de grade en grade qu'ils avaient, par leur expérience et par leurs services, obtenu leur commission. Ils levaient eux-mêmes leurs équipages et étaient chargés de les nourrir.

Il n'y avait pour toute la Hollande qu'une seule armée navale; mais dans cette armée on comptait autant de flottes ou de divisions qu'il existait d'amirautés. L'amiral de Rotterdam commandait à tous les autres. S'il était tué, l'amiral de Zélande arborait le pavillon; les amiraux d'Amsterdam, de Nord-Hollande et de Frise prenaient à leur tour le commandement dans l'ordre assigné à ces trois amirautés.

Pour avoir la première marine du monde, il ne manquait aux Provinces-Unies que des ports d'un accès plus facile et d'une profondeur plus grande. La Hollande n'était pas à cet égard aussi richement dotée que l'Angleterre. La ville d'Amsterdam ne pouvait faire sortir de son arsenal que des vaisseaux sans lest, sans canons et sans vivres. Rotterdam, Middelbourg et Flessingue offraient sans doute de meilleures conditions. Les vaisseaux hollandais n'en étaient pas moins tous construits à fond plat. Ce mode de construction avait ses inconvéniens; il présentait aussi ses avantages. La flotte néerlandaise, tirant fort peu d'eau, dérivait beaucoup; elle pouvait du moins s'échouer avec une impunité relative et trouvait aisément, en se jetant au milieu des bancs de la côte de Flandres, un refuge où les armées ennemies hésitaient à la suivre. D'un échantillon en général très faible, assemblés presque entièrement avec des chevilles de bois, charpentés pour la plus grosse part en sapin, ces vaisseaux duraient peu et passaient pour « ne point faire de résistance au canon; » mais les bonnes gens des Provinces-Unies, tout en faisant vigoureusement la guerre, voulaient rester économes. Ils se seraient reproché d'exposer à de si grands hasards des constructions trop somptueuses, et ce n'était pas sans raison qu'ils comptaient sur le courage de leurs marins pour abréger la durée des combats en passant promptement de la canonnade à l'abordage.

Les Hollandais, sur plus d'un point, avaient été obligés de forcer la nature. Les Anglais trouvèrent le terrain mieux préparé. Des rades immenses, des ports profonds, des fleuves pareils à de longs bras de mer, s'ouvraient pour recevoir les flottes qu'ils allaient bâtir. Les plus grands navires qui fussent alors connus pouvaient remonter la Tamise et arriver jusqu'à 4 milles de la capitale. La marée même, insuffisante sur les côtes des Pays-Bas, secondait merveilleusement sur celles de la Grande-Bretagne les constructions navales et les radoubs. Porté par le flot dans le havre factice que l'on creusait à terre, le navire y restait à sec quand l'eau se retirait. Ces bassins, qu'on n'a pu se procurer qu'à grands frais et

après maints essais infructueux dans les pays où le mouvement diurne de la mer n'a qu'une amplitude peu considérable, les Anglais les possédèrent dès le début de leurs armemens. Ils y construisirent leurs navires, ils les y firent entrer pour les caréner. Le roi d'Angleterre avait établi ses arsenaux dans les ports de Woolwich, de Deptford, de Portsmouth et de Chatam; sa flotte en 1671 se composait de cent trente-deux vaisseaux montés par 29,000 hommes. Les forêts royales du comté de Sussex et de la Cornouailles lui fournissaient du chêne en abondance. Il faisait venir de Suède ses canons; les bois de sapin, le goudron, et les mâtures de Hambourg ou de Lubeck.

Toutes les forces navales de l'Angleterre étaient sous les ordres du grand-amiral. Le *navy-office* ou cour d'amirauté présidait à la construction, au radoub, à l'armement et à l'équipement de la flotte, mais c'était le grand-amiral qui nommait les capitaines et faisait, au moment d'entrer en campagne, expédier par le secrétaire du *navy-office* les brevets de commandement. Ces commissions étaient essentiellement temporaires; la Hollande fut pendant bien des années la seule puissance navale qui crût nécessaire et juste de conserver en temps de paix des capitaines pensionnés sur les fonds de l'état.

L'état-major d'un vaisseau anglais de premier rang comprenait, vers la fin du XVIIe siècle, outre le capitaine, trois lieutenans, un *master*, un pilote, trois aides-pilotes, trois aides-masters et huit *midshipmen*. Pendant plus de deux siècles, les fonctions de ces officiers sont restées à peu de chose près ce qu'elles étaient au début de la marine anglaise. Sous Charles II, comme plus tard sous les princes de la maison de Hanovre, le capitaine était avant tout le commandant militaire du navire. Le pilote dirigeait la route, le master se chargeait de la manœuvre. Un agent spécial, le *purser*, surveillait la distribution des vivres, qui lui étaient fournis, non pas, comme en Hollande, par le capitaine, mais par un munitionnaire-général.

Composés pour les deux tiers de matelots, pour l'autre tiers de soldats, les équipages se recrutaient autant que possible par des enrôlemens volontaires. Cependant, en cas d'urgence, le capitaine recevait de l'amiral un *warrant*, en vertu duquel il pouvait faire embarquer sur son vaisseau tous les marins, tous les gens sans aveu qu'il parviendrait à saisir. Il y avait sur la flotte britannique trois classes de matelots : la première classe touchait 24 shillings, la seconde 18, la troisième 14. Les mousses ne recevaient pas de paie. On citait déjà les Anglais comme les meilleurs canonniers qui fussent au monde. « Un canonnier anglais, disait-on, pourra tirer cinq coups de canon dans le temps qu'un Français ou un Hollandais mettrait à en tirer quatre. » On n'embarquait cependant que deux

ou trois canonniers de profession par vaisseau, mais tous les matelots étaient régulièrement exercés deux fois par semaine à la manœuvre du canon. Le service de l'artillerie était ainsi, sur la flotte britannique, le dernier qui pût courir le risque de rester en souffrance.

Tels étaient le degré d'organisation, le développement de puissance, auxquels étaient parvenues les deux marines rivales d'Angleterre et de Hollande quand Louis XIV entreprit de faire jouer un rôle maritime à la France.

II.

Si l'on veut retrouver les origines de notre établissement naval, ce n'est pas à Colbert, c'est jusqu'à Richelieu qu'il faudra remonter. Henri IV, en mourant, avait laissé 41 millions de francs dans les coffres de l'état, pour plus de 12 millions d'armes et de munitions dans les arsenaux. La prospérité de la France disparut avec lui. Richelieu rétablit l'ordre dans les finances après l'avoir ramené dans les esprits; en quelques années, il éleva le chiffre des revenus de 23 millions à 80 millions. Les charges léguées par un passé désastreux exigeaient un prélèvement annuel de 46 millions; les dépenses du département de la guerre en absorbaient à peu près 18; il en fallait réserver 4 ou 5 pour la maison du roi, pour celle de la reine et des princes, autant pour les pensions. Ce fut donc le signe d'une politique toute nouvelle que d'attribuer 2 millions 1/2 aux dépenses de la marine, quand on ne consacrait que 300,000 livres à l'entretien et à l'agrandissement des bâtimens royaux. On a cherché à établir par des calculs plus ou moins ingénieux la valeur de l'argent à diverses époques de notre histoire. Le prix du pain et des autres denrées s'est accru de 1 à 6 dans l'espace de trois siècles. Les 80 millions perçus par Richelieu représenteraient donc de 400 à 500 millions de notre monnaie; mais la valeur absolue des fonds consacrés par ce grand ministre à l'entretien de la marine française n'est pas ce qui importe; ce qui mérite surtout d'être constaté, c'est la part considérable qu'il voulut faire à ce grand intérêt. Il lui réserva d'abord le dixième et plus tard le cinquième des revenus disponibles.

Au début du XVIIe siècle, les notions du droit des gens étaient encore fort confuses. On pillait, on rançonnait sans merci et sans scrupule tout bâtiment qui n'était pas couvert d'un pavillon puissant et respecté. Les pirates barbaresques désolaient la Méditerranée; ceux de Salé et de Larache osaient se lancer en plein Océan. N'ayant point de flotte de guerre qui pût protéger notre navigation marchande, nous nous résignions à rester tributaires du commerce

étranger. Sur trois cents lieues de côtes, on n'eût pas trouvé en 1626 vingt navires français. La Hollande et l'Angleterre auraient dû nous encourager dans cette apathie; elles cédèrent maladroitement à la tentation d'en abuser. Des édits empreints de l'esprit étroit et jaloux du temps réservèrent à l'industrie ainsi qu'à la navigation nationale l'exploitation exclusive des comptoirs et des plantations fondés au-delà des mers. Tout débouché extérieur se trouvait ainsi fermé aux produits de nos manufactures; les épices ne nous seraient plus livrées qu'à des prix exorbitans, le sucre à près de 4 francs la livre, et, ce qui était peut-être plus grave encore, tous ces objets devenus de première nécessité, il faudrait les payer aux puissances coloniales argent comptant, puisque la voie des échanges nous était désormais interdite. Une semblable situation n'était point acceptable pour un grand pays où l'ordre commençait à renaître et qui pouvait se rendre aisément compte des admirables ressources que la nature lui avait départies. Nous avions, remarquaient avec raison les notables de 1626, plus de havres que les Anglais, plus de bois de construction et du meilleur. Nos Biscayens, nos Bretons, nos Normands, composaient la majeure partie des équipages qui montaient les navires partant des ports d'outre-Manche; nous fournissions à l'Angleterre les toiles, les cordages dont elle faisait usage, le cidre, les vins, les salaisons, qu'elle embarquait sur ses vaisseaux. Pourquoi donc ne ferions-nous pas pour notre propre compte le trafic qui enrichissait nos voisins, et qui les enrichissait surtout à nos dépens?

La question cependant était complexe. Pour s'affranchir d'un tribut onéreux, il fallait à son tour fonder des colonies; pour avoir des colonies, il fallait se mettre en mesure de les approvisionner et de les défendre. Par l'octroi de priviléges exclusifs accordés aux grandes compagnies commerciales de Saint-Christophe, du Canada et de Madagascar, par le concours des principaux personnages du royaume à ces entreprises, Richelieu parvint à jeter, de 1626 à 1642, les bases de notre établissement colonial. Dans le même espace de temps, il créa la flotte qui devait protéger ces possessions lointaines et empêcher que les sujets du roi ne fussent « déprédés en haute mer. » Nos flottes avant cette époque ne se composaient que de bâtimens loués ou achetés en Hollande et en Suède; on avait même vu en 1621 un amiral de France obligé de combattre sous le pavillon des Provinces-Unies. Richelieu nous donna une marine nationale. Il voulut s'assurer le moyen de construire dans nos propres ports les navires que nous avions jusqu'alors demandés à l'étranger, car il avait reconnu, notamment dans la guerre dirigée contre les habitans de La Rochelle, les graves inconvéniens qui pouvaient résulter de cette dépendance.

La construction des vaisseaux avait pris peu de développement en France avant l'année 1626; ce n'en était pas moins une industrie reconnue et réglementée par la sollicitude de nos rois depuis près d'un siècle. Dès l'année 1557, le roi Henri II remarquait que « les charpentiers et les calfateurs compromettaient souvent par leur négligence la vie des équipages et le succès des voyages. » Il prescrivait en conséquence que « nul ne pût être maître avant d'avoir été apprenti pendant trois ans et d'avoir fait chef-d'œuvre en présence des gardes établis par l'amiral. » Ces prescriptions demeurèrent insuffisantes, car en 1634 on se plaignait encore « que les bâtimens construits en France, faute d'avoir été bien liés, s'ouvraient souvent les uns de leur propre poids et sans naviguer, les autres à la mer avec perte d'hommes et de marchandises. »

Si nous n'avions pas de vaisseaux en 1626, nous avions du moins des arsenaux où l'on en pouvait bâtir : dans la Méditerranée, Marseille, — dans l'Océan, Brest et Brouage à l'embouchure de la Seudre, — dans la Manche, Le Havre de Grâce et Calais. Richelieu établit sur ces divers points des chantiers, mais il exigea qu'à l'avenir on ne construisît aucun navire pour le service du roi sans que les plans en eussent été soumis à un conseil composé de six ou sept capitaines, qui devraient prendre en outre à ce sujet l'avis de deux maîtres charpentiers « anglais ou flamands. » Qui ne voit déjà poindre dans cette ordonnance l'institution des conseils de marine auxquels sera déféré pendant plus de cent cinquante ans l'examen de toutes les constructions projetées (1)? Il est bien peu de nos institutions dont nous ne puissions ainsi retrouver la source dans les dispositions édictées à cette époque par le grand ministre de Louis XIII. La flotte construite, il fallait aviser à la conserver. Richelieu prescrivit que tous les vaisseaux du roi seraient à leur retour de la mer conduits dans les ports de Brouage, de Brest ou du Havre. Les canons étaient mis à terre, les agrès rangés dans des magasins; des agens spéciaux dressaient l'inventaire de tous les objets. Un chef d'escadre et un commissaire-général de marine s'en partageaient la garde avec des attributions très distinctes. Le premier avait sous ses ordres un capitaine et deux lieutenans; le capitaine résidait à terre, les lieutenans à bord de vaisseaux désarmés. De ces deux vaisseaux, l'un était posté au fond du port, l'autre en occupait l'entrée. Trois commissaires et deux contrôleurs assistaient le commissaire-général. La police, la défense de l'arsenal, appartenaient au chef d'escadre, le soin des radoubs revenait à l'autorité administrative. Les travaux s'exécutaient généralement au rabais, c'est-à-dire avec toutes les

(1) Les conseils de marine ont été remplacés en 1831 par un conseil central des travaux siégeant à Paris.

garanties que pouvait offrir une honnête et sérieuse concurrence. L'ordre arrivait-il d'équiper un vaisseau, le maître du port remettait au commissaire-général la liste des objets nécessaires à l'armement; le commissaire-général prescrivait la délivrance, le garde-général des magasins l'exécutait; l'écrivain du navire opérait la recette et la constatait par ses écritures. A dater de ce moment, c'était l'écrivain seul qui devenait responsable du matériel embarqué. Il devait en faire connaître l'emploi et le justifier par la présentation d'ordres écrits émanant du capitaine. Au retour, il rendait ses comptes; les objets qui n'avaient pas été consommés rentraient dans les magasins. On peut reconnaître aisément dans cette grossière ébauche les principaux traits d'une organisation qui subsiste encore aujourd'hui. Le génie maritime seul chercherait en vain sa place dans l'ordonnance de 1631 : il n'y est représenté que par les maîtres de hache : ces habiles charpentiers, dont la science était presque toujours un héritage de famille, seront devenus des savans de premier ordre avant qu'on ait songé à leur faire la moindre part dans l'administration des arsenaux.

Le service du commissariat devait être, aux yeux d'un ministre économe et soupçonneux, la branche la plus importante de l'organisation générale à laquelle il semble avoir prêté une attention soutenue pendant plusieurs années. Aussi ce service fut-il le premier constitué. Ce ne fut que plus tard qu'on vit naître l'embryon de ce qui devait être un jour le grand corps par excellence, le corps royal de la marine. Au XVIe siècle et dans les premières années du XVIIe, quand les chefs d'escadre de Guyenne, de Bretagne, de Normandie, de Provence, avaient reçu du roi l'ordre « d'équiper une flotte, » ils se mettaient sur-le-champ en quête de capitaines qui sussent « faire tirer à propos le canon et empêcher que le feu ne prît aux poudres, » sur lesquels on pût compter pour « bien placer les mousquetaires, manier avec jugement les voiles et gagner le dessus du vent, aborder enfin le vaisseau ennemi avec le moins de perte possible. » Les officiers de valeur étaient alors connus, on pourrait presque dire cotés sur toutes les places maritimes de l'Europe. Les uns appartenaient à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, les autres avaient servi sur les corsaires de Dieppe, sur les flottes de Suède ou sur celles de Hollande. Pour s'assurer leurs services, il suffisait d'y mettre le prix. On pouvait être ainsi à peu près certain de confier ses vaisseaux à des commandans « gens de cœur, assurés dans les périls, prudens et expérimentés, incapables de baisser pavillon tant qu'il leur resterait une goutte de sang dans le corps. » Une pareille faiblesse eût été plus qu'une félonie ordinaire; l'état, fidèle à son rôle d'armateur, l'aurait presque considérée comme une trahison commerciale. Un vaisseau de guerre, aux termes du contrat passé entre le souverain et le ca-

pitaine, pouvait « être forcé l'épée à la main, » pouvait « être brûlé; » il ne devait jamais « être rendu à l'ennemi. » — « Ceux qui manqueront de faire leur devoir pour la gloire des armes du roi, sa majesté leur fera couper le cou. » Voilà le code militaire dans sa simplicité primitive. L'ordonnance de 1689 ne se montrera pas sous ce rapport moins rigoureuse et moins exigeante que l'ordonnance de 1634. Les progrès de l'artillerie viendront seuls modifier en 1765 ces doctrines par trop absolues. Le jour où il sera établi qu'un navire de guerre peut être détruit à distance, on cessera d'imposer au commandant l'obligation de ne rendre son épée qu'à celui qui viendra la prendre; on se contentera de lui demander de prolonger autant que possible la résistance et de défendre son vaisseau « jusqu'à la dernière extrémité. »

III.

Ces capitaines, dont on louait les services au moment du besoin et qu'on licenciait aussitôt que la campagne était terminée, vivaient du métier de la mer et n'hésitaient pas à porter en tous lieux leur industrie. Quelques-uns faisaient la course pour leur propre compte; d'autres s'adonnaient paisiblement au commerce, aucun ne s'endormait sur sa gloire passée. Leurs services antérieurs ne leur créaient aucun droit. L'état, qui les employait, ne cherchait pas parmi eux le plus ancien, le plus élevé en grade; il confiait le commandement supérieur au plus digne. Les illustrations vieillies, les bras fatigués ne pouvaient s'attendre qu'à un froid accueil. Il y avait bien quelque avantage à ce mode de recrutement, qui rappelle assez celui pratiqué en temps de guerre civile; un pareil système devait toutefois pécher par l'ensemble : rassemblés de tous les points du globe, les capitaines généralement ne se connaissaient pas, s'entendaient mal et s'obéissaient encore moins.

Par ce procédé d'armement, on pouvait avoir d'intrépides corsaires, on ne constituait que difficilement une flotte. Richelieu résolut de garder au service un certain nombre de capitaines et de lieutenans qu'il choisit avec soin parmi les plus capables. Le trésorier de la marine reçut l'ordre de leur payer une pension annuelle indépendante de la solde ordinaire de cent écus par mois qui leur était allouée lorsqu'ils commandaient. C'était un premier jalon posé pour arriver à une organisation permanente. Les officiers ainsi entretenus se trouvaient du même coup mis en possession d'une sorte de privilége. L'amiral lui-même ne pouvait les destituer, s'il ne les avait préalablement convaincus « d'avoir contrevenu aux ordonnances. » Ce n'était point toutefois de semblables aventuriers que le grand cardinal se proposa de composer le corps de la marine; il

les voulait seulement conserver comme instituteurs des jeunes seigneurs qu'il embarquerait sous leurs ordres. Dans la pensée de Richelieu, la noblesse française ne pouvait ambitionner de plus grand honneur que celui de commander les vaisseaux du roi. Le roi de son côté n'avait-il pas sujet d'espérer que cette généreuse élite, formée par de bons maîtres, lui fournirait bientôt « des capitaines économes, sachant beaucoup mieux les fonctions de tous les officiers que ces officiers eux-mêmes, charitables envers les malades et envers les blessés, et surtout craignant Dieu? » On vit en effet sous le règne de Louis XIII « plusieurs personnes de condition » faire leur apprentissage sous les chefs d'escadre et les capitaines entretenus, se préparant ainsi à exercer à leur tour le commandement. La marine française fut dès lors *un corps;* elle cessa d'en former un lorsque la parcimonie du ministre d'Anne d'Autriche eut fait descendre de 5 millions de livres à 300,000 le chiffre des sommes affectées aux dépenses navales.

Avait-on, sous cette administration nécessiteuse et avare, armé quelques vaisseaux, on se croyait encore en droit de parler bien haut de la marine et des escadres du roi, mais après quelques mois de campagne tout rentrait de nouveau dans le néant. Les capitaines étaient licenciés; ils ne se trouvaient pas alors seulement sans emploi, ils se trouvaient aussi sans pension. La marine de Richelieu ne lui avait pas survécu; Colbert n'en retrouva plus que les ruines. S'il ne rencontra pas au milieu de ces décombres les matériaux dont il avait besoin pour ériger un nouvel édifice, il y découvrit du moins des fondations qui lui parurent assez fermes encore pour qu'il n'hésitât pas un instant à y asseoir son œuvre.

L'ordonnance promulguée en 1634 a servi de base à tous les travaux d'organisation qui ont suivi. Au temps où parut cet édit mémorable, les Hollandais étaient les meilleurs guides que l'on pût consulter; aussi fut-ce à leurs institutions maritimes que l'on crut devoir faire les plus larges emprunts. Les capitaines qui s'assemblèrent à Brouage sous la présidence du sieur de Manty (1), chef d'escadre de la province de Guyenne, ne copièrent cependant pas servilement les maîtres qu'ils avaient choisis pour modèle. Ils surent accommoder leurs prescriptions à nos traditions, à nos habitudes, à notre tempérament national. Ce travail, achevé en quelques mois, nous frappe encore aujourd'hui par sa clarté et par sa précision.

(1) M. Jal, s'appuyant sur une signature dont il donne le fac-simile, a cru devoir appeler « De Mantin » le chef d'escadre qui en 1636, montant le vaisseau de quarante canons l'*Europe,* fut chargé « de dresser par écrit un mémoire des choses sur lesquelles il était besoin de donner des ordres. » L'examen de la signature reproduite par M. Jal ne m'a pas convaincu. Tous les documens que j'ai consultés portent *De Manty.* C'est bien là, je crois, le véritable nom du vice-amiral de Guyenne.

Tout ce qui est essentiel y figure. Bien des règlemens sont intervenus depuis lors; ils ont été plus explicites, sont entrés dans de plus minutieux détails; ils n'ont pas mieux tranché les grandes questions de principes.

Pour assurer le bon armement des vaisseaux du roi, la première chose à faire était de déterminer la composition normale des équipages. Richelieu voulut que nos vaisseaux « fussent toujours garnis d'un nombre suffisant d'officiers, de matelots et de gens de guerre dont le courage et l'expérience fissent espérer dans les occasions de bons succès. » La même préoccupation a motivé de nos jours l'ordonnance de 1827 et plus tard le décret de 1856. On n'a pas seulement tenu à mettre un nombre de bras suffisant à bord de nos vaisseaux; on s'est proposé en même temps d'y réunir toutes les aptitudes qu'exige la nature complexe de notre service. Quelque prévoyans que nous ayons été à ce sujet, nous n'avons fait que marcher sur les traces des auteurs du règlement de 1634. Suivant les propositions que la conférence de Brouage fit agréer au cardinal, il devait y avoir sur chacun des grands bâtimens de la flotte 32 officiers mariniers. Il semble que ce nom d'*officiers mariniers* soit venu aux hommes spéciaux dont il marquait la fonction subalterne de l'obligation qui leur était imposée d'être avant tout marins, tandis que les officiers proprement dits, — le capitaine, le lieutenant, l'enseigne, — pouvaient à la rigueur se dispenser de l'être. Cette disposition était sur nos vaisseaux, aussi bien d'ailleurs que sur les vaisseaux anglais, où elle persista plus longtemps, un reste des usages et des mœurs militaires d'une autre époque. Au moyen âge, les chevaliers s'embarquaient pour combattre; ils ne songeaient pas à s'occuper de la manœuvre; ce soin était laissé « à de petites gens » qui en faisaient, dès l'enfance, l'objet de leurs études. Il y avait des officiers mariniers pour les diverses branches et pour tous les détails du service : 1 maître, 2 contre-maîtres, 4 quartiers-maîtres, 2 maîtres de misaine ou esquimans, 3 pilotes, 1 maître-canonnier, assisté de 3 compagnons, 1 maître-valet et 1 cuisinier ayant chacun leur aide, 2 calfats et 2 charpentiers, 1 trainier ou faiseur de voiles, 1 tonnelier, 3 caporaux, 1 dessaleur et 1 prévôt.

Les fonctions de ces bas officiers étaient beaucoup moins humbles que les noms par lesquels on les désignait ne sembleraient l'indiquer. Le *maître* avait la charge du gréement et le commandement de la manœuvre. Il ne connaissait de supérieurs que le capitaine de son lieutenant, d'égaux que le maître-valet et le maître-canonnier. C'était lui qui faisait « appareiller les voiles et mouiller les ancres. » Tous les matelots devaient être « attentifs à ses ordres. » Il les instruisait « doucement » et leur apprenait à observer le silence. Nul avant le combat n'avait une plus minutieuse inspection à passer,

n'avait de plus importantes dispositions à prendre. Il lui fallait « apprêter son funin, » placer les hommes aux bras, aux cargues et aux écoutes, veiller à ce que les charpentiers fussent munis de plaques et de tampons, les calfats de goudron, de mousse et d'étoupe pour boucher les coups de canon à fleur d'eau.

Le *pilote* devait être avant tout « bon connaisseur de côtes et savoir parfaitement bien compter les marées, » car le soin de diriger la route lui était abandonné sans réserve. De son expérience et de celle du maître « dépendait, après Dieu, tout le bon succès des voyages. » Il devait, aidé de ses cartes réduites et de son arbalète, pouvoir se reconnaître en haute mer. Aussi réservait-on pour ces officiers mariniers, imbus des élémens d'une astronomie pratique, le nom de *pilotes hauturiers;* on les distinguait ainsi des pilotes côtiers, dont la responsabilité cessait aussitôt qu'on avait perdu la terre de vue. Le vaisseau la *Couronne*, partant en 1638 de l'embouchure de la Seudre pour aller croiser sur les côtes septentrionales d'Espagne, avait, outre ses deux pilotes hauturiers, six pilotes côtiers : deux pour le fond du golfe de Gascogne, deux pour les côtes de Saintonge, deux enfin pour les côtes de Bretagne. Il fallait ces précautions infinies pour suppléer à l'imperfection de l'instrument naval, à l'inexpérience des mains auxquelles on le remettait.

Le *master* anglais de nos jours a cumulé les fonctions du *maître* et du *pilote* de 1634. Nous retrouverons à peu de chose près dans le *contre-maître* de cette époque le *maître d'équipage* de 1827. Seulement la découpure des ponts, qui faisait alors de l'avant et de l'arrière du vaisseau deux îlots séparés par une sorte d'abîme, cette découpure, qui n'a complétement disparu que depuis un demi-siècle, limita longtemps le domaine du contre-maître et de son compagnon. Ces deux officiers mariniers n'avaient à s'occuper que du grand mât et du mât d'artimon. Les *esquimans* (1) ou *maîtres de misaine* gouvernaient le mât d'avant et le mât de beaupré. Le contre-maître avait sous sa dépendance les pompes et le cabestan; l'esquiman mettait les ancres à poste et jetait le grappin sur le navire ennemi.

Dès que l'action était engagée, le *maître-canonnier* apparaissait dans toute la plénitude de son rôle. Il faisait distribuer les gargousses, ayant soin de choisir, pour les passer de main en main par les écoutilles, « les hommes les meilleurs et les plus sages. » — « Pour tirer le canon à propos, » on attendait ses ordres; il donnait le signal, et six, sept, ou huit pièces partaient à la fois, car on

(1) *Esquiman*, du hollandais *schieman*, composé de *man*, homme, et de *schieff*, chaloupe (voyez Jal, *Glossaire nautique*, p. 659). Les anciennes ordonnances écrivent *les esquimauts*, probablement par une de ces erreurs de typographie si fréquentes dans les documens qui nous sont parvenus du XVIIe siècle.

jugeait alors avantageux de tirer « par volées (1). » Ce n'était pas uniquement pendant le combat que le maître-canonnier avait l'œil sur ses coulevrines. Dans les gros temps, il devait constamment prendre garde que ces énormes masses venant à se détacher ne fissent « courir grande fortune au navire. » La nuit venue, lui et ses compagnons parcouraient les batteries avec des lanternes sourdes : ils s'assuraient que les canons ne jouaient pas dans leurs amarrages, faisaient resserrer au besoin les cordages qui les assujettissaient, plaçaient en arrière des roues des coins « pour les empêcher de branler. » Les pièces, communément chargées à l'avance pour éviter toute surprise, étaient bouchées « avec du liége et du suif par-dessus. » Le maître-canonnier ne s'en faisait pas moins un devoir « de visiter la poudre des canons tous les huit jours, de rafraîchir l'amorce tous les soirs. » Dans sa chambre étaient rangés « en bel ordre et suivant les calibres » les porte-gargousses, sur chacun desquels se trouvait inscrit en grosses lettres le poids de la charge de poudre. La même indication était reproduite au-dessus de chaque sabord. Déjà le canon était devenu « la principale force du navire, celle qui termine le plus tôt les combats, » mais on en tenait encore le maniement pour « fort dangereux et d'un très grand soin. » S'agissait-il de remettre en batterie la pièce qui venait de tirer, il fallait, pour peu que la brise fût fraîche, « la reconduire doucement au sabord. » Le canon qui heurtait trop brusquement la membrure l'ébranlait à ce point qu'on eût dit, — suivant la judicieuse remarque de l'ordonnance de 1634 — « que le vaisseau allait se crever. » Dès cette époque, on le voit, la plupart des précautions que nous observons aujourd'hui étaient prises, et on s'étonne vraiment que nous ayons eu si peu à y ajouter.

S'il est un lieu où la sécurité soit inséparable du bon ordre, c'est à coup sûr cet empire flottant contre lequel tous les élémens de temps à autre se conjurent. La police du navire était confiée au prévôt. Le *prévôt* était au XVIIe siècle ce qu'est de nos jours le *capitaine d'armes.* « Il faisait monter l'équipage au quart et tenait les clés des prisons. » Pour chaque délinquant qu'il mettait aux fers, il recevait 5 sous. Il prélevait en outre un tiers de toutes les amendes; les deux autres tiers étaient pour les pauvres.

Le *maître-valet,* lui, ne régnait qu'au fond de cale, mais il y régnait sans partage. Il donnait reçu à l'écrivain de tout ce qu'il engouffrait dans ce sombre domaine; il lui rendait compte chaque jour de ce qu'il en avait laissé sortir. C'était lui qui distribuait à l'équipage pour la semaine le pain tous les samedis, le fromage et le

(1) Ce fut aussi l'avis de l'amiral Brnat aux combats de Sébastopol et de Kinburn.

beurre au jour fixé. Chargé de l'achat du poisson et des viandes salées, il fallait qu'il fût « homme entendu et soigneux. » Nos *contre-maîtres de cale* ne sont plus que le pâle reflet de ce personnage important, en qui se concentraient les triples attributions du *contre-maître*, du *commis aux vivres* et du *magasinier*.

Le *cuisinier* apprêtait déjà au XVIIe siècle ce brouet noir du matelot qui n'a guère changé depuis deux cents ans, — « potage au gras, potage de pois ou de fèves. » — Ce maigre festin était servi à l'équipage trois fois par jour. L'ordonnance de Mgr le cardinal assignait d'ailleurs au cuisinier une place fort honorable dans la hiérarchie militaire. Le cuisinier était officier marinier tout aussi bien que le maître, le canonnier, le prévôt ou le pilote. En revanche, il lui était recommandé « d'être fort propre de linge et de nettoyer soigneusement ses chaudières. »

Il faudrait tout citer, si l'on voulait montrer à quel point M. de Manty et ses collaborateurs s'étaient montrés prévoyans; bornons-nous à indiquer sommairement les fonctions spéciales des officiers mariniers que nous n'avons pas mentionnés encore. Le *charpentier* « visitait ce qui était affaire de charpenterie et de calfatage; » le *traînier* « ne souffrait pas dans la voilure un trou grand comme un pois qui ne fût raccommodé; » le *tonnelier* « devait être perpétuellement auprès de ses tonnes et de ses barriques; » le *caporal*, « soldat hardi, » apprenait à ses hommes l'exercice du mousquet; les *quartiers-maîtres* se tenaient près du gouvernail pour s'assurer que les *timoniers* suivaient exactement la route qui leur avait été donnée. Telle était en 1634, sur un vaisseau de premier rang monté par 400 ou 500 hommes d'équipage, la composition de ce que nous nommons aujourd'hui le petit état-major. Le grand état-major se composait : du capitaine, du lieutenant, quelquefois d'un enseigne, du chapelain, de l'écrivain, du chirurgien et de son barbier. Le *lieutenant* faisait le second quart de nuit et la seconde veille de jour. Il assistait aux repas de l'équipage « pour aviser aux crieries et disputes qui pouvaient arriver (1). » Son principal office était de suppléer le capitaine en cas d'absence, de le remplacer en cas de mort ou de maladie. L'*enseigne* n'était, à proprement parler, qu'un second lieutenant, un lieutenant aux gages de 50 livres. Le temps vint, s'il faut en croire les déclarations de Colbert, où, la faveur présidant sans discernement à la distribution des emplois, plus d'un capitaine dut payer de ses propres deniers un supplément de solde au lieutenant, dont le concours était indispensable à son insuffisance; une

(1) Les lieutenans se dispensent aujourd'hui de ce soin. Ils s'y astreignaient encore quand je suis entré dans la marine.

fois engagé dans ce sentier, il n'y avait pas de raison pour ne point aller jusqu'au bout. Le capitaine, le lieutenant et l'enseigne finirent par se trouver également incapables de conduire le navire qu'on leur avait imprudemment confié; ils se cotisèrent alors pour entretenir à leurs frais un quatrième officier qui leur pût apprendre ce qu'ils avaient à faire « dans les occurrences. »

Le service de Dieu ne pouvait être négligé dans un règlement préparé par les ordres d'un prince de l'église. Ce que Richelieu demandait surtout au *chapelain*, c'était d'être « homme de bonne vie et de bon exemple, » d'instruire l'équipage « par ses actions tout autant que par ses paroles. »

Le *chirurgien* devait, avant de quitter le port, faire garnir son coffre « de scies et de crochets, d'onguens, d'huiles de lis, de rose et de camomille, de thériaque, de rhubarbe, de séné, de poudres céphaliques, — myrrhe, encens, mastic et limon. » — Pendant le combat, il se tenait dans la cale, au pied du grand mât, « ses fers au feu, ses emplâtres et ses ligatures rangées autour de lui. » C'est là qu'il attendait les blessés, prêt à cautériser les chairs vives, à lier les artères, à répandre sur les plaies saignantes ce fameux « astringent » dans la composition duquel on avait fait entrer, avec le poil de lièvre, la cendre de crâne humain. Le chirurgien ne faisait office de médecin qu'en cas de nécessité, et encore lui était-il prescrit « de ne pas rançonner les malades. » Les escadres un peu nombreuses étaient généralement suivies d'un ou de deux navires-hôpitaux. Là seulement se trouvait représentée d'une façon digne d'elle la savante faculté. Le chirurgien et son barbier, si un médecin se fût par hasard rencontré sur le vaisseau qu'ils montaient, n'auraient eu « qu'à suivre son avis et à garder de point en point ses ordonnances. » Livrés à leurs propres lumières, ils ne pouvaient donner aux malades que l'assistance qu'ils tiraient de leur coffre et les rafraîchissemens qu'ils réussissaient quelquefois à obtenir de la libéralité du capitaine.

Le *capitaine* était chargé de la fourniture des vivres et du paiement de la solde; il recevait à cet effet pour chaque homme embarqué 10 écus par mois. Les autres dépenses ne le concernaient pas. L'*écrivain* seul était comptable de tout ce qui s'embarquait et de tout ce qui se consommait à bord du vaisseau; pendant le combat, il présidait au passage des poudres, non-seulement « pour y empêcher le désordre, » mais aussi « pour *écrire* les coups de canon qui étaient tirés (1). » Les fraudes en tout genre étaient à cette

(1) Je m'explique maintenant comment *le commissaire* se rencontre à un poste qui ne semblait pas appeler spécialement l'intervention de l'officier comptable.

époque très fréquentes; l'écrivain avait la mission spéciale de les prévenir. Il était l'œil du prince, et le prince était le bourgeois du navire. Jamais Richelieu ni Colbert n'auraient consenti à laisser sortir du port un vaisseau sans avoir pris leurs sûretés contre l'inexpérience ou la mauvaise foi du capitaine. Il leur fallait mettre les intérêts du roi sous bonne garde. L'action de leur représentant, de leur fondé de pouvoirs, s'il est permis d'emprunter à la langue des affaires cette expression, s'étendait jusque sur la discipline. L'écrivain faisait aux équipages lecture des ordonnances; il avait vis-à-vis des capitaines un droit de remontrance pour en assurer l'exécution.

Ces ordonnances, il faut bien le dire, n'étaient en majeure partie que la sanction légale d'usages séculaires, transmis aux gens de mer de tous les pays de génération en génération. Elles se distinguaient généralement par une sévérité outrée et n'admettaient que l'emploi d'une justice sommaire. La moindre infraction entraînait les plus rudes châtimens corporels : était attaché au mât et battu par le quartier-maître celui qui jurait le nom de Dieu, — trois fois plongé du haut de la grand'vergue dans la mer celui qui, lorsqu'on battait la caisse pour mettre le navire en rade, ne se hâtait pas de s'embarquer, — qui négligeait de se pourvoir des armes dont il était tenu de se fournir lui-même, — qui répandait inutilement le vin ou jetait un ustensile quelconque à la mer, — qui tentait d'enlever de force des vivres « hors de la bouteillerie (1), » — qui osait « pétuner (2) » après le soleil couché, — qui frappait « de colère » avec le poing, avec un bâton ou avec une corde. Quant au malheureux convaincu d'avoir « tiré le couteau dans le navire, » son sort était plus rigoureux encore; n'eût-il blessé, n'eût-il atteint personne, on lui clouait de ce même couteau la main contre le mât. S'il tuait son compagnon, le vivant et le mort étaient attachés dos à dos, puis jetés dans la mer. Quand le code a contre la violence de telles pénalités, il importe de s'habituer de bonne heure à maîtriser ses instincts. Aussi le législateur prenait-il le soin paternel de recommander « aux jeunes garçons qui commençaient d'apprendre le métier de matelot » de n'être « ni blasphémateurs, ni querelleurs, et de bien vivre avec leurs compagnons. »

La dureté des lois a le plus souvent pour effet d'imprimer une brutalité sauvage aux caractères. Les marins du XVIIe siècle étaient, si l'on en doit croire l'édit de l'éminentissime cardinal, « des hommes de diverses humeurs, pour la plupart incivils et brutaux, n'ayant que

(1) La cambuse.
(2) Fumer.

peu ou point de reconnaissance pour les bienfaits qui leur étaient départis. » Les rigueurs de la discipline ne les décourageaient pas. Ils venaient en foule s'offrir à monter les vaisseaux du roi, parce que là du moins ils étaient certains « d'avoir à boire et à manger, » — certitude assez rare en France à cette époque. Leur humeur inconstante les portait-elle à promettre leurs services à deux capitaines, il n'en fallait pas davantage pour qu'ils fussent pendus sans pitié. On les pendait encore, s'ils recevaient ou s'ils écrivaient des lettres à l'insu de leurs chefs; on se contentait « de les châtier sévèrement à coups de bouts de corde » quand il ne s'agissait que « de leur faire perdre la mauvaise coutume de crier, » — « coutume » déjà reprochée aux matelots français.

IV.

Le premier besoin qu'on éprouve quand on se transporte par la pensée au milieu de ces flottes qui ont rougi de tant de sang l'Atlantique et la Manche, c'est de les faire revivre dans leur réalité et telles qu'elles étaient au jour du combat. Alors seulement les mouvemens ordonnés trouvent leur explication, la bataille se dessine, la tactique mise en œuvre se dégage. Les Anglais et les Hollandais nous offriront les premiers l'appareil d'armées navales régulièrement constituées et se heurtant, sur de vastes étendues, dans des chocs opiniâtres. Nous aurons enfin sous les yeux des escadres. La marine moderne est fondée. Les mâtures toutefois sont encore mal assujetties, la voilure est très imparfaitement balancée; l'exécution de certains mouvemens giratoires est loin d'avoir le degré de sûreté que maints progrès de détail lui feront plus tard acquérir. De là une part plus grande à faire aux moindres variations du vent, à l'influence alternative des marées; mais ce qui modifie le plus les conditions essentielles du commandement, c'est l'extrême difficulté que le chef éprouve à transmettre ses ordres. La langue des signaux n'est encore qu'un bégaiement imparfait; les vaisseaux, suppléant à la taille par le nombre, sont répandus sur un immense espace. Dans ces parages sillonnés par les courans les plus capricieux, il est impossible de songer à ranger une flotte sur de longues lignes continues. Il faut former ses bâtimens en groupes, en paquets, en divisions. L'amiral a sous ses ordres deux ou trois lieutenans et plusieurs chefs d'escadre. Il leur fait connaître à l'avance ses intentions. Des chefs d'escadre, l'impulsion arrive aux capitaines. Le rôle le plus important peut-être, c'est celui que la tactique navale de cette époque se voit forcée d'attribuer aux vaisseaux qui marchent en tête ou qui occupent la queue de chaque colonne. Ce sont ces chefs de file et ces serre-files qui, selon que l'armée na-

vigue en ordre naturel ou en ordre renversé, remplissent l'office du bélier au cou duquel le berger a pris soin d'attacher la sonnette; ils savent où l'amiral veut se rendre, à quelle distance il désire se tenir de terre. Ils agissent en conséquence; les autres vaisseaux les suivent dans toutes les inflexions de leur route.

Rarement on en vient aux mains sans s'être disputé, quelquefois pendant plusieurs jours, l'avantage du vent. Celui des deux amiraux que les circonstances ont favorisé ou qui, par son habileté, a réussi à primer son adversaire de manœuvre, se porte, par un mouvement d'ensemble, par une arrivée générale, vers la flotte ennemie. Il cherche ainsi à la faire plier, il se tient prêt à profiter du désordre qui va se mettre dans les rangs. Les brûlots jusque-là ont été tenus à couvert; le moment est venu de les faire avancer. C'est l'heure solennelle, l'heure vraiment critique de la bataille. Chaque commandant de division dispose d'un certain nombre de ces enfans perdus. S'il manque de sang-froid ou de coup d'œil, s'il n'appuie pas assez énergiquement les navires incendiaires qui attendent ses ordres, il les aura sacrifiés sans profit. Victimes résignées, les brûlots sont sortis de la ligne; ils poussent droit devant eux. Combien atteindront le but qu'on leur désigne? Quelques-uns s'abîment sous les volées de canon qu'ils bravent, d'autres se consument inutilement en route, abandonnés trop tôt par leurs équipages ou détournés par les chaloupes qui se sont portées à leur rencontre. L'ennemi rassuré fait tête : il n'y a plus qu'une ressource; il faut l'enlever à l'abordage. Les vaisseaux s'accrochent, les équipages se mêlent, on fait feu des mousquets, on combat l'épée à la main. Pendant ce temps, le vent tombe, la fumée envahit le champ de bataille. Des divisions entières se trouvent à leur insu entraînées par le courant. Le calme les retiendra-t-il loin de l'amiral? un souffle favorable les ramènera-t-il à sa portée? L'aspect du combat, les chances de la bataille vont se modifier ainsi plusieurs fois avant que le soleil se couche. Près de faiblir, les courages se relèvent tout à coup, ranimés par la vue d'un secours qu'ils avaient cessé d'espérer; la victoire échappe au contraire à qui la croyait tenir. La lutte recommence, plus terrible et plus acharnée encore. La nuit seule vient mettre un terme au carnage.

Il règne dans ces combats une ardeur sanguinaire, une soif d'extermination qu'on ne retrouvera pas cent cinquante ans plus tard. Les Hollandais ont à couvrir leurs flottilles de pêche dans la mer du Nord, à escorter leurs convois marchands dans la Manche. Dès que les deux armées se rencontrent, elles montrent un égal désir d'en venir aux mains. De part et d'autre, on se charge avec furie. Le plus souvent ce sont les Hollandais qui, pour mettre à l'abri leurs richesses, font les premiers mine de battre en retraite. Ils reculent

lentement, presque toujours en bon ordre, vers les bancs que leurs vaisseaux seuls peuvent franchir. S'ils se sentent serrés de trop près, quelles qu'aient été leurs pertes, ils reprennent sans hésiter l'offensive. Tromp et Ruyter ont soutenu plus d'un assaut avec un tronçon d'épée. On ne ménage point les navires à cette époque, on ménage encore moins les hommes. La mer est couverte de malheureux qui surnagent; défense est faite aux chaloupes de les recueillir. Tromp, abordé, fait sauter le tillac de son vaisseau pour se débarrasser des Anglais qui s'en sont rendus maîtres. Il est telle bataille qui, après avoir duré trois jours, a coûté à chacune des deux flottes près de 1,500 morts. Ce sont d'ailleurs en toute occasion les vaisseaux-pavillons qui supportent le plus gros effort. Dans un engagement où les Hollandais eurent trente vaisseaux détruits, de neuf vaisseaux-pavillons il ne leur en resta qu'un seul. Chez les deux adversaires, l'héroïsme est le même, et ce qui sera notre éternel honneur, c'est que le jour où la fortune les aura réunis contre nous, nos capitaines se montreront de taille à les combattre, de force quelquefois à les vaincre.

La marine française peut dater ses débuts du ministère de Richelieu; ce n'est cependant qu'à partir du règne de Louis XIV que ses annales s'appuient sur des documens constamment sérieux et authentiques. Avec Colbert, nous entrons de plain-pied dans le domaine de la réalité. Nous assistons jour par jour à la création méthodique d'une œuvre admirable. Il semble que le génie qui lui donna naissance l'ait vraiment trempée dans le Styx. Les escadres s'effondrent, les corps d'officiers disparaissent; la marine française survit à toutes ces catastrophes. Dès qu'un rayon de soleil réussit à percer la nuée et vient de nouveau briller sur la France, c'est encore de nos gloires celle qu'on trouve la plus prompte à refleurir. D'où a pu venir cette vitalité, sinon de la valeur des institutions dont nous avons souvent modifié l'économie, dont nous avons toujours fort heureusement respecté le principe? L'étude des ordonnances promulguées par Richelieu, par Colbert, par M. de Choiseul, par MM. de Boyne, de Sartines et de Castries, devra tenir une grande place dans toute histoire maritime qui voudra être complète. Cette étude pourra en effet éclairer notre route, nous arrêter souvent dans des modifications imprudentes, nous en suggérer d'autres fois de nécessaires; mais ce qui touche à l'administration concerne particulièrement l'homme d'état; pour le marin, comme pour le soldat, il y a quelque chose de plus essentiel à connaître, quelque chose qui prime à la fois les questions théoriques et les détails purement pratiques du métier. « La tactique, les évolutions, la science de l'ingénieur et de l'artilleur, a dit l'empereur Napoléon Ier, peuvent s'apprendre dans des traités à peu près comme la géométrie;

la connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'étude des campagnes et des batailles des grands capitaines. » Sur mer, ces campagnes et ces batailles sont peu nombreuses. Du règne d'Élisabeth et de Philippe II à celui de Napoléon Ier, on n'en trouverait peut-être pas plus de vingt ou trente dont le souvenir méritât d'être recueilli. L'empereur n'en comptait que quarante sur terre, et il remontait jusqu'à Annibal. Nous avons donc intérêt à ne pas trop limiter notre horizon. L'historien qui ne voudrait étudier que les combats livrés par nos flottes, qui négligerait l'expédition espagnole de 1588, expédition non moins merveilleusement préparée et encore plus malheureusement déçue que ne le fut l'expédition française de 1805, qui omettrait de propos délibéré le récit des grandes luttes auxquelles notre marine ne prit part qu'à dater de l'année 1672, nous priverait des enseignemens les plus applicables à la situation présente. La science navale, il ne faut pas l'oublier, a fait depuis vingt ans un retour bien étrange sur elle-même. Ces deux longues allées de peupliers qui, dans les tableaux contemporains du règne de Louis XVI, ont la prétention de représenter des combats d'escadre, nous disent assez combien à cette époque les procédés de guerre différaient de ceux des flottes actuelles, dont les flottes de l'avenir surtout nous commanderont impérieusement l'emploi. Tout au contraire, ces gros corps de bataille derrière lesquels s'abritent des flottilles de brûlots, ces vaisseaux qui s'avancent de pointe, ces navires enflammés qu'ils escortent, ces lignes qui se traversent, ces combats qui se rétablissent et se renouvellent sans cesse, toutes ces manœuvres brusques, toutes ces confusions sanglantes, que nous a retracées le pinceau des peintres du XVIIe siècle, ne sont-elles pas l'image des mêlées qu'il nous faut de nouveau prévoir aujourd'hui?

Et pourtant ce n'est pas de ce côté technique que doivent nous venir les leçons les plus profitables. Le spectacle des épreuves par lesquelles ont passé les hommes appelés à exercer le commandement des armées ou des flottes est bien autrement instructif. Les plus hautes renommées ont eu de tout temps leurs vicissitudes; les plus éclatans triomphes n'ont pas été exempts d'inquiétantes péripéties. Tout événement militaire est un drame dans lequel la fortune et les hommes jouent leur rôle. Il n'en est pas moins vrai que si l'on veut se défendre soigneusement « de convertir l'accident en principe, » on pourra discerner encore, à travers les surprises incontestables et multipliées du sort, le chemin qui mène à la victoire.

E. Jurien de La Gravière.

LES

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

EN AUTRICHE

LE BANAT DE TEMESWAR.

I. *Eisenbahn-Jahrbuch der Oesterreichischen-Ungarischen Monarchie*, von Ignaz Kohn, 1873. — II. *Guide de l'architecte et de l'ingénieur à Vienne*, 1873. — III. *De l'Assainissement des villes et des cours d'eau*, par M. Ronna, 1874. — IV. *Le Banat historique, géographique et industriel*, par M. Ad. Barré, 1874. — V. *Une Excursion aux domaines*, par M. Ch. M., administrateur de la Société autrichienne, août 1873.

L'agrandissement des villes, le développement de la richesse publique, dont notre dernier gouvernement a cru pouvoir s'attribuer le mérite spécial, n'ont pas été, tant s'en faut, particuliers à la France. Un mouvement irrésistible pousse dans cette voie toutes les nations dotées d'une civilisation identique; il se produit même dans les circonstances les moins favorables. La guerre par exemple, au lieu de l'entraver, le précipite; nous en avons fourni la preuve récente. Avant nous, l'Autriche, frappée également par des événemens cruels, avait présenté les mêmes résultats en apparence illogiques : depuis Sadowa, l'industrie et le commerce y ont prospéré; depuis Sadowa, Vienne a doublé, et l'Autriche s'est métamorphosée entièrement.

La grande solennité pacifique qui attirait l'an dernier dans la capitale de la Cisleithanie tant d'étrangers et de visiteurs conduits par des motifs d'étude, de plaisir ou de curiosité, a offert sous ce rapport un spectacle plein d'enseignemens. Dix-huit ans auparavant, au moment où était créée l'entreprise dont nous nous proposons de faire connaître le caractère spécial et qui intéresse un grand nombre de nos compatriotes, le voyage de Paris à Vienne éveillait

de tout autres sentimens et laissait d'autres impressions qu'en cette année de l'exposition universelle, à laquelle l'Autriche a convié le monde de l'industrie et des arts, et où la *Société des chemins de fer de l'état* a occupé une place honorable. Avant de retracer la naissance et le progrès de cette société elle-même, il ne sera pas inopportun de constater le contraste qu'à ces deux dates ont présenté et la ville et l'empire où elle a été créée.

En 1854, de la frontière française jusqu'à Vienne, c'était le monde du passé qui s'offrait seul aux regards : depuis Strasbourg, en passant par les petits duchés de Gotha et de Weimar, par Dresde, la Florence allemande, par Prague, encore pleine des souvenirs du moyen âge féodal et religieux, on arrivait à la ville de Sobieski, dominant ses trente-quatre faubourgs de ses remparts crénelés, protégée encore par ses glacis et ses fossés contre les incursions des Turcs. Vienne était à cette date une forteresse au centre de laquelle le palais de l'empereur, les résidences aristocratiques, les administrations, tout ce qui forme le cœur d'un grand empire, s'entassait dans un espace moindre que celui d'un de nos quartiers de Paris; les magasins, les ateliers, les fabriques se répandaient à l'aise dans les faubourgs. A ce moment, la population de Vienne ne dépassait guère 500,000 habitans. Il n'en est plus de même aujourd'hui : Vienne renferme plus de 900,000 âmes; Vienne n'est plus une place forte. L'*Innere Stadt* est toujours restée le cœur de la capitale, et a conservé le caractère antique que lui donnent des édifices tels que le *Burg*, résidence impériale datant de Charles-Quint, l'église Saint-Étienne, un des plus beaux spécimens de l'art gothique, et d'autres bâtimens moins importans; mais à côté d'eux, élevés sur l'emplacement des remparts, des fossés et des glacis, les maisons et les palais des nouveaux quartiers ont un air tout moderne : de larges et belles rues forment une série d'anneaux concentriques autour de l'ancienne ville, qui semble s'être développée comme un arbre augmentant de diamètre par la superposition de nouvelles couches. De la transformation de Vienne, la partie la mieux réussie, et celle qui avait réclamé les plus urgentes améliorations, est sans contredit le service des eaux.

Située non loin du principal cours du Danube, le plus irrégulier des fleuves, Vienne était traversée par un bras qu'on appelle improprement *Canal du Danube*, par une petite rivière fangeuse, la Wien, et deux faibles ruisseaux le plus souvent à sec. Un système de conduits étroits, creusés sous les rues à chaussée bombée, versait dans chacun de ces cours d'eau non-seulement les eaux ménagères, mais les déjections de toute sorte de chaque maison; de grands soupiraux au ras du sol étaient ménagés pour recevoir les eaux des pluies qui tombent avec abondance dans un climat capricieux, variable et

excessif. On conçoit quelles exhalaisons, par les temps de sécheresse, s'échappaient de ces ouvertures, et, par les orages, quelles inondations devaient se produire sur des terrains plats, marécageux. Ajoutez à ces inconvéniens celui d'une alimentation d'eaux salubres insuffisante, de sources rares ou malsaines, et l'on aura une idée de ce qu'il fallait faire pour y parer. Sur ce dernier point, on a réussi entièrement : les eaux salubres se sont augmentées de deux sources sortant du Schneeberg, à 95 kilomètres, arrivant au sud-ouest de la ville, très pures, très fraîches, dont le débit moyen est de 70,000 mètres cubes par jour, et qui peuvent donner quotidiennement 74 litres par habitant. Vienne possède aujourd'hui une des plus remarquables distributions d'eaux potables de l'Europe. L'écoulement des eaux insalubres présentait plus de difficultés; on a peu à peu obvié au mal. Dans les rues et dans les maisons, les conduites, les égouts, ont été élargis et les pentes augmentées autant que possible, mais il aurait fallu tout refaire. La décharge des eaux pluviales et ménagères se fait dans le Canal du Danube, par les collecteurs de la Wien, par les deux ruisseaux qui traversent la ville et qui ont été voûtés l'un et l'autre. Les trop-pleins des eaux, de celles qui proviennent surtout des pluies d'orage, sont versés par des canaux spéciaux, dont deux ont reçu le nom significatif de *canaux du choléra*, dans la Wien directement, sans que les matières solides quittent le radier des égouts où elles sont entraînées. Ce système serait irréprochable, si les collecteurs, si la Wien elle-même et le Canal du Danube avaient un courant et une pente suffisans; il n'en est malheureusement pas ainsi.

Avant la crise financière de 1873, la municipalité viennoise, fière des résultats obtenus en si peu de temps pour la transformation de la capitale, avait accueilli des projets luxueux pour la canalisation de la Wien. C'est ainsi que l'idée de la voûter, pour en faire un grand collecteur au-dessus duquel serait établi un chemin de fer local, a été débattue. Aujourd'hui, afin d'améliorer le régime des eaux insalubres, on devra se préoccuper avant tout du Canal du Danube; le dragage de ce canal, en abaissant le lit, mettra les égouts latéraux et les quartiers riverains à l'abri des inondations, trop fréquentes jusqu'ici; il faudra aussi construire des collecteurs le long des rives. Déjà, à l'embouchure du canal, on a établi tout récemment un bateau-porte pour empêcher l'entrée des glaces qui, aux débâcles du printemps, refoulent les eaux et causent des dommages considérables. Enfin une entreprise plus importante est la dérivation même de la partie principale du fleuve au nord de la ville et le creusement d'un lit profond, presque droit et rapide, à la place de l'ancien Danube aux replis fréquens, qui sera comblé afin de substituer aux marécages qui empoisonnent l'air des terrains secs

et solides où la spéculation songe à fonder une ville immense.

C'est dans ce milieu assaini et agrandi, dans cette capitale toute moderne d'un empire tout moderne lui-même, que le voyageur français, en 1873, a pu juger des progrès accomplis en dix-huit ans.

I.

En 1854, la guerre de Crimée menaçait de s'étendre de l'Orient en Europe et d'entraîner l'Autriche, la première, dans une lutte générale; son budget de 1853 s'était réglé avec un déficit de 150 millions de francs, et en 1854 trois emprunts, dont l'un appelé *emprunt national*, avaient été émis jusqu'à concurrence de 2 milliards. Ce n'était pas encore assez pour parer à tout, et le gouvernement impérial crut devoir s'assurer une ressource plus sûre que celle de la souscription de rentes dont une grande partie était payable en papier; il négocia donc la vente des propriétés de l'état à des capitalistes étrangers. A ce moment, l'Autriche était bien en arrière des autres pays pour la construction des chemins de fer. Le plus ancien, celui du nord, dit de l'empereur Ferdinand, devant aller de Vienne à Brünn, Olmütz et Cracovie, datait, par acte de concession, de 1836. En 1841, le gouvernement avait décidé que les chemins de fer seraient construits aux frais de l'état, mais en 1854 il n'avait encore achevé d'un côté que la ligne s'embranchant sur le chemin du nord à Brünn au nord-ouest de Vienne et au sud-est à Marchegg, et de l'autre le chemin qui se poursuivait à travers la Hongrie vers Szegedin par Presbourg et Pesth. La longueur de ces tronçons achevés était de 924 kilomètres. L'état construisait aussi le chemin de Szegedin au Danube, à la frontière turque, sur 113 kilomètres. Si l'on ajoute à cette ligne du nord et aux chemins construits par l'état une petite ligne de Vienne à Raab et à Comorn, la place forte de la Hongrie, longue de 159 kilomètres, et la grande voie de Vienne à Trieste, qui assurait les communications avec les possessions de la Lombardo-Vénétie, on aura l'ensemble des voies ferrées existant en 1854 dans tout l'empire d'Autriche. Il y avait donc nécessité de poursuivre plus activement et d'une autre manière un rôle que le gouvernement, pressé d'ailleurs par les éventualités de la guerre, ne pouvait point remplir. Le système adopté en 1855 a eu le double résultat de procurer à l'Autriche une ressource importante, grâce à laquelle il lui a été permis de jouer le rôle de médiateur entre la Russie et les puissances alliées, et de provoquer l'essor des chemins de fer en les livrant à l'industrie privée et en accueillant avec faveur la coopération du capital étranger.

Le 1er janvier 1855, le ministre de l'intérieur, baron de Bruck, signait, avec les barons de Sina et Eskeles, M. J. Pereire et le duc

de Galliera, un traité de concession par lequel l'état aliénait pour quatre-vingt-dix ans, à partir de 1858, terme fixé pour l'achèvement des lignes, les chemins de fer lui appartenant (hors ceux de la ligne de Vienne à Trieste) en exploitation ou en construction, il cédait de plus en toute propriété, c'est-à-dire à perpétuité, un ensemble de domaines ruraux et forestiers situés principalement dans le banat de Temeswar, enfin des mines et usines dans la même localité et en Bohême. L'ensemble de 1,100 kilomètres de chemins de fer concédés avec le matériel était vendu pour 170 millions de francs, les mines, usines et domaines pour 30 millions! L'état garantissait sur ce capital un minimum de revenu de 5 2/10 pour 100.

Les concessionnaires fondèrent à la même date la société dite *Société autrichienne des chemins de fer de l'état*, qui comprenait, outre les lignes reprises au gouvernement, celle de Vienne à Raab, rachetée à ses propriétaires, et qui, en dehors de l'exploitation des usines, des mines et des domaines concédés, dut pourvoir à la fabrication des machines à Vienne dépendant de l'acquisition de Raab, à celle des canons de fer pour le compte de l'état (1), enfin à la fourniture des charbons pour les besoins de la marine et la consommation des bateaux à vapeur. En Bohême, il y avait au nord de Prague des mines de houille en exploitation, des gisemens de lignites non encore exploités. Dans le Banat, outre des mines de houille se trouvaient des mines métalliques, fer, cuivre, zinc, argent et or, les domaines et les forêts. L'ensemble des propriétés renfermait 130,000 hectares, dont 91,000 de bois de la plus grande richesse. La société avait donc à la fois à construire et à exploiter des lignes de fer, à fabriquer des machines, à fondre des canons, à extraire du charbon, à forger et fondre tous les métaux, cuivre, fer, acier, à aménager des forêts, enfin à administrer un vaste territoire, à pourvoir en un mot aux intérêts de toute sorte des villages dont les terrains occupent 100,000 hectares et renferment 135,000 habitans. On peut affirmer qu'aucune société de ce genre n'existe en aucun autre pays.

La création de la société appelée à Vienne *Staats-Bahn* et en France la *Société autrichienne* est le point de départ d'une ère toute nouvelle dans l'industrie des chemins de fer en Autriche : avec les facilités qu'elle donna au gouvernement pour relever son crédit, elle stimula l'esprit d'entreprise, et son succès suscita de nombreux imitateurs. Quelques années après, le 13 avril 1858, le chemin du sud était concédé pour 250 millions de francs aux fondateurs de la ligne lombardo-vénitienne, et devait fournir un trajet direct de la capitale de l'empire aux chefs-lieux des provinces italiennes, Trieste,

(1) Cette fabrication ne dura pas plus d'un an.

Venise, Milan, pendant que des branches détachées du tronc commun s'étendraient à droite et à gauche vers la Carinthie et le Tyrol d'un côté et la Hongrie de l'autre. De toutes les sociétés de chemins de fer en Autriche, la Compagnie des chemins du sud, *Sud-Bahn*, est de beaucoup la plus importante. Ses deux réseaux autrichien et italien comprennent 4,300 kilomètres. Après les événemens qui ont rendu la liberté à la Lombardo-Vénétie, la compagnie devait se diviser en deux entreprises indépendantes; jusqu'à présent la séparation n'a pu se faire. La partie qui composerait la Société du sud *autrichienne* comprendrait la ligne principale de Vienne à Trieste, à droite l'embranchement qui, traversant la Carinthie de Marburg à Brixen, s'étend dans le Tyrol, entre à Inspruck et descend en Italie par le passage du Brenner, à gauche les nombreuses ramifications qui desservent la Hongrie et remontent à Ofen-Pesth, enfin la ligne de Croatie par Agram et la jonction avec Fiume.

En même temps qu'était formée la Société du sud, la création de la ligne de Salzbourg à Vienne, *Elisabeth-Bahn*, a sanctionné un traité conclu dès 1851 avec la Bavière. Le chemin de l'impératrice Élisabeth s'étend sur plus de 700 kilomètres; il va de Vienne à Linz, remonte à Passau et descend à Salzbourg, où l'on rencontre la ligne venant de Munich; c'est aujourd'hui la route la plus courte pour aller de France à Vienne. Plus tard, à la fin de 1866, la constitution de la Société du François-Joseph pour la création du chemin de Vienne à Pilsen, allant à la rencontre des lignes bavaroises et saxonnes, et bientôt la concession d'une seconde ligne, celle du nord-ouest, située entre le François-Joseph et le Chemin de l'état, s'étendant à côté de celui-ci dans la vallée de l'Elbe, établirent avec le centre de la Bohême une communication indispensable et vers Prague deux routes plus directes encore que celle qui existait par le chemin du nord et celui de l'état. Si l'on ajoute à ces lignes le chemin de raccordement à Vienne des lignes du sud et du nord, et les deux petits chemins de montagne destinés à faire jouir la population des magnifiques paysages que l'on découvre du haut du Kahlenberg et qui ont été l'application du système de notre ancien chemin de Saint-Germain et de celui du Righi en Suisse, on a l'ensemble, non de toutes les lignes créées au *nord de la Leitha*, mais de celles dont les six gares occupent aujourd'hui les faubourgs de Vienne, et on se rend compte du système qui a prévalu pour la construction des chemins de fer dans l'Autriche proprement dite. A l'imitation de ce qui avait été constitué en France pour nos grands réseaux, le gouvernement a voulu faire rayonner de la capitale aux diverses frontières, vers le sud, vers le sud-ouest, vers le nord-ouest, le nord et le nord-est, des lignes ferrées dont les trajets directs ont été augmentés peu après par des embranchemens nombreux.

On ne saurait prétendre que, dans toutes ces concessions, l'intérêt particulier n'ait pas quelquefois commis des empiétemens sur l'intérêt d'autrui, et que la spéculation ou les caprices de la concurrence n'aient pas déterminé quelques tracés; en somme, le progrès a été rapide, et la prospérité générale s'est énormément accrue. Le total des lignes construites et en exploitation dans la Cisleithanie atteignait à la fin de 1872 le chiffre de 9,200 kilomètres contre 5,000 dans la Transleithanie (Hongrie), soit en tout 14,200 kilomètres. La *Staats-Bahn* et la *Sud-Bahn*, qui ont chacune une partie de leur réseau dans la Transleithanie, entrent dans ce total, la première pour 1,596 kilomètres, et la seconde en dehors de tout son réseau italien pour 2,182.

Si le développement des chemins de fer dans la seconde moitié des états de l'empereur François-Joseph n'atteint pas le même chiffre que dans la première, c'est qu'en Hongrie le mouvement ne date que de l'établissement du dualisme. Pesth a voulu devenir le centre d'où les voies ferrées doivent rayonner à toutes les extrémités de la terre magyare. Depuis bien peu de temps, la Hongrie a commencé de réaliser le rêve longtemps caressé de posséder enfin une vraie capitale. Sans remonter aux invasions des Turcs qui obligeaient les souverains de Hongrie à rétrograder jusqu'à Presbourg, les vicissitudes politiques et les discordes intestines avaient empêché la ville principale des Magyars de se donner un régime stable, une forme définitive. Séparées par le Danube et reliées par un pont suspendu, les deux villes de Pesth et de Bude, celle-ci cité officielle et résidence du roi, celle-là centre du commerce, et où siégeaient déjà les deux chambres, présentaient l'aspect le plus dissemblable et avaient conservé jusqu'à ces derniers temps chacune son octroi, son régime administratif et judiciaire. Pour celui qui préférait suivre de Vienne à Pesth le cours majestueux du Danube et visiter en passant Presbourg, Comorn, la forteresse vierge, rempart de l'indépendance nationale, Raab et Graan, l'arrivée entre les deux villes, l'une, Bude-Ofen, située à droite sur la montagne, l'autre, Pesth, s'étendant à gauche dans la plaine du Danube, offrait le curieux spectacle, moins riant peut-être, mais agrandi, de notre Lyon avec son magnifique coteau de Fourvières, dont l'église serait remplacée par un splendide château royal. La rive gauche du Danube est bordée de larges et grandes constructions neuves, les quais sont garnis d'une flotte de magnifiques *steamers;* de larges rues, qui se coupent à angle droit, y aboutissent : tout est neuf, moderne, tandis qu'à Bude tout est ancien, étroit, provincial presque.

La population de Pesth dépasse maintenant 600,000 habitans. Le patriotisme hongrois, satisfait par la transformation politique du pays, a cherché à en développer la richesse, et comme premier

moyen a poursuivi pour la Transleithanie l'établissement d'un système de voies ferrées analogue à celui de l'Autriche. C'est à chacune de ses frontières que le gouvernement hongrois a voulu diriger les lignes de fer. Vers la Russie au nord-est et vers la Prusse au nord, il a fait construire le *Chemin de l'état hongrois*, qui se reliera au réseau galicien en joignant Pesth à Cracovie d'une part et à la Silésie autrichienne de l'autre. Au nord-ouest, la Société autrichienne peut offrir, avec le concours de la Compagnie du sud, deux routes sur Vienne, par chacune des rives du Danube. A l'ouest, le réseau de la même Compagnie du sud, que nous appelons à Paris la « Compagnie des Lombards » et l'Ouest hongrois fournissent de faciles débouchés vers les provinces de l'Autriche. C'est maintenant surtout au sud et à l'est que le gouvernement hongrois se propose d'étendre ses communications. Au sud, en achevant quelques tronçons appartenant à l'état et en rachetant les lignes de la Compagnie lombarde qui partent d'Ofen, il veut arriver à l'Adriatique et faire du port croate de Fiume le rival de Trieste, dont l'Istrie le sépare; ce projet semble en ce moment celui qui occupe le plus vivement l'attention publique. A l'est, le gouvernement, en achetant une grande partie des actions des chemins de fer de la Theiss, s'est assuré une influence prépondérante sur les relations avec la Roumanie, et, dans les négociations qu'il poursuit avec la Société des chemins autrichiens, comme dans les projets qu'il suscite pour la construction des lignes partant de Pesth vers Belgrade, il tente de créer des lignes stratégiques et politiques du côté de la Serbie.

La réalisation de ce plan dépendra de l'état des finances hongroises, et peut-être le gouvernement ferait-il sagement d'imiter la conduite de l'Autriche en 1855 et en 1858, c'est-à-dire de renoncer au système de la construction des chemins par l'état en appelant à son aide le capital étranger; dans ce cas, il est vrai, l'intérêt commercial proprement dit devrait avoir le pas sur l'intérêt politique, et c'est là un point très délicat à toucher devant le parlement de Pesth. Quoi qu'il en soit, le projet de doter la Hongrie d'un port sur l'Adriatique, comme de mettre Pesth sur le plus court chemin de Constantinople à la Mer du Nord et à la Russie, d'associer au royaume des Magyars les populations orientales de la Roumanie, de la Serbie, de la Bosnie, est très louable, et les efforts déjà faits semblent en garantir l'exécution. Que de progrès en effet depuis 1854, cette année des grands emprunts, alors que l'Autriche demandait, entre deux autres emprunts à l'étranger, une somme de 1,500 millions de francs à une souscription nationale qui avait tous les caractères d'un emprunt forcé, et vendait à une compagnie française ses chemins de fer et ses domaines! Malgré deux guerres désastreuses et un changement politique important, c'est depuis cette époque que

les travaux et l'industrie ont renouvelé l'aspect du pays. Nous avons vu combien était peu étendu en 1854 le réseau de chemins de fer : en 1861, il y avait en Autriche 2,885 kilomètres construits, et en Hongrie 1,680; en 1867, au moment de l'établissement du dualisme, on en compte 3,716 dans la Cisleithanie et 2,065 dans la Transleithanie; en 1872, c'est 9,200 pour la première, 5,000 pour la seconde, soit plus du double. Le total des lignes exploitées et concédées à la fin de 1873 s'élève pour les deux pays à près de 17,000 kilomètres; en six années donc, de 1866 à 1872, l'empire-royaume a ouvert près de 6,000 kilomètres. En France, de 1866 à 1872, nous n'avons progressé que de 14,200 à 17,846 kilomètres exploités; au 30 juin 1873, l'étendue n'est encore chez nous que de 18,374. Il est vrai que nous avons augmenté par de nouvelles révolutions le nombre des changemens à vue qui en un demi-siècle nous ont fait user deux royautés, un empire, deux républiques et deux présidences, tandis qu'en dépit de la guerre étrangère et de la guerre civile la famille de Habsbourg n'a cessé d'être la base de l'édifice social sur les deux rives de la Leitha, ce ruisseau de quelques kilomètres qui sépare nominalement les deux siéges de la royauté autrichienne et hongroise.

La *Staats-Bahn* ou la Société autrichienne comprenait en 1854 1,100 kilomètres environ : en 1873, l'ensemble de son réseau autrichien et hongrois est de 1,596; c'est une augmentation de 50 pour 100 seulement. Il ne lui a pas été donné, il est vrai, de s'étendre vers des centres plus importans et de desservir de nouvelles contrées : la principale partie de sa tâche a consisté à souder entre elles, à Vienne, les deux parties sud et nord, interrompues autrefois par la ligne de l'empereur Ferdinand, et à rejoindre par des embranchemens spéciaux les usines et les domaines de la société. Elle avait surtout à terminer et à perfectionner les ouvrages de la construction, à mettre son matériel au niveau des besoins de l'exploitation. Le tout constituait une grande dépense, puisque, tant pour le réseau principal que pour le réseau complémentaire, de 200 millions de francs le capital s'est élevé à 275 millions en actions et à 363 millions environ en obligations dites anciennes et nouvelles. La création de titres nouveaux, différens des anciennes obligations, auxquels la garantie de l'état n'était pas attachée, a été décidée en 1870 pour la pose d'une double voie dans les parties où les besoins du trafic le réclament et pour l'établissement du réseau complémentaire; enfin en 1873 la société a émis pour 15 millions de florins d'obligations spéciales destinées à la construction d'un embranchement de la ligne du nord vers Breslau, c'est-à-dire pour joindre par la voie la plus courte Vienne à Berlin et à Stettin sur la Baltique. Ainsi assu-

rée contre toute concurrence vers le nord, c'est dans le sud, à l'extrémité du réseau hongrois et à l'est du côté de la Roumanie, que la Société autrichienne doit aujourd'hui poursuivre le complément de son réseau et s'assurer le trafic international qu'on ne saurait lui disputer au nom des intérêts politiques ou stratégiques qu'elle peut d'ailleurs servir mieux que tout autre.

Quand on examine, en regard des dépenses faites, les revenus de chacun des réseaux de la Société autrichienne, on est frappé d'une contradiction singulière. Les lignes du nord qui traversent la Bohême, le pays le plus peuplé, le plus fertile, voisin des provinces les plus industrieuses de l'Allemagne, ont progressé beaucoup moins que celles de la Hongrie. Sur une période de dix ans, en prenant pour point de départ l'année 1860, on voit que le réseau du nord avait donné cette année 9 millions de florins de recette : en 1867, après l'établissement du dualisme, la recette dépasse 11 millions, et en 1870 approche de 14. Le produit du réseau hongrois au contraire dépasse 8 millions en 1860, 13 en 1867 et 16 millions en 1870. Dans le premier cas, l'augmentation n'est que d'environ 50 pour 100; elle est supérieure à 100 pour 100 dans le second. — Pour la petite ligne de Vienne à Raab, les recettes restent stagnantes.

La principale cause de cette différence tient sans doute à ce que les lignes de Hongrie servent à la fois à un trafic local et à un trafic international, la *Staats-Bahn* étant encore la seule voie pour diriger vers le nord les produits des provinces danubiennes et de l'Orient. Il ne faut pas toutefois considérer comme de peu d'importance le trafic local de la Hongrie. Cette vaste plaine de terre d'alluvion, où les populations sont agglomérées dans des centres séparés par de grandes distances, qui semble par ce fait médiocrement peuplée, où les bois sont rares, où les routes existent à peine, faute de pierres pour les construire, est un véritable grenier d'abondance. Dans les années fertiles, le trafic des céréales est énorme, et les recettes des chemins de fer, qui constituent le principal mode de transport, s'élèvent en proportion. La variation des récoltes entraîne forcément la variation du produit des lignes de fer. C'est pour assurer un revenu à peu près stable que l'administration de la société a prélevé sur les bénéfices annuels des réserves hors de proportion avec ce qui se fait dans aucune autre entreprise de ce genre et qui dépassent aujourd'hui le chiffre de 30 millions de francs.

Le produit des lignes de Bohême ne s'est pas accru comme celui des lignes de Hongrie, mais il partait d'un chiffre plus fort, et il reste encore plus élevé. « En 1872, il a été de 198,000 florins par mille contre 152,000 en Hongrie. » On doit trouver ce résultat d'autant plus important que, dans son réseau du nord, la *Staats-Bahn* a cessé de jouer le rôle important et exclusif qui lui avait été réservé

à ses débuts, celui d'être la voie directe qui conduisait de Vienne par Prague à la frontière saxonne et de servir au transit vers la Prusse, l'Allemagne et la France; mais les progrès de la prospérité locale ont été tels qu'en dépit des concurrences, de la construction de nouvelles lignes, les produits du trafic ont atteint des chiffres égaux ou supérieurs à ceux des pays les plus favorisés. L'Elbe, que le chemin de l'état côtoie avant d'atteindre cette riante Suisse saxonne, est un des grands cours d'eau en Europe, comme le Rhin, le Mein et l'Oder, qui sur les deux rives possèdent une double voie ferrée. Le chemin du nord-ouest est établi tout à fait sur les bords du fleuve, concurremment à la ligne de la Société autrichienne. Le François-Joseph, qui de Vienne se dirige d'abord à l'ouest vers le sud de la Bohême, remonte par un embranchement vers le nord et aboutit ainsi doublement à Prague. Entre cette ville et Vienne, où il n'en existait qu'un en 1854, on trouve en 1873 cinq accès par chemins de fer. La Bohême est maintenant, si on les compare par unité de surface, sillonnée de plus de voies ferrées que la France, et occupe dans la statistique européenne, par rapport à l'étendue du territoire et à la population, le quatrième rang, au point de vue de ces voies de communications : tandis que la Hongrie, avec peu de routes de terre et un nombre restreint de cours d'eau navigables, doit aux chemins de fer presque exclusivement ses relations, la Bohême est pourvue d'un réseau de routes et de chemins vicinaux dont la Belgique offre seule le pareil. Aussi l'on peut dire que l'augmentation du trafic de la *Staats-Bahn* en Hongrie présente l'image exacte du développement de la richesse publique, mais que l'augmentation de ce même trafic sur les lignes de Bohême ne donne pas une juste idée de l'accroissement de la prospérité générale. La Société autrichienne a fait dresser une carte où l'on voit groupés autour des chemins de fer nouvellement créés tous les établissemens industriels qu'ils ont suscités. C'est une véritable fourmilière humaine : du côté de la Saxe, les grandes usines de produits céramiques, chimiques, les verreries, les mines de charbon, — du côté de la Silésie, les filatures et surtout ces sucreries dont 230 ont été ouvertes sur la seule ligne de Moravie, et qui offrent cette particularité d'être des entreprises communes aux habitans d'une localité où chacun apporte ses produits et a sa part de propriété. Dans les montagnes du nord-est de la Bohême, où s'est réfugiée l'industrie du tissage, les métiers les plus perfectionnés se trouvent dans les plus modestes habitations jusqu'à une hauteur où l'hiver semble devoir arrêter toute communication : l'instruction populaire y est répandue à un degré que nulle part encore on n'a dépassé. Ces provinces, par lesquelles l'invasion prussienne a pénétré en 1866, semblent vraiment posséder la plus grande somme de biens qu'il soit possible d'assurer à une population.

La prospérité de la Société autrichienne dans son réseau du nord, due aux progrès de la richesse générale, ne saurait donc être l'objet d'un doute pour l'avenir, car elle tient à une cause dont rien ne peut faire prévoir la fin, et l'embranchement qu'elle poursuit vers Breslau et Stettin lui assure la jonction la plus directe avec l'Allemagne du nord. Pour le réseau du sud en Hongrie, elle est aussi appelée spécialement à fournir le plus facile accès vers cet Orient qui semble à la veille de sortir de son engourdissement séculaire, et à qui la Hongrie peut seule aujourd'hui rouvrir les portes du monde européen dont elle l'avait elle-même repoussé. Le rôle qu'une modeste société industrielle doit jouer dans cette phase de l'histoire apparaît surtout par la situation qui lui a été faite à l'extrémité même de l'empire, c'est-à-dire dans le banat de Temeswar.

II.

Nulle part plus qu'en Hongrie, l'exposition de Vienne de 1873 n'a été l'objet des préoccupations publiques. Le pays tout entier s'est couvert de comités locaux, ardens à exciter le zèle des exposans; c'était pour la première fois que la Hongrie devait affirmer aux yeux du monde ses forces productives et son existence industrielle. A l'exposition de Paris, en 1867, elle était confondue avec l'Autriche; en 1873, dans l'exposition de Vienne, elle a occupé, tant par le nombre de ses exposans que par sa place, le troisième rang, et des commissaires spéciaux avaient montré un soin jaloux à séparer la section hongroise de toutes les autres par des barrières, des drapeaux, des emblèmes de toute sorte, aux couleurs nationales. Il est ressorti de cette exhibition la preuve manifeste que la Hongrie est un état d'agriculture par excellence : la production consiste en vin, en laines, en blé. Les vins, qui ne peuvent lutter avec les nôtres, auront des débouchés de plus en plus larges vers le nord et l'est. Le blé rouge de Hongrie est le plus riche de tous en gluten; il laisse bien loin derrière lui les blés d'Amérique : entre tous, le froment du Banat a le poids le plus lourd. — Sous le rapport industriel, la Hongrie occupe un rang plus modeste, la plupart de ses fabriques même se rapportent à l'agriculture, et les moulins à vapeur en particulier s'y sont construits avec une rapidité qui dépasse les besoins de la consommation. L'immense développement de l'industrie minotière en Hongrie n'est cependant pas arrivée à son terme, puisque sous la forme de farines les produits agricoles se prêtent mieux à l'exportation, et que chaque jour les relations s'étendent avec l'étranger. Déjà les moulins de Pesth, Temeswar, Szegedin, exportent en quantités importantes des farines de blé en Égypte, au Brésil, à La Plata. La question du

prix des transports peut seule arrêter cet essor; mais les chemins de fer hongrois, la navigation fluviale, permettent d'amener les marchandises aux lieux de consommation, à Kehl par exemple et à Marseille, à des prix correspondans au prix des blés d'Amérique, grâce au bon marché du blé sur les lieux de production. En 1867, année de grande disette, l'hectolitre de froment de première qualité valait à Pesth 20 fr. : année commune, il ne dépasse pas 14 fr. La Hongrie produit en moyenne 100 millions d'hectolitres par an, et peut fournir à une population double de la sienne. L'exportation dépasse 15 millions de quintaux métriques. Malgré de grands progrès réalisés surtout depuis l'abolition des droits seigneuriaux, l'agriculture a beaucoup à faire encore pour arriver au plein de la production.

Parmi les annexes que la commission hongroise avait ajoutées à son exposition principale, on a remarqué : 1° la *czarda*, où étaient débités les vins rouges de la Hongrie et aussi le champagne, qui s'y fabrique en très grande quantité; 2° le village transylvain, avec la maison du colon saxon et celle du Szekler (Hongrois), dont les ameublemens différens représentaient des mœurs spéciales, et la charmante église en bois qui renfermait tous les produits forestiers de la contrée. On a distingué aussi le pavillon particulier construit par la *Staats-Bahn*, contenant la collection des minerais et de tous les objets fabriqués dans les usines de la compagnie, mais seulement de celles qui font partie de la Hongrie proprement dite, car on avait laissé au dehors et élevé sur une double colonne prismatique, à la porte du pavillon, le spécimen du charbon des mines exploitées en Bohême par la compagnie. Telle qu'elle avait été disposée, l'exposition des produits de ces domaines vendus par l'état à la Société autrichienne offrait un si clair aperçu des richesses du pays lui-même, et pouvait donner sur l'avenir de cette société des indications si utiles, que l'on avait pensé un moment à transporter à Paris et à exposer en un lieu public, au Jardin d'acclimatation par exemple, le pavillon même du Prater. On ne lira donc pas sans intérêt quelques détails sur les richesses de ces domaines et les industries qu'ils renferment.

Ces domaines sont situés à l'extrémité sud-est du banat de Temeswar, qui confine lui-même au sud de la Transylvanie, à laquelle il se rattache étroitement par la population, le climat et la végétation. Le Banat, comme la Transylvanie, est riche en mines de toute sorte, cuivre, fer, plomb, zinc, etc., et couvert dans la partie montagneuse de forêts séculaires; la terre est fertile, propre à la culture de la vigne, à l'élevage du bétail. On y parle le hongrois, l'allemand et le valaque. Chacune des trois races qui se partagent le sol a gardé son costume national, ses mœurs et ses aptitudes professionnelles, chacune vit agglomérée à part. Les colonies dites de Marie-Thé-

rèse, formées d'Allemands, renferment la partie de la population la plus aisée et la plus laborieuse, comme les Szeklers la plus belliqueuse, et les Valaques la plus patiente aux travaux d'ordre inférieur. Les domaines de la *Staats-Bahn*, qui s'étendent sur 130,000 hectares, contiennent deux groupes d'exploitation de houille, à Steyerdorf et à Reschitza, reliés l'un et l'autre par des embranchemens à la ligne de fer de Vienne à Bazias, et qui en 1872 ont produit 230,000 tonnes de charbon, la moitié moins que les mines de houille de Bohême, qui appartiennent aussi à la société. Les mines de fer se partagent en six groupes et ont produit 80,000 tonnes de minerai. Les usines métalliques ont dans la même année livré du cuivre, du plomb, de l'acide sulfurique, et les usines de fer des quantités considérables de fonte, de rails d'acier Bessemer; la fabrique de machines de Reschitza joue pour les lignes nouvelles de Hongrie le rôle que la fabrique de Vienne remplit pour satisfaire aux besoins du réseau principal. Enfin, dans les forêts, la production de bois s'est élevée à près de 600,000 mètres cubes. Des moulins à vapeur ont été établis à côté des moulins à turbine; la société produit jusqu'à du ciment et de la chaux. Le revenu net de ces mines, usines et domaines dépasse aujourd'hui de beaucoup l'intérêt du capital de 30 millions, pour lequel était estimée cette part de propriété. Si l'on note que la société a toujours appliqué une grande partie des recettes à augmenter les travaux de construction et l'outillage, si on se rend compte du développement agricole et industriel que réserve l'avenir, et surtout si on remarque qu'au contraire des concessions de chemins de fer, destinées à faire retour à l'état, la propriété de ces mines et de ces domaines est perpétuelle, il sera facile de se faire une idée du caractère tout particulier des actions de la *Staats-Bahn* et de leur valeur intrinsèque.

Lorsque la domination turque cessa dans cette portion de l'ancienne Dacie et que les Hongrois reprirent possession d'un territoire qui avait appartenu à la couronne de saint Étienne, il fallut régler le sort des populations et l'état de la propriété. C'est par la loi appelée *Urbarium du Banat* que Marie-Thérèse constitua le domaine aujourd'hui dévolu à la Société autrichienne. Les forêts, les mines appartinrent à l'état et formèrent une seigneurie; les habitans reçurent chacun un lot de terre passible de corvées ou de rentes; après le partage fait, les terres restant libres devinrent encore l'apanage du seigneur. Pour délimiter toutes ces propriétés, un cadastre fut nécessaire. Quand l'abolition des corvées et des droits féodaux substitua l'impôt territorial par classe de terres au cens, le travail de classement dut être poursuivi avec plus de rigueur; il n'a pris fin qu'en 1858. Le livre foncier a été rédigé contradictoirement avec les propriétaires, l'impôt, qui en était le but prin-

cipal, se perçoit d'après des documens certains. La Compagnie autrichienne, qui possède aujourd'hui ces 130,000 hectares de forêts et de domaines au même titre que les habitans des villages les 100,000 hectares de leurs territoires, n'a conservé des anciens droits seigneuriaux que celui de débit de vin, de mouture, de marché, de brasserie, d'exploitation de charbon, enfin le droit de *collation* sur certaines églises catholiques romaines et catholiques grecques. Le droit de chasse lui appartient en vertu de la loi de 1872, comme à tout propriétaire dont le bien forme un tenant de 100 *jochs* (57 hectares) et qui peut en user lui-même ou le louer. Les forêts de la compagnie, qui se composent de deux grands tenans, — l'un à l'ouest, dans les plaines et sur des collines où les taillis prédominent, l'autre, le plus grand, à l'est, sur le versant des montagnes où les hautes futaies sont aménagées de quatre-vingts à cent ans,— offraient aux exploits cynégétiques des seigneurs un vaste théâtre. Sous l'administration de l'état, le gibier nuisible avait prospéré au point de devenir un danger pour le paysan. Il n'en est pas de même aujourd'hui; de fortes sommes sont accordées pour la destruction des ours, des loups, des chats sauvages; on a multiplié les chevreuils, les lièvres, etc. Dans le compte-rendu de l'administration des domaines pour 1872, on trouve mentionnées comme existantes 81 bêtes noires, 119 gelinottes, et 195 perdrix seulement; par contre on ne compte plus que 2 ours, 20 aigles et éperviers, 55 martres et 5 loutres. La société a enregistré comme dépenses de chasse 881 florins et comme recettes 972, dont 130 pour vente de fourrures.

C'est par d'autres résultats et par d'autres services que les nouveaux propriétaires des terres du Banat ont signalé leur gestion. Ces terres se divisent en trois parties dont les produits diffèrent, et sur chacune desquelles de grandes améliorations ont été introduites : la *plaine*, les *collines*, la *montagne*. La *plaine* ou pays bas à terre végétale est la continuation de la grande et fertile plaine du Danube, qui s'étend de la Basse-Autriche à travers la Hongrie jusqu'à la Valachie. Traversée par des rivières à pente faible et peu profondes, qui, après un cours lent et sinueux, vont se jeter dans le Danube, elle est inondée périodiquement. Un système de canalisation générale serait nécessaire pour la mettre en pleine valeur. Au pays bas se joint le pays ondulé, dont l'extrémité inférieure se prête à la culture des céréales, et dont la partie supérieure est occupée par des pâturages jusqu'à la région montagneuse des centres miniers. Le pays bas du Banat, dont l'altitude varie de 80 à 110 mètres au-dessus du niveau de la mer, jouit d'un des plus chauds climats de la monarchie autrichienne; l'été et la durée de la végétation sont longs, l'hiver court, doux et sans neige. La vigne, la pêche, y prospèrent. Dans les contrées des *collines*, le tiers environ se prête

peu à la culture arable, tant à cause de l'imperméabilité du sous-sol que de l'escarpement des ravines. C'est là que poussent, au milieu des chênes, les cerisiers, les pruniers, les noyers, les noisetiers, les arbres à fruits sauvages et les essences des bois du sud. A la *montagne* appartiennent le hêtre rouge, puis le bouleau, enfin les pins noirs et blancs.

Ce qui manque le plus au Banat, c'est l'eau, l'eau des ruisseaux aménagée et l'eau de pluie, dont la quantité annuelle ne dépasse pas 40 centimètres. Dans l'été, les pâturages se dessèchent, et après les doux hivers, une petite gelée au printemps ou les froides et sèches bourrasques qui pénètrent par les ouvertures des montagnes détruisent souvent la végétation. Ces ouragans et les brusques variations de température rendent nuisible aux habitans le climat, à tous autres égards salubre, du Banat. La fièvre intermittente est le seul mal par lequel il soit en arrière des autres parties de l'empire. Il résulte des rapports des médecins de la compagnie que dans les mines elle figure pour un chiffre qui varie de 23 jusqu'à 37 pour 100, et dans les domaines seulement de 6 à 7 pour 100 sur le nombre des cas de maladie. Il est vrai que l'intempérance des ouvriers mineurs ne contribue pas médiocrement à la propagation du mal. La mortalité des enfans atteint un chiffre très élevé, et la durée de la vie moyenne ne dépasse pas vingt-cinq ans. Il est certain que les ouvriers forestiers vivent plus longtemps que les mineurs; pour les uns comme pour les autres, les habitudes qui tiennent à la moralité et à l'instruction exercent une grande influence sur la santé; les conditions de la vie matérielle y ont aussi une grande part: sous tous ces rapports, une administration vigilante doit réaliser de grands progrès. Celle de la société s'exerce, en dehors de l'action du directeur-général et de son directeur central à Vienne, par les soins d'administrateurs spéciaux qui résident dans chacun des districts. De concert avec les fonctionnaires de l'état hongrois, juges, administrateurs politiques des districts, etc., l'administration de la société pourvoit à tous les besoins de la population qui habite son vaste domaine, et qui dépasse 134,000 individus, dont la moitié vit directement de ses salaires et l'autre moitié travaille ou spécule pour faire vivre celle-ci. Près de 32,000 catholiques et plus de 85,000 grecs ou orientaux obéissent à un clergé que nomme et subventionne la société. Les catholiques romains sont Allemands, Krassoveniens ou Slaves, les catholiques grecs ou orientaux sont Roumains et Valaques. Les Allemands descendent des colonies fondées par Marie-Thérèse avec une organisation toute spéciale. Ces colonies ont conservé leurs franchises et leur autonomie; le Banat leur doit tous ses progrès. Les Krassoveniens sont les fils des catholiques bulgares qui, en 1526, se sont établis à Krasso ou Krassova. Cette partie de la

population du Banat donne les forestiers les plus habiles, les hommes les plus robustes, les femmes les plus belles.

Quand on veut visiter les propriétés de la compagnie, après un séjour à Pesth, il faut prendre le chemin de fer qui parcourt la ligne du sud-est jusqu'à Temeswar; on traverse d'abord des centres de population importans, tels que Czegler, Szegedin, etc., qui comptent jusqu'à 60,000 habitans, mais auxquels on ne peut donner que le simple nom de villages, vu l'absence de tout monument, la rusticité des habitations et l'état des voies de communication. C'est encore le système des agglomérations de cultivateurs parsemées à grandes distances dans des plaines sans fin où ondulent des blés à perte de vue. Au-delà de Temeswar, l'aspect change, les villages se rapprochent, les constructions ont plus d'importance, le pays est plus varié, enfin le voisinage des forêts s'annonce. Les montagnes détachées de la chaîne des Carpathes se dressent dans le lointain. Les deux centres principaux d'activité des possessions de la Compagnie autrichienne sont Oravitza et Steyerdorf; c'est à Oravitza qu'on se rend en premier lieu. Comme tous les villages du Banat, il se divise en deux sections parfaitement distinctes, le village allemand, le village roumain. L'un a gardé l'organisation qui date de Marie-Thérèse, mais il a pris les habitudes, les costumes modernes; dans l'autre, la race semble n'avoir été modifiée par aucun croisement. Tandis que l'Allemand, au type et aux noms lorrains, se prête à tous les métiers d'adresse, à toutes les transformations de l'industrie, le Roumain, aux cheveux noirs, au nez aquilin, à la lèvre fière recouverte d'une moustache épaisse, cultive la terre et conduit les chars à bœufs, vêtu de la chemise de toile blanche, de la veste soutachée et des larges pantalons flottans. Dans les jours de fête, qui se terminent par des danses bruyantes et de trop copieuses libations, rien n'est pittoresque comme la variété des couleurs qui distinguent le costume des belles Roumaines, sœurs par le nom et la physionomie des Transtévérines de Rome. Une large chemise serrée à la taille, ornée au cou et sur les épaules de broderies rouges, une ceinture aux couleurs voyantes, qui maintient sur les hanches un double tablier, dont le devant est d'étoffe mélangée rouge ou verte, et dont le pan de derrière est terminé par une longue frange, un fichu blanc sur la tête retenu par des rubans et des torsades, composent l'ensemble le plus charmant à l'œil, quand il n'est pas sali dans les rudes travaux des champs, auxquels les femmes valaques restent soumises.

Tout n'est pas malheureusement à louer dans les habitudes physiques et morales de cette robuste population, et la société, chargée de l'entretien du culte et de l'instruction, a fort à faire pour remédier à l'ignorance du clergé grec en général et à la brutalité de

certaines coutumes. La corruption des mœurs est grande dans des familles, où, pour toucher la dot de ses brus, le père marie ses fils encore enfans à des filles déjà nubiles, qu'il respecte rarement lui-même, où l'hospitalité vis-à-vis des étrangers s'exerce à la façon du vers de La Fontaine :

Bon souper, bon gîte... et le reste!

L'inceste et l'avortement sont des crimes communs dans cette contrée comme dans les pays où la race valaque domine.

D'Oravitza, bâtie dans une situation agréable, au pied des premières collines du Banat, où la société a construit un moulin à vapeur, une usine à raffiner les huiles minérales, et qui est le centre d'une grande exploitation de mines de fer, on se rend à Dognacska et à Reschitza, districts miniers où se traitent le fer, le cuivre, le plomb et l'argent, par de magnifiques forêts de hêtres, et l'on suit d'abord les deux grands réservoirs à écluses établis à la fin du siècle dernier par le comte de Mercy, gouverneur de Temeswar, pour la conduite des bois; puis on arrive par un petit chemin de fer de montagne au pied d'un immense plan incliné, dont le modèle a figuré à l'exposition de Vienne, destiné à mettre en communication le bas de la vallée avec les exploitations de minerais du niveau supérieur. Avant d'arriver à Reschitza, il faut s'arrêter à Morawicza, qui n'a point d'usine, et dont les mines de fer sont ordinairement attaquées à ciel ouvert en faisant sauter la roche par des explosions de dynamite, qui sont pour toute la contrée presque des cérémonies officielles et des expériences intéressantes. Entre tous ces points, la Compagnie autrichienne a créé des embranchemens, de même que pour le service du combustible des usines elle utilise les eaux courantes. En 1872, elle a élevé sur la Berszawa un moulin de trois tournans mus par une turbine, entouré de chênes séculaires qui rappellent les ombrages de Windsor et de Hampton-Court. Reschitza, qui se divise en deux villages, l'un roumain, l'autre allemand, est le plus important établissement de cette partie du domaine. C'est là que se fabrique l'acier d'après le procédé Bessemer, introduit pour la première fois en Hongrie; c'est là que l'on construit les machines et le matériel nécessaires aux besoins des lignes hongroises de la société, et que sont placés l'atelier du lavage des charbons et les fours à coke des mines de houille du Banat, enfin l'atelier de la carbonisation du bois.

Cette dernière opération, par la quantité des matériaux sur laquelle elle s'exerce et par les moyens employés pour amener le bois à l'usine, est la plus intéressante à suivre dans tous ses détails. Du bord des immenses bassins où les bois flottés se sont successivement accumulés, et qui se vident rapidement par un système

d'écluses et de canaux qui les amènent à l'usine, il faut remonter jusqu'au sommet des montagnes, sur la pente desquelles des rigoles alimentées par un lac supérieur conduisent aux bassins les arbres abattus et débités. Les trois quarts du domaine forestier, situés sur des montagnes, ne pouvant en effet être mis en communication par des routes régulières avec les centres industriels, on a dû employer comme combustible des bois de quatre-vingts ans, hêtres et sapins, qu'il eût été plus profitable d'utiliser comme bois d'œuvre, et encore a-t-il fallu pour cela se servir des cours d'eau qui prennent leur source sur les plateaux supérieurs, et que l'on amène dans de larges coulisses ou glissoires en bois jusqu'à l'extrémité inférieure des coupes. L'eau, poussée par une énorme pente, chasse devant elle avec une force irrésistible les bûches de 1 mètre à $1^{m},50$ de long et les précipite dans ces larges bassins, où elles s'entassent. Lorsque la quantité est suffisante, le travail des glissières s'arrête, on ouvre les écluses du lac supérieur, situé dans la partie la plus élevée du canton de Franzdorf et dont les eaux ont été soigneusement aménagées par des barrages; l'amas des bassins se soulève d'abord lentement, puis un bruit singulier se fait entendre, et en quelques minutes le tout est jeté pêle-mêle dans la Berszawa, qui, à 30 kilomètres en aval, traverse l'usine de Reschitza, d'où le charbon est transporté par un petit chemin de fer spécial à forte pente et à courts rayons.

L'aspect du vaste domaine forestier est admirable; la hauteur et la grosseur des arbres égalent ce que la France et l'Angleterre elle-même offrent de plus beau, et sans aucun doute la compagnie, si elle pouvait les utiliser mieux, y trouverait des produits incalculables : en effet, sur 86,000 hectares de forêts on ne compte pas moins de 32,000 hectares de bois de cent ans, 4,600 de quatre-vingts à cent et autant de soixante à quatre-vingts ans. L'essence de ces bois, hêtres rouges et sapins, est propre aux emplois les plus rémunérateurs : dans les parties où les taillis prédominent, on trouve en quantité des chênes magnifiques; la compagnie améliore de plus en plus le régime de l'aménagement, de la reproduction et de l'exploitation de ses forêts. Pourvue de directeurs expérimentés, avec les ouvriers bulgares, très habiles bûcherons, elle tire de plus en plus parti de ses richesses; mais pour établir un système de viabilité suffisant et propre à amener aux lieux de consommation les bois destinés à la main-d'œuvre, il faudrait exécuter des travaux beaucoup trop coûteux eu égard au prix auquel on pourrait vendre les produits. Le Banat n'offre aucun moyen de les utiliser, et les consommateurs possibles sont trop loin. La carbonisation est donc l'emploi principal de la production des forêts, et c'est au profit des usines qu'elle s'exerce. Depuis l'origine de la société jusqu'à 1872,

il avait été livré aux usines 6 millions 1/2 de mesures de charbon représentant plus de 1,300,000 toises de bois.

Après Reschitza, le centre le plus important des usines de la société est Steyerdorf. C'est à l'entrée de ce district qu'est situé le village de Krassova, d'origine bulgare, comme Steyerdorf est d'origine styrienne. Les usines créées sur le cours de l'Anina sont entourées d'habitations élevées par la société et louées à bas prix aux ouvriers ou construites quelquefois par eux-mêmes sur des terrains donnés gratuitement à ceux qui aspirent à devenir propriétaires; dans ces conditions, la moralité, l'instruction, se développent rapidement. A Reschitza comme à Steyerdorf, le même système a donné les mêmes résultats; dans l'un et l'autre de ces deux centres, des hôpitaux et des écoles ont été fondés par la compagnie : le nombre de ces dernières est considérable; à Reschitza, on en compte cinq, une protestante, une du rite grec non uni, une du rite grec uni, deux catholiques. A l'Anina, les deux écoles catholiques ont chacune 200 élèves, à Franzdorf il y en a 130. Si la société bâtit des églises et des écoles, crée des hôpitaux, subventionne le service médical, construit des maisons pour les ouvriers, contribue dans une très forte proportion aux caisses de secours et de retraites fondées en partie avec des retenues de salaires, elle a aussi pensé aux employés et à la classe qu'on peut appeler la bourgeoisie de ses domaines : ainsi ont été ouvertes à ses frais dans plusieurs localités des sociétés de lecture ou des casinos, des sociétés philharmoniques, des compagnies de tireurs et des orphéons. En étendant son patronage sur toute la population, on peut dire avec raison qu'elle fait vivre non-seulement les 14,000 ouvriers qu'elle emploie directement, mais toutes leurs familles, qui forment un total de 60,000 individus de tout âge, les cultivateurs qui les alimentent, font les charrois et transportent les produits des usines, enfin les marchands et les industriels qui pourvoient aux besoins locaux, car il n'y en a pas d'autres à desservir. Depuis que la société est créée, on a constaté une grande hausse dans les salaires, qui ne s'élèvent encore pourtant pour les hommes qu'à 70 ou 90 centièmes de florin par jour, soit à peine 2 francs en moyenne au cours actuel du florin (2 fr. 30 cent.), — pour les femmes à 1 fr. 25, pour les enfans à 80 centimes. Par contre, le prix du blé s'est maintenu de 5 fr. 65 cent. à 7 fr. 54 cent. l'hectolitre, — la livre de bœuf à 35 ou 45 centimes, la pomme de terre de 6 fr. à 8 fr. l'hectolitre, le quintal de porc à 87 francs. Pour les producteurs, ces prix représentent un rendement en progrès; pour les consommateurs, ils n'égalent pas la hausse des salaires. Outre les districts de Reschitza et d'Oravitza, reliés à la ligne de Pesth-Temeswar-Bazias par deux embranchemens, dont le premier part de Votjek pour se rendre à Reschitza, et le second, tout à fait au sud, commence à Jassenowa pour remonter

par Oravitza jusqu'à Steyerdorf, le domaine de la compagnie s'étend dans deux petits districts à l'est d'Oravitza, celui de Czaska et celui de Moldowa, tout à fait au sud du Banat et près du Danube. Le premier contient des mines de fer; dans le second, on fabrique de l'acide sulfurique : sous cette latitude méridionale, la vigne peut se cultiver avec succès, et la Société autrichienne a exposé dans son pavillon du Prater des échantillons du vin de Moldowa.

Dans l'évaluation des domaines de la compagnie, nous n'avons point parlé de la fabrique des machines de Vienne et nous n'avons fait que mentionner les mines de Bohême. La fabrique de machines entre dans le compte des profits de 1872 pour plus de 700,000 florins; dans la même année, elle a livré 93 locomotives, 250 wagons, et pourvu aux réparations de toute nature. Les mines de la Bohême se composent de deux gisemens houillers, Brandeiss et Kladno, aux environs de Prague, dont le rendement a été en 1872 de 441,000 tonnes et le produit de 1,400,000 florins. L'ensemble des produits des domaines a été en 1872 de 4,330,000 florins contre 2,280,000 florins de dépenses. On est loin du temps où le prix de la propriété des domaines, fixé à 13 millions de florins, avait en regard un revenu de 490,000. Dans l'inventaire de 1872, malgré le produit actuel, le capital représenté par cette partie de l'actif social n'est encore évalué qu'à 18 millions de florins, y compris les plus-values, composées de tous les travaux d'amélioration, de perfectionnement, les créations de tout genre dont la dépense a été prélevée sur les recettes.

Le produit des 1,600 kilomètres de chemins de fer du réseau actuel, qui atteint près de 60,000 francs par kilomètre, est proportionnellement bien supérieur à celui des domaines. Dans un délai assez court, il s'élèvera encore, quand le raccordement vers le nord de l'Europe sera assuré par l'achèvement de la petite ligne Chotzen-Braunau, et lorsque vers l'est, par la ligne de Temeswar-Orsowa, la jonction sera faite avec le réseau roumain, ainsi qu'au sud avec les chemins serbes et la Turquie, par une pointe poussée vers Belgrade. C'est donc dans le rendement des chemins de fer que consiste principalement la prospérité de la Société autrichienne; toutefois on peut considérer comme une réserve importante, et qui doit survivre à l'amortissement des actions, à la reprise de possession par l'état des lignes de fer, cette possession à titre indéfini d'un territoire qui égale le tiers d'un de nos grands départemens français et qui donne à une société privée un rôle si multiple, si important, si particulier.

Depuis le jour où fut fondée cette association de capitaux autrichiens et français, l'alliance des forces internationales s'est maintenue dans les intérêts et dans les hommes pour le plus grand bien commun. Non-seulement les titres de cette société, actions et obligations, sont de toutes les valeurs étrangères celles qui

prédominent en France et y trouvent le plus large marché; non-seulement le conseil d'administration, dont le président actuel est le baron de Wodianer, le financier le plus autorisé de l'Austro-Hongrie, se compose toujours des deux mêmes élémens et continue d'être représenté à Paris par un comité spécial que préside M. I. Pereire, mais sur place le haut personnel actif se recrute en grande partie de fonctionnaires français dont l'aptitude ne donne à Pesth et à Vienne que des motifs de persévérer dans la voie suivie depuis dix-huit ans. Le premier directeur de la compagnie, celui qui en a créé tous les services, M. Jacques Maniel, revenu en France pour prendre place au conseil général des ponts et chaussées, avait conquis en Autriche une position tout exceptionnelle : il y a laissé des souvenirs ineffaçables. Son successeur, M. Bresson, membre comme lui du corps des ingénieurs de l'état, ses collaborateurs français, ont fait et font honneur chaque jour à notre pays par leur droiture, leur initiative, leur dévoûment. Ils n'inspirent ni jalousie, ni froideur aux collègues autrichiens qui les secondent et qui comptent à leur tête des hommes capables tels que M. d'Engerth, si connu par ses créations techniques et sa participation à la dernière exposition. La colonie française, comme on appelle nos ingénieurs résidant en Autriche, attachés à bien d'autres entreprises qu'à celles de la *Staats-Bahn* et de la *Sud-Bahn*, a servi plus qu'on ne peut le dire à nous conquérir des sympathies dans tous les rangs de la société et dans toutes les classes de la nation. C'est un éloge sérieux qu'on ne saurait marchander à des hommes pour qui la vie à l'étranger n'apporte pas toujours les avantages matériels ou les jouissances qu'on suppose. Si l'on se représente enfin tout ce que la cause de la civilisation gagne dans ces entreprises, dont le résultat est d'améliorer la vie de populations nombreuses, on se fera une idée meilleure des spéculations industrielles, on nous permettra de louer la partie morale de ce que bien des gens appellent dédaigneusement les préoccupations des « hommes d'affaires. » Certes une affaire comme celle de la Société autrichienne, qui a coopéré à cette immense circulation des produits hongrois, grâce auxquels la disette n'existe plus pour nos nations d'Occident, qui a favorisé pour une bonne part les progrès inouis de l'industrie en Bohême, qui travaille à mettre en valeur des forces humaines et des richesses matérielles non utilisées, qui sert de principal instrument à la mission de l'empire austro-hongrois en Orient, mérite non-seulement l'attention des financiers, mais tous ceux qui ont souci des intérêts les plus élevés de la civilisation lui doivent aussi leur sollicitude et leurs éloges.

BAILLEUX DE MARISY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1874.

Depuis que l'assemblée nationale se retrouvait à Versailles le 5 novembre dernier après des vacances agitées par une campagne de restauration monarchique plus bruyante qu'heureuse, près de cinq mois sont passés, et nous voici ramenés à de nouvelles vacances parlementaires, aux vacances du printemps. Ces cinq mois qui viennent de s'écouler ont-ils du moins servi à simplifier la situation, à rassurer les intérêts, à résoudre toutes ces questions de finances, de réorganisation militaire ou administrative qui pèsent sur le pays?

Elle s'est principalement déroulée, cette session laborieuse et peu fructueuse, à travers les conflits intimes, les interpellations et les incidens qui se sont multipliés jusqu'à la dernière heure, jusqu'à cette proposition de M. Dahirel venant mettre l'assemblée en demeure de fixer le jour prochain où elle choisira une forme définitive de gouvernement, c'est-à-dire où elle rétablira la monarchie. La vérité est que depuis cinq mois on n'a cessé de se débattre dans une certaine confusion, laissant en suspens les choses de première importance, telles que les nouveaux impôts et l'équilibre du budget, courant surtout aux luttes passionnées ou s'égarant dans une stratégie parlementaire féconde en surprises, en coups de théâtre et en contradictions. L'autre jour, un député s'écriait d'un accent de plainte inutile : « A force de faire et de défaire, on jette l'inquiétude dans tous les esprits. C'est la permanence qui expose ainsi l'assemblée à cette perpétuelle incertitude. » Hier encore on disait à l'intrépide chevalier de la légitimité, M. Dahirel : « La monarchie, vous ne pouvez pas la faire, et vous troublez le pays, » à quoi M. Dahirel répondait fièrement d'un ton de défi : « Faites la république, vous qui parlez ! » Nous voilà bien avancés au bout d'une longue session, moins de cinq mois après le vote du septennat ! Faire et défaire, passer entre la république et la monarchie, mettre en doute un gouvernement qu'on vient à peine de fonder, s'arranger de façon à ce qu'une

porte ne soit ni fermée ni ouverte, c'est, à ce qu'il paraît, le triomphe de la politique pour les raffinés; c'est le dernier mot de certains partis tout entiers à leur mauvaise humeur, à leur dépit ou à leurs fantaisies agitatrices bien plus qu'aux affaires nationales. Depuis quelque temps surtout, ils se sont remis en campagne, comme s'ils craignaient que cette malheureuse nation ne vînt à s'apaiser trop vite dans le recueillement et dans le travail, comme s'ils tenaient à rappeler incessamment que, s'ils ne peuvent rien faire par eux-mêmes, ils peuvent du moins essayer de tout empêcher.

A vrai dire, si ce n'était la France et tout ce qu'elle a souffert et tout ce qu'elle peut souffrir encore, s'il ne s'agissait pas des intérêts les plus sérieux, ce serait un spectacle qui ne laisserait pas d'être comique; on s'amuserait presque de cette stratégie de certains partis autour d'un gouvernement dont ils sont occupés à faire le siége, qu'ils voudraient confisquer à leur profit et qui leur échappe, qui est nécessairement conduit par la force des choses à jouer son rôle de gouvernement en faisant de son mieux pour se dégager de toutes ces solidarités compromettantes. Ils sont là, bonapartistes et légitimistes, tour à tour doucereux ou provocans, donnant la comédie de leurs manifestations et de leur diplomatie, harcelant de leurs flatteries, de leurs menaces ou de leurs interprétations subtiles un pouvoir réduit à se défendre par des affirmations toujours nouvelles, par les déclarations les plus nuancées. C'est là toute la politique aujourd'hui à cette fin de session; c'est la question qui apparaît partout, dans l'interpellation de M. Challemel-Lacour à propos de la loi des maires comme dans la proposition de M. Dahirel, dans la discussion sur la prorogation des conseils municipaux comme dans les interminables délibérations de la commission des trente. La situation serait cependant assez simple, si on le voulait. Il y a cinq mois, on crée un gouvernement pour sept ans, et, comme pour couper court à toute incertitude, il est expressément entendu que cette durée de sept ans est dès le jour du vote définitive, irrévocable. Ce n'est pas tout : M. le président de la république prend lui-même le soin d'expliquer qu'il ne comprendrait pas le pouvoir qu'on va lui confier sans des lois constitutionnelles destinées à l'affermir, à le régulariser et à lui donner les moyens de vivre. « Je dois désirer plus que tout autre, dit-il dans un message, que les lois constitutionnelles nécessaires pour déterminer les conditions d'exercice des pouvoirs publics soient discutées *prochainement*, et l'assemblée voudra certainement exécuter *sans retard* la résolution qu'elle a déjà prise sur ce point. » Sept ans, c'est sept ans en bonne arithmétique, direz-vous; de plus voter le septennat en pleine connaissance des conditions qu'y mettait M. le président de la république, c'était moralement s'engager à réaliser *sans retard, prochainement*, ces conditions. Quoi de plus simple à première vue pour les esprits sincères? C'était, sous une forme nouvelle, une trêve prolongée des par-

tis, une stabilité relative, une période de sécurité promise à tous les intérêts, un gouvernement organisé avec une certaine durée et certaines institutions plus précises.

Eh bien! non, ce n'est point cela, ce n'est point ainsi que l'entendent les partis. Ils s'inquiètent fort peu, les partis, que le travail chôme, que la misère s'accroisse, que les ressources du pays diminuent à mesure qu'on lui impose des charges nouvelles, que la confiance tarde à renaître, ils ne s'inquiètent pas de ces minuties. L'essentiel pour eux est de ne pas se laisser oublier, de prouver que, lorsqu'on n'a pas le gouvernement de son choix, le mieux est de n'avoir pas de gouvernement du tout, de s'arranger une petite vie libre et commode où chacun va faire ses dévotions, qui à Chislehurst, qui à Frohsdorf, et où le pays devient ce qu'il peut. L'important pour les chevaliers de l'empire et de la légitimité, c'est de ne pas laisser à un régime né d'hier cette illusion qu'il peut avoir réellement une existence sérieuse, qu'il peut compter jusqu'au bout sur la durée qu'on lui a promise. Le septennat, un gouvernement organisé, des lois constitutionnelles, y pense-t-on? Le maréchal de Mac-Mahon, on peut le tolérer personnellement, on s'empresse de lui rendre ses devoirs, et en même temps on part pour l'Angleterre! On quitte Versailles, on déserte l'assemblée où se discutent les affaires du pays, et on va saluer à Chislehurst la majorité du prince impérial.

Rien n'est assurément plus étrange et plus triste que cette fête du 16 mars, où trois ans après la guerre le bonapartisme vient de publier son manifeste et ses espérances par la bouche d'un jeune homme de dix-huit ans. Voilà donc toutes les marques de respect et de sympathie que le bonapartisme a su trouver pour cette France ravagée, ruinée et démembrée par sa faute! On nous parle de la « grande mémoire » de celui dont la dernière journée sur la terre française fut « une journée d'abnégation et d'héroïsme. » Pour les désastres du passé, pour les souffrances infligées au patriotisme français, ce jeune homme au précoce sang-froid n'a pas même un mot. En revanche, il a une préoccupation toute particulière de notre avenir, de nos « destinées futures; » il est au courant des inquiétudes de la France, et, après de longues méditations, il a trouvé que le plébiscite seul était « le salut et le droit. » On lui fait dire que, si la France choisissait un autre gouvernement, il s'inclinerait devant la décision du pays, que, « si le nom des Napoléon sort pour la huitième fois des urnes populaires, il est prêt à accepter la responsabilité que lui imposerait le vote de la nation. » Il a vraiment des dispositions, ce jeune prince de dix-huit ans, à qui on a enseigné qu'il faut commencer par avoir « foi en soi-même, » et qui sait si bien jouer du plébiscite dans ses discours!

Certes cette manifestation du 16 mars, qu'il ne faudrait ni exagérer ni diminuer, montre assez le chemin qu'on a laissé faire au bonapar-

tisme. Il n'avait pas le langage si fier, il ne publiait pas le bulletin de ses succès, il n'allait pas faire des pèlerinages en Angleterre lorsqu'il y a trois ans, le 1er mars 1871, à Bordeaux, l'empire, frappé de déchéance par l'assemblée, trouvait à peine cinq ou six voix fidèles. Il était alors sous le poids des désastres qu'il venait d'attirer sur le pays, qui parlaient à tous les cœurs, qu'on était réduit à expier et à payer de la fortune nationale, de deux provinces, d'une occupation étrangère, après avoir arrosé pendant six mois de torrens de sang nos campagnes jusqu'à la Loire, à la Sarthe et à la Saône ! Maintenant qu'on a réparé à demi ce qui était réparable dans ses œuvres, maintenant que la France a recommencé à respirer, il est rentré en scène, exploitant habilement les excès révolutionnaires des uns, les divisions, les tergiversations des autres, l'incertitude universelle, et c'est pour sûr une fatalité du 24 mai d'avoir eu besoin de ce concours pour s'accomplir. Le bonapartisme se croit évidemment aujourd'hui en mesure de se réhabiliter, de faire oublier son passé, du 2 décembre à Sedan, de se poser à son tour en candidat pour les « destinées futures, » pour le gouvernement définitif. Il se trompe gravement sans doute, il n'est pas encore maître de la maison au point de dire aux autres d'en sortir; mais il le croit, il s'en vante, et, en bon prince qu'il est, il prend même des airs protecteurs à l'égard du gouvernement; il n'oublie pas le maréchal de Mac-Mahon, « ancien compagnon des gloires et des malheurs » de Napoléon III. Le maréchal de Mac-Mahon, à qui on affecte de rappeler qu'il porte le titre de duc de Magenta, a son rôle tout tracé dans les vues bonapartistes; il protége de son épée l'ordre matériel. On a dans sa loyauté « un sûr garant qu'il ne laissera pas exposé aux surprises des partis le dépôt qu'il a reçu. » Bref, le maréchal de Mac-Mahon est chargé de tenir une place qu'on ne voudrait pas voir occupée par d'autres. S'il le faut, on sera accommodant, on ne disputera pas même sur les sept années, sauf le chapitre des « incidens imprévus et divers » qui peuvent survenir. Que M. le président de la république garde la place jusqu'à « l'heure venue, » qu'il ne s'inquiète pas du reste, qu'il ne s'occupe pas surtout de lois constitutionnelles qui ne serviraient qu'à donner une illusion du définitif : on l'entourera de respects, on le soutiendra contre les royalistes, contre les libéraux et les républicains. C'est là le genre d'appui que, dans le camp bonapartiste, on promet au septennat. On l'aime jusqu'à l'étouffer au moment voulu, et d'abord pour s'en servir si on le peut, pour obtenir de lui une sorte de rentrée en possession inaperçue et régulière de tous les emplois qui donnent le crédit et l'influence.

Que font de leur côté les légitimistes absolus qui se sont engagés depuis quelque temps dans une si étrange campagne? Ils jouent à l'égard du septennat le jeu des bonapartistes, mais avec une connaissance bien moins sûre du terrain et sans avoir l'avantage de pouvoir se servir

pour leur cause de tous ces mots retentissans de plébiscite, d'appel au peuple, de souveraineté nationale. Il est bien clair maintenant que, même en dehors des sept ou huit les plus intraitables, M. Dahirel, M. de Franclieu, M. Du Temple, M. de Belcastel, etc., qui ont refusé absolument leurs suffrages à la prorogation, bon nombre d'entre les légitimistes n'ont voté le septennat qu'avec peine et avec une arrière-pensée. D'abord c'était comme un expédient de stratégie imaginé ou accepté par eux pour couvrir une retraite après la déroute des espérances monarchiques, et puis évidemment ils ne prenaient pas eux-mêmes trop au sérieux ce qu'ils faisaient. Ils croyaient tout simplement faire face à une circonstance imprévue, au danger d'une crise qui pouvait être fatale à leur parti. Le septennat, c'était un moyen de gagner du temps, et pendant ce temps, à l'abri d'un pouvoir protecteur, on pourrait peut-être renouer tous les fils des combinaisons monarchiques. Ils sont pleins de finesse et de diplomatie, ces habiles gens qui depuis le premier moment ont toujours semblé dire en clignant l'œil : Sept ans, sept ans, oui sans doute, c'est bon pour les autres, bon contre les républicains, contre M. Thiers. Les sept ans ne sont rien pour nous, ils n'auront de valeur que si nous ne réussissons pas; si une occasion favorable se présente, le gouvernement est à nous, le maréchal de Mac-Mahon sera trop heureux de nous rendre volontairement le pouvoir que nous lui avons confié. — Ils l'ont cru, et, en politiques moins habiles encore que naïfs, ils ont compté sur les miracles, les processions et de nouveaux pèlerinages pour réussir là où la diplomatie de M. Chesnelong a si bizarrement échoué le dernier automne. Sans trop y réfléchir, ils ont prétendu faire de M. le président de la république une sorte de gérant temporaire et commode d'un interrègne, en attendant que la grâce efficace fît surgir du sein du pays un mouvement royaliste, du sein de l'assemblée une majorité monarchique. On aurait pu attendre longtemps.

Assurément légitimistes et bonapartistes ont un but et des procédés différens; ils ne s'entendent que sur un point, ils ne veulent sérieusement ni de la prorogation, ni de l'organisation constitutionnelle du septennat, ni d'un régime existant par lui-même, offrant au pays des garanties de régularité, de fixité. Or de deux choses l'une, ou M. le président de la république, pour se prêter aux arrière-pensées des uns ou des autres, aurait été nécessairement conduit à tromper quelqu'un, — ou, pour rester dans la loyauté de son rôle, il n'avait qu'une politique à suivre : s'affranchir de tous les calculs de partis, s'en tenir à la position qui lui a été faite, aux pouvoirs qui lui ont été confiés, aux conditions dans lesquelles on est convenu d'établir son gouvernement. M. le maréchal de Mac-Mahon n'a point eu certainement de peine à faire son choix, et, puisque de tous les côtés on lui a si souvent rappelé le mot qu'il prononçait un jour sur le bastion de Malakof : « j'y suis, j'y reste! » il n'a tout simplement qu'à répéter aujourd'hui que, placé

au pouvoir pour sept ans, il y restera sept ans avec les lois constitutionnelles qu'on lui a promises et qu'on lui doit. C'est l'intérêt des partis d'obscurcir cette pensée, c'est l'intérêt du gouvernement de dissiper toutes les obscurités, de préciser ses intentions et sa politique. Le gouvernement semble bien être le premier à le sentir. Il a peut-être fort à faire de se débrouiller lui-même au milieu des influences qui l'environnent et le serrent de près. Le ministère se croit visiblement obligé de mesurer, de calculer son langage, surtout quand il est devant l'assemblée. Il emploie les circonlocutions, les détours et les nuances habiles. Il avance cependant pas à pas; ce qu'il hésite quelquefois à dire devant l'assemblée, il le dit ailleurs, et, chose à remarquer dans ce travail compliqué qui n'est pas un des phénomènes les moins curieux du moment, à mesure que les déclarations se renouvellent et se multiplient, elles vont en s'accentuant. Ce septennat ressemble un peu à une œuvre mystérieuse qui ne se dévoile que par degrés, mais qui, au bout du compte, finit par se découvrir tout entière.

Déjà l'autre mois, dans une visite au tribunal de commerce de Paris, M. le président de la république n'avait point hésité à parler de façon à calmer les inquiétudes, à encourager le travail par la perspective d'une sécurité durable, en déclarant que pendant sept années il saurait « faire respecter de tous l'ordre de choses légalement établi. » Depuis, à l'occasion de l'interpellation de M. Challemel-Lacour sur la loi des maires ou plutôt sur la politique générale, M. le président du conseil, avec bien des ménagemens il est vrai, avec bien de la réserve, a de nouveau affirmé le septennat, qu'il a placé au-dessus de toute contestation, qu'il a caractérisé d'un mot en l'appelant « incommutable. » Qu'avait donc d'extraordinaire une telle déclaration pour qu'un jeune champion de la légitimité, M. Cazenove de Pradines, se crût autorisé à venir faire des réserves en faveur de la monarchie, et même à laisser entendre qu'au besoin on comptait sur le désintéressement, sur la démission spontanée de M. le président de la république? L'intervention de M. Cazenove de Pradines n'a eu d'autre effet que de provoquer une lettre de M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même confirmant de sa parole l'interprétation du septennat telle que l'avait donnée M. le duc de Broglie et rappelant sa propre déclaration au tribunal de commerce de Paris. Peu après, le ministre de l'instruction publique, présidant la distribution des prix de l'association polytechnique, est allé plus loin encore dans un discours aussi brillant que sensé. M. de Fourtou n'a pas craint de dire nettement les choses, d'avouer tout haut le « droit irrévocable » du gouvernement, son intention de ne point laisser affaiblir son autorité, de la « fortifier au contraire par une organisation loyalement promise, » et il a même ajouté : « Le gouvernement du maréchal, *quels que soient ses conseillers*, protégera, soyez-en sûrs, pendant sept ans, de sa fermeté et de sa prudence le développement des affaires publi-

ques. » Ces jours derniers enfin, M. le duc de Broglie, comparaissant devant la commission des trente, a prononcé des paroles qui ne sont pas moins significatives, qui relèvent le caractère du septennat en l'affranchissant de toute solidarité avec une politique exclusive, en replaçant le chef de l'état dans une sphère de haute impartialité, et M. le vice-président n'a fait, selon son aveu, que reproduire la pensée du maréchal lui-même en disant : « Libre de tout engagement envers aucun parti, c'est avec le concours de tous qu'il désire et entend gouverner. »

De ces déclarations successives qui s'enchaînent et se complètent, les unes peuvent répondre aux jactances bonapartistes, les autres répondent évidemment aux prétentions légitimistes; elles tendent toutes, par une sorte de développement graduel, à élever le septennat au rang d'une institution supérieure, indépendante et irrévocable; mais c'est ici que se dévoile le jeu des partis déconcertés, irrités, manifestant leur mauvaise humeur croissante tantôt par les réserves du jeune M. Cazenove de Pradines, tantôt par la déclaration de guerre de la proposition Dahirel, un jour par une motion de M. de Franclieu revendiquant la souveraineté de l'assemblée, un autre jour par une lettre acerbe de M. le vicomte d'Aboville. Bref, il est clair que les légitimistes intransigeans, aiguillonnés par la menace d'un régime de quelque durée, sont en train de devenir des ennemis pour le gouvernement, et M. le président de la république lui-même n'est point épargné.

Quoi donc! est-ce que le septennat va maintenant avoir la prétention de se prendre au sérieux? est-ce qu'il a été fondé pour cela? Il est donc vrai, et des ministres eux-mêmes l'avouent, le maréchal pourrait prendre ses conseillers là où il le trouverait bon! il « désire et entend gouverner avec le concours de tous les partis! » Des ministres pris peut-être dans le centre gauche, des lois constitutionnelles, la république septennale organisée! mais, s'il en est ainsi, rien n'est plus clair, nous allons aux radicaux, à la révolution, à la commune. « Alors, dit-on naïvement, pourquoi avoir renversé M. Thiers? Sous son principat, notre commerce intérieur languissait moins et la France n'était pas plus insultée à l'étranger qu'elle ne l'est aujourd'hui. » Non, le commerce ne languissait pas sous M. Thiers, la France se relevait peu à peu, et au moment où l'ancien président de la république a été renversé, il venait de signer les derniers traités consacrant la libération du territoire; mais M. Thiers avait commis un grand et irrémissible crime qu'on lui a fait expier. Il avait refusé de se faire lui-même l'instrument d'une restauration royale qu'il jugeait impossible, et, puisque le maréchal de Mac-Mahon commet le même crime, puisqu'il ne « craint pas de répondre au roi » qu'il pourra « repasser en 1880, » il est tout simple qu'on traite le président de la république d'aujourd'hui comme le président de la république de l'an dernier. Et voilà ce qu'on a gagné! Le chef du ministère, M. le duc de Broglie, n'a

qu'à se tenir ferme, on lui déclare qu'il ne fera pas plus longtemps des dupes, et le maréchal lui-même est fort menacé de n'être plus considéré d'ici à peu que comme un radical déguisé, comme un simple précurseur d'une commune nouvelle!

Que parmi les légitimistes il y ait des esprits sensés qui se résignent à la nécessité des choses, à ce qu'ils ne peuvent empêcher, qui acceptent le septennat après l'avoir voté, oui assurément, il y en a. Il ne faut pas s'y tromper cependant, il y a une terrible logique dans ces opinions absolues. Les modérés suivent les violens, et les différences sont souvent dans le langage, dans le tempérament, bien plus que dans la pensée et dans les conclusions définitives. M. Dahirel veut en finir au plus vite, sans s'inquiéter du vote du 20 novembre 1873. M. Cazenove de Pradines a rêvé pour M. le maréchal de Mac-Mahon le rôle d'un gardien prêt à ouvrir les portes et à remettre les clés de la citadelle au « roi de France, » s'il se présente. Hier encore M. de Kerdrel, qui combattait l'autre jour l'urgence pour la proposition Dahirel, qui semblait jusqu'à un certain point reconnaître l'autorité du septennat, M. de Kerdrel, dans la commission des trente, appelait le septennat un vestibule, — « un vestibule où il n'y a rien à construire! » Tout cela se ressemble étrangement. Admettons un instant, si l'on veut, que les légitimistes aient le droit de garder l'espérance et la volonté de rétablir le roi. Jusque-là, ils ont la liberté de leurs convictions et de leurs sentimens; mais peuvent-ils songer à rappeler leur roi? Aperçoivent-ils quelque chance favorable après tout ce qui s'est passé? S'ils peuvent restaurer la monarchie, que ne le font-ils, au lieu de tant parler et de se plaindre de tout le monde? Et si, ne le pouvant pas, ils s'obstinent à empêcher ce qui serait possible, à refuser au pays toute organisation, à retenir la France dans un « vestibule » où l'on ne doit rien construire, s'ils cèdent en un mot à cette préoccupation unique, exclusive, de laisser une place vide pour réserver à leur cause le bénéfice incertain, hypothétique de l'imprévu, c'est donc qu'ils subordonnent tous les intérêts nationaux à un misérable calcul de parti! Ils sont plus légitimistes que conservateurs, de même que d'autres sont plus bonapartistes que conservateurs, en s'efforçant, eux aussi, de tenir tout en suspens, de faire croire à l'impossibilité de créer un régime régulier en dehors de leurs combinaisons. C'est l'éternelle histoire, c'est la moralité de ces campagnes conduites par l'esprit de parti.

Et maintenant le ministère voit-il le danger de cette équivoque qui fait sa faiblesse, qui pèse sur lui comme sur le pays et qu'on l'a souvent sollicité de dissiper dans son intérêt comme dans l'intérêt public? L'équivoque, elle est dans cette situation où le gouvernement est obligé de compter avec ceux qui lui refusent jusqu'aux moyens de s'organiser et de s'affermir, jusqu'au droit de vivre, de telle sorte qu'il flotte inces-

samment dans cette alternative de voiler sa politique, de la diminuer et de l'immobiliser, s'il veut maintenir la cohésion artificielle des élémens discordans sur lesquels il s'appuie, — ou de s'exposer à une dislocation de majorité, s'il veut faire un pas. Cette situation arrive visiblement aujourd'hui à sa période aiguë et extrême. Les partis sont impatiens et ne peuvent plus se contenir. Le gouvernement de son côté sent le péril, et laisse entrevoir l'intention de préciser son attitude, d'affirmer ses desseins. Les contradictions éclatent sous toutes les formes, les incompatibilités sont flagrantes, la lutte est à peu près inévitable.

Comment sortir de là? Il n'y a pas mille moyens, il n'y en a qu'un : c'est la reconstitution d'une majorité nouvelle par l'alliance de toutes les fractions modérées de l'assemblée sur le terrain créé par le septennat. Cette alliance, les événemens l'ont rompue, la nécessité peut la reconstituer. Entre ces hommes et ces groupes divers qui peuvent se réunir pour une œuvre collective de patriotisme, où sont donc les dissentimens profonds, sérieux? Est-ce qu'il y a pour eux deux manières d'envisager la politique étrangère qui s'impose à notre pays? S'ils ont des opinions différentes sur des détails de l'organisation constitutionnelle, est-ce qu'ils ne sont pas d'accord sur la nécessité de donner à la France des institutions fixes, régulières, sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon? On n'arrivera pas encore, dit-on, à former une majorité, les centres réunis ne font pas une majorité, on sera abandonné par la droite et on succombera. Eh bien! c'est là l'erreur, ou du moins c'est une crainte exagérée qui conduit tout simplement à se débattre au milieu de toutes les impossibilités de peur de courir le risque d'une crise, qu'on ne peut cependant arriver à dominer qu'en l'abordant sans faiblesse et sans arrière-pensée. Si le ministère, entrant dans cette voie, prenait hardiment son parti, s'il allait devant l'assemblée exposer la situation, les conditions nécessaires de gouvernement, les obligations de prévoyance et de patriotisme qui s'imposent à tous et doivent dominer les sentimens personnels, selon le mot récent de M. le président de la république aux jeunes élèves de Saint-Cyr, si le ministère agissait ainsi il aurait immédiatement l'autorité active et décisive que donne une idée simple et nette servie par une volonté résolue. Il entraînerait sans nul doute toutes les opinions sincères et désintéressées; il serait suivi, quoi qu'on en dise, non par les intrépides et les purs du droit divin, mais par la masse de la droite elle-même, qui comprendrait aussitôt qu'en dehors de cette politique il ne reste plus que la dissolution. Tenir le gouvernement en échec, lui créer une impossibilité de vivre, on y regarderait à deux fois, on saurait bien que c'est là un jeu redoutable au moment présent, que, s'il y avait une crise violente née de l'incohérence et de l'impuissance des partis, la France ne périrait pas assurément pour une épreuve de plus, mais ceux qui auraient provoqué cette crise y resteraient ensevelis infailliblement.

C'est au gouvernement de donner aujourd'hui la direction, l'impulsion, non de l'attendre des partis déçus, divisés et inquiets. Le terrain sur lequel il peut se placer et agir est naturellement indiqué par ces lois constitutionnelles qui sont l'expression d'une pensée d'organisation nécessaire et loyalement promise, selon le mot de M. de Fourtou. Ces lois, on ne peut plus évidemment les ajourner désormais, elles sont pour ainsi dire le programme inévitable de la session qui se rouvrira au mois de mai. La loi électorale, après un enfantement laborieux, a fini par être présentée. Ces jours derniers, M. le duc de Broglie traçait à grands traits devant la commission des trente l'ébauche d'une chambre haute telle qu'il la comprend. Il y a ici du moins un avantage, c'est que la plupart des points principaux sont admis, presque universellement acceptés. Ainsi, malgré une certaine minutie de formalités probablement assez inefficaces, le suffrage universel n'est point mis en question dans le projet de loi électorale. La nécessité d'une seconde chambre n'est pas contestée. Il reste encore, il est vrai, la question du pouvoir exécutif avec ses conditions d'existence et de transmission. C'est là, on le sent bien, la difficulté, le point délicat. Pourquoi chercherait-on à l'éviter? On n'évitera rien, il faudra bien y arriver, et le mieux est de s'en tenir à la solution pratique et possible à l'heure actuelle. C'est dans la discussion et dans le vote de ces grandes mesures de réorganisation politique que peut se refaire cette alliance des fractions modérées de l'assemblée qui, après avoir constitué et régularisé le régime nouveau, en demeurerait la garantie. Il y a bien des raisons pour qu'on n'hésite plus, et la première, celle qui domine toutes les autres, c'est qu'on en aura fini pour assez longtemps avec toutes ces questions qui prolongent une incertitude énervante en laissant aux prises toutes les passions, en tenant en éveil toutes les espérances. On aura créé une certaine fixité, donné un cadre à la vie publique, des armes au gouvernement, et découragé des ardeurs, des prétentions de partis qui s'éteindront dans un pays pacifié, rendu à la sécurité et au travail. Tant que ces problèmes ne sont pas résolus, si sûre que soit la parole de M. le président de la république, elle ne peut être que le gage des bonnes intentions de M. le maréchal de Mac-Mahon, elle ne peut suppléer à une organisation légalement et irrévocablement consacrée. Qu'en résulte-t-il? La situation économique du pays est la première à ressentir le contre-coup de ces incertitudes. L'esprit d'industrie hésite à s'engager dans de vastes entreprises, les ateliers se dépeuplent, le travail se ralentit. Une des expressions les plus significatives de cette stagnation est certainement la diminution sensible de notre commerce au commencement de cette année. Nos exportations ont faibli de 60 millions au mois de janvier. Or il faut toujours en revenir là : si les ressources créées par le travail diminuent à mesure que les charges s'alourdissent, comment les crises économiques ne s'aggraveraient-elles pas? Et comment l'activité

du travail reprendrait-elle tout son essor, si la politique, par ses troubles et par ses incohérences, la laisse sans protection et sans sécurité? Eh! sans doute, on a raison lorsqu'on parle de ce malaise qui frappe tous les regards; mais qui donc en est responsable? Qu'on se pose cette simple question : est-ce qu'il est provoqué, ce malaise, par la menace de l'organisation constitutionnelle qu'on prépare? N'est-il pas au contraire la triste et inévitable conséquence des passions de parti acharnées à tout empêcher, à perpétuer et à se disputer un provisoire précaire au prix du repos et des intérêts du pays.

Ce n'est pas tout, l'assemblée elle-même souffre visiblement de ces divisions, de ces agitations qui l'épuisent. Tout entière aux préoccupations et aux combinaisons de partis, elle ne porte aux affaires qu'une attention distraite, intermittente, fiévreuse. Depuis le mois de décembre, elle n'a cessé de discuter sur le budget, sur les nouveaux impôts dont M. le ministre des finances a besoin. Or, après trois mois de discussion entrecoupée et incohérente, à quoi est-elle arrivée? Elle a fini par ne plus y voir trop clair, elle s'est perdue dans toute sorte de propositions, d'amendemens contradictoires, et aujourd'hui elle prend son congé sans avoir voté tous les impôts qu'on lui demandait et sans les avoir remplacés, laissant dans le budget un déficit de 20 millions que M. Magne comblera comme il pourra. A la dernière heure cependant, avant de se séparer pour six semaines, l'assemblée a consacré deux séances à une des plus sérieuses questions militaires, non point encore à la reconstitution de nos défenses nationales si violemment ébréchées par la guerre, mais aux fortifications nouvelles de Paris. On était pressé par le temps, on sentait l'approche des vacances, le vote a été enlevé un peu au pas de course, non sans avoir été préparé par une savante et lumineuse discussion où se sont succédé M. Thiers, le général de Chabaud-Latour, le général Chareton, le général Changarnier, le colonel Denfert.

Un instant, on a eu la velléité de demander le comité secret pour cette discussion. C'était, à vrai dire, un excès de scrupule qui semblait laisser supposer qu'il y avait des choses mystérieuses dans le projet sur les fortifications de Paris, ou qu'il pouvait être dangereux d'appeler l'attention jalouse de l'étranger sur la reconstitution de nos défenses. Il ne faut rien exagérer, et M. le ministre des affaires étrangères est intervenu avec un juste sentiment d'indépendance pour assurer l'assemblée qu'elle pouvait discuter en toute liberté, publiquement. M. le duc Decazes a sagement compris que le secret n'était ici qu'une fiction, qu'on pouvait au contraire abuser des priviléges d'une discussion intime pour dire des choses qui ne devraient pas être dites, et qui seraient ensuite divulguées, dénaturées, exagérées. D'ailleurs à quoi sert le secret dans de pareilles matières? Est-ce que M. de Moltke a besoin d'écouter ce qui se dit à Versailles pour être au courant de nos af-

faires militaires? Ne citait-il pas l'autre jour, en plein parlement allemand, les chiffres les plus précis sur nos forces, sur nos armemens? Il n'en sera ni plus ni moins. Les fortifications de Paris ont eu l'étrange fortune d'être bien souvent discutées et de tromper tous les calculs, toutes les prévisions. Ainsi, lorsqu'elles ont été construites, on croyait presque qu'elles suffisaient pour décourager un ennemi de toute attaque directe contre Paris; on était persuadé, on s'était fait cette illusion, qu'elles rendaient tout investissement impossible, et l'investissement le plus étroit, le plus invincible, s'est trouvé accompli en un jour! Les fortifications avaient été élevées dans la pensée de préserver Paris d'un coup de main, non dans la prévision d'un siége prolongé, qu'on croyait à peine possible, — et Paris a résisté cinq mois, seul, sans un secours extérieur.

Que faut-il conclure de cette terrible expérience? C'est là justement la question qui s'est agitée l'autre jour à Versailles. Faut-il se borner à compléter les fortifications actuelles en couvrant les points reconnus vulnérables,? Faut-il au contraire étendre la ligne des fortifications bien au-delà, de façon à rendre l'investissement réellement impossible cette fois? La lutte s'est engagée entre les deux systèmes. C'est le système étendu, présenté, soutenu par la commission de l'armée, qui a triomphé malgré la séduisante et instructive éloquence que M. Thiers a mise au service du système restreint. Il est bien clair que la perte de nos provinces de l'est a singulièrement changé la situation en faisant de Paris une place frontière que nous devons nous efforcer de rendre désormais inexpugnable. D'un autre côté, ne court-on pas le risque d'altérer jusqu'à un certain point l'esprit guerrier de la France en donnant à nos armées, à nos chefs militaires, la tentation de se réfugier au premier revers dans ce vaste camp retranché? Une réflexion vient cependant à l'esprit en présence d'un débat comme celui qui s'est déroulé l'autre jour à Versailles : pourquoi l'assemblée ne multiplie-t-elle pas de telles discussions au lieu de se perdre trop souvent en conflits sans issue? Elle y gagnerait de se pacifier elle-même au contact des grands intérêts nationaux, en laissant le pays à la fois plus tranquille, plus instruit et plus fort.

CH. DE MAZADE.

THÉATRE-FRANÇAIS.

LE SPHINX, comédie en quatre actes, par M. Octave Feuillet.

Plus que tout autre de nos écrivains, M. Octave Feuillet a horreur des vulgarités, il s'écarte instinctivement du sentier battu, et c'est dans la fine analyse que son tact extrême, sa distinction innée, se trouvent le

plus à l'aise et brillent avec le plus d'éclat. Que, sans l'avoir prémédité, il choisisse pour sujet d'étude un repli inconnu du cœur, qu'il soit tenté de soulever des voiles dont presque personne n'oserait toucher le coin, rien de plus naturel; mais plus ses audaces sont accentuées, et plus les moyens qu'il emploie pour les faire admettre sont discrets et contenus. Point de violences ni d'éclats, point d'oppositions brusquées, d'effets à sensation; c'est dans les momens les plus dramatiques qu'il est plus sobre et plus réservé, il semble qu'alors il s'écarte, se boutonne, si j'ose dire, et qu'après avoir fait naître l'émotion dans l'âme des spectateurs il lui laisse la responsabilité de ses larmes et de ses frissons. Chez lui, rien qui sente le labeur de l'œuvre : de la façon la plus simple en apparence, avec l'aisance des vieux conteurs, il entame son récit comme à l'aventure, au gré de ses souvenirs. Il peint ses personnages par touches isolées : c'est un geste, un mot, une légère silhouette, qui peu à peu vous révèlent leur caractère, en sorte qu'on entre dans leur intimité sans savoir au juste comment et avant même de les connaître.

Cet art exquis de tout oser sans rien risquer, cette faculté de rendre le lecteur combustible à ce point qu'une étincelle l'enflamme, M. Feuillet y excelle, et, dans *Julia de Trécœur* (1) en particulier, il y est inimitable. Aussi avons-nous tremblé lorsque nous avons appris que cette œuvre, à la fois si hardie et si délicate, allait être transportée au théâtre et subir les réalités de la scène. Très probablement M. Feuillet lui-même ne se doutait pas dès l'abord que le peu de souplesse de ses nouveaux instrumens et les rudes exigences dramatiques l'obligeraient à autant de concessions et de changemens. En fin de compte, dans *le Sphinx* du Théâtre-Français on reconnaît à peine *Julia de Trécœur*. La pièce et le roman n'ont guère de commun que l'idée première, et aussi les grands succès qui les accueillent tous deux.

Dans son roman, M. Octave Feuillet a mis à contribution toutes les ressources de son art pour nous faire faire la connaissance de l'angélique petit démon dont il voulait pousser si loin l'étrangeté. Il nous parle de son enfance, des conditions exceptionnelles où s'est developpée cette plante devenue sauvage à force de culture. Avec un art merveilleux, il nous éclaire les côtés aimables de son caractère, il la fait séduisante, sympathique parfois. On sent qu'il l'aime, et l'on est tenté de faire comme lui. A coup sûr, elle est excentrique, mais ses bizarreries sont indiquées si discrètement qu'elles vous attirent, loin de vous repousser.

Il ne serait pas inutile de relire le roman avant d'aller voir la pièce, et d'étudier un peu intimement Julia de Trécœur pour comprendre cette Blanche de Chelles, qui nous apparaît dès le début de la pièce déjà mariée à un officier de marine, pour le moment en expédition, et installée dans le somptueux château de son beau-père, l'amiral comte de Chelles.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1873.

Ses impertinences au milieu de cet essaim d'amoureux qui l'assiégent, son agitation, sa soif de canotage, tout en elle, jusqu'à cette manie de porter dans le chaton de sa bague un poison foudroyant, étonnent péniblement. Ce sont là les touches un peu dures d'un portrait forcément hâté par les nécessités de la scène, mais auxquelles toutes les physionomies ne se prêtent pas. Pour être juste, il faut avouer que M. Feuillet ne pouvait faire ni mieux ni autrement; il fallait que son héroïne se révélât sphinx tout d'abord, rapidement, et qu'elle le fît par des actes et des paroles. Comment éviter ces franchises un peu crues alors que l'espace et le temps manquent pour raconter le passé de toute une vie? N'était-ce pas à l'actrice d'atténuer ces rudesses inévitables en faisant comprendre par son jeu, ses allures, son regard, par son silence même, les nuances infinies qui veulent cent pages pour être indiquées? La femme que l'auteur a voulu peindre n'est pas seulement une excentrique vicieuse, une malade passionnée, ses brusqueries ne suffisent pas à expliquer l'irrésistible séduction qu'elle provoque autour d'elle, elle a un charme; puis elle est fille de race, grande dame jusque dans ses folies, élégante, aristocratique jusque dans ses toilettes. Qu'elle parle et agisse en grisette, si l'on veut, mais qu'il soit évident qu'elle ne l'est pas au fond. Il faut que l'on devine le perpétuel démenti qu'elle se donne à elle-même. L'actrice qui est chargée de ce rôle singulier le rend avec une franchise d'allure qui en simplifie les difficultés, mais le dépouille un peu trop. Elle ne nous montre qu'une des faces de ce caractère, qui en a beaucoup, et cette face unique est par malheur celle qui devrait servir de repoussoir aux autres, j'entends la face vulgaire. Il semble qu'elle évite à dessein les demi-teintes fines et qu'elle se réserve pour les violences passionnées des deux derniers actes, où elle montre, je dois le dire, une fort grande vigueur.

Mais revenons à la pièce, dont nous voulons au moins indiquer la charpente. Au moment où la toile se lève, nous sommes en fête au château de La Chesnay. On vient de dîner, on dansera ce soir, et Mme Blanche de Chelles, en pleine crise d'excentricité, malmène à plaisir les nombreux adorateurs qui l'entourent. Cette jolie femme n'est pas une coquette ordinaire; elle a quelque chose de malsain dans l'âme, et il faut que son amie d'enfance et sa cousine, Mme Berthe de Savigny, la plus tendre et la plus douce des créatures, l'aime bien profondément pour ne point être inquiétée par ces étranges façons. Cependant elle ne les eût jamais remarquées sans doute, si son jeune mari, M. de Savigny, sortant tout à coup de sa froide réserve, ne lui en signalait l'inconvenance et ne lui déclarait qu'elle doit cesser toute relation avec une femme aussi peu soucieuse de sa dignité et de sa réputation. Bien mieux, pour couper court à toute hésitation, M. et Mme de Savigny renonceront à passer l'été dans le château qu'ils habitent aux environs de La Chesnay et partiront immédiatement pour Nice. C'est sous l'impression des paroles de son mari que

la jeune femme va trouver Mme de Chelles et la conjure en termes touchans de renoncer à ses excentricités. « Si j'étais autre, je serais pire, » répond Blanche. Qu'a donc au fond du cœur cette femme effrayante, d'où lui vient ce mépris de tout le monde, ce dégoût de la vie, pourquoi nie-t-elle en termes aussi violens l'honneur, la vertu, l'honnêteté? Berthe ne peut pas comprendre ces noirceurs de l'âme, et ne croit pas sans doute à la sincérité de ces aveux, car ses yeux s'emplissent de larmes lorsqu'elle annonce à son amie que des raisons de santé l'obligent à partir pour Nice. Mme de Chelles se redresse alors avec un mouvement de lionne blessée. « Cette détermination, dit-elle, ne vient pas de toi; elle est de ton mari, qui depuis longtemps me poursuit de sa haine. Je veux le voir, je veux lui parler, lui demander la cause de ses insultans dédains... » Et c'est Berthe qui d'elle-même va chercher M. de Savigny, l'amène auprès de Blanche, puis s'éloigne en lui recommandant l'indulgence et la douceur. Vient alors une scène des plus dramatiques. Mme de Chelles s'attache à ce brave garçon comme à une proie. Si elle est fantasque, étrange, c'est qu'elle ne ressemble pas aux autres femmes, c'est qu'elle a dans l'âme des hauteurs de sentimens qu'elle veut cacher à tous, c'est qu'elle souffre, c'est qu'elle aime d'un amour immense que tout le monde ignore, même celui qui en est l'objet, et, comme M. de Savigny écoute froidement ces révélations : « Restez ici deux minutes, et je vous en fournirai la preuve, » dit-elle en s'éloignant. Cependant le jeune homme a perdu quelque peu de son assurance, une singulière pensée lui a traversé l'esprit : serait-il par hasard l'objet de ces ardeurs passionnées? Mais non, cela ne peut être vrai!.. Et bientôt il a recouvré son sang-froid, en sorte qu'il est à peu près calme lorsque rentre Mme de Chelles, tenant à la main quelques papiers. « On se confie d'ordinaire à un ami, dit-elle. C'est à mon ennemi que je veux tout avouer. Voici des lettres où j'ai mis tout mon cœur. Elles ont été écrites pour n'être lues par personne, pas même par celui à qui elles sont adressées, et dont le nom est resté en blanc. Lisez, monsieur, je vous livre ces lettres. » M. de Savigny refusant de les accepter, elle les jette sur un divan.

En ce moment-là même, l'amiral, qui entre sous je ne sais quel prétexte, aperçoit ces papiers, qui semblent oubliés; il s'en empare et va les examiner. S'il en lit une ligne, Blanche est perdue. Le jeune homme s'avance alors, et, reprenant des mains de l'amiral ces fatales lettres : « C'est, dit-il, le rôle que madame me destine dans la pièce que nous devons jouer, et qu'elle a bien voulu me copier de sa main. » Un instant après, se trouvant seul, il arrache d'une main fiévreuse le lien qui réunit ces feuilles, et les lit avec avidité tandis que la toile s'abaisse lentement. L'effet de cette fin d'acte est saisissant. Rien de plus émouvant que cette situation, qui reproduit tout le pathétique du roman, quoique d'une façon moins intime. J'ai fait remarquer que le jeu de Mlle Croi-

sette donnait au rôle terrible de Blanche un caractère d'âpre réalité et de violence brutale qui certainement dépassait le but de l'auteur; disons par contre avec quelle finesse et quel tact Mlle Sarah Bernhardt a compris et rendu le caractère charmant de Berthe de Savigny. D'un bout à l'autre, cela est parfait, et, pour tout dire, consolant.

M. de Savigny a été vivement atteint par la lecture de ces lettres diaboliques, et il n'a point eu assez de force pour dissimuler complétement son émotion, car sa chère et digne femme, tout à l'heure si confiante, est, lorsque nous la retrouvons au second acte, profondément troublée. « Berthe, lui dit son mari, serais-tu jalouse? » Et comme, en dépit d'elle-même, des larmes s'échappent de ses yeux, il s'agenouille à ses pieds, lui prend les mains, la presse sur son cœur et la rassure avec une chaleur et une éloquence qui prouvent en même temps la conscience qu'il a du danger dont il est menacé, et aussi la ferme volonté de n'y point succomber. La scène est merveilleusement bien écrite et parfaitement bien jouée. M. Delaunay, qui en beaucoup d'endroits se montre un peu indécis, est là d'une franchise d'émotion, d'une tendresse convaincue, qui font du bien. Cependant Mme de Chelles, qui a assisté, cachée derrière un rideau, à cette scène de tendresse conjugale, se croit irrévocablement dédaignée par M. de Savigny. Poussée par je ne sais quelle rage, elle fait demander l'un des invités de son beau-père, un certain lord Astley que nous avons vu dès le début fort épris de la belle séductrice, puis elle oblige sa cousine Berthe à écouter l'entretien qu'elle va avoir avec le noble Écossais. Or cet entretien peut se résumer en ces quelques mots : « Vous m'avez proposé, milord, d'être votre maîtresse et de m'emmener avec vous dans vos forêts d'Écosse. Je fus blessée par cette offre impertinente, mais, en y réfléchissant, l'idée de ce voyage me séduit; la lune est superbe; soyez cette nuit au carrefour des Trois-Chênes qui est à la lisière du parc de M. de Savigny. Ayez une voiture de poste, et je vous suivrai, vous avez ma parole. » L'aristocratique Écossais se retire un peu accablé par ce trop facile triomphe, et Berthe éperdue se précipite dans les bras de son amie : « Blanche, s'écrie-t-elle, renonce à ce projet fatal, je t'en conjure, ma sœur, ma chérie!.. » mais elle est interrompue par l'arrivée de M. de Savigny, qui vient chercher sa femme. La soirée est si belle qu'il a renvoyé sa voiture et se propose de rentrer à pied en compagnie de lord Astley. — Berthe accepte sans entendre; les deux femmes s'embrassent, et l'on se sépare au grand déplaisir de l'aimable amiral, qui ne comprend pas que l'on se quitte ainsi avant d'avoir dansé le cotillon.

Le décor du troisième acte mériterait à lui seul une description particulière : nous sommes dans l'endroit le plus mystérieux et le plus poétique du parc : au fond, un lac entouré de grands arbres apparaît éclairé faiblement par la lune; au milieu, un chêne séculaire se dressant parmi les rochers moussus. C'est là que la route se bifurque

en deux chemins, dont l'un mène au château de Savigny, qui est proche, et l'autre conduit au carrefour des Trois-Chênes. C'est là aussi que lord Astley doit se séparer de ses compagnons de route. A peine a-t-il pris congé d'eux, que Berthe saisit le bras de son mari et lui révèle la folle détermination de Mme de Chelles. « Qu'elle parte donc, s'écrie-t-il, et nous rende le repos! » Mais Berthe lui fait honte de ces paroles, le supplie de tenter un suprême effort pour empêcher la malheureuse de tomber dans l'abîme. Le jeune homme cède enfin aux instances de sa femme, promet d'agir sur l'heure, et Mme de Savigny regagne seule le château, dont elle aperçoit déjà les lumières. Cependant, une fois seul, il hésite encore, — qui sait si cette fuite n'est point une comédie? — lorsqu'il aperçoit dans l'ombre Mme de Chelles elle-même, s'avançant ainsi qu'un blanc fantôme et se rendant au rendez-vous où lord Astley l'attend. Il va droit à elle, et, croisant les bras : « Où allez-vous? lui dit-il. — Je vais me perdre, répond-elle; laissez-moi passer. » Alors il la conjure avec une insistance croissante, et peu à peu, se laissant aller à l'ivresse qui le gagne, il lui ordonne avec une violence et une autorité que la passion peut seule expliquer de ne pas faire un pas de plus. « Enfin, vous m'aimez donc! » s'écrie Blanche; elle pousse un cri et tombe pâmée dans ses bras. Au milieu de ces transports, on entend un bruit, tous deux écoutent avec anxiété. « C'est ma femme, fuyez, » murmure le jeune homme. C'est en effet Mme de Savigny, qui, au cri poussé par Blanche, est revenue sur ses pas et a tout vu, tout entendu. Elle est pâle, brisée de douleur, mais pas un reproche ne s'échappe de ses lèvres; elle n'a pas un geste d'indignation. Il n'est pas possible de mettre dans une scène presque muette plus de cœur, de dignité, de désespoir contenu. Voilà le vrai rôle, c'est celui-là qui devrait être le pivot de la pièce, l'âme du drame; en l'écrivant, M. Octave Feuillet a retrouvé tous les trésors de son talent : n'est-ce pas justice que Mlle Sarah Bernhardt y soit très bonne d'un bout à l'autre et vraiment admirable en deux endroits ?

Le dernier acte, qui est superbe, se passe chez Mme de Savigny, et est contenu presque tout entier dans une scène dramatique écrite avec une vigueur et une netteté qui sentent le maître. Mme de Chelles, qui depuis quelques jours déjà est la maîtresse de M. de Savigny, apprend par lui que les fameuses lettres ont disparu et sont probablement entre les mains de Berthe; elle veut à tout prix savoir la vérité et interroge Mme de Savigny, lui reproche sa froideur, lui en demande la cause, doucement d'abord, puis avec une insistance dont Berthe ne peut plus bientôt supporter la cruauté. — « Ce sont tes lettres que tu veux? s'écrie la pauvre femme en éclatant tout à coup, tu ne les auras pas; elles sont là, et si tu ne t'éloignes immédiatement, je les livre à l'amiral. » — Tel est en deux mots le sens de cette scène superbement développée. Mlle Croisette y est d'une vigueur et d'une sauvagerie assurément fort remar-

quables, et qui ne font que mieux ressortir le grand art de Mlle Sarah Bernhardt, qui, dans l'expression des ardeurs les plus passionnées, reste toujours noble. Devant les menaces de Berthe, Mme de Chelles devient inflexible. De son regard haineux, effrayant, elle suit Berthe, qui se dispose à ouvrir la fenêtre pour appeler l'amiral. Enfin, persuadée qu'elle est irrévocablement perdue, elle ouvre le chaton de sa bague et verse dans un vers d'eau le poison qui y est renfermé. Cependant Mme de Savigny n'a point eu le courage de pousser jusqu'au bout sa vengeance. « Non, non, dit-elle en s'éloignant de la fenêtre, je ne peux pas commettre une infamie; voici tes lettres, prends-les! » et, vaincue par l'émotion, s'affaissant sur le canapé : « Donne-moi de l'eau, dit-elle, j'étouffe. » Le poison est là, tout préparé; Blanche touche le verre, regarde sa rivale, hésite, puis, frémissant d'horreur devant l'affreuse pensée qui vient de lui traverser l'esprit, elle se jette au cou de Mme de Savigny, lui arrache un baiser, retourne vers le fatal verre d'eau et l'avale d'un trait.

C'est ainsi que se termine ce drame émouvant. La scène d'empoisonnement, qui lui sert d'épilogue, n'en fait pour ainsi dire pas partie; elle ne lui ajoute rien qu'un sentiment de dégoût et d'horreur dont je ne veux pas assurément rendre M. Feuillet responsable. Que vient faire là cette scène d'hôpital, jouée avec une si prodigieuse vérité? pourquoi ces hoquets de l'agonie, ces contorsions hideuses, ces grimaces funèbres de ce visage qui se décompose? Comment se fait-il que M. Feuillet, qui a passé sa vie à étudier les délicatesses du cœur, à en poétiser les nuances, ait permis à Mlle Croisette de se livrer à ce dévergondage d'analyse réaliste? Tout Paris voudra voir ce tour de force horrible, la chose est claire, et c'est précisément cet appel aux curiosités malsaines du gros public qui rend cette audace plus choquante encore; mais passons. Le drame tel que M. Feuillet l'a conçu et écrit se suffit à lui-même, et n'a pas besoin, pour être applaudi, des séductions qu'on a cru devoir ajouter en dépit des traditions respectées jusqu'alors à la Comédie-Française. Laissons donc à Mlle Croisette le gros succès que lui vaudra la scène muette de la fin, laissons aux décorateurs la gloire de leurs chefs-d'œuvre, au pianiste polonais ses effets de dos et de perruque. Rappelons enfin à l'administration cette vérité, devenue proverbiale parmi les gens de goût, qu'un cadre trop éclatant de dorure et trop richement sculpté dévore la peinture qu'on lui confie; rappelons-lui qu'il y a fort grand danger pour la littérature à transporter au Théâtre-Français les féeries de l'Opéra, qu'il faut laisser aux établissemens spéciaux certaines exhibitions, et qu'il n'est pas décent de chercher dans une œuvre littéraire des prétextes à spectacle.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LA

POLITIQUE RELIGIEUSE

DE LA SUISSE

L'état moderne est menacé de deux manières dans sa notion fondamentale : d'une part l'ultramontanisme la nie sans détour et s'efforce d'y substituer l'idée théocratique; de l'autre, l'école autoritaire tend à faire sortir l'état de la neutralité qu'il doit garder vis-à-vis des diverses formes religieuses. Il flotte ainsi entre l'asservissement et le despotisme, entre le cléricalisme et les constitutions civiles du clergé. Dans un cas comme dans l'autre, il perd son caractère laïque, qui est sa manière à lui d'affirmer son respect pour la conscience humaine.

L'état autoritaire peut être aussi bien démocratique que monarchique. On l'a vu, sous la seconde forme, s'armant à Berlin jusqu'aux dents contre l'ultramontanisme et cherchant à soumettre l'église catholique à une législation qu'elle ne saurait accepter sans se transformer dans son essence; il est ainsi conduit par la logique des choses à des mesures de rigueur qui au premier abord semblaient pouvoir être évitées. Aujourd'hui c'est une des démocraties les mieux assises, les plus justement respectées, qui nous révélera cette tendance des états contemporains à sortir de leurs limites et à répondre aux provocations du fanatisme par une exagération en sens contraire. Certes il faut que la crise soit bien aiguë pour que la république helvétique cède sur plus d'un point à l'entraînement fatal de ces tristes représailles. Pour être juste, il faut se souvenir d'où vient la déclaration de guerre et quels brandons de discorde ont été allumés en 1870, le jour où la proclamation de l'infaillibilité papale, commentée par le *Syllabus*, a retenti comme un défi et une

menace à la société moderne. La liberté religieuse existe en Suisse pour les églises séparées de l'état avec des garanties que nous ne possédons pas en France : toute opinion qui n'est pas contraire à l'ordre public peut se produire sans dépendre du bon plaisir de l'administration. Il y a dans cette tolérance une atténuation fort heureuse de la situation très dure faite dans plusieurs cantons aux églises nationales, qu'elles soient catholiques ou protestantes, car la lourde main du pouvoir civil s'est aussi bien appesantie sur les secondes que sur les premières partout où des conflits ont éclaté.

Ce sont ces conflits qu'il s'agit d'apprécier en connaissance de cause et avec équité. Une critique malveillante serait une ingratitude odieuse de la part d'un Français; comment oublier l'hospitalité généreuse et cordiale que notre armée mutilée de l'est a trouvée de l'autre côté du Jura au foyer même des citoyens? Les souvenirs de jours pareils sont ineffaçables. La république helvétique possède encore toutes les grandes vertus qui l'ont maintenue jusqu'à présent. L'ordre y est partout respecté sans que la liberté de la presse ou de réunion y subisse aucune atteinte. Le travail opiniâtre qui constitue l'épargne et avec elle l'indépendance n'est point ralenti par une vie politique ardente à laquelle prennent part tous les citoyens. Le patriotisme domine les divergences de parti, et attache avec une sorte de passion les fils de la Suisse à une terre parée des magnificences de la création. Néanmoins ce qui se passe à cette heure chez nos voisins ne saurait nous laisser indifférens. Les questions qui s'y agitent nous pressent nous-mêmes; le conflit entre le pouvoir civil et l'ultramontanisme n'est retardé chez nous que par une trêve éphémère. Il importe de recueillir les leçons salutaires que nous donnent à cet égard les événemens contemporains, et de faire ressortir les périls qui résultent de l'immixtion du pouvoir civil dans le domaine religieux, non-seulement quand il parle au nom d'une vieille royauté, comme en Prusse, mais encore quand il se pose comme l'organe et le serviteur de la volonté populaire. Quatre-vingts ans après la révolution française, nous assistons à une nouvelle expérience de la politique religieuse qui a si gravement compromis l'œuvre de la grande constituante de 1789.

I.

La crise ecclésiastique qui a éclaté en Suisse et qui vient de provoquer de si importans débats constitutionnels à Berne ne date pas d'hier. La Suisse était vouée aux luttes confessionnelles par le mélange même des races dont elle se compose. C'est une sorte d'Europe en miniature, qui trouve son lien d'unité dans la con-

fédération républicaine. L'élément germanique est en présence de l'élément roman ou italien, et les cantons fortement marqués de l'empreinte protestante sont les voisins de ces vieux cantons catholiques, fidèles gardiens de la foi de leurs pères, qui, non contens de fournir la garde du corps de la papauté, l'entourent d'un attachement fidèle et passionné. Après les grandes luttes du XVIe siècle, qui en Suisse, comme en Allemagne et en France, entrechoquèrent les idées sur les champs de bataille, un ordre nouveau cimenté par le sang répandu surgit et se consolida. La paix religieuse résulta partout de l'immense lassitude du monde et de l'équilibre des forces dans les deux camps. La foi nouvelle eut ses frontières qu'elle dut respecter. Le temps des Farel et des Viret, de ces tribuns aussi dévoués à leur croyance qu'ardens à la défendre par des harangues enflammées, était passé. Les baillis de Berne n'avaient plus le droit de suivre de ville en ville les réformateurs pour constituer d'office le nouveau culte. Chaque confession demeura chez elle, le torrent si impétueux au XVIe siècle, et qui ne connaissait pas de rivages, était endigué et ne débordait plus. Les petits cantons pouvaient, comme états souverains, maintenir dans toute leur pureté leurs antiques croyances, tandis que la réforme, dominant à Zurich et à Berne, trouvait à Genève sa place de sûreté, sa ville de refuge où affluaient les proscrits de Louis XIV. Cette cité, petite alors, si on la comparait aux grandes capitales européennes, restera à jamais glorieuse comme l'asile de la liberté de conscience et le foyer d'une vie religieuse austère et puissante. Elle était bien cette « ville située sur la montagne » dont parle l'Écriture, qui fait resplendir sur le monde une grande idée. Pendant deux siècles, la Suisse conserva la paix religieuse. Le XVIIIe siècle avait porté ailleurs que dans les luttes confessionnelles l'ardeur de l'esprit humain, et néanmoins il devait les rallumer sous l'influence de la révolution française. Notre époque était destinée à les raviver à son tour : elles durent leur vivacité nouvelle en Suisse à deux causes qui remontent l'une et l'autre au grand et terrible mouvement qui avait mis fin à l'ancienne société.

La première de ces causes est toute religieuse; c'est le développement d'un nouvel ultramontanisme qui s'est mis en guerre ouverte avec la société moderne. La seconde cause est essentiellement politique; elle tient à la transformation profonde apportée depuis 1848 à la constitution fédérale. On sait que celle-ci a fait une part très large à la centralisation gouvernementale en substituant à l'ancienne diète deux conseils, le conseil national, représentant directement le peuple dans la proportion d'un député par 100,000 habitans, et le conseil des états, nommé à raison de deux députés

pour chaque canton par l'assemblée législative cantonale. Les deux conseils réunis élisent le conseil fédéral, pouvoir exécutif de la confédération, composé de cinq membres. L'autorité centrale ainsi constituée est bien mieux armée pour intervenir dans les conflits intérieurs qui éclatent dans les cantons, surtout dans les conflits religieux, les plus fréquens et les plus ardens de tous. Il ne faut pas oublier que la reconstitution de la république helvétique avait été précédée et amenée par une véritable guerre de religion, la guerre du *Sonderbund* en 1848, et qu'elle avait porté au pouvoir, non-seulement à Berne, mais dans les principaux cantons, le parti radical, très disposé à exagérer l'autorité de l'état en face de l'église. Son premier acte après son triomphe avait été l'expulsion des jésuites. Il était facile de prévoir que, si l'ultramontanisme se montrait de nouveau agressif, il soulèverait en Suisse la plus vive opposition et provoquerait contre lui des mesures de rigueur. Le fameux décret du concile du Vatican ne pouvait donc manquer de jeter la Suisse dans une phase de luttes violentes. Il était probable qu'elles seraient vigoureusement menées par le pouvoir central, car il s'était toujours montré peu soucieux de maintenir la ligne de démarcation entre le domaine spirituel et le domaine temporel.

Il suffit de tenir compte des antécédens du conflit actuel et des causes générales qui l'ont amené pour écarter l'accusation calomnieuse lancée contre le conseil fédéral de s'être mis servilement à la remorque de l'empire d'Allemagne dans sa guerre à l'église catholique. Sans parler du noble esprit d'indépendance qui caractérise la république helvétique, l'exposé des faits établit clairement que la lutte ecclésiastique en Suisse a précédé de bien des années celle qui trouble l'Allemagne, et qu'elle est résultée naturellement des circonstances du pays, soit politiques, soit religieuses. Ce n'est pas à Berlin qu'il faut aller chercher la cause de ces tristes discordes, c'est au Vatican, dans cette politique à outrance qui est aussi du radicalisme à sa façon. Il n'en demeure pas moins qu'il y a de meilleures méthodes pour en triompher que celles qui ont été employées par les autorités suisses.

C'est à Genève que la crise a éclaté tout d'abord, — non sans avoir été lentement préparée (1). Jusqu'en 1815, les conflits religieux y étaient impossibles, par la raison bien simple que la ville de Calvin était restée exclusivement protestante. Le souffle du XVIIIe siècle avait bien passé sur elle; elle n'avait pas subi impunément le voisinage de Voltaire et la gloire de Jean-Jacques Rous-

(1) Voyez *la Question catholique à Genève de 1815 à 1873*, par M. A. Roget, Genève 1874.

seau : ce refroidissement momentané de la foi religieuse n'avait rien enlevé au sentiment huguenot, Genève se considérait toujours comme la citadelle du protestantisme au centre de l'Europe. Dans les remaniemens territoriaux qu'opéra le congrès de Vienne, taillant l'Europe comme une pièce d'étoffe, vingt et une communes catholiques de la Savoie et du pays de Gex lui avaient été annexées. Le roi de Sardaigne avait fait insérer quelques clauses destinées à protéger le culte de ses anciens sujets; il avait obtenu que la république s'engageât à maintenir le culte catholique dans ces communes, que leurs conseils municipaux seraient composés par moitié de membres lui appartenant, et que, sauf à Carouge, on n'y établirait aucun temple protestant. Évidemment ces stipulations n'avaient de raison d'être qu'au point de vue de la constitution de la république genevoise à cette époque, alors qu'elle avait un caractère essentiellement confessionnel; elles ne pouvaient pas plus lui survivre que les chambres de l'édit instituées par Henri IV ne pouvaient subsister dans la France nouvelle. A supposer que la république genevoise cessât de reconnaître le protestantisme comme religion nationale, il est évident que les clauses de 1815 ne seraient plus admissibles; aussi ont-elles été abrogées en 1848 à l'unanimité d'un grand-conseil où siégeait une minorité catholique importante. Rien ne prouve mieux combien sont dérisoires les prétentions du parti ultramontain fondées sur les clauses de 1815. N'oublions pas non plus qu'il n'y a plus de roi de Sardaigne en Savoie, et que l'héritier de celui qui avait pris tant de précautions au congrès de Vienne s'appelle Victor-Emmanuel. Il est donc établi que la question religieuse à Genève reste une question d'intérieur qui n'admet à aucun titre une immixtion étrangère.

Jusqu'en 1871, l'agitation religieuse a pu être parfois très vive, mais sans réagir sur la législation, et surtout sans demander aucun sacrifice à la liberté de conscience. Le zèle protestant s'est plus d'une fois heurté au zèle catholique; les descendans des vieux huguenots, pour lesquels le nom de Genève était inséparable de celui de Calvin, voyaient avec un profond regret la population catholique s'accroître d'abord par les annexions de 1815, puis par l'abolition des anciennes restrictions à l'exercice des droits politiques dans la ville de Genève. La révolution de 1842 avait supprimé le cens électoral et divisé le canton en dix colléges électoraux, ce qui permettait aux catholiques d'acquérir une véritable influence politique dans les colléges où ils étaient en majorité. Quand le gouvernement radical de M. Fazy eut aboli les antiques remparts de la ville et l'eut ouverte à l'émigration, il sembla à plus d'un Genevois d'ancienne race que c'en était fait de sa patrie religieuse, et que la tentative d'agression catholique avortée dans la fameuse nuit de l'escalade allait

réussir en s'étendant sur une longue période d'envahissement progressif.

Malgré tout, le catholicisme demeura en minorité même dans les colléges où il semblait devoir l'emporter; il ne fut représenté au grand-conseil que dans sa forme la plus libérale et la plus modérée. Il subissait d'ailleurs très largement l'influence du milieu; les catholiques animés de l'esprit moderne étaient nombreux, le parti catholique se réduisait à une infime minorité, très ardente il est vrai, mais incapable de modifier la politique générale du canton; un grand travail de rapprochement s'opérait dans les esprits. Le pouvoir civil se dépouillait toujours davantage de son caractère confessionnel. La constitution de 1842 avait été heureusement modifiée sur ce point, on avait pourtant conservé la clause qui portait que la religion protestante demeurait *dominante* dans l'ancien territoire. Il ne s'était trouvé personne lors du vote pour répéter la parole célèbre de Mirabeau à la constituante : « Dominant! je n'entends pas ce mot. Est-ce le culte du plus grand nombre? Mais le culte est une opinion. Or votre pensée est à vous, elle est indépendante. Rien ne doit dominer sur la justice; il n'y a de dominant que le droit de chacun. » Cette expression malheureuse disparut dans la constitution nouvelle élaborée à la suite de la révolution d'octobre 1846, laquelle fut surtout dirigée contre le maintien de l'ordre des jésuites en Suisse. On se contenta de la désignation de *religion de la majorité*. La société dite *des intérêts protestans* abandonna sagement le domaine de la politique, où elle ne pouvait que nuire, et l'action gouvernementale fut remplacée par l'action morale et religieuse du prosélytisme. La constitution fédérale de 1848 contrebalançait l'accroissement des citoyens catholiques par l'adjonction des électeurs protestans des autres cantons, qui obtinrent le droit de vote à Genève comme dans tous les états de la confédération. Cette adjonction diminuait beaucoup la portée du recensement de 1861, qui établissait que la population catholique s'élevait dans le canton au chiffre de 42,000 âmes, tandis que la population protestante ne dépassait pas 40,000. Le gouvernement n'en poursuivait pas moins ses réformes dans le sens de la liberté religieuse. En 1848, le grand-conseil de Genève rendait une loi qui excluait le clergé des deux églises de la direction des écoles. C'est cette même année que fut abrogé le régime des garanties établi par les traités de 1815. Les catholiques de naissance se montraient dans le grand-conseil aussi empressés que les protestans de séculariser l'état, et bon nombre d'entre eux étaient, comme en France, très ardens dans leur opposition au cléricalisme. Enfin en 1860 un député catholique proposa une loi établissant le mariage civil dans les communes qui

avaient fait partie du territoire sarde; elle fut adoptée à l'unanimité.

La paix religieuse paraissait donc assurée sur la base de la liberté de conscience, quand tout changea en 1871, par suite de l'impulsion que le concile du Vatican avait donnée au parti ultramontain. Celui-ci sans doute n'était pas resté dans les bornes de la modération pendant la période précédente. La cure catholique de Genève avait été un foyer d'opposition; le curé Vuarin avait dès 1835 lancé un factum véhément contre « les piéges tendus par l'hérésie à la foi de la population catholique. » Il n'avait pas perdu une occasion de faire une résistance hautaine à l'autorité civile. L'abbé Marilley, qui avait signé son réquisitoire de 1835, ne fut pas agréé comme son successeur par le gouvernement genevois, et son insistance à s'emparer de la cure amena en 1842 son expulsion du territoire suisse. Il n'y rentra que comme évêque de Fribourg en 1846, et à ce titre il devint le surintendant des catholiques de Genève, qui faisaient partie de son diocèse depuis la convention passée en 1821 avec le saint-siége. Il avait été remplacé à Genève même par l'abbé Gaspard Mermillod. A en juger d'après les apparences, M. Mermillod semblait fait pour ce poste : insinuant et habile, on eût dit que nul ne saurait comme lui éviter les violences inutiles, adoucir par la séduction des manières une position délicate. Pourtant toutes ces grâces ecclésiastiques n'étaient pas précisément ce qui pouvait accroître son influence sur cette terre classique de l'austérité protestante. Le type de l'abbé de salon n'est pas à sa place dans la patrie de Calvin : trop d'habileté apparente y équivaut à la maladresse parce qu'elle fait dépasser le but; d'ailleurs sous cette parole mielleuse on sentait l'esprit de domination de l'ultramontain. On se souvenait que l'abbé Mermillod s'était écrié à Annecy dans une fête en l'honneur de saint François de Sales : « O grand saint, prêtez-moi un cœur et des lèvres comme les vôtres pour que Genève, ressuscitée, vienne s'agenouiller aux pieds d'Annecy. » Ceux qui ont eu l'honneur de rencontrer M. l'abbé Mermillod à Rome pendant le concile savent quel zèle il a déployé pour le triomphe du nouveau dogme. Il a été le *factotum* de l'infaillibilité. Quand il revint à Genève après le concile, on voyait en lui un des représentans les plus attitrés de l'ultramontanisme triomphant. Il ne se fit pas faute de célébrer la défaite du catholicisme libéral.

Rien n'était plus propre à réveiller les susceptibilités protestantes et les passions radicales. On ne s'en aperçut que trop promptement aux élections pour le grand-conseil, qui eurent lieu en novembre 1870, au lendemain du concile; elles se firent au point de vue con-

fessionnel bien plus qu'au point de vue politique. Une majorité radicale remplaça la majorité libérale. La nouvelle assemblée se montra disposée à inaugurer une lutte à outrance contre l'ultramontanisme. Un projet de loi fut proposé pour soumettre les congrégations catholiques existantes à une nouvelle demande d'autorisation qui les faisait dépendre du bon plaisir du conseil d'état. Les promoteurs de la loi s'appuyaient sur l'article 14 de la constitution de 1847, qui portait qu'aucune congrégation ou corporation ne pouvait s'établir dans le canton sans l'autorisation du grand-conseil, accordée sur le préavis du conseil d'état. Personne jusqu'à cette époque n'avait songé à donner à cet article un caractère rétroactif; aussi avait-on laissé en paix les quelques congrégations enseignantes ou charitables qui s'étaient introduites dans le canton. Le parti libéral du grand-conseil, qui comptait des protestans éminens comme MM. Pictet et A. Roget, soutint qu'on ne pouvait revenir sur des faits acquis tant que l'ordre public n'était pas menacé, que d'ailleurs ce que la loi de 1847 avait voulu empêcher, c'était, non pas une simple association de religieux qui peut se réclamer du droit commun, mais l'établissement sans autorisation de corporations agissant comme personnes morales avec le droit d'acquérir et de posséder. Cette distinction est essentielle; dès qu'on la méconnaît, on supprime non-seulement la liberté religieuse, mais la liberté d'association. Le grand-conseil de Genève fut renouvelé en 1871 dans un sens encore plus radical, et la loi fut votée aux applaudissemens des autoritaires de la démocratie; elle fut appliquée capricieusement, comme les lois de ce genre, et elle débuta en frappant les sœurs de charité et les frères de la doctrine chrétienne. Le conseil d'état avait la main malheureuse.

Un nouveau conflit bien plus grave fut provoqué par la curie romaine. On a vu que les paroisses catholiques du canton de Genève avaient été rattachées au diocèse de Fribourg par un accord conclu entre l'état genevois et la papauté en 1821; aucune modification ne pouvait y être apportée sans l'aveu des deux parties contractantes. L'abbé Mermillod avait évidemment formé le dessein de devenir l'évêque de l'antique métropole du calvinisme. Dès 1864, le nouveau curé de Genève apprenait au conseil d'état que le pape l'avait nommé évêque *in partibus* d'Hébron. On s'en émut fort peu; Hébron était bien loin! Ce qui était plus grave, c'est que l'évêque de Fribourg annonçait au gouvernement genevois que l'abbé Mermillod remplirait désormais les fonctions d'évêque auxiliaire. Le conseil d'état répondit qu'il était bien entendu que le seul évêque de Genève restait à Fribourg. Il écarta péremptoirement une demande détournée que fit Mgr Marilley en juillet 1865 pour changer cet état de choses; aussi la surprise fut-elle grande lorsque, dans le courant

de l'année 1872, le conseil d'état apprit de l'évêque de Fribourg, à l'occasion de deux nominations de curés, que M. Mermillod était l'évêque de Genève investi directement par la curie romaine. Le conseil d'état signifia à l'abbé Mermillod qu'il ne le considérerait jamais comme évêque, qu'en conséquence il eût à s'abstenir de tout acte qui impliquerait cette haute fonction. M. Mermillod répondit en invoquant sa subordination vis-à-vis de Rome. L'évêque de Fribourg de son côté renouvela ses déclarations d'incompétence pour la nomination des curés, car il se regardait comme remplacé par son collègue de Genève. C'en était trop; le conseil d'état rendit le 20 septembre 1872 un arrêté par lequel M. Mermillod cessait d'être reconnu comme curé et voyait son traitement supprimé; il lui était interdit de remplir aucun acte sacerdotal dans le canton. Ces mesures étaient strictement légales; le conseil d'état dépassa son droit en annonçant le 22 octobre qu'il présenterait au grand-conseil un projet de loi sur l'élection des prêtres par les fidèles.

Dès le commencement de l'année 1873, les événemens se précipitèrent. Au lieu d'entrer en transaction, le pape lançait le 16 janvier un bref par lequel il nommait l'abbé Mermillod son vicaire apostolique. La question cantonale devenait ainsi fédérale, car elle intéressait directement les rapports de la Suisse et du saint-siége. Le conseil fédéral remit immédiatement au nonce apostolique, Mgr Agnozzi, une note ferme et modérée dans laquelle il rappelait que les mesures prises par le saint-siége concernant le nombre, la circonscription et le dénombrement des évêchés suisses avaient un caractère à la fois confessionnel et politique, et qu'elles ne pouvaient être prises que du consentement de l'autorité civile. Le saint-siége d'ailleurs avait déjà traité plus d'une fois avec les autorités fédérales au sujet de l'organisation du culte catholique en divers cantons, notamment dans le Tessin, peu de mois auparavant; il était même en pourparlers avec le conseil fédéral sur la question genevoise, quand le bref du 14 janvier était venu mettre fin à ces négociations. « Dans cette situation, portait la note, le conseil fédéral doit revendiquer hautement les droits de l'état. La confédération ne reconnaîtra à l'avenir, comme elle n'a connu jusqu'à présent, que le diocèse de Lausanne et de Genève (1). » Sommé de se soumettre aux décisions des autorités cantonales et fédérales, l'abbé Mermillod résista. Le conseil fédéral rendit alors le 17 février un arrêté qui le bannissait du territoire de la Suisse jusqu'au jour où il aurait renoncé à exercer la charge de vicaire apostolique.

(1) *Verhandlungen des Nationalrathes über den Recurs Mermillod.* Discours de M. Cérésole, président de la confédération.

Cet acte de sévérité des autorités fédérales a donné lieu à un débat mémorable à Berne dans les deux assemblées fédérales. M. Cérésole, président de la confédération, en a présenté une apologie éloquente qui a produit en Europe une vive impression. Avec une patriotique fierté, il a repoussé l'accusation soulevée contre le gouvernement fédéral de se mettre à la remorque d'une puissance étrangère dans sa politique ecclésiastique; en même temps il a décliné avec énergie toutes les tentatives du parti ultramontain pour faire intervenir l'Europe dans ce conflit, qui ne regarde que la Suisse. Tout en approuvant ce langage, il nous est impossible d'admettre la justification de l'acte de bannissement de l'abbé Mermillod, car pour l'accomplir il a fallu se mettre, de l'aveu même de M. Cérésole, au-dessus des lois; la preuve en est qu'on demande des lois nouvelles pour le légitimer à l'avenir. Tranchons le mot, c'est une mesure de salut public; les précédens empruntés à l'histoire de la Suisse ancienne ou récente ne lui enlèvent pas ce caractère. Rien n'eût empêché le gouvernement de Genève de signifier au délinquant que toute fonction lui était interdite comme curé de Genève, et, s'il passait outre, de le déférer aux tribunaux. Un moyen plus radical, dans le bon sens du mot, eût été de déclarer que l'état ne reconnaissait plus la fraction de l'église catholique de Genève qui lui refusait l'obéissance, et qu'elle n'avait plus qu'à se constituer à l'état d'association usant du droit commun. Enfin, en face de l'obstination de la curie romaine, le conseil fédéral eût été fondé à rompre toute relation diplomatique avec elle; il l'a bien fait quelques mois plus tard. Tout était préférable à un exil sans jugement. Quand l'état puise sa faculté de sévir dans la considération du péril, il est dans la voie de l'arbitraire sans limite, car il mesure ses sévérités à ses inquiétudes. Transportez la politique si éloquemment défendue par M. Cérésole dans une démocratie menacée et puissante, vous aurez bientôt les violences de 1792.

Ce grand exemple de notre révolution a été trop perdu de vue dans les mesures prises par le gouvernement de Genève pour la réorganisation du culte catholique. Il a suivi les erremens de l'assemblée constituante en faisant comme elle une vraie constitution civile du clergé. Rappelons rapidement les faits avant de les juger. Le 11 janvier 1873, le conseil d'état, après avoir pris l'avis d'une commission consultative composée de vingt et un citoyens catholiques, présenta au grand-conseil, récemment renouvelé sous l'influence du conflit avec Rome, un projet de loi statuant qu'à l'avenir les curés seraient nommés par les électeurs catholiques (1). La prise

(1) Cette commission consultative, quoi qu'on en ait dit, ne peut être assimilée à

en considération du projet fut combattue par M. James Fazy, l'ancien chef du parti radical, plus libéral cette fois que ceux qui l'avaient si souvent accusé d'une politique autoritaire. Il invoqua l'incompétence du pouvoir civil pour ce qui concerne la constitution intérieure de la société spirituelle, et proposa le régime, récemment si prôné par ses adversaires, de la séparation de l'église et de l'état. Il fut battu non-seulement dans ce premier débat, mais dans la discussion du fond qui s'engagea sur le rapport présenté par M. Bard, député catholique. M. James Fazy fut soutenu par la parole incisive de M. Charles Vogt, le célèbre naturaliste. Le principe de l'élection des curés par les citoyens catholiques fut accepté à une majorité considérable, puis ratifié par le vote populaire.

L'élection des ecclésiastiques par le peuple chrétien est sans doute conforme à l'antique tradition de l'église; mais ce n'est pas à l'état qu'il appartient de réaliser des progrès pour l'église, elle seule est compétente pour modifier ses institutions. Une assemblée politique se compose d'hommes de toute croyance et elle compte des membres sans convictions religieuses; elle constitue un corps essentiellement laïque : aussi se met-elle dans une position fausse lorsqu'elle délibère sur les institutions ecclésiastiques. On dira que la croyance n'est pas même effleurée par l'élection des curés. — C'est une grave erreur; l'organisation de l'autorité ecclésiastique touche à l'essence même de la foi catholique. On ne saurait prétendre que le grand-conseil de Genève a rendu la liberté aux citoyens en leur laissant le choix de leurs pasteurs; ce serait oublier qu'il avait commencé par régler la question de l'origine des pouvoirs ecclésiastiques, qui est une question religieuse. Il n'est pas admissible qu'un corps délibérant composé en majorité de protestans soit appelé à déterminer les conditions de l'autorité catholique. Imposer la liberté à une société religieuse, c'est encore l'asservir. Il ne sert de rien de dire que, sur 10,979 électeurs inscrits à la votation sur la loi ecclésiastique, il n'y eut que 150 *non* et 1,700 abstentions ou bulletins blancs : cela prouve que la fraction ultramontaine était en minorité à Genève, qu'en conséquence rien n'était plus facile au gouvernement que de s'adresser aux catholiques genevois et de les mettre en demeure, en face de la résistance de Rome, de lui présenter les bases d'un nouveau contrat.

La loi votée le 19 février 1872 s'était bornée à poser le principe de l'élection des curés. Elle fut complétée par une loi organique qui fut adoptée le 17 août de la même année. Le système de la consti-

une délégation régulière des catholiques de Genève, délibérant librement sur la réorganisation de leur église, puis traitant en leur nom propre avec le gouvernement.

tution civile du clergé y fut poussé jusqu'à ses dernières conséquences. Le serment politique exigé des curés porta non pas seulement sur l'obéissance aux lois, mais encore sur l'acceptation de l'organisation du *culte catholique de la république*. Des conseils de paroisse et un conseil supérieur, où l'élément laïque a une part prépondérante, furent institués. Les curés peuvent être soumis à la réélection sur la pétition motivée d'un nombre déterminé d'électeurs; il est de plus décrété que jamais Genève ne pourra posséder un évêque. On ne saurait contester que le catholicisme ainsi remanié n'est plus ce qu'on a jusqu'ici connu sous ce nom; c'est en réalité, selon la formule du serment, *le culte catholique de la république*, c'est-à-dire une religion nouvelle quant à son organisation. Le parti radical extrême, à la tête duquel est M. le conseiller d'état Carteret, qui dans tous ces débats a montré le plus parfait dédain pour l'indépendance de la société spirituelle, aurait voulu que l'élection ne portât que sur des prêtres qui eussent rompu déjà avec Rome. Cette motion n'a pas été acceptée; elle était bien inutile, car il est évident qu'aucun prêtre rattaché à l'église catholique romaine ne peut se soumettre à l'élection là où elle n'a pas été spécialement autorisée par le pape, comme en Orient ou dans quelques paroisses de la Suisse allemande. Il n'est donc pas étonnant que les curés nommés le premier dimanche d'octobre 1872 aient tous appartenu au mouvement vieux-catholique inauguré à Genève par le père Hyacinthe. Il demeure établi que le gouvernement genevois, provoqué par les prétentions de la curie romaine, n'a pas su choisir la politique qui, tout en étant conforme aux vrais principes de la liberté religieuse et des droits de l'état, eût été la plus efficace pour vaincre son habile et ardent adversaire, alors qu'il est entré partout en guerre avec la société moderne.

II.

La crise ecclésiastique a revêtu un caractère beaucoup plus grave dans la Suisse allemande (1). Pour le comprendre, il faut remonter à l'organisation assez bizarre qui fut donnée au culte catholique dès 1828 dans les cantons de la Suisse qui, ne pouvant à eux seuls constituer un évêché, devaient arrêter de concert le mode de nomination de leur évêque. Les cantons de Soleure, Berne, Zug et Lucerne convinrent de former un seul diocèse; les cantons de Bâle-

(1) Voyez le rapport du département politique au conseil fédéral sur les protestations et les recours relatifs aux conflits ecclésiastiques dans l'évêché de Bâle (*Verhandlungen des grossen Rathes betreffend die Ruhestörungen im Jura*, Berne 1874).

Campagne, Argovie et Thurgovie entrèrent tout de suite dans cette confédération ecclésiastique, à laquelle adhéra le Jura bernois, détaché en 1815 de l'ancien évêché de Bâle. Ce diocèse, quelque peu dispersé, prit de nouveau le nom de Bâle. Les chanoines étaient chargés de désigner l'évêque à l'investiture du saint-père. Un bref du 26 mars 1828 régla cet état de choses. Il n'avait rien de définitif, car le pouvoir civil, imitant les erremens du premier consul au lendemain du concordat, greffa sur le traité conclu avec Rome des clauses qui rappelaient nos lois de germinal an x. Les délégués des cantons qui venaient de former le nouveau diocèse décidèrent que l'évêque devait être agréé par les gouvernemens représentés par une délégation ou conférence à laquelle appartiendrait également le droit de *placet*, c'est-à-dire l'approbation des actes émanés de la cour de Rome. Il est certain que le pouvoir civil ne saurait se désintéresser de la nomination d'ecclésiastiques qui dépendent de lui. Le seul reproche qu'on pouvait faire aux gouvernemens cantonaux comme au législateur de germinal, c'était de n'avoir pas prévenu le saint-siége de leur intention et d'avoir pris sur eux de remanier après coup un traité conclu. Néanmoins la paix religieuse ne fut pas troublée pendant de longues années; il fallut le concile de 1870 pour déchaîner une lutte ardente dont on ne peut entrevoir le terme.

Le consistoire de l'église catholique de Thurgovie déclara, au mois de décembre de cette même année, qu'il comptait désormais représenter seul les catholiques dans la conférence diocésaine. Cette prétention pouvait être fondée au nom du droit absolu, mais elle était injustifiable au point de vue de l'organisation existante; aussi fut-elle repoussée par le conseil d'état, qui se vit obligé de casser, le 22 septembre 1871, une décision du synode catholique conforme à la réclamation du consistoire. Le conseil d'état du canton d'Argovie ne fit pas droit aux réclamations des catholiques, qui se plaignaient que le grand-conseil eût proclamé, le 27 septembre 1871, le principe de la séparation de l'église et de l'état, et introduit la sécularisation des écoles. Ce corps politique avait simplement usé de son droit de souveraineté. La conséquence logique de cette grande réforme était que le canton cessait d'être représenté dans la conférence diocésaine. Les catholiques d'Argovie n'étaient pas fondés à se plaindre de cette résolution, qui en définitive les préservait d'un conflit dangereux. L'autorité fédérale a écarté les appels qui lui avaient été adressés par les catholiques de ces deux cantons.

Si jusqu'ici dans les débuts de cette nouvelle lutte religieuse les torts ont été du côté des autorités ecclésiastiques, nous allons voir le pouvoir civil déployer un arbitraire injustifiable dans la destitution de l'évêque de Bâle. Celui-ci avait proclamé le dogme

de l'infaillibilité, comme c'était son devoir d'évêque catholique non séparé du saint-siége. Le mouvement vieux-catholique venait d'éclater dans la Suisse allemande, à Zurich et à Olten; il avait aussitôt pris une consistance sérieuse, et il avait trouvé très bon accueil auprès des gouvernemens cantonaux, qui avaient provoqué les populations à décider elles-mêmes de leurs préférences. Rien n'était plus correct, c'était non pas une constitution civile du clergé élaborée par un corps politique, mais la mise en demeure des fidèles de choisir entre deux formes religieuses que l'état ne se chargeait pas d'organiser. Le mouvement vieux-catholique avait eu son contre-coup dans l'évêché de Bâle; deux curés en avaient porté les doctrines en chaire. L'évêque Lachat les avait frappés d'excommunication; il ne pouvait agir autrement, une fois le dogme de l'infaillibilité proclamé. La conférence diocésaine n'avait qu'une chose à faire, c'était de convoquer les deux paroisses et de reconnaître le ministère des curés excommuniés au cas où les catholiques l'auraient réclamé en majorité. Le régime de la séparation eût mieux valu sans doute que ce recours aux subsides et à la protection du pouvoir civil, cause constante de réclamations contradictoires; mais, tant que le régime de l'union des deux sociétés subsiste, le devoir des gouvernemens est de soutenir tout culte sérieux en ne se laissant guider que par le vœu des citoyens, également tenus de subvenir par l'impôt aux dépenses des diverses églises. Ce n'est pas ainsi que l'entendit la conférence diocésaine. Convoquée à Soleure le 19 novembre 1872, elle somma M. Lachat de retirer l'excommunication dont il avait frappé les deux curés, et de ne plus enseigner le dogme de l'infaillibilité. L'évêque refusa de se soumettre à une semblable injonction, et la conférence diocésaine le révoqua par un arrêté du 19 janvier 1873. Il lui était interdit d'exercer à l'avenir les fonctions épiscopales dans les cantons diocésains. Un délai lui était fixé par le gouvernement de Soleure, à l'expiration duquel il devait avoir quitté le palais épiscopal. Communication de ces décisions serait donnée au conseil fédéral avec prière de les faire parvenir au saint-siége. Ces décisions furent prises par cinq voix, parmi lesquelles on remarquait la délégation des quatre cantons protestans et celle du canton de Soleure, gagné en grande partie au vieux-catholicisme. Zug et Lucerne formaient la minorité. On sait que dans le délai fixé ces résolutions furent appliquées à l'évêque, qui ne céda qu'à la force. Il fut emmené sous la conduite de la gendarmerie aux frontières du canton de Soleure.

Cette grave affaire a été portée en appel à Berne par l'évêque Lachat, par ses collègues dans l'épiscopat et par des délégués d'assemblées populaires catholiques. On peut s'en faire une juste idée grâce

aux documens soumis au conseil fédéral. Les ultramontains se posent constamment sur le terrain d'une indépendance absolue vis-à-vis de l'état, comme si les définitions du pouvoir épiscopal par le concile de Trente et le droit canon devaient échapper au contrôle des gouvernemens. Cette argumentation n'aurait de valeur que pour une église séparée de l'état, elle serait irréfutable dans la bouche des évêques catholiques en Amérique et en Angleterre. Il n'en est pas de même des églises que les gouvernemens soutiennent de leurs subsides. Il faut que la société religieuse paie la rançon de sa liberté totale en se suffisant à elle-même et en se passant du prestige officiel. Ce n'est que dans ce régime que l'on trouve le secret de la paix religieuse et que l'on évite la contrainte ou les conflits. Il ne s'ensuit pas que tout soit permis au pouvoir civil du jour qu'il a conclu un traité avec une église, et qu'il puisse revendiquer, comme le fait la vice-présidence de la conférence diocésaine dans sa réponse au recours de M. Lachat, une suprématie absolue sur la société religieuse. Ce qui lui est interdit en tout cas, c'est de pousser ses exigences jusqu'au point où elles sont incompatibles avec le principe constitutif de l'église qui est entrée en relation avec lui. Or il est certain que, sous peine de rompre avec le centre de l'unité catholique, un évêque est tenu d'enseigner le dogme proclamé au dernier concile. C'est donc le catholicisme romain en soi que la conférence diocésaine frappait directement, et prétendait exclure du partage des bénéfices résultant de l'union des diverses églises avec l'état.

La révocation de M. Lachat est devenue définitive après que le conseil national eut écarté l'appel de l'évêque. Elle a eu les conséquences les plus graves dans le Jura bernois. On a vu que ce territoire, presque entièrement catholique, avait été détaché de l'ancien évêché de Bâle en 1815 et annexé au canton de Berne; sa population demandait tous les ménagemens d'une minorité facilement alarmée sur ses droits. Déjà, avant les derniers conflits, d'assez graves difficultés avaient surgi entre les catholiques du Jura bernois et le gouvernement cantonal. Le collége de Porrentruy avait été rendu mixte, de confessionnel qu'il était au début. Les religieuses ursulines s'étaient vues expulsées sous prétexte d'affiliation aux jésuites. Enfin à la suite de la décision de la conférence diocésaine sur l'évêque de Bâle, le gouvernement bernois, par une circulaire du 1er février 1873, intima l'ordre aux curés du Jura de rompre toute relation avec l'évêque de Bâle. Les curés, au nombre de 69, auxquels 10 vicaires s'étaient joints, répondirent par un mémoire collectif où ils protestaient contre les mesures prises par la conférence diocésaine, ajoutant qu'ils repoussaient tout projet d'organisation du culte catholique qui n'aurait pas l'agrément du chef

suprême de l'église. Tout observateur impartial de ces conflits religieux conviendra qu'il n'est pas possible à un prêtre qui n'a pas rompu avec l'église romaine de tenir un autre langage. Le seul grief reproché à son évêque, c'est en définitive qu'il est orthodoxe et accepte le concile. Le gouvernement qui lui demande de désavouer son supérieur ecclésiastique dans de telles conditions le place entre la lâcheté et la résistance. En définitive, ce sont les partisans du *Syllabus* qui ont ici représenté la liberté de conscience vis-à-vis de ces protestans inconséquens. On s'imagine encore dans ce cas répondre à toutes les objections en disant que ces curés n'ont qu'à se séparer de l'état et à se placer sur le terrain de la liberté générale. Ce serait très bien, si les populations catholiques du Jura bernois étaient en majorité de cet avis, mais il n'en est rien; elles se plaignent qu'on les prive de la répartition des fonds budgétaires auxquels elles contribuent par l'impôt, et c'est leur faire tort que de les mettre ainsi brusquement en dehors des cadres de l'église nationale uniquement parce qu'elles sont demeurées fidèles à leur foi catholique.

On ne saurait reprocher au gouvernement bernois des hésitations et des timidités dans sa politique religieuse. A peine avait-il reçu la protestation des curés, qu'il prit la résolution, à la date du 18 mars 1873, de proposer à la cour d'appel et de cassation du canton, qui est chargée de décider dans tous les cas de révocation, de destituer le clergé récalcitrant. Ce haut tribunal a rendu son arrêt le 15 septembre; il a prononcé la révocation. L'arrêt renfermait ce considérant vraiment dépouillé d'artifice : « attendu que les curés bernois ont contrevenu à leurs devoirs de fonctionnaires établis, salariés et assermentés, ils sont indignes ou incapables d'être maintenus à la tête des paroisses. » Cela revient à dire que, pour être digne d'être curé, il faudrait se montrer indigne d'être prêtre ou ministre d'une religion qui a souci de son indépendance. Chose remarquable, sur trois juges de la cour d'appel, deux étaient catholiques, et c'est le protestant qui fit la minorité. Rien ne prouve mieux à quel point la question de droit prime dans cette grave affaire toutes les questions confessionnelles.

Au moment où il allait donner force de loi à la décision de la cour d'appel et de cassation, le gouvernement bernois trouva bon de lancer un violent factum contre le catholicisme ultramontain, sous la forme d'un mandement pour le jeûne fédéral. En Suisse, on a gardé la coutume, dans plusieurs cantons, de célébrer tous les ans une grande solennité religieuse et nationale qui est inaugurée par une sorte d'homélie gouvernementale destinée à être lue dans toutes les chaires. Les pouvoirs publics qui en sont char-

gés se contentent d'ordinaire de quelques paroles patriotiques empreintes d'un sentiment religieux très général. Il n'en est pas moins vrai que cette coutume, supportable dans les temps de calme, entraîne de graves inconvéniens quand les divisions religieuses ont éclaté, car elle donne au gouvernement la tentation de faire un sermon provoquant; on s'en est bien aperçu dans le canton de Berne pour le jeûne fédéral de 1873. Le conseil d'état a fait un mandement qui n'était qu'une virulente diatribe contre l'église ultramontaine. La curie romaine y est prise violemment à partie, la papauté infaillible est signalée comme un pouvoir malfaisant, blasphématoire, pervertissant la raison, poussant à l'abrutissement systématique des peuples. Ce prône édifiant se terminait par ces mots : « c'est notre devoir à tous, chers citoyens, de démasquer l'hypocrisie, le mensonge, quels que soient ses déguisemens et ses ruses. » Qu'on n'oublie pas que ce mandement devait être lu dans toutes les chaires, même dans les chaires catholiques! Est-il possible aux représentans du pouvoir civil de manquer davantage à toutes les convenances et de blesser plus gravement le droit des consciences?

La destitution en masse des 69 curés et 10 vicaires a promptement suivi l'arrêt de la cour d'appel. Le gouvernement bernois a décidé que les cures seraient réduites au nombre de 28, et que les registres de l'état civil seraient immédiatement remis aux autorités laïques. La fin de 1872 a été consacrée à la nomination et à l'installation des nouveaux curés, qui naturellement appartenaient tous à la fraction du catholicisme qui a rejeté les décrets du concile, car la voie était entièrement fermée aux catholiques orthodoxes.

L'occupation militaire du Jura bernois est la preuve évidente que ces derniers ont pour eux la majorité de la population. D'ailleurs des renseignemens certains établissent que, sauf dans quelques centres de population importans, le culte patronné par le gouvernement ne se célèbre que devant d'infimes minorités. Le gouvernement avait autorisé d'abord la célébration de l'ancien culte dans les églises à des heures différentes; il est bien vite revenu sur cette mesure : les curés destitués n'ont pu célébrer que furtivement des messes basses. Une vive irritation a été la conséquence d'une situation aussi violente. Il est certain que les persécutés ont cherché à rendre la vie dure au clergé qu'ils regardaient comme un intrus, qu'ils ont profité de leur influence sur la population pour l'exciter contre ce qui leur semblait un sacrilége, et que l'opposition ultramontaine ne s'est pas renfermée dans les limites de la modération. Il s'est passé dans le Jura bernois ce que l'on a vu lors de la révolution française : le mépris le plus sanglant a été infligé au clergé assermenté, et les réfractaires ont soulevé

autant de colères contre leurs remplaçans que d'enthousiasme pour eux-mêmes. L'histoire avait appris déjà ce qu'il en coûte de mettre le feu aux passions religieuses. Il faut reconnaître aussi que les autorités locales ont eu la main lourde, et que des mesures iniques ont été appliquées sans ménagement.

Le conseil d'état ne s'en est pas tenu là : il a porté la question devant le grand-conseil du canton dans les séances du 12 et du 13 janvier 1874 pour demander des pleins pouvoirs. Les orateurs du gouvernement sont entrés dans les plus minutieux détails pour établir que les prêtres réfractaires étaient des agens de désordre; ils n'ont pas reculé devant les incidens puérils ou comiques qui montrent à quel point les esprits sont surexcités. Malgré les réclamations de M. Folletète, député catholique du Jura bernois, le grand-conseil a voté les pleins pouvoirs demandés par le conseil d'état, et le premier usage qu'il en a fait a été de décréter l'expulsion momentanée des curés réfractaires de leurs districts respectifs. La minorité catholique du grand-conseil de Berne avait porté dès le 13 novembre 1873 ses réclamations au conseil fédéral, et celui-ci avait donné un préavis par lequel il écartait ce recours comme tous les autres. La haute assemblée fédérale ayant adopté ce préavis, le recours a été rejeté. Il nous paraît qu'après une telle décision il n'y a plus lieu d'en appeler jamais dans des cas pareils aux conseils de la confédération, et qu'il faut au moins attendre la révision constitutionnelle. On peut espérer que les nouvelles chambres fédérales se croiront mieux armées alors pour protéger le droit de la conscience et ne seront pas tentées d'imiter notre ancien sénat, qui avait été déclaré par Napoléon III gardien de la liberté religieuse; ce ne fut pas la moindre de ses sinécures.

III.

Avant d'en venir à la révision fédérale, il faut signaler des mesures législatives importantes prises dans divers cantons, et qui révèlent la même tendance de la part de l'état démocratique à exagérer ses pouvoirs dans l'organisation des églises nationales, qu'elles soient catholiques ou protestantes. Les conflits religieux ont été la cause ou l'occasion de ces essais de réorganisation ecclésiastique. C'est encore à Berne que la pensée inspiratrice qui leur est commune se manifeste avec plus de netteté. L'exposé des motifs de la législation nouvelle, présentée au grand-conseil par le pouvoir exécutif au commencement de cette année, déclare nettement que le dessein que l'on poursuit est la transformation de l'église bernoise en une église vraiment démocratique. Le grand-conseil a soin d'ex-

pliquer que ce qu'il entend par là n'a aucun rapport avec la constitution libérale de la grande démocratie américaine. La séparation de l'église et de l'état ne répond pas aux nécessités du moment, elle favoriserait l'esprit de secte en laissant trop d'indépendance aux ecclésiastiques non salariés. Or l'état n'est pas d'humeur à renoncer à son autorité dans ce domaine; au contraire il compte en user largement. L'église démocratique telle qu'il l'entend, c'est l'église dépendant absolument du suffrage des citoyens, en sorte que la paroisse soit maîtresse souveraine, sauf en ce qui concerne les conflits avec le pouvoir civil, qui réclame une subordination prompte et absolue. Tout citoyen inscrit comme protestant ou catholique sur les registres du recensement est électeur de droit dans son église sans qu'aucune condition religieuse soit réclamée de lui; qu'il soit chrétien ou libre penseur, dévot ou athée, son droit est intégral et inviolable. Il n'est pas permis à l'église de se défendre par aucune mesure disciplinaire contre l'invasion des idées qui lui sont le plus contraires. En effet, la paroisse élit son pasteur, ses vicaires et son conseil-directeur, se régit à sa guise, sans dépendre d'aucune autorité supérieure, et détermine à elle seule la croyance qu'il lui convient d'adopter et de faire prêcher. La loi bernoise institue bien un conseil ecclésiastique, sorti, lui aussi, de l'élection des paroisses, chargé de la surintendance de l'église catholique, et un synode jouant le même rôle dans la communion protestante. Il est clairement spécifié que ces hautes assemblées n'ont le droit de rien imposer aux églises locales; toutes leurs décisions, qu'elles portent sur la doctrine ou la discipline, peuvent être rejetées par le *veto* de la paroisse, convoquée à cet effet sur l'initiative du tiers des électeurs. Il s'ensuit que les plus grandes variétés peuvent se produire dans l'enseignement doctrinal, et que le lien de la foi commune est entièrement brisé. Pour rendre la paroisse plus démocratique encore, les pasteurs et les curés sont soumis à la réélection tous les six ans.

Tel est le projet de loi ecclésiastique qui a été soumis au mois de janvier dernier à la votation du peuple dans le canton de Berne. Si l'on excepte quelques stipulations très libérales en faveur de la liberté religieuse, qui n'ont pas empêché l'expulsion des curés catholiques du Jura, et les clauses excellentes en faveur du mariage civil et de la neutralisation des cimetières, cette loi porte la plus grave atteinte à l'essence même de la société religieuse. Celle-ci n'est rien, si elle n'est pas une libre association de croyans. L'état a le devoir d'empêcher une église quelconque d'entraver la liberté d'un seul citoyen et de réclamer le concours des autorités civiles pour maintenir sa discipline en lui donnant une sorte de sanction; mais quel titre refuser à l'église le droit de définir sa doctrine et de ré-

clamer l'adhésion de ses membres à son symbole? C'est en détruire l'idée essentielle et la vouer à une anarchie qui ne connaîtra plus de limites. Cela est surtout vrai dans un temps de crise comme le nôtre, qui fait surgir dans les anciens cadres ecclésiastiques les divergences les plus radicales, depuis l'orthodoxie rigide jusqu'à la négation du Dieu personnel et de l'âme immortelle. Que s'il avait plu à une église quelconque de se donner elle-même une pareille constitution, l'état n'aurait eu qu'à l'accepter de ses mains; mais que ce soit lui qui en règle ainsi l'organisation, voilà ce qui est insoutenable. C'est encore le système de la constitution civile du clergé et de la pire des constitutions civiles. Qu'on veuille bien remarquer que la loi ecclésiastique bernoise est faite pour s'adapter aussi bien au catholicisme qu'au protestantisme. Cette identification suffit pour la juger, car il n'est pas possible qu'une même constitution convienne à deux églises si différentes dans leur principe. Celle qui est imposée au catholicisme dans le canton de Berne aurait pour résultat inévitable de le détruire au moins dans le cadre officiel. Le principe de l'élection des prêtres ne saurait être admis sans le consentement du saint-père. Le décréter d'office, c'est exclure de l'église nationale et de ses avantages tout catholique orthodoxe. « Nous voulons, dit encore l'exposé des motifs, qu'une paroisse catholique puisse à son gré rejeter le dogme de l'infaillibilité. » L'état impose ainsi le principe de la diversité indéfinie des croyances à l'église de l'unité et de l'autorité. On voit que cette fameuse église démocratique qu'on a voulu fonder à Berne repose sur la confusion la plus fâcheuse entre la société civile et la société religieuse. Ajoutons que le clergé catholique est soumis à l'examen d'état comme le clergé prussien. Cette prétendue église est une création artificielle du radicalisme politique, et elle porte en elle un germe de désorganisation et de mort. C'est la négation de l'église. On croit répondre à toutes les objections en invoquant la majorité considérable qui l'a sanctionnée dans les comices populaires. Les plébiscites ne décident rien quand ils s'appliquent à ces hautes questions qui ne relèvent que de la conscience; en dépassant ses justes limites, la souveraineté du peuple se transforme en usurpation et en despotisme.

Ce qui donne une gravité particulière à cette législation, c'est qu'elle semble se propager dans toute la Suisse. Un projet de loi analogue pour la constitution de l'église protestante vient d'être voté par le grand-conseil du canton de Genève, et le canton de Neuchatel l'avait précédé dans la même voie.

Le gouvernement a pris la tête du mouvement dans cette portion de la Suisse française. Le catholicisme y est dans une si infime minorité

qu'il est resté en dehors de la réorganisation ecclésiastique qui vient d'entrer en vigueur. Le canton de Neuchatel a longtemps conservé une position exceptionnelle, grâce au lien qui l'unissait naguère à la Prusse. L'église y formait une véritable corporation possédant ses biens et se gouvernant par son clergé. Depuis la révolution de 1848, il a fait disparaître de sa législation tout ce qui rappelait sa constitution aristocratique. Le gouvernement de l'église neuchateloise depuis 1848 avait passé du clergé au synode nommé directement par les paroisses, qui elles-mêmes avaient acquis le droit de choisir leurs pasteurs. Le gouvernement respectait les décisions synodales, et l'unité de la croyance était maintenue dans de sages limites. Les partisans de la séparation de l'église et de l'état étaient devenus assez nombreux pour qu'un projet de loi dans ce sens ait été proposé au grand-conseil en 1869 et n'ait manqué pour réussir que de quelques voix. La crise religieuse qui a travaillé partout le protestantisme contemporain avait éclaté à la même époque dans ce canton, mais elle n'avait amené que de pacifiques débats et point de conflits avec le pouvoir civil. On ne peut s'expliquer les motifs qui ont poussé le conseil d'état neuchatelois à proposer au printemps dernier un projet de réorganisation ecclésiastique imbu des mêmes principes que celui de Berne. L'exposé des motifs déclare que l'église nationale appartient à tous et que l'on en fait partie de naissance. Dès l'abord, toute condition religieuse est exclue. « L'unité de doctrine, ajoute l'exposé, est tout ce qu'il y a de plus opposé à la notion d'une telle église. En conséquence, les paroisses ne sont plus des groupes religieux, ce sont de simples circonscriptions territoriales. » Tout protestant de naissance est électeur, eût-il renié avec éclat la foi chrétienne. La majorité de chaque paroisse choisit la doctrine qui lui plaît davantage, et la fait enseigner par le pasteur. Il est spécifié que celui-ci ne saurait être soumis à aucun *credo* qui lie sa liberté d'enseignement. Au bout de six ans, il est soumis à la réélection. Il n'est pas nécessaire qu'il ait reçu la consécration au saint ministère; il passe, comme on l'a dit, à l'état de simple orateur communal. Le conseil d'état est la véritable autorité ecclésiastique chargée de faire marcher toute l'organisation. Le char de l'église démocratique a pourtant une cinquième roue, c'est le synode, qui est chargé d'en représenter toutes les contradictions sans avoir un seul pouvoir sérieux.

Ce projet a soulevé la plus vive agitation dans le canton de Neuchatel. Une minorité fortement soutenue par l'opinion proposa au grand-conseil un contre-projet ainsi conçu : « chaque église ou association religieuse se constitue librement par le concours des personnes qui veulent en faire partie, sans autres restrictions que

les règles du droit commun applicables à toutes les associations. » On ne pouvait rien proposer de plus sage et de plus libéral. Le grand-conseil n'en vota pas moins la loi proposée et se refusa, à la majorité de 3 voix, à soumettre la législation nouvelle au vote du peuple, bien que la constitution porte que la confirmation d'un plébiscite est nécessaire pour tout ce qui touche aux lois fondamentales de l'organisation ecclésiastique.

Les adversaires de la loi tentèrent alors de profiter de l'article de la constitution qui exige que celle-ci soit soumise à une révision sur la réclamation de 3,000 citoyens, un vaste pétitionnement s'organisa en faveur de la séparation de l'église et de l'état. Le nombre des voix nécessaires fut de beaucoup dépassé, la révision constitutionnelle sur le point indiqué par les pétitionnaires fut soumise au peuple neuchatelois le 14 septembre 1873, et, sur 14,000 votans, le parti gouvernemental n'obtint que 16 voix de majorité. Il s'en contenta, et la nouvelle organisation fut proclamée sans délai, non sans donner lieu à une scission importante, car plus d'une moitié de l'église nationale se constitua en église indépendante, et jeta les bases d'une organisation libérale et chrétienne dans un synode tenu à Neuchatel en novembre 1873.

IV.

La crise ecclésiastique, de cantonale, devait nécessairement devenir fédérale, non-seulement par suite des appels multipliés qui avaient été portés à Berne, mais encore par la nature et la gravité des questions qu'elle soulevait. Une commission nommée par le conseil national et le conseil des états travaillait assidûment depuis plusieurs mois à ce projet de révision de la constitution. La date assignée au débat était le mois de novembre 1872. La proximité d'une discussion si importante contribuait à surexciter les esprits. L'automne se passa en conférences et en assemblées populaires. Les vieux-catholiques réunis à Olten au mois d'août 1873 esquissèrent un projet d'organisation qui devait relier plus tard les unes aux autres leurs communautés, en attendant qu'ils eussent leur évêque. Les assemblées populaires tenues par les ultramontains furent très violentes; le fanatisme s'y donna pleine carrière. Les pèlerinages qui faisaient tant de bruit en France s'en mêlèrent; M. Mermillod fit entendre un langage bien fait pour irriter ses adversaires dans un pèlerinage qui eut lieu en Savoie, aux confins de la Suisse française. De grandes foules se réunirent à Saint-Maurice, dans le Valais, au pied des rochers pittoresques qui dominent le Rhône. La messe fut célébrée

en plein air; l'évêque Lachat assistait à la cérémonie avec Mgr Marilley de Fribourg. Un prêtre genevois prononça des paroles ardentes; il invoqua le souvenir des persécutions des empereurs romains et termina son discours par des allusions à peine voilées au triomphe probable du catholicisme orthodoxe par la prochaine restauration monarchique en France. Il faut avoir vu cette multitude immense frémir d'indignation et d'enthousiasme en entendant ces harangues frénétiques, puis se courber tout entière avec ferveur sous la bénédiction des évêques persécutés, il faut avoir entendu ces cantiques ressemblant à des chants de guerre et invoquant le sacré cœur comme une divinité vengeresse, pour comprendre combien il est dangereux d'irriter le sentiment religieux là où la sincérité l'emporte de beaucoup sur les lumières. Cette exaltation explique sans la justifier l'énergie des gouvernemens démocratiques qui se sentent poussés par d'autres colères répondant à leur propre sentiment.

Les importans débats sur la révision de la constitution fédérale ont été ouverts au mois de novembre 1873; nous n'en relèverons que ce qui se rapporte aux questions confessionnelles (1). On se rappelle qu'après le rejet du premier projet de révision au mois de mai 1872 à une très faible majorité, l'élaboration d'un nouveau projet fut confiée au conseil fédéral, puis soumise à une commission. Le caractère général de la révision telle qu'elle est sortie de cette double délibération et des débats des chambres fédérales est une centralisation modérée qui fait droit aux réclamations des cantons dans ce qu'elles avaient de fondé, spécialement sur la question de l'organisation militaire. Le pouvoir central conserve tout ce qui est indispensable à la direction de la défense nationale, l'instruction de l'armée fédérale tout entière dans ses armes diverses lui est réservée. Sauf sur ce point de l'instruction, l'exécution de la loi militaire est confiée aux autorités cantonales sous la surveillance de la confédération. Les articles sur le droit civil et les finances sont empreints du même esprit de modération; aussi a-t-on lieu de croire que la nouvelle loi fédérale ne rencontrera pas la même opposition que celle de 1872. La question confessionnelle était traitée dans les articles 48 et 49 du projet élaboré par le conseil d'état et remanié par la commission législative; ils comprennent dans la rédaction définitive proposée au vote la partie qui s'étend de l'article 49 à l'article 55, et ils y ont subi des modifications fort graves dont il faut chercher la portée dans les débats publics. La constitution de 1848 n'avait consacré qu'un seul article à la liberté religieuse; il était ainsi conçu :

(1) Message du conseil fédéral à la haute assemblée fédérale concernant la révision de la constitution fédérale (4 juillet 1873). — Loi fédérale concernant la révision de la constitution fédérale (31 janvier 1874).

« Le libre exercice du culte des confessions chrétiennes reconnues est garanti dans toute la confédération; toutefois les cantons et la confédération pourront toujours prendre les mesures propres au maintien de l'ordre public et de la paix entre les confessions. » Une pareille législation ne garantissait la liberté religieuse qu'aux églises déjà reconnues, et permettait de supprimer le droit des minorités qui se plaçaient en dehors des cadres administratifs. Le projet du conseil fédéral fait disparaître cette anomalie. On en jugera par le texte primitif, que nous reproduisons.

« Art. 48. La liberté de conscience et de croyance est inviolable.

« Nul ne peut être contraint de faire partie d'une association religieuse, de suivre un enseignement religieux ou d'accomplir un acte religieux.

« On ne peut faire dépendre les droits civils et politiques de prescriptions et de conditions de nature ecclésiastique ou religieuse.

« Nul ne peut, pour cause d'opinion religieuse, s'affranchir de l'accomplissement d'un devoir civique.

« Nul n'est tenu de payer des impôts dont le produit est spécialement affecté aux frais proprement dits du culte d'une communauté religieuse à laquelle il n'appartient pas.

« Art. 49. Dans les limites compatibles avec l'ordre public et les bonnes mœurs, chacun professe sa religion avec la même liberté et obtient pour son culte la même protection.

« Les cantons et la confédération peuvent prendre des mesures nécessaires pour le maintien de l'ordre public et de la paix entre les membres des diverses communautés religieuses, ainsi que contre les empiétemens réciproques du domaine civil et du domaine religieux.

« On peut recourir auprès de la confédération des décisions des cantons sur les contestations de droit public ou de droit privé auxquelles donne lieu la création de communautés religieuses nouvelles ou une scission de communautés religieuses existantes. »

Le projet du conseil fédéral portait encore l'interdiction de créer des évêchés sans l'approbation de la confédération, l'abolition des juridictions ecclésiastiques et la sécularisation de l'état civil. L'art. 64 visait rétrospectivement le cas de M. Mermillod et stipulait que quiconque exerce sur le territoire suisse, sans l'assentiment de la confédération, des fonctions officielles au nom d'un état étranger, peut être expulsé. Le conseil fédéral donnait dans son rapport du 4 juillet 1873 un éloquent commentaire de la législation qu'il proposait concernant les questions confessionnelles. Il n'était pas nécessaire de justifier longuement les réformes qui portaient sur l'introduction du

mariage civil obligatoire et mettaient un terme à des empêchemens injustes, maintenus dans certains cantons par le clergé. « La confédération, disait le rapport, ne reconnaît aucune communauté ou dénomination religieuse; elle ne les connaît que pour protéger leurs libertés et pour faire régner la paix entre elles. Elle ne défend ni une confession ni une église; elle défend l'individu en lui assurant le respect de sa croyance et sa liberté de conscience. »

On remarque une lacune dans cet exposé de principes. Il ne suffit pas de protéger les libertés individuelles, il faut encore garantir la liberté de l'association, surtout dans le domaine religieux, car l'église n'a pas d'autre base. Si l'individu est gêné dans son droit de s'associer conformément à ses croyances, toujours à la condition qu'il se soumette aux lois, sa liberté n'est pas suffisamment respectée, car elle ne se termine pas à lui, elle implique la libre association. Le grand danger de la démocratie autoritaire est précisément de ne permettre aucune liberté collective. Il est certain que le projet du conseil fédéral péchait déjà par ce côté. La commission législative l'a singulièrement aggravé dans le remaniement qu'elle lui a fait subir. Elle a proposé à l'art. 48 d'interdire absolument aux églises de frapper leurs ressortissans d'une peine quelconque, ce qui équivalait à supprimer toute discipline ecclésiastique. Non contente de l'interdiction de nouveaux couvens, elle défendait à ceux qu'on laissait subsister de recevoir des novices. Le conseil fédéral demandait que la confédération protégeât aussi bien l'église contre les empiétemens de l'état que l'état contre les usurpations de l'église; la commission n'admettait pas que la souveraineté civile pût avoir des torts, et elle ne parlait que de ses droits. La nonciature était abolie, et l'examen d'état était imposé à tous les ecclésiastiques. Ces restrictions, on le voit, étaient toutes dans un sens contraire à la liberté des associations religieuses. Le conseil fédéral les combattit dans les deux chambres avec un succès inégal, car le projet définitif ne porte encore que trop l'empreinte de l'esprit autoritaire.

La discussion s'ouvrit à Berne le 15 novembre dans le conseil national. Le parlement de la république helvétique présente un grand spectacle dans sa noble simplicité. La salle des séances pour les deux assemblées est parfaitement appropriée à sa destination. Elle forme un hémicycle autour duquel les siéges sont disposés en gradins. Le fauteuil du président est très peu élevé; le conseil fédéral est placé en face de l'assemblée. Les discussions ont lieu tour à tour en français, en allemand et en italien, et un interprète officiel donne un court résumé de chaque discours. Les débats sont graves et libres; les orages sont rares; il semble qu'en s'élevant sur le terrain fédé-

ral les passions politiques s'épurent et s'apaisent. Les murmures et les interruptions sont l'exception, et il faut l'éloquence d'un orateur comme M. Cérésole pour arracher des applaudissemens à cette grave assemblée, où l'on retrouve, dans leur type le plus original, les diverses nationalités qui composent la confédération helvétique. C'est avec un sentiment de respect sympathique que l'on franchit l'enceinte de cet inviolable asile de l'indépendance d'un peuple fier et généreux, qui n'a plus qu'à savoir borner sa propre souveraineté pour être un modèle et une consolation aux amis de la liberté.

Les députés catholiques ouvrirent le feu. — Ils étaient appelés, par la nécessité de leur situation, à prendre en cause cette liberté religieuse tant de fois condamnée par leur chef spirituel. Leurs adversaires ne manquèrent pas de leur opposer à chaque instant l'infaillibilité et le *Syllabus*. Leurs réponses étaient embarrassées quand ils cherchaient à concilier leur libéralisme du jour avec les doctrines de la papauté. Cependant il serait en vérité trop commode de refuser le droit commun aux ultramontains parce qu'ils l'ont méconnu; le plus beau triomphe pour la liberté, c'est d'amener ses adversaires à l'invoquer et à lui rendre hommage. Le premier orateur entendu, M. de Segesser, député de Lucerne, eut le tort de demander que la confédération reconnût et protégeât non-seulement la liberté religieuse en soi, mais encore les droits relatifs à la propriété et à la liberté de culte de la confession évangélique réformée et de la confession catholique romaine. C'était sortir du droit commun, et le conseil national dut écarter ce contre-projet. Où la réclamation des députés catholiques était parfaitement fondée, c'était sur l'interdiction aux couvens existans de recevoir des novices; on les condamnait ainsi à mourir à petit feu. C'était une aggravation flagrante de la défense de fonder des couvens nouveaux, mesure injustifiable au point de vue de la liberté, car, tant qu'une congrégation n'a pas violé les lois du pays, elle est une forme respectable du sentiment religieux, elle est fondée à invoquer le droit d'association. Le conseil national n'a pas adopté l'avis de sa commission en ce qui concerne l'interdiction d'admettre des novices dans les couvens existans; il s'est contenté de confirmer l'expulsion des jésuites et de défendre la fondation de nouvelles maisons religieuses sur le territoire suisse. Il a écarté la clause qui demandait des examens d'état pour tous les ecclésiastiques. Malheureusement il ne s'est pas rendu aux justes observations qui avaient été faites sur l'article d'après lequel « aucun citoyen ne pouvait être soumis à des peines, de quelque nature qu'elles fussent, pour cause d'opinion religieuse. »

Les députés de la minorité demandaient que l'on spécifiât qu'il

s'agissait de peines pouvant avoir quelque effet civil. Le conseil national se refusa à une définition si juste, qui laissait aux pénalités ecclésiastiques leur caractère exclusivement religieux. M. Anderwert, député de Thurgovie, avoua sans détour « qu'il s'agissait d'empêcher dans l'église catholique les abus de pouvoir de la part des évêques, savoir la destitution des curés qui ne veulent pas accepter certains dogmes, et l'excommunication des prêtres et des fidèles qui sont dans le même cas. » Une telle prétention est tout à fait inadmissible. Empêcher une église de protéger sa croyance et d'écarter de son sein les opinions qui nient son principe, c'est lui interdire le droit de légitime défense, c'est dissoudre en fait une association en l'empêchant de maintenir sa raison sociale, qui dans ce domaine est toute morale. Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit pas seulement des églises nationales, puisque la confédération comme telle n'en reconnaît aucune; cette clause est applicable à toutes les associations religieuses, et elle constitue une atteinte des plus graves à la liberté des cultes. C'est en vain que M. Cérésole, parlant au nom du conseil fédéral, a fait les plus grands efforts dans les deux chambres pour écarter une disposition qui dépare la loi nouvelle. En adoptant la rédaction restrictive de la commission, on a donné gain de cause au radicalisme autoritaire, qui s'est exprimé dans toute sa rudesse par la bouche de M. Carteret, conseiller d'état de Genève. « On a parlé, disait cet orateur, de séparation du domaine civil et du domaine religieux; mais cette séparation est absolument impossible, et dès lors il n'y a de système admissible que celui d'après lequel l'état, usant de la suprématie qui lui appartient, règle en vertu de sa souveraineté ce qui est de son domaine, et prend des mesures qui lui donnent la sécurité et garantissent la liberté de tous en assurant le développement de la civilisation. » Le conseil national n'a pourtant pas suivi dans ce premier débat le bouillant député jusqu'au bout de son système, car il a refusé d'adhérer à la proposition de M. Weissenbach, qui voulait qu'on donnât à la confédération la mission de s'opposer aux empiétemens de l'église sur les droits de l'état sans admettre la réciproque, parce qu'à ses yeux l'état ne saurait borner sa propre souveraineté. L'article fut voté sous sa forme la plus libérale dans la séance du 27 novembre, ainsi que l'ensemble des articles confessionnels avec les modifications que nous avons indiquées.

Ces articles furent portés au conseil des états dans les séances des 16 et 17 décembre 1873. Le parti autoritaire y était représenté par l'ancien landamman Keller, célèbre pour avoir provoqué la fermeture des couvens d'Argovie, petit vieillard énergique, à la parole brève et incisive, passionnément attaché au vieux-catholicisme. Le

congrès de Constance l'avait nommé son vice-président. Rapporteur de la commission au conseil des états, il insista avec une grande force sur la nécessité de maintenir la clause interdisant aux églises l'application d'une discipline toute spirituelle, et il triompha au vote, malgré un discours très net de M. Cérésole. Il fut moins heureux dans sa tentative de faire effacer la réserve en faveur de l'église contre l'usurpation de l'état. M. Velti fit passer une nouvelle rédaction qui ne faisait que reproduire l'article 44 de la constitution de 1848, ainsi conçu : « Toutefois les cantons et la confédération pourront toujours prendre les mesures propres au maintien de l'ordre et de la paix publique contre les confessions. » Le conseil des états admit encore une modification au projet qui lui avait été transmis. L'article 49 portait que nul n'est tenu de payer des impôts dont le produit est affecté aux frais du culte d'une confession ou d'une communauté religieuse à laquelle il n'appartient pas. M. Cérésole fit remarquer qu'on pourrait inférer de cet article que les citoyens ont le droit de se refuser de participer au budget des cultes dans le canton où il est maintenu. « Je suis, dit-il, partisan convaincu de la séparation de l'église et de l'état, et je crois que l'avenir lui appartient, mais je ne pense pas que ce soit à la confédération à l'imposer aux cantons. Il me semble surtout que ce n'est pas en prenant les églises nationales par la famine qu'il faut séparer l'église de l'état. » En conséquence de ces observations, l'article fut ainsi rédigé : « Nul n'est tenu de payer des impôts dont le produit est spécialement affecté aux frais proprement dits du culte d'une communauté religieuse à laquelle il n'appartient pas. » Les amendemens du conseil des états furent reportés au conseil national dans la séance du 22 janvier 1874. Malheureusement le parti autoritaire l'emporta sur la clause si grave qui stipule les droits de l'état à l'exclusion des droits de l'église. Il fut entendu qu'elle seule était dans le cas d'usurper, et qu'il n'y aurait aucune protection à lui accorder contre les empiétemens de l'état.

Le projet de révision sortit de cette double délibération beaucoup moins libéral que sous sa forme primitive, bien qu'il ait conservé les clauses si excellentes sur le mariage civil et la liberté de conscience. Il est regrettable qu'il n'aît pas conservé dans une mesure suffisante la liberté des associations religieuses en leur laissant le droit de se multiplier sous la forme qui leur plaît et de se défendre par l'usage de la discipline ecclésiastique. Il est vrai que sur ce point le conseil fédéral maintient son interprétation. La nouvelle constitution qui va être présentée en bloc au vote du peuple suisse le 18 avril prochain aura sans doute réalisé quelques progrès importans; mais les restrictions qu'elle apporte à la li-

berté légitime des églises l'empêcheront de mettre un terme aux conflits existans sans éviter les nouveaux.

Le conseil national, avant de se séparer, a vu encore éclater un débat très passionné à l'occasion des questions confessionnelles. On apprit tout à coup en Suisse, vers la fin de janvier, qu'on faisait circuler un appel aux puissances signataires du congrès de Vienne, qui les pressait d'intervenir pour maintenir le droit des ultramontains. Un ballot de ce factum violent avait été saisi chez l'abbé Collet, prêtre français établi à Genève, et on avait constaté en même temps qu'un Anglais, M. Urquart, demeurant à Montreux, en avait reçu quelques exemplaires. L'émotion fut grande; elle se calma quelque peu quand on apprit que l'appel était dû à la plume d'un curé français, l'abbé Defourny, curé de Beaumont en Argonne, qui avait inventé à lui tout seul cette petite machine de guerre. L'abbé Collet fut expulsé d'après la loi qui permet en tout pays de conduire aux frontières les étrangers qui troublent la paix publique. Un incident très fâcheux vint donner à la discussion une gravité inattendue; un document fut produit qui prouvait qu'en 1852 M. Vuilleret, député du canton de Fribourg, alors simple avocat, avait adressé un mémoire à Napoléon III sur les affaires confessionnelles, pour le moins aussi violent que celui du curé français. L'assemblée vota un ordre du jour très sévère pour un acte aussi coupable et mal excusé après un éloquent discours de M. Cérésole. Les citations qu'il fit de la presse ultramontaine à Fribourg établirent que quelques enfans perdus du parti, désavoués par tout ce que le catholicisme suisse compte d'honorable et d'éminent, ne craignaient pas de soutenir la légitimité de l'intervention. La Suisse a eu le bon sens de ne pas exagérer l'incident et de laisser à la charge d'un individu isolé ce ridicule appel à l'intervention étrangère. Elle sait que, s'il est en France des têtes folles et exaltées qui troubleraient volontiers la paix du monde pour le plus grand péril de leur patrie en prêchant la croisade de l'ultramontanisme, on est de plus en plus convaincu, même dans les rangs de la majorité de l'assemblée nationale, que de pareilles opinions ne méritent pas d'être prises au sérieux.

Peu de temps après l'allocution du pape prononcée dans le consistoire tenu au commencement de cette année, où la Suisse était fort sévèrement traitée, la nonciature, que le conseil fédéral n'avait point abolie en droit dans le projet de constitution, l'a été en fait; ses passeports ont été remis au nonce. Cette rupture formelle entre la confédération et la cour de Rome fait mesurer la gravité de la crise ecclésiastique que nous avons essayé de caractériser.

Cette crise, rapprochée de celle qui a éclaté dans l'empire d'Al-

lemagne, soulève le problème le plus délicat et le plus périlleux des temps modernes; nous voulons parler des limites où le pouvoir civil doit se renfermer dans sa résistance à l'ultramontanisme. Il est certain que le catholicisme qui obéit aux injonctions du pape infaillible est constitué à l'état d'opposition permanente et souvent de guerre contre la société moderne. Partout où il n'est pas le maître il entrera tôt ou tard en conflit avec elle. Il serait absurde de soutenir qu'il n'est pas permis aujourd'hui de lui faire opposition comme sous l'ancien régime, qui avait poussé bien loin ses précautions, et avait su résister sans ménagemens aux prétentions romaines. Si nous nous placions au point de vue des principes, qui est aussi le point de vue de l'avenir, il suffirait de réclamer la pleine séparation de l'église et de l'état sous la condition d'une application juste et sévère au besoin du droit commun. Ce serait saisir l'épée d'Alexandre pour trancher les inextricables nœuds qui résultent de l'union des deux pouvoirs. Il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir la paix religieuse, pourvu qu'on y arrive par des transitions équitables qui ménagent tous les droits acquis, et qu'en élargissant le droit de la propriété ecclésiastique on évite la mainmorte. Rien ne serait plus facile à la Suisse que de réaliser cette grande réforme que tout appelle; ceux-là même qui n'en veulent pas aujourd'hui l'acclament en principe. Déjà le canton d'Argovie l'a décidée, et il s'en est fallu de peu de voix dans le canton de Neuchatel pour qu'elle y triomphât. On y viendra certainement quand on sera las des luttes religieuses et des haines qu'elles allument. En attendant ce remède héroïque, l'état peut beaucoup faire pour apaiser et terminer les conflits, sans manquer à sa haute mission, qui est d'être le protecteur du droit. S'il ne veut pas imiter la république américaine, qu'il imite au moins la sage et prudente politique de l'Italie, qui a su ménager la conscience catholique, sauf sur le point où elle ne pouvait capituler, rendre à l'église en liberté ce qu'elle lui a pris en priviléges, abroger le *placet*, et se désintéresser de la nomination des évêques. Il faut choisir aujourd'hui entre le système de Cavour et celui de M. de Bismarck.

Si nous cherchons à déterminer d'une manière précise jusqu'où doit aller le droit de l'état dans la résistance à l'ultramontanisme, nous dirons d'abord que, tant que le régime du *placet* n'est pas aboli, il est fondé à refuser la reconnaissance officielle aux brefs et aux bulles qui contiennent des principes attentatoires à sa constitution. C'est ce qu'a fait l'ancienne France pour les décrets du concile de Trente. Ceux du concile du Vatican sont infiniment plus graves. Nous savons bien que, par ce temps de publicité universelle, ces restrictions ressemblent à des treillages mis au travers d'un fleuve;

cependant elles sont une conséquence du régime concordataire, et elles dégagent au moins la responsabilité du pouvoir civil. Ce que nous lui refusons absolument, c'est d'interdire la doctrine elle-même, fût-elle aussi dangereuse que l'infaillibilité papale, tant qu'elle reste à l'état d'opinion, et d'empêcher l'église qui l'adopte de la mettre en pratique dans sa discipline; sinon il lui faudrait mettre hors la loi le catholicisme ultramontain tout entier, les résignés aussi bien que les ardens. Le *Syllabus*, nous en convenons, présente plus de difficultés que le dogme de l'infaillibilité, parce qu'il tend à en faire ressortir les conséquences sociales. Pourtant, si l'on se contente de ses formules générales, que par d'incroyables artifices d'interprétation des évêques au fond opposés à l'ultramontanisme ont cherché à détourner de leur sens naturel, il ne saurait à lui seul être une cause d'exclusion et de condamnation. Il n'en serait plus de même, si l'église en faisait une arme contre la législation du pays et prêchait la révolte ouverte contre sa constitution. Alors l'enseignement, soit dans les séminaires, soit dans la chaire, serait un délit qui mériterait d'être poursuivi et châtié. Ici se présente la question fort complexe des ordres religieux; il en est qui, comme les jésuites, sont les soutiens reconnus du régime théocratique. Cette fois encore nous appliquerions la règle de conduite que nous avons déterminée pour les dogmes dangereux à l'état. Si un ordre se borne à un enseignement purement théorique, il doit jouir des immunités de la chaire catholique, même quand on pourrait inférer de cet enseignement des conséquences fâcheuses. Ce n'est pas à l'état de faire le dialecticien et de conclure des idées aux actes. Si cet ordre au contraire est convaincu d'avoir prêché la révolte ou de l'avoir favorisée, il doit être traité comme toute association qui met l'état en péril. Il faut d'ailleurs distinguer dans un ordre religieux la corporation qui veut posséder comme personne morale et l'association religieuse. La première est nécessairement sous l'entière dépendance de l'état, la seconde doit bénéficier du droit commun, et il n'est pas permis de l'exclure. Il vaut mieux, disait très bien l'ancien président de la confédération suisse, ouvrir une école que de fermer un couvent. Ce n'est pas la peine de bannir un jésuite pour chasser une liberté.

Venons-en maintenant au cas où le conflit a éclaté par la faute de l'ultramontanisme, comme à Genève, où il a violé les traités conclus. La résistance est alors un devoir pour l'état, mais à deux conditions : c'est d'une part qu'il ne sorte pas du droit commun, qui fournit toutes les ressources nécessaires à la défense sociale; c'est de l'autre qu'il ne se mêle pas d'organiser lui-même l'église par des constitutions civiles du clergé qui aboutissent promptement à

la désorganisation, comme on l'a vu dans les lois votées à Berlin en mai 1872, aussi bien que dans la législation des cultes élaborée à Berne et dans le projet de révision fédérale. Dès que l'état se met à faire directement des lois ecclésiastiques, il sort de son rôle et de sa compétence, il cesse d'être laïque en exagérant ses droits, c'est-à-dire qu'il ment à son idée fondamentale et qu'il se suicide à force de vouloir se défendre.

L'état laïque, voilà la solution de la crise. Nous avions essayé naguère de montrer combien elle était nécessaire aux pays monarchiques; on a vu aujourd'hui qu'elle ne l'était pas moins pour une république. L'état laïque n'est pas la démocratie du *contrat social* écrasant l'individu et régentant sa conscience; c'est l'état entièrement neutre et désintéressé entre les diverses confessions, soldat armé du droit, commençant par le respecter et le garantir dans sa forme la plus élevée, qui est la conscience religieuse. Il est redresseur de torts et non d'erreurs. Il importe tout autant de soustraire la conscience et la pensée humaine aux décisions orageuses de la démocratie que de les mettre hors de l'atteinte de la tyrannie des césars. Le grand-conseil de Berne faisant un mandement de jeûne contre le catholicisme, quitte à l'appuyer par ses milices, enlève aussi bien le caractère laïque à l'état que le souverain qui dans une lettre mémorable déclare se mettre en guerre avec l'église ultramontaine. Les félicitations bruyantes des *meetings* de Londres et de Berlin en faveur de la politique de compression ne couvriront pas la voix de la conscience, qui proteste contre cet enivrement fatal; elles ne séduiront pas davantage le libéralisme sincère, qui s'honore en couvrant du bouclier sacré du droit jusqu'à ceux qui l'ont méconnu aux jours de leur triomphe et sont condamnés à lui rendre un tardif hommage aux jours de leur défaite. Cette amère expérience sera féconde, car, en se combinant avec la chute définitive de la royauté terrestre de la papauté, elle amènera des temps nouveaux qui seront marqués par la disparition de tous les pouvoirs temporels dans l'ordre religieux. Nous sommes arrivés à la dernière étape du régime bâtard des concordats. Disons-nous sans illusion qu'elle sera longue et difficile; efforçons-nous de l'abréger et surtout de la fournir en libéraux conséquens avec eux-mêmes, si nous ne voulons pas qu'une dernière guerre religieuse fasse sortir l'affranchissement des deux sociétés de l'excès même des maux enfantés par leurs conflits et de l'horreur d'une lutte suprême.

E. DE PRESSENSÉ.

LES PROGRÈS

DE

L'INSTRUCTION EN RUSSIE

I. *Plan général pour l'organisation des études populaires*, publié sur l'ordre de l'empereur, par M. P. de Taneef, 1862. — II. *Polozenie o natschalnykh narodnych utschilischtchakh* (*Règlement général des écoles populaires*, préparé par le ministre de l'instruction publique, prince Paul Gagarin). — III. Rapport du ministre de l'instruction publique, comte Dmitri Tolstoï, à l'empereur, 1872 et 1873.

La Russie montre depuis vingt ans comment un grand état peut se relever d'une défaite. Comme la Prusse après Iéna, elle a compris la dure leçon des champs de bataille. Elle se recueillait, disait-on; — oui, mais ce temps de recueillement n'a pas été perdu dans l'inertie ou dans des tâtonnemens stériles; ç'a été au contraire une période de réformes radicales et de rénovation complète. En 1854, la Russie n'avait pas été réellement vaincue, puisqu'après deux années d'efforts gigantesques les alliés n'étaient parvenus à lui enlever qu'une seule ville, située à l'extrémité de son territoire. Ses frontières n'étaient pour ainsi dire pas entamées, car l'ennemi ne songeait même pas à conduire ses armées au cœur du pays. L'empire néanmoins était épuisé; il fit la paix, faute de ressources pour continuer la guerre. Le gouvernement russe se rendit parfaitement compte des causes principales de sa faiblesse. Ces causes étaient au nombre de trois : d'abord le manque de voies de communication rapides, — en second lieu, le développement insuffisant des forces productives du pays, — en troisième lieu, le défaut de lumières et d'ini-

tiative des populations. Si en 1853 la Russie avait eu des chemins de fer, jamais les alliés ne se seraient aventurés en Crimée, ou ils auraient été bientôt rejetés à la mer, et si d'autre part ses richesses naturelles avaient été exploitées par un peuple libre et éclairé comme ceux de l'Occident, elle aurait pu défier longtemps tous les assauts de la France et de l'Angleterre. C'est à faire disparaître ces différentes causes de faiblesse que la Russie travaille depuis vingt ans avec une persévérance infatigable et une méthode intelligente.

Elle a commencé par tracer le réseau de ses voies ferrées, qu'elle étend encore chaque année dans toutes les directions. Ensuite elle a émancipé ses serfs, réforme profonde qui transformera la situation économique de l'empire quand elle aura éveillé au cœur des populations ce besoin de progrès qui accompagne toujours le sentiment de l'indépendance. Récemment on vient d'introduire le service militaire personnel obligatoire pour tous, sans même excepter les fils des familles nobles. Enfin depuis quelques années le gouvernement aborde sérieusement la tâche immense de répandre l'instruction dans toutes les classes de la société, même dans les campagnes. C'est là, à mon avis, la chose essentielle. Ce qui rend surtout le travail productif, c'est l'application des connaissances scientifiques à l'œuvre économique. Si pour une même somme d'efforts les hommes recueillent cinq fois, dix fois plus de produits aujourd'hui qu'autrefois, c'est parce que, grâce à la science, les forces naturelles domestiquées travaillent elles-mêmes à créer tout ce qui peut satisfaire nos besoins. Les États-Unis sont certainement le pays où se produit relativement le plus de richesses; c'est aussi le pays où, plus qu'ailleurs, les lumières, les découvertes, sont appliquées à la direction du travail. Ouvrez en Russie autant d'écoles qu'en Amérique, et la puissance de cet immense empire dépassera celle de tout autre état du monde. Seulement, il faut le reconnaître, tout est à créer de ce côté, jusqu'aux élémens mêmes qui peuvent permettre de faire quelques pas en avant. Pour le comprendre, il faut jeter un coup d'œil sur le passé.

Les premières tentatives du gouvernement pour répandre l'instruction datent du règne de Pierre le Grand. En Hollande, où déjà alors les bonnes écoles étaient nombreuses, le réformateur couronné en avait vu les merveilleux fruits. En 1714, il créa des « écoles d'arithmétique, » obligatoires pour les personnes des hautes classes. En 1715 et 1719, des règlemens plus stricts furent édictés; la fréquentation de ces écoles était obligatoire pour tous, excepté pour la noblesse. Ces excellentes mesures, loin d'être accueillies avec faveur, soulevèrent la plus vive opposition. Les conseils de plusieurs villes envoyèrent des pétitions pour demander la suppression de ces

écoles comme dangereuses et funestes. En 1744, on constata que pas un élève de la classe bourgeoise ne les fréquentait, et elles furent même complétement désertées quand on eut fondé des établissemens spéciaux d'instruction pour le clergé et la noblesse.

Sous l'empire des idées du XVIIIe siècle, Catherine II ordonna en 1775 de fonder des écoles dans les villes et dans les villages. Elle voulait que la rétribution scolaire fût minime, afin de ne pas éloigner les enfans des paysans; malheureusement l'ukase resta lettre morte : tout manquait, maîtres, locaux, livres, argent. Depuis cette époque, les efforts se succédèrent, mais toujours avec aussi peu de résultats. Il aurait fallu des subsides considérables afin de tout reprendre par le commencement, et on se contentait de faire des lois. En 1782, une commission, présidée par M. Zavadovsky, proposa la création de deux espèces d'écoles, les unes avec un terme de quatre années pour la classe aisée, les autres de deux années pour le peuple. En 1786, on exige, au moins pour les villes, des preuves de capacité de la part de ceux qui veulent ouvrir une école. En 1803, les écoles supérieures sont transformées en gymnases organisés sur le modèle de ceux de l'Allemagne. Dans les écoles populaires de Catherine, on avait adopté comme base de l'instruction le *Livre des devoirs de l'homme et du citoyen;* on le remplaça par un livre de lecture contenant des notions d'agriculture, d'hygiène et de physique usuelle. L'époque utilitaire succédait à l'âge « philosophique. » En 1804, nouvel effort pour créer des écoles sur les terres de l'état et sur celles de la noblesse; mais, faute d'argent, rien de sérieux ne se fait. Enfin le clergé à son tour se pique d'honneur : il veut montrer ce que peuvent le dévoûment et le zèle des ministres de la religion. En 1806 en effet, on constate qu'il existe, rien que dans le gouvernement de Novgorod, 106 écoles tenues par des desservans; malheureusement, ajoute le rapport du prince Gagarin, deux ans après toutes avaient disparu.

Enfin on comprit que dans un pays de servage, où l'initiative individuelle est nécessairement très faible et concentrée dans le cercle des intérêts privés, l'intervention directe et effective du gouvernement est indispensable. En 1828, quelques mesures furent prises dans ce sens, et en 1835 une loi soumit toutes les écoles existantes à la surveillance des curateurs des arrondissemens scolaires, immenses circonscriptions embrassant plusieurs gouvernemens. Plusieurs écoles de district furent fondées par l'état pour servir de modèle, mais les écoles de paroisse se multiplièrent très lentement.

Après l'abolition du servage, l'empereur Alexandre II reconnut que le complément indispensable de cette grande réforme était une

organisation sérieuse de l'instruction populaire. Une commission fut nommée en 1861 pour élaborer un projet de loi; en 1862, M. Taneef adressait à l'empereur un *Plan général pour l'organisation des écoles populaires.* Ce plan renfermait quelques dispositions bien conçues; il aboutit au *Règlement général* de 1864, qui est actuellement en vigueur. Ni en France ni en Angleterre, l'état n'a formulé aussi nettement le problème à résoudre. Les difficultés que rencontre une organisation complète de l'enseignement populaire sont énormes en Russie; elles proviennent principalement de l'extrême dissémination et de la pauvreté relative des habitans de la campagne. La dépense pour une école est estimée dans le *Rapport* de la façon suivante :

	Villes.	Campagnes.
Traitement du maître.	250 roubles (1).	150 roubles.
Indemnité au maître de religion. . .	80 —	50 —
Livres et objets de classe.	70 —	50 —
Total. . .	400 roubles.	250 roubles.

Ainsi l'entretien d'une école à la campagne coûte tout d'abord environ 900 francs, et il faut ajouter à cette somme le prix du chauffage et une indemnité de logement, ce qui porte la dépense totale à plus de 1,000 francs. On estime que, pour couvrir cette dépense annuelle, il faudrait 800 personnes ou 200 familles contribuant chacune en moyenne pour 5 francs, ou 1 fr. 25 cent. par tête. Relativement à d'autres pays bien plus riches que la Russie, c'est déjà beaucoup. Aux États-Unis, dans les cantons protestans de la Suisse et en Danemark, la dépense scolaire monte, il est vrai, à plus de 5 francs par habitant; mais en France elle n'est que de 1 fr. 56 cent., en Norvége de 1 fr. 50 cent., en Suède de 1 fr. 23 cent., en Espagne et en Grèce de 1 fr., en Italie de 55 centimes, et en Portugal de 32 centimes.

En Russie, 800 personnes vivent en moyenne dispersées dans huit petits hameaux, sur une étendue de 20 verstes carrés. La densité de la population est si faible que l'on ne compte que 13,6 habitans par kilomètre carré, au lieu de 69 comme en France. Dans ces conditions, il n'y aurait guère que le hameau central et les agglomérations les plus rapprochées dont les enfans pourraient fréquenter régulièrement l'école, surtout pendant l'hiver ou lors de la fonte des neiges. Les autres paieraient sans un avantage proportionné à leurs sacrifices, ce qui provoquerait un légitime mécontentement. On n'a donc pu songer, conclut le prince Gagarin, à

(1) Le rouble argent vaut 4 francs, mais le rouble papier, généralement en usage, ne vaut ordinairement qu'environ 3 fr. 50 cent.

décréter en Russie ni l'enseignement obligatoire, comme en Allemagne, ni même l'école obligatoire pour chaque commune, comme en France.

Sans doute, il est impossible de songer à introduire immédiatement en Russie les institutions scolaires des pays occidentaux. Ce n'est pas de ce côté qu'il faut chercher des précédens à imiter. Les conditions géographiques et économiques sont trop différentes; mais il est un pays où se rencontrent les mêmes difficultés que dans l'empire russe, et même plus grandes encore, et où cependant l'instruction est aussi généralement répandue qu'en Suisse, en Allemagne ou en Danemark : c'est la Norvége. En Norvége, la population est encore plus éparpillée qu'en Russie, car on ne compte que 4,7 habitans par kilomètre carré. Le territoire est partout entrecoupé de vallées profondes et de hauts plateaux inhabitables; le climat est aussi rude, les neiges et les boues aussi abondantes, et les hameaux aussi petits, car souvent ils ne se composent que de deux ou trois fermes perdues dans le désert. Néanmoins tous les Norvégiens et même beaucoup de Lapons savent au moins lire et écrire, et les paysans possèdent généralement une instruction solide et assez développée. Comment a-t-on obtenu ces résultats extraordinaires? Au moyen de l'école ambulante, *flyttante skola*. Un maître d'école parcourt un district en s'arrêtant successivement dans chaque hameau. Il est reçu dans l'une ou l'autre ferme, où il est entretenu, et il réunit autour de lui les enfans des habitations voisines. Comme ils sont peu nombreux, le maître peut s'occuper de chacun d'eux individuellement et longtemps, et ainsi ils font beaucoup de progrès en peu de temps; après son départ, la mère, qui sait lire, fait répéter ce qui a été appris, et prépare ses enfans à recevoir une nouvelle dose d'instruction au retour de l'instituteur. L'enseignement populaire a été d'abord répandu en Norvége et dans le nord de la Suède presque exclusivement par les maîtres ambulans. En 1840, il y avait en Norvége 7,133 écoles ambulantes et seulement 222 écoles fixes. Depuis que le pays s'est enrichi et que les paysans se sont imposés plus de sacrifices pour améliorer l'instruction, cette proportion s'est complétement modifiée. Le recensement scolaire de 1863 donnait 3,560 écoles ambulantes et 2,757 écoles fixes, — le recensement de 1866, 3,999 écoles fixes et seulement 2,345 écoles ambulantes.

La Russie devrait en tout suivre l'exemple de la Norvége, et commencer par l'école ambulante. Le colporteur joue déjà un rôle considérable dans la vie rurale russe; il apporte les produits des industries lointaines et les nouvelles du dehors. Il représente ainsi à la fois le commerce et la presse. L'instituteur ambulant serait le

colporteur de la civilisation. L'instruction serait ainsi portée à domicile, et l'influence exercée par le maître sur les parens et sur les hameaux où il séjournerait successivement serait heureuse et profonde. Il ne faudrait pas hésiter non plus à s'adresser au clergé, qui, étant national, ne serait pas ici, comme dans les pays catholiques, l'instrument de la politique ultramontaine. Il serait bon d'appliquer en Russie l'idée si ingénieuse récemment mise en pratique en Angleterre, et qui consiste à proportionner les subsides aux résultats acquis. C'est le principe de la responsabilité et du travail aux pièces, ce grand ressort de la production industrielle, introduit dans le domaine de l'école. D'après l'article 19 du « nouveau code » de 1871, le directeur d'une école ouverte au moins quatre cents fois dans l'année, soit le matin, soit l'après-midi, peut réclamer 6 shillings par enfant fréquentant régulièrement les classes pendant toute l'année, et en outre pour tout enfant soumis à l'examen annuel devant les inspecteurs publics (1) :

	4 shillings, s'il satisfait pour la lecture,
	4 shillings, s'il satisfait pour l'écriture,
	4 shillings, s'il satisfait pour le calcul.
Total. .	12 shillings.

Qu'on introduise ce principe en Russie, qu'on accorde 1 ou 2 roubles au maître ou au pope par enfant sachant bien lire et écrire, et on obtiendra des résultats qui surprendront; mais, si l'on veut arriver à des progrès sérieux, il faut avant tout une intervention pécuniaire de l'état plus généreuse. L'empereur Alexandre paraît assez convaincu de la nécessité d'une action énergique, mais pour cela il faut beaucoup d'argent. Dans un rescrit récent du 25 décembre dernier, adressé au ministre de l'instruction publique le comte Dmitri Tolstoï, l'empereur, après une rapide esquisse des développemens qu'a pris l'enseignement depuis quelques années, insiste en termes profondément sentis sur l'urgence de garantir par un contrôle vigilant les principes de la foi, de la morale et des devoirs civiques dans les nombreuses écoles organisées en vue de répondre aux exigences de l'époque. « Il ne faut pas, dit l'empereur, que ce qui selon mes vues doit servir à la saine éducation des jeunes générations puisse devenir l'instrument d'une démoralisation du peuple, dont quelques symptômes se sont déjà produits. Maintenir l'éducation populaire dans l'esprit de la religion et de la morale est une tâche qui incombe non-seulement au clergé, mais encore

(1) Voyez, pour les détails, mon livre sur *l'Instruction du peuple.*

à tous les hommes éclairés, et particulièrement à la noblesse russe, qui est appelée à se constituer la gardienne des écoles publiques en les préservant d'influences dangereuses et corruptrices. A cet effet, des droits spéciaux seront conférés aux maréchaux de la noblesse en leur qualité de curateurs des écoles primaires de leur gouvernement, et le ministre de l'instruction publique, de concert avec le ministre de l'intérieur, est invité à s'entendre avec eux afin de profiter de la part active qu'ils sont destinés à prendre dans cette œuvre aussi grande que sainte. »

Qu'on se le persuade bien, la noblesse et le clergé n'arriveront à rien sans de larges subsides. En 1870, le comte Tolstoï demande une augmentation de 200,000 roubles sur le crédit affecté aux écoles primaires, et il n'en obtient que 100,000. Cependant il faut ajouter que tout récemment les subsides ont été notablement augmentés. Les sommes dépensées pour les écoles primaires se sont élevées en 1871 à 2,742,008 roubles, dont 1,271,825 provenaient des communes urbaines et rurales, 766,642 des états provinciaux, et 703,541 de l'état. Le subside de l'état, qui était d'abord de 100,000 roubles, a donc été plus que sextuplé en peu d'années. En outre, pour les écoles normales qui ont coûté en tout 334,351 roubles, l'état en a donné 216,329, ou environ 64 pour 100 de la dépense totale; le reste a été fourni par les états provinciaux, par les intérêts des fonds légués et par les rétributions des élèves; mais, il faut bien l'avouer, ces sommes paraissent insignifiantes quand on songe à ce qui se fait ailleurs, aux États-Unis par exemple ou en Allemagne. Récemment la ville de Berlin a décidé que, pendant les cinq années qui vont suivre, 250,000 thalers ou 937,000 francs seraient affectés annuellement à la construction d'écoles supérieures. Les besoins de l'instruction populaire en Russie sont véritablement énormes. Presque partout les locaux convenables font défaut. Tandis que les rapports officiels s'efforcent généralement d'embellir la situation, ceux du prince Gagarin et du comte Tolstoï ont ce grand mérite de ne rien cacher de la vérité, quelque fâcheuse qu'elle puisse être.

Le rapport en russe publié en 1871 par le ministre de l'instruction publique constate que le règlement de 1864 n'est pour ainsi dire pas mis à exécution. Sur les 34 provinces où les *zemstvos* (conseils provinciaux) ont été constitués, 14 seulement ont envoyé des rapports très incomplets. Dans ces 14 provinces, les plus peuplées et les plus civilisées de la Russie slave, Saint-Pétersbourg, Moscou, Poltava, Tver, Kostroma, Kherson, Iaroslaf, Ekaterinoslaf, Charkof, Tambof, Orel, Kasan, Symbirsk, Penza, avec 20,425,294 habitans, il existait approximativement, en janvier 1870, 4,247 écoles avec 4,982 instituteurs, dont 3,516 prêtres, et 143,385 élèves, soit

1 élève par 142 habitans. En Danemark, en Suède, en Norvége, en Saxe, dans les cantons protestans de la Suisse, on trouve 1 élève par 6 habitans. Dans les campagnes, dit le rapport officiel, les maîtres sont rares et très mal payés. Les écoles qui existent, en fort petit nombre, se tiennent dans les locaux les moins bien appropriés, dans les vestibules ou même à côté des prisons communales (*arestantskaïa komnata*). Dans le gouvernement de Toula, dit le rapport en français de 1872, sur 599 écoles qui s'y trouvent, 12 seulement ont un bâtiment spécial, 70 sont installées dans les locaux des administrations de bailliage, 59 dans les maisons de garde des églises, et les autres dans des emplacemens pires encore. « L'installation défectueuse de la plupart des écoles, dit le rapport, en explique l'état si peu satisfaisant, en même temps qu'elle nuit au développement ultérieur de l'instruction populaire. Des écoles mal installées, privées de bons maîtres et du matériel de classe le plus indispensable, engendrent la défiance à l'égard de l'enseignement, et il n'est pas rare que cette défiance entraîne la fermeture des écoles. Ainsi en 1871 il n'y avait pas une seule école dans le district de Tsaritsine, gouvernement de Saratof, parce que les anciennes écoles qui s'y trouvaient avaient toutes été fermées par les autorités communales, et les bâtimens vendus pour être démolis. » Il faut avouer que ce sont là des faits déplorables; mais ils s'expliquent, comme le dit le ministre de l'instruction publique, par l'exiguïté des ressources dont disposent les écoles. D'après les renseignemens fournis par les curateurs des arrondissemens scolaires, chaque école ne disposerait en moyenne que de 142 roubles, somme complétement insuffisante, puisque le minimum de ce qui est nécessaire pour l'entretien d'une école de campagne est 250 roubles. En outre la répartition des subsides est extrêmement inégale. Les écoles modèles à deux classes du ministère de l'instruction publique reçoivent chacune de 885 à 1,226 roubles, et parmi les écoles des états provinciaux il y en a qui jouissent d'allocations variant de 600 à 1,020 roubles; en revanche, il y en a aussi qui, comme celles du district de Gdovsk, dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg, ne reçoivent que 50, 25 et même 10 roubles par an. Pour mettre un terme à une situation aussi fâcheuse, il faudrait imposer aux communes et aux provinces une dépense proportionnée à leurs ressources et à leurs besoins et surtout accorder de larges subsides sur le budget de l'état.

Il est assez difficile de dire exactement quel est le nombre des écoles primaires; il ne semble pas qu'il y ait de statistique officielle complète, car le rapport russe du prince Gagarin pour 1863 relevait dans 36 provinces, — la Russie d'Europe en compte 49, —

30,179 écoles avec 632,471 élèves, tandis que le rapport français de 1872 du comte Tolstoï n'en porte en chiffres ronds que 24,000 avec 875,000 élèves pour toute la partie européenne de l'empire. Comme l'avoue le ministre, ces nombres, assez considérables en apparence, sont insignifians relativement à la population, qui doit atteindre environ 65 millions d'âmes en Europe seulement. On ne trouverait ainsi que 1 élève par 75 habitans, tandis qu'on en compte 1 par 4 habitans dans les états de la Nouvelle-Angleterre et dans le Haut-Canada et 1 par 6 habitans en Danemark et en Saxe. Les états les plus mal notés sous ce rapport présentent encore une proportion bien plus favorable que la Russie : ainsi l'Italie 1 sur 19, la Grèce 1 sur 20, le Portugal 1 sur 40 et la Serbie 1 sur 48.

Le gouvernement a compris que, pour développer l'instruction primaire, le point capital est d'avoir de bons instituteurs en nombre suffisant, et il s'efforce en conséquence de multiplier les écoles normales ou « séminaires. » Au commencement de l'année 1871, il n'y avait en tout que 15 écoles normales. Pendant l'année 1871, on en a créé 10 nouvelles et décidé l'établissement de 8 autres; de sorte qu'en un an le nombre a été plus que doublé. En janvier 1873, il y avait 41 établissemens destinés à former des instituteurs. En outre les états provinciaux ont organisé à leurs frais des cours pédagogiques, annexés aux écoles de district, dans dix-huit localités différentes. Tout cela est sans doute encore très insuffisant; néanmoins on est heureux de voir que les administrations provinciales et l'état rivalisent de zèle pour cet objet si essentiel. Ainsi par exemple l'état accorde 14,810 roubles par an à l'école normale de Kief, et il consacre 63,000 roubles ou environ 250,000 francs à la construction du local. Celle de Kazan a déjà coûté en 1871 64,433 roubles, et on lui en affecte encore 25,000 en 1872. A ce prix, on peut avoir des bâtimens très convenables, et nulle libéralité n'est mieux entendue ni plus féconde. Dans la seule année 1872, l'allocation accordée par l'état pour les écoles normales a été augmentée de 229,000 roubles. Une donnée essentielle que le rapport néglige d'indiquer, c'est le nombre des maîtres que forment annuellement ces diverses institutions pédagogiques et le nombre de jeunes instituteurs qui est indispensable pour recruter le personnel enseignant. Il faut connaître l'étendue des besoins, si l'on veut déterminer ce qui est nécessaire pour y pourvoir.

On a introduit en Russie les conférences d'instituteurs, qui rendent de si grands services aux États-Unis. Ces réunions ont lieu sous la direction de « pédagogues » expérimentés nommés par les autorités scolaires et sous la surveillance des inspecteurs de l'enseignement primaire. Les frais sont payés par les états provinciaux. Ces confé-

rences, qui ont eu lieu en 1872 dans quarante-sept localités différentes, exercent la plus salutaire influence, dit le ministre de l'instruction publique. Elles font connaître les meilleurs manuels, les meilleurs procédés d'enseignement et les moyens d'application de ces procédés. Elles créent des centres d'informations pédagogiques, et complètent ainsi la préparation reçue à l'école normale. Il conviendrait d'introduire ces conférences dans toutes les provinces en obligeant les maîtres à y prendre part, en leur accordant, bien entendu, une indemnité de déplacement et de séjour. En Amérique, cette institution est si populaire que les familles se font une fête d'offrir l'hospitalité aux maîtres d'école qui se rendent à la réunion.

L'ignorance est grande dans les campagnes russes. D'après le consul d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, M. Michell (1), qui a étudié à fond la situation des classes rurales en Russie, le nombre de ceux qui savent lire et écrire n'est que de 8 ou 9 pour 100, et cependant le paysan russe a l'esprit très ouvert, il apprend extrêmement vite tout ce qu'on lui enseigne. C'est peut-être une aptitude de la race, car, on le sait, nul ne parle plus purement et plus facilement que les Russes les langues étrangères; mais cela peut provenir aussi de ce que le paysan, exerçant tous les métiers, aiguise ainsi ses facultés de compréhension. Non-seulement il cultive les différens produits nécessaires à sa consommation; mais en outre il construit sa maison, ses granges, confectionne son ameublement, son habillement, ses outils, son chariot, les harnais de ses chevaux, enfin tout ce qu'il peut faire avec les matériaux qu'il a sous la main. La nécessité et l'habitude de penser à tout, de suffire à tout, contribue à développer en lui le goût du travail, le sentiment de l'imitation, et en fait un travailleur étonnant de sagacité et d'intelligence. Il profiterait donc admirablement de l'instruction qui serait mise à sa portée. Instruit, dégourdi, mieux nourri, le Russe deviendrait un des meilleurs ouvriers de l'Europe. On n'ignore pas que son principal défaut est l'ivrognerie; il abuse de l'eau-de-vie, du *vodka*, surtout depuis qu'elle a baissé de prix et qu'elle est devenue la *deshofka*, c'est-à-dire la boisson à bon marché. Pour combattre ce vice, qui est un véritable fléau pour les campagnes, le meilleur moyen, semble-t-il, est d'élever le niveau intellectuel des classes rurales, ce qui leur inspirerait des goûts plus relevés et leur ferait rechercher des amusemens moins grossiers.

Les lois d'émancipation de 1861 ont accordé à la commune une autonomie presque aussi complète que celle dont jouit le *township*

(1) Voyez son excellent rapport dans un *Blue-Book* de 1870 intitulé *Reports from her Majesty's representatives respecting the tenure of land in the several countries of Europe.*

américain. Les habitans nomment librement leur conseil communal et le *staroste*, le maire; ces autorités non-seulement administrent les intérêts locaux, mais exercent même le pouvoir judiciaire en première instance. On prétend parfois que les paysans russes ne sont pas en état de tirer bon parti d'institutions aussi décentralisées et aussi radicalement démocratiques, et on cite une foule d'abus qui en sont la conséquence (1). Ce régime pourtant n'est autre que celui qui est en vigueur en Suisse, et pratiqué même par les cultivateurs et les pasteurs très agrestes des cantons forestiers, où il produit les meilleurs résultats. Il assure une liberté complète et cependant ordonnée; il habitue le peuple au *self-government* et lui inspire l'amour ardent de la patrie et le respect des coutumes traditionnelles. Pour que le régime communal introduit en Russie en 1861 fonctionnât aussi bien, il suffirait de donner aux paysans russes le degré d'instruction très élémentaire que possèdent les montagnards d'Uri et d'Unterwalden. Ceux-ci, il est vrai, jouissent de ces libres institutions depuis un temps immémorial; mais, avant que Boris Godunof n'eût introduit le servage en Russie, la commune y était organisée comme celle des cantons suisses. Le même régime est en vigueur chez les Slaves méridionaux, en Serbie. Ce ne serait donc qu'un retour aux traditions nationales; seulement, comme l'existence moderne est plus compliquée, il faudrait nécessairement plus de lumières, même pour bien administrer une simple communauté rurale.

La Russie fait de grands efforts pour répandre l'instruction parmi les populations de race étrangère qui habitent les grandes steppes à l'est du Don. Des écoles ont été fondées pour les Tartares, les Bachkirs et les Kirghiz; les écoles normales de Kazan et d'Irkoutsk ont pour mission de préparer des instituteurs pour ces tribus touraniennes. Ceci est d'une politique prévoyante. C'est non-seulement un service rendu à la civilisation tout entière, mais en répandant ainsi la connaissance de la langue russe on amènera peu à peu l'assimilation de ces races étrangères avec le reste de la population d'origine slave. On peut attendre le même résultat des écoles tartares d'Oufa et de Simphéropol, dont le but essentiel est de prépa-

(1) Voici un exemple de ces abus rapporté par M. Michell. Il y a quelque temps, un habitant d'Elisavetgrad accuse Euphrosine M... d'avoir manqué à ses devoirs. Le mari croit le fait certain, quoique aucune preuve n'ait été fournie. Il provoque la réunion des habitans sous la présidence du staroste, et obtient un jugement qui condamne sa femme, sans qu'on lui permît de se défendre, à être promenée nue par tout le village et à recevoir en cet état quinze coups de bâton. La sentence fut exécutée à la lettre par un jour de forte gelée au mois d'octobre. C'est certainement de la justice primitive et expéditive.

rer des instituteurs connaissant parfaitement la langue russe. Le gouvernement attache avec raison tant de prix au succès de ces écoles tartares et kirghises qu'il a nommé un inspecteur spécial, M. Radlof, qui agit sur ces tribus par la persuasion et des encouragemens, qui établit des écoles là où il les croit possibles et qui leur imprime une direction convenable. M. Radlof a entrepris la publication des livres d'école les plus nécessaires : un manuel pour l'étude du russe et de l'arithmétique à l'usage des Tartares, et une chrestomathie pour la lecture en tartare. Une autre publication très intéressante a été faite par ordre du ministre de l'instruction publique : c'est celle de cartes indiquant exactement toutes les populations de race étrangère qui habitent les gouvernemens de Kazan, d'Astrakhan et de Samara, ainsi que toutes les colonies étrangères établies dans ces régions.

La Russie ne néglige rien de ce qui peut servir à rendre plus intimes ses relations avec les populations de l'Asie et accroître son influence de ce côté. On a réorganisé récemment l'institut des langues orientales, qui a pris le nom de son défunt curateur, le conseiller privé Lazaref. En 1871, 20,000 roubles y ont été consacrés. Il y existe neuf chaires, celles de littérature arménienne, des langues arabe, persane, géorgienne, turque et turco-tartare, d'histoire de l'Orient et de calligraphie orientale. Les professeurs et les étudians jouissent des mêmes droits que les professeurs et les élèves des universités. La récente expédition de Khiva a montré une fois de plus combien il est utile de connaître la langue de l'ennemi que l'on va combattre. Deux officiers russes possédant parfaitement l'idiome usité dans le khanat ont renouvelé l'audacieuse entreprise du Hongrois Vambéry : ils ont pénétré à Khiva, et ils ont rapporté à l'état-major russe des plans exacts des canaux et des fortifications.

L'enseignement moyen est organisé à peu près comme en Allemagne, surtout depuis le statut de 1871, qui a réglé les études dans les gymnases, et le statut de 1872 concernant les écoles professionnelles (*Realschulen*). Les gymnases doivent enseigner maintenant les deux langues anciennes, le grec et le latin, outre les langues modernes, allemand et français, et les branches scientifiques. Les écoles professionnelles ou *réales*, comme les appelle le *Rapport*, sont des institutions excellentes et tout à fait appropriées aux besoins actuels de la Russie; sans négliger les objets d'instruction générale, comme l'histoire, elles concentrent les études, selon les différentes sections dont elles se composent, soit sur les mathématiques pures et appliquées, soit sur le dessin d'imitation ou linéaire, soit sur la chimie théorique et pratique, soit enfin sur les langues modernes ou sur les autres branches propres à seconder l'activité industrielle. Elles per-

mettent aux jeunes gens d'acquérir une instruction complète et d'un niveau très élevé, sans faire des études humanitaires qui les lancent dans une carrière souvent sans issue. Elles diminuent ainsi le nombre de ces vocations manquées ou, pour employer l'expression triviale, mais juste, de ces « fruits secs » qui sont la plaie des familles et de la société. En Hollande, on a aussi organisé récemment dans toutes les villes importantes, sous le nom de *Hoogburgerscholen*, des écoles professionnelles qui peuvent servir de modèle.

La preuve que ce genre d'établissemens répondait en Russie à un véritable besoin, c'est qu'aussitôt les statuts et la circulaire ministérielle publiés, plus de quarante états provinciaux et municipalités s'adressèrent au ministère de l'instruction publique pour obtenir l'installation d'écoles *réales*. Vingt-quatre d'entre eux fournissaient les bâtimens, un capital de fondation, ou des subsides annuels. Rien que le chiffre des capitaux de fondation offerts s'élève pour la seule année 1872 à 280,000 roubles ou environ 1,100,000 francs, sans compter douze locaux dont plusieurs ont une valeur considérable. Ainsi Borissoglebsk, dans le gouvernement de Tambof, offre un bâtiment estimé 400,000 francs, Kief un autre d'une valeur de 240,000 francs. Rostof sur le Don donne annuellement plus de 100,000 francs, somme suffisante pour couvrir tous les frais d'une école professionnelle à six classes. Sarapoul présente un subside annuel de 50,000 fr., Krementchoug 60,000, Rossieni 40,000 fr.; enfin Krasnooufimsk, dans le gouvernement de Perm, offre une maison de 60,000 francs pour créer une école *réale* à quatre classes dont le plan d'études réponde spécialement aux exigences de la métallurgie et de la fonderie, avec une section d'économie rurale dans la cinquième et la sixième classe, et une section de mécanique appliquée dans le cours supérieur. Ces nombreuses demandes, accompagnées d'offres si généreuses, partant même des provinces les plus écartées de l'empire, sont une admirable manifestation de l'esprit de progrès qui pénètre partout; elles prouvent que les administrations locales comprennent que c'est par la diffusion des connaissances scientifiques que doivent se développer les ressources économiques du pays. Malheureusement les fonds mis à la disposition du ministère sont déplorablement insuffisans; par suite, la plupart de ces demandes, si dignes d'un bienveillant accueil et d'un large encouragement, ont dû être ajournées. A la fin de 1872, il n'y avait encore que 27 écoles *réales*, non compris, il est vrai, celles des arrondissemens scolaires de Dorpat et du Caucase.

Au 1er janvier 1872, on comptait 126 gymnases et 32 progymnases, fréquentés par 42,751 élèves, soit 3,720 de plus qu'en 1871. Le nombre de ceux qui se sont présentés aux examens d'entrée du

mois d'août s'élevait à 11,068; — 2,239, c'est-à-dire 20 sur 100, n'ont pas satisfait aux épreuves des examens d'admission, qui sont très sévères, et malgré cette réduction 44 gymnases sur 127 ont dû refuser, faute de place, 1,048 élèves admissibles. C'est une preuve nouvelle de l'empressement des populations à profiter de tous les moyens d'instruction mis à leur disposition. Remarquez ce contraste : ailleurs c'est l'état qui fait des efforts pour engager les administrations locales et les citoyens à s'occuper de l'enseignement; ici au contraire ce sont les particuliers, les villes et les provinces qui précèdent l'état. Le devoir le plus impérieux, le plus pressant du gouvernement, n'est-il pas de seconder ce mouvement de régénération? L'entretien des gymnases et progymnases pendant l'année 1871 a coûté 4,467,644 roubles, dont 3,215,889, ou environ 72 pour 100, ont été fournis par l'état; le reste provient des municipalités, des états provinciaux, des particuliers et de l'intérêt des fonds scolaires. Un fait très curieux à noter, c'est que la Russie place chaque année comme professeurs dans ses établissemens d'enseignement moyen un grand nombre de Slaves autrichiens, 60 en 1870 et 60 en 1871. Si ce recrutement continue, il peut n'être pas sans conséquence pour l'avenir.

Le rapport officiel nous fait connaître aussi les efforts persévérans qui se font pour russifier la Pologne et les provinces baltiques. En 1871, il n'existait plus en Pologne qu'un seul gymnase où l'instruction ne se donnait pas en russe, et encore était-ce une ancienne école allemande transformée. « A partir de la seconde moitié de 1871, dit le *Rapport*, ce gymnase a été rangé à cet égard sous la loi commune. » Il s'ensuit que le polonais est désormais complétement banni de l'instruction moyenne. On se montre aussi très exigeant dans les examens d'admission aux gymnases pour la connaissance de la langue russe. « A la suite de cette mesure, ajoute le *Rapport*, les parens ont tâché de mieux préparer leurs enfans dans le russe, et ceci a eu pour résultat de rendre plus fructueuse pour les élèves la fréquentation des cours. » Dans les provinces baltiques, c'est-à-dire dans l'arrondissement scolaire de Dorpat, on procède avec plus de ménagemens. Sur onze gymnases, il y en avait dix où non-seulement le russe n'était pas la langue de l'enseignement en général, mais où l'enseignement particulier de cette langue laissait beaucoup à désirer. Les familles préfèrent l'allemand, qui est leur langue maternelle et qui les met en rapport avec l'Occident. D'ailleurs les maîtres de russe sont ou des Allemands qui savent mal l'idiome qu'ils ont à enseigner, ou des Russes qui n'ont pas fait d'études philologiques. Pour remédier à cette situation, qu'il déplore, le gouvernement a créé six bourses dans l'institut histo-

rico-philologique afin de préparer des maîtres de langue russe pour les gymnases de l'arrondissement de Dorpat. En second lieu, il a ouvert à Riga le gymnase Alexandre, où toutes les branches sont enseignées en russe, et il établira prochainement à Réval un second gymnase russe qui, comme celui de Riga, portera le nom d'Alexandre, et qui sera aussi convenablement doté. Il est naturel que le gouvernement s'efforce de répandre la langue nationale dans les provinces d'origine étrangère. La France a fait ainsi en Alsace et dans la Flandre française, et la Prusse dans le duché de Posen; mais il faudrait éviter tout ce qui semble une persécution ou une atteinte à l'attachement très naturel des populations pour leur langue maternelle. Les mesures de compression provoquent l'esprit de résistance et rendent bien plus difficile l'assimilation que l'on poursuit.

Il est un point où la Russie l'emporte sur plus d'un pays de l'Occident, c'est l'instruction des filles de la classe aisée. Chez nous, on ouvre des lycées et des colléges pour les jeunes gens, mais les jeunes filles reçoivent leur instruction dans les couvens. Il en résulte trop souvent une opposition complète entre les idées du mari et celles de la femme, l'un tout dévoué aux idées modernes, l'autre aveuglément soumise aux influences ultramontaines. En Russie, l'état, les provinces et les municipalités ont créé des gymnases et des progymnases de filles dont l'enseignement atteint un niveau élevé, à en juger par les connaissances et la supériorité des femmes russes qui ont suivi les cours de ces établissemens. Il existe même à Moscou une école, l'institut Fischer, où l'on a complétement adopté le programme des gymnases de garçons. Un professeur de l'université de Moscou a fondé des cours supérieurs pour les femmes, qui peuvent ainsi acquérir une instruction universitaire; c'est la réalisation de l'idée si féconde que M. Duruy aurait mise à exécution en France sans l'opposition acharnée des évêques. En Russie comme aux États-Unis, les femmes peuvent s'initier aux hautes sciences historiques, naturelles ou philologiques sans encourir l'excommunication. De 50,000 roubles, l'état a porté ses subsides pour les gymnases de filles à 100,000 roubles d'abord en 1873, puis à 150,000 roubles en 1874. A la fin de 1871, il existait 186 établissemens d'enseignement moyen et supérieur pour les filles, coûtant environ 2 millions 1/2 de francs et comptant 23,404 élèves. Le nombre total des établissemens scolaires de tous les degrés s'élevait en janvier 1872 à 1,081, comprenant 38,430 élèves, dont 16,641 garçons et 21,789 filles; donc, chose remarquable, plus de filles que de garçons. Presque toutes les écoles privées se trouvent à Saint-Pétersbourg et à Moscou; 835 correspondaient à des écoles primaires.

La Russie a 8 universités organisées sur le modèle de celles de

l'Allemagne; elles sont situées à Saint-Pétersbourg, Moscou, Kharkof, Kazan, Kief, Odessa, Dorpat et Varsovie. Elles comptaient 512 professeurs et 6,779 étudians dont presque la moitié, 3,247 ou 47 pour 100, étudiaient le droit; les facultés de médecine avaient 1,922 élèves ou 27 pour 100. Le nombre des étudians qui reçoivent des secours pour faire leurs études est très considérable, 1,430 jouissent d'une bourse, 2,208 d'une demi-bourse et 1,732 de secours temporaires, c'est-à-dire que 80 pour 100 d'entre eux ne peuvent suffire à leurs besoins par les ressources de leurs familles. C'est une curieuse indication de l'état social de la Russie. Cela prouve que les classes élevées n'envoient guère leurs enfans à l'université et que la classe bourgeoise est encore peu nombreuse. Quel contraste avec les universités anglaises, peuplées uniquement de fils de lords et de millionnaires! La puissance de l'aristocratie anglaise provient de ce que les rejetons des grandes familles font en général de fortes études, et s'initient de bonne heure aux travaux et aux traditions de la politique. La Russie manquait de bons professeurs pour l'enseignement supérieur, et souvent un grand nombre de chaires restaient vacantes. Pour obvier à ce grave inconvénient, l'état s'est décidé à former pour ainsi dire sous ses auspices une pépinière de jeunes professeurs. Il a donné pour 250,000 francs de bourses à des jeunes gens qui se préparent à la carrière du haut enseignement, tant dans le pays même qu'à l'étranger. Autre mesure excellente pour laquelle la Russie précède les nations occidentales : à l'instar de l'Allemagne, elle organise dans son université des instituts scientifiques spéciaux pourvus de locaux, d'instrumens et d'appareils. C'est ainsi que des observatoires astronomiques ont été organisés à Odessa et à Kief. En 1871, on a terminé le bâtiment spécial affecté à la chimie, où les étudians pourront se livrer aux manipulations, aux expériences et aux études pratiques, dont la nécessité est mieux comprise de jour en jour. Dans la seule année 1871, l'état a augmenté ses subsides aux universités de 525,000 francs.

Les gouvernemens russe et américain se sont donné à toute occasion des preuves d'entente et d'amitié. Les particuliers en Russie paraissent aussi vouloir rivaliser avec les citoyens américains en fait de munificence pour les écoles. C'est bien comprendre les conditions du progrès et la véritable source de la prospérité du pays. Voici quelques exemples de cette intelligente bienfaisance. M. Narychkine fonde à Tambof l'école normale Catherine et la dote d'un grand local et d'un fonds de 1,600,000 francs. La donation du marchand Matveïef permet d'agrandir le cabinet histologique de l'université de Moscou. Grâce aux libéralités de la comtesse Moussine-Pouchkine, on améliore l'enseignement dans le lycée de Negine

du prince Bezborodko. Un legs de M. Botkin, bourgeois de Moscou, a permis à l'université de cette ville d'acquérir des œuvres d'art et de fonder un prix d'histoire nationale. A Holdingen, la noblesse du pays prend l'initiative pour la fondation d'un gymnase. L'école normale de Tver a été fondée et est entretenue aux frais de M. Maximof, propriétaire dans cette localité. Ces quelques exemples de libéralité en faveur de l'enseignement sont empruntés aux rapports de deux années seulement, 1871 et 1872, et il n'est guère de pays qui pourraient en citer de semblables. Partout on rencontre des gens aimant leur patrie, mais il en est bien peu dont le patriotisme soit éclairé et qui comprennent comment ils peuvent le mieux lui être utiles.

Le gouvernement russe vient d'adopter le service militaire personnel et général. S'il n'était pas arrêté par le manque d'écoles, il décréterait également l'instruction obligatoire, qui est le complément indispensable de l'enrôlement obligatoire. Si vous imposez la caserne, il faut aussi imposer l'école. On doit sans doute regretter de voir l'Europe, par suite de l'armement universel, se transformer en un camp, et peut-être un jour en un immense champ de bataille; mais il est des nécessités auxquelles une nation qui veut conserver son indépendance doit savoir se soumettre. Seulement, si l'état demande à chacun de porter les armes pour la défense de la patrie, son premier devoir est d'assurer à chacun en échange le bienfait de l'instruction. Le comte Tolstoï exprime son opinion à ce sujet en des termes qui méritent d'être reproduits ici. « Il faut absolument tendre à ce qu'il y ait partout des écoles primaires avec un matériel complet d'enseignement et des maîtres capables. L'un des moyens les plus propres d'atteindre ce but si élevé serait l'introduction graduelle du système de l'instruction obligatoire. Ainsi que l'a démontré l'exemple de la Prusse et en général de toute l'Allemagne, il n'y a nul doute que ce système ne soit l'instrument le plus puissant de la propagation de l'instruction dans toutes les classes de la société. Divers états provinciaux soulèvent chez nous la question de son application. » Le comte Tolstoï constate ensuite que dans la plupart des villages et même des villes il n'existe pas un nombre suffisant d'écoles. Il faut donc commencer par les établir; mais dans les deux capitales, Moscou et Saint-Pétersbourg, rien ne s'oppose à l'introduction de l'enseignement obligatoire. « Aussi me semble-t-il, ajoute le ministre, qu'il serait temps d'appliquer ce système à la jeunesse de ces deux villes, placées, sous le rapport de l'instruction, dans des conditions essentiellement favorables. Cette mesure habituerait au travail et à l'étude une foule de jeunes gens que perd maintenant l'oisiveté, et qui deviennent ainsi

pour la société des membres nuisibles ou dangereux. » Déjà l'on fait le relevé des enfans en âge d'école à qui l'obligation devrait être imposée, de sorte qu'en ce point encore la Russie aura précédé l'Angleterre et la France.

En résumé, malgré les progrès relativement extraordinaires accomplis dans ces dernières années et constatés dans les rapports du ministre de l'instruction publique pour 1871 et 1872, la Russie a encore des sacrifices énormes à faire pour mettre l'enseignement au niveau atteint dans les pays les plus avancés sous ce rapport. Comme le montrait récemment ici même M. Anatole Leroy-Beaulieu (1), la Russie s'est trouvée retardée de plusieurs siècles par suite de l'occupation tartare, qui s'est prolongée jusque vers la fin du moyen âge; mais aujourd'hui, on vient de le voir, tous les pouvoirs constitués et toutes les classes influentes semblent décidés à regagner le temps perdu. Il faut s'en applaudir. Le développement complet de l'instruction publique dans l'immense empire de l'est est d'un grand intérêt pour l'humanité tout entière. Ce n'est que par la Russie que la civilisation peut pénétrer dans les vastes régions de l'Asie centrale. Nous avons vu avec quel succès des fonctionnaires dévoués organisent des écoles jusque parmi les hordes tartares et kirghises à l'orient du Volga. C'est de la même façon que les khanats pacifiés seront peu à peu amenés dans le cercle de la culture occidentale, et un jour, rien ne défend de l'espérer, les déserts de la Sibérie et de la Tartarie indépendante seront également peuplés et soumis aux influences civilisatrices de l'Occident. Enfin la race slave n'a jamais pu donner la mesure de son génie, parce que toujours elle a été morcelée en groupes séparés et asservis. Elle n'a pas encore apporté à la civilisation un contingent comparable à celui que nous devons aux branches latine et germanique. Toutefois elle possède des instincts et des institutions qui lui sont propres, et qu'on ne doit pas étouffer ou fausser par une imitation servile de l'Occident. Il faut au contraire respecter avec soin l'élément original russe, mais en lui assurant son plein épanouissement par la diffusion générale des lumières dans toutes les classes de la population.

Si nous n'avons pas hésité à donner ici des chiffres précis et des détails en apparence minutieux, c'est que les progrès de l'instruction dans l'immense empire de l'est intéressent autant l'avenir de notre Occident que celui de la Russie elle-même. On pourrait répéter à ce propos le mot inscrit sur une colonne plantée dans la lave, au pied du Vésuve : *Res nostra agitur*. Les destinées de la civilisa-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

tion européenne dépendent en grande partie du degré d'instruction qu'auront atteint les Russes dans cent ans d'ici. Avant un ou deux siècles au plus, l'empire russe sera l'état prépondérant en Europe, parce qu'il possède d'immenses espaces où 300 millions d'habitans pourront vivre à l'aise, tandis que la croissance des autres pays sera nécessairement limitée par l'étendue restreinte de leur territoire. Si la masse de la population russe demeure ignorante, la forme du gouvernement restera inévitablement une autocratie militaire, et en ce cas cette colossale puissance, aux mains d'un souverain absolu, sera une menace permanente pour la liberté de l'Europe, car on ne peut compter sur une succession de souverains sages et amis de la paix comme l'empereur actuel. Le sort de l'Occident sera à la merci des caprices d'un monarque commandant des armées de 3 ou 4 millions d'hommes. Si, au contraire, les lumières se répandent assez vite pour que la Russie se transforme en un état libre et constitutionnel au moment où elle sera assez forte pour dominer l'Europe, le danger pour la civilisation aura disparu, car un peuple n'a jamais intérêt à faire des conquêtes, ou à imposer ses volontés à des populations asservies. C'est là une vérité si évidente qu'elle finira par être comprise. Supposez la Russie arrivée au niveau de l'Angleterre ou des États-Unis; il n'y aurait même plus lieu de craindre de lui voir étendre ses frontières sur des pays moins civilisés qu'elle. Les défenseurs de l'ancien système de l'équilibre européen y trouveraient sans doute à redire; mais au point de vue général de l'humanité il n'y aurait pas à le regretter. Faisons donc des vœux pour que le gouvernement russe ne recule plus devant les sacrifices nécessaires pour répandre largement l'instruction. C'est l'avenir de la liberté, de la civilisation européenne, qui le réclame, autant que le véritable intérêt du grand empire slave.

ÉMILE DE LAVELEYE.

ARCHITECTES CONTEMPORAINS

VICTOR BALTARD.

M. Baltard, que la mort frappait il y a quelques semaines, n'était pas seulement, par le nombre et l'importance des monumens qu'il avait construits ou restaurés, un des représentans les plus en vue de notre école d'architecture. La part plus ou moins directe qu'il eut pendant bien des années à toutes les grandes entreprises de peinture, de sculpture, de gravure même, accomplies par l'ordre et aux frais de l'administration municipale, — l'influence souvent prépondérante qu'il exerça, comme directeur des travaux d'art de la ville de Paris, sur le développement ou l'emploi des talens contemporains, — la double autorité en un mot que lui donnaient ses propres œuvres et sa situation administrative, — tout semble le rendre jusqu'à un certain point responsable de ce qui a été fait de nos jours, et avec un succès inégal, pour l'embellissement de notre ville; tout tend à associer son nom au souvenir des tâches publiques imposées à notre école en dehors des commandes et du patronage de l'état.

Il ne faudrait pas pourtant s'exagérer si bien le rôle de M. Baltard dans les affaires de l'art contemporain qu'on se crût le droit d'expliquer en toute occasion, par cette action officielle d'un homme, les mérites ou les fautes d'autrui, qu'on en vînt par exemple à mettre au compte du directeur des travaux de la ville les belles peintures monumentales dues aux pinceaux d'Hippolyte Flandrin, de M. Alexandre Hesse, de M. Lenepveu, ou telles peintures médiocres dont les murs de nos églises ont été quelquefois revêtus. Ce qui est juste seulement, c'est de ne pas isoler des preuves personnelles faites par M. Baltard les œuvres produites à son instigation ou sous sa surveillance, et, tout en laissant une part principale

à chacun des artistes qui les ont signées, de mesurer aussi celle qui lui revient dans l'inspiration de l'ensemble. Hâtons-nous d'ajouter que, quelque jugement que l'on porte sur les travaux qui ont rempli sa vie, cette vie même si constamment studieuse, si obstinément réglée et dominée par la mâle passion du devoir, ne saurait éveiller chez personne d'autre sentiment que le respect. Ceux qui en ont été les témoins les plus rapprochés n'ont pas besoin, pour en garder pieusement la mémoire, qu'on leur rappelle ce qu'elle a été; mais ceux qui ne connaissent de M. Baltard que ses ouvrages, ceux qui l'auront vu vivre de loin pour ainsi dire, ignorent peut-être avec quelle inflexible droiture, avec quelle dignité dans le caractère, il a parcouru depuis les premiers pas jusqu'aux derniers la carrière que son talent lui avait ouverte. Il ne sera donc pas superflu de montrer, en citant quelques faits, comment, au lieu de dépendre simplement d'une chance heureuse à un moment donné, les succès de M. Baltard et sa fortune d'artiste ont été préparés par l'énergie des efforts de sa jeunesse, de plus en plus justifiés par les généreux labeurs de son âge mûr, et combien l'habile architecte, dont la place est marquée parmi les plus considérables de notre temps, mérite aussi le renom d'honnête homme, dans la plus haute, dans la plus sérieuse acception du mot.

I.

Par la date de sa naissance comme par le tempérament de son esprit, Victor Baltard appartenait à cette génération d'artistes qui, sans prendre bruyamment parti dans les querelles entre les disciples et les adversaires de la doctrine dite classique, sans se dérober ni s'asservir aux traditions de la vieille école ou aux exigences de la nouvelle, ne devait accepter les unes et les autres que sous bénéfice d'inventaire, et, dans la pratique, travailler avec la même impartialité à réformer ce qu'elles pouvaient avoir de téméraire ou d'immobile, d'indéterminé ou d'absolu. Né à Paris le 19 juin 1805, par conséquent un peu avant Hippolyte Flandrin, avant Simart et d'autres peintres ou sculpteurs destinés à constituer un jour avec lui, au milieu des luttes engagées, une sorte de phalange intermédiaire ou, si l'on veut, de tiers-parti, il arrivait à l'âge d'homme au moment où Delacroix dans la peinture, David d'Angers dans la statuaire, Duban et ses amis dans l'architecture, avaient déjà tenté le combat et remporté leurs premières victoires. Enhardis par le succès, les chefs du mouvement ne songeaient guère qu'à marcher en avant, au risque de laisser le pays affranchi à peu près livré à lui-même. Restait pour les survenans à organiser le présent conformément aux besoins de l'esprit nouveau aussi bien qu'aux souvenirs

judicieux du passé, à profiter de l'indépendance récemment conquise sans pour cela méconnaître la nécessité d'une discipline; il fallait enfin tenir compte des périls à éviter au moins autant que des avantages obtenus, et faire intervenir la prudence là où il ne s'était agi encore que de résolution et de vivacité dans l'attaque.

Parmi les jeunes artistes dont l'éducation s'achevait il y a environ un demi-siècle, nul mieux que Baltard n'était préparé à cette tâche délicate, à cette entreprise de conciliation entre les idées despotiques dont avait vécu l'ancien régime et les réformes trop radicales qu'entendaient introduire les novateurs. Fils d'un contemporain et d'un ami de Percier, de Guérin, de Lethière, de tous ceux qui, sous l'influence de David, avaient le plus contribué à faire de l'imitation de l'antique la loi principale et comme la religion de l'école française, il s'était, dans la familiarité de ces croyans, pénétré dès l'enfance d'un salutaire respect pour l'objet de leur foi, en même temps qu'il se sentait prémuni contre les entraînemens fanatiques par l'excès même du zèle qu'affichaient quelques-uns d'entre eux, par l'intolérance systématique dont ils se paraient comme d'une vertu. D'ailleurs, si le futur architecte trouvait auprès des amis de son père des leçons d'autant plus profitables qu'elles étaient en réalité à double fin, les enseignemens et les exemples qu'il recevait à tout instant de son père lui-même devaient naturellement lui inspirer, avec l'aversion pour la routine, le goût et l'habitude de compter sur soi et sur sa propre expérience plus encore que sur la tradition.

La vie et les doctrines de l'homme dont le jeune Baltard portait le nom n'avaient en effet que bien peu de rapport avec les mœurs intellectuelles d'une époque qui, entre autres préjugés imposés par David, gardait la superstition des spécialités une fois choisies, des efforts étroitement limités. C'était un artiste d'une trempe particulière, et, pour le temps, d'une singulière indépendance dans les idées, que ce Louis-Pierre Baltard, architecte, peintre, sculpteur, graveur, écrivain même à ses heures, qui, sans avoir jamais eu de maître, par la seule force de sa volonté et l'opiniâtreté de son travail, réussit à se rendre capable d'exposer avec succès aux divers salons des tableaux, des bas-reliefs, des projets de monumens de toute sorte, de construire à Lyon le remarquable Palais de Justice, à Paris les chapelles de Sainte-Pélagie et de Saint-Lazare, enfin de graver, outre un grand nombre de planches d'histoire ou de paysage, celles qui composent les recueils intitulés *Paris et ses monumens*, *Vues des monumens antiques et des principales fabriques de Rome*, et le plus connu de tous, *la Colonne de la Grande-Armée*. Peut-être le légitime orgueil que lui inspiraient la variété de ses aptitudes et la spontanéité de ses progrès se révélait-il parfois chez

ce fils de ses œuvres un peu plus solennellement que de raison. Lorsque, dans des termes conformes à la phraséologie du dernier siècle, il se déclarait avec quelque emphase « l'élève de la nature et de la méditation, » il ne laissait pas, à ce qu'il semble, de s'exagérer les bienfaits de l'éducation exceptionnelle qu'il s'était donnée. Quoi qu'il en soit, il y avait dans le spectacle de cette vie si occupée et si féconde, dans l'activité de cet infatigable esprit, quelque chose de communicatif et de fortifiant dont l'intelligence de Victor Baltard devait profiter tout d'abord en attendant le moment où l'enfant, devenu artiste à son tour, montrerait qu'il avait conservé la mémoire et le respect de ces premiers exemples.

D'autres souvenirs d'ailleurs, plus intimes encore, méritaient de survivre dans son cœur et y furent en effet fidèlement gardés jusqu'à la fin. Comment Baltard aurait-il pu oublier les preuves de désintéressement données en toute occasion par ce digne homme, et d'un désintéressement d'autant plus méritoire qu'il fallait, sans autre ressource que le travail de chaque jour, pourvoir à l'entretien et à l'éducation d'une famille de onze enfans? Le moyen d'autre part de se laisser aller au goût des superfluités ou à la mollesse pour qui se rappelait avoir vu son père dessiner du matin au soir l'hiver, dans une chambre sans feu, courir les rues en habit par une température glaciale, en un mot s'interdire presque comme des infractions au devoir les facilités les mieux permises, les plus simples commodités de la vie? Sans doute il arrivait bien à Louis-Pierre Baltard de pousser assez souvent de ce côté les choses à l'extrême, témoin la privation de nourriture ou de sommeil qu'il croyait devoir s'imposer de temps à autre pour le seul plaisir de se soustraire à ce qu'il appelait la tyrannie du corps, — ou bien encore le bizarre engagement qu'il prenait vis-à-vis de lui-même, et qu'il réussissait à tenir, de faire le voyage de Paris à Lyon sans s'être un seul instant accoté, durant tout le trajet, contre le dossier du compartiment de la diligence où il avait pris place. Oui, c'étaient là des pratiques un peu puériles, mais ces vanités mêmes d'un faux stoïcisme avaient leur excuse dans une préoccupation vraiment philosophique des conditions de la dignité humaine. D'ailleurs, excès pour excès, mieux valent encore, on en conviendra, les entraînemens résultant d'un trop vif besoin de sacrifice que ceux dont l'amour de soi est la cause exclusive et la jouissance à tout prix l'unique fin.

Nourri à cette école de liberté dans les études et d'austérité dans les mœurs, Victor Baltard ne laissa jamais s'effacer en lui les traces de la double influence qu'il avait subie au début de la vie. Sans passer avec la même facilité que son père de la composition d'un projet d'architecture à l'exécution d'une gravure, d'un dessin de figures ou d'un tableau, il n'eut garde, une fois devenu archi-

tecte, de se cantonner si bien dans l'exercice de son art professionnel qu'il refusât de se rendre familière la connaissance, la pratique même de l'art du peintre ou du graveur; comme, sans suivre à la lettre toutes les traditions de rigorisme qui lui avaient été léguées, il s'en appropria l'esprit de manière à concilier avec un emploi honorable de la fortune acquise la fidélité personnelle aux coutumes de la simplicité.

Et cependant, si modestes que fussent ses habitudes pour tout ce qui n'était que question de forme et d'extérieur, Baltard, quant au fond des choses, n'était pas d'humeur à faire bon marché de ses idées. Les opinions qu'il avait une fois conçues, les priviléges qu'il estimait appartenir à lui-même ou à ses confrères, il entendait bien n'en rien abandonner, n'en rien rabattre. Confondant même parfois la cause de quelques-uns avec les intérêts généraux de l'art et son dévoûment pour les gens avec son zèle pour les principes, jaloux jusqu'au préjugé des prérogatives attachées au titre d'architecte, il apportait dans la défense de ce qu'il croyait un droit social ou une vérité esthétique une énergie qui n'avait d'égale que son intraitable confiance en ses amis. C'était de la meilleure foi du monde qu'il regardait ceux-ci comme à peu près infaillibles et que, le cas échéant, il prêtait appui même à leurs erreurs; c'était avec la même conviction ingénue que dans la discussion il se refusait à rien céder de ses idées ou de ses théories, quelque arbitraires ou, à certains égards, quelque hasardées qu'elles fussent. On peut dire de lui ce que Joubert disait de lui-même : en matière d'affection comme dans la spéculation pure, il avait le « cœur têtu, » et, si plus d'une fois il lui est arrivé par là d'étonner quelque peu ses adversaires, jamais du moins il ne leur a fourni un prétexte pour mettre en doute la loyauté de ses résistances et la sincérité parfaite de son obstination. — Mais revenons au temps où la partialité de Baltard ne témoigne encore chez lui que de la docilité filiale et où ses efforts n'ont d'autre objet que le progrès dans les études préparatoires, d'autre récompense que les premiers succès d'atelier.

On a vu qu'une part principale dans l'éducation du jeune artiste revient à celui qui, par ses leçons familières et surtout par les exemples de sa vie, avait su lui inspirer en même temps que la passion du beau le respect du devoir en toutes choses. Victor Baltard néanmoins n'eut pas son père pour unique maître. Sans parler de ses études classiques au lycée Henri IV, celles qu'il fit sous la direction de Percier pendant les années qui précédèrent son admission au concours pour le prix de Rome, l'apprentissage de la peinture commencé par lui dans l'atelier de Lethière, continué dans les galeries du Louvre et mené de front avec les travaux de sa profession spéciale, enfin les cours scientifiques ou littéraires du Collége de France

et de la Sorbonne presque aussi assidûment suivis que les cours techniques des professeurs à l'École des Beaux-Arts, — tout avait contribué à donner à Baltard une instruction assez solide et assez étendue pour que, soit comme artiste, soit comme homme, il ne se trouvât un jour pris au dépourvu devant aucune tâche ni en flagrant délit d'ignorance sur quelque point ou dans quelque milieu que ce fût.

L'avenir semblait donc n'avoir pour Baltard que des promesses favorables, surtout depuis qu'il avait obtenu le prix de Rome à la suite du concours de 1833 (1); mais dans le présent l'extrême exiguïté des ressources matérielles ne laissait pas de le soumettre à des épreuves d'autant plus dures qu'elles ne pesaient pas sur lui seul. A l'époque où il arrivait à Rome comme pensionnaire de l'Académie de France, Baltard était déjà marié. Il avait épousé la sœur d'un de ses camarades d'école, M. Lequeux, destiné, lui aussi, à prendre rang parmi les architectes les plus distingués de notre temps, et bientôt la naissance d'un enfant, d'une fille, qui devait être jusqu'au dernier jour l'orgueil et la joie de sa vie, était venue lui imposer avec de nouveaux devoirs de nouvelles difficultés.

La somme allouée, aux termes des règlemens, à chaque pensionnaire suffit à peine pour les dépenses qu'exigent ses travaux et les nécessités de sa vie. Qu'est-ce donc lorsque, au lieu d'habiter la villa Médicis, de n'avoir à songer qu'à soi et aux moyens d'équilibrer un budget tout personnel, il faut avec cette faible somme pourvoir aux frais d'une installation au dehors et aux besoins d'une famille! Baltard, il y a quarante ans, se trouvait en face de ce redoutable problème, et de moins braves que lui s'en fussent à bon droit effrayés; mais quoi? à défaut d'autres biens, il avait la jeunesse, l'espérance, une inaltérable sérénité d'esprit, il avait surtout, pour l'aider à supporter la gêne présente, la tendre complicité de celle qui devait, ensuite et toujours, rester si étroitement unie à sa bonne comme à sa mauvaise fortune et, jusqu'à l'heure de la séparation suprême, marcher avec lui dans la vie sans que sa main eût un seul instant quitté la sienne. Dès lors qu'importaient quelques privations, quelques périls même, à qui se sentait si bien en mesure de les affronter? Pendant les premiers temps de son séjour à Rome, le pauvre ménage, il est vrai, ne possédait en guise d'argenterie que des couverts de fer, et il fallut plus tard l'affectueuse intervention de M. et de Mme Ingres pour réformer à cet égard ses habitudes (2).

(1) Le programme de ce concours était un *projet d'École militaire*. Outre le premier grand prix remporté par Baltard, deux seconds grands prix furent décernés, dont l'un au futur architecte du nouveau Louvre, M. Lefuel.

(2) Baltard conserva religieusement jusqu'à la fin de sa vie les couverts d'argent qu'Ingres, alors directeur de l'Académie de France, lui avait apportés un jour en lui

La frugalité de l'ordinaire, l'extrême simplicité de la toilette étaient, cela va sans dire, des lois imposées par les circonstances et forcément observées en toute rigueur. Que de compensations toutefois à ces menus sacrifices dans la pleine et libre jouissance de la nature et des chefs-d'œuvre au milieu desquels on vivait, dans l'amitié fraternelle de ces jeunes pensionnaires, — Flandrin, Simart, Ambroise Thomas, — dont les noms, alors inconnus, aujourd'hui célèbres, resteront inséparables de celui de Victor Baltard pour personnifier les souvenirs d'une époque et les efforts communs d'un groupe de talens! Enfin, si pendant la première année de sa pension, qui était aussi la dernière du directorat d'Horace Vernet, les relations avec son chef hiérarchique ne furent pas toujours très faciles, si même, à l'occasion de je ne sais quel propos que le directeur l'accusait bien à tort d'avoir tenu, Baltard dut un jour recevoir à bout portant la demande au moins imprévue d'une réparation par les armes (1), la bienveillance constante qu'il rencontra chez le successeur d'Horace Vernet le dédommagea amplement des méprises dont il avait été l'objet, et, sa bonne humeur naturelle aidant, lui fit perdre jusqu'au souvenir de ses griefs, à plus forte raison de ses ennuis passés.

Ingres avait pour Baltard une estime et une affection particulières. Il lui en donna la preuve en le chargeant de tracer l'architecture dans le tableau de *Stratonice*, auquel le maître travaillait vers la fin de 1835, et, de son côté, en s'acquittant de cette tâche sous les yeux mêmes d'Ingres, en subissant chaque jour du matin au soir l'autorité de sa puissante parole, l'influence pénétrante de ses enthousiasmes d'artiste et de ses généreuses colères, Baltard se prit pour l'homme qui se révélait ainsi à lui d'un sentiment d'ardente vénération, on dirait presque d'une passion de dévoûment dont, plus tard comme alors, personne n'eût été bien venu à prétendre critiquer l'exagération. Et cependant, si prompt qu'il fût en général aux vives émotions, Baltard n'était rien moins qu'un fanatique. Quand il s'agissait pour lui d'apprécier les idées ou les choses, il apportait dans ses jugemens autant de désintéressement

intimant, d'un ton qui ne permettait pas de réplique, l'ordre de les accepter « comme il les aurait reçus de la main de son père et comme l'obéissance d'ailleurs le lui prescrivait. » Le bienfait méritait d'être d'autant mieux apprécié qu'il se déguisait avec moins d'adresse sous les apparences d'un acte d'autorité. Baltard en fut touché jusqu'au fond du cœur, et, bien peu de temps avant sa mort, c'était encore avec des larmes de reconnaissance dans les yeux qu'il répétait à celui qui écrit ces lignes les paroles naïvement impérieuses par lesquelles Ingres avait entendu vaincre les scrupules de son subordonné et lui interdire d'avance toute objection.

(1) Les choses fort heureusement en restèrent là. Informée des susceptibilités d'Horace Vernet et de l'étrange suite qu'il prétendait y donner, l'ambassade de France se mêla de l'affaire et s'empressa, comme il convenait, de l'arranger.

que d'attention; mais, — nous avons eu l'occasion de le dire déjà, — dès que ceux qu'il aimait se trouvaient en cause, il ne consentait pas plus à sacrifier quoi que ce fût de leurs mérites présumés ou réels qu'il ne se sentait d'humeur à rien reprendre de lui-même une fois qu'il s'était donné. Ce fut donc tout entier qu'il se livra, tout entier qu'il ne cessa d'appartenir à Ingres, et, si le grand peintre put compter parmi ses disciples des admirateurs aussi convaincus de son génie, il n'en eut jamais de plus foncièrement attachés à sa personne, ni de plus zélés, de plus fervens dans les témoignages de leur respect.

Tandis que Baltard inclinait ainsi son intelligence et son cœur sous la bienfaisante domination du directeur de l'Académie, l'empire qu'il exerçait lui-même sur ses camarades permettait déjà de pressentir et justifiait d'avance celui qui devait un jour lui être attribué à Paris dans une sphère beaucoup plus vaste. Par la variété de ses connaissances, par la franchise de son caractère, Baltard, dès son arrivée à Rome, avait naturellement inspiré aux autres pensionnaires une confiance qu'augmentait encore son expérience personnelle des graves devoirs de la vie. Bientôt sa modeste demeure était devenue pour eux un centre où ils venaient chercher et où ils trouvaient soit d'utiles conseils pour leurs travaux, soit d'affectueux secours contre les tristesses de l'âme ou les découragemens de l'esprit. A de certains momens même, cette assistance n'était pas prêtée sous la forme de simples avis; elle consistait dans des mesures plus immédiatement efficaces, sauf, pour celui qui les prenait, à y sacrifier une bonne part de ses ressources et de son temps. C'est ainsi qu'à l'époque de la première invasion du choléra à Rome, en 1837, Baltard n'hésitait pas à recueillir chez lui, aux heures des repas, son camarade Simart, à qui la terreur avait presque fait perdre la tête, et que, un peu plus tard, lorsque celui-ci eut quitté Rome pour Naples, il s'employait à prévenir les conséquences fâcheuses qu'aurait pu entraîner cette absence, le tout avec une simplicité cordiale dont quelques mots d'une de ses lettres suffiront pour donner le ton. « Je suis allé ce matin à ton atelier, écrivait-il à Simart. Zaccarini (c'était le nom du praticien employé alors par le statuaire) y travaille tous les jours. Cependant je n'ai pas trouvé que ta figure d'*Oreste* (1) fût bien avancée. Ce motif ne t'empêchera pas sans doute de songer à ton retour, car tu as, comme on dit, plus d'un chat à peigner et particulièrement, mais sans allusion, le buste de ton compatriote (2). Et ta *Vierge* de Troyes, y as-tu songé? Question oiseuse, mais l'as-tu composée? Si ta réponse est

(1) Aujourd'hui au musée de Rouen.

(2) Il s'agit ici du buste de M. Jourdan, dont le conseil municipal de Troyes venait de confier l'exécution à Simart, et qui est conservé aujourd'hui dans le musée de la ville.

affirmative, pourquoi ne viendrais-tu pas la monter? Depuis environ quinze jours et avant qu'il parût en avoir le droit, le lion, je veux dire le choléra, est rentré dans son antre, de sorte que la température est devenue fort douce et extrêmement agréable... » Et comme s'il voulait, en faisant bon marché de sa propre énergie, mettre son ami en demeure de lui fournir un utile exemple, il ajoutait : « Si l'on avait un peu de cœur, on travaillerait ferme; mais la passion est éteinte, mon travail n'est plus que manuel, et la langueur s'ensuit... Si tu étais là, j'aurais recours à toi, toi l'homme du désespoir pour ton compte, mais qui dans l'occasion sais bien aussi remonter tes amis. »

Baltard avait beau dire, cette langueur dont il s'accusait engourdissait si peu son esprit et sa main, qu'il trouvait le temps d'ajouter à ses travaux réglementaires de nombreuses études destinées soit à lui servir de documens ou de modèles pour les monumens qu'il serait dans le cours de sa vie appelé à construire, soit à être reproduites par la gravure et publiées en corps d'ouvrage. Pendant cette même année 1837, la quatrième du temps de sa pension, nous le voyons mener à fin, pour son *envoi*, la *Restauration* en dix feuilles *du théâtre et du portique de Pompée*, conservée aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts, — exécuter une suite de dessins d'après les encadremens des *loges* de Raphaël qui, sept ans plus tard, sera exposée au Salon, — enfin relever, mesurer, dessiner d'un bout à l'autre cette villa Médicis dont il publiera en 1847 la monographie en dix-huit planches, accompagnée d'une notice historique très instructive et très complète. Viennent les derniers mois de son séjour à Rome, et Baltard redoublera d'activité non-seulement pour terminer dans le délai voulu son envoi final (un *projet de Conservatoire de musique*), mais pour s'approvisionner, en vue de l'avenir, de tous les renseignemens que pourront lui fournir les grands monumens de l'antiquité et de la renaissance, pour recueillir, depuis les plus importans jusqu'aux moindres, tous les témoignages de l'art d'une époque ou d'une école.

Telles étaient d'ailleurs en toute occasion sa manière de procéder et sa coutume. Là où d'autres se seraient contentés d'un coup d'œil jeté en passant sur quelque débris plus ou moins curieux, il s'arrêtait assez longtemps pour l'étudier sous chacun de ses aspects, pour en reproduire toutes les faces; là où ils n'eussent trouvé matière qu'à un croquis, il ne quittait la place qu'après en avoir fait trois ou quatre, comme dans ses recherches d'ensemble sur des monumens d'un certain ordre, sur ce qui a survécu des spécimens d'une architecture donnée, il arrivait à découvrir et à s'approprier avec le crayon plus de documens que n'auraient pu le prévoir les plus intéressés même ou les mieux informés.

On en trouverait la preuve dans l'ample moisson qu'il rapporta d'un voyage entrepris à travers les Pouilles et la Calabre pour rassembler les élémens d'une publication archéologique qui devait être jointe à l'*Histoire*, par M. Huillard-Bréholles, *des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale*. Un homme dont le nom se rencontre toujours si honorablement mêlé aux grandes tâches accomplies de notre temps dans le domaine de l'érudition ou de l'art, M. le duc de Luynes, avait eu la pensée de cette publication. Le sujet était absolument neuf, les monumens de la Basse-Italie ayant été jusqu'alors ou dédaignés par les archéologues ou regardés par eux comme à peu près inabordables, en raison des difficultés de plus d'une sorte qu'aurait entraînées un essai d'exploration; mais, ce programme une fois arrêté, restait à trouver un jeune artiste assez expérimenté déjà pour qu'on pût se reposer sur lui du soin d'en remplir les conditions et en même temps assez résolu pour braver des fatigues certaines, peut-être, le cas échéant, des dangers. Le duc de Luynes demanda conseil à Ingres, qui s'empressa de lui désigner Baltard. Celui-ci partit donc bien décidé à se montrer digne de la confiance qu'on mettait en lui, et qu'il devait en effet justifier même au-delà de ses propres espérances. Lorsqu'il revint à Rome après une absence durant laquelle, comme il le disait, il n'avait eu, malgré plus d'un accident de santé et plus d'une rencontre au moins suspecte, « ni le temps d'être malade, ni le temps d'avoir peur, » le nombre des dessins qu'il rapportait dépassait presque de moitié celui qu'avaient paru promettre les renseignemens recueillis d'avance sur les trouvailles à faire et sur les lieux à visiter. Inutile d'ajouter que les clauses du contrat primitif se modifièrent en proportion. Ainsi qu'un écrivain bien informé, M. Timbal, le rappelait récemment dans une touchante notice nécrologique, « le Mécène fut aussi généreux que l'avait été l'artiste, » et Baltard, deux fois heureux, deux fois riche, puisqu'il avait réussi à augmenter le trésor de son savoir personnel et les ressources de sa famille, Baltard, rentré sous son paisible toit, se remit à la besogne, l'esprit plus dispos, le cœur plus léger que jamais.

Cependant le moment allait venir où il faudrait quitter avec Rome cette douce vie de travail désintéressé et de contemplation studieuse, où la lutte s'engagerait forcément non plus dans la pure sphère des idées, mais sur le terrain des questions pratiques et des affaires. Encore quelques mois, et tout sera fini de ces années intermédiaires entre l'époque où l'on a cessé d'être un apprenti et celle où il s'agit bon gré mal gré de montrer qu'on est passé maître. Adieu la discipline tutélaire sous laquelle on s'abritait encore, et qui, sans supprimer la responsabilité de chacun, en diminuait au moins les périls; adieu aussi ces rêves en commun, cette heureuse

confraternité entre jeunes gens à qui le présent donnait une sécurité égale, et qui jusqu'alors n'avaient guère envisagé les chances incertaines de l'avenir que comme des menaces à longue échéance! Hélas! c'est là maintenant ce qu'il faut se préparer à aborder en face, c'est sur soi seul, sur le mérite des efforts isolés, qu'on devra compter désormais. Baltard ne voyait pas sans quelque trouble s'approcher ce moment décisif. « L'idée, écrivait-il, du départ de Rome accompagnée de l'idée du retour dans Paris, le passage prochain de l'état d'écolier à celui d'homme appelé à donner son numéro parmi d'autres hommes forts et sévères, la certitude que, quels qu'aient été les succès de l'écolier, ils ne préjugent rien sur la position qu'on va occuper,... toutes ces réflexions m'assombrissent. » Et lorsque quelques années plus tard il aura justement conquis cette position, lorsque le problème aura été résolu tout à l'avantage de l'artiste, avec quel sentiment de pieuse gratitude, avec quelle fidélité attendrie il restera attaché à la mémoire de tout ce qui a instruit, ému ou charmé sa jeunesse! « Heureux, écrira-t-il alors, ceux à qui il est donné de jalonner le passé par les souvenirs des lieux où leur pensée s'est élevée et agrandie en face des beautés de l'art et de la nature, où ils se sont sentis vivre davantage par l'affection qu'ils portaient aux hommes et aux choses!.. Après le toit paternel viennent les écoles, les lieux d'étude, les pays classiques... C'est Rome pour ceux qui ont eu le bonheur d'y demeurer, c'est pour moi et pour d'autres la Villa Médicis. »

On peut dire de la tendresse vouée par Baltard à Rome, à l'Académie de France et au maître illustre qui la dirigeait, qu'elle avait quelque chose de vraiment filial, et qu'en la confondant presque avec sa vénération pour son propre père, l'ancien pensionnaire devait jusqu'à la fin conserver à l'égal des plus religieuses affections de son cœur les impressions qu'avait reçues à l'origine ou les croyances qu'avait adoptées son esprit. Comment un homme aussi persévérant dans le culte des souvenirs n'aurait-il pas au moment du départ ressenti vivement, avec le regret d'un passé désormais clos pour lui, l'inquiétude de l'avenir, tout contraire peut-être, dans lequel il allait entrer? Baltard toutefois n'était pas homme à se complaire dans les agitations stériles, encore moins dans les molles tristesses. Après les inévitables chagrins de la séparation, il prit bravement son parti, et, si en rentrant dans Paris il se savait exposé au risque d'y attendre plus ou moins longtemps le succès, il y revenait du moins bien préparé pour la lutte et très résolu à l'entreprendre de son mieux et au plus tôt.

II.

Une des premières occasions qui se présentèrent pour Baltard de produire son talent devant la foule fut le concours ouvert à la suite de la translation à Paris des restes de l'empereur Napoléon. Aux termes du programme ou plutôt de l'avis publié par l'administration, — car tout s'était borné à un appel aux artistes sans qu'aucune condition technique eût été d'avance imposée à leurs travaux, — les architectes, les sculpteurs, les peintres même, s'étaient empressés de participer à ce concours, et depuis Duban, M. Labrouste, M. Duc, jusqu'à Debay et M. de Triqueti, jusqu'à Achille Devéria, quatre-vingt-un d'entre eux avaient exposé à l'École des Beaux-Arts leurs projets pour l'exécution du tombeau que la loi du 10 juin 1840 ordonnait de placer sous le dôme de l'église des Invalides.

Libre de donner carrière à son imagination, sans autre obligation en fait que le devoir de s'en tenir au lieu indiqué, Baltard, contrairement à la plupart des concurrens, avait eu la pensée d'établir la sépulture de Napoléon non pas au niveau du sol de l'église, mais dans un caveau creusé à une certaine profondeur et auquel aurait donné accès une galerie souterraine se prolongeant sous la grande nef, galerie dont la porte se serait trouvée dans le piédestal d'une statue équestre érigée au centre de la cour royale, par conséquent à l'extérieur de l'église. Sauf l'idée assez regrettable de placer l'entrée d'un pareil monument dans le piédestal d'une statue qui d'ailleurs, en s'élevant à cette place, semblait transformer Napoléon en gardien de son propre tombeau, le projet de Baltard se distinguait par la grandeur de l'ordonnance, par l'heureuse combinaison des diverses parties. Aussi obtint-il l'unanimité des voix dans la commission instituée pour juger les résultats du concours. Malheureusement un autre travail tardivement envoyé, si tardivement même qu'on soupçonna l'auteur de ne l'avoir entrepris qu'après avoir eu connaissance des œuvres de ses rivaux et surtout des bonnes dispositions du ministre à son égard, un autre projet fut, unanimement aussi, placé par la commission au même rang que celui de Baltard. Conseillée ou non, cette bienveillance des premiers juges permit à l'administration de trancher la question dans le sens de ses préférences personnelles, et ce fut Visconti qu'elle chargea d'édifier le tombeau de Napoléon.

Nous n'avons pas à insister ici sur les détails se rattachant à l'issue de ce concours, ni à mesurer la part plus ou moins grande qu'a pu prendre celui qui en profitait aux faits qui l'avaient amenée. Bornons-nous à dire que là où Baltard eût paru excusable de garder quelque ressentiment, c'est à peine s'il donna lieu de croire qu'il

voulût même se souvenir. A aucune époque, il n'essaya de se venger de Visconti en médisant de son talent ou en usant de sa propre influence pour diminuer ou compromettre la sienne. Jamais il ne se déroba au devoir de louer, quand l'éloge était légitime, l'architecte auquel la faveur, au moins autant que la justice, avait attribué la grande tâche qui avait failli lui échoir à lui-même, et l'un des derniers jours de sa vie encore, par les dernières paroles qu'il devait prononcer en public (1), il signalait dans les œuvres de Visconti des mérites qu'un autre à sa place n'eût pas peut-être proclamés d'aussi bonne grâce, ni reconnus au fond d'aussi bon cœur.

Les suffrages dont Baltard avait été honoré par les membres de la commission et le commencement de notoriété que le projet exposé avait valu à son nom n'eurent en somme d'autre conséquence que la nomination du jeune architecte au poste de sous-inspecteur des travaux de reconstruction de la Halle aux vins. Pour qui avait pu, quelques jours auparavant, rêver la mission de construire un monument héroïque, c'était tomber bien brusquement des sphères de l'idéal sur l'humble terrain de la réalité. Baltard pourtant ne fut pas étourdi de la chute. Heureux de trouver, faute de mieux, du travail, il se résigna vaillamment à servir en sous-ordre, en attendant que le moment vînt pour lui de faire acte de chef à son tour. Bien lui en prit, car, au bout de quelques mois, le zèle qu'il avait montré dans ses modestes fonctions lui valut d'être appelé à des occupations plus dignes de lui. Les travaux entre autres qu'il exécuta, avec le concours de son ancien condisciple Simart, pour la décoration de la barrière du Trône, le mirent si bien en crédit auprès de l'administration municipale que celle-ci lui confia le soin de diriger toutes les entreprises ayant pour objet l'entretien, la restauration ou l'embellissement intérieur des diverses églises de Paris. Il convient d'ajouter que cette importante charge, Baltard ne la devait pas seulement aux muets témoignages de son talent ou aux services qu'il avait déjà rendus. Un membre du conseil municipal alors justement influent, un artiste dont le nom, inséparable de celui d'Ingres, a aussi inévitablement sa place dans les souvenirs des premiers encouragemens reçus, des premières grandes tâches accomplies par les principaux élèves du maître, M. Gatteaux, provoqua en faveur de Baltard la décision dont il s'agit, comme à peu près à la même époque il obtenait pour le pinceau d'Hippolyte Flandrin les murs, bientôt si noblement consacrés, d'une chapelle à Saint-Séverin et du sanctuaire de Saint-Germain-des-Prés.

Il ne serait point possible ici de suivre pas à pas Baltard dans la carrière qu'il fournit à partir de ce moment, tant comme inspecteur

(1) Notice sur l'*École de Percier*, lue dans la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts le 15 novembre 1873.

des églises de Paris que comme architecte employé par la ville à l'achèvement des bâtimens du nouveau Timbre, que la mort de M. Paul Lelong avait laissés interrompus, ou à la construction d'autres monumens diversement importans. La nomenclature seule des travaux conçus ou dirigés par lui dépasserait de beaucoup les limites que nous devons nous imposer. Sans compter certaines transformations partielles de l'Hôtel de Ville aujourd'hui détruites, hélas! comme le reste, sans compter à plus forte raison les décorations éphémères pour les fêtes successivement données sous le second empire dans cet immense édifice, il faudrait bien des pages pour tout mentionner, — depuis l'essai encore timide de la polychromie dans la nef de la petite église de Saint-Louis-d'Antin jusqu'à l'emploi qui en est fait pour ainsi dire à force ouverte sur les murs de Saint-Germain-des-Prés et sur les voûtes de Saint-Roch, — depuis les belles restaurations de Saint-Eustache et de Saint-Étienne-du-Mont jusqu'aux bâtimens pour divers services de la ville élevés de chaque côté de l'avenue Victoria. Il nous suffira de rappeler, sans relever les preuves une à une, que, si l'usage de la peinture décorative s'est depuis trente ans de plus en plus généralisé à Paris, c'est en grande partie à l'action exercée par Baltard que l'on doit rapporter cette sorte de renaissance d'un art pendant si longtemps tombé en désuétude.

Dans le domaine de l'architecture proprement dite, n'est-ce pas aussi à Baltard qu'appartient l'honneur d'avoir, mieux qu'aucun autre, su approprier aux conditions du beau les progrès que la science moderne n'avait poursuivis qu'en vue de l'utile, et de s'être servi en artiste des procédés ou des matériaux qu'on aurait pu croire exclusivement réservés aux travaux d'un ordre tout industriel? Le parti vraiment admirable qu'il a réussi à tirer de la fonte dans la construction des Halles centrales de Paris montre bien en ce sens l'ampleur libérale de ses doctrines et la rare sagacité de son esprit. Les Halles d'ailleurs ne sont pas seulement le chef-d'œuvre de Baltard, le titre principal à la réputation qu'il a obtenue et qui devra lui survivre : de toutes les grandes entreprises d'architecture menées à fin en France depuis un quart de siècle, aucune n'a aussi manifestement que celle-ci le caractère exact de sa destination. Si le nouveau Palais de Justice, les vastes guichets du Louvre sur le quai, la salle de travail à la Bibliothèque, si quelques autres beaux spécimens encore de l'art contemporain se recommandent par des mérites supérieurs au point de vue du goût, de la délicatesse ou de la majesté des formes, le tout, en ce qui concerne l'invention même, la stricte convenance, la logique dans l'ordonnance générale et dans les combinaisons de détail, n'en laisse pas moins à l'œuvre

de Baltard une valeur exceptionnelle et une éloquence d'autant plus pénétrante qu'elle est à la fois moins pompeuse et plus imprévue.

A l'époque où Baltard fut chargé de remplacer par des constructions plus dignes d'une ville comme Paris les tristes auvens qui abritaient les boutiques entassées sur la place du marché des Innocens et sur les places environnantes, ces halles nouvelles qu'on se décidait à établir avaient déjà leur légende. Nous ne parlons pas des accroissemens successifs du centre d'approvisionnement de Paris depuis que de l'île de la Cité et de la place de Grève, où ils avaient été primitivement installés, le marché dit *Marché-Palud* à cause du sol marécageux qu'il couvrait et le marché appelé déjà *Alle* ou *Halle* avaient été vers 1180 transférés par ordre de Philippe-Auguste sur une partie de l'emplacement que les Halles centrales occupent aujourd'hui : nous voulons parler de la période toute moderne, de celle qui commence avec l'année 1810. Napoléon, dit-on, traversant un jour de cette année le quartier des Halles, fut frappé de la mauvaise disposition des divers marchés dont elles se composaient et de l'aspect misérable que présentaient ces milliers d'échoppes plus ou moins délabrées, d'étalages en plein vent ou de grossiers parapluies en guise de toitures. Il voulut, — nous répétons les paroles qu'on lui prête, — que « le peuple eût aussi son Louvre, » et, quelques mois plus tard, un décret paraissait au *Moniteur* ordonnant « la reconstruction et l'agrandissement des Halles. » Malheureusement, on le sait de reste, les événemens qui survinrent n'étaient pas de nature à favoriser l'exécution de ce projet. Le décret demeura à l'état de lettre morte pendant les dernières années de l'empire, et, tant que dura la restauration, tout se borna à quelques acquisitions de terrains et à quelques déblaiemens partiels.

En 1838 seulement, l'administration municipale entreprit d'étudier sérieusement la question et d'aviser aux moyens de donner, sinon un Louvre au peuple, comme on le lui avait un peu emphatiquement promis, du moins aux marchands et aux acheteurs un édifice assez bien combiné et assez spacieux pour satisfaire à toutes les conditions d'emmagasinage, de circulation et de salubrité. Les projets affluèrent à l'Hôtel de Ville, les enquêtes, les séances des commissions se multiplièrent, les envoyés à l'étranger recueillirent et rapportèrent les documens les plus propres à éclairer qui de droit. Bref, on travailla sans relâche, et cependant il fallut près de quatorze années encore avant qu'on arrivât à formuler des conclusions et à déterminer un programme. Enfin, dans les derniers jours de l'année 1851, on statua tant sur l'adoption d'un plan que sur le choix d'un architecte. Baltard, ayant pour adjoint M. Callet, qui devait mourir peu après, fut chargé de reconstruire les halles, non pas, tant s'en faut, telles que nous les voyons aujourd'hui, mais

sous la forme de huit pavillons en pierre, isolés les uns des autres, et affectés chacun à un service particulier, à l'exposition et à la vente d'un genre spécial de denrées.

Qui n'aurait cru dès lors que l'on touchait au terme des ajournemens et des incertitudes? Bientôt en effet les travaux, activement poussés, aboutissaient à l'achèvement d'un de ces pavillons, et l'on posait déjà les fermes du comble lorsque les réclamations, les protestations même des plus directement intéressés vinrent soulever des difficultés nouvelles et tout remettre une fois de plus en question. L'entassement à outrance de ces pierres, destinées pour ainsi dire à embastiller des fruits ou des légumes, ne laissa pas d'effrayer les gens qui devaient par état subir, eux aussi, une incarcération quotidienne dans la même citadelle, et, les mauvais plaisans s'étant à leur tour unis aux mécontens, on n'appela plus que « le fort de la halle » ce trop robuste spécimen des sept autres monumens futurs.

Baltard n'était pas en réalité responsable de l'erreur commise, puisqu'il n'avait fait que mettre en œuvre les idées qui avaient prévalu dans le sein du conseil municipal, et néanmoins ce fut à lui qu'on s'en prit. Sa situation devenait critique, surtout depuis que l'empereur, après un examen sur les lieux, avait paru condamner les travaux en cours d'exécution et les travaux conformes qui devaient suivre. Bien plus l'ordre formel fut donné d'arrêter le tout et de suspendre les paiemens de l'agence. Sous un coup aussi terrible, un autre eût fléchi; Baltard se redressa. Au lieu de perdre son temps ou de compromettre sa dignité dans des essais de justification inutiles, il ne répondit à ses détracteurs que par les efforts nouveaux de son talent, et, au bout de quelques jours d'un travail acharné, il produisait des plans, bien personnels cette fois, où la fonte, la brique et le verre remplaçaient partout les pierres de taille, où l'air et la lumière se substituaient à l'atmosphère obscure d'un local inexorablement muré, et les grandes voies intérieures divisant une superficie unique au morcellement du sol en enclos séparés.

Pour le coup, le problème était résolu, et résolu de manière à défier les objections, de quelque côté qu'elles pussent venir. Personne d'ailleurs n'eut la tentation d'en élever contre le projet lui-même. A peine essaya-t-on de signaler les prétendus emprunts que Baltard aurait faits aux plans antérieurs d'un de ses confrères, imputation dont il devait plus tard se justifier dans les pages qui accompagnent les planches du recueil publié par lui en 1863 (1). Lorsque la première moitié du gigantesque édifice, terminée dans le courant de 1857, eut permis de pressentir ce que serait l'en-

(1) *Monographie des Halles centrales de Paris*, in-folio.

semble, il n'y eut qu'une voix pour louer l'insigne habileté avec laquelle l'architecte avait su créer une œuvre uniforme sans monotonie, simple sans pauvreté, et surtout si bien conçue au point de vue pratique qu'elle est devenue le modèle d'après lequel les reconstructions des anciens marchés ont été ou sont encore entreprises dans toutes les grandes villes de l'Europe.

Les Halles de Paris, telles qu'elles existent aujourd'hui, abritent une superficie de 40,390 mètres, superficie qui se trouve doublée par les caves pratiquées partout sous le sol. Si, en examinant les dispositions extérieures et intérieures de cet immense entrepôt, on s'attache à la signification qu'elles tirent des besoins auxquels il fallait pourvoir, des exigences imposées par la nature des objets à préserver et par l'affluence des gens que ces objets attirent, il est impossible de ne pas reconnaître combien, à tous égards, le contenant est ici en juste rapport avec le contenu. Précautions pour maintenir au degré qui convient la température de ces rues couvertes où s'entasse, sous le zinc des toitures, tout ce qui végétait hier en plein air, tout ce qui vivait dans les champs, dans les bois ou au fond des eaux, — mesures propres à assurer la ventilation sans introduire la tempête, à faire pénétrer un jour suffisant sans donner accès aux rayons desséchans du soleil, à faciliter enfin la circulation de la foule au milieu de cette ville de boutiques sans sacrifier l'espace nécessaire aux marchandises et aux vendeurs, — rien n'a été négligé par l'architecte, rien n'a échappé à son ingénieuse sollicitude. Et cependant la vigilance et la sagesse dont il a fait preuve dans les aménagemens nous semblent, si remarquables qu'elles soient, moins dignes d'attention encore que les qualités déployées par lui dans toutes les parties du travail qui en intéressent directement l'élégance ou la solidité (1). Ce n'est pas seulement un ingénieur, c'est un artiste, et un artiste assurément bien inspiré, qui a déterminé les proportions de ces sveltes colonnes de fonte, la forme à la fois souple et ferme de ces arcades, les profils de ces trois étages de toitures s'élevant au-dessus des douze pavillons qu'encadrent, sans les isoler les uns des autres, des voies intérieures coupées à angle droit et aboutissant chacune à une vaste baie, dont l'ampleur même fait ressortir par le contraste l'ossature fine et les lignes serrées des constructions environnantes.

(1) Une épreuve aussi concluante qu'imprévue fut faite en 1870 de l'énorme poids que pouvaient supporter ces constructions si frêles en apparence. Pour l'approvisionnement de Paris, un peu avant le commencement du siége, on entassa sur le sol des Halles, c'est-à-dire au-dessus des voûtes en briques et des points d'appui en fonte établis dans les caves, autant de sacs de blé que le monument tout entier en pouvait contenir. Non-seulement aucun accident grave ne survint, mais on n'eut à constater nulle part la moindre déviation, le moindre fléchissement dans ces points d'appui et dans ces voûtes.

C'est la main d'un artiste aussi qui a diversifié par les combinaisons de l'appareil l'aspect de ce soubassement en briques sur lequel reposent toutes les faces de l'édifice, ou qui a dessiné, ici les divisions en compartimens réguliers de l'espace compris entre les arcades et les toitures, là les barreaux croisés ou parallèles entre lesquels l'air et la lumière pénètrent dans l'intérieur de chaque marché. En un mot, soit qu'on en considère l'ensemble, soit qu'on en étudie les détails, les Halles centrales apparaissent comme le spécimen le plus achevé, comme le type par excellence de l'architecture appartenant en propre au temps où nous vivons : architecture issue de nos besoins mêmes et de nos idées modernes, architecture vraiment nouvelle, dont on pourrait ailleurs, dans quelques gares de chemins de fer par exemple, trouver le pressentiment et jusqu'à un certain point la promesse, mais qui ne s'était encore, qui ne s'est depuis lors manifestée nulle part sous des formes aussi caractéristiques ni aussi judicieusement expressives.

Nous avons cru devoir insister sur ce qui se rattache à la construction des Halles de Paris, parce que cette grande œuvre marque à la fois dans la biographie de l'artiste et dans l'histoire de son talent un moment principal. Mieux qu'aucune autre, elle résume et met en relief les mérites particuliers de Baltard, cette ouverture et en même temps cette rectitude d'esprit qui le poussaient aux innovations en le préservant des aventures, cette aptitude singulière à trouver le secret du beau dans une saine appréciation de l'utile, la grandeur ou l'élégance de la composition dans la simplicité même des moyens. Suit-il de là que, de tous les autres monumens dus à l'architecte des Halles, aucun ne saurait suffire pour lui assurer une place parmi ceux de ses confrères dont les noms survivront à notre époque? Une pareille conclusion serait injuste. Les Halles nous semblent à tous égards l'œuvre la mieux réussie de Baltard, mais il a prouvé ailleurs, avec moins d'éclat il est vrai, avec moins d'égalité surtout dans les inspirations générales ou dans les procédés d'agencement partiels, qu'il n'était au-dessous d'aucune tâche, si difficile, si impraticable même en apparence qu'elle fût.

Ainsi, comment ne pas reconnaître les obstacles qu'il a eu à vaincre et les témoignages d'habileté qu'il a donnés dans la construction de l'église de Saint-Augustin? Le terrain sur lequel l'édifice devait s'élever avait à peu près la forme d'un éventail, et, pour se conformer aux prescriptions de l'édilité parisienne, il fallait, en bâtissant cette église, subordonner la direction des murs extérieurs à celle des deux voies obliques percées d'avance sur ses flancs, la largeur de la façade à l'étroit espace compris entre ces deux voies, un peu avant le point où elles convergent. De là, dans les dispositions intérieures, l'obligation pour l'architecte de remédier à ce dé-

faut de parallélisme et de rétablir par une sorte de fiction l'équilibre des lignes. C'est ce que Baltard a travaillé et jusqu'à un certain point réussi à faire en ouvrant sur chacun des côtés de la nef une série de chapelles en fausse équerre, dont les dimensions vont grandissant à partir de l'entrée de l'église jusqu'au chœur. Sans doute cette nef, avec son plafond surbaissé, n'a pas toute la majesté digne du lieu, sans doute encore l'emploi apparent de la fonte dans un pareil monument est loin d'être aussi opportun, aussi heureux qu'il l'avait été dans la construction des Halles. Ce n'est pas sans une surprise mêlée de regret que l'œil voit se dresser le long des murs latéraux cette succession d'étroits piliers en métal supportant des statues d'anges coulées dans le même moule et dont on a vainement, au moyen de l'enluminure, essayé de vivifier l'inerte uniformité. Il serait difficile aussi de passer condamnation sur le réseau également métallique qui, en adhérant aux parois inférieures de la coupole, semble encager les lignes architectoniques et en arrêter l'élan là où il importait surtout de l'accentuer, de le stimuler pour ainsi dire par une extrême sobriété dans les formes accessoires; mais, ces points et quelques autres étant réservés, il n'y a que justice à louer les belles proportions de cette coupole et des grands arcs au-dessus desquels elle s'élève, l'effet imposant que produit le maître-autel à la place où il est érigé, enfin l'ordonnance conforme à la fois aux traditions religieuses et à la logique pittoresque, qui fait du sanctuaire un point de mire pour les regards de quiconque entre dans l'église, et un centre principal pour les adorations des fidèles. Certes l'église de Saint-Augustin n'est pas une œuvre irréprochable. Dans les mauvaises conditions qu'imposait ici la configuration du terrain, la périlleuse gageure acceptée par Baltard n'a pas été si bien gagnée qu'il n'y ait plus aujourd'hui qu'à en admirer les résultats. Il s'en faut de beaucoup toutefois que cette gageure ait été perdue, et, si celui qui s'est risqué à la soutenir n'a pas toujours trouvé dans son imagination des ressources à la hauteur de son courage, il a bien souvent lutté avec succès contre des difficultés que nul autre peut-être n'aurait même eu la pensée d'aborder.

L'église de Saint-Augustin est un des derniers travaux de Baltard, j'entends des travaux dont la responsabilité lui revient tout entière. Ceux qu'il eut à surveiller comme directeur des différentes entreprises d'architecture, de peinture, de sculpture ou de gravure, ordonnées par la ville, — depuis que son ancien titre et ses fonctions d'inspecteur des églises avaient été échangés contre un titre et un office bien autrement importans, — les soins de chaque jour qu'exigeaient de lui soit les mille détails administratifs du service dont il était le chef, soit les œuvres d'art projetées ou mises en train, — les conseils souvent délicats à donner aux artistes et aux commis-

sions, à ceux qui distribuaient les tâches comme à ceux qui devaient les accomplir, — d'autres occupations encore, après comme avant l'achèvement de Saint-Augustin, furent continuellement imposées à Baltard sans arriver jamais à lasser ses forces, encore moins à refroidir son zèle. Gardant et utilisant jusqu'au bout son intelligence alerte, toujours prête à tout, à la solution d'un problème d'affaire aussi bien qu'à l'examen d'une question d'esthétique, ami de l'action, du travail sous toutes les formes, du devoir à tous les degrés, Baltard a été dans l'acception la plus exacte du mot un vaillant. Peut-être aux yeux de ceux qui n'ont eu avec lui que des relations passagères, son ardeur même a-t-elle pu prendre parfois les semblans d'une orgueilleuse fantaisie de l'esprit; peut-être, à le voir au hasard d'une rencontre si entier dans ses opinions, si difficilement porté à donner raison à ses adversaires, et plus difficilement tort à ses amis, s'est-on cru le droit d'expliquer par le goût de la domination cette confiance apparente en soi-même. Rien de moins fondé pourtant. Le ton volontiers un peu tranchant qu'on pouvait reprocher à Baltard n'exprimait en réalité que l'énergie de ses convictions personnelles, comme la partialité où il s'obstinait à l'égard des idées ou des hommes qu'il avait une fois adoptés était chez lui une affaire de fidélité et de conscience bien plutôt que le fait de l'entêtement. Aussi quiconque avait l'occasion de l'approcher familièrement savait-il vite à quoi s'en tenir sur les vrais motifs de sa raideur ou de sa hauteur prétendue.

Ne suffisait-il pas d'ailleurs, pour deviner ce qu'il y avait dans cœur de Baltard, de regarder attentivement sa personne, d'écouter l'accent de sa voix, de suivre les mouvemens intérieurs que traduisait si franchement, si honnêtement, sa belle et vive physionomie? Jamais homme n'eut des dehors moins trompeurs. L'aspect à la fois sympathique et séduisant que donnaient à son visage une chevelure blanchie bien avant l'âge de la vieillesse et des traits restés jeunes longtemps après que la jeunesse avait fini, un langage précis sans sécheresse sur des lèvres qui, même en se prêtant à l'expression ironique, gardaient je ne sais quoi d'aimable et de naturellement bienveillant, un mélange en un mot de finesse et de bonhomie, de fermeté virile et d'animation naïve, — tels étaient les signes d'après lesquels on pouvait, sans se méprendre, pressentir les inclinations intimes de Baltard et les caractères de sa complexion morale. En tout cas, ses travaux si nombreux, si variés, le bon emploi à tous égards qu'il a fait de sa vie, montrent assez ce qu'il faut penser de lui, et combien, pour parler comme Montaigne, « son existence a été étoffée des plus riches parties et désirables. L'homme en lui a vécu avec une puissance extrême. »

Oui, par les qualités de l'intelligence comme par l'élévation des

sentimens et la vigueur du caractère, par l'âme aussi bien que par l'esprit, Baltard est un exemple de ce que peut et de ce que doit être un artiste qui veut avant tout se comporter en homme. Homme, il l'a été dès les premières années de la jeunesse et ensuite dans toutes les situations, à tous les momens difficiles ou brillans de sa vie. Il l'était encore pendant le siége de Paris, lorsque, malgré son âge et l'altération grave de sa santé, il s'imposait les fatigues du service dans les rangs de la garde nationale, lorsqu'il se résignait, sinon sans déchirement, au moins sans plainte, à la perte d'un de ses enfans d'adoption tué en défendant son pays, et que, dans sa maison même, à ce foyer accoutumé de famille d'où les obus allemands ne purent pas le chasser, il voyait son petit-fils bien-aimé dépérir et bientôt succomber sous les étreintes de la maladie. Enfin c'est en homme que, le moment venu, il s'est à son tour préparé à recevoir la mort, qu'il n'a cessé de regarder en face depuis le premier jusqu'au dernier jour de ses longues souffrances, et que, pour aguerrir les siens contre le coup dont ils allaient être frappés, il leur montrait dans la séparation prochaine la promesse d'une éternelle réunion. Soutenu par une foi religieuse dont l'ardeur, même au milieu des occupations et des affaires, ne s'était jamais attiédie, il donna aux êtres chéris qui l'entouraient l'exemple de la sérénité dans le courage, et lorsque le 13 janvier 1874 l'heure sonna pour lui du départ sans retour, lorsque sa femme et ses enfans se penchèrent sur son lit de mort pour recueillir son adieu suprême, ce fut en murmurant ces mots : « au revoir... en Dieu, » qu'il leur adressait avec un dernier sourire de tendresse une dernière exhortation à la patience et à l'espoir.

III.

Si, pour apprécier le talent de Baltard, on en rapproche les œuvres de celles qu'ont produites les architectes français depuis un demi-siècle, nul doute que la comparaison ne mette en relief chez l'architecte des Halles et de Saint-Augustin des facultés d'invention d'autant plus remarquables qu'elles se développent souvent en raison inverse des conditions ingrates ou de l'aridité des tâches. L'originalité de Baltard consiste dans l'énergique bon sens avec lequel il arrive à dégager la signification essentielle d'un programme imprévu, d'un procédé si inusité qu'il soit, et à découvrir les moyens d'accomplir une besogne que de moins clairvoyans ou de plus timides auraient probablement jugée impraticable. Un exemple entre bien d'autres suffira.

Quiconque a vu ce qui était, il y a trois ans encore, l'Hôtel de Ville, se rappellera ce pompeux escalier en fer à cheval élevé, au

temps du second empire, dans la petite cour centrale. Certes au point de vue des convenances archéologiques, comme au point de vue de l'art lui-même et du respect des proportions, l'idée qu'avait eue l'administration municipale était assez étrange d'encombrer ainsi cet étroit espace, d'ajouter cette énorme et toute moderne pièce de rapport à un petit monument de la fin du XVIe siècle, — et cela non pour quelque nécessité du service quotidien, mais dans l'unique dessein de donner plus d'éclat aux fêtes dont l'Hôtel de Ville était à de certains jours le théâtre. D'autres que Baltard n'eussent pas volontiers consenti à tenter l'aventure; en tout cas, il ne semble guère possible qu'ils l'eussent menée à meilleure fin. Puisqu'il s'agissait seulement ici d'éblouir le regard et de combiner des effets pittoresques, on serait mal venu à critiquer les contours agités de cet escalier de parade serpentant, ainsi que les colonnes qui le soutenaient, au-dessus de deux étages de bassins d'où émergeait tout un peuple de statues et d'où jaillissaient çà et là des jets d'eau. On ne saurait sans injustice se montrer fort sévère pour ce tumulte de lignes, pour ce luxe de formes épisodiques, pour ces fantaisies difficilement acceptables, j'en conviens, partout ailleurs, mais qui, le thème une fois donné, avaient leur raison d'être ou plutôt leur place nécessaire dans une construction toute décorative, dans une œuvre moins architectonique par sa destination que théâtrale. C'est ce qu'on peut dire aussi de l'arc de triomphe, de la fontaine monumentale, des vastes portiques dont Baltard, à l'époque de l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène, dut orner la place de la barrière du Trône pour la cérémonie à laquelle l'empereur présida. Là, comme dans la cour de l'Hôtel de Ville, il ne songea, et il eut raison de ne songer qu'à produire, par la richesse des élémens de composition, un effet correspondant à l'esprit de la solennité même. Il avait, en édifiant les Halles centrales, imprimé à l'ensemble et à toutes les parties du monument le caractère exprès de l'utilité; en face de tâches qui devaient tirer tout leur sens d'un principe absolument contraire, il ne se proposa d'autre but que la magnificence, et procéda résolûment pour la seule satisfaction des yeux.

Qui sait au surplus? Peut-être cette extrême diversité dans les programmes était-elle pour l'imagination de Baltard un stimulant plus puissant et plus sûr que la grandeur même ou la beauté des sujets; peut-être son talent avait-il besoin, pour produire tous ses fruits, de changer ainsi d'atmosphère, d'être sans cesse sollicité au mouvement, à la lutte avec l'inconnu, avec l'inaccoutumé tout au moins. Il y a dans le monde des arts comme ailleurs deux sortes d'esprits, les esprits recueillis dont les facultés ne se développent qu'au sein des paisibles études, et les esprits faits pour l'action qui portent leurs habitudes pratiques jusque dans le domaine idéal et

leurs inclinations militantes jusque dans le travail solitaire. Baltard est certainement un de ceux-ci. Ne demandez pas à ses ouvrages cette correction patiemment recherchée, cette finesse dans les détails, ce style élégamment néo-classique qui distingue les monumens construits par Duban ou par M. Duc, ni cette fermeté renouvelée de la manière romaine dont Léon Vaudoyer a marqué ses travaux, comme M. Labrouste a le souvenir et le goût des formules, simples parfois jusqu'à la sécheresse, de l'art étrusque. Ne vous attendez pas non plus à y rencontrer l'expression sans merci de ce dévoûment aux exemples et aux traditions du moyen âge dont M. Viollet-Le-Duc a fait la règle ou plutôt la religion de sa pensée. Tout respectueux qu'il se montre envers l'antique, tout instruit qu'il est, — et il l'a prouvé dans plusieurs de ses restaurations, — des secrets de l'art national au XIIIe siècle ou au XVIe, Baltard n'affecte pas plus de reconstruire sous notre ciel les monumens d'Athènes ou de Rome que d'imposer à notre époque les goûts ou les coutumes des temps féodaux. Éclectique plutôt que doctrinaire, préoccupé à la fois des enseignemens que nous a légués le passé et des innovations que comporte, des améliorations qu'appelle l'état présent de nos mœurs, il ne se refuse ni aux réformes d'aucun genre là où les intérêts de l'art et de l'histoire ont pu être méconnus ou compromis, ni aux mesures, si matérielles qu'elles soient, provoquées par des besoins modernes. Tout en travaillant un des premiers à restituer scrupuleusement à nos vieilles églises l'aspect qu'elles avaient à l'origine, il s'est un des premiers aussi appliqué à les rendre plus habitables et plus saines. Si, par déférence pour la vérité historique, il n'a pas craint d'enduire de vives couleurs les colonnes d'une nef romane ou les voûtes d'un sanctuaire de la renaissance, il n'a pas hésité davantage à soulever les dalles d'un pavement pour établir un calorifère souterrain ou à démonter une ancienne porte pour en matelasser les vantaux.

Cette conciliation entre les souvenirs d'un autre temps et les exigences du temps où nous vivons, ce mélange d'érudition, de rigueur scientifique et d'accommodement avec nos mœurs, Baltard n'entendait pas seulement en faire le principe et l'objet de ses propres travaux, il voulait encore que ceux dont il avait la surveillance ou la direction fussent inspirés par les mêmes pensées et soumis aux mêmes lois, qu'ils portassent franchement, comme il disait, « la physionomie de leur époque et leur date. » Sans doute, il est plus d'une fois advenu que ses recommandations sur ce point ont été prises trop au pied de la lettre. A force de prétendre se soustraire aux dangers de la contrefaçon archaïque, certains artistes employés à la décoration de nos églises n'ont réussi qu'à créer un anachronisme entre le caractère pittoresque de leurs œuvres et celui de

l'architecture qui les encadre, ou à substituer l'amusement mondain du regard à l'émotion religieuse sous prétexte de sincérité dans le style et d'aisance dans les formes de l'exécution. En revanche, combien de fois et avec quelle justesse la mesure n'a-t-elle pas été observée par les peintres et par les sculpteurs qui concouraient, sous les yeux de Baltard, à l'embellissement de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Gervais, de Saint-Étienne-du-Mont, de Saint-Eustache, de Saint-Sulpice, de bien d'autres églises encore dont l'actif directeur des travaux d'art de la ville de Paris a successivement entrepris d'orner les murs, de reconstituer les verrières, de repeupler les niches ou les tympans! Que, en se rappelant l'intervention de Baltard dans ces divers travaux, on se garde d'en exagérer les mérites au détriment de ce qui appartient aux artistes eux-mêmes, il n'y aura là, nous le disions en commençant, rien que de strictement équitable, mais on n'en a pas moins le devoir de tenir grand compte de cette intervention. Ne fût-ce qu'à cause des occasions qu'il leur fournit, des moyens qu'il leur facilita de prouver leurs talens, nombre de peintres et de statuaires parmi les plus importans de notre époque doivent beaucoup à Baltard. C'est ce que ni ceux qui voient aujourd'hui leurs œuvres ni les historiens à venir de l'art contemporain ne sauraient oublier.

Dans les entreprises auxquelles il n'a participé que par ses conseils et par son influence comme dans ses travaux absolument personnels, Baltard s'est donc toujours montré aussi peu enclin à immobiliser l'art qu'à le pousser, par un besoin immodéré du changement, aux essais périlleux ou irréfléchis. La prudence chez lui fut au niveau du zèle, le savoir égal au désir d'innover. Si dans l'application qu'il a faite de cette science et de ce bon vouloir il lui est arrivé de commettre des fautes, si même, aux remarquables qualités qui recommandent son talent, il n'a pas en général joint un goût très pur, un sentiment très délicat de l'ornement, en tant que conséquence directe et rationnelle des formes particulières de la construction, jamais du moins il n'a consenti à ériger en droits les licences de la fantaisie ou en axiome esthétique l'imitation servile des anciens chefs-d'œuvre. Étranger à tous les partis, il a su se tenir à égale distance de tous les extrêmes et, contrairement à des tendances trop communes aujourd'hui, à des engouemens ou à des dédains aussi injustes les uns que les autres, professer le respect du passé sans pour cela tout sacrifier du présent, ni désespérer systématiquement de l'avenir.

HENRI DELABORDE.

LES

CIMETIÈRES DE PARIS

I. — LES SERVICES FUNÈBRES.

Au cours de ces études, nous avons eu souvent occasion de faire remarquer la diversité des usages adoptés par les différentes classes du peuple parisien; cette diversité, nous la retrouvons jusque dans les choses de la mort. Lorsqu'une personne est décédée à Paris, on envoie à ses amis une lettre d'invitation pour les prier d'assister à son convoi; quelque temps après, on expédie des lettres de faire part à toutes ses connaissances pour leur donner avis de sa mort. A la seule inspection d'une lettre d'invitation annonçant le décès d'un homme marié, on peut reconnaître à quelle catégorie sociale il appartenait. Parmi les gens qui s'appellent exclusivement la bonne compagnie et restent enfermés dans les coutumes léguées par l'ancienne noblesse, la veuve n'invite jamais, car elle est censée dans les six semaines de retraite qui doivent inaugurer son deuil; dans la bourgeoisie au contraire et parmi les artisans, la veuve invite toujours, tenant à faire acte de présence au moment où elle perd celui dont elle a porté le nom et à constater ainsi que le lien qui l'unissait à lui était public et légitime, — nuance peu importante en elle-même, mais qui dénonce cependant des divergences profondes entre les divers groupes dont se compose notre société. Jadis c'était plus simple : on faisait « le cry des corps. » A toute heure du jour ou de nuit, « les crieurs-jurés » s'en allaient par les rues, agitant leurs clochettes :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés!

Ils glapissaient le nom du mort, le lieu du décès, l'heure des funé-

railles. Vêtus d'une dalmatique blanche semée de larmes noires, ornée de têtes de squelettes posées sur des ossemens entre-croisés, ils épouvantaient les enfans, et, si l'on en croit le poète Saint-Amant, faisaient hurler les chiens. Leur costume, à force de vouloir être lugubre, fut trouvé ridicule, et on le remplaça par la longue robe noire des avocats. Lorsqu'ils suivaient le convoi funèbre d'une personne de qualité, ils portaient sur la poitrine un écusson de carton peint, représentant les armes du défunt, que l'on applique aujourd'hui sur les faces latérales du corbillard.

Leur nombre n'était pas considérable; ils furent douze au début, dans le XIIIe siècle, vingt-quatre sous Louis XIV; on en compte trente au moment de la révolution. Ils ne criaient pas que les corps : ils criaient le vin à vendre, les enfans égarés, les chiens perdus; ils criaient « les choses estranges, » dit la grande ordonnance de 1415. Petit métier, mais bon métier : 5 sous parisis par cri; en ce temps-là, c'était presque une somme. Cependant ils avaient d'autres ressources plus amples et plus certaines; spéculer sur la douleur et sur la vanité des gens, c'est un sûr moyen de faire fortune; tous ceux qui l'ont employé en savent quelque chose. Depuis le XIIIe siècle, les crieurs-jurés, que le peuple de Paris appelait familièrement les « clocheteurs des trépassés, » étaient en possession de fournir ce que l'on jugeait nécessaire aux funérailles des particuliers, des seigneurs et des rois. Charles V détermine leurs priviléges, qui furent maintenus par Charles VI, par Henri II, par Louis XIII et par Louis XIV. L'ordonnance de 1672 confirma leurs attributions, spécifia leurs devoirs et leur imposa un tarif. Ils eurent souvent de vives contestations avec le clergé, qui, propriétaire des cimetières et maître d'accorder la sépulture dans les églises, revendiquait le droit de subvenir à tout ce qui concernait les cérémonies funèbres. C'était là un sujet de conflits renaissans qu'on ne parvenait pas toujours à éteindre; la part du clergé avait cependant été faite par un règlement très sage que Chamvallon, archevêque de Paris, publia le 30 mai 1693, et que le parlement homologua le 10 juin de la même année. Les crieurs-jurés relevaient directement de la prévôté des marchands, comme aujourd'hui l'administration des pompes funèbres, qui leur a succédé, relève du préfet de la Seine; mais nul des employés de celle-ci n'est forcé d'assister aux obsèques des personnes royales, en robe drapée et une sonnette d'argent à la main, ainsi que cela était impérieusement prescrit aux clocheteurs des trépassés. De même les allures du clergé ne sont plus à cette heure, aux enterremens, ce qu'elles étaient jadis; quelle que soit la qualité du personnage porté au cimetière, le clergé l'accompagne en voiture, ou, — dans de rares circonstances, — à pied en psalmo-

diant les hymnes sacrés. Autrefois, pour faire honneur à certains morts, les prêtres se transformaient en cavaliers; on lit dans le *Journal de Barbier*, à la date du 10 février 1740 : « Le corps de M. le duc (de Bourbon) était dans un chariot à huit chevaux avec quatre aumôniers à cheval, qui portaient le poêle. »

Jusqu'au commencement de notre siècle, la plupart des corps, placés sur des brancards, étaient transportés à la main, comme nous voyons faire aujourd'hui pour les petits enfans; parfois même le cercueil, soutenu sur l'épaule d'un vigoureux *semonneur* (1), s'en allait ainsi chercher la demeure suprême. C'était là ordinairement toute la cérémonie que l'on faisait pour les petits bourgeois et les artisans; il n'en était plus ainsi dès qu'il s'agissait des gros financiers et des gens de la noblesse. On se servait en ce cas d'un corbillard surmonté d'un catafalque et traîné par un nombre de chevaux en rapport avec la fortune ou la qualité du défunt. Il se produisait alors un fait singulier auquel il serait assez difficile d'ajouter foi, si l'on n'avait le témoignage des écrivains contemporains. La machine funèbre était si lourde que l'on redoutait toujours un accident, et que, pour y parer, les jurés-crieurs emmenaient avec eux une escouade d'ouvriers selliers, bourreliers et charrons. Il fallait les avoir sous la main et cependant ne pas les mêler, en costume de travail, à la foule des invités; on les faisait donc monter dans le corbillard, sur le cercueil même, et ils étaient dissimulés par les amples draperies qui tombaient de l'impériale jusqu'aux plats-bords du char. Pendant le trajet, ils jouaient aux dés sur la bière, parfois même, entr'ouvrant les rideaux noirs, passaient la tête et faisaient la grimace aux aumôniers à cheval.

Les jurés-crieurs de corps furent dépouillés de leurs priviléges pendant la révolution, mais ils possédaient un matériel funéraire qui leur assurait le service de presque tous les enterremens; ils continuèrent donc, par la force même des choses et comme dans le passé, à pourvoir à ce premier besoin de la salubrité et de la décence urbaines; ils ne criaient plus, ils ne clochetaient plus, mais ils drapaient et portaient toujours jusqu'aux heures douloureuses où toute marque de supériorité sociale devint un motif à délation; les gens riches s'habillaient de carmagnole, et, pour n'éveiller aucun soupçon, l'on faisait enterrer ses morts très humblement. Les municipalités de Paris se chargèrent alors des inhumations, qui furent faites à prix débattu, jusqu'à ce qu'un arrêté du 18 thermidor an IV fixât à 10 francs la taxe des morts âgés de moins de sept ans

(1) C'était le nom que l'on donnait aux employés des crieurs-jurés chargés d'aller inviter, — semondre, — à domicile; ils faisaient aussi fonctions de porteurs.

et à 20 francs celle des adultes. Ce que furent les convois, on peut se le figurer. Tous les corps étaient portés à bras, et plus d'une fois les brancards stationnèrent à la porte des cabarets. Cela dura jusqu'à l'avénement de Frochot à la préfecture de la Seine : nul magistrat ne fit peut-être plus que lui pour la ville de Paris; mais il faut reconnaître que, lorsqu'il arriva, tout était à faire. Il remit d'abord le soin des cérémonies funèbres à un entrepreneur désigné dans chaque arrondissement, puis bientôt, dès l'an IX, à un entrepreneur-général qui devait centraliser le service. Le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804), qui reconnaissait aux fabriques des églises catholiques, aux consistoires protestans et israélites, le droit de faire « les fournitures d'enterrement, » amena un conflit entre le clergé et l'entrepreneur. De gros intérêts étaient en jeu, la querelle menaçait de s'aggraver; un homme qui aimait à être obéi intervint et mit fin à toute dispute. L'empereur accepta un entrepreneur unique, privilégié, responsable, mais il lui imposa un cahier des charges qui l'obligeait à remettre aux représentans des cultes reconnus une part considérable, plus de la moitié, de l'argent qu'il aurait à recevoir. L'affaire restait exceptionnellement fructueuse pour tous les ayant-droit, et chacun eut le bon esprit de se montrer satisfait. Cette affaire tenait au cœur de Napoléon, car il y revint plus tard, et la régla minutieusement lui-même par le décret du 18 août 1811, qui divisait tous les services funèbres en six classes; la première coûtait 4,282 francs, la sixième 16 francs.

L'organisation imaginée par Frochot, adoptée par Napoléon Ier, et qui n'était, sous une forme plus moderne et surtout plus démocratique, qu'un retour à la vieille institution des crieurs-jurés, subsiste encore. Tavernier raconte naïvement dans ses voyages qu'ayant été obligé de faire enterrer son frère, mort aux Indes, il s'était promis de bien soigner sa santé parce que cela coûtait fort cher d'être inhumé dans ces pays-là. Que dirait-il donc aujourd'hui à Paris? L'entreprise des pompes funèbres a tous les inconvéniens des monopoles, mais elle compense ceux-ci par des avantages où la ville, les cultes et les gens pauvres trouvent leur bénéfice. A y bien regarder, le service funèbre, constitué tel qu'il l'est aujourd'hui, est un impôt somptuaire très onéreux, mais levé seulement sur ceux qui s'y soumettent, beaucoup sans doute par respect pour les morts qu'ils regrettent, et un peu aussi, avouons-le, par vanité. Écoutez les curieux qui regardent passer un corbillard drapé, empanaché de plumes d'autruche, traîné par quatre chevaux caparaçonnés, tenus aux mains des valets de pied, suivi par des maîtres de cérémonie qui portent « les honneurs » sur des coussins de velours noir; que disent-ils? « C'est un bel enterrement! » Il est permis

aux riches d'étonner les foules, de faire brûler des lampadaires à l'alcool sous la nef des églises, et d'avoir des cercueils capitonnés de satin blanc; ce n'est qu'une affaire d'argent. Tout se paie, jusqu'à la rosette en crêpe que l'on peut attacher au fouet du cocher; mais ce qu'il faut considérer, c'est que le pauvre ne paie rien. La dernière adjudication pour l'entreprise des pompes funèbres a eu lieu le 1er janvier 1860. Par le cahier des charges, le service est divisé en neuf classes : la première coûte 7,184 francs, et la neuvième 18 fr. 75 cent.; entre ces deux extrêmes, il n'est si grosse vanité ou si mince situation qui ne trouve ce qui lui convient. Toutefois, si l'on permet à l'entreprise de faire des bénéfices excessifs, c'est à des conditions qu'il est bon de faire connaître. La ville, en vertu de ce contrat synallagmatique, paie à l'entrepreneur 5 francs par corps inhumé dans les cimetières de Paris; de ce seul chef, l'administration des pompes funèbres a touché en 1873 la somme de 217,990 francs, représentant 43,578 inhumations; mais l'entrepreneur doit faire remise, aux représentans des cultes reconnus, de 56 pour 100 sur toute somme encaissée par lui. Or, pour 1873, cette remise équivaut à 1,709,350 fr. 38 c., dont 1,620,715 fr. 23 c. ont été versés au seul culte catholique. En outre les pompes funèbres sont tenues de faire gratuitement le convoi de tout individu indigent dont la famille ou la succession ne peut acquitter les frais portés au tarif d'une des neuf classes désignées. C'est là une charge pesante, car le nombre des inhumations gratuites est singulièrement plus élevé que l'on n'imagine, et en 1873 il a été de 25,017, tandis que celui des inhumations payantes n'a été que de 18,561. Dans le système adopté, les riches paient pour les pauvres, et l'impôt funèbre fournit aux besoins du culte dans les églises, les temples et les synagogues.

Pour subvenir d'une façon régulière aux exigences d'un service qui représente plus de cent enterremens par jour, les pompes funèbres possèdent un matériel important et un nombreux personnel. On doit avoir en provision prévue les tentures, les chevalets, les candélabres, les coussins, les bénitiers, en un mot tous le objets necessaires à l'appareil usité; en outre 6,000 *voliges*, — bières en sapin, — sont en réserve à l'administration centrale, sans compter le dépôt obligatoire dans chacune des mairies de nos vingt arrondissemens, et le magasin de *chênes* ou cercueils de luxe qui peuvent être demandés pour des inhumations de classes supérieures. 585 agens de toute sorte, 570 voitures corbillards, chars, berlines de deuil, fourgons à tenture, 270 chevaux suffisent à parer aux éventualités d'une mortalité normale; si par hasard on manque de chevaux, on en loue à la Compagnie générale des petites voitures

Cet outillage général est combiné de telle sorte que l'on a pu faire face aux nécessités exceptionnelles amenées par des épidémies; en 1849, en 1854, chaque mort eut son cercueil, son corbillard, son convoi, et l'on ne vit plus « rouler les tapissières » comme pendant le choléra de 1832. L'adjudication des pompes funèbres a pris fin le 1er janvier 1871; l'heure était mal choisie pour la renouveler, personne ne s'en souciait, ni l'entrepreneur, ni la préfecture de la Seine. On revint alors à la lettre des décrets impériaux; les fabriques, les consistoires, prirent l'affaire à leur compte et la confièrent en régie à l'adjudicataire sortant. En somme, il n'y eut rien de changé : la ville paie toujours 5 francs par inhumation, les cultes reçoivent toujours 56 pour 100, et les enterremens gratuits sont toujours à la charge de l'entreprise. Seulement la situation n'est plus très régulière; les responsabilités sont déplacées, et aujourd'hui le chef de ce service, qui a une importance municipale sur laquelle il serait puéril d'insister, semble dépendre beaucoup plus des fabriques que de la préfecture de la Seine. C'est là un fait anormal auquel il serait bon de mettre fin. Une difficulté se présentera peut-être lors de la future adjudication : la ville a construit à ses frais, rue Curial, un vaste établissement destiné à loger l'administration des pompes funèbres et toutes les dépendances qu'elle comporte. Les dépenses ont été considérables, et le bail sera élevé; mais cet inconvénient disparaîtra devant des avantages majeurs : aussi le premier article du prochain cahier des charges devra exiger du preneur un loyer rémunérateur représentant l'intérêt normal des sommes employées. Cette condition ne peut même pas donner lieu à un débat, car, malgré les servitudes financières sagement imposées à l'entreprise, celle-ci fait de tels bénéfices qu'ils sont de nature à éveiller de très sérieuses concurrences.

Dans les convois, le principal personnage n'est pas le maître des cérémonies qui, l'air grave et même légèrement attristé, comme il convient à la circonstance, prie « la famille et messieurs les invités » de le suivre : celui-là, il est vrai, mène le chœur funèbre des porteurs et indique avec précision, pendant le service religieux, à quelle minute il faut se lever, s'agenouiller ou s'asseoir; mais l'homme important, c'est l'ordonnateur, agent direct de la préfecture de la Seine, employé de l'état civil et délégué du maire de l'arrondissement que le défunt habitait. Il représente la municipalité prenant le corps d'un de ses administrés à la maison mortuaire, l'accompagnant à l'église, veillant à ce qu'on lui fasse place à travers nos rues encombrées, l'introduisant au cimetière et ne le quittant qu'après avoir vu tomber sur lui la dernière pelletée jetée par le fossoyeur. Il est reconnaissable à la cocarde tricolore maintenue par

la gance de son tricorne et à la canne à pomme d'ivoire qu'il lui suffit de lever, sans avoir besoin d'invoquer l'ordonnance de police du 10 février 1848, pour arrêter toute voiture qui, dans le trajet de la maison au cimetière, pourrait couper et interrompre le convoi. Il est l'autorité et le contrôle; c'est lui qui s'assure que toutes les prescriptions émanées de l'entreprise des pompes funèbres ont reçu exécution, qui interdit aux porteurs, aux plombiers, aux tapissiers, de demander des pourboires, — qui recommande la bonne tenue aux divers agens de ces tristes choses et donne à tous l'exemple du respect dû à la douleur. Il a vécu trop mêlé au personnel qui fait le service des inhumations pour ne pas savoir que là aussi, comme dans tous les corps d'état, il y a un langage particulier légué par les corporations du passé; il connaît les termes en usage, mais il les regarde comme indignes de lui et ne les emploie jamais. Les porteurs ne se gênent guère entre eux malgré les mines piteuses qu'ils prennent volontiers lorsqu'ils se sentent sous les yeux des assistans. Très susceptibles pour eux-mêmes, ils le sont moins pour les autres. C'est les insulter gravement que de les appeler croquemorts, mais ils trouvent fort naturel de dire : J'ai fait un *saumon*, un *hareng* ou un *éperlan*, ce qui signifie : j'ai porté le corps d'un riche, d'un pauvre ou d'un enfant; cela ne les empêche pas d'être de fort braves gens et très dévoués à leur lugubre besogne. On pourrait penser que de vivre toujours au milieu des tentures noires et d'avoir pour fonctions spéciales de manier des cercueils dispose à la mélancolie; ce serait une erreur : la plupart de ces hommes sont gais, si gais que plusieurs figurent le soir dans les ballets-pantomimes de certains théâtres, et que l'un d'eux obtint une certaine notoriété aux bals masqués de l'Opéra.

La loi a déterminé le délai qui doit exister entre le décès et l'inhumation; l'article 77 du code civil dit expressément : « Aucune inhumation ne sera faite que... vingt-quatre heures après le décès, hors les cas prévus par les règlemens de police. » Ce laps de temps a paru nécessaire pour ne point confondre la mort apparente avec la mort réelle. Jadis on était moins prudent, et parfois on était enterré peu d'heures après avoir expiré. On trouve la preuve de ce fait dans l'acte de décès d'un homme dont Mme de Sévigné a bien déploré la mort : « Le 3 juillet 1690, à trois heures du matin, Michel Lasnier, maistre d'hostel de Mme la marquise de Sévigny, est décédé rue Couture-Sainte-Catherine, duquel le corps a été inhumé dans le cimetière de l'église Saint-Paul, sa paroisse, le même jour (1). » Il faut des cas absolument exceptionnels pour que

(1) Voyez *Lettres de Mme de Sévigné*, t. IX, p. 531, édit. Hachette.

l'on abrége aujourd'hui le délai légal, et la préfecture de police, gardienne de la santé publique, a seule le droit, sous sa responsabilité, de prendre des mesures en conséquence. En comprenant le temps employé au service religieux et au trajet fort long et fort lent à travers Paris, on peut compter que le délai a toujours été dépassé lorsqu'un corps arrive au cimetière, où l'attendent une fosse préparée et les fossoyeurs chargés de l'inhumer.

II. — LES CHARNIERS.

Cimetière, en grec, c'est κοιμητήριον, l'endroit où l'on dort. — Le vieux Paris n'avait pas ménagé ces lieux de repos; on enterrait partout, dans les églises d'abord, place d'honneur où l'on accordait sépulture en échange de quelque rente perpétuelle. Le donataire qui avait fait construire ou orner une chapelle à ses frais avait le droit de s'y faire inhumer et parfois même d'y admettre quelques amis, témoin cette chapelle dédiée à saint Vincent de Paul, dans l'église Saint-Paul de la rue Saint-Antoine, où les La Meilleraye avaient un tombeau qui reçut le corps de George Cadoudal en 1804 et le garda jusqu'en 1814. Nos églises actuelles sont pleines encore de monumens funéraires, datant des siècles passés et indiquant avec quelle ardeur on se portait vers les lieux saints pour y reposer près des reliques sacrées, dont on espérait que le contact ne serait pas inutile au salut éternel, et dans la foi touchante que l'âme participerait au bénéfice des prières récitées chaque jour. Il n'y avait guère que les gros personnages de la noblesse, du clergé, de la robe, de la finance; le menu fretin des trois ordres et toute la population s'en allaient simplement en terre comme de petites gens qu'ils étaient. Aussi les cimetières abondaient, le plan de Gomboust est parsemé de groupes de croix cernés d'un trait qui les indiquent : cimetière Saint-Nicolas, proche la rue Troussenonnain, — cimetière Saint-Paul, où Rabelais fut enterré sous un noyer, — cimetière Saint-Séverin, d'où s'élevait une buée malsaine quand soufflaient les vents d'ouest, — cimetière Saint-Joseph, où nous avons fait un marché, — cimetière de la Trinité, près la rue Grenéta, d'où l'on enleva plus de quarante tombereaux d'ossemens en 1858, — cimetière Verd, près la rue de la Verrerie, — cimetière Saint-Médard, où les convulsionnaires se donnaient en spectacle, — cimetière aux carmes, aux capucins, aux chartreux, — cimetière aux Incurables, à la Charité, aux Petites-Maisons, — cimetière à tous les hospices, cimetière à tous les couvens. Les bourgades de morts étaient disséminées tout à travers la ville des vivans.

Aussi, lorsque l'on entreprit ces travaux d'amélioration qui ont

modifié l'aspect de certains quartiers de Paris, on fut étonné de l'énorme quantité de sépultures que l'on mettait au jour; chaque coup de pioche pour ainsi dire faisait jaillir des ossemens. On les porta dans l'ancien cimetière de l'Ouest, fermé depuis 1825 et que l'on avait converti en un vaste ossuaire; on s'aperçut un jour qu'il contenait 1,110 mètres cubes d'ossemens trouvés en fouillant la voie publique. L'entassement devenait une gêne; un arrêté préfectoral pris en 1859 fit envoyer tous ces débris aux catacombes. Quelques-uns de ces restes éveillèrent l'attention. Au mois d'octobre 1864, en creusant un branchement d'égout pour la maison portant le n° 4 de la rue de la Paix, maison qui prenait la place de la caserne des pompiers, on trouva le cercueil en plomb contenant le corps de la duchesse de Guise, princesse de Joinville, veuve en premières noces du prince de Bourbon et décédée en 1656. Elle avait été inhumée au couvent des capucines, à travers les dépendances duquel la rue de la Paix avait été tracée.

Les différens cimetières que j'ai indiqués étaient réservés aux catholiques; avant la révocation de l'édit de Nantes, les protestans en possédaient un qui leur était officiellement consacré : il était situé rue des Saints-Pères, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'École des ponts et chaussées; mais après le 22 octobre 1685, rejetés hors du droit commun, ils durent pourvoir à leur sépulture et cherchèrent dans Paris des lieux secrets, ignorés sinon inconnus, où ils purent inhumer leurs morts. Les enterremens se faisaient la nuit; on ne savait quelles précautions imaginer pour déjouer la surveillance; il y allait de la vie ou tout au moins des galères à perpétuité. De deux rapports que j'ai sous les yeux, l'un daté du 17 mai 1694 et adressé à La Reynie, l'autre du 7 mai 1696 et transmis au procureur-général, il résulte que l'on portait ces malheureux dans des jardins de propriétés particulières, où l'on pouvait. On recommande à la police, à la prévôté de Paris, aux juges du Châtelet, d'être très attentifs et de réprimer de tels scandales. Les plus grands personnages se mêlent de ce genre d'espionnage, et Monsieur, « frère du roy, » dénonce à Louis XIV « qu'il vit, il y a quelque temps, passer dans la rue Saint-Honoré pendant la nuit un chariot couvert de blanc, dans lequel on prétend qu'estoient les corps de ceux de la R. P. R., lesquels on va enterrer dans un cimetière près du Roulle. » Une autre dénonciation apprend qu'on les inhume aussi dans un jardin situé vers les Gobelins. La Hollande, le Danemark, l'Angleterre, réclamèrent diplomatiquement un lieu de sépulture pour les protestans de ces nations qui mouraient à Paris. On accorda 276 toises, dont 31 occupées par les bâtimens, rue de la Voirie, dans le haut du faubourg Saint-Martin. Pendant le XVIIIe siècle, on était plus tolérant, et

les protestans regnicoles purent être inhumés auprès des protestans étrangers; mais une certaine crainte ou le besoin de mystère naturel à l'homme subsistait encore, car les réformés avaient un champ de sépulture secret au port au Plâtre, qui est devenu le quai de la Râpée. C'était un chantier dont l'emplacement est délimité aujourd'hui par le quai de la Râpée, la rue de Bercy, la rue Traversière et la rue Villiot. Ce cimetière semble avoir été réservé de préférence aux personnages importans et riches du protestantisme installés ou tolérés à Paris. Parmi les noms de ceux qui furent conduits au port au Plâtre, s'en trouvent qui ne sont ni oubliés ni éteints : de La Boulaye, Soubeyran, de Brissac, Say, Delessert, Mallet, Perrégaux, Necker, de Witt, Thelusson, Tronchin, de La Baumelle. Toutes ces distinctions entre communions hostiles n'ont heureusement plus aucune raison d'être aujourd'hui; les catholiques et les protestans, saint Pierre et saint Paul, dorment fraternellement côte à côte dans les mêmes enclos. Aussi tous ces petits cimetières, dispersés autrefois, cachés dans des jardins, dans des chantiers, dans des bosquets perdus au milieu des parcs, ont-ils disparu. Tous? Non; il en existe encore un. Celui-là n'a jamais reçu aucun protestant; il appartient aux israélites, a été fondé en 1780, et renferme une quinzaine de tombes. En le cherchant bien, on pourrait le découvrir du côté de La Villette.

Ces cimetières israélites, protestans, catholiques, n'ont point laissé trace dans les souvenirs de la population parisienne; un seul est resté légendaire et méritait de l'être : c'est le cimetière, le charnier des Innocens. Longtemps il fut le lieu de sépulture aristocratique; c'était quelque chose pour une famille bourgeoise d'avoir ses ancêtres aux Saints-Innocens; puis il devint la fosse commune, le *pourrissoir*, comme l'on disait, où vingt-deux paroisses, où l'Hôtel-Dieu, où la basse geôle du Châtelet versaient leurs morts. Il fut, pendant des siècles, au milieu même de la cité, dans l'endroit le plus peuplé, le plus fréquenté, un foyer d'infection toujours entretenu, toujours alimenté, et auquel on doit plus d'une des « pestes » qui ont ravagé la ville. Dans l'origine, il appartenait à ce vaste terrain nommé les Champeaux, sur lequel on a construit les halles, et qui s'étendait jusqu'où finissent aujourd'hui les rues Croix et Neuve-des-Petits-Champs. Une tradition prétend qu'on y enterrait déjà à l'époque de l'occupation romaine; le fait n'a rien d'improbable, car les Champeaux étaient traversés par la route qui allait de Lutèce vers les provinces du nord. Ce fut Philippe-Auguste qui en 1186 le fit enclore de murs; auparavant c'était un lieu vague, chacun y passait, et à certains jours de l'année on y vendait des chevaux. Une église dédiée aux saints Innocens fut édifiée, et peu après on

éleva autour du cimetière des arcades supportant des greniers, — des galetas, c'était le mot, — qui servirent de charnier, c'est-à-dire d'ossuaire. On tenait à honneur d'augmenter et d'embellir le cimetière parisien par excellence; c'était là œuvre pie qui appelait l'indulgence de Dieu. Nicolas Flamel y fit construire deux arcades, l'une en 1389, l'autre en 1404. Guillebert de Metz, qui visita Paris sous Charles VI, dit : « Illec sont painctures notables de la danse macâbre et aultres, avec escriptures pour esmouvoir les gens à dévotion. » Par le *Journal d'un Bourgeois de Paris,* on sait exactement à quelle époque furent faites ces compositions à la fois naïves et terribles, dont il restait trace encore à la fin du XVIIe siècle : commencées en août 1424, elles furent terminées pendant le carême de l'année suivante. Il y avait là une logette où l'on emmurait certains coupables qui n'avaient plus pour subsister que l'aumône des passans; la porte, solide et armée de fer, s'ouvrait à deux clés, dont l'une était gardée par le marguillier de l'église des Saints-Innocens, et l'autre déposée au greffe du parlement; c'est là qu'en 1485 fut enfermée à toujours Renée de Vendomois, qui avait assassiné son mari.

Les caveaux de l'église étaient si pleins de cadavres que, dès le XVIe siècle, il n'était pas rare de voir des cercueils rangés le long des murs et attendant qu'on eût trouvé place pour les caser. Dans le cimetière, on voyait quelques sépultures particulières; mais le mode d'inhumation pour les petites gens était atroce : on creusait de grandes fosses dans lesquelles on enfouissait pêle-mêle, les uns par-dessus les autres, 1,200 et parfois 1,500 corps. Lorsque le terrain était comblé, ce qui arrivait souvent, on déterrait les plus anciens morts, et on jetait leurs ossemens dans les galetas qui surmontaient les arcades. La moyenne des inhumations était, dit-on, de 2,000 par an. L'espace était fort restreint; tout l'emplacement, y compris l'église, — enfermé par la rue de la Lingerie, la rue Saint-Denis, la rue de la Ferronnerie et la rue aux Fers, — contenait 1,700 toises carrées (1). Le typhus régnait en permanence dans les maisons appuyées contre les murs mêmes du cimetière, qui, enveloppé de toutes parts de hautes constructions, ressemblait à un vaste puits dont le fond n'était en quelque sorte que de la pourriture humaine. Dès 1554, on s'émut de ce danger permanent. Deux très savans médecins de l'époque, Fernel et Houillier, furent chargés d'étudier la question et d'en faire un rapport. Ils conclurent à la suppression immédiate et ne furent point écoutés. Le temps

(1) La contenance exacte du cimetière était de 7,160 mètres carrés, celle de l'église de 1,798 mètres : total, 8,958 mètres carrés.

passe, le péril augmente, les habitans voisins poussent des cris de détresse : l'Académie des Sciences délègue en 1737 trois de ses membres, Lemery, Geoffroy, Hunauld; leurs conclusions sont conformes à celles de Fernel et ont le même sort.

Il faut dire, pour expliquer, sinon excuser de tels ménagemens envers ce lieu de putridité, que le peuple de Paris aimait son cimetière; on lui donnait là le spectacle de belles processions avec encens et psalmodies à certains jours de fêtes carillonnées. Il y venait volontiers, non pour évoquer les âmes des aïeux, mais pour faire sa prière en l'église des Saints-Innocens, populaire entre toutes, pour admirer les monumens funéraires, les chapelles d'Orgemont, de Villeroy, de Pommereux, la tombe Morin, le squelette d'albâtre (1), qu'il attribuait faussement à Germain Pilon, l'ancien prêchoir, où pendant la ligue il se fit de si belles harangues, la croix des Bureaux, la croix Glatine, la statue du Christ, que l'on nommait le Dieu de la cité, et la tour de Notre-Dame des Bois, où chaque soir on allumait une veilleuse qui servait de fanal à ce champ des morts. On y faisait le commerce; dans les galeries, les marchandes de modes et de lingerie vendaient leurs chiffons; contre les piliers des arcades, sous les greniers qui pliaient au poids des ossemens, les écrivains publics avaient installé leurs tables et fournissaient de la littérature épistolaire à prix fixe. En effet, les MM. de Villiers, qui visitèrent les charniers en janvier 1657, disent : « Si c'est du haut stile, la lettre vaut 10, 12 ou 20 sols; si c'est du bas stile, elle n'est que de 5 ou 6 sols. » La foule y circulait sans cesse; c'était un lieu de promenade, une sorte de contrefaçon des fameuses galeries du Palais. La nuit, les filles vagues le fréquentaient, comme les larves de l'amour vénal (2). Tous les Parisiens étaient persuadés, sur la foi d'une légende ridicule, que la terre du cimetière des Innocens avait la propriété de dévorer les corps en vingt-quatre heures. C'était une croyance enracinée contre laquelle rien ne pouvait prévaloir. Les MM. de Villiers rapportent cette tradition, et ils ajoutent naïvement : « Mais nous n'en avons pas veu l'effet (3). »

Voyant que l'autorité civile restait désarmée, et que l'église, à laquelle tous les lieux de sépulture ont appartenu en France jusqu'à la loi du 15 mai 1791, ne voulait pas fermer ce cloaque pestilentiel, le parlement intervint. Par un arrêt du 12 mars 1763, il avait

(1) Actuellement au Louvre, dans les salles des sculptures de la renaissance.

(2) Voyez le manuscrit attribué à Sauval. Bibl. nat., manuscrits fr. 13,635.

(3) Evelyn avait déjà signalé le fait en 1644 : « De là, je suis allé faire un tour au cimetière des Innocens, où je passai pas mal de temps à ouïr les récits qu'on me fit de la rapidité avec laquelle ce terrain dévore les corps qu'on y enterre; vingt-quatre heures suffisent, me disait-on. » *Voyage de Lister à Paris,* supplément, p. 257.

prescrit aux paroisses de Paris, aux commissaires et aux officiers du Châtelet de faire une enquête sur le nombre des décès et les inconvéniens des modes de sépulture en usage. Cette question fort délicate, qui touchait à des habitudes invétérées et à des sentimens religieux très respectables, fut approfondie avec soin, et le parlement rendit le célèbre arrêt du 25 mai 1765, qu'il ne serait peut-être point inutile de consulter encore aujourd'hui. « La cour ordonne : 1° qu'aucunes inhumations ne seront plus faites à l'avenir dans les cimetières actuellement existans dans cette ville, sous aucun prétexte que ce puisse être;... 3° qu'aucunes sépultures ne seront faites à l'avenir ou accordées dans les églises;... 4° qu'il sera fait choix de sept à huit terrains différens, propres à recevoir et consommer les corps et situés hors de la ville... » L'arrêt portait que toutes ces prescriptions étaient exécutoires à compter du 1er janvier 1766. C'était net et clair; s'empressa-t-on d'obéir? Nullement; les sépultures dans les églises ne furent point interrompues, et l'on continua de « fossoyer » aux Innocens comme par le passé.

Au commencement de 1780, le cimetière durait toujours, — c'est le vrai mot, — et peut-être durerait-il encore, si un accident n'était venu épouvanter et convaincre les plus récalcitrans. La terre, bourrée de corps sur une profondeur de vingt-six pieds, ne les contenait plus; elle avait beau se soulever, chercher des points d'appui contre les piliers des arcades, s'exhausser de telle sorte qu'il fallait descendre pour entrer dans l'église, où l'on pénétrait jadis de plain-pied, elle était gorgée au-delà de toute mesure et vomissait sa putréfaction. Au mois de février 1780, un habitant de la rue de la Lingerie, ouvrant sa cave, fut repoussé par une odeur tellement insupportable qu'il se sauva et alla chercher ses voisins. On revint en nombre, on s'enhardit, on se mit sous le nez des mouchoirs imbibés de vinaigre, et l'on se trouva en présence d'un spectacle horrible. La terre, gonflée par des pluies récentes, avait fait ce que l'on nomme une poussée contre les murs mitoyens; elle y avait ouvert une large brèche par où s'était effondré un éboulement de cadavres. La police essaya de tenir l'aventure cachée : il fut interdit aux journaux d'en parler; mais garder un secret dans le quartier des Halles n'est point chose facile, et tout Paris sut bientôt à quoi s'en tenir sur l'état de ce cimetière. Ce fut un cri qu'il fallut bien entendre : l'autorité civile se montra très ferme et adopta une décision péremptoire; elle y mit cependant le temps de la réflexion, car cet enclos consacré à la peste, comme disait Voltaire, ne fut définitivement fermé et pour toujours que le 1er décembre 1780 (1).

(1) Il convient d'ajouter que le cimetière était entouré d'un ruisseau profond où les riverains jetaient leurs immondices.

Ce n'était pas tout de l'avoir interdit, il fallait le supprimer, et ce fut seulement au commencement de 1786 que l'archevêque accorda son autorisation. On ne l'avait pas attendue; de Crosne, récemme nommé lieutenant-général de police, avait voulu payer sa bienvenue au peuple de Paris en lui donnant un marché qui lui manquait, un marché aux légumes, et, avec un discernement où l'on peut trouver quelque habileté politique, il avait choisi l'emplacement du cimetière des Innocens. On dut l'approprier à sa nouvelle destination, abattre l'église, enlever les monumens funéraires, jeter bas les cent soixante-cinq arcades et les charniers qu'elles supportaient, déplacer les ossemens, enlever les terres pourries et fouir le sol assez profondément pour éviter tout danger futur. La Société royale de médecine délégua une commission dont Thouret fut le rapporteur. Celui-ci fut chargé de surveiller et au besoin de diriger l'opération. On ne perdit pas de temps; la commission, nommée en octobre 1785, était à l'œuvre dès le mois de décembre. Les escouades d'ouvriers se relayaient, car on était à la besogne jour et nuit. Pour recueillir les ossemens qu'on allait exhumer, on imagina de créer ce que l'on nomma alors un cimetière souterrain; on utilisa les longues carrières d'où sont sorties la plupart des constructions du vieux Paris et dont l'entrée était à la Tombe-Issoire. Cette nouvelle nécropole fut consacrée par le clergé dans la journée du 7 avril 1786; ce sont les catacombes. C'est là que l'on transporta tout ce que l'on ramassa alors aux Innocens; les prêtres accompagnaient les chariots funéraires, qui partaient ordinairement du quartier des Halles vers la fin du jour, et arrivaient, la nuit tombée, à l'emplacement indiqué. Le rapport de Thouret nous dit dans une phrase un peu prétentieuse comment on procédait pour installer les morts dans la demeure qu'on leur avait choisie : « L'aspect de ce lieu souterrain, les voûtes épaisses qui semblent le séparer du séjour des vivans, le recueillement des assistans, la sombre clarté du lieu, son silence profond, l'*épouvantable fracas des ossemens précipités* et roulant avec un bruit que répétaient au loin les voûtes, tout retraçait dans ce moment l'image de la mort et semblait offrir aux yeux le spectacle de la destruction. » Cela signifie que l'on versait les ossemens comme l'on verse un chargement de sable, en faisant basculer le tombereau.

L'emplacement du vieux cimetière, nettoyé, pavé, orné de la fontaine de Pierre Lescot et de Jean Goujon, devint le marché aux légumes que nous avons connu. Les ouvriers qui travaillèrent sous la direction de Thouret n'ont pas enlevé, tant s'en faut, tous les débris humains que la terre recélait. Diverses constructions faites sur le marché en 1808, en 1809, en 1811, nécessitèrent des fouilles

qui amenèrent la découverte d'une quantité considérable d'os dénudés. En 1830, pendant la révolution de juillet, il y eut aux Halles un combat assez meurtrier. Le peuple, mû par la tradition des anciens jours et voulant inhumer les morts, creusa les terrains voisins de la fontaine : au premier coup de pioche, des fragmens de squelette apparurent; lorsqu'au début du second empire on reconstruisit sur un nouveau modèle les pavillons des Halles, on retrouva des ossemens; on peut fouiller encore, on en extraira toujours. Six siècles consécutifs de sépulture laissent des traces qui ne disparaissent pas facilement.

La suppression du cimetière des Innocens fit naître un projet qui ne reçut pas exécution, mais qui mérite de n'être point passé sous silence, car nous l'avons vu reparaître de nos jours. Un architecte du comte d'Artois, nommé Labrière, proposa d'établir un champ de sépulture unique pour Paris; son mémoire, adressé à Calonne, fixe par cela même la date entre 1783 et 1787 : 90 arpens, pris entre La Villette et Aubervilliers, auraient été convertis en nécropole; on y eût construit un temple pour les tombeaux des rois, une galerie pour ceux des princes du sang et des principaux seigneurs du royaume, une enceinte réservée aux hommes illustres; on y eût trouvé en outre six pyramides, deux mille chapelles pour des concessions à perpétuité, treize fosses publiques et un terrain « en forme de champs élysées » où l'on aurait pu faire élever des tombes « pittoresques. » Labrière offrait aussi d'édifier auprès de ce cimetière « un chartrier considérable, voûté, bâti en pierre de taille et en briques, précédé de trois portes de fer de distance en distance pour empêcher que le feu, quelque terrible qu'il pût être, n'y pénétrât jamais. » C'est dans cette construction incombustible que l'on eût réuni les papiers de famille et les actes de l'état civil, singulière prévision que les incendies du mois de mai 1871 ont justifiée. Le projet de Labrière fut repoussé, et, quand bien même il eût été adopté, la chute de la royauté l'aurait mis à néant (1).

La révolution, en dépossédant l'église, lui enleva les cimetières, dont la propriété fut transférée à l'autorité municipale. Les cimetières, considérés comme biens du clergé, furent décrétés biens nationaux et mis en vente; mais la loi du 15 mai 1791 prend à cet égard des précautions indiquées par les plus simples notions d'hygiène, et avec une expression brutale elle dit : « Les cimetières ne pourront être mis dans le commerce qu'après dix années à compter des dernières inhumations. » On arrivait pourtant à cette heure de

(1) *Mémoire sur la nécessité de mettre les sépultures hors de la ville de Paris*, par le sieur Labrière, architecte de monseigneur le comte d'Artois. S. L. N. D. — Pièce de huit pages et deux planches gravées.

fièvre chaude où la guillotine, en permanence sur nos places publiques, allait exiger pour elle seule la création de cimetières supplémentaires, dont l'un est devenu la propriété indivise de plusieurs familles qui s'y font encore enterrer. Les exécutions avaient lieu à l'est et à l'ouest de la ville. La commune, prévoyante et voulant éviter un trop long trajet aux suppliciés, fit ouvrir deux cimetières, l'un au levant, près de la place du Trône, hors des murs, derrière les jardins de l'ancienne maison des dames chanoinesses de Picpus, l'autre au couchant, près de la place de la Concorde, qui était devenue la place de la Révolution, dans un grand terrain dépendant de l'ancienne paroisse de la Madeleine et servant de potager aux religieuses bénédictines de la Ville-l'Évêque.

Le cimetière de Picpus n'est point fermé; il est situé au bout du jardin des dames de l'adoration perpétuelle; c'est là que fut enterré le général Lafayette. Il a été acheté par des familles qui ont voulu être réunies après la mort à ceux de leurs parens que la révolution avait inhumés là après les avoir tués (1). La partie du cimetière de la Madeleine où l'on a cru retrouver les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette est occupée par la chapelle expiatoire entourée d'un *square;* des constructions couvrent les terrains, qui, prenant façade sur la rue de la Ville-l'Évêque, longeaient toute la rue de l'Arcade, et étaient séparés de la rue d'Anjou par une suite de maisons non interrompue. On a dit que l'on avait été obligé d'abandonner ce cimetière parce qu'il était plein. C'est inexact : la place n'y manquait pas; seulement il était fort mal situé, au milieu d'un quartier peu peuplé, mais riche; il était en outre « le sujet des diatribes des aristocrates et des contre-révolutionnaires; » on résolut de le déplacer. On fit choix d'une sorte de désert qui, s'appuyant contre les murs mêmes de la Folie-Chartres, c'est-à-dire du parc Monceau, était bordé par le mur d'enceinte, la rue de Valois et la rue du Rocher, qui à cet endroit s'appelait la rue des Errancis. Ce fut le cimetière de Mousseaux, comme l'on disait administrativement; mais pour le peuple de la petite Pologne le vieux mot avait persisté, et ce fut toujours le cimetière des Errancis. Il dominait et pouvait regarder la voirie établie au bas de la butte, sur les lieux où la place Delaborde s'étale actuellement. Il dut être « inauguré » en juillet 1793, car le corps de Charlotte Corday fut un des premiers que l'on y transporta. Il reçut les fournées de thermidor; ces durs hommes de la montagne y furent rejoints plus tard par Bourbotte, Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroy et Soubrany. Le ci-

(1) Voyez, dans *Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montaigu,* in-8°, Rouen, 1859, le chapitre intitulé *l'OEuvre de Picpus,* p. 208 et seq. C'est l'histoire de la création de ce cimetière.

metière a été promptement clos et mis hors d'usage; avant le 18 brumaire, on n'y enterrait plus, et l'existence en semblait ignorée. J'y ai connu un jardin à musique; on y buvait, on y dansait, on y chantait; l'annexion de la banlieue a fait disparaître ce « petit Tivoli. » Le boulevard Malesherbes, le prolongement de la rue Miroménil, ont morcelé l'ancien cimetière; les ossemens trouvés ont été versés aux catacombes. Ce qui en reste est enfermé de murs, et quelques joueurs de boules s'y réunissent pour viser le cochonnet. Picpus, la Madeleine et les Errancis furent donc les trois dépôts de la guillotine. Dans certains cas de mort naturelle frappant des prisonniers importans, on avait recours aux anciens cimetières de paroisse. Le 10 juin 1795, à la nuit tombante, le corps de Louis XVII fut conduit et inhumé au vieux cimetière Sainte-Marguerite-Saint-Antoine. Aux premiers jours de la restauration, on bouleversa le terrain sans pouvoir découvrir le corps; celui-ci, déterré furtivement par suite d'ordres supérieurs, dans la nuit qui suivit l'inhumation, avait été transporté à Sainte-Catherine. L'état dans lequel on retrouva le sol où l'on chercha les restes de Louis XVI à la Madeleine fait supposer que le cadavre avait été aussi enlevé ou tout au moins changé de place.

Deux cimetières, ou peu s'en faut, suffisaient à tout Paris; l'un, que l'on nommait indifféremment le cimetière de l'Ouest ou de Vaugirard, occupait *extra muros* l'espace compris entre les barrières de Vaugirard et de Sèvres, non loin de la barrière de la Voirie, qui est aujourd'hui la barrière des Fourneaux; La Harpe y fut inhumé en 1803. Après avoir servi d'ossuaire et recueilli momentanément les ossemens mis à découvert par les fouilles de la voie publique, il a été coupé en partie par le prolongement de l'ancien boulevard extérieur; ce qui en subsiste fait office de dépôt pour les pavés de la ville. L'autre cimetière a une double histoire qui se mêle et se confond si bien qu'il est parfois difficile de la débrouiller; plus d'un écrivain s'y est laissé prendre. Il avait un renom assez sinistre dans la population parisienne, car longtemps on y porta les corps des suppliciés. L'Hôtel-Dieu et l'hôpital de la Trinité possédaient dans le faubourg Saint-Marcel un terrain composé de deux lopins achetés en 1672. Cet enclos s'appelait Clamart du nom de l'hôtel de Crouy-Clamart, qui avait subsisté auprès de la maison Scipion jusqu'en 1646. Ce terrain était situé sur la ruelle de la Muette, qui servait de point de jonction à la rue Poliveau et à la rue du Fer-à-Moulin. La Trinité, dont le cimetière particulier était trop étroit, l'Hôtel-Dieu, qui renonçait à déposer ses morts aux Innocens, ouvrirent là une sorte de cimetière supplémentaire vers le milieu du XVIIIe siècle. La petite nécropole était déjà presque comblée aux premiers jours

de la révolution, et c'est tout au plus si l'on y trouva place pour les victimes des massacres de septembre. A la fin de 1793, le cimetière fut définitivement fermé. Cependant jusqu'en 1814 tous les historiens parlent du cimetière Clamart, confusion facile à comprendre et facile à expliquer. L'hôpital Sainte-Catherine avait, le 31 mai 1783, acheté trois jardins contigus à Clamart, dont ils n'étaient séparés que par un mur, pour y créer un cimetière, qui fut béni le 2 octobre de la même année par le curé de Saint-Gervais. Lorsque Clamart fut fermé, Sainte-Catherine continua de rester ouvert. Le peuple n'y regarda pas de si près, le nom auquel on était habitué se substitua naturellement à un nom plus nouveau, et pour tout le monde le cimetière Sainte-Catherine fut le cimetière Clamart. C'est à Sainte-Catherine que Mirabeau entra en sortant du Panthéon; enfoui à 2 mètres de profondeur, son cercueil y est encore, et l'on pourra le reconnaître à la plaque de cuivre rouge sur laquelle sont inscrits les noms et titres du grand tribun. C'est à Sainte-Catherine que les suppliciés de nivôse furent inhumés; une grille de fer placée dans la fosse même autour de leurs corps permettra de les retrouver. Bichat y fut porté en 1802; le 16 novembre 1845, on l'en retira pour le conduire au Père-Lachaise; le 5 avril 1804, on y plaça le général Pichegru, dont les restes, exhumés en 1861, reposent maintenant à Arbois. Clamart a complétement disparu aujourd'hui sous les vastes constructions de l'École d'anatomie de l'assistance publique; un réservoir à été élevé sur le tumulus qui couvrait les massacrés de septembre. Le cimetière Sainte-Catherine, coupé par le boulevard Saint-Marcel, garde encore quelques tombes qui penchent et s'effritent à l'ombre des sureaux et de quelques cyprès, survivans d'un autre âge. Bientôt sans doute il sera envahi par une école communale qu'il faut agrandir.

Ce ne fut qu'aux premières annés du XIXe siècle que Paris fut doté d'un système de nécropoles qui parut très large dans le principe et qui est devenu absolument insuffisant aujourd'hui. Le véritable créateur des cimetières parisiens fut Frochot. Lorsqu'il arriva à la préfecture de la Seine, tout était à créer en cette matière, car ce qui existait était un objet d'horreur et de dégoût. Le 2 ventôse an IX (12 mars 1801), il arrête que « trois grands enclos de sépulture seront établis hors de la ville de Paris : le premier au nord, le second à l'est, le troisième au sud. » Des fonds nécessaires aux acquisitions furent votés dans la session du conseil-général de l'an X, et la loi du 17 floréal an XI (7 mai 1803) autorisa l'achat de jardins situés près du boulevard d'Aulnay et que l'on nommait le Mont-Louis. Le décret impérial du 23 prairial an XII (12 juin 1804), qui règle la matière et qui a encore force de loi, épousait et complétait libéralement

les idées de Frochot : il renouvelait l'interdiction de faire des sépultures dans les églises, les hospices et les hôpitaux; il décidait qu'à l'avenir tout cimetière serait placé hors de l'enceinte des villes, et il mettait à la disposition de Paris quatre cimetières : deux anciens, celui du sud-est, Sainte-Catherine, celui de l'ouest, Vaugirard, et deux nouveaux, celui du nord, Montmartre, celui de l'est, le Père-Lachaise ou Mont-Louis.

Sainte-Catherine et Vaugirard ont été remplacés par le cimetière du sud, qui est Montparnasse; celui-ci, Montmartre et le Père-Lachaise ont été pendant longtemps les seuls champs des morts réservés à Paris, mais au 1er janvier 1860 l'annexion de la banlieue a fait entrer quinze cimetières dans Paris; de plus les nécessités ont été si pressantes qu'il a fallu en ouvrir deux nouveaux pour éviter un encombrement qui devenait un danger public (1). Paris est donc desservi par vingt nécropoles, auxquelles il faut ajouter Picpus et le cimetière spécial des hôpitaux, qui a gardé, parmi la population parisienne, son vieux nom de *Champ-des-Navets;* j'ai eu occasion d'en parler dans une étude précédente.

III. — LES INHUMATIONS.

La ville de Paris est propriétaire des terrains consacrés aux sépultures; elle les vend, les loue, les prête; c'est ce qui constitue les concessions perpétuelles, les concessions temporaires, les inhumations gratuites. Moyennant une somme déterminée, elle aliène à toujours un certain nombre de mètres à ceux qui veulent creuser un caveau, élever un monument et donner aux choses de la mort un caractère de perpétuité que tout condamne, la fragilité de la postérité humaine aussi bien que la fragilité des sentimens humains; ce fut là une erreur de Frochot, erreur qui causera dans l'avenir de nombreux embarras à la municipalité parisienne, car le contrat survivra aux ayant-droit; certains terrains immobilisés par le fait même de l'acte de vente ne pourront jamais être repris et resteront sans cesse inutilisés parce qu'ils contiendront la dépouille de familles éteintes depuis longtemps. Une emphytéose de quatre-vingt-dix-neuf ans renouvelable suffisait à tous les besoins, et aurait permis à la ville de rentrer dans une propriété qui, un jour donné, peut devenir fort importante. Du reste le nombre des concessions per-

(1) Ces vingt cimetières sont Est, Nord, Sud, Auteuil, Batignolles, Belleville, Bercy, Charonne, La Chapelle, Grenelle, Ivry (ancien), Ivry (nouveau), La Chapelle (Marcadet), Montmartre (Calvaire), Montmartre-Saint-Ouen (ancien), Montmartre-Saint-Ouen (nouveau), Montmartre-Saint-Vincent, Passy, La Villette, Vaugirard.

pétuelles n'est pas grand à Paris, car au 1er janvier 1874 il ne s'élevait qu'au chiffre de 67,216 pour tous nos cimetières.

Les concessions temporaires donnent droit d'occuper, pendant cinq ans, une fosse isolée de toute tombe voisine « de trois ou quatre décimètres sur les côtés, et de trois à cinq décimètres à la tête et aux pieds, » selon les termes du décret de prairial. Il est inutile d'en dire le nombre, qui varie incessamment, puisque la ville ressaisit les terrains à l'expiration du bail et les approprie à d'autres sépultures. Les morts se pressent tellement dans nos cimetières que l'on n'a pas le temps d'attendre; il faut se hâter de faire place aux survenans qui à chaque heure du jour frappent à la porte funèbre. Les inhumations gratuites ont lieu dans ce que l'on nommait jadis la fosse commune, et dans ce que l'on appelle aujourd'hui la tranchée gratuite; ce n'est pas un simple euphémisme administratif comme on pourrait le croire, ce sont deux opérations absolument différentes. Autrefois l'insuffisance des terrains avait fait adopter une mesure dont souffrait l'hygiène publique, aussi bien que le respect dû aux morts. Les bières, entassées les unes par-dessus les autres et pressées côte à côte, formaient un vaste foyer d'infection que l'on recouvrait de 50 centimètres de terre environ; cette promiscuité de cadavres révoltait tous les cœurs, et les pauvres gens avaient quelque raison de dire : « On nous jette à la voirie comme des chiens. » Des achats de terrain successifs ont permis d'agrandir les cimetières, sinon de leur donner l'ampleur indispensable, et l'on a pu alors procéder avec plus d'humanité. Un règlement du 14 décembre 1850 a déterminé le mode des inhumations gratuites. Dans les longues tranchées ouvertes à $1^{m},50$ de profondeur, les cercueils sont placés à une distance de 20 centimètres les uns des autres, mesurés à la plus large saillie, c'est-à-dire aux épaules. Si chacun n'est pas absolument chez soi, comme dans le caveau des concessions perpétuelles ou dans la fosse des concessions temporaires, on est du moins à peu près isolé, et l'on peut être retrouvé avec certitude en cas d'exhumation; l'on a au-dessus de sa dépouille une croix qui ne s'égare pas sur une autre, et le *ci-gît* n'est plus menteur comme au temps de la fosse commune. On comble la tranchée gratuite à mesure qu'elle reçoit sa sinistre pâture; lorsqu'elle est pleine, on la laisse reposer pendant cinq ans au moins : c'est le laps de temps que l'on juge nécessaire pour qu'un corps soit réduit à l'état inoffensif de squelette; puis on la retourne, on l'ouvre de nouveau, on la creuse dans les dimensions réglementaires, et elle recommence à être ce que les Grecs appelaient sarcophage, — la mangeuse de chairs. Les tranchées gratuites doivent être toujours prêtes, attendant la proie qui ne leur manque pas, car on a calculé que, sur 100 inhumations, 10 ont lieu dans les concessions perpétuelles, 27 dans les

concessions temporaires, et 63 dans ce que la tradition du peuple nomme encore la fosse commune.

Paris a beau avoir de nouveaux cimetières à Ivry et à Saint-Ouen, il a beau s'être approprié ceux des communes qui jadis composaient sa banlieue, il croit toujours qu'il n'a que trois cimetières, l'Est, le Sud et le Nord; ces termes administratifs lui sont peu familiers, et n'éveillent aucun écho dans sa pensée; mais parlez-lui du Père-Lachaise, de Montmartre, de Montparnasse, il saura à quoi s'en tenir. Le Père-Lachaise surtout a grand renom, et il est aussi populaire aujourd'hui que le cimetière des Innocens le fut autrefois. Il domine notre ville, il a reçu nos grands hommes, il est ombragé par de vieux arbres magnifiques, il est un lieu de promenade et de pèlerinage; Paris en est fier et le montre avec orgueil aux étrangers. Ce cimetière n'a pas toujours eu les dimensions qu'on lui voit aujourd'hui : les premières acquisitions, faites par Frochot en l'an XI, comprenaient 17 hectares et avaient coûté 160,000 francs; les terrains, on le voit, étaient moins chers qu'à présent. A peine fut-il livré au public, le 21 mars 1804, qu'on sentit la nécessité de le rendre plus vaste, et la contenance en fut portée à 26 hectares 50; des agrandissemens faits en 1849 et en 1850 lui donnent aujourd'hui une superficie de 43 hectares 95 ares 56 centiares. C'est le plus grand cimetière de Paris. L'origine en est intéressante. Toute cette colline, autrefois couverte de vignes et de cultures, était une propriété de l'évêché de Paris, et s'appelait le Mont-l'Évêque. Un épicier enrichi en acheta une partie, et y fit construire en 1547 une maison de plaisance admirablement située pour découvrir Paris, et que l'on nomma la Folie-Regnault; une rue voisine en garde le souvenir. Les jésuites de la rue Saint-Antoine l'acquirent en 1615, et y établirent une « maison des champs » où ils allaient faire retraite à certaines époques de l'année. On dit que, le 2 juillet 1652, Louis XIV enfant assista d'une fenêtre de cette maison au combat dont Mademoiselle décida l'issue en faisant tirer le canon de la Bastille. La flatterie ne manqua pas une si belle occasion de s'affirmer, et de ce jour ce fut le Mont-Louis. En 1676, le roi en fit don au père Lachaise, son confesseur; la Folie-Regnault fut démolie et remplacée par une maison qui subsista jusqu'en 1820; celle-ci était assez laide et composée de deux étages de style commun surmontés d'un belvédère à trois fenêtres qui prenaient vue sur la ville. Elle occupait l'emplacement de la lourde chapelle centrale qui fut inaugurée en 1834 (1). Le nom du confesseur seul a subsisté, et Mont-Louis n'est plus connu.

(1) « De la butte du Jardin (du Roi), j'ai vu de l'autre côté de la rivière, sur la pente d'une chaîne de collines, le palais ou la maison de campagne du père de Lachaise, con-

La partie ancienne du cimetière, c'est-à-dire celle qui est antérieure aux agrandissemens de 1849 et de 1850, est admirable. Il faut la voir au printemps, lorsque les arbres verdissans sont couverts d'oiseaux, que les primevères, les violettes, les ciguës, frissonnent aux premiers rayons du soleil; c'est là une antithèse dont il est difficile de n'être pas frappé entre ces sépulcres recouvrant des êtres immobiles à toujours et cette nature insouciante qui verse la vie à pleins flots. Il y a surtout une sorte d'allée courte et large, assez ignorée des curieux, et qui forme le Bosquet-Delille, car dans cette ville des morts chaque boulevard, chaque rue, chaque ruelle, a son nom. Le tombeau du poète aveugle, lézardé par l'âge, dévoré de mousses qui lui font des taches joyeuses, regarde la sépulture de Talma; entre eux s'allonge une rangée de tombes timbrées de noms qui eurent leur minute de célébrité : des buissons, des arbres, enveloppent d'une verdure mouvante cet « endroit où l'on dort. » Nul bruit, c'est à peine si le murmure de la grande ville pénètre jusqu'à ces demeures silencieuses; cela est si calme, si doux, si profondément assoupi, que l'on répète involontairement le mot de Luther dans le cimetière de Worms : *invideo quia quiescunt!* je les envie, parce qu'ils reposent.

Tout n'est point ainsi au Père-Lachaise. Le temps, qui sème les folles herbes à pleines mains, qui épaissit les feuillages, grandit les arbres, revêt les pierres de sa sombre patine, le temps seul fait les beaux cimetières : il leur donne je ne sais quel recueillement mystérieux dont l'âme la plus sceptique est atteinte, et qui saisit le voyageur d'une émotion profonde dans les champs des morts de Constantinople et de Scutari; mais, lorsqu'il n'a pas fait son œuvre, le cimetière apparaît dans sa laideur et dans son insupportable vanité. La partie nouvelle du Père-Lachaise, où les tombes emphatiques affectent toute sorte de formes prétentieuses et stériles, ressemble à une ville improvisée dont les habitans ne sont point encore arrivés. C'est déplaisant à voir. Tout est neuf, les monumens, les épitaphes, les grilles, les couronnes, les noms même que nul n'a entendu prononcer; on dirait les petits palais d'un peuple de parvenus qui ont cherché à se surpasser mutuellement. Éternité de l'amour de soi-même qui veut se prolonger au-delà du néant! Qui fait le plus d'efforts pour échapper à l'oubli? Est-ce la gloire, est-ce la noblesse, est-ce l'argent? C'est l'argent. Trois monumens semblent au Père-Lachaise vouloir écraser les autres, tous les trois recouvrent les dépouilles d'hommes qui ont fait fortune dans l'in-

fesseur du roi; elle est dans une belle exposition au midi et bien boisée à droite et à gauche. C'est une demeure fort convenable pour un esprit contemplatif. » Voyez *Voyage de Lister à Paris en 1698*, p. 168.

dustrie. Les curieux les regardent, et s'en vont ailleurs en quête de tombes plus humbles, mais qui sont restées populaires comme le nom de ceux qu'elles renferment.

Il en est pour les morts comme pour les vivans, la célébrité les abandonne et toute popularité s'en éloigne. Qui s'occupe aujourd'hui de la tombe du jeune Lallemand, tué le 3 juin 1820 dans une échauffourée de libéraux, comme l'on disait alors? Ce fut un lieu de pèlerinage pendant bien des années; les gardes du cimetière, les hommes de police, étaient sur les dents, et suffisaient à peine à la surveillance ordonnée : ils avaient beau ouvrir les yeux, ils ne parvenaient pas à empêcher les dévots à la politique d'opposition de tracer sur la pierre des inscriptions menaçantes. J'ai lu les rapports relatifs à cette affaire; les agens intéressés perdent la tête, ils ne peuvent saisir les coupables sur le fait, et chaque jour « on sape le trône et l'autel. » Les inscriptions, j'en conviens, n'étaient point positivement bienveillantes : — « nous te vengerons, — mort au tyran, — tout Bourbon doit finir comme Capet, » — et celle-ci, qui avait exaspéré le conservateur du cimetière, et dont je renonce à pénétrer le sens : « puisque le Mexique est une terre fertile, il faut saigner les gendarmes. » Le tombeau de Manuel, dont la mort causa tant d'émotion, est visité encore avec quelque curiosité parce que Béranger y a été inhumé, non loin de Judith Lepère, sa Lisette, dont la pierre tumulaire fléchit déjà. On passe avec indifférence devant la statue du général Foy, on ne demande plus où est La Bédoyère, et si l'on rencontre un jardinet carré entouré d'une grille, planté de pensées et de violettes, sans qu'il y ait là un nom, un emblème, pour indiquer celui qui dort sous cette terre anonyme, on ne se doute guère que l'on est devant la sépulture de Michel Ney, duc d'Elchingen et prince de la Moskova. Les passions qui poussaient les foules vers les cimetières se sont éteintes et ont été remplacées par d'autres; la politique n'est pas immuable, elle change souvent d'objets et de principes. La chute d'un gouvernement donne le repos à bien des tombes. Depuis la révolution de juillet, on ne pense plus à Lallemand; depuis la révolution de février, on ne pense plus à Godefroy Cavaignac; depuis la révolution de septembre, on ne pense plus à Baudin.

Un tombeau, un seul attire toujours les curieux, c'est celui d'Héloïse et d'Abeilard; la grande construction gothique, la prétendue statue des deux amans, le petit parterre très bien entretenu par l'administration, sont entourés de gens réellement émus, qui ouvrent de grands yeux, se racontent la légende et déposent des fleurs. Les jeunes mariés y viennent et les amans aussi : se tenant par la main, ils font serment de s'aimer toujours, et la couronne qu'ils jettent au

pied du mausolée est une oblation à ces deux victimes de l'amour sincère. Le tombeau est isolé du public par une grille, sage précaution, car la pierre disparaissait sous les noms inscrits au couteau. On sera peut-être forcé d'en faire autant pour la tombe de Rachel, qui est debout à l'entrée du cimetière exclusif réservé aux israélites. C'est une sorte de monument rappelant la baie des spéos égyptiens; les pieds-droits et le linteau de la porte, les parois extérieures, sont couverts d'inscriptions. Tous les admirateurs, tous les amoureux posthumes de celle qui galvanisa un moment la tragédie française, sont venus et ont voulu laisser trace de leur passage; ils se sont écrits, ils s'écrivent à la porte, comme l'on fait chez les malades. Bien plus, à travers les barreaux de fonte, j'ai aperçu au fond de la crypte un grand nombre de couronnes fraîchement déposées sur une sorte de tablette qui forme autel; l'une de ces guirlandes en verroterie noire et blanche supportait une carte de visite cornée où j'ai lu le nom d'un homme connu dans le commerce parisien!

Il est encore au cimetière de l'Est une tombe qui excite un vif intérêt, c'est celle de la famille Lesurques; j'en ai été surpris, un garde-brigadier auquel je faisais part de mon étonnement m'a répondu un mot de haute portée : « c'est à cause du *Courrier de Lyon.* » Le corps de Lesurques n'a jamais été exhumé de Sainte-Catherine où il a été porté; mais le tombeau élevé par sa famille dans ce que l'on nomme le quartier de l'Orangerie lui a été dédié : « à la mémoire de Joseph Lesurques, victime de la plus déplorable des erreurs humaines, 31 octobre 1796, sa veuve et ses enfans. » Sur le marbre blanc, bien des noms sont écrits au crayon; ils furent si nombreux pendant un moment et accompagnés de phrases si étranges que l'on s'en émut; on agita la question de savoir si cette sorte d'épitaphe commémorative d'un fait très douloureux, mais que la justice n'a pas encore reconnu, ne constituait pas une attaque directe à la chose jugée. Un rapport fut demandé à un haut fonctionnaire. Ce rapport, je le copie; il est bref et d'une brutalité administrative singulière. « La loi répond elle-même à la question qui m'est posée : ordonnance royale du 6 décembre 1843, titre III, article 6 : aucune inscription ne pourra être placée sur les pierres tumulaires ou monumens funèbres sans avoir été préalablement soumise à l'approbation du maire. — Code pénal, livre Ier, art. 14 : les corps des suppliciés seront délivrés à leurs familles, si elles les réclament, à la charge par elles de les faire inhumer sans aucun appareil. — Il résulte de ces deux articles que l'inscription désignée ne peut subsister. » Elle subsiste cependant, et on a bien fait de ne point l'effacer. Si excellente que soit l'institution du jury, il est bon de lui rappeler parfois qu'elle peut n'être pas infaillible.

Quelques tombeaux appartiennent à cette « architecture parlante » dont Ledoux fut l'apôtre fervent. Celui de Chappe est un amoncellement de rochers minuscules surmontés d'un télégraphe aérien; une des ailes de celui-ci a été enlevée par un coup de vent; il serait convenable de la réparer. Une autre tombe « parlante » est celle d'un orateur de l'opposition qui eut du renom sous le règne de Louis-Philippe : elle représente une tribune sur laquelle on a déposé une couronne d'immortelles; le tout est en marbre blanc et ressemble à un fauteuil de bureau dont le « rond » s'est dérangé. Le sépulcre de Parmentier est charmant, d'un style un peu grêle, mais très fin. Je l'ai visité pendant une journée d'avril tiède et lumineuse, le printemps soulevait toute la nature, les bourgeons éclataient et les oiseaux étaient fous, une fourmilière s'était établie sous l'entablement et travaillait, abritée par la tombe de ce grand homme de bien; mais, puisque sur les parois funéraires on a sculpté des alambics, des seigles, des maïs, pourquoi n'a-t-on pas gravé le sphinx atropos, qui est un emblème de mort et qui a traversé les océans pour suivre la pomme de terre dont il se nourrit?

Au Père-Lachaise, comme à tous les autres cimetières, les israélites ont un champ de sépulture, enclos de murailles, absolument isolé, précédé d'une salle où l'on fait les purifications prescrites et où tous les rites religieux peuvent être accomplis loin des yeux profanes; dans la mort comme dans la vie, les descendans d'Abraham ont tenu à rester un peuple à part. C'est seulement au Père-Lachaise que l'on trouve un cimetière musulman; sur la demande de l'ambassadeur de la Sublime-Porte, le préfet de la Seine prit un arrêté, en date du 29 novembre 1856, qui fixait l'ouverture au 1er janvier 1857. Ce lieu est triste, envahi par les herbes; une prétendue mosquée, qui n'est qu'une chambre d'ablutions, quelques stèles couronnées de turbans, rappellent seules que c'est un lieu funèbre. La pauvre reine d'Oude y repose sous ce climat froid qui l'a tuée : sa tombe, d'énorme dimension, est un quadrilatère aplati formé de dalles juxtaposées; mais dans les interstices la poussière s'est accumulée, les grains semés par le vent y ont pris racine, les herbes y poussent; l'invincible force de la végétation disjoint les pierres et disloque ce vaste sépulcre.

Le Père-Lachaise est réellement le cimetière de la population parisienne; il contient 29,371 concessions perpétuelles, et du 21 mars 1804 jusqu'au 1er janvier 1874 il a reçu 688,477 corps. Malgré son renom aristocratique, c'est le vrai pays de l'égalité; la mort ne demande pas le mot de passe, elle accueille tout le monde et donne à chacun sa place dans la nuit. Voilà, dans l'avenue centrale, le monument que l'on dresse aux généraux Lecomte et Clément Thomas;

plus loin, vers la droite, voici la tranchée où 878 fédérés dorment d'un sommeil que ne troubleront plus ni le meurtre, ni l'incendie; soldats bleus ou rouges, héros du devoir ou fanatiques du pétrole, tous ont eu les six pieds de terre auxquels ils avaient droit. Qu'ils reposent en paix!

Le cimetière le plus important après le Père-Lachaise est celui du Nord, Montmartre, qu'on a longtemps appelé *le Champ du repos*. Il existait avant 1804 et fut utilisé par Frochot. Des agrandissemens nécessaires en ont augmenté la superficie en 1819, 1824, 1849, 1850 et lui ont donné une contenance de 19 hectares 47 ares 82 centiares. L'entrée en est hideuse, et il est impossible de comprendre que les différentes administrations qui se sont succédé à la préfecture de la Seine depuis soixante-dix ans n'aient pas donné un aspect convenable aux abords d'un cimetière où l'on compte 20,100 concessions perpétuelles et où, jusqu'au 1er janvier 1874, on a fait 382,937 inhumations. Jadis, au temps où bruissaient les Porcherons, il y avait là une sorte de ferme doublée d'un cabaret; les ouvriers venaient s'y amuser le dimanche. On n'était pas difficile alors sur les constructions de plaisance : on buvait du lait dans une masure, on buvait du vin dans une autre. Ces deux baraques existent encore : l'une sert de loge au concierge, l'autre est le bureau du conservateur. Ces deux chaumières, qui dépareraient le dernier village des Abruzzes, sont à jeter bas et à remplacer immédiatement. Le prix des concessions à perpétuité et des concessions temporaires est assez élevé pour que l'entrée d'un de nos grands cimetières, de celui qui dessert des arrondissemens payant de très lourdes contributions, ne ressemble pas à un cabaret de joueurs de quilles.

Autrefois, dès que l'on avait franchi la porte du cimetière, on trouvait à droite une sorte de précipice semblable à un petit cratère éteint et rempli d'une végétation magnifique; je me le rappelle très nettement, car je l'ai admiré maintes fois lorsque, tout enfant, j'allais visiter « mes pauvres morts, » comme disent les Italiens. Des cyprès énormes montaient au-dessus des mélèzes et des saules pâlissans; les tombes renversées gisaient sur le sol avec des attitudes désespérées; des clématites, des aubépines, des chèvrefeuilles, des rosiers qu'on n'avait jamais taillés, s'allongeaient sur les pierres disjointes; des ramiers roucoulaient sur les branches, des lézards couraient à travers les racines. La nature avait repris possession de ce coin abandonné et en avait fait une sorte de bosquet vierge mêlé à des ruines. Une concession perpétuelle dont on ne parvenait pas à retrouver le titulaire empêchait que l'on ne comblât ce ravin magnifique. Le propriétaire fut malheureusement découvert en Amérique; il autorisa l'exhumation qu'on lui demandait, et la ville

redevint maîtresse de ce lieu charmant. Vers 1839 ou 1840, on déracina les arbres, dans le trou on versa quelques charretées de gravois, et maintenant c'est un terrain attristé de tombeaux uniformément laids et entourés de buis. Le cimetière est froid d'aspect, coupé par de grandes allées ombreuses; près de la croix, le tombeau de Godefroy Cavaignac montre l'admirable statue qui fut modelée par Rude et par Christophe; l'eau des pluies s'accumule dans les plis de la draperie en bronze, et les petits oiseaux y vont boire. Il y a là aussi, plus loin, au milieu d'un dédale de tombes, une autre statue couchée et si élevée sur le piédestal qu'il est difficile de la voir. On l'a inaugurée en grande pompe, et elle a entendu plus d'un discours. C'est là un mauvais reste de nos haines et un appel à des sentimens néfastes. Si l'oubli du mal et cette fraternité dont on a volontiers le mot à la bouche doivent être prêchés, c'est sur les tombeaux. Les monumens expiatoires, les sépulcres commémoratifs ne sont bons qu'à raviver des souvenirs qu'il faut laisser éteindre. Dans nos temps troublés, quel est l'homme politique qui peut se glorifier de n'avoir jamais rêvé l'appel à la violence? Le culte des morts n'est sacré qu'à la condition de rester abstrait.

Après la grande bataille de mai 1871, l'on a porté au cimetière du nord 783 fédérés, qui ont été inhumés côte à côte, dans leurs vêtemens sanglans, au fond d'une tranchée longue de près de 100 mètres. La folle avoine a poussé sur leurs corps et a nivelé le terrain; mais un jour une vieille femme vint qui se mit à arracher les herbes, à préparer la terre et à planter quelques fleurs sur un coin de cette vaste fosse. Il semble qu'elle se soit donné une tâche à laquelle elle ne veut faillir. Chaque matin, elle arrive dès que les portes du cimetière sont ouvertes, et tout le jour elle est là, agenouillée, fouissant la terre et la rendant plus meuble; elle apporte des plantes dont quelques-unes sont rares et belles. Les gardes ne la dérangent jamais; elle s'entend au jardinage et y met une vive ardeur. Dans peu de temps, si elle continue, elle aura changé ce terrain désolé en une plate-bande ruisselante de fleurs. A-t-elle fait un vœu? est-elle payée pour cette rude besogne? Je me suis bien gardé de le demander.

Le cimetière du sud, Montparnasse, n'a été ouvert que le 25 juillet 1824; destiné d'abord aux hôpitaux, établi dans des terrains vagues que l'on nommait le champ d'asile, il fut agrandi en 1846, et contient actuellement 18 hectares 44 ares 53 centiares. On comprend bien difficilement que l'on ait eu l'idée d'établir un cimetière dans un endroit pareil, précisément au-dessus des catacombes. Ce terrain est un écumoir, il n'y a que des fontis; les arbres descendent tout seuls dans les carrières et parfois les tombes aussi; quel-

ques-uns des monumens couvrant les 12,800 concessions perpétuelles qu'il renferme ont exigé de sérieux travaux pour s'appuyer sur des fondations solides (1); il n'en est pas moins très peuplé, et depuis l'inauguration a reçu 422,506 cercueils. C'est là que dort Dumont-d'Urville, sous une sorte de colonne dont la forme étrange évoque le souvenir des cultes phéniciens. Au sommet d'un tertre se dresse une colonnette brisée; la pierre, engravée d'inscriptions, usée par les couteaux, laisse à peine lire des noms et une date : Bories, Goubin, Pommiers, Raoulx, — 21 septembre 1822. Ce son les quatre sergens de La Rochelle, retrouvés après 1830 dans la partie du cimetière des hôpitaux réservée aux suppliciés. On leur a élevé ce tombeau, qui paraît entretenu encore avec quelque soin.

Sous un fouillis d'arbres, à côté de tombes nombreuses, on aperçoit une pierre, — une borne plate, — pas un nom, pas une date, pas un mot. Dans la nuit du 24 août 1847, à une heure et demie du matin, on apporta un cadavre mystérieux qui fut enterré là; nul ne l'avait suivi, si ce n'est un des plus hauts personnages du temps. Un prêtre récita les prières, à la clarté douteuse des lanternes, et donna l'absoute à ce corps, dont les gardiens mêmes ignoraient le nom. On combla la fosse et l'on refoula la terre sur celui que l'on eût qualifié jadis de très haut et très puissant seigneur, mais qui n'était en réalité qu'un criminel vulgaire et maladroit : le duc de Choiseul-Praslin. Cette tombe inspire grande pitié; elle est plus qu'abandonnée, elle est maudite, il n'y pousse même pas les vertes herbes que je vois sur les immenses tranchées où l'on a enfoui 1,634 fédérés après la défaite de la commune par l'armée française.

Nos cimetières sont tranquilles et respectés. Des gardiens, qui sont tous d'anciens militaires, s'y promènent jour et nuit, surveillent les promeneurs et savent bien voir. A peine, par-ci par-là, signale-t-on quelque vol de couronnes, et souvent celles-ci sont enlevées par de pauvres gens qui veulent honorer la tombe de leur enfant, de leur femme, et qui n'ont pas de quoi acheter ce que leur langage prétentieux appelle « un emblème de douleur. » Cependant, il y a ving-six ans, tous les cimetières de Paris furent en rumeur, et les gardes armés faisaient des rondes nocturnes pour saisir un être insaisissable que l'on n'apercevait jamais, mais dont le pas-

(1) Il est absolument indispensable d'asseoir les cimetières sur des terrains placés loin de toute excavation; l'accident qui s'est produit récemment au Père-Lachaise en est la preuve. Dans la nuit du 7 au 8 février dernier, la voûte du tunnel du chemin de fer de ceinture s'est effondrée dans la partie qui passe sous le cimetière. Malgré le zèle que l'inspection générale des cimetières et l'administration du chemin de Ceinture ont déployé, dix-neuf corps ont disparu; il faudra attendre pour les retrouver que les travaux de reconstruction du tunnel soient fort avancés.

sage laissait des traces aussi épouvantables qu'extraordinaires. Des sépultures étaient violées, et des cadavres étrangement lacérés gisaient au milieu des avenues. Des faits que l'on ne peut raconter firent reculer d'horreur les gardes du cimetière du Sud dans les matinées du 16 novembre et du 12 décembre 1848. Les bruits les plus invraisemblables se répandaient dans Paris; la légende grossissait: les cimetières étaient visités par un vampire invisible qui déterrait les morts et les mangeait. On avait beau redoubler de vigilance, renforcer les gardiens par des agens de police, lâcher des chiens formidables, les hommes n'apercevaient personne, les chiens n'aboyaient pas; cependant un matin on trouva onze corps exhumés, dépecés, répandus par morceaux sur une large surface, et jusque parmi les branches des arbres. Ces monstruosités semblaient s'être concentrées dans le cimetière Montparnasse. On y prépara une façon de machine infernale composée d'un petit mortier chargé de toute sorte de projectiles, et à la détente duquel aboutissaient de nombreux fils de fer, tendus vers plusieurs directions. Dans la nuit du 15 au 16 mars 1849, la machine fit explosion, et l'on apprit que le lendemain un sergent-major d'infanterie, nommé François Bertrand, était entré à l'hôpital du Val-de-Grâce pour se faire soigner de blessures singulières qu'il avait reçues dans la région dorsale; c'était le vampire.

Il eût dû répondre à un tribunal d'aliénistes, et il comparut devant un conseil de guerre le 10 juillet 1849. C'était un fort bon sujet, très doux, excellent soldat, ayant fait de suffisantes études dans un séminaire. Loin d'essayer de nier, il avoua avec une franchise et une humilité très sincères. Lorsque « sa frénésie » le prenait, il s'échappait de la caserne, sautait d'un bond par-dessus les murs du cimetière; il savait qu'on avait installé une machine infernale; il y courait et « la démantibulait d'un coup de pied, » les chiens s'élançaient vers lui, il marchait contre eux, et les chiens se sauvaient. Il parvenait à cette inexplicable puissance surhumaine qui n'est pas très rare dans certains cas d'affection nervoso-mentale. Sa force dépassait tout ce que l'on peut imaginer : à l'aide de ses seules mains, il enlevait la terre qui recouvrait le cercueil, brisait celui-ci et déchirait le cadavre, qu'il hachait aussi quelquefois à coups de sabre. Était-ce tout? Non, mais il est des atrocités que l'on doit se refuser à écrire. Ce possédé se sauvait ensuite des lieux de repos qu'il avait souillés, puis se couchait n'importe où, — dans un fossé, au bord d'une rivière, sous la neige, sous la pluie, — et dormait d'un sommeil cataleptique qui lui permettait de percevoir tout ce qui se faisait autour de lui. A la suite de ces accès, il se sentait « brisé et comme moulu pendant plusieurs jours. » C'était un monomane

emporté par des impulsions irrésistibles et fort probablement atteint d'épilepsie larvée. Il fut condamné à un an d'emprisonnement, maximum de la peine édictée par l'article 360 du code pénal. Cet homme vit toujours; il est guéri, et c'est un modèle de bonne conduite.

Ce n'était pas, on le pense bien, aux concessions perpétuelles qu'il s'adressait, car elles sont enveloppées de monumens en pierre qu'il n'aurait pu desceller malgré la vigueur morbide dont il était animé; son aberration ne lui ôtait pas toute lucidité d'esprit, et il allait fouir les concessions temporaires ou les inhumations gratuites. Celles-ci en effet sont couvertes par une terre si souvent remuée qu'il est relativement facile de les atteindre. Le lieu qui leur est réservé est d'un aspect étrange; les immenses terrains séparés par de petites barrières en bois, piqués de croix noires, disparaissent sous la masse des emblèmes funèbres qui les couvrent. Quoique nul bruit ne s'y agite, cela donne l'idée d'une foule énorme dont tous les individus seraient enfermés dans un cachot cellulaire. Là on voit bien la puissance de la mort, et l'on comprend que sa force de production est incessante. On entend tinter une cloche, c'est le signal qu'un mort vient prendre possession de sa demeure; le corbillard, longeant les avenues, s'approche le plus près possible du terrain désigné; le corps est descendu, porté jusqu'au bord de la tranchée et remis aux fossoyeurs; l'aumônier des dernières prières, dont l'institution démocratique et généreuse remonte au 21 mars 1852, vient réciter les paroles consacrées et jeter l'eau bénite; les assistans, le chapeau à la main, très recueillis, s'associent à la cérémonie lugubre; les femmes, qui depuis quelques années suivent les convois, surtout dans les classes populaires, restent à l'écart, pleurant et tenant des couronnes d'immortelles. La première pelletée de terre jetée par le prêtre retentit sur le cercueil sonore; la fosse est comblée, et chacun s'éloigne.

Le prêtre n'apparaît pas toujours aux inhumations, et, pour éviter tout scandale, il est bien recommandé aux aumôniers des dernières prières de ne venir que s'ils sont appelés. Quelques-uns, mus par un zèle trop ardent, se sont trouvés en présence de « libres penseurs, » et des paroles regrettables ont été échangées. On fait quelque bruit, depuis un an ou deux, autour de ces enterremens où la libre pensée s'affirme par un appel au néant. Ce mode de manifestation politique n'aura d'autre importance que celle qu'on lui accordera; il prendra fin tout naturellement, si on n'y fait pas attention. Il ne date pas d'hier : déjà à la fin du second empire on croyait faire acte d'opposition au gouvernement en éloignant le prêtre des abords d'une tombe; déjà cela s'appelait « un enterrement civil. » On prononçait de violens discours, et, comme d'ordinaire les assistans

avaient fait de copieuses libations, la parole trahissait la pensée des orateurs. Les enterremens exclusivement civils sont aujourd'hui dans la proportion de 4 à 5 pour 100, ce qui ne semble pas excessif lorsque l'on se rappelle la propagande qui a été entreprise à cet égard. Quel emblème place-t-on sur la tombe d'un libre penseur pour la reconnaître? Invariablement une croix. On tente parfois de se rabattre sur l'épitaphe et d'en faire une déclaration de principes; mais cela n'est pas facile. L'ordonnance de 1843 est péremptoire, toute inscription est soumise au visa de l'autorité municipale. Au premier abord, cela paraît intempestif, et l'on estime que chacun a le droit d'honorer à sa guise la mémoire des morts. C'est là une opinion dont on revient promptement lorsque l'on a entre les mains la copie des épitaphes refusées. Il est impossible de se figurer un tel ramassis de niaiseries et de sottises. Je laisse de côté celles qui cachent un sens répréhensible au point de vue de la morale; à ne s'occuper que des phrases qui donneraient à rire, que doit-on penser de ceci : « ici repose le deuil de la couronne de Henri IV et le deuil de la couronne de Louis XVIII; gloire au vieux soldat et au jeune. » — « Elle aurait donné pour son mari ce que le pélican donne à ses petits. » — « X, décédé à l'âge de trois mois; sa vie ne fut qu'abnégation et sacrifice. » C'est à l'infini que je pourrais multiplier de telles citations. De braves gens mus par un sentiment sérieux ne se doutent pas qu'ils font une chose ridicule en voulant écrire sur la tombe d'un homme âgé de soixante-quatorze ans : « Le ciel compte un ange de plus! » On a grand'peine à leur faire comprendre que leur intérêt même exige qu'on ne se moque pas de l'expression de leurs regrets; ils maugréent et accusent l'autorité de despotisme.

Les épitaphes qui sont tant soit peu singulières excitent une curiosité excessive. Dans un de nos trois grands cimetières, sur une tombe fort modeste, on a gravé une inscription qui relate un fait pathologique rare, mais non point sans exemple. Lorsque la foule envahit les cimetières au jour des trépassés, on est obligé de placer des agens près de ce tombeau, parce qu'il est tellement environné de curieux que les sépultures mitoyennes ont à en souffrir; on se presse, on s'entasse pour mieux voir, et, sans y prendre garde, on brise les grilles ou les clôtures voisines. Les inscriptions qu'on lit sur les dalles tumulaires sont bien peu variées et le plus souvent d'une vulgarité désespérante. Il y a longtemps que l'on a dit : menteur comme une épitaphe. Regrets éternels, éloges de toute vertu, espérance de bientôt se rejoindre, on tourne toujours dans le même cercle de phrases toutes faites et de sentimentalités banales. Chez les gens d'éducation médiocre, l'épitaphe n'est plus l'expression de regrets éprouvés; elle semble n'être qu'un acte de politesse

pour les survivans. On tâche de n'oublier personne afin de ne point faire de mécontens : « regretté de son père, de sa mère, de sa tante Ursule, de sa cousine Anna, des amis et de toutes les connaissances en général de sa famille; » on peut lire cela sur le tombeau d'un enfant, dans un des cimetières de notre ancienne banlieue. Cela semble de rigueur dans un certain monde et se renouvelle à chaque tombeau, surtout aux tranchées gratuites et aux concessions temporaires. Cette vieille rhétorique funéraire est bien entrée dans nos mœurs, et elle y régnera longtemps encore. Un nom, une date, pourraient suffire; des hommes de génie s'en sont contentés, Cuvier entre autres. L'épitaphe remarquable est ce qu'il y a de plus rare; l'antiquité, qui excellait à enfermer une pensée gracieuse dans une forme exquise, ne nous en a légué que deux dignes d'échapper à l'oubli, et toutes deux rappellent des danseuses. L'une vient de Grèce : « O terre, sois-lui légère, elle a si peu pesé sur toi ! » L'autre est du Latium : *Saltavit biduo, et placuit;* elle dansa deux jours et plut! — Parmi toutes celles que j'ai lues dans nos cimetières, laquelle pourrais-je citer? Celle de Boufflers peut-être : « mes amis, croyez que je dors. » Au temps de mes voyages, j'ai trouvé dans le champ des morts d'une ville de la Cœlé-Syrie le tombeau d'un homme qui était né sur les bords du Gange; j'ai relevé l'inscription déroulée sur le cippe funéraire, la voici : « soumise à la vieillesse et aux chagrins, affligée par les maladies, en proie aux souffrances de toute nature, unie à la passion, destinée à périr, que cette demeure humaine soit abandonnée avec joie. » C'est un verset des lois de Manou.

IV. — MÉRY-SUR-OISE.

Tous les cimetières contenus dans l'enceinte de Paris sont actuellement fermés, c'est-à-dire que l'on n'y permet plus les inhumations que dans les concessions perpétuelles; les concessions temporaires et les tranchées gratuites sont closes; les morts ont saturé la terre, et la place manque pour en recevoir de nouveaux; on n'en sera pas surpris, si l'on se rappelle que le Père-Lachaise, Montparnasse et Montmartre ont seuls reçu 1,493,920 morts depuis qu'on les a ouverts. L'hygiène publique aussi bien que le respect dû aux trépassés ne s'accommode guère d'un tel entassement; par cette accumulation de matières en décomposition, nous avons jeté un défi à la peste; c'est miracle qu'elle n'y ait point répondu. Pour faire face à des exigences que chaque jour renouvelle et rend plus poignantes, la ville a été obligée d'établir deux nouveaux cimetières hors de Paris, l'un à Ivry, l'autre à Montmartre-Saint-Ouen. Le premier, situé en face de Bicêtre, qui le regarde du haut de sa laide colline, a été

ouvert le 1er janvier 1874; il longe la route de Choisy, déjà bordée de petites maisons où s'installent les marbriers, les fabricans de croix et les marchands de couronnes. Le pays qui l'entoure est désolé et sent fort mauvais; des fabriques de colle animale, de chandelles, de poudrette, le dominent aux quatre points cardinaux; de quelque côté que souffle le vent, il est empesté. Près de là verdoient les cyprès de l'ancien cimetière d'Ivry et se dressent les clôtures en planches qui environnent le Champ-des-Navets. Ce cimetière a une étendue qui atteint presque 14 hectares : dans trois ans, il sera épuisé, et il faudra le fermer. Au milieu bâille une vaste excavation qui est une carrière; on en tire des moellons pour construire l'enceinte, dont la solidité apparente n'a rien de rassurant. Le terrain sablonneux est propice aux inhumations, mais il est mêlé à de gros silex qui sonnent sinistrement sur les bières. Pourquoi M. le directeur des travaux de Paris, qui a charge d'aménager la surface des cimetières et d'y ordonner les plantations, ne fait-il pas enlever ces cailloux? Il pourrait s'en servir avantageusement pour réparer le macadam de nos grandes voies publiques, qui, en tant d'endroits, est singulièrement défectueux.

Le cimetière de Saint-Ouen, que les gens du métier ont surnommé *Cayenne*, est un peu plus grand qu'Ivry : 14 hectares 1/2; il fonctionne depuis le 1er septembre 1872, et l'on calcule qu'il pourra durer encore trois ans. Il est, lui aussi, placé à côté d'un vieux cimetière devenu insuffisant; on y arrive par la route départementale n° 20, qui prend naissance à la porte de Clignancourt. Tout ce large chemin est embarrassé des deux côtés par des constructions en bois, en pisé, en feuilles de zinc provenant des démolitions, — embryon d'un village qui se fonde, — cabarets, tonnelles, jeux de boules, jeux de siam, jeux de quilles, balançoires. C'est d'une gaîté étourdissante; les gens qui se rassemblent là sont bien vivans et ne se dérangent guère lorsque passent les corbillards; peut-être, en temps d'épidémie, feraient-ils comme ces ouvriers dont parle Chateaubriand et qui en 1832, assis aux barrières, regardant défiler les convois, levaient leur verre plein et s'écriaient : « A ta santé, Morbus! » Un peu plus haut que ces masures à ivresse, le cimetière étale ses tombes nouvelles; elles se pressent, elles dévorent l'emplacement, et bientôt il faudra laisser reposer la terre. Saint-Ouen, Ivry, les 28 hectares qu'ils représentent, ce n'est que de l'empirisme qui coûte fort cher, ne remédie à rien et ne touche même pas au problème. En réalité, Paris n'a pas de cimetière; ceux où il a versé ses morts depuis soixante ans ne sont plus qu'une cause d'insalubrité. On a acheté les terrains d'Ivry et de Saint-Ouen pour inhumer les corps, mais surtout pour gagner du temps, pouvoir raisonner à loisir sur un parti à prendre et qui

aurait dû être pris depuis plusieurs années, car le péril ne date pas d'aujourd'hui.

Il faut d'abord faire remarquer que, d'après le décret de prairial, il est rigoureusement interdit d'établir un cimetière dans l'intérieur des villes; or Paris en renferme quatorze (1); je sais que la loi d'annexion a réservé la question, mais tout commande de la résoudre au plus tôt. La totalité de la superficie des champs de sépulture réservés exclusivement à Paris est d'un peu moins de 140 hectares. Dans cette étendue, l'on a donné aux tombes tout l'espace qu'on pouvait leur accorder, on a même été forcé de ne plus tenir compte des règlemens et d'envahir les avenues. En effet, pendant la période d'investissement, la mortalité s'étant accrue dans des proportions extraordinaires, il n'était pas possible d'aller chercher un nouvel asile pour les morts au-delà des fortifications; faute de mieux, on a pris les allées : dans plus d'un cimetière, les sépultures se sont étendues jusque sur les chemins. En retirant de ces 140 hectares ce qui est occupé par les bâtimens d'administration, les routes indispensables, les concessions perpétuelles, les concessions temporaires, les tranchées gratuites, qu'on ne peut rouvrir sans danger, on s'aperçoit avec stupeur que l'on reste en présence d'une superficie disponible équivalant à 34 hectares 1/2. Or, pour satisfaire aux besoins normaux de Paris pendant sept ans et en admettant qu'aucune cause fortuite ne vienne modifier la moyenne de notre mortalité ordinaire, si l'on veut supprimer l'insupportable fosse commune et accorder une durée double aux concessions temporaires, il faut 143 hectares au moins; mais en réalité il en faudrait 170, car on doit toujours se mettre en mesure de parer à des éventualités possibles, et encore n'aurait-on aucun emplacement réservé pour les concessions perpétuelles, dont les exigences représentent 1 hectare par année. Il nous manque donc quatre fois ce que nous avons. Si l'on n'avise pas, il sera nécessaire de rendre aux sépultures banales des terrains saturés outre mesure, et qui vont bientôt rappeler les Innocens.

On demande à la terre un travail qu'elle ne peut fournir : on veut que les tranchées gratuites, — où 20 centimètres seulement séparent les bières, — dévorent une énorme masse de corps en cinq ans. Cela est normal pour la première période; pour la seconde, c'est déjà difficile; à la troisième, c'est impossible : la terre, repue de matières animales, refuse de faire son œuvre. Lorsqu'une fosse commune est retournée pour la troisième fois, on est presque certain d'y retrouver les corps entiers : ils se sont saponifiés. En 1851, on fit des fouilles dans la partie du cimetière du Sud abandonnée

(1) Quatorze cimetières intérieurs, six extérieurs.

aux hôpitaux; les fosses, qui avaient 7 mètres de profondeur, renfermaient des corps superposés; les cadavres des couches supérieures étaient des squelettes, ceux des couches inférieures étaient conservés : Thouret avait constaté le même fait lors de la translation des restes recueillis aux Innocens. Le vent passant sur ces terres imprégnées de gaz méphitiques ne nous apporte pas précisément la santé. Rien n'est plus redoutable que les exhalaisons qui parfois s'échappent des tombeaux. Le 27 septembre 1852, trois fossoyeurs faisant une exhumation et n'ayant, selon l'usage invariable des ouvriers, pris aucune précaution, crèvent d'un coup de pioche un caveau voisin et tombent morts foudroyés. Si l'air que nous respirons nous arrive chargé de miasmes impurs, que dirai-je de la nappe d'eau souterraine qui alimente bien des puits encore et se mêle à la Seine? La pluie qui tombe sur la surface des cimetières pénètre le sol, rencontre les corps, aide à la désagrégation, se charge de molécules méphitiques, glisse sur les couches d'argile ou de marne et va empoisonner les puits. Parfois même elle se fraie une route invisible et aboutit subitement au jour. C'est une source. On y goûte; elle a une saveur singulière qui rappelle le soufre; si on l'analyse, on y rencontre le sulfure de calcium, invariablement produit par la décomposition des matières organiques. Il y en a plus de dix à Paris qui proviennent tout simplement de l'écoulement des eaux pluviales filtrées à travers les cimetières. Une de ces sources est exploitée; j'en lis le prospectus : « eau sulfhydratée, hydrosulfurique calcaire. » Elle guérit toute sorte de maladies; à deux sous le verre, on peut aller boire cette putréfaction liquide : c'est pour rien.

Le moyen le plus simple de remédier à tous ces inconvéniens, à l'entassement irrespectueux des corps, à l'air vicié, à l'eau putride, ce serait de retourner aux usages des Romains de l'antiquité et d'élever des bûchers au lieu de creuser des fosses. On a entrepris une longue campagne en faveur de la crémation, elle a échoué devant l'indifférence publique et la résistance de beaucoup de fonctionnaires. On a fait des tentatives individuelles qui n'ont point été heureuses. Le 31 mai 1857, une personne demanda l'autorisation d'exhumer le corps de son père, mort depuis neuf ans, et de l'incinérer, il lui fut répondu que la loi de prairial s'opposait à ce que l'on condescendît à son désir. L'idée est dans l'air cependant, elle finira par se formuler d'une façon pratique. L'Autriche, dit-on, ne refuse pas d'y accéder, et la Suisse la préconise. Il ne s'agit pas d'imposer la crémation, il suffira de la laisser facultative. L'église s'y oppose, et ne s'appuie cependant sur aucun décret ecclésiastique; nul texte en effet n'interdit l'incinération des corps, — *et in pulverem reverteris*, disent les livres saints. Elle obéit sans doute à la tradition de ses propres origines. Les premiers chrétiens furent des

Juifs convertis par les apôtres et des Grecs convertis par saint Paul. Or les Grecs ne brûlaient les cadavres qu'en temps de peste ou après les batailles, et la vallée de Josaphat nous prouve que les Hébreux enterraient leurs morts. L'église a respecté et consacré par l'usage les coutumes de ses premiers enfans, coutumes auxquelles ceux-ci devaient d'autant plus tenir qu'elles étaient en contradiction avec celles des Romains, qui les ont si durement persécutés, — et puis saint Paul a dit que nos corps sont les membres de Jésus-Christ et les temples saints de l'esprit de Dieu. Cela fait comprendre l'opposition de l'église, comme les nécessités des investigations pour faits criminels expliquent celle de la magistrature. Ce serait cependant un mode de disparaître supérieur à celui qui nous est imposé. Il vaut mieux s'en aller en fumée, devenir un peu de cendres, que de finir par être cette chose sans nom que la science elle-même ne sait comment désigner.

Puisque l'incinération est interdite, et que nos cimetières gorgés, trop étroits, mal situés, en contradiction flagrante avec la loi, sont insuffisans, il faut courir au plus pressé et se débarrasser de nos morts, qui vont être un danger public, si l'on ne se hâte pas de leur créer la nécropole dont nous avons besoin. Si, au commencement du siècle, des moyens de transport et de locomotion imparfaits ont contraint l'administration municipale à ouvrir les cimetières à la porte même de Paris, il n'en est plus ainsi de nos jours : un chemin de fer fait dix lieues pendant qu'un corbillard franchit la distance qui sépare la Madeleine de Saint-Ouen. En outre Paris n'a pas de territoire, il ne possède que lui-même; les terrains qui l'entourent sont, pour la plupart, couverts de maisons de campagne et ont une valeur excessive. C'est donc au loin et à l'aide d'un railway qu'il faut aller chercher notre cimetière futur. Cette idée a déjà été émise; elle a fait du bruit en son temps; M. Haussmann avait voulu la mettre à exécution, mais les modifications survenues dans le gouvernement l'empêchèrent de suivre son projet jusqu'au bout, et les administrateurs qui ont passé à la préfecture de la Seine ont été empêchés de le reprendre par suite des circonstances douloureuses que l'on sait. La résistance soulevée par la translation de nos cimetières fut sans mesure et dépassa le but. C'était une arme d'opposition; chacun s'en empara. Sur cette question, où il est si facile de faire de la sentimentalité, on cria au sacrilége, et sous prétexte de respecter les morts on se souciait fort peu du salut des vivans. La politique saisit l'occasion avec empressement, et beaucoup de provinciaux dont les parens étaient inhumés dans les départemens déclarèrent solennellement qu'en touchant au Père-Lachaise, à Montparnasse et à Montmartre, on allait violer la sépulture de leurs familles.

L'ancien préfet de la Seine avait conçu un projet grandiose. Il voulait doter Paris d'un champ de sépulture très vaste placé parmi des terres sablonneuses propres au rapide anéantissement des corps, exposé au vent du nord, qui est celui dont nous recevons le moins les atteintes; la ville aurait été reliée à sa nécropole par un chemin de fer spécial qui, pour ne point déranger les habitudes de notre population, aurait eu trois gares, une dans chacun de nos trois grands cimetières. La tranchée gratuite, la fosse commune, — cette horreur du pauvre, — était supprimée à jamais. Au lieu de ces inhumations dont 20 centimètres de terre ne dissimulent qu'imparfaitement l'humiliante promiscuité, il donnait à chacun sa sépulture individuelle, semblable à celles que l'on trouve aujourd'hui dans les concessions temporaires, et il ne la reprenait qu'au bout de trente ans. Pour bien des gens, c'était la perpétuité. Il vendait aux riches, à beaux deniers comptans, autant de mètres de terrain qu'ils en auraient voulu pour dresser des mausolées; aux pauvres, il accordait gratuitement la place fixe, déterminée, nominative, qui constitue l'authenticité du tombeau. Vraiment un tel projet ne méritait pas tant d'anathèmes. Après des études approfondies et très sérieusement conduites par un ingénieur tel que M. Belgrand, il fit des acquisitions près de la vallée de Montmorency au territoire de Méry-sur-Oise, et la ville possède maintenant sur ce plateau exceptionnellement bien situé 514 hectares de terrain.

Que va-t-on faire? La mort sans répit nous pousse à prendre une détermination définitive. Le provisoire actuel est ruineux : on a acheté des champs à Ivry, des champs à Saint-Ouen, on sait quand ils seront saturés; en prévision de nécessités inéluctables, dans la crainte que le projet de la grande nécropole centrale de Méry-sur-Oise soit abandonné, on a fait des études sur différens points pour y établir encore des cimetières transitoires. Ce serait aggraver le mal au lieu de le détruire, ce serait reculer la solution d'un problème qui s'impose comme un devoir aux soucis de l'administration. Il y aurait une généreuse hardiesse à exécuter le plan de M. Haussmann, et à doter notre futur cimetière de l'ampleur suffisante aux besoins d'une population qui tend toujours à s'accroître, et qui dépassera 3 millions d'habitans lorsque les espaces vides subsistans entre nos anciens boulevards extérieurs et les fortifications seront bâtis. De travaux exécutés par des géomètres, de calculs faits par des gens compétens, il résulte que, pour ne point léguer à l'avenir les difficultés qui nous assaillent, la nécropole unique d'une ville comme Paris doit couvrir 827 hectares, dont 277 absorbés par les constructions administratives et religieuses, par les avenues, par la gare d'arrivée, et 550 réservés aux sépultures. En se conformant au projet originel et en ne faisant les reprises des

terrains employés qu'au bout de trente années, la durée du cimetière serait de cent quarante et un ans; elle serait au contraire de quatre siècles, si les tombes étaient rouvertes au bout de dix ans. Pour parvenir à ce résultat, qui fonderait une ville des morts en proportion avec notre ville des vivans, il manque 313 hectares; il est facile de les acheter. En se mettant à l'œuvre aujourd'hui même, il faudra au moins trois ans pour approprier les terrains de Méry-sur-Oise, y établir les bâtimens, les plantations indispensables, construire le chemin de fer, et nous savons que dans trois ans nos cimetières ne pourront recevoir un mort de plus.

Le trajet de Paris à Méry-sur-Oise ne durera pas une heure, et l'administration devra décider si elle fera elle-même un chemin de fer rigoureusement réservé aux convois funèbres, ou si elle aura avantage à prendre des arrangemens avec une compagnie déjà existante. On ira plus loin qu'aujourd'hui, mais les déplacemens seront moins longs, et les « services » gratuits seront gratuitement transportés. La population finira par s'accoutumer à ce déplacement, que la force des choses rend nécessaire; le texte de la loi, la salubrité de Paris, le respect des morts, l'exigent; toute autre mesure ne serait qu'un expédient. Cependant il est bon de prévoir une difficulté et d'aviser aux moyens de la vaincre. Comment transportera-t-on à 22 kilomètres de Paris et ramènera-t-on ici dans la même journée la foule qui visite pieusement nos cimetières? Les diverses administrations de nos voies ferrées nous ont souvent accoutumés à des tours de force, et nous ne devons pas douter qu'en cette circonstance elles ne satisfassent à l'une des coutumes les plus respectables et les plus touchantes de la population. Celle-ci aime ses morts et va les voir; si elle ne trouve pas toute facilité à cet égard, elle sera mécontente, et aura raison de l'être. On a fait des relevés très instructifs. Du 1er au 7 décembre 1873, on a compté le nombre des convois et des individus qui sont entrés dans les cimetières parisiens : 752 convois escortés par 21,418 personnes en ont franchi les portes, et 46,617 visiteurs isolés sont venus près de la tombe de ceux qu'ils ont perdus. Les cinq premiers jours ont été brumeux, le lundi cependant accuse 6,837 visiteurs; le temps se met au beau le samedi, se maintient le dimanche, et ce dernier jour donne un total de 24,320. Il faut compter qu'en moyenne le nombre des visiteurs quotidiens est de 8,964 en hiver et de 11,245 en été; mais cette moyenne est dépassée dans d'énormes proportions à certaines époques solennelles : à la fête de la Toussaint par exemple, et au jour des Trépassés qui la suit. Dans la même année 1873, il plut pendant ces deux journées, et le chiffre des personnes qui visitèrent les morts de nos cimetières a dépassé 370,000. Le danger d'un tel

encombrement d'individus s'entassant dans une gare à la même heure, voulant tous partir par le même train, a de quoi effrayer les employés les plus actifs; ce danger ne se produira pas immédiatement, car le nombre des visiteurs est en rapport avec celui des morts enclos dans les cimetières, et Méry-sur-Oise ne « se peuplera » que lentement; mais le meilleur moyen de n'être pas pris au dépourvu en présence d'une telle foule possible, c'est de savoir dès à présent comment on pourra lui faire place dans les wagons, la conduire jusqu'à la nécropole et l'en ramener.

Ce respect pour les morts, cette sorte de culte que l'on rend à leur mémoire est un des caractères distinctifs du peuple de Paris. Coutume léguée par l'antiquité, croyance religieuse, souvenir de tendresse pour des êtres chéris, tout cela sans doute se réunit pour former ce sentiment qu'il est impossible de ne pas remarquer lorsque l'on parcourt nos cimetières, où les tombes délaissées sont si rares qu'on pourrait les compter. On dirait que la mort n'est pas comprise, et que nul ne veut admettre l'idée de l'anéantissement matériel. On veut plaire à un mort, comme l'on plairait à un vivant. Cela apparaît surtout très nettement dans les cimetières où il existe un point de vue, au Père-Lachaise par exemple, dont certaines parties découvrent la ceinture de collines qui entourent Paris. Là, les sépultures, ornées de petites terrasses, sont disposées de telle sorte que, si le mort se levait tout à coup du fond de son tombeau, il verrait un paysage magnifique se dérouler sous ses yeux. Ce n'est pas l'effet du hasard : souvent l'architecte a été force à des combinaisons singulières pour donner au monument l'orientation voulue. On place sur les tombes les fleurs que les morts ont aimées, comme si le parfum pouvait en descendre jusqu'à eux. Un jour, — il y a longtemps, — au cimetière Montmartre, j'ai été très ému. A quelque distance d'une tombe que j'allais visiter, j'aperçus une jeune femme agenouillée, les deux mains posées sur une dalle sépulcrale et la tête appuyée sur les mains. Elle chantait d'une voix très pure et mouillée de larmes l'air de la *Casta divà*. Je m'arrêtai, croyant être en présence d'une folle et ne devinant guère ce qu'une invocation à la lune signifiait en pareil lieu. La femme se releva, essuya ses paupières, m'aperçut et comprit sans doute mon etonnement à l'expression de mon visage; alors elle me montra d'un signe de tête la tombe où elle s'était inclinée, me dit : « C'est maman; elle aimait cet air-là, » et s'éloigna en sanglotant.

Les familles propriétaires de concessions à perpétuité et même de concessions temporaires prennent « un abonnement » chez un marbrier qui, moyennant une somme fixe, fait « entretenir » la sépulture par un jardinier. Les pauvres gens, — ceux de la tranchée gratuite, — ne peuvent se passer un tel luxe, et ils soignent eux-mêmes

les quelques pieds de terrain entouré d'une barrière où dorment leurs morts. Ils viennent le dimanche, apportant des fleurs achetées à bas prix, tenant en main un petit arrosoir rempli à la borne-fontaine, et ils restent des heures entières à cultiver le jardinet funèbre. Parfois, au pied de la croix de bois, ils mettent des choses étranges : des statuettes de plâtre qui n'ont aucune signification allégorique, de gros coquillages, des fragmens de pierres meulières qui figurent un rocher factice; dirai-je que j'ai vu une pipe enveloppée dans un bouquet d'immortelles? C'est aux tombes des enfans qu'il faut aller regarder surtout; là c'est du fétichisme. Auprès du héros scandinave, on enterrait son cheval et ses armes, afin qu'il pût faire bonne figure en entrant chez Odin; dans le sarcophage des jeunes filles grecques, on jetait leurs bijoux favoris; ces vieilles coutumes des peuples encore jeunes ont traversé les âges, les religions, les philosophies, et sont restées parmi nous. A la place où repose la tête du pauvre petit, on a installé une cage vitrée qui se ferme à clé. Dans cette sorte d'armoire, on réunit les joujoux qu'il aimait : des soldats en plomb, des poupées, des bilboquets, un jeu de quilles, des petits souliers comme celui que la Sachette baisait dans le *trou aux rats*. Sur la tombe d'un enfant de quatorze mois au cimetière du Sud, j'ai aperçu une gravure de modes représentant deux femmes et une fillette jouant avec un perroquet; sans doute on en amusait l'enfant lorsque la maladie l'accablait dans son berceau. Il est facile de lever les épaules en passant devant ces témoignages de douleur, devant ces offrandes destinées à apaiser des mânes ou à les réjouir, mais il est plus facile encore de comprendre le sentiment profond qui parfois a si étrangement orné toutes ces tombes, et d'en être attendri.

C'est là une contradiction très singulière chez la population parisienne. S'il est au monde un peuple sceptique et irrespectueux, certes c'est celui-là. Il a toujours peur de croire que « c'est arrivé; » c'est son mot. Il n'a que du dédain pour toutes les gloires, de l'ironie pour toutes les supériorités, un mépris hautain et peu justifié pour tout ce qui n'est pas lui. Il ne tient ni à la vie, ni aux vivans. Il est indifférent à son passé, qu'il ne connaît guère, et se soucie peu de son avenir, qu'il ne prévoit pas. Ses amours d'hier sont ses haines d'aujourd'hui : les mains qui ont jeté Marat à la voirie sont celles qui l'avaient porté au Panthéon; il est mobile comme le vent et perfide comme la mer; il est violent à ses heures, ingrat, infidèle, mais il est immuable en ceci : il regarde les cimetières comme des lieux sacrés, il révère ses morts et leur rend un culte qui ressemble bien à de l'idolâtrie.

MAXIME DU CAMP.

LA

MÉTÉOROLOGIE SYNOPTIQUE

ET LA PRÉVISION DU TEMPS

I.

La météorologie n'a pas été jusqu'à ce jour, de la part du public, l'objet d'une faveur exagérée. En butte aux sarcasmes de quelques-uns et à l'indifférence dédaigneuse du plus grand nombre, elle a eu la mauvaise fortune de fournir au langage courant quelques locutions proverbiales qui témoignent de la mince considération dont elle est entourée. Parler de la pluie et du beau temps signifie en bon français parler pour ne rien dire, et, lorsqu'entre gens sérieux la conversation prend une tournure « météorologique, » on croit pouvoir en conclure que les interlocuteurs ont des raisons particulières d'éviter les sujets dignes d'intérêt et de se renfermer dans des banalités peu compromettantes. Déjà le coup de grâce semblait avoir été donné à cette science infortunée lorsqu'il y a quelques années, en pleine Académie des Sciences, deux illustres physiciens avaient exécuté sur elle une charge à fond, dénigré ses méthodes, affirmé l'inanité de ses doctrines et condamné ses investigations à une éternelle stérilité. La météorologie semblait devoir aller rejoindre dans le musée des sciences mortes la magie et l'astrologie judiciaire, lorsque de nouvelles perspectives s'ouvrirent devant elle, et la malade, condamnée par les docteurs, s'élança pleine d'une ardeur juvénile dans une voie aussi féconde qu'inattendue.

Cette défaveur générale, il faut bien l'avouer, avait sa raison d'être. La grande majorité du public n'estime une science qu'en raison des résultats matériels auxquels elle conduit, elle juge l'arbre par ses fruits. La considération universelle qui, à notre époque, s'attache aux sciences en général est le prix des incontestables bienfaits dont elles ont doté l'humanité; tel qui ignore même les noms

d'Ampère et de Faraday connaît au moins le télégraphe électrique, et demeure par cela seul convaincu que la science de l'électricité est une belle chose, et que ceux qui la cultivent sont dignes de tous ses respects. Or, quand on demandait à la météorologie quels étaient ses titres à la reconnaissance publique, elle n'avait à produire que des résultats de nature à laisser dans l'esprit des masses une fort médiocre impression. En vain se prévalait-elle des notions qu'elle avait fournies sur les climats du globe, sur les causes de la répartition des sources des richesses et du développement inégal des grandes agglomérations humaines qui en est la conséquence, des clartés qu'elle avait répandues sur l'histoire de la civilisation, si étroitement liée aux influences climatériques, en vain exhibait-elle ses colonnes de chiffres, ses statistiques, ses moyennes, le réseau des lignes figuratives dont elle avait sillonné la mappemonde; tout cela comptait pour peu de chose, car elle restait muette devant cette terrible question sans cesse posée par les utilitaires : pouvez-vous prédire le temps?

Ce fatal problème a exercé longtemps sur les destinées de la météorologie une très fâcheuse influence. Il a été pour beaucoup dans le discrédit qui s'est attaché à cette science dans l'opinion des savans et des gens du monde. Séduits par l'appât de la gloire bruyante et probablement rémunératrice qui n'aurait pas manqué de rejaillir sur l'auteur d'un système satisfaisant de prévision, un grand nombre d'adeptes de la météorologie ont méconnu le précepte évangélique qu'on peut formuler ainsi à l'usage des savans : cherchez la vérité pour elle-même, et le reste vous sera donné par surcroît. Pressés de trouver, coûte que coûte, une solution à un problème si longtemps insoluble, ils ont abandonné les lentes, mais sûres méthodes de la science, pour entrer dans la voie d'un empirisme souvent naïf; ils ont voulu voler avant d'avoir des ailes, et leurs lourdes chutes, tout en égayant les spectateurs, ont rabaissé la météorologie aux yeux de la partie sérieuse du public. Puis sont venus les almanachs prophétiques; ici la science a servi d'enseigne à la spéculation, et après une si fâcheuse aventure on ne saurait s'étonner de voir sa réputation encore plus compromise. Tel était le discrédit attaché à ces tentatives de prévision que peu s'en est fallu que cette question ne prît rang parmi les célèbres problèmes dont l'Académie des Sciences déclare ne plus vouloir s'occuper : le mouvement perpétuel, la quadrature du cercle, la trisection de l'angle; Arago a pu même proclamer hautement, sans soulever aucune protestation, que jamais un savant « jaloux de sa réputation » ne se hasarderait à prédire le temps. Une sentence si absolue, formulée par un homme revêtu d'un tel prestige scientifique, semblait devoir réduire au silence tous les prophètes de la météorologie; mais l'absolu n'est pas

de ce monde : les chemins de fer et les télégraphes électriques ont été dans leur temps l'objet d'anathèmes aussi sévères. Au jugement d'Arago, on aurait d'ailleurs pu opposer une autorité scientifique au moins égale à la sienne, celle de Lavoisier.

Il ne faut pas oublier une autre cause qui a contribué à paralyser l'essor de l'ancienne météorologie. De toutes les branches du domaine intellectuel où s'exerce l'activité humaine, il n'en est peut-être pas où les efforts d'un travailleur isolé se montrent plus inefficaces, et où il soit plus indispensable de provoquer le concours d'une armée d'observateurs disciplinés, recevant l'impulsion et le mot d'ordre d'une direction intelligente et autorisée. Certes l'étude des phénomènes atmosphériques offre par elle-même assez d'attraits pour avoir captivé de tout temps une foule de « curieux de la nature; » ces phénomènes ont une influence trop évidente sur le sort de nos récoltes pour n'avoir pas été l'objet d'observations innombrables qui résument une foule de dictons, proverbes, aphorismes populaires dignes souvent d'être pris en sérieuse considération. Si l'on voulait réunir et discuter les montagnes de chiffres accumulés dans tous les pays civilisés depuis l'invention du baromètre et du thermomètre, le travailleur le plus hardi reculerait devant une tâche qui dépasserait la limite des forces humaines. Il aurait d'ailleurs d'autres bonnes raisons de la décliner. Quelle est en effet la valeur de tous ces registres d'observation, quelle confiance méritent les instrumens qui ont servi à les faire, qui nous garantit l'exactitude, la bonne foi, l'intelligence de l'observateur? Il est difficile d'agiter ces questions sans mettre en doute la valeur de certaines données météorologiques fondées sur des bases numériques si peu sûres. On le voit donc sans peine, ce ne sont pas les soldats qui ont manqué à l'armée météorologique, ce sont les chefs; ce n'est pas le nombre qui a fait défaut, c'est l'organisation; le zèle des troupes n'attendait qu'un commandement intelligent et un état-major instruit, qui lui ont toujours manqué, et dont les élémens épars commencent à peine à se rassembler.

On ne saurait que rarement appliquer en météorologie la méthode féconde qui a produit une si riche moisson dans les autres régions de la philosophie naturelle. Ici la puissante ressource de l'expérimentation nous échappe le plus souvent, et si dans quelques cas, comme celui de la théorie de la rosée, si heureusement établie par les travaux devenus classiques de Wells, elle a pu être appliquée avec succès, les pauvres résultats obtenus dans la recherche de l'origine de l'électricité atmosphérique montrent le peu de chances que nous avons de reproduire par de mesquines expériences de cabinet les conditions où s'accomplissent les grands phénomènes aériens. Réduits à peu près aux seules ressources de l'observation

purement passive, cherchons à nous entourer de toutes les conditions qui en assurent le succès. Remarquons d'abord que les faits recueillis sur place par un observateur isolé, quelque intéressans qu'ils puissent être au point de vue du climat particulier de la région qu'il habite, ne sauraient nous renseigner sur les mouvemens généraux de l'atmosphère : autant vaudrait demander à un soldat qui, immobile pendant une bataille, n'a pu voir que ce qui se passait autour de lui, de nous décrire les péripéties d'une affaire qui s'est engagée sur plusieurs lieues d'étendue, ou les grandes combinaisons stratégiques qui l'ont préparée. — La première condition à remplir pour arriver à des résultats instructifs est de relier entre elles et de centraliser toutes les observations recueillies en un grand nombre de points disséminés sur les plus grandes surfaces possibles. La seconde est de s'assurer de la valeur relative des observateurs, et, si le temps et les circonstances n'ont pas permis de les instruire et de les exercer, de ne leur demander que ce qu'ils sont capables de voir et de décrire avec exactitude et compétence.

Ce programme a été rempli pour la première fois par l'homme que l'on pourrait peut-être appeler le Képler de la météorologie, le célèbre et regrettable commandant Maury, de la marine des États-Unis. Avec l'énergie, la persévérance, l'esprit de suite, qui sont l'heureux apanage de ses concitoyens, il est parvenu à centraliser et à discuter les observations recueillies à la mer par les navires innombrables dont le commerce américain et anglais couvre les océans des deux mondes. C'est au livre de bord des marins qu'il puisait ses informations; les soins donnés à l'orientation de la voilure, l'angle de la route du navire avec le méridien géographique, renseignent à chaque heure du jour et de la nuit sur la direction du vent, et pour un capitaine qui connaît les qualités nautiques de son voilier, la quantité de toile mise dehors est le plus sûr des anémomètres. Après un labeur effrayant, M. Maury est arrivé à des résultats dont le commerce maritime a tiré le parti que tout le monde connaît. Sans doute le monument qu'il a élevé n'est encore qu'une construction ébauchée dont les grandes lignes sont à peu près arrêtées, et dont les détails laissent à désirer; mais, sans écouter les récriminations de quelques navigateurs, qui se plaignent d'avoir rencontré le calme quand on leur avait promis bonne brise, et vent debout quand on leur avait annoncé le grand largue, nous n'en devons pas moins toute notre reconnaissance à l'homme qui a tracé de main de maître à la météorologie la route où elle a rencontré à la fois le succès et un retour favorable de l'opinion publique. Le commandant Maury, par ses écrits, ses démarches actives, ses discours, a été le promoteur de ce grand mouvement d'association entre les météorologistes les plus accrédités des deux

hémisphères, et de cette entente pleine de promesses, dont le congrès de Bruxelles et récemment celui de Vienne ont été les premières et heureuses manifestations.

Les états de l'Amérique du Nord, qui réunissent sous l'action d'un seul gouvernement la presque totalité d'un continent immense, ont pris l'initiative de cette féconde innovation, que nous pouvons appeler la *météorologie synoptique*. La nouvelle méthode consiste à résumer sur des cartes géographiques, au moyen de signes conventionnels, les principaux faits atmosphériques accomplis au même instant sur de grandes étendues, et que la télégraphie fait converger de tous les points de l'horizon vers un observatoire central. Aujourd'hui un bureau météorologique spécial, placé dans les attributions du département de la guerre, reçoit à Washington les observations tridiurnes envoyées d'environ quatre-vingts localités de l'Amérique du Nord, et publie un bulletin quotidien mis gratuitement à la disposition des journaux. Là sont consignées les nouvelles météorologiques d'une région qui s'étend de Portland du Maine à Portland de l'Orégon, de Breckenridge du Minesota à Galveston du Texas, de San-Francisco à Key-West, à la pointe sud de la Floride. Ces renseignemens comprennent la hauteur du baromètre et sa variation dans les huit heures qui séparent deux observations consécutives, le degré thermométrique et la variation dans la même période, l'humidité relative, la direction du vent, sa vitesse exprimée en milles par heure, la pression du vent sur un pied carré de surface, l'état du ciel, la direction des nuages inférieurs et supérieurs, la quantité de pluie recueillie, la variation de niveau des fleuves et des rivières, et la physionomie générale du temps. Nous sommes encore en France fort loin de cette richesse d'information, et les causes de cette infériorité sont faciles à deviner. Les divers gouvernemens indépendans qui morcellent notre petit continent ne sont pas près de former ce qu'on voudrait pouvoir appeler les États-Unis d'Europe, et les derniers événemens, en réveillant des haines que dans notre naïveté nous regardions comme endormies à jamais, ont ajourné indéfiniment la réalisation de cette généreuse utopie. Cependant, il y a quelques années, l'Observatoire de Paris, par l'initiative de M. Le Verrier, obtint du bon vouloir de tous les gouvernemens, un seul excepté, — tout le monde devine lequel, — les moyens de centraliser à Paris les nouvelles météorologiques apportées chaque jour par voie télégraphique de stations répandues sur la surface de l'Europe, de l'Irlande à la Mer-Noire, d'Haparanda, sous le cercle polaire, à Cadix et à Palerme (1). D'après ces renseignemens, il publie chaque jour un bulletin muni d'une carte muette

(1) Marié-Davy, *Des Mouvemens de l'atmosphère et des mers au point de vue de la prévision du temps*, Paris 1869.

de l'Europe où sont tracées les lignes passant par les points où l'on constate la même pression barométrique, corrigée de l'effet de la température et de l'altitude, c'est-à-dire ramenée à ce qu'elle serait à la température de zéro et au niveau de la mer. Ces lignes, appelées *isobarométriques* ou *isobares*, parlent aux yeux, et nous verrons qu'elles fournissent de précieuses révélations. Le baromètre est la première et la plus utile de toutes les pièces de l'arsenal météorologique; c'est la sonde avec laquelle nous explorons de bas en haut le grand océan aérien dont nous habitons les profondeurs.

De toutes parts en Europe, on s'est lancé dans cette voie nouvelle de la météorologie synoptique; le *Meteorological Office* de Londres, l'Institut météorologique de Vienne, les habiles observateurs scandinaves placés comme des sentinelles avancées sur la route ordinaire des tempêtes que l'Atlantique nous envoie, l'Observatoire central de l'empire turc, qui nous renseigne sur la région comprise entre Trébizonde, sur la Mer-Noire, et Fao, sur le Golfe-Persique, les Anglais dans l'Inde, les Russes dans les profondeurs du continent asiatique, tous à l'envi assiégent le sphinx météorologique et finiront par lui arracher ses secrets. Déjà le problème de la prévision du temps, revenu à l'ordre du jour, ne provoque plus les sourires ironiques qui l'accueillaient jadis; déjà depuis plusieurs années les physiciens de l'Observatoire de Paris signalent chaque jour pour les vingt-quatre heures qui vont suivre la direction et la force moyennes du vent sur toute l'étendue de notre littoral, et comme des vigies attentives annoncent aux marins l'approche du mauvais temps.

Ils se renferment encore dans une sage réserve à l'égard des prévisions qui s'étendraient à une année ou même à une saison tout entière. Néanmoins dans quelques cas, rares encore, un coin du voile qui nous dérobe les perspectives de l'avenir peut être soulevé; c'est ce que montrent quelques prévisions plus hardies justifiées par les faits, et qui, bien que timides et hésitantes jusqu'ici, prendront des allures plus décidées le jour où le développement des communications télégraphiques nous permettra de lire l'état de la situation atmosphérique sur une portion plus étendue de la surface terrestre.

II.

L'opinion généralement accréditée que rien n'est plus capricieux que le vent se manifeste à chaque instant dans le langage vulgaire, et rien ne paraît mieux démontré que l'inconstance et l'incertitude des mouvemens de l'air. Cependant, à mesure que s'étendait le rayon des expéditions maritimes, l'existence des courans à peu près constans se révélait aux marins; on sait la surprise mêlée d'effroi que la persistance des alizés nord-est inspira aux équipages de Christophe

Colomb. On avait bien remarqué depuis longtemps dans nos contrées sur les bords de la mer, principalement dans la belle saison, l'alternance régulière de la brise de mer pendant le jour et de la brise de terre pendant la nuit, ainsi que dans les pays accidentés le mouvement alternatif d'ascension et de descente de l'air sur la pente des montagnes. Les premiers navigateurs portugais et hollandais qui explorèrent l'Océan indien retrouvèrent des phénomènes analogues, mais à période semestrielle, dans toute l'étendue des mers qui baignent le sud de l'Asie. Là règne le régime des moussons, c'est-à-dire des vents qui soufflent à peu près du sud au nord d'avril à octobre, quand le soleil est au nord de la ligne, et dans la direction opposée de novembre à mars, lorsqu'il est dans l'hémisphère austral; depuis un temps immémorial, les relations commerciales établies par voie maritime entre les peuples de ces régions se réglaient sur la périodicité de ces deux courans. Dans la zone tempérée, bien qu'on eût depuis longtemps constaté la prédominance des vents entre sud-ouest et nord-ouest sur l'Europe occidentale, et celle des vents d'entre nord et nord-est dans l'Europe orientale, la succession des vents soufflant de tous les points de l'horizon semblait échapper à toute loi et n'être que l'effet du hasard. La lumière qui allait se faire sur cette obscure question devait nous venir d'une source bien inattendue.

Tout le monde a entendu parler de ces terribles météores qui, sous le nom de *tornados* dans l'Atlantique tropical, de *cyclones* dans l'Océan indien, de *typhons* dans les mers de la Chine, sont pour le marin, comme pour l'habitant du littoral, un sujet d'épouvante, et qui infligent aux régions qui en sont hantées des désastres dont nos plus violentes tempêtes d'Europe ne donnent qu'une idée très affaiblie. Ces météores consistent en un violent mouvement de rotation imprimé à une masse d'air recouvrant des surfaces circulaires d'un diamètre variant de 50 à 200 lieues, et tournant autour d'un axe idéal plus ou moins voisin de la verticale. Cet axe se déplace lui-même en oscillant, et le mouvement du météore offre une grande analogie avec celui d'une toupie dont la rotation rapide s'opère autour d'un axe qui se promène sur le parquet avec un balancement plus ou moins prononcé. Au sud de la ligne équinoxiale, le sens de la rotation du météore est invariablement celui des aiguilles d'une montre; au nord, il possède tout aussi invariablement le mouvement inverse. Au centre règne un calme presque complet, les nuages qui assombrissent le pourtour se déchirent parfois, et laissent une éclaircie que les marins appellent *l'œil de la tempête;* mais la vitesse circulaire du vent s'accroît à mesure qu'on s'éloigne du centre, et peut atteindre jusqu'à 40 lieues à l'heure, puis diminue progressivement quand on a dépassé le cercle où elle atteint cet effrayant

maximum. Des deux côtés de la trajectoire que suit le centre du météore, la violence du vent n'a pas le même degré d'intensité : d'un côté en effet la vitesse de rotation de l'air s'ajoute à la vitesse de translation, de l'autre elle est de sens contraire; dans le premier cas, la vitesse totale est une somme, dans le second une différence. Les deux bords opposés où la vitesse est *maxima* et *minima* s'appellent le *bord dangereux* et le *bord maniable* du météore (1). Devant les masses d'air animées de la vitesse du bord dangereux, rien ne résiste; un navire à sec de toile est démâté ou bien couché sur le flanc, il ne peut se relever qu'en sacrifiant sa mâture, si encore on a le temps de recourir à ce parti désespéré. A terre, les arbres les plus forts sont déracinés, les habitans souvent ensevelis sous les ruines de leurs maisons, les fleuves refoulés par d'anormales intumescences de la mer envahissent leurs rives avec une violence et une rapidité qui déjouent toutes les mesures de précaution. On n'a pas oublié les désastres causés, il y a dix ans, par le cyclone qui s'est déchaîné sur Calcutta et sur le delta du Gange.

Engagé dans les circonvolutions du redoutable météore, le marin suit avec anxiété les rapides variations de son baromètre, afin d'obtenir quelques pronostics sur le sort qui l'attend. Les résultats de ces sondages barométriques recueillis, comparés, discutés par les gens de mer et un grand nombre de physiciens, ont conduit invariablement aux conclusions suivantes : au centre du météore, la pression de l'air atteint la plus faible valeur observée; en s'éloignant du centre suivant un rayon quelconque, on trouve des pressions croissantes, et si nous faisons passer un trait continu par tous les points où la pression est la même, nous formons autour du centre une série de lignes concentriques où les pressions s'échelonnent par degrés croissans des lignes enveloppées aux lignes enveloppantes. En traçant ces lignes sur un plan, elles offrent l'aspect de ces courbes d'égal niveau au moyen desquelles on figure dans un levé topographique une excavation du terrain ayant la forme d'un entonnoir. On ne peut s'empêcher d'être frappé de l'analogie que présente ce phénomène atmosphérique avec ces tourbillons que nous observons dans les cours d'eau à la ligne de contact d'une eau courante et d'une eau calme, ou de deux courans animés de vitesses contraires, ou encore de deux courans de même sens, mais animés de vitesses différentes. Dans ces divers cas, le frottement des deux masses fluides contiguës détermine par places de rapides mouvemens giratoires. Si le mécanisme intime de ces mouvemens est encore entouré d'obscurité, les conséquences en sont faciles à prévoir. Quand une masse fluide est animée d'un mouvement de rotation, ses parti-

(1) *Étude sur les ouragans de l'hémisphère austral,* par M. H. Bridet, 1861.

cules tendent à se porter vers la circonférence, tandis qu'une raréfaction se produit au centre; c'est sur ce fait que repose le mécanisme du ventilateur, de la tarare et des pompes dites centrifuges. Le cyclone agit sur une échelle gigantesque à la façon d'une pompe centrifuge. La raréfaction opérée au centre du météore provoque un appel de bas en haut de la surface liquide, s'il repose sur la mer, ou de la poussière et même de corps solides assez lourds, s'il s'appuie sur le sol. En même temps l'air des régions supérieures, attiré de haut en bas dans l'immense entonnoir, entraîne avec lui l'électricité positive, dont il est d'autant plus chargé qu'il vient de plus haut, ainsi que les basses températures qui règnent dans les régions élevées de l'atmosphère.

Ces phénomènes imposans avaient été déjà l'objet de nombreux travaux lorsque l'Observatoire de Paris inaugura son service télégraphique, et se mit à discuter chaque jour les lectures barométriques faites par ses correspondans. A peine installée dans sa nouvelle demeure, la météorologie synoptique nous apporta une révélation importante : nos tempêtes d'Europe ne sont autre chose que des cyclones d'un rayon encore plus considérable que leurs congénères des tropiques, mais dans lesquels l'intensité des phénomènes semble diminuer à mesure que s'accroît l'étendue des surfaces. Même échelonnement des pressions barométriques, depuis le minimum placé au centre du mouvement tournant jusqu'aux limites extérieures, même calme relatif dans la partie centrale, mêmes manifestations électriques sur la vaste couronne de nuages sombres chargés de pluie de la partie moyenne, même déplacement progressif de l'axe, en un mot c'est le même phénomène à l'intensité près. L'Observatoire de Paris, à qui appartient la gloire de cette découverte, crut devoir désigner sous le nom de *bourrasques* nos cyclones européens. Ce vocable n'est peut-être pas des mieux choisis, mais on aurait mauvaise grâce à soulever une querelle de mots en présence d'une découverte qui constitue une des plus sérieuses conquêtes de la météorologie contemporaine.

Pour bien préciser le fait capital dont il s'agit, prenons un exemple emprunté aux bulletins quotidiens de l'Observatoire de Paris. Le 26 février 1873, à huit heures du matin, le minimum des pressions atmosphériques était aux environs de Greencastle, au nord de l'Irlande. L'isobare de 730, c'est-à-dire la ligne passant par tous les points où la pression était de 730 millimètres, coupait l'Irlande de la baie de Sligo à Drogheda et la mer d'Irlande au sud de l'île de Man, remontait vers l'Écosse, passait par Glasgow, Inverary, l'île de Mull, et revenait à son point de départ de la baie de Sligo, complétant ainsi un circuit fermé ayant à peu près la forme d'un ovale. L'isobare de 735, enveloppant la première, abordait la pointe sud

de l'Irlande, traversait le canal Saint-George, puis l'Angleterre de Bristol à Yarmouth, remontait le long du littoral anglais de la Mer du Nord, coupait la pointe septentrionale de l'Écosse et se perdait dans l'Atlantique. La ligne de 740 suivait le littoral français de la Manche, traversait la Belgique, la Hollande, et entrait dans la Mer du Nord par le Helder. Celle de 745 traversait l'Aunis, le Poitou, le Berry, la Bourgogne, la Champagne, les Ardennes, passait le Rhin vers Dusseldorf et entrait dans la Mer du Nord près de l'embouchure de l'Ems. Enfin celle de 750 passait par Bayonne, Montauban, Clermont, Lyon, Strasbourg, Francfort, l'embouchure de l'Elbe et la côte occidentale du Jutland. A Greencastle, centre de la dépression, le vent était nul, le ciel serein, la mer calme. Le vent fraîchissait sur l'isobare de 735, il était à son maximum de violence sur le littoral de la Manche, le long de la ligne de 740; nous sommes évidemment en présence d'un mouvement tournant ayant tous les caractères d'un cyclone à l'intensité près. Voyons où en sont les choses vingt-quatre heures après. Le centre de dépression s'est transporté sur le Cattégat, ayant marché de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est avec une vitesse moyenne de dix lieues à l'heure, entraînant avec lui son cortége de lignes concentriques. Le surlendemain, il est à Stockholm, se dirigeant sur la Finlande; mais la dépression se comble peu à peu, ou, en d'autres termes, la pression se relève vers le centre; la rapidité du mouvement giratoire diminue, et le météore tend à se dissiper. Déjà, en comparant la situation du 27 à celle du 26, on voit que la dépression est moins accentuée, les lignes isobares plus espacées. Que si la dépression fût devenue plus considérable, que les échelons des isobares se fussent rapprochées, on aurait dû télégraphier aux riverains de la Baltique et du golfe de Finlande : « Une bourrasque menaçante s'approche de vous. » En effet, le bord méridional du météore, où la direction du mouvement tournant est la même que celle du mouvement de translation, constitue le « bord dangereux, » tandis que le bord septentrional, où la rotation a lieu en sens contraire, représente le « bord maniable. » Il s'ensuit que le golfe de Bothnie, la Suède et la Norvége n'auraient eu que des vents modérés d'entre nord et est, tandis que le sud de la Baltique, de Memel à Riga, aurait eu des vents d'entre sud et sud-ouest, soufflant en tourmente; mais, d'après ce que nous venons de voir, rien de semblable n'était à redouter cette fois.

L'expérience de plusieurs années a montré que les bourrasques marchent toujours de l'Atlantique vers le continent européen, tantôt du sud-ouest au nord-est, tantôt de l'ouest à l'est, souvent aussi du nord-ouest au sud-est. Lorsqu'on a pu constater l'existence d'un de ces météores, par exemple dans le voisinage des îles britanniques, et la direction qu'affecte la trajectoire du centre, on est en

mesure de télégraphier soit à la Norvége et à la Finlande, soit à la Mer-Noire et à l'Adriatique, soit enfin au littoral de la Méditerranée, d'utiles avertissemens. Sentinelles avancées dans la direction où l'ennemi est attendu, nous jetons le cri d'alarme dont d'autres feront leur profit; mais déjà l'ennemi est sur nous, qui donc nous avertira nous-mêmes de son approche? En attendant qu'on ait résolu la question de savoir s'il est possible de maintenir à une très grande distance au large quelques stationnaires analogues à nos phares flottans et reliés à nos ports par des fils sous-marins, nous en sommes réduits à observer la forme qu'affecte la première isobare observable dans le voisinage de l'Océan, et les mouvemens du baromètre aux grands caps occidentaux de l'Europe. Si l'isobare de 760 par exemple, au moment où la France jouit d'un temps serein, tournait vers l'Atlantique la concavité d'une courbe fortement accusée, on aurait de bonnes raisons de se croire placé sur le bord d'une dépression; la baisse du baromètre à Valentia, au cap *Land's End* ou à la pointe Saint-Matthieu, l'état de la mer, la direction de la houle, confirment le pronostic, et des signaux conventionnels élevés dans les postes sémaphoriques avertissent les populations maritimes de se tenir sur leurs gardes. Ce système d'avertissement aux ports, qui fonctionne depuis plusieurs années en France, et qui avait été interrompu en Angleterre depuis la mort de l'amiral Fitz-Roy, vient d'y être rétabli, à partir du 14 mars dernier, par les soins du *Board of trade* et du comité météorologique de Londres.

La prévision du temps à courte échéance est donc possible dans beaucoup de cas. L'instrument est trouvé, il est entre les mains des météorologistes, il ne leur reste plus qu'à s'exercer à le manier. Ajoutons que l'examen quotidien des cartes du *Bulletin de l'Observatoire*, fait par des personnes même étrangères à l'étude spéciale de la météorologie, mais initiées par une étude de quelques jours à l'intelligence des signes employés, les conduirait souvent à formuler elles-mêmes des prévisions à deux ou trois jours de date, et qu'il serait fort à désirer que ce bulletin fût plus répandu dans le public. L'étude de ces cartes peut encore suggérer sur la marche des courans atmosphériques quelques idées nouvelles, conduire à des prévisions à plus longue portée, et ouvrir à la météorologie de plus vastes horizons.

III.

Et d'abord quelle est la cause qui détermine ces mouvemens tournans? L'analogie qui existe entre ces *vortex* atmosphériques et ceux que présentent les cours d'eau conduit naturellement à leur assigner une origine à peu près identique. Or on n'a jamais pensé à

chercher la cause des tourbillons liquides ailleurs que dans le frottement de deux courans animés de vitesses différentes. Le tourbillon prend naissance sur la ligne de contact des deux nappes, il se creuse de plus en plus en se déplaçant dans le sens du plus rapide des deux courans, et tourne invariablement à la façon d'une roue horizontale qui, marchant dans le sens du courant principal, serait assujettie à rouler sur cette ligne. Après un parcours plus ou moins long, l'entonnoir se comble et s'efface. Un certain nombre de tourbillons semblables se suivent à la file, ils augmentent de nombre, de profondeur et de violence avec la vitesse du courant prédominant. Nous sommes donc amenés à soupçonner que les mouvemens tournans de l'atmosphère qui se dirigent invariablement de l'Atlantique vers l'Europe sont dus au frottement exercé par un courant aérien dirigé en moyenne de l'ouest à l'est contre une sorte de rive gazeuse formée par l'air relativement calme ou animé d'une vitesse contraire qui s'étend sur les régions septentrionales. L'existence de ce courant, l'analogue du courant marin du *gulf-stream*, dont il suit sensiblement la direction, est depuis longtemps constatée. C'est ce même courant qui, nous amenant l'air tiède et humide de l'Océan, confère à l'Europe ces priviléges climatériques qui en font une contrée favorisée entre les régions de même latitude; il modère l'ardeur de nos étés, adoucit nos hivers, élève la température moyenne de l'année, et imprime au climat de l'Europe occidentale ce caractère tempéré humide et pluvieux, dont la Bretagne et l'Irlande offrent le type le plus accentué. On le désigne sous le nom de *courant équatorial* parce qu'il semble tirer son origine des couches élevées de l'atmosphère au-dessus des régions équinoxiales de l'Atlantique.

Ce courant, qui constitue un véritable système de chauffage de l'Europe par circulation d'air chaud et de vapeur d'eau, émanant de la « grande chaudière équatoriale, » se refroidit naturellement à mesure qu'il s'avance vers le nord, tout en s'infléchissant vers l'est, par suite de la combinaison de son mouvement propre avec le mouvement de rotation de la terre. Il condense sous forme de pluie ou de neige les vapeurs dont il est chargé et alimente les grands amas d'eau douce de la Suède, de la Finlande et du nord-ouest de la Russie. Que devient-il ensuite? Les bourrasques dont le cours de ce fleuve aérien est parsemé et qui nous le signalent sur nos cartes, comme des flotteurs signalent la direction d'un cours d'eau, nous le montrent redescendant vers le sud-est, puis vers le sud à travers l'Europe orientale. Dépouillé de la plus grande partie de son humidité, se desséchant à mesure qu'il atteint des latitudes plus basses, il devient ce courant d'air sec d'entre nord et nord-est qui constitue le trait fondamental de la météorologie de ces contrées. On a coutume de le désigner sous le nom de *courant polaire*, ex-

pression très impropre qui tend à consacrer une idée fausse, à savoir que cet air descend du pôle, et qui laisserait supposer que l'ancienne théorie des outres d'Éole a encore des partisans.

Ce courant prétendu polaire n'est autre chose que le courant de retour de l'équatorial, que son excursion à travers des contrées de haute latitude a transformé au point de le rendre méconnaissable. Nous l'avions laissé tiède et humide, nous le retrouvons froid, sec, quelquefois chargé de frimas; on comprend que beaucoup de météorologistes se soient refusés à le reconnaître. Après avoir traversé l'Égypte et assuré pendant la plus grande partie de l'année la remonte du Nil par les embarcations à voile (1), après s'être infléchi vers l'ouest par suite de l'influence de la rotation du globe, et avoir traversé les immenses déserts dont la stérilité est en grande partie son œuvre, reparaît-il sous forme de vent de nord-est sur la côte occidentale de l'Afrique? Est-ce bien lui qui, sous le nom d'*alizé*, va rejoindre la région des calmes équatoriaux, c'est-à-dire son point de départ, et compléter ainsi un immense circuit? Cela est hautement probable, mais ne peut pas être considéré comme démontré tant que, du désert libyque aux côtes du Sahara, aucune source régulière d'information ne nous permettra de tracer des isobares et de vérifier la direction supposée du mouvement atmosphérique. Bornons-nous donc à constater, sinon l'existence d'un vaste fleuve aérien formant un circuit complet, au moins celle d'un circuit partiel dont nous connaissons les parties occidentale, septentrionale et orientale. L'existence de la première et de la dernière est admise par tout le monde; mais on les croyait indépendantes et *juxtaposées* à la surface de l'Europe. Les choses n'ont pas ce degré de simplicité, peu compatible avec les allures des masses fluides en mouvement. — Nous avons dans les eaux de l'Atlantique un système de circulation bien connu, et qui doit nous ouvrir les yeux sur le véritable système de la circulation atmosphérique. Le *gulf-stream* se dirige du golfe du Mexique vers l'Europe. La configuration des continens le force de se diviser en deux branches, l'une qui pénètre jusque dans la Mer-Glaciale, l'autre qui redescend vers le sud en côtoyant l'Europe et l'Afrique, et vient sous la ligne compléter un vaste circuit au centre duquel se trouve comprise cette grande étendue d'eau sans courant que l'on désigne sous le nom de *Mer de sargasse*. Le circuit aérien possède aussi, et ne peut pas ne pas

(1) L'existence d'une navigation à voile sur un fleuve est une preuve évidente que le vent régnant de la contrée est directement opposé au courant de ce fleuve. Il suffit de voir dans le Bas-Nil les longues antennes des *dahabiehs* pour être averti que le vent du nord est le vent dominant de l'Égypte; de même les chalands de la Loire, entre Nantes et Orléans, témoignent de la prédominance des vents d'entre sud et ouest.

posséder sa mer de sargasse : c'est une sorte d'îlot aérien dont les dimensions varient avec l'ampleur et la force d'impulsion du courant qui l'entoure. Ce fleuve d'air roulant ses ondes agitées entre deux rives gazeuses relativement tranquilles, tout comme le *gulf-stream* dirige ses eaux bleues et chaudes entre les rives liquides formées par les eaux vertes et froides de l'Océan-Atlantique boréal, a aussi ses périodes de crues et de décroissance; la largeur et la force d'impulsion du courant varient entre des limites fort étendues, tandis que son lit, ce qu'on pourrait appeler son *thalweg*, éprouve, grâce à la mobilité des rives, des fluctuations considérables. Les vicissitudes de nos saisons sont étroitement liées aux modifications que subissent dans leurs positions relatives le circuit aérien et la zone qu'il circonscrit. Celle-ci constitue pour lui une rive droite convexe, tandis que l'air extérieur au circuit forme la rive gauche concave.

Le tracé des isobares sur la carte d'Europe donne une représentation de cet état de choses. Tandis que les cyclones sont figurés par des lignes concentriques où les pressions s'échelonnent par degrés décroissant de la circonférence vers le centre, la région circonscrite par le courant offre dans l'échelonnement des pressions, dans ce qu'on appelle le *gradient* ou la pente, une disposition inverse. Les isobares y ressemblent à ces lignes de cote ou d'égal niveau par lesquelles on représente sur un plan topographique un renflement du terrain. Il arrive parfois que cet îlot central, réduit à de moindres proportions par le développement plus considérable du fleuve qui l'entoure, soit compris en grande partie dans les limites de l'Europe. Quand ces circonstances se présentent, l'état de choses que nous nous efforçons de décrire prend un caractère frappant d'évidence. Autour de l'îlot central, dessiné par le contour des isobares de hautes pressions, on voit, à la direction des flèches qui marquent les vents, courir les ondes du fleuve ambiant dans le sens de l'ouest à l'est, en passant par le nord; c'est le mouvement direct des aiguilles d'une montre, et c'est pourquoi quelques météorologistes, trompés par une fausse analogie, ont appelé cette disposition si frappante des isobares un *anti-cyclone*.

Prenons pour exemple l'état atmosphérique du 11 mai 1873. Le centre de l'îlot des hautes pressions recouvre le sud-est de la France, où règnent des pressions supérieures à 770. L'isobare de 765 forme une immense courbe enveloppant la première, et qui traverse l'Espagne, la Sardaigne, la Toscane, le nord de l'Adriatique, la Bohême, l'Allemagne du nord, revient vers l'ouest à travers les îles britanniques. Autour de cette « plage, » le vent, généralement modéré, souffle du sud-ouest sur la Manche, de l'ouest en Danemark, du nord en Allemagne, du nord-est en Italie, de l'est au sud de

l'Espagne. Le lit du fleuve équatorial est largement établi sur la Norvége, la Russie septentrionale, d'où il descend vers le sud et la Mer-Noire, où son cours est accusé par la présence d'une bourrasque dont le centre paraît être vers Koutaïs en Géorgie.

Dans cette région que nous appelons la « zone centrale des calmes » règnent en général des temps sereins ou brumeux, suivant la saison. Les vents y sont variables, le plus souvent faibles, déterminés par des causes toutes locales, ou par des contre-courans que produit sur ses confins l'action du grand courant circulaire qui les côtoie. C'est dans les contrées que cette zone recouvre que se manifestent les brises de terre et de mer, le mouvement alternatif d'ascension et de descente de l'air sur les pentes des montagnes, phénomènes locaux qui s'effacent entièrement lorsque le déplacement de cette zone introduit la contrée dans le régime des grands courans généraux.

Cette esquisse grossière, ce croquis dont les contours sont crayonnés à grands traits, peut déjà nous fournir quelques données sur les caractères probables de la saison qui s'approche. Des fluctuations qui s'accomplissent au sein de masses atmosphériques si vastes ne sauraient amener brusquement de radicales modifications dans la situation générale; la lenteur de ces changemens nous permettra de saisir parfois vers quel genre de situation nouvelle nous sommes graduellement conduits. Ainsi au commencement de l'hiver, au moment où l'air des régions polaires, privé pour plusieurs mois de l'action directe des rayons solaires, semble prendre une part peu active à la circulation générale de l'atmosphère, l'observation attentive des allures du circuit équatorial nous fournit d'utiles renseignemens sur le caractère probable de la saison dans laquelle nous entrons. Si la branche occidentale du circuit, signalée à nos yeux par les bourrasques qu'elle charrie, s'étend largement sur l'Europe occidentale, pénètre à des latitudes élevées, et paraît posséder à la fois de l'ampleur et une grande force d'impulsion, notre hiver occidental sera doux et pluvieux, et les fluctuations peu marquées de ce courant pendant le repos, l'hivernage des régions polaires, nous garantissent la permanence de ces caractères. Si la branche ascendante est au large dans l'Atlantique et que le lit du courant de retour s'établisse du nord-ouest au sud-est à travers l'Europe centrale, les oscillations même faibles de ce courant peuvent nous faire passer de son lit sur la rive gauche, où nous rencontrons l'air froid des hautes latitudes; un hiver maussade, procédant par alternatives de gelées, de dégels, de neige et de pluies froides, nous est probablement réservé. Si le courant, manquant de vigueur, ne pénètre pas loin vers le nord et fait retour à l'est à travers l'Espagne et la Méditerranée, l'Europe centrale, située sur la rive gauche du cir-

cuit, subit l'invasion de l'air glacé du nord, — un vrai courant polaire cette fois, — et par suite un de ces hivers exceptionnels comme on en compte deux ou trois par siècle. Ces conditions m'ayant paru se manifester assez clairement pendant l'automne et même pendant l'été de 1870, j'ai pu annoncer dès le mois de juillet l'hiver rigoureux qui nous menaçait (1).

Enfin examinons le cas qui s'est présenté précisément pendant l'hiver que nous venons de traverser. On voyait la région des calmes se maintenir avec persistance sur l'Europe centrale, il devait en résulter que le courant équatorial irait adoucir la température de l'hiver suédois et russe, tandis que notre ciel resterait alternativement serein ou brumeux; nous ne devions donc avoir ni grandes pluies ni grands vents, et les froids peu intenses que nous pouvions subir devaient être simplement dus à l'excès du refroidissement nocturne pendant de longues nuits calmes et sereines sur le faible réchauffement produit par les rayons très obliques du soleil pendant de belles, mais courtes journées d'hiver : c'est ce qu'on nomme vulgairement les beaux froids, les froids secs. Dans ces conditions atmosphériques, il pouvait faire plus froid sous le beau ciel de l'Italie que sur les côtes sombres et pluvieuses des Orcades.

En somme, le fait capital qui ressort de cette discussion est celui-ci : tant que le fleuve équatorial étend ses ondes entre nos contrées et les régions de haute latitude, toute possibilité d'un grand hiver est écartée. Les choses n'ont plus malheureusement le même degré de simplicité vers l'équinoxe de printemps lorsque les rayons solaires, pénétrant complétement la région polaire, parvenue à son maximum de froid, disloquent les masses aériennes de cette zone mystérieuse, les dispersent et en livrent les lambeaux désunis aux assauts du fleuve équatorial qui les côtoie. Celui-ci les entraîne dans son cours, et amène jusqu'à nos latitudes ces spécimens de l'air polaire, tout comme les courans de retour de l'Atlantique ramènent vers le sud les glaces flottantes du Groënland. C'est l'époque de l'année où l'atmosphère de nos latitudes est le plus profondément troublée et où souvent le désordre et la confusion des isobares rendent la situation peu intelligible. Les expressions populaires qui s'appliquent aux caprices de l'atmosphère à cette époque de l'année : temps d'équinoxe, temps de semaine sainte, giboulées de mars,

(1) C'était en m'appuyant sur des considérations du même genre que j'avais cru pouvoir annoncer à quelques agriculteurs la sécheresse du printemps de 1870. Cette prédiction fut mise à profit par M. Goussard de Mayolles, qui dirige une exploitation importante à Brizay (Indre-et-Loire). Par l'emploi des engrais les plus solubles, des semis prématurés et d'un tassement considérable du sol à l'aide d'un rouleau de 2,000 kilogrammes, il put faire de ses terres une oasis verdoyante au milieu du désert aride qui l'entourait.

april's showers des Anglais, lune rousse, saints de glace du mois de mai, etc., caractérisent cette situation.

Au milieu des incertitudes et des tâtonnemens inséparables d'une étude aussi difficile que celle des mouvemens atmosphériques, qui dépendent de tant de causes complexes, nous devons nous attacher à dégager les grands faits généraux des faits secondaires qui tendent à les masquer ou à les défigurer. La marche et les variations des isobares semblent être le fil d'Ariane qui nous guidera dans ce labyrinthe. D'après cette méthode de prévision, le météorologiste ressemble à une vigie qui, placée de façon à pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil le cours d'un fleuve capricieux, coulant entre des rives plates et indécises, serait en mesure de constater le sens dans lequel le déplacement du courant va se produire et par suite de signaler aux riverains le sort qui leur est réservé; malheureusement la distance à laquelle sa vue peut s'étendre est encore trop bornée : il doit désirer avant tout l'agrandissement du champ de sa vision. Nos cartes de météorologie synoptique ne comprennent guère que l'Europe, et il nous arrive souvent d'être dans la situation d'un observateur qui, l'œil fixé à l'oculaire d'une lunette immobile, étudierait un objet trop grand pour le champ de son instrument. Tous nos vœux doivent donc tendre au développement et au perfectionnement de notre système d'informations par voie télégraphique.

Est-ce à dire cependant que la méthode qui vient d'être exposée soit la seule qui puisse conduire à des prévisions du temps? Nous sommes loin de le prétendre. Le problème est attaqué sur plusieurs points et par des méthodes très diverses. Ainsi M. Renou a signalé la période quarantenaire qui sépare l'apparition des grands hivers et annoncé l'hiver si rigoureux de 1870 comme un retour de 1830 et de 1789. De son côté, M. Charles Sainte-Claire Deville, en partant d'un point de vue tout différent du mien, a pu annoncer à l'Académie des Sciences avec une précision très remarquée ce retour offensif de l'hiver qui a signalé la première quinzaine de mars. L'étude des isobares m'avait conduit, dans ce dernier cas, à une prévision identique (1). La concordance des résultats obtenus par des méthodes dont le point de départ est si différent fait espérer que le problème de la prévision du temps pourra recevoir quelques heureuses solutions partielles, au grand avantage de l'agriculture, de la navigation et du commerce, — ajoutons aussi, au grand avantage de la météorologie elle-même, qui pourra ainsi acquérir à la reconnaissance publique les titres sérieux qui lui manquaient encore.

F. Maurice de Tastes.

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, séance du 9 mars 1874.

CÉLINE LACOSTE

SOUVENIR DE LA VIE RÉELLE.

I.

— Tu ne t'es pas trompé, dit le docteur Durin après l'auscultation.

— Ainsi?.. reprit anxieusement le malade.

— Touche toi-même. Pas un symptôme ne manque; tu as une hypertrophie du cœur.

En disant ces mots, le docteur Durin fixait les yeux sur son ami. Ce dernier ne frissonna pas; il se rajusta en silence, puis ces deux hommes s'assirent et se regardèrent longuement. Ils se revoyaient après de nombreuses années. Médecins tous les deux, ils avaient étudié ensemble, puis la vie les avait séparés. Jean Lacoste s'était établi en province. Henri Durin était resté à Paris; il y avait conquis assez vite la célébrité et la fortune : depuis vingt ans, il habitait, rue de Grenelle, un petit hôtel entre cour et jardin. C'était alors un homme de cinquante-six ans, grand et maigre, toujours rasé. Sa tête fine, ses lèvres minces et ses yeux durs contrastaient singulièrement avec la bonhomie un peu rustique empreinte sur le visage du médecin de campagne, son ancien camarade. Celui-ci s'était affaissé sur sa chaise, et ne cachait rien de son désespoir.

— Je le savais, dit-il tristement, depuis ma maladie de l'année dernière, et pourtant je n'y voulais pas croire. Que deviendront ma femme et ma fille?

— Je te croyais riche? interrogea l'autre.

— Ah! ce n'est pas la question d'argent qui m'inquiète : elles seront à l'aise; mais notre bonne vie, notre vie si douce de quinze années!..

C'était pitié de voir cet homme, vigoureux d'apparence, brisé

ainsi par une douleur sans égoïsme. Bien qu'endurci par une expérience continuelle des maladies et des angoisses, le docteur Durin supporta ce spectacle avec peine. Ne semble-t-il pas en effet, lorsque l'homme retrouve les compagnons de sa jeunesse après une longue absence, qu'il rajeunisse un moment à leur contact, et qu'il sente renaître en lui cette âme d'autrefois avec laquelle il les a aimés? Le célèbre médecin n'échappait pas à cette émotion; aussi tremblait-il un peu quand il se leva pour congédier son ami. — Mon pauvre Lacoste, dit-il, je ne suis pas libre, mes malades m'appellent; disons-nous adieu... Tiens, continua-t-il brusquement, embrasse-moi.

L'un et l'autre pleuraient en se quittant. Le docteur Durin accompagna son ami de province jusque dans la cour, puis il monta lestement dans son coupé, qui partit à grand bruit. Le docteur Lacoste regarda l'équipage disparaître au coin de la rue Bellechasse, et s'éloigna seul, à pied.

C'était un dimanche, le soir, au mois de mars, vers cinq heures. Je ne sais pas à Paris d'instant plus mélancolique, lorsque la journée a été belle, et que le ciel reste longtemps clair. Une foule joyeuse remplit les rues. Les petits bourgeois et les ouvriers, en habits de fête, reviennent de la campagne, satisfaits et fatigués. Il se fait là une sorte de repos entre le travail de la veille, qui assourdissait la ville de son tumulte, et le travail du lendemain, qui jettera de nouveau sur le pavé la cohue inquiète des gens d'affaires. C'est alors surtout qu'au milieu des passans oisifs et des boutiques fermées le promeneur qui suit ses pensées aperçoit mieux l'inanité finale et suprême de ses propres efforts : que d'existences étrangères à la nôtre et sans doute pareilles s'agitent dans ces maisons à sept étages! Sommes-nous assez inconnus à cette multitude de nos semblables? Toutes ces idées assiégeaient le docteur Lacoste pendant qu'il parcourait machinalement les trottoirs. Une impression surtout lui fit mal. Dans une des rues qui avoisinent Saint-Sulpice, une porte ouverte lui permit d'entrevoir l'intérieur d'un pensionnat religieux: le jardin était petit, mais déjà vert, des oiseaux chantaient, des bordures de violettes couraient le long des plates-bandes, un essaim de jeunes filles s'était échappé sur les pelouses; au milieu d'elles apparaissaient quelques sœurs dans le costume de la communauté, bleu et noir avec la coiffe noire et blanche; puis la porte se referma. Cette vision d'une existence heureuse et reposée rappela trop vivement au malade sa femme et sa fille, qui le croyaient à Paris pour des affaires d'argent: c'était l'heure où chaque dimanche, après les vêpres qui finissent tard, elles allaient par les temps secs le long de la route plantée de peupliers. Il les voyait là-bas, dans ce coin

isolé de l'Auvergne. Elles marchaient sans doute maintenant, calmes, contentes, et parlaient de lui. Le soleil couchant projetait devant elles l'ombre démesurément allongée des arbres, et leur promenade à pas lents, sur ce chemin silencieux, semblait au père le symbole de la vie bonne et honnête qu'il lui faudrait quitter bientôt.

Alors sa solitude au milieu de ce désert peuplé lui fit horreur; il se souvint de son fils, qui achevait à Paris ses études de médecine, et, bien qu'il eût, par des raisons particulières, résolu de cacher au jeune homme son voyage et sa maladie, il courut pour le voir. L'étudiant était sorti. — Il est avec quelque maîtresse, — pensa le docteur, que l'excès de son chagrin rendait injuste, et il ne laissa pas son nom. Il avisa une voiture. Deux heures après, il prenait le train pour Clermont.

La nuit s'écoula sans qu'il fermât les yeux : il n'avait pas mangé depuis le dimanche matin; une légère fièvre le tenait éveillé, et le bruit monotone des roues approfondit tellement la rêverie que cet homme, déjà ému par la certitude de sa fin prochaine, attendri outre mesure par l'attente de ce qu'il aimait le mieux au monde, sa femme et sa fille, se prit à revenir, pour la première fois peut-être, sur toute sa vie, qu'il passa en revue d'un coup, avec la lucidité extraordinaire de mémoire qui se remarque chez les malades et chez les voyageurs.

Orphelin de père et de mère, il avait grandi sans famille, peu aimé, peu heureux, entre les quatre murs d'un collége de province. A vingt ans, il s'était réveillé de ces dix années de prison riche et libre. Il voulait tenter la gloire littéraire, et partit aussitôt pour Paris avec un recueil de vers dans sa valise. On était en 1829. Pour avoir pleuré sur les *Méditations*, derrière ses dictionnaires, durant les longues études du soir, et défendu les *Orientales* à coups de poing dans la cour du lycée, il se croyait poète. Il l'était au sens habituel et dangereux du mot, qui pour la plupart désigne simplement une créature nerveuse et fine, facile à la douleur comme à la joie, et sans cesse remuée par les nobles sympathies. Il manquait de la puissance d'expression qui ne s'acquiert pas, et il n'eût jamais consenti à cette analyse continuelle de son propre cœur qui jette l'écrivain hors de la vie et l'introduit dans l'art. Aussi sa ferveur littéraire dura-t-elle peu. — Les poètes m'ont guéri de la poésie, — disait-il en plaisantant, car il avait connu de près quelques-uns des jeunes maîtres les plus célèbres, et sa simplicité de provincial se révoltait contre la double existence de ces Parisiens, gens de plaisir autant que de pensée, assez élégans et assez discrets pour ne s'exalter qu'une plume à la main dans la solitude de leur cabinet de travail.

Il avait rencontré un étudiant pauvre et sérieux, ce même Durin qui devait lui signifier son arrêt de mort. A sa suite, il s'était lancé dans la science. Il n'était pas assez fort pour ces études : elles lui furent funestes. Élevé par le vieil aumônier de son lycée, resté chrétien jusqu'à l'âge d'homme, il abjura ses croyances une à une sous la parole de son ami. Il appartenait à cette époque et à cette famille d'esprits dont le délicat et malheureux Jouffroy a écrit la confession; un sentiment trop sérieux de la vie lui interdisait comme un crime le doute et l'indifférence. La foi déracinée entraînait et arrachait avec elle les parties les plus nobles et les plus vives de son cœur. Il connut les révoltes aussitôt réprimées, les retours désolés vers un passé à jamais évanoui, les regrets si voisins des remords, et toute cette lamentation dont l'écho magnifique remplit encore les chants de nos grands poètes. Lui aussi, comme Henri Heine, il tendit les mains vers les étoiles indifférentes; lui aussi, il étouffa dans cet univers géométrique où l'emprisonnait la science, et il cria : — Est-ce là une réponse? — La lueur mystique s'était éteinte pour ne plus se rallumer.

Ces idées dévorantes le préservèrent presque absolument de la passion et de la débauche. Cinq années durant, il apprit et il travailla sans relâche; puis son cœur se détendit, la tendresse domina, et, las de cette science pure qui le glaçait, il quitta Paris. On était à un moment du siècle où les résolutions extrêmes et les généreuses utopies n'étonnaient pas les jeunes gens : celui-ci se fit médecin de campagne à Eyda.

Eyda est un petit village d'Auvergne, situé à 22 kilomètres environ de Clermont, parmi les montagnes et les bois, au bord d'un lac. Le lac d'Eyda n'est pas très grand, mais l'eau en est d'une pureté admirable. Ce n'est pas l'azur sombre du lapis, la turquoise est plus pâle, un beau saphir trempé de soleil donnerait seul l'idée de cette nappe d'eau transparente. Des ajoncs en garnissent les bords, et trois vieilles barques de pêcheurs s'y promènent en toute saison. Le docteur Lacoste fit bâtir au bord de ce lac une maison entourée d'un verger. Il desservait quelques bourgs de la plaine et plusieurs hameaux perdus dans les montagnes. Comme sa fortune personnelle lui permettait de ne pas exiger beaucoup de ses malades, il fut vite célèbre dans tout le pays. L'action utile et la contemplation des champs apaisèrent par degrés ses tristesses philosophiques, dont toute l'amertume s'amassa au fond de son âme sans plus remonter à la surface. Bientôt il se maria. Il choisit une fille bourgeoise; il la voulut très simple, par haine des poètes et des romanciers, qu'il avait trop aimés autrefois. Il fut, non pas heureux, mais content, et la seule douleur un peu vive de cette époque lui vint de son

fils. Ce garçon, comme il arrive souvent, ressemblait à sa mère, mais les qualités de la femme de ménage aboutissaient chez l'enfant à l'égoïsme étroit, commun et intéressé. Son père avait d'abord voulu l'élever, puis il reconnut vite chez Pierre une irréparable médiocrité, avec un fonds de méchanceté froide. Il se dégoûta de cette éducation, que ses occupations forcées rendaient difficile et peu efficace. Il mit son fils au lycée, comme interne, puis l'envoya à Paris, et le jeune homme, à qui son père servait une pension assez forte, restait quelquefois une année et plus sans rentrer à Eyda.

Quelques années après ce fils, une fille était venue, que Mme Lacoste avait appelée Céline. Et dans cette route de Clermont à Paris, qu'il savait bien accomplir pour la dernière fois, ce n'étaient pas les souvenirs de sa triste jeunesse ou de son mariage sans flamme qui s'offraient le plus volontiers à la mémoire du docteur Lacoste : il les évoquait par contraste, pour que la figure de sa fille se détachât au milieu d'une plus pure lumière. — L'amour d'un père ou d'une mère a cela de précieux et de rare que, n'étant point né d'attraits présens et passagers, il embrasse les enfans tout entiers depuis la première heure de leur vie. Aussi M. Lacoste retrouvait-il sous toutes ses formes l'image de cette fille qu'il avait aimée à tous les instans, et il revoyait les diverses toilettes qui avaient le mieux convenu aux divers âges de sa gracieuse beauté. Comme ces souvenirs affluaient en lui avec une abondance extraordinaire, il ressentit un bonheur amer à les rappeler par ordre, pour mieux approfondir sa douleur, et de crainte que la confusion des temps ne lui dérobât un des chers détails de ce passé.

Comme il s'ennuyait de nouveau lorsqu'elle lui était née! Il aimait sa femme sans doute, mais il gardait tant de choses sans les jamais dire, qu'il la considérait malgré lui comme un être un peu inférieur. Il s'était répété si souvent qu'il aurait un second fils, mais que ce fils ressemblerait au premier; il y eut donc pour lui dans la venue de Céline quelque chose de doux et d'inespéré, et cette âme d'athée, habituée à toujours attendre le pire, jouit délicieusement de ce bonheur auquel elle avait renoncé par avance.

Dans les premières années cependant, Céline grandissait sans qu'il l'aimât autant qu'il devait faire plus tard. Elle n'était guère à ses yeux qu'une gentille enfant. Ce fut par un soir d'automne, quand elle avait cinq ans, qu'il comprit pour la première fois l'exquise sensibilité de son enfant. Ce soir-là, il rentrait de ses visites profondément attristé : une jeune paysanne qu'il avait soignée et sauvée de la mort le mois d'auparavant s'était enfuie à Paris avec le fils d'un riche notaire. Le médecin se repentait presque d'avoir rendu cette malheureuse à la vie. Il se demandait si nous faisons du bien ou du

mal aux hommes en altérant l'ordre marqué par la nature. Pendant que sa femme surveillait les derniers apprêts du repas, et que le domestique pansait le cheval en sifflant, il s'était assis sur un banc de pierre devant le rez-de-chaussée. La croisée était ouverte derrière lui, en sorte qu'il dépassait des épaules l'appui de la fenêtre. Le soleil se couchait sur le lac, et le ciel, que l'eau réfléchissait tout entier, avait revêtu ces teintes étranges dont Léonard de Vinci a seul rendu l'incomparable délicatesse. L'horizon était vert et rose. Les rainettes criaient doucement, et leurs murmures singuliers montaient vers les premières étoiles avec une suavité triste qui accompagnait bien ce paysage d'octobre. Une larme coulait le long de la joue du médecin, quand il entendit un gémissement; il se retourna : sa fille était montée sur une chaise de la chambre, derrière lui, pour le surprendre et l'embrasser. Elle l'avait vu pleurer, et elle sanglotait.

Elle ne voulut jamais expliquer ses larmes. La pudeur des enfans est infinie; aussi souvent ignore-t-on combien ils souffrent, sans se plaindre, d'une parole dure ou d'une indifférence. A partir de cette soirée, le docteur considéra sa fille avec plus d'attention, il l'étudia, et découvrit en elle une nature si choisie et si fine, qu'il l'admira comme une fleur unique dont il écartait tout souffle trop froid, toute émotion trop violente. Il reconnaissait chez elle, transformées en regards, en gestes, en intentions natives, les pensées délicates qui avaient visité sa jeunesse. Elle était, visible et présente, l'âme qu'il avait rêvée pour lui-même et qu'il n'avait jamais eue, toute de pureté et de beauté. Il savait déjà qu'une hérédité matérielle compose le sang des enfans du sang des parens, il apprit que les idées aussi passent dans la famille, et que la grâce innée dont nous nous étonnons est faite des vertus des aïeux qui composent l'âme des générations nouvelles.

Comme il vieillissait alors, et qu'un jeune médecin s'était établi à Saint-Amand, petite ville voisine d'Eyda, il était plus libre et vivait davantage avec sa fille. Ils entreprenaient de longues promenades. Dès les premiers temps, elle marchait bien; ils parcouraient les volcans d'Auvergne, dont les cratères, aujourd'hui éteints, affectent les formes bizarres des paysages lunaires. Ils partaient, par les matinées d'avril surtout, pour déjeuner hors de la maison. Au printemps, après les premières pluies, les pelouses fleuries des montagnes sont d'une merveilleuse fraîcheur : les bestiaux, lâchés en pleins pâturages, apparaissent sur les pentes; les clochettes des vaches s'entendent de loin, et l'eau des lacs est aussi bleue que le ciel. Sur les hauteurs où poussent les pensées sauvages, ils allaient, son enfant et lui, et causaient, car c'était une conversation con-

tinue. Céline, sérieuse déjà, posait à son père des questions qui affermissaient encore chez ce dernier certaines convictions acceptées d'avance. Les enfans bien nés pensent si droit que leurs impressions renouvellent en ceux qui les aiment l'évidence diminuée de la justice. Aussi parfois arrivait-il à cet homme longtemps éprouvé de se sentir pénétré de l'immense bonté de la nature, au point qu'il prenait sa fille et l'embrassait avec emportement. Il ne pouvait se rassasier de la possession de cette âme, dont les moindres momens lui appartenaient. Est-il un sentiment plus exquis et plus humain en effet que celui d'un père pour sa fille, alors qu'il y pressent la femme encore à venir, et qu'il voit sous ses yeux, sous ses pensées, éclore cet esprit qui emprunte seulement aux choses leur charme et leur fleur de beauté? Le père de Céline avait connu l'anxiété et le malaise de nos poètes modernes, il s'en reposait au spectacle des naïves émotions de sa fille. Il respecta pieusement cette naïveté. Sceptique, il la voulut catholique; rêveur, il défendit qu'on lui apprît la musique. Il pensait que les distractions de l'art affinent et exaspèrent encore les sensations. Peut-être se trompait-il; les sensations inexprimées ne torturent-elles pas davantage, et l'art ne nous guérit-il pas de nos misères en nous habituant à les contempler dans notre imagination, comme si elles nous étaient étrangères?

Maintenant ces joies de chaque jour allaient finir. Le médecin en goûtait mieux la triste douceur. Il se reprochait de n'avoir pas aimé assez cette fille qu'il devait quitter si vite. Il demeura seul toute la nuit dans le wagon où il était monté, et parfois, hors de lui-même, il s'étendait sur les coussins, la tête dans les mains, pour sangloter comme un enfant. Au petit jour, il arrivait à Clermont. Des courses forcées pour ses paysans, des visites, quelques emplettes le retinrent à la ville toute la matinée et une partie de l'après-midi. Il n'entra dans Eyda qu'à la nuit tombante. Les lanternes de la voiture étaient déjà allumées, et c'est dans une clarté tremblotante et presque sinistre que lui apparut le visage de Céline, lorsque le cheval s'arrêta devant la porte de la maison.

II.

Céline avait alors dix-huit ans; elle était petite, les épaules et la poitrine un peu étroites. Il semblait qu'elle eût juste assez de corps pour porter sa tête, qui était charmante. Ses traits n'étaient pas réguliers, ils plaisaient par l'expression d'une bonté vraiment céleste. Son sourire surtout était divin; il ne s'arrêtait pas sur les coins des lèvres, il animait et il éclairait à la fois les joues, le front, les grands yeux bruns, tout le visage. Ses cheveux châtains étaient

simplement relevés et tordus au-dessus de la tête. Ces beaux cheveux faisaient la seule coquetterie de la jeune fille.

Elle accueillit son père avec une gaîté attendrie et contenue; mais, par une divination réelle de son amour, à peine l'eut-elle embrassé : — Tu souffres? dit-elle vivement.

— Moi! fit le docteur en tressaillant, ce n'est rien. Ce long voyage m'a fatigué; j'ai si peu dormi!.. Où est ta mère?

— Chez le père Antoine, tu sais. Il va plus mal. Il ne passera pas la nuit. — Puis, en secouant la tête, Céline ajouta : — Sa fille était ma camarade de première communion; elle n'avait plus que lui au monde. Que deviendra-t-elle maintenant? Elle l'a fait administrer ce matin.

M. Lacoste ne répondit pas, cette rencontre d'un malheur semblable au sien dans la maison d'un pauvre laboureur le toucha vivement. On débarrassait la voiture, ce désordre et l'obscurité qui gagnait lui permirent de dissimuler l'altération subite de ses traits. Ils dînèrent, et s'établirent ensuite, comme de coutume, dans la grande chambre du premier étage. Le docteur Lacoste s'assit, et il regarda longtemps, sans rien dire, ce tableau d'intérieur, tout disposé pour un peintre : la table rapprochée de la cheminée, l'éclat du feu mêlé à la lumière plus douce de la lampe, les vieux meubles perdus dans ce demi-jour, sa femme et sa fille assises à leur ouvrage. Au dehors, la nuit avait enseveli la campagne dans un silence infini, que troublait à peine par instans le gémissement d'un char attardé.

Céline et sa mère causaient seules; elles projetaient ensemble un grand voyage. Un oncle de Mme Lacoste, qui se faisait vieux, demandait sans cesse Céline pour une saison. La liaison des idées amena l'entretien sur les misères d'une vieillesse isolée; de là, les deux femmes aventurèrent leur pensée sur l'avenir obscur de leur propre famille. Mme Lacoste voyait d'avance Céline mariée auprès de la maison natale, fière et heureuse à la fois comme fille, comme femme et comme mère. — L'illusion de cette causerie était trop légitime et trop menteuse pour que le père pût y assister sans désespoir. Il se savait condamné, et, pendant que la voix attendrie de Céline ou de sa mère s'arrêtait complaisamment sur quelque détail de bonheur intime, le médecin se représentait exactement, par une ironie douloureuse, la fin de ceux qu'il avait soignés pour le mal dont il mourrait lui-même. L'angoisse physique l'effrayait peu; mais il comprenait qu'il est difficile de mourir lorsqu'on meurt seul et qu'on est aimé.

Convenait-il de laisser leur sécurité à ces deux femmes? Une lutte pénible le déchirait. S'il se taisait, il reculerait seulement l'ex-

plication. Ses manières et son régime allaient changer; ignorantes, les deux femmes s'en inquiéteraient davantage. L'incertitude de leur crainte entretiendrait leur espérance : elles souffriraient plus. S'il parlait, elles seraient bouleversées dès l'abord; mais ne s'accoutumeraient-elles pas à l'idée de le perdre durant les longs mois de sa maladie? Il y a aussi un invincible désir qui pousse l'homme à raconter ses douleurs; extraordinaires déjà par eux-mêmes, l'isolement et le silence deviennent horribles, s'ils sont compliqués de désespoir. M. Lacoste voulut en finir; il parla, il avoua d'un coup toute l'histoire de sa maladie, et ses craintes, et le motif de son voyage à Paris, et l'arrêt du docteur Durin. Il parlait d'une voix presque calme, sa résolution et son aveu l'avaient soudain apaisé. Il lui semblait qu'il donnait une consultation pour un autre; le métier l'emportait sur la douleur.

Il fut effrayé des effets de sa parole : Mme Lacoste pleurait, la tête dans les mains; Céline avait laissé tomber à terre sa broderie, elle n'avait pas bougé durant tout le récit de son père, elle le regardait, et de grosses larmes coulaient abondamment le long de sa figure. Il lui tendit les bras, elle s'y jeta, et l'explosion de son chagrin fut si violente que tout ce corps frêle de jeune fille était agité par les sanglots. Il crut qu'elle mourrait, et il lui ordonna presque sévèrement d'aller reposer.

Lorsque la jeune fille eut dit ses prières du soir et se fut couchée, elle ne put dormir. Elle se représenta la mort prochaine de son père avec une précision incroyable; elle pleura, elle gémit comme auparavant, et elle goûta une sorte de plaisir à écouter le bruit de sa douleur. Enfin le trouble la jeta hors de son lit; elle courut à la croisée, qu'elle ouvrit. Sa chambre était en vue de l'église et du lac à la fois. La lune pleine, mais à peine levée, donnait à cet horizon nocturne un aspect mystique et désolé. Des parfums de printemps venaient de la plaine, et se mêlaient aux senteurs de bois, de ravines, que les vents entraînaient du fond des gorges des montagnes; mais Céline n'y prit pas garde. Elle regardait sur la blancheur de la route se détacher fortement les croix du petit cimetière, éclairées en arrière par la lune. Les tombes du village étaient dans l'enclos même de l'église, sur le bord du chemin, mais l'édifice les cachait durant la journée. Céline fut épouvantée. Cette image funèbre et religieuse éveilla en elle des craintes singulières. Elle pensa que bientôt son père dormirait là. La croix lui rappela le Christ, et, l'incurable souci de se rassurer contre l'éternelle séparation la transportant, elle sourit douloureusement au paradis qu'elle apercevait dans son rêve, lorsque tout à coup ces images évoquèrent en elle le souvenir de l'irréligion de son père. Il ne communiait jamais, il ne mettait jamais les pieds à l'église. Céline n'avait pas

osé le juger jusqu'alors, elle le vénérait; mais à cet instant, par un sacrilége sublime de sa douleur, elle songea qu'il serait damné. Il mourrait sans les derniers sacremens. — Damné! — La profondeur de ce mot, qu'elle répéta plusieurs fois, se révéla à elle si brusquement qu'elle ferma la fenêtre avec effroi; elle courut à son lit, toute glacée. — Ah! murmurait-elle en s'endormant enfin, brisée de fatigue, je le sauverai!

Le lendemain, lorsque Céline, à son lever, ouvrit toute grande la croisée de sa chambre pour respirer l'air frais qui venait du lac, la matinée était charmante, les premiers gazons et les premières feuilles luisaient au soleil, trempés de rosée. De légères vapeurs transparentes flottaient sur l'eau; à l'horizon, des bandes roses s'effaçaient dans l'azur fin, presque gris-perle, du ciel. La jeune fille était d'ordinaire heureuse pour la journée quand ses premiers regards rencontraient un paysage riant et reposé. Élevée en pleins champs, elle vivait réellement de soleil : aussi sa douleur violente s'évanouit-elle à demi sous cette influence bienfaisante de la lumière et du printemps. Dans toute situation de la vie, même triste, même désespérée, il y a un côté moins sombre que notre âme recherche ou évite selon qu'elle veut s'affliger davantage ou se consoler un peu. Le principe de l'extrême tristesse réside en nous-mêmes plus que dans les choses. Céline réfléchit aux paroles de M. Lacoste sans cette inquiétude terrible qui la veille l'avait précipitée hors de son lit, épuisée et sanglotante. Il faut tout dire : ce n'était plus la maladie de son père dont le souvenir l'obsédait. Cette crainte humaine était comme emportée et noyée dans la crainte surnaturelle de la damnation. Chez cette jeune fille mystique, il régnait une exaltation religieuse semblable à celle dont étaient animées les mères du moyen âge, qui tuaient leurs enfans pour leur assurer le paradis. Ce fut donc avec un soulagement délicieux que Céline se dit : — Suis-je folle! — Elle regardait une barque de pêcheur s'avancer sur le lac d'un mouvement doux et balancé. — Mon père m'aurait-il élevée pieusement, s'il n'était religieux lui-même? Comme beaucoup d'hommes du monde, il ne pratique pas; mais il sera facile de le ramener à Dieu.

Au fond de sa pensée d'ailleurs, Céline était d'une foi trop entière pour admettre une seule minute que son père ne crût pas à la vérité de la religion. La tolérance est une vertu de sceptiques, elle s'établit dans les sociétés délicates, mais amoindries. Lorsque le principe de la certitude n'est encore ni atteint ni déconcerté, l'esprit ne comprend pas qu'un être humain, intelligent et de bonne foi, doute en présence de l'évidence. Le docteur Lacoste n'était pour sa fille ni un imposteur ni un fou : donc il croyait.

La tristesse de Céline fut ainsi adoucie par l'espérance, et les

premières semaines qui suivirent le retour de M. Lacoste s'écoulèrent presque heureusement pour le père et pour l'enfant. Le printemps fut magnifique cette année-là, et la beauté de la saison, en même temps qu'elle retardait chez le père les progrès du mal, entretenait chez la fille une invincible confiance. Leur vie n'avait guère changé : ils se promenaient comme autrefois; mais les montées étaient interdites à M. Lacoste : aussi avait-il annoncé qu'il se retirait et qu'il ne visiterait plus ses malades. Il réglait des affaires d'argent, et il consacrait ses dernières forces à rédiger un ouvrage sur la flore d'Auvergne, pour lequel il avait composé avec sa fille bien des herbiers. Comme elle l'aidait dans cette occupation, ils se quittaient peu. Cependant, persuadée qu'un mot d'elle suffirait à décider la conversion du médecin, elle ne prononçait pas ce mot : dès le premier jour, le docteur avait défendu qu'on lui parlât jamais de sa maladie.

Pouvait-il empêcher les deux femmes de se confier leurs craintes l'une à l'autre alors qu'il n'était plus là? Durant les après-midi, tandis qu'il recevait ses fermiers ou son notaire, elles demeuraient seules au rez-de-chaussée, elles travaillaient, elles rangeaient dans les hauts et profonds bahuts le linge et les vêtemens, elles les réparaient, et la conversation allait comme l'aiguille. Mme Lacoste avait toujours été la confidente des pensées de sa fille, et cette dernière voulut un jour la questionner sur le point obscur et douloureux de sa pensée.

— Maman, — lui dit-elle subitement et sans préparation parce que le sentiment était trop fort, — crois-tu que tous ceux qui meurent sans confession soient damnés?

— Pourquoi me demandes-tu cela?

— Pour rien, pour savoir, — fit Céline en rougissant. — Ma mère ne me comprend pas, se dit-elle.

— Ah! Jésus Dieu! — reprit la mère, — c'est pour ton père que tu fais cette question. Vois-tu, Dieu est si bon! Quand on a toujours été charitable et honnête, que l'on se confesse ou non, qu'importe?

Il y eut un silence interrompu seulement par le bruit monotone de la vieille horloge, placée dans un coin de la chambre. C'était dans la salle à manger que les deux femmes causaient ainsi. La mère, qui depuis un an portait des lunettes pour travailler, les avait ôtées et les essuyait avec son mouchoir. Céline cousait en tremblant; elle était toute révoltée. Mme Lacoste avait parlé comme une excellente femme, mais incapable de pousser une idée à ses dernières conséquences. Céline sentit que ces paroles avaient creusé entre elles un abîme; elle n'essaya pas une seconde tentative. Elle n'implora pas non plus les conseils de son confesseur; ce prêtre, qui l'avait vue naître, la traitait un peu comme une pe-

tite fille bien sage. Il était très honnête et très convaincu, mais peu intelligent des troubles du cœur. Les paysans et les bourgeois de campagne qu'il dirigeait ne l'avaient guère habitué aux complications que la pensée introduit dans la sensibilité. Céline donc, réduite à ses propres ressources, inventa une ruse qui lui sembla infaillible.

C'était l'habitude que le dimanche elles allassent à la grand'-messe, sa mère et elle; la domestique assistait à la messe basse. Quelquefois Mme Lacoste, pressée par les soins du ménage, s'était rendue à cette première messe, et Céline, trop pieuse pour manquer la grand'messe, y avait été accompagnée par la domestique. Pour rien au monde, M. Lacoste n'aurait souffert que sa fille sortît seule, même dans ce petit village d'Eyda. Il conservait à cet endroit une crainte puérile, insurmontable, depuis qu'une bête échappée avait blessé Céline encore enfant. Par la même raison, il s'était interdit de posséder une barque sur le lac. Sa sollicitude était inquiète, irréfléchie et passionnée comme celle d'une mère. Céline le savait et comptait sur cet amour exagéré. Depuis longtemps, la domestique, villageoise des montagnes, demandait quelques jours de liberté pour revoir sa mère et son pays; Céline fit en sorte que ce congé tombât un samedi et un dimanche.

— Alors j'irai à la messe basse, dit Mme Lacoste; mais toi, qui te conduira à l'église?

— Eh bien! Mme Doucet par exemple. — C'était le nom d'une vieille dame dont la petite-fille, morte depuis deux ans, avait joué longtemps avec Céline. La bonne dame, en souvenir de cette liaison, aimait beaucoup la fille du médecin et s'asseyait près d'elle à l'église; souvent elles faisaient route ensemble.

Le dimanche matin, quand le coup de la grand'messe sonna, Céline était seule dans la chambre de son père, habillée, son livre d'heures à la main.

— Ah! quel malheur! s'écria-t-elle.

— Qu'y a-t-il, mon enfant? demanda le père.

— Il y a que je suis une étourdie. Nous avons laissé Suzette partir hier, maman a entendu ce matin la messe basse...

— Et tu n'as personne pour te conduire à l'église; tu ne peux pas aller seule cependant. Eh bien?..

— Quoi, papa? demanda-t-elle en rougissant de cette question, qui était un vrai mensonge.

— Apporte-moi ma canne, mon habit et mon chapeau. Je te conduirai.

— Que tu es bon! répondit-elle en l'embrassant vivement. — Jamais elle ne l'avait tant aimé.

— Tu n'es qu'une rusée, — lui dit tout bas sa mère sur le pas de

la porte, et Céline rougit encore; elle était trop heureuse. Elle se représentait par avance l'étonnement des paroissiens. Elle en jouit aussitôt, car l'arrivée de M. Lacoste à l'église sembla si extraordinaire que toutes les têtes se retournèrent.

— Il faut qu'il soit bien malade, murmurait-on. — Le secret de son voyage à Paris n'avait pas été si bien gardé que les voisins n'eussent deviné ou appris la vérité par les domestiques. Quelques paysans libres penseurs qui jouaient au bouchon sur la place pendant le service se moquaient : — Ah! ah! le curé veut que Mlle Céline prenne le voile. C'est un bon héritage pour *eux*, ajoutaient-ils avec mépris.

La pauvre petite n'y pensait pas. Abîmée dans cette pensée unique qu'elle sauvait l'âme de son père, elle connut plus que jamais les effusions du cœur et les tendresses exaltées de la prière. Si elle était descendue en elle-même, elle aurait frémi de contempler l'étendue et l'ardeur de la passion mystique dont elle jouissait alors avec folie. Le mauvais orgue touché par le maître d'école la transportait. Elle ne savait pas apprécier les nuances des phrases, il lui suffisait qu'un peu d'harmonie enveloppât et caressât son rêve. Sans image distincte des choses, sans raisonnement, elle se perdait dans une délicieuse extase qui lui tirait des larmes. M. Lacoste, lui, ne devinait pas les émotions de sa fille. Tout le temps que dura la messe, il resta debout, les bras croisés. Il ne voyait dès longtemps dans cette cérémonie qu'un frein pour le peuple.

Aussi, le dimanche suivant, ne fut-il pas médiocrement surpris quand sa fille lui fit la même demande. Céline en effet fut imprudente. Elle voyait déjà son père tel qu'elle le souhaitait. Son désir avait été trop aisément réalisé une première fois; elle était d'ailleurs de ces créatures trop violentes pour qui la distance entre le rêve et la vie est toujours un étonnement. Sa mère l'avertit en vain. A la même heure que le dimanche précédent, la fille était devant le père.

— Es-tu prêt pour la messe ce matin? lui demanda-t-elle en souriant.

Il la regarda d'un air indifférent qui la troubla.

— Tu n'as donc pas ta mère?

— Si, mais... — Elle était confondue et n'acheva pas. Elle s'enfuit en pleurant : il n'en fallut pas davantage au père pour comprendre une partie de la vérité. Pourtant cet homme, si intelligent et si habile d'ordinaire, fut trompé par le souvenir des plaisanteries de Voltaire et de Stendhal. Il eut la naïveté de croire sa fille victime d'un complot de prêtres qui la poussaient à le convertir. Il ne vit ni la vraie place ni la vraie profondeur du mal. Il laissa ainsi passer

le moment où il aurait guéri peut-être cette « folie de la croix » qui grandissait chaque jour.

Céline cependant partait désolée. Elle comprenait que la victoire était difficile et que le cœur de son père n'était pas chrétien. Comme il arrive quand on a trop espéré, elle craignait trop, et, incapable de contenir le flot de ses impressions, elle voulut consulter son confesseur.

La chapelle était déserte quand elle y entra, par un jour orageux d'été, vers cinq heures de l'après-midi. Quelques vieilles femmes étaient agenouillées sur la pierre et priaient silencieusement. Céline tremblait quand la grille du confessionnal s'ouvrit. Elle avoua tout au prêtre, et ses premières espérances, et son succès, et son découragement. Cet aveu ne sortit pas simplement et naturellement de son cœur, elle n'avait pas la conscience exacte et complète de ses propres sentimens. Le prêtre y vit plutôt un enfantillage respectable qu'une passion, mais il comprit que ce zèle insensé irriterait le père, et il eut la franchise de répondre à Céline par une gronderie. Il lui cita le précepte du Décalogue : « tu honoreras ton père et ta mère; » il lui rappela le dogme de l'église : « nul ne doit penser de l'âme d'un autre qu'elle est damnée; » enfin il la blâma d'avoir jugé celui qu'elle devait respecter, et il lui refusa l'absolution.

En d'autre temps, la jeune fille aurait plié sous cette punition, terrible pour elle; mais l'idée fixe l'envahissait, l'obsédait : elle osa penser par elle-même. Elle consulta les livres imprimés, auxquels elle portait un naïf respect. Elle se sentait isolée, et toujours elle se heurtait à ce texte qui dit qu'un péché mortel sans contrition parfaite mène à l'enfer, — et comment son père aurait-il la contrition parfaite, puisqu'il ne croyait pas en Dieu? L'angoisse fut telle qu'un jour, à une question de M. Lacoste, elle répondit en avouant toute la vérité.

Le moment était mal choisi. Le médecin avait, le matin même, constaté une aggravation de son état. — Quoi! s'écria-t-il, on ne me laissera pas mourir tranquille! — La scène fut presque violente. Il traita Céline avec une sévérité qu'elle ne lui connaissait pas; elle en demeura anéantie. Le lendemain, il se repentait déjà de sa colère; une singulière évolution s'accomplit dans les pensées de cet homme. La désolation de Céline répandit une teinte de tristesse sur toutes ses idées; puis il se considérait comme la cause du malheur de son enfant, et il ne se pardonnait pas d'avoir favorisé chez elle la piété excessive qui la dévorait. Ce mépris qu'il conçut pour lui-même le portait à s'exagérer son insuffisance en toutes choses, et il se prit à douter de ses convictions philosophiques; ne les

avait-il pas adoptées par faiblesse, sous l'influence de Durin par exemple? Ces réflexions le déchiraient en tout sens, sans qu'une seule dominât et fît taire les autres. Céline en outre pâlissait et maigrissait chaque jour, et sa tendresse pour elle le portait à désirer sans se l'avouer ce qu'il savait devoir la rétablir. Il arrivait d'ailleurs que chacun d'eux se croyait coupable, et, par amour pour l'autre, affaiblissait tous les jours ses prétentions. Cela les rapprochait beaucoup, et Mme Lacoste les aurait réunis, si elle eût été plus intelligente; elle restait neutre, et avait peur. Il était donc nécessaire que l'occasion s'offrît d'elle-même.

Il vint un moment, à la suite de ces contrariétés, où la maladie fit de rapides progrès : les jambes du docteur enflèrent. Il garda la chambre; comme il était devenu presbyte, il ne pouvait lire lui-même qu'avec peine, et les lunettes lui alourdissaient bien vite la tête. La lecture était cependant sa seule distraction, il s'ennuya. Céline était trop faible pour lire tout haut, son père craignait de la fatiguer. Mme Lacoste ne savait ni mettre le ton, ni suivre bien de la voix le sens des phrases; un jour donc, Céline dit au docteur : — Est-ce que tes yeux t'empêcheraient de voir une carte à jouer?

— Non; ce sont les petites lettres qui m'échappent.

— Alors... je t'ai trouvé une distraction, car tu t'ennuies. Voyons, dis la vérité, tu t'ennuies : ce n'est pas ma faute, je ne suis qu'une petite fille.

— Petite fille, dites-moi donc vite le jeu que vous avez découvert pour amuser votre père malade.

— Ce n'est pas si facile que cela. D'abord il faut que tu te confesses à moi. — Le mot *confesser* la fit rougir; elle l'avait dit sans intention cependant. — Tu as joué aux cartes quand tu étais jeune?

— Oui; mais, ma pauvre petite, ton jeu n'est pas possible. Tu ne veux pas apprendre le piquet, n'est-ce pas?

— Aussi n'est-ce pas moi dont il s'agit.

— Bon! et quel est le mystérieux personnage?

— C'est mon secret; demain il sera là. Par exemple, tu le recevras bien, n'est-ce pas?..

Le malade en était venu à ce point qu'il avait besoin de ces câlineries de langage. La jeune fille les lui prodiguait avec une coquetterie filiale. Il s'y laissait toujours gagner; aussi ne fut-il pas affecté trop péniblement lorsque Céline lui amena le curé, car c'était là le joueur dont elle avait parlé à son père. Le médecin fut même heureux de réparer ainsi ses torts envers son enfant, et dans l'accueil bienveillant qu'il fit au prêtre peut-être y avait-il la joie secrète de reprendre les habitudes les plus anciennes de ses soirées d'étudiant? Il semble, lorsqu'un homme va quitter la vie, que tout son être s'en

aille peu à peu, et que ses plus lointaines années remontent en quelque sorte vers lui. C'est ainsi qu'il retrouve un peu d'agrément à des plaisirs dès longtemps abandonnés.

L'abbé Cheminat n'avait jamais été reçu dans la maison; aussi les parties de piquet furent d'abord silencieuses. La familiarité du jeu conduit vite aux conversations, si bien que le médecin dit un soir, — il avait en main quinte et quatorze et gagnait : — Vous serait-il égal, monsieur l'abbé, de dire la prière ici, le soir, avant votre départ?

L'abbé en perdit la suite du jeu. — Pourquoi cela, docteur? demanda-t-il.

— C'est bien simple : ces dames vont chaque soir, à six heures, après le dîner, prier à l'église. L'automne s'avance, une fluxion de poitrine est si vite prise.

Le prêtre regardait la jeune fille. Il lut tant de joie dans ses yeux qu'il accepta aussitôt, et à partir de cette époque, tous les soirs, vers neuf heures, les domestiques entraient. On s'agenouillait, et l'abbé Cheminat disait les prières du soir. Céline et sa mère répondaient les *priez pour nous* des litanies, et l'impression de ces voix pieuses, dans cette salle à demi éclairée, durant les mélancoliques soirées d'automne, pénétrait M. Lacoste lui-même. Il demeurait assis dans son fauteuil à cause de ses jambes, mais bientôt il fit le signe de la croix. Alors Céline fut heureuse; avec quelle ferveur elle poussait au ciel ses oraisons pour que son père achevât de se convertir!

Or, un matin du mois de novembre, le docteur Lacoste lisait silencieusement au coin du feu. Céline mettait le couvert pour le déjeuner. La neige était prématurément tombée cette année. Le lac, qu'on apercevait par la fenêtre, semblait tout noir au milieu de la blancheur extraordinaire de la plaine. Tout à coup le livre du docteur tombe à terre. Céline se retourne. M. Lacoste ne remuait plus; l'enfant épouvantée courut à lui, il était mort.

III.

Pierre Lacoste arriva de Paris assez vite pour épargner aux deux pauvres femmes la douleur des derniers devoirs. La cérémonie funèbre fut très touchante. Tous les pauvres paysans que M. Lacoste avait si souvent consolés tinrent à honneur d'y assister. Céline était au lit avec la fièvre.

Elle fut malade longtemps, puis la jeunesse la sauva, et, bien qu'une légère toux sèche lui fût demeurée, elle put, sans trop de malaise, reprendre son ancienne vie. On n'a en soi, dit un sage, ni

de quoi toujours souffrir, ni de quoi toujours aimer; pendant toute une année, les ressources de sa douleur s'étaient comme épuisées, et l'idée religieuse n'aurait peut-être pas reconquis son empire exclusif sur cette âme profondément atteinte, si la jeune fille avait pu voir ses espérances refleurir à l'ombre d'une affection aussi dévouée et aussi délicate que l'avait été celle de son père. Elle était triste encore, bien triste, mais elle se répétait souvent que la miséricorde divine est infinie, et elle vivait, s'abandonnant à une sorte de regret vague, au fond duquel sommeillait cependant un souvenir de douleur qu'un rien devait suffire à réveiller.

Pierre Lacoste avait commencé à dépouiller la succession de son père. Il se trouva que le docteur laissait environ vingt mille livres de rente à ses héritiers; mais, par un testament daté de l'année précédente, il assurait à sa veuve et à sa fille une situation qui réduisait pour plusieurs années la part du fils à six mille livres. Ce n'était pas le compte du jeune homme; son père l'avait trop bien jugé. Apre au gain, décidé à faire fortune par tous les moyens, il arrivait à Eyda avec l'intention de se lancer dans la vie politique. A Paris, il s'était nourri de journaux, et il comprenait qu'au milieu des paysans, riche, fils d'un père vénéré, en peu de temps il ferait partie du conseil-général. Le passage à la députation serait facile, et voici que tout son espoir était déçu. — Six mille francs! se répétait-il; mais c'est à peine de quoi vivre! — et sa pensée se perdait en d'inquiètes méditations où se mêlaient confusément des rêves d'orgueil, des souvenirs de jouissance, des rancunes contre sa mère et sa sœur, des projets pour trouver de l'argent.

Le docteur Lacoste ne soignait sans rétribution que les malades indigens; aux autres, il demandait peu, mais il demandait quelque chose, et il tenait soigneusement son registre de créances. Un soir, Pierre en vint à songer à ce livre, dont M. Lacoste n'avait pas voulu parler dans son testament. Le médecin avait désiré qu'on ne pressât pas trop vivement ses débiteurs, et en conséquence il avait négligé de compter cette somme dans la succession. Pierre prit la lampe et descendit dans le cabinet du mort.

La pièce était encore telle que le docteur Lacoste avait coutume de la disposer. La pieuse sollicitude de Céline n'avait ni déplacé un meuble, ni écarté un livre. Pierre alla tout droit au secrétaire. La clé était sur la serrure, il ouvrit, et il eut bientôt trouvé le cahier. Il le feuilleta silencieusement, debout, et reconnaissant que la somme était ronde, — il s'agissait de quinze mille francs environ : — Cet argent-là sera rentré dans trois mois, — murmura-t-il entre ses dents. Puis il poussa soigneusement le tiroir du meuble et sortit, comme il était entré, sur la pointe du pied, le cahier d'une main, la lampe

de l'autre. S'il avait retourné la tête, il aurait vu Céline, épouvantée, à genoux, le suivre des yeux avec l'expression de visage d'un prêtre dont on profanerait l'autel au moment même du sacrifice. La pauvre fille était venue cette nuit même prier dans l'appartement de celui qu'elle pleurait. Elle ne comprenait pas ce que son frère avait fait, elle ignorait le prix et peut-être l'existence du livre dérobé; mais ce mystère, cette visite nocturne, ce pas silencieux, tout cet appareil du vol la troubla si profondément qu'elle en parla dès le lendemain à sa mère.

Mme Lacoste s'entendait aux affaires d'argent; elle comprit du coup au récit de sa fille la cause et l'objet de l'action de Pierre. Elle s'en assura et ne craignit pas d'affronter son fils. Une scène terrible eut lieu, et Pierre sortit de la maison en jurant qu'il n'y remettrait pas les pieds. Sa sœur voulut le retenir sur le seuil, il la repoussa rudement en lui criant : — Toi aussi, tu n'es qu'une hypocrite; après avoir torturé les derniers jours de mon père, tu me voles mon héritage! — Est-il nécessaire d'ajouter que le livre de créances resta dans les mains du jeune homme, qui se fit payer en quelques mois la somme entière?

Certes ce n'était pas l'argent que regrettait Céline; mais les dernières paroles de son frère l'épouvantaient, et les émotions de toute une année avaient trop ébranlé sa raison pour qu'elle pût, sans faiblir, supporter cette nouvelle secousse. Tantôt elle s'accusait d'avoir torturé les derniers jours de celui pour lequel elle aurait avec tant de joie donné sa vie et versé son sang. D'autres fois elle se représentait jour par jour les derniers mois de son père, avec l'espérance de s'y retrouver innocente de ce qui lui semblait le plus grand des crimes; mais alors le remords religieux l'emportait, et elle se reprochait son silence comme une faiblesse, sa douceur comme une lâcheté.

Dans la solitude absolue où elle vivait, les seuls événemens de son existence étaient ces deux pensées contraires, et, que l'une ou l'autre fût vraie, à ses yeux elle n'en était pas moins coupable. Elle se sentait enveloppée de je ne sais quel malheur; il lui semblait que, marquée au front d'un signe de réprobation, elle effrayait et repoussait les êtres qui l'entouraient. Comme on la croyait poitrinaire, pas un jeune homme ne pensait à la pauvre isolée, qui dépérissait chaque jour.

Ce fut une douloureuse agonie et bien longue. Au bord de ce lac délicieux, Céline ne cherchait dans les cuisans souvenirs de ses anciennes promenades qu'un aliment à ses remords. L'esprit dévora le corps en sept mois; elle y aida tant qu'elle put. Elle jeûnait, se macérait, se blessait même, s'interdisait le sommeil. De la dévotion

la plus outrée, elle passait à une sorte de révolte sacrilége; le fanatisme la précipitait dans l'impiété. Elle en voulait à Dieu quelquefois comme à un ennemi, et elle imaginait, pour échapper aux consolations de sa mère, des comédies de gaîté qui trompaient la vieille dame.

Enfin le terme fatal arriva. — Elle était toute consumée de fièvre, me disait la vieille montagnarde qui m'a raconté le dénoûment de cette folie tragique, et si maigrie, si pâlie qu'elle faisait peur à voir. Un matin, sa mère envoya en toute hâte chercher M. le curé. Il n'a pas raconté comment elle a fini. Elle était seule avec sa mère et lui; mais, croyez-moi, monsieur, ajouta-t-elle plus bas et presque avec effroi,... elle est morte comme son père...

— Comme son père?.. m'écriai-je tout étonné.

— Oui, monsieur, à preuve qu'on lui a dit seulement une messe basse, et qu'il a fallu une permission pour la mettre en terre sainte. Vous comprenez, elle n'a pas voulu aller là où son père n'était pas.

Il est certain que cette mort mystérieuse a laissé dans ces contrées ignorantes une sorte de légende triste et terrible autour de la mémoire de Céline. Elle repose maintenant, et pour toujours, sur les bords de ce lac où elle a vécu, auprès de ce père qu'elle a tant regretté. La tombe a réuni ces deux êtres si bien faits pour se rendre heureux, et qui se sont désolés l'un l'autre jusqu'à la mort par la diversité de leurs croyances. Cette diversité ne fait-elle pas aujourd'hui la plaie de bien des familles, entretenue qu'elle est par les erreurs de l'éducation? Elles sont rares, les jeunes filles que le mysticisme mène à la folie et à la mort; mais combien sans doute ont souffert comme Céline sans qu'aucune plainte ait trahi la secrète blessure qui saignait silencieusement au fond de leur cœur!

PAUL BOURGET.

L'HIVER AU JAPON

UNE EXCURSION A NIKKO.

S'il faut en croire un dicton japonais, « qui n'a pas vu Nikko ne peut dire *nekko* (merveilleux). » Désirant depuis longtemps m'assurer de la véracité du proverbe et étudier les mœurs hivernales de l'extrême Orient, je résolus de consacrer à une excursion à Nikko les loisirs que le renouvellement de l'année apporte ici, comme partout, à tous les fonctionnaires. J'avais assisté l'an passé aux réceptions officielles dans le palais du Tenno, et vu de près le descendant des dieux, celui qu'on ne pouvait jadis regarder en face sans crime de lèse-majesté; j'allais cette année contempler les monumens superbes élevés aux anciens shiogouns, car Nikko est le Saint-Denis ou le Panthéon du Japon. C'est là que les efforts de l'art unis aux merveilles de la nature ont fait aux grands hommes des tombeaux dignes d'abriter leurs dépouilles.

Une route directe y conduit, belle, il est vrai, mais triste et monotone; je choisis de préférence un chemin infiniment plus long, qui, suivant les contours du bassin du Tonégawa, traverse une contrée accidentée, très variée, et très peu connue. C'était bien l'hiver que j'allais rencontrer dans les montagnes, car le 24 décembre, jour de mon départ de Yeddo, le thermomètre marquait — 2 degrés. La route jusqu'à Tomyoka est celle que j'avais suivie au mois d'août pour me rendre à l'Asamayama (1). A partir de Tomyoka, le paysage offre un aspect assez vulgaire, des champs bordés de mûriers, taillés court et entourés de torons de paille. De temps en temps, sur

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier, *un Voyage dans l'intérieur du Japon.*

le bord du chemin, une petite statuette de granit grossièrement sculptée, aux pieds de laquelle pendent des sandales de paille, — seule chaussure du pays, — offertes en *ex-voto* à quelque dieu protecteur des voyageurs.

Après avoir franchi un des nombreux cours d'eau qui vont former plus loin le Tonégawa, on arrive à Takasaki. C'est jour de marché, les rues sont pleines de paysans qui viennent apporter légumes, cocons, flottes de soie filée, charbon, bois de construction et de chauffage. Leurs lourds chevaux de bât tirent de toutes leurs forces sur les cordes auxquelles leurs maîtres les ont attachés pour aller boire du *saki* avec les amis et les acquéreurs. Tout à l'heure ils vont regagner leurs chaumières, emportant les produits qu'on débite sur le marché : thé, porcelaines, ustensiles de fer et de bois, lampes à pétrole marchandises européennes, depuis des bouteilles de vermouth qui les griseraient, s'ils pouvaient en boire, jusqu'à des chaussures qui les meurtriraient, s'ils les pouvaient mettre. Chez Shikaya, un marchand fort aimable, qui a fait fortune dans l'industrie de la soie, je retrouve mon *koskaï* (domestique), venu par un chemin plus court avec un cheval portant mes bagages.

Takasaki a 10,000 maisons, on peut donc supposer 25,000 habitans. Il faut nous contenter de cette évaluation approximative; l'état civil au Japon est tenu très irrégulièrement. Il n'en sera plus ainsi désormais; l'une des premières réformes adoptées récemment dotera le pays d'un état civil semblable en tous points à celui que nous avons en France. Il y avait autrefois un *siro* (château), démantelé à présent et habité encore par une garnison de 500 hommes. On les rencontre dans les rues; c'est aujourd'hui dimanche, et toute l'armée japonaise fête maintenant le dimanche. J'aperçois dans une de mes promenades une école ouverte; je suis frappé de la tenue des enfans. L'air et la lumière circulent partout. Croirait-on que dans ce pays il n'y a pas un homme, pas une femme, pas un enfant au-dessus de douze ans qui ne sache lire et écrire? et Dieu sait quelle écriture difficile cependant! Le maître, pour me donner une idée des petits talens de ses élèves, fait réciter devant moi par l'un d'eux une fabl intitulée *le Sazayé*, *le Saumon et le Tai*. « Au fond de la baie de Yeddo vivait un *sazayé*, lourd crustacé revêtu d'une épaisse cuirasse. Son bonheur était de s'enfouir, de si bien s'enfermer dans sa carapace, que l'ennemi le plus obstiné n'aurait pu l'en faire sortir. Il ne se mettait pas en colère pour un affront, il attendait pour se montrer que le danger fût passé. Le saumon et le *tai*, grands chercheurs d'aventures, l'invitent en vain à partager leurs exploits. — La guerre, leur dit-il, n'est pas mon affaire; je préfère rester bien clos dans ma maison... — Il ne put terminer son discours : filet ou

barque, quelque chose de louche apparut à l'horizon. Le *tai* et le saumon furent bien vite au large avec toute leur suite; le *sazayé*, lui, se renfonça dans sa coquille. Pourtant, au bout d'un jour, il mit le nez à la fenêtre; que vit-il? A l'étal d'un marchand, il était entassé avec d'autres coquillages. — O trompeuse sécurité, s'écria-t-il alors, que tu me coûtes cher! » — N'est-il pas vrai que chez nos fabulistes la prudence du *sazayé* eût eu un meilleur sort?

J'avais fait 8 *ris* (lieues) jusqu'à Takasaki, il m'en restait 3 pour arriver à Maybashi. Un nouveau cheval pour les bagages, et je fais mes adieux à mon hôte Shikaya. Jusqu'à Maybashi, la campagne n'est qu'une plaine de mûriers coupée de quelques rizières dans les fonds. C'est plat, c'est monotone, et, sans les sommets neigeux des montagnes qu'on aperçoit tout autour, ce serait laid; mais le soleil couchant irise les nuages gris qui ont plané toute la journée et dore les cimes de teintes délicieuses. Un peu avant d'arriver, on traverse un cours d'eau assez large et profondément encaissé. Impossible d'obtenir du garde-pont un autre nom que celui du Tonégawa. Me voilà prévenu désormais; toute la course que je me propose de faire n'est qu'un vaste circuit du bassin du Tonégawa, que je ne verrai que plus tard dans toute sa largeur, mais dont je vais voir les affluens de tous côtés.

A Maybashi, je suis reçu par le *mouranô-chikchtio* ou maire de l'endroit, qui entame une conversation politique, me demande mon opinion sur les questions du moment, sur les ministres. La veille, deux ingénieurs anglais étaient passés par là pour étudier le tracé d'un chemin de fer. Un chemin de fer! Et pour aller de Takasaki à Maybashi il a fallu descendre trois fois de *djinrikichia*, parce que les ponts étaient trop étroits! Qu'on fasse donc d'abord des routes! A peine installé, je suis réveillé par le vacarme d'une bonzerie en prière. Les litanies bouddhistes doivent se dire tous les jours, même en voyage; elles se chantent très haut sur un ton nasillard avec grand renfort de clochettes et de gong. Je me trouvais, sans le savoir, dans le voisinage d'un temple.

Je me mets en route pour Kirin sur un cheval prétendu de selle, car les *djinrikichias* ne passent plus. La nuit a été froide, la matinée l'est encore; la campagne est couverte de gelée blanche. C'est par les temps sereins d'hiver qu'on voit ici ce phénomène, beaucoup plus commun chez nous au printemps. On commence à monter insensiblement au milieu d'un pays désert. Devant le voyageur se dressent les sommets dénudés qu'il faut franchir pour arriver à Nikko; derrière lui, l'Asamayama, qui fume à gros flocons blancs, et pour éclairer tout cela un magnifique lever de soleil. Les mûriers se mêlent encore aux rizières, mais ils sont plus hauts, moins nombreux, et

n'ont plus la ceinture de paille. On rencontre quelques chevaux de bât qui portent à Maybashi des fagots ou des bois découpés en planches. Les paysans usent d'une sorte de droit d'affouage et peuvent couper pour eux du bois dans les communaux. Ils en fabriquent divers ustensiles de ménage, surtout ces *guettas* (chaussures) dont il se fait au Japon une consommation inouie.

Kirin est la ville manufacturière par excellence : elle représente dans cette contrée à peu près ce qu'est Lyon en France, toute proportion gardée. Ma première visite à Kirin est pour le *mia* de Tenjin-Sama, situé à une des extrémités de la ville : c'est un temple sintiste précédé d'une belle avenue de *segnis* (sorte de cyprès) auquel on a récemment appliqué une construction bouddhiste d'une grande richesse d'ornementation. Les murailles, si l'on peut donner ce nom à des pans de bois, sont couvertes de bas-reliefs sculptés sur bois et coloriés en vermillon et or, représentant des fleurs, des oiseaux, des animaux fabuleux, si nombreux dans la mythologie japonaise. En sortant du temple, je me trouve entouré d'une troupe de 200 ou 300 enfans ébaubis et passablement crasseux, qui me font une escorte respectueuse d'ailleurs, mais singulièrement gênante. J'ai remarqué ainsi que, dans tous les centres un peu considérables, la curiosité était plus vive et plus indiscrète à l'endroit du voyageur étranger que dans les petits hameaux perdus; par quelle raison? c'est ce qu'il est difficile de dire.

Si j'appelle Kirin une ville manufacturière, on comprend bien qu'il ne faut pas y chercher des cheminées de 15 mètres vomissant la fumée, ni des usines vomissant à un coup de cloche quatre ou cinq cents ouvriers ou ouvrières. Une roue de bois à palettes plongeant dans le ruisseau qui court sur chaque bord de la rue centrale et tournant paresseusement au cours de l'eau vous signale un atelier; voilà le moteur. Le premier établissement où j'entre paraît dirigé par une femme veuve ou dont le mari est absent. Au rez-de-chaussée, un atelier de dévidage dont il est inutile de décrire le mécanisme primitif et surtout fort lent; au premier, un atelier de moulinage pour la fabrication de la trame et de l'organsin. Diverses bobines disposées autour d'un cercle de bois horizontal contiennent la soie grége déjà teinte; les fils vont se réunir au centre et se tordent ensemble au moyen d'un mouvement de va-et-vient que l'ouvrier imprime au cercle en pressant du pied une pédale. La patronne, une grosse commère toute ronde, essaie de m'expliquer tout cela d'une voix qui domine le bruit des ateliers; mais je m'enfuis ahuri par le vacarme et asphyxié par la chaleur entretenue à dessein dans la pièce. Dans d'autres ateliers, c'est exactement le même mécanisme.

J'entre ensuite chez des teinturiers aux mains bleues, qui sont en train de plonger dans des bassines remplies d'indigo les flottes de soie arrivées de chez les fileuses des environs. Devant la porte sèchent au soleil des tas de noix de galle qui vont fournir la matière de ces bleus foncés, couleur ordinaire et presque unique des vêtemens de ville japonais. Enfin, mon cortége et moi, nous arrivons chez un gros industriel de Kirin, un tisserand. « J'allai dernièrement à Tomyoka, me dit-il. — En effet, j'ai vu là des pièces de soie tissées chez vous, et c'est le désir de voir vos ateliers qui m'amène ici. » Très flatté, il rappelle ses ouvrières, qui avaient fini leur journée, pour faire tisser devant moi diverses pièces commencées précisément avec de la soie filée à Tomyoka. On ignore ici l'emploi des cartons qui permettent à nos ouvrières de faire à l'envers un dessin fort compliqué : aussi faut-il deux personnes pour une pièce à ramages, l'une faisant courir la navette destinée au fond, l'autre celle du dessin. Pour l'uni, c'est exactement le métier à la Jacquart, si commun dans nos campagnes normandes et dans nos chaumières. En sortant de Kirin, on entend le *clac-clac* qui rappelle les bords de l'Orne et de la Sarthe. Sous mes yeux, la navette court dans une belle pièce de satin violet qui me fait fort envie; malheureusement ces étoffes, moins parfaites que les nôtres, reviennent beaucoup plus cher. En somme, l'impression que l'on rapporte de Kirin, c'est que ce peuple est laborieux, industrieux, mais peu inventif; c'est que, malgré le bas prix de la main-d'œuvre, il ne peut lutter contre la concurrence européenne, pourvue d'engins supérieurs et économiques.

Comme je rentrais à l'*hatoya* (auberge), voici un *yakounine* (officier) qui vient me prier de visiter une *théerie* modèle qu'il dirige, mais qui est fondée par le gouvernement. Ayant appris mes titres officiels, ce fonctionnaire me fait une réception des plus gracieuses. Après avoir examiné successivement les séchoirs, les fours, les magasins, je fus enfin conduit dans un véritable salon de dégustation et invité à goûter du thé de premier choix, en présence de deux cents personnes juchées sur les toits, sur les rebords des fenêtres, sur les corniches, blotties dans les coins, collant leurs yeux aux *soudare* (croisées) pour examiner cette scène. C'est avec peine que je parvins à contenir une immense envie de rire. Les préliminaires prirent une bonne demi-heure. L'officier n'aurait pas laissé à d'autres mains le soin de préparer la précieuse boisson. Le voilà donc à genoux devant un foyer, où bout l'eau dans une bouilloire de fer, lavant les tasses à l'eau chaude, y passant de l'eau froide, puis encore une fois de l'eau chaude, répétant la même cérémonie pour la théière toute petite, en faïence de Satsuma, versant les feuilles

de thé en les comptant, puis un peu d'eau bouillante, plaçant la bouilloire un instant loin du feu et remplissant enfin la théière. Alors, rapprochant les quatre tasses les unes à côté des autres, de manière à pouvoir promener le bec de la théière de l'une à l'autre sans interruption, il verse un mince filet de la première à la seconde, de la seconde à la troisième par un mouvement circulaire qui recommence pour ne s'arrêter qu'au moment où la théière est vide. On conçoit que ce ne fut pas sans une profonde révérence que je saisis la précieuse liqueur et l'absorbai, tenant la tasse à deux mains. Il fallut en absorber trois tasses avec les mêmes cérémonies. Dans un mouvement de générosité, le *yakounine* m'offrit un sac de thé; je le priai d'accepter en échange une épingle de cravate. Il faut toujours, au Japon, se munir en voyage de ces hochets très commodes pour reconnaître des politesses de ce genre.

En quittant Kirin, on repasse, sur un pont légèrement échafaudé, le Watashingawa, une jolie rivière encaissée, bien tranquille et bien modeste en cette saison, mais qui ne se gênera nullement, viennent le mois de mars et la fonte des neiges, pour emporter ponts et moulins, et charrier tout cela jusqu'au Tonégawa, dans lequel il se jette. Il était presque nuit quand j'arrivai à Omama, où j'avais envoyé mes bagages en quittant Maybashi. Encore jour de marché! Éclairés par de grosses bougies de cire à mèche de papier, les marchands s'efforçaient d'attirer les derniers chalands vers leurs étalages en désordre, les uns récitant une petite litanie monotone, les autres ajoutant le geste à la parole et lançant des bonimens à la foule distraite. Un marchand, me reconnaissant pour un *tondjin* (étranger) à la lueur de sa chandelle, m'interpelle : « Eh! monsieur l'étranger, n'avez-vous pas besoin d'une paire de *guettas?* » Et la foule de rire aux éclats. « Non; mais si tu as des bottes, j'en achèterais bien une paire. » Et la foule de rire plus fort, seulement les rieurs cette fois étaient de mon côté. Il n'en faut pas davantage pour amener, j'allais dire sur les lèvres, mais il est plus exact de dire entre les oreilles de ces braves gens, ces rictus gigantesques qui se propagent de voisin en voisin, si bien que le dernier ne sait pas le moins du monde de quoi on rit, et n'en rit que plus fort.

Omama est la dernière étape de la plaine et la première de la montagne. C'est là que les deux zones se donnent rendez-vous pour échanger leurs produits. La route est longue, il faut y coucher, et les *hatoyas* sont encombrées. Je trouve mon *koskaï* bien installé, le dîner prêt et la natte disposée pour passer la nuit. Omama, avec sa grande rue large, son ruisseau central encaissé en vue du débordement, ses chaumières couvertes de pierres, ses lanternes de pierre dressées au milieu du chemin, a déjà une tout autre physionomie

que les bourgs de la plaine. Je me sens transporté à Subachiri, au pied du Fusiyama, ou sur les bords du Kisogawa. Salut, mes braves montagnards! vous voilà donc une fois encore avec le calme grandiose de vos montagnes et la tranquillité de vos rues, où l'on n'entend que le cri rauque des aveugles et la cloche des temples.

Le 30, réveillé par une température de zéro degré, je quitte Omama à pied, suivi du cheval qui porte mes bagages, et de mon *koskaï*, qui a passé mon fusil en bandoulière. Le temps est magnifique, et, après avoir franchi le col d'Ognivara, je redescends à Amava. Rien de brusque comme le changement de température et d'aspect, suivant que l'on passe d'un versant à l'autre de cette vallée. Le versant placé au nord, exposé par conséquent au midi, est boueux de dégel et planté de mûriers qui se risquent jusque sur ses pentes, tandis que le versant du sud, qui ne reçoit que quelques rayons obliques du soleil couchant ou levant, est au contraire entièrement gelé. Le chemin craque sous les pas, les cristaux en aiguilles se brisent sous les chaussures, on retrouve la neige tombée il y a quinze jours. Il ne pousse ici que des châtaigniers ou des cyprès. En chemin, on ne rencontre que des chevaux de bât portant à la ville des planches découpées sur place, et bientôt un chantier en plein air s'offre à la vue.

Non loin de là est un petit cimetière, remarquable par son isolement, plus remarquable encore par la terre fraîchement remuée sur une grande longueur. Aurait-on commencé déjà d'appliquer un décret récent du gouvernement? Il faut savoir qu'un tiers environ des bouddhistes, composant la secte de Monto, très répandue au Japon, brûlent leurs morts, suivant un rite qu'il a été question d'introduire en Europe, et qui en tout cas est excellent en lui-même et respectable partout où les mœurs l'admettent. Or le *daidjokan* (conseil suprême) a ordonné que les morts seraient désormais enterrés sans crémation par toutes les sectes, et ces braves gens sont aujourd'hui contraints de creuser des fosses, sans savoir ni la profondeur ni la forme qu'il faut leur donner. Ce n'est pas en effet dans la position horizontale que les sectes qui ensevelissent leurs morts les placent dans la terre; le plus généralement, le mort est accroupi, ramassé sur lui-même dans la position d'un homme à genoux, assis sur ses talons et courbant son front jusqu'à terre. C'est dans cette posture, qui ne demande pour bière qu'un coffre carré, que les pauvres gens, les marchands, les paysans, vont, après s'être courbés toute leur vie durant, se prosterner après leur mort. Les hommes de haut rang se font souvent enterrer assis. La famille de Mito enterrait ses morts couchés.

Amava est un petit village de sapin, tout pareil aux villages du

Kisogawa que nous avons visités au mois d'août 1873. Des toits de chaume, le plus grand nombre en planchettes de sapin, couverts de pierres, une modeste *tchaïa* (auberge), où je m'arrête pour changer de cheval, quelques habitans qui, outre une petite boutique mal garnie, possèdent quelques arpens de bois, des poules et ces fidèles chevaux de bât, sauvages comme leurs maîtres, mais comme eux toujours prêts pour le travail, voilà ce qui frappe tout d'abord dans un village de montagne au Japon. En possession d'un nouveau cheval et d'un nouveau *mango* (conducteur), je poursuis jusqu'à Godo, pauvre petit village où, dans l'unique *tchaïa*, on me reçoit avec force excuses sur la pauvreté du logement et de l'approvisionnement. Heureusement la seule chose dont j'aie besoin, — un endroit propre où m'étendre, — est ce qui ne manque jamais en ce pays. Dans le plus misérable village, il y a une *tchaïa*, et dans cette *tchaïa* une pièce qu'on appelle *jasiki*. Arrive-t-il un voyageur de distinction, vite on ouvre, on chasse à la hâte la poussière, et le voilà installé. Il est vrai que le mobilier brille par une absence complète; du moins trouve-t-on une natte pour se coucher.

De Godo à Sawaïri, 2 *ris*, toujours en montant au milieu d'un paysage charmant. On remonte le cours du Watashingawa, tantôt séparé par un bouquet d'arbres, tantôt rasant le bord; ici, le chemin est au niveau du torrent; là, forcé d'enjamber un contre-fort, il serpente à pic, suspendu au-dessus de l'eau au moyen de poutres fichées dans le rocher, comme un échafaudage de bâtisse, et d'une façon fort peu rassurante. Au-dessous, on entend le bruissement des feuilles mortes agitées par le vent et le fracas du torrent, qui coule entre ses parois de granit. Un peu après Sawaïri, à un détour du chemin, une échappée de vue entre deux montagnes laisse apercevoir le pic majestueux de Nikkosan tout couvert de neige sur un fond de végétation noirâtre. Le sentier va se perdre ensuite au milieu d'une gorge sombre, solitaire et presque solennelle. Du fond de cet encaissement du torrent sortait un chant cadencé, un peu plaintif, d'un effet fort pittoresque et qui me fit songer, je ne sais pourquoi, aux milliers de travailleurs des pyramides gémissant sous le joug. Je ne pouvais voir encore d'où cela venait, mais je ne me hâtais pas, m'attendant bien à quelque découverte prosaïque. C'étaient des bûcherons qui, armés de longues gaffes, dirigeaient dans le sens du courant de belles poutres équarries que d'autres faisaient glisser du haut de la montagne. Ils s'accompagnaient d'un chant monotone, suivant l'habitude si chère aux Japonais, et ce chant, à travers des parois de granit, montait jusqu'à moi avec une sonorité superbe. Il n'y a pas en ce moment assez d'eau dans le Watashingawa pour emporter cet immense radeau,

mais on prépare les trains, — comme à Tien-sin en attendant la débâcle du Peïho, — et, avec la fonte des neiges, tout cela viendra à Sekiado ou à Yeddo.

A 1 kilomètre au-delà de Sawaïri, on rencontre un bloc de granit gigantesque au milieu du torrent. On l'appelle le *Ban-do-taro*, et au-dessus la rivière en prend le nom et s'appelle Bandotarogawa. A force de monter, nous avions trouvé un froid intense, les chemins, non plus gelés, comme le matin, mais glacés; la neige piétinée formait une couche glissante sur laquelle on se tenait péniblement à la montée, mais bien plus difficilement à la descente. Par quel miracle un cheval peut-il avancer là-dessus sans ferrure, sans même les sandales de paille ordinaires, la corne à nu? Enfin dernier coup de collier avant Hachivo : il fallut descendre et remonter un sentier presque à pic dans le genre de ceux d'Étretat. Quels efforts pour le pauvre cheval, que le *mango* se contente d'encourager de temps en temps sans le rudoyer jamais! Il avait fallu pour ce passage diviser les bagages entre deux chevaux, et cependant ils formaient à peine la charge de trois hommes. Fort heureusement ce passage était court, car la nuit nous prenait, et la lune était levée quand à six heures et demie je frappai à l'*hatoya* d'Hachivo.

Ah! cette fois j'étais bien en pleine montagne et pouvais observer à fond les mœurs hivernales. Devant nous, la rue large, couverte de neige; de chaque côté, les maisons également neigeuses laissant de temps en temps percer par une fente de volet un rayon de lumière; pas une âme dans les rues, pas une lanterne, et pour toute compagnie les aboiemens lugubres de chiens qu'on ne voit pas, mais qui, flairant le mien, lui font un accueil peu sympathique. Avec leurs formes lourdes et leur taille énorme, leur poil long et fauve, leur museau allongé, leurs yeux petits et enfoncés, leurs crocs proéminens, ces molosses se rapprochent beaucoup plus du loup, dont ils ont les instincts chasseurs, que du paisible épagneul qui vient se réfugier entre mes jambes, et que notre petite caravane a été plus d'une fois, depuis le commencement du voyage, obligée de défendre à coups de pierres contre leurs agressions.

A notre appel, une petite porte basse glisse sur sa coulisse, et nous voici dans l'intérieur de l'*hatoya*. Aussitôt débotté, j'ai ma place au feu. Ce n'est plus ce modeste *chibatchi* qu'on vous apporte dans les maisons de thé; ce n'est pas non plus, hélas! le grand âtre de nos campagnes. Au milieu de la salle est creusé un large foyer, de 1 mètre carré, rempli de bois de sapin. On s'assoit autour, les pieds dans la braise, ou accroupi sur ses talons, en ayant soin de ne pas se mettre sous le vent, car il en sort une fu-

mée qui vous aveuglerait. Quant au vent, il y en a toujours un peu même à l'intérieur; si ces montagnards en effet font des feux homériques, ils ne savent guère ce que c'est qu'une clôture. Au-dessus de l'âtre pend à une crémaillère un chaudron plein d'eau bouillante, où l'on puise à tout instant avec une cuiller de bois pour faire le thé, humecter le riz, laver la vaisselle de laque; enfin c'est le fond de l'existence domestique.

Donner une idée de la curiosité qu'excite le voyageur étranger dans ces pays qui n'en ont jamais vu est bien difficile. Chaque geste, chaque détail de costume, chaque mot prononcé est l'objet d'exclamations contenues et de remarques échangées à voix basse; on n'ose pas me questionner, parce que c'est contraire à la politesse, mais on s'adresse à mon *koskaï*, qui ne se lasse pas de raconter à toutes les étapes la même histoire : d'où je viens, où je vais, — voyage de plaisir, — ce que je fais, où je loge, mon état civil, ma nationalité, et surtout mes fonctions auprès du gouvernement.

Nous avions fait nos 9 *ris*, et 9 *ris* de montagne, cela compte, surtout après 7 qu'on a faits la veille, avec 6 en perspective pour le lendemain. J'avais bien envie d'un bain pour me délasser; mais prendre un bain à 35 ou 40 degrés, comme le préparent les Japonais, pour en sortir dans une salle ouverte au grand air, alors que l'air est à 4 degrés au-dessous de zéro, était-ce bien prudent? Je me dis qu'on ne s'enrhume généralement que dans une chambre bien close et bien chauffée, et que, si on doit sortir du bain dans une atmosphère froide, il faut le prendre excessivement chaud. C'est là en effet le principe japonais, et j'en comprends maintenant la logique. En sortant de l'étuve, vous avez une telle provision de chaleur qu'avant que l'équilibre se fasse à votre détriment avec la couche d'air ambiante, vous êtes instantanément sec et déjà vêtu. C'est d'après ce principe que je me baignai ce soir-là et tous les autres, et ce qui est certain, c'est que je n'ai pas eu de rhume.

Le 31, à huit heures, nous quittions Hachivo (1) par un beau froid de — 4 degrés, et je me lançai à l'escalade du col qui me séparait de Kosowo et de Nikko. Comment rendre le charme de ces courses matinales, le fusil sur l'épaule, tiraillant les grives et les pigeons, bien plus farouches en ces contrées que dans les environs de Yeddo, glissant de temps en temps sur la neige glacée, perdu avec ma petite caravane dans cette grande et majestueuse solitude boisée où l'on n'entend que le *piou* des moineaux et le roulement du torrent! Au-dessus du fourré impénétrable de ronces, d'épines, d'é-

(1) C'est à Hachivo que je vis des échantillons de cuivre en lingot provenant de mines voisines. Quelles magnifiques exploitations on pourrait établir, s'il existait des routes!

glantiers, de sorbiers, se dressent de hautes futaies de *segnis* dont la verdure sombre donne au paysage un aspect singulièrement triste. De temps en temps, le sentier serpente sous de hauts châtaigniers d'un aspect un peu plus gai; puis voici qu'il se met à gravir désespérément une espèce de muraille qui semble nous barrer le passage. Pour y parvenir, il saute tantôt d'un côté, tantôt de l'autre du torrent, ici décrivant une courbe interminable, là festonnant le précipice, heureusement pourvu d'un garde-fou, toujours franchissant des ponts problématiques où mon brave *Star* a soin de ne s'engager que le dernier. Enfin, après de rudes efforts, nous voilà au sommet. Dans une petite chaumière à moitié cachée par les arbres, la neige et la brume, on se sèche un instant, car on est inondé de sueur après cette rude ascension. Depuis le matin, le temps était un peu brumeux, mais une éclaircie de courte durée permet d'apercevoir au sud, d'où je viens, toutes les crêtes qui dominent la vallée du Bandotarogawa, au nord, où nous allons, le pic de Tsinsendji, le Nikkosan, et à nos pieds, au loin, le massif de *segnis* qui indique les temples de Nikko. Je quitte à regret le sommet, d'où le vent du nord nous déloge, pour redescendre à Kosowo. La descente est plus facile que la montée. Nous faisons route en compagnie d'un joli petit ruisseau qui nous montre le chemin de Kosowo. Au bout d'une demi-heure de descente, on ne voit plus le cheval, qui va moins vite que les piétons. Or j'ai juré de ne plus me séparer de mes bagages, trop bien averti par l'aventure de l'Asamayama. Nous nous arrêtons; mais dans la neige où s'asseoir? Un bout de tronc d'arbre est bien vite apporté. Ce n'est pas tout, il faut se chauffer les pieds; en un instant, un bûcher de branches mortes ou cassées est allumé. Le pauvre cheval arrive clopin-clopant, et on se remet en route.

A Kosowo, toutes les maisons sont fermées en plein midi, comme hier à Hachivo. Les *shogis* (carreaux de papier) étant lacérés, ces pauvres gens, n'ayant pas le moyen de les remplacer, — le papier est relativement cher, — préfèrent fermer leurs volets de bois du côté d'où souffle le vent. Le thermomètre marque zéro dans l'air, un demi-degré dans l'eau. Je déjeune dans une misérable hutte où la fumée s'enguirlande au plafond en longues tresses noires. Pendant que nous préparons notre repas, voici qu'arrive un pauvre diable de bûcheron qui n'est qu'à la moitié de sa journée; il a ses deux haches à fin tranchant liées sur le dos, comme un soldat son sac, et enfermées dans un fourreau de paille pour éviter d'être blessé, à sa main le bâton montagnard, nécessaire pour atteindre les pentes inaccessibles d'où il fait tomber et rouler les troncs d'arbres dans la vallée. Il s'attable à son tour, c'est-à-dire s'accroupit, et, pour la

valeur de 20 centimes, absorbe deux tasses de riz et trois de thé, puis fume quatre ou cinq pipettes, et repart pour son travail. Son père a mené cette vie, ses fils la mèneront à leur tour, il envisage cette perspective sans terreur et sans envie, comme pouvait le faire un homme de sa condition sous Charlemagne ou Othon le Grand. Il a tout ce qui est nécessaire à ses besoins, et peut se donner les joies du mariage et de la paternité avec le fruit de son travail.

En rêvant à mon bûcheron, je reprends ma route vers Nikko. Nous voici au fond d'une vallée où coule un affluent de la rivière de Nikko. On n'a plus qu'à suivre un chemin de plain-pied pour y arriver. Quelques petites chapelles isolées, quelques bouddhas le long du chemin, indiquent que l'on entre dans la région sacrée. Au bout d'un *ris* et demi, on monte des escaliers, puis on s'avance sous un splendide dôme de *segnis*. A gauche, on aperçoit un vaste enclos; c'est le temple de Hieyas. Au bout de quelques instans, nous sommes à la tête du pont public qui conduit à Nikko, village. A côté est le pont en laque rouge sur lequel passaient seuls les taïcouns quand ils allaient rendre visite à leurs ancêtres; il est barré maintenant. En quelques instans, nous gagnons l'*hatoya* de Kamya qui m'a été indiqué; on s'y installe comme pour six mois et comme pour y soutenir un siége.

II.

1er janvier.

J'ai bien fait, car c'est un siége qui s'annonce. La neige n'avait cessé de tomber toute la nuit, et elle tombait encore. C'est aujourd'hui le premier jour de l'an! Allongé sur ma natte, enveloppé dans le *phton* japonais, je me transporte par la pensée vers la France. Il me semble un instant que ma bonne mère me serre sur son cœur, je me vois assis au banquet de famille; mais l'illusion est courte. La nécessité de parler japonais toutes les fois que j'ouvre la bouche, le zéphyr qui m'arrive de tous côtés, l'ameublement absent, le *chibatchi* qui sent le carbone à plein nez, tout me rappelle à la réalité. Je pars bravement sous la neige qui persiste pour visiter les temples. En l'honneur du 1er janvier, tout le village est pavoisé, c'est-à-dire que devant chaque maison sont plantées des branches de *mâts* ou de *segnis* et que d'un côté à l'autre de chaque maison s'étend une guirlande formée d'un toron de paille de riz qui laisse pendre quelques brindilles. Le même ornement simple décore l'entrée de tous les temples que je vais visiter.

Un mot sur l'origine de Nikko avant de commencer le pèlerinage si cher à tous les Japonais et accompli jadis par les princes et les

pontifes qui venaient des points les plus éloignés de l'empire prier sur les tombes vénérées. Nikko date de la fin du xve siècle. Fondé par l'un des plus grands princes du Japon, il était destiné à perpétuer le souvenir de la soumission de la Corée. Donner une idée de la profusion des ornemens, de la finesse des détails, de la richesse de l'œuvre tout entière, serait impossible. Ce n'est pas d'ailleurs par les détails, c'est par l'ensemble que les beautés de Nikko peuvent faire impression sur l'étranger. Dans une grande solitude montagneuse, escarpée, une avenue grandiose bordée d'arbres plusieurs fois séculaires gravit les basaltes des sommets neigeux; de toutes parts le murmure des ruisseaux et le grondement des cascades. C'est là que la puissance veut reposer, c'est là que le plus grand homme du Japon veut dormir quand il sera un dieu. Allons, fourmis, abeilles, toute la ruche humaine, à l'ouvrage! Il s'agit de faire grand! Qu'on entasse le granit et l'or, toutes les richesses de la couleur, toutes les merveilles de la sculpture, au fond de cette gorge écartée, où il en jouira seul! Les mausolées de Nikko l'emportent sur tous les autres temples du Japon comme magnificence et conservation, rien de comparable, à Kioto même, malgré la richesse de cette grande cité sacrée; mais ce qui fait la réelle supériorité de Nikko, c'est l'impression de grandeur que produit ce spectacle. Au pied du temple de Gongen-Sama, comme devant Notre-Dame, comme à Bourges, comme à Rome et à Athènes, l'âme humaine se sent à la fois élevée et écrasée. On reste stupéfait devant ces accumulations de pierres, ces toitures colossales et cet encadrement merveilleux d'arbres éternellement en deuil. Après cela, qu'importe que le grand *tori* (porte) en pierre de l'entrée ait été donné par le prince de Chikuzen, que les lanternes en bronze aient été offertes, celle-ci par la Corée subjuguée, celle-là par le prince de Lin-Kin soumis, une autre par les Hollandais alliés, qui n'ont pas fait preuve de goût? Qu'importe que ce pavillon, le vingt-troisième dans la même enceinte, ait servi d'écurie aux chevaux des taïcouns quand ils venaient adorer leurs ancêtres, que cette fontaine rende la fécondité aux femmes stériles, que chaque lanterne de bronze ou de pierre ait son histoire, que les inscriptions rapportent les noms des donateurs et la date de leur soumission? Qu'importe qu'ici soit la pierre où Hieyas lança un jour son encrier, qui, en se répandant, forma une lettre, que là soit un sabre qu'il a tiré du fourreau, là un parchemin qu'il a couvert de son écriture? Tout en écoutant le cicérone, on songe aux peuples qui, sous le fouet d'un despote, ont bâti ces monumens et qui dorment aujourd'hui comme lui dans la poussière.

Outre le temple de Gongen-Sama, il y en a une foule d'autres, bâ-

tis également en étage le long de la montagne (1) : les deux principaux sont *San-daïtchi* et *Rieur-daïtchi*. Ce sont les tombeaux des deux taïcouns successeurs de Hieyas; ils sont aussi de toute beauté et admirablement entretenus. Tous sont l'objet d'une grande vénération. C'est bien avant le sanctuaire que le visiteur japonais doit quitter ses chaussures et son manteau, et le visiteur européen est obligé lui-même d'ôter ses bottes pour pénétrer dans le *sanctum sanctorum*. Toute une ville sainte de temples, de chapelles, de bonzeries, s'élevait autrefois; tout a été dévoré par un incendie qui n'a laissé qu'un dédale de fondations de pierres désertes, au milieu duquel serpentent des escaliers inutiles. Par endroits, la neige laisse voir la mousse qui recouvre les murailles, et ces vastes enclos abandonnés sont pleins de broussailles, triste image du sort qui attend quelque jour le grand temple lui-même.

Un chasseur de l'endroit m'avait parlé de nombreux faisans dans le voisinage; il avait dit vrai, car dans une course matinale, le 2, par zéro degré, suivi de mon fidèle *Star* et de mon jardinier, porteur de l'inséparable gourde, j'en vis sept en deux heures dont deux eurent la sottise de se laisser tuer. Deux heures après, je repartais en *kango* (2) pour aller voir dans la montagne la belle cascade de Kirifuritaki. Après avoir cheminé quelque temps sous les sapins, le sentier gravit des pentes arides et nues qui ne laissent pas que d'être inquiétantes pour le maintien de l'équilibre, car il faut tantôt monter, tantôt redescendre de petites arêtes qui séparent les lits de divers torrens. Bien souvent le pied de mes porteurs glisse; mais ils se rattrapent sur leurs bâtons, et de rire! A la montée, on échange des plaisanteries sur la lourdeur du « bourgeois. » Voici un pont sur un torrent composé de deux troncs de sapin de 10 centimètres de diamètre, placés à côté l'un de l'autre sans que rien les réunisse, séparés même par un petit interstice. C'est ici le cas de se rappeler l'exercice de la poutre familier aux gymnastes de collége. Je juge à propos de descendre, car deux pieds ont moins de chance de glisser que quatre : me voilà de l'autre côté. Un peu plus loin, c'est, au lieu d'un pont, un chapelet de pierres sur le torrent : les roches sont rondes ou pointues à distances inégales, à moitié submergées. Cette fois il faut rester plié en deux dans mon panier de bambou, à la grâce de Dieu. Tout va bien; je ne regrette que l'absence d'un peintre.

(1) Dans les idées religieuses du temps, les temples devaient être construits sur un point élevé, comme plus voisin du ciel.

(2) Le *kango* se compose d'un panier de bambou que deux hommes portent sur leurs épaules. Le voyageur européen, peu habitué à plier les jambes, s'y arrange comme il peut. C'est un mode de transport peu agréable.

Au sommet d'une croupe inaccessible de deux côtés se creuse un vaste entonnoir de 300 mètres de diamètre, couvert de châtaigniers, sans issue, au fond duquel on peut descendre par un sentier comme dans le cratère d'un volcan. C'est là que va se perdre sous terre le Kirifuritaki, tombant d'environ 100 mètres. La neige du sentier m'empêche de descendre au pied de la cascade, sous laquelle, paraît-il, on peut passer. La cascade est fort belle, vue de loin; mais ce qui est encore plus beau et ce qui surprend davantage, c'est la vue dont on jouit du haut de ce sommet, et qui, grâce à la sérénité du ciel d'hiver du Japon, n'est guère bornée que par les montagnes au-delà de Yeddo. Ce sont d'abord, à nos pieds, les pentes du massif du Nikko, à l'est les pics d'Aïdzu, puis un vaste plateau où circule un large fleuve, le Kinugawa, tributaire du Tonégawa, et grossi par le Kirifuritaki lui-même quand il sort des flancs de la montagne. Dans toute la largeur de ce plateau, on distingue une longue bande noire, c'est la grande avenue de *segnis* qui de Nikko descend pendant 25 lieues jusqu'au Tonégawa. Au-delà sont les pics de Kabasan et de Tskubasan, puis plus loin, au sud, une ligne indécise qui doit être le massif du Fusiyama; c'est vraiment une merveille. Le retour s'effectue plus vite que l'aller, et on retrouve avec bonheur, après une journée de *kango* et de piétinement dans la neige, le bain torride, un bon dîner et la natte japonaise.

Le 3 janvier, ascension à Tsinsendji; c'est le nom d'un des pics voisins du Nikkosan, plus élevé et plus dénudé que lui, ainsi que d'un lac situé à 1,200 mètres ou plus au-dessus de la mer. C'est l'excursion obligatoire de Nikko. On m'avait exagéré les difficultés du trajet; rassuré par les habitans, je partais à six heures du matin avec les premières lueurs de l'aube, ce qui me valut un splendide lever de soleil, empourprant la cime des montagnes devant moi. Je peux, sans me geler les pieds, rester dans mon *kango*, grâce à la précaution que j'ai prise de mettre par-dessus mes chaussures des bottes de paille fabriquées hier à ma mesure, à l'imitation de celles que portent les montagnards de Nikko.

On suit d'abord la vallée qui nous a amenés de Kosowo il y a quelques jours. En passant, je remarque un chantier que l'obscurité m'avait dissimulé. Ce ne sont cette fois ni des planches, ni des poutres, ce sont de véritables obélisques couchés, d'énormes troncs équarris, dont plusieurs mesurent jusqu'à 18 mètres. Le déboisement fait de terribles progrès dans ce pays; on se garde de reboiser et on marche peut-être à de véritables catastrophes. Il n'en faut pas moins admirer ces magnifiques *mâts* et le travail primitif et ingénieux dont ils sont l'objet. Il s'agit de les conduire de la montagne au torrent qui doit les emporter au printemps. Pour cela, on a

formé avec quelques-uns de ces troncs un plan incliné sur lequel on fait glisser les autres pendant un trajet de 300 mètres. Grâce à la neige, ces lourdes masses sont entraînées par six hommes armés de gaffes qui courent à toutes jambes, puis les abandonnent, sûrs qu'ils ne s'arrêteront plus qu'au torrent. Léger inconvénient, — ce plan incliné traverse le chemin : les poutres, une fois lancées, passent avec la rapidité de la flèche, et, si le voyageur prend mal son temps, il risque d'être emporté. On interrompt le travail à notre passage; puis aussitôt après reprend le chant sauvage et monotone dont tout manœuvre japonais se croit obligé de s'aider. Un peu plus loin, voici le jardin de Dainitchido, jardin, comme tous les jardins japonais, taillé, coupé, peigné, — contre-sens au milieu de cette belle nature; un peu plus loin, je visite un temple de Quannon-Sama tout plein d'*ex-voto*. Ce temple renferme une idole vénérée, surtout par les femmes frappées de stérilité; c'est une énorme pierre en forme de phallus apportée par la déesse Quannon-Sama. De là, on se rend à la cascade de Kintaki. De cascade, il n'y en a point; on trouve à la place un magnifique glaçon de 30 mètres de haut, étincelant au soleil et se multipliant en milliers d'aiguilles. Ceux qui ont vu Nikko en été seulement n'ont qu'une faible idée du charme inexprimable de l'hiver, qui nous donne partout la glace et la neige sous le soleil.

Au bout de 2 *ris*, le sentier abandonne la vallée de Kosowo, dont on voit dans le lointain blanchir les chaumières, et, faisant un coude à droite, longe le lit même du torrent qu'il faut remonter. Le pays est tellement désert qu'une simple maison de thé, halte ordinaire des *kangos*, a mérité une dénomination et une place sur la carte : c'est Momangaë. Là mes *kangokaki* se reposent, prennent une forte lippée de riz, se sèchent les pieds, tandis que je brûle mes bottes dans le foyer, tout en recevant un courant d'air froid dans le dos. Ce qui remplace ici le poêle mérite une mention spéciale. J'avais remarqué depuis longtemps, et notamment sur le Nakasendo, un meuble dont je ne m'expliquais pas bien l'usage; c'est un tabouret carré dont le siége est quadrillé au lieu d'être plein. En hiver, ce tabouret se place au-dessus d'un petit récipient en pierre, creusé dans le plancher et rempli de charbon incandescent. On étend une couverture par-dessus cet appareil; il s'en dégage une forte chaleur. A-t-on froid, on soulève la couverture et on présente à l'orifice ainsi pratiqué la partie du corps que l'on veut réchauffer, les pieds, les mains, le ventre, les reins. C'est, comme on voit, extrêmement commode. Une grosse fille mal peignée qui se chauffait au moyen du tabouret-calorifère quitte sa posture de sphinx pour m'apporter une tasse de thé. On a vu plus

d'un étranger dans ces parages, mais dans cette saison c'est une aubaine inespérée.

A partir de Momangaë, le chemin longe le lit du torrent, lit vide ou à peu près en ce moment, mais qui se remplit au printemps. Le paysage prend un aspect tout nouveau : les collines se resserrent, la pente devient de plus en plus raide, et bientôt on avance entre deux gigantesques murailles de basalte, sur un sol de galets dont le moindre a un demi-mètre cube. Tantôt le cours d'eau se divise en mille filets sur cette plage montante, tantôt il se rétrécit en une seule nappe au-dessus de laquelle le sentier passe et repasse sur des ponts assez peu rassurans. A un détour, plus rien qu'un vaste entonnoir, une échappée de ciel et un immense fracas. Si ces roches qui surplombent de 50 mètres allaient tomber tout à coup, si l'eau gonflée subitement vous obligeait de chercher un asile sur ces parois lisses? Mais non; on peut s'arrêter pour compter les stalactites qui pendent aux roches comme des larmes figées, et deviendront au soleil de mars les sources murmurantes destinées à grossir le Nikkogawa. Encore un coude à droite, et nous quittons le torrent pour entrer dans un petit ravin latéral, où une passerelle heureusement solide permet d'admirer à la fois trois cascades merveilleusement groupées.

Maintenant courage, les hommes! c'est la grande montée qui commence. Un raidillon indescriptible, plus escalier que sentier, plus échelle qu'escalier, monte à force de zigzags le long de la muraille que nous avons devant nous. Je sens encore les coups de reins de mes porteurs s'arc-boutant sur leur bâton et cherchant à poser leur pied dans la neige, haute d'un pied. C'est que nous sommes parvenus à la montée du pic de Tsinsendji, et, sans arriver jusqu'au haut, il nous reste encore quelques centaines de mètres à gravir pour atteindre le lac. *Ahin, ahan, io! kurasho!* Le dernier mot de l'interjection est dit, le plus dur est fait; nous montons encore le long d'une gorge effrayante, où roule le torrent, qu'on ne voit plus, mais la pente devient praticable. Une dernière halte avant d'arriver dans une maison close qui ouvre un volet pour nous, et se trouve habitée fortuitement aujourd'hui par le propriétaire. Nous sommes au bord du lac. Le sentiment de terreur qui planait sur cette sombre vallée fait place à l'épanouissement que cause l'aspect de la végétation autour de cette belle nappe d'eau encaissée dans les montagnes et ridée en ce moment par un affreux vent du nord qui coupe la respiration et fait voler la neige à la figure. Le lac est bordé d'un village, mais pas une trace humaine sur la neige; tout est fermé, pas un habitant. Comme les burons des monts d'Auvergne, Tsinsendji est abandonné du mois de décembre au mois de mars. Ma foi,

tant pis! il faut déjeuner : enfoncer le volet d'une maison, déballer les provisions, faire du feu avec quelques bouts de bois traînant de côté et d'autre, des branches de châtaignier et de bouleau, puiser de l'eau au lac pour le café, c'est l'affaire d'un instant; mais déjà un des porteurs, poussé par la faim, a trouvé, à force de battre les murs, une maison habitée où l'on donne du riz, du thé. Pendant que l'on prend possession de la *tchaîa* hospitalière, je fais un tour dans les environs jusqu'au temple de Gongen-Sama, situé sur la pente de la montagne et dominant le lac. Rien d'imposant comme cette solitude muette, à peine troublée par le cri du rouge-gorge. Pas le moindre canard; c'est le vent, paraît-il, qui les éloigne du lac. Le *koskaî* a préparé le déjeuner; on mange à la hâte, et nous repartons. Il était temps de nous remettre en route, car nous avions à descendre un petit sentier qui demande bon pied, bon œil, pour aller voir la cascade de Kongentaki, c'est-à-dire la chute du lac dans le torrent de Nikkogawa, chute dont je n'ai pu mesurer toute la hauteur, parce que l'eau se précipite au fond d'un gouffre inaccessible. Mon guide me fait coucher à plat ventre pour voir aussi loin que possible. En retournant par le même chemin, on goûte mieux encore les beautés de la route, mesurant de l'œil ces murs naturels, ces ravins où le fer semble affleurer, où l'on peut accrocher son couteau à plus d'un aimant. Partout où l'on peut courir, les porteurs prennent le pas accéléré, et cependant voici le jour qui baisse, et une énorme lune rouge qui s'allume à l'horizon. En entrant dans Nikko, nous rencontrons mon hôte Kamya, venu au-devant de nous avec une lanterne. On n'est pas plus aimable que ces braves gens-là.

Quels hommes par exemple que ces porteurs de *kango!* Les miens étaient trois, l'un d'eux se reposant et relayant les autres tour à tour. Ils ont fait dix lieues par un affreux chemin, risquant de tomber sur le front à la montée, de se briser les reins à la descente, les pieds chaussés de sandales et nus dans la neige, tantôt suant, tantôt grelottant, et pour tant de peine ils me demandent pour eux trois la valeur de 10 francs. Je leur en donne 15, à leur grande stupéfaction; voilà de quoi vivre pendant un mois. Ayant peu de besoins, pouvant y suffire, contens, joyeux même, d'humeur égale, ils représentent certainement, sous une enveloppe un peu rude, la partie la plus saine de la population. Jusque dans cette classe du peuple, la politesse est exquise. Je n'ai pas entendu une seule discussion sur le moment de relayer; le remplaçant se trompait-il, allant s'offrir devant quand c'était le tour de l'arrière, un simple « ce n'est pas mon tour » le prévenait, accompagné d'un éclat de rire, car le rire est l'état habituel du Japonais. En route, on ne rencontre pas un

individu qui ne vous salue d'un mot aimable et ne soit prêt à vous rendre mille petits services. On entre, bon accueil; on part, salut amical : jamais une rixe, jamais un geste violent.

Le lendemain, une battue fut organisée en mon honneur. Il était convenu avec mes amis les chasseurs que, si je tuais la bête, je la leur donnerais ou la leur paierais si je voulais la garder, moyennant quoi ils m'emmèneraient comme un des leurs. Pendant mon excursion à Tsinsendji, on avait été aux renseignemens; les cerfs, que l'on croyait à 2 *ris*, se trouvaient malheureusement beaucoup plus loin. Il fallait coucher une nuit à la belle étoile;... j'avoue, à ma honte, que je reculai. Il fallut se contenter d'une chasse au faisan.

Pendant que je parcours les deux coteaux voisins, un mot sur les chasseurs japonais. C'est l'ours, le sanglier et le cerf qu'ils poursuivent de préférence. Ils sont armés de ces carabines semblables à nos vieilles arquebuses dont j'ai ri quelquefois, mais qui entre les mains de ces habiles tireurs n'en sont pas moins capables de tuer très bien une bête. Leur vêtement n'est plus la robe flottante aux manches traînantes, qui les gênerait dans les broussailles, c'est une jaquette sanglée au moyen de cordes de paille et un pantalon collant. Ils se couronnent la tête d'une espèce de mouchoir tordu, comme tout Japonais en travail, et portent, suspendue à leur cou, une petite besace qui retombe sur le dos et contient une paire de sandales. Quant à leur chaussure de chasse, c'est la partie la plus originale du costume : elle consiste en une paire de bottines grossières, faites d'une peau de daim retournée qui conserve tous ses poils à l'intérieur. Il est impossible de mettre cette chaussure lorsqu'elle est sèche, mais trempée dans l'eau, elle se ramollit : on entre, puis on la laisse sécher et prendre la forme du pied; même procédé pour l'ôter. En outre, pour se maintenir sur les pentes glacées et glissantes où il faut relancer le cerf, les Japonais adaptent à leurs bottines des patins en fer à quatre pointes. C'est dans cet attirail qu'on se rend sur le terrain désigné comme le repaire des fauves. Les chasseurs, environ cinq ou six, partent de bon matin. Les rabatteurs, sans armes, se sont répandus, dès la veille, dans les environs de la remise. Faute de chiens, on ne chasse qu'en battue. Les chasseurs s'embusquent sur une ligne connue comme passage habituel du gibier traqué. Dans les endroits trop découverts, ils se construisent de petites huttes de paille où un homme ne peut se tenir qu'à genoux.

Avant de quitter Nikko, je fis une nouvelle visite aux temples. Le dégel et le vent avaient balayé la neige des arbres, — le feuillage du *segni* la retient mal, — et je pus voir sous un nouvel aspect les tombeaux des Tokungawa. Ah! c'est ici, dans la profondeur de ces

solitudes, devant ces monumens « qui semblent, comme dit Bossuet, porter au ciel le magnifique témoignage de notre néant, » qu'on s'incline et réfléchit en songeant à la fragilité des destinées humaines; mais le moment est venu de faire mes adieux à cette population de chasseurs et de bûcherons dont je garderai un si charmant souvenir, et le 6 janvier notre petite caravane se met en route accompagnée de souhaits, puis s'engage sous la magnifique avenue de *segnis* qui, pendant 22 lieues, ne s'interrompra que pour faire place à quelque village. Ces arbres gigantesques se rejoignant et entrelaçant leurs branches au sommet forment un dôme de verdure continu. Je ne crois pas qu'il y ait rien de comparable au monde. C'est sous ce dôme magnifique que les anciens taïcouns allaient à Nikko rendre leurs devoirs aux mânes de leurs ancêtres. C'est la route que suivent les pèlerins qui se rendent en foule pendant la saison d'été aux sépultures de Nikko. Une pente insensible qui résulte plutôt de la disposition du terrain que des travaux d'art vous amène d'une altitude de 700 à 800 mètres à la plaine.

La route est très fréquentée et offre au voyageur un spectacle très varié. La grande distraction, ce sont les voyageurs à pied. C'est le mode de voyage le plus usité, le moins coûteux et, vu l'état des chemins, le plus commode. Les Japonais sont grands marcheurs : un vieillard, une femme, font à peu près indéfiniment 10 *ris* par jour. Il n'est pas rare de rencontrer toute une petite escouade, chacun un paquet sur l'épaule, le bâton à la main, un enfant sur le dos de chaque femme, et celle-ci guêtrée de jambières de soie, qui indiquent la voyageuse. Ils s'en vont gaîment, faisant leurs quatre repas par jour et une grande halte, avançant de 10 *ris* chaque soir et entreprenant des courses de plusieurs centaines de lieues. C'est long, mais ce n'est pas cher; de plus le voyage est un plaisir : on voit du pays, on est partout reçu cordialement, et on trouve partout des usages identiques. A Ishibashi, où je couche, je rencontre une famille qui va ainsi en Sendaï, à 80 lieues de Yeddo. Elle mettra huit ou dix jours et reviendra de même. J'arrive pendant que la jeune mère, un vieux grand-père, son fils marié et une bonne femme grisonnante sont au bain tous ensemble dans une salle ouverte à tous venans : ma présence ne les gêne nullement, cela va sans dire. Nous nous donnons des renseignemens sur la route que nous aurons le lendemain à faire en sens inverse. Au moment du départ, on se souhaite bon voyage, et la jeune femme, chargée de son enfant qu'elle porte sur le dos, reçoit le reste de mes dragées, qu'elle trouve excellentes.

La route descend jusqu'au Tonégawa. On se rend bien compte par cette interminable descente de la hauteur où on était à Tsin-

sendji. Pendant tout ce temps, la route conserve je ne sais quel caractère féodal; elle est fermée de temps en temps par une ville fortifiée, comme Utsunomia par exemple. Tout rappelle l'ancien régime, jusqu'à ces villages à moitié ruinés qui vivaient d'une vie autrement prospère quand les daïmios et leurs petites armées passaient et repassaient sans cesse.

Une commodité du voyage qui nous est inconnue, c'est le *rikun-kaïchia*. Dans tous les gros bourgs, d'étape en étape de 5 *ris* en moyenne, est un bureau où un officier se charge à première réquisition de procurer au voyageur tous les moyens de transport dont dispose le pays, et cela par corvées obligatoires, d'ailleurs suffisamment rémunératoires pour l'habitant. *Djinrikichia*, *kango*, cheval, *ninsogo* (1), demandez et vous êtes servi à la condition de payer d'avance entre les mains de l'officier, d'après un tarif invariable. C'est un service très bien fait. On peut lui confier des paquets, car le *rikun-kaïchia* fait fonctions de messagerie, et un colis expédié ainsi de Yeddo peut arriver à Nangasaki : c'est une question de temps. Au Japon, tout arrive,... mais tard.

A Kuriachi, on passe le Tonégawa. Ce fleuve n'est en ce moment qu'un cours d'eau assez maigre, se cherchant lui-même au milieu d'une plage de sable; mais, comme l'indiquent la nudité de ses bords, sur une largeur de 500 mètres, et les fortes estacades de bois qui garnissent et soutiennent les chaussées protectrices, il se réveille à ses jours. Il en est de même de tous les fleuves du Japon, qui, décrivant de courts circuits, des montagnes à la mer, sont à sec en été et en hiver, mais grossissent démesurément au printemps et à l'automne, faute d'avoir un parcours suffisamment long pour établir un régime compensateur ou un lit assez creusé pour s'y maintenir en tout cas.

A partir de cette traversée qui s'opère en bac, la route change d'aspect. Ce n'est plus qu'une chaussée à travers des rizières. En se retournant, on voit les montagnes de Nikko s'enfoncer dans les clartés du soleil couchant, tandis qu'au sud le Fusiyama et à l'est l'Asamayama dressent leurs têtes chargées de brumes lumineuses. On sent l'approche de Yeddo, non-seulement au fétide engrais dont les champs sont empoisonnés, mais aux airs narquois des allans et venans, aux criailleries des enfans. Déjà mon chien

Par tous les habitans est appelé *Comir* (2).

La civilisation a envahi Saté; on y trouve des bazars, des *stores*,

(1) Portefaix; on les attelle aussi aux voitures à bras appelées *djinrikichias*.

(2) *Come here* (viens ici). Les Japonais à 30 lieues de Yeddo sont persuadés que c'est le mot européen qui veut dire chien.

comme on dit à Yokohama, des lampes à pétrole, des bretelles, des cravates de soie rouge et des caleçons en coton blanc. L'hôtesse me salue d'un *morning* auquel je réponds, indigné, que je n'entends que le japonais. Quelle différence avec les bons montagnards de Nikko! Aux derniers rayons du soleil, nous rencontrons une procession qui suit en ricanant un coffre de bois blanc carré, porté sur les épaules de deux *ninsogos* avec des gâteaux de farine de riz et des vases pleins d'huile; c'est un mort qu'on porte en terre.

Le 8 janvier, je rentrais à Yeddo par le faubourg de Sengi. La ville était encore toute pavoisée en l'honneur du jour de l'an. Les jeunes filles et les enfans jouaient à la raquette, d'autres empêtraient les jambes des passans dans leurs cerfs-volans. L'impression que je rapporte de ce petit tour de 150 lieues est sensiblement la même que celle que m'ont laissée mes précédens voyages. Ce peuple a une civilisation à lui, fort loin de la nôtre assurément, fort inférieure, si l'on veut, mais en tout cas très complète et très logique. Il est heureux. Notre contact, nos mœurs, nos engins industriels, excitant chez lui des besoins et des désirs dont il est préservé par son ignorance, lui apporteront-ils quelque élément de bonheur de plus? Grande question que l'avenir seul peut résoudre! Le vœu sincère et désintéressé de tous les vrais amis du Japon, de ceux qui n'ont ni étoffes ni machines à lui vendre, c'est de le voir, sans se soumettre à l'imitation servile de la civilisation occidentale, et prenant pour base les faits indigènes, améliorer sans transformer, faire des routes, des canaux, des ponts, perfectionner son agriculture, compléter sa législation, mais conserver avant tout son autonomie et son indépendance d'action. — J'ai pu étudier d'un peu plus près la femme dans la famille japonaise. Elle y est beaucoup moins abaissée que dans les villes. Ses travaux sont ceux d'une villageoise en Europe; son conseil est pris en toute chose; elle ne partage point avec une autre femme le toit conjugal; elle élève les enfans, est traitée comme une fille aînée, avec autorité et douceur. En somme, sous un certain vernis de politesse, que de nations ne lui donnent pas une place plus élevée dans la hiérarchie sociale!

GEORGE BOUSQUET.

Yeddo, 2 février 1874.

LA

MARINE MARCHANDE

ET

LES SURTAXES DE PAVILLON

I. Projet de révision du livre II du code de commerce, 1867. — II. *Notre Marine marchande et son avenir*, par M. J. Léveillé, 1868. — III. Enquête parlementaire sur la marine marchande, 1870. — IV. Travaux de la commission sur la marine marchande, 1873.

Le commerce que l'Europe entretient avec le reste du monde ne cesse de croître, et l'on peut dire qu'un hémisphère ne saurait plus se passer de l'autre. Les cotons, les laines, les bois, les épices, tout est confié aux chances de la mer pour venir jusqu'à nous. Qui soutiendrait aujourd'hui cette orgueilleuse prétention d'un peuple à vivre sur les seules ressources de son territoire? Quel désarroi, si l'approvisionnement de l'industrie manquait un seul jour! Il entre donc dans les vues de la politique d'avoir une marine qui réponde à ces besoins, et de favoriser la grande navigation. Seulement on n'est pas d'accord sur les conditions et les moyens : les uns s'attachent à la couleur du pavillon, les autres à l'étendue, à la facilité des transports; les uns suivent d'un œil jaloux nos vaisseaux sur les mers, les autres accueillent indifféremment ceux de toutes les nations. On conçoit d'abord qu'un homme d'état tout dévoué aux intérêts du continent n'attende guère des contrées lointaines que le strict nécessaire, dont il ne peut priver ses concitoyens, et réserve ce trafic à la marine de son pays : il ressemble à un bon gé-

néral qui, tirant de loin une partie de ses subsistances, n'abandonne pas à un allié suspect le soin des transports. Il considère la navigation comme un service public : peu lui importe que ses mesures gênent le commerce; il a bien d'autres projets en tête que la grandeur du commerce, une fois les premiers besoins satisfaits. Cette politique fait vivre la marine sur un fonds assez fixe, mais qui ne dépasse guère les besoins présens.

Est-il moins soucieux de la chose publique celui qui laisse aux navires de son pays le stimulant de la concurrence? ne leur ouvre-t-il pas une carrière beaucoup plus vaste, qui va en faire les pourvoyeurs du monde et non les serviteurs d'un seul peuple? La marine ainsi poussée peut, sans livrer bataille, contribuer à la gloire et à la puissance du pays, étendre son influence avec ses relations, exciter l'industrie à produire davantage pour de nouveaux débouchés, augmenter le patrimoine commun. Alors elle parcourt les mers avant de sentir l'aiguillon du besoin, et prépare avec activité les ressources de l'avenir. On ne saurait assigner aucune borne à son progrès, puisqu'il ne suit plus le lent accroissement de la consommation nationale. La patrie immobile, fixée au sol, déborde, pour ainsi dire, hors de ses frontières, et se répand sur le monde : elle enfante une patrie errante qui va porter partout son pavillon. Cette conquête de la mer offre un appas extraordinaire aux nations ambitieuses, la nature les eût-elle formées pour un autre destin. Maint exemple prouve qu'en fait de navigation l'énergie des hommes l'emporte encore sur l'avantage des dons naturels. L'Allemagne, qui doit être repue sur la terre ferme, l'Allemagne, dont les ports sont rares, les côtes médiocres, les mers difficiles, convoite encore une autre proie. Tandis qu'elle amuse l'attention de l'Europe par des querelles religieuses, elle travaille sans bruit à ses ports, à ses chantiers, à ses magasins. Déjà elle a une flotte marchande presque aussi forte que la nôtre. Faut-il baisser pavillon et perdre avec nos forces le moyen de les réparer? faut-il accepter la lutte ou nous retrancher derrière la protection?

La France, longtemps fière de sa marine, étonnée de la voir languir à côté d'un commerce vigoureux, toujours distraite par les tracas de la politique, a hésité plus d'une fois entre les deux systèmes. A la veille de courir l'aventure, on a pu craindre de tout perdre en voulant trop gagner; d'autre part, était-il possible de rétablir les priviléges du pavillon après les avoir abolis? Pour résoudre ce doute, on doit suivre le cours des événemens d'où est sortie la liberté maritime, et démêler ensuite à travers les intérêts du jour l'intérêt du lendemain; il deviendra peut-être moins difficile de concilier l'honneur du pavillon avec les bienfaits de la liberté.

I.

Il a régné une grande confusion dans les attributs de la marine marchande; elle a beaucoup de patrons, qui ont tous des titres à faire valoir. C'est un trafic dont l'importance a grandi peu à peu; longtemps soumis à la protection militaire, il a changé de mains à chaque génération, passé d'un peuple à l'autre, et donné la prépondérance tantôt à une classe de négocians, tantôt à la classe voisine. Depuis l'officier de marine jusqu'au plus petit commerçant, chacun pense tenir dans ses mains le sort de la navigation. Rappelons d'abord ce qu'elle doit au commerce proprement dit, même dans un temps où le moindre convoi de marchandises était le prix d'une bataille. Sans l'avidité des marchands, les flottes se fussent bornées à la défense des côtes; l'amour du gain les entraîna dans de lointains parages. On oublie trop que les grandes explorations du XVIe siècle furent suscitées par les besoins du trafic. Colomb allait chercher l'or, qui manquait à l'Europe. Plus tard Magellan, pour avoir du poivre, bravait les tempêtes du Cap-Horn et pénétrait dans des mers inconnues. Sans doute, la grandeur de l'aventurier effaçait l'humble origine de l'aventure; mais cet intérêt caché qui suscitait de telles entreprises devait aussi en recueillir les fruits, et convertir une conquête fragile en établissement durable. Le négoce renfermait l'avenir de la marine, comme les Juifs méprisés tenaient dans leurs coffres la prospérité future des nations. Les commencemens du grand trafic furent gâtés par l'ignorance des temps et par la brutalité des conquêtes. On sait comment les Espagnols s'appauvrirent avec leurs propres richesses. Les peuplades furent épouvantées et décimées avant de comprendre ce qu'on leur demandait. Il fallut attendre que des Européens eussent passé l'océan et se fussent arrêtés sur ces terres si riches, apportant avec eux de l'industrie et des besoins. Alors il y eut des guerres au sujet des nouveaux établissemens; les mers étaient désolées par le pillage et la course : le navire de commerce ne s'aventurait point; il naviguait côte à côte avec le navire de guerre pour se mettre à l'abri derrière les canons. Forcé ainsi de régler sa marche sur celle de son lourd compagnon, il ne fit pas de progrès; tout au plus devait-on l'agrandir peu à peu, car il était chargé d'émigrans et de vivres.

A cette époque, on s'efforce de mieux connaître les routes nouvelles. Le personnage important est celui qui dirige le navire, pilote ou capitaine,—un Colomb, un Diaz, ou leur émule. Comme il s'agit le plus souvent d'aborder quelque part, sans combinaison, sans correspondant, sans ressource prévue, tout le succès de l'entre-

prise est entre ses mains. Il traite les affaires, il est responsable; on ignore jusqu'au nom des marchands qui ont conçu l'opération. Ceux-ci disparaissent dans une espèce de société qu'on appelle la *commande*, où l'on ne distingue pas l'armateur du constructeur et du négociant; c'est le berceau de l'industrie maritime. Quand les voyages devinrent fréquens et réguliers, il fallut dissoudre cette petite société, qui n'était plus en rapport avec l'étendue des opérations. Depuis la construction des navires jusqu'au trafic des denrées, chaque détail put occuper à lui seul l'activité d'une classe de négocians; il y en eut pour vendre et acheter, pour avoir des chantiers, pour équiper le vaisseau, pour le diriger, et on les distingua les uns des autres. Ils n'eurent plus des intérêts communs. En même temps, à mesure que les mers étaient mieux connues, les voyages plus faciles, la prépondérance passait du capitaine à l'armateur. Ango, Jacques Cœur, devinrent les rois de la mer. Il y eut plus de mérite à traiter une affaire du fond du cabinet qu'à la conduire à travers les flots, parce que le risque commercial était aussi grave que les chances de la traversée. Toutefois l'armateur et le marchand se confondaient encore. Les Hollandais montrèrent les premiers quelle espèce de trafic peut conquérir un pays qu manque de richesses naturelles; ils vécurent sur le commerce des autres nations, dont ils faisaient les transports, et se vantèrent, au XVIIe siècle, d'être les rouliers de l'océan. Par là fut augmentée cette division d'intérêts qui mit aux mains de l'armateur toute la conduite des affaires maritimes.

Si l'honneur des Pays-Bas fut d'avoir une marine aux dépens des autres peuples, Colbert mit le sien à conquérir la mer par les seules ressources d'un état florissant. Il faut admirer les vastes conceptions de ce ministre, dont la maxime était que la France peut se suffire à elle-même. Il porta une égale attention sur toutes les parties du trafic, ne pensant pas qu'il fallût favoriser les commerçans au détriment des armateurs, ou sacrifier à ces derniers l'intérêt des équipages. Comme il devait pourvoir à la sûreté d'un grand peuple et au recrutement des flottes, il soumit les marins au régime régulier de l'inscription maritime, et cette institution, toute militaire, tournait à l'avantage du commerce en réglant par des lois uniformes le service public qu'on exigeait naguère par la violence. Ayant introduit l'ordre et la dignité dans les équipages, il s'occupa moins de protéger les armateurs par un droit modéré que d'assurer un aliment à la marine. Cette prévoyance lui fit porter tout l'effort des prohibitions sur les deux points extrêmes qui communiquent par des transports : les manufactures de la métropole et les plantations des colonies. Tandis que les vaisseaux des autres nations

étaient accueillis dans les ports de France, ils étaient sévèrement repoussés de nos établissemens lointains; ceux-ci n'eurent de commerce qu'avec la France, et par des navires français. Comme tout l'effet du pacte colonial eût été perdu, si les habitans de la métropole avaient fait leurs achats hors du pays, ils furent contraints d'acheter aux fabricans leurs compatriotes par l'élévation des droits qu'on mit sur les marchandises étrangères. Ainsi grandit une industrie qui ne pouvait se passer des colonies, et, puisque celles-ci avaient besoin des navires français, la marine eut sa part de cette prospérité. Seulement ce régime, funeste aux colonies, exploitait des conquêtes récentes au point de compromettre l'avenir; s'il avait l'avantage de clore une époque de désordre, il ne préparait pas une ère de liberté. On réservait un beau domaine à la marine française, on ne lui ouvrait pas le monde entier. Partout les arrangemens des particuliers devaient céder à l'intérêt de l'état, qui entrait dans les moindres détails et réglait jusqu'aux vivres des matelots.

Au contraire, c'est le propre de l'Angleterre de subordonner sa politique aux intérêts du commerce et de sacrifier à propos une partie de ses avantages. Au XVIIe siècle, elle voulut prendre la succession de la Hollande. Elle ne se contentait point d'exploiter ses propres richesses ou celles de ses colonies, il lui fallait posséder toute la mer. Au lieu des sages tempéramens par lesquels Colbert balançait les industries diverses, Cromwell sacrifia tout à la marine, et donna d'abord aux armateurs un monopole complet qui bannit des ports anglais les navires étrangers. Si l'Angleterre eût tenu au continent comme la France, cette mesure eût énervé son commerce, qui se fût dégoûté de la mer et des armateurs; ceux-ci auraient exploité paisiblement les colonies, et l'activité de la nation se fût tournée vers les affaires intérieures; mais dans un pays où l'on n'a d'autre issue que la mer, cette violence même que l'on fit au gros de la nation la jeta hors de ses frontières et l'obligea d'étendre ses colonies, qui étaient sa plus grande ressource. Elle eut le bonheur de ne pas se suffire à elle-même, tandis que la France avait de quoi se contenter. Par les armes, par la diplomatie, par des expéditions qui se continuèrent pendant tout le XVIIIe siècle, elle se forma un empire colonial, le plus beau du monde. C'était une vaste réserve dont il lui restait à tirer parti. A cette époque, la France, qui perdait l'empire de la mer et ses meilleures colonies, grâce à l'insouciance de ses princes, gardait encore l'avantage pour le commerce et l'industrie; mais l'Angleterre, avec de tels débouchés, pouvait fonder sa puissance commerciale sans le concours des autres peuples. Débarrassée de ses rivaux par la révolution française, pro-

tégée contre le continent par des droits élevés, forcée de tirer tout de son sol et de la mer, l'Angleterre fit des prodiges : l'industrie, poussée par la main de Pitt, prit son essor par la seule issue qui lui était ouverte. Elle envoya ses cotonnades jusqu'au bout du monde. Le navire se transforma selon les besoins du commerce. Il eut toute la perfection des vaisseaux français, qu'on prenait à la république, et qui servaient de modèles; il eut en outre des commodités nouvelles, des caisses en fer pour contenir l'eau douce, une mâture mieux affermie dans les parties basses, tout ce que la pratique du long cours peut suggérer.

Toutefois cet empire absolu de la mer ne se maintenait que par la faiblesse des autres peuples, et l'Angleterre ne pouvait espérer que l'Europe ne prendrait point de part à l'exploitation du Nouveau-Monde. Pour conserver la prohibition dans toute sa rigueur, il aurait fallu que les autres pays n'eussent point du tout de navigation. Si deux puissances ont des prétentions à tenir la mer, elles ne peuvent se fermer leurs ports éternellement, sous peine de cesser aussi le commerce. La défense du plus faible est d'opposer un privilége au privilége qui blesse son intérêt : c'est ce qu'on nomme des représailles. Ce ne fut point d'abord en Europe qu'on usa de représailles contre l'Angleterre, elle trouva des rivaux dans ses propres colons. L'Amérique émancipée entreprit de partager avec elle l'empire de la mer : elle spécula sur le besoin qu'on avait des produits de son sol pour forcer les barrières des ports européens, et obtint qu'on accordât à ses navires, en Angleterre (1815), puis en France sept ans plus tard, le traitement du pavillon national. L'exemple fut suivi de proche en proche, et les ports de l'Angleterre s'ouvrirent successivement à la marine de chaque peuple pour le commerce qu'elle avait avec chacun. Bien qu'elle réservât à ses armateurs le privilége entier des transports vers tous les pays lointains qui n'ont point de marine, la concurrence de l'Amérique portait un coup sensible à sa puissance. L'Amérique venait d'envoyer en Europe le *Savannah*, le premier bateau à vapeur, qui dès cette époque convenait merveilleusement à la navigation de ses grands fleuves. Elle donna l'exemple, inoui jusque-là, d'une marine dont la prospérité ne reposait pas sur des colonies. On vit pour la première fois qu'un grand commerce pouvait s'établir entre des peuples éloignés sans que l'un d'eux fût exploité par l'autre, et que l'Europe ne perdait rien à traiter de gré à gré avec ses anciens comptoirs. De là le déclin du pacte colonial chez tous les peuples qui ne sont pas sourds à l'expérience. L'Angleterre comprit qu'il fallait changer la face de son commerce. On connaît les réformes mémorables qui rendirent la liberté à son industrie et établirent sa fortune, non sur des rè-

glemens passagers, mais sur les lois durables de l'échange et de la production. Les réformes de la marine ne furent pas moins fécondes : en 1849, on invita les armateurs à ne compter que sur eux-mêmes. Dépouillés de leur privilége, ils luttèrent d'industrie et non de tarifs. Au bout de dix ans, le chiffre de leurs affaires avait doublé.

Avec de tels principes, si la rivalité continua entre l'Amérique et l'Angleterre, elle n'eût point pour effet de fortifier l'une aux dépens de l'autre. Les deux marines ne cessèrent de prospérer, car le monde était assez grand pour les contenir ensemble. L'Amérique changeait la forme de ses vaisseaux suivant le besoin : elle en avait de très grands, qui portaient d'un seul voyage des montagnes de coton, et rachetaient par cet avantage l'inconvénient de revenir sur lest. Elle en avait de très petits, manœuvrés par sept hommes, de fins voiliers, lestes et rapides, pour les moindres opérations. Quand la vapeur fit voir le prix de la vitesse, la marine à voiles sortit de la routine : elle abattit ces lourds gaillards que la tradition attachait aux extrémités du navire et qui en ralentissaient la marche. Les Américains allongèrent la coque, et donnèrent ainsi plus de volume avec plus de vitesse. Ce fut une course que gagnèrent les Anglais, grâce au fer qu'ils firent entrer dans leur charpente : ils purent ainsi donner une longueur qui, à charge égale, romprait le bois. L'Angleterre avait le fer en abondance, l'Amérique n'avait que ses bois. Enfin la prépondérance était incertaine, quand la guerre civile vint brouiller les affaires de l'Amérique : l'Angleterre apprit à se passer d'elle et envoya ses navires chercher aux Indes le coton qu'on lui refusait. C'est un coup dont les États-Unis souffrent encore; leur marine n'est pas ce qu'elle était avant la guerre. Ils essaient à leur tour de se passer de l'Europe. Ils élèvent une barrière de douanes pour protéger leur industrie naissante; mais cette entreprise, qui est fort risquée, doit d'abord leur coûter leur marine, car ils n'ont pas, comme l'Angleterre au temps de Pitt, la ressource de la faire naviguer vers des colonies lointaines. Toutefois l'Amérique a contribué plus qu'aucun peuple à faire prévaloir les vrais principes : on vit enfin que l'intérêt de la marine marchande n'était pas tout entier dans les armemens. L'empire de la mer était passé d'abord du capitaine à l'armateur, qui à son tour devait ses dernières victoires tantôt à l'habileté du constructeur, tantôt aux vastes conceptions du commerçant. Entre tant de gens qui se disputaient la suprématie, il parut puéril de décider d'avance, par un coup d'autorité, quel serait le plus fort. Les franchises de la mer consistèrent à laisser le champ libre aux compétitions. On tint la balance égale, non pas en favorisant toutes les industries, comme

faisait Colbert, mais en supprimant toutes les faveurs directes.

Ces idées ne se propagèrent pas en France aussi rapidement. Pendant que la marine anglaise atteignait son apogée, la France gouvernait la sienne par des vues politiques. Sous la convention, le même zèle qui repoussait les marchandises de nos frontières fermait nos ports aux navires étrangers; on pensait égaler l'Angleterre en l'imitant, mais on ne décrète pas la grande navigation. La défense du territoire, qui occupait tous les bras, ne demandait à la mer que des matelots pour les batailles. En supposant qu'on eût assez de sécurité pour se livrer au trafic, la France n'avait plus de fortes colonies, et elle n'était pas tenue, comme l'Angleterre, d'en acquérir pour subsister, tant il est vrai que le même remède ne convient pas à tous les peuples. De cette politique, poursuivie durant les guerres de l'empire et le fameux blocus continental, il résulta que la France n'eut point de marine, point de grandes relations, et qu'elle fabriqua surtout pour elle-même. Les tissus français furent donc aussi fins et aussi brillans que les acheteurs français pouvaient le souhaiter; mais on n'en fit point de gros et de communs pour les envoyer dans toutes les parties du monde, et la marine en souffrit. La politique traça ainsi les limites de notre commerce : on prétendit plus tard que ces limites étaient infranchissables, et qu'il ne fallait pas penser à varier la qualité de nos produits. Sous la restauration, les armateurs firent valoir ces raisons pour qu'on les protégeât contre des rivaux plus favorisés, et le gouvernement, qui accordait dans le même temps des priviléges aux possesseurs de la terre, n'était pas d'humeur à les contredire. Il n'y eut pas de défense absolue contre les navires étrangers; mais on leur imposa des surtaxes assez dures pour les dégoûter de nos ports. En outre on crut fort habile de tracer d'avance aux navires français le chemin qu'ils devaient suivre. Les armateurs reçurent des avantages d'autant plus grands qu'ils naviguaient plus loin : tant pour les îles de la Sonde, tant pour le cap de Bonne-Espérance, tant pour les pays en-deçà du Cap, tant pour les entrepôts d'Europe, — en sorte qu'il coûtait moins cher de faire venir de Bornéo ce qu'on aurait trouvé dans le Maroc. Le commerce payait les frais de ces différences, et, comme il avait sa part du monopole, il se dédommageait en frappant plus rudement sur le consommateur. Ces mesures n'ouvrirent point de nouveaux débouchés à la marine : satisfaite du bénéfice qu'elle trouvait dans les surtaxes, elle s'enrichit sur le fonds national au lieu de l'augmenter, et ne goûta pas les nouveautés des autres pays. Colbert lui-même eût désavoué une telle protection : en réservant aux vaisseaux français la navigation des colonies, il n'entendait pas leur fermer une carrière plus vaste; il songeait aussi à étendre les possessions de la

France. Un ministre animé de l'esprit de Colbert se fût occupé de mettre le commerce en rapport avec les besoins du temps : il eût poussé l'industrie à l'intérieur, noué des relations étroites avec l'Amérique, fondé de nouveaux établissemens. Sous la restauration, les colonies paraissent avoir été singulièrement négligées. De l'œuvre de Colbert, on ne prit qu'un détail, et l'on pensa faire merveille en grossissant les surtaxes.

Ce régime, qui devait faire la fortune de la nation, fit celle d'un petit nombre d'armateurs. Le gouvernement de juillet l'aggrava encore, et les riches armateurs s'unirent aux riches industriels pour maintenir des règles qui leur étaient si favorables. Ils faisaient la loi au pouvoir, qui s'appuyait sur leur influence, et n'auraient pas souffert qu'un ministre, admirateur des libertés anglaises, ébranlât leurs priviléges. Quand l'Angleterre délivra sa navigation, la France avait poussé le monopole à ses dernières limites. Tant de richesses accumulées dans quelques mains donnèrent de la prospérité à l'intérieur, mais peu de relations lointaines, la seule terre nouvelle qu'on eût gagnée étant aux portes de la France. Sans doute la marine comptait quelques tonneaux de plus; mais dans le progrès général c'était une faible part. En 1848, l'Angleterre transportait six fois plus de marchandises que la France, et en 1859 quatre fois plus. A cette époque, la France atteignait le mouvement que l'Angleterre avait eu en 1821, ce qui paraissait aux Anglais contemporains l'enfance de la navigation.

Les partisans du privilége s'étonnent qu'on ait fait des concessions, et ils ne voient pas que ces concessions étaient forcées sous peine de rompre tout commerce avec les autres peuples. Au plus beau temps de la protection, les Anglais et les Américains reçurent droit de cité dans nos ports. Ce fut la première brèche au système. Peu à peu tout l'avantage des armateurs se réduisit au transport des colonies françaises, ou des pays qui n'ont point de marine à nous opposer. Comme une bonne partie des terres du globe se divisent entre les Européens, les vaisseaux français qui touchaient à ces terres avaient pour concurrens les Européens eux-mêmes : les Anglais pouvaient apporter en France les marchandises de l'Inde comprises au traité. Était-ce un privilége utile, celui qui n'atteignait ni les Indes, ni les États-Unis, ni les deux plus puissantes marines du monde? On avait ainsi les défauts de la routine sans les avantages de la liberté, car les armateurs, satisfaits de la navigation réservée, se retiraient de plus en plus des pays où elle était libre. Ils gardèrent surtout le trafic de l'Amérique du Sud, et, par le même esprit qui les faisait fuir devant la concurrence, ils vécurent sur les relations anciennes sans en former de nouvelles. C'est à peine s'ils sen-

tirent la portée des réformes de 1860, qui rendaient la liberté au commerce; ils ne virent point, tant ils étaient endormis sur la confiance de leurs tarifs, que, cette liberté ne pourrait s'arranger des lenteurs et du prix qu'ils mettaient aux transports. Cependant ils durent subir la loi commune. En 1860, on ôta une partie des droits que le législateur avait mis sur la provenance des marchandises; en 1866, on en fit autant de tous les droits sur le pavillon, sur l'entrepôt d'Europe et sur le tonnage des navires.

Les partisans et les détracteurs de ces lois ont eu le tort de penser qu'elles devaient changer subitement le cours des choses. On s'efforça de faire parler les chiffres, et, selon les besoins de la cause, on data de 1860 le progrès ou la décadence de toute la marine; mais le mouvement ne répondait ni aux espérances des uns ni à la méfiance des autres. Il est certain que les dernières lois consommaient une révolution depuis longtemps commencée, et qu'elles ne pouvaient avoir un effet si prompt. Quand on abaisse un tarif, on ne peut espérer l'essor subit d'une industrie que si elle est assez vivace pour se plaindre de ses entraves. Au contraire le régime bâtard des surtaxes, dans un pays qui n'a pas de puissantes colonies, avait énervé les armemens et détourné le commerce des grandes voies. Il fallait, pour réparer cette faute, du temps, de l'argent, et l'habitude de considérer d'autres intérêts que celui des armateurs. Tandis que ces derniers jetaient les hauts cris, d'autres négocians des mêmes ports, envisageant surtout les besoins du commerce, se louaient d'une liberté qui mettait à leur service les navires de toutes les nations. Bien plus il y eut des armateurs qui donnèrent à leurs confrères ce cruel démenti de faire fortune contre toutes les règles en se moquant de la protection. Cela fit bien augurer des réformes, puisque des Français pouvaient entrer en lutte avec le pavillon tiers, n'ayant pour toute arme que l'habileté et l'énergie. Les autres s'indignaient de partager avec l'Anglais ou l'Allemand le bénéfice de nos transports; mais, en vertu de la même liberté, n'avaient-ils pas le droit d'aller disputer à ces peuples le fret de leur pays? Ainsi au premier abord les avantages compensaient les inconvéniens, et, s'il fallait avec les seuls états de douane montrer la trace des progrès accomplis, on verrait que le commerce, avant d'avoir transformé sa flotte, en fait déjà meilleur usage, car les mêmes navires transportent beaucoup plus de marchandises.

Il est assez naturel que la suppression d'une faveur soulève des murmures et paraisse un traitement indigne à ceux qui la perdent. Le meilleur moyen de leur fermer la bouche, c'est de laisser un libre cours à leurs plaintes, non-seulement en vue du soulagement qu'on éprouve au récit de ses propres misères, mais parce que les

plaintes sont contradictoires, et qu'on ne saurait satisfaire les uns sans nuire aux autres. On a ouvert ce grand procès en 1870; chacun a pu y consigner ses vœux, et même exposer à l'aise un système favori, car en France le fait le plus mince enfante une doctrine complète. Toutefois, dès qu'on a enlevé les ornemens superflus, il reste de l'enquête un recueil précieux de faits et d'avis : ce sont les cahiers de la marine marchande. On peut y puiser des traits pour marquer la place de tous ceux qui trempent dans le même négoce. Cet examen réduit les choses à leur juste proportion; il s'oppose peut-être à des faveurs qu'on n'obtient jamais qu'aux dépens du prochain, mais il suggère d'autres mesures moins grossières, et des règles de bonne administration plus sages que toute la subtilité des surtaxes.

II.

Le nombre des personnes qui entrent dans une seule opération du commerce maritime est presque infini; mais l'extrême division du travail n'est-elle pas propre à ôter le nerf des opérations? Et la marine enfin ne doit-elle pas se résoudre à devenir marchande? Par exemple le capitaine, auquel on commet la fortune du navire et du fret, est chez nous un soldat qui sait naviguer. Aux examens, il apprend à tirer le canon et à connaître les vents : de l'économie et du commerce, on le tient quitte; aussi, quand il veut se mêler de négoce, on le renvoie à sa manœuvre.

Ce n'est point en France qu'un capitaine soit inhabile aux affaires; mais il dépend de l'état, comme toute la classe d'où il sort, matelots, pêcheurs, écumeurs de mer, de tout rang et de tout métier. Dès qu'il a pris la rame, il a été porté sur le registre de l'inscription maritime; il a grandi sous l'œil du commissaire ou du syndic, ne faisant aucun pas sans leur aveu. Presque toujours il a fait son temps de service sur la flotte : bonne école pour le long cours, s'il suffisait d'être exact sur la discipline. Après un examen où figure un discours français, il est maître d'équipage et au besoin *subrécargue*, c'est-à-dire gardien de la cargaison. Il part, mais, tout capitaine qu'il est, on peut le transformer demain en canonnier; en cas de guerre, on le rappelle sur la flotte à un âge où ses concitoyens de l'armée garderont les remparts. Dans un voyage, s'il perd son navire par un coup de mer, ce n'est pas le naufrage qu'il redoute le plus : échappé par miracle, on lui fait son procès sommairement, sans tribunal, sans plaidoyer; le commissaire dit un mot, et le voilà cassé aux gages. Qu'est-ce donc pour les simples matelots, qui doivent obtenir permission de naviguer sous un autre

pavillon, et qu'on doit ramener au port où on les a pris, en dépit qu'ils en aient? Pour les pêcheurs et caboteurs, placés sous la main du syndic, parfois tenus d'acheter les cordages et les vivres chez ses cousins et petits-cousins, oseront-ils se brouiller avec un homme si puissant, qui a derrière lui toute la marine, tout l'état?

Le régime de l'inscription maritime a été adouci depuis 1863; mais il investit encore le commissaire dans son quartier, le syndic dans les moindres ports, d'un pouvoir exorbitant. Cet officier, qui dresse les listes d'appel pour le service de la flotte, qui exerce une surveillance constante sur toutes les démarches du marin, peut le citer devant son propre tribunal pour tous les délits qui se rapportent à la navigation. On fait valoir que le matelot, à l'âge de vingt-sept ans, recouvre une partie de sa liberté : mauvaise défense, qui ne détruit pas l'effet de la contrainte où il a été tenu jusque-là. On ne commence pas le métier à vingt-sept ans. Il en reste assez pour dégoûter un homme de la mer, si le syndic est bilieux. S'il est doux et paternel, le marin s'accoutume à se décharger sur lui de ses intérêts les plus graves, et, confiant dans le secours de l'état, il n'assure pas le sort de sa femme et de ses enfans. En un mot, on le façonne de bonne heure à cette insouciance proverbiale : qualité dans un soldat, défaut dans un maître d'équipage, qui doit assumer la responsabilité d'un commerce. Le syndic est tout-puissant sur la petite pêche, dont il exerce la police, et la petite pêche est la pépinière du long cours. Si l'on donne à cet officier plus d'autorité qu'au maire d'un village, qu'on la tempère au moins par le contrôle d'un conseil élu.

On s'étonne d'entendre répéter chaque jour que le premier objet du commerce est de faire des marins pour la flotte. Ainsi Marseille et Le Havre ne sont que des écoles pour Brest et Cherbourg. Allons-nous fortifier les côtes, et craint-on comme jadis une descente des Anglais? Si la marine du commerce n'est qu'une réserve pour les batailles navales, pourquoi favoriser la navigation de long cours? Le cabotage, la grande pêche et la marine subventionnée assurent à l'état le nombre d'hommes dont il a besoin; 30,000 marins seulement font le long cours sur 150,000 inscrits. Si on prend chaudement l'intérêt de cette minorité, c'est pour le bien du commerce, non en vue du contingent, puisque 34,000 matelots suffisent à la flotte, suivant l'opinion d'un amiral. La raison militaire n'a rien à voir dans les affaires des marchands, qui se passeraient fort bien de la tutelle de l'état. Pourquoi le service naval serait-il plus exigeant que le service de terre? Quelles sont les frontières le plus exposées? et par quelle bizarrerie conservons-nous des institutions plus gênantes là où le péril est moindre? Fâcheuse confusion du

civil et du militaire qui refroidit la marine pour le commerce, et aliène à celui-ci les plus précieuses qualités de ses agens!

Le constructeur de navires est plus intéressé que le capitaine lui-même à la prospérité des armemens. Bien que cette industrie paraisse moins essentielle, puisqu'on pourrait acheter à Glasgow le navire tout bâti, on a considéré qu'il importait à un pays de construire ses propres vaisseaux. On veut avoir des chantiers sous la main, des cales sèches et des bassins de radoubs, des ouvriers habiles qui réparent le dommage de la traversée. D'ailleurs les Français ont excellé de tout temps dans la construction; ils ont donné à l'Europe les premiers modèles, et déterminé par le calcul la courbe des navires. Aujourd'hui encore, malgré la concurrence du navire à bon marché, nos constructeurs surpassent leurs rivaux par la finesse de la forme, par la qualité des matériaux, par la solidité de la charpente, et, quand le temps a mis à l'épreuve leurs bâtimens, on reconnaît que la durée en compense le prix. C'est donc une tradition en France de traiter ensemble l'intérêt des chantiers et celui des ports; mais il faut les traiter par d'autres règles que celles du chevalier Renau ou du mathématicien Bouguer. Les anciens constructeurs élaboraient lentement le type du navire. Ils ne demandaient guère aux armateurs que des commandes et non des conseils. Aujourd'hui toutefois les constructeurs font des navires pour le commerce et pour certaine espèce de commerce; qui réglera la forme générale, l'aménagement, si ce n'est l'armateur, qui est au courant des opérations? Ne doit-il pas décider entre le navire en fer ou le navire en bois, la vapeur ou la voile, l'aube ou l'hélice? Ainsi tout l'avenir de la construction est dans ses mains, car les règles mathématiques sont connues, et l'économie ne l'est pas encore.

C'est une belle matière à prévoyance, et par suite une source de gains pour ceux qui rencontrent juste. Les premiers qui ont adopté de grands navires ont dû être sifflés : on a dit que ces grosses machines les ruineraient; cependant ils ont transporté plus de marchandises à moins de frais, et ils ont gagné la gageure. Un téméraire est survenu, qui a bâti un colosse; malheureusement il n'a pas pu le remplir, et le colosse, naviguant sur lest, a ruiné son maître. Il y a une mesure qui sépare une fortune rapide de la ruine complète, selon les chances du fret. Plus tard, le navire en fer a fait merveille, et les Anglais, prompts à se décider, ont vendu leurs vieilles coques; mais voilà qu'un changement survient dans l'état de la navigation, et le navire en fer, incapable de se transformer, se plaint de sa rigidité. Marseille dit que la vapeur doit chasser la voile, et le procès est loin d'être vidé. La vapeur a pour elle la régularité et la vitesse : la voile se soutient par le bon marché. La vapeur s'efforce

de naviguer à bon compte, elle économise sur la houille, elle double la force de ses chaudières à chaleur égale; mais la voile profite si bien des courans, elle tire un tel parti des vents qu'elle est bien près d'accomplir régulièrement ses voyages. Ici encore il y a un point où l'avantage de la vapeur commence, où celui de la voile finit : une route telle que le canal de Suez avec la Mer-Rouge appartient à la première. Marseille n'ira pas faire le tour de Gibraltar et du cap de Bonne-Espérance, quand elle a cette porte ouverte sur les Indes. Que l'on brûle encore moins de charbon, ou qu'on augmente à proportion la capacité du navire, si l'avantage de la route s'y joint, le prix de revient diminue : dans le même trajet, le navire à voiles, d'un tonnage moins fort, doit courir des bordées jusque sous les côtes d'Amérique, afin de prendre les vents qui le ramènent vers son but : le voyage est plus long, il faut des vivres, un équipage nombreux, des gabiers qui montent aux hunes; le prix de revient augmente. Voilà la lutte engagée. Quelles louanges ne doit-on pas aux armateurs français qui ont construit des bateaux mixtes, pourvus de machines et de voiles, gouvernés tour à tour par le vent et par la vapeur! S'ils éprouvent un échec, ils ont encore l'avance sur les conservateurs obstinés, car l'esprit d'innovation tire un enseignement même de la défaite.

Dans ce conflit, il est étrange qu'on prenne le gouvernement pour arbitre. Tel armateur se lamente sur la décadence de la marine : il montre que nous venons pour la voile au sixième rang des puissances, après la Norvége et l'Italie, et il a grand soin d'omettre que nous tenons le troisième rang pour la vapeur; si on le force d'en convenir, c'est un sujet de plainte. Il semble qu'il nous impute à crime cette transformation, et qu'il présente requête au nom de la voile contre son ennemie; cependant qui oserait prendre parti dans une telle dispute? Et quelle folie de décider par des faveurs ou des tarifs ce que la science seule peut résoudre! Après tant de découvertes récentes sur les courans et sur les vents, il n'est pas probable qu'on renonce à s'en servir; qui profite de ces forces naturelles, si ce n'est la voile? D'un autre côté, nous brûlons la houille comme des barbares, et on doit s'attendre à des mesures d'économie qui abaisseront le prix de la vapeur. C'est une carrière ouverte aux gens hardis qui savent se passer de surtaxes.

Les armateurs et constructeurs, pour tenir leur flotte en état de progrès, ont besoin d'un auxiliaire difficile à saisir, prompt à échapper, digne pourtant d'une grande considération : c'est l'argent. A vrai dire, on n'a jamais pu s'en passer; mais il ne s'agit pas seulement d'avoir un coffre bien rempli : les ressources d'un homme sont peu de chose devant la grandeur de ses projets. Il a besoin sans

cesse de ce capital anonyme qui est entre les mains du public, et qui va où sont les gros bénéfices. En un mot, il faut à la marine du crédit. Le crédit a son rôle séparé dans l'industrie maritime, comme le sang-froid du capitaine, le talent du constructeur, l'habileté de l'armateur ou du négociant. Tour à tour engagé au service de chacun d'eux, il joue un personnage muet qu'on aurait grand tort d'oublier, car il noue et dénoue les entreprises. Par malheur, la France ne connaît point encore tout le parti qu'on peut tirer d'une combinaison financière pour le service de cette industrie. Dès le commencement du siècle, les banques locales se sont effacées devant un établissement tout-puissant, la Banque de France. Obéissant à la loi du monopole et au cours de la politique, l'argent afflue à Paris et se retire des extrémités; mais Paris n'est pas encore un port de mer. Dans les ports, les opérations de banque sont timides. On a cru longtemps que le crédit avilissait les biens sur lesquels il prenait sa garantie; par exemple, l'emprunt sur marchandises fut considéré comme une ressource désespérée. Aujourd'hui encore on entend dire : La situation a été mauvaise ce mois-ci, car on a souscrit beaucoup de *warrants*. Ce n'est pas seulement la marchandise, c'est le navire qu'on n'osait engager : il est vrai que la loi française ne s'y prête pas encore. Une seule opération paraît productive : ce sont les assurances, dont le bénéfice est aujourd'hui certain. Pourquoi les armateurs laissent-ils échapper ce profit tout clair? Par la puissance de l'association, on a montré que le produit des assurances resterait entre leurs mains, s'ils mettaient en commun les primes qu'ils paient séparément aux compagnies. Un syndicat, choisi par eux, ferait les remboursemens, et, comme le nombre des sinistres est à peu près régulier, le surplus formerait une caisse où ils pourraient puiser. On a calculé que tous les armateurs français, à supposer qu'ils s'entendissent, rentreraient ainsi dans 20 millions, qu'ils versent en pure perte aux compagnies d'assurances.

C'est là un emploi spécial de l'argent : il conserve la valeur du navire; mais avec l'assurance on ne peut ni faire un bâtiment neuf, ni transformer un vieux. Pour cette espèce d'emprunt, l'Angleterre offre des exemples à suivre. D'abord les gros banquiers ne sont pas tous à Londres, il y en a dans les ports, près des chantiers; ils font des avances à la marine. Sans eux, comment Glasgow serait-il un grand marché de navires, toujours approvisionné? Puis les petits capitalistes prennent des parts dans les bâtimens; ils forment une commandite qui, cachée derrière l'armateur, le soutient. Enfin on emploie la forme plus parfaite de la société anonyme, et la mer offre ainsi l'occasion d'un placement populaire. En France, la commandite entre peu à peu dans les mœurs de notre marine, mais à quel prix!

Tandis que les mines, les hauts-fourneaux et même les chantiers vivent sur leurs propres ressources, il faut aux grandes sociétés d'armement le secours d'une subvention. Les armateurs libres protestent contre la concurrence des lignes subventionnées; mais fallait-il attendre qu'ils aient remué eux-mêmes le capital et organisé la commandite? La France, qui est intéressée à la régularité et à la vitesse de ses paquebots-poste, a-t-elle eu tort de fournir le premier appoint, afin d'attirer vers la mer l'argent des particuliers? Elle a fait une double expérience en mettant sous les yeux des armateurs le modèle des meilleurs paquebots et l'exemple encore plus utile des sociétés anonymes. Ces sociétés, grâce à leurs ressources financières, se sont affranchies en partie du tribut payé aux assureurs : elles font elles-mêmes la moitié de leurs assurances, car, avec un grand nombre de navires, les chances bonnes et mauvaises se compensent. De tels procédés rendent leur concurrence redoutable; mais nul n'empêche les armateurs de se les approprier en demandant au crédit plus qu'ils n'ont fait encore. Ils peuvent mettre en commun leurs ressources : ils continueront par la commandite, et feront appel aux capitaux.

Quand un navire est armé, il lui reste à trouver du fret, c'est-à-dire des marchandises à transporter. Pour un voyage, il fait double dépense, celle du départ et celle du retour. Le meilleur sera donc qu'il ait double profit, et qu'il transporte deux fois sa charge, d'Europe aux Indes et des Indes en Europe. On a pu faire en sorte qu'il fût loué d'avance, ou, comme on dit, affrété pour les deux voyages; mais c'est une fortune rare : le plus souvent il est employé par deux négocians, l'un qui expédie des marchandises vers la France, et l'autre qui envoie de France vers un autre pays. Quel que soit l'affréteur, il consulte moins la couleur du pavillon que ses propres convenances, c'est-à-dire le bas prix et la régularité. Depuis les derniers progrès, l'expéditeur n'est pas en peine de rencontrer précisément le navire qui lui convient. Il s'est établi des lignes régulières, dont les escales sont connues d'avance, et qui se suppléent mutuellement en alternant l'époque de leurs passages. Naguère le négociant était au bon plaisir de l'armateur; il se résignait à attendre que le vent tournât ou que le navire eût complété sa charge. Aujourd'hui il a plusieurs départs chaque semaine, et, si le Français fait défaut, il charge sur le Hambourgeois. L'intérêt de la marine le touche médiocrement. On verra s'il est opportun de lui retirer cette liberté; en tout cas, sur cent navires qui passent le chenal de nos ports, une quarantaine seulement portent le pavillon français.

Devant cette concurrence, les armateurs les plus habiles ont usé d'expédiens; puisque le trafic des marchandises offrait tant d'avan-

tages, ils ont pris le parti de vendre et d'acheter comme les autres: réunissant dans les mêmes mains le navire et la marchandise, on les a vus fournir à leurs propres vaisseaux le fret nécessaire. Ce procédé est fort employé par les grandes maisons de commerce; elles entretiennent toute une flotte à leur service, d'autant plus aisément qu'elles ont plus de comptoirs à l'étranger. Celles du Havre ou de Marseille touchent à toutes les branches du commerce; elles savent même se ménager la clientèle de l'industrie, en prenant des intérêts dans les usines et dans les filatures. Sur trois ou quatre opérations qu'elles mènent de front à différens degrés de la filière, il faut bien qu'une réussisse, et couvre le dommage des autres. Cependant la plupart des armateurs n'ont que du dédain pour cette combinaison. Il semble qu'ils vont déroger, si on les fait sortir des bornes étroites d'une seule industrie; un peu plus, ils revendiquent la dignité des transports et le droit de ne point suivre la cargaison, une fois déposée à terre. Si l'on objecte avec plus de vraisemblance que le cumul exige de grands capitaux et une réputation déjà établie, ne peut-on réparer par l'association le tort de la fortune? Mettre en commun le loyer du navire et le profit de la marchandise, c'est doter celle-ci d'un transport commode, et le navire d'un fret assuré.

L'autre expédient consiste à faire l'intercourse entre les pays étrangers : on charge et on transporte pour le compte d'un autre peuple que la France; on soulage ainsi les ports français, et l'on gagne aux dépens des autres. Ce mouvement, qui enrichit plus d'un armateur, n'est pas connu en France par la raison qu'il échappe aux remarques de la douane. Un navire fait escale à Montevideo; s'il ne trouve pas de fret pour la France, il en prend pour Melbourne ou Sidney. D'Australie il met le cap sur Calcutta. Le capitaine achève ainsi le tour du monde, gagnant sa vie au jour le jour, et prêt à changer de route,

Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.

C'est la fortune d'un vrai marin; pour les peuples, c'est le complément d'un grand commerce et la compensation d'un petit. Les Anglais naviguent de la sorte, à cause de leur richesse, pour employer l'excédant des navires, les Grecs à cause de leur pauvreté, qui les pousse à chercher du fret au dehors. Une telle ressource convient surtout aux armateurs qui ont de la répugnance à spéculer sur les marchandises. D'où vient qu'ils en usent si peu, et qu'ils lui donnent un mauvais caractère en la nommant la navigation *interlope?* Ignorent-ils que l'honneur des Hollandais est de l'avoir inventée?

Si la France n'est pas aussi opulente que l'Angleterre, elle a au moins assez de mouvement pour faire vivre sa marine. Un trait frappant, c'est qu'elle reçoit dans ses ports ou dans ses colonies plus de vaisseaux anglais qu'aucun pays du monde. Un autre signe, c'est que les vaisseaux français, malgré le nombre croissant de leurs rivaux, transportent beaucoup plus de marchandises qu'auparavant. On est donc fondé à croire que le meilleur moyen de favoriser la marine, c'est d'étendre le commerce de plus en plus. Ici triomphe la liberté des échanges. Qu'importe qu'il entre dans nos bassins moitié de navires étrangers, si leur concours doit doubler en peu de temps le chiffre des affaires? Les navires français profitent de cet accroissement, qui serait peut-être perdu, s'ils faisaient seuls tous les transports. Cela devient manifeste quand on pénètre dans le secret des opérations : si un agent français passe un marché très loin de son pays, quel intérêt pour lui de charger sur le premier navire qui se présente plutôt que d'attendre indéfiniment le passage d'un Français! A plus forte raison, un expéditeur étranger, qui n'a pas les mêmes égards pour notre pavillon. La plupart du temps on doit charger vite, soit pour l'exécution d'un contrat, soit pour le succès d'une spéculation. Quelques jours de retard font manquer le moment propice. Faut-il frustrer le commerce de ces avantages? Quelle est la plus habile pratique? chasser les navires étrangers, ou partager avec eux?

On n'abandonne pas l'intérêt de la marine; au contraire on le prépare de loin et on lui rend des services très particuliers, si l'on favorise telle ou telle branche du commerce. Suivons l'importation des marchandises : elles ont sans doute la même figure à leur entrée dans le port, quelle que soit leur destination. Cependant les avantages maritimes sont très inégaux, selon les termes du marché qui les envoie. S'il a été passé directement par un chef d'industrie ou par son préposé, la marchandise traverse le port, et va tout droit dans l'usine ou dans la filature, elle chemine au gré de l'acquéreur, et les gens de mer ne peuvent guère prévoir la route qu'elle choisira; mais c'est l'enfance de l'art. Le plus souvent la marchandise est débarquée avant d'avoir été vendue; elle est en quête d'un acheteur. Il en arrive tous les jours une grande quantité de semblables, qui seront peut-être embarquées demain vers un autre pays ou chargées sur des wagons pour la Suisse, l'Allemagne et l'Italie; elles encombrent les quais, elles emplissent les magasins, où la foule des chalands vient les manier et les déguster; ces magasins ne suffisent plus, et l'on construit de longues galeries que l'œil ne peut embrasser; on creuse des canaux qui portent les navires jusque vers ces galeries, où un bruit incessant de poulies et de ma-

chines indique l'activité du débarquement. On pousse avec ardeur et l'on distribue en montagnes ces balles et ces tonneaux, qui n'ont pas encore de destination. Durant le séjour au port, la douane n'a rien perçu, le négociant n'a pas encore gagné, et tout le monde paraît content. C'est que le port possède un entrepôt. L'avantage ne gît pas dans les planches du magasin, il est dans les marques de confiance que les étrangers donnent à ce lieu privilégié. Ils savent qu'ils trouveront là toutes les occasions de vente, que derrière ce port il y a des centaines de manufactures, toujours prêtes à dévorer la laine ou le coton au fur et à mesure des expéditions. Ils savent aussi que les autres peuples, attirés par le mouvement, viendront y chercher les matières dont ils ont besoin. Eux-mêmes n'attendront pas les lentes formalités de la vente pour avoir de l'argent : tandis que les balles reposent en sûreté dans les entrepôts, un papier qui en représente la valeur court de main en main. Dès lors que leur importe de n'avoir pas rédigé d'avance un contrat? Mais à nous il importe beaucoup, car il s'établit ainsi vers nos docks un courant régulier, et c'est un fonds sur lequel la marine peut compter. Elle réglera ses constructions sur le nombre et la nature des marchandises qui entrent chaque année; elle aura des relations fixes avec certains producteurs, et les offres qu'elle fera aux autres seront écoutées. Comment s'acquiert le commerce d'entrepôt? Suffit-il, comme on l'a dit, d'avoir un port bien situé pour le transit et placé sur plusieurs chemins? Cependant Liverpool, qui n'est pas sur la grande route, est le plus bel entrepôt du monde : situé au nord de l'Europe dans une baie écartée, on lui porte du coton des quatre points cardinaux, et il en rend à toute l'Europe. Les Anglais ont forcé un courant qu'ils n'avaient pas reçu de la nature; ils l'ont fait par l'importance de leur industrie, sur laquelle les entrepôts s'écoulent, et par les rapports qu'ils ont avec les pays d'outre-mer. La marine, qui les a conduits à ce haut point de prospérité, en profite aujourd'hui. Demandes répétées, offres soutenues, confiance réciproque, telles sont les assises d'un entrepôt.

Les marchandises qui vont à l'exportation ne séjournent dans les ports que le temps nécessaire à l'embarquement : ce n'est donc pas là qu'il faut les considérer d'abord, c'est à leur source, en remontant les courans qui les apportent. Il y a des règles pour distribuer les marchandises entre les parties du littoral, comme il y en a pour le partage des eaux : la géographie commerciale, fondée sur l'intérêt, ne suit pas toujours les frontières politiques. Beaucoup d'Allemands empruntent la ligne de Nantes pour envoyer aux Amériques, bien qu'ils se soucient fort peu de nous complaire. C'est qu'ils suivent la pente du bon marché. Un tunnel percé, un pont

jeté, un tarif de chemin de fer, un impôt intempestif, voilà des accidens contraires ou favorables qui changent les courans les mieux établis. On peut donc les changer à son profit, avec un peu de cette ténacité dont nos voisins nous offrent le modèle. Les Allemands, bien moins favorisés par la nature, puisqu'ils n'ont qu'une mer à leur service, ont attiré vers Hambourg tout le fret qu'ils pouvaient. Ils abaissèrent fort à propos leurs tarifs de transport, et les émigrans quittèrent la ligne du Havre pour celle de Hambourg : or c'est le meilleur fret du monde, parce qu'il pèse et qu'il mange. Nous avons chez nous toutes les qualités du sol : trois mers qui baignent nos côtes et qui sont des chemins ouverts aux deux grands trajets du globe, de très beaux fleuves et de mauvais canaux dont nous n'avons pas tiré tout le parti possible : pourtant c'est un bienfait considérable, car « ces routes qui marchent » sont les moins chères de toutes; elles compenseraient par le bon marché la vitesse des chemins de fer, et pourraient faire descendre plus de marchandises vers nos ports. Ceux-ci d'ailleurs ont de très bas prix; c'est une qualité fort appréciée des étrangers. En revanche, les tarifs des chemins de fer sont ruineux; non-seulement ils détournent de la France les colis étrangers, mais ils arrêtent notre industrie elle-même. Que dire d'un impôt sur la vitesse qui vient encore les aggraver, au moins pour l'intérieur? Comme il n'est pas de marchandise qui ne fasse bien des démarches avant de gagner le port, c'est autant d'obstacles accumulés entre l'usine et le navire.

Marseille tient le commerce du Levant par la Méditerranée, et celui des Indes par le canal de Suez. Toutes les denrées qui vont de France vers l'Orient ont une pente de ce côté. Assise à l'embouchure d'un grand fleuve, servie par les chemins de fer, elle attire encore le commerce de la Suisse et de l'Allemagne vers l'Afrique, les Indes, la Chine et le Japon. L'Italie du nord peut aussi lui envoyer du fret par le Mont-Cenis; mais Marseille a des concurrens : Gênes, son ancienne rivale, a repris de la force avec le nouveau royaume d'Italie : elle sera le grand port d'un peuple que tant de circonstances poussent vers la mer. La ligne du Saint-Gothard, une fois percée, lui ouvrira la Suisse et le duché de Bade. Brindisi, qui est le chemin direct par la voie de terre, enlève à Marseille beaucoup de voyageurs et de colis rapides. Trieste enfin, sur qui l'Allemagne entière peut vider ses magasins, appelle le transit par le bas prix des lignes de chemin de fer. De l'Angleterre, on ne doit espérer que les voyageurs et le service de grande vitesse : on a cru que le canal de Suez donnerait à la France tout le transit du nord; c'est une erreur. Les navires coûtent moins cher que les voies fer-

rées : les cotonnades anglaises feront donc le tour de Gibraltar sur des navires anglais, et n'auront point ainsi les frais du transbordement.

Bordeaux est un point de départ pour les deux Amériques. Grâce aux vins de France, il y passe un courant assez fixe, mais qui ne prend pas sa source à l'étranger. L'exportation de Bordeaux est toute française, car l'Espagne fournit plutôt un débouché qu'un aliment de fret. Le Havre, tourné vers les Amériques, propre à tous les commerces, devrait grandir chaque jour : il reçoit les produits de tout le territoire français qui franchissent l'Atlantique, et il peut disputer à Hambourg, Brême, Amsterdam, Anvers, le marché de l'Europe centrale. Les négocians de Suisse ou de Bavière ne sauraient gagner la mer sans emprunter les voies ferrées ou les canaux : or la distance est à peu près la même vers tous ces ports, et pour les canaux nous aurions facilement l'avantage en mettant les nôtres en état. En outre, à distance égale, Le Havre devrait avoir la préférence pour sa position, qui permet aux navires de passer promptement des eaux de la Manche dans celles de l'Océan; mais les Allemands, les Suisses, les Belges, se sont si bien entendus pour réduire leurs prix que le meilleur fret s'écoule par Hambourg, ou côtoie nos frontières jusqu'à Anvers. Chez nous, les voies ferrées ont un monopole qui nous coûte cher. Quelques négocians français, ceux d'Épinal par exemple, sont forcés d'oublier le chemin du Havre; ils rompent d'anciennes relations et traitent avec les maisons d'Anvers, car le transport est à moitié prix. Le Havre, qui pensait devenir le grand port américain du continent, voit avec chagrin Anvers, sa rivale, attirer à elle tous les pavillons du monde, creuser de nouveaux bassins, prendre enfin la tête d'un commerce qui devrait nous appartenir.

Pour les courans dont la source est en France, l'essentiel est de les grossir en produisant beaucoup et d'une certaine qualité. C'est la grande querelle de nos armateurs. Ils déclarent la France inhabile à produire ce qui fait la fortune de la marine, un fret lourd, encombrant, qui tient plus de place qu'il ne vaut. La valeur de la marchandise importe peu au maître du navire, car on le paie au poids et à l'encombrement. Aussi le voit-on se plaindre tous les jours du bon goût qui règne en France, et de cette manie de dépenser beaucoup d'argent sur des étoffes légères. Il accuse la nature qui ne nous a pas départi le charbon et le fer d'une main libérale, et qui donne aux fruits de la terre trop de valeur sous un petit volume. Dès lors, dit-il, comment pouvons-nous lutter avec les vaisseaux anglais, qui partent bondés de charbon, et qui rapportent sans effort un fret à moitié payé, tandis qu'il nous faut partir sur lest

ou chargés de colis si minces que les bateaux s'en vont la quille hors de l'eau?

Il y a quelque chose de fondé dans ces plaintes, si l'on règle ses comparaisons sur l'Angleterre. Un seul exemple suffira : l'Angleterre exporte 12 millions de tonnes de charbon qui valent 125 millions de francs. Nos vins, pour une valeur presque triple, soit 350 millions, n'occupent sur nos vaisseaux que 4 ou 500,000 tonneaux d'affrétement. Ainsi le vin de France rapporte plus que toute la houille d'Angleterre à ceux qui le vendent; mais il n'occupe qu'un navire français pour vingt-cinq navires anglais qui sortent chargés de houille. Toutefois nos armateurs se trompent sur les conséquences : cela ne prouve pas que la marine française doive être à sa voisine comme 1 est à 25. Les produits que donne la nature ne sont pas le seul élément de fret, ni même le principal. Ils sont précieux sans doute, et c'est un fonds excellent qui a surtout l'avantage de la régularité, il faut s'applaudir d'en avoir, si peu que ce soit; nos produits agricoles, qui font la moitié de notre exportation, ont un mérite durable, tandis que l'Angleterre pourra bien exporter moins de houille le jour où l'on ouvrira les gisemens de Chine, d'Amérique, d'Australie et des Indes; enfin la grande source du fret est dans l'industrie nationale, et c'est une source qu'on peut augmenter presque indéfiniment. Il court sur notre industrie des bruits fâcheux et injustes; malgré l'appât du bon marché, la façon a sa valeur dans le monde; d'ailleurs nos négocians ont prouvé qu'ils savaient varier leurs produits selon la nécessité. Le même homme qui peut contenter le choix difficile du riche est assez clairvoyant pour satisfaire le pauvre; seulement donnez-lui les moyens de connaître son public. Une maxime qu'on paraît oublier, c'est que la force de l'industrie se règle sur le nombre et les besoins des consommateurs. Tant que la nôtre a produit pour les seuls Français, elle a eu les mêmes limites que les goûts et les besoins français. On sait comment notre histoire nous ferma les grands débouchés : maintenant que l'on travaille pour toutes les parties du monde, il serait temps de quitter ces vieux préjugés sur le caractère de la production. Ce n'est pas assez d'attendre patiemment dans les ports le trop-plein de la France. Tout l'intérêt de la marine est au-delà des mers; pour obtenir du fret de nos fabriques, elle doit s'informer des antipodes.

Il a fallu très longtemps pour comprendre qu'on pouvait envoyer des marchandises d'Europe dans ces pays lointains qui en fournissaient tant et de si belles. On a d'abord été ébloui des richesses du Nouveau-Monde, et le navire, entraîné par l'espoir d'un retour opulent, n'emportait guère que des vivres au départ et un peu de clinquant qui servait à la troque. Si depuis on a fait le commerce ré-

gulier avec les colonies, le stimulant du long cours a toujours été de rapporter vers l'Europe les produits exotiques. Combien de Français pensent que la navigation se fait encore ainsi, et qu'il suffit de partir avec une pacotille pour faire fortune! C'est une idée moderne, et pour ainsi dire toute neuve, de considérer partout les indigènes comme des hommes qui ont des besoins, et qui consomment : double bénéfice pour les navires qui répandent nos produits avant de prélever le tribut accoutumé. Voilà l'Europe engagée, pour mettre en équilibre le budget de sa marine, à élever peu à peu les tribus errantes à la condition d'hommes : plus elle leur donnera des goûts semblables aux nôtres, plus elle sera sûre d'écouler avantageusement ses marchandises. L'intérêt bien entendu aide la civilisation, parce qu'il est éclairé par des motifs supérieurs. Toutefois, pour se prêter aux besoins des peuples, on n'a pas le droit de favoriser leurs vices : on ne comprend pas que l'Angleterre continue de fournir l'opium aux Chinois et soutienne avec les armes cet infâme trafic. La loi du commerce est-elle une excuse?

Le véritable intérêt ordonne de relever les peuples abâtardis et non d'augmenter leur abrutissement : une fois réveillés, ils veulent connaître les arts de l'Europe, ils cherchent à l'imiter; le fer et le charbon sont accueillis dans leurs ports, mais aussi les produits délicats et surtout les tissus. C'est toujours par le vêtement que commence la civilisation, et ce sont des vêtemens plus ou moins grossiers qui ont formé jusqu'ici le meilleur fret de sortie. On pourrait diviser les peuples d'outre-mer en trois classes : les uns, encore à demi sauvages, n'ont que des besoins naissans; dès qu'ils comprennent le commerce régulier, ils pensent d'abord à se vêtir. Les autres ont une civilisation avancée, comme les Chinois, les Japonais ou les Indiens : l'avenir montrera s'il vaut mieux les réduire par la force ou nouer avec eux des relations pacifiques qui les rapprochent peu à peu de l'Occident. Enfin les derniers ont les mœurs de l'Europe, comme les Américains, et sont avec nous sur le pied de l'égalité. L'Amérique, malgré ses tarifs de douane, a plus de commerce avec l'Europe que toutes les autres parties du monde, tant il est vrai que l'échange, pour être parfait, veut des termes qui se répondent. C'est à ce point qu'il nous convient d'amener les peuples inférieurs pour le plus grand bien de notre marine.

III.

On gagne à dominer un peu les intérêts du jour avant de les juger. Il semble qu'on aperçoive plus clairement l'enchaînement des

causes, et qu'on remonte sans effort à la source des bienfaits dont la marine doit recueillir les fruits. Nos pères ne pouvaient pas sentir si bien que nous les effets continus d'une bonne économie : il est dans la nature humaine de s'arrêter d'abord à ce qui frappe les yeux. Dès le principe, on n'a considéré de la navigation que le navire, qui en est le signe visible. Plus tard on s'est aperçu de la cargaison, qui en est la raison suffisante, et sur cette découverte, on s'est empressé de faire des lois qui réservaient toutes les marchandises à certains navires; puis on a songé tout d'un coup que la cargaison représentait seulement les échanges, et l'on a vaqué aux intérêts du commerce. A son tour, le commerce n'est qu'un intermédiaire qui prend d'une main et qui donne de l'autre : on a donc remonté jusqu'à l'industrie. Cette industrie elle-même aurait-elle besoin de la mer, si elle n'employait des produits exotiques? Dès lors on a cimenté l'union des colonies et de la métropole; enfin les colonies ne sont pas la raison dernière : elles n'ont été utiles à la marine qu'en donnant des relations lointaines. Il a paru juste de s'attacher surtout aux relations en ôtant peu à peu ce que le régime avait d'odieux. Ces relations, le temps n'est pas éloigné où l'on s'avisera d'en changer le caractère en faisant de la paix et de la civilisation le but même de la conquête. Ainsi chaque époque a ses moyens et ses découvertes. Nos ancêtres devaient d'abord étudier la forme du navire et courir toutes les mers, leurs successeurs hasarder le premier commerce et fonder des colonies, puis les fils de ces aventuriers commencer l'industrie et les grandes relations. Quel contre-sens de vouloir employer des remèdes dignes d'une autre époque, et de s'attarder aux causes secondes, quand on a les premières sous la main! Non-seulement les vues s'étendent, mais la politique change. Un ministre courtisan, eût-il du génie, travaille surtout à la grandeur de son roi, et fait une marine pour l'éclat d'une cour ou pour les besoins de la guerre. L'intérêt populaire inspire d'autres vues et construit d'autres vaisseaux. On peut donc s'étonner d'entendre attester sans cesse des ordonnances qui ont deux siècles. Aujourd'hui encore, quand un Français désintéressé daigne considérer le commerce ou la marine de son pays, il rougirait de gagner petit à petit quelques minces concessions sur la résistance des intérêts. Il veut être un bienfaiteur à la façon de Colbert ou de Seignelay. A défaut des hommages d'une cour, il espère au moins être loué dans les journaux. Il y a de l'honneur à faire un traité et à dire : « Notre politique assure à la France tout le commerce entre la Suisse et les États-Unis. » Au contraire, quelle gloire peut-on tirer de cette nouvelle : « Le gouvernement vient de s'entendre avec la compagnie de Lyon pour abaisser de 2 centimes le transport des

marchandises à petite vitesse? » Cependant 2 centimes de moins valent toute la diplomatie pour grossir la part de nos vaisseaux.

Ainsi personne ne s'intéresse aux véritables réformes : elles demandent trop de patience, trop de modestie; puis elles n'ont guère de place dans le régime parlementaire, où les discussions viennent jour par jour, selon l'intérêt du moment. Qu'un orateur s'avise de parler des canaux, des chemins de fer, des échanges à propos de la marine, l'auditoire distrait ne suit pas le fil et le rappelle à la question. Dans l'indifférence générale, si la politique ne pénètre par aucun joint et ne tourne pas le vote contre les ministres, le dernier mot reste aux hommes spéciaux : ceux-ci n'ont pas un intérêt pressant dans les réformes lointaines dont ils ne verront pas les suites, mais ils appellent sur leur champ cette pluie bienfaisante des primes, des indemnités publiques; aussi font-ils une peinture touchante de leurs misères. Ils emportent du même coup le vote et la surtaxe. En vain quelques prophètes annoncent qu'on sera contraint de l'abolir dans six mois. L'événement leur donne raison, et six mois après les mêmes mains détruisent ce qu'on édifiait la veille. Seulement on ferme la bouche aux intérêts en décidant qu'une commission va s'ingénier à trouver le grand remède.

Une commission formée de beaucoup de membres, attentive aux avis divers, est très propre à élaborer un projet de loi, dont elle pèse à loisir les termes; mais elle n'a point qualité pour examiner des mesures d'exécution. C'est trop lui demander que de vouloir qu'elle ait du génie, à moins de lui donner la toute-puissance des comités révolutionnaires. Toute réforme est une campagne entreprise contre les intérêts. On craint si fort de les froisser que personne ne veut encourir la responsabilité de la première attaque. Le pouvoir exécutif renvoie l'affaire devant le parlement, et le parlement se décharge sur une commission, où l'on a soin de placer quelques négocians qui sont juges dans leur propre cause. On y voit aussi des membres compétens et désintéressés; mais que peuvent-ils faire? Rendre des lois? On en avait préparé d'excellentes dès 1867 dans le sein d'un véritable comité d'étude : elles mettaient en harmonie le code de commerce avec les nouveaux besoins de la marine; mais ce sont des lois, et l'on veut autre chose. Va-t-on tracer des canaux, fonder des entrepôts, organiser le crédit? La commission ne doit pas sortir de son petit domaine, ni remonter aux sources. Peut-elle au moins rétablir les surtaxes? Nullement; nous sommes liés par des engagemens avec les autres puissances : la franchise des pavillons a été mêlée fort adroitement à des concessions particulières, et l'on ne peut la reprendre qu'à l'expiration des traités.

Ainsi limitée, la commission devait être dans un cruel embarras, pour peu qu'elle eût à cœur le bien de toute la marine. Il ne paraît point qu'elle ait senti ce malaise. Dès le premier jour, on a pu voir qu'il régnait une assez grande diversité d'opinions, car un membre a exprimé le doute qu'il fût indispensable d'avoir une marine marchande. Le reste du temps, on n'a envisagé que l'intérêt de l'armement et de la construction. Tout a été traité sur ce principe, — les règlemens maritimes, l'ordre des équipages, le rôle du capitaine, les consulats. En touchant à chacune de ces parties, on se tournait vers l'armateur, c'est-à-dire vers le malade, et on lui demandait si c'était là le point douloureux. Par exemple, l'inscription maritime a paru tolérable, parce qu'elle ne grève le compte de l'armateur que de quelques centimes par tonneau de jauge; mais personne ne s'est avisé d'un intérêt supérieur, qui est de rendre au marin la liberté de sa profession; la valeur d'un homme ne s'estime pas par francs et par centimes. De même il a paru puéril de réviser les lois sur les sociétés, de préparer le mélange des intérêts; quel spécifique pouvait-on tirer de là pour des maux présens? Une commission qui ne veut ni faire des lois ni empiéter sur les pouvoirs publics, ni approfondir le sujet, n'a qu'une ressource ; c'est d'ajouter un chapitre au budget. C'est justement ce qu'on a proposé : des primes au constructeur, des primes à l'armateur, 7 millions que l'état va dépenser pour sa marine.

La somme n'est pas forte, et l'intérêt de la marine vaut mieux. Ensuite la prime a cet avantage sur les surtaxes, que la France sait au juste combien lui coûte l'industrie protégée; mais par quel calcul a-t-on fixé d'avance la contribution du trésor? La prime doit augmenter en raison du nombre des navires construits et armés. Si elle a tout son effet, qui est d'exciter les uns à construire, les autres à naviguer, la charge du trésor croîtra d'autant; on est presque réduit à souhaiter que la marine reste au même point. Il apparaît par là que nos législateurs n'ont point songé à l'avenir,—ou bien ils se font une étrange idée de la marine marchande, comme d'un service public qui ne saurait ni augmenter ni diminuer, et qui s'entretient, ainsi que les grandes routes, aux frais de l'état. Pour les armateurs, c'est un encouragement à la routine. On arrête tous les efforts vers le bon marché : à quoi bon abaisser le prix de revient quand l'état se charge de la différence? Quelle aubaine que de toucher à chaque voyage 1 franc par jour et par homme! Est-il un seul navire qui ne lèvera ses ancres avec un tel appât? Loin de consulter les besoins nouveaux du commerce, on fera sortir toutes les vieilles charpentes qui pourrissaient dans les bassins. Plus un navire sera vieux et malade, plus on mettra de hâte à l'employer, pourvu qu'il

supporte la mer l'espace d'un voyage : avec moins de frais qu'un vaisseau neuf, il procurera la même prime. Quel spectacle, quand on verra ces vétérans de la mer, confondus depuis longtemps avec le quai où ils dormaient, se détacher lentement des arrière-bassins, livrer au vent leur mâture branlante, et s'essayer encore à tracer leur ancien sillage! mais si par hasard, ce qu'à Dieu ne plaise, le capitaine et les matelots étaient informés de ces belles combinaisons, l'armateur pourrait avoir une déconvenue. En effet, on a répété que l'objet de la prime était de conserver des marins à la France. Le marin, sur ce fondement, réclamera le bénéfice de la prime ou un salaire plus fort. S'il trouve de la résistance, il refusera ses services. C'est un enjeu qu'on se disputera, et que les grèves pourront arracher des mains de l'armateur.

La marine sera-t-elle destituée de tout secours? Quelques réformateurs trop confians pensent que la liberté suffit à tout, et que l'office du législateur se borne à lever les surtaxes et à retirer les subsides. La protection elle-même est préférable à cette incurie par laquelle un gouvernement abandonne une industrie longtemps favorisée; il faut au contraire y veiller d'autant plus qu'on ne la protége pas directement. D'abord c'est une simple règle d'équité d'ôter les charges quand on retire les fruits. Ainsi le droit de quai est un impôt très lourd pour nos armateurs, bien qu'il pèse également sur les navires étrangers : on devrait l'abolir tout à fait. Que si l'on renonce à faire entrer l'état dans la dépense des constructions, on peut au moins assurer une franchise complète aux matériaux qui sont introduits dans les chantiers; l'acquit-à-caution, dont le constructeur a le bénéfice, sera réglé largement. Nul ne saurait prévoir toutes les mesures utiles; mais on les apprend à l'usage, par l'expérience de tous les jours. Il est donc plus facile de concevoir l'œuvre d'un grand ministre que d'en marquer d'avance tous les points. On sait qu'il porterait le même esprit dans les diverses parties de l'administration, trouvant partout l'occasion de servir la marine et n'étant jamais si près d'elle que lorsqu'il paraît s'en éloigner davantage. Il n'irait pas crier qu'il travaille à la grandeur de son pays; mais, peu disposé à satisfaire seulement les intérêts ou les appétits, il étendrait ses vues jusqu'aux réformes lointaines, et saurait les préparer insensiblement par des procédés équitables dans le détail. Après avoir fourni au recrutement de la flotte, il ne croirait pas indifférent d'affranchir le marin de la gêne des règlemens qui le poussent vers d'autres professions. Il conserverait la caisse des invalides comme une institution précieuse; mais il distinguerait le civil du militaire et remettrait peu à peu aux marins eux-mêmes la gestion de leur pécule. Il aurait des écoles et des

examens commerciaux pour les capitaines du commerce, que les armateurs ne rougiraient pas de s'associer. Passant ensuite dans les ports, il formerait les unions les plus étroites entre tous ceux qui, traitant le même négoce, ont des intérêts communs : constructeurs, armateurs, commerçans. Il encouragerait partout des syndicats, se montrerait très libéral sur les sociétés, surtout quand elles embrassent plusieurs branches du commerce, et, tandis que l'on réformerait notre code de crédit maritime, il mettrait en action ce crédit par des établissemens auxquels on ferait des faveurs particulières. S'il avait quelque argent à dépenser sur les deniers de l'état, il l'emploierait, non pas en primes, mais à creuser de nouveaux bassins, à donner plus de tirant au chenal des ports, à tant de travaux nécessaires sur toutes nos côtes pour offrir aux navires des mouillages faciles et au commerce des débouchés commodes. Il remonterait par les canaux et les voies ferrées jusqu'aux sources du fret, se faisant gloire d'un tarif abaissé ou d'une écluse ouverte autant que d'une province conquise. Il n'aurait pas oublié que tous nos grands ministres ont eu à cœur les routes et les débouchés : jadis on frappait une médaille pour un canal commencé; tirer un bon parti des chemins de fer, étendre le réseau n'est pas une œuvre moins méritoire. Industrie, enseignement, travaux publics, il n'est pas un seul côté du gouvernement où l'on ne puisse envisager l'intérêt maritime et seconder ainsi les efforts des particuliers.

Ayant ainsi pourvu aux moindres détails, l'homme d'état porterait plus loin ses regards. Il y a toujours dans toute entreprise, comme au siége d'une place forte, un point capital qu'il faut apercevoir, et qui, une fois gagné, emporte le reste. Aujourd'hui quelle est la circonstance décisive pour la prospérité des armemens? Nous sommes impuissans à rétablir un monopole qui éclate de toutes parts et tombe en pièces; nous n'allons pas remettre les colonies en tutelle, et, quant au commerce, le gouvernement comprend enfin qu'il doit être avare de son intervention. Ce sont de grandes machines qu'on ne remue pas avec des décrets. S'il faut lutter, on verra d'un coup d'œil que le champ de bataille est au-delà des mers. Que produisent ces longs débats où chacun allègue à son tour, pour expliquer son retard ou sa chute, un léger obstacle, une pierre qu'il a heurtée en chemin? Ne reconnaît-on pas les mauvaises défaites dont se paient l'indolence et la timidité? On rejette la faute sur le voisin au lieu de s'accuser soi-même; on chicane sur un règlement, tandis qu'il faudrait s'informer des pays étrangers, nouer des relations, s'expatrier un temps et former ainsi des établissemens que l'imperfection des lois n'atteint pas. Voilà le secret d'une belle marine. Il n'est pas impossible de citer un pays qui soit le passage d'un grand com-

merce et qui pourtant n'ait pas de vaisseaux à lui : c'est le cas de la Belgique; mais il n'en est aucun qui, avec des comptoirs nombreux, des relations étendues, ne recueille aussi le bénéfice de ses transports. Comment le pavillon national ne paraîtrait-il pas sur des courans invariables? Quand les Français seront dans les deux ports extrêmes, il faudra bien que le vaisseau soit français à son tour. Le seul moyen de lutter contre les navires étrangers, c'est de savoir aussi bien qu'eux où l'on va et comment on en revient.

On répond généralement que nous n'avons pas de colonies et que nous ne sommes pas doués pour en faire. Nos colonies sont encore assez vastes, sinon florissantes, pour exercer notre industrie. Mettons en valeur notre patrimoine au lieu de le mépriser, puis attendons la suite. Les Anglais n'ont pas si bien conquis le monde qu'il ne nous reste un beau rôle à jouer. D'ailleurs la conquête est inutile où les mœurs et les relations suffisent. L'Amérique du Sud n'est point à nous; cependant c'est un marché pour notre commerce, une mine de fret et un refuge pour tous nos Basques, qui émigrent de Bordeaux comme les Allemands de Hambourg. Quelle carrière ouverte à la France dans cette Afrique, encore si mal connue, où l'étendue de nos possessions ne le cède pas aux colonies anglaises! Quel avenir dans l'Indo-Chine, qu'on nous envie déjà! D'ailleurs on croit faussement que les colonies des autres peuples nous sont fermées : dans les terres anglaises, tous les Européens rencontrent la même protection, les mêmes ressources, et les banques leur font des avances qui aident le premier établissement. Des Suisses et des Allemands y prospèrent tous les jours; des Français courageux en ont fait l'épreuve, et leur signature, en quelques années, a valu celle des plus fortes maisons anglaises. La voie est donc libre; il ne tient qu'à nous d'en profiter.

Il est vrai que nous confessons nos défaillances : une doctrine commode les rejette sur le naturel. Jusque dans ces aveux dont nous gratifions nos rivaux, nous avons pris je ne sais quelle morgue pédante que n'avaient point nos pères. Les Français ont un système sur la race française, et déclarent volontiers qu'elle n'est bonne à rien; ils mettent autant d'ardeur à soutenir cette injure que leurs aïeux en mettaient à la démentir par leurs actes : un peu de ce feu nous ferait grand bien, s'il se tournait vers les emplois utiles. Il est donc reçu que nous ne sommes point propres à coloniser, bien que notre race ait la première fondé le Canada, planté du coton en Louisiane, institué la compagnie des Indes, exploré l'Afrique, enlevé de haute lutte la plus belle partie de Saint-Domingue. Tout ce passé ne compte plus. D'autres faits qui n'ont pas cent ans de date deviennent des lois éternelles pour la vue courte des contemporains; puis ils sont com-

mentés par un Allemand dont la froide haine fait le procès à la race latine. Ces prétendus défauts de race, dont on s'avise le lendemain des défaites, ne sont au fond que des conséquences historiques; il faut compter avec eux, mais pour les détruire. Ici le mal est tout entier dans l'opinion. Il a régné en France un certain ton de dédain pour le commerce, et un goût décidé pour l'épée ou la robe. Cependant le commerce de la mer, les entreprises lointaines, feront tomber ces préjugés. Le courage et les talens n'y seront pas perdus. Le résultat prochain de l'entreprise, le gain, n'est rien auprès des avantages indirects qu'on en tire pour l'esprit et pour la trempe du caractère. Il en est de même de tous les mobiles d'action, car un peuple tout entier ne se gouverne pas par l'honneur. On part sur un motif d'intérêt ou d'ambition; chemin faisant, on s'instruit, on acquiert de la promptitude, du coup d'œil, la connaissance des hommes, des pays, et une certaine bonne humeur qui triomphe des obstacles. Cela vaut bien l'oisiveté de nos jeunes gens, toujours suspendus aux mamelles de leur patrie, cloués au sol qui les a vus naître. N'ôtons pas le dévoûment, la science, les arts, qui font l'élite du pays; mais, si nous voulons ranimer les arts, pousser les sciences, donnons à la foule des motifs simples, de bons calculs d'intérêt, qui la tirent de son engourdissement : afin de bien penser, il faut agir, et agir encore. Pour avoir de grands hommes, ayons des hommes, et qu'ils fassent la fortune de la France avant d'en faire la gloire.

Au surplus, ce n'est pas l'émigration en masse qu'on réclame de nos jeunes gens : erreur de croire que les Anglais s'expatrient par familles, comme au temps de Penn. Ils passent à l'étranger quelques années; puis ils reviennent dans leur patrie, laissant aux mains d'agens fidèles la prospérité de leur maison. Ces agens sont très souvent des Suisses, des Allemands, d'abord petits commis, puis associés, puis maîtres où ils obéissaient naguère. Pourquoi ne seraient-ils pas Français? Pourquoi les plus aisés ne feraient-ils pas fructifier leurs capitaux sur un sol vierge? Ils y gagneraient de juger mieux les ressources de leur propre pays, de l'aimer davantage, et de le défendre avec plus d'ardeur que jamais. Aucune forme de patriotisme n'est plus noble que l'orgueil du pavillon (1).

(1) Ce ne sont pas là des chimères : on peut lire dans l'enquête les raisonnemens serrés, le mâle récit de M. Jacques Siegfried (du Havre), qui a donné l'exemple de cette carrière avant d'en faire la théorie. M. Siegfried s'est expatrié de bonne heure : il a fondé une maison à Bombay, recueilli en peu d'années le fruit de ses efforts, consacré le reste de son temps à son pays, librement, comme un Anglais. Il poursuit à lui seul une enquête sur nos débouchés, sur l'avenir du commerce maritime. Il s'est convaincu qu'il fallait seulement ouvrir les yeux des jeunes Français sur leur bien et leur enseigner le globe, qu'ils ignorent. Mulhouse, avant la guerre, lui devait son école de commerce; Le Havre lui devra la sienne. Quelle meilleure réponse aux soph des impuissans?

Si la marine aujourd'hui dépend du caractère et des mœurs, le ministre qui verra cet enchaînement fatal est-il réduit à se croiser les bras? Loin de là, car le gouvernement peut agir sur les mœurs, quand celles-ci tiennent aux circonstances politiques. Les reproches qu'on adresse à la France atteignent aussi les divers gouvernemens : en effet, ceux-ci ont toujours exploité le commerce en vue des seules finances. C'était un revenu : rarement ils ont compris l'intérêt national d'un grand commerce, indépendamment des sommes qu'il rapporte. Ils ont trop négligé ce levier puissant, qui soulève l'activité d'un grand peuple. Aussi nous avons eu des financiers émérites, peu d'hommes d'état. L'impôt a pesé lourdement sur toutes les industries, au risque de tarir la source de la richesse. Un ministre qui aurait d'autres visées fonderait d'abord des écoles de commerce; il ne donnerait pas des consulats aux fruits secs de la diplomatie : les hommes distingués qui les occupent en grand nombre commencent à se lasser d'un tel voisinage. Le gouvernement peut donc faire beaucoup par la seule direction de la politique : qu'il accorde seulement la même attention aux intérêts d'outre-mer qu'à ceux du continent, qu'il tienne la main à ses agens, que nos diplomates emploient leur habileté à connaître ces populations dont les mœurs sont si éloignées des nôtres; qu'en un mot le gouvernement mette en honneur, par tous les moyens possibles, les longues entreprises et les travaux de la mer (1).

La France, par son génie et par son territoire, devait être une puissance continentale et maritime; elle pouvait tenir le milieu entre l'Allemagne, enfermée dans le continent, et l'Angleterre, vouée à la mer. L'histoire a voulu que la France tournât tous ses efforts vers l'Europe, où elle a exercé longtemps la suprématie. Cet empire nous échappe aujourd'hui; n'est-ce pas le moment de porter notre énergie vers la mer, trop longtemps délaissée? La France rentrera ainsi dans le cours naturel de son destin, et retrempera ses forces.

René Millet.

(1) Une commission se forme en ce moment sous les auspices du ministère du commerce pour étudier les moyens d'étendre nos débouchés.

LES

MINES D'ARGENT

DU NEVADA

SOUVENIRS DE VOYAGES DANS LES ÉTATS DU PACIFIQUE

Un jour du mois de juin 1859, deux mineurs irlandais, en fouillant un *placer* aurifère au-delà de la Sierra-Nevada de Californie, trouvèrent par hasard sur ce *placer*, que depuis dix ans on exploitait sans grand profit, un minerai d'argent. La richesse de cette mine inattendue fut dès le début extraordinaire. On l'appela d'abord la « mine de Washoe, » du nom d'un lac qui se trouvait dans le voisinage. A vrai dire, cette localité n'avait pas encore de nom, aucune ville n'y existait, et le territoire était celui d'Utah, occupé par les mormons; mais ceux-ci vivaient au bord du grand Lac-Salé, à quelques centaines de lieues plus à l'est. Des tribus errantes d'Indiens, des bandes nomades, appartenant aux nations des Pah-Yutes, des Bannocks et des Serpens, parcouraient seules ces régions en toute liberté. Les pionniers y étaient pour la première fois apparus en 1849, alors qu'une troupe d'orpailleurs californiens, mécontens du résultat de leurs recherches dans le pays de l'Eldorado et amoureux de l'inconnu, franchirent résolûment les remparts de la sierra et vinrent planter leurs tentes autour des ravins tributaires de la rivière Carson. Jusque-là les blancs, se bornant au rôle d'explorateurs ou de trappeurs, ne s'étaient montrés dans ces parages qu'isolément et à de très rares intervalles.

La nouvelle de la découverte de la riche mine de Washoe se répandit bien vite en Californie, et y causa une émotion universelle. On avait expédié à San-Francisco, à travers des sentiers de mules, longs et périlleux, plusieurs milliers de kilogrammes du précieux

minerai; les chimistes et les ingénieurs s'étudiaient à l'envi à en déterminer le meilleur mode de traitement. Sans attendre le résultat de ces expériences, mineurs et spéculateurs partirent en foule; chacun voulut marquer sa concession, son *claim*, sur l'étendue du nouveau filon, et il sembla un moment que le métal blanc allait l'emporter sur le jaune. Presque partout les *placers* et les mines de quartz aurifère furent immédiatement délaissés. Pendant tout l'été, il y eut un grand mouvement, ce que les Américains appellent un *excitment*, ou encore un *rush*, une course folle, et les Espagnols *el furor minero*, la fièvre minérale. Ce fut comme un exode irrésistible, qui poussa les colons du Pacifique au-delà des pics ardus de la sierra. On craignit un moment que la Californie n'en fût dépeuplée, tout comme elle avait failli l'être quelques années auparavant, lors de la découverte des trop fameux *placers* de Fraser-River, dans la Colombie britannique, près de l'île de Van-Couver; mais l'automne vint et avec lui les neiges, qui comblèrent les passes de la sierra. Il fut dès lors presque impossible de gagner la mine de Washoe, et chacun attendit le printemps suivant.

J'étais à cette époque en Californie, chargé de diriger l'exploitation de gîtes aurifères dans le comté de Mariposa. Je quittai le pays de l'or au commencement du mois de décembre 1859, forcé de me rendre au Chili. Quand je revins à Paris au mois de mai 1860, je trouvai la France émue au récit des découvertes de Washoe et de ces nouvelles exploitations d'argent. Tous les banquiers étaient en éveil. Le gouvernement français se préparait alors à abaisser, comme il l'a fait depuis, le titre de ses monnaies d'argent, afin de parer au défaut d'équilibre entre les deux métaux précieux, lequel avait été amené par une trop grande abondance de l'or. Avant d'accomplir l'opération qu'il projetait, le gouvernement, pour s'édifier complétement sur les récentes découvertes, dépêcha sur les lieux un de ses ingénieurs des mines. Celui-ci vint à Washoe, annonça aux mineurs qu'ils étaient sur un filon d'or et non sur un filon d'argent, et rédigea son rapport sur ces conclusions. Ce fait est resté légendaire dans tous les états du Pacifique. Les pionniers de Washoe laissèrent dire le théoricien, et ils s'escrimèrent si bien sur leur filon qu'en dix ans, de 1860 à 1870, le Nevada produisit un poids de lingots d'argent estimé en moyenne à 70 millions de francs par année. Le Mexique tout entier, le plus riche des états argentifères du globe, n'en fournit pas davantage.

I. — LE FILON DE COMSTOCK.

Ce fut un soir du mois d'octobre 1868 qu'abandonnant pour un moment la Californie, où j'étais depuis peu retourné, je pris le

coche ou *stage* à Reno pour me rendre à Virginia-City; autour de cette ville se développent les plus riches exploitations du Nevada. Reno était alors, et c'est encore aujourd'hui, une des principales stations du chemin de fer Central-Pacifique (1). Le coche était une sorte d'énorme caisse de bois, aux formes archaïques, portée sur des ressorts de cuir. On entassait en dedans neuf voyageurs; un nombre à peu près égal prenait place sur le devant du véhicule, à côté et au-dessus du postillon. Ce type de voiture monumentale est le vrai coche national américain : il est resté le même depuis le XVIIe siècle, époque où il fut introduit dans le Nouveau-Monde lors de la fondation des colonies anglaises, et on le retrouve encore partout, de l'Atlantique au Pacifique. La ville de Concord, dans l'état de New-Hampshire, s'est rendue célèbre par la fabrication de ces diligences, qu'elle livre presque exclusivement aux maîtres de poste des États-Unis. La voiture dans laquelle nous étions montés était, suivant l'usage, traînée par six chevaux rapides, attelés deux par deux; le postillon les conduisait d'une main assurée, sans jamais user du fouet. Il les interpellait par leur nom quand ils s'oubliaient, et cela suffisait. Il n'y a pas en Amérique, que nous sachions, de société protectrice des animaux; nulle part cependant les animaux ne sont mieux traités. En revanche, il est difficile de voir des chevaux plus doux, plus maniables, que les chevaux américains. Aussi les accidens de voiture sont-ils assez rares malgré l'aveugle témérité dont on fait preuve presque partout.

« *All aboard for Virginia-City*, tout le monde à bord pour Virginia-City! » Dès que ces paroles ont été criées par le contrôleur de la diligence, chacun est monté en voiture. On appelle les voyageurs, qui paient leur place, et fouette, cocher! En deux heures, nous franchissons les 16 milles qui nous séparent de la capitale des mines d'argent. Le terrain tout le long de la route est triste et désert. Le chemin est ouvert à l'américaine, sans avoir été d'avance nivelé et régulièrement mesuré. La route est plus ou moins large, suivant les besoins; lorsqu'il y a trop d'ornières d'un côté, on passe de l'autre. Les cahots vont leur train; on est bousculé, projeté les uns sur les autres, et l'on n'en rit que plus volontiers.

Sur toute l'étendue du parcours, on aperçoit à peine deux ou trois fermes. L'une d'elles sert de station ou de maison de poste : c'est là qu'on relaie. Le sol autour est ondulé, moutonnant, formé de coteaux qui se succèdent et s'alignent sur des directions transversales à la route. La terre est grisâtre, privée d'eau, divisée en grosses mottes aux points où elle a été labourée. On y sème du blé, du maïs; mais les récoltes sont pauvres, car on n'use pas d'engrais. Le climat est

(1) Un embranchement de voie ferrée unit maintenant Reno à Virginia-City.

âpre, venteux, sec, très frais. Nous sommes sur les hauts plateaux, sur le versant oriental de la Sierra-Nevada, à une altitude moyenne de plus de 2,000 mètres.

Virginia-City, où nous entrons en triomphateurs, au grand galop, est construite partie en briques rouges, partie en pierre ou en bois. Dans la principale rue, quelques beaux magasins, deux ou trois grands hôtels, plusieurs restaurans, des bureaux d'essayeurs, des maisons de banque, des églises, un nombre incommensurable de buvettes. Les trottoirs sont de bois, aux planches branlantes; partout s'étalent les enseignes les plus grotesques, comme les peintres badigeonneurs américains savent seuls en imaginer. La ville est tracée en damier; de longues rues, parallèles à la rue principale, des rues transversales, coupant celles-ci à angle droit, forment l'espace où peut s'étendre à l'aise la cité de Virginia, qui renferme aujourd'hui plus de 20,000 habitans, est éclairée au gaz, et possède plusieurs imprimeries et journaux. Il n'est pas besoin de dire que les écoles ont été les premières fondées. Sur un côté, la ville est limitée par la montagne métallifère où se dresse le pic Davidson, le point culminant de la contrée; il domine de 500 mètres la ville, qui elle-même est à 1,900 mètres au-dessus des eaux de l'océan. De l'autre côté, le terrain descend, toujours montueux, coupé d'étroites vallées, qui vont s'unir à celle de Carson, la vallée principale de ce district. Les mines d'argent sont disséminées tout autour et au-dessous de la ville, qui, vers le sud, se soude à des cités nouvelles, véritables faubourgs de la première, *Gold-Hill* ou la Montagne d'Or, *American-City*, et *Silver-City* ou la Ville de l'Argent.

Le filon argentifère s'appelle, du nom du mineur qui en a délimité la première concession, le « filon de Comstock. » Les deux Irlandais, découvreurs de ce gîte, avaient noms Peter O'Reilly et Patrick Mac-Laughlin. Comstock en marqua avec eux le périmètre que la loi américaine accorde à tout inventeur, et c'est ainsi que les nouveaux Colomb furent détrônés auprès de la postérité par un autre Américc Vespuce. Le Comstock dresse sa tête à la surface comme une énorme muraille. La masse siliceuse, attaquée par les élémens, s'est divisée en blocs qu'on dirait empilés les uns sur les autres. Cela ressemble à une série de menhirs ou de dolmens juxtaposés, érigés par une race aborigène disparue. C'est la nature qui a fait cette œuvre, la nature toujours plus puissante que l'homme, car elle ne compte pas avec le temps, « patiente, parce qu'elle est éternelle! » Si l'on gravit les pentes de la colline où se dresse la muraille de quartz, il est facile d'interroger la roche; elle est dure, raie l'acier; la couleur en est jaunâtre, rouillée, trahit la présence de l'oxyde de fer. La texture est grenue, poreuse, caverneuse; nulle part n'apparaît l'or, ni à l'œil nu, ni à la loupe. Il y existe cependant, puis-

que les déblais naturels, les terres provenant de la désagrégation superficielle du filon de Comstock, sont pulvérisés dans des établissemens voisins, et ensuite amalgamés avec le mercure, qui dissout une certaine quantité d'or. Ce sont ces mêmes sables que lavaient en 1859 les deux orpailleurs californiens qui trouvèrent par hasard l'argent.

Comme j'étudiais ces *affleuremens*, et qu'assis sur la crête quartzeuse je contemplais la ville de Virginia, que la découverte de ces roches avait fait naître, un homme vint à moi et me salua en français. Il était porteur d'échantillons d'argent des fameuses mines de White-Pine, qu'on venait de découvrir dans une autre partie du Nevada, et qu'on citait alors comme les heureuses rivales de celles de Virginia. Il avait aussi dans ses poches de fort jolis cristaux de rubis et de saphir, qu'il avait trouvés dans les sables des montagnes du territoire voisin d'Idaho. Cet infatigable chercheur était venu en Californie dès les commencemens de la découverte de l'or, et s'était montré des premiers en Nevada, où il avait contribué à l'exploitation du filon de Comstock. Depuis, il avait parcouru l'Idaho, le Montana, toujours en quête de nouveaux filons. Cette classe de mineurs fantaisistes, irréguliers, est commune en Amérique. Ce sont comme les éclaireurs des entreprises métallifères. Sans eux, il n'y aurait le plus souvent aucune découverte. Quand ils ne trouvent pas eux-mêmes le filon, ils arrivent en hâte pour le travailler, puis ils en recherchent la continuation, les ramifications diverses. Beaucoup de Français se sont distingués dans ces œuvres difficiles, hardies, aventureuses, plus que chanceuses; très peu ont réussi à y faire fortune, car la poursuite des mines est un jeu, et l'on cite les heureux gagnans.

Le filon de Comstock découvert, il fallait en assurer l'exploitation immédiate. D'après les règles en usage chez les mineurs de Californie, qui eux-mêmes les ont reçues des Hispano-Américains, il fut convenu, dès le premier jour, que chacun pourrait s'approprier à la surface 200 pieds linéaires de filon, avec une étendue indéfinie en profondeur, en conservant souterrainement cette même largeur de 200 pieds. Ces premiers *claims* ou *locations*, comme on les appelle encore, transférés plus tard à des compagnies, donnèrent naissance aux riches exploitations connues aujourd'hui sous le nom d'*Ophir*, *Mexican*, *Gould-and-Curry*, *Savage*, *Hall-and-Norcross*, *Imperial*, *Yellow-Jacket*, *Crown-Point*, etc. Pendant ce temps, les villes de Virginia-City et Gold-Hill, qui n'en font plus qu'une, sortaient de terre comme par enchantement, la première ainsi appelée du sobriquet d'un mineur virginien, James Fennimore, ou par abréviation Finney, que ses camarades avaient surnommé, en souvenir de l'état

qui lui avait donné le jour, *Old-Virginia*, la vieille Virginie. Dès le mois de février 1858, Finney avait découvert et *claimé* les affleuremens du filon de Comstock, alors appelé aussi de son nom *Virginia*, et que tout le monde regardait comme un filon de quartz aurifère analogue à ceux de Californie. Ceci explique, sans l'excuser, l'erreur de l'ingénieur français qui, deux ans après et malgré la découverte du mois de juin 1859, persistait à ne voir qu'un filon d'or dans la veine de Comstock. Les produits de cette veine allaient bientôt étonner le monde et dépasser tous ceux des mines jusque-là citées comme les plus riches, au Mexique, en Bolivie, au Pérou, au Chili. N'oublions pas toutefois que c'est plus encore à la loi des mines américaines, d'application si prompte puisque le premier venu peut marquer sur la partie inoccupée d'un filon 200 pieds linéaires pour en commencer sur-le-champ l'exploitation, que c'est plus encore à cette loi si libérale qu'à la richesse même de la veine argentifère de Comstock qu'est dû le prodigieux développement des entreprises dont nous allons maintenant parler. C'est ainsi que tout aura concouru, les œuvres de la nature comme celles des hommes, pour faire de cet étonnant pays de Nevada, inconnu hier, la région du globe aujourd'hui la plus productive en argent.

II. — LE PASSÉ ET LE PRÉSENT DE L'EXPLOITATION.

Ce fut un Californien, James Walsh, homme expérimenté, venu des riches *placers* de Grass-Valley, qui fit connaître le premier aux mineurs de Washoe la véritable valeur de leur veine, que jusque-là ils travaillaient assez grossièrement. A la fin de 1861, il envoya environ 5,000 kilogrammes de minerai à San-Francisco, et les vendit 4,500 dollars. Alors il acheta aux mineurs 1,800 pieds de filon au prix de 14 dollars le pied. Quelques mois plus tard, le pied de filon valait jusqu'à 1,000 dollars. Comment s'étonner après cela que la Californie presque tout entière ait fait dans le début irruption sur les nouvelles mines d'argent? « Il fallait voir, me disait un témoin oculaire, les premiers temps de Virginia-City. Nous allions tous par les rues de la ville mis comme des mendians. On prenait à peine le temps de se vêtir, de boire, de manger. On avait hâte, on courait, on allait sur les puits, dans les galeries, dans les excavations. Quand on se rencontrait, on ne se demandait point des nouvelles de sa santé; on ne parlait ni de la pluie ni du beau temps, comme il est d'usage entre gens bien élevés qui ont ensemble un peu de temps à perdre, même en Amérique; on ne causait que de filons, d'essais, de minerais d'argent. On allait nommer un nouveau président, la guerre civile allait peut-être éclater suivant le nom qui sortirait de

l'urne, et elle éclata en effet : de tout cela, on ne se souciait guère. On ne voyait que mines. On en causait le jour, on en rêvait la nuit, et les théories, les projets, les illusions, allaient leur train. C'est à peine si le soir les maisons de jeu ouvraient un moment leurs portes, et si les joueurs s'y tiraient entre eux quelques coups de revolver ; c'était bon naguère en Californie ! Cette fois on n'avait qu'une idée, qu'un but, courir aux mines d'argent, acheter, vendre, puis racheter et vendre encore des pieds et des pieds de filon. Tous nous devions faire fortune, tous nous devions nous réveiller millionnaires. On appelait le pays de Washoe le paradis de l'homme pauvre, et souvent nous n'avions pas de quoi payer notre dîner ! »

Dès le printemps de 1860, des milliers de mineurs étaient accourus, suivis d'une bande de spéculateurs et de capitalistes. Une nuée de chercheurs se répandit par toute cette contrée, auparavant sauvage, et que le pas de l'homme blanc n'avait foulée que sur de très rares endroits. Ce fut autour du filon de Comstock que s'agita de préférence l'essaim des travailleurs. Chacun voulait avoir au moins une part dans l'une des mines d'argent dépendant de ce riche filon. On achetait une mine sans la visiter, elle était souvent en un lieu où jamais n'était passée l'ombre d'une veine métallique. On avait oublié toute prudence, on ne songeait qu'à acheter, et il suffisait de la nouvelle d'un succès inespéré obtenu sur un point pour encourager tout le monde. Il semblait qu'il n'y eût que des mines riches, pas une pauvre, alors que c'est presque toujours le contraire. Les statuts de 3,000 compagnies minières furent enregistrés à San-Francisco, et 30,000 personnes prirent des intérêts dans ces affaires (1). Le capital nominal était de 1 milliard de piastres ou 5 milliards 300 millions de francs, mais la valeur réelle des actions n'excéda jamais 50 millions de francs, car une à peine des compagnies sur cent possédait une concession de quelque valeur. Cependant l'organisation légale de chaque compagnie avait dû coûter en moyenne 100 piastres, soit plus de 1 million 1/2 de francs pour les 3,000 compagnies, et il avait bien fallu que quelqu'un fournît cet argent.

Le filon de Comstock était situé dans ce qu'on appelait alors l'Utah occidental. Cette partie du pays des mormons fut bien vite organisée en territoire et détachée de l'Utah sous le nom de Nevada, emprunté à la sierra voisine. D'après la formule suivie en pareille matière, ce fut le peuple, c'est-à-dire l'assemblée des mineurs réunis en *convention* le 2 mars 1861, qui promulgua la constitution du nouveau territoire, lequel fut admis dans l'Union comme état

(1) Voyez Ross-Browne, *Mineral ressources of the United-States,* Washington 1867.

trois ans après, en 1864. Néanmoins le Nevada ne prit son essor régulier que l'année suivante, et jusque-là ce fut surtout de la Californie, et notamment de San-Francisco, que le naissant territoire tira ses moyens d'action. La Californie lui envoya ses mineurs et San-Francisco ses banquiers; ceux-ci avancèrent tout l'argent dont ce pays encore si jeune eut besoin au début. Comme quelques-uns firent tout de suite sur le filon de Comstock des fortunes d'une rapidité inouie, il devint de mode de prêter sur ce filon, et l'on aima mieux cette hypothèque si chanceuse que celles que l'on trouvait autour de soi sur de bonnes valeurs ou des immeubles de premier ordre. — Il y eut dans le principe des procès sans nombre, tant les concessions avaient été mal indiquées, mal repérées, mal délimitées, et par suite mal enregistrées. Nul ne procédait avec calme, même le *recorder* ou contrôleur officiel, représentant la loi et le fisc. Et puis y avait-il un ou deux filons? La division des affleuremens à la surface semblait indiquer deux veines. A San-Francisco, on penchait pour une, à Nevada pour deux. La politique s'en mêla, et dans les élections on vota pour ou contre un candidat, suivant qu'il était favorable à l'unique ou à la double veine. Les avocats, les *sollicitors* ou avoués, réclamèrent des plaidans des honoraires énormes, et les témoins, dont quelques-uns se parjuraient, prétextant tout à coup un voyage dans les états atlantiques, exigèrent pour rester des indemnités considérables. Une partie de la valeur des mines fut perdue dans ces litiges onéreux. Le procès Chollar-Potosi coûta 1,300,000 piastres, le procès Ophir-Moscou 1 million. A la fin, la théorie de la veine unique, conforme d'ailleurs aux données de la géologie, l'emporta. Ceux qui plaidaient cette cause avaient aussi pour eux l'avantage de la fortune, et ce fut cette raison, plus encore que la justesse de leurs argumens, qui assura leur triomphe.

Les actions minières portaient le nom de *pieds,* parce qu'elles étaient représentées par un pied linéaire de filon (le pied américain est égal à 30 centimètres). Ces actions eurent un moment le même succès qu'avaient eu chez nous celles de la fameuse banque de Law. Ainsi un pied de la mine de Gould-and-Curry, qui a été toujours la plus productive du filon de Comstock, se vendait 500 dollars en mars 1862, 1,000 en juin, 1,550 en août, 2,500 en septembre, 3,200 au mois de février de l'année suivante, 3,700 en mai, 4,400 en juin et 5,600 en juillet 1863. La valeur des actions des autres mines suivit une progression aussi rapide, bien que s'élevant à un taux moins élevé. Vers le milieu de 1863, époque où toutes ces valeurs atteignirent ensemble le maximum, un pied de la mine Savage se cotait 3,600 dollars, Central 2,850, Ophir 2,550, Hall-and-Norcross 1,850, California 1,550, Yellow-Jacket 1,150. Il en fut de

même pour toutes les autres, Crown-Point, Chollar, Potosi, non moins recherchées, mais dont la cote était au-dessous des précédentes. Toutes ces actions étaient dès lors cotées à la bourse de San-Francisco.

Quelque riches que fussent ces mines, la production d'argent, la première année de l'exploitation, en 1860, n'avait pas atteint 100,000 dollars. Les procédés d'excavation et de traitement étaient encore fort grossiers, et l'on perdait une grande partie du précieux métal; mais, dès l'année 1861, les méthodes se perfectionnaient, et la production atteignait au-delà de 2 millions de piastres. En 1862, elle dépassait 6 millions; en 1863, 12 millions. Jamais pareille chose, en aucun temps, ne s'était vue. Virginia-City, qui avait alors 15,000 habitans, produisait plus d'argent que Potosi de Bolivie ou Guanajuato du Mexique n'en produisirent jamais, alors qu'elles avaient, la première 150,000 habitans, la seconde 100,000, et fournissaient chacune 10 millions de piastres par an. Virginia dépassait déjà 12 millions et devait bientôt atteindre 16. Ce dernier chiffre donnait 950 dollars par tête d'habitant, et 2,800 par tête de mineur, car on compte à Virginia-City 5,000 mineurs et ouvriers des usines. Ce simple fait explique le renom dont le Comstock jouit encore, et l'attraction irrésistible que les filons de Nevada ont exercée dans le principe sur l'esprit de tous les émigrans du *far-west*.

A toute médaille il y a un revers. Le mouvement de baisse commença après l'été de 1863, époque où les actions minières atteignaient les cours fabuleux que nous avons relevés. On se mit à supputer les millions enfouis dans quelques-unes des mines, qui, fouillées pendant deux ou trois ans, n'avaient pas encore rendu un rouge liard. D'autres, qui avaient vu les mines d'argent à l'étranger, annonçaient que, si nulle part on n'avait exploité des dépôts de ce métal d'une richesse continue, sauf à Comstock, ici le coût onéreux de l'exploitation absorbait presque tous les bénéfices. Il était du reste notoire que beaucoup de sociétés minières ne s'étaient formées que pour tromper le public, en lui faisant acheter des valeurs correspondant à des mines imaginaires.

Les actions allèrent ainsi baissant peu à peu. Au milieu de l'année 1864, une véritable panique se déclara. Les banquiers, affolés, craignirent un moment une ruine complète, car on vit un pied de la mine Gould-and-Curry tomber à 900 dollars, Savage à 750, Ophir à 425, Hall-and-Norcross à 310, c'est-à-dire que les actions minières ne valaient plus que le sixième à peu près de ce qu'elles valaient un an auparavant. Depuis lors des hausses et des baisses quelquefois instantanées ont continué à se produire, mais dans des proportions moins étendues, en arrivant insensiblement à un taux

normal autour duquel les actions auraient toujours dû osciller (1). Quant aux affaires véreuses, on n'en entendit plus parler. Les ouvriers, les commis, les domestiques, qui avaient pendant quatre années soigneusement payé leur redevance pour la mine dont ils étaient co-propriétaires, dans l'espérance qu'ils toucheraient enfin un gros dividende, furent désenchantés sans retour, et le nom de Washoe, qu'on avait béni jusqu'alors, fut voué aux gémonies. On se demanda comment on avait pu être si aveugle, et l'on découvrit que sur quelques mines, d'ailleurs productives, les directeurs avaient à volonté fait la hausse ou la baisse, en traitant suivant le cas telle ou telle qualité de minerai, le riche ou le pauvre, et en faisant grand bruit dans leurs rapports de ces opérations.

Tout le monde avait été coupable. Sur certaines mines, les plus fécondes, la dépense n'avait pas connu de bornes. On avait gaspillé les millions avec autant de facilité qu'on les avait retirés du sol. La mine de Gould-and-Curry, celle qui avait fait les plus beaux bénéfices, celle dont les actions étaient montées le plus haut, s'était surtout fait remarquer dans ces prodigalités. Ajoutons à tant de mécomptes ceux qui provenaient de l'ignorance où étaient presque tous les mineurs des véritables principes du traitement des minerais d'argent, et le haut prix que la main-d'œuvre avait atteint en Nevada, où les ouvriers se payaient beaucoup plus cher qu'en Californie, souvent au-delà de 6 et 8 piastres par jour; il est vrai que les dépenses quotidiennes étaient en proportion. Depuis 1865, les paniques ont cessé, et les conditions économiques des exploitations sont peu à peu devenues régulières. La production de l'argent, loin de diminuer, a augmenté encore, et s'est toujours tenue aux environs de 14 millions de dollars ou plus de 70 millions de francs par an. Les procédés métallurgiques ont été perfectionnés; le travail des mines est entré aussi dans une voie de progrès remarquable. Le filon de Comstock a été reconnu sur une étendue de 19,000 pieds. Il a une épaisseur ou puissance qui varie de 100 à 200 pieds, une direction qui est celle du méridien magnétique, c'est-à-dire, eu égard à la variation de la boussole dans ces régions, de 15 degrés à l'est du nord vrai. L'inclinaison ou pente moyenne du filon est de 45 degrés vers l'est, et la plus grande profondeur à laquelle on l'a exploité est de 900 pieds. Il se développe souterrainement comme une immense fissure remplie après coup, ouverte d'une part entre les roches granitiques qui forment le point culminant de la contrée, le mont Davidson, et d'autre part des

(1) Le *Courrier de San-Francisco* indiquait les cours suivans à la date du 1er mars 1874 : Gould-and-Curry 22 dollars, Savage 94, Ophir 32, Hall-and-Norcross 63, Crown-Point 87, Chollar-Potosi 69, Yellow-Jacket 67, etc.

roches porphyriques vertes. C'est ce qu'on nomme en géologie un *filon de contact*, parce qu'il est au contact du granite et du porphyre; mais il est à remarquer que le filon est plus régulier que ne l'est d'ordinaire cette nature de gîtes. En approchant de la surface, ce nid métallifère se renfle et s'épanouit en trois ramifications, dont deux viennent projeter au dehors leurs têtes quartzeuses et forment ce qu'on nomme les affleuremens ou *croppings*.

La fissure que remplit le filon a dû être ouverte dans le sol par quelque commotion volcanique, car on trouve dans le voisinage des roches trachytiques, qui rappellent celles du Vésuve, de l'Etna et des volcans des Andes. Le minerai et les matières qui l'accompagnent auront été amenés sans doute par des dégagemens gazeux, analogues à ceux des solfatares et venus des profondeurs du globe. Une grande quantité d'eau et de vapeur aqueuse, retenant la silice et l'argile dissoutes ou mélangées, aura été unie à ces gaz, presque tous de nature métallique. Le quartz ou cristal de roche compacte et l'argile composent la gangue principale ou partie stérile du minerai. L'argile, grasse, bleuâtre, polie, apparaît surtout vers les points où le filon s'appuie sur les roches qui l'encaissent. Ces parties sont quelquefois aussi lisses que si elles avaient été dressées à la truelle, et témoignent ainsi des efforts que l'énorme masse a subis. Les mineurs les appellent des *miroirs*, et elles sont quelquefois semées de stries et de rayures très nettes, qui semblent indiquer le sens suivant lequel le filon a été secoué dans la fissure ou cheminée qui le contient. Là ne se bornent pas les curieux phénomènes mécaniques que l'on constate, et qui ont dû accompagner l'apparition de la veine métallifère. De gros blocs de roches encaissantes, surtout de porphyre, qui forme le toit du gîte, sont tombés au milieu du filon et alors l'interceptent. Les ouvriers, dans leur langue imagée, nomment ces parties stériles des *chevaux*.

Le minerai est du sulfure simple d'argent presque pur, de l'espèce que les minéralogistes appellent *stéphanite*, et, quand il est cristallisé, *argent vitreux*. Il est mêlé à un peu d'*argent rouge* ou sulfure d'argent, d'antimoine et d'arsenic, très commun dans d'autres mines de Nevada, notamment dans celles d'Austin, qui sont situées à 150 kilomètres plus à l'est; ce sulfure est très souvent associé à des chlorures et parfois à des iodures et bromures d'argent. Le chlorure est généralement un minerai voisin de la surface, et c'était en 1868 l'espèce dominante aux mines de White-Pine, qu'on venait de découvrir en Nevada, à 40 lieues au sud-est d'Austin. Tout le sol de ce jeune état est imprégné de matières argentifères, depuis la région septentrionale, où sont les mines de Humboldt, jusqu'à l'extrême limite sud, où sont celles de Pahranagat; mais tous ces gisemens s'effacent devant celui de Virginia-City.

Les espèces minéralogiques que l'on vient de citer ne sont pas les seules que l'on rencontre dans le filon de Comstock. Il y a aussi la galène ou sulfure de plomb argentifère. N'oublions pas l'argent et l'or natifs, à l'état métallique presque pur, et en quelques points les pyrites, sulfures de fer, de cuivre, de zinc, argentifères et aurifères. Tous ces minerais sont rarement cristallisés, et les collectionneurs, les amateurs des belles espèces minérales, récoltent ici fort peu d'échantillons. Il en est de même pour toutes les mines de Nevada; celles d'Austin, si riches en argent rouge, celles de White-Pine en chlorure d'argent, n'ont jamais présenté ces magnifiques amas ou *géodes*, ces beaux spécimens si communs au Chili.

Le chlorure d'argent, qu'on appelle encore *argent corné*, — il est tendre et flexible comme la corne et se laisse couper au couteau, si bien que les mineurs hispano-américains ne le nomment que *plata-plomo* ou argent-plomb, — le chlorure d'argent a été rencontré quelquefois en très grande abondance dans le filon de Comstock. On a trouvé inopinément dans ce filon des amas considérables de minerai chloruré presque pur, comme aussi d'argent sulfuré, qui ont en quelques jours enrichi les exploitans. Ces accumulations de minerai, riches, inattendues, sont ce que les Mexicains appellent des *bonanzas*. Parmi les plus célèbres, on cite celle de la mine de Valenciana, sur la Veta-Madre ou veine-mère de Guanajuato, au Mexique, qui de 1768 à 1810 produisit annuellement plus de 7 millions de francs, et transforma tout à coup le modeste señor Obregon, l'heureux propriétaire de cette mine, en comte de Valenciana, le plus riche des hommes de son temps. On cite encore la *bonanza* de Real-del-Monte, également sur la Veta-Madre du Mexique, qui fournit en douze ans, de 1759 à 1771, à don Pedro Torreros, depuis comte de Regla, la somme nette de 30 millions de francs; mais dans les entreprises souterraines, plus encore que dans les choses ordinaires de ce monde, les mauvais jours suivent de près les bons. Valenciana et Real-del-Monte, ces reines des mines mexicaines, commencèrent à déchoir lors de la guerre de l'indépendance, allumée dans toutes les colonies ibériques à la suite de la conquête de l'Espagne par Napoléon. Ces mines sont aujourd'hui remplies d'eau, et à diverses reprises des compagnies anglaises ont vainement tenté de les reprendre; on peut en dire autant de la plupart des mines du Pérou. En Nevada, les mauvais jours ne sont pas encore venus et ne viendront peut-être jamais, grâce à l'indomptable activité de la race anglo-américaine. J'ai vu, à la fin de 1868, à la mine de Yellow-Jacket, un amas de minerai d'argent chloruré qui s'étendait sur toute la largeur de la veine, et dont on tira des millions pendant plusieurs semaines. Les actions de la mine étaient tombées assez bas, et cette heureuse découverte les fit tout à coup remonter. Sur

d'autres mines, à Gould-and-Curry par exemple, les immenses nids de minerai d'argent sulfuré qu'on rencontra dans le principe portèrent les actions de cette compagnie aux taux prodigieux que nous avons signalés.

Le mode d'exploitation adopté dans les mines de Virginia-City satisferait l'administration la plus méticuleuse. On attaque le terrain par des puits qui recoupent en profondeur le filon. A divers niveaux, des galeries transversales se détachent de ces puits et rejoignent le gîte métallifère. On ouvre, perpendiculairement à celles-ci, d'autres galeries sur la direction du gîte; on abat, on extrait le minerai entre deux niveaux au moyen de cheminées ou couloirs allant d'un étage à l'autre, et divisant le gîte en carrés. On procède à peu près comme dans l'exploitation d'une forêt, d'un taillis; seulement ici la matière utile, une fois arrachée, ne se reproduit plus. On remblaie soigneusement, avec des roches stériles, la place qu'occupait le filon. Il importe en effet de ne pas laisser de vides et de s'opposer autant que possible aux mouvemens, au tassement du terrain excavé. Les travaux sont partout conduits suivant les règles les plus sévères de l'art des mines : des pompes gigantesques extraient les eaux des profondeurs, des ventilateurs soufflent l'air respirable jusque dans les chantiers les plus éloignés, et tous les moyens de sûreté sont mis en usage pour protéger le mieux possible la vie et la santé des ouvriers. Il y a même partout un déploiement de luxe qui étonne au premier abord l'ingénieur européen. Les appareils les plus nouveaux, les plus ingénieux, ont été adoptés pour l'entrée et la sortie des ouvriers, pour l'extraction des minerais, pour l'épuisement des eaux. Les galeries, solidement et abondamment étayées, sont toutes munies de chemins de fer parcourus par des wagonnets. Presque partout des machines à vapeur sont installées, à l'orifice des puits et même dans les souterrains, pour mettre en mouvement les divers appareils de la mine : pompes, ventilateurs, cages d'extraction (1). A la tête des travaux est un directeur, *manager* ou *superintendent*, qui réside sur les lieux; il est aidé d'un secrétaire, d'un comptable ou *treasurer* et de divers commis. Les ouvriers sont divisés en deux escouades, celle du dedans et celle du dehors; aux premiers incombent toutes les opérations souterraines : le percement de la roche, le fonçage des galeries, l'abatage et le triage du minerai, la mise de celui-ci en wagonnets, etc.; les seconds sont surtout occupés de la conduite des machines extérieures, ils reçoivent le minerai à l'orifice des puits et le transportent aux usines.

(1) On a eu le tort, dans quelques mines, d'établir des chaudières à l'intérieur. Comme les étais ou boisages y sont très abondans, il en est résulté, notamment en 1869 et 1870, des incendies terribles qui ont mis en péril la vie des hommes, la solidité et la durée des travaux.

Les mines de Virginia-City sont arrivées aujourd'hui, on l'a dit, à la profondeur de 900 pieds; c'est peu, quand on songe qu'il est des puits de mines qui atteignent trois fois cette profondeur, et cependant il se rencontre ici deux difficultés sérieuses, que l'on ne saurait passer sous silence, et qui peuvent mettre en jeu l'avenir de ces mines dans un temps assez prochain. La première est l'abondance des eaux souterraines. L'extraction de ces eaux se fait par des pompes mécaniques à vapeur; mais ce travail, qui en définitive ne produit rien que l'asséchement des travaux, grève les mines de frais considérables, car le pays ne renferme pas de combustible minéral, et le bois y est très cher. Le second obstacle est le manque d'air respirable, qui se fait de plus en plus sentir dans les longs boyaux où l'on s'engage; par suite, une chaleur intolérable règne à ces profondeurs toujours insuffisamment ventilées, quelque soin que l'on prenne d'envoyer de l'air frais jusqu'aux plus lointains dédales. A ces deux difficultés on peut en ajouter une troisième, le coût excessif de l'extraction du minerai par les puits, qui se joint aux dépenses d'asséchement. Enfin l'extrême division des concessions offre aussi des inconvéniens. Tout en maintenant une grande activité sur tous les points à la fois et ayant permis l'exploitation en quelque sorte simultanée de tout ce gîte, cette division a créé sur bien des points une rivalité fâcheuse, source d'éternels procès pour les limites mitoyennes, et elle a empêché la concentration des *claims*, laquelle, en beaucoup de cas, aurait donné la faculté de faire par un seul puits ce qu'on fait aujourd'hui à grands frais par plusieurs; mais passons sur cet inconvénient économique, puisqu'il a été prouvé de tout temps que l'extrême division des concessions minières est plus productive que l'agglomération, et arrivons au moyen de surmonter les premiers et plus sérieux obstacles.

Dès 1865, les mines de Virginia-City se ressentaient déjà de ces inconvéniens, qui depuis se sont encore accrus. Ce fut pour empêcher l'arrêt plus ou moins prochain d'exploitations jusque-là si florissantes qu'un citoyen américain, M. Sutro, projeta d'aller rejoindre le filon de Comstock à une profondeur de 2,000 pieds, au moyen d'un énorme tunnel de plus de 20,000 pieds de long (la moitié de la longueur du tunnel du Mont-Cenis), de 12 pieds de large et de haut, qui coûterait environ 10 millions de francs, et qu'on attaquerait par plusieurs puits à la fois, comme tous les grands ouvrages de ce genre; ce gigantesque travail, ainsi abordé, serait achevé dans trois ans. M. Sutro s'est inspiré dans son projet de ce qui s'est fait déjà sur plusieurs mines célèbres, notamment en Allemagne dès le xve siècle. Il a parcouru toute l'Europe pour soumettre son idée aux gens compétens, qui tous l'ont approuvée. En Amérique, on l'a également vu partout, apôtre convaincu et infatigable, à San-Fran-

cisco, à Virginia-City, à New-York, à Washington. En juillet 1870, je le revis à New-York, où il m'annonça que son tunnel allait enfin être commencé. L'état de Nevada dès 1865, le gouvernement fédéral dès 1866, ont donné leur appui au projet de M. Sutro; ils lui ont concédé entre autres divers terrains pour l'installation de ses travaux, et le droit de tirer une redevance proportionnelle des mines qui useront de son tunnel. Cette redevance payera les frais de cette colossale entreprise, l'une des plus étonnantes que l'art des mines aura vues se réaliser.

La réussite de cette grande œuvre ouvrira pour le filon de Comstock une ère nouvelle. Les eaux s'écouleront naturellement par cette voie, l'air y circulera librement, et de là se répandra frais et pur dans tous les travaux; les minerais seront transportés au dehors par cette longue galerie presque sans dépense, enfin un nouveau champ d'exploitation de 1,000 à 2,000 pieds de profondeur sera assuré à chaque mine. Ce sont là bien des avantages réunis au moment où les compagnies minières de Washoe avaient peine à lutter contre tous les obstacles accumulés comme à plaisir dans la poursuite de leurs exploitations souterraines.

III. — LE TRAITEMENT DU MINERAI.

Parmi les personnes qui voulurent bien me servir de guides à Virginia-City était un Français, mort depuis. Agent en Nevada du consulat général de France à San-Francisco, il recevait avec joie tous ceux de ses compatriotes qui lui étaient adressés ou qui venaient directement chez lui. Cet excellent homme tenait un grand magasin où il y avait de tout, un vrai bazar, comme on en voit dans toutes les villes américaines du Pacifique et du *far-west*. Il avait été mineur en Californie, puis en Nevada, dans les premières années de l'exploitation du Comstock, et comprenait bien le travail des mines et le traitement des minerais. C'est avec lui que je visitai les établissemens métallurgiques où l'on traite le minerai d'argent. Le système suivi dans ces opérations est particulier à ce district. Il consiste à broyer, à pulvériser d'abord la substance métallifère sous d'énormes pilons en fonte de fer, de manière à obtenir un sable, une vraie farine minérale, d'où le nom de *mills* ou moulins qu'on donne à ces établissemens. Les pilons sont du poids d'environ 1,000 livres, disposés verticalement les uns à côté des autres, cinq par cinq, de manière à former ce qu'on appelle une *batterie*. Une machine à vapeur ou une roue hydraulique les met en mouvement, et les soulève alternativement à une hauteur de 10 à 15 pouces. Le nombre de coups qu'ils battent est de soixante par minute. Cela fait un affreux vacarme qui ne cesse de jour ni de nuit, et s'entend à

un mille à la ronde. Chaque pilon peut broyer en moyenne 2 tonnes ou 2,000 kilogrammes de minerai par vingt-quatre heures. Le pilon mécanique ou bocard a été inventé dans les mines métalliques d'Allemagne il y a trois siècles, et l'on n'a encore rien trouvé de mieux, pas même les cylindres tournans en acier, imaginés par les Anglais sur le modèle des laminoirs à étirer le fer ou des cylindres à broyer la canne à sucre.

La poussière minérale obtenue sous les pilons est portée dans une cuve en fonte de fer d'environ 4 ou 5 pieds de diamètre et 18 pouces à 2 pieds de profondeur. On y passe de 500 à 1,000 livres de minerai à la fois avec du sel marin, de la pyrite ou du sulfure de fer et du mercure, auxquels on ajoute assez d'eau pour faire de l'ensemble une masse boueuse. Deux meules de fer verticales, qui tournent rapidement dans la cuve autour d'un pivot central, rendent encore plus impalpable la farine de minerai, et unissent intimement toutes ces matières. Ces meules font soixante tours ou révolutions par minute. Dans quelques cas, pour faciliter les réactions chimiques qui s'opèrent, on chauffe le mélange à 90 degrés centigrades au moyen d'un courant de vapeur d'eau qui circule dans un double fond. Telle est la cuve américaine ou *pan*, qui a détrôné le *tonneau* allemand et le *patio* du Mexique, et qui est elle-même un perfectionnement de la meule de pierre roulante ou *arastra* mexicaine. Elle a été bien des fois modifiée et perfectionnée depuis 1860, où je vis inaugurer les premiers essais dans un atelier de San-Francisco, et les inventeurs Wheeler, Knox, Horn et d'autres ont gagné une fortune dans la construction de ces appareils.

Le tonneau allemand, que l'on pouvait voir en usage en 1867 dans les mines d'argent de Georgetown, au pied des Montagnes-Rocheuses, dans le territoire de Colorado, est aussi employé dans quelques-uns des établissemens de Nevada. On le trouve au moulin de Gould-and-Curry. Dans ce tonneau, on mélange environ 300 livres de minerai finement pulvérisé avec les ingrédiens habituels, l'eau, le sel, le pyrite de fer et le mercure, et l'on fait, au moyen de roues d'engrenage, tourner le tonneau autour de son axe horizontal pendant quatorze heures environ. — Dans le procédé mexicain, le mélange des matières s'opère non plus dans un appareil spécial comme dans les cas précédens, mais à l'air libre, sur une aire ou *patio*. On y laisse le mélange étendu sur le sol pendant trois semaines, et on le fait piétiner par des couples de mules, comme quand il s'agit de fouler le blé. Ce système, qui convient si bien aux mines du Mexique, puisqu'elles n'en ont jamais adopté d'autre, a été reconnu insuffisant sous le climat de Nevada.

On sait que le mercure a une très grande affinité pour l'argent et quelques-uns des composés de ce métal, notamment le chlorure.

La combinaison qui en résulte est ce qu'on nomme l'amalgame, véritable dissolution des matières argentifères dans le métal liquide. Les réactions chimiques en vertu desquelles le sel marin ou chlorure de sodium et la pyrite ou sulfure de fer interviennent dans l'amalgamation n'ont pas encore été clairement débrouillées; tout ce que l'on sait de positif, c'est que l'amalgamation ne se fait bien qu'en présence de ces ingrédiens. L'amalgame d'argent est séparé des matières étrangères qui le souillent par un simple lavage. Comme il est le plus lourd, cette opération est d'une exécution très facile. L'argent s'y trouve en dernière analyse dissous comme le sucre dans l'eau, et de même qu'on obtient le sucre candi ou cristallisé en faisant évaporer l'eau où il est contenu, de même on obtient l'argent en distillant le mercure dans lequel il est dissous. Auparavant, on a concentré l'amalgame à l'état solide sous forme de boules d'un blanc mat, rappelant la couleur de l'étain, en le filtrant à travers une peau de chamois. En tordant cette peau et pressant avec la main, le mercure liquide, pur de tout alliage, passe à travers les pores du tissu, tombe en pluie métallique, et il reste sur la peau une boule d'amalgame solide, alliage de mercure et d'argent. Quand on a une certaine quantité de ces boules, on les met au fond d'une cornue en fer ou retorte, de la forme de celles qu'on emploie dans les laboratoires, et on approche la cornue du feu. A la température de 360 degrés, le mercure se vaporise et s'échappe par le col de la cornue. Là, un jet d'eau froide le ramène à l'état liquide, et il tombe dans une bassine, où on le recueille. Quand le dégagement des vapeurs a cessé, on dévisse la panse de la cornue, et l'on trouve au fond un gâteau d'argent cristallisé. A cet état, le métal n'est pas tout à fait pur et renferme encore de la silice, du fer, du cuivre, du zinc, outre l'or, qui ne s'en séparera pas; en un mot, il contient une certaine partie des corps étrangers avec lesquels il était associé dans le filon. On raffine le gâteau métallique en le fondant dans un creuset en plombagine avec du borax ou borate de soude, sorte de savon minéral qui s'empare des substances hétérogènes qui altèrent la pureté de l'argent, sauf l'or. La fusion opérée, on coule rapidement le liquide dans une lingotière. Au-dessus se fige une scorie noirâtre, vitreuse : c'est le borax avec la plus grande partie des corps étrangers; au-dessous est le blanc lingot. Ces lingots d'argent portent à Virginia-City le nom original de *briques*, parce qu'ils ont en effet la forme de briques à bâtir. Sur 1,000 parties, un lingot de Nevada que j'ai vu essayer contenait 947 parties d'argent et 42 1/2 d'or; il y restait donc encore, quelque soin que l'on eût pris pour raffiner l'argent, 11 parties 1/2 de matières étrangères. Ce lingot pesait 1,310 onces, et il fut évalué à 1,755 dollars.

L'établissement métallurgique le plus vaste, le plus curieux à visiter autour de Virginia-City, est celui de Gould-and-Curry. Ce magnifique moulin a été construit en 1861, et a marché sans discontinuité jusqu'à la fin de 1867. Il était en chômage en 1868, mais il a été remis depuis en activité. Il renferme 80 pilons à broyer le minerai, 60 cuves d'amalgamation, 6 tonneaux allemands, 2 fours de calcination à réverbère pour torréfier ou griller les minerais sulfurés, 8 fours pour la distillation de l'amalgame et la fonte des lingots, 8 chaudières à vapeur et une machine de 250 chevaux pour mettre en mouvement les pilons et les meules. De 1862 à 1867, ces appareils, en marchant jour et nuit, permettaient de traiter par vingt-quatre heures 150 tonnes de minerai. Le minerai rendait en moyenne 400 piastres ou plus de 2,000 francs par tonne. Cette richesse annonce un titre de 1 pour 100, c'est-à-dire dix fois la moyenne des minerais du Nevada et du Mexique, qui ne contiennent guère qu'un millième d'argent. Avec des minerais d'un titre si élevé, on comprend la faveur qui s'était attachée à la mine de Gould-and-Curry. En cinq ans (1862-1867), il est sorti de cette mine 16 millions de piastres en lingots d'argent. L'année 1864, la plus productive, en a produit 5 millions. La mine et l'usine occupaient alors 900 ouvriers, répartis à peu près par moitié sous terre et à la surface. Les dépendances de l'établissement sont considérables, et comprennent l'atelier des charpentiers, des mécaniciens, le laboratoire, un petit moulin pour les essais, de vastes halles pour mettre à couvert le combustible, le minerai, les charrettes, des cantines et des logemens d'ouvriers, et une série d'élégans cottages pour les commis, les contre-maîtres, les surveillans. Les fondations de l'usine sont en granit, le reste des constructions est en brique et en bois. Une énorme cheminée, en forme de tronc de pyramide, de 100 pieds de haut, dessert tous les fours. Tous ces édifices respirent la grandeur, l'ampleur, la force, la richesse; on n'a rien épargné, et l'on a dépensé 10 millions de francs à faire luxueusement les choses, sans même songer que les mauvais jours pouvaient venir. L'entreprise, chaque année, ne rapportait-elle pas le double de cette somme, et n'était-ce pas, au demeurant, faire un bon emploi de ses écus que de construire l'établissement le mieux outillé et le plus complet dans ce genre qui existât au monde?

Aux temps les plus prospères de l'exploitation, cette grande usine ne suffisait pas à traiter tout le minerai extrait par ses heureux actionnaires, et une trentaine de moulins travaillaient encore pour eux à façon. Il y a toujours autour de Virginia-City des moulins qui marchent de la sorte. Ainsi le Nevada-Mill, quand je le visitai, traitait environ 50 tonnes par jour avec 16 pilons et 18 cuves. Le

directeur de cet établissement rendait aux mineurs 80 pour 100 de l'argent contenu dans le minerai, déduction faite de 13 dollars qu'il leur comptait par tonne pour les frais de l'opération métallurgique. Comme particularité de traitement, on employait dans cette usine du sulfate de cuivre et quelquefois de l'acide sulfurique ou azotique. On prétendait que ces agens chimiques facilitaient l'oxydation du minerai et par suite l'amalgamation.

L'état de Nevada est assurément depuis dix ans le pays du globe qui produit le plus de minerai d'argent. En 1869, la valeur des lingots n'a pas dépassé 14 millions de piastres, mais elle était de 16 millions pendant les années précédentes, et elle a continué d'osciller autour de ces chiffres. On estime que, de 1859 à 1869, toutes les mines réunies de cet état ont fourni 135 millions de piastres, ce qui donne une moyenne annuelle de 13 millions 1/2. Aucun pays minier n'a jamais atteint ce résultat. Il est vrai que la production du Nevada ne durera peut-être pas des siècles en se maintenant à ce chiffre. Dans tous les cas, elle n'a pas diminué depuis quatorze ans, et c'est d'une petite bande de terre de 600 yards de large et de 3 milles de long qu'on a tiré les millions par centaines. En outre, n'oublions pas de le dire, il y a ici beaucoup à apprendre pour un ingénieur européen, et le district de Washoe est assurément le district minier et métallurgique le plus remarquable à visiter. Notre école des mines aurait grand profit à envoyer là chaque année quelques-uns de ses élèves sortans. Le Nevada a changé toutes les anciennes méthodes dans la métallurgie de l'argent, comme la Californie avait déjà fait pour le traitement de l'or. Ces choses ne sont pas assez connues en France, où les maîtres et les élèves ne s'inspirent encore que trop de publications naguère réputées classiques, mais demeurées aujourd'hui fort en retard. C'est ici surtout qu'on peut dire que l'indomptable énergie et l'invincible persistance du peuple américain ont réalisé des merveilles.

Les trois mines d'argent les plus productives du globe, la Veta-Madre de Guanajuato, la Veta-Grande de Zacatecas, et celle de Potosi en Bolivie (les deux autres sont au Mexique), ont donné pendant une durée continue de trois siècles, la première 800 millions de piastres, la seconde 666 (de l'année 1548 à 1832), la troisième 1,200 millions, soit 6 milliards de francs. Cela fait pour cette dernière plus de 20 millions de francs par an. Le filon de la Biscaina, à Real-del-Monte au Mexique, a aussi atteint ce chiffre, puisqu'il a donné 400 millions de piastres, soit 2 milliards de francs, dans l'espace de cent dix ans. La moyenne annuelle de la Veta-Madre de Guanajuato n'est que de 3 millions de piastres, et celle de la Veta-Grande de Zacatecas de 2 millions un tiers. Le Comstock du Ne-

vada dépasse de beaucoup tous ces chiffres, et l'on vient de voir qu'en dix ans seulement il avait fourni déjà plus du sixième de la production trois fois séculaire de la Veta-Madre de Guanajuato, la veine argentifère par excellence avant la découverte du Comstock.

Quand on compare tous ces filons entre eux, ceux du Mexique, de Bolivie, de Nevada, on leur trouve plus d'un point de ressemblance. D'abord ils sont tous les trois contenus dans la grande chaîne métallifère des Andes, ce rempart littoral de granit qui s'étend du détroit de Magellan au détroit de Behring, tout le long du Pacifique, et qui partout laisse surgir les veines métalliques à travers ses flancs fissurés, encore secoués par les volcans. Les filons dont nous parlons sont en outre de la famille de ceux que les géologues anglais appellent des *dykes*, — des digues, — tant ils sont épais et puissans. Les affleuremens courent à la surface comme de véritables murailles. Nous savons que les *croppings* du Comstock sont reconnaissables à ce caractère, que présente aussi d'une façon très saisissante le grand filon de quartz aurifère de Californie, lequel traverse cet état du sud-est au nord-ouest sur une moitié de sa longueur, soit 5 degrés de latitude.

Les *dykes* des Anglais sont ceux-là mêmes que les Hispano-Américains ont appelés *vetas-grandes* et *vetas-madres*. A cette catégorie appartiennent non-seulement les principaux filons argentifères d'Amérique que nous avons cités, mais encore quelques grandes veines d'Europe, par exemple les fameux filons d'argent de Schemnitz et de Felsobanya, en Hongrie, qui jadis furent si productifs. Les petits filons sont loin de valoir ceux-ci pour le rendement. A cette nouvelle famille, on peut rattacher les mines d'argent de Freyberg en Saxe, Kongsberg en Norvége, Chañarcillo au Chili, Cerro-de-Pasco au Pérou, Catorce au Mexique, Austin, Belmont et Pahranagat en Nevada. La richesse d'aucune de ces mines n'a jamais égalé celle des premières.

En Nevada, les mineurs gagnent de 3 1/2 à 4 dollars par jour de travail de huit heures, et les ouvriers de l'extérieur de 3 dollar à 3 dollars 1/2 pour une journée de dix heures. Tout est en proportion de ces prix, le cours des bois d'étais et de chauffage, de la poudre, de la dynamite, du mercure, le prix des transports, des constructions, etc. La richesse moyenne des minerais, d'après l'essai au laboratoire, était en 1870 de 40 dollars par tonne de 1,000 kilogrammes; c'est le double de ce que donnent les minerais de quartz aurifère en Californie. Le rendement moyen à l'usine n'était que des deux tiers de celui de l'essai, soit environ 27 dollars. La richesse absolue indiquée par l'essai mettait le titre du minerai à 1 millième, qui est aussi à peu près la moyenne des minerais d'ar-

gent du Mexique. Le rendement de 27 dollars révèle un bénéfice net de 50 pour 100 comparé au coût de l'exploitation minière et métallurgique, mais le bénéfice est loin quelquefois d'atteindre ce taux à cause de tous les faux-frais qui grèvent l'organisation de certaines compagnies minières.

On vient de dire que le rendement moyen du traitement à l'usine n'était que des deux tiers du titre absolu, ce qui signifie que l'on perd 33 pour 100 de l'argent contenu dans le minerai. Tous les ingénieurs, les chimistes, les essayeurs, les métallurgistes, ont été successivement frappés de ce fait singulier, qui se représente aussi pour l'or, et ont tenté d'y parer. Soit que certains minerais d'argent restent jusqu'au bout rebelles à l'amalgamation, ou qu'une certaine perte, comme dans la manipulation de toute matière, soit ici inévitable, toutes les recherches des personnes qui se sont mises à l'œuvre n'ont jusqu'à présent amené aucun résultat, et l'on continue à perdre en Nevada, comme partout ailleurs, environ le tiers de l'argent contenu dans les minerais. Il en est ainsi pour l'or en Californie et dans toutes les autres contrées aurifères; il y a même en Californie certains sulfures très riches en or qui se sont invariablement montrés réfractaires à tout traitement. Un des professeurs les plus distingués de notre École des mines de Paris, M. Rivot, dont la science déplore la perte encore récente, et qui continuait dans l'art d'essayer les minerais les sévères traditions de son maître, M. Berthier, avait cru un moment avoir découvert cette pierre philosophale que l'on cherche toujours. Il commençait par pulvériser les minerais en poudre impalpable, les oxydait, les grillait *à mort*, comme on dit, puis les désulfurait entièrement en faisant passer dans les fours un courant de vapeur d'eau surchauffée, et alors seulement il commençait l'amalgamation. Content de servir la science, il avait abandonné l'exploitation de son procédé à d'autres. En Californie, au Nevada, au Mexique, on a méticuleusement appliqué les données de l'inventeur, et nul résultat sérieux, après des années d'essais, n'a été obtenu. J'ai retrouvé en 1868, en Californie, le procédé toujours à l'épreuve; on n'en parlait plus depuis longtemps au Nevada ni au Mexique. Décidément la nature ne veut pas tout abandonner à l'homme en une fois; elle lui fait payer le prix de ses faveurs, et il faudra chercher longtemps encore avant de découvrir le meilleur moyen de traiter les minerais d'argent. N'en est-on pas resté depuis plus de trois siècles à l'invention de Medina, le pauvre mineur mexicain, l'inventeur de l'amalgamation américaine, et cela malgré toutes les découvertes de la chimie? C'est que sur ce terrain la chimie et la métallurgie ont quelquefois le tort de confondre leurs méthodes, celles de la chimie, nées d'hier, déli-

cates et seulement applicables au laboratoire, celles de la métallurgie, vieilles comme le monde, et qui demandent avant tout à être simples et peu coûteuses.

L'état de Nevada, auquel l'exploitation des mines d'argent a donné naissance et qu'elle continue à faire prospérer, renferme aujourd'hui environ 60,000 habitans de race blanche et 12,000 Indiens. En dehors des centres miniers et de la capitale, Carson-City, le pays est peu habité, car le sol n'y est guère fertile, et le climat est fort rigoureux, tandis qu'au-delà de la sierra on rencontre la Californie, où l'hiver même est d'une douceur exceptionnelle et le sol d'une étonnante fécondité. Malgré ces points de comparaison qui ne sont pas à son avantage, le Nevada, grâce à la productivité de ses mines, prend une place de plus en plus marquée au milieu des jeunes étoiles de l'Union. Et la cause de toute cette prospérité, que nous avons pris plaisir à rappeler, ce n'est pas seulement parce qu'en 1859 deux mineurs, qui lavaient des sables aurifères près du lac Washoe et de la rivière Carson, ont par hasard découvert le filon d'argent de Comstock; c'est aussi parce que la législation coloniale américaine est toujours libérale, généreuse, simple, rapide, qu'on l'applique à la constitution d'un territoire, d'une ville ou d'une mine.

Nous connaissons en Algérie des filons métallifères dont la demande en concession est restée longtemps en instance, et que les bureaux ont fini par ne pas concéder, après avoir lassé les demandeurs par une foule de formalités vexatoires. Pourquoi cela, et que craignait-on? Ce serait véritablement ici le cas d'opposer le dédale des articles sans nombre de notre loi des mines de 1810, édictée à une époque où la grande industrie n'était pas encore née, aux formalités aussi équitables qu'expéditives adoptées dans toutes les possessions américaines. Nous ne voulons pas nous livrer à ce jeu, et faire honte à l'administration française de sa routine, de sa lenteur, de ses exigences; mais d'une part nous avons la raison du prodigieux essor des établissemens les plus lointains des États-Unis et de leur prospérité jusqu'ici sans pareille, et de l'autre nous trouvons la cause de nos insuccès répétés quand nous avons voulu poursuivre les mêmes tentatives. Ah! si certaines colonies françaises pouvaient être traitées de la même façon que les territoires du *far-west* américain!

L. Simonin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1874.

Au moment où nous sommes, il y a trois pays de l'Europe où la politique garde un certain caractère aigu, et par une curieuse coïncidence, ce sont les trois pays dont le nom s'est trouvé mêlé aux dernières tragédies continentales, — la France, l'Allemagne, l'Espagne. Pour la France, c'est une crise de convalescence au sortir des plus formidables épreuves; pour l'Allemagne, c'est l'embarras, le trouble d'une croissance précipitée et violemment accomplie; pour l'Espagne, c'est la difficulté même de vivre, éclatant dans une guerre civile qui arrive à son paroxysme. Pendant ce temps, l'Angleterre fête ses soldats et son général revenant de la campagne contre les Achantis. L'Italie vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'avénement du roi Victor-Emmanuel, mesurant avec une fierté tranquille du haut des collines de Rome le chemin qu'elle a parcouru depuis le jour où le souverain, qui est maintenant au Quirinal, ramassait la couronne dans les ruines sanglantes de Novare. L'Autriche-Hongrie met ordre à ses crises ministérielles à Pesth et à ses affaires confessionnelles à Vienne. La Russie n'a rien qui l'inquiète, pas plus dans son existence intérieure que dans ses relations diplomatiques. Ainsi va le train du monde européen, paisiblement pour les uns, laborieusement pour les autres, non sans une certaine préoccupation de l'avenir et de l'inconnu pour tous.

Cet avenir, l'avenir de demain, c'est certainement la première et la plus légitime des préoccupations de la France. Dans quelles conditions notre pays se fixera-t-il? quelles institutions, quel gouvernement lui donnera-t-on? L'assemblée, en prenant ses vacances jusqu'au mois de mai, n'a pas laissé la question fort avancée par les derniers débats et les derniers incidens de la session; elle l'a livrée au contraire incertaine et obscure à la passion des partis, qui, dans le vide des vacances parlementaires, s'occupent à l'obscurcir un peu plus encore par d'assourdissantes polémiques. Oui, en vérité, c'est à cela que députés en congé et journalistes de l'orthodoxie monarchique passent leur temps avec plus

d'âpreté que jamais : ils discutent sur le septennat, ils mettent même une hautaine ironie à lui dénier l'existence, et si le gouvernement s'avise de leur dire qu'ils abusent, que le septennat existe, que personne n'a le droit de le contester, c'est comme s'il ne disait rien, polémiques et manifestes recommencent le lendemain. Il faut en prendre un peu son parti ; tant que le problème de l'organisation constitutionnelle ne sera pas résolu, on en sera là, on croira toujours possible de surprendre la crédulité publique : légitimistes, bonapartistes, radicaux, empiriques de toute sorte, s'épuiseront en ardeurs factices, en subtilités, en démonstrations merveilleuses pour persuader à la France qu'elle est malade, bien malade, qu'eux seuls peuvent la sauver par la vertu magique de leur principe ou de leur recette.

Rien n'est plus clair, les légitimistes l'assurent, il n'y a que le roi, le vrai roi du drapeau blanc et de la vieille tradition, qui puisse résoudre toutes les difficultés et arrêter la France sur la pente de l'abîme où elle va s'engloutir un de ces jours. Sans le roi, tout est en péril ; il n'y a plus de temps à perdre, il faut que dès son retour l'assemblée se décide à ce grand acte de salut public. — Par contre, les bonapartistes ne sont pas moins formels en jurant leurs grands dieux, en prouvant par leur expérience qu'il n'y a pour nous sauver que l'appel au peuple, le plébiscite. A ce prix, nous redevenons « la grande nation, » — probablement la grande nation du mois de juillet 1870 ! Sinon, et c'est un homme sûr de son affaire, c'est M. Émile Ollivier qui le dit, « nous disparaîtrons comme nation dans les convulsions intestines; nous ne conserverons plus comme individus que les séductions asiatiques des Athéniens de la décadence. » Voilà qui est positif. — A leur tour surviennent les radicaux, déclarant tout aussi solennellement à la France qu'il n'y a plus d'autre remède que la dissolution de l'assemblée, la proclamation définitive de la république, que sans cela tout est fini, on court à la guerre civile : de telle sorte que la France, ne pouvant évidemment donner raison à tout le monde, est toujours perdue dans un cas ou dans l'autre, si elle préfère le roi à l'empereur ou l'empereur au roi, ou la république, — même la république septennale, — à la royauté et à l'empire. Des prophètes, comme M. Du Temple et M. Émile Ollivier, se lèvent pour nous prédire notre sort. Si la catastrophe arrive, ce ne sera pas par leur faute, ils nous auront prévenus. La catastrophe prochaine, imminente, est à l'heure présente le dernier mot de toutes les polémiques et de toutes les lettres qu'on écrit. A ce compte, les étrangers n'auraient plus qu'à prendre acte de ces vaines déclamations, de ces témoignages passionnés ou intéressés rendus contre nous-mêmes, pour considérer la France comme une nation déchue, qui est au bout de son rôle, qui n'a plus désormais que le choix de la manière de disparaître. Et voilà l'œuvre de patriotisme que les partis accomplissent ! Ils commencent par diffamer le pays pour mieux le sauver; ils ne se font faute de représenter sous

les plus sombres couleurs les misères, même, si l'on veut, les faiblesses de ce grand et généreux patient, au risque de laisser croire à une décadence presque irrémédiable.

Eh! sans doute, les événemens ont fait à la France une condition dure; ils l'ont placée entre tous les périls, sous le poids d'un fardeau accablant, en présence des insurrections, d'une occupation étrangère, d'une effrayante indemnité de guerre à payer et d'un gouvernement à reconstituer. Rien n'a manqué, la France a épuisé toutes les épreuves, et ce serait aujourd'hui une bien étrange méprise de se figurer que, parce que la convalescence n'est pas complète, parce qu'il reste encore des traces de ces terribles crises, parce que les forces du malade ne sont pas entièrement revenues, le pays a besoin de tous ces médecins qui accourent avec leurs offres de guérison miraculeuse. Ce qui a été accompli jusqu'ici, la France l'a fait en vérité par elle-même, par l'énergie de sa constitution intime, par la bonne volonté de vivre, en dehors de tous ces partis turbulens, frivoles, aveugles, arrogans, — et remarquez bien ceci : toutes les fois que ces partis ont voulu intervenir, ils n'ont réussi qu'à interrompre, à compromettre l'œuvre réparatrice en offrant le spectacle de leurs prétentions et de leur impuissance. Dans cette laborieuse histoire de trois années, c'est toujours le pays qui est calme, patient, non sans anxiété quelquefois, mais acquis d'avance à toutes les solutions raisonnables qui ne l'entraînent pas dans des aventures, prompt à se remettre au travail dès qu'on lui laisse un peu de paix; ce sont les partis qui s'agitent dans un intérêt de domination, qui cherchent dans les crises publiques une occasion de triomphe, et s'ils redoublent d'impatience aujourd'hui, s'ils semblent disposés à livrer une dernière bataille au risque de tout ébranler, c'est précisément parce qu'ils sentent que la France leur échappe, parce qu'ils commencent à s'apercevoir qu'ils ne peuvent plus même compter sur un gouvernement dont ils ont espéré se servir.

On a beau s'efforcer d'émouvoir le pays, le menacer de la perdition et de l'abîme, le pays ne se sent ni si menacé d'être perdu, ni si pressé de se rendre aux arrogantes sommations des partis. Sans méconnaître les dangers qu'on lui crée ou qu'on aggrave et qui le troublent, il garde malgré tout une certaine foi en sa propre vitalité, en ses destinées. Ce qu'il a commencé, il ne demande pas mieux que de le continuer dans les mêmes conditions, sans esprit exclusif, par le concours de toutes les bonnes volontés. Que veut-on de plus? quelle étrange prétention de vouloir lui faire croire qu'il va mourir, s'il ne se fait pas légitimiste ou bonapartiste, s'il s'obstine à repousser les bienfaits d'une constitution d'octroi royal ou d'un plébiscite impérialiste! La France reste la France, même quand elle n'a pas d'autre étiquette. Elle pratique spontanément et sans le savoir cette politique qu'un des hommes les mieux inspirés du ministère, M. de Fourtou, résumait ces jours derniers encore, tout

en assurant qu'il ne voulait pas faire de politique, dans un discours adressé à une réunion des sociétés savantes de France. « Les constitutions passent, disait-il, les peuples restent. Les institutions politiques peuvent tomber, quand la nation qui leur survit est fière de ses traditions et jalouse de sa gloire, ces catastrophes ne l'ébranlent pas pour longtemps; après de courtes hésitations, elle reprend bientôt possession d'elle-même, et elle retrouve dans le travail, dans la concorde et dans la paix les instrumens nécessaires de sa régénération... Travaillez donc avec confiance... » Voilà du moins un langage élevé, cordial, bon à faire entendre partout, s'adressant à tous les esprits sincères, à toutes les bonnes volontés patriotiques.

Le gouvernement qui a été décrété au mois de novembre dernier n'a point de sens, ou il a été précisément créé pour répondre à cet instinct public, à ces besoins de conciliation et de paix, pour donner au pays une certaine sécurité, une certaine stabilité, non par le triomphe de l'esprit de parti, mais par l'accord de toutes les opinions modératrices. Qu'on ait voulu ou qu'on n'ait pas voulu lui donner ce caractère en l'instituant, c'est sa destination nécessaire, et plus il tend à s'en rapprocher, plus les partis exclusifs lui témoignent de dépit et d'hostilité. Si ces partis ont cru faire autre chose, ils se sont trompés; ce n'est ni par eux ni pour eux que le gouvernement peut et doit exister, et M. le maréchal de Mac-Mahon l'a bien senti lorsqu'il a dit lui-même et fait répéter récemment encore qu'il n'a d'engagement avec personne, si ce n'est avec le pays, qu'il veut gouverner « avec les modérés de tous les partis. » C'est qu'en effet ce gouvernement fondé pour sept ans ne peut être qu'un gouvernement de concordat et de trêve pour rester un pouvoir d'équité et de sécurité. Les sollicitations de l'instinct public, la force des choses, les hostilités même des partis extrêmes, lui tracent les conditions de large conciliation qui sont sa raison d'être et sa force. Le ministère a mis quelque temps à se décider ou du moins à préciser sa pensée, sans doute par des considérations parlementaires, pour ménager sa majorité. Aujourd'hui, sous peine de laisser disparaître le caractère et l'autorité du pouvoir qu'il représente, il est obligé d'y arriver, et le voilà avertissant les journaux d'avoir à mettre de la mesure dans leurs discussions, adressant, par l'organe de M. le ministre de la justice, une circulaire aux procureurs-généraux pour leur faire un devoir de surveiller les polémiques qui tendraient à mettre en doute la loi de prorogation du 20 novembre. Pour le gouvernement, la loi de novembre « a lié l'assemblée et lié le pays par une résolution incommutable; » elle a placé « les pouvoirs du maréchal et leur durée au-dessus de toute contestation, » de sorte que cette contestation devient un délit qui doit être réprimé. La loi du 20 novembre a « un caractère constitutionnel et obligatoire pour tous. »

L'acte auquel vient de se décider le ministère a une portée sérieuse

et dit tout ce qu'il paraît dire, nous le supposons, car il serait peu digne de mettre la justice en mouvement, d'avertir des journaux pour prolonger une équivoque, d'avoir l'air d'affirmer l'autorité irrévocable d'un gouvernement et de ménager encore des susceptibilités de parti par certaines habiletés de langage, d'exciter le zèle des procureurs-généraux contre ceux qui contesteraient les pouvoirs de M. le président de la république et de paraître effacer ce titre dans le texte d'une circulaire. Non, cela n'est pas possible, l'honorable M. Depeyre, garde des sceaux de M. le président de la république, aura oublié ce titre, il aura laissé aux procureurs-généraux le soin de le rappeler, car il n'est pas à supposer que M. le garde des sceaux ait entendu scinder la loi du 20 novembre, séparer la durée des pouvoirs confiés à M. le maréchal de Mac-Mahon du titre qualificatif du chef du gouvernement. Ce serait réveiller ou entretenir toutes les incertitudes en paraissant vouloir les dissiper. L'acte du ministère reste donc parfaitement net, il garde toute sa valeur, et les circonstances dans lesquelles il se produit en déterminent le sens : c'est évidemment une réponse aux contestations passionnées des légitimistes, qui ne veulent pas laisser le roi « à la porte du septennat, » et aux doutes ironiques des bonapartistes, qui comptent sur l'imprévu pour ouvrir cette porte à l'empereur. Ainsi c'est un acte sérieux, une manifestation politique décisive, et de plus c'est un engagement. Les déclarations qui viennent de paraître ont en effet leurs conséquences. Elles impliquent pour ce septennat, placé désormais sous la sauvegarde des répressions judiciaires, la nécessité de se compléter par les institutions qui peuvent l'aider à fonctionner, de s'organiser et de se placer, sans précipitation si l'on veut, mais sans arrière-pensée, dans les conditions pratiques de cette large conciliation des opinions modérées où il peut trouver son véritable équilibre et son efficacité. C'est là toute la question, telle qu'elle est posée en quelque sorte par les derniers actes ministériels, telle qu'elle se présentera sans doute au moment où l'assemblée se retrouvera le 12 mai à Versailles.

Cette question, elle se résume désormais en deux faits inévitables, et on pourrait dire inséparables : le vote des lois constitutionnelles et le rapprochement des « modérés de tous les partis, » pour faire vivre l'institution nouvelle. Le ministère, même en y mettant tous les ménagemens possibles, n'a pu assurément se méprendre sur la portée de ce qu'il faisait. S'il n'a pas pris cette initiative pendant que l'assemblée était encore réunie, c'est que probablement il a voulu laisser à tout le monde le temps de réfléchir pour arriver au 12 mai avec un esprit pénétré de la situation du pays. Avant ce jour, où éclateront sans doute des luttes nouvelles, où se mêleront les partis et où devra se former une majorité ralliée à la nécessité d'une organisation constitutionnelle, il y a un mois encore. C'est à tous les esprits modérés et prévoyans de profiter de ce temps de répit pour congédier les ressentimens personnels, pour

apaiser les rivalités, les querelles secondaires, et préparer à la France quelques années de repos sous un régime qui n'ait point sans cesse à se défendre contre les interprétations captieuses et les pressions des partis extrêmes, qui n'ait à s'occuper, avec le concours de tous, que du pays et de ses intérêts.

Après tout, ces partis, qui revendiquent sans cesse l'héritage du gouvernement de la France, les uns au nom de la royauté traditionnelle, les autres au nom de l'empire, ces partis sont plus turbulens que puissans. Ils font du bruit, ils en imposent quelquefois par des agitations factices, et ils seraient bien embarrassés, s'ils devaient arriver à un résultat, parce qu'alors on les jugerait, non sur leurs prétentions et leurs manifestations, mais sur leurs titres, sur ce qu'ils représentent aux yeux de la France. Que représentent les bonapartistes pour la France? Ils parlent d'appel au peuple, de plébiscite, de la prospérité des dix-huit ans, croyant sans doute ainsi surprendre les esprits simples. Ils pensent qu'on a oublié les désastres de 1870. Si on pouvait les oublier, à chaque instant des circonstances nouvelles, des révélations inattendues, viendraient raviver ces tristes souvenirs. Voilà donc une fois de plus démontrée l'habileté diplomatique avec laquelle le gouvernement impérial avait préparé cette effroyable guerre! M. le duc de Gramont avait cru pouvoir se servir, il y a quelque temps, d'un passage détaché d'une dépêche de M. le comte de Beust pour laisser croire à des combinaisons savantes, à des alliances certaines. Elle vient d'être publiée, cette dépêche de M. de Beust, elle sort bien à propos de l'obscurité des archives secrètes d'où l'a tirée une main inconnue, et que dit-elle? Rien de plus que ce qu'on savait ou ce qu'on soupçonnait. La dépêche de M. de Beust accuse plus vivement encore la légèreté avec laquelle on a pu voir la garantie d'un concours prochain là où il n'y avait qu'une promesse bien éventuelle. Oui, sans doute, M. de Beust s'empresse de reconnaître la solidarité des intérêts autrichiens et des intérêts français; mais l'Autriche avait besoin de détourner l'attention de la Russie, dont les connivences avec la Prusse étaient parfaitement connues; elle avait besoin de temps pour compléter ses armemens, pour préparer une action commune avec l'Italie. Avant que tout cela fût accompli, il fallait plusieurs mois, de sorte que ces alliances dont on parle nous étaient promises pour un moment où il était vraisemblable qu'elles ne seraient plus nécessaires. Est-ce pour recommencer de si brillantes campagnes que l'empire nous offrirait ses services, comptant sur l'oubli de la France?

La politique emporte tout, les souvenirs, les passions, les gouvernemens et les hommes. Au milieu de ces luttes ardentes du moment, la mort vient d'enlever brusquement, du coup le plus imprévu, un homme jeune encore, dans la maturité de la vie et dans l'essor de son ambition, M. Beulé, qui n'avait pas encore cinquante ans. Nul n'avait eu

une carrière plus brillante que M. Beulé, celui que Sainte-Beuve appelait autrefois « l'heureux Beulé. » Tout lui avait souri, tout avait servi à sa fortune, l'archéologie, l'histoire, les arts, le talent littéraire, une habileté qui savait saisir les occasions. La politique l'a fait député et ministre au 24 mai. En un instant, la mort a brisé cette existence, qui pouvait produire encore tant d'œuvres de mérite et réaliser toutes les espérances que son talent, ses brillans débuts, devaient faire concevoir.

Un spectacle singulier s'offre en Allemagne. Certes la fortune a dépassé par ses faveurs tout ce que pouvait rêver l'orgueil teuton. Les Allemands ont la gloire des armes, les conquêtes qu'ils ont voulu garder, l'argent qu'ils ont réclamé, la puissance que donnent les succès les plus prodigieux, l'unité nationale ou impériale créée par les événemens les plus inattendus. Les hommes qui règnent et gouvernent à Berlin sont les premiers à se vanter d'être les arbitres de l'Europe, de disposer de toutes les alliances, de nouer des combinaisons avec Saint-Pétersbourg, Vienne ou Rome. Qui donc conteste ces étonnantes transformations? qui menace le nouvel empire? Et pourtant cet extérieur de puissance semble cacher d'intimes malaises. On dirait que cette politique allemande si heureuse, si comblée de succès, n'est pas tranquille, qu'elle a une sorte de sentiment secret des luttes et des embarras qu'elle s'est préparés. Elle se réduit à un état de tension inquiète et permanente. M. de Moltke n'est pas le seul à prétendre que l'Allemagne est condamnée à défendre pendant un demi-siècle les conquêtes qu'elle a faites en six mois. Ce que M. de Moltke disait au point de vue militaire, un membre du *Reichstag,* M. de Sybel, le répète d'une manière plus générale dans une lettre à ses électeurs de Marburg. A entendre M. de Sybel, l'Allemagne n'est pas en position de désarmer de sitôt. Il s'écoulera bien du temps « avant que l'Europe se soit habituée au nouvel état de choses, avant que les ennemis extérieurs et intérieurs de l'empire allemand aient compris l'inutilité de leurs efforts. » Jusque-là il faut s'attendre à vivre « dans une période de luttes où chaque faux pas peut devenir fatal. » Jusque-là il faut donner sans compter à l'état tous les moyens nécessaires à sa victoire, et désarmer des adversaires dont « le triomphe marquerait la fin de la liberté intellectuelle en Europe et la ruine de l'empire allemand. » La lettre de M. de Sybel est en un mot un manifeste de guerre contre l'adversaire extérieur, cela va sans dire, — et aussi contre l'ennemi intérieur, l'église catholique. C'est là ce que le député de Marburg appelle « le point brûlant » de la politique allemande. Le tableau n'est point en vérité des plus rassurans. Tout cela signifie que l'Allemagne se sent agitée, et, comme si ce malaise devait prendre une forme personnelle et sensible, l'homme par qui la politique allemande vit et poursuit son œuvre depuis bien des années, M. de Bismarck est lui-même malade. Cette organisation vigoureuse, altière et irritable a fini par être atteinte en plein combat. Le chancelier de

l'empire est pour le moment condamné à se débattre entre les affaires, qui attirent son impatiente activité, et les souffrances, qui le réduisent à une immobilité douloureuse.

La maladie de M. de Bismarck est certainement une complication de plus au milieu des luttes parlementaires et religieuses qui s'agitent en Allemagne. Le fait est que, pendant quelques jours, on a été à se demander si gouvernement et parlement allaient se trouver en conflit, comme avant 1866, au sujet de l'organisation militaire. Autrefois il s'agissait de l'état militaire de la Prusse, il s'agit aujourd'hui de l'état militaire de l'empire allemand; au fond, la difficulté est la même. La question est toujours de savoir si l'armée reste l'affaire exclusive du souverain et de ses ministres, ou si elle dépend, dans sa constitution organique, de l'autorité parlementaire. Le gouvernement impérial avait proposé récemment au *Reichstag* un contingent de paix s'élevant à 401,000 hommes, et il demandait surtout que ce contingent fût fixé d'une manière permanente et irrévocable, sans avoir à subir l'épreuve d'un vote annuel. Le premier mouvement de la commission parlementaire a été, non-seulement de réclamer une réduction considérable du chiffre de l'armée, qu'elle voulait ramener à 360,000 hommes, mais encore et surtout de maintenir pour le *Reichstag* le droit de contrôle par le vote annuel. C'était le vieux conflit qui reparaissait, et il pouvait avoir d'autant plus de gravité que bon nombre de libéraux-nationaux qui soutiennent M. de Bismarck depuis 1870 reculaient devant cette humiliation d'un désaveu public de toutes leurs opinions sur les prérogatives parlementaires. C'était dur pour des libéraux de se résigner à reconnaître, selon le mot ironique d'un radical allemand, M. Jacobi, que « l'empereur seul a le droit de régler ce qui a trait aux institutions militaires de l'empire. Quant au *Reichstag*, il a le devoir d'accorder les crédits qu'on lui demandèra. » C'est là au fond toute la question. Les libéraux-nationaux ont fait des façons pendant quelques jours, ils se sont donné un certain air de résistance; ils ont fini par se rendre à une espèce de transaction qui accorde au gouvernement tout ce qu'il demandait, en limitant toutefois à une durée de sept ans la fixation du contingent. L'empereur, M. de Bismarck et M. de Moltke vont avoir ainsi leur septennat militaire.

A vrai dire, si grave que parût ce conflit, le dénoûment n'était pas difficile à prévoir, il était inévitable dans la situation actuelle. Aujourd'hui comme il y a dix ans, bien plus qu'il y a dix ans, l'empereur Guillaume attachait trop de prix à rester le maître absolu de l'armée pour céder sur un tel point. Il ne l'avait pas caché dans les réceptions qui ont eu lieu à l'occasion du soixante-dix-huitième anniversaire de sa naissance. Il l'avait dit à ses généraux, il l'avait laissé entendre dans une allocution au magistrat municipal de Berlin, et dès que l'empereur, retrouvant sa verdeur de volonté, se montrait prêt à braver le conflit jusqu'au bout, il y avait toutes les chances possibles pour que le parle-

ment finît par céder à une injonction peu déguisée. M. de Bismarck lui-même, tout malade qu'il soit, n'a pas laissé d'intervenir. Deux députés, M. Lucius et M. Dietze, ont voulu avoir de ses nouvelles, ils ont été reçus par lui, et le chancelier de l'empire ne s'est pas trouvé si souffrant qu'il n'ait pu leur parler avec sa tranchante décision. Il a laissé entrevoir, — peu sérieusement sans doute, — l'alternative de sa démission ou d'une dissolution du parlement. Il paraît même avoir donné une raison assez curieuse pour déterminer le vote des nationaux-libéraux; il aurait dit que lui avait bien changé plusieurs fois d'opinion quand il l'avait jugé nécessaire, que les libéraux-nationaux pouvaient bien en changer aussi dans un intérêt public. Les sorties et les menaces de M. de Bismarck blessent quelquefois, elles ne manquent guère de produire leur effet. Il fallait plier, et on a plié. Au fond, la véritable raison est la préoccupation de tout ce qui peut venir de la France. C'est le grand argument qui fait tout accepter aujourd'hui en Allemagne, à l'aide duquel les libéraux-nationaux se déguisent à leurs propres yeux leurs défections en parlant comme M. de Sybel « des projets de revanche et des armemens de la France. »

Est-ce que la France menace l'Allemagne? Est-ce qu'elle peut avoir ni aujourd'hui ni de longtemps ces projets de revanche qu'on lui prête? Est-ce que les armemens qu'elle reconstitue dépassent ce que doit faire une grande puissance qui veut garder sa place parmi les nations? Les Allemands éclairés ne peuvent s'y tromper; s'ils étaient sincères avec eux-mêmes, ils ne craindraient pas de s'avouer que ce sentiment d'inquiétude et de malaise dont leurs propres armemens sont l'expression tient à des causes plus générales, à toute une situation qu'ils ont créée et où la France n'est pas seule en jeu, à des conditions européennes que M. de Moltke du reste n'a point hésité à caractériser. C'est la conséquence de la politique que M. de Bismarck a inaugurée, non-seulement en érigeant au centre de l'Europe une Allemagne conquérante, mais en engageant des luttes religieuses faites pour lui créer des difficultés nouvelles par l'agitation qu'elles provoquent. Le gouvernement impérial se lance plus que jamais dans cette guerre de religion. Voilà le troisième prélat catholique qu'on arrête et qu'on emprisonne. Ces jours derniers, c'était l'archevêque de Cologne, qui a tenu à ce qu'on employât la force pour le conduire en prison. Les populations catholiques s'émeuvent nécessairement, les résistances se manifestent et trouvent un écho jusque dans le parlement de Berlin. Les libéraux-nationaux jugent que tout est pour le mieux, ils soutiennent M. de Bismarck précisément pour sa politique religieuse autant que pour sa politique nationale, et ils sont disposés à lui livrer dans l'intérêt de cette cause toutes les prérogatives parlementaires; soit. Est-ce que la France et ses prétendus « projets de revanche » et ses armemens sont pour rien dans cette agitation?

Qu'on cesse donc de voir des prétextes là où il n'y en a pas, et si l'Allemagne éprouve comme un sentiment d'inquiétude dans ses grandeurs nouvelles, qu'elle n'en cherche le secret que dans l'impatience de domination qui l'entraîne, dans une politique qu'elle est seule à pratiquer aujourd'hui, à laquelle M. de Bismarck a vainement essayé de rallier l'Autriche et l'Italie.

On raconte qu'un certain jour du printemps de 1870 le prince de Hohenzollern, alors candidat secret au trône d'Espagne, s'était rendu chez le roi Guillaume, qui le détournait de courir cette aventure. Le jeune prince, au sortir de l'audience royale, allait chez M. de Bismarck, qui l'encourageait très fort au contraire et montrait même quelque irrévérence à l'égard des scrupules de son souverain. « Allez, disait-il, un sous-lieutenant n'a pas tous les jours l'occasion d'accepter une couronne. » M. de Bismarck, sans regretter son audace et ce qu'il a fait pour aider au succès d'une combinaison qu'il prétendait ignorer, M. de Bismarck a peut-être été heureux plus tard que les choses aient autrement tourné. Il a eu le bénéfice des événemens nés de cette candidature, et il n'a point eu à soutenir un prince prussien à Madrid ou à dévorer l'ennui d'un échec. Il est infiniment vraisemblable que le prince de Hohenzollern aurait eu le sort du roi Amédée. Quant à l'Espagne, elle avait toujours la chance d'arriver là où elle est aujourd'hui, — à la guerre civile. C'est là en effet la grande question au-delà des Pyrénées. La guerre entre carlistes et libéraux, après avoir passé depuis deux ans par toutes les péripéties, a fini par se concentrer dans un duel violent, sanglant, entre deux armées autour de Bilbao. C'est le dernier mot de la révolution de 1868, de cette révolution qui a ruiné l'Espagne, qui lui a fait perdre à peu près l'île de Cuba, qui lui a donné une constitution radicale, une royauté démocratique impossible, la république, les insurrections communistes, un certain nombre de coups d'état dans l'intervalle, et qui paraît aboutir à l'impuissance d'une armée régulière devant les retranchemens élevés par les carlistes pour couvrir le siége de Bilbao.

L'insurrection carliste a immensément profité sans nul doute de cette succession de crises intérieures. Il y a eu un moment où elle était à peu près libre, et elle a pu se développer dans les provinces du nord, en Catalogne, du côté de Valence, jusqu'à Almansa, où une bande est entrée pour rançonner la ville. Les chefs carlistes, Saballs, Tristany, se promènent en maîtres dans la plus grande partie de la Catalogne. Ils bloquent les villes qu'ils ne prennent pas, ils font sonner les cloches sur leur passage, ils tiennent le pays, et récemment ils prenaient d'un coup de filet une colonne tout entière envoyée contre eux, général en tête. Les commandans militaires ont été plusieurs fois renouvelés, le résultat est toujours le même; mais ce n'est pas là que la lutte la plus sérieuse est engagée pour le moment : elle est dans les provinces basques, où le

prétendant est établi comme chez lui, elle est surtout devant Bilbao, dont les carlistes font le siége, qu'ils bombardent même quand ils ont le temps, et qui est destinée à tomber, si elle n'est pas secourue. Ici ce ne sont plus des escarmouches de bandes combattant en désordre, se dérobant à travers les montagnes; c'est une véritable guerre régulière, armée contre armée; il y a plus de 30,000 hommes dans chacun des deux camps. Les carlistes ont eu malheureusement la liberté et le temps de se couvrir de plusieurs lignes de défense, de s'établir sur de formidables positions dont la clé est au mont Abanto. Déjà une première fois une tentative avait été faite par le général Moriones pour déloger les carlistes et dégager Bilbao. Le général Moriones s'était avancé jusqu'à la ligne du Somorostro, aux approches des positions carlistes; il n'avait pas pu même atteindre ces positions, il avait complétement échoué. Alors le général Serrano, chef du pouvoir exécutif ou président de la république, commençant à comprendre la gravité de la situation, a tenu à se rendre lui-même sur le terrain des opérations et à prendre le commandement de l'armée.

C'était évidemment pour Serrano une affaire des plus graves. S'il échouait à son tour, sa position de chef de gouvernement se trouvait compromise. Il n'a rien négligé naturellement pour se mettre en mesure de réussir. Il a fait venir le plus de renforts qu'il a pu, les meilleurs généraux qu'il avait sous la main, il a réuni surtout une artillerie relativement considérable pour battre les positions carlistes avant de les aborder. Il a passé quelques jours à ces préparatifs, à la réorganisation de son armée. Une fois tout cela fait, Serrano a donné le signal de l'attaque, et l'action s'est engagée. Pendant trois jours de suite, le 25, le 26 et le 27 mars, on s'est battu avec un acharnement meurtrier sur ces hauteurs assaillies et défendues avec une égale énergie. Les soldats de Serrano ont entamé les défenses carlistes, ils ont conquis quelques positions qu'ils ont gardées; en définitive, ils n'ont pu enlever la principale, le mont Abanto, dont les carlistes sont restés maîtres, et dans cette série d'attaques ils ont été cruellement éprouvés. Des bataillons ont été à moitié détruits; les officiers surtout ont été atteints. Deux des principaux chefs militaires, le général Primo de Rivera et le général Loma, ont reçu d'assez graves blessures. Des colonels, des lieutenans-colonels, en assez grand nombre, sont restés sur le terrain. Les carlistes ont souffert, eux aussi; ils ont perdu beaucoup de monde, notamment deux de leurs meilleurs chefs, Ollo et Radica, qui ont été blessés mortellement.

Quel a été le résultat de cette sanglante bataille de trois jours? Chacun s'est attribué la victoire; par le fait, les deux armées sont restées en présence. Les carlistes ont continué à faire le siége de Bilbao, les soldats de Serrano font le siége du mont Abanto, devenu une véritable citadelle. Évidemment Serrano, un peu déconcerté peut-être par la ré-

sistance qu'il a rencontrée, a senti la nécessité de réparer les pertes qu'il a faites avant de recommencer l'action; il s'est arrêté pour donner du repos à son armée, et même après ces quelques jours de repos employés à préparer un nouvel assaut par la canonnade, les troupes auront encore une rude besogne à faire, d'autant plus que les carlistes ont mis de leur côté le temps à profit en développant leurs défenses, en s'assurant des positions nouvelles, s'ils venaient à perdre le mont Abanto. Jusque-là on s'observe; mais c'est ici que la situation commence à devenir étrange et énigmatique.

Que signifie cette trêve? Que se passe-t-il autour de Bilbao? Le fait est que les deux armées, après s'être battues avec acharnement, en sont à entretenir des rapports presque familiers. Des chefs carlistes vont au camp de Serrano, des chefs libéraux vont au camp carliste. Il n'en a pas fallu davantage pour qu'on parlât de paix et d'un nouveau *convenio* à l'instar de celui de Vergara, qui mit fin à la guerre de sept ans en 1839. Si on en parle tant, c'est qu'on le désire sans doute. Seulement les circonstances ne sont plus ce qu'elles étaient en 1839. Alors il y avait au-delà des Pyrénées un gouvernement régulier, une jeune reine représentant tout à la fois le droit monarchique et le libéralisme, une armée nombreuse et fortement organisée. Aujourd'hui les soldats de Serrano, tout en se battant vaillamment, ne savent pas pourquoi ils se battent; ils le disent eux-mêmes, ils n'ont pas de drapeau. Leur chef ne représente rien, et tient son pouvoir du coup d'état qui le lui a donné. Sur quelles bases un *convenio?* Une circonstance pourrait peut-être favoriser quelque combinaison de ce genre, c'est qu'il y a au camp du prétendant beaucoup d'officiers de l'ancienne armée qui sont plus alphonsistes que carlistes. Encore faudrait-il avoir un drapeau à leur offrir pour les attirer, pour les détacher d'une cause qui n'est rien moins qu'abattue, d'une armée qui vient de montrer sa valeur.

Tout cela est profondément mystérieux. Autre fait : pendant qu'on se bat ou qu'on fraternise dans les gorges de la Biscaye, ce ne sont à Madrid qu'intrigues, agitations intimes, conflits d'influence dans le ministère. Républicains, radicaux, libéraux, monarchistes, sont en rumeur, et Serrano paraît avoir quitté son camp de Somorostro pour se rendre à Madrid en laissant le commandement de l'armée au général Manuel de la Concha, qui passe pour alphonsiste. Est-ce le prélude d'une reprise des hostilités ou le prologue de quelque coup de théâtre nouveau? Quel est le mot de cette énigme? L'Espagne en est là aujourd'hui, en attendant ce qu'elle sera demain.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIVe ANNÉE

MARS — AVRIL 1874

Livraison du 1er Mars.

Ma sœur Jeanne, dernière partie, par M. George SAND. 5

Écrivains contemporains. — M. Vitet, sa vie et ses œuvres, par M. GUIZOT. 33

Les derniers Peaux-Rouges, souvenirs de voyage dans l'Amérique du Nord, par M. Louis SIMONIN. 66

Les Conteurs français au XVIIe siècle, par M. Charles LOUANDRE. 97

L'Empire des tsars et les Russes. — V. — L'église russe. — I. — L'orthodoxie orientale et le culte grec en Russie, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 123

Les Élections au parlement d'Allemagne, par M. Ernest LAVISSE. 158

Les révolutions de l'Asie centrale. — I. — L'Inde anglaise, par M. H. BLERZY 177

Le Roman de la révolution. — *Quatre-vingt-treize*, de M. Victor Hugo, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 201

Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 220

Essais et Notices. — Un Musée a créer, par M. F. RAVAISSON, de l'Institut de France. 232

Livraison du 15 Mars.

Deux petits Sabots, par OUIDA. 241

Les Découvertes de l'égyptologie française, les Missions et les Travaux de M. Mariette, par M. Ernest DESJARDINS. 298

L'État civil a Paris, les naissances, les mariages et les décès, par M. Maxime DU CAMP. 341

La Guerre de France. — 1870-1871. — L'empire et l'invasion. — III. — La campagne de Lorraine, les batailles de Rezonville et Saint-Privat, par M. Charles de MAZADE. 372
Les Révolutions de l'Asie centrale. — II. — L'Afghanistan et la Transoxiane, par M. H. BLERZY. 405
La Question cubaine. — Six années d'insurrection, l'affaire du *Virginius*, par M. L. LOUIS-LANDE. 434
L'Alcoolisme et l'Absinthisme, par M. A. DASTRE. 463
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 480
Essais et Notices. — La Nostalgie, par M. Fernand PAPILLON. 492

Livraison du 1er Avril.

Les Russes a Sébastopol pendant la campagne de Crimée, d'après les documens publiés sous les auspices du césarevitch, par M. Alfred RAMBAUD. 497
Le Violon de Job, scènes de la vie bréhataise, par M. Th. BENTZON. . . . 531
Jean de Barneveld a propos du nouvel ouvrage de M. Motley, par M. Auguste LAUGEL. 563
L'impératrice Livie et la fille d'Auguste, par M. Henri BLAZE DE BURY. . 591
Impressions de Voyage et d'Art. — V. — Souvenirs du Forez, Roanne, Saint-Étienne et Montbrison, par M. Émile MONTÉGUT. 638
Les Origines de la Marine moderne, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 671
Les Chemins de fer de l'état en Autriche, le banat de Temeswar, par M. BAILLEUX DE MARISY. 697
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 719
Théatre-Français. — *LE SPHINX*, de M. Octave Feuillet, par M. F. de LAGENEVAIS. 730

Livraison du 15 Avril.

La Politique religieuse de la Suisse en 1874, par M. Ed. de PRESSENSÉ, député à l'Assemblée nationale. 737
Les Progrès de l'instruction publique en Russie, par M. Émile de LAVELEYE. 769
Architectes contemporains. — M. Victor Baltard, par M. Henri DELABORDE. 788
Les Cimetières de Paris et le danger des nécropoles urbaines, par M. Maxime DU CAMP. 812
La Météorologie synoptique et la prévision du temps, par M. F. Maurice de TASTES. 852
Céline Lacoste, un souvenir de la vie réelle, par M. Paul BOURGET. . . . 869
L'Hiver au Japon, une excursion a Nikko, par M. George BOUSQUET, chargé d'une mission auprès du gouvernement de Yeddo. 888
La Marine marchande et les surtaxes de pavillon, par M. René MILLET. . 910
Les Mines d'argent du Nevada, souvenirs de voyage dans les états du Pacifique, par M. L. SIMONIN, ingénieur des mines. 941
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 963

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 707